

ÉTUDES

REVUE FONDÉE EN 1856

PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

TOME 119



PARIS

IMPRIMERIE DE J. DUMOULIN

5, RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, 5

ÉTUDES

REVUE FONDÉE EN 1856

PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

ET PARAISSANT LE 5 ET LE 20 DE CHAQUE MOIS

46e ANNÉE. — TOME 119e DE LA COLLECTION

AVRIL-MAI-JUIN 1909



PARIS

BUREAUX DES *ÉTUDES*

50, RUE DE BABYLONE (VIIe)

— 1909 —

LA RESPONSABILITÉ

I

La notion laïque

L'objet de ce travail est de comparer la notion laïque et la notion chrétienne de responsabilité.

Un parallèle de ce genre se prête à deux sortes de développements. D'une part, on peut vouloir dégager les éléments communs aux deux termes. Nous ne méconnaissons pas l'importance de cette conciliante analyse. Nous comprenons que des apologistes et des moralistes chrétiens, soit pour provoquer une action commune immédiate entre gens de bonne volonté, soit pour convaincre les libres penseurs par leurs propres aveux involontairement exprimés, s'attachent à recueillir dans la morale laïque les éléments de christianisme qui s'y trouvent disséminés.

Mais il ne faudrait pas exagérer la valeur et la portée de ce sage opportunisme. Au point de vue philosophique, il convient aussi d'examiner si les éléments chrétiens, dispersés dans la morale indépendante, s'accordent vraiment avec ses thèses ou ses négations essentielles; et, au cas où l'esprit chrétien et l'esprit laïque formeraient antithèse, on devrait, je ne dis pas : au nom des intérêts d'une politique à longue échéance, la politique étant toujours plus ou moins l'art des solutions immédiates, mais au nom d'une logique plus sévère, déclarer le caractère irréductible de l'antagonisme, et proclamer doctrine contre doctrine.

Or, analysées de ce point de vue, la notion laïque et la notion chrétienne de responsabilité sont, pour l'honneur de cette dernière, en contradiction manifeste. L'idée chrétienne témoigne, nous le verrons, d'une vitalité croissante. Quant à l'idée laïque, elle « n'est pas morte, mais elle meurt[1] ».

1. Albert Bayet, *les Idées mortes*, p. 60.

Avant de contempler cette vie montante, étudions cette agonie.

*
* *

La décadence de l'idée laïque de responsabilité se divise en plusieurs périodes.

Lorsque, dans l'esprit d'un individu ou dans l'âme d'une société, une notion est ébranlée, généralement elle ne s'effondre pas du premier coup ; mais, avant de s'abattre, elle oscille quelque temps d'un extrême à l'autre. La mort est précédée d'une série alternante d'accès de fièvre et de périodes de prostration. Une activité désordonnée manifeste une énergie qui s'épuise. Certaines lueurs plus intenses expriment les derniers efforts d'un foyer qui s'éteint.

Ainsi, l'idée de foi religieuse fut d'abord exaltée par les premiers partisans de la Réforme, au point même d'exclure la nécessité des bonnes œuvres, puis dépréciée pour le soi-disant profit de l'action morale, avant de s'anéantir définitivement dans un protestantisme libéral où ne subsiste plus aucun dogme précis. De Calvin à Wesley, et de Wesley à Sabatier : telles sont les étapes qui mènent du salut par la foi seule à la religion sans croyances ; telle est, d'une manière générale, la courbe symbolique qui résume l'histoire de toute notion qui va périr. La formule hégélienne n'exprime pas une loi universelle qui règle infailliblement l'évolution des idées. L'affirmation et la négation ne se réconcilient pas toujours en une conception supérieure. Plus souvent même, les deux doctrines extrêmes viennent se briser dans un heurt mortel à l'une comme à l'autre. De sorte que les phases de leur conflit se répartissent d'après ce rythme fatal : trop, trop peu, et puis rien ; la fièvre, le coma et la mort.

Nous citions, comme exemple, la notion de foi dans le protestantisme. La contagion mentale s'est répandue. La commotion dévastatrice s'est propagée. Voici, maintenant, que chancellent, après les idées révélées et surnaturelles, les idées philosophiques et humaines. Les concepts qui semblaient le plus solidement enracinés dans l'esprit et dans le cœur des hommes, s'ébranlent à leur tour. On voit s'accomplir, dans l'ordre moral et intellectuel, le prodige que, dans

l'ordre physique, Macbeth jugeait impossible. Des arbres séculaires s'arrachent à leur sol nourricier. La forêt de Birnam se déplace. Non! L'effrayante et paradoxale illusion va se dissiper; pour laisser apparaître, il est vrai, une réalité plus redoutable encore. Afin d'attaquer plus sûrement le château de Dunsinane, où s'est retranché le sanglant roi d'Écosse, Malcolm avait donné ordre à ses soldats de couper des branches aux arbres de la forêt, et de dissimuler derrière ce verdoyant rideau leur marche en avant. Maintenant qu'ils sont à portée de l'ennemi, les soldats jettent à terre l'encombrante verdure. Les rameaux, tout à l'heure animés d'un mouvement artificiel, ne formeront plus bientôt qu'un entassement de bois mort. Certaines idées aussi participent quelque temps de cette activité illusoire, quand on les sépare du tronc robuste où elles puisaient leur sève; mais elles ne tardent pas à joncher le sol. Les adversaires de l'idée chrétienne ont d'abord, par un geste plus ou moins conscient, masqué leurs préoccupations irréligieuses sous le couvert de la morale; et, pour ne pas alarmer les intérêts primordiaux de l'individu et de la société, ils ont même fait de la surenchère ascétique. Détachant les conséquences des principes qui les commandent et les limitent, ils n'ont pas craint d'en exagérer la portée. Ainsi s'approchèrent-ils de la citadelle, sans éveiller trop de défiance. Mais ils jugent maintenant inutile de feindre et de s'encombrer plus longtemps des notions traditionnelles. A bas les conceptions métaphysiques! Sans déguisement désormais, les théories naturalistes se jettent à l'assaut de la forteresse chrétienne. Devoir, responsabilité, bien et mal, mérite et démérite : autant d'archaïsmes théologiques à l'aide desquels la libre pensée naguère devait se déguiser, mais qui la gêneraient dans sa lutte suprême avec l'esprit chrétien, et qu'elle se hâte de jeter au charnier des idées mortes.

Comment la morale laïque a successivement exalté outre mesure, puis amoindri, puis supprimé, une de ces notions essentielles, la notion de responsabilité; comment elle en a fait parade, avant d'en faire litière : tel est le lamentable épisode philosophique que l'on voudrait ici, d'abord retracer, ensuite expliquer.

Il s'agit donc, en premier lieu, de constater et, s'il est possible, de mesurer, les variations qu'a subies, dans la morale laïque, l'idée de responsabilité, avant d'aller rejoindre le tas déjà bien haut des croyances en ruines.

*
* *

Les représentants de la morale laïque ne peuvent s'accorder à résoudre unanimement cette question primordiale : l'homme est-il responsable? Voilà le fait inquiétant que nous allons d'abord établir.

Certains rationalistes exagèrent la responsabilité humaine; d'autres l'amoindrissent arbitrairement; enfin, les nouveaux venus, ceux que l'on pourrait appeler les enfants perdus ou les enfants terribles de la libre pensée, nient sans détour que l'homme soit responsable de ses actes.

Parmi les puritains de la morale laïque, parmi les apôtres de la responsabilité illimitée, parmi les auteurs qui, loin de reprocher à la morale chrétienne d'imposer aux hommes un fardeau trop lourd et de les entraîner vers d'âpres sentiers, l'accuseraient plutôt d'alléger témérairement leurs épaules et de les égarer par des chemins de velours, nous citerons d'abord quatre célèbres universitaires : Félix Pécaut, qui dirigea pendant seize ans l'École normale de Fontenay-aux-Roses, et à qui l'on décerna, avec une particulière insistance, l'appellation de *saint laïque*; Gabriel Séailles, professeur de philosophie à la Sorbonne, membre de l'Institut, qui, à maintes reprises, exposa, tantôt dans des Universités populaires, tantôt dans des réunions d'instituteurs ou d'étudiants, les principes et l'idéal de la morale indépendante; Jules Payot, actuellement recteur de l'Université d'Aix, heureux auteur d'un ouvrage peut-être moins original que célèbre sur *l'Éducation de la volonté*, depuis nombre d'années promoteur insigne de l'éducation laïque et directeur écouté des instituteurs primaires; Jean Izoulet, l'auteur de *la Cité moderne*, écrivain sonore, professeur applaudi de philosophie sociale au Collège de France, et, de temps en temps, journaliste au verbe précis et fort. Tous moralistes dont la pensée laïque s'enorgueillit, tous moralistes qui veulent étendre, dépasser

ou aggraver la notion chrétienne, et, tout particulièrement, la notion catholique, de responsabilité.

Ainsi, d'après Félix Pécaut, pour développer dans l'enfant le sentiment de la responsabilité, ce qui est le but principal de l'enseignement moral, il faut soustraire son âme aussi bien à « la tutelle sacerdotale, le plus mortel des dissolvants pour les peuples et pour les individus », qu'à « la simple discipline de l'usage, de la coutume établie, des convenances mondaines ». M. Pécaut estimait sans doute qu'en acceptant ou en sollicitant « la tutelle sacerdotale », l'homme restait un perpétuel mineur. Il estimait que, sans jamais recevoir de confiance aucun enseignement ni aucune direction, quels qu'ils fûssent, nous devions porter seuls toute la responsabilité de nos idées et de notre vie morales. Le catholique qui croit à l'infaillibilité doctrinale de l'Église en matière de dogme comme en matière de règles de mœurs, le catholique qui prend l'avis d'un confesseur lorsque sa propre conscience hésite, méconnaît l'importance et la signification de la responsabilité humaine. Ce n'est pas un homme, encore moins peut-il devenir un saint, au sens laïque du mot [1].

M. Séailles n'interprète pas autrement la notion de responsabilité : « S'interroger sur la vie, chercher ce qu'on doit penser, pour savoir ce qu'on doit faire... prendre l'initiative et la responsabilité de soi... c'est une tâche rude, un acte de courage, sans lequel il n'y a pas de moralité véritable [2]. » La doctrine catholique de la responsabilité est deux fois mesquine et insuffisante. C'est une illusion de l'égoïsme de croire que notre responsabilité se borne au mal dont nous sommes les auteurs. « Dans tout mal nous avons notre part de responsabilité. » C'est une illusion de la paresse de chercher, dans le secours d'un sacrement, une vertu surnaturelle qui féconde notre repentir. « La seule pénitence, c'est le sentiment du péché, c'est l'intelligence de la douloureuse fécondité du mal, l'effort pour limiter, autant qu'il est possible, les conséquences de sa faute. » La notion laïque de respon-

1. Félix Pécaut, *l'Éducation publique et la Vie nationale*, p. XVI et XVII. Paris, Hachette, 1897.

2. Gabriel Séailles, *les Affirmations de la conscience moderne*, p. 128. Paris, Colin, 1903.

sabilité exclut tout mode surnaturel de réparation et toute absolution efficace. « Il n'y a personne ici qui puisse faire ce que nous ne ferions pas nous-mêmes; il n'y a pas de geste, d'acte de dévotion, de dur voyage aux lieux consacrés, de fondation pieuse, qui puisse remplacer ce jugement de l'homme sur lui-même, suivi d'un libre mouvement vers la justice et vers la vérité[1]. » Remplacer, soit; mais aider et compléter?

M. Payot rappelle, lui aussi, aux maîtres de l'enseignement public que leur tâche est de « préparer dans l'enfant l'homme responsable de demain[2] ». Lui aussi professe que ceux-là sont des faibles de volonté qui, ployant sous le poids de leur responsabilité, demandent le secours d'en haut. Nul ne peut partager leur fardeau, ni leur communiquer un surcroît de force. L'appui étranger qu'ils invoquent n'est pas une aide qui guérit leur faiblesse, mais un opium qui endort leur conscience. A compter ainsi sur l'intervention divine, le sens de la responsabilité s'émousse[3].

Écrivain ou professeur, M. Izoulet s'exprime toujours en style énergique et brillant. « Savoir de science certaine qu'il est radicalement impossible de *ravoir* ses actes, n'y a-t-il pas là de quoi prendre la vie terriblement au sérieux? N'y a-t-il pas là de quoi rendre le plus étourdi réfléchi, et le plus dissipé recueilli? Comment ne pas s'arrêter pétrifié devant le gouffre des conséquences? Tout œil visionnaire se voile de l'ombre qui monte des abîmes de l'avenir[4]. » Contemplation aveuglante, mais salutaire, qui suffit à convertir une âme à la vie morale. Tâchons donc, tour à tour, de remonter et de suivre le cours des événements où notre activité se mêle. « Nos tristesses et nos allégresses, c'est-à-dire nos puissances et nos impuissances, c'est le legs confus et indéclinable de nos aïeux. Nos fatalités ne sont que leurs actes éternisés en nous. Les *doigts des morts* sont sur nous, en nous-mêmes. Pareillement, ce que je fais aujourd'hui rive une chaîne aux pieds des générations qui se lèvent dans les siècles lointains. Des millions d'inconnus, encore enfouis aux limbes de l'exis-

1. *Les Affirmations de la conscience moderne,*, p. 123.
2. *Aux instituteurs et aux institutrices*, p. 35. Paris, Colin, 1900.
3. *Cours de morale*, p. 208. Paris, Colin, 1905.
4. *La Cité moderne*, p. 239. Paris, Alcan, 1894.

tence, sont déjà *serfs* de nos erreurs et de nos folies. » On se doute déjà que M. Izoulet n'est pas un prédicateur de la morale catholique. Celle-ci emploie généralement un style plus simple et plus austère. Mais, si l'on hésitait encore à classer et à caractériser la pensée que nous venons de résumer, voici qui supprimerait toute difficulté. C'est bien à l'encontre de la notion chrétienne et traditionnelle de responsabilité que M. Izoulet élève sa voix sonore. Écoutez-le. « Quel malheur que certaines doctrines religieuses aient énervé la puissance moralisatrice de cet axiome : rien ne s'anéantit ! Combien fausse, en effet, la doctrine de l'absolution, de la rédemption ! Racheter ! Rien n'est rachetable. Absoudre, *absolvere*, délier ! Me délier de ces liens qui s'appellent mes actes ! Comment cela serait-il possible ? Ce n'est ni possible, ni désirable... La vérité vraie, la vérité scientifique et morale à la fois, c'est que *tout est irréparable.* » Doctrine désolante, déprimante et funeste, penserez-vous peut-être. Non pas, proteste M. Izoulet. Il faut redire que tout est irréparable. « C'est pour avoir prêché le contraire, pendant des siècles, à notre humanité d'Occident, qu'on a brisé ou énervé le ressort de la moralité [1]. »

A ce groupe de professeurs, on pourrait joindre l'auteur de *la Solidarité morale*, Henri Marion. Nous nous contentons d'indiquer son nom, pour citer plus longuement l'œuvre morale et philosophique de George Eliot, dont M. Marion et M. Payot invoquent eux-mêmes le témoignage. George Eliot a été appelée : le poète du positivisme. Mais, non moins que les théories de la religion humanitaire, elle a popularisé les idées d'un puritanisme désespérant. Peut-être pourrait-on, sans établir une comparaison de termes trop disparates, mettre en parallèle tel de ses romans, *Adam Bede*, par exemple, et l'*Enfer* de Dante Alighieri, c'est-à-dire rapprocher deux drames qui, l'un et l'autre, illustrent d'un éclat redoutable le problème de la responsabilité, le drame moderne étant une adaptation laïque et terrestre du dogme chrétien de la damnation. Réduction bien mesquine, à tout prendre, de l'éternel malheur des réprouvés, puisqu'elle n'étend

1. *La Cité moderne*, p. 240.

pas au delà des limites de la vie présente le supplice du remords obsédant. Mais si nous comparons le sort fait ici-bas au pécheur repentant par la doctrine catholique, et le sort que lui assigne, soit George Eliot parlant en son propre nom, soit surtout l'un de ses héros, le menuisier Adam Bede ; l'idée catholique de responsabilité apparaît singulièrement moins redoutable. Pour honteux ou désespéré qu'il soit de ses fautes, le catholique entend, du moins vaguement, au fond de sa conscience, une parole de résurrection, un appel de la miséricorde et de la toute-puissance, une invitation aux gloires de la réparation. L'Église n'a-t-elle pas bercé sa jeune âme au récit de la parabole du prodigue, et ranimé son espoir aux accents de l'*Exultet* ? Par la voix éclatante de la liturgie, elle lui a dit : *O felix culpa ! O certe necessarium Adae peccatum !* Par la voix du prêtre au confessionnal, elle a répondu, de la part de Dieu, à l'aveu de son repentir : *Ego te absolvo.* Tout autre est le refrain qui, peu à peu, s'imprime dans l'esprit, quand on suit, dans le roman de George Eliot, la douloureuse histoire d'Adam Bede et de sa fiancée Hetty Sorel. Histoire instructive et qui serait d'une haute moralité, si elle ne laissait pas le coupable seul aux prises avec son remords, et si parfois elle s'éclairait, comme d'un rayon divin, de l'idée de rédemption.

Hetty a dix-sept ans. Dans la ferme du Loamshire, où elle travaille sous la direction un peu tracassière de sa tante, l'orpheline charme la monotonie de ses occupations quotidiennes par des rêves de coquetterie enfantine. Incapable de résister aux illusions qui la fascinent et de prévoir nettement l'avenir qui la menace, elle écoute, plutôt que l'amour loyal d'un brave ouvrier, Adam Bede, les tendres flatteries d'un jeune seigneur inconsidéré, Arthur Donnithorne. Celui-ci est faible et non pervers. Pressentant les dangers de la voie où il s'engage, il prend un jour la résolution d'aller chercher force et conseils auprès du recteur de Broxton, M. Irwine. Mais le moment venu de parler clairement, il hésite. Ne voulant pas paraître indiscret, M. Irwine se contente de donner à son jeune ami cet avertissement : « Les conséquences sont impitoyables. Nos actes produisent leurs terribles conséquences, quelles qu'aient été les hésitations

antérieures, — leurs conséquences qui jamais, pour ainsi dire, ne se limitent à nous-mêmes. » Entraîné par une première faute de présomption et de légèreté, Arthur Donnithorne se jette, et précipite avec lui Hetty Sorel, dans une série de maux qui s'appellent et s'enchaînent. « Étrange spectacle que celui d'une petite âme triviale comme celle de Hetty, aux prises avec les graves et sombres destinées d'un être humain! Ainsi est ballotté un frêle navire, au hasard des flots, sur une mer orageuse. Qu'il était joli avec sa voile aux multiples nuances, sous les rayons d'un clair soleil, amarré dans la baie tranquille! Malheur à celui qui a détaché ses amarres! Mais cela ne sauvera pas le vaisseau léger — la jolie chose qui aurait pu avoir une existence de bonheur. » Cependant, un jour, Arthur Donnithorne doit quitter le pays et rejoindre le régiment où il est officier. Le désespoir de la jeune fille, d'abord sourd et confus, va se précisant. Une pensée, longtemps écartée, s'impose maintenant à son esprit. L'enfant, jadis insouciante et légère, goûte à présent « l'amertume des amertumes humaines ». Aussi, un matin, sous prétexte d'aller à la ville faire des achats pour son prochain mariage avec Adam Bede, en réalité, afin de chercher un refuge « contre la honte qui s'avance à grands pas », elle s'en va, le cœur enveloppé de tristesse, l'esprit fixé pourtant sur un but qui soutient ses forces. Au terme de son voyage désolé, elle s'imagine trouver celui qui l'a séduite et qui saura lui venir en aide. Vain espoir. Arthur Donnithorne n'est plus à Windsor. Cependant, la faute du jeune officier continue à dérouler ses conséquences. Et là-bas, au pays qu'elle a quitté, où Adam Bede, le bon ouvrier, n'a plus, maintenant, la force de travailler, on apprend que Hetty est accusée d'être une meurtrière. Elle est accusée d'avoir abandonné, à l'entrée d'un bois, à moitié enfoui sous des feuilles et des branchages, son enfant nouveau-né. L'instinct maternel l'a bien ramenée en arrière. Mais déjà l'enfant ne vivait plus. Le jugement a lieu et le verdict est rendu, un verdict de mort. Arthur Donnithorne parvient à obtenir la grâce de sa victime, et il en apporte le témoignage officiel au moment où la sentence allait être exécutée. Hetty Sorel vivra, mais de quelle existence! Bartle Massey, le vieux

maître d'école, essaie de consoler Adam Bede : « Vous prendrez le dessus, vous serez un nouvel homme; et peut-être, de cette épreuve, un bien sortira-t-il, que nous ne voyons pas. — Un bien sortir de là! réplique Adam avec passion. Cela ne change rien au mal qui est arrivé. Sa mort est irréparable. Je hais cette manière de dire, comme s'il y avait moyen de remédier à tout... Quand un homme a ruiné l'existence d'une autre créature humaine, il n'a pas le droit de se consoler en pensant qu'un bien peut naître de là. Le bien d'un autre ne changera rien à la honte et au malheur de cette enfant. » Arthur n'ose pas implorer le pardon du menuisier Adam Bede, cet humble dont il a brisé l'existence, mais il sollicite du moins son concours pour réparer le tort fait à la famille de la jeune prisonnière. Adam croit saisir, dans les paroles d'Arthur, cette idée de compensation qui lui est odieuse, et le désir égoïste de se consoler soi-même, en se donnant l'illusion de réparer l'irréparable. « Trop tard, répond-il durement. On doit faire des sacrifices pour éviter de commettre le mal. Mais, le mal une fois accompli, les sacrifices n'y changent rien. » C'en est trop. Le coupable repentant ne peut contenir sa douleur, et il s'écrie : « Ne l'ai-je pas vue hier, au moment où la sentence allait être exécutée? Ne serai-je pas partout hanté de son souvenir, autant que vous pouvez me le souhaiter? » Son interlocuteur finit par le prendre en pitié, en même temps qu'il désire entendre parler de Hetty. Il l'interroge : « Quel était son aspect, quand vous l'avez quittée ? » Et Arthur fait cette réponse, où se condense l'impression générale du roman : « Ne me le demandez pas, Adam. C'est comme si j'allais devenir fou, quand je pense à son regard, à ce qu'elle m'a dit, quand je songe que je n'ai pu obtenir mon entier pardon, ni lui épargner le misérable sort d'une déportée. Impossible, pour moi, de lui venir en aide pendant ces années qui commencent. Elle en mourra peut-être, et jamais plus elle ne connaîtra le bonheur. » Les regards du coupable ne se tournent pas vers le Rédempteur tout-puissant et miséricordieux.

Pédagogues, conférenciers, professeurs, écrivains, les libres penseurs que nous venons de réunir dans un premier groupe, aggravent indéfiniment le poids de la responsabilité

humaine par l'une ou l'autre des exagérations suivantes : ou bien, ils prétendent que l'homme doit rendre compte des maux eux-mêmes qui ne dépendent pas de son libre arbitre ; ou bien ils lui refusent le moyen d'obtenir un secours et un pardon divins qui fassent rupture dans la trame tissée par les conséquences de ses actes libres.

* * *

Voici, dans une seconde catégorie, les moralistes laïques qui délestent outre mesure la conscience humaine du fardeau de ses actes. M. Lévy-Bruhl, dans sa thèse sur *l'Idée de responsabilité*, et M. Albert Bayet, dans sa *Morale scientifique* et dans son livre sur *l'Idée de Bien*, représentent cette phase de la vérité diminuée, qui présage la phase de la vérité anéantie. Nous tombons, si l'on veut, de la fièvre dans le coma. La notion de responsabilité passe d'un excès à l'autre, sans pouvoir se fixer en équilibre sur ses bases naturelles. Cependant, elle n'est pas encore gisante à terre. Elle lutte, elle s'agite, elle s'épuise en des distinctions presque toutes factices et meurtrières.

M. Lévy-Bruhl distingue, et cette fois avec justesse, d'une part, la responsabilité légale ou pénale, c'est-à-dire cette réaction nécessaire par laquelle, contre l'individu nuisible, la société prend des mesures de défense, et, d'autre part, la responsabilité morale, celle qui intéresse notre conscience individuelle. Seule, la responsabilité morale, d'après M. Lévy-Bruhl, implique les idées de mérite ou de démérite, de faute et de libre justice. Dès lors, sommes-nous responsables ? Oui, légalement, répond cet auteur. La société possède le droit de protéger ses membres et de frapper les délinquants. Maintenant, devons-nous aller plus loin, pénétrer jusqu'au sanctuaire de la conscience individuelle, et décréter que l'homme est responsable moralement ? Cette seconde question ne comporte pas de solution catégorique, mais une distinction ultérieure. Il existe, de la responsabilité morale, une idée absolue, théorique, abstraite, et une idée concrète, relative, pratique. La première échappe à toute représentation positive, comme à toute vérification, et ne peut être, dès lors, ni

affirmée, ni contestée. Elle ne donne prise ni à la démonstration ni à la réfutation, parce qu'elle suppose un élément qui se dérobe à la science et défie l'expérience. En effet, nous ne connaissons, à proprement parler, que les termes dont nous voyons le rapport nécessaire avec d'autres termes, et nous ne concevons vraiment que des phénomènes soumis au déterminisme. Or, l'idée pure, qui est, en même temps, l'idée traditionnelle, de responsabilité, suppose la liberté, c'est-à-dire la négation, au moins partielle, du déterminisme. Aussi reste-t-elle, dans notre esprit, à l'état de direction idéale, mais non d'objet précis. Nous la concevons comme une limite hypothétique, nous ne la pensons pas comme un terme donné. Sommes-nous responsables, au sens absolu du mot? *Ignorabimus.*

Cependant l'expérience nous atteste notre croyance nécessaire au devoir et à tous les éléments qu'il implique, à la responsabilité, par conséquent. Nous voilà, dès lors, en possession, non pas d'une connaissance théorique et d'une idée vraiment nouvelle, mais d'un principe pratique d'activité morale. Nous ne savons pas mieux qu'auparavant comment et dans quelle mesure nous sommes responsables de nos actes. Mais nous constatons que la croyance au libre arbitre, si imprécise qu'elle soit, fait partie de l'obligation morale et stimule nos efforts. Si l'on ne veut pas donner au mot un autre sens que cette signification toute pratique, M. Lévy-Bruhl admettra que l'homme est responsable.

Ainsi la responsabilité pénale consiste en une réaction de la société, réaction légitime et nécessaire comme une loi naturelle. Quant à la responsabilité morale, elle est insaisissable pour notre esprit, mais requise pour la pratique du devoir.

Peut-être un lecteur non affiné par la culture kantiste en conclura-t-il que, d'après M. Lévy-Bruhl, nous ne savons pas, en somme, si oui ou non l'homme est responsable.

« L'homme doit-il être considéré comme responsable des fautes qu'il commet? Ou bien, l'acte criminel, aussi nécessaire, aussi déterminé, que la route d'un astre à travers le ciel, ne peut-il être imputé justement qu'aux lois mêmes de la nature? » A cette question qu'il formule ainsi lui-même, M. Albert Bayet répond par des distinctions nombreuses. Il

insiste moins que M. Lévy-Bruhl sur la séparation des deux idées de responsabilité morale ou subjective, et de responsabilité légale ou objective; mais il multiplie, d'autre part, les chefs de division et les points de vue, son but étant de démontrer que la responsabilité n'est pas un fondement immuable et nécessaire de la vie sociale ou individuelle.

Tout d'abord, s'inspirant comme M. Lévy-Bruhl, de la critique de Kant, il distingue l'ordre scientifique, où l'idée de responsabilité n'a pas de place, et l'ordre normatif, auquel généralement on la rattache. Mais, tandis que Kant disait uniquement : « La science ignore les notions de libre arbitre et de responsabilité »; M. Bayet professe que la science les condamne. Tandis que Kant admettait que la science et la morale se développent, sans se contredire ni se rencontrer, sur deux plans parallèles, M. Bayet se résigne à les voir coexister dans la contradiction. Donc, d'après ce philosophe, l'hypothèse du libre arbitre et de la responsabilité est fausse théoriquement, mais elle peut offrir des avantages pratiques.

Il nous avertit, du reste, de ne pas exagérer l'utilité de cette hypothèse. Il corrobore son avertissement par de nouvelles distinctions.

Qui dira, par exemple, si la responsabilité collective qui, dans les siècles passés, couvrait une partie du domaine qu'occupe maintenant la responsabilité individuelle, ne refluera pas dans l'avenir vers son ancien territoire, comme la mer qui, tour à tour, cède et reprend un rivage?

Qui dira si la notion juridique et morale de responsabilité qui, de nos jours, est généralement considérée comme normale, ne passera pas, d'ici quelque temps, au rang de survivance pathologique? « Sans doute, la croyance au devoir, à la responsabilité, fut longtempe normale; mais la croyance aux magiciens, aux dieux, le fut longtemps aussi. »

Du reste, n'éprouvons aucune inquiétude; confions-nous sans crainte aux possibilités de l'évolution future, comme aux analyses de la critique. Si l'idée de responsabilité doit disparaître, d'ici un siècle ou deux, sa dissolution « n'ébranlera pas la morale ni la sociologie [1] ».

1. *L'Idée de Bien*, p. 171-189. Paris, Alcan, 1908.

Nous voilà bien loin des rigoureuses affirmations de M. Pécaut ou de M. Izoulet. Des textes que nous venons de citer en second lieu, la conclusion la plus claire, la plus complète et la plus modérée qui ressorte, me semble la suivante : nul ne sait si l'homme est responsable.

* * *

Un tel doute doit logiquement aboutir à la négation. Pour terminer l'histoire de la notion laïque de responsabilité, il nous reste à décrire la troisième et dernière phase : celle de la mort et des ruines. Désormais, on va nous enseigner que, décidément, l'homme n'est pas responsable.

A vrai dire, l'enseignement ne date pas d'aujourd'hui. Les trois étapes que nous avons énumérées marquent une série logique, plutôt qu'une succession chronologique. Voltaire, dont la libre pensée se réclame toujours, malgré certains progrès de la critique, défavorables à la réputation du *Dictionnaire philosophique*, Voltaire a depuis longtemps exorcisé le spectre de la responsabilité. La philosophie de *Candide* et de *Zadig* est vraiment émancipatrice ! L'ancienne morale représentait le péché comme une source de maux, et la vertu comme un principe de bonheur et de bienfaisance. Quelle naïveté ! pense l'auteur des *Contes philosophiques*. Zadig en fait l'observation mélancolique, au terme de sa vie sottement vertueuse : « Si j'eusse été méchant comme tant d'autres, je serais heureux comme eux. » Le christianisme a formé les humains à prendre leurs actes trop à cœur. A ce cauchemar sombre et présomptueux de notre éternelle responsabilité, substituons des visions plus humbles et plus réjouissantes. Disons-nous, par exemple, que nous sommes les « pauvres marionnettes de l'éternel Demiourgos ». Songeons encore à la sagesse des anciens et aux bienfaisantes eaux du fleuve Léthé. « Mortels, voulez-vous tolérer la vie ? Oubliez et jouissez. »

Voltaire a toujours des disciples. Avant d'accomplir son récent et très scientifique voyage au pays des Pingouins, M. Anatole France se mit un jour en route pour visiter un

de ses amis qui habitait les ruines d'un vieux prieuré; il adressa au solitaire des paroles naïvement ingénieuses ; et, au retour, il dédia à Teodor de Wyzewa le récit du voyage et de la conversation. Voici à peu près comment discoururent les deux amis : « N'agissant pas, disait Jean, je ne crains pas de mal faire. Je ne cultive pas même mon jardin, de peur d'accomplir un acte dont je ne pourrais pas calculer les conséquences. » Et le subtil Anatole de reprendre : « Sait-on jamais la valeur et le véritable sens de ce que l'on fait? Il y a dans *les Mille et une Nuits* un conte auquel je ne puis me défendre d'attacher une signification philosophique. » Voici cette légende orientale qui contient, d'après M. Anatole France, la philosophie de la responsabilité. Un pèlerin arabe, qui revenait de La Mecque, s'assied au bord d'une fontaine et se met à manger des dattes, dont il jette les noyaux en l'air. Un de ces noyaux atteint et frappe mortellement le fils invisible d'un génie. « Le pauvre homme ne croyait pas tant faire avec un noyau, et quand on l'instruisit de son crime, il en demeura stupide. » Conclusion et morale : « Il n'avait pas assez médité sur les conséquences possibles de toute action. Savons-nous jamais si, quand nous levons les bras, nous ne frappons pas, comme fit ce marchand, un génie de l'air [1] ? »

La souriante sagesse d'Anatole France fait partie du trésor laïque. S'il est des moralistes plus graves qui trouvent tant d'ironie compromettante pour le bon renom de la libre pensée, ils ne peuvent pourtant répudier toute solidarité avec un des militants les plus actifs de l'anticléricalisme. Anatole France est devenu un personnage officiel de la politique antireligieuse, à tel point que, cherchant un parrain qui l'introduisît dans le monde littéraire, M. Émile Combes n'a pas su trouver mieux que M. Bergeret. Quand on a rédigé la préface aux discours de M. Combes, n'eût-on que ce titre unique de laïcisme, on appartient désormais par un droit irrévocable au monde de la libre pensée.

D'un ton plus grave, M. Albert Bayet formule, dans son livre sur *les Idées mortes*, la conclusion que préparaient ses

1. *Le Jardin d'Épicure*, p. 294 et 295. Paris, Calmann-Lévy.

deux ouvrages antérieurs, et il nous montre ainsi, par son propre exemple, comment on passe du doute à la négation. Voici, nous dit-il, la vérité nouvelle et vivante qui se présente au seuil des consciences modernes. De vénérables idées y occupent encore une place où elles se croyaient installées pour toujours. Cependant, à peine la nouvelle venue a-t-elle porté la main sur elles, que la plupart tombent en poussière sous ses doigts surpris. Les autres résistent quelque temps, mais « sourdement minées par la vieillesse », elles abandonnent soudain la lutte et s'en vont « mourir en silence, non des coups reçus, mais de leur intime caducité[1] ». Au second groupe, appartient la notion de responsabilité. Bientôt les hommes cesseront de croire les autres responsables et de s'adresser à eux-mêmes des paroles d'encouragement ou de blâme. Sans doute, notre premier mouvement nous porte trop souvent encore à nous indigner contre ceux que nous appelons les coupables : « Quand don Salluste insulte sa reine, quand Narcisse parle bas à Néron, quand Régane et Goneril insultent le vieux roi Lear, nous ne réfléchissons plus qu'ils obéissent aux mêmes lois inévitables que Burrhus ou Cordélia. » Oui, d'instinct, nous nous laissons aller « à blâmer, à détester Régane et à louer Cordelia. Mais il suffira toujours d'un rapide retour de pensée pour redresser ces sentiments. Et les deux sœurs ne seront plus, à nos yeux, que deux formes, gracieuses ou terribles, mais déterminées d'avance, de la destinée humaine. Nous les regarderons, sans surprise et sans penser à les juger, s'engager dans des voies différentes avec des âmes contraires : car nous saurons qu'une nécessité semblable leur a fait leurs âmes et tracé leurs voies. » On frappe encore les coupables; mais, de jour en jour, les coups sont moins assurés. Les juges parfois hésitent et se troublent. « Les gestes violents s'achèvent en gestes d'incertitude. » C'est que la science a parlé. « Elle a dit les hommes soumis, comme les pierres et les plantes, à des lois inévitables; le crime et la vertu, qu'on supposait hier librement créés par chacun de nous, sont devenus le fruit naturel et nécessaire des conditions changeantes de la vie

1. *Les Idées mortes*, p. 154 et 155.

sociale; le vice du méchant et la vertu du bon ont cessé d'être des objets d'horreur ou d'admiration, et ne sont plus que des objets d'étude, des faits qu'il s'agit d'expliquer. » En vain, quelques médecins qui, dans certains cas, déclarent les criminels irresponsables, se refusent à proclamer l'irresponsabilité de tous les délinquants, et, en général, de tous les hommes. M. Bayet les accuse d'illogisme et de timidité. « Sont-ils les premiers inventeurs qui reculent effarés devant leur invention? » Retenons leurs leçons et tirons-en les conséquences qu'elles renferment. Le principe en vertu duquel on estime certains hommes irresponsables, entraîne l'irresponsabilité universelle. Tous, en effet, nous obéissons aux lois du déterminisme. Un acte qui ne dépendrait pas totalement de ses antécédents et du concours de circonstances dans lesquelles il se produit, deviendrait, par là même, un fait miraculeux. Faut-il pleurer sur le sort des méchants et leur accorder un peu de cette pitié qu'inspirent encore les orgueilleuses théories du libre arbitre? Nullement. « Il s'agit de comprendre que les criminels étant le produit de nos sociétés, nos sociétés n'ont pas le droit de punir leurs criminels[1]. » Du moins, la doctrine de la responsabilité ne trouvera-t-elle pas un dernier asile au fond de chaque conscience individuelle? N'est-il pas salutaire que chacun de nous éprouve, suivant la valeur de ses actions, la paix de la conscience ou le remords? Illusion suprême que la vérité nouvelle dissipera à son tour. Ne jugeons pas les autres; ne nous jugeons pas nous-mêmes. Inutile de nous octroyer des certificats de bonté; inutile de nous infliger le stigmate de la méchanceté. Qu'il s'agisse de nous, qu'il s'agisse d'autrui, « erreur et bonne action sont également déterminées[2] ».

*
* *

Le dernier livre de M. Albert Bayet constitue la réponse la plus directe que nous puissions offrir aux puritains de la morale laïque, qui accusent la morale chrétienne d'énerver

1. *Les Idées mortes*, p. 185.
2. *Ibid.*, p. 204.

dans les âmes le sens de la responsabilité. Avant d'accuser l'Église de méconnaître la grandeur et la portée de la responsabilité humaine, mettez-vous premièrement d'accord avec les autres représentants de la libre pensée, et dites-nous, en termes précis, si, oui ou non, l'homme est responsable. Comment aurions-nous la naïveté de commencer à nous défendre? Avons-nous à nous disculper? Quel est l'accusateur officiellement chargé de requérir contre nous? Quel est le juge compétent? Où siège le tribunal? Nous reproche-t-on d'adhérer à la doctrine de la responsabilité, ou, au contraire, d'en amoindrir la vertu? Quelle doctrine nous oppose-t-on? Suivant la formule employée lors du procès fameux de quatre officiers, l'accusation se cherche elle-même. Les libres penseurs ne peuvent nous dire, d'un commun accord, ce qu'enseigne la libre pensée sur la notion essentielle de responsabilité. Ou plutôt, l'entente se réalise, mais dans une négation.

Tandis que le « saint » M. Pécaut et l'éloquent M. Izoulet, tandis que MM. Payot et Séailles prêchent, en des termes d'une extrême sévérité, que l'homme est responsable; tandis que George Eliot, poète d'un puritanisme humanitaire, nous donne l'impression de l'irréparable; des interrupteurs qu'on ne peut évincer du congrès de la morale laïque, car leur nombre va toujours croissant, contestent, repoussent ou parodient l'austère doctrine de la responsabilité. Nous avons vu que les nombreuses et subtiles distinctions qu'y introduisent MM. Lévy-Bruhl et Albert Bayet, la désagrègent plus qu'ils ne la précisent. M. Bayet en proclamera bientôt la dissolution finale. Mais il ne faut pas oublier ses prédécesseurs. C'est Voltaire qui crie, d'une voix de fausset : « Pauvres marionnettes de l'éternel Demiourgos », ou bien encore : « Mon gros automate... apprends que plusieurs raisonneurs prétendent que, à proprement parler, il n'y a que le pouvoir inconnu du divin Demiourgos et ses lois inconnues qui opèrent tout en nous. » C'est Anatole France qui, pendant le prêche austère, raconte en sourdine à Teodor de Wyzewa les absurdes scrupules de son ami Jean et la bonne histoire du marchand arabe qui jetait en l'air des noyaux de dattes. C'est enfin, d'après M. Bayet, la conscience moderne — disons : la conscience laïque — qui se détache de la doctrine

traditionnelle. Aux moralistes qui prétendent que, seule, l'âme d'un libre penseur respecte et garde vivante la notion de responsabilité, nous opposons le témoignage motivé de ce libre penseur authentique qu'est M. Albert Bayet : la notion de responsabilité « n'est pas morte, mais elle meurt ».

Xavier MOISANT.

(*A suivre.*)

ORPHEUS

EN MARGE D'UNE HISTOIRE GÉNÉRALE DES RELIGIONS[1]

C'est en historien que je m'occupe des religions. J'y vois des produits infiniment curieux de l'imagination des hommes et de leur raison encore dans l'enfance ; c'est à ce titre qu'elles méritent notre attention...

Comme j'ai la prétention et l'espoir de trouver autant de lectrices que de lecteurs, je me suis imposé une certaine réserve, surtout dans l'exposé des anciennes religions orientales. J'affirme aux mamans qu'elles peuvent donner ce livre à leurs filles, pour peu que la lumière de l'histoire ne les effraie pas... Si la bienveillance du public répond à mes efforts, je ferai paraître quelque jour une édition plus complète — pour les mamans.

Je prie qu'on ne me soupçonne pas de badiner sur des choses sérieuses. Je sens profondément la responsabilité morale que j'assume en présentant pour la première fois un tableau d'ensemble des religions, considérées comme des phénomènes naturels et non autrement. Je le fais parce que les temps sont révolus et que, sur ce domaine comme sur tous les autres, la raison laïque doit revendiquer ses droits.

M. Salomon Reinach nous explique en ces termes le but et le caractère de son nouveau *manuel*. Il n'a pas cru pouvoir lui trouver « de meilleur patron qu'Orphée, ce fils d'Apollon et d'une Muse, poète, musicien, théologien, mystagogue et interprète autorisé des dieux », n'ayant, par-dessus tout, et « bien entendu, jamais existé ». Ce dernier trait le qualifie évidemment pour être le prince du domaine religieux, qui est, d'après M. Reinach, et par définition, celui de l'illusion.

Un éditeur intelligent nous présente *Orpheus* sous un mince volume, imprimé en caractères lisibles sur « papier à bible », et coquettement relié en mouton fauve.

1. Salomon Reinach, *Orpheus, Histoire générale des religions*, XXI-625 pages imprimées sur *Bible paper*. Paris, Alcide Picard, 1909. Prix net, 6 francs.

Il serait fastidieux, si cela même était possible, de suivre M. S. Reinach dans cette course à bride abattue à travers la forêt des siècles, des symboles et des dieux. La seule façon honnête de faire apprécier cet ouvrage serait de le refaire. Le temps (et encore autre chose) me manquant pour cela, je me contenterai, après quelques remarques sur le livre pris d'ensemble, d'insister sur trois points qui me paraissent plus importants, ou plus caractéristiques : l'*Introduction* sur l'*Origine des religions* ; le chapitre VII, sur *les Origines chrétiennes* ; le chapitre XII, *sur le Christianisme, de l'Encyclopédie à la condamnation du Modernisme.*

Orpheus compte six cent vingt-cinq pages, divisées en douze chapitres, que précède une *Introduction* sur *l'Origine des religions* : de ces douze chapitres, complétés chacun par une bibliographie critique, fort inégale et très discutable [1], les six derniers, les plus considérables, sont consacrés aux religions juive et chrétienne. Je ne chicanerais pas l'auteur sur la distribution de sa matière, si elle ne donnait occasion à des disproportions véritablement choquantes, et qu'il importe de relever. C'est ainsi que les religions réunies des Chinois, Japonais, Mongols, Finnois, et de tous les non-civilisés (ensemble, plus du tiers de l'humanité) occupent seize pages, — dix de moins que la seule religion des Celtes ! Moins de sept pages sont données au Buddha et au Buddhisme (j'adopte l'orthographe de M. Reinach) : le modernisme français en a autant, les Jésuites plus de deux fois plus ! Encore, comme s'il voulait aggraver son cas, adoptant des statistiques très fausses, fondées sur l'agrégation pure et simple, au Buddhisme, de tous les Chinois et de tous les Japonais, M. Reinach déclare-t-il que le Christianisme « compte moins de fidèles que le Buddhisme [2] », ce dernier ayant, « aujourd'hui, un demi-milliard de fidèles [3] ».

1. La bibliographie du dernier chapitre se clôt sur un article du *Matin*.
2. P. IX.
3. P. 86. D'après la cinquante-deuxième édition (1903) du manuel de statistique de Juraschek, le monde compterait, en chiffres ronds, 1 539 millions d'habitants. Là-dessus, 550 millions (plus du tiers) seraient chrétiens, et 120 millions buddhistes. M. Fournier de Flaix, d'après les *Actes du Congrès de l'histoire des Religions* (1901, p. 200 *sqq.*), compte 103 millions de bud-

Le ton de l'ouvrage, ferme et assaisonné d'un grain de détachement sceptique quand il s'agit des religions non chrétiennes, devient, en ce dernier cas, *voltairien*, au sens propre du mot. Tout en faisant ses réserves sur les vues et la personne de Voltaire, M. Reinach le loue en effet, le cite copieusement, et s'en inspire presque toujours. L'histoire du Christianisme, de Justinien à Charles-Quint (chap. x), est racontée — qui le croirait ? — d'après Voltaire. Il est, avec M. Lea (dont le livre sur l'Inquisition, traduit par M. Reinach, est allégué trois fois) le seul auteur cité. Il l'est, sauf erreur, vingt-trois fois dans ces courtes pages ! Sur les Croisades, Voltaire ; sur les fausses décrétales, Voltaire ; sur Grégoire VII et la lutte du Sacerdoce et de l'Empire, Voltaire ; sur le grand Schisme d'Occident, Voltaire ; sur l'institution de la fête du Saint-Sacrement, Voltaire encore — et quel Voltaire[1] !

Même quand il ne le cite pas, M. Salomon Reinach reste le disciple de Voltaire : il lui prend sa manière et son style. Et comme le maître est bon écrivain, l'élève gagne, incontestablement, à le fréquenter : ces résumés que charge un nombre prodigieux de faits, se lisent sans ennui, sinon sans tristesse. Le lecteur d'*Orpheus* sent passer sur lui, aux pages que n'alourdit pas la phraséologie de la *Ligue des droits de l'homme*, la condescendance souvent dédaigneuse, parfois indignée, du vieux rieur de Ferney.

Lorsqu'on examine l'attitude de l'Église envers les hérésies, on ne peut s'empêcher d'abord d'admirer. Toujours elle a su tenir le juste milieu entre le mysticisme et le rationalisme. Obligée, par son origine, d'imposer au monde un certain nombre de croyances indémontrables, elle ne permet ni qu'on en retranche, ni qu'on en ajoute ; le dogme est une province qu'elle administre seule et où les intrus sont traités en ennemis. Ce bon sens de l'Église ne fut, en somme, que l'entente de ses intérêts temporels. Mystiques et incroyants ont également la prétention de se passer d'elle, de ses images, de ses reliques, de sa

dhistes contre 555 millions de chrétiens ; Sir Monier Williams réduit le nombre des buddhistes à 100 millions. Voir A. Bertholet, *Buddhismus und Christentum*, p. 57 ; et surtout H. Krose, *Die wichtigsten Religionsbekenntnisse zur Zeit der Jahrhundertwende*, dans *Stimmen aus Maria Laach*, 1903, t. II, p. 204 *sqq*.

1. « Cependant, qui fut la cause de cet établissement ? Une religieuse de Liége, nommée Moncornillon, qui s'imaginait voir toutes les nuits un trou à la lune, etc. » (P. 423.)

magie; ce sont de mauvais contribuables. Or, l'Église est une grande administration fort chère; il lui faut beaucoup d'argent. Je défie qu'on trouve une seule opinion persécutée par l'Église du moyen âge dont l'adoption n'aurait eu pour conséquence une diminution de ses revenus [1].

Et encore :

Ce crime genevois [la mort de Servet] doit être jugé comme ceux de la Terreur; ce fut un fruit de l'éducation intolérante donnée par l'Église romaine à l'Europe [2].

Elizabeth, quoique très hostile au papisme, ne persécuta pas les catholiques en Angleterre. Si elle fit pendre deux jésuites, et décapiter Marie Stuart (1587), c'est à la politique qu'il faut attribuer ces cruautés [3].

Sent-on le comique de ces passages que je prends au hasard? Et le commentaire familier que donnait Voltaire dans ses lettres, de ses écrits de parti, ne monte-t-il pas, de lui-même, à la mémoire?

Mais il est temps de voir, sur quelques exemples, si ce livre qui, — nonosbtant l'extrême difficulté qu'éprouvent les juifs, de nos jours, en France, à « conquérir une situation quelconque [4] », — à cause du talent incontestable de son auteur, à cause du sujet même et du bruit qu'on ne manquera pas de faire autour de lui, sera demain dans toutes les mains, a des titres à se donner pour un manuel honnête et sûr des religions.

I

Dans une sorte de causerie, semée de bons mots [5], d'aveux [6],

1. P. 426, 427.
2. P. 466.
3. P. 468. Le livre de M. Reinach est dédié *à la mémoire de tous les martyrs*.
4. « Cette longue campagne [antisémite]... n'a pas été vaine; le préjugé a reparu dans toutes les classes de la société et il faut aujourd'hui à un juif, pour conquérir une situation quelconque, beaucoup plus de talents et d'efforts qu'à ses concitoyens d'autres confessions. » (P. 310.)
5. ...« Les vingt-cinq ou trente premières années de la troisième République, qui furent le « beau temps » du cléricalisme », p. 35, etc.
6. Ainsi, M. S. Reinach prend pour accordé, p. 30, le caractère chrétien de l'inscription d'Abercius, abandonnant ainsi la thèse soutenue par lui naguère dans *Revue critique*, et que j'ai combattue ici même. Cf. *Études*, vol. LXXI, p. 433 *sqq*.

voire de concessions[1], M. Reinach nous expose sa théorie de la religion. La voici :

Les anciennes définitions, dont on ferait un volume, et que l'étymologie du nom aident peu à préciser, ne valent pas grand'chose.

Le premier peut-être, en 1887, Marie-Jean Guyau a introduit dans la définition de la *religion* un élément essentiel à toutes les religions, le caractère social : « La religion, dit-il, est un *sociomorphisme universel*... Le sentiment religieux est le sentiment de la dépendance par rapport à des volontés que l'homme primitif place dans l'univers. »

Définition encore trop riche, à laquelle échappent, en conséquence, des objets que nous tenons communément pour religieux; trop généreuse aussi, puisqu'elle ne met pas en relief le caractère restrictif, limitatif, de toute religion.

Je propose, conclut M. Reinach, de définir la religion : *Un ensemble de scrupules qui font obstacle au libre exercice de nos facultés.*

Cette définition est grosse de conséquences, car elle élimine, du concept fondamental de la religion, Dieu, les êtres spirituels, l'infini, en un mot, tout ce qu'on a l'habitude de considérer comme l'objet propre du sentiment religieux.

Néanmoins, l'auteur espère pouvoir la justifier, à condition d'entendre par *scrupule* (terme « trop laïcisé »), un *tabou*, c'est-à-dire « une interdiction non motivée » et pourvue d'une sanction extra-légale. Le tabou est d'ailleurs « un héritage transmis à l'homme par l'animal ». « Le passage du tabou à l'interdiction motivée, raisonnée, raisonnable, c'est presque l'histoire des progrès de l'esprit humain. »

(On voit dès là, que, pour M. Reinach, l'humanité s'éloigne de la bestialité, et progresse, dans la mesure où elle se dégage de la religion. La religion est ainsi, dans l'homme, le vestige, et comme la tare, de l'animalité primitive. L'homme religieux est un animal non encore complètement évolué.)

Telle est la racine première de la religion. La seconde, également héritée des bêtes, est *l'animisme*.

1. P. 32. Sur le rôle des prêtres catholiques qui « ont le devoir, en confession, de rassurer leurs fidèles contre des scrupules vains, héritages de *tabous* préhistoriques » ; etc.

Les amis des chiens sont unanimes là-dessus; le *Riquet* de M. Bergeret est animiste. Mais les animaux ne nous font pas de confidences; leur psychologie nous est mal connue. Il n'en est pas de même des enfants et des sauvages. Or, nous pouvons affirmer que l'enfant et le sauvage sont animistes, c'est-à-dire qu'ils projettent au dehors la volonté qui s'exerce en eux, qu'ils peuplent le monde... d'une vie et de sentiments semblables aux leurs[1].

Donc, « l'animisme d'une part, les *tabous* de l'autre, tels sont les facteurs essentiels des religions ». Imagination ici, et là, imagination : aucune réalité là-dessous, mais aussi aucune rouerie; ainsi M. Salomon Reinach évite, pense-t-il, élégamment, le double écueil des explications longtemps reçues. La religion n'est pour lui ni une *révélation*, ni une *imposture*.

Historiquement, à ces racines maîtresses de toute religion, il faut ajouter le totémisme, sur lequel l'auteur s'étend avec un reste de prédilection[2], et qu'il définit, vaille que vaille, « une sorte de culte rendu aux animaux et aux végétaux, considérés comme alliés et apparentés à l'homme ». (Exemple actuel : les ours de Berne.) Ajoutons enfin la magie, sorte de « stratégie de l'animisme », essai de captation artificieuse, par l'homme et à son profit, de forces redoutables et inconnues.

Ainsi reconnue dans ses éléments principaux, la religion perd évidemment du terrain à mesure que l'esprit de l'homme s'éclaire et s'émancipe. Les tabous se laïcisent, prennent un caractère raisonnable de prescription, ou d'interdiction légale; l'animisme devient le domaine de la poésie, la magie recule devant la science. Jusqu'où l'émancipation poussera-t-elle ses avantages? Jusques à quand subsisteront, dans l'humanité, des survivances, des religions? — L'on ne sait; mais raconter les religions, c'est encore un moyen de libérer l'esprit humain.

Cet exposé, qui renferme en quintessence la philosophie religieuse de M. Reinach, n'est guère, on le voit, qu'une édition appuyée, aggravée, et (ce qui en change profondément

1. P. 8.
2. L'on n'a pas oublié les articles de M. F. Bouvier sur le congrès d'Oxford, parus ici même, en novembre-décembre 1908.

le caractère) érigée en thèse, de la théorie d'Auguste Comte sur le « premier état », — celui qu'il appelle *théologique*, et définit par la fiction[1]. Il n'en vaut pas mieux pour cela.

Dans un livre célèbre[2], et se plaçant au point de vue évolutionniste qu'adopte M. Reinach, Edward Caird a mis à nu le vice de tout procédé qui prétend définir une notion riche et complexe (celle, par exemple, de religion) en partant d'éléments embryonnaires, réputés premiers. Ces éléments, on les obtient par l'élimination de tout ce qui n'apparaît pas dans les formes les plus infimes, actuellement observables (enfants, sauvages) ou restituées hypothétiquement (primitifs, animaux) de cette notion. Agir ainsi, déclare le regretté philosophe Écossais, c'est exposer aux pires mécomptes.

Car, d'abord, vous méconnaissez l'idée même d'évolution. Supposez, en effet, que la forme la plus nue, la plus pauvre, la plus enveloppée, d'une notion, peut vous renseigner sur l'essence réelle, sur la nature véritable de celle-ci, — cherchez, par exemple, l'essence de la religion dans le fait, arbitrairement choisi (car où s'arrêter dans cette voie?) où vous croyez reconnaître la *première* manifestation d'un sentiment religieux, — et vous ramenez tout le processus évolutif à un déroulement mécanique ! Vous revenez à la conception enfantine d'après laquelle il y a, entre les phases d'un même développement, non seulement continuité, mais identité matérielle; comme si l'homme futur était préformé dans tous ses traits, et caché à l'état d'*homunculus*, de raccourci, de miniature d'homme, dans le germe humain ! Tandis qu'au rebours, c'est l'étude de l'être parfait, évolué, adulte, qui permet seule de conclure à la présence, dans le germe, de virtualités inaperçues, et encore imperceptibles.

Aussi bien, l'application faite par M. S. Reinach de la

1. Voir, par exemple, L. Lévy-Brühl, *la Philosophie d'Auguste Comte*, 1900, p. 41 *sqq*.

2. *The Evolution of Religion*, vol. I, lect. II. Glasgow, 1893. Voir, dans le même sens, Léon Marillier, *Religion*, dans la *Grande Encyclopédie*, t. XXVIII, 344, 1. « Si c'est aux formes rudimentaires que nous voulons emprunter le schème, si j'ose le dire, des phénomènes religieux, nous exclurons nécessairement... les conceptions même qui constituent l'essence de la pensée religieuse chez les peuples civilisés. »

méthode dénoncée par Caird, suffit à la condamner. Non seulement elle l'amène à éliminer (il l'avoue), de la notion de religion, ce que toute l'humanité y a toujours placé : Dieu, les êtres spirituels, l'infini ; mais elle l'accule à une définition si vague, si peu compréhensive, si peu spécifique, qu'elle vaut aussi bien d'un gouvernement, d'une police quelconque. Toute règle, toute discipline imposée par voie d'autorité — depuis la grammaire jusqu'au bon ton — devient ainsi une religion, étant incontestablement « *un ensemble de scrupules* [d'interdictions] *qui font obstacle au libre exercice de nos facultés* ». A force d'étendre le concept, de l'élargir, de l'appauvrir, l'on arrive à un cadre vide, à une idole, presque à un mot.

De plus, cette méthode induit naturellement à sacrifier les réalités ultérieures aux essais tâtonnants du début, à immoler l'être qui est (et que nous connaissons) à ce que nous croyons connaître, ou deviner, de l'être qui se cherche, ou qui se fait. De ce que les sauvages et les enfants sont animistes, prêtent gratuitement une volonté semblable à celle qu'ils sentent en eux, aux objets qui les entourent ; de ce que les bêtes, peut-être, le sont, — et donc, conclut M. Reinach, les premiers hommes ! — s'ensuit-il que toute conception du suprasensible soit irréelle ? S'ensuit-il que tout spiritualisme soit encore un animisme? S'ensuit-il que l'instinct profond de l'homme, qui se traduit d'abord en ces formes imparfaites, et partiellement illusoires, mène, *dans toutes ses démarches et dans tous ses états*, à l'illusion et au néant? Autant vaudrait dire que la science n'est, et ne sera jamais, qu'une collection de fantaisies, parce que les premiers essais de classification se sont opérés en partant de caractères tout extérieurs, et de faits mal observés !

De quel droit, enfin, M. Reinach définit-il la religion par l'absence de contrôle raisonnable sur des craintes enfantines, et une imagination sans frein? Il ne peut invoquer, pour soutenir cette prétention, ni l'expérience, ni la raison. L'expérience, en effet, ne montre pas qu'un homme, ou un ensemble d'hommes, est d'autant moins religieux qu'il est plus raisonnable. Le contraire est si palpable que l'auteur d'*Orpheus* prend soin, à mainte reprise, de dégager sa cause

de celle du commun des libres penseurs. Mais attribuer la religion qu'ont professée et pratiquée les plus beaux génies de l'humanité à une tare, à un vestige d'animalité, à un arrêt, sur un point capital, de leur développement intellectuel, c'est proprement une dérision. Pour asservis qu'ils soient restés aux *tabous* puérils, et « aux illusions de l'animisme ancestral », Pascal, Newman, Pasteur, font assez bonne figure auprès des apôtres émancipés de la pensée libre.

Mais la thèse de M. Reinach est encore plus désespérée sur le terrain de la raison. Croit-il, pour avoir mentionné en une ligne, « le mystère et l'inconnaissable », en être quitte avec la conception religieuse du monde et de l'humanité? Pense-t-il que la curiosité nécessaire (Providentielle, à notre avis) sans laquelle notre race s'abîmerait dans le positivisme le plus dégradant, disparaîtra, ou s'affaiblira, avec le temps et les progrès de la science?

Le rôle de la religion, celui qu'elle a toujours rempli, celui qu'elle est faite pour remplir, c'est de nous mettre en rapport avec la Réalité *ultime* que l'homme est amené nécessairement à concevoir, et de laquelle, dans ce qu'il est et ce qu'il fait, il se sent justement dépendant. Cette réalité, vous pouvez essayer de la définir, vous ne pouvez (en vous entendant vous-même) la nier. Vous pouvez tenter d'écrire l'histoire — une histoire infiniment fragmentaire — des faits dans lesquels les hommes ont vu, ou cru voir, une manifestation de cette Force suprême. Vous pouvez colliger et classer les notions, pures ou grossières, dont les hommes, aux diverses époques, se sont servi pour représenter ce Premier Être; dresser un catalogue, bien incomplet, des rites et des actions par lesquels ils ont essayé de le servir. Vous pouvez restituer, avec une grande part d'arbitraire, les démarches par lesquels cette idée de Dieu — le Père, l'Auteur, le Juge, le Divin, le Mystère, le Tout, le Premier et le Dernier — s'est élaborée, maintenue, transmise, ou corrompue. Vous pouvez dire, sans immédiate contradiction : l'objet de cette notion est inconnaissable; vous pouvez, renonçant à le concevoir, en chercher dans l'Humanité une sorte de succédané, ou l'identifier à tout ce qui est. Vous pouvez dire tout cela, et nous discuterons! Mais vous ne pouvez dire : « Cet objet

est irréel, est imaginaire. *Il n'y a pas de Premier et de Dernier.* » Or, tant que vous n'aurez pas dit cela, en le croyant, et en le faisant croire, la religion aura sa fonction à remplir. Elle est la réponse, divinement préparée (nous le croyons), incessamment réclamée (toute l'histoire en témoigne), du désir inévitable qui nous travaille d'expliquer, d'orienter et d'ordonner notre vie d'hommes dans la lumière. Loin d'être un vestige d'animalité, elle est en nous l'écho indistinct, tant qu'il n'est pas guidé d'en haut, mais reconnaissable, de l'Amour infini qui nous appelle.

II

Passons sur la description des religions non chrétiennes ; en notant toutefois qu'elles sont présentées par M. Reinach, avec l'évidente préoccupation, et comme la hantise, de la religion chrétienne. Aucune occasion n'est négligée pour ravaler, ou charger celle-ci :

Un animal divin sacrifié ne meurt jamais complètement, car, après quelques jours de deuil, on lui trouve toujours un successeur, animal de même espèce, qui restera sacré et intangible pendant une année. Ainsi s'explique la résurrection de tant de dieux et de héros, le fait qu'on montre leur tombeau, qu'on les honore d'un culte... Quand on rapproche ces faits de ce qui se passe en Europe entre le Vendredi saint et le dimanche de Pâques, on comprend que la notion d'un dieu mort et ressuscité ait d'autant plus facilement trouvé créance qu'elle était très répandue dans les couches inférieures de la société. On comprend aussi l'idée de la manducation du dieu, de l'union mystique des fidèles au dieu par la communion, *toutes choses qui, dans le christianisme de nos jours, ne sont que des survivances épurées des plus anciens rites totémiques*[1].

Nous voyons Jésus aux prises avec les marchands du temple de Jérusalem, saint Paul poursuivi par ceux qui vendaient des objets de piété à Éphèse..., enfin Zola, de nos jours, objet de la haine implacable des moines pour avoir parlé sans respect du commerce de Lourdes[2].

Toute l'interprétation traditionnelle du récit de la chute dans la *Genèse* repose sur des erreurs tendancieuses, entretenues à dessein pour donner une couleur philosophique à un conte puéril, dont un élève des rabbins, saint Paul, a fait le fondement dogmatique du christianisme[3].

« Je pourrais, dit M. Reinach (à propos du mythe de Pro-

1. P. 126. C'est moi qui souligne. — 2. P. 134. — 3. P. 263, 264.

méthée et de l'aigle « crucifié ») multiplier ces exemples ; ceux que j'ai cités suffisent à indiquer la méthode qui s'applique, dans bien des cas, avec une surprenante facilité[1]. »

Surprenante en effet ! si l'on admet surtout que les ressemblances les plus superficielles doivent être sollicitées, et les dissemblances de lettre et d'esprit, même les plus profondes, même les plus fondées en histoire, négligées...

Je reconnais d'ailleurs volontiers que, là où l'animosité de l'auteur contre le christianisme ne trouve pas à se manifester, ces chapitres sur les religions antiques, écrits sobrement, chargés de faits, exempts de fausse littérature comme de sécheresse, sont remarquables. M. S. Reinach est là sur un terrain qu'il a longtemps exploré, et que, en dépit de ses outrances totémiques, il exploite avec beaucoup d'habileté.

Je ne puis en dire autant du chapitre sur les *Origines chrétiennes*, où l'influence prépondérante de M. Loisy dissimule un fonds de scepticisme encore plus radical (et beaucoup moins informé) que celui du nouveau professeur au Collège de France.

Tout ce qui peut discréditer, disqualifier, rabaisser la valeur ou la portée des textes et des faits évangéliques est soigneusement relevé, sérié, groupé ; et je doute qu'on puisse trouver ailleurs, en aussi peu de pages, autant de raisons présumées de ne pas croire.

Sur les sources. Il n'y a pas lieu d'abord de s'attacher à la collection des écrits du Nouveau Testament. « La première idée d'un *canon* remonte à 150. C'est Marcion, réputé hérétique, qui forma alors la première collection de ce genre... Jusque-là, toutes les citations de l' « Écriture », dans les œuvres des *Pères apostoliques*... se rapportent exclusivement à l'Ancien Testament[2]. »

1. P. 126.

2. M. Rudolf Knopf, *Das nachapostolische Zeitalter*, p. 233, Tubingue, 1905, fait remarquer que « à partir des premiers *decennia* du deuxième siècle le canon des quatre évangiles peut avoir été en usage dans les églises d'Asie », et que les paroles du Seigneur étaient dès lors considérées comme Écriture. Dans la *I^a Clementis* — donc avant la fin du premier siècle — l'auteur renvoie les Corinthiens à la première épître de saint Paul adressée à leur église, et déclare « en vérité » que l'Apôtre leur a donné des ordres « en esprit » (inspirés), n. 47.

Quant aux Évangiles en particulier, l'on y a vu longtemps des écrits représentants une tradition apostolique, immédiate ou médiate. Mais « la tradition de l'Église n'est plus soutenable. Aucun Évangile n'est l'œuvre d'un témoin oculaire ; il suffit de les lire pour s'en convaincre[1]. » Et, pour étayer un peu ce jugement sommaire, M. Reinach se débarrasse, avec l'aide de M. Loisy, des « quelques versets qui pourraient faire croire le contraire ». Seulement — et dans la suite sa tactique ne variera plus — il tient pour certain et donne comme tel, ce qui est présenté par M. Loisy comme une hypothèse possible, ou plausible.

Dans le récit de l'arrestation de Jésus donné par Marc (xiv, 51-52), il est question de la fuite des disciples et d'un jeune homme qui suivait Jésus, ayant le corps couvert seulement d'un drap : « Et quelques jeunes gens l'ayant pris, il leur laissa le drap et s'enfuit nu de leurs mains. » On a cru longtemps que ce jeune homme était Marc lui-même et l'on a comparé ce passage à une signature d'artiste cachée dans le coin d'un tableau. Cela donnerait au récit de Marc une autorité immense, telle qu'aucun texte évangélique n'en possède. Mais la source de cet épisode est une prophétie d'Amos (ii, 16) : « Au jour de la colère du Seigneur, *le plus courageux entre les braves s'enfuira tout nu.* » Voilà donc un détail, en apparence caractéristique, parce qu'il semble insignifiant, qui a été inséré dans le récit pour marquer, d'une façon puérile, l'accomplissement d'une prophétie... Quelle confiance avoir en des textes qui ont subi de telles altérations ?

Orpheus, p. 319.

Marc, xiv, 51. « Cependant, un jeune homme le suivait, n'ayant qu'un drap sur le corps, et ils le saisirent. Mais celui-ci, lâchant le drap, s'enfuit nu. » Marc, à la fin de son récit, rapporte un incident si peu important par lui-même qu'on a pu y voir un souvenir personnel, et qui est, d'autre part, si mal lié au contexte, si singulier de tournure, si vague en dépit de son apparente précision, que l'on peut se demander s'il représente véritablement une donnée d'histoire... S'il s'agissait d'un souvenir de Pierre, le jeune homme ne serait-il pas connu, et l'histoire n'aurait-elle pas une forme plus précise ? A l'hypothèse d'une donnée quelconque, ramassée au hasard dans la tradition de l'Évangile, on aurait peut-être le droit de préférer celle d'un trait conçu par imitation de prophétie ; et justement, il y a un texte d'Amos qui, à propos de fuite, parle d'un homme nu. L'interprétation messianique de ce passage pouvait suggérer ce que Marc raconte.

A. Loisy, *les Évangiles synoptiques*, t. II, p. 589, 591.

1. P. 318.

Il n'y a pas, bien entendu, un seul mot dans le texte de saint Marc qui suggère une allusion quelconque à une prophétie réalisée. Le passage d'Amos a, dans la version des Septante, habituellement suivie par saint Marc, une teneur très différente ; dans l'hébreu même, c'est un trait qui fait corps avec un tableau de déroute, lequel — sauf la coïncidence matérielle de la nudité dans la fuite, n'a rien de commun avec la scène brièvement décrite par l'évangéliste :

Le plus agile n'échappera pas par la fuite,
La force manquera au plus fort,
Le plus brave ne sauvera pas sa vie,
L'archer ne restera pas en place,
Le coureur n'échappera pas ;
Le cavalier sur son cheval ne sauvera pas sa vie,
Le plus courageux d'entre les guerriers
S'enfuira tout nu dans ce jour-là !
L'Éternel l'a dit[1].

Mais l'exemple est topique de la façon dont M. Loisy insinue — et sur quelles raisons ! — dont M. Reinach affirme — et avec quelle sérénité !

Qu'on ne lui allègue pas l'antiquité chrétienne ! Son témoignage est irrecevable. « Pourquoi seulement *quatre* Évangiles canoniques ? « Parce que, dit saint Irénée (vers 170), il y « a quatre points cardinaux. » La réponse n'est pas sérieuse[2]. » — Ce qui n'est pas sérieux (bien qu'authentiquement voltairien), c'est de laisser ignorer ici que saint Irénée part *d'un fait*, et que c'est après avoir établi *sur preuves de fait* (réception dans toutes les églises, usage constant des hérétiques eux-mêmes) le caractère apostolique de nos quatre évangiles, qu'il ajoute une *raison de convenance*, qui vaut d'ailleurs ce qu'elle vaut, touchant leur nombre[3] (εἰκότως τέσσαρας ἔχειν αὐτὴν [l'Église] στύλους, etc.) C'est encore d'oublier que Tatien, à la même époque, admettait dans sa *Concorde évangélique* nos quatre évangiles, et eux seuls. Était-il hypnotisé, lui aussi, par le nombre des points cardinaux ?

1. *Amos*, II, 16. J'adopte exprès la traduction d'Ed. Reuss, recommandée par M. Reinach.
2. P. 120.
3. *Adv. Haer.*, III, 11. Cf. le commentaire de M. Loisy lui-même, *les Évangiles synoptiques*, t. I, p. 47, 48.

Suit, dans *Orpheus*, un bref exposé de la question synoptique, où l'on argumente ainsi : « Si tout ce qu'il y a d'important dans Matthieu et dans Marc se trouvait dans Luc, on croirait qu'il a visé [dans son *Prologue*] ces deux Évangiles ; mais, bien au contraire, des faits essentiels, comme le Massacre des Innocents, la Fuite en Égypte, se trouvent dans Matthieu seul, et beaucoup d'autres seulement dans Marc, dont un huitième à peu près lui appartient en propre. Donc, Luc n'a connu ni *notre* Matthieu, ni *notre* Marc[1]. » M. Reinach se sépare ici, à son dam, de M. Loisy, qui nous dit : « Si on le compare [le troisième Évangile] à Marc et à Matthieu, on ne peut guère s'empêcher d'admettre qu'il dépend du premier, et de la source où le second a puisé les discours du Seigneur[2] » [ce qui, au point de vue de la valeur des sources, équivaut à dire qu'il a connu, pour la partie la plus importante, *notre* Matthieu]. Mais, sans insister sur le canon absolument arbitraire d'après lequel saint Luc aurait été tenu de transcrire tous les faits trouvés dans ses sources, je demanderai à M. Reinach de nous indiquer « beaucoup » de « faits essentiels » qui se trouveraient *seulement dans Marc*. Swete, dans son excellent commentaire, divise notre second Évangile en cent six sections : là-dessus, quatre-vingt-treize lui sont communes avec le premier, quatre-vingt-une avec le troisième, et seulement cinq (contenant deux brefs récits de miracle, et une parabole de cinq lignes) lui sont propres[3].

M. Salomon Reinach, dans toute cette partie de son ouvrage, traite d'ailleurs les Évangiles en pays conquis. Pour lui, les textes de Papias « prouvent d'abord que *le* Marc, visé par l'*ancien* qui renseigna Papias, n'est pas *notre* Marc, puisque cet Évangile ne manque pas d'ordre, mais seulement une des sources [?] de *notre* Marc ». Argument simple, mais trop simple. Cet *ordre* qui aurait manqué dans l'Évangile de Marc, d'après quelle norme l'*ancien* l'appréciait-il? M. A. Jülicher

1. P. 323.

2. *Les Évangiles synoptiques*, t. I, p. 144 *sqq*. Dans le même sens, plus nettement encore, A. Harnack, *Lukas der Arzt*, 1906, *Sprüche und Reden Jesu*, 1907.

3. *The Gospel according to S. Mark*², London, 1902. Ed. Reuss divise la matière synoptique en 124 péricopes. Saint Matthieu en a 78 (dont 17 propres), saint Luc 93 (dont 38 propres), saint Marc 67 (dont 2 seulement propres).

déclare que nous n'en savons rien[1]. Si l'on en juge par la courte notice parallèle concernant l'Évangile de saint Matthieu et surtout par le contexte de celle de Marc (οὐχ ὥσπερ σύνταξιν τῶν κυριακῶν ποιούμενος λόγων), il s'agirait d'une *composition ordonnée* des discours du Seigneur, présente dans le premier Évangile, manifestement absente du second, de *notre* Marc.

Quant à la valeur historique des Évangiles, elle est, d'après M. Reinach, sinon absolument nulle, du moins extrêmement faible.

Ils reflètent un travail légendaire et explicatif qui, pendant quarante ans au moins, s'était fait au sein des communautés.

... Même la légende de Jésus, telle que l'enseigne l'Église, n'est pas appuyée dans toutes ses parties par les textes qu'elle allègue... La naissance miraculeuse n'est pas dans Marc ; elle paraît volontairement ignorée de Jean... Les Évangiles parlent, avec une grande simplicité, des frères et sœurs de Jésus... l'idée que ces frères et ces sœurs étaient des cousins... est une subtilité de théologiens...

Jésus n'a pas désigné Pierre comme le chef de son Église... Le passage de Matthieu (xvi, 18) : « Tu es Pierre, etc. », est une évidente interpolation...

Jésus n'enseigne aucun dogme, ni rien qui ressemble aux sacrements de l'Église. L'idée de la rédemption ne paraît que dans des passages interpolés, sous l'influence de la prédication de saint Paul.

Les miracles que la tradition évangélique attribue à Jésus sont des exorcismes (expulsions de démons) ou des allégories (la multiplication des pains...)[2].

Le miracle de la résurrection de Jésus est raconté, par les Synoptiques, avec des variantes inconciliables. La découverte du tombeau vide est d'autant moins digne de foi que Jésus, s'il a été livré au supplice, a dû être jeté par les soldats romains dans la fosse commune[3].

Toutes ces charges, soutenues tant bien que mal de quelques raisons, secondées par les citations et l'autorité, six fois alléguée, de M. Loisy, mènent M. Reinach à cette conclusion :

1. *Realencyklopaedie für Prot. Theologie*³, XII, p. 291, l. 35.

2. P. 331. Voilà une de ces assertions, matériellement et lourdement inexactes (Cf. aussi p. 325 : « *Aucun* discours n'est reproduit dans Luc », etc.) qui manifestent l'impatience et la hâte de M. Reinach à finir sa besogne. Il nous parlera plus loin (p. 382) d'un « troisième Dieu créé par l'évolution du *Logos* de Platon (*sic*) à travers Philon, le quatrième Évangile et la théologie sophistique des Alexandrins ». Ainsi le *Logos* est devenu, pour M. Reinach, le Saint-Esprit !

3. P. 328-331.

« Le Jésus historique est proprement insaisissable, ce qui ne veut pas dire qu'il n'ait pas existé, mais simplement que nous ne pouvons rien affirmer à son sujet, faute de témoignages remontant sans conteste à ceux qui l'ont vu et entendu[1]. »

Là-dessus, l'auteur a un scrupule; il craint d'avoir trop accordé. Jésus a-t-il vraiment existé? — Nouvel examen des textes : textes non évangéliques, textes des évangiles, le tout manipulé comme M. Reinach sait le faire.

En somme, moins d'un siècle après l'ère chrétienne, que l'on place conventionnellement quatre ans après la naissance de Jésus, personne ne savait au juste ni quand il était né, ni quand il avait enseigné, ni quand il était mort.

Savait-on du moins comment Jésus était mort? Les récits du jugement et de la passion de Jésus dans les Évangiles inspirent d'abord confiance par leur précision; mais cette impression ne résiste pas à l'examen... Le Pilate des Évangiles qui se laisse conduire par la foule, lui donne le choix entre deux condamnés, Barabas et Jésus, se lave les mains du sang qu'il va faire verser, etc., est un personnage romanesque qui n'a rien du vrai Pilate, du gouverneur « à la russe » que Josèphe nous a fait connaître avec précision. En second lieu, la date de la mort de Jésus, veille de Pâque ou jour de Pâque, est inadmissible; cette fixation avait pour but évident de rappeler le sacrifice expiatoire de l'agneau pascal. Enfin et surtout, les circonstances de la Passion ressemblent, d'une manière tout à fait suspecte, à des rites usités fort antérieurement dans certaines fêtes. A celle dite des *Sacaea*, en Babylonie et en Perse, on premenait en triomphe un condamné habillé en roi; à la fin de la fête, il était dépouillé de ses beaux vêtements, flagellé, pendu et crucifié. Nous savons par Philon que la populace d'Alexandrie qualifiait de *Karabas* un de ces rois improvisés, qu'on accablait d'honneurs dérisoires pour le maltraiter ensuite. Mais *Karabas* n'a de sens ni en araméen, ni en grec : il faut restituer [*sic*] *Barabas* qui signifie, en araméen, « le fils du père »... Il résulte de ces rapprochements que Jésus aurait été mis à mort, non *de préférence* à Barabas, mais *en qualité* de Barabas. Les Évangélistes... ont converti en mythe ce qui devait être un rite[2].

Légendes, mythes, rapprochements forcés ou problématiques, historiettes érigées en institutions pour les besoins de la cause[3]. Dans ce halo, dans cette brume, tout se fond,

1. P. 332.
2. P. 337, 338.
3. « On a relevé aussi dans Philon l'histoire singulière du fou Carabas, que la populace d'Alexandrie s'était amusée à traiter en roi, pour se moquer du jeune Agrippa, devenu roi de Judée par la grâce de Caligula, et l'on s'est

tout disparaît. Il est vrai que saint Paul a parlé de Jésus-Christ : heureusement ! « si ces épîtres n'existaient pas, ou si elles n'étaient pas de Paul, ce qui a été affirmé, mais non démontré [M. Reinach est bon prince !], il n'y aurait aucun paradoxe à révoquer en doute la réalité historique de Jésus[1]. »

Finalement « que reste-t-il... de toute l'histoire évangélique, depuis l'étable de Bethléem jusqu'au Golgotha ? »

Il faut le dire hautement, pour l'honneur de la méthode critique. C'est en faussant des règles, c'est en refondant arbitrairement ses canons, c'est en substituant à ses honnêtes réactifs un acide corrosif auquel nul texte ancien ne résisterait, que M. Reinach arrive à ce vertige de négations et de doutes. Ne parlons même pas des inexactitudes, des à peu près, des affirmations tranchantes[2], des évidentes pétitions de principe. Pour l'auteur d'*Orpheus*, les évangélistes ont

demandé si Carabas ne serait pas le nom même de Barabbas, etc. » A. Loisy, *les Évangiles synoptiques*, t. II, p. 653. Sur les *Sacaea*, l'on a relevé, au moins depuis le milieu du dix-huitième siècle (voir H. Vollmer, dans la *Zeitschrift für NT. Wissenschaft*, 1905, p. 195), la ressemblance, d'ailleurs lointaine, qui existe entre certains épisodes de la Passion, et la description que Dion Chrysostome met dans la bouche de Diogène sur cette coutume des Perses. Ceux-ci prenaient un condamné à mort, le revêtaient des habits royaux, et, durant quelques jours, on le traitait en roi, mettant à sa dispositions la nourriture, la boisson et les plaisirs du prince. Après ces jours de pleine licence, on le dépouillait, on le fouettait et on le tuait. Loin de rendre suspect le récit évangélique, cette description en confirmerait plutôt la vraisemblance. Les Sacées ont d'ailleurs revêtu, au cours des temps, des formes très diverses, où la mort du « roi » de la fête ne figure pas toujours. Cf. J.-M. Lagrange, *Études sur les religions sémitiques*[2], p. 287 *sqq*. 1905.

1. P. 339.

2. « Il est certain que le fond de Marc ne peut remonter à Pierre, témoin oculaire, car ce qui concerne Pierre dans Marc est tout à fait vague. » [Là contre, voir, entre autres, C.-F. Burkitt, *The Gospel History and its Transmission*, lect. III, Édinburgh, 1906.] « Jésus s'appelle Fils de l'Homme, ce qui, en hébreu, est synonyme d'homme, et fils de Dieu, ce qui signifie inspiré de Dieu. » Et voilà ! Mais M. Reinach pense-t-il que Jésus parlait hébreu ? ou que des expressions si simples, la première surtout, aient pu soulever une telle indignation contre celui qui se les appliquait ? « Même dans l'état remanié de nos textes, on peut s'assurer que la résurrection de Jésus, si elle fut admise par les premières communautés chrétiennes et par saint Paul, leur était connue à titre de croyance pieuse et non de fait historique. » Sur la réalité de ce modernisme attribué à Saint Paul, on peut relire *I Cor.*, xv, 1 *sqq*. ; etc.

toujours dû rapporter tout ce qu'ils trouvaient dans leurs sources, écrites ou orales : s'ils n'ont rien dit d'un épisode ou d'une parole, c'est qu'ils ne les connaissaient pas ; s'ils n'ont pas énoncé une doctrine, c'est qu'ils ne l'admettaient pas. De plus, toute différence entre deux récits les disqualifie l'un et l'autre, et jette un doute fondé sur la substance même des faits. Et, comme il sait assurément ce que Jésus-Christ n'a pu dire ou faire, M. Reinach est encore capable de *réaliser* la psychologie de Pilate au point de décider que tout atermoiement est incompatible avec le caractère de ce gouverneur « à la russe » ! Ces procédés, renforcés par l'emploi de la méthode d'autorité [voir, par exemple, comment une citation de Loisy suffit à authentiquer les propos les plus contestables, p. 330, 331], simplifient évidemment la tâche de M. Reinach.

De la vie, et des doctrines connues des églises apostoliques; du contexte archéologique, historique, géographique de nos évangiles ; de la présomption créée en leur faveur par la simplicité du ton, par le genre littéraire, et ce caractère de sincérité qu'Origène y signalait déjà ; de la convergence non cherchée, d'autant plus frappante, de tant de détails divers et malaisés à concilier, enfin de tout ce qui recommande nos livres comme documents historiques, M. Salomon Reinach n'a cure. A le lire, on croirait que rien n'était plus simple, pour des chrétiens de la troisième génération — incapables d'ailleurs [on le suppose toujours comme allant de soi !] de tout discernement, et malléables à toutes les suggestions apparemment favorables à leur foi — que de restituer, sur de vagues légendes, le tableau du monde palestinien d'avant 70, et que de tracer l'image de Jésus qui ressort des Synoptiques.

Ce n'est pas l'avis d'un homme dont, nonobstant tout ce qui nous sépare — les lecteurs des *Études* le savent assez, — je n'hésite pas à transcrire le témoignage, parce qu'il prend soin, au lieu d'abuser du crédit que lui ont acquis ses grands travaux sur les origines chrétiennes, de motiver son avis, et de donner ses raisons.

Il y a soixante ans, dit M. Harnack, D. F. Strauss croyait avoir enlevé presque toute leur valeur historique aux trois premiers Évangiles

eux-mêmes. Le labeur historique et critique de deux générations a réussi à la leur rendre dans une large mesure. Les Évangiles ne sont pas des « écrits de parti » [tendencieux]; d'autre part, on n'y sent pas encore la domination décisive de l'esprit grec. Ils appartiennent encore, pour l'essentiel de leur contenu, à l'époque primitive, judaïque, du christianisme, à cette courte époque que nous pourrions appeler l'époque paléontologique... Le caractère absolument unique des Évangiles est aujourd'hui universellement reconnu par la critique. Avant tout, leur façon de raconter les distingue de toute la littérature postérieure. Quelques dizaines d'années plus tard on ne pouvait déjà plus reproduire dans sa pureté cette forme d'exposition si simple, et si suggestive... A peine entré dans le vaste champ du monde gréco-romain, l'Évangile [la prédication chrétienne] s'appropriait les formes littéraires des Grecs, et le style des Évangiles apparaissait comme une chose étrangère mais sublime. La langue grecque n'est d'ailleurs que jetée en quelque sorte sur ces écrits comme un voile transparent, au travers duquel on retrouve sans peine la forme hébraïque ou araméenne de la pensée. Que nous soyons là — pour l'essentiel — en présence d'une tradition primitive, c'est incontestable[1].

Et après de longs développements :

Nos documents sont riches, dis-je, parce qu'ils nous éclaircissent sur trois points importants : 1° *ils nous donnent une image parfaitement claire de la prédication de Jésus, aussi bien dans ses traits principaux que dans ses applications particulières*; 2° *ils rapportent l'issue de sa vie, dans la consécration à son ministère*; 3° *ils nous dépeignent l'impression qu'il a produite sur ses disciples, et que ceux-ci ont perpétuée.*

Mais laissons-là les documents. A qui fera croire M. Reinach que l'image du Christ, telle qu'elle ressort des Évangiles, est le fait d'une sorte de création spontanée, éclose de données légendaires, maladroitement retravaillées? Qu'on veuille bien *réaliser* sa thèse : puisque nous pouvons à peine savoir si Jésus a existé, il reste d'attribuer à un mouvement apocalyptique, amorphe au début, canalisé et doublé d'une doctrine propre par saint Paul, l'œuvre entière du christianisme primitif, — et d'abord ce qu'il nous a dit de son fondateur.

Or l'effigie qui ressort de la lecture des Évangiles synoptiques (pour nous borner à ceux-là) n'est pas une de ces

1. Ad. Harnack, *l'Essence du christianisme*[2], p. 33 *sqq.* 1907.

figures indéterminées, dont le charme consiste à se plier aux rêves de chacun. La personne du Christ, ses paroles, son accent, ses exemples, tout cela forme un ensemble, non seulement cohérent, mais résistant, mais original, et marqué d'une empreinte de beauté morale qui force l'admiration de tout ce qui porte un cœur d'homme.

Si l'on sent partout, reconnaît M. Loisy lui-même, dans ses discours, dans ses actes, dans ses douleurs, je ne sais quoi de divin qui l'élève au-dessus de l'humanité commune, même la meilleure, il n'en est pas moins vrai que tout ce qu'il fait, tout ce qu'il dit est profondément humain, tout pénétré d'actualité humaine, s'il est permis de s'exprimer ainsi, et, malgré la puissante nouveauté qui est au fond, dans une correspondance étroite et naturelle avec le temps et le milieu où il a vécu. Jésus vivant traite avec des hommes vivants ; le monde que l'on voit s'agiter autour de lui est un monde réel, les personnages qui s'y dessinent ont le relief de leur existence et de leur caractère individuels ; la vie est partout, et avec elle la vérité de la représentation historique[1].

Et cet ordre, d'après M. Reinach, serait sorti d'un mouvement confus ; cette image, de traits jetés au hasard de leurs préoccupations sectaires par des scribes mal informés ; ces enseignements suprêmes, des trouvailles de quelques rédacteurs de fortune ? — et le tout enfin de souvenirs inconsistants sur un initiateur dont on savait à peine qu'il avait vécu, dont on ne savait précisément ni ce qu'il avait fait, ni ce qu'il avait dit ? Qu'on pèse cela ! C'est à ces compilateurs anonymes que nous devons — je ne dis pas le *Pater*, je ne dis pas le *Misereor super turbam*, je ne dis pas le *Beati mundo corde*, je ne dis pas le *Reddite quae sunt Caesaris*, — mais le tout de l'évangile de Jésus ! Ce sont eux, qui, sans avoir sous les yeux d'original, sans même qu'il y ait eu, peut-être, pour les scènes de la Passion, d'original[2], au contact de quelques disciples attardés, ont tracé, sans y tâcher, et par la juxtaposition de traits déformés ou inventés, un type d'une humanité si vraie, d'une sainteté si haute, que les meilleurs d'entre les hommes se sont classés par le rapport qu'ils soutiennent avec ce divin modèle !

1. A. Loisy, *le Quatrième Évangile*, p. 72, 1903. — Dans le même sens, A. Jülicher, *Einleitung in das Neue Testament*[5], p. 328 *sqq.*, 1906 ; W. Sanday, *DB. Hastings*, t. II, p. 648.
2. P. 341.

M. Reinach, lui, trouve cela fort naturel. Rien ne l'arrête ni ne l'étonne. « Secte juive » au début, toute pénétrée de « l'espoir du prochain retour de Jésus en gloire », le christianisme devient « en dehors de la Palestine... une secte gnostique ». A la suite de la ruine de Jérusalem et de la dispersion des Juifs qui s'ensuivit, « se substitua » chez les chrétiens, au rêve apocalyptique du début, l'idée du « règne spirituel » de Jésus. L'on ne nous explique pas plus cela que l'assertion d'après laquelle le baptême « avait pour but de noyer » les mauvais esprits ! Finalement, « examinant les livres sacrés de l'Église, nous avons [c'est M. Reinach qui parle] presque partout rencontré des faux ». Qu'après cela, grâce « à la beauté tantôt idyllique, tantôt tragique de la légende » et « plus encore à ce qu'on appelle la morale de l'Évangile », — morale qui n'est pas d'ailleurs originale, et « est celle des écoles juives d'alors, d'un Hillel ou d'un Gamaliel », — le christianisme ait été « l'élan spirituel le plus puissant qui ait transformé les âmes et continue à évoluer en elles [1] », la chose est limpide, et d'une clarté *tourangelle*, pour M. Reinach.

Mais que ceci soit sorti de cela ; et que, d'un mouvement religieux sans originalité, commencé par un initiateur dont on ne savait rien de sûr quarante ans après sa mort — peut-être violente [2], — pourvu par un disciple visionnaire d'une dogmatique en retard de quatre siècles sur les idées grecques [3], enrichie d'une littérature qui est un ramas de faux, cherchant péniblement sa voie entre un judaïsme vieilli et un gnosticisme intempérant, frère et tributaire, dans sa partie morale, du formalisme d'un Hillel, dans sa liturgie, du polydémonisme babylonien, et des survivances totémiques, se soit développée « la plus haute manifestation de la conscience humaine, cherchant le bonheur dans la justice », c'est ce qui paraîtra, aux lecteurs non prévenus d'*Orpheus*, le plus surprenant des miracles.

1. P. 341.

2. P. 341. « Le verset du psaume [XXII, 17], *peut* être l'origine de la tradition qui fait crucifier Jésus. »

3. P. 349. « Saint Paul a fondé la théologie chétienne sur deux idées archaïques, qui étaient déjà condamnées, par les Athéniens éclairés, au quatrième siècle avant notre ère... »

Allons plus au fond. Si M. Reinach laisse tomber le grain évangélique pour faire tourbillonner aux yeux du profane ébahi la balle des hypothèses les plus légères, la cause en est sans doute à ses sources, aux auteurs qu'il a spécialement consultés, en particulier aux derniers ouvrages de M. Loisy. Mais elle est surtout dans les idées philosophiques exposées dans l'*Introduction* d'*Orpheus*. M. S. Reinach *sait* que le christianisme est une légende, bien qu'il ait agi sur l'humanité longtemps et profondément ; il *sait* que cette religion, *comme toute autre*, n'est qu'une forme de l'imagination à la fois créatrice et restrictive qui est, par définition, la faculté religieuse ; il *sait* que tout le réel qui *peut* se trouver à la base de cet établissement magnifique, ce sont les rêves inquiets et les scrupules irraisonnés d'une humanité non encore affranchie. Dès lors, imperturbable, il régente les documents de très haut, réduit les faits au moyen des manipulations savantes que l'étude de la mythologie grecque lui a rendu familières, et toute explication est bonne qui favorise l'interprétation naturaliste des origines chrétiennes.

Soit. Mais parler après cela d'histoire est superflu. M. Reinach n'a lu, dans la plus merveilleuse histoire du monde, que ce qu'il savait, *par avance*, pouvoir y trouver.

III

Le dernier chapitre d'*Orpheus* — *De l'Encyclopédie au Modernisme* — s'ouvre sur un raccourci où le talent de M. Reinach se marque par une concision un peu sèche, qui rappelle la manière de Montesquieu. L'auteur sait ainsi, sans sortir de son siècle préféré, varier ses modèles.

> Le dix-huitième siècle reprit l'œuvre du seizième siècle et émancipa l'esprit humain. On y vit philosopher des rois et régner des philosophes. L'ordre des Jésuites fut aboli par la papauté elle-même. L'Inquisition devint ridicule et se cacha pour mourir. La liberté de la pensée, stimulée par la science en progrès, fit, dans les classes éclairées, des conquêtes définitives [1].

Dans l'impossibilité de suivre M. Reinach sur tous les terrains, restons chez nous, et voyons le tableau du développe-

1. P. 515.

ment religieux en France depuis la fin de la Révolution. Le guide suivi ici, et de très près, par M. Reinach, n'est plus M. Loisy, mais bien M. Antonin Debidour.

« Sous le Directoire, le catholicisme ne fut pas persécuté en France. » C'est par ce trait, vraiment effarant[1], que débute l'auteur. Après un bref résumé sur les causes, les clauses et les suites du Concordat, on passe à la description des forces de la « réaction catholique ». Deux partis, en gros, les divisent : l'école ultramontaine, dont le chef est Joseph de Maistre, « énergumène du génie ».

Pendant tout le dix-neuvième siècle, ses publicistes [de l'école ultramontaine], dont le plus bruyant a été Louis Veuillot (1813-1883), furent les porte-parole de l'intolérance jésuitique contre les tendances gallicanes d'une partie du clergé français et les tendances libérales de l'opinion. La plupart des membres actuels du parti royaliste, dit *l'Action Française*, quoique personnellement incrédules et en convenant, se rattachent à Joseph de Maistre et à Veuillot. Un des caractères les plus affligeants de la polémique ultramontaine est sa grossièreté; une fois enrégimentés dans ce parti, les laïcs même cultivés adoptent le vocabulaire des moines ligueurs, mentent et injurient à plaisir.

« Bien au-dessus de ces hommes, dont la plume est trempée de fiel, se placent les catholiques libéraux[2]. » Lamennais, Lacordaire, Montalembert, sont ensuite caractérisés en quelques mots assez justes. Quant à la démocratie catholique, elle serait « aujourd'hui représentée en Italie par le prêtre Murri, en France par la société laïque du *Sillon*, fondée par Marc Sangnier. Le *Sillon*, à cause de son indépendance, et de ses tendances qu'on dit franciscaines, a déjà été censuré par les évêques... »

Après les hommes, les faits. Sous la Restauration, influence, surtout politique, de la *Congrégation;* sous Louis-Philippe, lutte contre le monopole universitaire, et pour la liberté de l'enseignement, « c'est-à-dire l'enseignement des Jésuites ». La Révolution de 1848 vint aider les catholiques, en effrayant « la bourgeoisie conservatrice ».

1. P. 540. Toute l'histoire de la persécution révolutionnaire est racontée par M. Reinach en trois lignes : « Bien que moins molestés que les protestants après la Révocation, ils [les prêtres *insermentés*] furent cependant persécutés comme eux. Tant il est vrai qu'à l'école de la persécution, on ne peut apprendre la tolérance ». (P. 522.) Cette jolie phrase masque les massacres de Septembre, les pontons de Rochefort, les routes de l'exil et la guillotine.

2. P. 546, 547.

« Allons nous jeter aux pieds des évêques! » s'écriait Victor Cousin. Et les jésuites revinrent aussitôt en France. Louis-Bonaparte... avait besoin du clergé pour l'usurpation qu'il méditait... Mais ce que les jésuites voulaient avant tout, c'était de remettre la main sur l'enseignement secondaire. Ils y réussirent en 1850, grâce à la complaisance intéressée de Louis-Bonaparte et à l'habileté sans scrupules d'un apologiste de l'Inquisition, le comte de Falloux. Désormais, la jeunesse française fut divisée en deux camps, dont l'un, de plus en plus nombreux, à cause de l'envie qu'ont les bourgeois de se frotter aux nobles, grandissait dans la haine du libéralisme, dans le culte d'un passé d'intolérance et d'oppression. Il fallut vingt ans pour que ce régime produisît ses fruits; c'est la troisième République, longtemps captive du « parti noir », qui en a goûté toute l'amertume[1].

Vint la guerre. « La France de 1871, surtout après la brutale répression de la Commune, se débattit dans l'étreinte du cléricalisme. » Fondation des Universités catholiques. « Deux réactions que déjoua le suffrage universel, furent l'œuvre mal dissimulée du parti clérical. » La dissolution des Congrégations non autorisées fut « une comédie, dont les détails nous échappent encore ». « Les Congrégations soutinrent le général Boulanger... et se jetèrent imprudemment dans le mouvement antisémitique, antiprotestant et antilibéral... »

Vous sentez venir *l'Affaire*. M. Reinach en a déjà parlé, il en reparlera encore. Mais ici, il la raconte *ex professo*. L'on nous y apprend, par exemple, que

...*la Croix* rivalisait avec l'organe attitré des antisémistes pour prêcher une nouvelle Saint-Barthélemy. Le chef de l'état-major de l'armée, le général de Boisdeffre, était l'ami intime du provincial des jésuites [*sic*], le P. Du Lac; les jésuites avaient en mains le recrutement, l'avancement des officiers; tout officier républicain et libéral était mal noté; le président de la République, Félix Faure, était le captif des cléricaux... Une vraie terreur pesa pendant deux ans sur la France, les « intellectuels » luttèrent pour l'honneur du pays[2].

1. P. 550. Il suffit, je pense, de citer ces appréciations. Elles sont, certes, à discuter; mais ailleurs que dans une revue.

2. P. 552-553. Il me paraît tout à fait inutile de noter tout ce qu'il y a de faux dans ces dragonnades. Chacun sait, par exemple, ce qu'il faut penser du *cléricalisme* du ministre de la guerre d'alors, général Mercier, et de celui de ses successeurs (Billot, Cavaignac, Chanoine, etc.), républicains d'ailleurs avérés, — tout comme les généralissimes Saussier et Brugère.

Waldeck-Rousseau « résolut d'en finir avec ceux qu'il appelait « les moines ligueurs et les moines d'affaires »; par suite de diverses circonstances, la rigueur de ses projets primitifs fut même accrue. Émile Combes, qui lui succéda comme président du Conseil, n'était pas homme à se contenter d'apparences. Cette fois, la dispersion des congrégations non autorisées fut plus sérieuse... le Parlement vota ensuite la séparation des Églises et de l'État (1905), qui mit fin au Concordat de 1801.

Cette sèche mention de deux lignes suffit à M. Reinach pour raconter un fait dont l'importance vaut pourtant sans doute celle de la révocation du pasteur Coquerel, en 1864, qui occupe, dans *Orpheus*, deux fois plus de place.

En revanche, l'auteur s'espace sur le compte de la piété catholique.

L'influence de la Compagnie de Jésus... a pénétré et corrompu toutes les manifestations religieuses du catholicisme. Les aberrations sentimentales ou puériles du culte de la Vierge et des saints... l'exploitation des reliques, des amulettes, des sources miraculeuses, se sont établies ou développées sous son patronage... A la conception théologique de la Trinité chrétienne, les jésuites ont substitué ou ajouté celle qui s'exprime par la formule *JMJ,* c'est-à-dire *Jésus*, *Marie, Joseph.* Dieu est trop haut, et le Saint-Esprit trop immatériel; ce qu'il faut au peuple, ce sont des idoles blanches, avec de l'or, du rose et du bleu. Le mépris aristocratique de la plèbe des fidèles est un des sentiments directeurs des jésuites, qui l'ont en commun avec leur élève Voltaire [1].

Je passe ce qui concerne le culte du Sacré-Cœur.

L'exploitation commerciale de la foi est allée de pair avec l'exaltation mystique qu'on a cherché, par tous les moyens [*sic*] à stimuler. Ceux qui voudront être édifiés à cet égard liront le *Dossier des pèlerinages* de Paul Parfait... Ceux que la dévotion conduit à Lourdes ne cherchent pas à faire leur salut dans l'autre monde, à se préparer une éternité bienheureuse; leurs préoccupations les plus pressantes sont toutes matérielles, toutes terrestres ; ils demandent la longévité et la santé... [l'Église] revient ainsi, qu'elle le sache ou non, aux errements du matérialisme païen [2].

L'histoire du modernisme est menée aussi vivement, autour

1. P. 562. L'auteur semble aimer ces basses plaisanteries. Celle de la « Trinité jésuitique » lui a tant plu qu'il la répète deux fois : voir p. 383.
2. P. 563-567.

de M. Loisy, son protagoniste en France. M. Reinach fait trêve ici à l'ironie.

« Le pape a parlé, le modernisme a vécu », écrivait naïvement Paul Bourget. Quelle pire injure aux milliers de prêtres instruits et probes du clergé catholique, qui ne peuvent cependant pas changer d'opinion comme on change de soutane, ou, à l'exemple des *snobs* que M. Bourget connaît si bien, souscrire sans conviction au *credo* de la maison où l'on dîne ! Le modernisme, suivant une estimation digne de foi, compte au moins 15 000 adhérents dans le clergé français ; il les gardera et fera des recrues nouvelles [1].

D'ailleurs, « les modernistes sont profondément catholiques et on peut dire qu'ils sont plus catholiques que le pape [2] », foi de Paul Sabatier, cité par Salomon Reinach !

Ainsi s'achève en chronique, en pamphlet, plus digne d'un journal du matin que d'une *Histoire générale des religions*, un livre dont on ne peut dire s'il est plus partial, ou plus insuffisant. Le talent de condensation, le don de clarté, de simplification, l'abondance des formules heureuses, y brillent encore çà et là, d'un éclat qui fut plus vif en des sujets où M. S. Reinach était moins passionné. Tel qu'il est, et nonobstant ses erreurs, ses lacunes, ses partis pris, son manque évident de proportions, le livre reste redoutable. On le lira ; quelques-uns le croiront, beaucoup l'exploiteront. C'est à ce titre qu'il a paru expédient de retenir quelques instants sur *Orpheus* l'attention des lecteurs des *Études*.

*
* *

Non seulement en France, mais dans le monde entier, le salut de l'humanité pensante doit être cherché dans l'enseignement, et s'il est un devoir que l'enseignement secondaire et post-scolaire ait à remplir, c'est d'apprendre aux adolescents, aux futurs pères de famille en quoi consistent les religions, quand et comme quoi elles ont répondu à un besoin universel, quels services indéniables elles ont rendu, mais aussi ce que les générations passées ont souffert de l'ignorance et du fanatisme, sur quelles fraudes littéraires s'est établie, au moyen âge, la domination

1. P. 580-581.
2. P. 581, note 1.

de l'Église, et enfin quelles perspectives consolantes ouvrent à l'esprit humain le règne de la raison et l'affranchissement de la pensée [1].

Ces formules grandiloquentes qui terminent l'ouvrage sonnent assez pauvrement à l'heure où la faillite des morales indépendantes devient chaque jour plus manifeste. En écrivant son livre, M. Reinach prétend donner son coup de pic aux vieux édifices qui ont, jusqu'ici, abrité l'humanité. Restons sur ce terrain. Faisons, pour une heure, abstraction des raisons positives qui fondent invinciblement nos convictions religieuses. Demandons-nous simplement si, les religions disparues, il y a quelque espoir de voir « le règne de la raison et l'affranchissement de la pensée » donner des bases fermes à une vie individuelle, familiale, sociale, vraiment humaine, telle que la religion chrétienne l'assure à ses fidèles conséquents. M. Reinach répondra sans doute qu'il le faut bien, puisqu'il n'a rien laissé subsister que cela, et que, tout au moins, il faut l'espérer ! Mais à l'homme qui s'est mutilé, le besoin, même urgent, n'a jamais rendu ses membres. Et les perspectives ouvertes, en finissant, par l'auteur d'*Orpheus*, n'ont guère de répondants ni d'amorces dans le présent. De ces palais lointains qui remplaceraient nos églises, nous attendons de voir les premières pierres, la pierre angulaire surtout, celle qui soutiendra tout l'édifice. Nous craignons, jusque-là, que M. Reinach n'oppose à la cité de Dieu une cité de nuages. Et c'est par là que son livre rejoint — par les images de destructions prochaines et de mirages enchanteurs — les espérances à jamais frustrées de l'apocalyptique juive du premier siècle.

Léonce de GRANDMAISON.

1. P. 592.

TROIS PHYSICIENS FRANÇAIS [1]

Bien différents étaient les travaux qui avaient mérité précédemment la même distinction à d'autres physiciens français, Henri Becquerel, Pierre Curie, aux mérites desquels se trouvait dignement associée Mme P. Curie. Les deux premiers, aujourd'hui disparus, emportés prématurément par la mort à un point de leur carrière où l'on pouvait humainement attendre de leur part des découvertes de la plus haute importance; mais Dieu a ses heures, il commande en maître, et, lorsqu'il le veut, il appelle à son tribunal indistinctement le savant et l'ignorant ; si profonde que nous semble la science humaine, si grands que nous paraissent les services que l'humanité peut attendre de tel ou tel de ses enfants, tout cela est en effet comme le néant devant lui.

Henri Becquerel, le fait est assez remarquable pour qu'il ait été déjà signalé bien des fois, était fils et petit-fils de savants : Antoine-César Becquerel, le grand-père; Alexandre-Edmond Becquerel, le père, Antoine-Henri Becquerel, forment une vraie dynastie de physiciens distingués, tous trois membres de l'Académie des sciences, tous trois successivement professeurs au Muséum d'histoire naturelle, et M. Jean Becquerel, fils d'Henri, continue à marcher dans la voie illustrée par ses pères.

D'une vieille famille de l'Orléanais, Antoine-César Becquerel était né à Châtillon-sur-Loing (Loiret), le 17 mars 1788. Sorti de l'École polytechnique en 1808 comme officier du génie, il prit part aux guerres de l'Empire, assista aux sièges de sept places fortes et ne quitta les armes qu'à la fin de la campagne de 1814. A partir de ce moment, il se consacra à l'étude de la physique.

Ses premiers travaux datent de 1819 et portèrent sur des observations géologiques et minéralogiques faites dans des

1. Voir *Études* du 20 mars 1909, p. 806.

coupes de terrains à Auteuil. Mais ce fut bientôt vers la physique proprement dite qu'il s'orienta. A cette époque, les notions qui nous semblent aujourd'hui les plus simples, les appareils les plus courants, tout cela était dans l'enfance. Becquerel fut l'un des premiers à étudier le fonctionnement des piles et il apporta à leur construction un perfectionnement considérable en imaginant leur cloisonnement. Les applications des piles ordinaires à l'électrochimie, la pile thermoélectrique et ses usages multiples, notamment pour l'observation de la température profonde du sol, les phénomènes électrocapillaires furent l'objet de ses principales études. Il avait une tendance spéciale vers les applications de la physique à la nature, végétation, climats, grêles, orages; et vers 1850, il rédigea des mémoires relatifs à l'assainissement de la Sologne.

Il fut également l'un des auteurs qui concoururent le plus, par leurs ouvrages, à mettre à la portée de tous les découvertes scientifiques, particulièrement dans le domaine de l'électricité. De 1834 à 1840, il publiait son grand ouvrage : *Traité expérimental de l'électricité et du magnétisme et de leurs rapports avec les phénomènes naturels*, en huit volumes; en 1842, c'était un *Traité de physique considérée dans ses rapports avec la chimie et les sciences naturelles;* en 1855 et 1856, il donnait, avec son fils Edmond, une nouvelle édition remaniée de son *Traité de l'électricité et du magnétisme*, etc.

Élu membre de l'Académie des sciences en 1829, il fut nommé professeur au Muséum d'histoire naturelle en 1838; d'une santé frêle, d'apparence peu robuste, il n'en vécut pas moins jusqu'à l'âge de quatre-vingt-dix ans, sa mort arriva le 18 janvier 1878, et Fizeau terminait ainsi son éloge à l'Académie des sciences : « M. Becquerel touchait à la fin de sa quatre-vingt-dixième année, lorsqu'il s'est éteint doucement, au milieu des siens, avec la sérénité du sage, la tranquillité d'âme de l'homme de bien, la confiance en Dieu et les immortelles espérances du chrétien. »

*
* *

Edmond Becquerel, son fils, était né à Paris le 24 mars 1820; admis à l'École polytechnique en 1838, il n'y entra cependant

point, mais se consacra aux mêmes études que son père qu'il assista dans nombre de recherches.

Dès l'âge de dix-neuf ans, en 1839, il publiait son premier travail sur le rayonnement calorifique de l'étincelle électrique ; il avait été conduit à cette recherche par les expériences de son père sur la phosphorescence. A cette époque, l'étude des radiations de toute sorte prenait un essor considérable ; la photographie naissait, Daguerre en France, Talbot en Angleterre faisaient connaître leurs procédés destinés à prendre de si merveilleux développements.

Becquerel entra dans cette carrière et, en 1840, il obtenait le titre de docteur pour sa thèse sur les *effets chimiques et électriques produits sous l'influence de la lumière*. Il concourut puissamment à préciser le rôle des diverses portions du spectre, au point de vue chimique, calorifique, phosphorogénique. Chose remarquable, en 1872 et 1876, il s'occupa des rayons émis par les composés phosphorescents de l'uranium, c'était là justement que son fils Henri allait trouver, quelque vingt ans plus tard, sa plus merveilleuse découverte, germe de celle de Pierre Curie et de Mme Curie ; mais, alors, Edmond Becquerel n'y vit rien. Que lui manqua-t-il pour découvrir la radio-activité de l'uranium ? Un heureux hasard seulement.

Il fut aussi de ceux qui étudièrent le mieux l'action du magnétisme sur tous les corps, mais ses divers travaux sont trop variés et nombreux pour que nous puissions même les citer ici.

Aide naturaliste au Muséum où il assista son père, professeur, en 1849, à l'Institut agronomique de Versailles, qui ne vécut que deux ans, au Conservatoire des arts et métiers en 1853, à l'Institut agronomique de Paris en 1876, il succéda à son père au Muséum en 1878. Il avait remplacé Despretz à l'Académie des sciences en 1863, et mourut à Paris, le 11 mai 1891, à l'âge de soixante et onze ans.

Sa carrière avait duré vingt ans de moins que celle de son père, la carrière de son fils sera encore environ de vingt ans plus courte, mais un seul de ses travaux suffirait à l'immortaliser et sa gloire rejaillit et remonte à ses pères.

*
* *

Né à Paris le 15 décembre 1852, Henri Becquerel était entré à l'École polytechnique en 1872 et en était sorti dans le corps des ponts et chaussées, où il était devenu ingénieur en chef. Ses premiers travaux datent de 1875, alors qu'il sortait à peine de l'École polytechnique, et concernaient la polarisation rotatoire magnétique.

On sait que les rayons lumineux en traversant certains milieux subissent une modification profonde. Les vibrations qui les constituent au lieu d'être orientées irrégulièrement et en tous sens autour de la direction du rayon, se régularisent et se dirigent toutes dans un même plan, on dit alors que le rayon est polarisé. Au premier abord, rien ne distingue la lumière polarisée de toute autre lumière naturelle, mais un examen facile révèle leur différence. Un rayon polarisé n'est plus identique à lui-même tout autour de sa direction, il a des côtés et tel appareil qui le laisse passer intégralement s'il est dirigé dans une certaine direction, l'éteint radicalement s'il est placé dans une direction perpendiculaire; on définit ainsi ce que l'on nomme le plan de polarisation du rayon.

Un rayon polarisé est donc quelque chose de plus régulier qu'un rayon de lumière naturelle et lorsque l'on veut étudier les propriétés optiques des corps, c'est à la lumière ainsi modifiée qu'il faut avoir recours.

Dirigeons, par exemple, un rayon polarisé à travers un tube renfermant une solution d'eau sucrée, nous constaterons que le plan de symétrie du rayon, vertical tout à l'heure, je suppose, se trouve maintenant oblique, incliné de 25° par exemple. On dirait que la substance qu'il a traversée l'a tordu, l'a fait tourner d'un certain angle, c'est ce que l'on nomme la polarisation rotatoire.

Tous les corps sont loin de posséder cette propriété : ainsi à travers de l'eau pure un rayon polarisé conserve sa direction sans dévier aucunement. Mais les diverses forces de la nature sont étrangement solidaires, et si la substance inactive, le tube contenant l'eau pure ici, est placée entre les pôles d'un électro-aimant puissant, le rayon polarisé tourne, témoi-

gnant à sa façon de l'influence secrète exercée par le magnétisme sur la substance transparente, c'est la polarisation rotatoire magnétique.

Ces faits étaient connus depuis longtemps, mais quelle relation existait-il entre le pouvoir rotatoire des corps et leurs autres propriétés, c'est ce qui n'avait pas encore été précisé, et Henri Becquerel se proposa d'examiner les lois de ce phénomène. Nous ne l'y suivrons pas, mais nous le voyons déjà aux prises avec les forces mystérieuses agissant au travers des espaces, magnétisme, électricité, lumière, ondulations, actions dont le dernier mot nous échappe toujours, forêt touffue où le jeune savant allait bientôt percer une voie nouvelle révélant des horizons inattendus.

*
* *

Henri Becquerel n'eût pas été de sa famille s'il n'avait pas étudié la phosphorescence. Déjà en 1837, Antoine, son grand-père, avait donné un résumé des connaissances, bien fragmentaires, alors possédées sur ce sujet, et il avait rapproché ces lueurs mystérieuses de la lumière fournie par les étincelles électriques. C'est à ce propos qu'Edmond avait publié son premier travail en 1839, et vingt ans plus tard il publiera à son tour ses belles études sur ces intéressants phénomènes dont le premier il élucida les conditions et les lois ; et pour l'observation desquels il créa le phosphoroscope, appareil des plus ingénieux ; plus tard, en 1876, il utilisera ces beaux effets lumineux pour l'observation du spectre infra-rouge.

Henri, son fils, était donc bien chez lui et sur le domaine conquis par ses pères, lorsque, à son tour, il s'occupa de la phosphorescence. Il découvrit ainsi les spectres infra-rouges émis par les vapeurs métalliques, et, continuant les travaux de son père, il précisa nos connaissances sur cette portion du spectre. Puis, comme attiré sans le savoir, il étudia la phosphorescence des composés de l'uranium ; de là, il passa à l'absorption de la lumière à travers les corps, et ces travaux lui valurent le titre de docteur en 1888.

A partir de 1892, ses publications semblaient devenir plus

rares, quand éclata soudain la nouvelle de la découverte des rayons X par Rœntgen. La physique nouvelle date vraiment de cette époque fatidique.

Il y avait déjà bien des années que Hittorff, Goldstein, Crookes, et d'autres, avaient étudié les phénomènes qui prennent naissance au passage de l'électricité dans l'air raréfié au millionième d'atmosphère. Des lueurs phosphorescentes se développent alors sur le verre ; on avait constaté qu'elles se déplaçaient sous des influences magnétiques, on avait étudié le rayonnement intérieur du tube qui produisait ces lueurs, mais la pensée n'était venue à personne qu'au delà, dans l'air, dans l'espace qui leur fait suite, existait un rayonnement étrange, sans analogie avec ceux déjà connus, aux énergies terribles ou bienfaisantes, d'une puissance de pénétration semblant tenir du prodige.

Rœntgen avait découvert les rayons X en décembre 1895 ; deux mois plus tard Becquerel découvrait les rayons uraniques. Le hasard avait amené la première découverte, il eut aussi sa part dans la seconde, mais le hasard ne favorise que ceux qui sâvent s'en servir. Nous avons raconté antérieurement cette histoire[1], rappelons ici les faits principaux.

Becquerel se demanda tout de suite si les rayons X ne prendraient pas naissance partout où apparaissait la phosphorescence. Il n'en était rien, mais la question se posait naturellement et méritait d'être étudiée. Becpuerel s'adressa donc aux composés de l'uranium, dont le pouvoir lumineux si brillant avait déjà attiré son attention et celle de son père. Il prit des cristaux de sulfate d'uranium, les exposa au soleil, — dans sa pensée, c'était pour les rendre actifs, — puis les déposa sur une plaque photographique soigneusement enveloppée de papier noir. Aucun doute, une impression très nette se produisait sur la plaque. En présence de faits aussi nouveaux il fallait varier les expériences, les répéter sous mille formes pour en saisir le mécanisme exact. Un jour la plaque était prête, le cristal déposé à sa surface, mais le soleil ne se montra pas. Becquerel ramassa la plaque dans un tiroir bien fermé et après quatre ou cinq jours d'interruption

1. *Études*, 5 janvier 1902, p. 96.

forcée, il eut l'idée de vérifier son état; il la développa et vit que le cristal avait agi sur elle, même en l'absence de toute illumination. C'était là quelque chose d'absolument inédit, et ce résultat inattendu fut le germe d'une floraison de découvertes.

Bientôt Becquerel eut constaté que tous les sels d'uranium phosphorescents ou non, car ils ne le sont pas tous, agissaient de même, en pleine obscurité, sans aucune excitation préalable. L'uranium métallique lui-même était actif et encore plus fortement que ses sels, dans lesquels il se trouve associé avec d'autres éléments et où, par suite, son action est comme diluée. C'était donc bien une propriété spéciale à l'uranium lui-même, persistant telle quelle dans ses sels, une propriété moléculaire.

Et ce métal, désormais célèbre, n'était pas seulement capable de produire ainsi des actions chimiques ; il avait de plus une activité considérable d'ordre électrique, sa seule présence rendait l'air conducteur et déchargeait les corps électrisés.

D'où lui venait un tel pouvoir? Où s'alimentait cette source d'activité, inépuisable en quelque sorte? Quelle était la nature de ce rayonnement mystérieux? Était-il simple ou complexe? A quoi devait-on l'assimiler? Vibration? Émission? Devait-on le ranger auprès des rayonnements du spectre? ou avec les rayons X? A quelles influences était-il sensible? Les questions se pressaient, et Becquerel les aborda toutes avec une activité et une subtilité merveilleuses.

Aucune cause extérieure ne semblait affecter cette puissance, lumière, chaleur, froid, furent essayés, l'uranium restait sensiblement identique à lui-même, à travers ces influences diverses.

* * *

Mais nous ne pouvons plus parler de l'uranium tout seul. En Allemagne, M. Schmidt avait constaté que le thorium agissait comme l'uranium, bien qu'avec ses particularités individuelles très marquées, puis en 1898, au mois de juillet, M. et Mme Curie annonçaient la découverte d'un nou-

veau corps radio-actif, qu'ils nommaient le polonium. Était-ce vraiment un corps simple nouveau, ils hésitaient encore à se prononcer, ils n'hésitaient pas, en tout cas, à reconnaître le point de départ de leur découverte : « Qu'il nous soit permis, disaient-ils en terminant, de remarquer que si l'existence d'un nouveau corps simple se confirme, cette découverte sera uniquement due au nouveau procédé d'investigation, que nous fournissent les rayons de Becquerel[1]. »

Quelques mois plus tard, le 26 décembre 1898, M. et Mme Curie, en commun cette fois avec M. Bémont, chef des travaux de chimie à l'École municipale de physique et de chimie industrielles, annonçaient qu'ils avaient réussi à extraire de la pechblende une seconde substance encore bien plus active qu'ils nommaient le radium : et bientôt, M. Debierne y ajouta l'actinium. Uranium, thorium, polonium, radium, actinium, la collection s'accroissait. A partir de ce moment, les travaux de Becquerel portèrent tantôt sur l'un, tantôt sur l'autre de ces corps radio-actifs.

Il vit ainsi que les rayons du radium étaient déviables par l'action d'un aimant et que ce rayonnement était loin d'être homogène. Actuellement, on sait que les corps radio-actifs donnent trois catégories de rayons que l'on distingue par les lettres α, β et γ. Les rayons α sont constitués par une émission de particules chargées d'électricité positive, animés d'une vitesse relativement faible, ils sont peu déviables par l'aimant et, rapidement absorbables par les milieux qu'ils traversent, ils se propagent à de très faibles distances. Les rayons β sont au contraire fortement déviés par un aimant, mais, en sens contraire des précédents, ils sont formés de corpuscules chargés négativement animés d'une grande vitesse. Enfin les rayons γ insensibles à l'action d'un aimant, très pénétrants, sont analogues aux rayons X, tandis que les rayons β doivent être assimilés aux rayons cathodiques qui, dans les tubes de Crookes, déterminent la phosphorescence du verre, et les rayons α aux rayons-canaux de Goldstein, qui s'observent dans ces mêmes tubes quand on emploie une cathode percée de trous, ils se dirigent alors en sens contraire des

1. *Comptes rendus de l'Académie des sciences*, 18 juillet 1898, p. 178.

rayons cathodiques, en arrière de la cathode, au lieu d'être projetés en avant.

Ces déterminations, ces assimilations se sont faites lentement, il fallait inventer des méthodes de filtrage pour ainsi parler, permettant de séparer ces faisceaux et de déterminer individuellement leur action.

Becquerel prit une part des plus actives à l'étude de ces rayonnements complexes et mystérieux. La tâche était des plu1 ardues, d'autant que lorsque ces divers rayons viennent à être absorbés par des écrans appropriés destinés à en arrêter une partie, la matière de l'écran, par une sorte de phosphorescence, émet à son tour de nouveaux rayons nommés *secondaires,* produit de la transformation de ceux qu'elle a emmagasinés, et dont il faut soigneusement éliminer l'action, Becquerel excellait à combiner des appareils délicats, des dispositifs ingénieux de façon à suivre telle action visée en écartant les autres, il se jouait au milieu de ces rayonnements invisibles comme on débrouille des écheveaux de laine de couleurs diverses.

Il semble que Becquerel revenait toujours avec prédilection à l'uranium qui, le premier, lui avait révélé les secrets de ce monde nouveau. On sait que les sels de radium sont lumineux par eux-mêmes, jamais on n'avait observé pareil fait sur les sels d'uranium. Qu'en était-il au juste? Becquerel finit par montrer, en 1904, qu'ils sont eux aussi autolumineux, l'émission est faible, mais le phénomène est tellement net « qu'on se demande comment il n'a pas été observé accidentellement depuis longtemps [1] ».

Et plus tard encore, vers la fin de sa carrière, il revint sur les transformations spontanées de l'uranium et la nature des rayons qu'il émet.

Nous ne pouvons qu'indiquer à peine ces sujets dont la complexité est extrême ; nous ne ferons de même que citer en passant les admirables expériences par lesquelles il démontra la dispersion anomale de la vapeur de sodium au voisinage des raies D_1 et D_2 ; c'est un véritable chef-d'œuvre de simplicité et d'ingéniosité expérimentale [2].

1. *Comptes rendus,* 25 janvier 1904, p. 184.
2. On trouvera un remarquable travail sur *l'Œuvre d'Henri Becquerel,*

*
* *

Becquerel avait ainsi suivi sinon dépassé ses pères ; comme eux aussi il parcourut une des plus brillantes carrières dans l'enseignement : nommé répétiteur de physique à l'École polytechnique alors qu'il n'était encore qu'élève ingénieur, puis assistant de son père au Muséum, il lui succéda comme professeur en 1892, et, trois ans plus tard, fut nommé professeur de physique à l'École polytechnique. Nommé membre de l'Académie des sciences en 1889 en remplacement de Berthelot qui venait d'être élu secrétaire perpétuel, il lui succéda dans cette charge à la mort d'Albert de Lapparent, l'un et l'autre ne firent vraiment qu'y passer, la mort les emporta en quelques mois [1], alors que l'un et l'autre semblaient si bien désignés pour remplir de longues années cette importante fonction.

C'est avec une consolation bien grande que l'on a pu recueillir le témoignage rendu sur Henri Becquerel le jour de ses funérailles par M. l'abbé Bienvenu, curé doyen de Châtillon-sur-Loing : « Je le savais, disait-il, Dieu n'était pas pour lui un inconnu ou un indifférent. Que, aux premiers instants de cette ivresse que la science verse à ses amants passionnés, il l'eût quelque peu oublié, cela se peut : mais pour lui comme pour beaucoup d'autres illustres esprits, la science, à mesure qu'il s'y enfonçait, devait dissiper le nuage que ses rayonnement avaient soulevé.

« Aussi bien me disait-il, il y a deux ans, je crois, comme nous parlions de la crise que traversent, de nos jours surtout, beaucoup de grands et nobles esprits : « Pour moi, mes travaux mêmes m'ont ramené à Dieu et à la foi ».

« Comme d'autres avant lui, à travers la nature dont il cherchait à pénétrer les secrets, il avait vu passer l'ombre du Créateur. Derrière ces phénomènes dont quelques-uns des plus merveilleux furent révélés à la science par lui, derrière

publié par M. A. Broca dans la *Revue générale des sciences* du 30 octobre 1908, p. 802.

1. Albert de Lapparent était mort le 14 mai 1908, Henri Becquerel le suivit dans la tombe le 24 août suivant.

les lois qui les régissent et l'admirable unité en laquelle elles se résolvent, il n'avait pu ne pas apercevoir la cause première à laquelle se rattachent ces phénomènes et ces lois, la source intelligente, vivante et consciente d'où ils émanent, et l'ayant aperçue, il n'avait pu ne pas incliner devant elle son intelligence et son cœur.

« Et il l'avait fait, et à ce Dieu retrouvé sur le chemin de la science il ne rendait pas seulement l'hommage d'une froide conviction de l'esprit, mais bien celui de sa volonté et de sa vie, se soumettant à toutes les exigences de la discipline chrétienne, venant chaque dimanche en cette église redire les prières, réapprises sans peine, de son enfance, et, dans le sanctuaire de la famille, associant à sa prière quotidienne tous ceux qui vivaient sous son toit, donnant ainsi et dans l'intimité du foyer et en public le témoignage et l'exemple de sa foi[1]. »

*
* *

La découverte des rayons uraniques par Becquerel avait révolutionné le monde des physiciens. Jusque là toute activité exercée par la matière correspondait d'une façon précise à une égale dépense d'énergie. Rien ne se perd, rien ne se crée aussi bien comme force que comme matière, c'était l'adage. Fallait-il mettre au rebut cet axiome avec les illusions perdues ? La molécule d'uranium travaille indéfiniment sur les clichés photographiques qu'on lui soumet, indéfiniment aussi elle peut fournir un minuscule courant de décharge électrique, indéfiniment elle alimente la lumière de ses composés ; où puise-t-elle cette force ? Où renouvelle-t-elle ses provisions de puissance ? Nul ne le sait encore.

Ces problèmes fixèrent l'attention des curieux de la nature et tandis qu'en Allemagne M. Schmidt constatait que le thorium était doué du même pouvoir, à un degré même supérieur, Mme Sklodovska-Curie, en France, publiait ses observations le 12 avril 1898. Elle avait constaté que certains minéraux naturels se montraient plus actifs que l'uranium métallique lui-même. Les minéraux du thorium étaient du

1. *La Croix*, 9 septembre 1908.

nombre, mais il y en avait d'autres. Probablement, ils contenaient une substance inconnue, il fallait chercher à l'isoler. A ce moment, Pierre Curie s'occupait d'un travail sur la croissance des faces de cristaux; il l'abandonna pour entrer dans la voie que Mme Curie venait de découvrir. Telle fut l'origine de la célébrité de Pierre Curie, car, sans la découverte du radium, son nom n'eût pas atteint la notoriété mondiale à laquelle il est parvenu, et fût resté connu des seuls spécialistes.

Mme Curie fut ainsi l'initiatrice de cette œuvre gigantesque à laquelle, à partir de ce moment, elle et Pierre Curie travaillèrent de concert.

Né à Paris, le 15 mai 1859, Pierre Curie avait eu, dès sa jeunesse, une formation qui le dirigea vers les travaux scientifiques [1]. Son père, le docteur Curie, l'avait initié aux études expérimentales. Vers l'âge de quinze ans, il venait travailler au laboratoire de l'École de pharmacie, où son frère aîné Jacques était préparateur. Il ne suivit l'enseignement d'aucun lycée, mais reçut des leçons particulières ; à dix-huit ans, il était licencié ès sciences et fut nommé préparateur de Desains, professeur de physique à la Sorbonne, et publiait, en 1880, en collaboration avec lui, son premier travail, sur le rayonnement calorifique des sources à basse température. En 1882, il entrait comme chef de travaux à l'École de physique et de chimie industrielles et garda cette situation jusqu'en 1895, époque à laquelle il fut nommé professeur à cette même école. Chargé d'abord de cours à la Faculté des sciences de Paris (enseignement du P. C. N.), une chaire spéciale y fut créée pour lui en 1904. En 1905, il était nommé membre de l'Académie des sciences, en remplacement de Potier, et le 19 avril 1906 un accident tragique le conduisait au tribunal de Dieu.

Il n'est que juste de rendre hommage au caractère droit et loyal de Pierre Curie; il suffisait de le voir, de parler avec lui, pour en avoir l'impression profonde. Grave, silencieux,

1. La Société française de physique a réuni en un volume publié en 1908 (Paris, Gauthier-Villars) les *Œuvres de Pierre Curie;* Mme Curie en a écrit la préface à laquelle nous ferons plus d'un emprunt. On peut consulter également une intéressante notice sur P. Curie publiée par M. Langevin dans la *Revue du mois* du 10 juillet 1906.

réfléchi, réservé, en même temps bon et serviable pour tous, il était au-dessus de toute espèce de considération étroite et mesquine ; il avait horreur de toute bassesse et de toute compromission. Sa plus grande privation fut de ne pouvoir obtenir un laboratoire convenable et les ressources matérielles nécessaires pour ses travaux si coûteux. On sait qu'il refusa d'être décoré, et dans la lettre par laquelle il déclina cette distinction, il s'exprimait ainsi : « Je n'éprouve pas du tout le désir d'être décoré, mais j'ai le plus grand besoin d'avoir un laboratoire. »

Comment se fait-il qu'un esprit aussi remarquable, un caractère aussi noble soit resté si étranger à toute idée religieuse ? Nous n'avons pas à pénétrer dans le secret des consciences, nous ignorons le degré de lumière qui éclaire les âmes. Son père, nous dit un de ses biographes, « homme de science ennemi de toute servitude morale et matérielle, dogme ou préjugé, le laissa grandir en toute liberté ». Pierre Curie ne vit que la recherche scientifique, fasciné par cette unique idée qui lui déroba les horizons supérieurs. Il s'était fait un idéal moral élevé, mais lui qui ne voulait admettre que les notions claires et limpides, comment n'a-t-il pas vu que cet idéal n'était qu'un leurre, si Dieu ne lui donnait l'objectivité ? A vingt ans, il écrivait : « Il faut faire de la vie un rêve et faire d'un rêve une réalité. » Quel aura été son réveil ? Nous laissons à Dieu ses jugements, mais nous félicitons ceux qui cherchent à voir autre chose dans l'existence d'ici-bas.

*
* *

D'une très grande originalité dans la recherche, d'une habileté expérimentale consommée, d'une scrupuleuse précision dans l'exécution et la rédaction, Curie a laissé une œuvre considérable.

Le premier sujet qui l'attira, celui vers lequel il serait problablement retourné sans sa mort prématurée, fut l'étude de la matière cristallisée. Il y fut amené par un travail des plus remarquables qu'il fit avec son frère Jacques dès 1880 et 1881.

Depuis longtemps on connaît les phénomènes de pyro-

électricité présentés par certains cristaux. Aux deux extrémités d'un cristal de tourmaline, se développent, quand on l'échauffe, des charges électriques opposées qui changent de signe pendant le refroidissement. Ce fait avait été révélé par l'attraction qu'exerce sur les poussières et autres menus débris un tel cristal échauffé accidentellement. D'autres substances cristallisées agissent de même. Or, il est remarquable que ces dernières, tout comme la tourmaline, n'ont, dans leurs formes cristallines, qu'une symétrie fort réduite ; notamment le centre de symétrie leur fait défaut. Cette dernière particularité était évidemment en relation avec ce développement de charges électriques, mais elle n'en était pas une condition suffisante, tout cristal n'ayant pas de centre de symétrie n'est pas forcément pyro-électrique, tel le quartz ou cristal de roche.

Les deux frères Jacques et Pierre Curie se demandèrent donc si l'échauffement était la seule façon de développer des charges électriques sur les faces opposées d'un cristal. Le quartz possède une symétrie plus élevée que la tourmaline; si l'on parvenait à diminuer cette symétrie artificiellement, peut-être verrait-on les phénomènes électriques se produire chez lui. Ils découvrirent, en effet, qu'une compression exercée dans un sens convenable atteint précisément ce but ; un cristal de quartz comprimé s'électrise comme le fait la tourmaline refroidie; soumis à une traction, il s'électrise comme la tourmaline échauffée et cela se comprend, puisque l'échauffement dilate et que le refroidissement contracte. Ils établirent les lois de ces curieux phénomènes et les utilisèrent pour construire un appareil fort original, des plus précieux pour mesurer les dégagements d'électricité et apte par là même à une foule d'applications.

La découverte de la piézo-électricité, ainsi nommèrent-ils ce développement de l'électricité sur certaines faces des cristaux sous l'influence de variations artificielles de pression, amena Pierre Curie à étudier d'une façon profonde les questions de symétrie et leur influence dans les phénomènes physiques.

Il reprit les travaux anciens, déjà si beaux, de Bravais, compléta, généralisa les résultats obtenus par le célèbre cris-

tallographe, et formula des lois d'une grande portée dans l'étude de la nature.

Le développement de certaines variations de propriétés dans les corps implique l'existence d'une direction privilégiée, suivant laquelle ce qui se trouve dans un sens n'est pas identique à ce que l'on rencontre en sens contraire et révèle par suite une dissymétrie analogue à celle que possède un tronc de cône qui, semblable à lui-même tout autour de son axe, diffère entièrement le long de cet axe puisque, dans un sens, on va vers la pointe, et dans l'autre vers la base. Si un phénomène caractérisé par une telle propriété se produit, il sera donc légitime d'en conclure que les causes déterminantes possédaient elles-mêmes une semblable disposition. C'est une des lois énoncées par Curie :

« Lorsque certains effets révèlent une certaine dissymétrie, cette dissymétrie doit se retrouver dans les causes qui lui ont donné naissance. »

Ces quelques indications montrent le genre de travaux, fort abstraits, mais par là même d'une portée très haute, qui préoccupa l'esprit de Pierre Curie dans la première période de sa carrière scientifique. Il y serait probablement revenu, nous dit Mme Curie, pour échapper à la fièvre excessive avec laquelle les physiciens de tout ordre s'étaient jetés sur les phénomènes radio-actifs et qui leur faisait publier d'une façon trop hâtive des travaux parfois plus encombrants qu'utiles.

Parmi les sujets étudiés par Curie, avant la découverte du radium, il faut encore rappeler principalement celui qui fit l'objet de sa thèse de doctorat, encore faut-il dire que, dans son mépris pour toute espèce de titre et de distinction, ce ne fut que sur des instances réitérées qu'il consentit à présenter ce travail au jury.

L'une des propriétés les plus mystérieuses de la matière est sans contredit le magnétisme. L'oxyde magnétique de fer, ainsi que le fer lui-même et l'acier ont été longtemps seuls connus comme jouissant de ce pouvoir d'attraction. En réalité, nombre d'autres corps sont dans le même cas, bien qu'à un degré moindre, le nickel et le cobalt assez fortement encore, et d'autres, tels que l'oxygène, le platine, le manganèse, etc.., beaucoup plus faiblement. Faraday établit, de

plus, qu'un grand nombre de substances agissent d'une façon précisément inverse et sont toujours repoussées par un aimant, on les nomme diamagnétiques. Il semblait assez naturel de voir en tout cela comme une sorte d'échelle. Partant du fer si puissamment actif, on voyait une série de corps de moins en moins attirables à l'aimant et l'on passait à ceux dont le magnétisme était négatif, comme on voit souvent un phénomène se renverser en passant par zéro. Cette idée théorique était-elle juste ? Une autre question, étroitement connexe avec celle-ci, ainsi qu'il résulte des travaux de Curie, était celle de la variation du magnétisme des corps aux diverses températures. Depuis longtemps, on savait que le fer perdait presque entièrement son magnétisme au rouge ; quelles étaient au juste les modifications qu'il subissait, lui et les autres corps, le long de l'échelle des températures ?

Tles sont les principaux problèmes que Pierre Curie s'attacha à résoudre. Les difficultés étaient considérables. Les actions en jeu sont en général très faibles, la pureté des corps doit être extrême, l'échauffement de ces substances allant progressivement jusqu'à 1350° tandis qu'on les maintient entre les pôles d'un électro-aimant exigeait un dispositif très spécial. Curie triompha de ces obstacles de la façon la plus heureuse, et de ses expériences, il déduisit des lois qui précisent grandement la question et qui ont conservé son nom.

Le diamagnétisme apparut d'abord comme entièrement différent du magnétisme ; ce sont deux propriétés qui ne se font pas suite mais peuvent même, peut-être, se superposer. Le premier semble être une propriété de la molécule elle-même, car la température n'a pas d'action sur lui. Au contraire, le magnétisme est en relation nette avec la température, variable avec elle ; c'est donc une qualité surajoutée, si l'on peut ainsi parler, à ce qui forme l'essence invariable de la molécule, qualité qui pourrait simplement masquer un diamagnétisme fondamental. Le fer et les corps très magnétiques ont bien une allure à eux dans leur variation, mais à haute température, ils rejoignent les corps peu magnétiques et varient comme eux.

*
* *

Tels sont, forcément bien incomplètement présentés, quelques-uns des résultats qui avaient déjà établi la réputation de Pierre Curie comme physicien avant l'événement qui devait fonder sa célébrité, la découverte des corps radio-actifs. Nous en avons raconté plus haut les débuts. C'était vraiment un monde nouveau dans lequel on se dirigeait à tâtons. Était-ce bien vrai d'abord? Les corps radio-actifs existaient-ils réellement, n'était-ce pas simplement un état nouveau de substances déjà connues? Car le polonium était voisin du bismuth, et le radium du baryum. Le polonium avait été introduit dans le monde avec une réserve que l'avenir semble avoir justifiée dans une certaine mesure; mais le radium a conquis son droit de cité. Après des efforts inouïs, environ 1 décigramme de sel de radium pur, a été extrait de plusieurs tonnes de minerais, il possède son spectre lumineux caractéristique, il a son poids atomique spécial, 226,5 d'après les dernières déterminations de Mme Curie.

Au début, on ne possédait encore que des produits fortement mélangés de sels de baryum et déjà leur activité électrique se montrait plusieurs milliers de fois supérieure à celle de l'uranium. Dès que leur concentration fut un peu forte, ces produits révélèrent leur luminosité spontanée, phénomène sans exemple jusqu'alors. Mme Curie nous a dit quelque chose de l'impression produite sur elle et sur son mari par cette lumière mystérieuse. Racontant le misérable état du hangar qui leur servait de laboratoire : « Tout le matériel, dit-elle, se composait de vieilles tables de sapin usées sur lesquelles je disposais nos précieux fractionnements de concentration du radium. N'ayant aucun meuble pour y enfermer les produits radiants obtenus, nous les placions sur les tables ou sur des planches, et je me souviens du ravissement que nous éprouvions lorsqu'il nous arrivait d'entrer la nuit dans notre domaine et que nous apercevions de tous les côtés les silhouettes faiblement lumineuses des produits de notre travail[1]. »

1. *Loc. cit.*, p. VII.

Voilà donc une subtance chimique qui possède en elle-même une source d'activité d'ordre multiple : spontanément lumineuse, elle détermine aussi la phosphorescence de diverses matières, exerce une activité chimique considérable, transformant l'oxygène en ozone, décomposant le verre ou la porcelaine du vase qui la contient, impressionnant les plaques photographiques, elle décharge les corps électrisés par son seul voisinage et, plus tard, Curie montrera qu'elle émet constamment de la chaleur, 1 gramme de radium rayonnant environ 100 petites calories par heure! Jamais on n'avait rien vu de semblable, l'uranium excepté, mais à degré bien moindre. Les surprises allaient d'ailleurs continuer.

Curie découvrit bientôt, en effet, un nouveau mode d'action de ces corps étranges. Ils communiquent par leur simple voisinage, à d'autres substances, une radio-activité temporaire. Une lame de platine, par exemple, est-elle exposée au-dessus d'une petite quantité d'un sel de radium, elle acquiert quelques-unes des vertus du radium, elle peut agir à son tour sur une plaque photographique, décharge les corps électrisés, plus faiblement que le radium, mais déjà beaucoup plus fortement que l'uranium, puis son pouvoir baisse; au bout de quatre jours, il n'a plus que la moitié de sa valeur première, puis il baisse toujours et finalement disparaît, et pendant ce temps, le radium qui l'avait *activée* à ses propres dépens, semble-t-il, car son activité avait baissé, le radium remonte de lui-même et récupère sa force. Quel était le mécanisme de cette influence? Comment se transmettait, en quoi consistait cette radio-activité induite?

Les explications commencèrent à poindre lorsque MM. Giesel en Allemagne, Meyer et v. Schweidler en Autriche, H. Becquerel en France, constatèrent, presque simultanément, la complexité de ce rayonnement mystérieux, rayons α, β, γ; nous en avons parlé plus haut. L'une de ces catégories, les rayons β, étaient déviés par un aimant tout comme les rayons cathodiques des tubes de Crookes, or M. J. Perrin venait de démontrer que ces derniers étaient chargés d'électricité négative; en était-il de même des rayons β du radium? Et si le radium émettait ainsi des charges négatives,

lui-même ne devait-il pas rester chargé positivement? En effet, tout se passait bien ainsi, et ce fut une des plus belles démonstrations expérimentales réalisées par Curie. La chose n'allait pas toute seule cependant.

Un sel de radium est étalé en poudre sur une plaque métallique; au-dessus, on dispose parallèlement une seconde plaque semblable reliée à un électromètre. Si le sel de radium émet de l'électricité, la plaque supérieure doit se charger et l'électromètre va l'indiquer, rien de plus simple, semble-t-il; assurément; mais il n'y a qu'un malheur, c'est que le radium rendant l'air conducteur va décharger la plaque isolée en même temps qu'il la chargera et l'électromètre ne marquera rien. Curie tourna habilement la difficulté. Il entoura la plaque supérieure d'une couche de paraffine enveloppée elle-même d'une mince feuille d'aluminium reliée à la terre; dans ces conditions, les rayons actifs seuls pénètrent et chargent la plaque. Puis, inversement, il plaça dans le bloc de paraffine, le support métallique contenant le sel de radium et constata cette fois que ce sel s'électrisait positivement. Il y avait donc bien séparation et transport de charges. « Or, disait Curie, jusqu'ici on n'a jamais reconnu l'existence de charges électriques non liées à la matière pondérable, on est donc amené à considérer comme vraisemblable, que le radium est le siège d'une émission constante de particules de matière électrisées négativement capables de traverser sans se décharger, les écrans conducteurs ou diélectriques. »

C'était un vif rayon de lumière projeté dans l'obscurité. Le radium se désagrégerait ainsi automatiquement, émettant incessamment des corpuscules électrisés ou électrons, analogues à ceux qui constituent les rayons cathodiques, ne dépassant pas, en masse, le millième de l'atome d'hydrogène et se mouvant avec des vitesses de l'ordre de celle de la lumière. Il est facile de concevoir qu'une telle émission puisse être la source d'activités bien spéciales.

*
* *

Mais la radio-activité induite ne trouvait pas de ce côté

son explication et c'est elle qui va désormais faire le principal objet des recherches de Pierre Curie. On ne pouvait d'abord l'attribuer à un simple transport de matière. Une plaque métallique, inactive d'elle-même, activée par le voisinage du radium, peut être lavée, chauffée, sans que son activité disparaisse. Il s'agit d'ailleurs, bien réellement, d'une action distincte du rayonnement de Becquerel. Si l'on enferme un sel de radium dans une enceinte close, une boîte métallique, un tube de verre, son rayonnement la traverse, mais on ne constate à l'extérieur aucune radio-activité induite ; la paroi qui laisse passer les électrons arrête cette influence d'un autre ordre.

Si nous observons maintenant ce qui se passe dans l'enceinte, nous voyons l'action activante se propager de proche en proche, comme si l'on avait affaire à une sorte d'évaporation gagnant progressivement tout l'espace. Cette action progressive à l'intérieur, cette absence d'action à l'extérieur suggèrent forcément l'idée que quelque chose comme un gaz sort du radium, *émane* tout autour de lui. M. Rutherford, qui, le premier, signala cette action en étudiant le thorium, désigna ce quelque chose qui sert de véhicule à l'action des corps radio-actifs sous le nom d'*émanation*. Le radium produit l'émanation et c'est elle qui développe sur les corps les propriétés radio-actives.

Est-ce une substance gazeuse ? On le dirait à la voir se diffuser lentement, et présenter bien d'autres apparences analogues à celle d'un vrai gaz. L'une des plus curieuses est sa condensation par le froid. Voici un tube recourbé en U renversé, du radium y a dégagé son émanation et en a été retiré, le verre a été enduit d'une substance phosphorescente et, sous l'action de l'émanation, tout le tube est lumineux. Plongeons une des extrémités du tube dans l'air liquide ; comme on voit un gaz se condenser et former une masse liquéfiée, on voit ici la phosphorescence se concentrer tout entière à l'extrémité refroidie, l'émanation, est là tout entière, elle a quitté le reste du tube qui est devenu obscur ; de substance liquide, d'ailleurs, nulle trace ; on dirait une action condensée plutôt qu'une substance. Toutefois, cette condensation se fait à une température déterminée, — 150°, comme

une vraie température de liquéfaction, distincte de celle du gaz auquel l'émanation peut être mélangée dans le tube, et l'on peut varier ce gaz, l'émanation fonctionne toujours de même. Puis, si la température remonte, la luminosité se propage de nouveau sur les parois du tube, indiquant que l'émanation s'y répand.

Ainsi, voilà un quelque chose qui se condense et qu'on ne voit pas, ce n'est pas la seule antinomie à signaler. Nous avons supposé que le tube était rempli d'un gaz étranger, inactif. Si l'on fait le vide dans ce tube, l'émanation ne peut s'y développer, alors que s'il s'agissait d'un gaz ordinaire, ce vide en favoriserait plutôt le dégagement. Mais non, il lui faut la présence d'un gaz étranger quelconque, lui servant comme de support et de véhicule. Est-ce donc à une substance ou à une activité que nous avons affaire ? Curie hésitait beaucoup, surtout au début, à attribuer un caractère matériel à l'émanation ; vers la fin de sa carrière il s'exprimait cependant plus volontiers dans ce sens. En tous cas, il étudia avec le plus grand détail ses propriétés singulières et son rôle dans le développement de la radio-activité. En même temps qu'elle développe celle-ci chez les corps voisins, elle-même diminue de force. En quatre jours, nous l'avons déjà dit, elle a diminué de moitié. Ce nombre de quatre jours est à remarquer, il est caractéristique de l'émanation du radium. Les corps radioactifs émettent, en effet, chacun, une émanation spéciale, sauf peut-être l'uranium, et la rapidité avec laquelle son action baisse fournit le critérium le plus précis pour les caractériser; on a appelé *constante de temps* d'un corps radio-actif, le temps qu'il lui faut pour que son activité baisse de moitié, et tandis que celle du radium baisse de moitié en quatre jours (3 jours, 9 dixièmes, plus exactement), celle du thorium ne demande que 78 secondes, et celle de l'actinium 3 secondes 9.

Il semble difficile de se refuser à la pensée qu'il y a là quelque émission de matière à un certain état très spécial. Lorsque l'émanation se détruit lentement, en effet, à sa place on trouve finalement, comme résidu dirait-on, ce gaz étrange, l'hélium, découvert il y a quelques années. D'où vient-il ? Comment se trouve-t-il là. On ne saurait encore le dire. Mais des considérations qui nous entraîneraient trop loin ont amené peu à

peu les physiciens à admettre actuellement que les corps radioactifs émettent incessamment une matière active qui elle-même subit plusieurs transformations successives. Dans de récents articles, M. Debierne a résumé *l'état actuel de nos connaissances sur la radio-activité*[1] et il donne le tableau des transformations qui semblent reconnues. C'est ainsi que le radium donne d'abord son émanation dont la constante de temps est 3 jours 9, celle-ci se change en radium A ayant pour constante 3 minutes, qui donne le radium B de constante égale à 26 minutes, d'où sort le radium C de constante égale à 19 minutes ; celui-ci se transforme en radium D ayant pour constante environ 40 ans, puis vient le radium E avec 6 jours, et enfin le radium F avec 140 jours et ce dernier ne serait autre que le polonium qui serait ainsi un produit de transformation du radium.

J'ai cité cet exemple pour bien montrer en présence de quel monde absolument nouveau l'on se trouve ici. Pierre Curie n'assistera pas à son exploration complète, il en aura été, en tous cas, un des premiers et des plus hardis pionniers. Il serait impossible de le suivre dans tous les détails de ces recherches délicates et compliquées ; indiquons seulement l'un des derniers sujets dont il s'occupa.

On avait observé, depuis quelque temps déjà, que l'atmosphère renferme des traces de radio-activité, l'air qui circule dans le sol, l'air des caves, des cavernes en est beaucoup plus chargé, les gaz qui se dégagent des sources minérales encore plus. Il semble bien qu'en tout cela se révèle une action venant de la profondeur du globe terrestre, les couches profondes du sol renfermeraient des substances radio-actives dont les émanations viendraient apporter les vertus jusqu'à nous. L'avenir révélera peut-être le mécanisme de ces actions cachées, faibles sans doute, mais auxquelles leur continuité et leur généralité doivent assurer un rôle important dans l'économie de l'univers.

Curie étudia spécialement, avec M. Laborde, la radio-activité des gaz provenant de sources minérales fort nombreuses.

1. *Revue générale des sciences*, 15 septembre 1908, p. 691, et 30 septembre 1908, p. 730.

La grande majorité révèle, en effet, un pouvoir de cette nature, qu'il s'agisse des gaz qui se dégagent des eaux immédiatement au sortir de la source, ou des gaz que l'on peut extraire par la chaleur des eaux conservées en bouteilles, et la constante de temps de ces gaz actifs étant de quatre jours, on en infère légitimement que c'est au radium qu'elles doivent leur vertu. Les eaux de Badgastein, en Autriche, surtout, et celles des sources des Vosges se montrèrent de beaucoup les plus actives; « on impressionne une plaque photographique en la laissant quelques heures sous une cloche remplie avec les gaz de Plombières »; or, sans pouvoir préjuger du rôle de ces propriétés sur l'organisme, Curie faisait la remarque suivante : « Ces sources (citées tout à l'heure) sont, d'autre part, classées dans la catégorie des sources indéterminées, parce que leur composition chimique ne permet pas de prévoir qu'elles puissent avoir une action sur l'organisme; et l'on peut se demander si l'action spéciale attribuée à ces eaux n'est pas due à leur radio-activité. »

Curie ajoutait encore : « Enfin, la perte d'activité avec le temps est en accord avec l'affirmation souvent faite que certaines eaux minérales perdent avec le temps leurs propriétés. »

*
* *

C'est ainsi que les travaux scientifiques de l'ordre le plus spécial et qui paraissent n'avoir qu'un intérêt de pure théorie, trouvent soudain leur application dans les questions de l'ordre le plus immédiatement pratique.

L'influence théorique de ces découvertes a été réellement immense et il est absolument exact de dire que nous n'en sommes qu'au début. Je n'en apporterai qu'un seul témoignage. A la séance du 15 janvier dernier de la Société française de physique, M. Deslandres, directeur de l'observatoire de Meudon, président sortant, s'exprimait ainsi dans son allocution :

« Certes, le domaine que la physique a offert aux chercheurs a toujours été très vaste, mais, dans ces dernières années, de grandes voies nouvelles ont été ouvertes par la radio-activité, par l'étude pénétrante des particules très pe-

tites de la matière, de leurs propriétés, de leurs mouvements, de la charge électrique élémentaire qui leur est attachée, de leurs actions à distance propagée par l'éther interposé.

« Ces particules échappent à nos sens imparfaits et souvent aussi à nos appareils les plus délicats, mais leur intervention semble nécessaire pour expliquer les phénomènes de plus en plus complexes que l'observation révèle. Nous sommes alors obligés de la deviner, en quelque sorte, et comme l'aveugle avec son bâton, de déterminer leur manière d'être par des tâtonnements successifs, appuyés sur le contrôle de l'expérience.

« Or, à cette recherche primordiale, les hommes de science de tous les pays sont actuellement attachés, et je suis heureux de constater que, dans cette marche vers le progrès, la France et notre société sont au premier rang.

« A notre actif, nous avons les grands noms de Becquerel et de Curie qui ont été les initiateurs du mouvement ; et si l'on se borne aux seuls travaux de l'année dernière, la moisson qui nous est propre est abondante », etc... [1].

Nous n'avons rien dit des appareils nombreux et précis imaginés ou perfectionnés par Curie, balances, électromètres, etc., ce qui précède suffit amplement à montrer la puissance de cet esprit pénétrant et méthodique.

C'est un devoir également de rendre hommage au concours intelligent et dévoué qu'il trouvait dans sa digne et savante compagne. Deux petites filles étaient venues réjouir leur foyer, ajoutant les joies communes du cœur à celles de l'esprit. Un terrible accident brisa cette union, mais plus forte que l'épreuve, Mme Curie recueillit avec une admirable énergie l'héritage scientifique de son mari ; par une rare distinction, elle a été nommée professeur du cours qui avait été fondé pour lui à la Sorbonne et la postérité unira toujours leurs noms et les associera à celui d'Henri Becquerel, ratifiant ainsi le jugement de ceux qui leur ont accordés à tous trois ensemble le prix Nobel.

Joseph de JOANNIS.

1. *Société française de physique. Bulletin de la réunion du vendredi 5 février 1909*, p. 3.

L'ACTION POPULAIRE [1]

Allez donc voir la ruche, m'avait dit un ami. C'est une ruche, en effet, que ce numéro 5 de la rue des Trois-Raisinets à Reims : activité, silence, bonne tenue, bonne harmonie, bon travail, tout y rappelle les « avettes » sans défaut de saint François de Sales. Pourtant l'essaim y est à peine installé : hier encore, logé dans une très pauvre maison à un seul étage, au milieu de cabanes branlantes, au fond d'une misérable ruelle qui donne sur la rue de Venise, il n'y tenait plus. Les amis de la classe laborieuse ne devaient-ils pas, chez eux tout d'abord, améliorer les conditions du travail, en mettant les travailleurs sinon au large, du moins à l'aise ? Cependant on ne regrette pas, on se félicite même d'avoir vécu à l'étroit ; n'est-ce pas à l'heure où elle commence de se sentir gênée par son enveloppe et pressée d'en sortir, que la petite semence affirme sa vie et sa force ? Aussi vous montrera-t-on avec complaisance, et même avec une certaine coquetterie, la photographie, exposée à la place d'honneur, ou mieux, si vous avez le temps de vous y rendre, la réalité du modeste berceau, — avec un petit air de dire : Nous avons grandi depuis six ans à peine que nous sommes nés ! — avec une pensée plus haute encore, bien naturelle chez des chrétiens et chez des prêtres : Dieu Notre-Seigneur nous a donné la croissance !

Mais nos ouvriers ont mieux à faire, vous le croyez sans peine, que de s'attacher aux vieux murs ; ils se trouvent très bien dans les nouveaux, du moins provisoirement, jusqu'à l'arrivée des renforts qui, semble-t-il, ne peuvent manquer de venir bientôt ; car au va-et-vient perpétuel, au soin même que chacun, prêtre et laïque, prend inconsciemment de mettre sur son visage et dans sa démarche le calme et la sérénité, dans

1. L'Action Populaire et l'Action Libérale Populaire ne se ressemblent que par le nom, et les bonnes intentions.

ses paroles la concision, comme pour économiser de la force, on devine que la besogne est acccablante. Sans tarder, d'ailleurs, on surprend l'expression non pas d'une plainte, — la bonne humeur est imperturbable, — mais d'un regret, celui de se trouver moissonneurs si rares dans une moisson si abondante ; on sent courir dans le jeune organisme la fièvre du travail.

J'essaierai de dire en quoi consiste ce travail, ce que veulent les directeurs de l'Action Populaire et ce qu'ils font. Entrons d'abord dans leur pensée.

I

« Si l'on ose jeter les yeux plus loin dans l'avenir, par delà les longues fumées du combat et de l'écroulement, on entrevoit une construction gigantesque et inouïe, œuvre de l'Église, qui répondra, par des créations plus belles et plus merveilleuses, au génie infernal de la destruction. On entrevoit l'organisation chrétienne et catholique de la démocratie. »

Louis Veuillot [1] écrivait ces lignes en 1868 ; s'il persistait aujourd'hui à prédire la restauration de l'ordre social chrétien, combien se trouverait-il de bonnes âmes, qui, en souriant, jugeraient ces vues un peu naïves dans leur confiance légèrement apocalyptique. Ce n'est pas la disposition de l'Action Populaire : aux ironies découragées et décourageantes, elle préfère la confiance qui double les forces.

Non qu'elle ignore les tristes réalités de l'heure présente. Au contraire, elle n'a pas d'autre origine que la constatation émue du désordre ; elle est née, elle vit d'un *misereor super turbam.* Dans le peuple elle voit, elle regarde longuement des « souffrances imméritées », que les socialistes exagèrent et exaspèrent, mais que ne soupçonnent pas les indifférents, trop nombreux dans la classe aisée ; elle sonde l'ignorance religieuse et la détresse morale qui ne touche ni les uns ni les autres ; partout des hommes et des femmes, — je laisse la parole au fondateur, — qui ne connaissent plus rien de la vie

1. *Mélanges*, 3e série, t. IV, p. 15.

chrétienne, et presque plus rien de la vie familiale ; — dans certains grands magasins, des ouvriers que ne réjouit jamais la trêve dominicale, et qui sont obligés, pour la conquérir, d'organiser des manifestations cent fois plus justes que les lois qui les condamneraient ; — dans nos usines et dans nos ateliers, des artisans et des ouvriers sur lesquels s'appesantit le joug des socialistes et des sectaires ; — dans nos campagnes désertées, des laboureurs inquiets du sort que le pays fait au paysan, sa meilleure réserve ; — dans les anciens métiers, des apprentis qui ne se forment plus, enfants, adolescents, voués presque fatalement à la corruption de la rue, et à celle plus abominable encore de leur taudis ; — jusque dans les salons des modistes et des couturières,... de pauvres jeunes filles auxquelles le travail de l'été ne donne même pas du pain, mais auxquelles le travail de l'hiver prend leur dimanche, leur soirée, leur nuit, leurs yeux, leur santé, et souvent encore leur honneur avec leur vie. On m'a souvent demandé comment s'était formée la première pensée de l'Action Populaire. Je réponds volontiers qu'elle s'est formée au contact de cette multitude[1]. »

Grande misère, sans doute, moindre cependant que celle dont a triomphé l'Évangile. Oui, l'*individualisme* a désarmé les faibles contre les forts, l'*égoïsme* chez les uns et chez les autres a détruit les sentiments de charité, corrompu la notion de justice ; et il est difficile d'extirper ces deux racines mauvaises qui se tiennent et se fortifient l'une l'autre. Mais l'esprit de Jésus-Christ serait-il impuissant à refaire ce qu'il a déjà fait ; à changer les lois et les mœurs ; à nouer une seconde fois, dans la charité chrétienne qui assure, élève et dépasse la justice, les liens sociaux ; à reconstruire enfin, sur des plans nouveaux, harmonisés avec les nécessités modernes, l'ancienne corporation, citadelle des opprimés ?

L'Action Populaire ne le pense pas. Elle croit qu'il est possible de réaliser le désir des deux derniers papes, de reconstituer, sous l'influence du Sauveur, les groupements que la Révolution a dissous, de donner ainsi au travail

1. *Pages Sociales*, p. 209. Tous les ouvrages ou opuscules mentionnés dans cet article, sont édités, sauf avis contraire, à Reims, 5, rue des Trois-Raisinets. On les trouve aussi en dépôt chez Lecoffre, 90, rue Bonaparte.

l'abri dont il a besoin et qui seul convient à son éminente dignité.

Ce qui l'encourage dans son active espérance, c'est qu'elle voit toutes les ardeurs de ceux qui s'intéressent au peuple, ou qui en font partie, se diriger plus ou moins inconsciemment, par des routes plus ou moins droites, vers un état social moins inorganique, dont une religion vraie ou fausse sera l'âme. Action sociale et religieuse, n'est-ce pas la devise de tous ceux, — et comment les compter, — qui marchent à la lumière de l'encyclique *Rerum novarum*, ou qui, longtemps avant que le pape eût parlé, s'étaient faits les soldats ou les compagnons du comte Albert de Mun ? Les socialistes eux-mêmes auraient-ils trouvé dans les masses tant de sympathies, si, au premier plan, dans leurs visions d'avenir, ils n'avaient rêvé d'organisation, et d'une organisation formée, pénétrée par l'idée véritablement religieuse, malheureusement faussée, de la justice, qui est leur seule divinité ? — Mais l'avenir est à ceux, s'ils travaillent, qui n'ont pas mis dans les nuages la base de leur édifice, parce qu'eux seuls pourront donner ce qu'ils ont promis ; tôt ou tard, la foule, rassasiée d'utopies, avide de réalité, se tournera vers eux, — et c'est la raison d'espérer, — mais d'autant plus vite, — et c'est la raison d'agir, — qu'elle les verra mieux préparés à leur donner ce qu'elle cherche : des conditions sûres pour le travail et la vie matérielle, un idéal vrai pour les âmes.

Voilà pourquoi l'Action Populaire, dévouée aux intérêts corporels et spirituels du peuple, sera *sociale*, c'est-à-dire qu'elle mettra toutes ses forces au service de l'association familiale et professionnelle, et en même temps *religieuse*, c'est-à-dire qu'elle secondera de tout son pouvoir ceux, prêtres et évêques, qui tiennent dans leurs mains, au nom de Dieu, la vertu de l'Évangile.

Dans cette voie, elle ne s'engage pas la première : « Nous saluons avec respect, dit-elle, ceux qui sont venus avant nous... Nous les aimons. Nous sommes souvent leurs disciples, jamais leurs rivaux. Nous sommes venus après l'école de Le Play qui, par ses patientes enquêtes, a si bien montré la nécessité du décalogue pour la famille et pour la profession; nous sommes venus après le grand effort des

Cercles Catholiques ; j'ose dire que nous vivons de leurs idées. Nous sommes venus après l'école des Catholiques Sociaux ; que de fois nous nous sommes tournés vers eux, non point comme vers des maîtres infaillibles, mais cependant vers des maîtres... Nous sommes venus après la jeunesse française[1] !... »

Ainsi, l'Action Populaire, si elle pense et agit par elle-même, n'a pas la prétention de penser et d'agir toute seule, ni la première. Cependant elle veut, dans le champ ouvert par d'autres, « prendre une place que personne n'occupait, et faire un travail qui ne peut, ce semble, gêner personne[2] ». Quelle est cette place et quel est ce travail ?

Chercherait-on à créer, pour le diriger, un organisme semblable au Volksverein allemand, association de toutes les forces catholiques nationales, et tout ensemble centre de renseignements où elles viennent se fournir ? Il n'y fallait pas songer. Le Français ne peut être conduit par les mêmes voies que le Germain moins vif, plus facile à discipliner. D'ailleurs, au moment où le Volksverein s'établit, aucune association catholique n'a tenté encore d'étendre son réseau sur toute l'Allemagne : le champ est libre. Il n'en est pas ainsi parmi nous : au début du vingtième siècle, de vastes organisations sont constituées ; ligues, comités, œuvres de jeunesse... réunissent déjà, sous leurs bannières respectives, une partie considérable des meilleures forces. De quel droit, et avec quelles chances de succès, l'Action Populaire s'aviserait-elle de les déposséder, ou même, si délicatement que ce fût, de les réduire à l'unité sous sa direction ?

Par ailleurs, prendre soi-même la forme ou entrer dans les cadres déjà existants d'une association particulière, c'était se limiter, s'interdire le rôle universel auquel — sans illusion, nous le verrons bientôt — on se sentait appelé.

Comment donc l'Action Populaire se présentera-t-elle ? Tout simplement, — et c'est le moyen de trouver partout bon accueil, — comme l'amie dévouée de toutes les associations, comme un centre de propagande, une source toujours ouverte, où toutes seraient conviées, sans avoir à craindre, en venant y puiser, de perdre leur relief ou leur indépen-

1. Leroy, *Pages Sociales*, p. 215. — 2. *Ibid.*, p. 216.

dance; au contraire assurées d'avance d'y trouver de quoi refaire ou entretenir une vie parfois languissante et diminuée.

L'Action Populaire se bornera-t-elle à secourir les associations déjà constituées? Cette ambition serait déjà bienfaisante : plus que jamais, personne ne l'ignore, le vent souffle à l'organisation, et, présage heureux, à l'organisation autour du clocher; les comités paroissiaux se multiplient sous l'énergique impulsion des évêques; la Providence ne voit-elle pas en eux comme les cellules-mères de l'organisme social futur; ne les destine-t-elle pas à être les centres naturels de toutes les constructions voisines, syndicats, caisse de crédits, mutualités... qui surgissent de toutes parts et surgiront de plus en plus? Favoriser le développement, comme le fonctionnement de toutes ces œuvres, et, problème difficile, leur union dans un organisme assez souple pour laisser à toutes l'initiative désirable, assez lié pour assurer à chacune le bienfait du contact avec toutes, assez hiérarchisé pour donner à l'ensemble une valeur sociale; — dans ce but, leur fournir, à jet continu, toute la lumière nécessaire ou utile, je veux dire les principes et les règles techniques qui doivent, sous peine d'échec certain, présider à l'accomplissement de la délicate entreprise; — ne serait-ce pas rendre à la société un service appréciable, et travailler efficacement, sans prétendre soi-même bâtir sur le terrain d'autrui, aux assises de la cité chrétienne?

Pourtant, il ne suffit pas à l'Action Populaire de seconder les initiatives au fur et à mesure qu'elles se produisent. Elle veut, par la propagande, susciter dans tous les milieux où l'on sommeille encore, des énergies créatrices de nouvelles associations. Pendant que nos ennemis, dans des vues politiques ou plutôt égoïstes, et pour le malheur de tous, groupent sous le drapeau rouge les multitudes urbaines ou rurales, d'elles-mêmes peu révolutionnaires, mais empressées autour de ceux qui promettent, pourquoi tant de bons chrétiens assistent-ils, les bras croisés, à cette formation, redoutable pour eux et pour ceux qui la composent, d'une armée antisociale? C'est, ou bien qu'ils ignorent — hélas! le fait n'est pas rare — les souffrances réelles du peuple, et

les tentatives de ceux qui lui soufflent la haine ; ou bien, s'ils connaissent l'un et l'autre mal, c'est qu'ils se trouvent, faute de lumière et de soutien, impuissants à le contrarier. Publier le désordre, pour ouvrir les yeux fermés ; publier les remèdes, pour aider les hommes qui voient et qui voudraient, à réaliser leurs bonnes intentions, ne serait-ce pas donner aux architectes de l'édifice chrétien d'utiles et indispensables ouvriers?

Pour jouer utilement, dans le travail de réorganisation, ce rôle d'auxiliaire par la propagande, il faut sans aucun doute que l'Action Populaire ait une doctrine ; n'en concluez pas qu'elle se tient dans les limites toujours étroites d'une école.

Si, à l'heure actuelle, aucune association ne peut ramener à soi toutes les forces, encore moins est-il possible à aucune école, — et le mot lui-même le dit assez, — de rallier tous les esprits. Ni l'une ni l'autre ne saurait prétendre à l'universalité.

« A toute question qui nous est faite sur nos sympathies ou sur nos préférences, écrit l'abbé Leroy, notre réponse est la même : nous sommes avec Rome ; ce que Rome approuve, nous l'approuvons ; ce que Rome condamne, nous le condamnons, dans la mesure exacte où Rome l'approuve et le condamne. Que cette règle soit généralement suivie, il nous semble qu'il y aura parmi nous moins de paroles et d'heures perdues, plus de concorde, plus de travail[1]. » Si l'on s'en tient à la rigueur des termes, cette attitude faite en partie de réserve, d'indifférence, et de large sympathie à l'égard des systèmes, paraîtra sans doute trop négative, peut-être chimérique ; ne faudra-t-il pas, tôt ou tard, en venir à préconiser comme nécessaires, telle méthode ou telle conception, sur lesquelles l'accord ne se sera point fait encore entre les catholiques? On n'en saurait guère douter. Et l'Action Populaire, si je la comprends bien, ne s'interdit pas, ne peut pas s'interdire, sur nombre de questions que Rome a laissées et laissera toujours libres, l'affirmation d'une pensée personnelle. Mais autre chose est affirmer une pensée personnelle, autre chose l'imposer comme condition préa-

1. *Pages Sociales*, p. 208.

lable à tout collaborateur. Que celui-ci, d'accord seulement avec la doctrine et les directions de l'Église, parle en son nom propre, et autrement, sur certains points plus ou moins secondaires, que n'aurait fait la direction, — que la direction par ailleurs, ne prenne pas à son compte tout ce qu'elle publie, — est-ce un mal, n'est-ce pas un bien ? Et c'est, je crois, tout ce qu'il faut voir dans les paroles de l'abbé Leroy ; elles expriment la volonté de faire bon accueil à tous les catholiques, la résolution d'éviter les doctrines condamnées, mais non le parti pris de s'abstenir en toute matière controversée ; elles répudient seulement tout exclusivisme d'école.

On connaît maintenant, si je ne me trompe, la pensée de l'Action Populaire : persuadée que la France ne se relèvera que par la foi et l'association, elle veut être, sur le terrain religieux comme sur le terrain social, non pas une association, non pas une école, mais l'auxiliaire des autorités qui évangélisent et qui organisent.

II

Elle ne s'en tient pas aux bons désirs. Le personnel nombreux et tous les jours croissant atteste déjà par lui-même l'activité : six prêtres, quatre laïques, l'un maître de cinq langues étrangères, le second docteur en sciences morales et politiques, le troisième docteur ès lettres, tous les trois docteurs en droit, et un licencié, ancien rédacteur en chef de journal, — en tout dix écrivains, aidés par une douzaine de scribes et d'employés.

Et voici les fruits du labeur : quatre périodiques annuels, *le Guide Social*, *le Guide d'Action Religieuse*, *l'Année Parlementaire*, *l'Almanach*; une publication mensuelle, *la Revue de l'Action Populaire*; et deux bimensuelles, les brochures jaunes ou *Tracts*, et les brochures roses ou *Actes Sociaux*. En outre, divers ouvrages comme *le Manuel Social Pratique*, *Travailleurs de France*, *Jeunes Gens de France*, *Jeunes Filles de France*, *Paysans de France*, etc., diverses collections, par exemple la collection *Les Associations de Famille et la Neutralité de l'École*, la *Bibliothèque Agricole*. En somme, depuis six ans à peine, déjà environ deux cent quatre-vingts brochures,

livres ou numéros de revue, toute une bibliothèque sociale.

On le comprend, ce travail ne pouvait être fourni par les seuls rédacteurs : dix hommes, quelle que soit leur valeur, ne peuvent réunir toutes les compétences, surtout en une matière qui exige plus d'observation et plus d'expérience que toutes les autres. Il importait au succès de l'initiative, que sur chaque question un spécialiste fût entendu. Aussi, près de deux cents collaborateurs, « professionnels, praticiens et praticiennes du travail social, prêtres et laïques, de la ville ou des champs », ont été appelés. Ainsi l'Action Populaire c'est en quelque sorte... la France : au centre, à Reims, le comité de rédaction, qui utilise lui-même les compétences particulières de ses membres, mais dont le rôle, surtout universel, est plutôt de diriger, d'inspirer, de résumer, de conclure ; au dehors, sur tous les points du sol national, les maîtres, qui veulent bien donner les leçons particulières.

En quoi consiste cet enseignement? Si vous parcourez *l'Effort Social*, bulletin périodique, où l'Action Populaire présente à ses lecteurs l'ensemble de ses publications, vous remarquerez qu'elle donne à son enseignement la triple forme d'enquêtes, d'études doctrinales et d'expériences.

*
* *

Une première nécessité s'imposait : révéler avec précision la situation sociale qu'on veut réformer ou améliorer. L'enquête doit précéder l'action, pour la guider, la simplifier, ou même la provoquer. Je ne connais rien de plus touchant et de plus stimulant que ces opuscules de trente-deux pages où sont exposées si simplement, sans déclamations et sans phrases, tant de misères, ignorées le plus souvent de ceux qui font travailler et qui jouissent. L'abbé Leroy écrivait naguère : « Monsieur, vous rompez le pain du déjeuner sans songer que pour vous le présenter tel que vous le désirez, le boulanger a passé la nuit ; vous recevez votre courrier le dimanche comme les autres jours, mais le facteur qui vous l'apporte n'entendra pas plus la messe le dimanche que les autres jours ; vous voulez que le car électrique marche très tôt le matin, très tard le soir, pour aller à vos affaires ou revenir

de vos plaisirs ; mais quel temps laissera donc la Compagnie au wattman et à son compagnon pour prendre leur sommeil?... Madame n'a commandé sa sortie de bal qu'au dernier moment, mais elle a oublié la petite ouvrière qu'elle accable du poids d'un travail excessif. Vous accusez éloquemment la perversion des domestiques, mais ils sont exposés à des tentations où succomberait la vertu d'un saint. S'ils sont époux, il est moralement stipulé que le ménage n'aura pas d'enfants... Avant de condamner en bloc grévistes et alcooliques, — que certes je ne veux pas amnistier en bloc, — ne serait-il pas équitable de se demander, pour les grévistes, s'ils pouvaient ne pas faire la grève, si le syndicat rouge qui l'a organisée... avait contre lui un syndicat indépendant vraiment professionnel ; pour les alcooliques, s'ils n'ont pas sucé l'alcool en même temps que le lait..., si la tristesse du logis sombre et mal odorant ne les a pas livrés au cabaret[1]. »

Il n'est que trop vrai. Et ceux qui condamnent facilement, parce qu'ils ignorent beaucoup, devraient s'abonner aux tracts de l'Action Populaire. Lisez : *les Ouvrières Parisiennes*[2], *Nos Blanchisseuses*[3], *Nos Marmitons*[4], *le Jeune Boucher*[5], *la Femme Ouvrière et la Maternité*[6], *le Mariage dans les classes ouvrières*[7], *Industries Homicides*[8], et tant d'autres. Non seulement, lorsque vous fermerez le livre, vous serez plus ému qu'après la lecture du roman le plus vrai, mais, vous penserez plus souvent, avec plus d'indulgence et de justice, aux déshérités de la vie qui travaillent durement afin que rien ne vous manque; il vous tardera de collaborer pour votre part, au soulagement de tant de mauvaises souffrances. Assurément, il est souhaitable que chacun s'applique à mieux connaître les conditions de la vie ouvrière. « N'y aurait-il pas là, écrit l'abbé Desbuquois, pour les cercles d'études, un travail de choix, et, pour les œuvres, une source d'information précieuse? Les jeunes gens s'attacheraient plus spécialement

1. *Pages Sociales*, p. 219.
2. Par Mme Froment, tract nº 21.
3, 4, 5. Par Georges Mény, tracts nºs 119, 71, 165.
6. Par Paul Gemähling, tract nº 98.
7. Par l'abbé Cetty, tract nº 74.
8. Par Jean Pierre, tract nº 135.

à connaître le travail de l'enfance; la jeune fille, le travail de la jeune ouvrière; la femme et l'homme, le travail de l'adulte... On serait surpris d'avoir vécu côte à côte avec le peuple, sans le connaître... On verrait mieux comment orienter son effort, car on pénétrerait mieux les conditions souvent douloureuses de la vie populaire[1]. »

⁂

L'enquête ne suffit pas. Toute action qui veut éviter les dangers de l'empirisme, doit s'appuyer sur une doctrine bien nette et bien raisonnée. L'homme d'œuvres ne peut ignorer les vrais principes qui régissent un certain nombre de questions fondamentales, comme la société, la famille, le travail, l'épargne, le repos, le salaire, l'association, la propriété, la corporation, la représentation professionnelle, etc. Il doit connaître les déterminations positives que la loi donne ou devrait donner sur tous ces points au droit naturel. Mais il n'a pas toujours le temps d'aborder les bibliothèques sociales, où s'entassent de volumineux ouvrages. Par ailleurs, il ne trouverait pas, dans les articles détachés des plus sérieux journaux, ni même dans les articles toujours fragmentaires que publient les revues, les exposés synthétiques, sans lesquels on n'a des choses qu'une vue incomplète, souvent plus nuisible qu'utile. Enfin, dans les manuels, si excellents qu'ils soient, la doctrine trop résumée ne vit pas ; elle ne montre guère que son squelette; par suite elle ne féconde ni ne fait vivre l'esprit. Voulez-vous avoir l'exposé à la fois concis, synthétique, vivant et même entraînant d'une question particulière, il me semble que les tracts de l'Action Populaire sont votre seule ressource. Signés par les représentants les plus illustres du mouvement social en France — La Tour du Pin, R. Jay, H. Joly; Ch. Benoist, Funk-Brentano, G. Goyau ; du Maroussem, Martin Saint-Léon, L. de Seilhac; Piot, M. Eblé, — ils vous donneront, condensée, agréable et claire, ce que j'appellerais volontiers la théorie de l'action sociale sous toutes ses formes.

1. Tract. 1***, p. 11.

*
* *

Les enquêtes et les principes donnent la lumière. Les exemples donnent l'impulsion, et triomphent, mieux que la plus vigoureuse dialectique, des objections qui arrêtent le zèle.

« Voilà pourquoi l'Action Populaire s'est ingéniée à découvrir en France et à l'étranger les initiatives susceptibles d'imitation et d'adaptation ; elle a invité les fondateurs d'œuvres à raconter leurs débuts, leurs progrès, leurs succès ou insuccès, à signaler les difficultés, les dangers, les points d'appui ou de résistance qu'ils ont rencontrés[1] ». Les réponses nous sont parvenues, sous forme de monographies instructives et savoureuses, — dans les brochures signées de Bizemont, Engerand, de Gailhard-Bancel, de Gourlet, du Lac, de Las Cases, Mazelin, Rivière, Rochebillard, Turmann..., — dans les livres intitulés *Paysans de France*, *Françaises*, *Prêtres de France*, *Jeunes Filles de France*, *Jeunes Gens de France*. Grâce à ces publications, l'expérience de chacun est mise au service de tous; le bon exemple a son légitime rayonnement ; l'ardeur exerce sa naturelle contagion. Après avoir lu l'histoire tour à tour émouvante et piquante de ces fondations ou de ces essais, on se sent tout pénétré de respect pour ceux ou celles qui ont agi, au milieu de difficultés souvent considérables, sans croire jamais les honnêtes gens qui disent toujours : il n'y a rien à faire. On veut les imiter. On ne crie pas victoire parce que, ici ou là, un syndicat, une caisse rurale, une école ménagère a surgi ; mais on se convainc que le salut du pays serait au terme de ce travail lent et obscur, qui tend à organiser humblement, sur place, au mieux des intérêts de la famille et de la profession, les forces de la France. Quand on ferme le livre ou la brochure, on se sent meilleur, parce qu'on a subi le contact de ceux qui aiment, qui travaillent et qui espèrent.

1. Tract. 1***, p. 12.

*
* *

Les enquêtes, la doctrine, les exemples provoquent ou dirigent la sympathie et l'action. Mais le dévouement rencontre sur sa route bien des difficultés pratiques, que les publications jusqu'ici énumérées ne suffiraient pas à résoudre. On écrivait souvent aux rédacteurs : « Nous avons lu vos brochures, nous voulons nous mettre à l'œuvre. Mais où trouver les statuts d'un syndicat et d'une caisse ouvrière, les règlements et les coutumes d'un cercle d'études, les textes législatifs, les actes pontificaux... concernant les questions sociales ? »

L'Action Populaire a répondu par la publication des *Actes Sociaux* [1], opuscules roses du même format que les tracts. N'y cherchez pas la vie qui court dans les brochures jaunes, mais seulement l'exactitude, la rigueur, l'ordre qui conviennent à un recueil de textes documentaires.

Voici quelques titres : *Motu proprio de Pie X sur l'action populaire chrétienne*. — *Caisse rurale*, *Caisse ouvrière*; législation et statuts. — *Cercles d'études*; règlements et coutumes. — *Le Repos hebdomadaire*; texte de la loi, décrets et circulaires, attitude des partis, attitude des catholiques, projet de loi de M. Viviani. — *L'Organisation maçonnique*. — *La Lutte contre la licence des rues*; documents législatifs et administratifs, renseignements privés.

*
* *

Les abonnés sont exigeants : plus on leur donne, plus ils demandent : « Les meilleurs amis, écrit-on en janvier 1908, nous ont signalé cette difficulté : parmi les brochures, il en est souvent qui traitent de questions étrangères à leurs travaux ou à leurs préoccupations. »

L'objection est fondée ; avant de la résoudre, on la renforce : « Les cent soixante-huit brochures déjà parues laissent dans l'ombre bien des questions; elles s'attachent à

1. Trente-neuf fascicules ont déjà paru.

décrire des initiatives ayant leur importance et, pour ainsi dire, leur histoire; elles risquent de négliger les essais de moindre portée, utiles à connaître, eux aussi, mais dont l'exposé ne demande pas le même développement[1]. »

Enfin, l'Action Populaire faisait parler ses collaborateurs, mais parlait elle-même très peu. Ce silence ne risquait-il pas, à la longue, de nuire à son dessein? Du moins, il le servait mal. Avait-elle une pensée propre, une personnalité? Que ne le rappelait-elle plus souvent? Pour devenir, comme elle le désirait, un centre de relations et donc de vie sociale, ne fallait-il pas qu'elle sortît de sa réserve, se mît en avant, et s'affirmât?

Et voilà justifiée par de multiples raisons la fondation de la *Revue de l'Action populaire*. Elle complète l'enseignement donné par les brochures; elle note rapidement, au jour le jour, les idées et les faits qui constituent le progrès du mouvement social; elle présente chaque mois un aliment varié, où l'esprit de chaque lecteur trouve la part qui l'intéresse; enfin, elle permet à l'Action Populaire de dire plus souvent son mot, de se poser comme foyer vital, centre d'attraction, de communications et de rayonnement, de livrer périodiquement, non seulement ses connaissances impersonnelles, par le document, la leçon de choses, le compte rendu; mais, par l'étude littéraire ou philosophique[2], par la nouvelle, et bientôt, je crois, le roman, toute sa pensée, tous ses désirs, toute son âme.

Pourtant n'est-ce pas trop dire ? La petite revue verte soutiendra-t-elle une charge aussi considérable? Elle est bien légère et bien fluette pour s'introduire avec autorité dans certains milieux plus instruits et plus difficiles... Et voici justement que la doyenne des revues sociales catholiques, subissant l'attraction d'une vie qu'elle a certainement contribué à faire naître, s'y absorbe pour l'aider et se rajeunir elle-même : l'*Association Catholique* est désormais sous la direction de l'Action Populaire.

1. *Revue de l'Action Populaire*, janvier 1908.
2. Et même théologique : cf. 20 août 1908. *Mouvement social catholique et Modernisme.*

*
* *

Le tract ne traite qu'une seule question; la revue, plus compréhensive, ne révèle, dans chaque numéro, qu'un moment de la vie sociale. Pour avoir les vues d'ensemble, et un répertoire complet des travaux théoriques et pratiques de toute une année, il faut ouvrir le *Guide Social.* On y trouve l'expression limpide, fidèle, et cependant personnelle, de la vie sociale en France, et même, dans une mesure croissante, à l'étranger. Voici comment M. le chanoine Cetty, de Mulhouse, appréciait en 1905, cet ouvrage quatre fois dépassé depuis lors [1] : « L'Allemagne sociale catholique, le *Volksverein* lui-même, en fait d'ouvrages de propagande, n'a rien produit de comparable au *Guide Social* français de l'Action Populaire. »

On devine quel travail exige la composition d'un pareil monument. Les rédacteurs qui en ont la charge doivent lire et dépouiller, outre les livres, deux cent cinquante périodiques français, et quarante étrangers. Ce n'est pas tout, car les revues ne suffisent pas : ils cherchent et trouvent, dans tous les pays du monde, des correspondants, auxquels ils envoient des questionnaires précis, détaillés. Déjà l'Angleterre, la Belgique, l'Allemagne, la Suisse, l'Espagne, le Portugal, la Suède, le Danemark, l'Argentine, le Luxembourg ont répondu.

Ces réponses, d'ailleurs, sont utilisées, non seulement dans le *Guide Social*, mais dans la Revue, qui souvent, conduit le lecteur au delà des frontières.

*
* *

Le *Guide Social* a son complément dans le *Guide d'Action Religieuse*, où l'on trouve toute la lumière qui peut favoriser, d'une part, la défense, l'organisation, l'extension, d'autre part, la vie intime de l'Église de France.

« La situation nouvelle faite à l'Église de France, est-il dit dans la préface, provoque un mouvement général d'organi-

1. Il paraît chaque année au mois de janvier.

sation... Partout on sent la nécessité et l'urgence d'agir, et l'on veut agir. Mais comment agir? Par où commencer? Où trouver le fil conducteur dans le labyrinthe des œuvres catholiques? De toutes parts on demande un manuel pratique mis à jour, une sorte de *vade-mecum* de l'homme d'action pour l'apostolat moderne. Nous avons essayé de réaliser ce travail de documentation... Notre intention n'est pas de tracer à chacun la route qu'il devra suivre, — nous ne sommes pas des chefs; elle est seulement de lever le plan de tous les chemins qu'on peut suivre, nous en remettant à nos chefs du soin de nous conduire. »

* * *

Parmi les questions religieuses, il en est de plus actuelles ou de plus vitales, qui exigent une solution plus urgente ou plus difficile; elles sont traitées à part, dans des publications moins volumineuses que le *Guide*, et plus faciles à répandre. C'est ainsi que nous avons déjà les premiers numéros d'une série de dix brochures consacrée aux *Associations de Familles* pour la neutralité de l'école, et d'une autre série sur les œuvres plus strictement cléricales, comme l'apostolat auprès des soldats, la constitution des comités paroissiaux, cantonaux, diocésains, la formation d'une élite pour les œuvres dans les retraites fermées...

On le voit, c'est toujours la même préoccupation : aider, seconder tous ceux qui peuvent, qui veulent, qui doivent organiser.

* * *

Si l'Action Populaire s'adresse de préférence aux élites, — que ces élites appartiennent ou non au monde du travail manuel, — cependant elle n'oublie pas que les masses elles-mêmes doivent être préparées, par une propagande incessante, à l'action de leurs chefs naturels. A cette fin, elle répand dans le peuple ses *Feuilles Sociales*, courts et vifs résumés des tracts; elle adresse aux cultivateurs les fascicules de sa *Bibliothèque Agricole*; elle offre à tous, en deux

éditions, l'une pour la ville, l'autre pour la campagne, son *Almanach*, attrayante mosaïque de mots joyeux et de pensées graves, de poésies et de leçons pratiques; elle parle même aux yeux par ses ingénieuses *Cartes Postales*.

Ira-t-elle plus loin? Demain nous donnera-t-elle un bulletin populaire, un journal? Qui pourrait dire jusqu'où l'arbre, hier encore petite semence, étendra ses branches?

*
* *

Ce qui a favorisé, ce qui favorisera certainement encore son développement, c'est qu'elle n'est pas seulement un centre de publication et de propagande, mais un bureau de renseignements, un *Intermédiaire Social*.

De tous les points de la France, d'abord, et puis de l'Autriche, de l'Uruguay, de la Serbie, du Japon..., on lui adresse des questions, auxquelles elle s'efforce de répondre aussi rapidement et exactement que possible.

Dans ce rôle, elle prend garde de ne marcher sur les brisées d'aucun autre secrétariat du même genre. Si la question posée peut être résolue, si le service demandé peut être rendu par un office déjà existant, elle se contente d'y renvoyer le demandeur. Son souci principal est pourtant, cela va sans dire, que ce dernier soit bien servi, conduit aux meilleures sources, et mis en relations avec les meilleures autorités.

Lorsque les questions et réponses le méritent, elle les publie dans la Revue mensuelle, sous la rubrique *Intermédiaire Social*, et donne ainsi à chaque abonné, les fruits du dévouement sollicité par un seul. Les renseignements sont gratuits pour tous, excepté pour elle; car ils coûtent parfois de longues recherches, des heures de travail... *L'Action Populaire* donne volontiers sa peine et son temps.

*
* *

Pourtant, on conçoit qu'elle cherche, sans ralentir son zèle, à ménager l'un et l'autre : à un grand nombre de ceux qui la consultent, elle n'a plus désormais qu'à répondre :

« Ouvrez le *Manuel Social Pratique*[1]. » « Depuis que fonctionne à nos bureaux l'office de renseignements que nous avons appelé l'Intermédiaire Social, un grand nombre de correspondants ont fait appel à la compétence de nos rédacteurs ou de nos amis. Les questions posées, si souvent les mêmes... nous ont donné l'idée de publier, en un seul livre, les notions utiles aux fondations des institutions sociales[2]. » L'ouvrage se divise en trois parties : *Institutions urbaines, Institutions rurales*, *Institutions communes*.

* * *

Pour achever de décrire l'activité de l'Action Populaire, il faudrait suivre ses conférenciers dans leurs missions à travers toute la France. Rien ne supplée la parole vivante. Elle seule pénètre dans certains milieux, dissipe certaines confusions, triomphe de certains préjugés. L'abbé Leroy s'est fait le principal « pèlerin » de la cause. Qui donc était plus autorisé que le fondateur à faire connaître l'œuvre, à dire dans les congrès, dans les conversations privées, — d'abord ce que l'Action Populaire n'est pas; c'est le préambule nécessaire, car on la confond souvent avec l'Action Libérale Populaire, par exemple, avec l'Action Française, ou avec d'autres « Actions » dont elle se distingue absolument; — ensuite ce qu'elle est, les services qu'elle a déjà rendus, et ceux, plus nombreux encore, qu'elle pourrait et voudrait rendre. « De plus en plus, l'Action Populaire enverra ses délégués, ses représentants, ses commis voyageurs et, peut-être, qui sait? ses missionnaires, à travers la France. Ils frapperont à toute porte qui voudra bien s'ouvrir et permettre à nos idées d'entrer[3]. »



Le lecteur a pu, je l'espère, se faire une idée assez exacte du travail fourni, mais demandera peut-être à connaître les

1. *Manuel Social Pratique*, p. x-424.
2. Préface du *Manuel.*
3. *Revue de l'Action Populaire*, 20 décembre 1908, p. 757.

résultats. Il serait juste de faire observer, tout d'abord, qu'au temps des semailles on ne voit pas la moisson. Déjà, pourtant, bien des fruits ont été recueillis.

« Je vous citerai, écrit un collaborateur, un exemple de l'utilité de vos tracts. Dans un village voisin, je propose comme sujet au cercle d'études la mortalité du bétail, je prête à ce cercle le tract de l'abbé François. La question fut sérieusement examinée;... trois jours après, la commune, qui compte deux mille habitants, avait un syndicat... Aujourd'hui même, ajoute le même correspondant, on vantait, dans une réunion nombreuse, les services exceptionnels rendus par les tracts. »

« Sitôt qu'ils tombent entre des mains laborieuses, écrit l'abbé Leroy, nos tracts travaillent... Suivant la différence des temps et des lieux, ils ont servi à fonder un cercle d'études, une mutualité, un syndicat, une caisse de crédit, une œuvre de maisons à bon marché, une société de jardins ouvriers... »

Ces résultats, certainement considérables, ne sauraient être évalués, même approximativement : combien d'activités se préparent ou s'exercent en silence, combien d'œuvres commencent petitement, sans donner beaucoup de gloire à l'humble brochure qui les a suscitées!

Ce qui est plus sensible, c'est d'abord la rapidité avec laquelle on enlève livres et opuscules : en 1908, on demande 160 000 brochures, 13 000 volumes, 30 000 almanachs; — c'est la progression constante du nombre des abonnés, — c'est la sympathie unanime, hautement manifestée et sans réserve, dans les milieux intelligents et actifs ; — ce sont les louanges inquiètes données par les adversaires eux-mêmes : M. le pasteur Doumergue signale « un monde d'effort social, d'effort intelligent, utile, discipliné, hardi. Je regarde, dit-il, à nous, à notre outillage, et je ne juge pas. Mais je me rappelle la parole de M. Soulange-Bodin : « Il faut avoir assez d'humilité pour accepter les leçons de nos adversaires [1] ». L'inspecteur général des œuvres postscolaires laïques, M. Ed. Petit, s'émeut et s'agite : « Des tracts, des brochures,

1. Doumergue, *le Christianisme au vingtième siècle*, 28 juin 1907.

publiés... par l'Action Populaire, vont, répandant l'idée, aux campagnes et aux villes. Ils sont distribués par milliers, travaillant l'opinion publique. Ils témoignent d'une activité incessante ; ils se réclament d'une doctrine acceptée par tous les collaborateurs, et qui met idée directrice, harmonie dans leurs efforts... je signale ce travail théorique et pratique qui se fait en face de nous. Mais n'apparaît-il pas comme urgent et nécessaire qu'une organisation laïque et républicaine contre-balance les effets de l'organisation adverse[1] ? »

Enfin et surtout, notez la bienveillance toute particulière de l'Église, la grande amie du peuple. Plus de cinquante évêques ont loué et recommandé l'Action Populaire, en des termes qui dépassent de beaucoup la simple approbation : ils bénissent, ils admirent, ils aiment, ils remercient ; plusieurs même abonnent leurs prêtres ; on sent que l'initiative répond à leurs plus chers désirs. Je citerai du moins ces paroles de Mgr Amette, archevêque de Paris : « L'Action Populaire, en travaillant à l'amélioration matérielle et spirituelle des classes laborieuses, s'inspire de la doctrine et des traditions de l'Église, comme aussi de l'enseignement et des exemples de son divin Fondateur. Je la félicite du bien qu'elle fait... et, comme évêque, je la remercie au nom de l'Église catholique. »

L'Action Populaire s'efforcera de justifier, mieux encore que par le passé, de si magnifiques éloges ; elle aime déjà, sans les connaître, les nouveaux champs que la Providence ouvrira demain à sa jeune activité. Nos évêques vont refaire la France, comme l'avaient faite leurs ancêtres dans le sacerdoce ; et, dans cette œuvre qui prépare à nos petits-neveux des jours meilleurs, elle voudrait, avec bien d'autres, mériter la bonne part, celle des vaillants et des humbles, qui mettent toute leur ambition et appliquent toutes leurs forces à servir les chefs.

Gaëtan de RAUCOURT.

1. *Le Radical*, 18 février 1905.

LE PERSÉCUTEUR DES HÉBREUX

EN ÉGYPTE

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler que dans cette question nous marchons appuyés, non sur des certitudes, mais sur des probabilités. Chose qu'on oublie trop souvent. D'où il résulte que plusieurs se laissant hypnotiser par leur opinion en arrivent à des affirmations qui dépassent la nature de leurs preuves. Certes, il n'est point défendu de prendre position, et nous le ferons nous-mêmes, mais seulement jusqu'à un certain point, nous contentant d'indiquer de quel côté nous entrevoyons la plus grande vraisemblance. Il faut savoir se résigner devant les mystères de l'histoire et de la chronologie et attendre du temps et surtout des recherches nouvelles un peu plus de lumière.

I

On connaît l'opinion traditionnelle sur le persécuteur des ébreux en Égypte. Il ne serait autre que Ramsès II. Tout le désigne comme le Pharaon « qui ne connaissait pas Joseph[1] » : sa place dans l'histoire, son long règne, ses guerres, sa fièvre de construire et de coloniser. Entre les Hyksos égyptianisés et la date de sa mort, il s'écoule plus de quatre cents ans. Or, d'après une tradition constante et assez généralement reçue par les égyptologues, l'arrivée de Jacob en Égypte coïncide avec le règne finissant des Hyksos[2]. D'autre part, le texte hébreu et la Vulgate donnent quatre cent trente ans au séjour des Hébreux dans la terre de Gessen. Et ce chiffre ou un chiffre approximatif semble bien

1. Exod., I, 8.

2. Cf. Jean d'Antioche dans *Hist. græc. fragm.*, fragm. 30, édit. Didot, t. IV, p. 555 ; Syncelle, *Chronographie*, édit. Dindorf, 1829, p. 204.

devoir être accepté, nous le verrons plus loin, malgré les Septante qui le réduisent de moitié [1]. Ramsès II eut soixante-sept ans de règne personnel [2]. Mais il fut de bonne heure l'associé et le bras droit de son père Séti Ier. Il se vante lui-même d'avoir reçu la couronne royale alors qu'il était encore « un enfant dans les bras de son père » [3], d'avoir été admis au conseil royal et commandé les armées « dès l'âge de dix ans » [4]. Celui dont la momie au musée du Caire révèle un vieillard presque centenaire eut donc et le temps et le moyen d'être, sinon l'instigateur, du moins l'agent principal qui incarne en lui la persécution, ce qui ne se vérifie pour aucun autre Pharaon.

Si puissant que fût le réveil de l'Égypte au début de la dix-neuvième dynastie, si grande la tranquillité à l'intérieur, on demeurait toutefois inquiet du côté de l'est. Là une puissante confédération de l'Asie-Mineure, celle des Khétas ou Hittites, les Héthéens de la Bible, disposant de forces nombreuses, sans cesse en progrès depuis de longues années, occupait maintenant la Syrie et la Phénicie septentrionales avec la vallée de l'Oronte et une grande partie de celle du Léontès. Par ses brillantes victoires, Séti Ier l'avait contenue, il est vrai, mais sans réussir à la refouler [5]. D'un jour à l'autre, les Khétas pouvaient reprendre l'offensive, et si les Hébreux accrus au point de devenir un peuple venaient à leur tendre la main, l'Égypte courrait les plus grands dangers. Tel était le péril que prévoyait la politique égyptienne. De là à s'autoriser de la raison d'État pour persécuter les Hébreux, il n'y avait qu'un pas. Il fut donc résolu de contenir ce peuple et surtout d'arrêter son développement. Le moyen imaginé devait profiter en même temps aux grands travaux qui avaient repris dans toute la vallée du Nil. « Et ce Pharaon dit à son peuple : Vous voyez que le peuple des enfants d'Israël est devenu très nombreux et qu'il est plus fort que nous. Venez,

1. Exod., XII, 40.
2. *Stèle de Ramsès IV*, dans Mariette, *Abydos*, t. II, pl. 34-35, lig. 23-24, rapprochée de la *Grande Inscription d'Abydos*, lig. 22, 26, 72, où Ramsès date de l'an I les événements qui suivent immédiatement la mort de Séti Ier.
3. *Grande Inscription d'Abydos*, lig. 47-48.
4. *Stèle de Kouban*, lig. 16-17.
5. Maspero, *Histoire des peuples de l'Orient*, 1897, t. II, p. 370-373.

opprimons-le avec sagesse, de peur qu'ils ne se multiplient encore davantage et que si nous nous trouvons surpris de quelque guerre, ils ne se joignent à nos ennemis et qu'après nous avoir vaincus, ils ne sortent d'Égypte[1] ». La sagesse oppressive des Égyptiens consista à exténuer les Hébreux par les corvées de tout genre. Mais leur multiplication ne s'arrêtant pas, on en vint à ordonner la mort de tous les enfants mâles[2].

Pendant que Moïse providentiellement sauvé des eaux grandissait pour le salut de son peuple opprimé, Ramsès II reprenait les expéditions asiatiques. La lutte se prolongea l'espace de vingt et un ans. Les armées égyptiennes poussèrent de nouveau jusqu'à l'Euphrate. Mais les Khétas étaient si peu à bout de forces qu'un traité intervint sur le pied d'égalité parfaite entre Ramsès II et la puissante confédération. Le pacte d'alliance offensive et défensive, placé sous la garantie « de mille dieux d'Égypte et de mille dieux de Khéti » et juré dans la ville de Ramessès, ne reconnaissait à l'Égypte que la possession de la Phénicie méridionale, de la Palestine et de la Pérée transjordanienne, tout ce qu'on appelait alors le pays de Canaan. Il consacrait officiellement la reprise déjà ancienne de la Syrie du Nord par les Khétas. Au lieu d'ériger ses stèles sur les bords de l'Euphrate et de marquer à ce point les limites de son empire, comme naguère Thoutmès III, Ramsès II se résignait à voir ses exploits gravés sur les rochers qui surplombent l'embouchure du Lycus à quelques kilomètres au nord de Beyrouth. Là s'arrêtait son influence, comme elle s'arrêtait au pied du grand Hermon et au seuil de la Coelésyrie[3]. Les fouilles récentes de Winckler à Boghaz-keuï, dans l'Asie-Mineure, nous ont apporté de ce fait un témoignage inattendu. Sur un document mis au jour, le prince d'Amourrou, ou du pays des Amorrhéens, paraît en vassal de Khétasar le signataire du traité avec l'Égypte. Celui-ci le cite à comparaître sur la plainte du roi de Babylone. Or, nous savons par les *Lettres de Tell el-Amarna* que le pays d'Amourrou comprenait toute

1. Exod., I, 9-10.
2. Exod., I, 15-22.
3. Maspero, *loc. cit.*, p. 389-404.

la Syrie septentrionale, » embrassant à la fois le pays au nord de Beyrouth, la région du Liban et de l'Anti-Liban[1] ». Le traité n'en fut pas moins regardé comme très glorieux pour l'Égypte et le Pharaon prit soin de le faire graver à Karnak et au Ramesseum. Boghaz-keuï en a livré le texte original cunéiforme.

Désormais Ramsès II ne soutint plus aucune guerre. Il n'eut d'autre préoccupatton que de pousser vivement l'érection de ses monuments et d'en couvrir l'Égypte depuis la seconde cataracte jusqu'aux bouches du Nil. Les carrières anciennes ne lui suffisant pas, il puisa à pleines mains dans l'œuvre de ses devanciers de la dix-huitième et de la douzième dynastie. Trop souvent à côté de ses colosses authentiques, le « roi pariétaire » dressa les colosses démarqués de ses ancêtres[2]. Mais tout cela n'allait pas sans une recrudescence de corvées, d'autant mieux que la guerre ne fournissait plus de prisonniers. Joint à cela que la colonisation de l'angle oriental du Delta était devenue l'œuvre de prédilection de Ramsès II et que cette colonisation ne date que de son époque[3]. C'est ce qui a fait dire à Maspero[4] : « Une conjecture très ancienne identifie avec Ramsès II le Pharaon qui n'avait pas connu Joseph. Les fouilles récentes, en montrant que les grands travaux ne commencèrent à l'orient du Delta que sous ce prince ou sous Séti Ier au plus tôt, confirment l'exactitude de cette tradition d'une façon générale. »

On rendit donc la vie insupportable aux Hébreux en les employant aux durs travaux de la fabrication du mortier et des briques et à toutes les besognes serviles que réclament la culture du sol en Égypte et sa mise en valeur. « Ils bâtirent à Pharaon des villes pour servir de magasins, savoir Phithom et Ramessès[5]. » De ces deux villes l'une, Phithom, a été identifiée. Son emplacement est Tell el-Maskhouta dans l'ouadi Toumilat ; on y a retrouvé les monuments de Ramsès II et

1. R. P. Dhorme, *les Pays bibliques au temps d'El-Armana*, dans *Revue biblique*, octobre 1908, p. 501 *sqq*.
2. Maspero, *loc. cit.*, p. 408-424.
3. Ed. Naville, *Goshen*, 1885, p. 18.
4. *Loc. cit.*, p. 442, note 2.
5. Exod., I, 11, 14.

aucun monument antérieur à ce prince[1]. L'autre, Ramessès, qui doit être située non loin et à l'ouest de la première, n'a pas encore été reconnue de façon certaine[2]. Mais le nom que lui donne la Bible nomme indirectement son fondateur et le persécutenr des Hébreux, qui ne peut-être que Ramsès II, Ramsès Ier n'ayant eu qu'un règne éphémère et Ramsès III venant trop tard.

II

L'opinion traditionnelle a rencontré deux sortes d'adversaires : ceux qui acceptent comme plus probable le chiffre des Septante,[3] et ceux qui mettent leur confiance dans certaines données chronologiques. Tous, qu'ils le veuillent ou non, nous forceraient à chercher le persécuteur des Hébreux dans le passé, bien plus haut que Ramsès II.

Les Septante, avons-nous dit, réduisent de moitié les quatre cent trente ans que l'hébreu assigne au séjour des enfants d'Israël dans la terre de Gessen, puisqu'ils font partir ces quatre cent trente ans de la vocation d'Abraham, et que de la vocation d'Abraham à la descente de Jacob en Égypte, il s'écoule deux cent quinze ans. Mais devons-nous les suivre ? Il ne le paraît pas. Il faut, en effet, laisser à « Joseph », à « tous ses frères », et à « toute cette génération » descendue en Égypte avec Jacob, le temps de disparaître[4]. Il faut ensuite, à l'autre bout de l'exil, attendre que Moïse, né au plus fort de la persécution, arrive à l'âge de quatre-vingts ans[5], pour mener à bonne fin la sortie d'Égypte. Il faut enfin, entre ces deux périodes extrêmes, permettre aux Hébreux de s'accroître et de se multiplier « extraordinairement », au point de devenir « extrêmement forts et de remplir toute la contrée[6] ».

Dans la supposition des Septante, il ne resterait pas de place pour ce prodigieux développement. Car, en prenant qu'il eut trente-neuf ans à l'arrivée de Jacob en Égypte, Joseph vécut encore soixante et onze ans[7]. Lévi, qui avait quatre ans

1. V. Phithom, dans le *Dictionnaire de la Bible* de Vigouroux.
2. V. Ramessès, *ibid.*
3. Exod., xii, 49. — 4. Exod., i, 6. — 5. Exod., vii, 7. — 6. Exod., i, 7.
7. Gen., l, 22.

de plus que lui[1], ne mourut qu'à cent trente-sept ans[2]. Caath, fils de Lévi, qui faisait partie de la troupe que Jacob mena avec lui[3], mourut seize ans après son père[4]. Et qui nous dit que d'autres personnages sortis de Jacob et entrés avec lui en Égypte ou s'y trouvant déjà comme les deux fils de Joseph[5], ne vécurent pas plus longtemps encore ? Voilà déjà plus d'un siècle à enregistrer. Passant maintenant à la dernière période du séjour en Égypte, Moïse ne tire son peuple de la servitude qu'à l'âge de quatre-vingts ans. Or, il naît après la persécution commencée, quand déjà l'on s'est aperçu que les sages-femmes n'exécutaient pas les ordres du pharaon et qu'on a enjoint à tout le peuple de jeter dans le fleuve les enfants mâles[6]. C'est encore un siècle et plus qu'on ne peut négliger. Dès lors, il ne nous reste rien pour la période intermédiaire, celle de la grande multiplication des Hébreux, période que Moïse distingue expressément de celle qui la précède et de celle qui la suit[7].

Il reste, dira-t-on, le témoignage des Septante. Oui, mais ce témoignage pourrait bien avoir ici la même valeur qu'un peu plus loin où, s'écartant également du texte hébreu, ils ajoutent Héliopolis aux villes bâties par les Hébreux[8]. Or, Héliopolis était une des plus anciennes sinon la plus ancienne des villes d'Égypte. Quant à saint Paul, qu'on invoque ici, s'il suit le texte des Septante[9], c'est que ce texte est celui de ses lecteurs, des grécisants. Il s'y tient sans nul souci de la chronologie qui ne fait rien à son but, sans nul souci également de réviser la tradition que, par leur interprétation, les Septante contribuèrent à mettre en circulation même parmi les Juifs.

Il y a plus. Dans la Genèse (xv, 13), le texte hébreu nous donne en chiffre rond la durée de l'exil, soit les quatre cents ans que précise l'Exode (xii, 40). « Sache dès maintenant (*scito prœnoscens*), dit Dieu à Abraham, que ta postérité demeurera (*futurum sit*) dans une terre étrangère, qu'on l'y réduira en servitude, l'accablant de maux, *pendant quatre cents ans* ».

1. Gen. xxix, 34 rapproché de xxx, 23-26.
2. Exod., vi, 16. — 3. Gen., xlvi, 11, 27. — 4. Exod., vi, 18.
5. Gen., xlvi, 26-27. — 6. Exod., i, 15-22. — 7. Exod., i, 6-8.
8. Exod., i, 11. — 9. Gal., iii, 17.

Il s'agit, dans ce passage, d'une période qui regarde l'avenir et dont le point de départ ne peut être la vocation d'Abraham. Or, les Septante ont admis tel quel ce passage, et pourquoi pas le second qui précise le premier ? Avant d'appuyer une théorie sur un écart qu'ils font subir au texte hébreu, il serait bon de les mettre d'accord avec eux-mêmes. Trois versets plus loin [1], le récit biblique dit que l'exil finira à la quatrième génération. Si l'on prend le mot génération dans son acception rigoureuse, évidemment, le calcul de ces générations ne peut partir ni d'Abraham, ni d'Isaac, ni même de Jacob, sans quoi nous aurions plus de quatre générations [2]. Il faut donc le faire partir d'un autre point et s'en tenir aux générations écoulées ou commencées en Égypte. Et ces générations, telles qu'on nous les transmet, qui nous assure qu'elles sont continues et que nous avons, par exemple, tous les échelons de la descendance de Lévi jusqu'à Aaron et Moïse ?

Au surplus, le mot génération doit-il être pris ici dans la rigueur du terme et mesuré d'après le sens précis que nous lui donnons d'ordinaire? Cela n'est point certain. Dom Calmet [3] remarquait déjà que plus nous remontons dans l'antiquité, plus est longue la période constituée par les générations. Il croirait volontiers que quatre générations représentent le temps même indiqué par le verset 13, soit les quatre cents ans après lesquels les Hébreux seront délivrés. Il y aurait donc parallélisme entre les versets 13 et 16 et le second serait à expliquer par le premier. Nous l'admettons sans peine, sinon pour le même motif que dom Calmet, du moins parce qu'ici le mot génération paraît marquer une période centenaire. Le contexte, en nous donnant la raison de ce long délai de quatre cents ans, savoir que « la mesure des iniquités des Amorrhéens n'est pas encore remplie présentement », nous confirme dans notre interprétation. Sous le nom d'Amorrhéens viennent ici toutes les tribus cananéennes installées en Palestine [4]. Or, les Cananéens étaient encore en Palestine sous

1. Genèse, xv, 16.
2. Cf. Exod., vi, 16-20.
3. Cité par le P. de Hummelauer, *In Genes.*, 1895, p. 393.
4. Jos., xxiv, 15.

Ramsès II qui dominait toute la région, y compris la Pérée transjordanienne jusqu'aux monts de la mer Morte. Un de ses monuments, connu sous le nom de *Pierre de Job*, a été trouvé à Sahadieh, à l'est du lac de Génésareth[1]. Autour de l'an VIII, il eut même à réprimer une révolte qui de la Palestine du Nord avait passé dans la Palestine méridionale. Nulle part il ne rencontra les Hébreux et ceux-ci ne figurent pas sur les listes des vaincus, listes si prolixes d'ordinaire. Le temps des Cananéens n'était donc pas encore venu, ce qui serait inadmissible dans le cas des deux cent quinze ans des Septante.

Les partisans de la réduction à deux cent quinze ans ont bien senti la difficulté d'expliquer la multiplication des Hébreux et leur nombre à la sortie d'Égypte[2]. Comment, en deux siècles, de soixante-dix hommes a-t-il pu sortir un si grand peuple? Les uns, les plus anciens, ont fait appel à la polygamie, au miracle et au philosophe de Stagire[3]. — La polygamie chez les Hébreux, loin d'être une règle générale, ne fut jamais qu'un fait accidentel, même pour Abraham et pour Jacob. On sait assez leur histoire pour s'en rendre compte. Joseph n'avait qu'une femme, Aseneth; Moïse n'avait qu'une femme, Sephora; Aaron n'avait qu'une femme, Élisabeth. Il ne faut donc pas s'exagérer l'appoint venant d'un tel chef. Assurément Dieu bénit les familles d'Israël et donna à la nature de produire son plein effet alors même que survint l'accablement des corvées[4]. Mais ce plein effet fut-il tel qu'on le suppose d'après Aristote? Celui-ci nous dit que dans toute la terre d'Égypte il y a une foule de jumeaux, bien mieux, des triples et quaduples naissances en un grand nombre d'endroits; que même, il n'est pas rare de voir une mère donner le jour à cinq enfants d'un seul coup. Et il cite le cas d'une femme qui en quatre fois se vit à la tête de vingt enfants dont la plupart ne demandèrent

1. Schumacher, *der Hiobstein*, dans *Zeitschrift des Deutschen Palästina-Vereins*, 1891, t. XIV, p. 142. Nous avons là le témoignage d'une occupation permanente, puisque c'est à un fonctionnaire indigène qu'il faut attribuer cette œuvre où Ramsès II figure devant une déesse locale.

2. Exod., xii, 37.

3. Cf. par exemple, Cornelius a Lapide, *In Exod.*, xii, 40.

4. Exod., i, 12.

qu'à vivre[1]. C'est le cas de répéter avec Aristote lui-même[2] : *Ex Africa semper aliquid novi*, « comme assez sçavez que Afrique aporte toujours quelque chose de nouveau ».

Les autres, surtout parmi les exégètes les plus récents, s'en prennent aux chiffres de la Bible. Les scribes les auraient fort exagérés soit par distraction, soit par souci d'exciter l'admiration de la posterité[3]. A comparer certains nombres entre eux, on arrive à des impossibilités si l'on n'en réduit pas quelques-uns[4]. Sans doute, par suite d'erreurs possibles ou de changements intentionnels, ces chiffres ne s'imposent pas de façon mathématique. Tels dénombrements rapprochés paraissent contradictoires[5]. Mais ont-ils été établis sur les mêmes bases ? C'est ce qu'il faudrait savoir et ce que l'on ne sait pas. Quoi qu'il en soit, la grande multiplication des Hébreux en Égypte reste un fait avéré ; l'affirmation des quatre cents ans a pour elle des garanties suffisantes jusqu'à nouvel ordre et l'histoire semble l'exiger; si suspect que paraisse le nombre de six cent mille combattants sortant de l'Égypte sous la conduite de Moïse, il n'en reste pas moins que ce nombre dut être considérable, et vouloir, comme le P. de Hummelauer[6], le réduire à vingt-cinq mille hommes, c'est quelque peu hardi, pour ne pas dire téméraire.

III

Restent ceux qui taillent un cadre aux événements dans tel ou tel système de chronologie. A leur tête apparaît Lieblein, dès 1863[7]. Il y est revenu depuis[8], et récemment encore il résumait son ancienne et toujours nouvelle opinion,

1. *Histoire des animaux*, VII, 4.
2. *Loc. cit.*, VIII, 28.
3. Cf. Lesêtre, *les Récits de l'histoire sainte*, dans *Revue pratique d'apologétique*, t. III, p. 225-228.
4. Cf. Exod., xii, 37 ; *Num.*, i, 26-47 ; xxvi, 1-62 avec *II Reg.*, xxiv, 9 ; *I Paral.*, xxi, 5.
5. *Num.*, i, 45-47 ; *II Reg.*, xxiv, 9.
6. *In Num*, 1899, p. 225-226.
7. *Aegyptische Chronologie*, p. 116-125.
8. *Proceedings of the Society of the Biblical Archaeology*, 1898, t. XX, p. 227 ; 1899, t. XXI, p. 53.

donnant des dates très personnelles[1]. Suivant lui, l'arrivée de Jacob en Égypte sous les derniers rois Hyksos doit se fixer vers 1535. « Le nouveau roi qui ne connaissait pas Joseph » serait Ahmès, le premier roi de la dix-huitième dynastie, qui expulse les Hyksos vers 1490 et inaugure un nouvel ordre de choses. Le persécuteur est Thoutmès III (1456-1386), d'après la tradition conservée par Théophile d'Antioche, *ad Autolycum*, III, 20[2], et c'est lui qui fit bâtir Ramessès et Phithom. Le passage biblique qui rapporte ces fondations a dû être écrit sous Ramsès II. Quant à l'Exode, il prendrait place vers 1320, dans les dernières années d'Aménophis III. En effet, Josèphe nomme Aménophis III, comme étant le Pharaon de l'Exode. D'autant mieux que, selon les *Lettres de Tell el-Amarna*[3], les *Khabiri* font des incursions en Palestine sous Aménophis IV-Khounaton, 1318-1286. Or, les Khabiri ne sont autres que les Hébreux entrant dans la Terre Promise sous la conduite de Josué.

Lieblein, on le voit, adopte les deux cent quinze ans des Septante. Il place le début de la dix-huitième dynastie en 1490, quand généralement, je ne dis pas définitivement, on le cherche autour de 1580. Il donne à Thoutmès III un règne de soixante-dix ans, c'est à dire seize ans de plus qu'il ne faut[4]. Ces remarques faites, on peut lui répondre que l'expression « nouveau roi » ne désigne pas nécessairement le chef d'une dynastie. L'auteur sacré connaît ces deux Pharaons là seuls qui ont été mêlés aux vicissitudes de la nation choisie, l'un qui l'accueille en Égypte et lui abandonne la terre de Gessen, l'autre qui la persécute. Il ignore les autres Pharaons. Le second, le persécuteur, comparé au premier, le bienfaiteur de Joseph et de sa race, est *nouveau* pour lui[5]. Que si l'on tient absolument à ce que soit marqué ici un nouvel ordre de choses, non seulement pour les Hébreux, mais aussi pour l'Égypte, rien n'empêche de songer à l'origine de la dix-neuvième dynastie, origine encore mal éclaircie. Cette dy-

1. *Loc. cit.*, 1907, t. XXIX, p. 214-218.
2. *P. G.*, t. VI, col. 1147.
3. Édit. Winckler, n° 181, p. 303-313.
4. Cf. Petrie, *A History of Egypt*, 3e édit., 1899, t. II, p. 100-103.
5. P. de Hummelauer, *In Exod.* et *Levit.*, 1897, p. 32.

nastie, après de longs troubles, naît avec Ramsès Ier, qui règne un an, et s'incarne dans Seti Ier et son corégent Ramsès II, qui fondent les temps nouveaux. Avec eux, l'un associé de l'autre, puis longtemps seul maître, se vérifie assez exactement l'idée suggérée par le texte sacré qu'il n'y eut qu'un oppresseur[1]. Dans le cas de Lieblein, au contraire, Ahmès Ier ouvre la persécution, puisqu'il est le « roi nouveau » et cette persécution doit se poursuivre sous Aménophis Ier. Thoutmès Ier, Thoutmès II et Hatchepsou, Thoutmès III, Aménophis II, Thoutmès IV et Aménophis III, soit de 1580 à 1375 environ, ou, dates de Lieblein, de 1490 à 1320. Et d'affirmer que Phithom et Ramessès sont l'œuvre de Thoutmès III, mais que le passage biblique les concernant fut écrit sous Ramsès II, c'est là une défaite et non une raison.

La tradition rapportée par Théophile dépend du récit de Josèphe citant et réfutant Manéthon[2]. D'après ce dernier, Aménophis, à l'exemple d'Horus, l'un de ses ancêtres, désira voir les dieux. Son ministre, s'appelant comme lui Aménophis, fils de Paapis, lui confia qu'il n'y réussirait qu'à la condition d'expulser auparavant de l'Égypte tous les lépreux et les impurs. Aussitôt Aménophis réunit quatre-vingt mille de ces malheureux et les envoie travailler dans les carrières de Tourah à l'orient de Memphis et du Nil. Mais parmi ces lépreux condamnés aux plus mauvais traitements se trouvaient des prêtres. Les dieux s'en irritent, et le fils de Paapis prédit que de grands malheurs menacent l'Égypte, puis il se tue. Le roi, cependant, prend pitié des condamnés et leur concède la ville d'Avaris, l'ancienne capitale des Hyksos. Réunis en ce lieu, ceux-ci se forment en corps de nation sous la conduite d'un prêtre héliopolitain nommé Osarsiph ou Moïse, s'allient aux descendants des Hyksos à Jérusalem, forcent le roi Aménophis à fuir en Éthiopie, brûlent les villes et les temples, sans épargner les prêtres et leurs idoles. Treize ans après, Aménophis quitte l'Éthiopie avec son fils nommé Ramsès du nom de son aïeul, bat les ennemis et poursuit leurs restes jusqu'aux frontières de Syrie.

1. Exod., I, 8-22 ; II, 23.
2. *Contra Apion*, I, 26-27.

Qui ne voit que nous sommes en présence d' « un roman où très peu d'histoire se mêle à beaucoup de fables » ?[1]. Il y est question d'un roi Aménophis que Josèphe dit être un nom *imaginaire*, qui, en tout cas, ne peut être Aménophis III. En effet, il est donné comme un descendant du roi Horus et ce dernier n'est autre qu'Aménophis IV-Khounaton. Le plus vraisemblable est que Ménephtès ou Aménephtès, c'est-à-dire Ménephtah, se cache sous ce nom, car à l'époque de Ménephtah l'Égypte avait failli périr sous le coup d'une invasion de Libyens et de peuples de la mer[2]. A ce Pharaon de la dix-neuvième dynastie, le conteur prêta un ministre qui avait été réellement le ministre d'Aménophis III, Aménophis fils de Hapou, le fils de Paapis de Manéthon, architecte célèbre — il avait érigé les colosses de Memnon — autant que magicien habile, dont la légende s'empara et dont on vénéra la mémoire jusqu'au dernier jour de la religion égyptienne[3]. Les autres noms du récit, Ramsès, fils aîné de Sethos ou Seti, et petit-fils de Ramsès Ier, nous retiennent dans la dix-neuvième dynastie[4]. Dans l'ordre des probabilités, la tradition, telle qu'elle ressort du récit de Manéthon, est donc plutôt en faveur de l'hypothèse classique, ce qui n'empêche pas que l'on ne doive en user avec la plus grande précaution.

Pour les Khabiri, on n'a pas encore fait la preuve que ce mot désigne sans conteste les Hébreux, et malgré Winckler, le monde savant reste plus que partagé à leur sujet. Sayce en fait des « confédérés »[5], le P. Delattre des « Troglodytes »

1. Maspero, *loc. cit.*, p. 449-450. — 2. *Ibid.*, p. 430-436.
3. *Ibid.*, p. 299-301.
4. Chabas, *Recherches pour servir à l'histoire de la XIXe dynastie*, p. 111.
5. *The Egypt of the Hebrews*, 3e édit., 1902, p. 71. Le R. P. Dhorme, *Les pays bibliques au temps d'El-Amarna*, 2e art. dans *Revue biblique*, janvier 1909, p. 67-73, compare avec raison les Khabiri avec les Sa-Gaz ou Khabbatu. Or les Khabbatu « ne sont autres que le parti nationaliste, composé de nomades et de gens des campagnes qui résistent à l'influence des étrangers dans le pays », p. 68, « spécialement dans le nord et sur la côte », p. 72. Identique est le rôle des Khabiri ou mieux Khabiru dans les alentours de Jérusalem. Ils appartiennent donc au même groupe que les premiers. « Pas plus que pour les Khabbatu, il ne faut voir dans les Khabiru des envahisseurs venus de l'étranger ». Le Révérend Père fait des réserves sur l'identification, quant au nom, des Khabiru avec les Hibrim. Car, pour les consonnes, si l'on peut rapprocher ces deux noms, « il nous semble, dit-il, que la forme nominale est parfaitement distincte. »

cananéens[1]. Dès lors, quelle certitude appuyer sur ce mot? C'est le cas de se rappeler le sort advenu à l'identification des *Aperiou* avec les Hébreux ou *Hibrim*, identification parfaite au point de vue phonétique. Mais la Bible ne nous permettant pas de supposer que l'Exode fût partiel, on ne peut voir des Hébreux dans les huit cents Aperiou qui, sous Ramsès IV, travaillent aux carrières de l'ouadi Hammamat[2], ni dans ceux plus nombreux encore que Ramsès III attache au temple d'Héliopolis[3], ni, par suite, dans ceux qu'emploie Ramsès II[4]. Les Aperiou, du reste, nous sont désignés comme des barbares Anou[5] et il faut plutôt les chercher parmi les nomades des bords de la mer Rouge et de la péninsule sinaïtique. Les égyptologues s'accordent en général aujourd'hui à rejeter une pareille identification.

Par ailleurs, si Thoutmès III avait été le persécuteur des Hébreux et si l'Exode avait eu lieu sous Aménophis III, les Hébreux, soixante-cinq et quatre-vingts ans plus tard, devaient être en Palestine du temps de Seti Ier, de Ramsès II et de Ménephtah, à plus forte raison de Ramsès III, qui guerroyèrent tous dans cette région. Or, ni les listes égyptiennes des peuples conquis, nous l'avons vu, ni surtout la Bible ne parlent de rencontres entre Hébreux et Égyptiens en Palestine à ces diverses époques couvrant, selon l'hypothèse traditionnelle, le temps de la persécution, de l'Exode et du séjour dans le désert.

Certains en appellent ici à la *Stèle de Ménephtah*. Mais la mention des Israélites y est trop vague pour qu'on en puisse dégager un argument de quelque poids. Pratiquement, pour le moment du moins, c'est un document de nulle valeur. Si les uns y voient la preuve que les Israélites sont en Palestine et que Ménephtah les y a défaits; les autres en tirent que l'Exode vient d'avoir lieu et que les Israélites sont au désert. Dans l'affirmation de Ménephtah qu' « Israel est déra

1. *Les Pseudo-Hébreux dans les lettres de Tell el-Amarna*, dans *Revue des questions historiques*, 1904, t. XXXI, p. 352-382.
2. Lepsius, *Denkmäler*, t. III, pl. 219, lig. 19.
3. *Papyrus Harris*, pl. XXXI, lig. 8.
4. *Papyrus hiératiques de Leide*, I, 348, pl. VI, lig. 5.
5. Lepsius, *loc. cit.*

ciné, qu'il n'y en a plus de graine » ou « de postérité », « il me semble, dit Edouard Naville, que nous avons là une allusion très courte au fait que l'Exode a eu lieu », que nous avons aussi « la version égyptienne, ou plutôt le nom que les Égyptiens donnaient à cet événement : l'anéantissement des Israélites. Je ne vois rien là qui aille à l'encontre de l'ancienne idée qui plaçait l'Exode au commencement du règne de Méneptah, c'est-à-dire peu avant le moment où la stèle a été gravée. Les Israélites étaient dans le désert marchant vers la Terre Promise... Pour les Égyptiens ils n'existaient plus, ils avaient disparu dans le désert et ils n'avaient laissé derrière eux aucune postérité. Cette explication me semble en harmonie avec le langage habituel des Pharaons. Dans la bouche du roi d'Égypte ou de ses écrivains officiels, la sortie des Israélites ne pouvait être que leur destruction [1]. »

Autrement grave est la difficulté provenant d'autres données chronologiques que celles de l'Égypte. On peut la formuler ainsi avec Lindl [2] : Il est dit [3], que « quatre cent quatre-vingts ans après la sortie d'Égypte, en la quatrième année du règne de Salomon, la construction du temple a été commencée. Or, d'après des indications qui reposent sur les chroniques tyriennes, dans Josèphe, *Antiquités*, VII, 3, 1, et *Contra Apionem*, I, 17, la quatrième année de Salomon répond à la onzième année de Hiram, roi de Tyr, c'est-à-dire à l'an 143 avant la fondation de Carthage (814) = 957 avant Jésus-Christ. La sortie d'Égypte se placerait donc en l'année 957 + 480 = 1437 [4] ». S'il en était ainsi, l'Exode ne tomberait plus sous Ménéphtah, vers 1225, mais bien sous Aménophis II (1447-1420), comme le veulent Lindl [5], Lehmann [6] et plusieurs autres [7].

Il faut l'accorder, l'exposé est séduisant et il apporte une heureuse correction à l'exposé de Lieblein. Et, dans ce dernier cas, il y aurait à la rigueur concordance pour les dates

1. *Recueil des travaux*, 1898, t. XX, p. 37.
2. *Cyrus*, 1903, p. 11.
3. *IV Reg.*, VI, 1.
4. Traduction du P. Condamin, dans *Études*, 1908, t. CXV, p. 499-500.
5. *Loc. cit.*, p. 40.
6. *Zwei Hautprobleme...*, 1908, p. 160.
7. *Études, loc. cit.*

supérieures telles que nous les admettons provisoirement. Car il ne paraît pas impossible de faire remonter les Hyksos égyptianisés jusque vers 1867. Mais la concordance avec les faits historiques (traditions, événements, géographie) rappelés plus haut n'existerait plus. L'équilibre des faits ferait place à un équilibre de chiffres. Aussi répondons-nous que, en général, rien n'est plus sujet à caution que la chronologie ancienne, quelle que soit sa provenance, malgré les progrès de son étude dans ces dernières années. Les chiffres anciens venus à nous par l'intermédiaire des copistes nous laissent le plus souvent perplexes et sont loin de s'harmoniser avec les faits. Nous n'en exceptons pas ceux de la Bible que nous ne pouvons contrôler[1]. Et quand on tente de comparer chronologie à chronologie, l'embarras devient un véritable cauchemar, parce qu'aucune d'elles n'est fixe et que leurs bases plongent dans l'inconnu. La chronologie égyptienne en particulier demeure flottante pour l'époque où vécurent les Pharaons de l'oppression et de l'Exode, dans n'importe quelle hypothèse.

Somme toute, la question difficile et complexe du Pharaon oppresseur semble avoir pour elle les faits historiques aussi bien du côté de l'Égypte que du côté de la Bible, si cet oppresseur est Ramsès II ; tandis qu'elle ne peut appeler à son aide qu'une chronologie telle quelle, si l'on songe à Thoutmès III. Entre les deux ordres de preuves ou, si l'on veut, de probabilités, l'hésitation n'est guère possible : ce sont les faits historiques qui l'emportent en attendant.

Depuis E. de Rougé[2], Chabas[3], Brugsch[4], Ebers[5], c'est, à peu d'exceptions près, l'opinion de tous ceux qui sont familiers avec les choses de l'Égypte[6].

X. LAGIER.

1. Cf. R. P. Lagrange, *le Livres des juges*, introduction p. XLII-XLIII.
2. *OEuvres diverses*, 1907, t. I, p. 165.
3. *Recherches*, 1873, p. 139 *sqq*.
4. *Geschichte Aegyptens*, 1877, p. 581-584.
5. *Durch Gosen zum Sinai*, 1872, p. 139 *sqq*.
6. Cf. entre autres, Petrie, *Egypt and Israel*, dans *Contemporary Review*, mai, 1896, p. 617-627 ; Spiegelberg, *der Aufenthalt Israels in Aegypten*, 1904.

BULLETIN D'ANCIEN TESTAMENT

I. Enseignement. — J. Ecker : *Petite Bible illustrée des Écoles*. Édition française, par un Père de la Compagnie de Jésus. Préface du R. P. Joseph Brucker. Paris, Bloud, 1909. In-12, viii-278 pages. Prix : 2 francs.

L'enseignement religieux et surtout la leçon de catéchisme ont suscité de nos jours toute une littérature pédagogique. En dehors de quelques procédés de détail, la plupart des méthodes se résumeraient assez bien dans ce principe : que la leçon de catéchisme soit de toutes la mieux préparée et qu'on le sente, qu'elle soit donc la plus attrayante.

Jugée à la double règle du sérieux et de l'agrément, la *Petite Bible illustrée des Écoles* se tient aussi près que possible de l'idéal.

Voyez déjà la couverture et le titre : dès le premier coup d'œil, c'est le livre le plus aimé de nos écoliers. A l'intérieur, tout a été combiné pour plaire. L'illustration, confiée à un artiste de valeur, M. Philippe Schumacher, échappe avec la plus facile aisance aux défauts trop connus : la banalité sans idée, la fantaisie sans vérité. Ce n'est pas que le symbolisme n'y tienne sa bonne place : la Bible cesserait d'être la Bible, si l'on venait à proscrire les représentations sensibles dont toute imagination humaine éprouve le besoin et encore plus celle de l'enfant. Il faut nous montrer le Père éternel créant le monde, les bras étendus, les lèvres qui s'entr'ouvrent pour parler ; déjà la lumière l'irradie et la terre, devant lui, jaillit du sein des eaux. Par contre, il n'est pas du tout nécessaire de faire passer sous nos regards, même par l'appareil du projectionniste, les périodes géologiques imaginairement reconstituées, en affirmant : ceci répond au premier jour de la Genèse et cela au second ; un spectateur de bonne foi prend volontiers pour certain ce qu'il voit de ses yeux et vous n'avez pas le droit d'imposer à sa créance une opinion tout au plus probable.

La *Bible des Écoles* évite ce travers dangereux ; l'impression d'ensemble est objective. Voici, insérées dans l'histoire d'Abra-

ham, les ruines de la ville de Ur, puis un croquis géographique (avec chiffres à l'appui) indiquant les étapes du Père des croyants : Ur, Haran, Sichem, Hébron. Sara doit-elle cuire des galettes de froment pour de mystérieux visiteurs, on voit la meule à bras qui sert, en Orient, à préparer la farine. Impossible de dire même sommairement le mérite de trois cents illustrations bien choisies ; l'intelligence de l'Histoire sainte y gagnera comme aussi la formation générale de l'esprit : former des chrétiens, n'est-ce pas, sur toute la ligne, le moyen assuré de former des hommes ?

L'auteur possède le don de s'effacer, de laisser parler l'Écriture sainte dans une traduction fidèle et d'autant plus savoureuse ; même lorsqu'il résume un passage trop long pour être donné *in extenso*, il se tient encore très près du merveilleux original. Si l'éditeur français a voulu laisser dans l'ombre jusqu'à son titre de professeur de théologie, il a mis, lui aussi, toute sa science exégétique à bien rendre le texte sacré. On remarquera la traduction des Évangiles du dimanche, tous reproduits à leur place dans l'histoire de Notre-Seigneur et intégralement, de sorte qu'il n'est pas besoin d'autre livre pour faire apprendre aux élèves la traditionnelle leçon d'Évangile.

Le choix des épisodes a été fait avec tact. Il n'est aucune partie de la Bible qui ne fournisse au moins un court extrait, à titre de spécimen pour l'élève, d'invitation pour le professeur. D'ailleurs, les occasions offertes à la parole vivante sont partout, depuis la lettrine qui donne dans un raccourci saisissant le sujet de chaque leçon jusqu'au texte biblique cité à la fin en guise de morale. Même sans connaissances bien spéciales des choses de la Bible, le maître qui profitera de ces occasions ne peut manquer d'agir fortement sur un jeune auditoire.

Après cela, on comprend que la *Petite Bible des Écoles* ait reçu en Allemagne un accueil enthousiaste. On trouve méritée la distinction dont le Souverain Pontife a honoré l'auteur en lui écrivant de sa propre main : « Il n'est personne qui ne comprenne combien une telle histoire est utile pour conserver et augmenter la foi, surtout dans les familles catholiques. »

II. Introduction. — 1. R. P. V. Zapletal, O. P. : *Hermeneutica biblica.* Editio altera, emendata. Fribourg (Suisse), O. Gschwend, 1908. In-8, x-197 pages. Prix : 5 francs. — 2. J.-H. Janssens : *Hermeneutica sacra* seu introductio in omnes libros sacros utriusque Fœderis quam funditus ad normam hodiernae scientiae biblicae retractavit, emendavit et auxit Sac. E. Morandi, S. Th. D. Turin, Pietro Marietti, 1908. In-8, xv-440 pages.

1. Ceux qui aiment les idées claires, les exposés précis, les démonstrations rigoureuses, reliront avec plaisir et profit, dans sa seconde édition, l'*Herméneutique biblique* du R. P. Zapletal. Fervent disciple de saint Thomas, l'auteur ne nous livre pas seulement la pensée du maître ; volontiers il imiterait ses procédés d'exposition et c'est un article de la Somme que l'on croit rencontrer sous ce titre : *Sensus spiritualis sit ne proprius S. Scripturae ?* Loin de rétrécir les questions, il ne se refuse pas à éclaircir un point d'histoire : le Docteur angélique a-t-il adopté l'opinion de saint Augustin sur le sens littéral multiple ? A l'encontre des PP. Cornely et Knabenbauer, qui ont cru pouvoir expliquer saint Thomas [1], le P. Zapletal se prononce pour l'affirmative ; de l'opinion même il ne dit pas clairement s'il la fait sienne ; il souligne plutôt le caractère historique de sa dissertation. Avec l'un de ses confrères, le R. P. Blanche, il pouvait ajouter cette remarque : « L'histoire de cette doctrine (pluralité des sens littéraux) nous fournit un curieux exemple des valeurs diverses que peuvent prendre, suivant les circonstances, certaines thèses théologiques. Saint Augustin ne la présente que comme sa pensée personnelle, saint Thomas très probablement ne la considère que comme une simple opinion ; mais une fois accrue de ces deux autorités, elle se fait accepter un peu partout et Vasquez, pourtant très modéré en cette question, n'hésite pas à s'y rallier et à la déclarer commune. Bannez, avec quelque hésitation, regarde comme téméraire celui qui affirmerait le contraire d'une façon absolue... et c'est tout juste si le cardinal Tolet ne la proclame pas de foi... Non seulement cette doctrine a perdu sa prépondérance..., mais d'après le P. Cornely, l'opinion contraire est aujourd'hui beaucoup plus répandue [2]. » L'histoire est

1. Voir aussi *Dictionnaire de théologie catholique*, art. Saint-Augustin (Portalié), t. I, col. 2343.

2. R. P. Albert Blanche, O. P., *le Sens littéral des Écritures d'après saint Thomas d'Aquin.* (*Revue thomiste*, 1906, p. 111, n. 3.)

non seulement curieuse, mais instructive ; les recherches du P. Zapletal contribueront à la préserver de l'oubli.

Au nom de la critique littéraire, MM. Jülicher et Loisy ont prétendu ramener toutes les paraboles de Notre Seigneur à un type uniforme [1]. Il faut leur répondre que ce genre bien sémitique, fait de comparaison et d'énigme, le *machal*, comporte des variétés très différentes : la parabole proprement dite qui relève de la comparaison (figure de pensée), l'allégorie qui relève de la métaphore (figure de mot), la parabole allégorisante. On dit un peu sommairement (p. 20) : « L'allégorie classique contient deux espèces, la fable et la parabole » ; puis on reprend (p. 21) : « il n'y a ni trope ni allégorie, mais comparaison, si la particule de similitude est exprimée ». Justement bon nombre de paraboles évangéliques débutent par une formule de similitude.

Dans la définition du *type*, il convient de faire plus nettement la part de l'élément littéraire. De cette première formule : « le sens spirituel est celui qui ressort des choses elles-mêmes », le passage est trop brusque à cette autre : « certains types ont pour fondement non la réalité de la chose, mais la manière de la raconter [2] ». Les textes de saint Thomas (p. 39, 48) suggèrent une conciliation, c'est que le sens spirituel ne suppose pas moins l'intervention de Dieu comme auteur de l'Écriture [3] que comme Providence du monde [4]. Le P. Prat a raison de dire [5] : « Le sens typique dépend d'une volonté spéciale de Dieu d'après laquelle les faits de l'histoire ou la manière de les raconter signifient quelque chose à leur tour. »

La logique des classifications renvoie l'histoire de l'exégèse juive à la fin du volume. Un aperçu historique était bien placé en tête du § 20 : *Les hagiographes ont-ils employé l'accommodation ?* A en juger par le désarroi où elle jette souvent les exégètes, cette question mériterait une étude plus approfondie. Nous avons tous admiré le psaume VIII : « *Domine Dominus*

1. Cf. *Études*, t. CVII, p. 756. P. Alfred Durand, *Pourquoi Jésus-Christ a parlé en paraboles?*

2. L'exemple classique est celui de Melchisédech : « Sine patre, sine matre, sine genealogia, neque initium dierum neque finem vitae habens, assimilatus autem Filio Dei... » (*Ad Hebr.*, VII, 3.)

3. I, q. I, a. 10.

4. *Quodl.*, VII, a. 16, c.

5. *Origène*, p. 128.

noster », d'un lyrisme simple, large, transparent. Différents passages du Nouveau Testament l'appliquent aux grandeurs du Messie ; chose plus étonnante, l'Épitre aux Hébreux y reconnaît aussi l'image des souffrances et de la mort de Jésus. Voilà qui complique tout. M. Fillion se persuade que « le psalmiste, en chantant ainsi la dignité humaine, a surtout en vue l'homme primitif, Adam », type du second Adam [1]. Le P. Cornely n'est aucunement frappé du sens typique ; pour la circonstance et quelques autres semblables, il crée la dénomination de « sens éminent » : ce qui est dit de l'homme en général, se trouve pleinement vérifié dans le Messie [2]. Mais il n'explique pas quelles peuvent être les relations du sens éminent avec le sens littéral. Si les études spéciales qui lui font le plus grand honneur devant le monde savant, ne réclamaient toute son activité, nous voudrions que le R. P. Zapletal pût donner à cette Herméneutique son complet développement et sa dernière perfection ; de tous les services à rendre, ce serait, sinon le plus glorieux pour l'auteur, du moins le plus utile au progrès des études bibliques.

Pour ce qui est de l'inspiration et de l'inerrance dans le livre de Job, j'ai cru constater deux points de vue différents (p. 117). D'après les auteurs plus anciens, je pense, il est dit : « Dans le livre de Job, le prologue et l'épilogue sont certainement inspirés, de même les paroles de Dieu ; quant aux discours de Job et des trois amis [3], la difficulté est grande. Il y a, en effet, beaucoup de choses vraies et reconnues pour inspirées, mais non pas toutes... » Bientôt le P. Zapletal conclut : « Il semble que toute l'affaire doive se juger d'après les lois du dialogue, de sorte que nous prenions pour affirmation de l'hagiographe ce que les personnages s'accordent à admettre sans désapprobation de l'auteur. » A la bonne heure ! le genre littéraire conditionne nombre d'assertions qu'il faut lire dans leur contexte général, mais du premier vers jusqu'au dernier, tout le dialogue est inspiré.

2. Selon la remarque du P. Zapletal, l'*Herméneutique sacrée*

1. *La Sainte Bible commentée*, t. IV, p. 33. 1900.
2. *Compendium*, p. 330. 1905. Cf. *Introductio*, II, 2, p. 119, n. 7 : 1897.
3. On peut dire : des *quatre* amis. Le P. Hontheim (*Das Buch Job*, p. 5) voit dans Éliu un prophète. Éliu ne parle pas en prophète quand il dit : Y a-t-il un homme semblable à Job ? Il boit le blasphème comme l'eau, etc. (*Job*, xxxiv, 7.)

de Janssens s'occupe peu des règles d'interprétation : c'est une Introduction à la Bible. Ce vétéran des manuels bibliques (1818) fut, en son temps, très apprécié. Janssens avait le mérite d'une bonne adaptation aux besoins de son époque; il s'en explique lui-même : *Antiquatos errores vanasque scolasticorum quaestiones praetermisi* [1]. Depuis lors, on s'est aperçu qu'il était assez superflu de réfuter les objections de « M. de Voltaire » et autres rieurs impertinents. Pourquoi M. Morandi, qui entreprend de rajeunir Janssens, nous conserve-t-il quarante-deux pages de *Vindiciae divinitatis librorum sacrorum*, puis vingt-huit de *Vindiciae veritatis Moysis*, alors que le prophète Isaïe n'obtient pas deux pages et Amos seulement une demi-page? Nous sommes loin de tout essai de théologie biblique. Il faut une bonne fois s'en rendre compte : dans les manuels destinés aux premières études d'Écriture sainte, le plus important n'est pas de s'arrêter à la porte de la Bible pour parlementer avec les étrangers, mais bien d'entrer dans le livre pour le faire comprendre et goûter.

M. Morandi nous invite à admirer sa candeur; dans le choix des opinions, il a suivi ici (et d'ordinaire) les conservateurs, là les progressistes ; il se résigne à déplaire aux deux partis, puisque tel est le sort de quiconque marche entre deux ennemis (p. VIII). Ce n'est pas toujours leur modération qui nuit aux opinions moyennes! Faut-il déterminer l'époque et l'auteur du livre de Job? Janssens laissait la chose incertaine, tout en inclinant pour Moïse ; beaucoup songent à la période de l'exil; M. Morandi préfère Salomon; parmi les indices salomoniens, il note : vaste connaissance de l'histoire naturelle et, en particulier, de la *lèpre* ! A la fin du volume, le tableau synchronique tâche de concilier la date historique de la bataille de Karkémis (604 ou 605), avec les soixante-dix années de la captivité de Babylone :

606, première déportation et commencement de la captivité;
604, Nabuchodonosor vainqueur de Néchao à Karkémis.

Mais si le prince babylonien n'a pu franchir l'Euphrate qu'en 604, comment se représenter la déportation de 606? La Bible de Crampon (petite édition) interprète les soixante-dix années comme chiffre rond.

Le catalogue que M. Morandi dresse des opinions progres-

1. *Praefatio*, p. VII. J'ai sous les yeux l'édition de Paris, 1835.

sistes appelle au moins une réserve. Aucun progressiste ne signera cette thèse : dans les livres historiques et surtout dans les Évangiles, les événements ne sont pas racontés tels qu'ils se sont passés réellement, mais tels qu'on les concevait à l'époque où ils furent écrits, c'est-à-dire après l'évolution de la foi chrétienne. Avec cette thèse, nous sortons des opinions catholiques pour passer chez les modernistes : *cuique suum* !

III. TEXTE ET COMMENTAIRE. — G. Hoberg : *Die Genesis nach dem Literalsinn erklärt.* Zweite, vermehrte und verbesserte Auflage. Freiburg i. B., Herder, 1908. In-8, LXII-459 pages. Prix : 10 Mk.

M. Hoberg, professeur à l'Université de Fribourg-en-Brisgau, publie, en seconde édition, *la Genèse expliquée d'après le sens littéral.* Une heureuse disposition offre sur deux colonnes parallèles la Vulgate et le texte hébreu ponctué, au-dessous le commentaire. Outre l'introduction générale, les sections importantes s'annoncent par l'exposé clair et précis du problème exégétique. Dissertations et commentaire témoignent d'un travail très consciencieux, d'une érudition nullement méprisable. Dans la nouvelle édition, la bibliographie a été complétée avec soin, l'écriture gothique fait place à de beaux caractères romains.

L'ouvrage, quant au fond, est peu modifié. On voit se renouveler sur le texte hébreu la même et audacieuse tentative. Parce qu'il a été dit à Moïse : « Je suis apparu à Abraham, à Isaac et à Jacob comme El-Chaddaï; mais sous mon nom de Iahvé, je ne me suis pas manifesté à eux[1] », M. Hoberg retranche partout le tétragramme, quitte à le remplacer par Elohim; l'anticipation serait due à la spéculation théologique *de l'époque des prophètes* ! Il soupçonne de même que le *maleak Iahvé* ou « l'ange de Iahvé », pour désigner la théophanie, vient en surcharge et appartient, lui aussi, à une date postérieure (p. 175). Si cette conjecture, bien moins improbable que l'autre, prend consistance dans son esprit, faudra-t-il qu'il s'attaque au texte de *Gen.*, XXII, 11, 15; XXXI, 11, etc.? Ces procédés sommaires laissent entier le problème littéraire du Pentateuque.

En face de négations qui n'ont rien épargné, pas même la personnalité de Moïse, un zèle éclairé pour l'authenticité mosaïque

1. *Ex.*, VI, 3.

mérite tout éloge. Le premier soin doit être de trier les preuves. M. Ed. König a pu le constater : « C'est à peine s'il existe aujourd'hui un seul écrivain qui prenne argument du Pentateuque samaritain contre les conclusions de la critique. Telle n'est pas la prétention, par exemple, de Keil, ni de Ed. Rupprecht, ni du catholique romain Fr. Kaulen [1]... » Si l'on tient à cette preuve, qu'on la présente donc avec la modération du P. Cornely, pour montrer qu'au cinquième ou, du moins, au troisième siècle, les livres mosaïques existaient sous leur forme actuelle [2]. M. Hoberg attache aussi une importance exagérée à l'unité de composition : « Dans le Pentateuque, règne une rigoureuse unité de sujet. Qui est l'auteur d'une partie, doit avoir écrit l'autre (p. xvii)... La connexion du chapitre xiv (Abraham contre Amraphel) avec le précédent et le suivant est très étroite; elle devient une preuve éloquente du caractère pragmatique des notices sur Abraham. » (P. 154.) Comment se fait-il qu'on pourrait déplacer tout ce chapitre xiv sans que le fil du discours paraisse rompu? Une telle cohésion de l'ensemble et des détails rendrait complètement illusoire l'hypothèse du P. Brucker : « Il se peut que les trois ou quatre écrits rédigés sous la direction de Moïse, et correspondant aux quatre documents des critiques, aient longtemps existé séparément [3]. » Le P. Brucker dit encore : « Il est vraiment impossible de lire de suite, attentivement, certains chapitres de la *Genèse*... sans soupçonner qu'au moins deux mains, très différentes, ont été à l'œuvre dans la rédaction de ce livre [4]. » M. Hoberg prononce tout au contraire : « Une différence de style dans les parties narratives n'est pas démontrable. » (P. xlvii.) Il a, d'ailleurs, son idée arrêtée sur l'utilité d'une recherche des sources; si elles venaient à être délimitées exactement, ce résultat aurait toujours bien quelque importance historique, mais, pour l'exégèse, il serait passablement insignifiant! (P. xlviii.) — Après cela, on peut en croire la Revue biblique allemande, quand elle prévoit le jour où l'irréductibilité de M. Hoberg à toute espèce de critique documentaire restera sans exemple [5].

1. *A Dictionary of the Bible*, edited by J. Hastings, extra-vol., p. 69a.
2. *Compendium*, p. 194. 1905.
3. *L'Église et la Critique biblique*, n. 126, p. 145.
4. *Ibid.*, n. 117, p. 135.
5. *Biblische Zeitschrift*, t. VII, p. 320. *Sub voce* : Schulz. 1908.

La Commission biblique s'est abstenue de déterminer jusqu'au moindre détail l'*étendue* de l'authenticité mosaïque; dans cette question délicate, une part est laissée à la recherche individuelle. Le savant professeur de Fribourg me semble ici beaucoup plus heureux. Pour la partie législative du Pentateuque (p. xxix), il pose ce principe très clair : « On doit considérer comme une impossibilité absolue que la législation promulguée par Moïse ait réglé toutes les relations religieuses et sociales des Israélites, au point de prévenir toute controverse, toute casuistique et donc tout développement ou complément. La complexité de la vie dut faire naître des Novelles, qui émanèrent des chefs de l'ordre religieux et social[1]. Il y a des psaumes qui portent l'inscription לדוד, mais qui ne viennent pas de David; l'inscription signifie que, composés dans l'esprit de David, ces psaumes ont été incorporés au recueil des chants davidiques... De même le Pentateuque actuel contient des prescriptions qui achèvent les pensées de Moïse et qui, à ce titre, ont été légitimement insérées par des auteurs inspirés dans le *corpus* émanant de Moïse. » Sa conclusion, quoi qu'on veuille penser de la raison ajoutée, paraîtra modérée : « Les additions législatives ne peuvent être nombreuses, car des Novelles n'ont qu'une signification subordonnée par rapport aux lois fondamentales. »

En matière d'historicité, le commentaire tombe un peu au-dessous de la profession de foi exprimée dans la Préface : « Le présent commentaire part du principe que le contenu de la *Genèse* est historique au sens strict. » Quand on explique les chapitres i et ii, jusques et y compris la création de la femme, par le *visionnisme* ; quand on interprète la confusion des langues comme simple manifestation de l'évolution naturelle du genre humain, on peut se contenter de dire, avec tous les bons chrétiens, que le livre de la *Genèse* est historique. Non, le récit de l'Hexaemeron n'est point une page d'histoire et de science, au sens où le *concordisme* l'avait compris: M. Hoberg le démontre fort bien. D'autre part, on ne compte pas plus de quatre ou cinq *visionnistes* un peu décidés[2]. Bien qu'il ait pour lui l'autorité de plusieurs

1. *Dt.*, xxxi, 9 ; cf. *Dt.*, xvii, 18.

2. Le P. de Hummelauer s'est rallié à l'idée des *visions* en 1877 : *Der biblische Schöpfungsbericht.* Il a eu pour fidèle lieutenant M. Hoberg. Celui-ci

Pères et docteurs de l'Église [1], l'*idéalisme* pur et simple ne cadre pas entièrement avec le caractère de la narration. Une interprétation est aujourd'hui en beaucoup d'esprits, qui attend encore un nom approprié. M. Hoberg la dénomme *mythisme corrigé*. Excusez du peu ! Le correctif ne suffit pas à ôter de l'appellation ce qu'elle contient de dur pour le sens catholique, de blessant pour les exégètes dont M. Hoberg ne partage pas la manière de voir. Il y a quelque douze ans, le R. P. Lagrange marquait nettement la position qu'il comptait prendre « entre le système littéral ou historique et le système idéaliste » ; et, tout récemment, la revue espagnole *Razon y Fe*, par la plume du P. Murillo, s'exprimait sur « la physionomie spéciale que présente la cosmogonie. On y découvre des indices que ni en soi ni dans l'intention de son auteur, elle ne forme une section rigoureusement historique en tous ses détails [2]. » Histoire et idéalisme, réalité et symbole, cette détermination du genre littéraire est confirmée par le rapprochement de *Gen.*, I-II, 3, et de *Gen.*, II, 5-25 : nous voudrions nous y tenir. Si l'on observe que, d'une part, la création est décrite comme fait, non comme idée ; que, d'autre part, la répartition de l'œuvre divine en six jours de travail suivis d'un sabbat constitue une action symbolique très expressive, on trouvera tout désigné le nom d'*interprétation historico-symbolique*.

M. Hoberg promet de publier, après la *Genèse*, les autres livres du Pentateuque. Nous souhaitons bon accueil à ces travaux dont le sérieux garantit la haute valeur.

IV. Archéologie et Histoire. — 1. Paul Berto : *Ce que l'on sait actuellement sur la topographie de l'ancienne Jérusalem*. Paris, Durlacher, 1908. In-8, 29 pages. — 2. Gustav Westphal : *Jahwes Wohnstätten nach den Anschauungen der alten Hebräer* (Beiheft zur ZAW). Giessen, Töpelmann, 1908. In-8, XVI-280 pages. Prix : 11 Mk. — 3. Max Löhr : *Die Stellung des*

ne cite que deux autres noms favorables à l'hypothèse : James Sim et Hugh Miller, p. 8.

1. Voir l'énumération des autorités dans l'intéressant ouvrage de M. Thamiry, *les Deux Aspects de l'immanence*, p. 93.

2. *Revue biblique*, 1896, p. 392 *sqq*. Cf. *Ibid.*, 1908, p. 605, n. 2. *Razon y Fe*, t. XXII, décembre 1908 : *la Cosmogonia biblica y la Ciencia*, p. 429-440. Sans viser spécialement le premier chapitre, le P. Brucker reconnaît « dans chacun des petits drames que sont les récits de la Genèse » une forme spéciale du genre historique, forme qui laisse assez grande la part du cadre littéraire. (*Op. laud*, p. 223.)

Weibes zu Jahwe-Religion und-Kult (Beiträge zur Wissenschaft vom A. T. herausgegeben von R. Kittel). Leipzig, Hinrichs, 1908. In-8, 54 pages. Prix : 1 Mk. 80. — 4. Gustav Klameth : *Ezras Leben und Wirken.* Wien, Kirsch, 1908. In-8, xvi-142 pages. Prix : 4 Kr. 80.

1. Les lecteurs des *Études* n'ignorent pas la compétence de M. Berto dans l'archéologie palestinienne [1]. La brochure qu'il nous offre a paru dans la *Revue des études juives* (1908) comme recension d'un important ouvrage de M. Kuemmel [2]. A la suite du livre allemand, M. Berto passe en revue les vallées, les collines, les murs, en particulier le second mur de la Ville sainte, l'esplanade du Temple, enfin la question hydrographique. Plusieurs de ses aperçus convergent vers un problème central : l'emplacement de l'ancienne cité cananéenne. Selon l'opinion plus communément admise de nos jours, elle était située sur la petite colline sud-est, celle que l'on nomme aujourd'hui Ophel. La tradition du moyen âge, au contraire, identifie Sion avec la colline occidentale. M. Berto prend parti pour le Sion traditionnel ; il annonce même un travail spécial où il développera ses raisons. Aux savants archéologues qui ont la bonne fortune de vivre à Jérusalem, — et, entre autres noms, M. Berto cite, avec éloge, les PP. Séjourné et Vincent, — je dois laisser le soin de débattre le pour et le contre. Ce que je sais, c'est que les études spéciales de l'auteur, sa méthode ferme et précise, promettent des conclusions solidement appuyées.

2. M. G. Westphal, *privatdozent* à l'Université de Marbourg, étudie les conceptions des anciens Israélites sur les *Demeures de Iahvé :* la montagne de Dieu (Sinaï-Horeb), la terre de Canaan, les hauts lieux israélites, le temple de Jérusalem, le ciel. A propos d'une formule spéciale : *Iahvé habite,* il est amené à découvrir sa pensée sur l'histoire religieuse d'Israël. On verra qu'il suit de près Wellhausen. Au lieu d'*une* religion, il en superpose *trois* et passablement hétérogènes : religion populaire, prophétique, officielle.

Devant le Sinaï, — car d'après cette école, l'histoire ne remonte pas plus haut, — les tribus israélites honorent Iahvé, fixé à la montagne comme personnification de l'orage, mieux encore de

1. *Études*, 1907, t. CXIII, p. 136 : *Nouveau Guide de Terre sainte.*
2. *Begleittext zu der Karte der Materialen zur Topographie des alten Jerusalem*, 1906.

l'éruption volcanique. L'entrée en Canaan fit perdre le contact avec la montagne de Dieu : malgré leur merveilleuse intervention dans la bataille du Cison [1], les orages du Sinaï sont oubliés pour les cultes telluriques. Cependant, les phénomènes météorologiques continuent de faire grande impression ; dès cette époque (contre Stade), l'imagination monte jusqu'au ciel avec la fumée des sacrifices. Voici l'arche d'alliance, dont M. Westphal soutient l'origine cannaéenne : elle était censée contenir Iahvé, presque identifié avec elle. Quant au temple de Jérusalem, ce sont les Phéniciens qui en auraient suggéré la construction. Confiner Iahvé dans le saint des saints ! cette idée d'importation étrangère excita les répugnances du peuple, qui n'avait pas oublié le lien primordial entre Iahvé et l'atmosphère. Salomon réussit à la faire accepter [2]. Le culte du temple ne put étouffer les rêveries mythologiques et l'on parla longtemps des êtres fantastiques qui peuplaient le ciel, comme l'armée de Iahvé [3], les chars de feu, etc.

A une distance presque infinie, l'auteur laisse entrevoir les *prophètes*. Je lui rendrai cette justice qu'il apprécie très haut leur valeur religieuse. « Pour les prophètes, l'ubiquité de Iahvé était, sinon une formule théorique, du moins une conviction intime et vivante. » (P. 271.) La pensée d'Amos sera difficilement surpassée (p. 179). Jérémie (ii, 6, 8) n'a en vue aucune localisation réelle, mais bien la recherche de Dieu dans le cœur (p. 183). Il ne manque à *Isaïe*, (xl *sqq*.) que les formules : pour l'affirmation même de l'omniprésence, nous n'avons pas mieux (p. 272).

Entre les deux courants populaire et prophétique, le *iahvéisme officiel* serait l'œuvre des prêtres. Par état, ils tenaient au temple comme demeure de la divinité ; d'autre part, ils subissaient l'influence des prophètes. Une conciliation devait intervenir. L'essai le plus heureux est attribué aux deutéronomistes qui font habiter dans le temple le *nom de Iahvé* et inculquent en même temps sa présence *personnelle* au ciel [4]. Ce sera la formule de la restauration juive.

1. Il est fort possible que le Sinaï ne soit pas mentionné dans le cantique de Débora (ỳ 5) et la supposition d'un orage vraiment historique venant du Sinaï en passant par Edom (ỳ 4) donne lieu à certaines objections. Voir le commentaire du R. P. Lagrange, *le Livre des Juges*, chap. v.

2. *I Reg.*, viii, 12.

3. *Gen.*, xxxii, 1-2 ; *Jos.*, v, 13-15.

4. Cf. *Dt.*, iv, 36 avec *Ex.*, xix, 9.

Puisqu'on lui dénie toute prétention à l'originalité, laissons de côté le iahvéisme officiel. Il reste au sommet le prophétisme ; en bas et aux origines, les superstitions populaires : la religion d'Israël est une statue à la tête d'or, aux pieds d'argile ! construction fragile, disons mieux, impossible.

Sans doute, la Bible entière protesterait contre une estime trop relevée du peuple, « le peuple au cou raide », qui fit la conquête de Canaan. (De quel droit, cependant, le placer à un degré qui n'admettrait même pas l'usage d'un autel? P. 24.) Ce qui devient tout à fait grave, c'est de rabaisser Moïse à ce niveau. M. Westphal se fait, contre Bäntsch et Volz, l'avocat de cette mauvaise cause ; il va parler sans cesse d'une évolution religieuse et il se hâte d'en supprimer le germe! Quatre siècles environ après Moïse, Élie reviendra au Sinaï. Que les temps sont changés! Dieu exerce son action par delà les limites de Canaan et jusqu'à Damas ; il est le vengeur du droit, le protecteur de la veuve : Élie a l'âme monothéiste (p. 63). Mais ce monothéisme n'est pas une nouveauté absolue ; comment lui trouver une cause, même lointaine, dans la mentalité qu'on prête à Moïse? Et, entre temps, les influences les plus troublantes avaient passé, celles des cultes cananéens et du baalisme.

Une méthode régressive qui conduit à admettre dès les origines d'Israël, *comme minimum indispensable*, la condition même des progrès ultérieurs, s'impose à la raison [1]. L'école historique a, elle aussi, sa méthode régressive ; elle prétend remonter plus haut que les plus anciens textes, dont elle admet la valeur historique pour l'époque où ils furent écrits, mais non pour les événements lointains qu'ils décrivent. M. Westphal (p. 228) est d'accord avec M. Luther : « Le iahviste avait une idée très relevée de Iahvé, dont l'action n'était pas limitée à la nation, mais qui était vraiment le maître du monde ; » sur l'elohiste, il porte un jugement

1. A moins de se résigner à un aveu d'impuissance comme ceux de Wellhausen : « Pourquoi, avec un point de départ à peu près semblable (?), l'histoire d'Israël a-t-elle conduit à un résultat final tout différent de celle de Moab, c'est ce qu'en fin de compte, on ne peut expliquer. » (Cité par Ed. König : *Ursprung der israelitischen Religion*, p. 47.) « Pourquoi, par exemple, Kamos, dieu de Moab, n'est-il pas devenu le Dieu de justice, créateur du ciel et de la terre ? Il n'y a pas de réponse satisfaisante. » (Cité par Bäntsch, *Monotheismus*, p. IX.)

aussi favorable que M. Procksch[1]. Que va-t-il en conclure ? qu'on peut se fier au témoignage d'écrivains si respectables? non pas, mais que la critique a ici un double travail : écarter la spéculation théologique qui est le fait des écrivains, puis, au travers des transformations de la légende (*Sage*), procéder à la recherche du noyau historique. Cette seconde opération paraîtra de beaucoup la plus téméraire, si l'on réfléchit qu'il ne s'agit pas, comme on pourrait le croire, de séparer le fond et la forme, ni le fond et le cadre littéraire, et pas davantage la substance du récit et les incidents secondaires; souvent c'est un détail d'apparence insignifiante qui met la critiqne sur la voie des reconstitutions. L'histoire du buisson ardent (*Ex.*, III, 1) commence ainsi : « Moïse... mena le troupeau au delà du désert et arriva à la montagne de Dieu. » La théophanie n'a pas été cherchée, elle survient inopinément; *donc*, jusqu'à ce jour, Moïse ne savait rien de Iahvé!

Sans vouloir dissimuler les recherches utiles et les aperçus suggestifs, j'ai dû insister sur l'impression d'ensemble. M. Westphal n'exclut pas de parti pris la littérature catholique qu'il cite deux ou trois fois. Je regrette qu'il n'ait pas connu les *Études sur les religions sémitiques*, du P. Lagrange, il y aurait trouvé la contre-partie des théories hasardeuses de W. Robertson Smith (totémisme, sainteté et impureté, enceinte sacrée, sacrifice); surtout il eût été frappé de cette idée fondamentale que *la religion commence avec le sentiment de l'obligation morale envers la divinité*[2] et il eût hésité à laisser Moïse en dehors, ou peu s'en faut, de la religion israélite.

3. *Quelle situation la religion de Iahvé faisait-elle à la femme*? M. Löhr a compris que cette question bien résolue en éclairait une autre plus générale[3] : le iahvéisme a-t-il concilié, dans une mesure suffisante, le point de vue national et l'intérêt individuel?

C'est d'après les noms propres de la Bible que Stade tendait à exclure la femme israélite des droits et des devoirs du iahvéisme, car, parmi les noms féminins, disait-il, on en trouve à peine

1. Voir *Études*, t. CXIII, p. 149. P. Calès, *l'Ancien Testament et l'Ancien Orient*.
2. *Op. laud.*, p. 7.
3. Voir la brochure du même auteur, *Sozialismus und Individualismus im A. T.*

quelques-uns où le mot Iahvé figure comme élément. M. Löhr n'accepte ni le fait ni la thèse ; il a relevé dans l'Ancien Testament tous les noms de femmes, au nombre de cent neuf, et, pour chacun, il indique l'état présent de nos connaissances étymologiques. Faut-il rappeler qu'elles se nommaient alors, sans aucune répugnance : brebis (Rachel), abeille (Débora), perdrix (Hégla), gazelle (Sebia) et même génisse (Egla)? Quatorze ou peut-être dix-sept noms paraissent en relation avec Iahvé ; j'en citerai deux très connus : Jochabed, mère de Moïse, et Athalie. Si l'on exclut les femmes de nationalité étrangère, le nombre quatorze est à comparer, non pas avec le chiffre total cent neuf, mais avec la moitié environ. Remarquons que, parfois, la même appellation se donnait à un fils ou à une fille.

Est-il vrai que tout le monde reconnaisse dans la Bible des traces évidentes de *matriarcat*? G. Schmoller célèbre, avec une sorte d'enthousiasme, la beauté de cette forme sociale (p. 34); je souscrirai plus volontiers au jugement si compétent du R. P. Lagrange : le matriarcat n'est point « un système où les femmes gouvernent, — les malheureuses créatures ne sont presque nulle part aussi maltraitées, — mais où la filiation par les femmes est considérée comme la seule parenté reconnue... La parenté par les femmes est tout ce qu'il y a de plus contraire au génie sémitique [1]. »

Dans les récits de la *Genèse* que l'on dénomme par convention le iahviste (J) et l'élohiste (E), l'imposition du nom est presque toujours l'œuvre de la mère ; il y en a plus de vingt exemples contre cinq cas seulement où le père est mentionné, encore ceux-ci se prêtent-ils à quelque explication : *Gen.*, IV, 26, et V, 29, appartiennent à des tableaux généalogiques, où les femmes ne figurent qu'à titre exceptionnel; le nom de Bénoni semble avoir déplu à Jacob, qui nomme son dernier fils Benjamin; enfin Manassé et Éphraïm reçoivent leur nom de Joseph, mais leur mère est une égyptienne. Dans *l'écrit sacerdotal* (P), les inscriptions de noms sont plus rares, trois seulement et toutes attribuées au père. Nous avons ce contraste, qu'il serait parfaitement ridicule d'ériger en contradiction : Seth est nommé par Ève (J), par Adam (P); Agar reçoit d'en haut l'avertissement de nommer

1. *Études sur les religions sémitiques*, 2e édition, p. 113-114.

Ismaël (J), Abraham donne le nom au fils de la servante (P).

Avec M. Löhr, nous conserverons cette curieuse notice[1], d'après laquelle le peuple, ramené de l'exil par Zorobabel, comptait dans ses rangs deux cents (*Esd.*) ou deux cent quarante-cinq (*Neh.*) chanteurs et *chanteuses*. Mais comment admettre qu'il soit ici question de chœurs liturgiques? Les lévites chantres ont été, plus haut, dénombrés à leur rang avec tous les détails voulus; au contraire, dans l'énumération des fractions du peuple, ces chanteurs et chanteuses tiennent la dernière place, après les esclaves, avant les bêtes de somme. De si minces personnages ont tout l'air d'appartenir à la domesticité des grands, comme ces artistes dont il sera parlé[2], chanteurs et chanteuses à gages que, évidemment, M. Löhr n'a pas l'intention de faire entrer au service du temple.

Au jugement du savant professeur, les deux ou trois siècles antérieurs à l'ère chrétienne, alors que l'élément sacerdotal devint prédominant dans la communauté juive, marqueraient une tendance à écarter la femme du culte public. Je ne suis pas convaincu. La plus belle figure du second livre des Macchabées n'est-elle pas celle d'une femme, la mère des sept frères? Si la récitation du *Chema* était réservée à l'homme adulte, tout membre de la communauté, sans exclusion de sexe, récitait la prière par excellence, le *Chemoné-Esré*. Les femmes assistaient au service de la synagogue comme aux cérémonies du temple; le fait qu'il existait un parvis des femmes, n'indique pas nécessairement dépréciation[3]. Enfin les premières pages du Nouveau Testament n'éveillent pas l'idée d'une diminution dans la vie religieuse des femmes juives.

4. En écrivant son *Histoire d'Esdras*, M. le docteur Klameth a été content de dire son mot dans la controverse *Esdras-Néhémie ou Néhémie-Esdras*. Les belles études de M. van Hoonacker l'ont pleinement satisfait et il expose avec vigueur les raisons qui militent pour la succession Néhémie-Esdras. S'il n'apporte pas de preuves tout à fait nouvelles, c'est que M. van Hoonacker, en revenant à cinq reprises différentes sur cet important sujet, a laissé

1. *Neh.*, VII, 67; *Esd.*, II, 65.
2. *Eccl.*, II, 7-8.
3. C'est au parvis des femmes que M. Schürer applique ce texte de Josèphe (*Contra Apion.*, II, 8 : « In secunda vero porticu cuncti Judaei ingrediebantur eorumque conjuges. » (*Geschichte des jüdischen Volkes im Zeitalter J.-C.*, II⁴, p. 342.

peu de chose à glaner après lui. Il y a d'ailleurs une grande force dans le simple exposé des faits. Le récit de M. Klameth nous persuade facilement que tout devient clair et harmonieux si l'on fait tomber la mission *officielle* d'Esdras en 398, sous le règne d'Artaxerxès II, tandis que, quarante-sept ans auparavant, sous le règne d'Artaxerxès Ier, Néhémie avait rebâti les murs de Jérusalem et avait réorganisé la communauté juive.

L'auteur semble moins heureux dans un autre dessein, celui de rehausser la gloire littéraire d'Esdras, « le scribe rapide [1] ». Sans doute, il n'accueille pas tels quels les racontars du Talmud ni la légende de *IV Esd.*, XIV; tout de même, il ne peut se défendre de croire qu'un noyau de vérité est caché là-dedans. Or, ce noyau serait d'assez belles dimensions. Esdras, nous dit-on, écrivit ce que nous appellerions ses Mémoires; il a de plus composé les *Paralipomènes* et encore les livres canoniques d'Esdras et Néhémie; c'est à lui enfin qu'il faudrait attribuer la part principale dans la rédaction définitive du Pentateuque : sa grandeur même le désigne pour cette tâche. « Ne devait-il pas être un personnage éminent, celui qui osa, pour parler avec Hummelauer [2], diviser le *liber bipartitus* et y entremêler la Tôra? » (P. 61.) Malgré son aspect insolite, l'hypothèse est très innocente et ne renferme rien qui puisse inquiéter l'orthodoxie la plus chatouilleuse. Est-elle vérifiable? Voilà toute la question.

V. VARIA. — I. Abbé J. Crozat : *la Clé de David pour ouvrir le sens des Écritures*. A Chanas (Isère), chez l'auteur, 1908. In-12, 83 pages. — 2. Abbé J. Chauvel : *le Sens littéral du texte biblique et les Sciences profanes*. Paris, Savaète, 1907. In-8, 124 pages. Prix : 2 francs.

1. La pensée de M. l'abbé Crozat est aussi mystérieuse que son titre. Autant que j'ai pu la comprendre, sa thèse, dont nul *censor librorum* n'a voulu endosser la responsabilité, part d'une confusion et aboutit à une erreur. Sous le nom d'*idées de l'écrivain inspiré*, elle mêle deux choses distinctes, d'une part les concepts, que, selon la loi ordinaire, tout homme tient de l'éducation, du milieu, de la réflexion personnelle, et, d'autre part, les jugements que l'écrivain forme ou repense en vue de les exprimer. L'erreur con-

1. *Esd.*, VII, 6.
2. *Comment. in Deut.*, p. 62 *sqq.*

sisterait à croire que certains jugements, d'eux-mêmes plus ou moins profanes, sont exprimés par l'hagiographe sans le concours de l'inspiration.

2. Quant à M. Chauvel, il se meut à l'aise — mais sans *imprimatur* — dans tous les mondes habités, y compris la planète Mars. Voyons comme il manie le sorite :

Nous savons déjà, par les nombreuses observations des astronomes, que la planète Mars est exceptionnellement favorisée sous le rapport du climat... Dieu ne peut donc continuer à bénir Mars, que parce que ses habitants persévèrent toujours dans l'état d'innocence originelle... Hénoch leur arrivant probablement peu d'années après la création du premier homme sur leur terre, aura pu leur être d'une grande utilité, en les éclairant à fond sur le malheur effroyable d'un peuple déchu... C'est bien là un excellent motif qui explique parfaitement à nos yeux pourquoi Dieu a enlevé Hénoch tout vivant. (P. 27-33.)

Mêmes questions sur Élie : « Où est le prophète Élie et quelle peut être sa mission spéciale ? » Franchement, M. Chauvel a bien raison de crier aux exégètes aventureux :

Lorsqu'on s'écarte du droit chemin et que l'on prend des sentiers détournés, l'on ne sait jamais jusqu'où l'on s'égarera... (P. 116.)

G. HUVELIN.

LES PREMIERS SÉMINAIRES EN FRANCE

Un dernier mot sur la question de Saint-Magloire et de Saint-Nicolas-du-Chardonnet[1].

Dans le numéro du 5 mars dernier, je suis accusé d'arrêter la citation au bon endroit (p. 746) et d'avoir écrit plusieurs pages qui doivent être presque entièrement modifiées (p. 745). De plus, mon contradicteur y attaque de nouveau ma thèse et, par une double diversion, essaye de cacher la faiblesse de son argumentation.

Ce débat, dont il affecte maintenant de diminuer l'importance, s'est présenté jusqu'ici dans des conditions inégales pour moi. Je crois nécessaire de demander que les observations suivantes soient soumises aux lecteurs des *Études*.

A. On remarque que, dans ce numéro du 5 mars, il n'est presque plus question du fameux document inédit, qui devait renverser ma thèse comme « un château de cartes ».

B. Assimiler les séminaires de l'ancien régime aux séminaires *actuels*, c'est commettre une erreur qui dénote une profonde ignorance du sujet. (Cf. *Bulletin de littérature ecclésiastique*, février 1909, p. 49.)

C. Le fait de renfermer des séminaristes-prêtres à côté de séminaristes-clercs n'empêchait pas alors un établissement d'être un *vrai* grand séminaire.

1. *M. Schoenher nous envoie, en faisant appel au droit légal de réponse, la note suivante. Aucune question doctrinale n'étant ici en jeu, nous nous faisons un devoir d'insérer ces observations. Pour ne pas prolonger cette controverse au delà des justes limites, notre collaborateur M. Prunel renonce, de très bonne grâce, à son droit de réplique. Il va sans dire qu'une telle renonciation n'implique évidemment l'abandon d'aucune de ses positions précédentes. Nos lecteurs ont assez présent le souvenir de ses articles pour savoir ce qu'il faut penser de « la profonde ignorance du sujet » qu'on prétend y relever. Ils savent encore si, pour l'argumentation, pour la façon de lire et de citer les pièces, M. Prunel s'est montré inégal à son distingué contradicteur.* N. D. L. R.

Bourgoing lui-même dans sa supplique, dont on n'a publié que la deuxième partie, dit que Richelieu a fondé l'Institution de Saint-Magloire « pour y instruire les *prêtres* et ceux qui aspirent aux ordres ». (Archives du ministère des affaires étrangères, France, 845, fol. 325.) A Saint-Sulpice, de 1641 à 1651, on compte, parmi les pensionnaires, 80 prêtres sur 192 séminaristes; de 1652 à 1661, 184 sur 503 ; de 1662 à 1671, 97 sur 405 ; de 1672 à 1681, 103 sur 375... ; de 1720 à 1729, 19 sur 291. Cf. *Bulletins trimestriels des anciens élèves de Saint-Sulpice*, 1905 et suivants. Personne, faute de documents, ne saurait donner, pour Saint-Nicolas, la proportion des séminaristes-clercs au dix-septième siècle. Mais ces deux catégories sont *toujours* mentionnées à la fois.

D. Je maintiens mes affirmations précédentes :

1° Saint-Nicolas-du-Chardonnet était un *vrai* séminaire à partir de 1631 au moins.

2° Saint-Magloire, de l'aveu répété de mon contradicteur, n'a mérité ce titre qu'à partir de 1642 au plus tôt.

Quant à la question de savoir ce que renfermait Saint-Magloire *avant* 1642, je refuse de nouveau de l'examiner, car elle n'a rien à faire ici. Je connaissais tous les arguments qu'on a apportés et bien d'autres encore ; je ne vois rien à modifier dans ce que j'ai écrit sur ce sujet.

Notez que le passage essentiel des dépositions des religieux a été tronqué dans le numéro du 5 mars. Lisez : Témoignage de Michel : « *qu'il a veu avec eux plusieurs jeunes ecclésiastiques* qui leur aidaient à faire le service divin, *lesquels paient pension.* » Témoignage de la Poterie : « *Et ce, non compris les jeunes ecclésiastiques...*, lesquels ont aidé à faire le dit service *et paient pension.* » Témoignage de Mauland : « *et ont eu plusieurs jeunes ecclésiastiques avec eux en pension* qui assistent pareillement au dit service. »

E. Autre diversion. Saint-Magloire était-il le séminaire diocésain ? *Réponse :* Il en eut le *nom* et je ne l'ai nié nulle part. Mais dans la *réalité* ce fut Saint-Nicolas qui, plus que Saint-Magloire, en remplit les fonctions. Cf. dans mon *Histoire*, etc., t. I, p. 60, 172, 173, 175, 210, 264, 269, 278, 299, 411, et spécialement les pages 524 à 537 ; ces dernières montrent que la Révolution n'hésita pas entre Saint-Magloire et Saint-Nicolas, quand elle voulut saisir les biens du séminaire *diocésain.*

Si on attache quelque intérêt à cette question de priorité, on en trouvera un exposé plus didactique et plus complet dans un *Éclaircissement* du second volume de mon ouvrage.

P. SCHŒNHER.

REVUE DES LIVRES

P. Michael Hetzenauer, O. C., professor exegesis in Universitate pontificii seminarii romani ad S. Apollinarem, scripsit in usum scholarum. — **Theologia biblica, sive Scientia historiae et religionis utriusque Testamenti catholica.** Friburgi Brisgoviae, Herder, 1908. Tomus I, *Vetus Testamentum*. In-8 xxxii-654 p., imaginibus 100 et tabulis 3 geographicis illustrata. Prix : 12 Mk. ; relié, 13 Mk. 60.

Le R. P. Hetzenauer, professeur d'exégèse biblique à l'Apollinaire, publie *in usum scholarum*, une Théologie biblique, dont voici le premier volume, consacré à l'Ancien Testament. Œuvre d'autant plus recommandable qu'elle comble une lacune dans l'enseignement des sciences sacrées, en un temps où les apôtres de la foi catholique ont le devoir plus pressant que jamais d'appuyer leur prédication sur une connaissance exacte des Écritures.

Ce volume est divisé en deux parties d'étendue sensiblement égale : la première expose l'histoire de l'Ancien Testament, depuis Adam jusqu'à Jésus-Christ; la seconde, la religion de l'Ancien Testament. Celle-ci est, proprement, la *théologie biblique*; elle comprend à son tour deux sections : section théorique (Dieu, les noms divins, l'essence divine, les personnes divines, la cognoscibilité de Dieu, — création, rédemption, consommation du monde) et section pratique (le décalogue); le tout accompagné d'illustrations et suivi de trois bonnes cartes. Plan très heureusement conçu pour permettre à l'étudiant une prise de possession graduelle des connaissances nécessaires. L'exécution pourrait donner prise à certaines critiques. Entre diverses opinions acceptables, l'auteur opte quelquefois sans raison plausible. Ainsi, p. 23, pourquoi nous dire que Adam et Ève furent créés environ 7 000 ans (*circa* 7 000 *annos*) avant Jésus-Christ ? Ce chiffre ne repose sur rien; il est aussi arbitraire que les chiffres moindres, admis autrefois d'après un comput que les progrès de l'égyptologie et de l'assyriologie paraissent avoir définitivement condamné. De plus et surtout, l'absence de compénétration réciproque entre les deux parties — *histoire*, *théologie* — pourrait donner à entendre que la religion d'Israël se présente à nous comme un bloc, achevé dès les origines. Or, il est constant — et le R. P. Hetzenauer le sait mieux que personne — que la révélation de l'Ancien Testament s'accomplit par degrés ; la rigueur du procédé adopté ici pourrait voiler au lecteur cette évolution incontestable.

En somme, l'ouvrage paraît attaquable d'un point de vue scientifique.

Par contre, — ou peut-être par cela même, — il possède un très réel mérite didactique. Car le groupement, un peu simpliste, contribue à la netteté des grandes lignes. D'ailleurs, conçu dans un esprit excellent, entièrement exempt de compromission avec les nouveautés condamnables, bien informé des controverses actuelles, ce manuel ne peut rendre que de bons services aux jeunes clercs qui s'y appliqueront. La science et le zèle du vénérable auteur seront largement récompensés. Souhaitons donc la prochaine naissance du second volume, consacré au Nouveau Testament, et la diffusion d'une doctrine aussi saine.

Adhémar d'Alès.

L'abbé J.-C. Broussolle. — **Cours d'instruction religieuse. La Religion et les Religions.** T. II. Paris, Téqui, 1909. In-18, 384 pages. Prix : 2 francs.

Après la *Religion*, *les Religions*. Nous annoncions, il y a quelques semaines[1], le premier volume de M. l'abbé Broussolle; voici le second. Il est parfaitement adapté au but scolaire poursuivi. La leçon initiale pose très nettement la question d'ensemble : l'histoire des religions, telle qu'on l'enseigne communément aujourd'hui, renferme une armature de philosophie évolutionniste, qui la rend éminemment propre à fausser des esprits sans défense : à la délivrer de cette armature, l'auteur a mis tous ses soins. Il caractérise successivement la religion égyptienne, les religions sémitiques, le paganisme gréco-romain, les religions de la Chine, les religions de la Perse, les religions de l'Inde, le mahométisme, les religions des sauvages, des non-civilisés et des primitifs. Peut-être fera-t-on observer que des chrétiens de quinze ans ont assez à apprendre dans leur propre religion, sans s'occuper des religions exotiques. Rien de plus vrai : encore ne faut-il pas les laisser désarmés en présence du rationalisme agressif. C'est pourquoi l'auteur a pris la plume. La lucidité des sommaires, l'heureux choix des lectures, font de ce manuel un bon livre d'enseignement ; nous lui souhaitons plein succès.

A. A.

Georges Bertrin. — **Histoire critique des événements de Lourdes. Un miracle contemporain**[2]. Discussion scientifique avec une radiographie. Paris, Lecoffre, 1909. In-12, 158 pages.

Dans la multitude de miracles dont on colporte les récits, il est quelquefois difficile de discerner le vrai du faux. Pour ceux de Lourdes, en particulier, il y a de bonnes études, et, dans l'ensemble, dignes de foi ; il y a notamment *l'Histoire critique*, de M. Bertrin, où

1. *Études*, 20 novembre 1908.

2. Il y a sur la couverture : *Un miracle d'aujourd'hui* Ce qui créera des embarras aux bibliographes.

les témoignages sont, pour qui les étudie, d'une force indéniable. Il en a déjà été question ici même. Comme complément, le lecteur sera heureux qu'on lui signale le présent volume. Il n'y est question que d'un cas ; mais ce cas est étudié tout au long, et discuté scientifiquement, avec une abondance de renseignements et de documentation qui ne laisse rien à désirer. C'est celui de Mlle Jeanne Tulasne, du diocèse de Tours, guérie à Lourdes du mal de Pott, le 8 septembre 1897, après vingt-sept mois de maladie.

Mgr Renou, archevêque de Tours, crut utile, en 1906, d'instituer une commission canonique « chargée, comme il le dit dans son ordonnance, d'instruire un procès sur cette guérison, et de déclarer si l'on devait, ou non, la tenir pour miraculeuse ». M. Bertrin, que son *Histoire critique des événements de Lourdes* désignait au choix de Monseigneur, fut nommé rapporteur avec voix délibérative. Il rédigea à cet effet un rapport qu'il présenta à la commission : celle-ci l'examina, le discuta à fond, et finit par l'approuver pleinement. C'est le rapport que M. Bertrin offre aujourd'hui au public, avec quelques retouches et quelques additions.

Il peut se rendre le témoignage « qu'il a n'a rien omis pour arriver à bien connaître la question et éviter toute erreur ». Il a lu tous les ouvrages français écrits depuis quarante ans sur le mal de Pott ; il a étudié les faits avec une patience inlassable ; il a fait contrôler le tout par des hommes du métier, qui lui ont donné leur pleine approbation. Il peut présenter hardiment son travail « à tous les esprits loyaux ». Il s'excuse presque de n'y avoir pas mis de littérature, et il parle du courage qu'il faut pour le lire. Il n'en est rien. Aucune recherche littéraire ne vaut cette présentation nue des choses et cette discussion précise ; il y a partout une vie concentrée et une force de conviction qui intéresse et entraîne.

Trois parties dans le livre. D'abord, les faits, en un récit vivant, clair et sobre, très émouvant dans sa simplicité.

Ensuite la discussion. Mlle Jeanne Tulasne était bien atteinte du mal de Pott : tous les médecins qui l'ont vue, et ils sont nombreux, en furent d'accord, et les symptômes étaient si clairs que le doute était impossible. Il faut lire la démonstration de M. Bertrin, si riche de détails. On dirait que la sainte Vierge, suivant sa remarque, ait voulu opérer sur « un cas classique ». Mlle Tulasne a bien été guérie à Lourdes, le 8 septembre 1897, et depuis ce temps-là elle n'a pas cessé de se bien porter : guérie, comme on ne guérit jamais du mal de Pott, guérie instantanément, guérie de façon durable et sans qu'il reste aucune trace du mal. Les faits sont palpables. La conclusion s'impose. Il y a eu miracle. Et l'on ne s'étonne pas que Mgr Renou l'ait proclamé sans hésiter au terme de la longue enquête dont nous avons ici les résultats.

Dans la troisième partie, les pièces justificatives : noms des membres de la commission canonique, ordonnance de Mgr de Tours portant jugement sur la guérison de Mlle Tulasne, certificats et rapports

des médecins, enfin, en face l'une de l'autre, une photographie représentant la région autrefois malade dans la colonne vertébrale du squelette d'un individu guéri naturellement du mal de Pott, et une radiographie de la région dorso-lombaire prise sur Mlle Tulasne depuis sa guérison à Lourdes : la différence saute aux yeux.

Il faut remercier et féliciter M. Bertrin de son patient labeur. Il n'a pas perdu sa peine. Je ne sais si jamais cas a été plus heureusement choisi pour une discussion vraiment scientifique, et si jamais on a si bien mis sous les yeux du lecteur autant de pièces à conviction, aussi parlantes et aussi irrécusables. Le cas même de Pierre de Rudder, dont les *Études* ont dit un mot autrefois, tout convaincant qu'il est, est beaucoup moins riche et moins documenté.

Il est bon de dégager ainsi de temps en temps, pour y attirer l'attention du public, quelques faits plus signalés et de les discuter à fond. Cela montre tout d'abord « avec quel scrupule scientifique, comme dit l'auteur, les tribunaux ecclésiastiques préparent les jugements qui doivent être portés officiellement sur les miracles ». Mais il y a plus. Combien, catholiques ou incroyants, n'ont jamais examiné de près un miracle, et pour cela prononcent en bloc, si je puis dire, pour ou contre, sans critique et sans raison suffisante. M. Bertrin nous met à même d'étudier un cas après lui et avec lui, et de prononcer nous-mêmes en pleine connaissance de cause.

Il est probable que les médecins eux-mêmes liront le livre de M. Bertrin — et ce sera un des mérites de l'auteur d'avoir forcé leur attention distraite et triomphé d'une partie de leurs préjugés. Mais surtout le cas de Mlle Tulasne va devenir, avec celui de Pierre de Rudder, un cas classique pour conférences apologétiques et cercles d'études.

J.-V. Bainvel.

L. de Beauriez. — **Quelques pages sur le mouvement catholique chez les femmes en Angleterre.** Paris, Perrin, 1908. In-16, 164 pages. Prix : 2 fr. 50.

Les femmes catholiques d'Angleterre, qui, sous la haute direction de lady Norfolk, ont si admirablement contribué au succès du congrès eucharistique, sont loin d'être toutes occupées autour des autels. Toutes ne vont pas non plus, avec Mrs. Despard, guider les suffragettes bruyantes à la conquête des droits civiques. Entre les marches de l'autel et celles de Trafalgar Square, il y a place pour bien des activités charitables qui, de fait, tous les jours, en nombre presque infini, s'agitent et se dépensent au profit des miséreux, pour le plus grand bien de la religion catholique.

Ces *quelques pages*, où une certaine fluidité de style, une émotion discrète et la conception même du sujet révèlent une plume féminine, nous font connaître le rôle des femmes catholiques d'Angleterre, sous des aspects divers et très attachants.

Le titre est un aveu d'imperfection : nul essai de synthèse et pas

d'ordre rigoureux. Mais l'aveu, par sa franchise, est une excuse. En réalité, dans ces pages très courtes, il y a plus de faits que de phrases et si le style est parfois négligé, le lecteur s'en aperçoit à peine, tant il est intéressé par la visite des établissements charitables, par la procession de la *Rançon* dans les rues de Londres, et par tant de choses que raconte, simplement et sincèrement, un témoin qui a su regarder.

Joseph Boubée.

I. Gaston Sortais. — **Traité de philosophie**. 4e édition, revue et augmentée. Tome I. *Psychologie expérimentale, Logique*. Tome II. *Morale, Esthétique, Métaphysique, Histoire de la philosophie* (1re partie). Paris, Lethielleux, 1909. Prix : 12 fr.

II. Gaston Sortais. — **Manuel de philosophie**. Paris, Lethielleux, 1908. Prix : 9 fr.

I. S'il n'est plus nécessaire de présenter aux lecteurs des *Études* le *Traité de philosophie* de M. Sortais, il est bon pourtant d'en signaler la *quatrième édition*, qui témoigne éloquemment du succès de l'ouvrage. Cette édition nouvelle dépasse de beaucoup en étendue les précédentes ; elle comprendra *trois* volumes ; le premier (*Psychologie expérimentale*, *Logique*) et le second (*Morale*, *Esthétique*, *Métaphysique*, *Histoire de la philosophie*, 1re partie), viennent de paraître ; le troisième, réservé à l'*Histoire de la philosophie moderne*, est sous presse. Tout en enrichissant ses cadres, l'auteur a su garder cette netteté et cette précision de méthode qui font de son livre un si utile instrument de travail.

II. Mais en prenant cette extension, si le *Traité* devenait plus précieux pour les professeurs, il n'était plus aussi maniable pour les élèves. M. Sortais obvie à cet inconvénient en nous donnant en même temps un *Manuel de philosophie*, en un seul volume, très abondant encore, mais si lucide qu'une intelligence novice s'y retrouvera sans peine. Au reste, avec les indications d'un maître, l'abondance n'est jamais un danger, et l'on peut souhaiter que le *Traité* reste encore entre les mains des meilleurs élèves de la classe, qui apprendront à le connaître et sauront l'utiliser plus tard dans les combats de plume ou de parole qu'ils devront livrer.

Paul Geny.

Georges-Hayward Joyce, S. J. — **Principles of logic**. Londres, Longmans, 1908. In-8, xx-432 pages. Prix : 6 sh. 6 d. net.

Voici un livre que les *Études* ont plaisir à signaler à leurs lecteurs. C'est une *Logique* qui nous vient du pays des Bacon, des Mill, des Bradley, du pays de l'expérimentation, de l'analyse fine et ingénieuse, de l'étude concrète et vivante. Et quand ces qualités de race sont accompagnées d'une sérieuse connaissance de la philosophie du passé, je veux dire de la philosophie scolastique, si mal connue et si dédai-

gnée de ceux mêmes qui en bénéficient largement, elles sont la plus précieuse des recommandations.

La caractéristique de ce livre, — l'ouvrage nous vient du scolasticat des Jésuites anglais, Stonyhurst, — c'est la fusion harmonieuse de la logique classique et des méthodes récentes. La logique classique reste la base ; elle forme presque la totalité de la première partie, *Logique de la pensée* (*the Logic of thought*), dont le titre serait mieux rendu en français par *logique générale* ; c'est, en effet, l'étude des procédés généraux de l'esprit ; l'auteur rejette l'expression *logique formelle*, qui donnerait à penser que les anciens n'ont pas considéré la *matière* du processus logique : c'est pourtant là l'objet de la seconde et de la plus longue partie de l'*organon* aristotélicien. Relevons dans cette première partie une étude fouillée de la signification du jugement, de la valeur respective des deux points de vue de l'extension et de la compréhension (chap. VII) ; on sait que ce point est d'une grande importance dans la réfutation du nominalisme de Mill. Les chapitres XIV (*Induction*) et XV (*The uniformity of nature*) sont aussi traités avec un soin spécial.

La seconde partie, *Logique appliquée ou Méthode de la science* contient, outre les développements devenus courants sur l'observation et l'expérimentation, l'hypothèse, la classification... des vues intéressantes sur le caractère général de la logique nouvelle (chap. XVIII), la valeur de la méthode expérimentale (chap. XX), la portée de l' « explication » scientifique (chap. XXI). Enfin un recueil abondant d'*exercices* termine l'ouvrage ; c'est là aussi une tradition anglaise ; M. Liard avait tenté de l'introduire en France, en proposant à la fin de sa *Logique* quelques exemples imités de Stanley Jevons. Il est regrettable assurément que l'exemple n'ait pas été plus suivi ; à parcourir les énoncés réunis par le R. P. JOYCE, on se rend compte que de tels exercices ont une réelle valeur pour la formation de l'esprit.

Souhaitons aux *Principles of logic* de trouver en France de nombreux lecteurs, et même des imitateurs. Paul GENY.

F. MENTRÉ, professeur à l'école des Roches. — **Cournot et la Renaissance du Probabilisme au dix-neuvième siècle.** Paris, Rivière, 1908. *Bibliothèque de philosophie expérimentale.* 1 volume in-8 carré, 652 pages, orné d'un portrait et d'un autographe. Prix : 12 francs.

L'auteur a entrepris son travail pour réparer l'injustice des contemporains à l'égard de Cournot. Tout en se proposant d'acquitter la dette de reconnaissance d'une multitude d'intelligences qui doivent beaucoup au géomètre philosophe, il veut plus encore presser les amateurs de la science de lier commerce direct avec le profond penseur.

Une étude consciencieuse, d'une lecture facile, riche de citations, nous retrace les idées du maître sur l'ordre, la probabilité, le hasard, les rapports de la science et de la philosophie, la situation inférieure de la psychologie par rapport à la science, la philosophie religieuse.

Ce grand laborieux, ce sage, cet homme de bien, chez qui la conscience allait de pair avec la science, fut toujours respectueux des croyances religieuses et même jaloux de les défendre.

Cournot fut un lanceur d'idées, que beaucoup — parfois sans le citer — ont habilement exploitées. Ses ouvrages ont éte appelés des *paquets de graines*.

Il serait téméraire de prétendre tout justifier dans la doctrine du maître. Mathématicien et des meilleurs, formé à l'école de Dirichlet, de Poisson, Gay-Lussac, Poinsot, Legendre, Cauchy, il prit goût à *philosopher* sur les sciences. D'ailleurs, mécontent de la philosophie ambiante où régnait Victor Cousin, notre géomètre, extrêmement personnel, entreprit de se former à lui-même, dans les diverses branches, son propre système. L'entreprise est dangereuse; l'exemple de Cournot le prouvera une fois de plus.

Nous n'en serons pas moins reconnaissants à M. Mentré de son beau travail. Le livre s'adresse aux esprits déjà formés, qui sauront, avec profit, suivre la doctrine profonde du maître, mais aussi, en plus d'un endroit, s'en écarter résolument par amour pour la vérité.

Jules Grivet.

F. Mentré, professeur de philosophie. — **A. Cournot.** Paris, Bloud. Collection *Science et Religion*, n° 440. 1 volume, in-12.

L'auteur résume dans cet opuscule les théories de Cournot sur la philosophie, la science et la religion. Cette lecture peut servir d'initiation à l'étude plus approfondie dont il vient d'être rendu compte.

J. G.

Georges Pellissier. — **Voltaire philosophe**. Paris, Colin, 1908. 1 volume in-12, 305 pages.

C'est l'œuvre de Voltaire que M. Pellissier prétend résumer dans ces pages; elle nous est présentée comme l'affranchissement de la raison humaine. Je cite les dernières lignes du livre : « Il (Voltaire) a refait l'éducation de l'esprit humain en opposant le relatif à l'absolu, en substituant, dans tous les domaines de la philosophie, le point de vue critique au point de vue dogmatique. » C'est donner à entendre de quel souffle le livre est animé.

Si le chapitre *Métaphysique et Physique* peut exciter la curiosité, le chapitre *Morale*, l'étonnement, — on nous montre un Voltaire patriote et dans le fond ami du peuple, — le chapitre *Religion* soulève le dégoût.

Les blasphèmes contre *l'infâme* sont rappelés sans un mot pour les flétrir.

« C'est à partir de 1760 qu'il (Voltaire) adopte pour devise le mot fameux : *Écraser l'infâme*... Lettre à Helvétius, du 2 janvier 1761 : « Il faut hardiment chasser aux bêtes puantes. » Lettre à d'Argental, du 3 octobre de la même année : « Ah! barbares, ah! chiens de chré-

tiens... que je vous déteste! » Lettre à Damilaville, du 15 mars 1765 : « M. d'Argental doit recevoir dans quelques jours deux paquets de mort-aux-rats (brochures anticatholiques) qui pourront donner la colique à *l'inf....* », page 104 *sqq.*

Page 121, les Jésuites sont représentés comme ayant exploité à leur profit les visions d'une pauvre malade, Marie Alacoque. « Telles sont les superstitions dont l'Église nourrit ses fidèles. Si l'on en croit Montesquieu, les Scythes crevaient les yeux à certains esclaves pour les rendre plus dociles. Ainsi fait l'Église catholique, et presque tout le monde est aveugle dans les pays qui subissent son joug. »

Page 148 : « Né sous la loi mosaïque, Jésus-Christ fut circoncis selon cette loi... A proprement parler, sa religion est le judaïsme; et quant à la théologie catholique, aucun docteur ne serait assez habile pour la lui faire seulement comprendre. »

Page 152 : « Personnellement, Jésus était un homme de rien, vil et méprisable, dénué de talent, de science, d'adresse, qui, ayant voulu faire parler de lui, passa pour un extravagant et un imposteur aux yeux de ses contemporains. S'il fut moqué, fouetté, persécuté et finalement mis en croix, tel est le sort de tous ceux qui ont prétendu jouer le même rôle sans avoir plus d'habileté. »

Et M. Pellissier, qui indique avec soin les références, n'a pas une parole pour protester contre l'outrage fait à Dieu. Tout le chapitre est immonde.

Aussi bien celui qui a écrit ce livre a fait une œuvre misérable.

Jules Grivet.

I. P. Schœnher. — **Histoire du séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet (1612-1908)**. Ouvage illustré de plans et de gravures. Tome I. *Communauté-Séminaire (1612-1792)*. Paris, Société de Saint-Augustin. In-8, 576 pages. Prix : 7 fr. 50.

II. L'abbé Jean Gaston. — **Une paroisse parisienne avant la Révolution : Saint-Hippolyte.** Paris, librairie des Saints-Pères, 1908. In-8, 205 pages. Prix : 7 fr. 50.

I. Cette monographie a pour nous un double intérêt : elle nous fait connaître tout à la fois l'un des premiers séminaires créés en France et une petite communauté de prêtres destinés surtout au service paroissial dans un quartier populeux de Paris.

On nous montre d'abord un grand serviteur de Dieu aux prises avec des difficultés de toutes sortes, finissant, à force de volonté, par triompher de tous les obstacles, faire adopter des idées encore nouvelles pour la formation du clergé, infuser à ses disciples une dose d'orthodoxie telle que ni le jansénisme, ni les chimères de la Révolution ne les entamèrent jamais.

Tout cela nous est retracé avec une abondance de détails que des études patientes et heureuses pouvaient seules obtenir. Aussi bien l'au-

teur ne s'est pas épargné à la peine, cherchant, sans paraître se lasser, partout où il y avait espérance de découvrir quelque document intéressant. Nous sommes donc en face d'une œuvre d'érudition consciencieuse, mais un peu touffue, semble-t-il.

Je n'ajoute pas, ce me paraît inutile, que ces pages sont en même temps pleines d'idées sûres et, pour l'ordinaire, en dépit de certaines remarques tendancieuses ou moins exactes, nous donnent la note catholique, qu'il s'agisse du jansénisme, du gallicanisme ou des utopies schismatiques de 1789.

Toutefois, on eût désiré que M. Schœnher élargît parfois ses horizons, perdît un peu de vue son clocher et, sur ce point, ne suivît pas de trop près l'un de ses principaux héros, M. Bourdoise, noble cœur assurément, mais esprit étroit. Je serais tenté de reprocher encore au laborieux auteur de s'être attardé à de minimes détails, moins à leur place dans une œuvre comme la sienne; de multiplier outre mesure les conjectures, si vraisemblables qu'elles paraissent: car on demande à l'historien de nous dire ce qui arriva, non ce qui put arriver. Pourquoi n'a-t-il pas aussi, laissant un moment de côté les manuscrits, feuilleté plus souvent les ouvrages déjà parus sur les questions qu'il étudie? Il y eût appris, pour m'en tenir à un seul point et contrairement à ce qu'il affirme ou insinue, que le P. de Linyères fut reçu par Noailles, à Conflans, et entendit bien réellement la confession de Louis XV à Saint-Cyr.

Ces chicanes diront avec quel soin j'ai lu ce travail et combien il me semble digne d'attention; j'attends donc avec impatience le second et dernier volume, heureusement déjà sous presse.

II. Je ne puis quitter Saint-Nicolas-du-Chardonnet, sans jeter, au moins à la hâte, un regard sur la paroisse Saint-Hippolyte, située à quelque distance, et dont M. Gaston vient de nous donner une très savante monographie. Le lecteur trouvera, dans ces pages, écrites avec élégance et simplicité, les renseignements les plus précis sur l'histoire religieuse de ce faubourg qu'illustre surtout la manufacture des Gobelins, et il s'intéressera sûrement à la naissance, au développement et aussi, hélas! à la disparition de cette vieille paroisse parisienne.

P. Bliard.

Commandant Weil. — **Joachim Murat, roi de Naples.** Paris. Fontemoing, 1909. In-8, 610 pages. Prix : 7 fr. 50.

Le commandant Weil prépare un copieux travail sur la dernière année du règne de Murat (mai 1814 mai 1815).

Le premier volume, en 500 pages, nous fait franchir à peine un semestre. Je conviens que l'auteur a recueilli beaucoup de pièces intéressantes à Naples, à Vienne, à Londres et ailleurs. Mais je crois aussi qu'il les étale avec quelque complaisance. Et puis, quel besoin de mêler l'histoire des légations à celle du royaume de Naples? L'action du Saint-Siège sur le sort de Murat fut à peu près nulle. Et, en tout cas,

l'imbroglio des deux questions n'est pas tel qu'il ne fût pas possible à une main experte de le démêler.

Au milieu des préliminaires du congrès de Vienne, l'auteur expose bien la politique des puissances au sujet de Naples et de son roi.

Paul Dudon.

A. de Circourt. — **Souvenir de ma mission à Berlin en 1848.** Paris, Picard. In-8, 446 pages. Prix : 8 francs.

C'est M. Bourgin qui publie pour la *Société d'histoire contemporaine* les mémoires de Circourt. L'édition a été préparée avec le soin qui convient à un archiviste ; l'introduction en témoigne.

Dans le premier volume, — le seul paru jusqu'ici, — il faut noter un récit des journées de 48 fait par un témoin oculaire. Après la chute de Louis-Philipe, Circourt fut envoyé à Berlin pour représenter la France. Ce fut Lamartine qui lui traça ses instructions. Quand on se rappellera le contre-coup des événements de France par delà le Rhin, le rôle que la Prusse faillit jouer alors en Allemagne, on comprendra tout l'intérêt des papiers que M. Bourgin édite.

Il est curieux de comparer, avec certains chapitres du livre récent de M. Goyau, tout ce que dit Circourt sur les affaires religieuses d'Allemagne, au temps de sa mission. Paul Dudon.

Frédéric Barbey. — **La Mort de Pichegru.** Paris, Perrin, 1909. In-16, 276 pages. Prix : 3 fr. 50.

On trouvera dans ce volume le récit complet des événements qui amenèrent la conspiration, la prise et la mort de Pichegru. L'auteur connaît admirablement la littérature du sujet et il a exploré, avec la ténacité d'un chartiste, les papiers d'archives qui pouvaient servir à son dessein. Il en résulte une abondance de détails qui produit un certain entassement dans l'exposé des faits.

La participation de Pichegru au coup de Georges Cadoudal est indéniable. D'autres l'avaient déjà établie. Mais personne, avant M. Frédéric Barbey, n'avait conté, avec tous ses curieux épisodes, la triste aventure où finit l'ancien conquérant de la Hollande. Au sujet de la mort de Pichegru à la tour du Temple, l'auteur conclut à un suicide. Je crois qu'il a raison.

Des plans et des gravures illustrent le texte de ce livre, compliqué de surprises comme un roman. Paul Dudon.

Paul Bosq. — **Souvenirs de l'Assemblée nationale (1871-1875).** Paris, Plon, 1908. 1 volume in-8, 342 pages. Prix : 7 fr. 50

Dans la *Revue critique*, qui passe aux yeux de plusieurs pour une collection d'oracles infaillibles, on a déclaré que ce livre était bien fait. Que nous reste-t-il à dire?

En effet, l'ouvrage a bien des mérites : impartialité des jugements, exactitude de l'information, bonne tenue du style, beaucoup d'esprit, du mouvement, de l'entrain.

A vrai dire, ces souvenirs ne nous apprennent pas grand'chose de neuf sur les événements. Ils sont même incomplets et supposent que l'on connaît passablement l'histoire de l'époque. Ce sont plutôt des notes rédigées avec art sur quelques épisodes. Mais ces notes fournissent un document, puisque M. Bosq raconte ce qu'il a vu.

Il le raconte avec impartialité, avons-nous dit. Et ce grand éloge me permettra quelques petites chicanes. M. Chesnelong est traité avec une sévérité qui approche de l'injustice. Changarnier est égratigné de parti pris. Deux ou trois remarques sont légèrement tendancieuses : telle une note (p. 10) sur les coups de majorité aujourd'hui en faveur ; telle la myopie affectée de Mgr Dupanloup opposée à la myopie réelle de Littré (p. 81). Par contre, le livre met assez bien en évidence comment certaines exigences déplacées préparent et expliquent, sans les justifier, les pires réactions.

Au sujet de l'exactitude, je remarque que le fameux message de Thiers est du 13 novembre 1872 et non pas de 1873 (p. 271). C'est évidemment une faute d'impression. Plus grave est la tendance à anoblir les gens : le baron de Chaurand (p. 328), M. de Chesnelong, (p. 281), le cardinal de Lavigerie (p. 223).

Les deux procédés chéris de l'auteur sont le trait et le portrait. Cela s'explique ; il y excelle. Le portrait, fortement coloré, aux coups de pinceau vigoureux, est toujours saisissant. La ressemblance y perd quelquefois : en accentuant certains détails, on risque d'en laisser ou d'en mettre d'autres dans l'ombre. Mais il est facile de suppléer et de corriger. Je regrette de ne pouvoir offrir quelques spécimens, faute de place.

On retrouve dans ces pages quelques détails, mieux connus par d'autres publications, sur le « phénomène psychologique » présenté par le comte de Chambord. Ce mot de Mgr Dupanloup est cité (p. 263 et 267). Clotilde aima mieux voir ses petits-fils morts que tondus ; le comte de Chambord laissa naître la république plutôt que d'accepter une royauté qui lui paraissait diminuée. J. Bourg.

Général Donop. — **Lettres sur l'Algérie (1907-1908).**

L'Algérie est familière au général Donop : dès l'âge de quatorze ans, il y chevauchait aux côtés de son père, et c'est encore en Algérie que, jeune officier, il fit ses premières armes. Il a voulu revoir cette terre ensorcelante « qui a séduit, disait le grand cardinal Lavigerie, tous ceux qui l'ont connue ». L'auteur a consacré l'année 1907 à ce pèlerinage, et ses trente-six lettres nous promènent de l'Oranie aux oasis de Biskra, en passant par la Kabylie et les villes romaines de Timgad et de Lambèse. Quiconque s'intéresse aux destinées futures de notre race, à la grandeur de la France, doit lire ces lettres : elles sont réconfortantes et

très suggestives, bourrées de faits et d'idées : l'austérité de la statistique n'a point fait peur au général, il faut l'en féliciter.

« Quiconque a pu voir comme moi, disait, il y a quelque quarante ans, l'explorateur allemand Rohlfs, les prodigieux travaux exécutés par les Français en Algérie, n'éprouvera qu'un sentiment de pitié pour ceux qui, en présence de toutes ces œuvres admirables, osent encore prétendre que les Français ne savent pas coloniser [1]. »

Depuis 1868, l'Algérie a marché ; aujourd'hui, l'extraordinaire activité de ses voies ferrées et de ses ports donne l'illusion du pays de la « Vie intense » ; et comment ne pas se croire aux États-Unis, quand on voit des villes comme Oran passer, en cinquante ans, de 3 000 habitants à plus de 100 000, ou comme Bel-Abbès, dont un délégué des États-Unis disait dernièrement : « Je suis émerveillé de ce que je viens de voir. Aux États-Unis, nous créons peut-être aussi rapidement qu'on l'a fait à Bel-Abbès, mais, à coup sûr, pas aussi complètement [2]. » Le développement de notre race sur ce sol africain, satisfaisant en soi, ne laisse pas cependant d'être inquiétant pour l'avenir. Dans l'Afrique du Nord, s'élabore un nouveau peuple latin qui compte déjà (Tunisie comprise) plus de 800 000 âmes : que sortira-t-il du creuset ? Une nouvelle Espagne, une nouvelle Italie ou une nouvelle France ? Problème angoissant si nous songeons que sur ce chiffre il y a moins de 400 000 Français authentiques. Or, tous les ans, plusieurs milliers d'émigrants quittent la France pour se noyer dans la masse anglo-saxonne des États-Unis ou la masse espagnole de l'Argentine. Pourquoi ? parce que, en France, nous ignorons encore cette admirable Algérie débordante de ressources, regorgeant de blé, d'huile, de vin, de fruits, de laine, de minerais, qui est à vingt heures de nos côtes, qui parle notre langue, et où la charrue a mordu à peine l'immensité des hauts plateaux. L'Algérie qui devrait être comme « la maison de campagne de la France [3] », est restée dans l'imagination populaire la terre maudite où chaque buisson cache un fusil et où le sillon tue celui qui l'ouvre : légende funeste qu'on ne saurait trop combattre. « Ce serait un crime pour moi que de vous tromper, écrivait le cardinal Lavigerie à ses anciens diocésains de Lorraine, je n'ai pas connu (en Algérie) une seule famille de cultivateurs *honnête, laborieuse et sobre*, qui ne soit rapidement arrivée à une situation aisée. » Le succès des villages alsaciens-lorrains lui a donné raison et ses paroles sont aujourd'hui plus vraies que jamais. Révéler à nos compatriotes cette France d'outre-mer, c'est faire œuvre de bon Français, œuvre d'une portée « impériale », diraient les Anglais, car elle intéresse au plus haut point l'expansion française à travers le monde et les siècles ; au service de cette grande idée, le général Donop, après le

1. Cf. Tchihatcheff, *Espagne, Algérie et Tunisie*, p. 459.
2. Donop, *Lettres sur l'Algérie*, p. 132.
3. Cf. Deux excellents articles de J. Burnichon sur l'Algérie : *Colonisation et Assimilation*. (*Études religieuses*, 1891, t. LIII.)

concours de sa brillante épée, apporte le concours de sa plume : il a bien et doublement mérité de la France et l'Algérie.

Eugène Burtin.

Marquise de Pontevès-Sabran. — **Le Curé de Sainte-Agnès**. Paris, Plon, 1908. Un volume in-16, 380 pages. Prix : 3 fr. 50.

Ce livre est moins un récit qu'une peinture. Aux péripéties d'un roman, l'auteur a préféré une succession de portraits ; et c'est le gros défaut de son œuvre, que chaque chapitre forme un tout. Le début surtout en est rendu un peu languissant. Mais, malgré cette monotonie relative et cette lenteur dans l'entrée en scène des personnages, on ne tarde pas à s'attacher à eux, à celui spécialement qui est le héros du livre et autour duquel les autres forment cadre. Ce *curé de Sainte-Agnès*, tout idéalisé qu'il nous semble avec son infatigable zèle, sa patience que ne rebutent ni les injures des uns ni l'indifférence des autres, nous nous rendons compte bien vite que nous le connaissons, que nous l'avons vu et que nous le voyons encore tous les jours, dans notre admirable clergé de France. De temps en temps, parmi les descriptions sobres et délicates de la vie au village, parmi les analyses assez pénétrantes bien qu'un peu conventionnelles des caractères, l'auteur glisse une théorie politique ou sociale qui, pour être traditionnelle et respectable, n'en prêterait pas moins à de nombreuses distinctions. Mais, dans l'ensemble, son ouvrage est d'une lecture agréable et charmante et ne peut que contribuer à répandre des idées saines et fortes, à raffermir la foi et à faire aimer le prêtre, dont l'obscur et laborieux dévouement est si souvent méconnu, parfois même si indignement travesti.

Joseph Boubée.

ÉVÉNEMENTS DE LA QUINZAINE

Mars 11. — M. Brousse, rapporteur de la commission des comptes de la marine, présente à la Chambre un exposé du désordre qui règne dans cette administration, du gaspillage et des dilapidations qui y sont commis.

13. — Le Saint-Père érige en vicariat apostolique la préfecture de **Basutoland** (Afrique du Sud).

— M. Picard et M. Caillaux se font des concessions mutuelles au sujet des crédits de la marine.

— Émeute au bureau central des télégraphes de **Paris**, contre M. Simyan et sa mauvaise gestion. M. Lépine est blessé; on procède à quarante arrestations. M. Simyan, sous-secrétaire d'État aux postes, annonce qu'il va sévir avec la dernière vigueur.

14. — Congrès des socialistes unifiés de la Loire, à **Firminy**.

— Les statistiques officielles nous apprennent que, de 1895 à 1907, la population totale de l'**Allemagne** est passée de 51 770 000 à 61 720 000 d'habitants.

15. — A la Chambre, M. Jules Roche réfute les allégations de M. Caillaux et démontre que l'impôt sur le revenu fera peser de plus lourdes charges sur toutes les catégories de contribuables.

— M. Simyan, chef des postes et télégraphes, révoque trente-cinq agents du Central, d'où effervescence dans tout le personnel. On décide la grève des P. T. T.

16. — M. Fallières signe le décret de réintégration de l'amiral Germinet.

— Le Conseil de l'Université de **Paris**, sur la motion de M. Liard, vice-recteur, refuse de prendre part aux solennités de l'Université catholique de **Louvain**, qui fêtera en 1910 la 75e année de sa restauration.

17. — A **Paris**, la cessation du travail est complète au bureau central des télégraphes; on fait appel aux télégraphistes militaires.

— L'**Autriche** menace la **Serbie** d'un ultimatum, la Skouptchina serbe ouvre de nouveaux crédits pour des armements.

18. — La grève des P. T. T. devient générale; **Paris** est privé de courrier; la poste ne fonctionne plus.

— L'Académie française élit, aux fauteuils de MM. Gebhart et Ludovic Halévy, M. Raymond Poincaré, par 20 voix sur 31, et M. Brieux par 18 voix.

19. — Le commerce parisien se trouve entravé par la grève des P. T. T. qui continue.

20. — Longue séance de dix heures, à la Chambre, au sujet de la grève des postes. Le ministre Barthou et M. Clemenceau déclarent qu'ils vont agir avec fermeté. La Chambre semble les croire et leur vote sa confiance.

20. — Douze élections législatives ont lieu en France ; on constate le grand nombre d'abstentions : plus de 50 p. 100 dans l'Ain ; près de 70 p. 100 dans le Puy-de-Dôme ; 33 p. 100 à Paris et dans Seine-et-Oise.

— M. Robert Bacon va remplacer, à Paris, M. White, comme ambassadeur des **États-Unis**.

22. — En **Italie**, le prêtre rebelle Romolo Murri est excommunié par le Saint-Office, sur l'ordre du Pape.

Mgr Mignot, archevêque d'Albi, se rend à **Mazamet** et fait aux grévistes des conférences de conciliation.

— Les francs-maçons d'**Orléans** insistent pour être admis à participer en corps aux fêtes de Jeanne d'Arc.

23. — Fin de la grève des postiers, après promesses et larges concessions de M. Clemenceau.

— On dépose à la Chambre un projet de réorganisation totale de notre marine de guerre, qui exigera plus de 400 millions ; le ministre demande un crédit immédiat de 193 millions.

24. — Entrée solennelle du cardinal Andrieu en sa ville archiépiscopale de **Bordeaux**.

— Le colonel Keller, fils de M. Émile Keller, récemment décédé, lui succède comme président de la Société d'éducation et d'enseignement et du Comité catholique de défense religieuse.

25. — A **Carthage**, sacre de Mgr Picquemal, le nouvel auxiliaire de Mgr Combes, archevêque d'**Alger**.

— Débat mouvementé, à la Chambre, sur le bilan de la marine, et pour la nomination d'une commission parlementaire d'enquête.

Le prince Georges de **Serbie** renonce à la succession au trône.

Paris, 25 mars 1909.

Le Gérant : René TURPIN.

Imprimerie de J. Dumoulin, à Paris.

LA BÉATIFICATION DE JEANNE D'ARC

Il avait paru longtemps que, malgré la grande renommée acquise à la Pucelle d'Orléans par ses vertus, sa vaillance et son martyre, il serait impossible à l'Église romaine, c'est-à-dire au pape et au Saint-Siège, d'accueillir avec faveur et de couronner par le succès les innombrables démarches tentées par la France pour obtenir la canonisation de sa Libératrice.

Était-il opportun de proclamer authentiquement, en face du monde chrétien, la sainteté héroïque d'une jeune fille, célèbre surtout parce qu'elle avait ramené la victoire sous les drapeaux de Charles VII, et que, l'ayant conduit de triomphe en triomphe de Chinon jusqu'à Reims, elle avait assisté à son sacre et entendu saluer comme Roi de France celui que, jusque-là, ses ennemis affublaient du titre méprisant de Roi de Bourges ?

Que notre nation, humiliée d'avoir paru oublieuse ou insouciante pendant quatre siècles, ait voulu maintenant, par tous les moyens en son pouvoir, témoigner à l'héroïne lorraine son admiration et sa reconnaissance, c'était justice. Mais fallait-il obliger le Pontife universel à prendre, en quelque sorte, parti pour un peuple contre un autre, et à déclarer implicitement, par la retentissante cérémonie d'une canonisation, que Jeanne d'Arc avait été vraiment l'Envoyée de Dieu, quand elle avait fait lever aux Anglais le siège d'Orléans, et quand elle avait annoncé le terme prochain de leur séjour sur notre sol?

Ce qui semblait impossible s'est réalisé!

Ce qui aurait pu devenir un grief et une blessure pour le légitime amour-propre de nos anciens rivaux leur a fourni l'occasion de manifester la grandeur de leur âme chevaleresque. Leurs écrivains ont reconnu les rares mérites de la Vierge de Domremy et de Vaucouleurs; leurs orateurs sont montés dans nos chaires pour y parler de sa sainteté; et maintenant,

avec nous, les arrière-neveux de Glasdale, de Bedford et de Talbot se réjouissent à la pensée que, dans la patrie céleste, la bienheureuse Jeanne ne distinguera pas entre les prières qui lui viendront de France ou de Grande-Bretagne!

C'est qu'en effet, dépassant l'œuvre de Calixte III, qui, en 1456, à la prière de la mère de Jeanne d'Arc et du roi Charles VII, avait ordonné à une commission spéciale de se réunir et de procéder à la revision du procès de Rouen; allant au delà des réserves prudentes de Benoît XIV, successivement Pie IX, Léon XIII et Pie X ont encouragé la Sacrée Congrégation des Rites à accueillir et à examiner avec le plus grand soin les mémoires présentés par les dévoués et savants postulateurs de la cause de la Vierge d'Orléans, qui était vraiment la cause de la France.

Un premier pas avait été franchi naguère; et nous avions pu appeler Jeanne du nom canonique de *Vénérable*; mais, à la pensée qu'elle était morte avant d'avoir vingt ans, une sorte d'hésitation nous prenait, il nous tardait de franchir ce degré et d'arriver à un titre mieux en rapport avec sa jeunesse; et, maintenant, nous allons l'invoquer comme *Bienheureuse*!

Oui, bienheureuse, l'enfant innocente et pure de Domremy; bienheureuse, la guerrière couronnée par de nombreuses victoires et par l'éclat d'une incomparable vaillance; bienheureuse enfin, la victime de la haine incompréhensible de juges vendus à l'ennemi.

Ne semble-t-il pas dès lors que, pour offrir, et à Dieu même et à son Vicaire ici-bas, l'expression de notre joyeuse gratitude, en un moment où Dieu par sa providence, et le pape, par l'autorité qu'il tient du ciel, placent Jeanne d'Arc sur les autels et nous invitent à solliciter son intercession, « il est convenable, il est juste, il est nécessaire et bon » d'embrasser, dans une vue d'ensemble, les trois phases de la vie miraculeuse de la sainte héroïne et d'y puiser, pour notre encouragement, les utiles leçons qu'elle contient. C'est ce que nous allons essayer.

I

Lorsque la France était si malheureuse, après la démence et la mort du roi Charles VI; quand la rébellion des plus

grands seigneurs et leurs luttes intestines partageaient notre peuple en factions hostiles; quand notre capitale était livrée à l'Angleterre et, avec elle, une part très considérable de notre sol, il n'est pas douteux que beaucoup de prières ne soient montées vers Dieu du côté des Français fidèles, humiliés dans leur fierté nationale, appauvris et désolés par des impôts croissants, inquiets d'un avenir qui les menaçait d'être bientôt les sujets d'un prince étranger. Mais ces prières étaient-elles assez confiantes? Dieu ne sentait-il pas en elles ce fond d'hésitation et de défiance, contre lequel il proteste dans les Écritures, et qui rend sourdes les oreilles de sa miséricorde?

Il serait possible que la vue des succès persévérants des Anglais ait découragé toute supplication, même dans les provinces demeurées soumises au roi véritable. Pourquoi continuer de prier, puisque toute prière paraissait vaine?

Et cependant toute la conduite de Dieu sur Jeanne d'Arc prouve que Dieu veillait sur la France et se disposait à la sauver d'une ruine imminente! Mais, en ce cas particulier à un seul peuple, le Seigneur agissait comme il l'a fait, vis-à-vis du genre humain tout entier, et dans le mystère de l'incarnation et dans celui de la rédemption.

Pourquoi, après avoir résolu de descendre jusqu'à notre humanité, le Verbe divin a-t-il laissé s'écouler quatre mille ans! Pourquoi, dès l'union consommée entre la nature divine et la nôtre, l'Homme-Dieu a-t-il passé trente ans dans une obscurité profonde, silencieux et inconnu?

Et de même, toute proportion gardée, entre le désastre d'Azincourt, en 1415, et la délivrance d'Orléans, en 1429, ne dirait-on pas que le ciel est fermé au-dessus de la tête de nos aïeux, et que, dès lors, toute espérance leur est interdite?

C'est pourtant, en 1412, alors que les succès de l'armée anglaise vont grandir encore, que Jeanne naît à Domremy! Celle qui doit repousser les envahisseurs et rétablir l'autorité royale, a déjà trois ans alors que nos ennemis se flattent d'avoir porté à la cause de Charles VII le coup mortel!

Et, sans que personne en France soupçonne quel secours Dieu va donner à cette cause en apparence perdue, le ciel

entier se remue pour guérir des maux supérieurs aux remèdes humains.

En un jour d'été, en 1425, vers l'heure de midi, une enfant de treize ans voit venir à elle un messager, dont la parole lui sera bientôt familière et jettera sur son adolescence un immortel reflet !

Et ici, presque involontairement, un rapprochement se fait dans notre pensée. Des événements d'un genre analogue se sont passés, non plus en Lorraine, mais dans une grotte des Pyrénées, non pas il y a quatre cents ans, mais dans un temps très proche du nôtre, et l'on dirait que la Vierge Marie a voulu reproduire quelques traits frappants des scènes accomplies au quinzième siècle, dans les champs de Domremy.

A Lourdes, c'était aussi aux heures plus chaudes de la journée que Bernadette se trouvait au delà du gave, à Massabielle. Elle aussi entendit d'abord un grand bruit, comme celui du souffle d'un vent violent; puis elle remarqua une lueur, dont l'éclat allait grandissant et précédait l'apparition d'un être mystérieux, vêtu de blanc. Une terreur passagère s'emparait de l'enfant, qui, peu à peu, s'enhardissait jusqu'à regarder celle qui daignait lui sourire et lui parler. Après un court entretien, d'une douceur infinie, et qui ne laissait pas à l'âme innocente de Bernadette la possibilité de douter de ce qu'elle avait vu et entendu, la céleste image se voilait, laissant après elle comme un sillon de lumière, qui allait s'éteignant avec lenteur.

Ainsi avait fait vis-à-vis de Jeanne l'ange que Dieu lui avait envoyé. Il s'était fait connaître lui-même; il était l'archange Michel; et, probablement, dans cet âge de foi où, sur les murailles des édifices religieux et les autels, par la sculpture ou la peinture, les enseignements de la foi étaient figurés, Jeanne avait parfois regardé avec admiration cet ange plein de jeunesse et de force, la chevelure dorée, le front ceint d'un diadème que surmonte une croix, et qui, armé d'une lance et d'un bouclier, défie les ennemis du Christ et leur jette son triomphant défi.

Autrefois patron invincible de la Synagogue, Michel et ses anges l'avaient abandonnée, le jour où elle-même avait abandonné le Messie et mis à mort Jésus. Dès lors, sous sa

protection puissante il avait pris, et l'Église catholique tout entière et, dans l'Église, spécialement la France.

C'était donc une suite de sa mission que de venir en aide à notre pays dans sa détresse; et sur l'ordre du Très-Haut, il révélait à l'humble fille des champs l'œuvre extraordinaire à laquelle elle était appelée. Elle devait délivrer Orléans du siège qui l'étreignait et faire couronner à Reims le jeune roi, à qui, par le traité de Troyes, sa mère dénaturée avait ravi le trône et enlevé la couronne, pour la donner aux rois d'Angleterre Henri V et Henri VI.

Mais le prodige fut que, peu à peu, l'ange ouvrit devant les yeux d'une naïve paysanne tout l'horizon de nos destinées et comme le nœud de notre histoire. Il fallait à la France un Roi, dont la royauté n'enlevât rien aux droits primordiaux du Roi du ciel. Puisque, selon l'antique tradition, le Christ a aimé les Francs, à leur tour, les Francs doivent au Christ l'hommage d'une fidélité sans réserve; et leurs princes ne sauraient oublier que la légitimité de leur pouvoir est étroitement liée à la fidélité avec laquelle ils observent eux-mêmes et font observer les lois inviolables de l Église catholique. Orléans délivré, c'était le signe et le gage de la rénovation d'alliance entre Jésus-Christ et le peuple français. Le sacre, c'était la garantie que donnait le Roi, puisque, devant ses pairs, il acceptait de Dieu, au milieu de prières solennelles, la couronne, l'épée et le manteau, insignes de sa suprême dignité.

Par une sorte de délicatesse, très sensible à une époque où vivaient encore les maximes de la chevalerie, saint Michel ne voulut pas être seul à instruire Jeanne. Se réservant à lui-même et à son émule céleste, saint Gabriel, la part des communications divines, qui regardaient la vie guerrière de la douce enfant de Domremy, il lui annonça que deux saintes martyres, les vierges Catherine et Marguerite, seraient désormais ses constantes compagnes, ses *voix*.

Ce mot charmant et profond est d'une belle théologie. Sous quelle forme les deux archanges se manifestèrent-ils à leur pieuse cliente ? On ne sait ; et de même est-il à croire que, chaque jour et plusieurs fois par jour, Jeanne voyait de ses yeux les deux martyres d'Antioche et d'Alexandrie venir

à elle ? Ne vaut-il pas mieux penser que, sans apparence extérieure, au moins habituellement, c'était une parole, intérieurement entendue et recueillie seulement par les oreilles de l'âme, qui traçait à la jeune fille ses devoirs, en face d'un avenir si étrange pour sa pensée. Elle s'était accoutumée bien vite à ces accents « si beaux, si bons, si dignes », et cette divine familiarité, loin de la troubler, lui était d'une indicible suavité.

En même temps, semble-t-il, elle ne craignait pas, autant qu'il lui était possible de le faire sans trahir ses intimes secrets, de s'accoutumer par des exercices violents à son futur genre de vie. Un témoin, dans le procès de sa réhabilitation, nous la représente, un bâton à la main, courant avec impétuosité contre le tronc des chênes et leur causant ainsi de graves meurtrissures. D'autres fois, elle sautait sur une cavale, égarée au milieu de son troupeau, et, se faisant une lance d'une sorte de pieu, qu'elle assujettissait sous son aisselle, et qu'elle serrait fortement avec le bras, elle galopait vers un arbre, comme vers un adversaire dans un combat, et elle en déchirait l'écorce !

C'était l'apprentissage de l'existence nouvelle où elle allait entrer ! Mais, plus clémente aux hommes qu'aux arbres, si Jeanne était ardente à la course et usait de la lance contre les objets inanimés, jamais elle ne frappa de l'épée ou de la hachette que pour se protéger, et pas pour attaquer !

Des épisodes du voyage de Domremy ou de Vaucouleurs jusqu'à Chinon, nous n'avons pas à parler. Mais comme il est curieux de suivre la Pucelle dans ses entretiens avec « le gentil Dauphin » ! Il ne sera pour elle le Roi qu'après le sacre. En attendant, avec la simplicité et la candeur de son admirable innocence, elle aborde avec lui l'intime domaine de la conscience. Elle écarte les doutes qui ont si souvent paralysé le cœur inquiet du fils de l'indigne Isabelle de Bavière ; elle lui offre, au nom de Dieu, une merveilleuse couronne, plus riche que nulle autre ici-bas, et soit qu'elle se considère elle-même, en cette occasion, comme l'envoyée directe de Dieu, soit qu'elle ait vu, des yeux de l'âme, la scène mystérieuse dans laquelle l'ange Gabriel mettait le diadème royal sur la tête de Charles VII, elle ne doute pas que le fait ne soit réel.

C'était évidemment le sens qu'elle attachait à ce récit, dont, à Rouen, on lui a fait un si grand crime. Ainsi qu'on l'a dit plus tard, « le royaume de France était à ses yeux le plus beau de tous ceux qui sont sous le ciel ». Et certes ! qui de nous, après tant de révolutions, de douleurs et d'épreuves, ne sent pas encore tout ce que, par la grâce de Dieu et les mérites de nos ancêtres, le sol de France contient encore de germes féconds pour l'avenir?

Ne parlons ni de la beauté ni de la richesse de notre sol, ni de la douceur si variée de nos climats, ni de la fécondité de nos campagnes, ni de l'intelligence vive et alerte de nos populations, ni des traits aimables du caractère national. Oublions tout cela, ou passons-le sous silence. Mais quelles ressources dans les cœurs français ! quelle chaleur de dévouement et d'affection ! quelle généreuse facilité de sacrifice ! quelle souriante vaillance ! quels beaux élans de patriotisme et de foi ! quelle ardeur de prosélytisme, et quelle noble expansion de tous ces sentiments élevés !

Tout cela vit encore ; et tout cela c'est la France, la vieille et douce France ! Ne soyons pas étonnés que Jeanne d'Arc l'ait pensé, mais, que, vaincue, prisonnière, menacée du plus cruel supplice, elle ait donné à ses convictions les plus intimes et les plus chères une forme métaphorique, dont la curiosité haineuse et jalouse de ses juges a voulu profiter.

Avant d'abandonner cet aspect d'un sujet si palpitant d'intérêt, disons un mot de ce conseil de Poitiers, auquel la Libératrice d'Orléans rattachait sa plus ferme confiance. Elle n'avait jamais elle-même douté de la réalité et de la vérité divine de ses Voix ! C'était bien Dieu qui parlait en elle.

Et toutefois, il lui plaisait de se sentir appuyée dans sa confiance par l'autorité des évêques et des docteurs, assemblés à Poitiers par l'ordre de Charles VII.

Là l'examen fut long, circonstancié, minutieux ; et nous sommes heureux de savoir que, parmi les juges de l'orthodoxie de Jeanne et de la vérité de sa mission, siégea un évêque de Maguelonne (Montpellier).

Mais Jeanne elle-même ne se plaignit ni de ces longueurs, ni de ces examens détaillés et méticuleux. Elle y vit la confirmation de ce que sa conscience lui dictait depuis des années

déjà longues; et souvent, durant le procès de Rouen, elle se reportait avec gratitude vers ce premier tribunal; elle en rappelait les sentences et elle demandait à ses juges, pour être mieux informés, d'en revenir aux informations et aux « Registres » de Poitiers.

Venons-en maintenant à quelques réflexions sur la manière dont l'héroïne a rempli sa double mission.

II

Trois mois suffirent à Jeanne d'Arc pour conduire le dauphin de Blois à Orléans, et pour délivrer cette ville si longtemps assiégée par des troupes nombreuses que dirigeaient des chefs redoutables.

C'est que, dès le premier jour, elle fit respecter Dieu par tous ses soldats; elle laissait aux capitaines de profession le soin des dispositions stratégiques; mais elle exigeait que le blasphème, l'ivrognerie, la débauche fussent bannis, et son plus grand souci était d'obtenir que, avant le combat, tous ceux qui devraient y prendre part, fussent réconciliés avec Dieu par la confession. C'était, disait-elle, avec des consciences pures, qu'on avait de plus rudes guerriers.

Elle-même ne connaissait d'autre repos que la prière, d'autre jouissance que la pratique des sacrements et la réception fréquente de la sainte Eucharistie. Avec cela, son humeur était toujours gaie, ouverte, aimable et spirituelle. Mais, suavement humaine dans sa compassion, elle ne pouvait voir couler le sang de ses compagnons d'armes sans pleurer. Elle-même, blessée deux fois sous Orléans, et encore auprès des remparts de Paris, elle s'attendrissait un instant sur elle-même, mais n'en était que plus résolue à aller de l'avant. Elle ne savait pas reculer.

C'est vis-à-vis des ennemis que Jeanne montrait le mieux le fond de sa nature généreuse et vaillante. Elle ne commença la campagne qui devait délivrer Orléans qu'après en avoir averti personnellement Jean Glasdale. Avant l'attaque des Tournelles, elle cria encore au chef anglais : « Rendez-vous, rendez-vous au Roi du Ciel »; et c'est alors que gravement outragée par lui, elle répondit en lui annonçant la

mort imminente, qui allait le livrer au jugement de Dieu.

Autant elle était prompte à porter sa bannière jusqu'au milieu des soldats anglais, quand il fallait repousser un assaut ou enlever une redoute, autant, dès l'avantage conquis, elle empêchait la poursuite des fuyards et se montrait douce aux prisonniers ou aux blessés. On la vit, un jour, se pencher vers un Anglais frappé à mort, lui relever la tête, en l'appuyant sur son genou, lui parler avec bonté et l'exhorter à se préoccuper du salut de son âme.

Ainsi passait-elle sans effort de l'ardeur la plus bouillante à courir sus aux adversaires de son roi et de son pays au calme le plus paisible et presque le plus recueilli.

C'est qu'elle se croyait investie d'une sorte de ministère divin, tout à fait étranger aux passions de la terre. Si elle signifiait aux généraux anglais qu'ils avaient tort de s'obstiner, si elle affirmait qu'il ne fallait traiter avec eux que la lance en main, c'est qu'elle était persuadée du droit exclusif du roi de France à régner sur sa terre, en vertu d'une volonté expresse du Roi du ciel, dont il devait être le premier vassal.

Comme elle aimait ce qu'elle appelait d'un nom si touchant : le *Sang de France*, aussi bien lorsqu'il s'agissait d'un prince allié à la maison royale, comme le duc d'Alençon, que si elle songeait au plus humble des Français, luttant pour le bien de la patrie !

Et quelle éloquence alors que, parlant au duc de Bourgogne par exemple, elle le suppliait de se réunir à Charles VII et de ne pas prolonger davantage les divisions si meurtrières aux intérêts du pays !

Ceux qui ont prétendu que l'idée de patrie était toute récente, n'ont étudié ni les procès de Jeanne d'Arc ni les nombreux témoignages, qui la montrent si passionnée pour l'unité nationale, qu'elle entrevoit serrée autour du prince et, par sa cohésion puissante, défiant les rivalités des autres peuples.

Il est même étonnant qu'une enfant de vingt ans à peine, instruite de la façon la plus sommaire, ait si vite compris que les nationalités ne sont pas des êtres artificiels, dont on peut impunément ou disjoindre ou rapprocher les éléments.

Jeanne voyait vraiment « la France », comme notre regard voudrait la considérer aujourd'hui, enfermée dans ses limites naturelles et protégée contre les violences de la force ou contre les combinaisons de la politique, par les fleuves, les montagnes, les mers, au centre desquels elle est placée, comme l'oiseau dans son nid ou la plante dans son germe!

Oui, la bienheureuse Jeanne a été un admirable modèle de patriotisme ; et peut-être est-ce la pression de ce noble sentiment qui lui a fait exprimer, à plusieurs reprises, la pensée que sa mission ne serait pas achevée tant que le dernier soldat anglais n'aurait pas repassé la mer, et tant que Charles d'Orléans serait le prisonnier d'Henri VI.

Dieu lui avait commandé de faire lever le siège d'Orléans, parce que, semblait-il, si cette ville était prise, Charles était comme dépossédé. Il fallait donc que les Anglais « fussent boutés dehors ». Et la guerrière avait sans doute compris qu'elle serait le témoin et peut-être l'instrument de ce grand événement! Puis, tant de fois victorieuse aux côtés du valeureux Dunois, comment n'auraient-ils pas ensemble échangé le regret que ces succès ne rendissent pas à ses États et à la France le prince aimable, ami des lettres et des arts, frère de Dunois par le sang, et captif depuis près de vingt-cinq ans!

Mais cette erreur, si erreur il y a eu, ne doit pas suggérer l'idée que Jeanne a confondu l'œuvre positive et directe qui lui avait été confiée, avec les conséquences ultérieures que le succès de cette œuvre pouvait amener.

Et de même, si elle a consenti à poursuivre la campagne après le sacre de Reims, c'est plutôt par déférence pour le roi que par attrait personnel. Livrée à elle-même, elle fût retournée joyeuse à Domremy ou même, si Dieu l'eût permis, eût-elle accepté de finir ses jours, qu'elle savait courts, à l'ombre de la cathédrale du sacre et au milieu d'un peuple dont l'affection l'avait touchée.

Ce fut encore par patriotisme qu'elle s'enferma dans Compiègne, et qu'elle fit une sortie où la herse se releva derrière elle, en la laissant tomber aux mains des Bourguignons, qui la vendirent aux Anglais!

III

Les deux années que la Pucelle d'Orléans passa à Rouen furent vraiment horribles ; et ce n'est pas sans effort qu'on se défend de comparer les souffrances de l'héroïne vaincue et prisonnière avec celles de Jésus-Christ. Des rapprochements saisissants se présenteraient à l'esprit entre les dispositions de ceux qui crucifièrent le Sauveur et la haine des juges par lesquels Jeanne fut condamnée.

Mais sans aller si loin, gardons-nous bien de croire que la vaillance de la Libératrice l'ait abandonnée, et que son âme ait cessé d'être à la hauteur où la volonté du Seigneur l'avait fait monter !

On a peine à se représenter ce qu'étaient ces séances devant un tribunal partial jusqu'à l'injustice. Les interrogatoires étaient captieux et calculés pour mettre la captive en contradiction avec elle-même ; on ne cessait de revenir sur les mêmes questions pour fatiguer sa patience et lasser ses facultés. Il y avait même de faux amis qu'on chargeait de l'espionner et de la trahir. Et comme ses réponses étaient données en français et reçues par les greffiers dans la même langue, Thomas de Courcelles avoue, au procès de réhabilitation, qu'il les avait lui-même traduites en latin. Comment se fier à la fidélité d'une traduction pareille !

Il fallait une condamnation ; on l'obtint par la terreur et par la violence exercée sur les juges.

Et quand on incrimine aujourd'hui l'Église catholique comme responsable de cette flagrante iniquité, on oublie que, jusque sur le bûcher, et au moment de paraître devant Dieu, Jeanne n'a cessé de protester de ce qu'on l'avait mise « hors des prisons de l'Église », et soustraite aux « juges d'Église ». Ceux que le cardinal de Winchester, le duc de Bedford et le comte de Warwick lui avaient donnés étaient en effet pour la plupart dans les ordres : mais hommes de faction, de parti, ambitieux et tremblants, animés d'ailleurs d'une haine passionnée, ils n'avaient de l'Église que l'habit.

Ce sont eux qui ont prétendu que Jeanne s'était rétractée, qu'elle avait démenti ses *voix*, qu'elle avait reconnu la faus-

seté de sa mission ! Qu'il y ait eu, chez une aussi jeune fille, précisément à cause de sa simplicité, un trouble très grand en se voyant abandonnée au milieu de tant d'ennemis acharnés à sa perte ; qu'elle ait pu un instant douter d'elle-même ; qu'elle ait frémi à la seule pensée de l'horrible supplice qu'on lui préparait, — tout cela est possible et ne contredit en rien à la beauté de son caractère, à la réalité de sa vertu, ni surtout à la vérité de sa mission. Le calice était si amer ; elle a pu détourner la tête, avant d'accepter d'y boire !

Mais rien ne lui a fait manquer de respect et d'affection vis-à-vis du Roi qu'elle avait accompagné jusqu'au couronnement de Reims. Elle a soutenu, devant les juges, et près de la mort, l'honneur de son prince, l'intégrité du droit royal et la volonté de Dieu que la France ne relevât que d'elle-même et n'appartînt pas à un prince étranger. Elle a appelé à son aide, au milieu des flammes, et saint Michel, et ses célestes amies, sainte Catherine et sainte Marguerite ; elle a surtout serré contre son cœur et sur ses lèvres l'image auguste de la Croix ! Si dure qu'ait été pour elle la mort, elle a triomphé de ses terreurs ; et, comme l'a dit un de ses plus éloquents admirateurs, « le bûcher de Rouen est le piédestal d'une gloire qui l'élève jusqu'au ciel ».

Et nous la voyons au ciel, en effet. Déjà, notre gratitude aimait à la saluer au milieu de ses sœurs, les martyres du paradis ; mais nous n'aurons plus à craindre désormais les illusions d'un sentiment égoïste ; c'est l'Église elle-même, l'Église infaillible dans les canonisations, qui, après avoir compulsé tout ce qu'on a écrit pour et contre la Pucelle d'Orléans, se déclare convaincue de la sainteté de sa vie et des mérites de sa mort, et de l'authenticité de sa mission ! Désormais, aux yeux du monde chrétien, Jeanne n'est plus seulement la Libératrice d'Orléans, l'auteur du sacre de Reims ; elle est la Bienheureuse Jeanne ! Bienheureuse Jeanne, priez pour nous !

Un de ceux qui ont, à Rome, étudié de plus près la vie de Jeanne d'Arc, l'a comparée à Christophe Colomb, né dix ans après le martyre de Rouen. Nous n'oserions pas tenter ce

parallèle, ne voulant diminuer ni la gloire de notre héroïne, ni celle du grand homme, qui a deviné et vérifié, au prix de tant de travaux et de douleurs, l'existence des deux Amériques, les rivales actuelles de la prospérité et de la richesse de l'ancien monde!

Mais, plus modestement, honorons les intuitions vraiment sublimes que Dieu, dans sa providence, daigne parfois accorder à ses serviteurs, et même à ses servantes, pour le bien de l'humanité.

A celui-ci, il révèle, dans des méditations prolongées, l'équilibre probable, qui met en balance avec la vieille Europe, depuis si longtemps connue, un autre continent appelé à être tout aussi puissant et peut-être plus favorisé de la fortune; et il guide avec sûreté les frêles vaisseaux à travers des océans inconnus.

A celle-là, il met au cœur le dessein généreux de préserver la France catholique de la domination d'un pouvoir, qu'une prochaine hérésie séparera de Rome! Ce n'est pas un continent que Jeanne d'Arc gardera à l'Église; mais c'est la pépinière héroïque des religieux, des religieuses, des missionnaires, apôtres et martyrs; et cette pépinière n'enfantera pas seulement des saints; elle aura assez de fécondité pour nourrir les plus grands génies que la France de tous les temps ait connus, et qu'elle nomme avec orgueil devant les autres nations! Peut-être, est-ce pour cette raison, découverte à son vaste et puissant esprit, que Richelieu voulut avoir, près de lui, l'image de l'humble Pucelle d'Orléans! La petite paysanne s'était immolée à sauvegarder l'unité de la France; il était digne du grand ministre de lui faire une place sous ses yeux: c'était sa devancière et son émule!

† Fr. M. A. de CABRIÈRES,
Evêque de Montpellier.

LA PSYCHOLOGIE DE JEANNE D'ARC

Dans sa *Vie de Jeanne d'Arc*, de la collection « Les Saints », Louis Petit de Julleville — je suis heureux de commencer ce travail par un hommage à la mémoire d'un ami bien cher — faisait l'observation suivante : « Si les Anglais rougissaient d'avoir été vaincus par une femme, les Français, ou du moins les courtisans et plusieurs d'entre les capitaines rougissaient d'avoir été sauvés par une femme. » C'est pourquoi, l'ayant vue captive, ils n'ont rien fait pour la sauver.

Au moment présent, il faut malheureusement dire : certains Français rougissent d'avoir été sauvés par une sainte. De là une sorte de revirement dans les opinions de quelques beaux esprits et aussi de quelques médiocres écrivains que les décisions pontificales ont décontenancés. Alors que la béatification de la Pucelle n'était encore que le projet peu connu de quelque hardi précurseur, les Michelet, les Henri Martin et, un peu moins haut, les Joseph Fabre entonnaient en son honneur des hymnes patriotiques. Elle était la fille du peuple chez qui l'explosion soudaine du sentiment populaire et du sentiment français avait fait cette merveille de produire une hallucinée maîtresse d'elle-même, une voyante raisonnable, une héroïne poussée par la légende et devenant elle-même tout à la fois historique et légendaire. Ennemis du surnaturel, mais vraiment amis de la libératrice de la France, ils laissaient volontairement dans l'ombre la partie divine de sa vie. Un respect sincère de son rôle humain et de ses vertus naturelles, mêlé à cette crainte de la vérité complète qui a fait inventer pour les guérisons de Lourdes l'appel commode aux « forces inconnues » leur défendait d'approfondir la nature de ses révélations et de ses extases. Quelques-uns allaient jusqu'à dire que jamais on n'avait tant approché du divin et du miracle. Ils ne voyaient pas que le mot n'avait, sous leur plume, aucun sens; car enfin, si on rejette l'authenticité de ce divin et de ces miracles, on crée bel et bien entre la nature et un Dieu hy-

pothétique un abîme que rien ne peut combler. Alors, où chercher l'origine de ces faits merveilleux qui, dit-on, « confinent au miracle » ? Comment peut-on confiner à quelque chose qui n'existe pas ? L'explication était vraiment difficile pour des gens qui prétendent que la science pure doit tout expliquer.

Plus malaisée encore est la situation de ceux chez qui la décision de Rome a quelque peu refroidi l'enthousiasme d'hier et qui s'imaginent qu'un même personnage ne peut pas appartenir en même temps à l'Église et à la patrie. Un mélange bizarre de voltairianisme, de renanisme, de neuropathologisme et de socialisme permet au sceptique rusé d'éliminer certains faits, d'en exagérer certains autres, de se tirer d'embarras devant ceux qui le gênent en les racontant avec une ironie narquoise, de manière à les discréditer, sans prendre la peine de donner l'ombre d'une raison. Il va même jusqu'à rééditer, sous forme d'insinuations ou d'hypothèses, l'action, si bien réduite à néant, de la croyance aux fées. Il fausse enfin la réalité la plus historique, en s'efforçant de ramener l'héroïne à ce type vulgaire d'une suggestionnée, marchant comme un automate au but dont l'image naïvement subie, l'attire malgré elle. Il a beau la replacer dans un milieu soigneusement étudié, artistement peint : le cadre le plus brillant ne saurait excuser un portrait mutilé ou défiguré.

En présence de ces tentatives embarrassées, nous tenons que la reconnaissance de la sainteté et de l'action du véritable surnaturel respecte infiniment mieux la réalité des faits. Si au temps de Constantin, quelque savant muni des procédés et des appareils de la physique moderne eût eu le loisir d'étudier le *labarum*, il eût trouvé, je ne dis pas dans l'apparition, mais dans le développement de la croix inattendue, toute une suite de phénomènes relevant de la physique de la lumière. Ainsi en est-il dans la psychologie des saints. Ce n'est pas la nature qui fait la sainteté, mais c'est dans la nature et avec elle que la sainteté lutte et triomphe. Pour la connaître scientifiquement, il faut ne rien négliger ni de ses efforts humains, ni de leurs conditions historiques et naturelles, ni de l'appel qui les a provoqués et de l'aide exceptionnelle qui les a soutenus.



On doit donc faire et on peut faire, bien ou mal, selon ses moyens, une psychologie de Jeanne d'Arc comme de tout autre saint sur lequel l'histoire a conservé des données.

Mais, pour cela, il faut croire à la sainteté, de même que, pour étudier le crime, il faut croire au crime. On a dit que la première de ces deux idées était une notion théologique, la seconde une notion juridique, mais que ni l'une ni l'autre ne répondaient à une réalité psychologique déterminée. Il est cependant difficile d'admettre que théologiens et juristes aient pu fabriquer et surtout imposer indéfiniment aux sociétés humaines une idée vaine et sans objet. Que devient, dirons-nous aussi, la science de l'homme, si on est obligé d'en exclure les manifestations extrêmes où nous voyons jusqu'où peuvent aller dans un sens ou dans un autre les tendances complexes de notre nature ?

Tel grand critique a émis cette idée que le génie — et par voie de conséquence il aurait dû dire aussi la sainteté — est un phénomème absolument individuel : on le décrit, mais on ne l'insère en aucun ensemble, en aucun système, ni dans la société ni dans l'histoire. D'autre part, tel philosophe définit simplement le génie (et ici aussi on pourrait entendre implicitement la sainteté) comme une simple exubérance des phénomènes ordinaires et des dons communs à tous. Cette dernière explication, à son tour, se subdivise : les uns veulent que cette exubérance demeure saine et aussi parfaitement équilibrée que possible ; les autres abusent de certains faits plus ou moins authentiques pour la donner comme résultant, au contraire, d'une rupture de l'équilibre et comme constituant même une maladie. De toute manière, on confond le saint avec le faux mystique (car le vrai, on ne le connaît guère), comme on confond l'homme de génie avec « l'artiste » qu'on coudoie dans les expositions ou dans les concerts. Dans les deux cas, on se croit en mesure d'expliquer le caractère supérieur et dominant par tout un conflit de phénomènes subalternes qui auraient beaucoup plutôt pour effet de compromettre soit le génie, soit la sainteté, que d'affermir l'un ou l'autre.

De ces diverses conceptions cependant, il en est une qui tend à se rapprocher de la vérité. En un sens on peut dire effectivement : le saint est un homme comme nous ; de même qu'on peut dire : le grand homme est un homme comme un autre, et — malheureusement — le criminel est un homme comme un autre. Mais il faut distinguer après avoir rapproché ; car enfin, nous ne sommes pas tous des saints, pas plus que nous ne sommes tous des criminels, et il est assez évident d'ailleurs que nous ne pouvons pas être à la fois l'un et l'autre. Dans cette psychologie nouvelle, prolongement de la psychologie proprement dite, de quoi donc s'agit-il, sinon de chercher comment le crime et, d'autre part, le génie, la sainteté naissent d'un ensemble de données communes, mais perverties et dévoyées ou agrandies et transfigurées, sans jamais perdre contact avec le point de départ originaire ? Comment, ici et là, les faiblesses ou les vertus se développent-elles ? Comment, à un moment donné, semblent-elles engagées dans une orientation définitive ? Comment, une fois adaptées et vouées à la destination qui les y attend, achèvent-elles de transformer à leur tour — et dans quel sens — l'individu tout entier ? Une fois embrassé, le grand dessein scientifique, patriotique, fait converger toutes les facultés vers un but qui, si la nature s'y prête, obtient des efforts dépassant, eux aussi, l'efficacité des efforts communs. L'idée criminelle agit en sens contraire : elle amène une scission de plus en plus forte entre les tendances égoïstes et les tendances sociales, si nécessaires pourtant les unes aux autres ; tout commence à se rapetisser, à s'avilir aux proportions du contentement matériel, et de la satisfaction du moment ; tout s'abandonne aux hasards intermittents qui surprennent la paresse ou les réveils de l'appétit ; tout devient de plus en plus matériel, de plus en plus imprévoyant et machinal. L'idée fixe du névropathe et, à plus forte raison, la vision de l'halluciné, dès qu'elles sont acceptées, créent, sans lien logique, une individualité mouvante qui fait évanouir l'ancienne, n'a plus avec elle aucun rapport utile et ne sait en remplacer les expériences que par des fantômes. Hâtons-nous de revenir à la sainteté. L'amour de Dieu a commencé par purifier et par spiritualiser les tendances de l'âme. Un appel exceptionnel lui fixe un but idéal. Si l'homme y

répond, comme à un appel vraiment divin, auquel il doit rester fidèle coûte que coûte, sans jamais s'enorgueillir d'une telle faveur et en s'efforçant de la mériter par le sacrifice, alors nous avons les merveilles que nous offrent, pour n'en pas citer d'autres, la vie d'une Jeanne d'Arc et la vie d'une sainte Thérèse. Voulons-nous expliquer — autant qu'il nous l'est permis — notre héroïne nationale, cherchons quelles paraissent avoir été sa nature propre et sa physionomie naturelle, comment et de quelle manière s'empara d'elle, en quelque sorte, son élection surnaturelle et comment enfin s'opéra le concours des deux éléments.

* * *

Il est peu de saintes dont l'enfance soit mieux connue, ait été plus authentiquement, plus minutieusement décrite que celle de Jeanne d'Arc. On peut dire que, dans les informations faites par ordre du pape et auprès de témoins *français*, tout son village y a passé. Rien de plus concordant que tout ce qui s'est dit là sous le sceau du serment. Ses parents étaient d'honnêtes gens, probes, bons catholiques, d'une excellente réputation, menant la vie de laboureurs et travaillant eux-mêmes leur petit bien. Ils n'étaient pas « fort riches » (*non multum divites*), mais enfin ils avaient de quoi permettre à leur fille de faire des aumônes; le père, d'ailleurs, était « doyen » ou « sergent » de son village, ce qui le classait immédiatement après le maire et l'échevin. Quant à elle, au milieu de tant de témoignages qui ne peuvent que répéter les mêmes assurances sur cette vie simple et toute au grand jour de la campagne, rien ne résume mieux devant nous les traits de son enfance que cette déposition du laboureur Stanislas Musnier, de Domremy.

« J'ai grandi avec Jeanne la Pucelle, près de la maison de son père; je sais qu'elle était bonne, simple, dévote, vénérait Dieu et ses saints; elle aimait l'église et les lieux consacrés à Dieu et les fréquentait beaucoup. Elle allait consoler les malades, et faisait des aumônes aux pauvres; je le sais par expérience : étant enfant, j'étais malade, et Jeanne venait me relever le cœur. Quand elle entendait le son des cloches, elle se signait et se mettait à genoux.

« Elle n'était pas paresseuse ; elle aimait le travail, filait, allait à la charrue avec son père ; le hoyau en mains, elle brisait les mottes de terre et faisait les autres besognes de la maison ; quelquefois elle gardait les bestiaux.

« Elle passait pour aimer à se confesser ; elle faisait brûler des cierges à l'église devant la bienheureuse Vierge Marie, ainsi que je l'ai vu. »

Sa piété allait donc au delà des pratiques obligatoires ; elle tenait même à y amener les autres, puisque, trouvant que le sonneur ne sonnait pas assez bien les complies, elle lui promettait, pour l'encourager, de petits cadeaux..., de la laine de ses moutons ou un gâteau apprécié des gens du village. A ces traits mille fois retracés, quelques-uns de ses compatriotes et amis d'enfance ajoutent quelques détails plus significatifs encore. Elle aimait à recueillir les pauvres, et quelquefois même leur donnait pour dormir son propre lit, en s'en allant elle-même coucher dans la chambre à four de la maison. Bref, comme le dit l'un des curés cités en témoignage, « elle avait tous les signes d'une parfaite chrétienne ».

Cette parfaite chrétienne offrait en même temps un mélange heureux de finesse et de solidité rustique. Brune, forte, bien faite, au parler plutôt un peu lent et à la voix douce, habile en son travail, avenante et de tout point même attirante, puisque le « Bourgeois de Paris » dit qu'elle passait, étant bien petite, pour apprivoiser les oiseaux des bois et des champs : « Quant elle les appelait, ils venaient manger son pain dans son giron, comme privés. » Elle ne refusait pas de jouer avec ses compagnes et de partager leurs promenades, tout en aimant mieux, dit un témoin, chanter que danser. C'était donc la bonne villageoise, comme on peut en trouver dans les parties les mieux conservées de nos campagnes. Ajoutez un peu plus d'esprit catholique et de piété aux célèbres berrichonnes, *la petite Fadette*, et surtout la petite Marie de *la Mare-au-Diable*, les modèles qu'a probablement eus sous les yeux l'écrivain ont bien pu être de cette race. Les romantiques de 1830 la représentaient volontiers comme une bergère rêveuse qui avait dû peupler sa solitude de figures imaginaires et les avait transformées peu à peu dans les passages douteux du crépuscule. Tout cela est pure fan-

taisie. Jeanne n'était ni bergère, à proprement parler, ni rêveuse. Elle n'avait pas non plus l'innocence prude et niaisement béate : vingt de ses réponses sont là pour le prouver. Dans toutes les misères morales qu'elle rencontra, chez les courtisans et les hommes d'armes, elle sut intervenir comme virilement, sans fausse honte, avec une commisération qui se traduisait souvent par des larmes et avec le souci décidé de ramener à toutes les formes de l'honneur ceux qui s'en écartaient sous ses yeux.

* * *

Dès maintenant ne touchons-nous pas à la part que l'action divine eut dans l'épanouissement de ces vertus ? Assurément ; car cette action commença de si bonne heure qu'il est impossible de tracer une ligne de démarcation rigoureuse entre ce qu'elle trouva dans la nature de notre héroïne et ce qu'elle lui apporta. « J'étais, dit-elle, dans ma treizième année quand Dieu m'envoya une voix pour m'aider à me conduire : la première fois j'eus grand'peur. » Il convient ici de nous arrêter.

Entre douze et treize ans, la petite Jeannette, comme on l'appelait, pouvait-elle avoir assez profondément médité sur les horreurs de la guerre et sur les divisions criminelles des partis pour s'élever d'elle-même à une vision tout intérieure des moyens d'y porter remède ? Certes « la pitié du royaume de France » était grande. Mais ce mot même, ce sont ses voix qui le lui ont fait entendre. Livrée à elle seule, la nature humaine est surtout sensible aux maux qu'elle éprouve et auxquels elle voit livrés ceux qu'elle aime le plus. Or, que ce fût l'effet du hasard ou celui d'une protection divine, Perceval de Boulainvilliers affirme que jamais, durant les années de son enfance, la famille de Jeanne n'eut à souffrir de la malveillance, ni des surprises ou des violences des pillards : aucun de ses animaux ne lui fut enlevé.

Elle connut plus tard cette prophétie, disons légendaire, que la France, perdue par une femme, serait sauvée par une autre femme. Mais il apparaît bien que ce sont ses propres exploits qui ramenèrent les esprits au souvenir et à l'interprétation de ces écrits peu clairs. Quoi de plus net, au con-

traire, en leur simplicité originale, que ces déclarations de Jeanne elle-même : « Mon frère m'a rapporté que dans le pays j'ai pris mon fait auprès de l'arbre des dames fées; mais cela n'est pas vrai. J'ai dit le contraire... Quand je suis arrivée près de mon roi, quelques personnes demandaient si dans mon pays il n'y avait pas un bois qu'on appelait le bois Chesnu, parce que, disait-on, il y avait des prophéties annonçant que non loin de ce bois devait venir une jeune fille qui ferait des merveilles; mais je n'y ai pas ajouté foi. » Il est vrai, il est certain, qu'elle se plut à se reconnaître dans ces prédictions, mais plus tard et au cours de sa mission qui lui inspirait ainsi plus de confiance encore. Quant à cette mission, ce n'est pas elle-même, encore une fois, qui se la donna, et, comme l'a très bien résumé L. Petit de Julleville, « ce n'est pas sa propre exaltation qui a créé ses voix, ce sont ses voix qui ont créé chez elle cet état d'exaltation auquel elle devait arriver trois ans plus tard ».

La chose est d'autant plus sûre que les voix la surprirent, et, comme l'on a vu, l'effrayèrent, avant de la charmer, et qu'ensuite elles ne lui parlèrent pas tout d'abord avec précision de sa mission. « Quel enseignement cette voix vous donnait-elle pour le salut de votre âme ? » lui demande le juge. « Elle m'engageait à bien me conduire, à fréquenter l'église, et elle ajoutait qu'il fallait que je vinsse en France. » Ce n'est donc pas peu à peu ou de loin en loin que les voix lui parlent de sa mission. Seulement, dans les débuts, elles la lui annoncent en termes plutôt obscurs, mais de manière à lui faire sentir que cette révélation inattendue lui vient bien du dehors et d'en haut. Bientôt, ce qui n'était qu'au second plan passe au premier. « Deux ou trois fois par semaine », les voix lui disent : « Quitte ton village et viens en France. » Elle ajoute enfin : « Quand les voix me disaient de venir en France, je ne pouvais plus durer où j'étais : elles m'assuraient de plus que je ferais lever le siège d'Orléans. » Ni la surprise ni l'effroi ne tardèrent donc à céder sous un empressement de plus en plus ardent à obéir, avec une sorte de joie forte et de foi lucide.

Entre sainte Thérèse et Jeanne d'Arc les différences sont à coup sûr saillantes. La bonne petite paysanne, si bien douée

qu'elle fût, ne pouvait raisonner ce qu'elle éprouvait comme le fit la carmélite, si préparée par les méditations du cloître et par l'étude des grands théologiens à approfondir la nature de ses visions intellectuelles. Il y a pourtant — qui s'en étonnera ? — plus d'un point de contact. Quand le P. Alvarez demande à sa pénitente : « Qui vous a dit que ce fut Jésus-Christ ? » elle répond simplement : « Lui-même ! » Et elle ajoute que le bon esprit, l'esprit divin se distingue assez des suggestions malsaines de l'ennemi. Soit par humilité, soit par respect pour des secrets et pour des desseins qu'elle ne veut pas compromettre, la vierge de Domremy se montre discrète, réservée sur les détails de ses révélations. Mais quand on la presse sur les faits essentiels, elle est on ne peut plus affirmative. « Je les ai vus des yeux de mon corps, je les ai vus comme je vous vois », répète-t-elle à satiété ; puis elle ne manque pas de dire qu'après avoir douté de la vraie nature de ses visiteurs, elle les a reconnus « au bon conseil, réconfort et bonne doctrine qu'elle en recevait ». Combien les deux grandes inspirées diffèrent-elles donc de ces illuminées ou, pour mieux dire, de ces malades, qui, sous couleur de révélations, acceptent docilement les suggestions les plus enfantines et les plus chimériques, parfois même les plus risquées ! Leur certitude à elles reposait sur la certitude de la doctrine chrétienne, et elles avaient gardé assez de clairvoyance pour juger les paroles angéliques elles-mêmes. On sait le mot de la Vierge de Nazareth : *Quomodo fiet istud, quia virum non cognosco ?* L'héroïne de Domremy dit de son côté : « Mais je suis une pauvre fille ne sachant ni chevaucher ni guerroyer. » L'esprit divin s'était manifesté assez clairement dans ses envoyées pour lever tous les doutes, et, à son tour, elle devient la servante du Seigneur. C'est pourquoi elle peut dire plus tard : « J'aimerais mieux être tirée à quatre chevaux qu'être venue en France sans le congé de Dieu. »

Pénétrée de la gravité de sa mission, elle fait alors, mais alors seulement, et sans en avoir reçu l'ordre, le vœu de garder sa virginité tant qu'il plairait à Dieu. « Certainement les voix ne viendraient pas à moi si j'étais dans le péché », dit-elle le jour où on lui posa la question si captieuse :

« Savez-vous si vous êtes dans la grâce de Dieu ? » Mais il ne lui suffisait apparemment pas de ne pas être dans le péché ; elle entendait, par un sacrifice spécial, se montrer plus digne encore des visites réconfortantes dont elle avait bientôt souhaité le retour. Se sentant désormais mieux assurée de n'en pas être indigne, sa foi ne lui laissa plus, pour ainsi dire, aucun répit : elle ne peut plus « durer où elle est », il faut qu'elle parte. Elle a exprimé elle-même cet entraînement impérieux dans le franc langage de son époque et avec la simplicité propre à la vie rurale : « Le temps me dure comme à une femme enceinte et près d'accoucher. J'irai, dussé-je aller sur les genoux[1] ».

Malgré cette foi profonde ou peut-être à cause d'elle, elle se maîtrise, elle garde son secret. Les voix ne l'avaient pas contrainte à le celer ; mais d'elle-même, elle jugeait le silence nécessaire au succès : il lui fallait prévenir les résistances de son père et l'hostilité du parti des Bourguignons. S'ouvrit-elle à son confesseur ? C'est une question controversée. Quand elle déclara qu'elle n'avait parlé de ses apparitions « à personne, ni à son curé, ni à aucun autre homme d'Église », mais au seul Robert de Baudricourt et au roi, elle avait le droit de mettre hors de cause le secret de sa confession. Il n'en est pas moins vrai que ce doute même est significatif et qu'il faut se sentir acculé à des hypothèses désespérées pour soutenir que Jeanne fut un automate mené par les clercs désireux de voir se réaliser les prétendues prophéties. Elle fut menée par les clercs à peu près comme Jésus fut mené par les Juifs, ou pour ne pas nous élever si haut, comme les Jean-Baptiste de la Salle et les Grignion de Montfort, comme, au siècle dernier, la Mère Euphrasie Pelletier et la Mère Javouhey, comme tant d'autres encore furent « menés » par ceux qui devaient à la fin les vénérer, mais après les avoir singulièrement éprouvés ! Sans doute, tout

1. On sait que, malgré son jeune âge, sa famille n'avait pas trouvé mauvais qu'on la demandât pour assister une de ses parentes à la veille d'être mère. La comparaison qu'on vient de lire rappelle d'ailleurs un peu celle de sainte Chantal qui, éloignée quelque temps de son monastère et désireuse de revenir donner à ses religieuses le fruit de ses méditations, se compare à une nourrice éloignée de son poupon et gênée par son lait. Ni les livres saints, ni les grands mystiques ne redoutent ces rapprochements.

le clergé du temps de la Pucelle n'était pas avec l'évêque de Beauvais et ses tristes acolytes. Les prêtres de Domremy et les théologiens de Poitiers rendirent bon témoignage de la jeune fille ; mais il est trop connu qu'ils se bornèrent à garantir son orthodoxie, sa pureté, ses bonnes mœurs, l'absence en elle de tout signe suspect ; ils n'allèrent pas plus loin, de son vivant. Ainsi elle ne parla que contrainte, et le jour où elle en sentit la nécessité. Ne peut-on dire qu'elle était là comme ces génies supérieurs qui sont désireux, non de se vanter et d'annoncer à la hâte un succès peut-être imaginaire, mais de ne pas compromettre, par des confidences prématurées, la solidité d'une œuvre dont ils mesurent déjà la grandeur[1] ? Telle paraît bien être la signification du silence de Jeanne.

D'autres l'ont expliqué — c'est là une de ces controverses dont il est impossible de ne pas parler — par sa confiance en son sens individuel. Comme le fanatisme tortueux de ses juges de Rouen lui en fit un grief, les modernes apologistes de la libre pensée lui en font un honneur, et ils ne sont pas plus dans le vrai les uns que les autres. Tout est ici parfaitement sûr et parfaitement simple. Il est des vérités premières dont l'évidence est antérieure à tout, même à l'autorité de l'Église, laquelle, d'ailleurs, ne peut manquer de les confirmer ; telles les vérités de l'existence de Dieu et de l'existence d'une loi morale. Il est, d'autre part, des points obscurs et difficiles où le fidèle doit s'en rapporter exclusivement à l'Église. Mais enfin les cas sont-ils si rares où le fidèle peut compter sur l'accord de sa conscience personnelle et de sa foi dans l'autorité et repousser toute hypothèse d'un conflit possible ? Quand sainte Thérèse soutenait à son confesseur que c'était bien Jésus-Christ et non le démon qui lui parlait, mettait-elle son sens particulier au-dessus de l'Église, elle qui était prête à souffrir mille morts pour la moindre de ses cérémonies ? Évidemment non ; mais elle était convaincue que c'était à elle et non à son confesseur actuel (en supposant que celui-ci fît autre chose que de l'éprouver) que l'autorité supérieure donnerait raison. Le contraire était impossible pour elle, car la

1. Voyez, dans notre *Psychologie des grands hommes*, le long silence de Newton.

vérité reçue déjà d'un côté et la vérité demandée de l'autre ne pouvaient être en contradiction. Toutes les fois que les saints ont été ainsi de l'avant par eux-mêmes et ont un instant paru ne relever que de leur conscience, ils avaient la certitude que l'autorité à laquelle il leur serait permis d'en appeler ne les démentirait pas. Ainsi fit la Pucelle. C'était torturer le bon sens autant que la torturer elle-même que de vouloir la mettre en demeure de sacrifier un de ces témoignages à l'autre. « Il me semble, dit-elle à ses juges avec une simplicité admirable, que c'est tout un de Notre-Seigneur et de l'Église et que, sur ce point, je ne dois pas avoir de difficulté ; pourquoi en faites-vous [1] ? »

*
* *

Nous n'avons pas à raconter ici une fois de plus tous les événements d'une vie si connue, mais à essayer de pénétrer autant que possible — c'est d'un intérêt plus austère ! — à la source de cet héroïsme à la fois religieux et national.

Donc, la Pucelle est décidée : mais une première aide humaine lui est nécessaire ; elle va comme la forcer à se mettre à son service. Le sire de Baudricourt est entraîné. La voilà guerrière. Mais ni sa modestie ni sa prudence ne sont compromises par une ivresse belliqueuse. Si elle prend ces vêtements d'homme dont il a été tant parlé, ce n'est pas pour ressembler davantage à un soldat, ni même pour pouvoir se battre plus vigoureusement, c'est pour conserver plus facilement sa pureté au milieu d'une soldatesque bien connue d'elle. Cet aspect de ses vertus personnelles et naturelles, les théologiens de Poitiers achèvent de le bien mettre en lumière. « On ne trouve en elle que bien, humilité, virginité, dévotion, honnêteté, simplesse. » L'archevêque d'Em-

1. Combien donc est insoutenable cette hypothèse du brillant conteur, que les auteurs de la réhabilitation crurent avoir intérêt à représenter Jeanne comme très ignorante, pour mieux faire ressortir ce qu'il y avait en elle d'obéissance passive aux voies célestes ! S'ils avaient eu cette préoccupation (ce qui est une conjecture bien gratuite) ils auraient eu doublement tort. Le peu de science livresque de la Pucelle était trop facile à établir, et, d'autre part, l'ouverture de son intelligence ne laissait place non plus à aucun doute.

brun, Jacques Gelu, fut en défiance d'elle jusqu'à la délivrance d'Orléans. Il n'en a pas moins écrit : « Fidèle chrétienne, elle remplit ses devoirs envers Dieu, est pleine de respect pour les sacrements. L'honnêteté reluit dans ses paroles et dans sa conversation; elle parle peu, évitant par là bien des péchés; elle est sobre dans sa nourriture; rien dans ses actes qui ne soit digne de la retenue d'une vierge.

« Ce ne sont pas là, continue Gelu, des observations d'un jour; elle durent depuis plusieurs mois. Sa carrière est celle d'une guerrière, et cependant rien de cruel; elle est miséricordieuse envers tous ceux qui ont recours au roi, envers les ennemis qui veulent rentrer dans leur pays. Loin d'être altérée de sang humain, elle offre aux ennemis qui veulent quitter le sol français de les laisser se retirer en paix; aux rebelles elle leur assure le pardon du roi, s'ils veulent revenir à l'obéissance. »

Si persuasif toutefois que fût pour les esprits sincères le charme de sa vertu, suffirait-il à tout expliquer ? A coup sûr il n'explique pas qu'elle ait pu dissiper les doutes du roi et vaincre sa résistance en lui révélant ce qu'il croyait, ce qu'humainement il savait n'être connu que de Dieu et de lui seul. « Le roi la fit venir, dit entre autres Alain Chartier. Que lui a-t-elle dit ? Personne ne le sait. Mais ce qui est éclatant pour tous, c'est qu'en l'écoutant le roi fut divinement inondé d'une grande joie. » Quel était ce secret? On crut plus tard le savoir : on pensa qu'il s'agissait des doutes qu'il avait eus et des prières qu'il avait faites au sujet de la légitimité de sa naissance. Par Jeanne elle-même on eut bien la confirmation du fait de la révélation; sur la nature de la révélation, elle refusa de rien dire, déclarant que cela regardait le roi et non pas ceux qui l'interrogeaient. « Il eut bon signe, et le clergé fut d'avis qu'il devait me croire. — Quel signe avez-vous donc donné à votre roi que vous veniez de la part de Dieu ? — Je vous ai toujours répondu que vous ne le tireriez pas de ma bouche; allez le lui demander. » N'accumulons pas indéfiniment les témoignages; contentons-nous de la façon dont les historiens les moins prévenus en faveur du surnaturel les résument : « Tant de versions puisées à des sources si pures, dit Quicherat, me semblent mettre à l'abri

du doute l'authenticité de la révélation. » Et Henri Martin a écrit de son côté : « Le secret entre Jeanne et le roi est un des points capitaux de l'histoire de la Pucelle. »

Oui, ce fut un point capital. Les voix et les visions, certes, nous n'en doutons pas ; mais c'est l'héroïne et l'héroïne seule qui en avait la certitude, c'est à elle que cette certitude a donné la résolution et l'énergie. Le fait de la révélation a été directement connu du roi et de son entourage : c'est par ce fait qu'est entré de plain-pied dans l'histoire de la France, et non plus seulement dans celle de la Pucelle, ce surnaturel qu'on essaye de dissimuler sous la vague dénomination de merveilleux.

Si le signe mystérieux, si le secret du roi fut ainsi un fait capital par son caractère, il ne le fut pas moins par ses conséquences. C'est à partir de ce moment qu'elle put communiquer son enthousiasme, entraîner soldats et capitaines, rallier autour d'elle les « hommes à pied » c'est-à-dire les hommes du peuple autant que les chevaliers, compléter par l'opiniâtreté ce qu'avait commencé le premier élan, frapper et pousser, sans laisser à l'ennemi le temps de se reconnaître, bref achever cette campagne que le général russe Dragomirof a résumée dans ces quelques mots : « En cinq jours deux assauts, trois villes prises, une bataille gagnée, voilà qui n'eût pas déparé la gloire de Napoléon lui-même. »

Ce qui nous importe ici le plus, ce n'est cependant pas la grandeur épique des événements, c'est l'âme de celle qui, entre les mains de Dieu, servait à les déterminer. Or, le moment est venu de se demander de quelle nature était le sentiment patriotique qui l'animait. Dans le premier début, le sentiment religieux la dominait : car l'idée qu'il fallait obéir aux voix célestes fut bien celle qui apporta la secousse initiale. Mais, presque aussitôt, la jeune fille sut voir dans le royaume de France « le saint royaume » — comme elle le dit dans les lettres qu'elle dicta — le royaume « en commende » sous la suzeraineté du roi du ciel, bref, un royaume de Dieu à libérer des ennemis qui l'occupaient sans droit. Comme tous les croyants de son époque, elle voyait dans le roi celui qui personnifiait à la fois et la patrie terrestre et l'autorité dont, pour le bien du peuple même, il était incon-

testablement le délégué. Elle répète souvent qu'elle ne sait ni A ni B ; mais elle était pénétrée des enseignements quotidiens de l'Église, et ces enseignements contenaient déjà beaucoup de choses. Elle n'eut besoin que de les avoir retenus pour savoir que la France avait été formée par le compagnon de sainte Clotilde, agrandie et consolidée par Charlemagne, par saint Charlemagne (puisque la voix populaire avait décerné ce titre au grand empereur), puis achevée par saint Louis. C'est expressément au nom de ces personnages qu'en plus d'une circonstance elle s'adresse à leur successeur, et il y a lieu de partager pleinement l'opinion de Siméon Luce, que le dévouement de l'héroïne n'aurait point eu ce caractère d'enthousiasme religieux, si elle n'avait pas vu la royauté à travers le rayonnement qu'avait laissé l'auréole toujours brillante du fils de Blanche de Castille.

Le P. Ayroles a fort malmené Siméon Luce. Il pouvait, en effet, lui reprocher de la timidité dans l'aveu du divin et comme une sorte de respect humain d'universitaire trop imbu de traditions rationalistes. Il eût tempéré, je crois, sa sévérité, s'il eût entendu le discours prononcé par le savant professeur de l'École des chartes au congrès de la Société d'économie sociale en 1891. Après avoir rappelé la célèbre enquête ordonnée par saint Louis avant de partir pour la croisade et qui devait lui signaler tous les abus à redresser, toutes les injustices à réparer, il s'exprime comme il suit (le texte étant peu connu, je crois devoir le reproduire en entier).

« J'avais cru jusqu'à ce jour que Jeanne d'Arc devait être considérée comme une figure absolument unique dans notre histoire et dans l'histoire de l'humanité. Après avoir pris récemment connaissance des enquêtes dont je viens de parler, je dois convenir que j'étais dans l'erreur. Le monarque qui les a prescrites réalise un type de la royauté aussi voisin de la perfection que celui du patriotisme tel qu'il s'est incarné dans la libératrice d'Orléans. J'ajouterai même que c'est le premier de ces types qui a engendré l'autre[1] et qui l'a rendu possible. A le bien prendre, ces belles idées, cette conception sublime de la France érigée en royaume de Dieu, du

1. « Qui a rendu l'autre historiquement possible » suffirait.

roi légitime révéré comme le lieutenant de Dieu sur la terre, qui ont présidé à la mission de la Pucelle, ne sont que [1] des ressouvenirs de « Monseigneur saint Louis ». Pour qui sait voir le lien moral invisible qui rattache les effets aux causes, c'est l'incomparable auréole dont la sainteté du roi Louis IX avait entouré la couronne de fleurs de lis qui conduisit Jeanne à Chinon, à Orléans, à Reims, et jusque sur le bûcher de Rouen, par la même raison qu'en sens inverse les scandales de Louis XIV et de Louis XV devaient conduire plus tard le vertueux Louis XVI sur l'échafaud de la place de la Révolution. L'arbre des fées de Domremy correspond, à travers l'espace et le temps, au chêne de Vincennes. Par l'éclat de son héroïsme égal à la ferveur de sa foi, à l'austérité de ses mœurs et plus encore peut-être à son culte ardent, incorruptible pour la justice, le fils de Blanche de Castille avait fait de la France et de la royauté française des choses surhumaines, presque divines ; et c'est pourquoi ces choses, gardées comme un ferment fécond par la mémoire fidèle, par l'âme profonde du peuple, suscitèrent au quinzième siècle un dévouement dont la source fut si haute et si pure qu'on le peut dire divin. »

Qu'on se reporte maintenant à la vie même de la Pucelle, à quelques-unes des lettres qu'elle a dictées et à ses propos bien connus. Elle aime à se dire « envoyée pour la consolation des pauvres et des indigents », pour lutter contre l'injustice et pour assurer tout à la fois le droit du roi et le droit du peuple qu'elle n'a jamais séparés. « Mes bons et chers amis, les bons loyaux François de la cité de Reims, écrit-elle aux gens de cette dernière ville, Jeanne la Pucelle vous fait savoir de ses nouvelles et vous prie et vous requiert que ne fassiez nul doute en la bonne querelle qu'elle mène pour le sang royal et vous certifie que je ne vous abandonnerai pas tant que je vivrai. » Et elle ajoute : « Je vous requiers que fassiez bon guet et gardiez la bonne cité du roi ; et me faites savoir s'il y a quelques *triteurs* (exacteurs) qui vous veuillent grever, et au plus brief que je pourrai, je les en ôterai ». Le roi et le peuple, le sang royal et la France, pour elle tout cela

1. Le mot « *que* » est de trop.

est un, comme la puissance royale et la puissance divine qui, dans le sens profond du mot, l'autorise et la soutient. Donc, elle n'érige assurément ni le peuple ni la patrie en objets d'amour qui peuvent se passer du culte de l'autorité traditionnelle (en attendant qu'ils s'y opposent); mais il serait tout aussi faux de prétendre que ni elle ni son temps n'aient connu l'idée de la patrie. On sait que, quand les Anglais avaient imposé aux habitants de Caen l'alternative de prêter serment de fidélité au roi d'Angleterre ou d'émigrer, vingt-cinq mille de ces habitants avaient consacré par les misères de leur exode leur attachement à la France, et que tout un quartier de la ville de Rennes avait été peuplé par une partie de ces exilés. Voilà certes bien l'idée et l'amour de la vraie patrie. L'une et l'autre étaient si bien dans l'esprit de la Pucelle, qu'elle se dit envoyée tantôt pour le salut du roi, tantôt pour le salut de la France — évidemment, pour elle, c'est la même chose. C'est à elle enfin qu'on attribue le premier emploi connu du mot même de patrie, ainsi qu'en témoigne ce passage de son procès (t. I, p. 126). Interrogée sur ce qu'elle avait dit au roi, elle répondit lui avoir déclaré : « Mettez Jeanne à l'ouvrage, et la patrie sera aussitôt allégée. »

*
* *

Dans cette seconde période, la plus décisive pour cette patrie tant aimée, — car c'est bien elle qui assure le salut de la France, — la psychologie de Jeanne d'Arc semble toute dominée par l'action divine et par l'inspiration qu'elle reçoit de ses voix. Les chroniqueurs et les témoins sont cependant bien d'accord pour dire que, pendant les intervalles des combats, elle redevenait aussi simple que possible, tantôt pleurant à chaudes larmes sur le sang versé, et descendant de cheval pour assister dans son corps et dans son âme un Anglais blessé, tantôt enjouée. Sur le champ de bataille, elle cachait sous des paroles familières le don de divination protectrice dont on bénéficiait à ses côtés : « Ah! gentil duc, est-ce que tu as peur? Ne sais-tu pas que j'ai promis à ta femme de te ramener sain et sauf? » Et elle avertissait le

gentil duc de s'écarter d'une place où devait presque aussitôt tomber un projectile meurtrier. La certitude du succès lui donnait alors une sérénité qui laissait transparaître la richesse naturelle et saine de son âme de petite villageoise. Dans cette complexité d'éléments, les uns empruntés, les autres ajoutés à la nature, tout est pureté, tout est parfaite harmonie.

Mais le moment des grandes faveurs divines est court, et l'histoire des saints nous l'apprend. La Providence veut bien nous montrer ce que peut son action et ce que peut notre nature quand elle y correspond vaillamment. Mais agir plus longtemps serait se substituer à nous et nous enlever le mérite de l'épreuve. Ainsi, dans la vie de sainte Thérèse, les dons extraordinaires n'ont duré qu'un temps. De bonne heure, Jeanne eut le pressentiment, sinon la révélation, que son rôle serait bientôt terminé. « Gentil dauphin, dit-elle un jour à Charles VII, mettez-moi vite en besogne, car je ne durerai guère, une année, pas beaucoup plus[1]. » Prononcé de si bonne heure, ce mot n'en dit-il pas bien long sur la clairvoyance dont elle avait été gratifiée? Et, en effet, sa prédiction devait bientôt se réaliser. Quel fut alors l'état de son âme? Comment l'action de la nature et l'action divine vont-elles cette fois se mélanger?

Incontestablement, l'héroïque jeune fille est partagée entre deux sentiments : d'un côté la certitude que ses voix n'ont pu la tromper et que sa mission doit réussir; d'un autre côté, l'impression très nette que ceux qui l'entourent ne la soutiennent pas assez, qu'ils ne répondent pas assez au bienfait que Dieu leur offre, que la trahison la guette, et que, en conséquence, sa mort n'est pas éloignée. De là ces combats intérieurs où le souci de sa mission et de ses succès éveille en elle la guerrière et la rend impatiente d'une action que les conditions extérieures et les dispositions de ses auxiliaires humains ne lui permettent plus. De là son impuissance à persuader les capitaines qu'il ne faudrait pas reculer devant l'attaque de Paris. De là sa tristesse de voir le roi et ses conseillers défaillir. De là ses craintes de défaillir elle-même

1. D'après la déposition du duc d'Alençon. (*Procès*, t. III, p. 86.)

qu'elle a analysées si humblement et d'une façon si touchante au cours de son procès.

« En la semaine de Pâques dernières passées, comme j'étais sur les fossés de Melun, il me fut dit par mes voix, à savoir sainte Catherine et sainte Marguerite, que je serais prise avant la Saint-Jean, qu'il fallait qu'il fût ainsi fait, de ne pas m'ébahir, de prendre tout en gré, que Dieu m'aiderait. » Alors elle avait accepté. Mais la nature n'en avait pas moins tressailli. Sur nouvelles interrogations relatives à cet avertissement de ses voix, elle répond : « Oui, cela m'a été dit plusieurs fois ; je requérais de mes voix que quand je serais prise, je mourusse promptement, sans longs tourments en prison, et elles me dirent de prendre tout en gré[1] ; mais elles ne me dirent pas l'heure ; si je l'eusse sue, je n'y fusse point allée. » Elle se reprend cependant. « Si vos voix vous eussent commandé de sortir et vous eûssent signifié que vous seriez prise, seriez-vous sortie? — Si j'eusse su l'heure que je devais être prise, je n'y fusse point allée volontiers; toutefois à la fin, j'eusse fait leur commandement, quelque chose qui dût en advenir. » Hésitation qui double la valeur de son courage! Naïf aveu qui la grandit mille fois plus que tous les soupçons d'hallucination et de fanatisme automatique auxquels ont recours les subtils lettrés !

Dans ce même interrogatoire, elle reconnaît qu'elle a fait, à cette époque, certaines expéditions qui n'étaient « ni contre les voix, ni par leur commandement ». Puis elle va contre leur commandement, et elle commet l'unique faute de sa vie. Vaincue ou plutôt abandonnée, trahie, faite prisonnière, elle tentera de s'évader, malgré la défense qu'elle en a reçue, et elle sautera de la tour de Compiègne. Dans ses campagnes antérieures elle a pris l'horreur de l'inaction, le souci de ses hommes d'armes et la soif du dévouement. Peut-être enfin n'avait-elle que des lumières obscures sur l'étendue de sa mission et sur celle du succès final. Les historiens ont beaucoup discuté sur ce point : pour elle, sa mission finissait-elle ou non au sacre de Reims? Certainement non, elle ne finissait pas là. La généreuse fille était comme toutes les grandes

1. « Ne te *chaille* pas de ton martyre », s'exprime-t-elle une autre fois.

âmes; tantôt elle regrettait son repos et pleurait sa chaumière, — comme tant d'illustres fondateurs ont pleuré leur cellule et regretté de ne pas pouvoir se reposer en Dieu seul; tantôt, comme eux encore, elle projetait de nouvelles entreprises, telles que la conversion des Hussites ou une croisade de plus. L'ardeur dont elle était embrasée entraînait son imagination au delà de son œuvre présente. Mais pour que celle-ci même fût accomplie, ne fallait-il pas que les Anglais fussent « déboutés » de tout le royaume de France? Le seraient-ils quand même? La captivité et la mort de l'envoyée n'arrêteraient-elles pas leur expulsion? Son martyre lui vaudrait-il de Dieu cette récompense, que leur défaite serait achevée après elle et sans elle? Cette dernière certitude, elle la recouvra bientôt dans sa prison de Rouen : « Jeanne, écrit Mathieu Thomassin[1], fut par aucuns interrogée de sa puissance, si elle durerait guère et si les Anglais avaient puissance de la faire mourir. Elle répondit que tout était au plaisir de Dieu, et si certifia, que s'il lui convenait mourir avant que ce pourquoy Dieu l'avait envoyée fût accompli, après sa mort elle nuirait plus auxdits Anglais qu'elle ne l'aurait fait en sa vie, et que, nonobstant sa mort, tout ce pourquoi elle était venue s'accomplirait. » Et dans son interrogatoire du 17 mars, elle répond que « de l'amour ou haine que Dieu a aux Anglais elle ne sait rien; mais elle sait bien qu'ils seront boutés tous hors de France ». C'est cette certitude qu'elle semble avoir senti s'éclipser dans sa prison de Compiègne. C'est pourquoi la guerrière qui s'était développée en elle prit un instant le pas sur la sainte; elle ne supporta point la pensée d'être immobile, alors que la ville demandait à être sauvée, et peut-être aussi se mêla-t-il à ces sentiments divers le désir bien naturel de sa propre délivrance. Elle désobéit donc à ses voix et elle sauta. Elle en fut reprise par ses voix, elle confessa sa faute, elle en obtint le pardon, sanctionné par la délivrance ultérieure de Compiègne; mais pour elle, cette partie anxieuse de sa carrière était finie. Devant la mort inévitable et acceptée, il lui restait désormais à justifier en quel-

1. « Grave magistrat qui était dans la pleine maturité de l'âge lorsque parut la Pucelle ». (Voyez P. Ayroles, t. III, p. 254.)

que sorte son Dieu et son roi par ses fières réponses et à mériter pour elle ce salut éternel qu'elle n'avait jamais cessé d'implorer.

***

Le procès anglais de Rouen et le procès français de réhabilitation ne pouvaient qu'être étudiés à fond par qui voulait éclairer toute la vie antérieure de la Bienheureuse. C'est ce que nous avons dû faire nous-même pour recueillir comme nous l'avons essayé tous les traits caractéristiques de l'émouvante figure... Au point où nous en sommes arrivé, il n'y a plus, ce semble, qu'à y chercher les manifestations qu'elle y donna de l'état final de son âme.

Un premier point est à éclaircir. En cette période douloureuse a-t-elle connu les hésitations et les courtes défaillances dont le saut de la tour de Compiègne est un exemple ? A-t-elle eu son heure d'affaiblissement physique et moral et signé, par découragement, le fameux formulaire ? Oui, nous disent, après Quicherat, des historiens également très favorables à la Pucelle ; et certes, ils eussent pu prouver le bien-fondé de leur opinion, qu'il n'y aurait lieu ni de s'en étonner, ni d'y voir un obstacle à la béatification de la pauvre jeune fille, alors âgée de dix-neuf ans, et qui était épuisée par les fatigues d'un procès qui durait depuis cent quatorze jours. Allons jusqu'à dire qu'elle aurait peut-être été plus touchante encore sans cesser d'être admirable. On eût pu invoquer enfin en sa faveur ce qu'elle avait déclaré un jour à ses juges mêmes : « Si vous devez me disloquer les membres et faire sortir mon âme de mon corps, je ne vous dirai pas autre chose » ; et toutefois son humilité non moins que sa droiture lui faisait ajouter immédiatement : « Si je disais autrement, je protesterais à la suite que c'est la violence qui m'a fait parler. »

Il n'en faut pas moins venir à ce que l'histoire authentique peut constater avec sûreté. Pour les catholiques, le jugement si minutieusement préparé de la cour romaine a définitivement établi que la prétendue abjuration et le prétendu formulaire sur lequel on se fondait ne sont que des faux. Aux libres penseurs, nous rappellerons qu'un des leurs,

le dernier médiéviste de la Sorbonne, M. Luchaire, a écrit : « Pour moi, je ne me résoudrai jamais à couvrir de ma garantie l'authenticité de l'information posthume, cette pièce étrange, ajoutée après coup au procès, qui ne porte pas de signature et qu'un greffier a formellement refusé de valider. J'admire aussi la belle confiance des savants qui cautionnent la valeur historique du réquisitoire en soixante-dix articles ou celle des douze articles soumis à l'Université de Paris. Et quant au récit officiel de la scène qui se passa au cimetière de Saint-Ouen, le 24 mai 1431, nulle personne de bonne foi ne peut affirmer, sans un profond trouble de conscience, que la courte cédule, lue et signée alors par la Pucelle était identique au formulaire d'abjuration que Cauchon a fait transcrire, en français et en latin, dans le manuscrit de son procès. Sur ce point essentiel, nœud de toute l'action, puisqu'il s'agissait d'aboutir à la condamnation exigée par les Anglais, il y a contradiction évidente entre l'assertion d'un juge sans pudeur et les rectifications des témoins de 1455, dont plusieurs avaient assisté de très près au drame de Saint-Ouen. Pas de milieu : ou il faut décerner à l'évêque de Beauvais un certificat de loyauté et de sincérité quasi angéliques, ou il faut accuser des témoins, comme l'officier Jean Massieu (qui affirma formellement que l'abjuration lue par lui-même et prononcée par la Pucelle n'était pas celle dont le texte figure au procès de 1481) d'avoir effrontément menti. »

De ces falsifications et de ces surcharges[1] que voulaient donc tirer les juges de Rouen ? La prétendue preuve qu'ayant renié ses révélations, ses voix, sa mission, et ayant promis de reprendre ses habits de femme, elle avait ensuite trahi son serment et qu'on devait alors la condamner comme relapse et parjure. Il ne serait pas difficile de lui tendre quelque piège — nous savons, d'ailleurs, comment on le fit — et ainsi on la « rattraperait », comme osa dire un de ses juges. Ils savaient trop

1. Elles furent nombreuses au cours du procès. Jeanne n'était pas sans s'en apercevoir. Dans le procès de réhabilitation (t. II, p. 304), le dominicain de Petra dit qu'elle se plaignait de ce qu'on n'écrivît pas ce qui était pour elle et de nature à la fortifier devant ses juges mêmes, c'est-à-dire devant ses ennemis. Le même témoin ajoute qu'il arriva à certains juges de blâmer entre eux ces omissions.

bien que la jeune fille ne tarderait pas à proclamer de nouveau sa véritable pensée et sa véritable volonté. Ils connaissaient trop bien sa foi, sa ténacité, son lucide courage, et ils ne firent qu'y rendre hommage par cet appareil même qu'ils organisèrent avec un sinistre pédantisme au cimetière de Saint-Ouen. Malgré leur parti pris et leurs ruses, ils ne pouvaient pas la condamner sur ses premières réponses. Il fallait, encore une fois, qu'un instant, un seul instant, elle les désavouât, ou parût les désavouer. Y revenir après les avoir reniées, là serait enfin le crime à punir. On lui donnait donc à choisir entre la libération et le bûcher : le bourreau était là, visible et tout près. En vain répétait-elle : « Je m'en rapporte à Dieu et au pape. » On lui répondait que le pape était trop loin, qu'elle devrait s'en rapporter aux clercs qui la jugeaient. On la pressait de signer. « Pas du tout, répliquait-elle, je ne sais ni lire ni écrire, je ne sais pas ce que vous mettriez dans le procès; je veux être menée au pape et qu'il m'interroge. » Et dans un autre moment, elle s'écriait : « Vous vous donnez bien de la peine pour me séduire. » A la fin, au milieu des cris du peuple qui lui jetait des pierres, secouée par une espèce de rire nerveux, elle laissa promener sa main pour former un rond et une croix sur un papier où elle pouvait croire qu'on avait écrit simplement qu'elle s'en rapportait au jugement de l'Église. Or, on a vu comment le plus sévère historien proclame que la formule insérée au procès de condamnation ne fut pas celle qu'on lui avait lue. Or, lui avait-on même lu exactement ce qu'on lui fit soi-disant signer ? Elle ne pouvait pas le vérifier et nul n'en sait rien [1].

Cette question tranchée, tout justifie donc la belle formule de Quicherat : « Quand on a le procès entier sous les yeux et qu'on y voit la manière dont l'accusée met sa conscience à découvert, c'est son témoignage qui est fort et l'interprétation des raisonneurs qui est faible. »

Et à qui rend-elle ainsi témoignage ? Avant tout et le plus qu'elle peut, à Dieu, à l'Église, à ses voix ; car ce sont là trois autorités qu'elle tient pour étroitement unies. La seconde, sans doute, ne s'était pas encore explicitement pro-

1. Voyez Dunand, *Histoire complète de Jeanne d'Arc*, t. III, chap. XXXIX.

noncée ; mais l'accusée ne cesse d'en appeler à son jugement et à celui de son chef ; elle réclame un tribunal d'Église comme elle réclame la prison d'Église qu'on lui devait : « Que toutes les fautes que j'ai faites, lisons-nous au procès [1], que tous mes dits soient envoyés à Rome et à Notre Saint Père le Pape auquel, et à Dieu premier, je m'en rapporte ».

Que montra-t-elle de son âme ? Le moins qu'elle put, et ce fut cependant beaucoup pour la consécration de son héroïsme et de sa sainteté. Plus les questions étaient captieuses, plus ses réponses faisaient éclater ce que sa nature avait de sain, d'avisé, de perspicace, de malicieux par conséquent, lorsqu'elle avait à démasquer la sottise ou l'hypocrisie; plus aussi elles mettaient en lumière son humilité, sa soumission, son habileté enfin, prompte et facile, à concilier l'aveu de la vérité destinée à la glorifier malgré elle avec la reconnaissance de ce qu'elle devait uniquement à Dieu et à ses célestes délégués. Quand elle doit, puisqu'on le lui impose, raconter le miracle de Lagny, il semble que la résurrection de l'enfant soit due aux prières collectives de toutes les dames qui étaient là, et que, quant à elle, son seul rôle ait été de s'y associer. Après son récit, fait d'ailleurs avec grâce et naturel, on lui demande : « Ne fut-il pas dit par la ville que c'était vous qui aviez fait cette résurrection ? » Elle répond simplement : « Je ne m'en enquérai pas. »

A peine prisonnière, elle avait bien vu que c'en était fait d'elle, et, sans se raidir, sans se désavouer non plus, elle pleurait, mais se résignait. Tant qu'on ne la regarda que comme une jeune guerrière, on put à bon droit comparer ses plaintes douloureuses sur son corps « si net et si pur » qu'attendaient les flammes du bûcher à celles d'Antigone et d'Iphigénie. Ce trait-là d'ailleurs, rien ne l'efface, rien ne peut le faire oublier ; mais ce qui l'ennoblit et le rehausse, c'est le soin qu'elle a de n'être pas infidèle à ses voix, de n'en pas douter, de bien interpréter leurs encouragements et d'espérer de leur intervention, selon leur promesse, la véritable délivrance. N'a-t-elle pas avoué un doute et une déception ? Le dernier historien se plaît à rapporter cette parole inscrite

1. T. I, p. 444.

au procès : « Oui je vois bien qu'elles m'ont déçue[1] ! » Mais quand on se reporte au passage indiqué, l'on voit clairement qu'elle n'a parlé ainsi que pour répondre à la question précise : « Or çà, Jeanne, vous avez toujours dit que vos voix vous disaient que vous seriez délivrée, et vous voyez maintenant comment elles vous ont déçue. » En effet, elle avait sur ce point avoué ses incertitudes. D'après le procès-verbal du 24 février, elle avait déclaré : « Sainte Catherine m'a dit que j'aurais secours. Je ne sais si ce sera à être délivrée de la prison... Le plus souvent mes voix me disent que je serai délivrée par grande victoire, et ensuite elles me disent : « Prends tout en gré, ne te chaille pas de ton martyre, tu t'en « viendras enfin au royaume de Paradis. » Puis, après avoir insisté de nouveau sur l'incertitude où elle était pour l'interprétation de ces paroles, elle terminait par son mot habituel : « Mais je m'en attends à Notre-Seigneur ». Si donc elle a espéré d'être délivrée de la prison, elle a été déçue *en cela*. Mais écoutons le témoignage de frère Martin Ladvenu au procès de réhabilitation[2]. « Interrogé, il répondit que toujours, jusqu'à la fin, elle maintint et affirma que les voix qu'elle avait entendues étaient bien de Dieu, que tout ce qu'elle avait fait, elle l'avait fait selon le commandement de Dieu, qu'elle ne croyait pas que ses voix l'eussent déçue, et que les révélations qu'elle avait eues étaient bien de Dieu. »

Et c'est ainsi que, tout en pleurant sur son sort, la fille de Dieu, la fille au grand cœur, la libératrice de la France s'achemina vers le bûcher. Ces derniers instants, Jean Massieu les raconte en ce langage vraiment digne d'elle :

« Après la prédication, en laquelle elle eut grande constance et moult paisiblement l'ouït, montrant grands signes et évidents de sa fermeté de foi, contrition et pénitence, tant par les pieuses et dévotes louanges et invocations de la benoîte Trinité et de la benoîte glorieuse Vierge Marie et de tous les benoîts saints du Paradis, en nommant expressément plusieurs d'iceux, en requérant aussi à toutes manières de gens de quelque condition ou état qu'ils fûssent, tant de son

1. *Procès*, t. I, p. 478 *sqq*.
2. *Procès*, t. III, p. 170.

parti que d'autre, mercy très humblement, et requérant qu'ils voulussent bien prier pour elle, en leur pardonnant le mal qu'ils lui avaient fait ; elle persévéra et continua très long espace de temps, comme d'une demi-heure, et jusqu'à la fin ; et pour dernier mot, en trépassant, cria à haute voix : « Jésus ! »

Après ce naïf et pieux récit, qu'y a-t-il à dire sinon ceci : C'était bien par une martyre que la patrie allait être délivrée. Elle le sera de nouveau si ceux qui rougissent d'avoir été sauvés par une sainte ne deviennent ni plus nombreux, ni surtout plus actifs et plus persévérants que ceux qui s'en félicitent et qui en remercient Dieu.

HENRI JOLY,
de l'Institut.

JEANNE D'ARC DANS L'OPINION ANGLAISE

DE SHAKESPEARE A ANDREW LANG

Qu'un Anglais de notre temps pose encore la question de savoir si, oui ou non, Shakespeare est l'auteur de la première partie du *Roi Henri VI*, ceux qui ne sont pas au courant de ce débat penseront que c'est là un plaidoyer bien intéressé. Il ne serait même pas étrange de supposer que chez un tel apologiste le désir a fait naître l'idée. Pourquoi, en effet, refuser à Shakespeare la paternité de cette pièce, sinon parce que les admirateurs de notre grand dramaturge rougissent de l'abominable pamphlet qu'il y aurait perpétré contre la plus noble et la plus pure figure de l'histoire ?

Mais ceux qui ont étudié l'évolution de la critique shakespearienne depuis un siècle et plus, savent bien qu'il n'en est pas ainsi. Les raisons qui ont poussé Malone, en 1787, et tant d'autres après lui, à n'attribuer à Shakespeare qu'une fort petite part dans la composition de ce drame ont peu de chose à faire avec le travestissement de l'histoire de la Pucelle. Et cette opinion est aussi générale parmi les érudits allemands et américains que parmi les anglais. Knight et Hudson exceptés, il n'est peut-être pas un seul shakespearien de marque, au cours du dernier siècle, qui tienne la première partie d'*Henri VI* pour l'œuvre authentique de notre grand tragique. C'est la critique interne du style, de la composition, de la versification, qui a principalement guidé des juges aussi compétents que Craik, Hallam, Furnivall, Ward, Grant, White, Gollancz et beaucoup d'autres. Ils ont été amenés à affirmer, comme un fait certain, que Shakespeare n'a dû avoir qu'une bien faible part dans l'élaboration de ce drame. M. James Darmesteter[1], dont on sait la haute compétence,

1. « On sait à présent que ce drame misérable, dans son ensemble et dans la masse des détails, n'est point de Shakespeare. » (J. Darmesteter, *Nouvelles Études*, p. 25, note.)



I, *1*. II, *2*.

STATUE DE JEANNE D'ARC

Modelée par la *Bromsgrove Guild* des arts appliqués (Londres). — Un réplique en argent sera offerte au Saint-Père par Mgr Bourne, archevêque d Westminster, à l'occasion des fêtes de Béatification.

n'a pas hésité à se ranger à cette opinion. Enfin d'autres excellents auteurs, tout en s'appuyant sur des arguments d'un ordre bien différent, acceptent de grand cœur les conclusions du professeur A. W. Ward[1] : « La première partie de *Henri VI* ne rappelle pas du tout la manière dont Shakespeare a accoutumé de traiter un sujet historique ; elle dénote un trop notable défaut de goût et de mesure dans l'introduction d'une foule d'épisodes inutiles, et surtout dans la brièveté révoltante avec laquelle est expédiée l'histoire de la *Pucelle*, pour que nous puissions y reconnaître l'œuvre de Shakespeare. »

Quel qu'ait pu être l'auteur de la pièce, assurément la façon d'y représenter Jeanne d'Arc est détestable, et l'on est heureux de pouvoir ajouter que les maîtres de la scène ont montré fort peu de sympathie pour cette œuvre théâtrale, si bien que, depuis la mort de Shakespeare jusqu'à l'année 1830 (et même jusqu'aujourd'hui, sauf en des circonstances spéciales), la première partie d'*Henri VI* n'a été représentée qu'une seule fois sur une scène anglaise[2]. Avec le rôle ignoble attribué à Jeanne par l'auteur du drame (il la représente comme une sorcière hypocrite, une fille dénaturée, une courtisane sans vergogne), il ne semble pas probable que ce drame pseudo-shakespearien ait fait une profonde impression sur l'opinion anglaise. Il a été aussi peu lu que joué. Cependant qu'un tel caractère ait été imaginé et esquissé, cela n'est pas dû, probablement, au désir de rabaisser une héroïque ennemie, mais plutôt au manque de renseignements sérieux et sûrs. C'est là un point d'importance et qui mérite d'être traité avec quelque développement.

Aucun de ceux qui ont étudié les divers chroniqueurs anglais du quinzième siècle ne peut manquer d'observer leur extraordinaire laconisme en ce qui touche Jeanne d'Arc. Guillaume de Worcester, qui prit une part active à la campagne où elle parut, se contente de mentionner la vierge

1. A.-W. Ward, *History of dramatic litterature*, vol. II, p. 73. London, 1899.

2. Ce fut au *Covent Garden*, en 1738 ; cf. Genest, *History of the stage*, vol. II, p. 566. Elle a été encore donnée deux fois dans des représentations de fête à Stratford sur Avon (patrie de Shakespeare), en 1899 et 1906.

guerrière que l'on appelait la *Pucelle de Dieu*, et qui, après quelques succès sur le champ de bataille, fut finalement mise à mort, comme sorcière. Les autres chroniqueurs de cette période, bien qu'ils n'égalent pas le brillant et l'abondance de ceux du treizième siècle, sont assez nombreux. A la façon succincte dont ils parlent de la Pucelle, on comprend que, quelle qu'ait été l'impression produite par la merveilleuse personnalité et les exploits de Jeanne sur ceux qui combattirent contre elle, sa renommée se répandit assez peu en Angleterre. Maint annaliste ne fait même pas mention d'elle[1]; chez d'autres, on ne trouve qu'une très brève allusion à ses succès ; et, bien qu'ils la représentent comme une sorcière, ils ne donnent pas la moindre idée de la terreur qu'elle inspirait à ses ennemis. Un court fragment d'une chronique latine de cette époque nous servira d'exemple :

Or, en ce temps-là, les ennemis du roi d'Angleterre suscitèrent une jeune fille, destinée, disaient-ils, par une grâce spéciale de Dieu, à les rendre victorieux des Anglais. Ils l'appelaient *la Pucelle de Dieu*, c'est-à-dire la pucelle envoyée par Dieu à leur aide. Mais ils furent déçus. Elle fut faite captive peu après, et condamnée au supplice comme sorcière[2].

Caxton, dans ses histoires comme dans son édition du *Polychronicon* d'Higden, a continué le récit des faits jusqu'à son temps. Dans l'un et l'autre de ces ouvrages, on trouve une même notice fort courte sur la Pucelle. Il faut en citer un fragment, parce qu'elle présente quelque rapport avec la pièce du *Roi Henri VI*. Après avoir répété en substance les deux relations dont je viens de parler, Caxton continue :

La susdite Pucelle fut prise sur le champ de bataille, armée comme un homme, et beaucoup d'autres capitaines furent pris avec elle. Et tous furent conduits à Rouen. Là elle fut mise en prison, et là elle fut condamnée, suivant la loi, à être brûlée. Et alors elle affirma qu'elle était enceinte, ce qui lui fit accorder un sursis. Mais en fin de

1. Dans les *Three fifteenth cent. Chronicles* (Trois chroniques du quinzième siècle) éditées par le docteur J. Gairdner, il n'est pas fait une seule fois mention de la Pucelle.

2. *Incerti scriptoris Chronicon Angliae.* Giles, 1848, p. 7. Manuscrits du Brit. Mus. Reg., 13. C.

compte, on reconnut qu'elle n'était pas enceinte. Et alors on la brûla à Rouen[1].

D'où vint cette vile calomnie que Jeanne aurait simulé une grossesse ? La chose n'est pas claire. Mais ce conte est répété par Polydore Vergilio, par Fabyan et par Hollinshed. Les autres historiens qui, comme Hall et Grafton, ne disent mot de cet incident, ne nous dénoncent pas moins la Pucelle comme une sorcière et comme une impudente simulatrice. En fait, durant l'espace de deux siècles, il ne se trouve qu'un seul historien anglais qui n'ait rien écrit contre sa réputation. Honneur en soit à Jean Rastell, le beau-frère du bienheureux Thomas More, et lui-même, à ce qu'il semble, confesseur de la foi[2] ! Dans un bref récit des événements de 1429-1430, il parle du grand succès remporté par la Pucelle, mais s'abstient de toute épithète outrageante. Le passage, quoique ne témoignant que d'une sympathie négative, mérite d'être cité. Il est en effet comme le premier symptôme, chez les Anglais, du désir de rendre justice à leur noble adversaire :

Vers ce temps-là, écrit Rastell, une jeune fille nommée Jeanne, la fille d'un pauvre Français, s'en vint vers Charles le dauphin de France, que les Français appellent le roi Charles VII. Elle dit qu'elle était envoyée par Dieu pour l'aider à soulager la misère de France. Là-dessus, ils lui donnèrent une armure, et lui fournirent une escorte de chevaliers et gens d'armes. Avec eux elle marcha en avant, livra mainte bataille aux Anglais, et leur enleva de nombreuses villes et forteresses. Et, à ce que racontent quelques historiens, par sa prudence, elle fit que le susdit Charles put être couronné roi de France, à Reims. Mais d'autres affirment qu'il fut seulement couronné après la mort du duc de Bedford. Cette susdite jeune fille, que les Français appelaient *la Pucelle de Dieu*, ou la Fille-Dieu, mit souvent les Anglais à mal. Mais à la fin cependant elle arriva, avec sa compagnie, devant une place nommé Champange (Compiègne), pour faire lever le siège qu'avaient commencé le duc de Bourgogne et les Anglais. Elle leur livra bataille. Dans ce combat, les Français furent défaits ; et là, la susdite Pucelle fut prise par un chevalier bourguignon. Conduite à Rouen, elle fut condamnée à mort par les Anglais et brûlée[3].

1. Caxton, *Polychronicon*, livre VIII, fol. 335, cinquième année de Henri VI. Passage identique à celui des *Caxton's Chronicles*, chap. CCXLVII. Il y eut deux ou trois éditions, et peut-être plus, de ces deux ouvrages historiques.

2. Rastell, qui publia sa *Chronique* en 1529, écrivit une défense de la doctrine du purgatoire, et mourut en prison en 1536 ou 1537.

3. Rastell, *Chronicle*, édit. Dibdin (1811), p. 259. Polydore Vergilio n'était

Tel est le témoignage le plus favorable à Jeanne d'Arc. Il eût donc été fort surprenant qu'un auteur dramatique du règne d'Élisabeth rejetât les jugements unanimes de tous les chroniqueurs anglais, et se forgeât pour lui-même une interprétation nouvelle, et presque antinationale, de la carrière de la Pucelle de France [1]. L'auteur du drame, qu'il soit Grene ou Marlowe, ou Shakespeare, ou un autre, ne s'est pas aventuré à heurter de front la légende qui avait cours de son temps. Or, cette légende avait été rendue aussi extravagante, aussi répugnante que possible, par les préjugés protestants de Hall et de Hollinshed, encore exacerbés par la pieuse vénération que la plupart des Français professaient pour Jeanne d'Arc. Hollinshed parle de la Pucelle comme d'une « damnée sorcière, subornée par Satan », il se délecte à disserter sur ses « exécrables abominations ». Hall se répand en moqueries et sarcasmes contre le peuple de France, qui avait besoin d'une fille, « une servante d'auberge », une « fille de rien » pour lui montrer le chemin de la victoire ; déclarant avec insistance qu'elle ne pouvait être qu'une « enchanteresse, un suppôt du diable, envoyée par Satan pour aveugler le peuple et le conduire à l'incroyance ». Le seul trait déplaisant de la pièce qui semble bien dû à l'invention personnelle du dramaturge, c'est cette scène IV de l'acte V, où Jeanne renie son propre père. Par ailleurs, les paroles que prononce le duc d'York, quand elle disparaît finalement de la scène, sont un simple écho des chroniqueurs :

Sois mise en pièces et sois réduite en cendres,
O toi, folle maudite, vrai ministre d'enfer !

pas anglais, mais il composa son histoire pendant qu'il résidait en Angleterre. Il publia sa *Chronique* en latin, en 1534, peu après Rastell. Vergilio fait aussi paraître une certaine sympathie pour Jeanne, tout en rapportant le fait de la grossesse simulée. Ainsi, il écrit : « Cette condamnation (à la mort sur le bûcher) fut regardée comme la plus cruelle dont on eût souvenance, puisqu'elle ne pouvait être adoucie ni mitigée par voie de délai. Assurément on aurait dû considérer que cette femme, ainsi poussée à la vaillance guerrière pour la défense de son pays, était digne de faveur et de grâce. D'autant qu'il est bien des exemples de pardon, accordé dans des cas semblables. » (Traduction anglaise [*Camden Soc.*], 1844, p. 38.)

1. Tels, par exemple, les récits élogieux de chroniqueurs écossais, comme le continuateur de Fordun et le moine de Pluscardine.

Quant à l'amélioration progressive des sentiments du peuple anglais à l'égard de la Pucelle, durant le dix-septième et le dix-huitième siècle, j'en parlerai très brièvement. Le sujet a été admirablement traité par M. James Darmesteter[1]. D'autres ont suivi ses traces, mais sans avoir une aussi pleine connaissance de la littérature anglaise, tels M. Rabbe[2], M. Sevin[3], M. Haudecœur[4], et quelques autres. Il n'y a pas à douter que M. J. Darmesteter ait décrit avec exactitude les étapes du procès de Jeanne, sorcière, puis héroïne, et enfin sainte. Mais, en retraçant les premiers développements d'un sentiment qui allait s'améliorant, je serais porté à attacher beaucoup plus d'importance qu'il ne semble l'avoir fait, à l'influence de certaines traductions anglaises d'ouvrages français. C'est dans la chronique de John Speed (*The History of Great Britain*, p. 614-615; Londres, *1611*) qu'on voit poindre pour la première fois une appréciation plus favorable de Jeanne d'Arc en Angleterre. Speed avait sous les yeux l'*Inventaire de l'Histoire de France* de Jean de Serres, traduit en anglais par Edward Grimstone en 1607. Il écrit : « A quelques-uns, il pourra sembler plus honorable pour notre nation que nous n'ayons pas été chassés par une force humaine, mais par une puissance divine se révélant extraordinairement. » Speed parle comme un homme perplexe, mais qui incline à croire que la manière dont l'historien français présente les choses est la vraie.

J'insisterai sur l'influence de Rapin de Thoyras, dont l'*Histoire d'Angleterre* fut plusieurs fois réimprimée depuis 1725. Rapin, il est vrai, ne présente pas un portrait bien flatté de la Pucelle. Il rejette les deux hypothèses extrêmes, à savoir qu'elle fut ou une sorcière ou une sainte inspirée, et il penche fortement vers cette conclusion, « que la prétendue inspiration de Jeanne doit être justement regardée comme

1. *Nouvelles Études anglaises*, p. 3-70. Paris, 1896. Cet essai parut d'abord dans la *Nouvelle Revue*, juin 1883.

2. F. Rabbe, *Jeanne d'Arc en Angleterre*. Paris, 1891.

3. A. Sevin, *Jeanne d'Arc dans la littérature anglaise contemporaine*. Lille, 1894.

4. A. Haudecœur, *Jeanne d'Arc dans la littérature et devant l'opinion en Angleterre*, dans les *Travaux de l'Académie nationale de Reims*, vol. XCV. Reims, 1895.

un expédient pour ranimer le courage des Français apeurés. » Mais tout en avançant cette opinion, il discute le cas dans une dissertation supplémentaire assez étendue[1] ; et il parle de la question comme d'un problème bien ardu à résoudre. De plus, par ses résumés du volume de Pasquier, il a sans doute fait connaître pour la première fois aux lecteurs anglais la substance des intrépides réponses de Jeanne à ses juges. De la sorte, le livre de Rapin de Thoyras exerça sur l'opinion anglaise une influence plus profonde et plus durable que ne l'eût pu faire un panégyrique outré. La dissertation provoqua nécessairement des recherches plus étendues, le traducteur l'enrichit même d'une note additionnelle, extraite des papiers d'un certain M. de la Motte, recteur de Kettering, dans le comté de Northampton. C'est là, encore pour la première fois, que les Anglais furent initiés à la question de la fausse Jeanne d'Arc; M. de la Motte soutenait audacieuse ment l'opinion que la Pucelle, grâce à la connivence de l'évêque Cauchon, ne fut pas brûlée à Rouen, mais qu'elle fut sauvée, se maria plus tard et devint la souche d'une noble famille française. Il y avait de quoi éveiller de nouvelles recherches, qui firent apparaître le beau caractère de Jeanne, en dépit de tous les préjugés. S'il m'est permis d'exprimer un avis personnel, je dirai que c'est par de telles enquêtes historiques, et par la sèche logique de faits incontestables, qu'à la fin les lecteurs anglais apprirent à admirer et à vénérer la noble simplicité de celle qu'ils regardaient jadis comme une hypocrite et une sorcière.

Quelques critiques cités plus haut, et en particulier M. l'abbé Haudecœur, ont pensé que cette évolution, dans l'opinion anglaise, avait été amenée, en partie, par la grande admiration que le fameux réformateur religieux, John Wesley[2], professait personnellement pour Jeanne d'Arc; en partie, par le courant de sympathie qu'éveillèrent chez nous les principes

1. Dans l'exemplaire que j'ai en main, et qui est désigné en première page comme la quatrième édition, Londres, 1757, la dissertation sur Jeanne d'Arc remplit exactement vingt-trois pages in-8 bien serrées.

2. John Wesley semble avoir puisé ses idées sur la Pucelle dans l'*Histoire d'Angleterre* de Guthrie (1741.) Guthrie et d'autres Écossais professent une sympathie ouverte pour les Armagnacs.

libéraux de la première période de la Révolution française. C'est là une théorie que je trouve bien difficile à admettre. Wesley a écrit de belles hymnes; hors de là son influence fut presque nulle dans le domaine des lettres. Et puis, les amis de Charles James Fox, non plus que les disciples exaltés de Tom Paine, ne prenaient pas d'intérêt spécial aux problèmes de l'histoire du moyen âge. Pour moi, je me figure que la vérité est ailleurs : l'Anglais moyen, si j'ose ainsi parler, encore qu'un peu têtu et lent à changer d'opinion, est cependant un ami décidé du franc jeu (de la justice), pourvu qu'on lui mette devant les yeux les faits véritables. Or, c'est ce qui advint graduellement, au cours des quatre siècles qui séparent la mort de Jeanne de l'époque où Quicherat devait publier *in extenso* les pièces authentiques de son procès. Les vrais événements de sa courte carrière se firent jour lentement, très lentement, dans l'esprit des Anglais. Mais à présent qu'ils y ont pleinement pénétré, je puis bien affirmer qu'il n'est pas au monde une seule nation où Jeanne ait rencontré des admirateurs plus enthousiastes et plus fidèles que chez ces *Godons*[1], qu'elle a jadis si vaillamment combattus.

Ce que j'ai déjà dit, à propos de Rapin de Thoyras, je le repète pour Hume et son *Histoire d'Angleterre*, qui tint la première place, durant plus d'un siècle, dans l'estime des Anglais, bien que ne la méritant pas. Le récit détaillé que Hume donne des exploits de la Pucelle était assez empreint de sympathie, malgré son rationalisme, pour exciter une véritable admiration et pour piquer la curiosité. L'ouvrage de Hume, considéré comme récit historique, a rarement été surpassé, pour ce qui est du style. Tous les Anglais instruits purent le lire, dans des éditions qui se multiplièrent. Son jugement sur Jeanne d'Arc est assez bien résumé dans ces quelques lignes, qui terminent les dix-huit pages consacrées par lui à l'héroïne :

1. Ordinairement, on fait dériver le mot *Godon* de Goddamn ; cette étymologie me paraît plus que douteuse. Il ne semble y avoir aucune espèce de preuve que les Anglais se servissent de ces mots, en manière d'imprécation, au temps de Jeanne. L'usage s'en introduisit au seizième siècle, devint fréquent au dix-septième et au dix-huitième suggéra aux critiques français le surnom de *Goddam*. Mais c'est la forme *God-dam* ou *God-dem*, tandis qu'à l'époque de la Pucelle on trouve toujours *Godon*. Voir le *Month*, avril 1902.

Elle fut condamnée, dit-il, à être brûlée sur la place du Marché, à Rouen ; et l'affreuse sentence fut mise à exécution. Les païens de l'antiquité, plus généreux que nous, eussent élevé des autels à cette admirable guerrière, qui, sous le vain prétexte d'hérésie et de magie, jetée vive aux flammes du bûcher, expia dans d'horribles souffrances les services signalés qu'elle avait rendus à son prince et à sa patrie [1].

Ce changement d'attitude dans l'opinion anglaise, qui allait s'accentuant peu à peu, donna naissance à des ouvrages spéciaux, exclusivement consacrés à l'histoire de la Pucelle, et qui parurent à la fin du dix-huitième siècle et au début du dix-neuvième. Le premier en date est un poème épique, *Jeanne d'Arc*, publié par Robert Southey, en 1796, avec quelques vers de Coleridge et des notes historiques sérieuses. Southey était un homme de lettres instruit et avisé, mais un poète de second ordre. Son épopée, en vers blancs, a pourtant été plusieurs fois réimprimée. Le sujet ne dépasse pas le couronnement de Charles VII à Reims, mais le texte et les notes ont dû ajouter considérablement aux notions assez minces que la moyenne des Anglais possédaient du sujet.

Peu de temps après le poème de Southey, en 1812, paraissait la traduction d'un livre de Lenglet du Fresnoy, intitulé *Mémoires de Jeanne d'Arc* ; puis en 1824, un ouvrage plus important, en deux volumes, avec gravures, mais sans nom d'auteur. Il avait pour titre : *Mémoires de Jeanne d'Arc surnommée la Pucelle*. C'était en grande partie une traduction de Berriat-Saint-Prix et de quelques autres auteurs français. Le ton général en était pleinement sympathique à Jeanne. Mais les lecteurs modernes doivent se défier de ce livre, qui est une compilation fabriquée par le fameux W. H. Ireland. Cet homme avait impudemment forgé des pièces qu'il attribuait à Shakespeare ; il fut démasqué et contraint de fuir sur le continent. Là il composa bon nombre d'œuvres littéraires, sans y mettre son nom. Et comme ce personnage peu scrupuleux avait publié deux ans auparavant une traduction anglaise de *la Pucelle* de Voltaire, nous pouvons espérer qu'il donna le second ouvrage pour faire amende honorable à la mémoire de Jeanne outragée.

Ce qui contribua, non moins efficacement que ces livres,

1. Hume, *History of England* (édit. 1820), vol. III, p. 158.

à propager le respect, sinon l'enthousiasme, pour la cause de la Pucelle, ce fut le ton adopté par les historiens anglais les plus estimés, pendant la première motié du dix-neuvième siècle. Henry Hallam, parmi ceux-ci, tient la plus haute place. Les pages qu'il a consacrées à la Pucelle sont peu nombreuses, mais le jugement qu'il porte sur elle, venant d'un tel homme, est de tout point remarquable. Voici ce qu'il écrit dans son *Aperçu de l'état de l'Europe au moyen âge,* publié en 1818, et qui a eu depuis des éditions presque innombrables :

En ce temps, les affaires de Charles VII furent restaurées par une des plus merveilleuses révolutions qu'ait enregistrées l'histoire. Une paysanne triompha de la puissance de l'Angleterre. Nous ne risquerons pas une explication de la surprenante carrière de la Pucelle d'Orléans ; s'il est facile de supposer qu'une imagination ardente et enthousiaste se forge de prétendues visions, le problème devient plus ardu, quand on veut donner raison de la créance qu'elles obtinrent et des succès que Jeanne elle-même remporta. L'hypothèse d'une fourberie concertée n'explique rien. Car cette fourberie, si nous faisons abstraction des résultats obtenus, devait paraître exposée à tant de causes d'insuccès, que nulle personne sensée n'eût pensé à la concevoir.

Pour quelqu'un qui pèse aussi soigneusement ses mots que Hallam, c'est dire beaucoup ! Non moins favorable est le jugement porté par des historiens tels que Sir N. Wraxall, Sir James Mackintosh et M. Sharon Turner. Je ne puis les citer tous. Je me contenterai de l'*Histoire d'Angleterre* du dernier nommé. C'est un ouvrage qui a eu plusieurs éditions, et est encore justement estimé. L'auteur fait paraître, tout comme Hallam, un grand embarras pour trouver une explication satisfaisante des événements. Il traite d'ailleurs le sujet bien plus au long, de par le caractère même de son œuvre. Partout sa façon de dire est sympathique et pleine de respect. Son récit s'achève sur ces paroles éloquentes :

Ainsi périt, après une année de captivité, et par une mort barbare, cette femme patriote et héroïque, ou mieux cette jeune fille : elle n'avait pas vingt ans, quand elle mourut ! Nul libérateur d'un pays ne se rencontra jamais, qui fût digne d'une plus belle renommée, ou qui menât à bonne fin une si haute entreprise, parmi des obstacles plus ardus, avec un plus pur désintéressement, que cette femme au grand cœur[1].

1. Sharon Turner, *History of England in the Middle Ages*, vol. II, p. 394. Je cite la cinquième édition. La première parut en 1828.

Il serait superflu d'insister sur l'admiration que témoignent pour Jeanne des écrivains comme Thomas de Quincey et Walter Savage Landor. Le premier fut poussé à composer un article sur ce sujet par la lecture de l'*Histoire de France* de Michelet. Il parut en 1847, dans l'*Edinburgh Magazine* de Tait ; c'est un des morceaux les plus caractéristiques du génie de l'auteur. Malheureusement, les écarts, les digressions sont trop visibles en plus d'un passage. Mais il n'est peut-être pas, dans toute la prose anglaise, quelque chose de plus beau que les dernières pages de cet article. M. Rabbe, dans sa *Jeanne d'Arc en Angleterre*, l'a traduit presque en entier; M. Sevin en a extrait plusieurs pages. C'est à eux que nous renvoyons le lecteur désireux de pousser plus à fond cette étude.

Walter Savage Landor, qui écrivait avant Quincey, suppose un dialogue entre Jeanne et Agnès Sorel, dans une de ses *Conversations imaginaires*. M. Rabbe a traduit tout le morceau. Quand on l'étudie de près, on remarque aisément, en dépit des libertés prises avec l'histoire exacte, une profonde émotion : Landor se révèle admirateur dévoué du beau caractère de Jeanne, de son éclatante pureté ; un catholique de nos jours ne pourrait l'être davantage.

Même Carlyle, si peu enclin à goûter les visions et les extases, rend un loyal hommage à l'extraordinaire dessein de Jeanne et aux résultats qu'elle atteignit. Dans le premier ouvrage qu'il ait publié à part, en 1823, et dans lequel il discute le grand drame de Schiller, *la Pucelle d'Orléans* (*die Jungfrau von Orleans*), Carlyle fait une digression sur le caractère de la Pucelle et il conclut ainsi :

> Qui donc saurait redire les épreuves et les triomphes, les splendeurs et les épouvantes dont son âme simple fut le théâtre? Ces Français « sans cœur, ricaneurs, oubliant Dieu », comme disait le vieux Souvarof, ne sont pas dignes de leur noble Pucelle! Des fautes, elle en commit; mais de ces fautes que des âmes généreuses peuvent seules commettre, et que des âmes généreuses avaient mieux à faire que de simplement pardonner. Ses ténèbres, ses illusions n'étaient que dans son esprit; elles rendent plus touchant, plus éclatant encore le rayonnement de son grand cœur; tout comme les nuées sont changées, par le soleil qui se lève, en quelque chose de plus beau que l'azur même[1].

1. Carlyle, *Life of Schiller*, p. 183. (*Œuvres*, t. V.)

Je fatiguerais le lecteur, si je continuais de produire d'autres témoins majeurs de la pensée anglaise. Depuis le début du dix-neuvième siècle, jusqu'à l'heure actuelle, il serait difficile de trouver un seul historien anglais, qui parle de Jeanne avec dédain, ou même qui manque d'exprimer son enthousiasme pour son œuvre puissante. Chose étrange! parmi les historiens de marque, c'est peut-être le catholique Lingard, qui parle d'elle avec le plus de mauvaise humeur. Il n'insinue pas, sans doute, que les visions surnaturelles de Jeanne lui étaient suggérées par son confesseur ou par d'autres clercs ; à part cela, l'idée que Lingard se fait du caractère de la Pucelle correspond, en plusieurs points, à celle que M. Anatole France vient de présenter au monde. Il semble probable que l'historien catholique, dans la manière de concevoir son sujet, a été gêné à son insu par la crainte qu'en admettant trop aisément un élément miraculeux dans la vie de Jeanne, il ne prêtât le flanc à ses adversaires, les critiques protestants. Ceux-ci en prendraient occasion de crier à la superstition de l'auteur, et, par conséquent, à son peu de sincérité, dans les matières d'une plus grave importance. Et puis, il ne faut pas oublier que Lingard écrivait avant 1820, c'est-à-dire avant qu'un large courant de sympathie pour Jeanne se fût répandu en Angleterre. Alors le culte, — si je puis ainsi appeler le mouvement qui inclinait si fortement l'opinion anglaise en sa faveur, — le culte de Jeanne n'était le fait que d'un tout petit nombre d'admirateurs. La plupart des Anglais étaient non pas hostiles ou mal disposés, mais simplement indifférents.

Pour mesurer les heureux progrès de l'opinion des Anglais qui lisent, au sujet de la vie de Jeanne d'Arc, je crois qu'il n'est pas de meilleur témoin que les articles parus dans les éditions successives de l'*Encyclopaedia Britannica*. La seconde édition (1780) ne donne que cette brève notice :

Jeanne d'Arc est la Pucelle d'Orléans, dont la conduite héroïque ranima la valeur défaillante des Français, par les procédés, il est vrai, les plus superstitieux (elle se disait inspirée de Dieu). Elle méritait une destinée meilleure ; elle fut brûlée par les Anglais, comme sorcière, en 1431 ; elle avait 24 ans[1].

1. *Encyclopaedia britannica*, 1780, t. V, p. 3923.

Jusqu'à la septième édition, qui est de 1842, la notice resta à peu près identique, et même en 1842, bien que le texte fût deux fois plus développé, le ton demeura aussi peu sympathique. L'on nous dit par exemple :

Pour mettre son dessein à exécution, Jeanne se prétendit inspirée du ciel. Par son rôle de voyante, aussi bien que par son héroïsme, elle réussit à infuser une nouvelle énergie à ses compatriotes. Mais ses ennemis ne se trompèrent pas sur son véritable caractère ; ils la regardèrent simplement comme un imposteur hardi et heureux. Aussi, quand elle tomba entre leurs mains, ils la mirent à mort[1].

Moins de douze ans après, dans la huitième édition, nous trouvons sur Jeanne un article dix fois plus long que le précédent. L'extrait suivant en dira l'esprit :

Sa mort injuste et cruelle imprime au front de ses persécuteurs un stigmate indélébile. Charles VII ne fit rien pour la venger, et se contenta de provoquer la revision de son procès. La postérité ne peut guère porter un jugement ferme et net sur les actes et sur l'habileté de la Pucelle. L'hypothèse la plus vraisemblable, c'est qu'elle s'abandonna à l'influence d'une imagination ardente, c'est qu'elle croyait vraiment à une inspiration divine, c'est que ces sentiments, excités par certains favoris de Charles VII, remuaient et excitaient le peuple[2].

La neuvième édition de l'*Encyclopédie* a paru de 1876 à 1891, et elle n'a pas encore été remplacée. Là, l'article sur Jeanne d'Arc est presque le double en étendue de celui que je viens de citer, et il est muni d'une bibliographie assez complète. Il faut surtout remarquer le changement de ton. Nous ne pouvons raisonnablement attendre rien de mieux d'un agnostique ou d'un non-catholique, bien que l'on puisse discuter beaucoup la justesse et l'exactitude de quelques assertions.

Jeanne, dit l'auteur, était douée d'un jugement fin et pénétrant, sur les hommes et sur les choses. La conduite qu'elle tint, parmi les difficultés diverses de sa carrière, dénote une force extraordinaire de volonté et une haute et noble prudence.

L'article s'achève par le jugement suivant, qui mérite bien d'être cité en entier :

1. *Encyclopaedia britannica*, 7e édit., 1842, t. XII, p. 587.
2. *Ibid.*, 8e édit., 1853, t. I, p. 399-400, au mot *Arc*.

Nul doute que Jeanne ne crût obéir à une direction surnaturelle; ses juges, malgré tous leurs efforts, ne purent découvrir en elle le plus petit symptôme de déloyauté consciente. De plus, la noblesse de son dessein n'était entachée d'aucune recherche intéressée de renommée ou de gloriole. De vrai, la grandeur de sa vie ne réside pas dans ses exploits guerriers, mais bien dans son caractère pur, loyal, généreux, qui fit d'elle une victime bien digne de pitié. Elle fut sacrifiée aux vues basses et ignobles de ceux pour qui elle combattait avec une si candide simplicité de foi, et aussi à la barbarie d'une époque superstitieuse[1].

Omettons quelques excellentes études et biographies anglaises de la Pucelle, comme celles de Mrs. Bray (1874), de Miss Janet Tuckey (1880), de Lord Ronald Gower (1893). Nous remarquerons, en passant, que c'est depuis 1894, c'est-à-dire depuis l'introduction officielle de la cause qui conféra à Jeanne le titre de Vénérable, que, dans les pays de langue anglaise, le culte de la Pucelle s'est épanoui plus richement.

Parmi les champions non-catholiques de Jeanne d'Arc, la première place revient de droit à M. Andrew Lang, écrivain écossais, qui s'est distingué dans presque tous les domaines du savoir. Dès 1894, M. Lang publiait un poème très touchant en son honneur, et, dans un article du *Macmillan's Magazine*, il avait été tout près de reconnaître la surnaturelle inspiration de ses *voix*. Il écrivait en effet :

Quand à la nature de ses voix, nous n'avons rien à dire. Il est absolument certain qu'elle avait prédit sa blessure devant Orléans, et que la prédiction se trouve relatée dans une dépêche d'un ambassadeur flamand, trois semaines avant qu'elle fût blessée. Elle avait donc raison de se fier à ces avertissements, mais ils ne lui firent jamais esquiver un combat[2].

Depuis lors, M. Lang n'a cessé de défendre la cause de la Bienheureuse, avec une fidélité chevaleresque, digne de celle qui fut si parfaitement loyale à son souverain. Dans les journaux quotidiens, dans la presse hebdomadaire, dans les revues d'une tenue plus grave, comme la *Scottish Historical Review* et la *Contemporary Review*, il a attiré l'attention sur

1. *Encyclopaedia britannica*, 1881, 9e édit., t. XII, p. 697.
2. *Macmillan's Magazine*, 1894, t. LXX, p. 74.

la mission de Jeanne, sur ses belles qualités, et il l'a défendue contre les attaques. Et en particulier, comme on l'a fait remarquer ici même, il a fait la critique du récent ouvrage de M. Anatole France, avec une pénétration, un soin minutieux, une logique implacable. Aucun des défenseurs catholiques de la Pucelle ne l'a surpassé.

Il serait malaisé d'établir la liste de tout ce que M. Lang a écrit sur ce sujet, car bon nombre de ses articles étaient des actualités fugitives. Mais il a couronné récemment son œuvre par une biographie très soignée, qu'il a intitulée : *The Maid of France* (la Fille de France.) La plénitude, l'exactitude de cet ouvrage ont été louées par presque tous les critiques anglais. La place nous manque pour de longues citations. Cependant, comme spécimen de la façon loyale et grande de l'auteur, je cite quelques lignes de la première page.

Jeanne d'Arc fut l'idéal achevé de deux nobles efforts de l'humanité vers la perfection. Cette fille de paysan fut la Fleur de Chevalerie, brave, noble, compatissante, courtoise, gracieuse et loyale. Plus tard, poètes et romanciers se complurent à tracer le portrait de la Dame de Chevalerie. Mais Spenser et l'Arioste ne purent créer, Shakespeare ne sut pas imaginer un être comme Jeanne d'Arc.

Elle fut la fille la plus parfaite de son Église ; pour elle, ses sacrements étaient le vrai Pain de Vie, sa conscience purifiée par la confession fréquente était gardée belle comme les lis du Paradis. Dans un drame sans pareil, sans précédent, la Fleur de Chevalerie mourut pour la France et pour la chevalerie de France qui l'avait délaissée ; elle mourut par le fait de la chevalerie anglaise qui la piétinait honteusement et la détruisait. Et la plus fidèle des chrétiennes périt pour cause de « science magique », et par suite de l'aveugle haine politique de quelques clercs, qui eurent l'impudence de se qualifier « l'Église ».

M. Andrew Lang a cherché à propager la gloire de son héroïne, non seulement dans des mémoires sérieux et dans des articles quotidiens, mais dans des livres pour enfants[1] et dans des romans. Sa nouvelle, *Un moine de Fife* (*A Monk of Fife*), a été lue partout, et elle n'a pas exercé une mince influence sur ces milliers de lecteurs plus superficiels, que l'on ne peut décider à prendre en main un vrai livre d'histoire.

1. *The story of Joan of Arc*, 1905.

Pour la même raison, il est juste de mentionner, après M. Lang, un célèbre écrivain et humoriste, l'Américain S. L. Clemens, plus connu sous le pseudonyme littéraire de « Mark Twain. » Mark Twain, autant que je sache, n'a écrit qu'un seul ouvrage ayant trait à Jeanne d'Arc, et il nous l'a donné sous la forme de mémoires supposés qu'un contemporain de Jeanne nous aurait laissés. Ce livre s'est largement répandu sur les deux rives de l'Atlantique, et des milliers d'ardents admirateurs l'ont lu ; si bien que nous devons attribuer à son influence une bonne partie de cet enthousiasme extraordinaire pour la Pucelle, que l'on rencontre à présent même dans des milieux où on ne s'attendrait pas à le trouver. Mark Twain porte son admiration pour la Pucelle à un point, qui semblerait presque exagéré et extravagant, si on ne lisait que certains extraits de son ouvrage, hors de leur contexte. Mais la sincérité de l'auteur ne saurait être mise en question, et tout humoriste qu'il soit, il n'y a pas la moindre trace de moquerie dans des dithyrambes comme ceux-ci, que je choisis dans la préface.

Le caractère de Jeanne est unique. Il peut être comparé aux modèles de tous les âges, sans crainte aucune. Mis en parallèle avec eux, avec tous, il apparaît encore sans défaut, encore idéalement parfait, il occupe encore la place la plus sublime que puisse atteindre un être humain, une place plus élevée que celle où a pu parvenir n'importe quel autre mortel.

Le contraste entre elle et son siècle, c'est le contraste du jour et de la nuit. Elle fut sincère, alors que le mensonge se trouvait sur toutes les lèvres ; elle fut honnête, alors que l'honnêteté était une vertu oubliée ; elle sut garder ses promesses, alors qu'on ne pouvait plus se fier aux promesses de personne ; son esprit se voua aux grandes pensées, aux nobles desseins, alors que tant de grands esprits se gaspillaient en caprices mesquins et en pauvres ambitions ; elle fut modeste et fine et délicate, alors que presque partout régnait le grossier et le tapageur ; elle fut pleine de compassion, quand une barbarie sans pitié était la règle ; elle fut constante quand l'instabilité était générale ; elle fut l'honneur même, en un temps qui avait oublié la vraie notion de l'honneur.

Elle fut peut-être la seule personne entièrement désintéressée qui se rencontre dans l'histoire profane. Aucune trace, aucune visée de recherche personnelle dans ses paroles ou ses actes. Lorsqu'elle eut arraché son roi à la vie errante, quant elle lui eut donné la couronne, on

lui offrit présents et honneurs; mais elle refusa tout, elle ne voulut rien accepter [1].

Il me faudrait parler d'un ouvrage américain plus grave et plus savant, la *Vie de Jeanne d'Arc* par M. Francis Lowell : c'est la meilleure biographie en anglais qui ait paru avant celle de M. Andrew Lang. Mais l'espace me manque. Impossible de dire un mot de la traduction du procès de Jeanne par M. T. D. Murray (1902-1907) ; elle a eu pourtant une influence décisive, pour attirer l'attention de tous sur le magnifique caractère de l'héroïne française.

Mais, afin de donner un exemple du ton qui commence à prévaloir jusque dans nos histoires anglaises courantes, je veux citer un court passage du volume donné par M. Oman à l'*Histoire politique de l'Angleterre* récemment publiée chez Longman.

Robert de Baudricourt, prévôt de Vaucouleurs, se sentit d'abord porté à rire de la présomption de la pauvre petite paysanne. Mais, comme tous ceux qui entrèrent en contact direct avec Jeanne, il fut bien vite subjugué par sa piété, son sérieux et sa transparente pureté. Elle était absolument illettrée, mais son langage était toujours correct et bien choisi, comme si quelque esprit supérieur eût inspiré sa langue campagnarde.

La fin de la courte histoire de la Pucelle déchire le cœur... L'histoire raconte peu de scènes aussi odieuses que celle du martyre de cette infortunée et héroïque fille de dix-huit ans, victime du cœur dur de Bedford et de la méchanceté de ses subordonnés français. Cependant, de tous ceux qui furent pour quelque chose en sa mort, c'est son maître Charles VII qui fait la plus pauvre figure ; il ne fit pas la moindre tentative pour la sauver, bien qu'il eût pu aisément l'arracher à la mort, en menaçant de la venger sur ses nombreux prisonniers anglais : il avait encore en son pouvoir Lord Talbot, beaucoup de chevaliers et de gentilshommes, faits prisonniers à Jargeau et à Patay ; mais Jeanne avait joué son rôle, et la cour de France s'en désintéressait [2].

L'histoire de M. Oman, comme tous les autres volumes de la même collection, n'a pas de couleur religieuse, mais la

1. Mark Twain, *Personal Recollections of Joan of Arc*. Préface. New-York, 1896.

2. Oman, *History of England from Richard II to Richard III*, p. 305-316. London, 1906.

façon de parler d'autres écrivains plus nettement anglicans n'en est pas moins (on devait s'y attendre) pleine de respect pour le sublime caractère de la Pucelle. Et pour justifier cette remarque, je rappellerai un article qui parut, en octobre 1903, dans la *Church Quarterly Review*. Le passage bien bref que je cite n'est qu'un exemple de tout ce qui est si remarquablement écrit, dans cet essai, et avec un sentiment si profond de religieuse vénération.

Il serait vraiment étrange qu'une vie si pure, si sublime eût été à jamais jetée à l'oubli, il serait abominable qu'on l'eût tournée en ridicule. La réhabilitation est aujourd'hui complète. La chaste héroïne, dont la sainteté égale la vaillance, reste debout, sans peur et sans reproche. C'est la plus grande héroïne de la France ; je dirais même qu'elle a sa place parmi les plus grandes, et, à coup sûr, parmi les plus belles figures que nous présente l'histoire du monde.

En terminant, après avoir ainsi mentionné tout ce qui a été tenté, à la gloire de Jeanne, par ceux qui ne partagent pas la sainte foi qui lui fut si chère, il me sera bien permis de faire remarquer que nos catholiques anglais ne sont pas restés oisifs. Après que, en France, tant de savants distingués ont réalisé une œuvre magnifique de science et d'érudition, les études de longue haleine, les essais de recherches originales, de ce côté de la Manche, ont été rendus superflus et inutiles. Mais à présent il n'est pas un saint, il n'est pas un seul personnage historique, dont la vie ait été aussi souvent racontée aux lecteurs anglais que celle de la Bienheureuse Jeanne d'Arc. Il est beaucoup de livres excellents écrits par des catholiques sur ce sujet. Nommons le P. Wyndham, le juge O'Hagan, l'honorable Mrs. Maxwell Scott, Lady Amabel Kerr, « C. A. Anthony », qui ont publié des biographies soignées et sympathiques, sans parler de la traduction de l'esquisse donnée par M. Petit de Julleville à la collection *Les Saints*.

La béatification prochaine nous trouvera pleinement informés de tout ce qui regarde la tragique destinée de Jeanne. Et certes il n'est pas d'Anglais catholique qui n'accueille avec bonheur l'occasion qui nous est offerte d'expier par nos hymnes de louange les injustices commises, les calomnies acceptées par nos ancêtres. Nous saluerons, avec la vénéra-

tion la plus profonde, ce modèle idéal de la pureté, du courage féminin.

Herbert THURSTON.

APPENDICE

La disette d'informations concernant la Pucelle, dans les relations anglaises contemporaines, est telle qu'il vaut la peine, ce semble, de reproduire ici un passage d'une chronique de Londres, rédigée sept ou huit ans après le martyre de Jeanne. Il est vrai, ce récit a déjà été publié, mais comme on ne le trouve qu'en appendice d'un vieux livre très rare[1], et qu'il paraît avoir échappé à tous les historiens français de la Pucelle, et même à de fervents admirateurs anglais tels que M. Andrew Lang et Lord Ronald Gower, je pense qu'on me permettra de le rappeler à l'attention. D'ailleurs, j'ai maintenant l'avantage de pouvoir prendre le texte dans un manuscrit du British Museum (*Cotton*, *Vitellius*, F, IX), plus ancien, d'une cinquantaine d'années, que celui dont Sir Harris Nicholas avait fait usage. La partie la plus intéressante du passage est la lettre adressée par le duc de Bourgogne au roi enfant Henri VI, le jour même de la capture de Jeanne. Abstraction faite de l'adresse et des dernières lignes, omises ici, cette lettre est en somme identique à celle qu'a déjà publiée Quicherat, et qui a été envoyée par le duc, le même jour, aux habitants de Saint-Quentin, de Gand et probablement d'autres villes[2].

Cependant un ou deux menus détails sont particuliers à la lettre envoyée au roi d'Angleterre, — par exemple, la mention de Sir John Montgomery et de Sir John Stewart. Il est assez curieux que le chroniqueur Hollinshed, écrivant au milieu du siècle suivant (son livre parut pour la première fois en 1557), dit, dans sa relation de la capture de la Pucelle à

1. *A Chronicle of London*. Edited by Sir Harris Nicholas and J. Tirrell, 1829.

2. Quicherat, *Procès*, t. V, p. 166; Ayroles, t. III, p. 533. Que le duc de Bourgogne eût l'habitude d'adresser des lettres au jeune roi Henri VI, nous le savons par l' « Avis » publié par M. Champion dans son important ouvrage *Guillaume de Flavy*.

Compiègne : « Divers autres furent blessés, des deux côtés. Parmi les Anglais, Sir John Montgomerie eut le bras cassé et Sir John Stewart reçut une flèche dans la cuisse. »

Le surplus de l'extrait se compose d'une pompeuse énumération de succès anglais, remportés dans une série de « campagnes » (*journeys*), plus exactement de rencontres, depuis le milieu de mai jusqu'au 1er juillet 1430. La prise de Dammartin par le duc de Norfolk est mentionnée aussi par d'autres chroniqueurs. A ce propos, on a plaisir à remarquer que le descendant qui porte actuellement le titre de ce duc est un des plus dévoués clients de la bienheureuse Jeanne et s'est employé avec zèle pour lui faire ériger une statue dans la cathédrale de Westminster.

Le texte anglais traduit ici est en général celui du manuscrit de la Cottonienne (*Vitellius*, F, IX), écrit vers l'an 1437. Il a paru inutile de signaler toutes les moindres variantes de l'autre manuscrit, *Cotton*, *Julius*, B, I). L'écriture de ce dernier a les caractères de la fin du quinzième siècle.

« La même année, le duc de Bourgogne campant avec son armée devant Compiègne, une sorcière, une femme en laquelle le dauphin et tous les adversaires du Roi avaient grande confiance et qu'ils tenaient pour une prophétesse ou une déesse, sortit de ladite ville de Compiègne, bien armée, avec beaucoup de capitaines, de chevaliers et d'écuyers et d'autres, qui furent défaits. Et la sorcière qu'ils appelaient la « Pucelle de Dieu » fut prise. Et alors le duc de Bourgogne écrivit au roi à Calais en la manière qui suit[1] :

« *A mon très-redouté seigneur le Roi. Mon très redouté Seigneur. Je vous salue aussi respectueusement et aussi humblement que je puis. Et qu'il vous plaise de savoir, mon très redouté Seigneur, que* ce jour d'uy XXIIIe de may, environ six heures après midi, vos adversaires et les miens, qui estoient avec grande puissance en la ville de Compaigne, devant laquelle je suis logié avec mon armée *et avec ceux que vous avez envoiez sous le gouvernement de messire John Mongommery et messire John Sty-*

1. Dans la traduction de cette lettre, nous reproduisons autant que possible le texte de la lettre aux habitants de Saint-Quentin, tel qu'il a été publié par Quicherat ; nous donnons en *italiques* les additions principales de la lettre à Henri VI.

ward, sont sailliz avec grande puissance sur l'avant-garde qui estoit proche d'eux ; et avec eux vint celle qu'ilz appellent la Pucelle, avecques plusieurs de leurs principaulx capitaines : à l'encontre desquelx alèrent mon cousin messire Jehan de Lucembourg et autres de vos gens et des miens qui ont fait tres grant et aspre resistence ; et en ma personne y arrivai, et trouvai que les diz adversaires estoient jà reboutez ; et par le plaisir de notre benoist Créateur la chose est ainsi avenue, et Dieu m'a fait tele grace, que icelle qu'ilz appellent la Pucelle a esté prinse, et avecques elle plusieurs capitaines, chevaliers et escuiers, et aultres prins et noiez et morts, dont à ceste heure je ne sais encore le noms. »

Voici quelles furent les rencontres (*journeys*), après que le roi eût débarqué à Calais :

La Ire rencontre eut lieu à *Pountenak*[1] : la Pucelle avec une grande force d'Armagnacs, y fut mise en fuite.

La IIe rencontre fut dans une forêt près de Compiègne : les gens de la Pucelle y furent défaits, deux cents par quarante Anglais, et il y eut douze Armagnacs prisonniers[2].

IIIe rencontre : la Pucelle fut prise à Compiègne, et beaucoup de ses hommes, pris, tués et noyés.

IVe rencontre : lord Welowbes (Willougby) brûla une église et cent vingt hommes et valets qui y étaient enfermés.

A la Ve rencontre, lord Scales prit et tua trois cents des hommes du duc d'Alençon.

A la VIe rencontre, les gens de la maison du roi, près de Paris, à la distance d'un mille anglais de Bois-Saint-Vincent, s'emparèrent d'une forte abbaye par menaces.

A la VIIe rencontre, le lord Chamburleyne (Chambellan) battit La Hire et prit et tua environ trois cents de ses hommes ; et à la même rencontre fut tué le fils et héritier de Sir Simon Filbrigge.

VIIIe rencontre : le comte de Huntington, entrant dans Compiègne, (prit) les canons, les arbalètes et flèches, cent vingt hommes d'armes, et vilains (en grand nombre).

IXe rencontre : le même comte de Huntington et sa troupe prirent six postes fortifiés et églises et en brûlèrent plu-

1. Lire Pont-l'Évêque (près de Noyon, Oise). M. Champion (*Guillaume de Flavy*, p. 39-41) met cette rencontre au 15 mai 1430.

2. S'agit-il de la tentative contre Soissons, que M. Champion rapporte au 18 mai ?

sieurs; il s'empara ensuite d'une ville considérable appelée « Crepynalois » (*Crépy-en-Valois*). Et les [habitants] le prièrent de les laisser en même état que ceux de Compiègne, et pour cela ils lui envoyèrent 2 000 saluts d'or pour [ses] dépenses.

Xe rencontre : le même comte de Huntington, dans une chevauchée qu'il fit, venant d'auprès le duc de Bourgogne, rencontra une troupe d'Écossais; il les battit et fit prisonniers six capitaines sur dix.

XIe rencontre : il y avait deux cents Anglais de la maison du Roi devant « Seint Lis » (*Senlis*), qui capturèrent un convoi et emmenèrent soixante prisonniers, y compris le capitaine, appelée Arnaud Gilian de « Alafert Benard » (*La Ferté-Bernard*), qui, comme on pensait, pourrait payer [pour sa rançon] mille marcs d'or; et un autre était le frère de La Hire.

XIIe rencontre : le duc de Norfolk attaqua une troupe de Lombards, de cent vingt lances, les battit et fit prisonnier leur capitaine et d'autres en bon nombre, et s'empara de plusieurs églises, qui étaient des châteaux forts, et de huit ou neuf abbayes; il fit pendre (ceux qui s'y trouvaient) et démolit les châteaux et les églises fortifiées.

XIIIe rencontre : le castel de Château-Gaillard fut pris[1].

XIVe rencontre : le comte de Stafford prit « Arlmarll » (*Aumale*)[2] avec cent vingt-six hommes qui y étaient; dont cent furent pendus et le reste (remis) à la volonté du Roi.

XVe rencontre : Sir Rauff Bottiller prit une tour et la rasa.

XVIe rencontre : le premier jour de juillet, des Écossais et des Armagnacs, au nombre de quatre mille, vinrent vers Compiègne, et, comme ils arrivaient là, le comte de Huntington les attaqua, et le capitaine des Écossais et quatre autres principaux capitaines furent pris, et quinze cents des Écossais et Armagnacs furent tués ou faits prisonniers.

XVIIe rencontre : le duc de Norfolk prit « Demmarten » (*Dammartin*) et deux autres villes considérables : le dauphin était, en ce temps-là, « à Jargowe » (*Jargeau*), cinq lieues au delà d'Orléans[3].

H. TH.

1. Voir la *Chronique* de P. Cochon, p. 311.
2. Voir l'*Avis* du duc de Bourgogne, envoyé à Henri VI à Calais, le 23 avril 1430. (Champion, *op. cit.*, p. 160.)
3. Ms. *Cotton Vitellius*, F. IX ; f° 67 v°-68 v°.

JEANNE D'ARC DANS L'ART FRANÇAIS

DU XIXe SIÈCLE

On s'est souvent étonné que Jeanne d'Arc n'ait pas inspiré plus de chefs-d'œuvre. A-t-on assez remarqué combien le public est exigeant quand il s'agit d'elle? Réfléchit-on assez aux spéciales difficultés du sujet? — Nous avons de la Pucelle un si grand idéal qu'il est presque irréalisable. Nous sommes un peu comme ces parents qui commandent le portrait de leur fille après sa mort; l'artiste fît-il une merveille, ils ne seront jamais contents. Nous avons chacun notre rêve particulier qui nous ferait sourire si nous essayions de l'exprimer tout haut. « Il va de soi que Jeanne est un des êtres les plus purs, les plus vaillants qu'on puisse imaginer, nous écririons-nous naïvement. Elle est belle un peu comme la France! » Oui, c'est ainsi qu'elle est belle...

Antonin Mercié, en 1895, a sculpté la Patrie qui appelle Jeanne à son secours. Vous vous rappelez cette reine couronnée, presque évanouie, qui va s'affaisser; son écusson est transpercé; de ses épaules, le lourd et majestueux manteau d'hermine glisse et est à moitié tombé? Elle s'est appuyée sur l'épaule de la bergère et lui tend l'épée que sa main crispée ne sait plus tenir. Jeanne s'est levée, a saisi l'arme, et, comprimant son cœur, elle s'arrache à son troupeau, le regard vers le ciel où est sa force. — La vie épique de l'une a passé en l'autre.

Il me semble voir ainsi l'allégorie de la vieille France s'incarner en Jeanne. Ce que nous chérissons dans notre pays, nous le retrouvons en elle : idées élevées et généreuses, claires et pratiques, soutenues avec bon sens, enthousiasme et vigueur; en elle nous avons de la souffrance et de la gloire, et d'autant plus de vertu qu'il y a plus de douleur. Par elle, s'affirme la protection divine sur notre race. Aussi nos accès

d'humeur devant les imparfaites images de la Pucelle ne sont pas purs caprices esthétiques, mais plutôt de la piété pour la Patrie elle-même.

Nous pouvons nous efforcer d'être plus indulgents. Nous savons qu'on ne nous donnera rien d'aussi grand que nos souhaits. Pourtant, le sujet lui-même nous oblige à demander bien plus de ceux qui nous représentent Jeanne d'Arc que de ceux qui nous rendent d'autres héros.

Remarquez bien que Napoléon a ses admirateurs comme Jeanne d'Arc, qu'il est peint chaque année autant qu'elle et le plus souvent médiocrement. Il incarne bien, lui aussi, une partie de notre gloire nationale. Il a commis de graves fautes, je le sais, tandis que Jeanne est une sainte. Aussi n'interrogez pas ses ennemis, mais ses plus enthousiastes partisans : se plaindront-ils que l'art ne soit pas à la hauteur de leur héros et que trop peu de chefs-d'œuvre fassent revivre ce génie ? Je ne le crois pas. — C'est qu'il existe entre Bonaparte et la Pucelle une différence esthétiquement incommensurable : nous avons l'effigie authentique de l'empereur, nous n'avons, ou peu s'en faut, de la vierge de Domremy qu'un portrait moral. De sorte que, pour peu que nous apercevions le profil césarien, nous disons : « C'est lui », tandis que, pour que nous disions : « C'est elle », il faut que nous trouvions une ressemblance à son portrait moral. Il s'agit de reconnaître un visage par l'âme qui le transfigure, car nous ne connaissons que l'âme. Mais nous la connaissons très bien, par les paroles mêmes qui l'exprimaient. Ce langage, qui était assez puissant pour nous enthousiasmer, était trop sublime pour nous inspirer : il paralyse l'art. L'histoire seule peut raconter jusqu'ici l'épopée de Jeanne. La poésie a dû y renoncer. Où l'art riche entre tous s'est découragé, l'art plastique avait bien de quoi désespérer.

Devant lui se dresse, en effet, une personnalité si géniale qu'elle a pu à la fois être mystique et agissante, ses hauts entretiens avec Dieu ne l'empêchant pas d'observer le canon que, du haut du rempart, on braquait sur le duc d'Alençon. Elle était enthousiaste, mais quand elle le voulait. Elle mettait de la ténacité et de la véhémence à imposer ses idées, mais elle savait céder. Elle commandait les assauts les plus

meurtriers, puis elle pleurait sur les morts « qui n'avaient pu se confesser ». Elle était gaie — que de fines réparties à ses enquêteurs et à ses juges ! — et elle était d'une grave piété. Ces qualités s'excluent dans les natures ordinaires. Elles forment en Jeanne une complexité charmante. Mais l'art, qui simplifie, pourra-t-il l'exprimer ? Il faut reconnaître là une grande difficulté. Le succès vaut l'effort, il est vrai, et si la multitude des artistes ne peut vaincre les obstacles, elle contribuera du moins à aider, par son effort collectif, les chercheurs délicats, ceux qui ont un sens à part : « une seconde vue », comme on dit parfois dans les ateliers. Ce sont ceux-là dont il est précieux de contempler le travail. Ils sauront nous laisser deviner, dans la guerrière, la sainte amie de Dieu, apercevoir à travers son énergie infatigable une douceur exquise. Comment cela peut-il se faire ? Je n'ai qu'à répondre : « Cela s'est fait. »

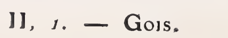
*
* *

Ce sont les artistes du dix-neuvième siècle qui ont su découvrir le parti plastique du caractère si intense de la vierge lorraine : leurs prédécesseurs ne l'avaient pas compris.

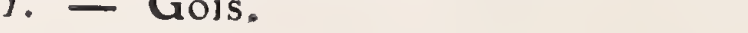
Pour savoir où en étaient encore les arts en 1803, allez à Orléans. Auprès du pont de la Loire, vous verrez la statue qui fut alors commandée à Gois [1]. Coiffée d'un petit chapeau aux ridicules et traditionnelles plumes, l'héroïne, bien musclée, serre de sa main gauche son étendard (plutôt un drapeau de cavalerie), et, l'épée au poing, attend fièrement l'ennemi : elle porte une de ces cuirasses antiques qui se moulaient au corps et que portent, au Louvre, les statues des empereurs romains. Les jambes sont couvertes de cuissards que l'on

1. Voici la note que le Premier Consul mit en marge de la pétition du conseil municipal pour l'érection de ce monument : « La délibération du conseil municipal m'est très agréable. L'illustre Jeanne d'Arc a prouvé qu'il n'est pas de miracle que le génie français ne puisse opérer dès que l'indépendance nationale est menacée. Unie, la nation française n'a jamais été vaincue, mais nos voisins, abusant de la franchise et de la loyauté de notre caractère, semèrent constamment parmi nous ces dissentiments d'où naquirent les calamités de l'époque où vécut l'héroïne française et tous les désastres que rappelle notre histoire. » Citée par H. Herluison, *Notice du musée Jeanne d'Arc à Orléans*.





Cl. Neurdein.



II, *1.* — Gois.

Cl. Neurdein.

II, 2. — Rude.

devine à travers les draperies volantes. La tête est dure et hautaine (II, 1)[1]. Il serait difficile de croire que cette Jeanne-là ne tua jamais personne. C'est une amazone, ce n'est même pas une Bellone. — Notez que cette sculpture est tout à fait dans la tradition. Ce n'est pas seulement l'influence des peintres d'histoire contemporaine ni celle de l'éloquence républicaine, qui produisent cette figure de barricade à peine plus aimable que les « tricoteuses ». C'est le résultat des siècles, ou le malentendu séculaire, si vous préférez.

Dans la vieille France, l'on était plutôt moins mystique que maintenant, tout en étant sans doute plus foncièrement religieux, et si l'art n'oubliait pas l'intervention surnaturelle, il s'en taisait par respect. Sur terre, on célébrait la guerrière : à Dieu de récompenser la sainte. Pourtant Orléans, afin d'exprimer sa reconnaissance à Dieu, érigea un calvaire : dans le groupe des sculptures, le duc d'Orléans et Jeanne figuraient à genoux. C'est une statue de ce type que l'on aperçoit à Domremy, au-dessus de la porte d'entrée de la maison de Jeanne. N'est-ce pas encore d'une figure de Jeanne agenouillée que proviendrait la jolie tête casquée qui fut découverte près d'un ancien sanctuaire de saint Maurice, à Orléans? Il est bien tentant de le croire. La frêle ossature enfoncée dans les chairs souples et jeunes, la finesse des traits, le front bombé n'attestent-ils pas assez une tête de femme? Plusieurs le disent, et Paul Dubois s'en est convaincu et inspiré. D'autres pourtant tiennent pour plus probable que c'est un débris de saint Maurice : le quinzième siècle n'a-t-il pas modelé plus d'un visage de saint un peu mièvre? La discussion n'est pas close. De fait, ce type ne fut pas copié par les artistes d'autrefois. Le portrait de l'ancien hôtel de ville d'Orléans, peint en 1581, et qui est aujourd'hui au musée Jeanne-d'Arc, reproduit la formule qu'exécutaient d'ordinaire les peintres et les graveurs du seizième, du dix-septième et du dix-huitième siècle. Jeanne y est debout, vêtue d'une robe blanche très serrée à la taille; le corsage décolleté est lacé de noir sur un dessous violet. Elle a deux chaînes d'or en collier et porte des manches à doubles crevés. Elle est

1. Voir les illustrations qui accompagnent cet article à titre documentaire.

coiffée d'une sorte de chaperon étroit d'où débordent des plumes et qui est attaché au-dessous du menton. Ses cheveux lui tombent dans le dos. D'une main, elle tient une épée, — toute droite, un peu comme un cierge, — et de l'autre un mouchoir. Voilà comment on peignait Jeanne d'Arc à nos ancêtres.

Vouet lui-même s'est contenté de reproduire ce thème sans essayer de le renouveler, quand il fit, pour Richelieu, le grand portrait de la Pucelle qui est au même musée. Il donna pourtant à son héroïne une cuirasse sous laquelle descend une longue robe rouge, et lui fit poser l'épée sur l'épaule. L'allure est belle et bien martiale, celle d'une grande dame. Les princesses de la Fronde ont pu venir s'inspirer devant cette toile. Vouet les avait peintes par avance ; il n'avait pas fait davantage.

Gois est donc excusable de nous avoir représenté la Jeanne d'Arc amazone : on ne la comprenait pas autrement avant lui, et tous ses contemporains (Raffet lui-même, le graveur épique des grognards) la voyaient un peu comme ces vaillantes cantinières qui firent parfois le coup de feu pendant la retraite de Russie. On se passionnait pour de telles héroïnes, Jeanne d'Arc sous cette forme n'en était que plus à la mode, et on aurait trouvé ses mânes bien exigeants s'ils avaient refusé de s'y reconnaître. Dans une vitrine du musée Jeanne-d'Arc, toute une armée de guerrières plus ou moins imitées de celle de Gois multiplie la série des égorgeuses, et atteste le succès de la grande statue. Tout s'inclinait alors devant le lutteur victorieux. Mais à la Restauration il faut autre chose qu'une puissante amazone : on cherche. La religion est bien en cour ; les artistes la connaissent mal, mais essayent de flatter les idées régnantes sans trop braver les philosophes. Nous lisons bien cet état d'esprit sur la gravure de Chasselat (1820), où Jeanne, endormie dans l'attitude de l'*Endymion* de Gérard, « songe » — car ce n'est qu'un songe — qu'elle voit une sainte matrone qui lui tend la bannière de la paroisse et une épée. Cette même mentalité nous a valu l'*Inspiration* de Ducis (1825) : c'est une jeune paysanne endimanchée prête à se rendre au marché ; un rayon de soleil l'enveloppe, elle s'est agenouillée et de la main repousse un objet invisible. Ces essais mal conçus et timides trahissent



Cl. Neurdein.

III, *1.* — P[esse] Marie d'Orléans.

Cl. Neurdein.

III, 2. — Chapu.

cependant le besoin qu'a la France d'un secours qui vienne de plus haut que d'un Napoléon ; dans les cœurs chante l'histoire de Jeanne, on espère en une Providence forte et douce, qui jadis s'est montrée si bonne pour nous et qui réparera nos humiliations.

Certains psychologues ont pu s'étonner que, dans la vie de Jeanne d'Arc, les artistes aient le plus souvent représenté ses colloques avec ses voix : épisode spécialement difficile à concevoir, où toute observation reste impuissante. D'ordinaire, nous préférons dans tous les héros le côté par lequel ils se rapprochent le plus de nous. Ici c'est le contraire. Les moins mystiques ont traité ce qui semblait le plus opposé à leur caractère. En vérité, c'est qu'il fallait se faire de Jeanne d'Arc une idée nouvelle, et les artistes comprirent que, seul, le surnaturel de sa mission pouvait les empêcher de tomber dans les erreurs du passé.

Rude sentit cette nécessité fortement, parce qu'il était un homme supérieur et parfois génial. Point dévot, mais artiste consciencieux, ayant à faire une Jeanne d'Arc, il n'eut pas peur de sculpter une inspirée (II, 2). Pour exprimer le caractère militaire de la mission de Jeanne, il se contenta de mettre près d'elle une cuirasse et un casque emplumé. Le programme simplifié, il réunit tous ses efforts pour concevoir cette jeune fille qui écoute l'invisible. Jeanne est debout, la main près de l'oreille pour recueillir des sons subtils. Toute la vie — il y en a beaucoup — est dans la tête inclinée et dans cette main. La Pucelle se cambre légèrement en arrière, comme pour se soustraire, dans le premier mouvement, à sa formidable mission. L'exécution de ce marbre est excellente, les draperies sont gracieuses et souples. Mais voilà une très belle statue qui manque d'un certain charme : nous reconnaissons un personnage épique ; est-ce une sainte ? C'est une inspirée ; mais par quel esprit : païen ou chrétien ? l'impression reste douteuse. A cette œuvre, d'une haute portée artistique, constatons que le public a préféré la *Jeanne d'Arc* de la princesse Marie d'Orléans (III, 1) : c'est la sculpture de l'amateur qui est devenue populaire ; l'autre est au fond d'un musée[1], elle n'est

1. Au Louvre.

même pas sur une place publique. Quelques-uns diront : « C'est là où se condamne le goût populaire ! » Ils parlent trop vite : il est rare que le peuple se trompe complètement. La princesse d'Orléans a fait une œuvre virginale, paisible, sans geste nouveau qui déroutât le public. Cela a suffi. La foule est simpliste, elle a compris qu'elle avait enfin la Jeanne pieuse et modeste qu'elle souhaitait, elle a pu affirmer davantage, par cette préférence, sa répulsion pour l'amazone d'autrefois. Malheureusement le prétexte à protestation n'est pas du tout un chef-d'œuvre. Le geste est convenu et mort, le modelé moins que médiocre. La vénération du public chrétien lui a seule donné la vie, elle s'est plu à revêtir cette œuvre peu caractéristique de ce qu'elle voulait y voir (dans le haut de l'épée j'en ai connu qui voyaient une croix). On a trouvé dans cette statue la douceur de l'héroïne, sa noblesse pudique et ferme, qu'elle ne devait peut-être qu'à un geste d'école. La *Jeanne* de Rude était plus difficile à comprendre, elle n'avait pas cette quiétude que nous aimons trouver après les communications célestes. L'au-delà nous effraye, et ceux qui fréquentent ces régions inconnues nous inquiètent eux-mêmes, s'ils ne nous rassurent pas. Peut-être Rude a-t-il produit ce malaise, tandis que la candide jeune fille qui presse son épée sur son cœur n'avait rien pour nous faire peur.

Ingres éprouva un pire échec, puisque ses confrères eux-mêmes ont regretté son œuvre. Le peintre Jules Breton, dans *Nos peintres du siècle*, est le porte-parole de son entourage et aussi un peu celui de la postérité : « Ingres, dit-il, s'est laissé aller à des pauvretés enfantines, à des recherches maniérées... et même nulles, comme sa *Jeanne d'Arc*, où tout est en zinc, sauf la cuirasse, qui est en carton. » L'esprit d'atelier est méchant mais souvent juste. On apercevait pendant longtemps, au Louvre, dans une salle très sombre qui servait de passage (IV, 2), la pauvre *Jeanne d'Arc au Sacre*, qui était là en pénitence. Une main familièrement appuyée sur l'autel, non loin du coussin où la couronne est préparée, elle est représentée debout. Pense-t-elle ? on ne sait : elle tient son étendard... Cela suffit-il pour l'occuper? Ingres a-t-il cru être parvenu à ces cimes de l'art dont nous devons respecter la sérénité tout olympienne, celles que Ruskin louait dans



Cl. Neurdein.

IV, 1. — Lenepveu.

Cl. Neurdein.

IV, 2. — Ingres.

Bellini? Les grands peintres de la Renaissance sur les visages calmes savaient mettre de la vie : du moins le corps était expressif quand la tête ne l'était pas. Quelle impression intense nous font certains portraits du Titien! Tandis que la *Jeanne d'Arc* d'Ingres ne nous en fait aucune.

C'est un tableau manqué, mais combien je le préfère encore aux statues du début du siècle! L'effort des artistes a donc obtenu un grand résultat : on ne fait plus les contresens grossiers et séculaires. Mais la tâche n'est pas achevée.

Il restait à étudier la psychologie de Jeanne pendant les colloques célestes. La tradition artistique pouvait se développer normalement, si on avait reproduit les thèmes anciens. Bien des apparitions ont été exprimées par le pinceau ou l'ébauchoir: celle de sainte Scholastique à saint Bruno, de Lesueur, a une grande réputation. Quelques-uns sans doute, comme N. Maillard, se sont contentés de raconter le début de l'histoire de Jeanne, sans chercher de nouvelles dispositions. Jeanne est assise à terre : à côté d'elle apparaissent les deux saintes qu'accompagne l'archange. Il ne peut y avoir là que l'intérêt de l'exécution. En général, on a cherché une voie nouvelle. Le Bernin n'avait-il pas fait une sainte Thérèse — bien discutable pourtant — qui renouvelait l'art extatique? Rude avait aussi donné une note bien personnelle. On voulait inventer encore, et Jeanne elle-même y encourageait, elle qui n'avait pas tant parlé de visions que de « voix ». Aux esprits raffinés et visuels, il semblait qu'il y avait dans ce mot quelque chose de très immatériel qui défiait spécialement l'art plastique, et ils relevaient le défi. On eut parfois l'audace d'exprimer les personnages célestes comme une fumée colorée. Bastien Lepage s'est servi de ce procédé; Lenepveu, au Panthéon, l'a perfectionné pour lui faire rendre un effet à la signification bien raffinée: saint Michel, descendant du ciel, une assez belle figure, tend à Jeanne une épée dont la lame est toute vaporeuse comme lui, mais dont la poignée a une réelle consistance. Ainsi se trouvent peut-être affirmées le surnaturel et l'objectivité des voix. C'est bien sortir du domaine de la peinture que d'entrer dans ces subtilités. L'intérêt n'est pas de peindre des visions, mais plutôt celle

qui les aperçoit. Dans la fresque du Panthéon (IV, 1), Jeanne est certainement le personnage que nous regardons davantage. Étant à travailler dans le jardin de son père, l'enfant entend une voix d'un accent spécialement pénétrant qui vient du côté de l'église. Qui parle ? Elle ne voit personne, et d'après le son, on devrait être tout près d'elle. Ce n'est pas qu'elle soit devenue aveugle, puisqu'elle aperçoit tout ce qui l'entoure, mais, son regard n'atteignant pas l'interlocuteur, elle se trouble, ses pupilles se dilatent, les bras écartés vont tâtonner pour rencontrer l'être invisible...

M. Lematte a exprimé le même sentiment, et il a cru pouvoir supprimer les apparitions, pour éviter cet effet comique d'une jeune fille qui tourne le dos à ce qu'elle cherche. M. Wagrez a peint aussi une Jeanne terrifiée, mais c'est trop théâtral pour ne pas être superficiel. La statuette de M. Frémiet nous met en face d'une physionomie de paysanne apeurée qui est autrement naïve. Jeanne se dresse toute droite, les deux coudes en avant et les mains près de la bouche, les yeux tout ronds. Ici elle ne fait pas qu'entendre, elle voit et elle admire ; sa surprise va se changer en prière. Ceux qui admirent les jolis marbres de M. Math. Moreau, les statuettes gracieuses de M. Massoulle, de M. Clère, se détournent trop vite de cet art rustique et viril. S'ils le contemplaient davantage, ils y trouveraient à penser. M. Allar a exprimé cette admiration toute dépouillée de terreur et tout épanouie : un genou à terre, Jeanne élève les bras dans un transport de joie ; elle est très décorative, mais peu émouvante. J'ai peine, je l'avoue, à admettre la vraisemblance de ces grands gestes pour exprimer des sentiments si intimes, si recueillis, que ressentent des âmes d'élite ; j'admets très bien le geste, tout prime-sautier qui échappe à la bergère de Frémiet, mais ici se sont de trop beaux mouvements, calculés et affectés. Les gens simples et peu cultivés ont beaucoup d'expansion, mais Jeanne était très affinée par la prière, elle n'aimait pas les danses bruyantes ; à partir de l'âge de raison, très rarement elle prit part aux rondes de ses compagnes autour de l'arbre aux fées. Les fortes émotions affectent les natures discrètes et délicates si profondément qu'elles les paralysent plutôt. Jeanne sut garder long-

temps secrètes ses communications, ce qui révèle cette pudeur spéciale à laquelle je fais allusion.

La première fois qu'elle eut « une voix venant de Dieu », elle avait treize ans, « elle eut grand'peur ». A la troisième fois seulement, elle se rendit compte que c'était la voix d'un ange : elle prit alors confiance. Chapu (III, 2) nous a montré son attitude à partir de ce moment : la statue du Luxembourg est à moitié assise, à moitié agenouillée, les yeux profonds, pleins de visions et de pensées, les mains jointes tombant le long du corps. C'est plus qu'une orante, c'est une amie du ciel, respectueuse, familière et fervente. Elle est terrassée, mais par les ordres qu'elle reçoit, non par la crainte de ses voix. Nous savons avec quel calme elle les accueillait vers la fin de sa vie. « Je les ai entendues hier et aujourd'hui, dit-elle à ses juges, je dormais, la voix m'a éveillée... je lui ai rendu grâces en me soulevant et en m'asseyant sur mon lit les mains jointes. »

C'est simple, presque sublime. Une page exquise de l'album de *Jeanne d'Arc* [1] illustré par M. Boutet de Monvel est une traduction exacte des mots de Jeanne : la Pucelle était étendue sur son grabat, les mains jointes chargées de chaînes, un vêtement tamponné lui servait d'oreiller : elle essaye de se mettre sur son séant, pour recevoir sainte Catherine et sainte Marguerite toutes nimbées qui lui apparaissent à la lueur de l'aube (VI, 1).

Alors, il n'y avait plus à recevoir que des consolations, mais, à Domremy, elle devait être émue par les ordres qu'elle entendait, même quand elle n'était plus effrayée. Bastien Lepage l'a peinte seulement rêveuse (V, 1). Il est difficile d'oublier cette belle paysanne épaulée à un pommier, la tête de côté et fixant le ciel de ses grands yeux bleus lumineux. Ce regard grave et pur a une intensité spéciale. Jeanne est très absorbée : d'un geste machinal ses doigts jouent avec une feuille, son bras droit pend à son côté. Sa pensée est ailleurs. Je ne dis pas comme certains qu'elle est inintelligente. Il ne faut pas oublier que celui qui pense trop et celui qui ne pense pas ont parfois les mêmes attitudes,

1. M. Boutet de Monvel, *Jeanne d'Arc*. Plon et Nourrit, éditeurs.

courtes chez le premier et préparant l'action, longues chez le second qui vit dans la torpeur. Il y a d'ailleurs trop d'éclat dans ces yeux, pour que nous n'y devinions pas beaucoup d'ardeur. Je sais que devant cette toile plusieurs restent interdits : l'artiste nous a fixé une impression qui n'est pas banale, qui n'avait pas revêtu cette forme dans l'art; précisément nous lui en devons plus de reconnaissance. « Le beau est ce qui plaît à voir », sans doute, mais le plaisir esthétique est souvent en raison de l'effort. Qui admira Rembrandt la première fois qu'il le vit? Il y a des talents secondaires, faciles à juger mais superficiels ; clarté et profondeur, sans s'exclure, ont peine à marcher du même pas. J'avoue que Bastien Lepage était trop de cette génération qui prétendait réformer l'art et renverser l'école ; il a été trop influencé par cette esthétique qui réhabilitait le laid en disant que tout était beau. Je lui en veux d'avoir vêtu Jeanne d'un corsage troué, mal lacé, peu fait pour elle, et d'une robe de bure démesurément rallongée, dont les plis se froncent si au-dessous de la taille. Cela nuit au style. On veut « faire vrai » et on va contre la vérité historique. Jeanne n'était pas une pauvresse: son père possédait les dix arpents de terre qu'il cultivait. Elle ne fut jamais de cette austérité impatiente du Ciel et dégoûtée de la terre. Domremy pour elle était le lieu du repos rêvé, de la vie douce en famille, par conséquent sans misère. Dès Chinon, elle prit l'allure des grandes dames ; elle avait le sens du beau et ne voulait rien de vulgaire. A Orléans, on lui fit sur son ordre une robe de « fine Bruxelle vermeille » et une « huque de drap gros vert » : le dernier mot de l'élégance. A Tours, elle suivit de près l'exécution de son étendard, prétendant bien qu'il fût à son goût. Elle eut ainsi le loisir de se lier avec la fille du peintre, au point de tenir à lui faire un cadeau de noces de cent écus. Pour son épée, elle eut trois fourreaux : le premier d'étoffe d'église, — de velours vermeil, — le second de drap noir, le troisième en « cuir bien fort ». Il est donc déplaisant de voir le peintre plus austère que son modèle, nous présenter cette personne si soigneuse presque en guenilles.

Bastien Lepage mettait l'inédit au-dessus de tout. Un de ses amis qui fréquentait alors chez lui s'en souvient : il



Cl. Braun.

V, *1*. — Bastien Lepage.

Cl. Braun.

V, 2. — L. Benouville.

l'entendait se préoccuper de la rénovation de l'art par l'étude du plein air et du dessin consciencieux qui « cingle la forme » : le dessin des primitifs.

Son indépendance prétendait le dégager de l'enseignement d'école et le refaisait élève des maîtres du quinzième siècle : tant il est difficile d'échapper à toute influence ! Léon Benouville, lui, n'y prétendait pas. Il n'a pas placé sa *Jeanne d'Arc* (V, 2) dans un jardin pittoresque comme Bastien Lepage, mais dans un décor qui attire peu l'attention. Son héroïne est un peu de la race des prophètes de la Sixtine. A la voix du ciel elle prend conscience d'elle-même, l'enthousiasme s'éveille, une force nouvelle la vivifie, ses bras se tendent par besoin de faire de grandes choses. Sa quenouille jure avec ses gestes puissants. L'esprit de Dieu va l'entraîner pour sauver un peuple. Quand même « elle aurait eu cent pères et cent mères et aurait été fille de roi », elle n'aurait pu résister ; elle l'a dit, et, en la regardant ici, on le croit. Le peintre qui comprenait si bien la poésie religieuse[1], savait que les visions divines ne donnent pas que de l'effroi, que ce sont elles qui ont transformé les prophètes et les juges d'Israël, et fortifié les saints.

Plutôt que de prendre leurs inspirations dans la Bible, d'autres vont à la Salpêtrière ou recourent au magnétisme. Ils veulent prendre sur le fait des visionnaires. De pauvres malades sont suggestionnées et persuadées qu'elles ont devant elles des apparitions : on reproduit avec soin les gestes qu'elles donnent et on rentre chez soi persuadé d'avoir des documents précieux. Jeanne d'Arc pour eux est une malade. M. Lagarde, dans un beau paysage, nous a mis une bergère convalescente : elle est sympathique, mais est-ce la Pucelle ? M. Delanoye en a peint une autre plus terrible : elle entre en crise. Sainte Catherine et sainte Marguerite, — deux gracieux profils, — sont agenouillées près d'elle, elle ne s'en occupe pas, elle est trop effrayée par les chants exaltés du saint Michel qui est au-dessus d'elle. M. Cabanes, craignant sans doute ces déclamations théâtrales, a peint une minaudière, qui semble d'esprit peu sain.

1. Voir au Louvre *la Mort de saint François d'Assise* du même auteur.

Il est pénible de parler des imperfections rencontrées dans une tâche si généreusement abordée : il ne faut pourtant pas que l'idéal s'altère et que les difficultés excusent tout insuccès.

D'ailleurs pourquoi représenter Jeanne d'Arc sous l'action du surnaturel, si on ne croit pas au surnaturel? Il nous explique la Pucelle si nous avons la foi; si nous ne l'avons pas, tenons-nous à l'écart du problème. On ne fait pas de l'art pour soutenir une thèse, mais pour exprimer de la beauté.

Il faut respecter la prière de Jeanne : lorsqu'elle « parle à Dieu », à Domremy ou ailleurs, si on n'est pas capable de s'agenouiller comme elle, qu'on s'éloigne. M. Aman Jean jadis nous faisait voir Jeanne agenouillée sur la marche de l'autel d'une petite chapelle presque obscure : elle était seule avec Dieu et avec les preux dont les images décoraient une vieille tapisserie; la tête baissée, elle priait ardemment dans ce milieu si bien fait pour elle. Naguère M. P.-H. Flandrin (VIII, 2), avec le même tact, nous montrait Jeanne priant dans le chœur d'une église; derrière elle, les miliciens d'Orléans songent à elle, veillent sur elle, peut-être plus qu'ils ne pensent à Dieu. Ils la défendent même contre ces mères indiscrètes qui veulent lui présenter leurs enfants. Rendus très doux par la présence de leur chef d'armée, ils contiennent suavement les admirations impatientes... Des épisodes surnaturels de la vie de la bienheureuse Jeanne, on voudrait écarter ainsi les sympathies maladroites.

*
* *

Est-ce à dire que Jeanne doit être toujours en prière, comme si elle avait traversé la vie les mains jointes? Non, et on l'aurait sans doute mieux comprise, si on ne l'avait pas peinte aussi pieuse dans tous les événements de sa vie. J'admire le grand caractère de l'*Entrée de Jeanne d'Arc à Orléans* par M. Aman Jean, j'aime le défilé des soldats avec leurs lances qui s'arrangent si bien, mais je ne crois pas qu'aujourd'hui il traiterait de même son sujet : qu'il joindrait les mains de la Bienheureuse et qu'il peindrait ainsi le Saint Michel, les saintes, les anges qui volent devant elle. — Jeanne faisait très bien ce qu'elle faisait. Entrant à Orléans, elle était

L'accueil de Baudricourt fut brutal. Jeanne lui dit « qu'elle venait de la part de Dieu, afin qu'il mandât au Dauphin de se bien tenir, parce que le Seigneur lui donnerait secours avant le milieu du Carême ». Elle ajoutait « que Dieu voulait que le Dauphin devînt roi; qu'il le serait en dépit de ses ennemis et qu'elle-même le conduirait au sacre ». « Cette fille est folle, dit Baudricourt; qu'on la ramène chez son père avec une bonne paire de soufflets. »

Jeanne revint à Domremy. Mais pressée de nouveau par ses voix, elle retourna à Vaucouleurs et revit le sire de Baudricourt sans obtenir un meilleur accueil.

VI. 2. — Boutet de Monvel.

Cependant il lui restait un secours, celui de ses saintes. Elles seules ne l'avaient pas abandonnée. Jeanne recevait toujours conseil de ses voix célestes; sainte Marguerite et sainte Catherine lui apparaissaient dans le silence de la nuit, la réconfortaient par de bonnes paroles. Et comme l'évêque Cauchon demandait à Jeanne ce qu'elles lui disaient : « Elles m'ont éveillée, répondait-elle, j'ai joint les mains et je les ai priées de me donner conseil; elles m'ont dit : « Demande à Notre-Sei-« gneur. » — « Et qu'ont-elles dit encore? » — « Que je vous réponde hardiment. » Et comme l'évêque la pressait de questions : « Je ne puis tout dire; j'ai plutôt peur de dire chose qui leur déplaise, que je n'ai de répondre à vous. »

VI. 1. — Boutet de Monvel.

aimable avec tous les braves habitants et « se laissait baiser les mains le moins qu'elle pouvait ». Elle n'était pas en oraison. Elle n'était pas même aussi grave que l'a peinte M. Scherrer, dans une toile très célèbre qui est au musée d'Orléans en face de la précédente. Sa dévotion était d'être active et vivante à toute heure pour accomplir la mission de Dieu. Au milieu d'un peuple découragé et de seigneurs amollis et jouisseurs, elle se dresse comme une protestation pour crier à tous : « En avant, tout est à vous ». Je n'applaudirai pas pour cela l'énorme cheval sauteur qui entraîne l'héroïne malgré elle. M. Roulleau a sculpté une aventurière qui n'est pas la Pucelle. Je sais aussi qu'il serait fâcheux d'en revenir à la statue de Gois. Cette guerrière vivante doit ne pas combattre, mais diriger seulement. Elle entraîne à la victoire, mais elle ne tue personne.

L'album de M. Boutet de Monvel est rempli à toutes les pages de cette vie intense, et Jeanne d'Arc reste toujours la vierge et la sainte. L'auteur dédiait l'œuvre aux enfants, excusant ainsi une forme très naïve, mais l'enthousiasme lui a donné une éloquence et un tact dont les vieux se réjouissent encore plus que les jeunes. En développant ses belles données, il ferait du grand art. Après avoir tourné quelques feuillets, nous trouvons Jeanne devant Baudricourt (VI, 2). La grande fillette, fermant pudiquement sa pèlerine, affirme avec fermeté, montrant le ciel et regardant bien en face le gouverneur, que sa mission est de Dieu. Baudricourt est le grand brutal apoplectique, incapable et plein de suffisance, que nous imaginons, et ses élégants et décadents compagnons sont dignes de lui. Le peuple est déçu, un gros marchand a pourtant le courage de sourire, il fait le courtisan : ayant approché les seigneurs, il sait son devoir et il a appris que :

... Ceux qui de la cour ont un plus long usage,
Sur les yeux de César composent leur visage.

Or, à Vaucouleurs, Baudricourt est César, surtout pour ses fournisseurs.

A la page d'à côté, le bon sens populaire a triomphé, Jeanne s'éloigne. M. Scherrer a conté ce départ dans un grave style. Jeanne, à cheval, reçoit l'épée et, d'un geste so-

lennel, montre le ciel ; tout son entourage est soucieux. J'aurais aimé qu'avec sa science remarquable il exécutât plutôt l'idée de M. Boutet de Monvel. — Les bonnes gens du premier plan agitent leurs couvre-chefs et leurs mouchoirs, ils ont plus d'espoir que d'anxiété. A l'arrière-plan, Jeanne tranquillise d'un geste presque bénissant ; les gamins joyeux courent autour d'elle sans se lasser. La page tournée, la lune éclaire sur la grande route Jeanne et ses compagnons. Le plus jeune dort sur son cheval, les autres, dans les ombres, croient distinguer des Bourguignons. La Pucelle chevauche la première, sans trouble, elle sait que Dieu ne lui manquera pas. — On ne peut décrire tous ces petits chefs-d'œuvre qui reposent si bien des gestes convenus. On se résigne à passer plusieurs pages. Voilà Jeanne au combat : elle traverse au galop les rangs des fuyards, elle les encourage, ils reviennent à l'ennemi avec cette Victoire à la « huque » déchiquetée dont le vent fait des ailes. Plus loin, elle monte à l'assaut et appelle de l'épée levée et de la voix tous ceux qui ont un cœur français ; ils viennent nombreux, les échelles s'emmêlent les unes aux autres. Si elle n'avait pas un visage si pur, on la comparerait à la figure que Rude a fait planer au-dessus de ses Gaulois, tant elle est entraînante. — Elle se rend au conseil de guerre où l'on prétendait tout décider sans elle, elle se dresse impérative, et les pauvres seigneurs auprès d'elle deviennent tout mesquins, avec leurs gestes nonchalants : hommes de chevaux plutôt que chevaliers ! — Avec cette même impétuosité, elle monte l'escalier de Chinon, le roi majestueusement se découvre devant elle et on le sent tout empêtré dans son luxe, prisonnier de ses courtisans paresseux, gêné comme la mollesse devant la vertu... — Ailleurs la voici encore dans toute son ardeur, s'opposant à la sortie des prisonniers français que les Anglais voulaient emmener de Troyes avec eux.

Dans toutes ces scènes, il y a de la violence, des grands gestes, nulle part de déclamation, parce que le mouvement est juste et proportionné à l'action. Une fois peut-être on a pu croire en faute le tact de l'artiste. Pour dire à ses examinateurs de Poitiers : « Les hommes d'armes batailleront et Dieu donnera la victoire », Jeanne s'est levée, les bras tendus

comme brandissant des épées. Le mouvement n'est-il pas outré ? Mais non, si on interroge l'histoire, on reconnaît que, en effet, la Pucelle s'était alors dressée dans un élan qui nous révèle quel énervement elle éprouvait d'être retardée ainsi par ces questions formalistes, tandis qu'il était si nécessaire de vaincre vite. Le critique seul aurait donc tort.

*
* *

Il est encore facile d'éviter la déclamation et la fausseté du geste dans l'action, mais dans le repos c'est un art. Remarquez qu'un paysan est toujours à l'aise quand il travaille ; il est souvent beau, même élégant dans ses mouvements ; quand il se repose, il ne sait que faire de ses bras et de ses jambes, surtout si on le regarde. Cette gêne se retrouve dans l'art. Étudions Jeanne au sacre de Reims. Elle n'a aucun rôle dans la cérémonie, mais seulement une place d'honneur. C'est elle pourtant qui est le personnage sur lequel se portent tous nos regards. Quelle attitude lui donner pendant le couronnement ? Ingres a évité la difficulté en peignant Jeanne à part, comme on sait. Lenepveu au Panthéon ne résout pas la difficulté. Il a donné au geste de la Pucelle la valeur d'une présentation. Il exprime ceci : c'est Jeanne qui, avec son épée, a conduit le roi à Reims. C'est vrai et c'est faux, car la cérémonie ne s'est pas ainsi passée. Jeanne au port d'armes au pied de l'autel, comme dans le bas-relief du monument d'Orléans, est trop insignifiante. Une fois de plus M. Boutet de Monvel me satisfait vraiment. L'église est remplie de gentilshommes, l'épée levée, acclamant Charles VII ; les cérémoniaires et les hauts dignitaires portant les attributs royaux, évoluent dans le chœur. Jeanne n'a aucune fonction. Tous l'oublient ; au lieu de prendre quelque pose sensationnelle, elle s'est mise à genoux : maintenant elle a un rôle supérieur. Les autres ne servent qu'un roi, elle prie. Son front bien simplement s'appuie à la hampe de l'étendard, elle ferme les yeux à la terre, elle s'unit à Dieu. Voilà de la meilleure poésie, et un art auquel ne manque qu'une exécution plus grave et plus poussée. On pouvait espérer que les murs de la basilique de Domremy en fourniraient l'occasion.

Des esquisses — et presque toute illustration n'est qu'une esquisse — sont plutôt une espérance qu'une réalisation artistique, tandis que parfois l'exécution a donné de la valeur à des projets secondaires.

Il en est ainsi des deux séries de la vie de Jeanne : les bas-reliefs de Vital Dubray et les vitraux de M. J. Galland. Foyatier avait peu satisfait la commission orléanaise qui l'avait chargé du monument de Jeanne d'Arc ; la statue équestre finie, on profita d'un prétexte pour refuser les bas-reliefs du piédestal, on lui reprocha d'avoir employé une fonte de mauvais alliage, Vital Dubray fut chargé du travail. Il rompit avec les traditions de l'école de David d'Angers, qui voulait imiter les Grecs en gardant au bas-relief de grandes surfaces planes bien lumineuses. Les Grecs étaient admirables, leurs imitateurs étaient ennuyeux. Depuis que Ghiberti a osé faire des chefs-d'œuvre en s'affranchissant des lois antiques, on peut être très libre dans le bas-relief. Vital Dubray n'a pas eu le temps de ciseler son œuvre, il aurait pu faire jouer davantage les plans et moins abuser de la ronde-bosse (il se serait ainsi rapproché des maîtres de la Renaissance). Mais il est arrivé à des résultats très heureux, — très amusants, — car ses fonds ont parfois une merveilleuse profondeur. La perspective donne souvent l'illusion de larges espaces. Certains groupes se silhouettent très joliment. Rarement les bas-reliefs des piédestaux sont aussi intéressants, mais les difficultés pittoresques et la petitesse des figures ne permettaient pas d'étudier profondément la physionomie de Jeanne d'Arc, au sujet de qui rien ne choque, mais rien n'instruit.

Les verrières de M. Jacques Galland ne donnent guère plus de renseignements expressifs, mais quelles heureuses données décoratives ! Voilà enfin la splendeur du luxe du quinzième siècle utilisée par les peintres. On s'étonne un peu qu'ils n'aient pas exploité plus souvent cette somptuosité. C'était l'époque où Charles d'Orléans[1] achetait 960 perles pour orner une houppelande, sur les manches de laquelle étaient brodés les vers de la chanson « Madame, je suis joyeulx » ; la musique accompagnait les paroles : les por-

1. Marius Sepet, *Jeanne d'Arc*. Introduction.



Cl. Neurdein.

VII, 1. — Frémiet.

Cl. Neurdein.

VII, 2. — Paul Dubois.

tées étaient de broderie d'or. Le duc de Bourgogne couvrait « ses manches de 7 500 agnelets d'argent qui alternaient avec 2 000 rinceaux d'or, le tout cousu sur l'étoffe et pesant 12 marcs ». Les grandes dames portaient de grandes mitres renflées, enveloppées d'une résille dont chaque point était piqué d'une perle ou d'un rubis; elles étaient vêtues de drap d'or, d'hermine, de brocart flamand souvent rouge ou vert, leurs manchettes très amples descendaient jusqu'à terre. Les hommes avaient des vêtements d'une grande variété de formes : très flottants ou très ajustés. Pendant la guerre, les soldats échangeaient le produit de leurs rapines contre de belles armures et d'éclatantes étoffes, et les chefs devaient être encore plus somptueux que leurs hommes pour prendre de l'ascendant sur eux. De telles prodigalités ont des résultats sociaux fâcheux, mais des résultats picturaux admirables. Surtout lorsque le soleil vient collaborer avec l'artiste, comme dans le vitrail.

M. Jacques Galland a trouvé des tons exquis — des lilas rose, des violets, des ors — ce ne sont que colorations distinguées, délicates, mais qu'on rêve plus éclatantes, car il y a trop de verres tout blancs dont les effets ne sont pas heureux. Le dessin, hélas ! n'est pas facile à comprendre; il faut un travail pour suivre un personnage jusqu'à ses extrémités. N'y aurait-il pas trop de plans; ne serait-ce pas une conception trop picturale, trop éloignée de cette simplicité décorative — moins ambitieuse, il est vrai — qui a fait l'honneur du treizième siècle à Bourges et partout ? Les expressions des personnages sont parfois assez gracieuses. Jeanne, à Domremy, est seulement trop gauche, et rarement elle a toute l'élégance qu'on souhaiterait. Mais c'est une fête pour les yeux, de la voir vivre dans ces belles couleurs et ce somptueux entourage.

* * *

Aux beaux jours de sa mission, Jeanne était sertie de pittoresque; mais les exploits arrêtés, l'activité suspendue, elle n'offre plus aux artistes les mêmes ressources : plus de grands mouvements, la splendeur du décor a presque disparu. La guerrière s'efface derrière la sainte ; Jeanne restera sans doute

la fille de France pleine de sens pratique et sain ; elle n'aura jamais rien d'une quiétiste, et sur sa vie passée elle fournira les renseignements les plus précieux, mais sur ses sentiments de prisonnière nous en serons réduits à des conjectures. Elle n'a comme confidents de ses peines que ses ennemis : quels hommes ! — et ses « voix ». Les peintres ont donné d'ordinaire, de Jeanne au procès, l'impression d'une révoltée : elle est raidie et indignée. Elle le fut parfois, mais son âme avait bien d'autres sentiments que la haine n'étouffait pas. On devine à ses jolies réparties qu'elle avait des heures de sérénité céleste. Vous souvenez-vous de celle-ci ? L'interrogateur désirait savoir si les paroles surnaturelles étaient accompagnées de clarté. « Il y avait beaucoup de lumière, répondit la Bienheureuse, et comme il convient. Elle ne vient pas toute à vous, Maître Beaupère. » Fine et innocente taquinerie, dont serait incapable une âme tendue ou désespérée, mais que trouve un esprit élevé qui goûte en Dieu une paix suave. Hélas ! les arts pourront-ils rendre ces nuances ? Depuis sa captivité jusqu'à sa mort Jeanne a moins heureusement inspiré les artistes, c'est un fait.

Laissons les pages fausses et déclamatoires de Ducis, — Jeanne adresse un discours à son casque qu'elle tient à bout de bras ; de Revoil, — Warwick insulte Jeanne dans sa prison — et les sentimentales couvertures de romance d'un Célestin Nanteuil ou de ses imitateurs.

Lenepveu a pu observer avec beaucoup de justesse la résistance rageuse d'une femme : sa *Jeanne d'Arc faite prisonnière* — très vraisemblable sans doute — nous fait revenir devant la combattante qu'il nous déplaisait tant de considérer. M. Patrois a exprimé avec esprit l'entrée de Jeanne captive dans le poste des Anglais : les soldats se moquent de sa mission ; quelques-uns la regardent avec haine : ce n'est pas bien profond. Barrias, au contraire, fait exception. Il a sculpté une belle figure de *Jeanne prisonnière* : elle est ferme sans être dure, elle souffre sans colère, mais avec tristesse. M. Mercié se ressouvenait sans doute de cette belle œuvre, lorsqu'il en reprenait le parti principal pour nous donner cette Pucelle, debout, cuirassée, les mains suppliantes et le front ceint d'une couronne de laurier à profondes épines : la

tête relevée elle pleure très doucement. C'est touchant, et l'on se rappelle involontairement la jolie et très pure jeune fille qui dormait sur le champ de bataille dans son vêtement de combat, les mains modestement unies sur la poitrine, et aux pieds de laquelle M. Joy a fait veiller un ange. L'une et l'autre attendrissent et font presque pitié.

Le procès et la prison furent moins célébrés par les artistes que le bûcher. Nous n'avons vu le plus souvent qu'une victime d'un évêque indigne: on voulait nous communiquer probablement l'horreur d'un usage qui condamnait au feu l'hérétique. Il y avait mieux à faire. M. Roty, artiste toujours exquis, a gravé autour de la médaille de Jeanne les mots qui caractérisent cette mort : « Ma mission était de Dieu... » Voilà ce qui fait la grandeur de son trépas: elle est *martyre*, c'est-à-dire qu'elle témoigne malgré les flammes que Dieu a aimé assez la France pour la vouloir libre et lui envoyer cette fille, miracle vivant. Jeanne eut une crise de désespoir le matin du jour de son supplice, si nous en croyons des documents suspects; mais lorsqu'elle marchait vers la mort, elle ne fut plus qu'une sainte douce, humble, forte, tout amoureuse de la croix. M. J.-P. Laurens, nous la montrant poussée vers le bûcher par un dominicain et s'arrachant les cheveux, n'aurait satisfait que la haine du juge qu'il veut flétrir, et qui a essayé de préparer l'histoire selon l'esprit de cette peinture. A-t-on tiré assez parti du sujet lorsqu'on nous a représenté une femme attachée à un poteau, les yeux hagards, et dont les pieds cherchent à échapper aux flammes qui les lèchent, — eût-on taillé le marbre de M. Cordonnier? Quand on aurait modelé une pauvre créature pantelante comme l'ont fait M. Clère et M. Kley, eût-on même essayé de la faire sourire à travers ses larmes comme M. Cugnot ou s'endormir gracieusement dans la mort ainsi que M. Max Blondat, on nous laisserait désirer mieux. M. Maignan avait dessiné pour l'ouvrage de M. Sepet une jolie *Jeanne au bûcher*. Lorsqu'il concourut pour les vitraux d'Orléans, il en conçut une autre plus abattue, courbée en deux, désolée, mais attirée par le crucifix que suit son regard et qu'on éloigne d'elle. C'est plus compliqué que la peinture de Lenepveu. La mort de la Bienheureuse est la scène la plus belle dont il ait orné le Panthéon; n'était le

geste violent du moine qui à la fois tend le crucifix et montre la colombe, il n'y aurait qu'à louer cette page: la ferveur de la martyre s'exprime si éloquemment par ce baiser au Christ où elle met toute son âme!

*
* *

Les artistes ont suivi leur héroïne dans toutes les étapes de sa vie. Je n'ai pu raconter quelle piété poétique ils ont su donner à Jeanne lorsqu'elle offrit son armure à Saint-Denis: Mme de Châtillon en a été félicitée; elle ne nous a pourtant pas assez exprimé ce qu'il y avait de poignant dans cette cérémonie; plusieurs illustrateurs ont fait ressortir davantage combien décoratif et émouvant pouvait être cet épisode.

On a mis beaucoup d'art à dire aussi la bonté de la Pucelle, soignant les blessés, pleurant sur les morts [1], se laissant entourer par les pauvres et leur demandant des prières lorsqu'elle apprend de ses saints qu'elle sera trahie. On ne peut tout analyser. Et même sur ces statues élégantes et pieuses qui résument la Bienheureuse, les *Jeanne d'Arc au sacre* où elle est tout enveloppée dans son étendard, on ne jettera qu'un regard : M. de Saint Marceaux a compris le sujet d'une manière très hiératique, M. E. Lafont a fait une pure et curieuse jeune fille; il n'y a pas là d'œuvre capitale. Pour exprimer toute l'action de Jeanne, M. Maillart a fait une composition symboliste bien compliquée et bien longue à expliquer; M. du Passage a mis plus d'esprit dans sa statuette équestre, où le cheval de Jeanne brise les reins au léopard, tandis que la guerrière consacre son étendard à Dieu... M. Chatrousse avait sculpté une grande figure imposante, qui est à Paris, mais sans effort expressif. M. Lanson attira fort l'attention par sa *Jeanne d'Arc blessée*, qui crie comme les héros d'Homère. M. E. Leroux a donné à la Pucelle une marche décidée, où elle affirme bien sa confiance en elle-même, malgré l'abandon des hommes.

1. La princesse d'Orléans a fait un groupe intéressant et plus vivant que sa statue célèbre, où la Pucelle à cheval pleure sur les blessés après la bataille : le bronze est à l'hôtel de ville d'Orléans.



Cl. Neurdein.

VIII, *1.* — Foyatier.

Cl. Neurdein.

*
* *

Dans cette galerie innombrable de tableaux et cette armée de statues, y a-t-il des œuvres décisives acclamées par tous ? Nous pourrions éviter la réponse à cette question naïve, mais bien souvent entendue : l'acclamation vraiment glorieuse est celle de la postérité ; il faut que le temps vienne consacrer les belles choses.

Pourtant, il fut donné à Paul Dubois d'entendre littéralement acclamer la belle *Jeanne d'Arc* qu'il exposa en 1895. C'était le dernier jour des opérations du jury. Le Salon allait s'ouvrir au public ; avant de se séparer, les sculpteurs s'attardaient auprès de la statue équestre placée près de la sortie, tous étaient là lorsqu'arriva le président du jury, l'auteur de cette sculpture : sans dire un mot, tous applaudirent, Paul Dubois très ému trouva que ce succès valait bien des récompenses... Le public confirma ces louanges, et cette *Jeanne d'Arc* serait la plus populaire, s'il n'y avait pas à Paris, place des Pyramides, la statue de Frémiet.

Ceux qui virent Jeanne dompter les chevaux farouches, depuis le duc d'Alençon qui, l'apercevant venir à lui la lance en main avec tant de bonne grâce, lui envoya un destrier de ses écuries, jusqu'à Guy de Laval qui écrivait dans son enthousiasme juvénile : « Ce semble chose toute divine de la voir... », tous aimeraient la reconnaître sur ces chevaux de belle allure si savamment modelés par les deux artistes.

Frémiet (VII, 1) fait vivre la guerrière dans tout son aspect décoratif et imposant : il est historien d'une épopée. Sa Jeanne est une Lorraine énergique, un génie militaire fait pour commander. Lorsqu'elle arrivait auprès des murs de Paris occupé par les Anglais, elle devait avoir cette physionomie grave, presque triste. Elle se sentait si jalousée, si entravée ! Paul Dubois a fait œuvre de poète (VII, 2). Il a résumé Jeanne : il a su lui donner une expression pieuse avec une attitude très militaire ; elle salue le ciel de l'épée. A la sortie de la cathédrale de Reims, en remontant à cheval, ce geste de reconnaissance n'était-il pas tout naturel à celle que Dieu seul avait dirigée ? Paul Dubois ne fut pas le premier à le penser,

Foyatier (VIII, 1) s'était proposé le même programme; mais à ceux qui comparent les deux œuvres, il est impossible de dire que l'exécution en fut heureuse. D'une part, nous voyons un cheval nerveux et de belle race avançant d'un pas sûr et décidé, de l'autre une monture mal dessinée, dont les pieds se dérobent. Paul Dubois nous a donné une vierge fine et délicate, aux traits irréguliers, moins lorrains que parisiens, mais énergique et belle par sa physionomie toute céleste. Foyatier n'a sculpté qu'une lourde amazone, aux flancs énormes, fatiguée, « hésitante », sans fermeté de tenue; les genoux pliés, le torse en avant, le cou découvert et très long, l'épée tout inclinée concourent à la mollesse de l'ensemble. « Entre la statue de la place du Martroy à Orléans et celle de la place Saint-Augustin à Paris, il y a toute la différence d'une noble tentative à une réalisation complète et définitive[1]. »

* * *

Les artistes du dix-neuvième siècle ne méritent donc pas le reproche qu'on a leur a fait d'avoir trop médiocrement compris Jeanne d'Arc, puisque les plus considérables d'entre eux se sont efforcés de la glorifier et y ont souvent réussi. Moïse a-t-il inspiré tant de chefs-d'œuvre ? Il est vrai que le Michel-Ange de Jeanne-d'Arc n'est peut-être pas encore venu. C'est à l'avenir de le donner, et il le donnera, si subsiste parmi les artistes la touchante coutume de s'essayer à tracer chacun sa Jeanne d'Arc. Combien déjà lui ont consacré leur tableau ou leur statue, hommage souvent désintéressé, dont la principale récompense était de vivre pendant plusieurs mois avec un grand idéal et d'en réaliser quelque chose! Que ce soit un réconfort pour eux maintenant de se dire qu'ils n'ont pas seulement honoré une héroïne, mais qu'ils ont vénéré une Bienheureuse, une amie de Dieu, — et que les saints ne sont pas ingrats !

Emile de FORCEVILLE.

1. Georges Lafenestre, *Revue des Deux Mondes*, 1er juillet 1895.

LA JEANNE D'ARC DE M. ANATOLE FRANCE

Il serait bien tard pour parler encore de la *Vie de Jeanne d'Arc* par M. Anatole France, si l'on n'avait fait beaucoup de bruit autour de cet ouvrage, et si le public ne l'avait accueilli trop complaisamment. Plus qu'ailleurs, on a, chez nous, le culte de la renommée ; dès qu'un écrivain s'est fait un nom, on admire, de confiance, chacune de ses productions nouvelles.

L'apparition du premier volume de *Jeanne d'Arc* fut saluée d'éloges qui étonnent aujourd'hui. Après avoir étudié l'œuvre de près, des juges compétents, historiens de profession, l'ont censurée si sévèrement que, les qualités de style mises à part, le livre tout entier fond sous la critique. De valeur historique, il reste bien peu, s'il reste quelque chose.

Ces attaques ont blessé au vif M. France. Dans ses *Pingouins*, il n'a pas su dissimuler son dépit, et il imagine se venger en raillant les érudits, les historiens et le public. « Le lecteur ne cherche jamais dans une histoire que ce qu'il sait déjà. Si vous essayez de l'instruire, vous ne ferez que l'humilier et le fâcher. Ne tentez pas de l'éclairer ; il criera que vous insultez à ses croyances... Un historien original est l'objet de la méfiance, du mépris et du dégoût universels [1]. » Plusieurs ne soupçonnaient pas que, sous son dilettantisme raffiné, M. France eût l'épiderme aussi tendre. C'est une faiblesse ajoutée à bien d'autres. Quant à se piquer d'originalité en histoire, c'est son droit : il a un genre bien à lui.

Avant de signaler les fautes et les erreurs que j'ai relevées, peut-être ne sera-t-il pas inutile de rapporter quelques jugements émanés de critiques autorisés. Pour me borner, je résumerai deux études très sérieuses, celles de M. Luchaire et de M. Funck-Brentano.

Le premier, un des maîtres incontestés des études médié-

1. *L'Ile des Pingouins*, p. IV.

vales, professeur d'histoire à la Sorbonne, constate un parti pris flagrant de dénigrer les textes et les sources favorables à Jeanne d'Arc, pour rehausser d'autant ceux qui lui sont hostiles [1]. Sans se soucier des controverses et des discussions entre historiens, M. France a son opinion toute faite sur les deux pièces essentielles de cette histoire, les procès de condamnation et de réhabilitation. Avec l'assurance de l'homme qui se croit en pleine possession de la vérité, il affirme que le premier « est un trésor pour l'historien ». Sur la véracité de Cauchon qu'il qualifie du reste de « scélérat », il n'a pas l'ombre d'un doute. Mais la procédure de 1431 est irrégulière! Après coup, le juge a inséré au procès des actes qu'un greffier a formellement refusé de valider! Des pièces ont été falsifiées ! Il y a contradition évidente entre l'assertion d'un juge sans pudeur et les rectifications des témoins de 1456 ! L'enquête et les informations locales ont été cachées à plusieurs juges; enfin on les a fait disparaître! Tout cela ne compte pas pour M. France. Il déclare ce procès bon pour l'histoire; cela suffit [2].

Par contre il tient pour suspect le procès de réhabilitation, qui pourtant est complet et en forme. Les cent vingt-trois témoins, docteurs, généraux, prêtres, bourgeois, hommes du peuple, sont tous des esprits simples qui répètent ce qu'on leur a suggéré. Ils s'accordent à dire que Jeanne était bonne, pieuse, simple. N'y a-t-il pas de quoi exciter des soupçons ? « Terrible chose que la critique moderne! » ajoute M. Luchaire.

De beaucoup supérieur à l'historien, l'écrivain a de la couleur et de la vie dans son récit ; il peint en artiste. Toutefois il s'attarde à conter des légendes connues de tous, véritables hors-d'œuvre et il a tout l'air « de s'amuser lui-même, autant et peut-être plus que nous ». Il n'a en propre que sa thèse, ou plutôt sa marotte qui revient sans cesse: Jeanne d'Arc visionnaire, menée par des clercs. Le nom de ces clercs ne sera jamais connu, confesse-t-il, ce qui nous jette dans le

1. *La Jeanne d'Arc de M. Anatole France.* (*La Grande Revue*, 25 mars 1908, p. 209 à 234.)

2. Le critique aurait pu ajouter que M. France aggrave arbitrairement le procès de condamnation. J'en fournirai la preuve un peu plus loin.

domaine de la pure hypothèse. A tel point que M. Funck-Brentano a pu écrire que « si Jeanne d'Arc avait ses visions, M. Anatole France, lui aussi, a ses visions, des visions incessantes comme celles de son héroïne : il voit partout des curés[1] ».

« Au total, livre singulier, difficile à classer, où se décèle l'inexpérience de l'historien de fraîche date. »

Dans une étude très documentée [2], M. Funck-Brentano fait également le procès de M. France avec beaucoup de vigueur et d'esprit. Il débute par un compliment : « Il y a dans le livre des pages charmantes ; » puis l'exécution commence.

1° Les textes ne sont pas reproduits avec exactitude. Ces entorses se reproduisent sans cesse. Bien plus, on trouve aux textes une portée toute différente de celle que leur attribue M. France. En maints endroits où il indique des documents comme fondement de son récit, on n'est pas peu surpris de voir que ces textes ne contiennent rien qui concerne de près ni de loin ce que l'auteur leur fait dire. Les exemples abondent : « Nous en avons, dit le critique, réuni un grand nombre que nous tenons à la disposition de qui voudra s'y reporter. » Ces constatations l'ont plongé dans un tel étonnement que « par moments il se frottait les yeux et reprenait deux et trois fois la même page, en se demandant s'il savait encore lire ».

2° Consciemment ou non, M. France est victime de ses préjugés. « Les documents ! il les voit comme transformés sous le mirage » des idées qui le conduisent, idées les plus romanesques, de telle sorte que « nous ne sommes plus dans le domaine historique ; nous ne sommes même plus dans celui du roman, mais dans le domaine des jolis contes bleus, dans la région vaste et accidentée des contes fantastiques ».

3° Eût-il étudié ses textes avec soin, les eût-il reproduits exactement, M. France ne pouvait écrire la véritable histoire de Jeanne d'Arc, parce qu'il ne connaît pas suffisamment les mœurs, les idées, l'art, les sentiments, les coutumes, la politique, les institutions du quinzième siècle. De cette époque, tout lui paraît ridicule et lui fait pitié.

D'où des erreurs de détail relevées par les érudits, et des

1. *A travers l'histoire : la Jeanne d'Arc de M. Anatole France* (*La Revue hebdomadaire*, 4 juillet 1908, p. 37.)
2. *Loc. cit.*, p. 22 à 53.

erreurs fondamentales sur les actes de Jeanne d'Arc et le rôle qu'elle a joué. Il n'a compris ni ce que la Pucelle a fait pour Charles VII, ni l'importance du sacre de Reims, ni l'union de tous les Français réalisée par elle.

4° On ne fait pas de l'histoire avec de l'ironie : ce n'est pas expliquer les faits du passé que d'accumuler de petites drôleries sur M. Saint Michel, M. Saint Georges qui s'est « tourné anglais » et Mgr Saint Denis qui laisse prendre son abbaye.

5° Le prétendu historien omet tout ce qui est à la gloire de Jeanne et néglige les scènes les plus dramatiques, les tortures de la cage de fer, le procès atroce, l'horrible condamnation. De tant de témoignages précis et concordants sur le courage surhumain de la vierge, il se débarrasse d'un coup d'épaule : « Propos de cloître et de sacristie[1] ! »

6° Bref il se met « la tête à l'envers » pour ne pas écrire l'histoire de la Lorraine telle que les textes la lui mettent si clairement sous les yeux, telle que la racontent les Anglais eux-mêmes. Il se donne mille peines et dépense tout son talent pour muer en une pitoyable névropathe l'héroïne charmante et fine, d'un esprit si ferme et si robuste, vaillante à la peine et dure à la douleur, magnifique chef de guerre, incarnation de la vaillance et de toutes les vertus. « En âme et conscience, conclut M. Funck-Brentano, nous ne pensons pas que M. France possède les talents nécessaires à l'historien, à en juger du moins par cette *Vie de Jeanne d'Arc.* »



Ce terrible réquisitoire, on peut le confirmer par de nouvelles preuves et même y ajouter[2]. Qui se douterait que l'habile académicien sait mal son latin? Quelques citations donneront une idée de ses lacunes en ce point[3].

En résumant, à sa manière, le traité de Gerson sur la

1. T. II, p. 377.

2. Ces pages sont tirées d'une étude sur l'ouvrage de M. Anatole France. Elle paraîtra bientôt.

3. Pour le premier volume de la *Vie de Jeanne d'Arc*, je suis la nouvelle édition de janvier 1909. Elle ne renferme d'ailleurs que des corrections sans grande importance. Le second volume n'est pas encore retouché.

Pucelle, il se hasarde à en traduire quelques passages. Dans l'espace de cinq lignes, je relève trois contresens. Le docteur avertit qu'on ne doit pas juger l'extraordinaire jeune fille d'après de vains racontars. « Si de divers côtés on répand des récits différents, par bavardage, légèreté, fourberie, dans un esprit de dénigrement quelconque ou par haine, c'est le cas de rappeler l'adage de Caton : « Il n'est pas en notre pouvoir d'empêcher les gens de parler. » *Si multi multa loquantur et referant pro garrulitate sua et levitate, aut dolositate, aut alio sinistro favore vel odio, subvenit illud Catonis :*

« *Arbitrii nostri non est quod quisque loquatur*[1]. »

Voici la traduction de M. France : « Si plusieurs apportent divers témoignages sur son caquet (de la Pucelle), sa légèreté, son astuce, c'est le lieu d'alléguer cet adage de Caton : « Nos arbitres, ce n'est pas ce que chacun dit. »

Faute de distinguer *ejus* de *suus*, le traducteur attribue à la Vénérable ce que Gerson rapporte du public bavard, léger, hâbleur, et, dans le courant de l'ouvrage, M. France s'en prévaut à plusieurs reprises. Le vers de Caton est supérieurement maltraité. Voici, sans commentaire, le mot à mot du latiniste :

Arbitrii nostri non est quod quisque loquatur,
Nos arbitres ce n'est pas ce que chacun dit!

Gerson continue : « Il est pourtant en notre pouvoir de nous former une croyance, une opinion, mais avec modestie et sans esprit de querelle ou de dispute, parce que, comme dit l'Apôtre : « Il ne faut pas qu'un serviteur de Dieu conteste, *Non oportet servum Dei litigare.* » M. France traduit : « On ne doit pas mettre en cause le serviteur de Dieu », comme si *litigare*, verbe neutre, pouvait régir *servum Dei*[2].

Tournons le feuillet et nous cueillerons d'autres contresens. Aux arguments qui prouvent la divinité de la mission

1. *Procès de condamnation et de réhabilitation de Jeanne d'Arc*, édition Quicherat, t. III, p. 302.
2. T. I, p. 381.

de Jeanne d'Arc, Gerson ajoute quatre enseignements de l'ordre civil et religieux que donne la Pucelle. Le premier concerne le roi et les princes du sang, le second les milices du roi et du royaume, le troisième le clergé et le peuple, le quatrième la Pucelle elle-même. *Superadduntur quatuor civilia et theologica documenta. Unum concernit regem et consanguineos regiæ domus; secundum militiam regis et regni; tertium ecclesiasticos cum populo; quartum Puellam ipsam*[1].

M. Anatole France traduit : « Tirons des enseignements premièrement pour le roi et les princes du sang royal; deuxièmement pour la milice du roi et du royaume, etc.[2] »

Le reste est à l'avenant. Des leçons de Jeanne d'Arc, le traducteur fait des conclusions tirées par l'auteur du mémoire.

La phrase suivante renferme une perle à enchâsser. Gerson dit que, « d'après le quatrième enseignement, chacun doit libéralement contribuer de ses biens à obtenir que la paix règne dans les foyers, afin que, délivrés de nos ennemis, Dieu nous étant propice, nous le servions dans la sainteté et la justice tous les jours de notre vie. *Cum liberali temporalium subventione quilibet laboret in idipsum ; quatenus veniat pax in cubili suo, ut, de manu inimicorum nostrorum liberati, Deo propitio, serviamus illi in sanctitate et justitia coram ipso omnibus diebus nostris*[3]. »

D'après M. Anatole France, « il faut que chacun contribue, par libérale subvention de biens temporels, à *l'instauration de la paix en son lit de justice*, afin que, délivrés des mains de nos ennemis, Dieu nous étant plus propice, nous le servions dans la sainteté et la justice[4]. »

Que vient faire ce lit de justice? Évidemment il ne peut s'agir de ces séances solennelles du Parlement où le roi siégeait sur un trône. M. France ignore simplement que *cubile* signifie le lit et par extension, le chez-soi, comme notre mot foyer signifie l'âtre et la maison!

En trois pages, voilà donc toute une traînée de contresens.

1. *Procès, loc. cit.*, p. 303.
2. T. I, p. 383.
3. *Procès, loc. cit.*, p. 304. On remarquera la couleur biblique de la phrase.
4. T. I, p. 384.

Nous en rencontrerons d'autres [1]. Dans des phrases embrouillées et obscures, un latiniste peut parfois passer à côté du sens. Mais broncher si lourdement et si souvent sur un texte clair et facile ! Et quand on songe qu'une grande partie des sources de l'histoire de Jeanne d'Arc est en latin, quelle confiance peut-on avoir dans un tel historien, et comment qualifier sa façon tranchante de se prononcer sur des textes qu'il n'a pas pris le temps de comprendre ?

* * *

Il faut voir du reste comment il joue avec les documents ; il les accepte ou les rejette selon qu'ils cadrent ou non avec sa thèse, il les tronque, les dénature, les amplifie ou les amoindrit à volonté, comme un romancier fait les scènes de la vie réelle.

Bien qu'il estime le procès de condamnation « un trésor pour l'historien [2] », il le dénigre dans sa partie essentielle et lui attribue des pièces qui ne lui appartiennent pas. Durant d'interminables séances, Jeanne eut à répondre à des juges retors qui l'accablaient de questions captieuses. Enregistrées par les greffiers, ses réponses nettes, précises nous ouvrent son âme, racontent les détails les plus précieux de son histoire et les mobiles de ses actes. « Tout le monde sait le prix des réponses de la Pucelle, avoue M. France ; elles sont d'une héroïque sincérité et le plus souvent d'une clarté limpide [3]. » Cet éloge, sincère en apparence, est immédiatement suivi de restrictions aussi patelines que mal

1. M. Salomon Reinach (*Revue critique d'histoire et de littérature*, 19 mars 1908, p. 215) avait signalé le contresens suivant : « J'ai ouï conter que les fées venaient sous l'arbre dans l'ancien temps. Mais, *pour leurs péchés*, elles n'y viennent plus.» « En note : *propter peccata eorum.* (*Procès*, t. II, p. 396.) Le sens n'est pas douteux. » — « Il me semble, au contraire, certain, ajoute M. Reinach, que les fées ont été éloignées par les péchés des hommes. Du reste, elles sont appelées ici *Dominæ fatales* ; si M. France avait raison il eût fallu *eorum.* » Dans la nouvelle édition, M. France avertit qu'il a mis *earum* à la place d'*eorum* et il maintient que « le sens n'est pas douteux ». C'est évident. Ce qui l'est moins, c'est la raison qui l'a déterminé à changer le texte de Quicherat. Il a oublié de nous la dire. (T. I, p. 14.)

2. Préface, p. II.

3. *Ibid.*

fondées. « Cependant il n'y faut pas tout prendre à la lettre... Il faut reconnaître qu'elle manquait étrangement de mémoire. Je sais bien qu'un greffier admirait qu'elle se rappelât très exactement, au bout de quinze jours, ce qu'elle avait répondu à l'interrogateur. C'est possible, bien qu'elle variât quelquefois dans ses dires. Il n'en est pas moins certain qu'il ne lui restait, après un an, qu'un souvenir confus de certains faits considérables de sa vie. Enfin ses hallucinations perpétuelles la mettaient le plus souvent hors d'état de distinguer le vrai du faux[1]. »

Ce passage caractérise la manière de M. France. Comment une hallucinée « *le plus souvent* hors d'état de distinguer le vrai du faux » peut-elle faire des réponses « *le plus souvent* d'une clarté limpide » ? Mystère que l'auteur est sans doute seul à comprendre. Affirmer que Jeanne « manquait étrangement de mémoire », c'est démentir, sans ombre de preuve, les dépositions, non d'un seul greffier, mais de trois greffiers et de plusieurs témoins. Voici les paroles de Manchon, premier greffier : « Pendant le procès, elle fut harcelée de nombreuses et diverses interrogations ; presque chaque jour, on la soumettait, le matin, à des interrogations qui duraient trois ou quatre heures ; parfois, des paroles de Jeanne, on tirait des questions difficiles et subtiles, sur lesquelles, après dîner, on l'interrogeait encore pendant deux ou trois heures. Souvent on passait d'une question à l'autre, en changeant de sujet. Malgré ces brusques transitions, elle répondait sagement. Elle avait une excellente mémoire, car très souvent elle disait : « Je vous ai déjà répondu sur ce point. » *Maximam habebat memoriam*, *quia sæpissime dicebat*: « *Ego alias vobis de hoc respondi*[2]. »

Le second greffier, Guillaume Colles, surnommé Boysguillaume, rapporte également que « Jeanne répondait avec beaucoup de prudence, *multum prudenter* ; quelquefois, interrogée une seconde fois sur le même sujet, elle disait que la question lui avait été déjà faite et qu'elle n'y répondrait plus, et alors elle faisait lire ses réponses par les greffiers[3] ».

1. Préface, p. III.
2. *Procès*, t. III, p. 141, 142.
3. *Ibid.*, t. III, p. 161.

Jean Monnet, greffier de maître Jean Beaupère, déclare que « Jeanne s'adressant à lui et aux greffiers, leur reprochait leur rédaction fautive et que souvent elle la faisait corriger, *eidem Johannæ audivit dici, loquendo eidem loquenti et notariis, quod non bene scribebant, et multoties faciebat corrigere*[1] ».

Le lieutenant du roi Pierre Daron raconte que les témoins du procès étaient émerveillés de la prodigieuse mémoire de Jeanne. « Elle répliquait parfois : « Tel jour, ou il y a huit « jours, la même question m'a été posée et voici ce que j'ai « répondu. » Le second greffier, Boysguillaume, s'étant avisé de la contredire, on eut recours au procès-verbal qui donna raison à Jeanne. Toute joyeuse, la Pucelle dit à Boysguillaume que, s'il se trompait encore, elle lui tirerait les oreilles[2]. »

Ce qui domine dans la déposition embarrassée du chanoine Caval, une créature des Anglais, c'est le témoignage rendu à la mémoire de Jeanne : « Elle l'avait excellente, *habebat multum bonam memoriam*. Quand on la questionnait, elle disait : « Je vous ai déjà répondu en ces termes ; » et elle ordonnait au greffier de chercher le jour de la réponse et l'on trouvait exactement ses paroles, pas une de plus, pas une de moins. *Et ita inveniebatur sicut dicebat, nil addito vel remoto*[3]. » Mêmes affirmations de Jean Lefèvre, religieux et évêque, et de Jean Marcol, bourgeois de Paris[4]. A tous ces témoignages, faits sous la foi du serment, M. France n'oppose pas un seul texte. Il les contredit sans autre raison que de diminuer la valeur des réponses de Jeanne d'Arc. Au lecteur de juger pareil procédé.

M. France fait plus qu'énerver ce qui constitue vraiment le procès de condamnation, il l'aggrave. A la demande de Cauchon, le bailli anglais de Chaumont, Jean de Torcenay, avait chargé Gérard Petit, prévôt d'Andelot, de faire une enquête sur la vie et la réputation de Jeanne d'Arc. Celui-ci s'adjoignit le tabellion Nicolas Bailly, comme greffier, et ils interrogèrent à Domremy et dans les paroisses environnantes. L'enquête tourna à la gloire de la Pucelle, ce

1. *Procès*, t. III, p. 63.
2. *Ibid.*, t. III, p. 201.
3. *Ibid.*, t. III, p. 178. — 4. *Ibid.*, p. 176, 89.

qui excita la colère de Cauchon. Il injuria Petit et refusa de l'indemniser de ses frais. Le fait est rapporté dans le procès de réhabilitation. « C'est possible, encore qu'étrange, écrit M. France. Mais qu'on n'ait recueilli ni à Vaucouleurs, ni à Domremy, ni dans les villages voisins, aucun fait à la charge de Jeanne, voilà qui n'est nullement vrai. Bien au contraire, on y ramassa un grand nombre d'accusations contre Jeanne qui hantait les fées, portait dans son sein une mandragore et désobéissait à ses père et mère [1]. » Sur quoi repose ce hardi démenti ? Uniquement sur le réquisitoire de d'Estivet. Or, parmi les soixante-dix articles de cette pièce, deux ou trois seulement s'appuient sur des témoignages. Encore les réponses de Jeanne les hachèrent-elles et les mirent-elles en pièces, si bien que le tribunal n'osa pas en tenir compte. Quicherat lui-même, si indulgent pour Cauchon, le constate en ces termes : « Puisque l'instruction avait en quelque sorte fondu aux débats, à quoi bon en surcharger l'instrument du procès [2] ? » De ces faits, M. France ne veut rien savoir et tranquillement il surcharge ses pages des accusations de d'Estivet. Plus injuste que les assesseurs de Rouen, il retient comme avéré ce qu'ils ont rejeté. Cauchon fit disparaître l'enquête. Il n'en reste rien. Ce qui n'empêche pas M. France d'écrire : « Des informations copieuses fournirent assez pour brûler dix hérétiques et vingt sorcières [3]. »



Tout le long de ses deux volumes, il s'évertue à rabaisser Jeanne et les quelques éloges que l'évidence lui arrache déguisent mal un parti pris manifeste de dénigrement. Comme pourtant les documents ne se laissent pas toujours façonner et solliciter au gré du caprice, il en résulte de flagrantes contradictions. Pour réfuter M. France, il suffit, le plus souvent, de rapprocher ses jugements.

En croyant à ses voix, la Pucelle, d'après lui, « vivait en

1. T. II, p, 240.
2. *Nouveaux aperçus sur l'histoire de Jeanne d'Arc*, p. 123.
3. T. II, p. 240.

pleine illusion[1] ». « Ses hallucinations perpétuelles la mettaient le plus souvent hors d'état de distinguer le vrai du faux[2]. » Elle avançait « comme ceux qui marchent en dormant », vivant dans « un sommeil merveilleux, plein des images du dauphin, de sa chevalerie et des batailles sur lesquelles flottaient des anges[3] ». Ce qu'il y a d'extraordinaire, c'est que, dans ce sommeil, elle mit à accomplir la mission qu'elle s'attribuait « un esprit de suite, une constance, une fermeté vraiment admirables[4] ». Par ailleurs, « ses déterminations dépendaient du moindre bruit qui se faisait dans ses oreilles. Rien de plus inconstant et de plus contradictoire que les inspirations de ces visionnaires, jouets de leurs rêves[5] ». Jeanne a constamment affirmé que ses voix lui parlaient toujours le même langage et, de fait, elle a réalisé ce qu'elles lui avaient annoncé. Erreur, s'écrie M. France ! « Ses voix changeaient, selon les nécessités du moment, les ordres précédemment donnés[6]. »

Comprenne qui pourra ces palinodies, et surtout comment une pareille hallucination a déterminé les actes de la Libératrice, comment elle a été la raison même de sa merveilleuse vie !

Hallucinée sur son moi, elle l'est au plus haut degré sur ce qui l'entoure. « Elle ignorait tout ce qui se passait autour d'elle[7]. » Ennemie des déprédations, elle les avait rigoureusement interdites. Pourtant « elle ne vivait que de maraude ; mais elle l'ignorait[8] ». « L'innocente ne voyait rien. Ouverts aux choses invisibles, ses yeux étaient fermés aux choses sensibles[9]. » Avec ces yeux fermés et cette incapacité de percevoir ce qui se passe auprès d'elle, elle n'en est pas moins, d'après M. France, d'une remarquable perspicacité. Elle ne manquait pas « d'esprit : elle s'apercevait très justement au contraire que le duc de Bourgogne amusait le roi avec des ambassades et que l'on était joué par un prince qui enveloppait beaucoup de ruse dans beaucoup de magnificence... Sans savoir grand'chose des affaires de Bourgogne et de France, elle en jugeait bien. Elle avait des idées très

1. T. I, p. 54. — 2. Préface, p. III. — 3. T. I, p. 77. — 4. T. II, p. 130.
5. T. II, p. 74. — 6. T. I, p. 89. — 7. T. II, p. 134. — 8. T. II, p. 57.
9. T. I, p. 309.

simples assurément, mais très justes, sur la situation du roi de France à l'égard du roi d'Angleterre [1]. » Donc elle sut distinguer les artifices auxquels se laissèrent prendre les diplomates, Regnault de Chartres, le roi, la cour et les signataires de la trêve du 28 août. Vraiment, dans la psychologie de Jeanne d'Arc, le romancier renverse toutes les lois de la nature.

Naturellement, la Libératrice s'illusionne sur son rôle dans les événements. Elle croyait tout mener, déclare M. France; « en réalité elle ne conduisait pas les gens d'armes, les gens d'armes la conduisaient, la tenant, non pour chef de guerre, mais pour porte-bonheur [2]. » Cependant quand il décrit l'impression produite par l'entrée de Jeanne à Orléans, il constate qu'il n'y avait plus « ni lieutenant du roi, ni gouverneur, ni seigneurs, ni chefs de guerre, il n'y avait qu'un pouvoir et qu'une force : la Pucelle. Cette fillette, cette pastoure, cette béguine... leur causait (aux nobles) le plus grand dommage qu'ils pussent éprouver; elle les réduisait à rien... Encore en paraissant leur céder, n'avait-elle, cette fois comme les autres, agi qu'à sa volonté [3]. » Un peu plus loin, M. France raconte que les Orléanais se pressaient en foule à la porte de Jeanne et qu'ils réclamaient à grands cris d'être conduits par elle contre les bastilles anglaises. Une attaque, à cette heure, eût été prématurée. Jeanne, lisons-nous, « se montra bonne, sage, égale à sa mission et vraiment née pour le salut de tous... Tout enfant qu'elle était et ignorante des choses de la guerre et de toute chose humaine, elle trouva en elle le sentiment et la force d'éviter le désastre [4]. »

Avec l'Église, le romancier n'hésite pas à canoniser la Pucelle, on devine ce que peut être cette canonisation à la Anatole France. « Ce qui ressort surtout des textes, écrit-il, c'est qu'elle fut une sainte. Elle fut une sainte, avec tous les attributs de la sainteté au quinzième siècle [5]. » La *sainte*, la *petite sainte* reviennent souvent, dans le courant de l'ouvrage. Sainte, elle eut des visions, donc elle fut soumise à un « déterminisme étroit » et, à son sujet, comme du reste à propos

1. T. II, p. 7. — 2. T. I, p. 435. — 3. T. I, p. 316, 317.
4. T. I, p. 323. — 5. Préface, p. XXXII.

des hallucinés « qui se croient investis d'une mission divine... peut-être éprouve-t-on quelque surprise à voir la machine humaine fonctionner, sous l'action d'un même agent mystérieux, avec cette uniformité fatale[1] ». Au fond, Jeanne d'Arc doit être assimilée à trois pauvres illuminés fort obscurs, un vavasseur de Champagne, un maréchal ferrant de Salon et un paysan de Gallardon qui se crurent chargés d'un message divin pour des rois de France. « Les ressemblances que ces trois hommes présentent avec Jeanne d'Arc sont intimes et profondes, elles tiennent à leur nature même et les différences... sont extérieures et contingentes[2]. » Avec une impudence tranquille, M. France ose encore la mettre sur le même rang que les féroces disciples de l'hérétique Jean Huss[3] et que Suzette Labrousse[4], l'Égérie des constitutionnels, qui finit dans une maison d'aliénés. Aussi bien « la raison (de Jeanne d'Arc) fut sujette de tout temps à des troubles étranges[5] » et, du treizième au quinzième siècle, « la sainteté s'accompagnait volontiers de toutes sortes de bizarreries, d'illusions et de folies[6] ».

∴

Voyons maintenant, sur quelques échantillons, M. France procéder à l'interprétation des textes. Il renvoie à ses auteurs, ce qui permet de saisir sur le vif sa probité historique. « Jeanne paraissait à tout le monde étrange et bizarre. La voyant si pieuse, Mengette et ses compagnes disaient qu'elle l'était trop. Isabellette, entre autres, femme de Gérardin d'Épinal, blasonnait rustiquement une fille si peu dansante. Colin, fils de Jean Colin, avec tous les gens du village, se moquait d'elle, à cause de sa dévotion. Ses extases faisaient sourire; elle passait pour un peu folle. Poursuivie de railleries, elle en souffrait[7]. » Dans ces lignes, il n'y a de vrai que deux assertions : elle était trop pieuse au jugement de Mengette et de ses compagnes; dans sa jeunesse, Colin et d'autres jeunes gens raillèrent quelquefois, *aliquando*, sa dévotion.

1. Préface, p. XXXV. — 2. Préface, p. XXXVI, XXXVII.
3. T. II, p. 131. — 4. Préface, p. XXXV. — 5. T. II, p. 368.
6. Préface, p. XL. — 7. T. I, p. 56.

Tout le reste est non seulement controuvé, mais exactement le rebours de la vérité, car tous les témoins de Domremy sont unanimes à faire l'éloge de Jeanne. Quelque invraisemblable que paraisse le cynisme de M. France, pour le constater, on n'a qu'à vérifier les témoignages cités en note [1].

« Elle était la fable du village, écrit-il encore. On la montrait au doigt en disant par moquerie : « Voilà celle qui relèvera la France et le sang royal [2]. » La référence renvoie à Jean Waterin qui rapporte simplement avoir plusieurs fois entendu dire qu'elle relèverait la France [3]. Le reste est interpolé. Pas trace de moquerie.

Le conteur grivois prend plaisir à éclabousser de perfides insinuations la virginité de la Pucelle : « Sa conduite qui procédait d'une innocence héroïque et singulière fut mal jugée. » N'a-t-on pas dit qu'elle était « mal famée ? Propos calomnieux qui ne trouvaient que trop de créance [4]. » Et, pour les expliquer, M. France allègue que « par l'étrangeté de leurs actions, fréquemment, les saintes, en leur jeunesse, prêtent à de pareils soupçons. Et Jeanne donnait des signes de sainteté [5]. » L'auteur exploite ici les infamies de d'Estivet, rejetées par le tribunal de Rouen.

L'archevêque d'Embrun, Jacques Gelu, écrit qu' « il a plu à Dieu de secourir le roi par une jeune vierge tirée de la garde des brebis, *per adolescentulam puellam de post fœtantes ereptam* ». M. France traduit ainsi ce mot biblique : « par une enfant nourrie dans le fumier [6] ».

Marguerie avait assisté à l'interrogatoire de Jeanne. Il constate qu'elle était jeune, quoique très avisée dans ses réponses, *erat juvenis licet multum cauta in suis responsionibus*. M. France écrit : « Il s'était montré fort assidu au procès de la Pucelle qu'il jugeait une fille très rusée [7]. » Jeanne arriva à Vaucouleurs vêtue d'une pauvre robe rouge, *pauperibus vestibus rubeis*. Le traducteur ajoute que cette

1. *Procès*, t. II, p. 429, 426, 432.
2. T. I, p. 79.
3. *Procès*, t. II, p. 421. « Audivit pluries sibi dici quod relevaret Franciam et sanguinem regalem.
4. T. I, p. 85. — 5. T. I, p. 79. — 6. T. I, p. 375.
7. T. II, p. 375. La référence est fausse. La citation est tirée du *Procès*, t. III, p. 182 et non du tome II, p. 354.

robe était « toute rapiécée[1] » et plus loin il représente la jeune fille à cheval, « habillée en galopin d'écurie[2] ».

***

Cette manie de faire violence aux documents pour dénigrer Jeanne et la rabaisser éclate surtout au sujet des admirables victoires de l'héroïne. Parce qu'elles sont la preuve la plus obvie de la mission divine, M. France s'évertue à les nier ou à les transformer en légendes. Sans doute, Jeanne a contribué à la délivrance d'Orléans, mais jusqu'à nos jours les historiens se sont mépris sur les difficultés de cette délivrance, et, au fond, le rôle de la Pucelle fut insignifiant.

D'abord, les Orléanais ignoraient « les avantages de leur situation qui étaient énormes[3] ». Les témoignages de Jean de Macon, du notaire Guillaume Girault, du bourgeois Jean Luillier ne prouvent rien. « Si au lieu de nourrir des imaginations tristes, (ils) avaient fait le compte des assiégés et des assiégeants, ils auraient reconnu... que les affaires des Orléanais étaient pour l'heure en meilleur état que celles des Anglais. Mais ils n'avaient rien observé par eux-mêmes et ils s'en tenaient au sens commun, qui est rarement le sens du juste et du vrai[4]. » Assis sous *l'Orme du Mail*, à cinq siècles de distance, M. France en remontre aux bourgeois et aux hommes de guerre, aux Orléanais et aux Anglais. Fi donc du sens commun! Aussi bien, est-il exclu de son livre avec un soin jaloux.

A la suite de la défaite des Harengs, lisons-nous, « messire Louis de Culant, amiral de France, et le capitaine La Hire quittaient la ville (d'Orléans) avec deux mille hommes d'armes... Quand les rats s'en vont, c'est que le navire va couler[5]. » Nous serions heureux de savoir ce qui, dans les deux mois qui suivirent, avait bien pu remettre le navire à flots. « Les Orléanais, dit-il encore, étaient soucieux, et non sans raison. Car s'ils veillaient à ce que l'ennemi ne pût entrer, ils ne découvraient aucun moyen de le chasser bientôt.

1. T. I, p. 71. — 2. T. I, p. 471. — 3. T. I, p. 281.
4. T. I, p. 327. — 5. T. I, p. 162.

Dans les premiers jours de mars, ils observèrent avec inquiétude que les Anglais creusaient un fossé pour aller à couvert d'une bastille à l'autre, depuis la Croix-Boissée jusqu'à Saint-Ladre. Ils essayèrent de détruire cet ouvrage. Ils attaquèrent les Godons avec vigueur... Mais ils n'empêchèrent pas les Anglais d'accomplir leur travail. Ils voyaient le siège se poursuivre avec une terrible rigueur. Agités de doutes et de craintes, brûlés d'inquiétude, sans sommeil, sans repos et n'avançant à rien, ils commençaient à désespérer [1]. »

Pour échapper aux Anglais, ils résolurent de se donner au duc de Bourgogne, lequel accepta volontiers. Mais les Anglais refusèrent toute transaction. Ils n'avaient pas mâché le fruit pour que le duc de Bourgogne l'avalât [2]. Le duc de Bedford affirmait qu' « il aurait la ville à volonté et qu'il serait bien courroucé d'avoir battu les buissons et qu'un autre eût les oisillons [3] ».

Le prétendu historien écrit que les bastilles anglaises « ne valaient rien [4] », et il en fait de « gigantesques mannequins [5] ». Les contemporains les décrivent au contraire comme de redoutables citadelles « bâties en pierres et en bois à l'instar de châteaux et de forteresses [6] ».

Depuis vingt-cinq ans, de nombreux travaux ont été faits pour évaluer les forces anglaises autour d'Orléans [7]. Personne, faute de document précis, ne se croit en droit de donner un chiffre ferme. M. France est au-dessus de ces scrupules. « Ils (les Anglais) n'avaient pas trois mille hommes autour de la ville [8]. » Cousinot parle de dix mille assiégeants à la fin de

1. T. I, p. 164.
2. *Chronique de Monstrelet*, chap. LVIII.
3. Jean Chartier, chap. XIII.
4. T. I, p. 269.
5. T. I, p. 327.
6. Basin, *Histoire de Charles VII*. Cité dans *La vraie Jeanne d'Arc*, t. III, p. 235. — Froissart fait la description des bastilles anglaises, au siège de Calais (*Chroniques*, livre I, chap. CCXCVII), et cette description concorde avec celle que la *Chronique de Pluscardin* donne du siège d'Orléans. (Voir *La vraie Jeanne d'Arc*, t. IV, p. 301.) *Chronique de la Pucelle*, p. 265.
7. Entre autres : Jarry, *Le compte de l'armée anglaise autour d'Orléans*. — Boucher de Molandon et le capitaine de Beaucorps, *L'armée anglaise vaincue sous les murs d'Orléans*.
8. T. I, p. 269.

l'année 1428. Il est probable que, durant les quatre mois qui suivirent, ce nombre s'accrut plutôt qu'il ne diminua.

Après cet exposé à rebours des deux partis, M. France s'escrime à enlever à la guerrière le premier rôle qui lui revient dans la délivrance d'Orléans. Humiliés de suivre une paysanne qui les avait éclipsés dans les premières rencontres, les capitaines avaient résolu de surseoir à l'attaque des Tourelles, la clef du siège. Ils en avisèrent la Pucelle qui leur fit cette fière réponse : « Vous avez été à votre conseil et j'ai été au mien ; et croyez que le conseil de mon Seigneur tiendra et que le conseil des hommes s'évanouira. » Le 7 mai, au soleil levant, accompagnée des bourgeois et des hommes d'armes, malgré les capitaines, elle força la porte de Bourgogne et donna l'assaut. Cousinot l'affirme dans les termes suivants : « Par l'accord et consentement des bourgeois d'Orléans, mais contre l'opinion et volonté de tous les chefs et capitaines qui estaient là de par le roi, la Pucelle se partit à tout son effort et passa Loire... L'assault fut fier et merveilleux, plus que nul qui eust esté oncques veu de la mémoire des vivants ; auquel vindrent les chefs qui estaient dedans Orléans, quand ils en aperceurent les manières[1]. »

1. Cousinot, édition Vallet de Viriville, p. 292-293. — Jean Chartier confirme que, dans la délivrance d'Orléans, Jeanne se prononça contre les décisions prises par les chefs de guerre. Il ajoute qu'elle était coutumière du fait. « Quelque conclusion que prissent les seigneurs, quand Jeanne la Pucelle arrivait, elle concluait tout à l'opposite et toute autre chose à faire, et quasi contre toutes les opinions des chefs de guerre qui se trouvaient réunis ; de quoi toujours lui en prenait bien. Il ne se fit pas chose dont il faille parler que ce ne fût sur l'entreprise de Jeanne la Pucelle. » (Chap. xv, cité dans *La vraie Jeanne d'Arc*, t. III, p. 151.) — *La Chronique de la délivrance d'Orléans* raconte que « le samedi, septième de mai, un conseil fut tenu en la ville et les bourgeois requirent la Pucelle qu'elle voulût accomplir la charge qu'elle avait de par Dieu et aussi de par le roi ; et à ce faire elle fut émue ; elle partit et, montant à cheval, elle dit : « En nom Dieu, je le ferai, et qui m'aimera qu'il me suive ! » (Cité dans *La vraie Jeanne d'Arc*, t. III, p. 306.) — *La Chronique de Perceval de Cagny* constate que « tous ne suivirent pas la Pucelle ainsi qu'elle s'y attendait ». (*La vraie Jeanne d'Arc*, t. III, p. 177.) — Déposition de Louis de Coutes : « Ipsa Johanna, contra dicentibus pluribus dominis quibus videbatur quod ipsa volebat ponere gentes regis in magno periculo, fecit aperiri portam Burgundiæ... et passavit aquam cum aliis gentibus armatis ad invadendum bastildam Pontis... » (*Procès*, t. III, p. 70.) Frère Jean Pasquerel, aumônier de Jeanne, et Simon Charles affirment également que, malgré les capitaines, Jeanne engagea la bataille. (*Procès*, t. III, p. 109, 117.)

Cette initiative, qui décida de la victoire, est soigneusement écartée par M. France. « Les seigneurs, écrit-il, traversèrent la Loire de bon matin... Ils y furent tous... La Pucelle se tenait en leur compagnie [1]. » Comme référence, il renvoie au hérault Berry, dont la chronique n'est qu'un sommaire, du moins dans cette partie. Il faudrait de longues pages pour faire justice des autres falsifications de M. France dans le récit de la délivrance d'Orléans. C'est assez d'avoir relevé le point capital, et je passe à cette merveilleuse campagne de la Loire qui fait l'admiration des écrivains militaires.

***

Après avoir anéanti la forte garnison de Jargeau en amont de la Loire, Jeanne se porte en aval, fait occuper le pont de Meung, situé hors ville, et court attaquer Beaugency. Dans la soirée du vendredi, Talbot amène des troupes au secours de la place. Il n'y peut entrer ni même faire prévenir les assiégés de son approche. Il remonte alors vers Meung et canonne les Français apostés par la Pucelle à la garde du pont. Le plan du capitaine anglais était de franchir la Loire et d'arriver par la Sologne à Beaugency. Durant la nuit, Beaugency capitule et, à cette nouvelle, Talbot rebrousse chemin pour couvrir Janville et les places de la Beauce. La guerrière le poursuit et lui inflige la défaite de Patay qui anéantit l'armée anglaise. Du 17 à minuit au 18 à quatre heures après midi, la Libératrice avait conquis Beaugency, Meung, Janville et détruit les forces anglaises. Impossible de comprendre cette campagne, si l'on ne suit, presque heure par heure, le mouvement des deux armées.

Telle est la confusion des événements chez M. France que l'action de la Pucelle disparaît presque complètement ; on ne la trouve que dans quelques épisodes secondaires. Il écrit que l'armée de Talbot, marchant sur Beaugency, « se trouvait non loin de la ville, le vendredi dix-sept de juin [2], au

1. T. I, p. 354.
2. M. France a eu raison de corriger la date qu'il donnait dans la première édition « le vendredi dix-neuvième d'août ». Talbot avait été fait prisonnier à Patay, le 18 juin.

moment où la garnison en sortait [1] ». L'écrivain cite sept auteurs pour confirmer la présence du général anglais près de Beaugency au moment de la capitulation. Or, quatre de ces auteurs, la *Chronique de la Pucelle*, Chartier, Gruel, Wavrin nous montrent Talbot devant le pont de Meung; les autres omettent cette circonstance dans leur récit.

M. France affirme encore que les défenseurs de Beaugency « au nombre de cinq cents, se retirèrent à Meung dont le château, mais non le pont, était resté aux Anglais [2] ». Des cinq auteurs allégués comme garants, Monstrelet et Wavrin de Forestel disent que les vaincus se retirèrent par la Beauce vers Paris ; la *Chronique de la Pucelle* et Chartier qu'ils évacuèrent la place; seul, le *Journal du siège* écrit qu'ils se retirèrent à Meung. C'est une erreur; en capitulant, ils s'étaient engagés à ne pas reprendre les armes de dix jours.

M. Funck-Brentano insiste sur cette étrange manipulation des documents à propos de la bataille de Patay, « le point culminant de la vie de Jeanne d'Arc, la clef de voûte du monument tout entier ». Négligeant les diverses sources que nous possédons pour écrire les épisodes de cette journée, unique peut-être dans les annales de l'histoire, M. Anatole France commence par nous expliquer que Jeanne d'Arc n'arriva que sur la fin du combat. Les Anglais étaient en déroute ; cependant on tuait encore. « Elle vit un Français qui conduisait des prisonniers frapper l'un deux à la tête si rudement que l'homme tomba comme mort. Elle descendit de cheval et fit confesser l'Anglais. Elle lui soutenait la tête et le consolait selon son pouvoir. Voilà la part qu'elle prit à la bataille de Patay. Ce fut celle d'une sainte fille [3]. » La source indiquée est, au procès de réhabilitation, la déposition de Louis de Coutes qui fut page de la Pucelle, sous le nom d'Imerguet. Or, le témoin, en parlant du massacre de Patay, ne donne pas du tout le fait comme se rattachant à cette bataille [4]. De telle sorte que, d'après

1. T. I, p. 431. — 2. T. I, p. 428. — 3. T. I, p. 440.

4. *Procès*, t. III, p. 71. Voici son récit : « Il (Louis de Coutes) dit, en outre, que ladite Jeanne était très pieuse et avait grand'pitié d'un tel massacre, car comme *un jour* (*quadam vice*) un Français qui conduisait quelques Anglais prisonniers frappa l'un d'eux sur la tête, si fort que l'Anglais s'en affaissa comme mort, ladite Jeanne, ce voyant, descendit de cheval et fit confesser l'Anglais, en lui tenant la tête et en le consolant à son pouvoir. »

M. France, la guerrière, à Patay, aurait simplement accompli un acte de charité qui s'est passé à une date indéterminée, *quadam vice* [1].

Émettant un jugement d'ensemble sur le rôle de la Libératrice, « ce n'est pas Jeanne, déclare-t-il, qui a chassé les Anglais de France ; si elle a contribué à sauver Orléans, elle a plutôt retardé la délivrance en faisant manquer, par la marche du sacre, l'occasion de recouvrer la Normandie [2] ». Comment lui imputer la marche du sacre, si, comme il le redit sans cesse, Jeanne ne conduisait pas, mais était conduite? Il le répète juste à propos de la discussion, entre seigneurs, sur l'expédition de Reims. « Les apocalypses de la Pucelle n'étaient pour rien dans leur détermination. Les conseillers du roi conduisaient Jeanne, loin de se laisser conduire par elle... Ils pouvaient la dériver sur la Normandie, sans seulement qu'elle s'en aperçût, tant elle ignorait les chemins et les pays. Si plusieurs recommandaient la campagne champenoise, c'était, non sur la foi des anges et des saintes, mais pour des raisons humaines [3]. » Voilà donc Jeanne à la fois coupable et innocente de la faute ? Était-ce réellement une faute ? Non, estime M. France: « Il ne faut pas se hâter pourtant de condamner cette solennelle promenade des Lis en Champagne. Peut-être que le voyage de Reims assura... au petit roi de Bourges des avantages plus grands, plus précieux que la conquête du comté du Maine et du duché de Normandie et que l'assaut donné victorieusement à la première ville du royaume... Par les cérémonies augustes du sacre, il apparaissait tout à coup légitime et très saint roi de France [4]. » Concilie qui pourra ces assertions contradictoires !

Guerriers, bourgeois, Charles VII, Anglais et Bourguignons, Bedford lui-même proclament à l'envi qu'à Jeanne d'Arc sont dues les défaites anglaises. M. France assure le

1. La suffisance de M. France est ineffable. Il veut avoir raison contre les documents. Il ajoute en note, dans sa nouvelle édition : « J'ai situé à Patay l'anecdote rapportée par Louis de Coutes, après une confrontation des textes. » Tant il est vrai que le romancier voit dans les documents à peu près ce qui lui plaît et ce qu'il a rêvé !

2. Préface, p. XLIX.

3. T. I, p. 454.

4. T. II, p. 27-28.

contraire. Faut-il s'en étonner puisqu'il se contredit lui-même? Il accuse la Libératrice d'avoir retardé la délivrance et en même temps il lui en attribue la plus belle part. « Est-ce à dire que la jeune sainte n'eut point de part dans l'œuvre de la délivrance ? Non certes ! elle eut la part la plus belle : celle du sacrifice; elle donna l'exemple du plus haut courage et montra l'héroïsme sous une forme imprévue et charmante[1]. »

Pour sa thèse, M. France avait besoin de dénier à Jeanne d'Arc toute valeur militaire; il n'y a pas manqué. Mener les combattants « à confesse, c'était tout son art militaire, écrit-il. Elle n'avait point d'autre science pour combattre derrière les murs ou en rase campagne[2] ». — « Elle n'avait qu'une tactique, c'était d'empêcher les hommes de blasphémer le Seigneur et de mener avec eux des ribaudes... C'était là toute sa science militaire, hors toutefois qu'elle ne craignait pas le danger[3]. »

Quant à l'opinion que cette jeune fille était très habile à rassembler et à conduire une armée et s'entendait surtout à diriger l'artillerie... « il en faudrait un autre garant que ce pauvre duc d'Alençon qui ne passa jamais pour un homme raisonnable[4] ». M. France est bien sévère pour le généralissime de l'armée de la Loire ; mais passe. D'autres garants existent: Dunois déclare que les campagnes de la Loire et de la Champagne sont dues avant tout à la Pucelle[5]; Thibault d'Armagnac, sire de Termes, qui avait combattu aux côtés de Jeanne, la proclame « le capitaine le plus habile du monde qui aurait passé sa vie à apprendre le métier des armes[6] ». Mêmes appréciations de plusieurs témoins, entre autres de l'avocat Agnan Viole et de Pierre Millet, greffier des élus de Paris[7].

Avec une belle désinvolture, l'écrivain jette par-dessus bord toutes ces dépositions gênantes. Faites au procès de réhabilitation, il les estime sans valeur. Quand les capitaines y parlaient des talents militaires de la Pucelle, il affirme « qu'ils savaient bien le contraire[8] ». Il est au moins amusant de le voir faire la leçon aux hommes de guerre et aux contemporains de Jeanne d'Arc. Où donc a-t-il puisé la compétence

1. Préface, p. LI. — 2. T. I, p. 309. — 3. Préface, p. XLVI.
4. Préface, p. XLV. — 5. *Procès*, t. III, p. 10. — 6. *Ibid.*, p. 120.
7. *Ibid.*, p. 128, 126. — 8. T. II, p. 450.

qu'il s'attribue comme tacticien, lui qui (c'est la remarque de M. Funck-Brentano) ne paraît pas « s'être particulièrement distingué jusqu'ici la lance au poing sur un destrier [1] ». Son autorité en la matière vaut tout juste celle de M. Thalamas.

En outre, ce n'est pas en vue de la réhabilitation, qu'au lendemain de Patay, le secrétaire de Charles VII, Alain Chartier, fait l'éloge enthousiaste de la guerrière : « Elle dirige l'armée, assied le campement, range les hommes pour la bataille et, après avoir fait l'œuvre du général, elle fait celle du soldat... Elle semble descendre du ciel pour soutenir de la tête et des épaules la France croulante [2]. » Perceval de Cagny écrivait de 1436 à 1438. D'après Vallet de Viriville, Cousinot acheva sa chronique vers 1449. Jean Chartier, nommé historiographe du roi, avait écrit ce qui a trait à la Pucelle, longtemps avant la réhabilitation. Ces auteurs [3] et bien d'autres se font l'écho de l'admiration soulevée par le merveilleux tatent militaire de Jeanne d'Arc. M. France les ignore ou fait tout comme, parce qu'il devrait conclure à un phénomène unique dans l'histoire, à un miracle d'autant plus fulgurant que, hors des champs de bataille, la Pucelle était la simplicité même. Du miracle, il ne veut à aucun prix et les faits les plus patents, il les nie dès qu'ils attestent une intervention surnaturelle.

* * *

Je crois avoir suffisamment démontré que M. Anatole France a impudemment travesti l'histoire entière de Jeanne d'Arc, sa sainteté, son influence, son rôle militaire. J'ajoute qu'il étale une surprenante ignorance du milieu où se déroulèrent les événements qu'il prétend raconter. Il annonce, dans sa préface, qu'il a « visité studieusement les villes, les champs », théâtre de l'histoire de la Pucelle [4]. Il n'y a pas lieu de mettre en doute son assertion. Cependant comment expliquer qu'il

1. *Revue hebdomadaire*, *loc. cit.*, p. 52.
2. *Procès*, t. V, p. 135.
3. Perceval de Cagny, cité dans *La vraie Jeanne d'Arc*, t. III, p. 185. — Cousinot, p. 312. — Jean Chartier, chap. xv.
4. Préface, p. LXXVI.

prenne le couchant pour le levant? « Domremy, écrit-il, se trouvait pris entre le Barrois et la Champagne au levant, la Lorraine au couchant.[1] » Et pour expliquer cette position géographique, il indique en note trois savantes références.

Il prend la Brie pour le Berry[2] et place l'abbaye de Talmont dans le diocèse de Laon[3]. En fait, elle n'en est éloignée que de 100 lieues[4].

Parmi les six pairs ecclésiastiques qui assistaient au sacre de Reims ou y avaient envoyé des suppléants, M. France nommait l'évêque de Chaumont, alors que Chaumont n'a jamais que je sache, possédé d'évêché[5]. Il a eu soin de corriger cette méprise, mais les six pairs sont réduits à cinq[6]. Il a oublié Beauvais.

Sur les dates, même confusion.

Les Anglais, dit M. France, possédaient la Guyenne « depuis deux cents ans[7] ». Le mariage d'Éléonore de Guyenne avec Henri II Plantagenet remonte à 1154. La victoire de Castillon, en 1453, fit revenir définitivement cette province à la France et on dit, en chiffres ronds, qu'elle fut anglaise pendant trois cents ans.

L'auteur commence en ces termes le chapitre du voyage de la Pucelle à Nancy, janvier 1429. « Le duc Charles II de Lorraine venait de jouer un bien mauvais tour à son cousin et ami le duc de Bourgogne, en donnant en mariage Isabelle, sa fille aînée, l'héritière de Lorraine, à René, second fils de Mme Yolande, reine de Sicile[8]. » Le tour était joué depuis dix ans. Le traité de Foug avait stipulé cette alliance, le 20 mars 1419, et le mariage avait été célébré à Nancy, le 20 octobre 1420.

Au sujet de la commission instituée par Calixte III, M. France

1. T. I, p. 20.
2. Montfaucon, aujourd'hui Villequiers, près de La Charité, se trouve en Brie (t. II, p. 97); à la page 99, il passe dans le Berry.
3. T. I, p. 218.
4. La première édition situait La Charité en aval de la Loire, au delà de Meung et de Beaugency. (T. I, p. 423.)
5. 1re édition, t. I, p. 518.
6. Nouvelle édition, t. I, p. 520.
7. T. I, p. 24.
8. T. I, p. 105.

nous dit : « Sur le fait même du procès, on se garda d'appeler le seigneur archevêque de Rouen, messire Raoul Roussel, qui avait pourtant siégé au côté de Mgr de Beauvais[1]. » Il existait une excellente raison de ne pas citer Roussel; il était mort en décembre 1452 et le décret de Calixte III date du 10 juin 1455. L'archevêque de Rouen était alors le cardinal d'Estouteville qui avait tant contribué à préparer la réhabilitation de Jeanne d'Arc.

M. France écrit encore : « Très à point, le Régent céda la ville de Paris au duc Philippe, non sans regretter assurément de lui avoir refusé naguère la ville d'Orléans... Le magnifique duc y vint... et fit crier le sang de Montereau. Les assistants jurèrent d'être bons et loyaux à lui et au régent[2]. » Un peu plus haut (p. 60), cette cession est placée au 13 août. C'est une erreur de deux mois, comme le prouve l'acte du 13 octobre couché tout au long dans la chronique dite des Cordeliers. M. France a tout l'air de croire que, après le 13 août, le duc de Bourgogne ralluma la haine des Parisiens contre Charles VII. La scène décrite remonte à la première quinzaine de juillet. Enfin, l'écrivain insinue que Bedford aurait volontiers cédé Paris. Le *Journal* du faux bourgeois de Paris, l'auteur préféré de M. France, aurait dû lui apprendre que l'Anglais obéit avec peine à la requête de l'Université, du parlement et des bourgeois de Paris : « Moult laissoit envis le duc de Bedfort ledit gouvernement, si faisoit sa femme[3]. » Ni Fauquembergue, ni Morosini, indiqués en note, ne parlent de cette cession.

L'écrivain accuse le connétable de Richemont d'avoir tenté d'enlever Jeanne d'Arc. « Il chargea de l'entreprise, un homme à lui, Andrieu de Beaumont, précédemment employé à enlever le sire de La Trémouille. Mais Andrieu de Beaumont, comme il avait manqué le chambellan, manqua la Pucelle[4]. » L'auteur renvoie, avec indication de la page, au *Journal du siège*, à Jean Chartier, à Gruel, à Monstrelet. Or, aux endroits indiqués, il n'est question ni de tentative d'enlèvement, ni d'An-

1. T. II, p. 448. — 2. T. II, p. 66.
3. *Journal d'un bourgeois de Paris*, p. 247
4. T. I, p. 442.

drieu de Beaumont, mais d'instances pour réconcilier Richemont avec La Trémouille[1].

Les références de M. France sont en train de devenir légendaires. Avec une prodigalité d'érudit scrupuleux, il en a chargé le bas de ses pages. Malheureusement, un très grand nombre sont inexactes ou fausses. Tous les critiques le lui reprochent, et M. Funck-Brentano n'a pas eu de peine à en faire une collection. J'en ai une également. Un grave professeur de droit, M. Esmein a tenté une justification : « On a relevé un certain nombre de ces renvois qui ne portent pas, le texte visé paraissant étranger à la question. Il me semble que, dans certains cas, il y a simplement une erreur sur la page indiquée, peut-être le résultat d'une faute d'impression[2]. » Avec une hypothèse, « il me semble que dans certains cas », on ne prouve pas grand'chose. D'autant que les fautes d'impression sont très rares et insignifiantes. M. Salomon Reinach les a recueillies, pour le premier volume, avec une minutie de collectionneur et il ne signale que des caractères brisés, quelques virgules ou points[3].

M. France ignore jusqu'à la date de la réhabilitation de Jeanne d'Arc. Il la place au 16 juin 1456 ; elle eut lieu le

1. Au sujet de la ville de Troyes, M. France avait écrit qu' « il n'y avait pas, il n'y avait jamais eu d'Anglais en Champagne ». (T. I, p. 473.) Or, la Champagne était profondément anglo-bourguignonne et il a bien fait de biffer son affirmation dans la nouvelle édition. (T. I, p. 475.) M. Funck-Brentano lui avait reproché de mettre Tournai dans les Flandres. M. France réplique que « c'est là une façon de parler ». Très bien, mais cette façon de parler est-elle exacte, historique ? C'est toute la question.

2. *Jeanne d'Arc et son nouvel historien.* (*Revue politique et parlementaire*, novembre 1908, p. 298.)

3. *Revue critique*, 19 mars 1908, p. 218, note 2. — Sur la façon de lire les textes, ajoutons un exemple amusant : un écuyer bourguignon fait un rapprochement irrévérencieux entre Jeanne d'Arc et Madame d'Or. « Il faut savoir, écrit M. France, que Madame d'Or, haute comme une botte, tenait l'emploi de sotte auprès de Mgr Philippe » (t. I, p. 505) et il renvoie à Siméon Luce. Voici ce que je lis à la page indiquée : « Il y avait à la cour voluptueuse du duc de Bourgogne une sorte de baladine d'une beauté, d'une adresse et d'une puissance athlétique incomparables. Ce qui l'avait surtout rendue célèbre c'était l'opulence de sa chevelure, dont les tresses dénouées la couvraient presque tout entière et flamboyaient sous le regard avec des reflets d'or fluide ; aussi l'avait-on surnommée « Madame d'Or ». Philippe le Bon, qui semble en avoir été fort épris, prenait plaisir à la faire figurer dans ses fêtes... Et l'on a supposé qu'elle peut très bien n'avoir pas été étrangère à la fondation du fameux ordre de la Toison d'Or. » (*Jeanne d'Arc à Domremy*, p. CLXXIII, CLXXIV.)

6 juillet. — A la fin du procès de réhabilitation, on lit un poème historique. Il prétend que l'auteur y invoque les muses ausoniennes [1]. La seule invocation est la suivante :

Virgo Dei mater, lux prævia, dirige dextram
Ingeniumque meum.

« O Vierge, mère de Dieu, sois mon flambeau, dirige ma plume et mon esprit. »

Il fait de Machet un « élégant humaniste » et parle de ses « lettres cicéroniennes [2] ». Machet n'était rien moins qu'humaniste et sa correspondance est d'un latin plutôt moyenageux. Il est vrai que, pour juger et apprécier une langue, il faut la savoir.

Au besoin, enfin, M. France fabrique un texte de toutes pièces. Des matrones, renommées pour leur vertu, furent appelées à constater l'intégrité virginale de Jeanne d'Arc. Il est seul à prétendre qu'elle fut aussi examinée *per peritas virgines* [3]. C'est une polissonnerie qui n'étonne pas sous sa plume. Lui qui accumule les références, pourquoi n'en a-t-il pas donné ici ?

⁂

En mettant fin à cette longue série de critiques qu'il me serait facile d'allonger, je m'en voudrais de ne pas citer la page que M. France a mise en tête de son édition corrigée. Il se vante de ne s'être écarté d'aucune des règles en usage pour la recherche de la vérité historique et déclare que « pour adversaires déclarés il n'a eu que des hagiographes. »

Ce qu'ils me reprochent, ce n'est pas la manière dont j'ai expliqué les faits, c'est de les avoir expliqués : et plus mes explications sont claires, naturelles, tirées des meilleures sources, fondées en raison, plus elles leur déplaisent : j'ai replacé la Pucelle dans la vie et dans l'humanité. Voilà mon crime. Et ces zélés inquisiteurs, si ardents à condamner mon œuvre, n'ont pu y relever aucune erreur grave, aucune inexactitude flagrante. Il a fallu que leur sévérité se contentât de quelques inadvertances et de quelques fautes d'impression. Quels flat-

1. T. I, p. 544. — 2. T. II, p. 437. — 3. T. I, p. 245.

teurs eussent mieux qu'eux « caressé de mon cœur l'orgueilleuse faiblesse » ?

Il serait cruel d'insister sur la science, la probité historique, la naïve modestie de M. France, et sur « l'orgueilleuse faiblesse » de son cœur.

M. Luchaire, qui n'est pas un hagiographe, a clairement insinué que la Jeanne d'Arc de M. Anatole France est un roman plutôt qu'une histoire. « Toute comparaison mise à part, il n'y a pas si loin qu'on pense de la *Rôtisserie de la reine Pédauque* à la *Vie de Jeanne d'Arc*[1]. » Cette dure appréciation me semble encore trop indulgente. Des assertions mensongères, des faits arrangés, des erreurs, des contresens, des incohérences, le dénigrement des sources historiques, de Jeanne d'Arc, de l'Église, le tout entremêlé d'ironie et de dédain, voilà le fond de cet ouvrage. C'est un pamphlet encore plus qu'un roman. Pour être combattues avec de pareils arguments, il faut que la gloire et la sainteté de Jeanne d'Arc brillent dans l'histoire de la clarté la plus pure et la plus lumineuse. Sans s'en douter, M. France confirme ce qu'il veut renverser, prouve ce qu'il veut nier. Il a manqué de mesure, de tact et de sens. On le savait sectaire, on ne le croyait pas maladroit.

Jean-Baptiste AYROLES.

1. *La Grande Revue*, *loc. cit.*, p. 233.

JEANNE D'ARC A POITIERS

SCÈNE EN VERS

Mars 1429.

PERSONNAGES

REGNAULD. . . . . *Archevêque de Chartres.*
JEHAN RABATEAU. . . . . *Conseiller du Roy.*
GÉRARD MACHET. . . . . *Confesseur du Roy.*
JEHANNE.

REGNAULD.

Au nom de la Très Haute et Sainte Trinité,
Approchez et parlez en toute vérité.
Votre nom?

JEHANNE.

Jeanne d'Arc.

REGNAULD.

Votre père s'appelle?

JEHANNE.

Jacques d'Arc, Monseigneur, et ma mère Isabelle.

RABATEAU (*indifférent*).

Ils vivent?

JEHANNE.

Mon vieux père est perclus à demi;
Mais ils vivent tous deux.

RABATEAU.

Où donc?

JEHANNE.

A Domremy,
En Lorraine.

MACHET (*dur*).

Ce sont des manants?

JEHANNE.

Oui, messire.
Bien pauvres!

MACHET.

Ignorants?

JEHANNE.

Aucun d'eux ne sait lire;
L'un sait tenir la bêche et l'autre le fuseau,
Tous deux savent prier, c'est assez...

REGNAULD.

Et c'est beau.
Mais vous?

JEHANNE.

Je sais filer aussi comme ma mère,
Coudre, bêcher — fort mal — et faire ma prière;
Rien de plus... Si ce n'est pourtant que quelquefois
Je menais nos brebis paître au fond d'un vieux bois:
C'était au Bois-Chenu, près de la Loge-aux-Dames,
Où l'on dit que la nuit errent de pauvres âmes.
Les enfants y venaient tous les ans, certain jour,
Suspendre une guirlande et danser tout autour.
Mais moi, je conservais ma guirlande fleurie
Et j'allais la suspendre à l'autel de Marie.

RABATEAU.

Et c'est après avoir ainsi vécu là-bas
Que vous venez rêver de gloire et de combats?

MACHET.

Bêcher, coudre, filer et faire sa prière,
C'est peu de mouvement pour une âme guerrière!

JEHANNE.

Ah! je ne l'étais pas alors, et mon désir
N'était pas de quitter ce sol, mais d'y mourir.

Auprès de mon berceau j'aurais voulu ma tombe...
Sur un champ de bataille, il se peut que je tombe ;
Loin des miens faudra-t-il manquer au rendez-vous
Sous l'humble croix de bois qui les gardera tous?
J'ai quitté mon pays, mes parents, ma chaumière,
Pourrai-je revenir même... à mon cimetière?

RABATEAU.

Si vous vous y plaisiez, pourquoi donc en partir?

JEHANNE.

Je vais où Dieu m'appelle et non à mon plaisir.
Jamais de tels desseins ma jeunesse occupée
N'avait rêvé qu'un jour je porterais l'épée;
Mais mon Maître et Seigneur m'appelle. Il veut enfin
Mettre l'Anglais en fuite et sacrer le Dauphin :
Car c'est grande pitié du royaume de France.

MACHET.

Chasser l'Anglais, sacrer le roi? sotte espérance!

JEHANNE.

Celui qui me l'a dit...

MACHET.

Qui vous l'a dit?

JEHANNE.

C'est Dieu.

MACHET.

A vous, Dieu?

JEHANNE.

Saint Michel vint en son nom et lieu.

REGNAULD.

De telles visions souvent sont mensongères.

RABATEAU.

Les anges parlent-ils à de pauvres bergères?

JEHANNE.

Les anges, Messeigneurs, célestes messagers,
Vinrent chanter Noël à de pauvres bergers.

MACHET (*ironique*).

Et vous avez vu Dieu?

JEHANNE.

Non, Messire, vous dis-je :
C'est l'ange saint Michel que j'ai vu.

REGNAULD.

Ce prodige,
Pour en parler ainsi, date-t-il de bien loin?

JEHANNE.

De quatre ans, Monseigneur.

REGNAULD.

Eut-il quelque témoin?

JEHANNE.

Pas d'autre, Monseigneur, que le ciel et moi-même.
...Un jour que vers midi, sur la fin du Carême...

MACHET.

Vers midi? L'heure est chaude... et vous avez rêvé.

JEHANNE.

Messire, excusez-moi, je n'ai point achevé.
Vous me direz après si je rêvais. Assise
Au pied d'un arbre épais qui regarde l'église,
Soudain, devant ces murs qu'avait noircis le temps,
Je vis une lumière aux reflets éclatants...

REGNAULD.

Et puis?

JEHANNE.

Puis une voix sortait de la lumière,
Disant : « Jeanne, sois bonne et fais bien ta prière;
Va souvent à l'église. »

REGNAULD.

Et qui parlait ainsi?

JEHANNE.

Je l'ignorais d'abord, Monseigneur, mais voici

Qu'à la troisième fois j'osai lever la tête;
Et je vis saint Michel, tel qu'au jour de sa fête
Sur une grande image, aux brillantes couleurs,
On l'expose au milieu des cierges et des fleurs.

MACHET

Quelle voix avait-il ?

JEHANNE.

Moins rude que la vôtre !

RABATEAU.

Mais n'eûtes-vous point peur ?

JEHANNE.

Eh ! comme eût fait tout autre,
Messire ! On ne voit pas un ange tous les jours.

RABATEAU.

Vous auriez pu crier, appeler au secours !

JEHANNE.

Non. Saint Michel disait : « Jeanne, prends assurance;
Dieu me mande vers toi pour le bien de la France.
Fille de Dieu, reprends courage, car par toi
Dieu veut chasser l'Anglais et sacrer votre roi. »
Mais comme j'avais peine à surmonter mes craintes,
Du paradis, plus tard, il m'amena deux saintes,
Les vierges Marguerite et Catherine. Et moi,
Je commençai bientôt à les voir sans émoi ;
Leur conversation me devint coutumière,
J'écoutais...

MACHET.

Et le soir, rentrée à la chaumière,
Vous racontiez autour de vous...

JEHANNE.

Nul ne l'a su,
Et nul autour de moi ne s'en est aperçu.
J'aurais craint, en disant à quelqu'un ce miracle,
Qu'aux volontés de Dieu l'on ne mît quelque obstacle.

Seulement, quand enfin je ne pus l'éviter,
Je dis à mes parents que j'allais les quitter.

RABATEAU.

Et que vous dirent-ils ?

JEHANNE.

D'abord mon pauvre père
Dit qu'il me jetterait plutôt à la rivière.
Enfin, quand son amour eut écouté sa foi,
Il me dit : « Va, ma fille, et Dieu soit avec toi ! »
Mais lorsque j'aurais eu cent pères et cent mères
Qui m'eussent de leurs corps fait autant de barrières,
Pour obéir à Dieu, sans crainte et sans remords,
Je me serais enfuie en passant sur leurs corps.

MACHET.

Dieu commande aux enfants d'aimer leurs père et mère.

JEHANNE (*tristement*).

Aussi bien leur absence est-elle assez amère.
Ah ! vous ne savez pas combien je les aimais...
Les reverrai-je encor ?

RABATEAU.

Mais...

JEHANNE.

Peut-être jamais !

RABATEAU.

Mais il ne tient qu'à vous d'y revenir.

JEHANNE.

Montjoie !
C'est pour chasser l'Anglais que mon Seigneur m'envoie !
Ce n'est pas pour pleurer qu'il me mande céans :
C'est pour prendre l'armure et sauver Orléans.

REGNAULD.

Dans un élan trop vif votre raison s'oublie :
Dieu n'inspira jamais un acte de folie !

Vous ne pourrez combattre et monter à cheval;
Au premier sang versé vous vous trouverez mal!
Pour manier l'épée et pour brandir la lance
Il faut aux combattants la force et la vaillance;
Frapper de rudes coups, parfois en recevoir,
Sur le corps des mourants passer sans s'émouvoir.
Que peut de tout cela la force d'une femme?

JEHANNE.

La force est dans le corps, la vaillance dans l'âme;
Mieux vaut un cœur vaillant que des bras vigoureux,
Et l'on est assez fort quand on est généreux.

RABATEAU.

Les Anglais sont nombreux.

JEHANNE.

Et qu'importe le nombre?
Le nombre est un danger sur un bateau qui sombre.

RABATEAU.

Le courage inutile est la témérité.

JEHANNE.

La prudence excessive est une lâcheté.

RABATEAU.

Quoi? Des chefs contre qui les Dunois, les Xaintrailles
Ont inutilement livré tant de batailles,
Bedford, Scales, Seymour...

JEHANNE.

Seymour, Escail, Bedford,
Si Dieu se met contre eux, quel sera le plus fort?

MACHET.

Et quand Dieu n'aide point la Hire ou la Trémouille,
Une fille qui n'a touché que sa quenouille,
Serait le lieutenant qu'il choisirait?

JEHANNE

Mais Dieu,
Pour faire une grande œuvre, a besoin de bien peu.

MACHET.

Il n'a besoin de rien ! Si, comme vous le dites,
Il veut nous délivrer de ces hordes maudites,
Sans soldats et sans vous Dieu nous délivrera.

JEHANNE.

Nos gens batailleront, Messire, et Dieu vaincra.

RABATEAU.

Encore un coup, chercher la mort, c'est téméraire.

JEHANNE.

La mort ! Est-il toujours permis de s'y soustraire ?
Il est des jours, Messire, où l'on doit y courir :
Quand on ne sait plus vaincre, il faut savoir mourir.

REGNAULD.

Mais il faudrait prouver que le ciel vous désigne.
De votre mission que donnez-vous pour signe ?

JEHANNE.

Ce n'est point pour cela que je suis à Poitiers,
Monseigneur ; donnez-moi quelques braves guerriers,
Sous les murs d'Orléans, qu'ils viennent à ma suite ;
Orléans délivrée et les Anglais en fuite,
Bedford chassé de France et le dauphin sacré,
C'est le signe, Seigneurs, que je vous donnerai.

REGNAULD (*hésitant*).

Mais avant de permettre une telle entreprise,
Il faut pourtant...

JEHANNE.

Eh bien ! qu'on aille dans l'église
De Sainte-Catherine, à Fierbois ; sous l'autel
On trouvera le signe envoyé par le ciel.
Que l'on soulève un peu la terre et que l'on fouille :
Un glaive est caché là, qu'enveloppe la rouille ;
A peine les soldats l'auront-ils recueilli,
La rouille tombera comme un manteau vieilli.

MACHET.

Belle preuve ! En magie on vous dit excellente.

JEHANNE.

Messire...

MACHET.

Aimez-vous Dieu ?

JEHANNE.

Mieux que vous !

MACHET.

Insolente !

Êtes-vous en état de grâce en ce moment ?

REGNAULD (*indigné*).

Ah ! ne répondez pas !

RABATEAU (*à Machet*).

Ah ! Messire, comment

De telles questions ?

JEHANNE.

Daigne Jésus, mon Maître,
Si j'y suis, m'y garder ; si je n'y suis, m'y mettre ;
Car mon plus grand bonheur et mon unique vœu,
C'est de rester toujours en grâce avec mon Dieu.
(*Un temps.*)

REGNAULD (*à Machet*).

Il suffit ; c'est assez interrogé, Messire ;
Et vous, Jeanne, partez, puisque Dieu vous inspire ;
Car, pour qui n'est pas sourd à tout appel divin,
C'est lui qui dans votre âme a mis un tel dessein.
Allez ! Et puisse enfin, selon votre espérance,
Cesser la grand'pitié du royaume de France !

Joseph BOUBÉE.

SOUS LE RÉGIME DE LA SÉPARATION

I. *Actes du gouvernement :* la séparation en Algérie, la liquidation des biens congréganistes, les circulaires appliquant les lois de séparation en France, le nouveau projet de répartition des fonds disponibles sur l'ancien budget des cultes, le rapport Caillaux. — II. *Devant les tribunaux :* les malheurs de l'administration du Domaine, quelques applications de la troisième loi Briand, attributions de biens, presbytères, cloches, critique des lois. — III. *Actes du Saint-Siège et de l'épiscopat :* la fréquentation des universités, les mutualités ecclésiastiques, l'association diocésaine de Bordeaux, les acquéreurs de biens d'Église, essais divers d'organisation, déclarations épiscopales sur le *Sillon*, les ordonnances du cardinal Andrieu, les congrès diocésains. — IV. *Idées et projets des ennemis :* cours de philosophie populaire, sociétés de cérémonies civiles, un mot de M. Édouard Petit sur les patronages cléricaux, la Ligue de laïcité, une circulaire de la Ligue de l'enseignement.

I

On sait que la loi de séparation a été appliquée à l'Algérie par décrets successifs : décret général du 27 septembre 1907, décret du 30 mars 1908 sur les allocations et pensions, décret du 31 mars concernant les pensions, allocations et indemnités de fonctions, décret du 14 avril sur le service militaire des ecclésiastiques, décret du 22 avril prescrivant les formalités des inventaires. Les remaniements subis par le texte premier de la loi Briand ont nécessité une revision du statut des églises algériennes. L'été dernier (28 août 1908), on a raccordé ce statut avec la loi dite de dévolution des biens ecclésiastiques. A l'automne, nouveau décret pour réglementer derechef les attributions de biens, les associations cultuelles et la police des cultes (14 novembre 1908).

Au delà de la Méditerranée, comme en deçà, c'est un vrai déballage de papiers administratifs. Les textes ne manqueront pas aux collectionneurs, curieux de savoir comment se fit la liquidation de l'Église d'Afrique, restaurée par nos prêtres après la conquête faite par nos soldats.

La besogne de rapiécer les décrets algériens sur le modèle des

rapiéçages de la loi Briand n'est pas la seule qui ait occupé le gouvernement. Ces gens-là travaillent.

La loi Waldeck est entrée le 1er octobre 1901 dans la période d'application. La dispersion, l'exode des congréganistes s'est fait très vite ; de même la saisie de leurs biens. Mais les opérations des liquidateurs sont lentes ; il a paru à plusieurs qu'elles étaient suspectes. Tant qu'il n'y a eu pour le dire que des hommes de droite [1], on a crié, de gauche, à la calomnie [2]. Deux choses pourtant sont incontestables. Le garde des sceaux a été obligé de confesser, dans une circulaire du 5 octobre 1907, la discordance entre les états fournis par les liquidateurs et la comptabilité du service de l'enregistrement. Le rapport du même garde des sceaux (en date du 18 nov. 1907), — « sur les opérations effectuées en vertu des lois relatives à la liquidation des congrégations supprimées », — loin de confondre ceux qui mettaient en doute l'honnêteté des liquidateurs, a provoqué la nomination par le Sénat d'une commission d'enquête.

Sans doute, les travaux de cette commission sont fort traînants. Mais il n'empêche que la gauche démocratique du Sénat, sur l'initiative de M. Combes, a rivalisé de zèle avec la droite pour demander la lumière. Et non sans cause.

Il s'exhale [du rapport de M. Guyot-Dessaigne] un air mélancolique et résigné qui saisit le lecteur dès les premières pages. On nous prépare à des déceptions éventuelles, en nous avertissant que le travail demandé aux liquidateurs n'a pu être mené à bonne fin qu'au prix de recherches laborieuses... D'ailleurs, la mort a frappé un certain nombre d'entre eux et de cruelles maladies se sont abattues sur d'autres... En outre, on a soin de nous prévenir que les liquidateurs n'étant ni des fonctionnaires, ni des comptables publics, le gouvernement ne saurait garantir l'exactitude des chiffres qui servent de base au rapport.

C'est M. Combes qui parle avec cette onction irrespectueuse ; et il ajoute :

Passe encore pour le rapport, bien qu'il soit défectueux en plusieurs points. Mais les tableaux-annexes défient la critique la plus bienveillante, soit par leur contexture, soit par leur insuffisance, soit par des contradictions avec le rapport dont ils sont censés les pièces justificatives.

1. Interpellation de M. Grousseau (15 novembre 1905) ; articles de M. Fénelon Gibon (*Correspondant*, 10 novembre 1906 et 10 décembre 1907); interpellation de MM. Riou et Le Provost de Launay (6 juin 1907).
2. Voir surtout un article de M. Nast dans la *Revue politique et parlementaire* (10 octobre 1907).

Et la démonstration de ces trois griefs suit, avec une précision cruelle. Puis vient la conclusion.

Quand on songe que 115 liquidations sont terminées sur les 710 qui ont été ordonnées, quand on s'aperçoit que plus du quart des tableaux-annexes sont vierges de chiffres, comme si les liquidations qui s'y rapportent n'étaient pas encore commencées, quand on réfléchit au temps écoulé depuis que les autres liquidations sont en cours et à l'insuffisance, pour ne pas dire à l'insignifiance du travail effectué et des résultats obtenus, on est saisi involontairement d'une sorte d'irritation contre les auteurs ressonsables. Disons tout avec franchise : on est envahi malgré soi pas des craintes de gaspillage.

Et le vertueux sénateur termine en protestant que « la commission n'épargnera ni son temps ni sa peine pour conduire à bonne fin l'enquête épineuse et délicate dont elle a assumé la responsabilité ». Aucun mauvais vouloir ne saurait l'arrêter [1].

Douze mois ont passé depuis que furent écrites ces lignes vengeresses. Guyot-Dessaigne est mort. M. Briand l'a remplacé au palais de la place Vendôme. Et la plus sereine tranquillité règne dans les officines où s'entasse le butin pris sur les congrégations dissoutes.

Il est vrai, un projet de loi a été déposé à la Chambre pour substituer la liquidation administrative à la liquidation judiciaire ; c'était, paraît-il, le moyen d'arriver à des « opérations plus rapides, moins coûteuses, plus surveillées [2] ». Mais le gouvernement ne se souvient plus de cette panacée. En revanche, le garde des sceaux a nommé quelques administrateurs-séquestres [3], en même temps qu'il multipliait les circulaires pour tracer aux magistrats leur devoir dans l'exercice du contrôle qui leur appartient sur la besogne du liquidateur [4].

Cependant, la commission sénatoriale et M. Combes sommeillent ; les liquidateurs continuent pacifiquement à tenir une comptabilité fantaisiste [5] ; les contribuables qui voudraient savoir où

1. *Revue bleue*, 29 février 1908.

2. Projet du 18 février 1908. Le rapport, fait au nom de a commission compétente, est du 16 février 1909.

3. Décrets et arrêtés des 16 février, 1er juin, 8, 24, 26, 30 septembre 1908.

4. Circulaires des 4, 14 mars, 12 mai, 30 novembre 1908.

5. En novembre 1908, le procureur de la République près le tribunal de la Seine se plaignait aux liquidateurs de ce que « malgré des prescriptions répétées », ils persistaient « à ne pas consigner intégralement les sommes » détenues par eux « au fur, et à mesure de leur encaissement ».

passe leur argent, se demandent rêveurs quelles peuvent être les « autres causes » — c'est le style vague et noble de ces messieurs — pour lesquelles Ménage, Duez et Lecouturier, par exemple, ont dépensé des millions sur les avances du Trésor[1]; et les victimes de la loi Waldeck attendent qu'on leur remette le reliquat de leurs biens vendus.

Il est vrai que cela importe peu. Les congréganistes, pour M. le procureur général Beaudoin, sont des gens sans droit. Qu'on les prenne chacun à part ou collectivement, ils sont légalement incapables de posséder : pour eux, ni actif, ni passif, ni patrimoine. Il faut vraiment à la République une tolérance singulière pour permettre à des clients pareils de mettre en mouvement la justice, de recourir à tous les artifices de procédure, d'épuiser toutes les juridictions. Loin de s'attendrir sur le sort de ces hommes chassés de leurs maisons et dont les biens sont mis à l'encan, tous les honnêtes gens devraient se réunir dans une coalition indignée et méprisante contre ces fraudeurs obstinés de la loi et ces contempteurs de l'ordre public.

Tel est le raisonnement généreux de M. Nast[2], des liquidateurs et de leurs avocats, du gouvernement et de ses amis. Et que voulez-vous répondre à un plaidoyer où la vérité et la justice éclatent avec cette force ?

Dans l'application de la loi de séparation, le zèle du ministère a été des plus actifs.

M. Clemenceau a rappelé aux préfets combien il importait d'envoyer sans retard, place Beauveau, « les écrits émanant de l'autorité pastorale[3] ». On s'étonne qu'avec la négligence qui s'était glissée dans ce service, la sûreté de l'État n'ait pas été plus compromise. M. le ministre des cultes a codifié de nouveau les

1. Dans les comptes tels que les présente le rapport Guyot-Dessaigne, les trois liquidateurs principaux, Ménage, Duez et Lecouturier, font figurer sous la rubrique *autres causes* les dépenses que voici :

3 261 937 fr. 87	6 871 327 fr. 38
2 024 773 fr. 86	
1 584 615 fr. 65	

Il est singulier que 7 millions disparaissent sans qu'on puisse dire pourquoi.

2. Article cité plus haut.

3. Circulaire du 5 septembre 1908.

textes réglant la mission des inspecteurs généraux des monuments historiques et la conservation des objets d'art et antiquités [1]; il a rappelé que les dépenses nécessitées par l'entretien des églises n'étaient pas obligatoires pour les communes, hors le cas de péril pour la sécurité publique [2]. Ceci n'est pas dans la bouche de M. Briand une nouveauté. Plus d'une fois nous avons protesté contre cette doctrine monstrueuse — et nous le faisons encore — doctrine qui consiste à déclarer en même temps que la commune est propriétaire et qu'elle est tenue de consentir l'usage de l'église, mais qu'elle est dispensée de mettre l'église en état de servir.

Mais M. Baudet n'est pas seul à consulter M. Briand. Il y a d'autres gens embarrassés ou embarrassants. Il faut prévenir les difficultés possibles entre les héritiers divers convoitant les mêmes biens d'Église [3]; répartir entre les communes les sommes rendues disponibles par la suppression de l'ancien budget des cultes (soit 35 717 004 fr. sur l'exercice de 1907 et 13 477 804 fr. sur l'exercice de 1908 [4]); délivrer des inscriptions de rente à la place des titres non remis au Domaine par les établissements du culte supprimés [5]; convier les préfets à collaborer, avec les agents de l'État, à dresser, par département, la liste des biens ecclésiastiques attribuables ou attribués [6]; donner des instructions précises sur la location ou l'évacuation des presbytères [7]; décider s'il dépend du caprice d'un maire d'employer à tous les usages le mobilier garnissant les églises [8]; publier au *Journal officiel* l'état exact des biens cultuels par département [9].

L'habileté, la science, le travail de nos ministres — ou de leurs aides — suffit à cette lourde besogne.

1. Décrets du 11 avril et du 30 mai 1908.
2. Lettre du 12 décembre 1908 à M. Baudet, député d'Eure-et-Loir.
3. Lettre du 17 avril 1908.
4. Circulaire du 11 mars 1908.
5. Décret du 5 août 1908.
6. Circulaire du 2 juillet 1908.
7. Circulaire du 8 octobre 1908.
8. Lettre du 12 septembre 1908, à M. Grousseau.
9. Cette publication a été faite pour les départements suivants : Eure-et-Loir, Nièvre, Sarthe, Gironde, Gard, Indre-et-Loire, Aude, Lozère, Allier, Charente-Inférieure, Indre, Cher, Basses-Alpes, Yonne, Haute-Loire, Hautes-Pyrénées, Cantal, Seine-Inférieure, Somme, Ardennes, Marne, Ille-et-Vilaine, Ariège.

Dans leur souci désintéressé du bien public, ils se sont mis à trois, pour établir un projet de loi en deux articles « relatif à une nouvelle répartition entre les communes des sommes disponibles par suite de la suppression du budget des cultes ». Il paraît que les bienfaits prévus par l'article 41 de la loi de séparation n'étant pas suffisamment réalisés, il s'en était suivi de « légitimes critiques ». Des hommes d'État tels que M. Clemenceau, M. Briand et M. Caillaux, n'ont pu supporter de passer pour de mauvais administrateurs. L'ombre même d'un reproche juste fait peine à leur honneur scrupuleux. C'est pourquoi ils ont modifié l'article 41 de la loi du 9 décembre 1905. Jusqu'ici l'on ne pouvait faire qu'une répartition provisionnelle entre les communes, sauf à la compléter après la clôture de l'exercice annuel ; et puis, la répartition ayant pour base le contingent de la contribution foncière des propriétés non bâties, les pays où la terre a peu de valeur n'avaient à espérer que de maigres libéralités. Tout va changer. Désormais le chiffre global des répartitions à faire sera fixe et les communes pauvres seront les plus favorisées.

Pour arriver à ces résultats consolants, le cabinet use des moyens les plus ingénieux. Dans la dotation actuelle des trois chapitres du budget : pension, allocations, attributions aux communes, il prend à part les sommes consacrées aux pensions et allocations, pour les porter sur un compte spécial. De ce compte spécial le Trésor fait les avances, et il se rembourse par une annuité de six millions. En 1929, le remboursement sera complet. Et, dès maintenant, grâce à cette combinaison, les communes peuvent compter sur un fixe de 31 350 000 francs à partager entre elles. Afin d'avantager les communes sans ressources, on adopte simultanément trois bases de répartition : 1° le chiffre de la population, pour une somme de 0 fr. 10 par tête ; 2° la valeur du centime communal rapporté à la population, pour une échelle d'allocations variables calculée en raison inverse de la valeur de ce centime ; 3° le contingent de la propriété foncière non bâtie, pour le surplus des sommes demeurant disponibles, après les prélèvements précédents et déduction faite d'une somme de 3 millions qui sera annuellement employée en travaux de grosse réparation, réfection ou construction des édifices communaux.

Telle est, en substance, l'économie du nouveau projet de loi déposé au nom du gouvernement. Il entraîne des modifications

au budget voté de 1909, il grève le Trésor de quelques millions à avancer annuellement. Mais le Parlement et les contribuables rivalisent de bonne volonté, pour que le ministère ait toujours à sa disposition les textes et l'argent souhaitables. Dès lors, tout est bien. Pourquoi M. Clemenceau et ses amis se priveraient-ils d'une nouvelle réclame électorale auprès de toutes les communes de France[1] ?

Le ministre des finances a remis à M. le Président de la République un rapport sur la liquidation des biens d'Église. Nous apprenons par là que 65 775 établissements cultuels ont été mis sous séquestre ; que leur fortune est évaluée à 411 546 154 francs et leur passif à 30 500 000 francs ; que sur 16 502 procès engagés par les donateurs ou héritiers, la loi du 13 avril 1908 a entraîné la forclusion de plus de la moitié des instances. Malgré cela, M. Caillaux n'est pas content ; il regrette que des difficultés aient été soulevées devant les tribunaux. Évidemment, il eût été préférable pour les spoliateurs d'opérer leur coup au milieu de l'indifférence universelle.

II

On se rappelle que la justice rendue par les magistrats, aux réclamations faites par les auteurs de donations pieuses ou par leurs héritiers, a été toute l'origine de la troisième loi Briand. Aux précautions prises dans le texte même de cette loi, l'administration n'a pas manqué d'en ajouter d'autres. Dans une longue circulaire du 3 juillet 1908, M. Marraud, directeur général de l'enregistrement, a donné à ses agents des instructions détaillées. Il est revenu à la charge, le 23 octobre dernier.

Il n'est pas difficile de saisir, dans ces papiers officiels, des indices de dispositions peu bienveillantes à l'égard de ceux qui tentent d'empêcher que la dévolution des biens ecclésiastiques ne tourne en confiscation.

La loi de 1908 réserve aux héritiers directs — à défaut des auteurs — les actions en revendication, quelles qu'elles soient. En droit, que doit-il donc advenir si quelques-uns des héritiers seulement, et non tous, intentent procès ? Le Domaine, à deux reprises (par les deux instructions déjà citées), a essayé de faire pré-

1. Le projet a été déposé le 23 décembre 1908.

valoir la thèse de la divisibilité du droit successoral ; à l'encontre, dès la première heure, les juristes catholiques avaient soutenu qu'en matière d'actions en révocation, l'indivisibilité s'imposait[1]. Les tribunaux leur ont donné raison contre le Domaine[2].

Dans le désir de retarder le plus possible des procès qui l'ennuient, le Domaine soutenait qu'aucune action ne pouvait être intentée, avant la publication, à l'*Officiel*, du décret attribuant les biens en cause. Nos jurisconsultes encourageaient les plaideurs à agir immédiatement. Ils ont triomphé, devant la plupart des tribunaux. L'administration a dû s'incliner; mais comme elle l'a fait de mauvaise grâce; et en quel style entortillé ses circulaires enregistrent sa défaite !

C'était encore une thèse du Domaine de restreindre, quant à la quotité des biens, les restitutions auxquelles il pourrait être condamné. Nouvelle déception. Les magistrats ont rappelé — à Vendôme et à Abbeville, par exemple — que le séquestre, étant un simple dépositaire, est obligé de faire remise de tout, le jour où les ayants droit réclamant ont cause gagnée; les fruits et revenus, dans leur intégralité, doivent rejoindre entre leurs mains le principal qu'ils revendiquaient.

Il s'est trouvé pourtant des juges pour entrer dans les procédés tracassiers de l'administration. C'est ainsi que le tribunal de Tonnerre statuait, le 22 mars 1908, que les actions en révocation ne devaient être acceptées que dans la proportion correspondante à la charge non exécutée. Mais cette décision ne peut pas ne pas être cassée. Elle est contraire au texte même de la loi et aux déclarations formelles faites par M. Briand dans la discussion parlementaire.

Le plus grand nombre de tribunaux se tient dans la légalité stricte. Ils donnent suite aux actions engagées par les collatéraux avant la loi de 1908 (Tarbes, 20 mai 1908). Ils obligent les séquestres à se procurer les titres de rente non remis par les fabriques (Domfront, 14 août 1908). Ils considèrent comme auteurs des donations les légataires universels (Clamecy, 16 juillet 1908). Ils déclarent obligatoire l'intervention du curé dans la dis-

1. M. Rivet a repris cette thèse dans la *Revue d'organisation et de défense*, 20 décembre 1908.

2. Thiers (22 mai 1908), Château-Chinon (9 juillet 1908), Abbeville (5 août 1908).

tribution des aumônes lorsqu'elle est prévue par l'auteur de la libéralité (Toulouse, 23 juillet 1908). Ils condamnent à laisser libre au curé l'accès du clocher et l'usage des cloches, les maires qui font enlever les cordes, changer les serrures ou saisir les clefs pour demeurer seuls maîtres des sonneries (Mirecourt, 12 septembre ; Bar-le-Duc, 10 octobre 1908)[1].

Dans la question des presbytères, un point important est à noter. Au sujet des baux qui pourraient intervenir entre les municipalités et les desservants, M. Briand, par sa circulaire du 5 mai 1907, donnait les instructions suivantes aux préfets :

> L'intention du législateur, lorsqu'il a prescrit votre intervention par l'article 1er de la loi du 2 janvier 1907, a été essentiellement d'assurer l'exécution de la loi du 9 décembre 1905 et d'éviter la passation de tout bail, qui, par la vileté du loyer fixé, affecterait manifestement le caractère de subvention indirecte au culte. Mais le droit d'approbation qui vous a été ainsi conféré doit être exercé, avec le constant souci de laisser aux municipalités la liberté d'action qui leur appartient, en principe, dans cette matière.

On reconnaît, dans cette juxtaposition de recommandations quelque peu contradictoires, la manière préférée du ministre des cultes. En fait, qu'est-il advenu ? Des préfets ont essayé d'user de leur pouvoir de contrôle sur les budgets communaux, pour amener les municipalités à passer, concernant les presbytères, un bail à prix élevé. La mesure leur étant formellement conseillée par le gouvernement, comment des agents zélés du pouvoir ne l'auraient-ils pas prise en toute sécurité ? Un maire, celui de Randan (Puy-de-Dôme), a jugé qu'il y avait là abus de pouvoir ; il en a appelé au Conseil d'État. Celui-ci lui a donné raison. Les articles 144 et 147 de la loi municipale de 1884 demeurent intangibles ; ils limitent l'action préfectorale à des cas précis ; aucune circulaire ministérielle ne peut faire tomber ces barrières.

Nos lecteurs connaissent trop M. Briand pour penser que tout a été fini par là. Le ministre a écrit une nouvelle lettre (8 oct. 1908) pour enseigner aux préfets l'art de vaincre les municipalités

1. On peut noter dans le même sens un arrêt du Conseil d'État (12 février 1909) cassant un arrêté municipal qui fixait les heures et la durée des sonneries, arbitrairement et de manière à entraver l'exercice du culte. Mais il faut convenir que les principes de la jurisprudence de la Cour de cassation sont beaucoup plus favorables à l'autorité absolue des maires, comme le prouve notamment un arrêt du 19 décembre 1908.

réactionnaires ou libérales. Lorsque celles-ci se refusent à imposer pour la maison curiale un loyer assez fort, il n'y a qu'à procéder administrativement à l'expulsion des curés.

Nos juristes pensent avec raison que cette sanction n'est pas mieux fondée que la précédente. Elle ne saurait valoir que pour des cas d'extrême urgence, et en l'absence de tous autres moyens de coercition légale. Bien plus, elle méconnaît le caractère vrai du domaine que les communes ont acquis sur les presbytères par la loi du 2 janvier 1907. Les maires feront donc sagement, pour la défense de leurs droits, de saisir les tribunaux[1].

En effet, les magistrats n'ont pas seulement maintenu en possession provisoire des presbytères, des desservants menacés d'expulsion (v. gr. Villefranche-de-Lauraguais, 24 juin 1908) ; mais ils ont donné vigueur aux accords temporaires intervenus entre les maires et les curés, jusqu'à ce qu'il plût au préfet d'approuver un bail (Morlaix, 7 octobre 1907).

Avant de terminer ces observations sur le contentieux, je signalerai trois cas intéressants débattus devant les juges.

L'abbé Gaffarel, directeur et économe du grand séminaire de Gap, avait été cité en correctionnelle pour avoir aliéné des objets compris dans l'inventaire dressé en février 1906 en application de la loi de séparation. Condamné par le tribunal de Gap, le 18 juin 1907, le prévenu s'est pourvu en appel. La cour de Grenoble, par un arrêt longuement motivé, a mis à néant le jugement de Gap[2]. L'arrêt se fonde sur ce que l'abbé Gaffarel a agi de bonne foi ; que les faits à lui reprochés n'ont aucun caractère délictueux ; qu'ils ne sont pas même entachés d'irrégularité, les aliénations du *de cujus* pouvant être regardées comme des actes d'administration et de gestion commandés ou permis par le fonctionnement provisoire du séminaire.

L'abbé Audouard, curé de Saturargues, a été poursuivi en correctionnelle, cette année même, pour avoir dit, au moment où il allait être procédé aux enchères pour la location d'un bien d'Église : « Les catholiques savent ce qu'ils ont à faire ». Le tribunal de Montpellier a prononcé relaxe (24 juin) ; sur appel du

1. Étude de M Jouarre, dans *Revue d'organisation et de défense*, 18 octobre 1908.
2. Arrêt du 22 novembre 1907.

ministère public, la cour de Montpellier a confirmé le premier jugement (24 juillet). Motif : les paroles prononcées ne constituent pas une menace au sens de l'article 412 du Code pénal ; et, au surplus, il n'est pas démontré que l'absence d'enchères soit attribuable à l'intervention du curé.

M. l'abbé Troccaz, vicaire à Argentière (Savoie), aurait tenu en chaire les propos suivants : « Les biens d'Église ont été volés et ces vols ont eu lieu au nom de la loi. Ceux qui ont voté cette loi sont des voleurs, ainsi que ceux qui, en connaissance de cause, les ont portés au pouvoir. » Le prédicateur ayant été poursuivi par le ministère public, en application de l'article 34 de la loi de séparation, fut condamné par le tribunal de Saint-Jean-de-Maurienne. S'étant pourvu en appel, il fut acquitté par la cour de Chambéry. La Cour de cassation ayant été invoquée par le procureur général, s'est prononcée en un sens différent (24 juillet 1908). Elle décide, avec la cour de Chambéry, que, par abrogation de l'article 201 du Code pénal, la censure des lois en chaire n'est plus illicite ; mais les paroles injurieuses, comme celles prononcées par l'abbé Troccaz, tombent sous le coup de la loi de 1881 concernant les délits de presse, et par suite relèvent de la seule cour d'assises ; il n'y aurait lieu d'appliquer l'article 34 de la loi de 1905, que dans le cas d'outrage et de diffamation envers *un* citoyen *chargé d'un service public*.

III

En vue de prémunir les jeunes clercs et les jeunes prêtres, contre les malsaines influences des professeurs antireligieux, le Saint-Père a interdit, en principe, aux ecclésiastiques, la fréquentation des universités d'État, sauf les cas de nécessité jugés tels par les Ordinaires ; et encore est-il recommandé à ceux-ci de se montrer difficiles pour accorder les permissions exceptionnelles. Les instructions communiquées en ce sens, dès octobre 1907, ont été renouvelées le 30 septembre 1908, avec prière instante de s'y conformer exactement.

Dans le courant de l'année, par une lettre aux cardinaux français en date du 17 mai, le Souverain Pontife a fait connaître sa décision, au sujet des mutualités ecclésiastiques. Il s'est refusé à souscrire aux conditions imposées par la loi Briand. Les motifs

de ce refus sont clairs et décisifs : la loi Briand privait les ecclésiastiques de leur qualité sacerdotale pour ne voir en eux que de simples citoyens ; elle leur déniait le droit reconnu à tous les mutualistes d'expulser de la société les membres indignes ; elle rendait impossible tout contrôle de la hiérarchie.

Ce dernier mot est le mot important. Dans la guerre faite à l'Église de France depuis 1905, il marque le but des adversaires et aussi le point que le pape n'a pas voulu laisser entamer.

C'est évidemment par des préoccupations du même ordre qu'il faut expliquer la disparition de l'association diocésaine de Bordeaux. Instituée par le cardinal Lecot dès le vote de la loi de 1905, afin de préparer les voies aux cultuelles — que le prélat croyait possible de baptiser — cette association eut des débuts pénibles. M. Briand la mit en suspicion, en l'appelant « une cultuelle sans le savoir ». Les jurisconsultes catholiques en discutèrent tour à tour la légalité et la canonicité. Rome toléra l'œuvre qui lui déplaisait et qu'elle empêcha d'établir ailleurs. La mort de l'archevêque de Bordeaux, le rôle que le gouvernement affecta d'attribuer au président de l'association lors des obsèques du prélat, devaient mettre fin à une situation anormale. C'est ce qui est arrivé. Les hommes d'honneur, de foi et de dévouement qui avaient répondu à l'appel du cardinal Lecot n'ont encouru aucun démérite. L'organisation qu'ils servaient — et non leurs personnes — était sujette à critique. L'organisation seule a disparu.

Le 24 septembre 1907, le cardinal secrétaire d'État avait communiqué aux évêques d'amples facultés concernant les héritiers ou acheteurs de biens ecclésiastiques qui voudraient pourvoir à leur conscience. Le cardinal Séraphin Vanutelli, grand pénitencier, vient d'adresser aux Ordinaires de nouvelles instructions (16 janvier 1909). Il y est déclaré que le système des raisonnables transactions et compensations doit être préféré à celui des exigences absolues ; il a l'avantage de sauvegarder les principes, de maintenir entière l'autorité du Pontife romain sur le patrimoine de l'Église, de pourvoir à la sécurité d'un plus grand nombre d'œuvres, de réparer partiellement les dommages matériels causés par la loi de séparation, de laisser entière la responsabilité des auteurs de cette loi, d'être conforme à la conduite toujours tenue par le Saint-Siège en pareilles circonstances.

Dès 1906 et 1907, la Pénitencerie s'était prononcée sur les censures canoniques qui atteignent les acheteurs et locataires de biens d'Église. Elle a déclaré, le 20 mai 1908, que les sénateurs et députés qui ont voté la loi de séparation sont excommuniés.

Les réponses des congrégations romaines ont amené les évêques à s'expliquer devant leurs peuples sur ces matières délicates. Nul ne l'a fait peut-être avec plus de clarté que Mgr l'évêque de Coutances.

Le prélat rappelle que sont atteints par l'excommunication :

1° Ceux qui achèteraient, pour leur usage personnel et sans l'autorisation pontificale, les immeubles ou meubles appartenant à la mense épiscopale, aux séminaires, aux cures et fabriques, aux communautés religieuses.

2° Les acheteurs de seconde main ainsi que leurs héritiers, même si l'achat est fait après la dévolution des biens.

3° Les débiteurs de rentes qui cessent de payer à l'Église, sous prétexte que la loi les a libérés.

4° Les fondateurs ou leurs héritiers gardant pour eux les biens que les tribunaux leur ont fait rendre.

Aucun de ces excommuniés ne saurait être admis aux sacrements, même à l'heure de la mort, ni être après son décès honoré de la sépulture chrétienne, à moins d'un désaveu public de la faute et d'une restitution des biens iniquement détenus.

Enfin l'évêque, usant de son droit de juge ordinaire, prive de la sépulture chrétienne et de la participation aux sacrements :

1° Les membres des conseils municipaux, des commissions de bienfaisance ou de toute autre association, qui auraient demandé ou demanderaient la dévolution de biens ecclésiastiques.

2° Ceux qui, ayant reçu dévolution de fondations de messes, en transféreraient la propriété à un autre établissement, fût-il charitable, surtout si ce dernier ne devait pas faire acquitter les charges religieuses.

Autant que la défense rigoureuse et unanime des droits sacrés, l'organisation des moyens efficaces pour promouvoir la vie chrétienne s'impose à l'attention de l'épiscopat.

Dans ces dernières années, on s'est préoccupé, plus et mieux qu'on n'avait coutume de le faire auparavant, des vocations ecclésiastiques. Les directeurs du *Recrutement sacerdotal* me permettront de dire qu'ils ne sont pas étrangers à ce mouvement. Dans

nombre de diocèses, des œuvres et des bulletins existent pour multiplier les prêtres ; formules de prières et réunions spéciales, enquêtes et statistiques, rien n'a été négligé pour peupler le sanctuaire ; partout où les évêques le voudront fortement, leur appel sera entendu.

Plusieurs fois, les mauvais journaux se sont emparés de nos plaintes sur la crise des séminaires, pour tourner en dérision l'Église sans budget et prédire sa ruine par la faim. De telles attaques ne doivent point nous émouvoir. Encore moins doivent-elles nous détourner de regarder notre situation comme elle est, sans fausse honte et sans illusion voulue. La dureté des temps que nous traversons est propice pour les vocations solides. Mille traits que rapporte le *Recrutement sacerdotal* prouvent qu'il y a encore, dans notre pays, des parents et des jeunes gens pour savoir qu'il est une Providence et pour comprendre les attraits apostoliques du sacerdoce de Jésus-Christ.

L'année 1908 a été l'année jubilaire de Pie X. Le Saint-Père n'a pas voulu laisser passer cet anniversaire de sa prêtrise, sans exhorter les prêtres à leur sanctification. Les pensées les plus élevées et les paroles les plus pressantes se rencontrent dans le document pontifical. Outre les exercices quotidiens de piété, et les exercices annuels de la retraite, Pie X recommande fort au clergé les récollections mensuelles. Les évêques, en beaucoup d'endroits, encouragent depuis longtemps les réunions dans lesquelles les curés viennent chaque mois renouveler leur ferveur et aviver leur zèle. La question a été abordée directement, au dernier congrès diocésain de La Rochelle ; le principe en a été voté à l'unanimité par les 170 prêtres présents et la pratique en a été réglementée en quelques articles très simples.

Mgr l'archevêque d'Auch a publié une ordonnance concernant la préparation à la première communion. Voici les conditions d'admission :

1° Avoir fréquenté pendant un an le petit catéchisme, et pendant deux ans le catéchisme de première communion ;

2° Avoir fréquenté assidûment les offices du dimanche et des fêtes et s'être confessé régulièrement ;

3° Avoir satisfait à l'examen, devant une commission composée de M. le curé et de deux prêtres à son choix.

Vu le peu de secours religieux que les enfants, en général, tirent du foyer et de l'école, Mgr Ricard rappelle aux parents l'obligation rigoureuse où ils sont d'enseigner eux-mêmes aux leurs la doctrine chrétienne et de veiller à ce que cet enseignement ne soit pas entamé par les instituteurs publics. Il établit un catéchisme de persévérance dans tous les chefs-lieux de canton et dans chaque paroisse une confrérie de la doctrine chrétienne, destinée à grouper les catéchistes volontaires.

Ces apostoliques auxiliaires des prêtres sont déjà nombreux dans beaucoup de grandes villes. Évidemment, ils sont plus nécessaires là qu'ailleurs; mais en combien de paroisses rurales sans religion et à population disséminée, ils seraient d'un indispensable secours. Après l'encyclique de Pie X sur l'enseignement du catéchisme, beaucoup d'évêques ont formé des confréries de la doctrine chrétienne. Si ces confréries servent à multiplier et à former les catéchistes, leur œuvre ne sera pas vaine. Notre France, hélas! est assez semblable, par endroits, aux pays de mission, pour qu'une légion de catéchistes n'y soit pas superflue plus qu'au Japon ou en Chine.

Cette considération aide à comprendre comment, dans les villes populeuses, les évêques se préoccupent de multiplier les paroisses et les chapelles de secours. A Paris, le besoin est évident et l'on a commencé d'y satisfaire. Mais ailleurs aussi, que de faubourgs populeux où pas une église ne s'élève, pour rappeler aux hommes dont le front est courbé par le travail quotidien qu'il y a un ciel éternel, patrie véritable de leurs âmes. Pour bâtir de nouveaux sanctuaires, bien des difficultés se rencontrent : argent à recueillir, propriété légale à assurer, clergé à recruter, frais du culte à couvrir. Mais c'est ici surtout qu'il y a une prudence de la chair dont la voix ne doit pas être écoutée, parce qu'elle est vraiment ennemie de Dieu et de son royaume.

Dans leurs efforts pour refaire une France chrétienne, les évêques se préoccupent beaucoup des œuvres de jeunesse. C'est sans doute ce qui explique les mesures prises récemment par quelques-uns d'entre eux à l'égard du *Sillon*.

La querelle n'est pas d'aujourd'hui. En 1906, 1907 et 1908, en quelques diocèses, il a été interdit aux prêtres, par les Ordinaires, de prendre part aux réunions sillonistes. On n'est donc pas sur-

pris que, en janvier et février dernier, l'archevêque de Reims, le coadjuteur de Cambrai, l'évêque de Soissons et celui de Montauban aient désavoué le sillonisme. M. Marc Sangnier a répondu publiquement au cardinal Luçon ; sa lettre proteste sincèrement d'une soumission et d'un dévouement sans réserve à l'Église ; elle déclare que le *Sillon* en est à ignorer ce qui peut lui valoir une défaveur.

La question du *Sillon* est trop complexe pour que je puisse et veuille, en quelques lignes, l'exposer sommairement. Il ne siérait point, d'ailleurs, de l'aborder de biais. Mais il est impossible de méconnaître la gravité des faits que je viens de rappeler. Les plus nobles protestations n'y font rien ; elles ne témoignent que de la droiture des intentions, et il s'agit de celle des idées et des attitudes. Dans un long document du 13 juillet 1907, Mgr Delamaire a nettement marqué quelles attitudes et quelles idées du *Sillon* lui paraissaient dignes de blâme. Il maintient aujourd'hui encore (25 janvier 1909) toutes ses critiques, en insinuant qu'elles sont plus justes que jamais. Pour sa défense, M. Sangnier peut objecter que tous les prélats de France ne le condamnent pas. C'est vrai. Mais je doute qu'on puisse invoquer ici à bon droit l'axiome : qui ne dit mot consent. Et, en tout cas, Pie X a dit du *Sillon* à l'évêque de Bayonne : *viam sequuntur damnosam* ; il s'est exprimé dans le même sens dans un entretien avec l'évêque de Montauban. Et ce langage du pape explique et aggrave les observations faites par une partie de l'épiscopat.

M. Dumont (dans *le Siècle* du 7 mars) exprime l'espoir que, sous le coup de toutes ces censures renouvelées, le *Sillon* dérivera vers la République du socialisme et de la libre pensée. De telles prédictions sont aussi folles que calomnieuses. La vie profonde que M. Sangnier porte en lui, et qu'il a mise dans son œuvre, n'a point sa pente naturelle vers les bords où se tiennent M. Dumont et ses amis incroyants. Toutefois, il faut bien en convenir, la logique du catholicisme — et celui-ci est chez M. Sangnier la suprême loi — demande que les eaux du *Sillon* se détournent du lit où elles coulent maintenant ; le cardinal de Reims et bien d'autres le disent, d'accord avec le pape de Rome. Tant que ces paroles augustes ne seront pas obéies pratiquement, la position de M. Sangnier sera chaque jour plus difficile à tenir.

Au mois de novembre dernier a eu lieu à Orthez une réunion de cent cinquante prêtres. Un commencement d'organisation a été tenté. Une commission générale d'initiative a été nommée, laquelle a constitué six sections d'étude et d'action : intérêts religieux, intérêts sociaux et agricoles, presse et conférences populaires, œuvres postscolaires, enseignement secondaire. Un programme de travail, simplement indicatif, a été remis à chaque section par Mgr l'évêque de Bayonne. Le prélat a aussi institué une commission diocésaine à qui les curés ou les parents chrétiens déféreront les livres mauvais ou suspects en usage dans les écoles publiques.

Mgr l'évêque de Versailles a établi dans chaque paroisse un comité d'action paroissial et dans chaque canton un comité d'action cantonal, auxquels il assigne pour but général « le bien de tout le monde et du pays par l'union active des prêtres avec leur peuple ». Pour 1909, Mgr Gibier ordonne des congrès cantonaux (d'un jour de durée) dans les quatre arrondissements de Versailles, Pontoise, Corbeil et Rambouillet ; l'on y doit étudier « tout ce qui concerne l'éducation religieuse des enfants depuis le baptême jusqu'à la première communion inclusivement ».

En quittant Marseille pour gouverner le diocèse de Bordeaux, le cardinal Andrieu laisse aux prêtres dont il était hier encore l'êvêque tout un code d'apostolat. Élaborées en synode, les ordonnances promulguées par le prélat n'en ont que plus d'autorité. On y remarquera des détails peu applicables en d'autres régions. Il se pourrait même que certains évêques trouvent cette réglementation trop minutieuse en quelques points. Mais tous seront assurément d'accord pour louer, dans ces récents statuts de discipline ecclésiastique, un légitime souci d'appliquer aux besoins des temps nouveaux les vertus antiques qui ont distingué les vrais pasteurs de tous les temps.

C'est le souci qui pareillement se fait jour dans les comptes rendus des nombreux congrès diocésains qui ont été tenus cette année. Il semble bien que le but de ces réunions provoquées par les Ordinaires a été de mieux connaître, de mieux régler, de mieux encourager les efforts faits, dans chaque diocèse, pour établir le règne de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Partout, ce sont les œuvres de sanctification, d'enseignement, de presse, de charité qui ont occupé l'attention des congressistes. On a essayé partout

de savoir l'état des œuvres existantes et de prévoir comment on les pourrait renouveler, développer, compléter.

Il est impossible que ces journées de réflexion aient passé sans résultat. Mais, on me permettra de l'ajouter, ce résultat sera d'autant plus sûr et considérable, que les directeurs de ce mouvement seront plus résolus à faire des constatations précises, plus fermes à écarter la vanité de l'éloquence, plus ouverts aux initiatives éprouvées, plus jaloux de maintenir à l'action sacerdotale son caractère évangélique.

IV

Il ne faut point que le bruit de nos congrès et de nos journaux nous empêche d'entendre les paroles de nos adversaires. Moins que nous ils désarment.

Le congrès de la libre pensée tenu à Limoges en 1908 a décidé qu'un « plan de conférences de philosophie scientifique populaire sera dressé » pour atteindre dans une période de trois ans (1909-1911) l'ensemble du pays. Ces « Chaires ambulantes » seront mises en concours dans les conditions suivantes : « le titulaire prendra l'engagement de faire au minimum quarante conférences par an et de donner à la commission d'organisation la propriété des conférences. Les sujets seront indiqués au conférencier suivant le plan d'études qui sera élaboré par le congrès annuel » de la libre pensée. En outre, « les candidats aux chaires, devront faire gratuitement cinq conférences sur des sujets variés dans les villes qui leur seront désignées par la commission » avant la clôture du concours. Nul ne saurait se présenter au concours s'il n'appartient « depuis un an au moins à une société de libre pensée ». Les groupes locaux qui auront organisé les conférences donneront leur appréciation motivée sur les orateurs entendus et cette appréciation sera jointe au dossier des concurrents. Le classement préparé par la commission d'organisation sera définitivement arrêté par le congrès annuel.

Ce qui s'est produit dans les universités populaires nous permet de conjecturer à coup sûr le caractère antireligieux des cours de philosophie scientifique que l'on se propose d'inaugurer à travers toute la France. Dans les cerveaux des ignorants va se fixer, sous les coups redoublés des conférences innombrables, l'idée que science et impiété sont synonymes.

On veut encore autre chose. Nombre de sectaires ne se consolent pas de voir les églises en possession des seuls catholiques. Le rêve des laïcisations révolutionnaires les obsède ; ils soupirent après le jour où la maison de Dieu sera devenue, au gré des municipalités sinon de l'État, une maison du peuple au sens le plus profane du mot. Dans leur astuce, ils comptent, pour accomplir leur dessein, sur les conférences philosophiques dont nous venons de parler. C'est ce que *le Rappel* dit clairement; et il somme la République « d'achever ainsi son œuvre d'égalité et de droit commun ».

Mais « la prédication synthétique » dont le programme sera tracé par les amis du *Rappel* ne saurait avoir que des attraits bien austères. Cela manque de musique. Aussi y a-t-il, parmi les libres penseurs, une rivalité pour multiplier les fêtes laïques. En différents endroits, des sociétés se sont formées qui s'intitulent prosaïquement *sociétés des cérémonies civiles*. Les purs, les avancés ne sont pas sans défiance à l'égard de ces manifestations qu'ils soupçonnent d'être intéressées ou tièdes ou incohérentes. Comme dit *le Rappel*, il faut servir l'idée et non vivre d'elle. Et par conséquent le mot d'ordre à l'avenir est celui-ci : « Obliger les sociétés formées en dehors de la libre pensée, à rentrer dans le cadre de cette association, et si elles refusent, les combattre sans merci. On ne saurait montrer un plus rigoureux esprit de discipline. L'expérience faite à l'époque révolutionnaire ne promet pas un avenir bien glorieux au culte civil qu'on cherche à introduire dans nos mœurs. Mais il faut en convenir, les jacobins d'aujourd'hui sont fidèles à leurs origines, en essayant de mettre en honneur les cérémonies laïques. Et les initiatives de M. Coutant à Ivry montrent que ces farces peuvent encore faire des dupes.

On sait avec quel zèle M. Édouard Petit s'applique chaque année à vanter les succès des œuvres postscolaires laïques et à rallumer la ferveur de ceux qui les favorisent de leurs deniers ou de leur dévouement.

Le rapporteur officiel constate aujourd'hui que, depuis la séparation surtout, l'Église romaine fait un effort puissant pour ruiner l'œuvre des écoles primaires publiques. Il dénonce aux amis de la République les succès des patronages cléricaux (au nombre de 3 800 contre 3 129 laïques) et dans lesquels l'effet de

l'enseignement quotidien est aboli « par conférences, prêches, représentations tendancieuses, exercices de piété mêlés et savamment dosés, avec adjonction de jeux, sauteries, goûters, tombolas, visites de dames riches et de messieurs titrés ».

Ce langage d'un ennemi doit nous instruire, non nous éblouir sur nos forces. A mesure que l'école laïque devient de plus en plus anticatholique, les patronages deviennent de plus en plus indispensables. Mais comme la cause même qui les doit faire multiplier rend leur action moins sûrement efficace, il convient de redoubler d'ingéniosité, d'activité, d'abnégation sainte afin de préparer, par l'éducation de l'âme populaire, le salut de demain.

Tandis que nous en rêvons, pour l'histoire glorieuse d'une France digne de ses origines chrétiennes, d'autres se préoccupent, dès maintenant, de faire disparaître de la vie publique toute trace de l'antique religion nationale. En parlant des discussions parlementaires suscitées par les trois lois Briand, j'ai eu l'occasion de noter la hantise qui obsède l'esprit de M. Guieysse. Les échecs constants, que lui a infligés l'habileté cauteleuse du ministre des cultes, n'ont pu anéantir les espoirs tenaces du député du Morbihan. Dans sa tête plus dure que le granit des falaises, les mêmes idées habitent toujours ; et il veut toujours qu'elles prévalent. C'est ce qui nous vaut la fondation d'une *Ligue de la laïcité* « ayant pour but de supprimer dans nos lois la reconnaissance de l'autorité cléricale ».

Cela tout d'abord ne semble viser que les lois Briand. Et en effet, M. Guieysse prétend, pour la centième fois, que le seule séparation logique est celle qu'il a préconisée à la Chambre. Les églises aux associations qui se déclareront prêtes à supporter les frais d'entretien ; si aucune ne se présente, les communes sont maîtresses de disposer de l'immeuble à leur gré. Mais ce n'est là qu'un point de vue de la vaste et universelle laïcité que rêve M. Guieysse ; il faut que celle-ci triomphe dans nos colonies, et partout où agit notre diplomatie. Tant que les lois de 1901 et de 1905 demeureront un article qu'on n'exporte pas, la France trahira au dehors les idées laïques qu'elle sert chez elle avec un succès croissant.

Ceci dit, reste à connaître les organes moteurs de la Ligue : ce sont des associations départementales et un comité directeur.

Le comité directeur comprendra au minimum 40 membres; sur ce chiffre, il y aura statutairement 10 présidents d'associations départementales et 15 membres de l'Université. La Ligue « ne fait pas de politique »; — je continue à citer — elle se contente « d'agir sur l'opinion » et de « veiller à ce que le suffrage universel choisisse à chaque élection ceux des républicains qui sans distinction de parti, se sont ralliés à son programme ».

Il est probable qu'à M. Clemenceau et à d'autres meneurs, il paraîtra superflu de s'enrôler dans une sorte de club des jacobins présidé par les deux frères Guieysse. Les « idées laïques » dont ceux-ci veulent se faire les promoteurs n'ont-elles pas déjà, dans la Mission laïque, la Ligue de l'enseignement et la maçonnerie, les centres d'étude et d'action nécessaires à la propagande? Mais il m'a paru bon, tout de même, de signaler la ligue nouvelle (le manifeste en a paru en janvier dernier) pour rappeler que les destructeurs acharnés de la religion ne se contentent jamais de la besogne faite.

La Ligue de l'enseignement vient d'envoyer à ses adhérents une circulaire. Elle appelle à la défense de l'école laïque tous les républicains; elle les anime au combat contre les associations de pères de famille formées par les cléricaux; elle annonce qu'un comité de jurisconsultes s'est constitué pour éclairer et diriger la campagne nouvelle que rend nécessaire la perfidie de la réaction.

Voilà les magisters sans Dieu ni patrie transformés en victimes.

Il faut l'espérer, les agissements de la Ligue de l'enseignement, si bien concertés qu'ils puissent être, ne réussiront point à ébranler, des positions prises, les associations de pères de famille. Il en est de plusieurs sortes. Les meilleures sont celles qui sont le plus fermement résolues à faire respecter, dans l'âme des petits enfants, la foi, les mœurs et la France.

Paul DUDON.

REVUE DES LIVRES

H. Lesêtre, curé de Saint-Étienne-du-Mont. — **La Foi catholique.** Paris, Beauchesne 1909. In-12, x-497 pages. Prix : 3 fr. 50.

« Après tant d'autres livres consacrés à l'exposition de la foi catholique et dont plusieurs sont excellents, en voici un nouveau. Il n'y en aura jamais trop, car la religion aurait peu à craindre des pires hostilités, si celles-ci ne trouvaient une alliée docile dans l'ignorance du grand nombre. »

Ainsi débute l'avant-propos du livre de M. H. Lesêtre ; et cette phrase rend bien l'idée qui a présidé au plan comme à l'exécution de l'ouvrage. Ceux qui ont charge d'âmes, comme l'auteur, s'affligent moins de la guerre déclarée au catholicisme que de l'ignorance profonde, où vit la grande majorité, des vérités de la foi. Et les chrétiens mêmes, que leurs devoirs ou les circonstances mêlent aux luttes de l'Église, éprouvent avant tout le besoin et le désir de savoir au juste ce que l'Église enseigne, jusqu'où vont les dogmes et leur conséquences certaines : ils réclament un catéchisme.

C'est à ce besoin qu'a répondu M. Lesêtre. Son livre pourrait s'appeler le catéchisme des grandes personnes, ou, si l'on préfère, la théologie des gens du monde. Utilisant uniquement les sources authentiques de la révélation et les documents du magistère ecclésiastique qui l'expliquent et l'interprètent, l'auteur expose brièvement et avec grande clarté les vérités de la religion catholique dans leur ensemble : le pouvoir de la raison et ses limites, l'utilité de la révélation, la mission qu'a l'Église de conserver intact le dépôt du dogme révélé, puis chacun des dogmes : trinité, création et élévation surnaturelle de l'homme, incarnation, rédemption, la constitution et les notes de la véritable Église ; la vie surnaturelle et la grâce ; les sacrements ; enfin la destinée de l'homme et ses fins dernières.

Des idées neuves ou originales, on en trouvera peu dans cet ouvrage, qui ne fait le plus souvent qu'indiquer sur quels textes de l'Écriture est fondée chacune des vérités que l'Église nous enseigne, et comment l'Église même, par la bouche de ses Souverains Pontifes ou les définitions de ses conciles a exprimé et déterminé ce qui fait l'objet de notre croyance [1]. Mais la nouveauté et l'originalité de l'œuvre entière est

1. Tel paragraphe (le 9e du chap. x, p. 173-174, coll. p. 471) déconseille pourtant de recommander le livre pour l'usage des catéchismes et collèges chrétiens. Il serait aisé d'en rendre la rédaction irréprochable.

précisément, sans entrer dans des détails superflus, sans discuter les questions de moindre importance que peuvent débattre les théologiens, de donner, en moins de cinq cents pages, un résumé de toute la théologie catholique, assez complet pour pouvoir fournir des idées précises sur chacun des articles de la foi.

Peu d'idées neuves, ai-je dit. Cela tient, on le voit, à la nature même de l'ouvrage. Toutefois, quand il y a lieu d'illustrer un point de doctrine, l'auteur trouve çà et là des comparaisons fort heureuses, des développements lumineux. Tel le parallèle qu'il établit (p. 86 et 105), à l'imitation de saint Vincent de Lérins, pour expliquer le développement du dogme, entre le domaine de la nature, donné intégralement au premier homme, et dont pourtant l'inventaire n'est pas encore terminé, et le domaine de la révélation, trésor qui ne s'accroît plus depuis Jésus-Christ, mais où l'Église puise à certaines heures des richesses qui nous semblent nouvelles parce que nous ne les connaissions pas. Tel encore le tableau (p. 148) de la préparation de la rédemption au sein du peuple hébreu, choisi par Dieu dès l'origine, et, durant toute son histoire, objet de sa providence particulière. On pourrait glaner d'autres exemples.

Il est vivement à souhaiter que ce livre se répande, qu'il devienne vraiment un livre de propagande, car il est fait pour dissiper les incertitudes de tant d'âmes de bonne volonté qui ne demandent qu'à être instruites de leur religion pour ne pas se laisser « ballotter à tout vent de doctrine ». Aussi bien à l'heure où nous écrivons, l'ouvrage est déjà à sa troisième édition, et deux mois se sont à peine écoulés depuis son apparition; c'est un présage heureux du souhait que nous formons.

M. J. Rouët de Journel.

L'abbé Clément Besse. — **La Crise des cérémonies religieuses et de la musique sacrée.** Paris, Lethielleux, 1907. Un volume in-12, 132 pages. Prix : 2 francs.

On a parlé des *fleurs de la séparation* : ce petit livre est une fleur très fraîche, pimpante, piquante même, et d'un arome... parfois un peu amer? ce serait trop dire. Mais elle est tellement fleur de saison, de cette rude saison où, dans nos églises, la séparation s'exécutait, brutale, et pesait en même temps sur nos consciences, avec sa troublante légalité et ses menaces indéfinies. On revit en ces pages la douloureuse impression des premiers temps après la rupture, des sanctuaires volontairement dépouillés, du culte indigent sans éclat, presque sans honneur. A nouveau on subit les charges, justes en partie, en partie fort exagérées, contre le luxe des églises.

« L'austère imagination de nos anachorètes d'antichambre et de salle à manger, découvrait dans l'ancienne Église de France tant de choses à relever... Or c'est la musique qui, dans cette fureur de proscription, a été le plus maltraitée. On eût dit que de longues inimitiés avaient amassé dans l'esprit du clergé une particulière rancune contre

le régime des maîtrises... Aussi, tandis que l'on prenait tant de précautions avec les gens du séquestre, par exemple, ou avec les pompes funèbres, on se montra sec et impitoyable envers les musiciens... Cependant fallait-il avoir égard à la durée des services et à la dignité de la fonction remplie. Un organiste ne se congédie pas comme un souffleur, ni un maître de chant comme un enfant de chœur. » Mais, pour nous consoler de ces misères, l'auteur qui a vécu ces choses, non seulement répond aux objections courantes, à celles des ennemis, à celles des braves gens apeurés, mais il nous découvre comment tout peut se transformer et revivre. M. l'abbé Besse connaît par une longue pratique et de merveilleux résultats, l'art difficile du maître de chapelle. Il a entendu — à l'étranger — ces messes de paysans où toute l'assistance prie à haute et harmonieuse voix, faisant monter vers Dieu sa *prière chantée* en chœur. Aussi ce petit volume est à la fois une vivante plaidoirie et une étude d'art — la remarquable étude en particulier de la chapelle mortuaire, rue Jean-Goujon — mais c'est encore une leçon pratique et d'une pressante actualité. J. G.

Michel Brenet. — **Haydn**. Paris, Alcan, 1909. Collection des *Maîtres de la musique*. Un volume in-16, 210 pages. Prix : 3 fr. 50.

A cent ans d'intervalle, ce grand homme ne semble plus qu'un grand-père « qui sait dire en souriant — aux très jeunes, ou aux très vieux — de fort jolies histoires ». La fine silhouette poudrée s'encadre du reste entre deux si formidables figures : l'ancêtre géant J. S. Bach, et le terrible successeur Ludwig van Beethoven! Cependant l'Autriche s'apprête à célébrer triomphalement le centenaire de son hymnographe national, au 31 mai 1909. On parle même d'éditer l'œuvre complète de *Haydn*, mais il y faudra quinze ans et 80 volumes et 16 000 pages in-folio. Sera-t-elle même complète alors ?

Avant si lourde entreprise, Michel Brenet a fait revivre l'intéressante figure du maître. Grâce à lui, nous revoyons le petit choriste espiègle et sans place sur le pavé de Vienne, à l'âge doublement ingrat pour un musicien, l'âge de la mue. Nous pénétrons avec le jeune chef d'orchestre en de pittoresques cours féodales du dix-huitième siècle allemand, où tout vient inspirer l'artiste, même les chasses et l'aboiement des chiens, où, sûr de plaire toujours, il peut tout se permettre, même la *Symphonie de la surprise*. Nous le suivons à Londres et parmi le triomphe de ses oratorios, nous le suivons encore à la messe et longuement, et nous y sommes peut-être du goût de Joseph II, qui trouvait « trop de notes » en cette musique sacrée. Mais l'empereur disparaît avec sa « manie tracassière de réglementation à outrance, sa passion pour l'économie et son anticléricalisme ». Léopold, qui lui succède, sourit à la *messe aux timbales* comme aux interminables *Agnus Dei*.

La façon alerte et le fond richement documenté de Michel Brenet, sont déjà bien connus dans la Collection des *Maîtres de la musique*; il semble que pour Haydn la main soit plus légère encore, plus délicate-

ment attentive, affectueuse, je dirai presque féminine. En lisant ce volume, un musicien se souviendra combien l'art moderne doit au génie de Haydn qui en épurait les formes, établissait la coupe de la symphonie, et limitait cette aristocratie de voix distinguées et sonores que nous appelons l'*orchestre*. J. G.

Jules Barbey d'Aurevilly. — **Le Théâtre contemporain**. Édition du centenaire. Paris, Stock. 2 vol. in-18, 300 et 318 pages.

Voilà deux volumes destinés à plaire aux lettrés qui font profession de beaucoup ignorer le théâtre contemporain. Vraiment, ce n'est pas une honte de ne point savoir au juste quelle différence essentielle il y a entre *Nos bons villageois*, *les Idées de Mme Aubray* et *Paul Forestier*, et, si l'on a quelque loisir, au lieu de fréquenter chez les dramaturges modernes, il vaut mieux relire Corneille, Racine, Molière, voire Lesage et Regnard. C'était une besogne pour le pauvre Barbey — une dure et fastidieuse besogne mais lucrative — d'aller voir la pièce de la semaine et d'en dire son avis dans *le Nain jaune*, « où l'on ne rit jamais jaune », affirmait le feuilletoniste. Dans cette centaine d'articles que l'on réimprime aujourd'hui et qui vont du 25 avril 1866 au 30 avril 1869, le critique se venge, avec une féroce allégresse, sur les auteurs et sur leurs pièces de l'ennui que son devoir professionnel l'obligeait à subir. Ils y passent tous ! Et, si l'on me permet une de ces comparaisons qui viennent naturellement sous la plume après une lecture de Barbey d'Aurevilly, c'est un peu comme aux réjouissances foraines : le feuilletoniste dresse sous nos yeux les bonshommes qui s'appellent Dumas, Sardou, Augier, Ponsard, et, joyeusement, les mitraille.

Voici Alexandre Dumas père « qui n'a jamais été Homère que par le sommeil ». Le nom de Ponsard, « le nom providentiel d'un poncif ». Le chef-d'œuvre d'Émile Augier, *Paul Forestier*, « c'est le chef-d'œuvre imaginaire ». Le dramaturge le plus audacieusement bafoué, c'est Alexandre Dumas qui « s'est campé un peu de christianisme ici et là, comme on se met un peu de rouge sur les yeux quand on les a ternes ».

Sur tout le théâtre de l'époque ainsi s'épanche et déborde cette ironie hautaine, rutilante, universelle ! Barbey d'Aurevilly contemple, avec un aristocratique mépris, « l'échelle des bêtises sur laquelle il en monte et il en descend d'angéliques... Ce sont toujours les mêmes vieux airs, les mêmes vieilles bêtises, les mêmes vieilles polissonneries faisant toujours rire du même vieux rire bête le même vieux public. »

Pour les acteurs, le feuilletoniste montre une indulgence à peu près générale.

Au tome premier, sous la date du 3 janvier 1868, on trouve le portrait d'une actrice jadis fameuse, Thérésa. Après ce chaud panégyrique, il faut relire certaines pages d'un livre paru en 1866 et qui vit encore, *les Odeurs de Paris*. Les amateurs de comparaisons littéraires ne manqueront pas de constater la grande différence qu'il y a entre un jongleur de phrases et un véritable écrivain.

La manière habituelle de Barbey d'Aurevilly a soulevé beaucoup de critiques sévères, de colères, d'antipathies profondes. Ne parlons pas de l'homme et de son dandysme, de ses cravates à dentelles, de ses chapeaux de velours, de ses redingotes à brandebourgs, de ses manchettes de batiste. Laissons même le romancier et oublions ses œuvres étranges et parfois malsaines. Ce qui éloigne de cet écrivain, *snob* incurable et maniaque d'aristocratie, les fins lettrés soucieux des vraies et nobles traditions françaises, c'est la perpétuelle, obsédante, fatigante ostentation d'un style forcené, tapageur comme les toilettes de l'auteur, plein de fulgurations et de coruscations. C'est le critique qui semble s'applaudir de trouvailles comme celles que nous avons citées déjà ou comme celle-ci encore : « Du Victor Hugo détrempé dans du *Bouilhet*, ce qui fait une odieuse *bouillie.* » On comprend que ces excentricités littéraires et ces burlesques façons agacent tellement certains lecteurs qu'ils en viendraient à se plaire aux platitudes de n'importe quel banal écrivain.

Vraiment, il faut plaindre Barbey, comme il fait pour Alexandre Dumas fils, « de la catastrophe d'avoir trop d'esprit ». Et quel esprit ! Ce n'est point la fine ironie classique, nuancée, transparente, légère, ailée. Le truculent pourfendeur rit souvent à la façon de l'auteur de *Pantagruel* et de *Gargantua.* Sous sa plume éclatent des expressions qui prouvent bien qu'il n'employait pas une vaine formule littéraire en disant : « Mon *adorable* vieux Rabelais ! »

Mais « le Connétable » n'a pas connu seulement l'âpreté des inimitiés littéraires. De son vivant même, de nombreuses et durables sympathies l'ont consolé, si toutefois sur les hauteurs aristocratiques où il habitait et d'où se répandaient sur ses contemporains de tels flots de mépris, il eut besoin de consolation. On se s'étonnera point qu'il ait trouvé de vrais amis si l'on pense que les plus manifestes défauts d'un écrivain, comme ses plus authentiques qualités, peuvent lui procurer des amitiés sincères. Et puis, en somme, elle était belle, dans son intransigeance hautaine, l'attitude de ce justicier solitaire, qui prononçait de si violents mais au fond de si justes réquisitoires contre les prétentions moralisatrices qu'affichaient les plus illustres dramaturges de son époque, contre les turpitudes et la vulgarité des pièces que ses contemporains ne se lassaient point d'applaudir. Il a porté sur certaines œuvres des sentences de mort que, presque toujours, l'avenir s'est chargé d'exécuter. Les lecteurs délicats pardonneront aussi beaucoup à cet écrivain excentrique pour avoir, de ses conseils et de ses encouragements, contribué à enrichir la littérature au dix-neuvième siècle de ce petit chef-d'œuvre de beau et sain langage, le *Journal d'Eugénie de Guérin.*

Parmi les admirateurs de Barbey d'Aurevilly, parmi les plus convaincus et surtout les plus éloquents, il faut compter M. Lucien Descaves. On n'écrit certes pas une préface pour dire du mal de son auteur, et voici, en tête du premier volume, une très intéressante apo-

logie. Mais il y a excès de louanges, ce qui peut facilement s'excuser dans une « édition du centenaire ».

M. Lucien Descaves exprime cette opinion que, à l'égard de Barbey d'Aurevilly, « la postérité se montrera plus équitable que ses contemporains ». Peut-être ! Qui sait? Si la postérité dédaigne un jour les qualités de bon goût, de mesure, de délicatesse qui sont le privilège classique de notre littérature, ce jour-là, sans doute, on tiendra en très haute estime les œuvres du « Connétable ». Mais je doute ! Et je trouve dans Barbey d'Aurevilly lui-même une pensée très juste et d'une poétique expression qui donne beaucoup à réfléchir en ce temps où les éditions de centenaire se multiplient et où les statues foisonnent sur les places publiques : « Les plus belles fleurs qu'on met sur les tombeaux ne peuvent en faire sortir les morts. »

Louis Chervoillot.

Le comte H. de Lacombe. — **Amour et Foi.** Paris, Plon-Nourrit, 1909. In-16, 327 pages.

Une vie vaillamment et chrétiennement vécue, vie d'honneur et de fidélité à Dieu et aux hommes, voilà ce que le comte Hilaire de Lacombe n'a sans doute pas eu l'ambition de narrer, mais ce qu'un lecteur tant soit peu sagace restituera aisément, à feuilleter le volume où il se survit. « Impressions de la vie ou fantaisie de l'imagination, ces notes intimes, écrites à diverses époques de son existence, et qu'il avait encore sur sa table la veille de sa mort, sont un peu l'histoire d'une âme. » La piété filiale a été bien inspirée en les publiant, et je ne sache pas que l'auteur ait laissé rien de plus durable.

Sans nulle pose, avec la candeur d'une âme naturellement éprise de tout ce qui est bon et beau, il se livre dans la fraîcheur de ses émotions juvéniles, dans l'ardeur d'une virilité féconde, dans la gravité recueillie des derniers jours. Très peu de regards sur les vicissitudes politiques; mais une attention émue et respectueuse à ces objets qui ne passent point : la nature, l'homme et Dieu, — le Dieu des chrétiens ; une profondeur de sentiment qui donne l'impression de la vie, et une éloquence qui jaillit de source. De rares intimes pourraient encore illustrer, d'une date ou d'un nom propre, telle ou telle page ; mais le livre n'a pas besoin de ce commentaire : il se suffit à lui-même, comme le simple mémorial d'un de ces hommes qu'il fut bon de connaître et qu'on ne se pardonnerait pas d'oublier.

Ces notes, où très peu de lignes ne seraient pas à retenir comme un conseil, « feront du bien », selon le vœu exprimé à la première page. L'expérience de la vie et la valeur de l'âme les rendent éminemment propres à ranimer la foi qui vacille et l'amour qui froidit.

Adhémar d'Alès.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

F. Pillon. — **L'Année philosophique.** Dix-septième et dix-huitième années, 1906 et 1907. Paris, Alcan, 1907 et 1908. In-8 de 272 et 288 pages. Prix : 5 francs le volume.

Un article du regretté V. Brochard sur Platon ouvre chacun de ces deux volumes. Parmi les autres articles originaux, à remarquer une étude considérable de M. Pillon sur *la Mémoire et l'Imagination affectives*, une autre sur *les Lois de la Nature selon M. E. Boutroux.* Le premier volume donne l'analyse de 86 ouvrages, le second de 94 ouvrages de philosophie.

L'étalon auquel toutes les doctrines sont ramenées reste évidemment le néo-criticisme, suivant lequel « il n'existe dans le monde que des sujets percevants, des consciences » (t. I, p. 165), et la règle morale est à chercher dans Kant, quoique sa doctrine ne soit « nullement infaillible et définitive » (t. I, p. 149).

On est bienveillant aux modernistes, mais avec cette idée, d'ailleurs juste, que l'Église catholique ne peut changer son dogme, ou abdiquer son autorité, sans se suicider. Lucien Roure.

Ernest Seillière. — **La Philosophie de l'impérialisme.** III. L'*Impérialisme démocratique*. Paris, Plon, 1907. In-8 de 333 pages. Prix : 8 francs.

Pour entendre le sous-titre un peu paradoxal de ce troisième volume[1], il importe de savoir quel sens M. E. Seillière donne au mot : *impérialisme*. Impérialisme est pour lui synonyme de *Volonté de puissance*, de volonté dynamiste, d'effort à la domination, à l'empire. Il admet que « la tendance utilitaire impérialiste est vraisemblablement aussi ancienne que la vie organisée, si tout être tend aveuglément à se nourrir, à se développer, à s'agrandir aux dépens de son entourage ». Mais par là même on peut regretter ici l'emploi d'un néologisme qui ne va pas sans quelque ambiguïté. Son avantage est de marquer mieux le rapprochement entre l'effort des nations à l'heure présente dans la lutte pour la vie et l'effort dominateur des individus ou des classes sociales.

Trois précurseurs, au dire de M. Seillière, ont préparé le grand mouvement démocratique de l'âge moderne ; Thomas Hobbes en a tracé les axiomes fondamentaux, le comte de Boulainvilliers en a cherché les matériaux dans une philosophie de l'histoire, le médecin anglo-hollandais Bernard de Mandeville en a esquissé la morale utilitaire.

L'impérialisme ou l'effort pour dominer est plébéien avec Rousseau, au dix-huitième siècle : l'évolution de la bonté naturelle de l'homme doit amener le triomphe du peuple qui est plus rapproché de la nature. Il est prolétaire avec Proudhon, au dix-neuvième siècle :

1. Voir *Études* du 5 janvier 1906, p. 135.

l'égalitarisme réserve l'empire à la masse.

L'impérialisme nietzschéen ou individuel, sans réflexion ni restriction, estime M. E. Seillière, doit s'effacer devant un impérialisme des groupes, traditionnels ou contractuels. Celui-ci, à son tour, doit corriger son optimisme mystique par une morale plus sagement utilitaire, par le sens du relatif et des avantages réalisables.

Pour lui, s'il ne doute pas que l'avenir, et même un avenir vraisemblablement prochain, appartient à la Démocratie plébéienne, il a foi dans les progrès de la raison humaine, et espère que le peuple s'engagera dans la voie de la raison.

C'est ici que l'optimisme du penseur semble commander plus d'une réserve.

On peut regretter aussi que, dans ce volume comme dans les précédents, la pensée, souvent forte, se précipite d'un cours parfois trouble et désordonné.

Lucien Roure.

Annuaire pour l'an 1909 *publié par le Bureau des longitudes*, avec des notices scientifiques. Paris, Gauthier-Villars. In-16, 710-116-57-11-47 pages. Prix : 1 fr. 50.

L'*Annuaire du Bureau des longitudes* pour 1909 contient spécialement les renseignements statistiques et géographiques, qui alternent désormais, comme l'on sait, avec les données concernant la physique et la chimie. Divers tableaux nouveaux ont été ajoutés cette année, parmi lesquels il faut signaler celui qui concerne un certain nombre d'anciennes mesures de France et deux autres relatifs l'un au mouvement de la population de Paris depuis 1750, et le second au mouvement de la population en France depuis 1800; ce dernier, douloureusement instructif, nous apprend notamment que la moyenne annuelle des naissances par 10 000 habitants, qui était de 318, de 1801 à 1810, n'était plus que de 211, de 1901 à 1906.

Deux belles notices terminent cet annuaire, l'une sur les étoiles variables, par M. Bigourdan ; l'autre, sur les mouvements et déformations de la croûte terrestre, par M. Ch. Lallemand; elles sont suivies des discours prononcés aux obsèques de M. Janssen.

Joseph de Joannis.

C. Bouglé. — **Syndicalisme et Démocratie.** *Impressions et Réflexions.* Paris, Ed. Cornély, 1908. In-18 de VIII-228 pages. Prix : 2 francs.

Le livre de M. C. Bouglé se compose, en majeure partie, d'articles publiés dans *la Dépêche de Toulouse*, de 1906 à 1908. Il se propose de dire à la démocratie quels sont ses devoirs en face du mouvement syndicaliste. Le livre parcouru, ces devoirs restent dans l'ombre. M. C. Bouglé se rend bien compte que l'action syndicaliste, jusqu'ici surtout révolutionnaire et destructive, devrait être une force de construction et de réforme. Seulement, quel programme de réformes présente-t-on ? On condamne le collectivisme, mais on flatte la manie égalitaire. On proscrit l'hervéisme, mais on gémit d'entendre des voix non cléricales dénoncer l'antipatriotisme de l'école laïque. On en appelle à un solidarisme fait de « sentiment laïque » et de « sentiment réformiste », vague doctrine philosophique.

C'est toujours la même impuissance incurable du radicalisme en matière sociale et politique.

L. D.

L'abbé MILLON, du diocèse de Rennes. — **La Foi en Bretagne. Hier et aujourd'hui.** Paris, Poussielgue. Rennes, Plihon, 1908.

Pas de meilleure recommandation pour cet ouvrage que la lettre de Mgr l'archevêque de Rennes à l'auteur : « Je suis encore sous le charme, lui écrit le prélat, de cette lecture ; et je m'empresse de vous adresser des félicitations qui, à mon estime, ne furent jamais plus méritées. Vous êtes le premier, à ma connaissance, à avoir traité ce sujet spécial, *la Foi en Bretagne*, du moins dans son ampleur. »

Dans le tableau qu'il fait de l'âme bretonne, l'auteur distribue avec une sympathie qui n'exclut pas l'impartialité, la lumière et les ombres. Historien, archéologue, artiste, prêtre enfin, M. MILLON était parfaitement qualifié pour traiter ce beau et complexe sujet.

Hier et aujourd'hui, c'est le sous-titre du livre, il précise bien la pensée de l'auteur et son plan. En effet, après avoir amplement exposé ce qu'était *hier* le peuple breton, il nous le montre dans *aujourd'hui*, avec la même sincérité et constate, non sans tristesse, un fléchissement de la foi et des pratiques religieuses, une diminution des pèlerinages, l'abandon partiel des antiques coutumes, des costumes, de la langue. Les causes de ce recul ? L'exode vers les grands centres, l'envahissement des idées fausses et des mœurs corruptrices, envahissement auquel l'apathie bretonne oppose une trop faible résistance, l'alcoolisme enfin, péché de la race, et, si on ne l'enraye pas, sa ruine.

L'auteur insiste ensuite sur les remèdes à ces maux.

Il y a dans ces pages, çà et là, un peu trop de rhétorique, et la composition comme le style eussent gagné à être serrés. Prises d'ensemble, elles forment néanmoins un livre sincère, élevant, utile.

Je ne puis donc mieux faire en terminant que de m'associer à ce souhait de l'auteur :

« Que ces pages se glissent avec l'humilité qui leur sied dans la bibliothèque du châtelain, dans la hutte de l'artisan, sur la cheminée de la ferme, entre le Paroissien et la Vie des saints ; qu'un bon vieux ou un jeune *Cloarec* les lise à haute voix pendant les veillées d'hiver, qu'elles éveillent en leur esprit une pensée généreuse, un noble mouvement, quelque résolution fervente. Ce désir, trop ambitieux peut-être, sera leur meilleure récompense. »

Adolphe du HAINAUT.

Henri DAUCHEZ. — **Guide médical du missionnaire et de l'explorateur colonial.** Paris, Beauchesne, 1908.

Isolé le plus souvent, loin de tout secours intelligent, le missionnaire ne peut compter que sur lui-même. En cas d'accident, de maladie, que faire ? D'où la grande utilité de ce guide médical.

Il contient une liste alphabétique des maladies les plus communes, avec leurs symptômes et les remèdes ; l'indication du matériel d'infirmerie usuel ; des médicaments, doses ordinaires, mode d'administration ; les instructions sur la conduite à tenir en quelques accidents : brûlures, morsures, fracture, traitement des noyés, etc. ; un chapitre sur l'hygiène de l'habitation, de l'alimentation, du corps, spécialement en pays tropicaux, etc., enfin une foule de renseignements très utiles aux missionnaires ou aux religieuses, pour eux-mêmes et pour

les populations qu'ils instruisent.

C'est le but principal qu'a visé la piété de l'auteur. Il a fait par là une bonne œuvre humanitaire et apostolique. Quant à la valeur technique de son livre, et à l'excellence de sa rédactiou, elles méritent et obtiendront les plus grands éloges. H. MORIN.

Jean-Paul NAYRAC. — **La Fontaine.** *Ses facultés psychiques, sa philosophie, sa mentalité, son caractère.* Paris, Paulin, 1908. In-8 de 250 pages. Prix : 5 francs.

M. J.-P. NAYRAC publia naguère sur *l'Attention* un livre louable[1]. Aujourd'hui, il applique à l'étude du « bonhomme » la méthode psychologique moderne. Sans doute, la méthode ici peut se défendre. Mais tout est dans l'application, dans la manière. Le Fabuliste est « chose légère », et l'on voudrait pouvoir dire la même chose de son critique. Or celui-ci semble connaître surtout la manière appuyée. Il faudrait un crayon subtil et nuancé pour peindre la Fontaine au naturel. User de la pointe sèche, c'est le dénaturer.

C'est aussi la façon appuyée qui multiplie les truismes sous la plume de M. Nayrac. Exemple : « L'homme, pourrait-on dire, se décèle tout entier dans la spontanéité. »

Et puis si La Fontaine fut amoral par insousiance, cela ne donne pas à son critique, surtout dans un livre dédié à un proviseur de lycée, le droit de sourire complaisamment à cette amoralité.

Nous voulons voir ici une œuvre de jeunesse publiée tardivement par erreur. L. D.

1. Voir *Études* du 20 octobre 1907, p. 336-338.

ÉVÉNEMENTS DE LA QUINZAINE

Mars 26. — A la Chambre, interpellation sur les poursuites décidées par le ministère contre les auteurs de l'affiche où les postiers, à la fin de leur grève, déclarent ne plus reconnaître M. Simyan pour leur chef. Elle se termine par le vote d'un ordre du jour exprimant, avec la confiance au gouvernement, la résolution de la Chambre « de donner aux fonctionnaires un statut légal ».

29. — A **Paris**, mort de M. de Castelnau, député de Saint-Affrique, vice-président du comité directeur de l'*Action libérale populaire.*

— A **Méru** (Oise), deux maisons de fabricants sont saccagées par les boutonniers grévistes.

30. — A **Méru**, les excès de grévistes continuent.

Avril 1er. — L'Académie française élit M. Jean Aicard pour occuper le fauteuil laissé vacant par la mort de François Coppée, et M. René Doumic à la place de Gaston Boissier.

2. — Les bureaux du Sénat élisent la commission de dix-huit membres chargée d'examiner le projet d'impôt sur le revenu voté par la Chambre ; tous les élus demandent d'importantes modifications à ce projet.

4. — A **Sceaux, Uzès, Gaillac, Épinal, Neufchâteau**, au scrutin de ballottage, sont élus députés MM. Chenal, Nectoux, Compère-Morel, Rolland, Abel Ferry, docteur Collin. Parmi ces élus, il y a un progressiste, un radical, deux radicaux-socialistes, deux socialistes unifiés ; ils remplacent quatre radicaux-socialistes et deux progressistes.

— A **Paris**, grande réunion d'ouvriers et de salariés de l'État, où les parlementaires et la franc-maçonnerie sont conspués et une « commission de vigilance » est chargée de préparer et de décréter en temps opportun la grève générale.

— A **Paris**, M. Letourneau, curé de Saint-Sulpice, est, dans la rue, frappé d'un coup de couteau par une quémandeuse habituelle.

8. — En **Portugal**, formation d'un nouveau ministère, sous la présidence du général Sébastien Telles.

Paris, 10 avril 1909.

Le Gérant : René TURPIN.

Imprimerie de J. Dumoulin, à Paris.

LE R. P. EUGÈNE PORTALIÉ

Le 20 avril dernier, mourait à Amélie-les-Bains, après une courte maladie, succédant à deux attaques foudroyantes, l'un des plus anciens, l'un des meilleurs collaborateurs des *Études*. Né à Mende, le 30 janvier 1852, élevé au collège de cette ville, puis à celui de Saint-Affrique, Eugène Portalié entra, le 30 décembre 1867, au noviciat de la Compagnie de Jésus. Après de longues années consacrées à sa formation personnelle, et à l'enseignement de la grammaire et des lettres, ordonné prêtre en 1884, il couronna ses études théologiques par deux ans de travaux complémentaires, et devint, en 1889, professeur de théologie dans la maison d'études de son Ordre, à Uclès en Espagne, puis à Vals, près du Puy. Il échangea sa chaire en 1900 pour celle de théologie positive à l'Institut catholique de Toulouse, qu'il occupait encore au moment de sa dernière maladie : au total, vingt années d'enseignement supérieur, partagées en deux parties à peu près égales. Dans cette trop courte carrière, le P. Portalié déploya, avec des qualités très rares d'assiduité au travail, de pénétration et de vigueur d'esprit, un entrain qui allait jusqu'à l'enthousiasme. Mais ce n'est pas ici le lieu de dire ce que fut le professeur.

Tout au plus ferons-nous observer que certains défauts, parfois reprochés à l'écrivain, furent la suite, et pour ainsi dire la rançon de l'enseignement oral. Accablé de besognes diverses, que son zèle lui faisait accepter sans, peut-être, toujours assez de discernement, prédicateur très écouté de nombreuses retraites pastorales, — et nul ministère ne lui convenait mieux, — mais, de plus, conférencier, confesseur et directeur, le P. Portalié ne pouvait se réserver pour écrire que de rares loisirs. Presque tous ses travaux en ce genre se trouvent ainsi porter, dans une certaine mesure, des traces d'improvisation. Qu'on ne s'y trompe pas, cepen-

dant! Cette première impression est de surface. Si l'on va plus à fond, sous ces développements qu'une revision sévère eût renforcés en les resserrant, l'on trouve une érudition étendue et de bon aloi, au service d'une pensée ferme, mûrie, originale.

Aucun livre proprement dit (et l'on ne saurait assez le déplorer) ne reste là pour attester ce que fut comme théologien, comme historien religieux, le R. P. Portalié. Son activité prodigieuse se dépensait au jour le jour dans des cours, des consultations, des conversations auxquels son inépuisable charité, et son désir de convaincre, ne savaient pas imposer de bornes.

Sa lecture pourtant était immense, les matériaux amassés par lui considérables. Il lisait, en les dépouillant, avec les volumes de tout format, bon nombre de revues spéciales. Deux sujets lui étaient ainsi devenus familiers, et il les maîtrisait comme très peu d'hommes en France — s'il s'agit du second, comme aucun autre homme peut-être — : l'histoire doctrinale du protestantisme français, et l'augustinisme, en y comprenant d'abord le développement de la pensée augustinienne. Du premier des deux livres qu'il eût voulu leur consacrer, le P. Portalié n'a écrit que quelques fragments, dont les *Études* ont eu la meilleure part. Une série d'articles sur le protestantisme, très documentés, très intéressants, a paru ici même, entre 1896 et 1900[1]. Il faut y joindre, comme leur naturel couronnement, les vigoureux travaux dans lesquels sont pris à partie les modernistes. Tel de ces travaux, sur *le Dogme et l'Histoire*, paru dans le *Bulletin de littérature ecclésiastique*, en compagnie d'articles de Mgr P. Batiffol et du R. P. Lagrange, est absolument remarquable[2]. On ne peut s'empêcher d'admirer, à distance surtout, et maintenant que les années ont fait leur œuvre douloureuse, la clairvoyance pénétrante de l'auteur. Nulle part, que nous sachions, les erreurs de M. Loisy n'ont été, à cette époque, plus clairement

1. *La Crise du protestantisme français*, 3 articles, 1896; *les Fêtes de Nantes et l'Impopularité du protestantisme français*, 1898 ; *l'Action protestante en France*, 2 articles, 1900.

2. *Bulletin de littérature ecclésiastique*, 1904, p. 62-143. L'article a été écrit en 1903.

formulées, mieux ramenées à leurs principes, et suivies plus loin dans leurs conséquences. La connaissance approfondie qu'avait acquise le P. Portalié du protestantisme libéral lui rendait — il le notait lui-même — la tâche plus aisée : « Cette apologie nouvelle chez nous, voilà un siècle qu'elle traîne dans les livres du protestantisme libéral, depuis Schleiemacher, en Allemagne, jusqu'à M. Sabatier, en passant (pour la France seulement), par E. Scherer, Astié, Bouvier, Léopold Monod et M. Ménégoz[1] ». Cette suite de travaux complétés par les articles sur *l'Explication morale des dogmes* et *l'Évolutionnisme religieux*, parus ici même en 1905 et 1907, ne doit pas faire oublier les études antérieures, sur divers points de doctrine et d'histoire religieuses. Celle qui a pour titre : *l'Hypnotisme au moyen âge*, *d'Avicenne à Richard de Middletown*[2], très neuve et curieuse, fut, comme d'autres écrits du même auteur, souvent citée, et parfois largement utilisée sans référence précise par des écrivains peu scrupuleux.

Polémiste, le P. Portalié avait la saine et robuste indignation du convaincu ; d'aucuns eussent préféré une manière plus constamment sereine. Ceux qui ont connu l'auteur savent de quel amour de la vérité, de quelle compassion pour les errants, de quel désir de préserver dans sa virginité la foi des jeunes gens, et surtout des jeunes clercs, procédaient ces accents enflammés, et ces sorties véhémentes. Ils se souviennent aussi de l'enthousiasme que provoquait chez le P. Portalié le beau mot d'un vieux jésuite espagnol, mot qu'il reprit et commenta dans la dernière de ses polémiques, présente encore à la pensée de nos lecteurs : *Semper et ubique veritati litandum est*[3] ! Nul moins que lui ne fut l'homme d'un parti, ne visa plus continûment, derrière les auteurs qu'il croyait devoir attaquer, leurs erreurs. Très peu surent, comme lui, jusque dans l'ardeur d'une réaction nécessaire, distinguer la voie droite, et conseiller les progrès nécessaires : « Que faire, donc, pour rendre à notre science catholique tout son prestige, pour éviter ces exagérations qui voient le

1. *Bulletin de littérature ecclésiastique*, 1904, p. 89.
2. *Études*, t. LV, 1892, p. 481 *sqq.*, 577 *sqq.*
3. J.-B. Gener, *Theologia dogmatico-scholastica*, vol. IV, p. 384. Rome, 1773.

modernisme partout, pour assurer aux travailleurs croyants une juste liberté de leurs recherches dans les limites de la foi? Je touche, je le sais, à une question brûlante; mais il y aurait lâcheté à l'éviter. A mon humble avis, la critique catholique reprendra son rang d'honneur et reconquerra ses droits, si elle unit à une fermeté clairvoyante contre les ennemis déclarés de nos dogmes, à une sincérité intégrale dans la condammation des erreurs, une grande largeur de vue et une véritable indulgence à l'égard des croyants sincères. D'une part, plus de compromission avec les promoteurs d'un évolutionnisme qui tue la foi, ni avec les insulteurs anonymes de la Vierge et de la Trinité. D'autre part, plus de suspicions imméritées atteignant des croyants sincères et soumis à l'Église, parce que, à des difficultés autrefois inconnues, ils cherchent des réponses nouvelles [1]. »

Une autre polémique, de moindre importance, mit dans un vif relief l'indépendance et la loyauté d'esprit du P. Portalié. Il prit à partie, dans plusieurs articles des *Études* [2], la mystification concertée et entretenue par quelques exploiteurs, autour des secrets de la franc-maçonnerie dite *palladique*. Le nom de la fabuleuse Diana Vaughan était alors sur bien des lèvres. L'un des premiers, le R. P. Portalié vit clair dans ces louches manœuvres, et il entreprit de désabuser certains catholiques trop crédules. Ce ne fut pas sans peine; et il constate avec bonne humeur dans la Préface de la brochure *la Fin d'une mystification*, qu'on le rangea, à ce propos, « parmi les hypercritiques qui niaient tout ». Son intervention vigoureuse n'en hâta pas moins la ruine d'une malfaisante et absurde légende.

Cependant, plus encore que son livre projeté, préparé, ébauché, mais jamais écrit, sur l'évolution doctrinale du protestantisme français, nous devons regretter l'ouvrage que, presque seul, le P. Portalié pouvait entreprendre actuellement sur la théologie augustinienne. Son travail capital, en

1. *La Question Herzog-Dupin et la Critique catholique*, tiré à part, 1908, p. 23, 24.

2. Novembre 1896; Janvier 1897 ; tiré à part, 1897, sous le titre : *la Fin d'une mystification.*

ce point, reste consigné dans les articles *Augustin*, *Augustitinisme*, qu'il donna au *Dictionnaire de théologie catholique*[1]. Il serait puéril de soutenir qu'en un pareil sujet — c'est presque l'histoire de la théologie chrétienne pendant quinze siècles — le dernier mot a été dit ; ou qu'il n'y ait pas mainte critique de détail à instituer sur ces articles, dont l'étendue dépasse largement celle d'un fort volume *in-octavo* ! Ce qui est vrai, c'est que, soit en français, soit, sans doute, en toute autre langue, aucun travail catholique d'ensemble sur saint Augustin et les écoles qui se réclament de lui, n'unit, à ce degré, la richesse de l'information et l'intelligence des textes à l'exactitude théologique. Le R. P. Portalié ne laissât-il après lui que ces articles, il faudrait dire encore qu'il a marqué sa place parmi les historiens les plus consciencieux du dogme catholique. Les juges autorisés ne lui ont pas, du reste, marchandé les éloges. C'est à lui que les directeurs de la *Catholic Encyclopedia* se sont adressés pour l'article *Augustin ;* et voici ce qu'écrivait hier encore M. le professeur J. Mausbach dans la Préface de son important ouvrage sur *l'Éthique de saint Augustin* : « Pour tout autre jugement à porter sur la place et la doctrine d'Augustin, je puis renvoyer à l'article, encore trop peu connu en Allemagne, de Portalié sur Augustin dans le *Dictionnaire de théologie catholique*, de Vacant-Mangenot. Bien qu'il soit de composition très serrée, il équivaut à un fort volume. Il se distingue également par la maîtrise de la littérature du sujet, par la plénitude du fond et de la documentation, et (excepté sur quelques points de la doctrine de la grâce) par la sûreté du jugement[2]. » Ajoutons que le jugement d'ensemble sur saint Augustin, qui a été publié à part dans le *Bulletin* de Toulouse[3], est, du point de vue même de la forme littéraire, un morceau achevé.

1. Il faudrait relever aussi, dans le même recueil, l'article *Abélard*.

2. J. Mausbach, *Die Ethik des heiligen Augustinus*, vol. I, p. VIII. Fribourg-en-Brisgau, 1909. On pourrait multiplier les témoignages : voir, par exemple, Grabmann, *Die philosophische... Erkenntnisslehre des Kard. Matthaeus von Aquasparta*, p. 57, note 19. Vienne, 1906.

3. *Le Rôle doctrinal de saint Augustin ; Bulletin de littérature ecclésiastique*, 1903, p. 33 *sqq*.

Chez le P. Portalié, l'homme ne le cédait pas à l'écrivain. Simple, franc, d'une foi sereine et communicative, d'une piété tendre, et presque enfantine, l'auteur de tant de beaux travaux, le maître écouté, le causeur étincelant laissait, à ceux qui l'approchaient, l'impression d'une bonté jamais lasse de donner, et de se donner. Ce mélange savoureux d'érudition et de candeur, ce grand mérite sans morgue, si peu distant, si peu défendu, — trop peu défendu contre les importuns, — donnait à son commerce un charme très particulier. On se sentait tout de suite à l'aise ; et l'éloquence, parfois abondante, les expressions, souvent fortes, se trouvaient naturellement ramenées à la juste mesure. Tout à coup le dialecticien, et, si j'ose le dire, le médiéval, défenseur convaincu de thèses largement exposées, s'arrêtait : sa figure s'illuminait d'un franc sourire, et il tempérait sa fougue restée jusqu'au bout juvénile. Droit avec cela, d'un dévouement jamais lassé, d'une charité toujours en éveil, ami sincère, — ami des mauvaises heures comme des autres, — prêt à mettre son temps, sa science et son cœur au service du plus humble des travailleurs, à la portée de la plus naïve des âmes d'enfant, le R. P. Eugène Portalié restera un exemple pour tous ceux qui s'efforcent, par la plume et l'enseignement, de servir l'Église.

LA RÉDACTION DES *ÉTUDES*.

UN PEINTRE CHRÉTIEN

BARTOLOMÉ ESTEBAN MURILLO

(1618-1682)

I

Dans son intéressant ouvrage *Velazquez and Murillo*, Charles Curtis [1] esquisse un parallèle que je suis tenté d'accepter sans y rien changer : « C'est la mode actuellement, dans un certain clan, d'exalter Velazquez et de décrier Murillo. J'ai peu de sympathie pour de semblables critiques et je n'éprouve aucune difficulté à admirer ces deux artistes. Chacun a ses mérites ; peut-être devrais-je avoir la franchise d'admettre que chacun a ses défauts. Ils furent grands tous deux, mais dans des voies différentes... Velazquez était mondain, Murillo religieux ; Velazquez travaillait pour les artistes et les critiques, Murillo pour l'humanité ; Velazquez peignait des rois, des chevaliers, des nains, choses de la terre ; Murillo des vierges, des saints et des anges, choses du ciel ; l'un appartenait à un ordre qui aurait pu honorer les princes [2], l'autre à une confrérie [3] dont l'office était de visiter les malades et d'ensevelir les morts... L'un s'adresse à l'esprit, l'autre au cœur... Il y aura toujours plus de gens à comprendre Murillo ; dans un musée, la majorité des yeux cherchera ses peintures et s'y reposera. Pendant deux siècles et plus, Murillo a été considéré comme le premier peintre d'Espagne. Quelques-uns admiraient Velazquez, mais tous aimaient Murillo [4]. »

1. *Velazquez and Murillo*, by Charles Curtis, M. A. 1 volume in-8, illustré. Londres, 1883.

2. L'ordre de *Santiago*.

3. *La Hermandad de la Caridad*.

4. On sait que les deux peintres ont immortalisé le nom de leur mère et non celui de leur père. Le vrai nom de Murillo est Bartolomé Esteban, et celui de Velazquez, Diego Rodriguez da Silva. Sainte Thérèse avait aussi pris

On ne saurait mieux dire. Il ne faut pas comparer deux peintres si dissemblables, encore moins sacrifier l'un à l'autre. Mieux vaut les admirer tous les deux.

* * *

Il est cependant inévitable de parler de Velazquez dans l'histoire de Murillo. La postérité n'oubliera jamais que, si le jeune Sévillan, qui gagnait péniblement sa vie en bâclant des *sargas*[1] ou de grossières images de dévotion pour l'Amérique, est devenu un artiste de premier ordre, c'est, en grande partie, au généreux peintre de Philippe IV qu'il le doit.

L'aventure est connue : Pedro de Moya, camarade de Murillo dans l'atelier de Juan del Castillo, était allé guerroyer en Flandre ; il s'y éprit du style de Van Dyck et passa en Angleterre pour travailler sous la direction du peintre à la mode. Celui-ci étant mort six mois plus tard, en pleine jeunesse, en pleine gloire, Moya rentra à Séville avec quelques copies du maître. Émerveillé de ce coloris transparent et fluide, Murillo, qui n'avait guère vu jusqu'alors que les peintures sèches, froides, découpées, de Castillo et du vieil Herrera, voulut partir, lui aussi, pour la Flandre d'abord, pour l'Italie ensuite.

Il eut l'heureuse idée, en traversant Madrid, de frapper à la porte de son compatriote Velazquez, déjà célèbre[2]. Celui-ci, au lieu de prendre ombrage du nouveau venu, dans lequel il devina promptement un grand artiste, lui ouvrit largement les collections royales. Sous la direction du peintre de Sa Majesté Catholique, le jeune Bartolomé travailla, travailla sans relâche. S'il savait dessiner, il ne savait guère peindre, et il avait sous les yeux, non plus les vulgaires copies de Moya, mais les originaux de Rubens, de Van Dyck, des pri-

le nom de sa mère. La chose, à cette époque, était assez fréquente pour n'étonner personne.

1. On appelait *sargas*, à Séville, des toiles écrues de grande dimension, largement brossées à la colle, qui servaient de tentures pour les processions et les fêtes.

2. En 1642, Velazquez avait quarante-trois ans et Murillo vingt-quatre. Velazquez est né en 1599 et mort en 1660.

mitifs flamands et des grands Italiens, Raphaël, Titien, Véronèse, Corrège, etc., sans compter Ribera, l'espagnol italianisé, alors dans toute sa gloire[1].

Après deux ans d'étude acharnée, Murillo se sentit maître de son pinceau, et, jugeant qu'il avait assez imité les autres, manifesta le désir de rentrer dans son pays, sans pousser plus loin ses voyages. Le bon et noble Velazquez craignait de voir ce talent extraordinaire s'étioler, faute de culture ; il ouvrit sa bourse à son élève, afin de l'aider à partir pour Rome ; le jeune homme le remercia, mais fut inflexible. Il comprenait d'instinct sa vocation de peintre exclusivement espagnol et chrétien. D'ailleurs, comme le fait observer M. Paul Lafond[2], il n'y a guère à regretter que le jeune artiste n'ait pas fait le voyage de Rome. Les grands maîtres étaient morts et Bartolomé avait du reste vu beaucoup de leurs plus belles œuvres à Madrid. Il n'aurait rencontré en Italie, à cette époque, que des peintres de second ordre, dont l'influence supplantait malheureusement celle des génies du seizième siècle. L'école forte mais brutale des Carrache et de Caravage et, par réaction, les langueurs affectées de l'Albane et du Guide n'auraient pu qu'affaiblir les leçons reçues directement à Madrid des immortels chefs-d'œuvre, sous la bienveillante direction de Velazquez.

Dès son retour à Séville, en 1645, Bartolomé eut la bonne fortune d'exécuter une œuvre importante, qui non seulement le fit connaître, mais le rendit célèbre. Les Franciscains[3]

1. José Ribera dit l'Espagnolet (1588-1656) a passé presque toute sa vie en Italie, mais a conservé les caractères de l'école espagnole ; il a même exagéré, en imitant Caravage, sa rudesse native. Il n'a ni la simplicité, ni la piété de Murillo, mais c'est un remarquable coloriste.

2. P. Lafond, *Murillo* (collection Laurens, *Les Grands Artistes*), p. 36.

3. Bien souvent, dans la suite, Murillo travailla pour les fils de saint François. Il vécut même plusieurs mois enfermé dans le couvent des capucins de Séville, lorsqu'il exécuta les fameuses peintures de leur église. Le frère Andrés, simple convers, mais issu d'une famille distinguée, avait été affecté à son service, pendant cette sorte de retraite artistique ; il se permettait souvent d'exposer au peintre ses idées au sujet des tableaux à exécuter, et il n'est pas impossible que la piété du religieux ait parfois guidé le maître. Dans son intéressante monographie, *Murillo y los Capuchinos* (Séville, 1908), le P. Ambroise de Valencia affirme que l'artiste revêtit l'habit des tertiaires. Ce qui est certain, c'est qu'il a très souvent représenté, avec amour, saint François et les autres saints de l'ordre séraphique. Citons notamment ses

désiraient orner de peintures leur petit cloître, mais ne pouvaient, à cause de leur pauvreté, s'adresser à des artistes connus. Murillo se proposa et fut accepté, faute de mieux. Il travailla un an, disent certains, — trois ans, prétend Curtis, avec plus de vraisemblance, — à peindre les onze tableaux grandeur nature, qui conquirent l'admiration de Séville et, du coup, placèrent leur auteur au premier rang des artistes locaux.

Ces tableaux sont cependant loin d'être parfaits. Les amateurs qui, au musée de Toulouse, attirés par le grand nom de Murillo, vont droit au *Saint Diego en extase*, sont ordinairement quelque peu désappointés. Le dessin est irréprochable, sauf en certaines parties maladroitement retouchées, il y a une cinquantaine d'années, mais la couleur est froide et plate, comme dans les toiles d'Herrera le Vieux. Pourtant, les têtes sont admirables d'expression et de vérité. Le prieur a la figure fine et intelligente de l'Andalou de noble race ; c'est évidemment un portrait. Encore un portrait, l'humble saint Diego d'Alcalá, pour lequel Murillo a fait sans doute poser un des convers du couvent, rendant impitoyablement la robuste vulgarité de traits d'un paysan espagnol. Mais cette face commune est transfigurée par la splendeur de l'extase, aussi bien dans le tableau de Toulouse que dans celui du Louvre, *la Cuisine des anges*. Cette dernière œuvre semble marquer la transition entre la période des essais et la facture plus chaude, plus moelleuse, qui suivra bientôt. On jurerait que les deux anges adultes qui occupent et illuminent le premier plan ont été peints dix ans plus tard[1]. Les légumes et les ustensiles de cuisine, épars çà et là, sont dignes de l'école flamande ; l'élève de Juan del Castillo a évidemment brossé beaucoup de ces *bodegones* (natures mortes) que le

nombreux tableaux de saint Antoine de Padoue, le plus célèbre, celui de la cathédrale de Séville, et aussi celui de Berlin, moins dramatique, mais peut-être plus expressif. Les deux peintures de saint Félix de Cantalicio à Séville sont exquises de naturel et de piété. Pourtant, le chef-d'œuvre « franciscain » de l'artiste est l'émouvante toile représentant le Sauveur se détachant de la croix pour embrasser François d'Assise. Nous en reparlerons plus loin.

1. Cean Bermudez affirme que tout connaisseur les attribuerait à Ribera. *Carta sobre el estilo y gusto én la pintura de la escuela sevillana y sobre el grado de perfección á qué la elevó Murillo.* Cadiz, 1806.

vieux maître faisait exécuter rapidement à ses disciples pour leur donner le sens du relief et de la couleur vraie.

Le tableau de *Saint Diego récitant le Benedicite avant de distribuer la soupe à ses pauvres* (Madrid, Académie de Saint-Ferdinand) a été sans doute peint au début de cette commande fameuse, au cours de laquelle le maître s'est si vite et si étonnamment développé : il est au moins aussi sec que la toile de Toulouse. La *Mort de sainte Claire*, par contre (musée de Dresde), est d'une pâte plus riche, plus chaude de tons. Les vierges qui accompagnent Marie annoncent déjà les créations exquises de la maturité de l'artiste. Cependant, les personnages ne sont pas encore groupés ; presque tous se présentent au premier plan. Murillo n'apprendra que plus tard l'art des sacrifices, qui sait mettre en pleine valeur une ou deux figures principales et renvoie sans pitié les autres aux plans secondaires. Mais comme tout est vrai dans ces toiles de début d'un grand artiste !

En effet, l'école espagnole, et, en particulier, celle de Séville est délibérément réaliste. « Le but de cette école, dit Cean Bermudez dans l'ouvrage déjà cité, a été d'imiter la nature, comme elle se présente aux yeux du peintre, sans s'arrêter à choisir parmi ses grâces et ses beautés, et sans copier les œuvres des Grecs, qui surent les trier et les réunir en un seul morceau. » Le très remarquable *Saint Jean de Dieu* peint beaucoup plus tard pour l'hôpital de la Caridad est encore un intéressant exemple de réalisme. Le saint a franchement le type d'un paysan de la banlieue de Séville ; le malade qu'il soulève avec effort est encore plus « nature », et l'ange lui-même, qui vient à la rescousse, semble aussi né dans le voisinage. La vigueur de cette étonnante scène nocturne fait penser à Rembrandt, mais à un Rembrandt qui serait pieux.

Ce réalisme n'est guère soupçonné des nombreux profanes qui connaissent uniquement Murillo par ses Immaculées. Cependant, à quelques mètres de la vaporeuse Vierge environnée d'un essaim d'angelots, que la gravure a si souvent reproduite — et défigurée, hélas ! — les visiteurs du Louvre peuvent admirer le pittoresque tableau, dont le titre seul *le Pouilleux* suffit à indiquer le genre. Et ce n'est pas une fois que le maître s'est amusé à reproduire sur le vif les scènes

pittoresques des rues de Séville, des gamins demi-nus, aux yeux de jais, à la bouche riante, portant leurs haillons informes avec l'aisance élégante de la race andalouse. Les galeries d'Angleterre possèdent un grand nombre de ces *niños* et *niñas* si merveilleusement vivants. C'est même par ces familières « pochades » que Murillo a tout d'abord conquis sa vogue outre-Manche.

* * *

Néanmoins, tout en peignant, à l'occasion, la nature dans sa vérité la plus crue, le maître sait faire la part de l'idéal, quand le sujet l'exige ; et c'est pour cela qu'il est un des meilleurs modèles à proposer aux peintres chrétiens. « Ce qui fait la profonde originalité de l'école de Séville, écrit M. Latour, c'est que, étant chrétienne et catholique, elle est cependant restée plus près de la nature que ses rivales d'Italie[1]. » — « Pour les Espagnols, dit E. de Amicis, Murillo est un saint. » Faisant la part de l'imagination sévillane, disons simplement qu'il fut un chrétien convaincu. Sans doute, il y eut d'autres peintres qui ont cru et pratiqué ce qu'ils croyaient, mais leur foi avait peu ou pas d'influence sur leur art ; dès qu'ils entraient dans l'atelier, ils laissaient le chrétien à la porte. Murillo, au contraire, a certainement lu et médité le curieux livre de Pacheco, *Arte de la pintura*, qu'on pourrait appeler le Manuel du peintre chrétien.

En 1649, en effet, au moment où le jeune Bartolomé commençait à attirer l'attention de ses compatriotes, Francisco Pacheco (1571-1664), beau-père de Velasquez, peintre, critique d'art, reviseur des tableaux et statues de piété en Andalousie, par commission du Saint-Office, publiait son *Arte de la pintura*, qui eut un grand retentissement. Il est impossible que Murillo n'ait pas lu ce livre de son compatriote. Il n'y est évidemment pas nommé parmi les modèles ; sa réputation ne datait guère que d'un an, et le vieux peintre, s'il avait vu les onze tableaux du *claustro chico*, ne pouvait les considérer que comme d'heureux débuts.

1. Latour, *Études sur l'Espagne*, t. II, p. 146.

Très scolastiquement, le bon Pacheco distingue la fin principale et la fin secondaire de la peinture, la fin du peintre et celle de l'artiste. « La fin *plus principale* du peintre, sera, *en conservant l'état de grâce*, de gagner le ciel, par le moyen de sa profession... Et cela ne détruit pas la fin de l'art, qui est la reproduction du modèle imité ; ce mobile supérieur la relève, au contraire..., car, en écartant les hommes des vices, on les attire au véritable culte de Dieu[1] ». Pour Pacheco, le peintre d'églises est donc une sorte de prédicateur permamanent, chargé d'enseigner la religion à la multitude sans lettres. « Que les peintres de notre temps, dit-il, considèrent leurs obligations ! Mais combien y en a-t-il qui soient capables de comprendre cette doctrine[1] ? »

Quand même, l'*Arte de la pintura* n'aurait convaincu que Murillo de ces hautes pensées, il n'aurait pas été inutile, et on devrait, pour cela, lui pardonner son appareil quelque peu pédantesque, conforme d'ailleurs au goût de l'époque. Cependant, Cean Bermudez nous affirme que beaucoup d'artistes espagnols de cette époque, Luis de Vargas, Juan de las Roelas, Antonio del Castillo et bien d'autres, furent des peintres exclusivement religieux et qu'ils ne représentèrent jamais de scènes tirées de la mythologie, même de l'histoire profane. Un certain nombre d'artistes espagnols se dédièrent donc uniquement à l'art chrétien, comme les « ymagiers » du moyen âge. Murillo s'est parfois amusé aux tableaux de genre ; il a aussi peint quelques portraits, très remarquables d'ailleurs, mais nous ne retrouvons pas, dans ses œuvres, de tableaux mondains, aucune de ces nudités, dont les peintres italiens, même Michel-Ange, pourtant chrétien sincère, étaient si prodigues. Une seule fois, Murillo a peint l'amour profane dans son *Enfant prodigue*, mais avec une telle réserve et des expressions de figure si honnêtes qu'on pourrait presque dire qu'il n'a pas traité son sujet.

Il est vrai que Pacheco ne se contentait pas de formuler la loi ; il était chargé par l'Inquisition de l'appliquer et de poursuivre les délinquants.

C'est probablement à cause de sa charge de commissaire

1. *Arte de la pintura*, édition de 1649, p. 139 *sqq*.

du Saint-Office que M. Paul Lefort[1] raille sans pitié le pauvre Pacheco, l'accusant d'étroitesse et de fanatisme. Le beau-père de Velazquez n'a pas cependant si mauvais goût, puisqu'il propose comme « modèle incomparable » aux peintres de son temps, le *Grand Raphaël d'Urbino*, dont il loue « la divine simplicité et la majesté incomparables ».

Les rois catholiques sentaient le besoin de réagir contre le paganisme effréné, dont la Renaissance avait été l'occasion en Italie et dans la plupart des pays chrétiens. Qu'aurait dit et fait Pacheco, si, au siècle suivant, il avait vu l'impudent tableau de Goya, proposant à la vénération des fidèles sainte Juste et sainte Rufine, patronnes de Séville, sous les traits de deux *majas* trop connues[2]? Qu'aurait-il dit surtout aujourd'hui de tant de nos contemporains, du doucereux Bouguereau, notamment, qui emploie le même modèle pour ses Vierges et ses amoureuses, sans paraître se douter de l'énormité de son inconvenance?

Murillo n'a jamais commis de pareils sacrilèges. Évidemment, il peint d'après un modèle vivant, et le modifie assez peu — sauf pour ses Immaculées. — Les mêmes têtes reparaissent assez souvent dans ses divers tableaux; cependant, ce ne sont pas des portraits, comme chez Rubens. D'abord, il sait choisir une figure qui n'ait rien de sensuel. En outre, cette figure de femme chrétienne, il l'éclaire, il la transfigure par ce quelque chose d'indéfinissable, que seule la foi peut inspirer, le rayon surnaturel. La pose elle-même n'a rien qui rappelle la réalité trop humaine, encore moins les *trucs* de l'atelier. Et, cependant, dans ce surnaturel, quel souci de la simplicité vraie et sincère! Murillo est tellement vrai et simple qu'on l'a parfois accusé de s'être contenté du premier jet; mais de ce qu'on ne trouve pas chez lui les poses tourmentées de certains artistes, que faut-il conclure, sinon qu'il avait le sens de la mesure et du goût. Le seul reproche qu'on puisse lui adresser à ce sujet est l'abus des draperies. C'était un peu le défaut du dix-septième siècle.

1. P. Lefort, *la Peinture espagnole*, édition Quantin.

2. Murillo a peint les deux jeunes saintes soutenant la Giralda. Elles sont vraiment sévillanes, c'est-à-dire fort belles, mais chastes, candides, radieuses. C'est une des plus virginales créations du pieux artiste.

Les Vierges-Mères de Murillo sont certainement de splendides Andalouses, mais combien pures, combien chastes ! Elles vous regardent en face, de leurs grands yeux noirs si profonds, sans ombre de coquetterie. Pourrait-on en dire autant de toutes les madones de Raphaël, surtout de la célèbre et exquise *Vierge à la Chaise*, dont le regard oblique guette l'effet sur le spectateur? Et que penser de certaines poses du grand Ombrien? Aussi ne puis-je comprendre que M. Paul Lefort ose écrire à propos de Murillo les lignes suivantes : « Les langueurs, les ravissements de ses Vierges, d'une beauté si humaine, ses divins Enfants d'une grâce et d'une réalité si charnelle... toutes ces créations aimables, troublantes, où s'est particulièrement complu le génie de Murillo... Raphaël lui-même, le divin Raphaël, ne parlera jamais aux sens de la femme, comme parle cet Espagnol, au coloris chaud et frémissant, aux formes sensuelles et intensivement vivantes[1]. »

Murillo ne mérite « ni cet excès d'honneur, ni cette indignité ». Je crois, pour ma part, qu'il faut absolument retourner ce passage, lyrique, mais peu exact. Les Vierges de Raphaël, plus idéalisées quelquefois, au point de vue purement plastique, sont incontestablement moins pures; celles de Murillo, plus près de la réalité, sont très chastes. Et la raison de cette différence a probablement été donnée par le vieux Pacheco, lorsqu'il signalait, comme condition première de son art au peintre chrétien, l'état de grâce. Raphaël, le séduisant adolescent, a pu être accusé, avec grande vraisemblance, d'avoir choisi ses maîtresses comme modèles. Murillo, au contraire, a vécu à l'abri de toute médisance; des témoignages fort sérieux nous le dépeignent comme un chrétien intégral, époux irréprochable, père de famille dévoué, s'adonnant en toute sincérité aux œuvres de piété et de miséricorde. Aussi sa peinture est-elle bien celle d'un homme en état de grâce. Il n'y a, du reste, qu'à comparer les portraits des deux artistes, peints par eux-mêmes; ils ne font que confirmer cette impression. Le beau Raphaël, l'enfant gâté de l'amour et de la gloire, est loin d'avoir ce reflet de sim-

1. P. Lefort, *Murillo et ses élèves*, p. 2. Paris, Rouam, 1892.

plicité, d'honnêteté, de christianisme sincère qui se dégage de la robuste et virile figure du peintre espagnol. Celui-ci a inscrit sur le cadre cette inscription : *Bart. Murillo seipsum depingens, pro filiorum votis ac precibus explendis*. Et c'est bien le sentiment que l'on éprouve en considérant cette physionomie très vivante, mais exempte de pose : le maître espagnol a voulu donner à ses enfants la joie de revoir leur père tel qu'il était, Raphaël, au contraire, n'a pu résister à la tentation de faire admirer son joli visage féminin.

Quant aux Enfants-Jésus de Murillo, ils soutiennent, non sans avantage, la comparaison avec ceux de Raphaël, au point de vue religieux surtout. Murillo, en effet, a été un des plus extraordinaires peintres d'enfants. Quelle délicieuse étude il y aurait à faire sur ce sujet ! Les *bambini* de Raphaël sont de ravissants bébés, mais font-ils beaucoup penser à l'Enfant-Dieu ? Dans la première manière du peintre, alors qu'il est encore sous l'influence du Pérugin, ils gardent les poses hiératiques chères aux primitifs ; mais, plus tard, quand Sanzio est tout à fait lui, cela change. Les madones de Saint-Sixte, de Foligno, *della Tenda*, *della casa d'Alba*, *della casa Colonna*, etc., sont de jeunes mères fort humaines, jouant avec des enfants « d'une grâce et d'une réalité très charnelles », n'en déplaise à M. Lefort. Je ne parle pas des nudités enfantines, car, dans les pays chauds, où on fait économie de langes, elles n'étonnent personne ; encore faut-il qu'elles ne soient pas provocantes.

L'artiste sévillan a très rarement peint le divin *Niño*, sans le minimum de *paños volando* que conseillait Pacheco, *por la decencia i onestidad*. Mettons en comparaison des jolis *bambini* romains de Raphaël, les *niños* andalous de Murillo, et nous constaterons que celui-ci a su, le plus souvent, leur donner des poses plus dignes, que parfois même il a éclairé leurs yeux d'un reflet surnaturel bien supérieur à leur âge. Il suffit de considérer, par exemple, les deux incomparables *Niños de la Concha* (musée du Prado), le *Divino Pastor* de la même galerie, qui fixe sur le visiteur, dès son entrée dans la salle, ses extraordinaires yeux de velours noir-bleu, le bel enfant plus jeune, de la *Sainte-Famille* de François Ier au Louvre, surtout le *Niño* de la *Sainte-Famille* de la *National*

Gallery, à Londres. Jésus, âgé de trois ou quatre ans, habillé d'une robe serrée à la taille, contemple, avec un regard vraiment divin, le Saint-Esprit, planant au-dessus de sa tête, sous la forme d'une colombe, et le Père Éternel qui se penche vers lui ; il abandonne sa main droite à Marie, qui la serre dans un élan de respectueuse tendresse, exprimée par un regard indéfinissable. Saint Joseph, plus réservé, soutient la main gauche de son fils adoptif, sans oser la presser. Dans la gloire, les angelots qui entourent Dieu le Père, admirant avec ravissement ce spectacle si simple et si profondément religieux. Je me rappelle avoir passé de longs moments de contemplation muette devant cette *Sainte-Famille*, vraiment sainte, vraiment divine, où rien ne fait songer à la terre, où l'art même du peintre se dissimule, pour laisser resplendir le surnaturel. Plusieurs collèges de la Compagnie de Jésus en Belgique, notamment ceux de Bruxelles et de Tournai, ont de bonnes copies de ce tableau, qui est trop peu connu en France. Il a été peint par Murillo la dernière année de sa vie, en 1682 et il est permis de le considérer comme l'expression la plus parfaite de la piété du maître. Pour le coloris, d'autres toiles de Murillo lui sont supérieures; comme sentiment religieux, je n'en connais pas de plus exquise.

* * *

Il faut, d'ailleurs, distinguer divers degrés de surnaturel, si j'ose ainsi parler, dans l'œuvre de Murillo. Quand il représente une scène de la vie de Notre-Seigneur, il tâche de « réaliser » son sujet, de le reproduire tel qu'il a dû se passer. Et, comme il a horreur du convenu, que, du reste il peint toujours d'après nature, certains détails peuvent paraître vulgaires à ceux qui ont trop vu les peintures uniformément solennelles de la Renaissance. Ce n'est pas le sérieux artiste espagnol qui aurait exhibé les noces de Cana, comme Véronèse, dans le décor d'une débauche tapageuse chez un riche Vénitien. Ce n'est pas lui non plus qui représentera la visite de l'archange Gabriel à Marie sous le fastueux portique d'un palais, comme Andrea del Sarto. Non, Murillo a étudié l'Évangile et il n'entend pas le défigurer sous prétexte de

l'embellir. Il sait que la Vierge était pauvre ; il la peindra donc dans une humble maison et habillée de vêtements fort simples ; rarement même il oubliera, au premier plan, la corbeille à ouvrage, lorsqu'il doit retracer les scènes de Nazareth. Pareillement, dans les *Fuites en Égypte*, nous retrouvons les harnais en sparterie et les *alforjas* (besaces rayées), dont font encore usage les paysans espagnols. Quant aux figures, sans cesser d'être belles, elles sont en général très réelles[1]. Il s'agit, en effet, de montrer au peuple, qui devra apprendre la religion dans ces peintures, que Marie et Jésus ont vécu comme nous en ce bas monde, qu'ils ont enduré non seulement les tortures du Calvaire, mais les vulgarités de la vie quotidienne.

Les scènes de l'enfance de Jésus, toujours simples et naturelles, comme tout ce qu'a conçu le génie facile et sans prétention de Murillo, présentent des détails familiers, mais toujours pieux. Dans la *Santa Familla del pajarito* (musée du Prado), l'enfant, en jouant, montre de loin un oiseau à un petit chien. C'est délicieux de naturel ; il est probable que le peintre a, un soir, au coin du feu, croqué son fils Gaspard dans cette pose. Saint Joseph sourit de bon cœur, et Marie — une jeune femme andalouse, très réelle, très simple de costume et de coiffure — regarde du coin de l'œil, en continuant à dévider son rouet. La *Fuite en Égypte* et le *Repos dans le désert* (musée de Saint-Pétersbourg) abondent aussi en traits de mœurs, mais ici Marie regarde l'enfant plutôt comme son Dieu que comme son fils. C'est ce que certains critiques de nos jours appellent du mysticisme, alors qu'il y a là simplement une autre face de la maternité divine, aussi vraie que la première. Mère d'un bel enfant, qui était aussi son Dieu, la Vierge tantôt l'adorait en silence, tantôt le soignait ou le caressait, comme toutes les mères. La *Vierge à la ceinture* (San Telmo, Séville) emmaillotte prosaïquement le *Niño* divin, mais avec quel affectueux respect ! Quand même les anges ne se pencheraient pas

1. Stirling fait observer que les Vierges-Mères de Murillo sont de belles villageoises andalouses brunes, « sur la mûre beauté desquelles le soleil a passé » et qui peuvent avoir vécu dans l'humble maison d'un charpentier. W. Stirling, *Annals of the artists of Spain*, t. II, p. 910.

vers Jésus pour l'endormir au son de leurs rebecs, on comprendrait qu'il ne s'agit pas là d'une « maman » vulgaire.

Saint Joseph est d'ordinaire simple et digne dans les scènes évangéliques de Murillo. D'abord il est jeune ; l'artiste, comme la plupart des peintres espagnols, a refusé d'accepter l'absurde tradition qui, avec un mari chenu, donnerait une ombre de ridicule à la Vierge incomparable. Les tableaux où le Père nourricier est peint seul avec le divin Enfant me paraissent moins heureux, sauf la belle toile de Saint-Pétersbourg, qui a été souvent imitée et démarquée, mais que je n'ai jamais vu reproduite dans sa simplicité charmante.

Les tableaux religieux ne sont pas, quoi qu'on en pense, une œuvre de pure imagination, avant tout décorative ; c'est la reconstitution d'une scène historique, sur laquelle nous avons des documents de première valeur, l'Évangile. Mais l'important, l'essentiel, c'est que, même dans les scènes les plus *terrestres* de la vie de l'Homme-Dieu, on sente le Dieu vivant dans l'homme, et, pour exprimer cela, rien ne remplace la foi. Si la foi est absente, les peintures aux poses d'extase ne seront nullement mystiques, pas mêmes chrétiennes, seraient-elles encombrées d'anges et de lis, comme certaines toiles « très blanches » de Bouguereau.

Le peintre religieux doit de plus avoir pour but de nous faire connaître et aimer davantage Notre-Seigneur. Le bonhomme Pacheco avoue qu'il doit beaucoup aux conseils des Jésuites pour la composition de son livre. Aussitôt MM. Charles Blanc, Paul Lefort et autres critiques d'art s'empressent, avec leur compétence reconnue en la matière, de parler du catholicisme « aimable et facile » que prêchaient les fils de saint Ignace, en opposition avec la religion austère des vieux moines espagnols, inspirateurs de Juan de Juanes, de Morales *el divino* et même de Zurbaran. Ces petites conjectures, menue monnaie de Pascal, ne reposent sur rien. Les illuminés (*alumbrados*), nombreux à Séville au dix-septième siècle, étaient loin de trouver « aimable et facile » pour leurs rêves mystico-lubriques la direction de la Compagnie de Jésus. Ils rencontraient beaucoup plus d'appui auprès de certains moines de costume et d'extérieur très austères. Je crois, à ce sujet, pouvoir hasarder une conjecture

vraisemblable : à mon avis, les conseils donnés par les Jésuites à Pacheco et, par son intermédiaire, à Murillo lui-même, durent viser surtout à une reproduction aussi réelle que possible du mystère à représenter. Saint Ignace attachait une grande importance à la « composition de lieu » pour la méditation, et nous savons que le P. Jérôme Nadal, son disciple très aimé, fit graver, à grands frais, une vie de Notre-Seigneur en images, dont le but était d'aider les pieux chrétiens à mieux faire leur oraison.

Lorsque Pacheco multiplie les renseignements et les recommandations au sujet de chaque mystère ou des caractéristiques des saints, M. Lefort l'accuse d'étroitesse inintelligente et tyrannique[1]. Selon lui, il faut laisser plus de liberté à l'artiste. Mais, pour nous, chrétiens, l'Évangile n'est pas une légende, sur laquelle nous avons le droit de broder; c'est une histoire. L'Église peut et doit exiger que les peintres qui traduisent cette histoire, surtout lorsque leurs tableaux sont destinés à décorer les temples sacrés, nous la montrent telle qu'elle fut. N'est-elle pas fondée à s'indigner contre ceux qui la défigurent par des anachronismes choquants, des erreurs voisines parfois de l'hérésie, des inconvenances qui touchent au sacrilège ?

On est très regardant, de nos jours, pour les toiles historiques ; on ne leur passe pas la plus petite improvisation de décor, de costume, d'épisodes. Ce n'est pas sans raison, mais pourquoi ne pas se montrer aussi exigeant pour les scènes non moins historiques, et, de plus, autrement importantes de l'Évangile ?

Pour la couleur locale, Murillo, qui n'a jamais quitté son pays, n'a évidemment pas fait les minutieuses recherches de James Tissot. Ce dernier peintre, de grand talent et de foi sincère, a eu pourtant le tort de sacrifier un peu trop à la réalité orientale. Il a si bien étudié les portefaix de Jaffa et les âniers de Jérusalem qu'il les a transportés dans les scènes évangéliques, sans prendre la peine de les débarbouiller, surtout

1. N'oublions pas que les caractéristiques des saints (tour de sainte Barbe, roue de sainte Catherine, etc.) remplaçaient pour le peuple illettré les légendes que nous inscrivons actuellement sur le piédestal des statues et souvent au bas des vitraux.

sans leur insuffler cette *mens divinior* que la présence de Jésus avait certainement communiquée à ses familiers. La triomphale entrée du Sauveur à Jérusalem est caractéristique de cette manière. On y retrouve, sans aucun changement, les têtes d'études des cartons de Tissot. C'est excellent comme dessin, mais déplorable comme sentiment religieux, non moins que les quatre évangélistes de Jordaens, ramassés dans les tavernes du port d'Anvers. Qu'on aille voir au Louvre la *Nativité de Marie*, par Murillo. Oh ! ce n'est pas une peinture de ghetto algérien ; le mobilier et certains costumes sont ceux de l'Espagne du dix-septième siècle, avec discrétion cependant. Mais cette merveilleuse toile est autrement réaliste que certains tableaux modernes très vantés. De plus, il y règne une atmosphère de piété et de candeur qui supplée largement aux lacunes de la documentation. C'est un remarquable exemple de cette union du réel et du divin que Murillo sut combiner, mieux peut-être qu'aucun autre, parce qu'il avait la foi d'un grand chrétien et le goût d'un grand artiste. *L'Atelier de Nazareth* de la collection Northbrook et celui de Saint-Pétersbourg donnent une forte impression de « vécu ». Ces peintures ont, de plus, cette supériorité : elles font prier. Elles sont suffisamment vraies matériellement, mais leur vérité spirituelle est intense.

Dans les tableaux de pure dévotion, de « mysticisme », si l'on veut, Madones du Rosaire, du Carmel, Vierges-Mères présentant à l'adoration leur divin Fils, il y a évidemment des poses traditionnelles, convenues, un peu comme dans les portraits. Et cependant, c'est peut-être là que Murillo s'est montré le plus simple, le plus réel. Ses *Virgenes del Rosario*, portant des enfants qui jouent avec un chapelet, ressemblent étonnamment aux femmes que l'on rencontre aujourd'hui à Séville. La célèbre *Virgen de la Servilleta* et son merveilleux *Niño* aux yeux incandescents, qui sort vraiment de la toile, ont certainement quelque parenté avec les *gitanas* andalouses. Les amateurs d'art italien sont parfois choqués de cet excès de naturel ; et je ne voudrais pas jurer qu'ils aient entièrement tort pour certains tableaux de la jeunesse du maître. Mais ce n'est pas toute son œuvre.

(*A suivre.*) Joseph TUSTES.

LA RESPONSABILITÉ

I

La notion laïque (*suite.*)[1]

Les défenseurs laïques de la notion de responsabilité en préparent eux-mêmes l'effondrement. La notion de responsabilité vacille dans l'enseignement de la morale indépendante, parce qu'elle ne repose plus sur les principes qui seuls peuvent la fonder. Elle meurt, parce qu'on a tranché les racines qui alimentaient sa vie.

La libre pensée laisse sans réponse deux questions primordiales.

Quand on professe que l'homme est responsable, il faut expliquer d'abord pourquoi l'homme est chargé d'un fardeau dont sont exempts les autres êtres de la création qui l'entourent. Il faut expliquer pourquoi, lorsque à bord de nos navires de guerre une série trop prolongée d'accidents se produisent, l'opinion publique se retourne vers les fournisseurs, ingénieurs, inspecteurs, ministres, engagés dans le service de la marine nationale, au lieu de s'indigner contre les matériaux défectueux ou contre les engins de mauvaise fabrication. Il faut expliquer pourquoi la société condamme l'assassin qu'elle *châtie*, et non le taureau furieux ou le chien enragé, qu'elle fait ou laisse *abattre*. Quel attribut trouve-t-on dans la nature humaine, qui justifie ce redoutable privilège de la responsabilité ? Telle est la première question à résoudre.

Ensuite, si l'on proclame que l'homme est responsable, on doit, à moins de vouloir employer un mot dénué de valeur, indiquer à quel tribunal suprême ressortissent tous ses actes.

Or, dans la morale laïque, ces deux questions restent en suspens. Ou plutôt, elles ne reçoivent que des solutions insuffisantes et inexactes. La morale laïque ne peut nous indiquer

1. Voir *Études* du 5 avril 1909.

pourquoi nous sommes responsables, ni à quel juge nous devons rendre des comptes.

*
* *

L'homme est responsable, enseignent la tradition et le bon sens, parce qu'il est en son pouvoir de faire ou d'omettre certains actes. Ce pouvoir est-il restreint, sa responsabilité diminue d'autant. Si jamais l'homme n'agissait librement, jamais l'homme ne serait responsable.

La libre pensée considère comme une erreur désormais trop évidente pour mériter la discussion, ce que jadis on regardait comme une vérité trop obvie pour avoir besoin d'être démontrée. Aux nuances près, et exception faite de quelques rares philosophes, les partisans laïques de la responsabilité relèguent la question du libre arbitre, soit au nombre des hypothèses définitivement abandonnées et reconnues comme fausses, soit parmi les problèmes insolubles et les questions byzantines. Ce n'est pas parce qu'il est libre que l'homme est responsable. Telle est l'innovation révolutionnaire.

Cette négation paradoxale se présente sous deux formes et à deux degrés.

Certains moralistes, plus timides, n'osent pas nier que l'homme soit libre. Ils contestent seulement que la responsabilité résulte de la liberté. D'après eux, l'homme devrait encore répondre de ses actes, même s'il n'était pas libre. Liberté et responsabilité représentent deux attributs d'ordre différent, qui peuvent être réels tous les deux, mais qui ne se commandent pas plus l'un l'autre, que la taille d'un homme et son degré d'intelligence ne s'impliquent mutuellement.

D'autres, plus hardis, poussent la négation jusqu'à ses dernières limites. M. Paulhan et M. Binet, par exemple, expriment cette opinion : que la liberté est, non pas indifférente seulement, mais contraire, à l'idée de responsabilité. Un être vraiment libre, d'après ces auteurs, ne serait plus du tout responsable. La responsabilité impliquant que nos actes dérivent de notre nature individuelle et reflètent notre personnalité, une activité libre, c'est-à-dire indépendante de tout

déterminisme interne, cesserait de nous être imputable et nous deviendrait étrangère. La liberté parfaite réaliserait la définition même de l'aliénation. Quant à ces malades que l'on appelle des fous, quant aux hypnotisés, pourquoi, demande M. Paulhan, ne seraient-ils pas responsables ? Parfois leur conduite s'accorde avec leur nature. Or, pour eux comme pour les sujets normaux, la responsabilité consiste précisément dans cette conformité des actes avec le caractère, avec le tempérament, avec le passé, avec la personnalité tout entière. Un acte nous est d'autant plus imputable, que nous y sommes plus naturellement enclins. Au maximum d'impulsion correspond le maximun de responsabilité ; de même qu'une absolue liberté d'indifférence entraîne une irresponsabilité totale [1].

Donc, à cette première question : pourquoi l'homme est-il responsable, certains philosophes donnent cette solution inattendue : parce que l'homme est susceptible d'agir sous la poussée irrésistible de sa propre nature. Le déterminisme interne serait le fondement de la responsabilité, laquelle varierait en proportion directe de cette impulsion subjective, et disparaîtrait dans les cas où l'acte serait produit sous l'influence d'une nécessité extrinsèque. En aucun cas, on n'admet le rôle de la liberté. Interne ou externe, le déterminisme explique toutes les actions humaines. Seulement, il est des hommes qui peuvent dire, comme Montaigne : « Je fais coutumièrement entier ce que je fais, et marche tout d'une pièce; je n'ai guère de mouvement qui se cache et se dérobe à ma raison, et qui ne se conduise, à peu près, par le consentement de toutes mes parties, sans division, sans sédition intestine ; mon jugement en a la coulpe ou la louange entière; et la coulpe qu'il a une fois, il l'a toujours; car quasi dès sa naissance il est un, même inclination, même route, même force. » Et tous, plus ou moins fréquemment, nous posons des actes qui expriment notre « forme universelle ». Engager ainsi tout son passé dans une action, et y affirmer sa personnalité, c'est être responsable.

1. Cf. Desdouits, *la Responsabilité morale*, p. 34-37. Paris, Fontemoing, 1896.

Cette théorie, qui substitue le déterminisme interne au libre arbitre, comme fondement de la responsabilité, semble tout d'abord pouvoir se réclamer de la pratique des tribunaux. Avant d'attribuer et d'imputer une faute ou un crime à un accusé, ne s'enquièrent-ils pas de ses antécédents ? Ils le font, lorsque l'auteur de l'acte commis n'est pas suffisamment désigné par les preuves et les témoignages allégués. Ils le font encore, lorsque connaissant avec certitude celui qui matériellement est l'auteur de l'acte incriminé, ils ne savent pas s'il en est l'agent moral et responsable. Une action sans rapport aucun avec le caractère et les habitudes de celui qui le produit, passera généralement pour un accès de folie. En tout cas, le désaccord de la faute avec les antécédents du coupable créera, en faveur de celui-ci, une circonstance atténuante. N'est-ce pas assurer que le fondement de la responsabilité est le déterminisme interne, et que nos actes nous sont d'autant plus imputables qu'ils sont l'expression plus naturelle, plus complète et plus fatale de notre personnalité ?

Cette objection contre la doctrine traditionnelle ne fait que reproduire, sous une nouvelle forme, une équivoque souvent discutée. Autrefois on opposait aux partisans du libre arbitre ce dilemme : ou nous agissons sans motifs, ou nous suivons le motif ou l'ensemble de motifs, le plus fort ; dans le premier cas, nous posons des actes déraisonnables, dans le second, nous posons des actes nécessaires ; nous ne pouvons pas agir tout à la fois raisonnablement et librement. Dilemme auquel les philosophes spiritualistes échappaient, en ajoutant une troisième alternative. Ils faisaient remarquer que les motifs de nos actes pouvaient être engageants, attirants, séduisants, sans exercer néanmoins sur notre volonté un empire tyrannique, et qu'ainsi nous pouvions exercer une activité tout ensemble libre et motivée. Il ne faut pas confondre l'influence des idées, des images, des sentiments et des sensations, avec leur despotisme ; pas plus qu'on ne saurait identifier un conseil accepté et suivi avec une suggestion imposée et subie.

De même, notre passé se reflète dans nos actions habituelles, sans qu'on puisse en conclure néanmoins qu'il s'y reproduise par une répétition mécanique. Les auteurs qui fondent la

responsabilité sur le déterminisme mêlent deux notions distinctes : celle de conformité et celle de nécessité. La justice humaine, qu'on invoquait tout à l'heure, ne fait pas cette confusion. Lorsqu'il est établi qu'un accusé a subi, non seulement l'influence, mais l'irrésistible empire, de sa nature, lorsqu'il apparaît comme le prisonnier du passé et la victime de l'atavisme, il est jugé soit partiellement soit totalement irresponsable.

Interne ou externe, le déterminisme est la négation de la responsabilité. M. Albert Bayet en convient : « Si l'on admet que la destinée humaine est soumise à des lois aussi rigoureuses que celles qui règlent la chute d'une pierre, comment incriminer l'homme qui lance la pierre, plutôt que la pierre qui, lancée par lui, va frapper un front innocent ? Les Celtes, dit-on, lançaient des flèches au ciel quand il tonnait, et quand l'océan débordé montait vers eux, ils marchaient vers lui l'épée à la main. C'est qu'ils imaginaient dans la mer, sous les flots, des volontés responsables... L'idée de faire retomber sur le coupable, qui en est victime, la responsabilité du fait nécessaire, inévitable, est aussi peu scientifique que l'idée de lancer des flèches contre le ciel, quand il tonne. Il est donc, semble-t-il, indiscutable que l'idée de responsabilité contredit l'idée déterministe. » Peut-être des partisans convaincus du déterminisme, qu'effraie, d'autre part, la pensée de nier la responsabilité, voudront-ils emprunter à M. Bayet lui-même une distinction dont il s'est servi. Nous avons tort devant la logique, diront-ils, d'enseigner aux hommes qu'ils sont responsables. Mais la sagesse pratique nous donne raison. Il est bon que les hommes se croient responsables et doués de liberté. — Mais alors, bons apôtres, qui prêchez le culte de ce que vous appelez la Vérité contre ce que vous nommez la Superstition, convenez donc que, d'après vous, la fin justifie les moyens, et que, sans croire soi-même à la liberté ni à la responsabilité, on peut employer ces notions comme un artifice éducatif et un procédé répressif pour influer sur la volonté d'autrui. Confessez que vous êtes d'habiles praticiens qui, dans le but de persuader à vos malades qu'ils sont curables et de les faire un peu réagir, leur administrez doctement des pilules de *mica panis*. Avouez enfin que « logi-

quement, la responsabilité individuelle est inconciliable avec le déterminisme [1] ».

* * *

Une doctrine de la responsabilité peut-elle s'établir sur la notion de solidarité ? Nous sommes responsables, dit-on, parce que, d'une part, nous dépendons de l'univers, et, plus particulièrement, de l'humanité ; parce que, d'autre part, l'univers et l'humanité dépendent de nous.

Comment la solidarité devient-elle principe de responsabilité morale? Sous les auspices de M. Léon Bourgeois, auquel il a dédié son *Cours de morale*, M. Jules Payot s'applique tout d'abord à classer les divers ordres de bienfaits que nous tenons de nos ancêtres : bien-être matériel, organisation sociale, civilisation, science. Puissent les maîtres, dit-il, imprimer dans l'âme de l'enfant cette première et indélébile leçon : que l'homme vient au monde chargé d'une dette de reconnaissance! Dette si lourde que, sans jamais pouvoir l'acquitter entièrement, nous avons l'obligation de consacrer toute notre activité à l'éteindre. La responsabilité consiste donc en une sorte d'hypothèque qui pèse sur toute notre vie. D'avance, nos ressources, si considérables qu'elles soient, se trouvent engagées, et nos revenus, si imprévus qu'ils puissent être, frappés d'opposition. Notre fortune appartient à l'humanité. Nous n'avons pas le droit d'en distraire, pour en user à notre guise, la moindre parcelle. « Nous n'avons qu'un moyen de nous acquitter de tant de bienfaits reçus de ceux qui nous ont précédés, c'est d'être meilleurs qu'eux[2]... »

Cette argumentation n'est pas décisive. D'abord, on nous parle d'une solidarité bénie avec le passé, sans prendre garde qu'il existe aussi une solidarité douloureuse. Ou plutôt, si ; M. Payot la signale. Il dénonce dans les accès de mauvaise humeur et de lâcheté, l'influence des « revenants » ; expression plus poétique que précise et exacte, mais qui rappelle, du moins, que l'héritage des ancêtres n'est pas indemne de misères. Dès lors, pourquoi remercier au lieu de murmurer,

1. *L'Idée de bien*, p. 173 et 187.
2. *Cours de morale*, p. 7.

pourquoi accepter la dette de reconnaissance, au lieu de protester contre le détestable héritage ?

Veut-on nous obliger à considérer le bien, sans nous arrêter au mal ? Encore faut-il que la démonstration soit complétée. On allongerait inutilement la liste des avantages transmis et accrus de génération en génération, si l'on oubliait ou si l'on refusait de faire cette remarque : que nos ancêtres ont agi délibérément pour le bonheur de leurs descendants. Omettez cette clause ; supposez que nos ancêtres, soumis comme nous-mêmes à l'engrenage du déterminisme, ont tous joué irrésistiblement le rôle que leur imposaient les circonstances : le charme est rompu, et la reconnaissance s'évanouit. Remercions-nous le soleil d'éclairer nos jours, et les épis de nous fournir le froment ? Si des idolâtres et des fétichistes ont éprouvé de tels sentiments, c'est précisément qu'ils animaient toute la création d'un attribut semblable à leur propre spontanéité. Seule, une générosité voulue éveille en notre âme la reconnaissance. Or, le don de soi, comme la maîtrise de soi, suppose la liberté.

M. Séailles a formulé l'une et l'autre objections. Si la solidarité, dit-il, n'est qu'une « loi physique, naturelle, qu'est-ce qui la rend plus sainte ou même plus réelle que l'existence de l'individu ?... Il y a solidarité entre les hommes, je ne nie pas le fait. Ce que je fais, ce que je souffre, ce que je vois même, ne dépend pas de moi seul, je l'avoue ; mais en quoi cette fatalité m'oblige-t-elle à la reconnaissance ? En somme, je suis juge, étant le résumé de tout ce que je résume, et selon le jugement que je porterai sur moi, sur les conditions qui me sont faites, je bénirai ou je maudirai les lois naturelles qui ont décidé de ma destinée. En quel sens ces lois me constituent-elles une dette sacrée[1] ? »

Comprenant si bien l'insuffisance de la notion de solidarité, quand elle se rapporte au passé, se peut-il que M. Séailles lui attribue une telle portée morale, quand elle a trait au présent ? Que veut dire cette phrase : « Notre salut est lié au salut des autres hommes », ou cette autre : « Dans tout mal nous avons notre part de responsabilité[2] ? » Comment ! Une

1. *Les Affirmations de la conscience moderne*, p. 181 et 182.
2. *Ibid.*, p. 142 et 143.

majorité ministérielle vote une loi injuste; et moi qui la condamne, je suis, pour ma part, responsable de cette trahison! Un honnête passant tombe sous les coups d'un trio d'apaches; et sa conscience se trouve entachée du crime des meurtriers! Si telles sont les applications naturelles des aphorismes de M. Séailles, il suffit de les monnayer pour voir s'ils sont de bon aloi. Si les aphorismes en question ont un autre sens ; alors, ce sens est mal déterminé, et nous nous demandons comment des principes si abstrus peuvent fonder une notion aussi nécessaire à tous, profanes et philosophes, que celle de responsabilité.

Tournée vers l'avenir, la notion de solidarité reflète une couleur plus visible de moralité. Il suffit, dirait-on, que le regard fixe un instant l'horizon pour s'imprégner de gravité. Songer aux conséquences bonnes ou mauvaises que nos actes produisent dans le monde, c'est ressentir à quel point l'homme est un être responsable. Disons donc, avec M. Payot : « Ose regarder en face l'effrayante fécondité de tes mauvaises actions. » Après lui, répétons : « Chaque pierre que le maçon élève, chaque coup de rabot du menuisier, chaque coup de bêche du paysan, c'est un peu du vêtement chaud qu'on achètera pour la vieille maman qui nous a tant aimés, pour la fillette qui va à l'école; c'est un peu des bons souliers du petit garçon; c'est de la bonne nourriture, c'est du feu l'hiver pour ceux qu'on aime. » Goûtons la simple et robuste vaillance d'Adam Bede qui, sur les ruines de son propre bonheur, se prend à songer : « Je ne dois plus avoir maintenant qu'une idée : être un bon ouvrier, et travailler à faire de ce monde un séjour un peu meilleur pour ceux qui peuvent encore s'y plaire. »

Admettons, admirons tout cela, pourvu qu'on nous accorde que les bonnes résolutions sont le fruit d'une attention volontaire et consentie. Si l'on s'obstine à nous enseigner que, sous la poussée fatale de pensées nécessairement formées dans notre esprit, nous prenons des décisions dont le résultat se propagera par une suite de répercussions inévitables, nous pourrons encore éprouver soit des regrets, soit de la joie devant les perspectives tristes ou heureuses qui s'offrent à nous, mais non pas des remords, non pas des satisfactions

de conscience, non pas les effets caractéristiques du sentiment de la responsabilité.

Qu'il s'agisse du contre-coup de nos actions sur le sort et le bonheur des autres, ou du choc en retour que nous en éprouvons nous-mêmes; qu'il s'agisse de notre influence dans le monde, ou de l'influence que nos actes exercent sur notre âme, créant, combattant, modifiant en nous, des habitudes bonnes ou mauvaises; qu'il s'agisse de solidarité sociale ou de solidarité morale ; la même remarque s'impose. Si nous ne travaillons pas librement à la trame qui se tisse ainsi hors de nous et dans notre être; nous en sommes les spectateurs ou les instruments, mais non les auteurs.

La solidarité ne suffit pas à faire de nous des êtres responsables.

L'instinct social n'y réussit pas mieux, quoi qu'en aient pensé Bain et Spencer. Accordons généreusement tous les postulats que réclame l'évolutionnisme, et même corrigeons-les par les améliorations que M. Fouillée y a introduites. Combinons les idées de Lamarck et celles de Darwin; attribuons tout pouvoir à l'influence du milieu et à la loi de sélection; supposons que la fonction crée l'organe. On veut nous persuader que, par la force des choses, l'instinct social étant nécessaire au développement de l'humanité, s'est éveillé peu à peu, sans intervention supérieure, en chaque individu. Voilà qui est fait; nous sommes persuadés. Mais cette genèse tout à la fois simpliste et mystérieuse ne nous explique pas comment il se fait que l'homme sente et comprenne qu'il est responsable. On nous répète que l'instinct moral n'est, au fond, que l'instinct social, et que l'instinct social n'est pas autre chose que la force collective emmagasinée dans l'individu. On ajoute que lorsque notre égoïsme se révolte, il se heurte à cette force sociale qui, en nous-mêmes, proteste contre les prétentions de notre individualité. Du sentiment de cette contradiction naîtrait le sentiment de notre responsabilité. Pour le coup, nous demandons un supplément de lumière. Suffit-il qu'une de nos tendances soit contredite ou contrariée, pour que nous nous en sentions responsables? Lorsqu'une migraine, un mal de dents, une brûlure, viennent froisser en moi l'instinct de conservation, suis-je respon-

sable soit de l'accident, soit de la douleur qu'il me cause?

Nous posons la même question à M. Paulhan et à ceux qui, comme lui, expliquent la responsabilité morale par le conflit, en nous, de l'idéal rationnel et des instincts inférieurs. « La sanction morale, écrit cet auteur, est la réaction de l'esprit contre les actes qui sont une violation des lois rationnelles... S'exposer à cette sanction, se mettre dans le cas de provoquer cette réaction de tendances rationnelles, c'est là précisément ce qui constitue l'état d'esprit appelé responsabilité morale[1]. »

On estimera sans doute que la responsabilité morale n'est point expliquée ni fondée, tant qu'on écarte la notion de libre arbitre.

*
* *

Ne peut-on, du moins, justifier la notion de responsabilité légale ou pénale sans recourir à la liberté?

Le rôle des tribunaux humains ne consiste pas à juger le fond des consciences et à rétablir l'ordre lésé de la justice idéale : soit. Il se borne à défendre la société : d'accord. Il se limite au for extérieur : assurément. Mais, sans avoir pour but de l'établir, ne suppose-t-il pas admise d'ailleurs, l'existence du libre arbitre; et, sans pouvoir déterminer rigoureusement le degré de culpabilité intime du délinquant, ne s'occupe-t-il pas de vérifier au préalable et d'une manière générale son état d'esprit?

Il suffit, répond l'école criminaliste dont Lombroso, Garofalo et Sighele sont les principaux chefs, qu'un homme soit nuisible et dangereux, pour être légalement responsable. La *temebilita :* voilà le fondement de la responsabilité pénale.

Sous une forme un peu différente et plus élaborée, l'école utilitaire de France enseigne une doctrine substantiellement la même. Il ne faut plus dire : « Est responsable l'individu qui est libre, dans la mesure où il est libre. Nous disons plus simplement : est défini responsable, celui qu'on peut utilement punir[2]. » Dans son ouvrage sur la *Responsabilité*

1. Desdouits, *la Responsabilité morale*, p. 34.
2. M. Belot, *Bulletin de la Société française de philosophie*, mars 1908, p. 95.

pénale, M. Landry en donnait déjà cette définition : « Quelque chose qui fait que nous devons, pour le bien général, être punis, et être punis d'une peine plutôt que d'une autre. »

La question que le criminaliste doit résoudre ne porte donc plus sur l'état d'âme du coupable, mais sur les seules exigences de la défense sociale. *Suprema lex salus populi.* Reste à déterminer quels sont les individus ou les groupes d'individus que la justice peut avantageusement frapper, et par quelles peines, dans les différentes sortes de cas, elle pourvoira le plus efficacement à la tranquillité publique.

Ceux-là sont punissables, déclare M. Fouillée dans son ouvrage sur *la Liberté et le déterminisme*, qui ont prévu ou pouvaient prévoir les conséquences de leurs actes et s'attendre au châtiment. De ce chef, les aliénés sont soustraits à la vindicte publique : leur raison troublée n'a rien prévu. Le critère ne suffit pas néanmoins. Ne puis-je poser involontairement et innocemment des actes dont je comprends la portée ? Si, par contrainte, on me saisit le bras pour en frapper un passant, je prévois le dommage qui peut en résulter ; et néanmoins, il peut se faire que, dominé par le nombre des agresseurs, ou par une force musculaire supérieure à la mienne, je ne puisse résister à l'impulsion qu'on imprime à mon bras. J'ai tout prévu. Suis-je responsable?

La théorie appelle un complément. On s'efforce de le trouver. Ainsi l'on établira qu'un homme est justiciable des tribunaux ou de la cour d'assises, lorsqu'il est susceptible, non seulement de prévoir, mais de redouter efficacement, la sanction pénale de son délit ou de son crime. Un homme est légalement responsable, lorsqu'il est intimidable. Dangereuse et contestable assertion, dont on voit tout de suite les conséquences. On imagine une plaidoirie de ce genre : « L'assassin que l'on soumet à votre verdict, Messieurs les jurés, n'est pas responsable. Sa seule présence au banc des accusés le prouve. La perspective du châtiment ne l'a pas intimidé. J'en conclus, Messieurs, qu'en vertu même de la définition la plus scientifique, la plus moderne, et par conséquent la plus judicieuse, de la responsabilité pénale, vous rendrez immédiatement à ses chères études un homme dont la détention préventive fut un crime de lèse-société. Si

mon client montrait, du moins, quelque faiblesse et quelque repentir; s'il manifestait le désir de se réhabiliter et de mettre à profit votre indulgence; s'il tremblait à la perspective du châtiment imminent; alors, Messieurs, je conviendrais que cet homme est responsable, je confesserais qu'il mérite d'être frappé, d'autant plus lourdement qu'il est plus repentant. Mais, voyez ce front qui ne sait ni rougir ni blêmir; remarquez ce regard d'un cynisme superbe, et ces lèvres toutes prêtes à décocher quelque ignoble défi; et dites-moi si cette impassible brute ne mérite pas une libération immédiate. Quant à vous, Messieurs de la cour, vous vous demanderez, dans votre haute impartialité et dans votre sagesse de criminalistes modernes, s'il ne convient pas d'offrir à cet irresponsable, trop longtemps prisonnier, des excuses et quelque indemnité. »

M. Landry a remarqué les inconvénients et les lacunes d'une théorie de la responsabilité qui se fonderait uniquement ou principalement sur le caractère plus ou moins intimidable du criminel ou du délinquant. Une théorie aussi exclusive aurait encore le défaut d'oublier le principe général de l'école utilitaire, et de moins penser à la société qu'à l'individu. Disons donc qu'un criminel porte une responsabilité plus ou moins lourde, suivant que le châtiment qu'on lui infligera doit servir aux autres d'exemple plus ou moins profitable. L'exemplarité devient ainsi le plus solide fondement de la responsabilité pénale [1].

Ainsi la théorie laïque de la responsabilité pénale va se perfectionnant. Elle reste pourtant viciée d'une tare que, sans pétition de principe et par voie d'argumentation *ad hominem*, nous signalerons aux criminalistes qui ne tiennent pas compte des notions de libre arbitre et de culpabilité morale.

Vous considérez exclusivement le bien de la société, leur disons-nous. Partons de ce commun principe; et examinons si vraiment la conscience publique et l'ordre social peuvent s'accommoder d'une doctrine qui réclame le châtiment des criminels, sans égard à leur degré de liberté. Qu'il faille, en

1. *La Responsabilité pénale*; *Bulletin de la Société française de philosophie*, mars 1908, p. 96-98.

matière de législation pénale, considérer avant tout les intérêts de la société : d'accord. Mais nous pensons que les intérêts de la société comprennent le respect de la justice ; et nous estimons, avec M. Le Poittevin, que le sentiment de la justice « veut instinctivement qu'on proportionne dans une certaine mesure la peine à la culpabilité de l'individu[1]. »

La morale laïque peut-elle fonder solidement soit la responsabilité morale, soit la responsabilité légale? Non; parce qu'elle exclut le libre arbitre.

*
* *

Devant quel tribunal devons-nous répondre de notre vie entière? Seconde question à résoudre, si l'on admet que l'homme est responsable.

La justice humaine ne saurait nous donner les garanties et nous inspirer le respect nécessaires. Soit incompétence, soit impuissance, soit forfaiture, ses verdicts réalisent trop imparfaitement cet idéal de justice infaillible que suppose cette notion absolue et impérieuse de responsabilité.

« Quelque efficaces que soient les pénalités légales et l'anxiété du criminel contumace, elles ne châtient que les crimes et les délits importants : il est mille abus de pouvoir, mille cruautés, mille injustices qu'elles n'atteignent pas. » M. Jules Payot en convient. Il développe même en termes précis l'exemple particulier d'un crime que, de prime abord, l'on pourrait estimer suffisamment réprimé par la grossière justice des hommes, mais qui trop souvent lui échappe : le meurtre. M. Payot observe justement que « l'assassinat brutal n'est pas la façon la plus ordinaire d'être un meurtrier. On a vu combien la misère altère profondément la santé et la sensibilité, comment la tristesse, le chagrin habituel minent l'énergie, appauvrissent la vie : nous avons donc le droit de dire qu'infliger habituellement à un être humain une fatigue excessive, des souffrances et des peines imméritées, lui causer des tristesses fréquentes, c'est accomplir une espèce de meurtre. Les blessures infligées à l'âme sont souvent aussi dangereuses, même pour la santé

1. *Bulletin de la Société française de philosophie*, mars 1908, p. 102.

physique, qu'un coup de couteau. Le chagrin tue plus de gens que le poison et le poignard, et la misère compte plus de victimes que la guerre... Meurtrier quiconque porte atteinte à la dignité, à l'honneur, à la liberté d'autrui[1]! » Si l'homme est un être responsable, à qui donc rendront des comptes tous les meurtriers sournois, ceux que la justice ignore ou qu'elle épargne, ceux qui parfois siègent dans ses prétoires?

*
* *

M. Jules Payot a découvert un « incorruptible comptable », qui se charge de donner à chacun son dû et d'obtenir de chacun le payement de sa note. Par modestie, M. Payot attribue cette découverte à un certain M. Scias, vieux professeur de physique. M. Scias, condamné à mort pour sa résistance au coup d'État en 1852, s'était réfugié en Savoie, et, lors de l'annexion, il y fut oublié dans sa chaire de physique du collège de Bonneville. M. Scias est un pédagogue émérite, dont la jeune institutrice, Mlle Marguerite Primaire, recueille avidement les conseils. Un jour, l'institutrice et son vénérable maître sont invités à la table de l'ingénieur M. Lebrun et de sa femme. On parle du bonheur et de la difficulté d'être heureux. « C'est, dit M. Scias, qu'on ne vous a pas informés de la présence de l'*incorruptible comptable*. — L'incorruptible comptable! Qu'est-ce à dire? s'écrièrent Mme et M. Lebrun. — Vous connaissez, reprit M. Scias, le mythe poétique que l'on raconte aux enfants : Dieu omniprésent, omniscient, nous voit agir et penser. Aucune de nos actions, aucune de nos plus secrètes pensées n'échappe à son regard sévère : il inscrit tout à notre doit ou à notre avoir, et le jour du jugement dernier, la balance de notre situation sera faite avec une précision absolue. C'est là l'expression poétique d'une profonde vérité. Nous savons aujourd'hui qu'aucun souvenir ne se perd. Chaque pensée, chaque sentiment, chaque acte de volonté, chaque action s'inscrit dans notre mémoire : notre cerveau est un comptable incorruptible, d'une probité inflexible et qui n'oublie jamais rien.

1. *Cours de morale*, p. 101.

Voilà ce dont on ne tient pas compte dans l'éducation, et quand le jour du jugement dernier est venu, c'est-à-dire quand notre caractère est formé, qu'il est *pris* comme du plâtre, nous sommes heureux ou malheureux pour le reste de nos jours. Ah! il est bien inutile de demander des sanctions après la vie pour nos actes, car les sanctions sont inéluctables dès cette vie, et l'incorruptible comptable... — Madame est servie, cria la bonne. Et M. Scias dut abandonner sa tirade pour offrir son bras à Mme Lebrun. » Cette tirade, il la continua un autre jour, lors d'une excursion organisée par lui au *Buet*. Ses amis, que nous connaissons déjà, étaient de la partie. Arrivé à une certaine hauteur, il les pria de le laisser seul en contemplation devant les sommets neigeux qui se dressaient dans l'air pur du matin. « Laissez-moi en tête-à-tête avec mon comptable incorruptible... Mon émotion est puissante, parce qu'elle est en quelque sorte la résultante de toutes les émotions d'autrefois. » La fatigue a été trop forte pour les soixante-treize ans de M. Scias. De retour chez lui, le voilà obligé de s'aliter. La fin approche. Il la voit venir, et donne ce dernier conseil à Mlle Marguerite, qui l'assiste filialement : « N'oubliez pas, ma chère enfant, l'*incorruptible comptable*... N'oubliez pas, n'oubliez jamais, jamais l'*incorruptible comptable*[1]... »

Le cerveau, le cerveau qui emmagasine des habitudes physiologiques et, par contre-coup, tient sous sa dépendance notre vie intellectuelle et morale ; le cerveau, qui peut être pour nous un instrument docile ou un instrument de torture, un fidèle allié ou un complice : tel est le juge qui sanctionne nos actes, punissant nos fautes, récompensant nos efforts de bonne volonté. Pauvre juge, en vérité, qu'une fièvre, une tuile, ou, pour émettre une hypothèse plus vraisemblable en une ville où les toitures de briques sont rares mais où abondent les apaches, qu'une balle ou un coup d'os de mouton peuvent réduire au silence ou à l'imbécillité!

Le cerveau, un comptable incorruptible! M. Jules Payot n'a-t-il donc rien lu des études de M. Pierre Janet? Il y aurait vu que, si le désordre cérébral et l'angoisse nerveuse

1. *Les Idées de M. Bourru*, p. 73-109. Paris, Colin, 1904.

résultent parfois de désordres moraux, ils affligent parfois aussi des sujets d'une vertu incontestable et d'une rare innocence. Voilà un caissier qui embrouille souvent ses comptes!

*
* *

Dirons-nous que les lois de la nature se chargent de répartir équitablement les châtiments et les récompenses? M. Payot a fait appel à la justice immanente des choses, et pris à son compte les réflexions de l'Américain Horace Mann : « Que de fois le riche reçoit à gros prix de son fournisseur le mal de tête, l'indigestion et la névralgie! Que de fois son sommelier lui verse la goutte et la pierre, sous le faux nom de xérès et de madère, sans qu'il ait même l'esprit de s'en apercevoir; et l'on est jaloux de cet épicurien qui, pour quatre heures de succulents repas, souffre vingt heures de douleurs aiguës ; qui paie un fin souper d'une nuit d'agitation et de fièvre! Celui qui viole les lois de la physiologie ne vit que la moitié de ses jours, et, c'est trop dire, car l'autre moitié, il n'a que l'air de vivre. »

Mais M. Payot n'ignore pas que, malgré leur affinité, la morale et l'hygiène demeurent choses distinctes. Il sait que le devoir n'est pas toujours hygiénique, et que l'on peut offenser la morale, sans être en conflit avec les lois de l'hygiène. Il a lui-même formulé cette remarque très exacte : « la nature punit plus cruellement l'ignorance des lois de l'hygiène que la violation des lois morales »; et, fort à propos, il a cité cette phrase de Maurice Mæterlinck : « Que je me jette à l'eau par un froid rigoureux afin de sauver mon semblable, ou que j'y tombe, en essayant de l'y jeter, les conséquences du refroidissement seront absolument pareilles[1]. »

*
* *

Une objection analogue montre l'inefficacité de la conscience elle-même, quand il s'agit de distribuer entre les hommes la paix et la souffrance. M. Fouillée a pensé le contraire. « Cet idéal moral gravé dans notre conscience est la

1. *Cours de morale*, p. 213, 227.

loi qui nous juge, qui nous punit par le remords, quand elle est violée. C'est envers cet idéal que nous sommes responsables. » Mais, observe justement M. Lévy-Bruhl[1], « si les reproches de la conscience blessée étaient la sanction réelle de la loi morale, comme ils s'affaiblissent toujours par l'habitude du mal, il suffirait de ne pas les écouter, pour ne plus les entendre[2]. »

Shakespeare nous montre ce drame d'une conscience qui s'oblitère. D'abord, Macbeth est hanté et même halluciné par le remords. Au milieu du festin il voit et il interpelle l'ombre de Banquo : « Ne secoue point ainsi contre moi ta chevelure sanglante... Si les cimetières et les tombeaux doivent nous renvoyer ceux que nous ensevelissons, nos monuments seront donc semblables au gésier des milans !... Loin d'ici, fantôme horrible ! » Mais le temps fait son œuvre, et la conscience s'endurcit. Macbeth finit par déclarer : « J'ai presque oublié l'impression de la crainte. Il fut un temps où mes sens se seraient glacés au bruit d'un cri nocturne ; où tous mes cheveux, à un récit funeste, se dressaient et s'agitaient comme s'ils eûssent été doués de vie : mais je me suis rassasié d'horreurs. »

M. Payot reconnaît que la conscience, elle aussi, est un juge corruptible et sujet au sommeil. Il se fait l'objection à lui-même ; il reproduit loyalement la pressante question que lui adresse un de ses correspondants, membre de l'enseignement primaire ; et il avoue son embarras. « C'est le problème capital en morale : nous n'avons nul espoir de le résoudre...[3]. »

*
* *

Mais M. Payot ne se laisse pas décourager. Il nous cite maintenant au tribunal de l'opinion publique. « La vie, paraît-il, ne serait généreuse que pour ceux qui s'oublient[4]. » L'opinion du monde aurait « une puissance prodigieuse. » Les maîtres se souviendront que « le désir de l'éloge, la

1. Desdouits, *la Responsabilité morale*, p. 32.
2. *L'Idée de responsabilité*, p. 78 et 79.
3. *Les Idées de M. Bourru*, p. 322.
4. *Aux instituteurs et aux institutrices*, p. 7.

crainte du blâme sont les mobiles qui provoquent la plupart des actes humains ». M. Payot, qui parle ainsi, connaît pourtant les bornes de la sagesse et de la justice qui inspirent le jugement des hommes. Il le confesse, et doit ajouter : « Malheureusement, cette force de l'opinion, qui serait toute-puissante pour le bien, si elle était intelligente et morale, s'égare trop souvent[1]. » Quant à la justice immanente de l'histoire humaine, nous savons ce qu'il faut en penser.

Mais M. Payot ne se fait pas illusion sur la compétence et l'impartialité d'un pareil tribunal. Il connaît cette parole de Chamfort : « La manière dont je vois distribuer l'éloge et le blâme donnerait au plus honnête homme du monde l'envie d'être diffamé. »

*
* *

Ne se trouvera-t-il pas un seul moraliste laïque pour indiquer le tribunal suprême dont relèvent les consciences ?

Charles Renouvier qui, peu d'heures avant de mourir, s'indignait encore que « Dieu fût rayé du programme, » Charles Renouvier lui-même estimait que « la punition, dans l'ordre universel, est infligée par une loi naturelle... et non par la sentence d'un juge[2] ».

Félix Pécaut n'a pas « craint » de « prononcer le grand nom de Dieu, du Dieu universel, en qui tout vit et à qui la personne humaine... doit son titre d'excellence ». Pour que la notion du devoir ne restât pas suspendue en l'air, il a rattaché la personne humaine à « l'Esprit éternel ». Mais considérez cette phrase surprenante qui affirme solennellement ce qu'il faut nier, et qui tait ce qu'il faudrait dire. Le « caractère vraiment divin » de la personne humaine la « met à l'abri de notre arbitaire et de nos caprices[3] ». C'est précisément le contraire qu'atteste l'expérience. Comment un adulte, qui est de sang-froid, peut-il prétendre qu'ici-bas la personne humaine est à l'abri de l'arbitraire et du caprice? Les choses devraient se passer ainsi, sans aucun doute ; mais elles se passent de fait autrement. Voilà pourquoi, si l'on veut désigner un juge

1. *Cours de morale*, p. 213-215.
2. *Le Personnalisme*, p. 212.
3. *L'Éducation publique et la Vie nationale*, p. XIX et 72.

compétent des destinées humaines, il faut regarder au delà du temps ; et si l'on ne « craint » pas de prononcer le nom de Dieu, si l'on croit à son existence, il faut, par un nouvel acte de courage, spécifier que ce Dieu jugera précisément les atteintes portées ici-bas au respect de ses créatures raisonnables. « Rattacher » la personne humaine à « l'Esprit éternel » est trop vague. Cette tentative marque pourtant un des plus grands efforts de l'esprit laïque pour déterminer le tribunal devant lequel nous sommes responsables.

*
* *

Pourquoi et à qui l'homme doit-il rendre compte de ses actes ? La libre pensée ne peut résoudre ces deux questions. Et, comme les doctrines de déterminisme et d'agnosticisme, pour ne pas dire de fatalisme et d'athéisme, sont en progrès constant dans la morale laïque, nous pouvons rappeler de nouveau, non plus comme un fait empiriquement constaté, mais comme une donnée rationnellement expliquée, l'observation de M. Bayet : l'idée laïque de responsabilité « n'est pas morte, mais elle meurt. »

Xavier MOISANT.

LE SURSAUT DE LA VIEILLE TURQUIE

13-24 AVRIL

NOTES D'UN TÉMOIN

Depuis le 24 juillet dernier, le navire de l'État ottoman « voguait à pleines voiles » dans les eaux constitutionnelles. Navigation mouvementée, avec un équipage novice, sur une mer semée d'écueils, sous un ciel chargé de nuages ! Les passagers prenaient confiance pourtant. A la barre, se tenait l'omnipotent comité « Union et Progrès », illustré par les fastes de la révolution de juillet 1908.

Infortunés pilotes ! On commençait à les contester, à ne plus leur savoir gré d'avoir réussi à conduire la lourde caravelle, tant de fois radoubée, menaçant de chavirer au tournant des caps. En face du comité, en opposition au parti des unionistes, venait de se dresser un parti rival : celui des *Ahrâr* ou libéraux. Fondé par le prince Sabâheddîn, ayant comme chef réel l'Albanais Ismaïl Kamâl-Bey, il avait inscrit dans son programme la décentralisation. Cet article lui valut aussitôt l'adhésion des groupes grecs et arméniens : adhésion compromettante, personne ne pouvant prendre au sérieux le patriotisme ottoman de ces douteux alliés. Dès lors, une campagne acharnée fut menée contre le comité.

Fut-elle toujours désintéressée? Pour le prétendre, il faudrait ignorer la moralité spéciale des personnages menant la lutte.

Les griefs ne pouvaient faire défaut. La première faute du comité, disait-on, — et comment ici ne pas être de l'avis des libéraux? — c'était au lendemain de la révolution jeune-turque, de ne s'être pas effacé, d'avoir continué à régenter le gouvernement, l'armée, le Parlement, d'avoir constitué un État dans l'État ! N'était-ce pas d'avance se rendre solidaire de l'insuccès possible du nouveau régime, endosser toute l'impopularité des réformes nécessaires ? L'opposition n'oublia pas d'exploiter cette mala-

dresse. Elle rendit le comité responsable de la stérilité des discussions parlementaires, du manque de capacités révélé par cette réunion. Depuis sa convocation, pas une seule grande réforme n'avait été votée, à l'exception pourtant du maintien de la bastonnade. On ne voulut pas tenir compte de l'obstacle mis à son activité par l'inertie des bureaux administratifs, par le mauvais vouloir du Conseil d'État, chargé de préparer les projets de loi. En réalité, dans les commissions de la Chambre, on avait travaillé sans faire de bruit. Les ministres, reprenait-on, n'avaient pas su prévenir la famine de l'Anatolie, remédier à la misère, à l'anarchie régnant dans les provinces, porter l'ordre dans les diverses administrations, rétablir les finances. Le moyen d'exécuter ce dernier programme? Dans la majorité des vilayets, pour ne pas dire dans tous, aux yeux de la population, la constitution signifiait abolition des impôts; on avait cessé de payer les taxes.

Quand vint l'époque des élections, le comité avait préparé la mise en scène, dressé les listes de ses candidats, impitoyablement imposé son estampille. Avaient passé seulement ses candidats, acceptant de subir ses conditions. Qu'il ait eu alors la main trop lourde, beaucoup de ses amis n'hésitent plus à en convenir. Il n'avait pas fait une part suffisante aux nationalistes de l'empire, il avait songé trop exclusivement au maintien de la suprématie turque, imposé son idiome comme langue unique au Parlement, aux services administratifs, aux écoles. Ici la presse grecque de l'empire, le porte-parole de la *Grande Idée*, avait enflé la voix. Proportionnellement à leur nombre, les Hellènes s'étaient pourtant vu favorisés aux dépens des musulmans arabes. Quant aux chrétiens de langue arabe, si nombreux et si remarquablement ouverts, ils avaient, non sans peine, emporté deux sièges. Ils auraient, il est vrai, facilement obtenu le triple, sans leurs malheureuses divisions. Au comité, chrétiens et musulmans convaincus reprochaient encore avec raison ses attaches maçonniques, ses allures de société secrète, les intempestives parades des loges, sous l'œil bienveillant des autorités.

Ce concert de récriminations — nous en passons! — se croisait avec les dithyrambes, entonnés par les partisans du comité ou par ses propres directeurs, comme au malencontreux banquet du *Péra Palace*. Aux unionistes, on devait l'abolition d'un régime abhorré, la liberté de pensée, de discussion, la liberté indi-

viduelle surtout, la disparition de l'odieux système de délations. On lui devait de respirer! Ces éloges ne se trompaient pas d'adresse! Ceux-là seuls le contesteront, qui n'ont pas vécu les jours néfastes de l'ancien absolutisme.

Sans nier ces mérites, l'opposition se complaisait à dérouler la longue liste des erreurs, des fautes commises, les grossissant de griefs imaginaires ou franchement égoïstes. Pour fortifier sa position, le comité avait puissamment travaillé l'armée. Dans le corps des officiers, les éléments les plus intelligents lui appartenaient. Les simples soldats emboîtaient le pas à leurs chefs, avec cette passivité propre au soldat ottoman. On s'en aperçut le jour de la chute du cabinet Kamil-pacha. On vit alors les couloirs, les tribunes de la Chambre envahis par de nombreux officiers. Pression maladroite, manœuvres intempestives! Combien il aurait mieux valu laisser l'armée, cette force jusqu'ici presque intacte de l'empire ottoman, à l'écart des luttes de parti!

A côté des unionistes et des libéraux, un troisième parti venait de se constituer : la *Mohammadié*, franchement musulmane et réactionnaire, comme son nom l'indique suffisamment. Lui aussi prit nettement position contre le comité, prêt à s'unir pour le renverser aux libéraux. Dans la presse, un observateur attentif aurait pu noter combien les unionistes avaient, en ces dernières semaines, perdu du terrain. Beaucoup de journaux, d'abord favorables, se tournèrent contre eux. Il resta deux feuilles à leur dévotion, toutes les deux subventionnées : le *Tannîn* et le *Chouraï Ommet*; encore ce dernier sur le point de disparaître, faute d'abonnés. Exaspéré par les attaques, le député rédacteur en chef du *Tannîn*, Hosain Djâhid-Bey, se fit de plus en plus agressif. Dans le camp des *Ahrâr*, le journal *Serbesti* se distingua par des attaques non moins virulentes.

Dans la nuit du 6 au 7 avril, le rédacteur en chef du *Serbesti*, Hasan Fehmi-Bey, un Albanais, passait sur le pont de Galata, en compagnie d'un ami, Châkir-Bey. Une détonation retentit, Hasan Fehmi tombe frappé à mort, son compagnon est légèrement blessé. Aux deux extrémités du pont se trouvent des postes de police. On en accourut pour relever les deux victimes : Hasan ne tarda pas à expirer.

D'où était parti le coup? On s'explique malaisément comment l'assassin est parvenu à s'échapper en un passage surveillé aux

deux extrémités par la police. A moins de porter les soupçons sur Châkir-Bey, comme on n'a pas manqué de le faire. L'attentat eut un immense retentissement. Meurtre politique ! clame en chœur la presse hostile aux unionistes.

La presse hellénique tint à se distinguer. On ne sait à qui décerner la palme : au *Tachydromos*, au *Neologos*, au *Proodos*, à la *Patris*? Ils parurent avec des titres énormes, s'étalant en vedette à la première page : Δολοφονία ἑνὸς μάρτυρος τοῦ καλάμου ; Ὁ Ἀρχισυντάκτης (rédacteur en chef) τῆς Σερμπέστι (*Serbesti*). Ils consacrèrent des numéros entiers Εἰς μνήμην τοῦ πρώτου μάρτυρος τῆς ἐλευθερίας τοῦ τύπου Χασὰν Φεχμὴ Βέη.

Parallèlement à cette campagne de presse, plus soucieuse de frapper fort que juste, un travail souterrain se poursuivait à l'intérieur et aux abords des casernes de la capitale. Pour débaucher les trente mille hommes de la garnison, soutien du comité, quel grief invoquer? Ceux qu'exploitait la presse d'opposition devaient les laisser froids. Les troupiers auraient été embarrassés pour distinguer entre les programmes des unionistes et des *Ahrâr* : la vague décentralisation, préconisée par ces derniers, ne leur disait rien. Les plus ouverts se défiaient même de ce bloc enfariné, en voyant vanter cette panacée par les Grecs et par les Arméniens. Le *Serbesti* avait parlé de la misère des soldats, l'opposant au luxe des officiers affiliés au comité. L'argument portait à faux, du moins pour la garnison de la capitale.

Mais tous les soldats étaient musulmans. Devant leurs yeux on agita le spectre de la *Charî'a*.

Qu'est-ce que la *Charî'a* ? C'est l'ensemble des prescriptions de la loi et de la religion des musulmans, basées sur le Coran et sur la tradition ; celle-ci interprétée par les grands docteurs : Ibn Haubal, Aboû Hanîfa et consorts. Cette Charî'a, destinée à régler la vie morale et politique de tout vrai musulman, se trouvant menacée dans son existence par les menées du comité, c'était la religion du Coran elle-même mise en péril !

Parmi les chefs unionistes, anciens exilés en France, plusieurs s'y étaient pris d'enthousiasme pour les doctrines du positivisme. Ahmed Riza-Bey, président du Parlement, aurait cédé à cet engouememt. L'auteur de la plus récente *Histoire de Turquie*, le jeune-Turc Youssouf Fehmi, a tenu à faire préfacer son travail par le positiviste Baumann. Parmi les membres les plus en vue du

comité, certains étaient ouvertement agnostiques, répudiant toute attache avec une religion révélée et ne se gênant pas pour le laisser paraître.

Auprès des soldats, les sociétaires de la *Mohammadié,* des hodjas, membres du clergé musulman, se chargèrent de développer ce thème et de le faire pénétrer dans le cerveau fruste de ces rudes soudards. Toute une armée de *softas*, étudiants en théologie, vint à la rescousse des hodjas et des ulémas. Ces menées, quoique entourées de mystère, ne purent totalement échapper à l'attention des officiers. Ils avisèrent le ministre et résolurent de combattre le travail de démoralisation, entrepris, sous le couvert de l'islam, parmi leurs hommes.

Seules les doléances théologiques et l'éloquence des ulémas n'auraient pu suffire à ébranler le soldat turc, remarquablement discipliné et entre les mains de ses officiers. Mais, aux plaintes sur la ruine de la Charî'a on ajouta d'abondantes distributions monétaires. En Turquie, moins encore que

Dans le service de l'Autriche,
Le militaire n'est pas riche,
Chacun sait ça.

Or, le 13 avril, on vit les simples soldats payer en belles livres flambant neuf les menus plaisirs qu'ils aiment à s'accorder. Pour beaucoup de ces braves gens, leur gousset abrita pour la première fois de leur vie des pièces d'or. Certains — des gradés sans doute — purent même exhiber du papier-monnaie !

Le lundi de Pâques, 12 avril, en passant au pied du Vieux Sérail, j'avais vu avec admiration manœuvrer les chasseurs de Salonique, les héros de la révolution de juillet, beaux hommes, solides, bien équipés et merveilleusement entraînés. Après une semaine sainte glaciale, presque neigeuse, ce lundi de Pâques finissait en une apothéose de lumière : le soleil couchant allumait comme des brasiers dans les vitres de Scutari et des riants villages de la rive asiatique.

En repassant le pont, nous entendîmes les derniers coups de revolver, tirés par la jeunesse grecque, en l'honneur de la résurrection. Depuis le samedi saint, on avait eu le temps de s'habituer à ces incessantes détonations. Moins indifférents se montraient les Pérotes, ayant vu leurs vitres voler en éclats ou un

parent blessé, par les incartades des futurs défenseurs de la *Grande Idée*. De l'autre côté du pont se préparaient des événements destinés à un plus grand retentissement que les pétarades des *revolvéristes* de Péra.

*
* *

A onze heures du soir, aux environs des casernes de Stamboul, dans le silence de la ville musulmane endormie, on aurait pu distinguer le son du clairon et le pas cadencé de petits détachements d'infanterie. Personne n'y prit garde : en rentrant de la promenade, n'avait-on pas vu manœuvrer avec entrain ces mêmes fantassins, allongeant le pas à la prussienne ?

Le lendemain, 13 avril, à deux heures du matin, deux bataillons de chasseurs de Salonique débouchaient, toujours au son du clairon, sur la place devant le Parlement. Ils y furent rejoints par d'autres bataillons. Un spectateur matinal n'aurait pas manqué de noter l'absence d'officiers dans ce rassemblement insolite. Des sergents en faisaient les fonctions. Les vrais officiers s'étaient vus chassés ou enfermés. Et les sonneries ne discontinuaient pas, annonçant l'arrivée de nouveaux bataillons. Ils allèrent occuper la place de Sainte-Sophie. Là encore, absence complète d'officiers. Quand il en apparaissait un, il était immédiatement maltraité ; quelques-uns furent blessés ou même tués. Pourtant le hasard ne présidait pas à ces vindictes militaires : les victimes paraissaient avoir été notées d'avance et leurs noms inscrits sur un carnet noir. Au besoin, il se rencontra des détectives pour les désigner aux coups des meurtriers. Par ailleurs, toutes les précautions militaires étaient prises ; on occupa les rues adjacentes, en y plaçant des grand'gardes.

A mesure que le soleil se levait dans ce fourmillement de soldats, baïonnette au canon, ceinturés de cartouchières pleines à crever, parmi les uniformes kaki des chasseurs ou la couleur sombre des autres armes, on commençait à distinguer le turban blanc des hodjas et des groupes de softas, se faufilant au milieu des rangs. Turbans blancs et fez rouges fraternisaient et paraissaient se connaître. De bon matin, le grand vizir Hilmi-pacha était accouru à la Sublime Porte, bientôt rejoint par d'autres collègues. Les artilleurs arrivaient avec des mitrailleuses Maxim au secours du ministère de la guerre. Ils se virent désarmés par les mutins, et l'offi-

cier commandant le détachement fut roué de coups. Auparavant, les chasseurs avaient gagné l'arsenal et entraîné à leur suite les marins. Musique en tête, tous traversèrent le pont de Galata. A cet endroit, un officier s'étant permis d'adresser des observations à des mutins isolés fut abattu sur place. Le même sort attendait plus loin l'officier grec de cavalerie Romulus Spathari.

Par ailleurs, pas le moindre acte de désordre : à Stamboul, à Galata, les magasins avaient fermé. Admirablement stylés, les soldats s'empressaient de rassurer les rares passants : « Vous n'avez rien à craindre ; c'est affaire entre nous. » Aux reporters des journaux, ils accordaient courtoisement un laissez-passer, avec une escorte pour plus de sécurité.

C'étaient les préludes de la tragédie. L'acte principal devait se jouer, l'après-midi, à l'ouverture du Parlement. Des escadrons de cavalerie, envoyés contre les émeutiers, furent accueillis par un violent feu de mousqueterie. On tira de même contre le Parlement. Résultat : quelques morts et beaucoup de blessés. A ce moment, le pronunciamento avait gagné tous les soldats casernés à Stamboul et tous les marins. Ces derniers tinrent à se distinguer par leur indiscipline. De l'autre côté de la Corne d'Or arrivaient sans cesse des renforts aux mutins. Des troupes fidèles défendaient encore le Séraskérat ou ministère de la guerre ; elles échangèrent des coups de feu avec les révoltés.

Vers deux heures, la Chambre avait été convoquée. Peu de députés répondirent à l'appel. Cette abstention fit manquer un numéro du programme de l'émeute. Le plan consistait à attirer au Parlement, comme dans une souricière, le bloc des députés unionistes, pour y pratiquer des coupes sombres. Les parlementaires apprirent plus tard comment leurs noms avaient figuré sur les listes de proscription. Au cheikh ul-islam et à la députation envoyée pour traiter, les troupes déclarèrent vouloir : 1° la destitution du cabinet Hilmi-pacha ; 2° celle de Ahmed Riza, président de la Chambre ; 3° le rétablissement de la *Charîʿa*

Réfugie à la Sublime Porte, Ahmed Riza signa alors la démission suivante : « J'ai sacrifié jusqu'à présent ma vie à la patrie. En présence du mouvement dirigé contre moi et dans l'intérêt du pays, j'offre ma démission comme président de la Chambre. » Alors survint l'incident, sans contredit le plus pénible de cette étrange révolution.

On recherchait spécialement un député journaliste, Hosain Djâhid. Vers midi, l'émir Mohammed, député de Lataqié (Syrie), de la famille druse des émirs Areslan, se trouvait avec des amis à Péra. Ce député de trente-cinq ans avait présidé avec honneur la commission chargée de régler le différend austro-turc. Membre du comité, très écouté à la commission des finances, où l'on venait de voter la réduction de la liste civile, ces antécédents le désignaient à la vindicte des modernes janissaires, disons mieux, de leurs inspirateurs. Ses amis le supplièrent de ne pas s'exposer inutilement. Le brillant, mais imprudent député courut à la Chambre. A son arrivée, sa voiture fut cernée. « Hosain Djâhid ! » vociféra-t-on autour de lui. — « Vous vous trompez, répondit-il, je suis Mohammed Areslan, député de Lataqié. » Sur un signe d'affidés, tout près de la voiture, on lui cria : « C'est vous, nous vous cherchions. » On l'abattit à coups de crosse et de baïonnette ; toute la bande déchargea ses armes sur lui et finit par le dépouiller. Horriblement mutilé, le cadavre fut jeté dans la cour du Parlement !

Devant l'impossibilité de la résistance, les ministres partirent de la Sublime Porte, pour aller à Yildiz offrir leur démission. Crânement, Hilmi-pacha, le grand vizir, s'éloigna sans escorte. Le ministre de la justice, Nazim-pacha, tomba sous les balles ; celui de la marine, Riza-pacha, s'en tira avec des blessures. Voyant tout perdu, la garde du séraskécat fraternisa avec la révolte. Celle-ci triomphait sur toute la ligne.

Dans la soirée, s'organisa une véritable chasse aux officiers. Ils se virent insultés, souffletés par leurs inférieurs. Ceux-ci en auraient voulu surtout aux officiers anciens élèves des écoles militaires. Le lendemain, on leur fit présenter des requêtes en ce sens à la Chambre : désormais, ils n'admettraient plus que des officiers sortis du rang. Autant de manœuvres destinées, avec le truc de la Charîʿa, à donner au mouvement une couleur militaire et religieuse ! La nuit couvrit de nombreuses exécutions partielles ; mais, en dépit des ténèbres, ici encore, on ne frappa point au hasard ; on consulta la liste des suspects. Devant cet arrêt de proscription, la majorité des officiers se cacha ou résolut de partir. Plus de six cents prirent cette résolution, appartenant presque tous à l'état-major ou aux armes spéciales. Le lendemain, un journal put signaler comme un phénomène d'heureux

augure d'avoir rencontré un soldat saluant respectueusement son officier.

Toujours campées sur les places de Stamboul, les troupes apprirent la constitution du nouveau ministère[1] avec Taufik-pacha, ancien ministre des affaires étrangères, comme grand vizir; Edhem-pacha, le héros de la guerre gréco-turque, ministre de la guerre ; Rasim-pacha, à la marine ; Hasan Fehmi-pacha, à la justice ; les autres titulaires demeurant à leur poste.



La nuit s'annonça agitée. Qu'amènerait-elle ? Si ces vingt mille soldats en armes, sans officiers, allaient passer le pont, se ruer sur Galata et Péra ? Ceux qui, ce soir, eurent le courage d'aller se coucher, furent réveillés vers les onze heures par une violente fusillade ; elle persista jusque vers les deux heures de la nuit. Au nord du Bosphore, nous ignorions toujours la situation véritable. On crut à un engagement entre les mutins et les troupes fidèles. Des rues montantes de Galata partaient des détonations isolées ; des balles vinrent s'aplatir sur les toits des maisons voisines. Heures d'angoisse, dont on garde le souvenir ! Par moments, le bruit des salves de mousqueterie semblait se rapprocher. Jamais je n'ai éprouvé la profondeur du silence de la nature, comme lorsque, après cette infernale fusillade, le calme se rétablit enfin, et que, sur le pavé des rues de Péra, on n'entendit plus que la chute rythmée de la canne du *bekdji*[2], fidèle à sa ronde nocturne.

La réalité fut moins grave ; nous l'apprîmes le lendemain. Vers onze heures de la nuit, le nouveau ministre de la guerre, Edhem-pacha, était venu apporter aux soldats, toujours réunis l'arme au pied, les salutations du sultan. Il les engagea à réintégrer leurs casernes et à célébrer leur triomphe par des salves de mousqueterie. De là l'horrible vacarme de la nuit. En remontant la Grand'-Rue de Péra, les soldats, par groupe de cent, s'étaient livrés à ce tapage nocturne d'un genre si peu banal. Des balles égarées allongèrent la liste des victimes de la journée, brisèrent les vitres et coupèrent les fils du télégraphe. Le soldat, content de sa journée,

1. Il ne fut constitué définitivement que le lendemain.
2. Veilleur de nuit.

se borna à ces manifestations ; elles causèrent plus de peur que de mal.

Quand on mesure l'extension prise par la révolte, on n'est pas médiocrement surpris du chiffre presque dérisoire de vies humaines sacrifiées. Ces mutins avaient étonné les plus optimistes par leur tenue, leur résistance. Demeurés pour la plupart sans nourriture pendant la journée, pas un instant la pensée ne leur vint de s'en procurer de force. Ils tinrent à payer largement les provisions prises chez les marchands. Affaire aussi d'étaler leur opulence inaccoutumée. « Nous avons de l'argent pour un mois », avait déclaré un sergent. Défalcation faite de l'assassinat des victimes désignées à leurs coups, ils avaient, pour le reste, fait preuve d'une correction inattendue. Les récentes révolutions turques sortent, on le voit, de la banalité. Celle du 13 avril trahit incontestablement l'intervention d'un merveilleux metteur en scène. Ce gigantesque *pronunciamento* de vingt à vingt-cinq mille hommes, préparé dans le secret le plus absolu, dirigé avec une ponctualité extraordinaire par des sous-officiers, tous ces détachements venant des quatre coins de Stamboul et d'Outre-Pont, occuper leurs positions sur les places témoins des exploits des janissaires, — je me demande si cet ensemble trouve son parallèle dans l'histoire déjà longue des révolutions militaires.

Mais qui a pu tenir en main les fils de cette ténébreuse affaire, établir l'accord entre les milliers de figurants, surprendre les sentiments de discipline ancrée dans l'âme du soldat turc ? Cet homme ne peut être le premier venu. Qui surtout s'est trouvé en mesure d'acheter à prix d'or les innombrables complicités révélées par ce *pronunciamento* sans exemple ? Un seul, et tout le monde prononce son nom à Constantinople. « Cet homme, s'écria le *Servet-i-Funoûn*, est le plus grand ennemi de la patrie et de la nation. Si une puissance étrangère avait machiné le coup, nous aurions le droit de lui déclarer la guerre. Le traître se trouve parmi nous : il mérite la mort ! » Pourra-t-on exécuter la sentence, et si on le peut, osera-t-on ? L'avenir le dira.

Destruction du comité à Constantinople, dislocation du bloc unioniste à la Chambre, voilà le bilan politique de la journée du 13 avril. Les jours suivants, de nombreux officiers, soupçonnés d'attache unioniste, se virent arrêtés, certains même exécutés sommairement. On alla saccager les bureaux du *Tannîn* et du *Chouraï*

Ommet ; le local du comité subit le même sort. Dans ce dernier, on aurait trouvé des papiers, attestant la complicité du parti dans les derniers meurtres politiques, dans celui de Hasan Fehmi surtout. Ces papiers, personne ne les a vus, et l'absolutisme momentanément victorieux se fût empressé de les publier, s'il les avait eus en sa possession. Quel parti aurait commis l'imprudence de laisser figurer dans sa comptabilité les sommes payées aux exécuteurs des hautes œuvres ?

Entre temps, la réaction s'affirma. On vit reparaître des figures de mouchards, demeurés dans l'ombre depuis la révolution de juillet. Une censure sévère fut établie, même sur les dépêches privées. Le *Volcan,* organe de la *Mahommadié,* déclara au sultan qu'il était en son pouvoir de supprimer la constitution. Avec un zèle plus ou moins marqué dans le servilisme, certains journaux libéraux emboîtèrent le pas. Au Parlement, les séances se signalèrent par leur nullité. Si, jusque-là, on y avait déploré l'absence de talents transcendants, on put maintenant constater l'absence de caractères. Seul le député juif Nasim Mezliah osa élever la voix. Les députés que j'ai pu aborder, découragés, déclaraient la partie irrémédiablement perdue.

Le vendredi 16 avril, par un temps radieux, eut lieu le sélamlik traditionnel. Jamais Abdul-Hamid ne parut aussi rayonnant. N'était-il pas le triomphateur du jour ? Dans l'assistance, énormément de turbans blancs, insignes des hodjas et des softas. Bien loin, à l'extrémité de l'escorte militaire, on voyait, comme en pénitence, un bataillon de Saloniciens. La mine piteuse, les anciens héros de juillet commençaient à réfléchir.

L'indiscipline des troupes ne connaissait plus de bornes. Les marins s'étaient mis à piller l'arsenal et à vendre des milliers de fusils à la population. Il fallut en abattre à coups de fusil pour forcer les autres à reprendre la vie à bord. Ceux du croiseur *Assari Tewfik,* se saisissant de leur commandant, le brave ʿAli Kaboûli, étaient allés l'égorger sous les fenêtres de Yildiz, l'accusant d'avoir fait pointer les canons sur le palais impérial.

L'activité de la société des ulémas ou *Mahammadié,* le ton des journaux, tous jurant par la *Charîʿa,* autant de faits symptomatiques. Pour donner une idée de cet esprit nouveau, je découpe des extraits dans une proclamation aux ulémas du prince Sa-

baheddîn, le fondateur du parti libéral. Ils achèveront de dissiper les illusions :

« Notre religion vous élève. Car le prophète a dit : « Les ulé« mas sont les héritiers des prophètes[1]. » Sentant cette vérité de la religion islamique, l'armée a confiance en vous et vous demande des conseils... Le monde civilisé, qui vous croit fanatiques et ennemis de la constitution, voit et comprend par cette conduite que vous respectez les droits de nos concitoyens non-musulmans, que vous soutenez avec un souci noble et élevé la légalité et la véritable constitution... Nous aussi, qui avons soutenu pendant des années le régime constitutionnel, au commencement en dehors de notre patrie et dernièrement dans notre patrie même, nous vous adressons nos remerciements... Notre religion qui ordonne de « se faire un caractère des qualités que possède Dieu[2] », vous défend catégoriquement le plus léger des despotismes, même la plus petite trace de haine... »

Les inspirateurs du pronunciamento avaient agi sans s'inquiéter des vilayets. Dans les provinces rouméliotes et anatoliennes, le contre-coup fut immense. Beaucoup de fonctionnaires refusèrent de s'incliner devant le fait accompli. Tous réprouvèrent énergiquement, dans leurs dépêches à la Chambre, l'attentat contre la constitution, appelant la malédiction divine sur les assassins de l'émir Areslan et se déclarant prêts avec leurs troupes à marcher sur la capitale. Personne ne se fût attendu à une pareille unanimité. Dans le but de la neutraliser, le gouvernement avait fait voter, par la Chambre, une proclamation aux provinces, affirmant le caractère strictement constitutionnel des récents événements. Le Parlement ne se sentit pas le courage de repousser cette proposition. Mais elle ne donna le change à personne dans les vilayets.

Le matin du samedi 17 avril, on apprit l'arrivée, la veille au soir, à Tchatalpa de six cents chasseurs de Salonique ; Tchatalpa étant à 70 kilomètres de Constantinople, on commença à respirer ; journalistes et députés reprirent courage. C'était une avant-garde, chargée d'occuper la ligne du chemin de fer. Puis les

1. Un des innombrables dictons (*hadîth*) apocryphes attribués à Mahomet. Comment aurait-il pu parler des *ulémas*, corporation de date postérieure ?

2. Autre *hadîth*, attribué à Mahomet ; c'est la contrefaçon islamique du « Estote perfecti sicut... »

trains se succédèrent amenant de nouveaux contingents et un important matériel de guerre. Ils gagnèrent ou expulsèrent les garnisons particulières des postes échelonnés le long de la voie entre Tchatalpa et la capitale. Parmi eux se trouvaient six cents officiers, partis de Constantinople les jours précédents. Une double proclamation, lancée le 19 avril, apprit le but de cette concentration. Dans la première, adressée à la population de Constantinople, on pouvait lire :

Des réactionnaires ont provoqué les déplorables incidents de Stamboul, fait couler le sang innocent et rempli de stupeur toute l'humanité... Le but et le devoir de l'armée d'investissement est de donner une leçon définitive à tous les traîtres à la patrie, de prouver qu'aucune force, aucune loi ne sont supérieures à la constitution, consolidée par la Charî ͨa. Toutes les mesures ont été prises pour assurer la tranquillité publique, sauvegarder la vie et les biens des habitants. Rien ne viendra troubler la quiétude des ambassadeurs et des étrangers. Les seuls qui doivent trembler sont les fauteurs et leurs complices. Ils rendront compte devant les âmes des victimes dont le sang a coulé...

La seconde proclamation s'adressait à la garnison de Constantinople.

Sous le couvert de la Charî ͨa, on vient de provoquer une révolution militaire sanglante... Les soldats de la garde, ceux de l'artillerie et de la marine[1] ont mis en deuil toute la nation par leur attitude, ont jeté une tache sur l'armée ottomane, dont l'honneur était intact depuis six cents ans. Afin de laver cette tache, des détachements des 2e et 3e corps d'armée sont arrivés à San Stefano. Avec l'aide de Dieu, la constitution, en si parfaite harmonie avec la Charî ͨa, sera sauvegardée. Nous demandons à nos frères d'armes de la capitale :

1° De ne mettre aucun obstacle à la réintégration des officiers de terre et de mer. Les soldats et sous-officiers de toutes armes devront jurer[2] individuellement, la main sur le Coran et par devant le cheikh ul-islam, d'obéir aveuglément aux ordres de leurs supérieurs, de ne plus se mêler de politique, contents d'accomplir leurs devoirs militaires.

2° Afin de punir les lâches qui ont trompé les soldats et mis la patrie en danger, sous le prétexte de réclamer la Charî ͨa, les soldats de la capitale... feront connaître à leurs officiers les *hafiés* (espions) et les individus méprisables qui les ont portés au crime.

6-19 avril 1325-1909.

Le commandant de l'armée d'investissement,
Hosain Hosni.

1. On néglige de mentionner les chasseurs de Salonique.
2. Ce serment a été prêté les jours suivants.

Une répercussion non moins grave de la journée du 13 avril fut la réédition des massacres d'Arménie : de nouveau les rues de Sivas, de Diarbekir, etc., furent rougies de sang chrétien. Le 13 avril, au moment où éclatait le pronunciamento, les villes d'Adana et de Tarsous devinrent la proie des flammes et des bandits. Des centaines de créatures humaines disparurent dans la catastrophe. L'*Osmanischer Lloyd* de Constantinople (22 avril) signale la coïncidence de ces explosions de fanatisme sauvage avec les événements de la capitale : « Elle ne semble pas due au hasard. En passant en revue les événements, depuis le commencement de la dernière révolte, nous sommes forcés d'avouer une véritable connexité entre ces scènes de carnage en Cilicie et le soulèvement des paysans et des hodjas d'Anatolie portant l'uniforme militaire. » Ces douloureux événements nécessitèrent le débarquement d'une force anglaise à Mersine, où le consul britannique venait d'être blessé. Sur d'autres points de la Syrie septentrionale, en cette marche indécise, véritable coupe-gorge, où les races sémite, aryenne et mongole entrent en contact, les chrétiens furent massacrés.

Un réveil de la sauvagerie tartare, momentanément endormie par cette pilule opiacée de la constitution ! On croit entrevoir l'existence d'un vaste complot préparé à Constantinople.

Pendant que, sur les bords de la Corne d'Or, le pronunciamento décapiterait la constitution en faisant tomber les têtes de ses défenseurs, les députés et les officiers unionistes, le feu mis aux quatre coins de l'Asie antérieure frapperait de stupeur le monde civilisé, le forcerait de courir au secours des victimes, laissant aux fanatiques réactionnaires de Stamboul le temps d'achever leur œuvre de mort. Ce qui est resté d'éléments sains dans la nation et dans l'armée ottomanes s'est opposé à l'exécution de ce programme sanglant.

Au moment où nous traçons ces lignes (24 avril), les troupes libératrices de Salonique approchent de Yildiz. De ce côté, on entend gronder le canon ; une solution paraît imminente. Le Parlement et le Sénat sont venus se réfugier à San Stefano, quartier-général de l'armée d'investissement. Quelle que soit la détermination du sultan, à la contre-révolution turque incombe la lourde tâche de rendre impossible le retour de la terreur.

Constantinople, 24 avril 1909.

***

DE LA POÉSIE, D'UN POÈTE ET DE « LA RÉPUBLIQUE » DE PLATON

Un ami anglais, à qui je parlais de poésie française, me répondit avec une douceur décisive : « Ça n'existe pas, *There is no such thing.* » La sincérité britannique m'étonne toujours et m'ébranlerait dans mes plus intimes convictions.

A ma mine déconcertée, ce cher ami daigna se montrer pitoyable et me donner de son assertion les raisons les plus honorables pour mon pays : « Ça n'existe pas : vous êtes un peuple trop sage. Vous n'avez ni la folie ni la passion profonde. Nous avons les deux. *Une étoile dansait au ciel*[1] et sous cette étoile naquit la muse de Shakespeare, de Shelley, de Browning. Si votre poésie est née sous une étoile, ce devait être un astre éminemment clair, intelligible et raisonnable. Mais à vous revient la palme de toutes les éloquences. Vous êtes charmants et persuasifs, jamais ennuyeux. Vous contez agréablement avec précision, et ce qui vous tient lieu de passion, une aventure de rire ou de larmes, de mort, de n'importe quoi. Vos personnages de tragédie pensent et sentent et s'expriment selon les règles d'une exacte psychologie. Et vous avez quelques lyriques assez émus, à demi sincères et qui ont l'art de le paraître tout à fait. Eux aussi, une sagesse gouverne leurs emportements. On sait d'où ils partent et où ils vont. C'est qu'ils ne s'oublient jamais au point d'oublier le public à qui ils doivent des explications, et c'est un public encore plus sage, qui veut se rendre compte pour admirer à bon escient.

« La tête du lecteur français est une université où siègent des docteurs en toute matière, pas toujours compétents mais toujours prêts à arguer. Et ils attendent de l'écrivain quel

1. Shakespeare, *Much ado about nothing.*

qu'il soit, une matière à discuter. C'est leur dû, ils le réclament.

« Le poète saxon rêve tout haut et s'inquiète fort peu qu'on approuve ou condamne sa divagation. *On* n'existe pas à ses yeux, à moins que le pauvre diable n'écrive pour le gain. Le Français *raconte* son rêve et il y met de l'ordre, un commencement, un milieu et une fin. Il faut qu'il se conforme à quelque formule aristotélicienne, il doit prouver. Oui, prouver. Cet arithméticien qui disait d'*Athalie* : « Qu'est-ce que cela prouve ? » était un sot, mais pas comme on l'entend d'ordinaire. — Un poème peut-il rien prouver ? — Le poème français, assurément ; il n'a que ce seul objet — *Athalie* ne manque pas à la règle et s'achève comme un théorème par une conclusion : Ce qu'il fallait démontrer.

Apprenez, roi des Juifs et n'oubliez jamais
Que les rois...

et quelques vérités subsidiaires ; mais le mathématicien ne suivait pas ce raisonnement d'un genre, pour lui, nouveau. »

Ces propos oraculaires — et vrais sans doute dans ce qu'ils ont de flatteur pour notre génie — me revenaient à l'esprit l'autre jour, tandis que je lisais, non sans surprise, en ce commencement de siècle, de beaux vers français tout récents : *les Dialogues* et *les Épisodes* de M. Auguste Angellier[1].

Il est de la grande lignée française des orateurs en vers. Il est éloquent, originalement, franchement, et veut me convaincre de certaines choses. C'est cette occasion de disputer qui m'arrête tout d'abord — car je concède volontiers à mon ami saxon, que le lecteur français est un animal surtout raisonneur —. Mais je maintiens que cet orateur est poète et je voudrais établir ce point avant de discuter les leçons de ses discours rythmés.

Qu'il est poète, quoique puisse dire un rêveur du Nord, j'en appelle à ceux qui ont fait ce nom, à quelques-uns des premiers pour qui il a été fait, Hésiode, Théognis, Tyrtée,

1. Auguste Angellier, *Dans la lumière antique. Le Livre des dialogues.* 2 volumes. *Les Épisodes* et aussi *A l'amie perdue ; le Chemin des saisons.* Paris, Hachette.

les grands gnomiques et les descriptifs, d'autres encore, car il est divers et ne subit les entraves d'aucun genre.

Un jour qu'il s'est penché sur une touffe de thym et qu'il a imprudemment

> ... secoué les abeilles
> Dont le bourdonnement semblait la voix des fleurs [1],

une d'elles l'a piqué, et c'était une forte abeille aux pattes gonflées du suc des fleurs utiles. Ou était-ce, peut-être, sur un champ de bataille historique, un insecte guerrier, quelque guêpe marathonomaque ? — Ce qui est sûr, c'est qu'il a été piqué

> Et qu'il n'en saurait plus guérir.

Et dès lors il a été le chantre de la sagesse et de la vaillance, de l'humaine énergie et de ses champs familiers, la terre et la mer.

Je voudrais citer tout le livre géorgique si fort et si doux, vers de jardinier, de pâtre ou de laboureur, un peu frustes comme il convient, rustiques et précis, plus sérieux que ceux de Théocrite, moins âpres que la sagesse d'Hésiode, plus tendres, plus suavement pénétrés de la longue intimité de la terre, de sympathie avec tout ce qui vit, les bêtes, les arbres et les moissons.

J'en prendrais volontiers pour témoin cet âne pathétique, tourneur de « sakieh » :

> Plante un peu d'ombre auprès du manège où ton âne
> Tourne pour tirer l'eau. Si le dense platane
> Est un arbre trop grand pour ton étroit terrain,
> Plante un figuier, ou mieux un laurier, un fusain,
> Car leur croissance est prompte et leur ombre est épaisse [2].

Le pauvre animal, pour se défendre des mille insectes qui le harcèlent sous l'ardent soleil n'a

> ... que son frisson de fièvre
> L'émoi de son oreille et le pli de sa lèvre.
> Pas un bout de branchage amical et tremblant
> Qui chasse leur nuée en lui frôlant le flanc.

1. *A l'amie perdue.*
2. *Les Épisodes : Requête pour un âne.*

J'ai pris l'âne. J'aurais pu citer le bœuf du vieux laboureur,

... le maigre bœuf attelé d'une corde
Prête à rompre partout et que maint nœud raccorde,

ou les chèvres. Mais l'âne se trouve être mon très proche voisin. Je le rencontre à cent pas de mon logis, dans mes promenades, attelé à son manège éternel. C'est bien cela, cette angoisse, ce frisson, ce pli de la lèvre. Je l'avais remarqué sans m'en rendre compte, sans me l'exprimer à moi-même. C'est l'office du poète de nous achever nos demi-pensées. Son don premier est, sans doute, cette promptitude à comprendre les rapports mystérieux entre les couleurs, les sons, les rythmes et les passions humaines, de saisir au passage dans cette vivante *forêt* de la nature, les *regards familiers* qui échappent au vulgaire.

Encore plus pathétique et d'un plus large symbolisme est *le Dernier Olivier*[1], mais pourquoi le poète a-t-il invité les Dryades à ce deuil ?

On entendit la nuit les sanglots des Dryades...
. . . .
Les Dryades pleuraient dans les pleurs des fontaines.

C'est un chœur bien maigre. Il n'en fallait pas.

Le val est tout peuplé de cette auguste mort.

Le géant ébranché, mis à nu ; son squelette qui, pour la première fois, se dessine sur le ciel cru, comme un arbre du Nord, l'hiver ; le tronc scié jusqu'à la moelle vive, la chute lamentable, autant d'épisodes largement développés de cette surhumaine agonie. Je n'ose même pas reprocher à l'auteur un peu d'outrance et de prolixité. Je serais fâché qu'il manquât à ce grand morceau une page, une coudée à la majesté de ce colosse.

Il tombe, la souche est déracinée, c'est un autre chant :

Il ne reste de lui qu'une fosse béante
Un cirque dévasté...
. . . .
Les oiseaux sont partis, et le vieux bois auguste,
Où, des siècles, la bonne olive avait mûri,
Le vieux bois d'oliviers tout entier a péri.

1. *Les Épisodes*.

Le poète pourrait nous laisser sur cette tristesse. Mais la mort de l'olivier est un plus haut symbole, un incident de la lutte entre deux principes adverses, la sage énergie et la violence. La vigne est ici la violence, et la fin de l'épisode nous dit sa conquête.

Sur leur domaine antique on va planter des vignes.
. . . .
Les vendangeurs bruyants viendront enfutailler
Le flot pourpre et fumant de leur fougueux breuvage,
Sur ce sol où jadis l'olive sobre et sage,
Pour les rudes aïeux qui buvaient l'eau du ciel,
Remplissait de son flot doré comme le miel,
La jarre aux pieds des dieux, au foyer adossée.
Minerve de ces lieux par Bacchus est chassée,
Et qui sait quels excès, quels coléreux débats,
Où se jette l'injure et se lève le bras,
Quels mornes soirs d'ivresse et quelles nuits infâmes,
Quelles pâleurs d'enfants, quelles frayeurs de femmes,
Quels longs jours dégradés, encroûtés de torpeur,
Où crèvent des instants de crime et de fureur,
Et quels destins déchus jusqu'aux fins qui délirent,
Naîtront de ce vallon d'où si longtemps sortirent,
Pour des hommes meilleurs que leur postérité,
La force, la sagesse et la longévité.

Le poète est un maître, et j'en connais peu d'aussi impérieux que M. Angellier. On ne discute pas ses symboles. Il nous y asservit. Et certes, j'admire celui-là. Cependant, je voudrais timidement protester au nom de la vigne, au nom de ce brave homme de Trygée

Trygée du dème d'Athmone, dextre vigneron [1]
Point querelleur, ennemi des affaires,

qui faisait la vendange en son temps, et en son temps la cueillette des olives, sans se douter qu'il fît un contresens et que l'une fût ennemie de l'autre. Et cette austère éloquence, par son excès même, me remet en mémoire d'autres vers tout différents, d'une tout autre école, quoique classiques eux aussi, ceux où Théognis interprète de si plaisante manière le proverbe de sagesse hellénique : *Rien de trop*. Il s'adresse à l'hôte d'une symposie :

1. Aristophane, *la Paix*.

Ne retiens pas celui qui veut quitter la fête [1]
Ni n'entraîne au festin malgré lui le passant.
Tel dort, n'agite pas le voile doux pesant
Dont la vapeur du vin environne sa tête.
Le convive animé, ne le force à dormir,
Car tout plaisir contraint se tourne en déplaisir.
Que l'échanson soit prêt à qui veut boire encore.
Moi, car j'ai bu mon soûl de ce vin mielleux,
Je veux à la clarté de la douteuse aurore
Regagner mon logis et mon lit oublieux.
L'exquis de tout plaisir, ami, c'est la mesure
La figue ne me plaît trop verte ni trop mûre,
Et j'ai goûté Bacchus ainsi qu'il est parfait,
Sobre ne l'étant plus, ivre pas tout à fait.

Que me parlez-vous de torpeur et de crime ; il n'est que de s'arrêter à temps. Il y a du bon dans cette prudence, quoique je n'aie pas besoin de vous dire que s'il faut absolument choisir, je suis avec Angellier contre Théognis. Mais je m'égare. Je voulais montrer, avant de discuter ses leçons, que M. Angellier est un vrai poète et comment; je n'ai pas su le faire. Aussi bien j'aurais pu m'épargner cette peine. Lui-même nous dit sa poétique, l'idéal qu'il se fait de son art, dans son recueil des *Épisodes*, au livre d'Apollon.

Il introduit le vieil aède, trop grave pour être populaire, ignoré même, quoique ses chants aient pu jadis être admirés,

Dans un temps plus épris de bronze et plus austère [2].

Ensuite, nous sont décrits longuement et pleinement, la lyre d'abord.

Les cornes n'avaient plus qu'un reste d'or terni
L'ivoire trop usé des clefs était jauni
La guirlande du joug était presque effacée.
. . . .
L'instrument fait selon les modèles anciens
Était étroit ; l'espace à quoi la voix s'accorde
N'allait pas au delà de la sixième corde.

Ensuite, les sons de cette lyre :

Des sons simples et justes
Si larges et si purs, si pleins et si robustes,
Si noblement et si gravement séparés,
Qu'ils étaient par eux seuls dignes d'être admirés.

1. Théognis.
2. *Les Épisodes. Le Vieux Poète.*

Puis les accords *fermes et solides.*

Unis d'une si forte et libre affinité
Mais si riches aussi dans leur simplicité
Qu'ils comblaient par delà le désir de l'oreille
Cet arrière désir qui quelquefois y veille
Lorsque le désir même excite le souhait
D'un plaisir plus sublime encore et plus parfait. .

Je ne prétends pas que ces vers soient moelleux. Il leur manque de la douceur. Mais enfin, bien ou mal, ils disent ce qu'ils veulent dire. M. Angellier ne se contente pas de vaguement suggérer. Il comble le désir et l'arrière-désir de la pensée; il exprime et définit. Enfin, dans un passage assez long, de lecture peu aisée, la muse austère est opposée à une forme d'art plus diverse, plus incertaine, et qui a le charme dangereux de ses défauts, la poétique des imprécis.

Tenant pour plus exquis ce qui n'est qu'incomplet
Et croyant la couleur moins riche qu'un reflet.
. . . .
Là gît la différence entre deux formes d'art.

Ce téméraire, ou plutôt ce vaillant, ne craint pas d'évoquer la muse de l'impair et du rêve, cette charmeuse.

Car il nous faut la nuance encor,
Pas la couleur, rien que la nuance
Car la nuance seule fiance
Le rêve au rêve...

Il faut approuver la ferme doctrine du vieux poète. Mais la « chanson grise » est bien douce. Ne serait-elle pas cette folie qu'entendait mon ami Saxon, la poésie même, que le Français ne sait pas goûter ? Je ne veux pas disputer ce point. Il me suffit que Shakespeare — oui, Shakespeare — soit un des patrons de la forme d'art plus complète et plus ferme[1].

« L'œil du poète, allumé d'une belle frénésie (la folie, mais quel est son acte ?), parcourt l'étendue de la terre au ciel, du ciel à la terre, et comme l'imagination fait surgir des formes du sein de l'inconnu, la plume du poète arrête leurs contours, assigne au néant aérien une demeure fixe et un nom.

1. Shakespeare, *le Songe d'une nuit d'été.*

Gives to airy nothing
A local habitation and a name. »

Le grand art s'établit dans l'insaisissable d'un ferme élan. Il fixe l'extase.

Et ce chant mettait l'âme en l'état éternel
Où chaque sentiment devient sublime et tel
Que nous l'éprouverions si l'homme était un être
Capable des grandeurs *qui* ne font qu'apparaître
Dans son cœur *qui* ne peut *que* des instants divins.

L'ascension est un peu rude, mais, du sommet atteint, la mélodie se déroule en vers moins essoufflés, et nous montre tout ce que nous avons vu passer dans les volumes de M. Angellier.

Des travaux, des combats, des tristesses suaves,
Des amours pleins d'orage et d'autres purs et graves,
Des indignations, des courroux, des mépris,
Des deuils et des adieux, des souvenirs d'idylles,
Et les braves fiertés des tristesses viriles.

Enfin, l'action de grâces à la muse achève l'idéal que l'aède porte en son cœur :

O Muse, nous allons nous séparer bientôt.
. . . .
Avant de nous quitter, reçois ma gratitude :
Tu m'as donné des ans pleins d'émerveillement.
La ressource et la joie austère de l'étude,
Des consolations qui domptaient mes tourments,
Des heures où j'ai pu toucher la certitude.

La voix un peu hésitante s'affermit, devient plus allègre et pleinement lyrique :

L'amour qui nous fait croire aux autres plus qu'à nous,
La bonté qui nous mène au delà de nous-mêmes
La pitié qui nous met au-dessus des dégoûts,
Le rêve qui devine au delà des problèmes,
La fierté qui nous tient plus haut que tous les coups.

Par toi j'ai travaillé dans l'espoir et la joie,
. . . .
J'ai gardé ma main pauvre et mon cœur presque pur,
Tu me fus le soutien, la lumière et la voie.

Par toi j'ai préservé la grâce et le sourire
De celle qui fut chère à ma jeune saison.
Et vivra longuement dans l'empoi de ma lyre
Mon amour tendre et pur, mélangé de raison.
Alors qu'auront croulé le marbre et le porphyre.

J'agenouille à tes pieds ce vieux corps tout voûté,
J'incline sous ta main ce vieux front lourd de neige,
Toi qui m'accordas plus que je n'ai mérité,
Toi qui promets à ceux que ton regard protège
Le laurier toujours vert et l'immortalité.

Oui, le noble poète est digne du laurier toujours vert. Platon, au nom de la muse, le lui donnera. Mais l'on sait que ce philosophe, s'il couronne de bonne grâce l'aède inspiré, est moins prompt à lui permettre l'accès de la cité. C'est devant lui que je voudrais faire subir à M. Angellier un examen de son éloquence, me déchargeant ainsi d'une trop lourde tâche, pour la passer au juge le meilleur. Ne craignons pas qu'il subordonne au charme des vers la hauteur et la pureté de la doctrine. Il en est trop jaloux et préférerait au besoin un poète moins poète, mais d'une sagesse toujours égale et sûre. Il sacrifierait le charme à l'orthodoxie. Il n'est pas question ici d'un tel sacrifice.

Le législateur de l'état idéal, en quête d'un chantre éducateur, est arrêté par l'accent martial de quelques vers civiques.

Quel son mâle et hardi, quelle bouche héroïque
Et quels superbes vers entends-je ici sonner ?

Ne serait-ce pas le poète dont il esquissait le type, un Tyrtée philosophe, un chantre de vaillance réglée, consciente de ses raisons ? Peut-être ; mais il faut d'abord que le candidat s'allège d'une partie de son bagage. Il n'est pas un poète, il est plusieurs, comme tous les vrais inspirés ; et ce n'est pas leur faute ; ils ne peuvent s'empêcher d'être divers.

« Très cher, dit le Socrate platonicien, le gardien inexorable, tu es trop descendu quelquefois de la hauteur naturelle de ton âme. Oublie toute faiblesse et les langueurs de l'amour. Oublie le *chemin des saisons*. Notre poète ne doit pas prendre tour à tour l'humeur de personnages aussi différents que l'hiver et l'été. Cet art mimétique prestigieux est exclu de chez nous où chacun fait son personnage sans plus, le labou-

reur, laboureur, le soldat, soldat. Le tien, c'est celui de maître de vertu. »

Mais ce qui mérite l'examen du politique philosophe, ce sont *les Épisodes* et surtout *les Dialogues*, sortes de drames d'idées, à peu de personnages très simples et peu variés de ton et d'habit. L'orateur, l'adolescent, l'étrangère, le guerrier, le vieillard s'entretiennent dans la lumière antique, vêtus à l'antique, et cela n'étonne pas ; le vers est contemporain de ces toges et de ces chlamydes.

Je choisis, pour en résumer l'esprit, deux des plus importants de ces dialogues, ceux du vieillard et du guerrier[1] et Platon jugera.

Ce vieillard est un pacifiste irrité. A l'écart de la fête, des champs et des sacrifices par lesquels le peuple vient de célébrer une victoire récente, il s'indigne :

> Ils célèbrent encor par leurs cris et leurs chants,
> Par du sang répandu devant leurs dieux méchants,
> Cette forme brutale et basse de la gloire
> Que la foule imbécile appelle une victoire.

et il attend à la sortie du temple le stratège, pour lui dire son fait.

Or, ce guerrier se trouve être un doux philosophe, qui sait des choses les profondes raisons et le plus profond néant. Il convertira le vieillard à la cause de la guerre nécessaire et bonne. Ce dernier fait, il faut le reconnaître, une faible défense. Il a des craintes et des dégoûts, un idéal inconsistant, peu de fermeté dans la pensée.

Il réprouve la gloire militaire, stérile et mauvaise. « Arrête, dit le guerrier, ne blasphème pas la guerre.

> « Car la guerre demeure un mystère sacré. »

D'ailleurs, le soldat, instrument de cette nécessité, ne doit avoir de ces exploits ou de ces excès

> Ni l'entière fierté, ni l'entier repentir.

Pour lui, il n'a fait que suivre l'obscur devoir de défense et de préservation. Ses fils et ses petits-fils l'imiteront, et, vain-

1. *Dialogues civiques.*

queurs ou vaincus, recueilleront les palmes, les uns d'or, les autres d'airain.

Des deux le plus durable est le sombre métal
L'héroïque tombeau plus que l'arc triomphal.

Le rêve du pacifiste est d'un avenir impénétrable. Le guerrier voit le devoir présent, tel que le lui dicte la loi cosmique d'universelle lutte :

La première des lois que chaque être doit suivre
Est de vivre ou du moins de mériter de vivre.
Si de la nue au fond des redoutables mers
Un immense combat compose l'univers,
J'ai fait mon inclément devoir de créature.

Et prends garde, vieillard, que ce devoir et ce métier sont la garantie de tes loisirs et de tes nobles songes. Le vieillard n'en disconvient pas. Il reconnaît la dure loi :

Certes, le monde n'est, je ne l'ignore pas,
Qu'un éternel frisson d'innombrables combats.
. . . .
Le sage s'est trompé ; la musique des astres
N'est qu'un chœur douloureux qui traîne dans les airs
La lamentation du tragique univers.

Mais l'homme tout chétif peut dominer cette ordonnance par une loi conçue de lui-même, celle de la pitié, protester par la tristesse humaine contre la dure nécessité.

— Et qui te dit, vieillard, que nous ne sommes pas tristes?

Nous repoussons la haine à l'égal de l'hyène
Qui rôde autour des camps et n'y pénètre pas.
Elle ne franchit pas notre honneur de soldats.

Tu n'as pas vu notre pitié.

Quel solennel respect habite le regard
Du guerrier taciturne à la fin des batailles.
Il en garde l'émoi sublime en ses entrailles ;
Et c'est pourquoi les yeux vieillissants des soldats
Sous des fronts obstinés, séchés par les climats,
Conservent dans le bronze austère et fataliste
Des traits, une lueur de compassion triste
Qui fait aller vers eux le regard des enfants.
Cherche et tu trouveras chez nous peu de méchants.

Le vieillard : — Ce n'est pas la haine que je te reproche, mais la résignation trop facile. Soumets-toi, mais que ta pensée garde un autel à la pitié. Collabore à ce sourd travail de protestation, d'appels et de prières d'où sortira quelque jour pour luire à tout le monde et triompher l'idéal d'union et de paix.

— La loi du sang, répond le guerrier, subsistera quand même. Que cet idéal, — combien lointain ! — se réalise entre les peuples civilisés, il restera la guerre contre le barbare. La force menacera toujours, et pour la tenir en échec au dehors des frontières, il faut cultiver une force au dedans. Il faut une armée aux mille corps souples et durs, à la même âme, une par la discipline, multiple par les énergies. Plus la paix est riche et prospère, plus le danger est grand de l'agression et plus ferme doit être le mur vivant.

Le vieillard supplie qu'on lui laisse son illusion d'un avenir de paix, si reculé soit-il ! Mais le guerrier implacable, du sein de la paix universelle, dont il veut bien supposer l'hypothèse un jour réalisée, suscite une plus affreuse guerre.

Sur ces champs bienheureux, dès longtemps endormis
Aux torpeurs d'un destin sans péril et sans lutte,
Dans cet air sans clairons, la langoureuse flûte
S'est soudain irritée en âpres sifflements.

La partie plus vivace de l'humanité voudra briser l'inertie inféconde, réclamer de la vie tout ce qu'elle peut donner d'action. Or, l'action est lutte, orgueil, rivalité, aventure, les vertus et les passions combatives. Le conflit de ces violents avec la majorité paresseuse doit éclater en guerre civile. L'humanité rajeunie par le sang recommencera le cycle des luttes.

Le vieillard, confondu de la perennité de cette loi du sang, souhaite la mort universelle.

Et viens, ô mort immense anéantir le mal.

A un second rendez-vous, le guerrier apaise le trouble de son vieil ami par des raisons qui devraient, semble-t-il, le désespérer davantage.

A ce rêveur hanté par le mystère de la guerre éternelle, il

oppose un mystère plus troublant dont la guerre n'est qu'un aspect, la loi de la mort.

Alors comment garder le goût de la vie? Le guerrier s'arme contre cette conclusion, de raideur stoïque, à défaut de bons arguments. Il *veut* croire à la valeur en soi de l'acte,

Encor qu'à nos efforts nul effet ne réponde,

élever contre le mal inflexible, le désir du bien. Tu le peux, vieillard ; ton désir de paix est aussi réel que les invincibles nécessités contre lesquelles il se brise et qui ne sont rien. Enfin, c'est un beau geste de fierté humaine, de défi aux dieux mauvais.

Subtile consolation pour ce vieillard inconsolable! Ce guerrier se résume ainsi : Dans notre ignorance de l'incompréhensible où nous sommes jetés, chaos de forces, où nous surnageons par un effort instinctif,

Qui nous reprochera les gestes éperdus
Par lesquels nous sauvons un instant notre vie ?

Le tout est de survivre, l'instant qui nous est donné par l'action quelle qu'elle soit.

Et c'est pourquoi certains d'entre nous sont soldats,

d'autres laboureurs, d'autres prêtres, et toi ami, rêveur du mieux.

Accomplis donc ta tâche, ô vieillard, persévère.

Mais n'oublie pas que c'est à l'homme de guerre que tu dois de la poursuivre avec sécurité.

Cette conclusion est platonicienne, et, à le prendre d'un certain biais, tout le dialogue l'est aussi : la conception de la cité, de son objet, du rôle de l'armée gardienne des loisirs de la paix, l'effort collectif ordonné sous la conduite des sages vers un idéal. Il n'est pas nécessaire que le poète définisse cet idéal ; il empiéterait sur le terrain du philosophe. On n'exige de lui que d'exalter et d'inspirer les vertus auxiliaires de la dialectique, la force, la pudeur la tempérance. Qu'il sache ou non le terme, il n'importe, pourvu qu'il amène la jeune âme au seuil de la révélation des idées.

Autre trait de platonisme, le mépris de la foule assimilée à la partie *épithumétique* de l'âme, aux aveugles appétits que la raison domine et tient par force sous le joug.

Au fond de chaque peuple est la tourbe grossière,
Où tout ce qui déchoit et ce qui dégénère
Rejoint les éléments lourds, à peine sortis
Du limon des premiers et brutaux appétits.
. . . .
Reconnais-le, vieillard, il faut un frein puissant
A la brute qui gronde au pied de la colline.

Mieux encore que certains principes, l'auteur des *Dialogues* a le tempérament platonicien d'un Spartiate qui serait un penseur, qui maintiendrait les lois, et saurait pourquoi.

Il est d'autant plus fâcheux que la solidité de ces principes soit illusoire. Cette morale est forte, mais le dernier fondement que le poète lui donne est moins que fragile; c'est — disons hardiment le mot de Platon — un sophisme destructeur de toutes les vertus que le guerrier veut professer. Esprit trop indépendant, qu'avait-il besoin de nous dire ce qu'il pensait de l'être et du néant? Il a tout gâté; il est subversif.

On ne lui reproche pas d'être pessimiste. Le vrai sage doit l'être — sans excès. Mais il n'est pas opportun de discuter devant les jeunes le problème du mal, ou, si on le traite, il faut le résoudre. Que si, restant incertain, l'on fixe l'obsession du problème et l'incertitude de la solution en langue des dieux, si l'on fait de doute et de désespérance une ode qui se retienne par cœur, rien n'est plus néfaste.

Platon a dit: « Il faut que le mal soit. » Mais s'il a même cru qu'il fût éternel il n'a pas douté de la prééminence éternelle du bien. Or, que pense notre poète? Qu'expose-t-il et que laisse-t-il entendre? Il a dûment établi dans son *Acropole*

La chryséléphantine image du progrès.

Ce vers même où il l'a figée, n'est pas d'un croyant, mais d'un dévot douteux qui voudrait croire. Rendons-lui cette justice, il fait tout ce qu'il peut, mais il ne peut conclure. Et comment le pourrait-il, s'il fait sortir l'ordre du chaos,

contredisant ainsi notre grand principe, le plus ferme et celui qui sauve tout, la primauté et l'antériorité de l'esprit ?

Ce tragique débat entre une volonté éprise d'ordre, d'effort rationnel et le sophisme désolant qui conclut à détester la vie, est le sujet d'un autre dialogue.

L'étrangère dit que la vie est un leurre et qu'il faut le déjouer[1] :

Chacun devrait laisser sans le passer à d'autres,
Retomber à la nuit le peu d'être qu'il tient.
Les dernières douleurs seraient enfin les nôtres.

Le jeune homme, naïf optimiste, essaye de lui faire entendre le plan mystérieux du monde, le *sourd effort* vers de lointaines fins, un ordre, une conscience qui se dégage du chaos.

« Mieux valait le chaos », répond l'étrangère.

De quel aveuglement tes yeux sont-ils couverts,
S'ils ne voient pas grandir et croître l'épouvante,
Dans cet ordre que sent le farouche univers ?
Oui, l'ignorant chaos est sans faute et sans force,
Le crime est apparu dans des temps plus parfaits,
Sur les sommets de l'Être éclatent les forfaits.

Éveil du crime avec la conscience. Misère plus profonde. « Mais, répond le jeune homme, le crime est vaincu dès qu'il apparaît ».

Car si le crime est né sur les sommets du monde,
Sur les sommets du crime a paru le remords.
. . . .
Car l'absence du mal n'est pas une victoire,
Sa défaite commence à son premier regret.
Cent crimes accomplis n'expliquent pas le rêve
Qu'ils devraient n'être pas ; et même le seul mot
Par quoi tu les flétris, les domine...

Ce verbe qui nomme le mal, ce quelque chose en nous qui le condamne est le gage

D'un meilleur, d'un secret, d'un bienfaisant peut-être.

Le pessimisme lui-même *allume un peu d'espoir*. Flamme décevante ! Illusion dont veut se leurrer l'homme énergique

1. *Dialogues d'amour.*

pour s'encourager à l'effort du moment. L'étrangère refuse de s'y prêter.

Pour ces lointains progrès dont ton âme incertaine
N'ose pas affirmer qu'ils existent vraiment.
. . . .
Je ne vous suivrai pas sur la route inclémente
Vous qui portez plus loin les tentes du trépas.

Le jeune homme a beau s'indigner contre la

Misérable structure des mots et des systèmes.

dont l'esprit de l'étrangère a été perverti. Le héros de l'action subit l'influence de ce sophiste. Sa vertu en est ébranlée. Il ne faut pas se tromper sur la sérénité de son stoïcisme. Ce calme est voulu, contraint ; donc il n'est pas sérénité. Cette vertu qui voudrait être soumission éclate en rébellion.

Sa seule conclusion sereine est l'hymme à la mort, dans le *Chemins des saisons*.

Un immense silence avait rempli l'espace[1] ;
Tout était suspendu ; tout ce qui vit et passe,
Bouge, chante, frémit, s'inquiète, désire,
Comme les mouvements aux veines du porphyre,
Semblait être fixé pour le repos final,
Dans un indestructible et lucide cristal.

Mais que tout était beau ! Les forfaits de la vie,
Les douleurs dont jamais elle n'est assouvie,
. . . .
Tout le mauvais effort semblait être arrêté
Sous ce ciel pur et froid comme l'éternité.
Et mon cœur en songeant que crime et que souffrance

Sont les couleurs du fleuve obscur de l'existence,
Se dit : « La blonde mort seule est pure et sereine !
Sera-t-elle jamais la pitoyable reine
D'un univers soustrait aux jours et aux instants ?
Quand se terminera l'angoisse des printemps ? »

« O poète, tu méconnais le Νοῦς ordonnateur ; il n'est pas étonnant que voulant mettre dans les choses cet ordre que ta raison exige, tu défailles dans l'entreprise. Et puis tu calomnies la vie et la mort. Ce n'est pas ainsi que Socrate

1. *Le Chemin des saisons. La Paix de l'hiver.*

saluait Hadès, le dieu libérateur. Je le regrette, étranger, et pour toi et pour nous, car tu étais fait pour être des nôtres, et peut être n'es-tu pas loin de notre sagesse si un plus vigoureux effort te libérait de la sophistique du devenir. »

Ainsi parlerait Platon, dans la lumière antique, au seuil jaloux de la cité. Oui je crois qu'il aurait le courage de cette rigueur. Cependant, comme il y a vraiment pénurie de bons poètes, je pense qu'il retiendrait de l'œuvre quelques feuillets. Il en ferait un petit volume, comme les ancêtres ont fait de Théognis, mais avec plus de discernement. Fournir une anthologie aux pupilles de Platon, ce n'est pas une petite gloire. Les amis chrétiens de M. Angellier ne peuvent s'empêcher de lui souhaiter et d'espérer mieux encore.

André DUCAIRE.

LA GRÈVE DES POSTIERS

La grève des postiers ne ressemble pas aux autres grèves. C'est un fait considérable, un fait historique qu'il importe de détacher pour l'étudier à part. Tout le monde a le sentiment de sa gravité exceptionnelle. L'opinion publique, parfois vivement émue à propos d'autres conflits d'ordre économique, s'en désintéresse lorsqu'ils sont apaisés. C'est le contraire ici. A mesure que les événements s'éloignent, on les interroge plus curieusement pour saisir leur raison d'être, leur origine et sans doute aussi leur avenir. Ailleurs, la grève fut plus longue; elle causa des pertes plus sensibles, elle mit aux mains la troupe et le peuple, elle s'éclaira par l'incendie, elle se rougit du sang de ses victimes, sans occuper à un point égal, il s'en faut, les pouvoirs publics, le Parlement, la presse, le pays.

Cette attention extraordinaire s'explique parce que les incidents de cette grève sont vraiment extraordinaires, moins encore dans leur matérialité extérieure que dans leur fond intime. C'est un fait nouveau, un ordre nouveau, un régime qui succède à un régime, le syndicalisme après le parlementarisme, ont dit des hommes d'État. C'est la profession qui s'organise en invoquant des droits souverains, observaient les économistes. « Rien de si grave ne s'est passé depuis la Révolution », ont dit M. Aulard et M. Charles Benoist.

D'autres voyaient toutes les questions remuées à propos d'une seule, l'autorité de l'État tenue en échec par ses agents d'ordinaire les plus dévoués, la sédition menaçant de passer des postes aux chemins de fer et des chemins de fer à tout le territoire, la situation précaire de la France puisque sa vie publique est à la merci d'un groupe d'employés, l'impossibilité d'accepter la présence ou la simple menace d'un semblable péril, l'extrême difficulté d'indiquer un remède qui ne soit pas pire que le mal. Tous concluaient que le pays est à une heure troublante de son histoire, à la veille d'événe-

ments attendus et inconnus qui décideront peut-être de son avenir.

Il est donc opportun d'étudier des faits si graves lorsqu'ils sont encore présents à tous les esprits. Cette étude se divise naturellement en deux parties ; l'une plus extérieure s'en tient aux événements et aux personnages : les grévistes, le Parlement, le public ; l'autre, plutôt intime, remonte aux causes du conflit et en indique les premières conséquences. Il semble qu'une institution ancienne va tomber ou se modifier, le parlementarisme ; une autre surgir, le syndicalisme. Cependant, prédire serait téméraire. Nul ne sait au juste où nous allons, disons seulement où nous en sommes.

Commençons par regarder la grève du dehors. Nous nous aiderons des impressions consignées par la presse ; certes son jugement n'est pas définitif, mais le journal, comme son nom l'indique, traduit la pensée du jour : on la reçoit comme un témoignage.

I

On distingue aisément dans ce conflit l'attitude des grévistes, celle du pouvoir, de nos ministres et de nos députés, celle enfin du public.

L'attitude des grévistes, du commencement à la fin, a été celle de gens déterminés, qui savent ce qu'ils veulent faire, et qui le font sans inutile violence, sans cri, avec une colère silencieuse et d'autant plus redoutable. Aucun excès à leur reprocher[1]. La modération est la compagne ordinaire de

1. Plusieurs estimeront que le seul fait de la grève est un excès, un acte révolutionnaire, parce que, disent-ils, les postiers sont des fonctionnaires. Grave question sur laquelle nous aurons à revenir, mais il sera bon de se servir d'une distinction de M. H. Berthélemy, professeur de droit à l'Université de Paris :

« Il y a deux sortes de fonctionnaires, et c'est ce que ne considèrent pas suffisamment la plupart de ceux qui s'élèvent contre les prétentions des postiers au droit de grève.

« Il y a *les fonctionnaires de gestion et les fonctionnaires d'autorité.*

« Parmi les 800 000 fonctionnaires, il en est qui ont pour rôle essentiel de commander. Le président, par ses décrets, les préfets par leurs arrêtés, les

la force. M. de Mun a noté cette impression d'énergie contenue et victorieuse.

Il écrivait[1] :

Êtes-vous allé voir la rentrée des grévistes au Central ? Je me suis trouvé là par hasard. Cette foule d'hommes et de femmes, portant comme un signe de ralliement leur carte de gréviste, marchant en bon ordre, sans un cri, sans un geste, ah ! je vous jure que le spectacle était impressionnant. Les visages étaient calmes et fiers, sans orgueilleuse forfanterie. Quand la colonne franchit la porte de la rue de Grenelle, on aurait dit une troupe prenant possession d'une place conquise.

« La tête haute ! C'est prescrit ! » dit une voix, la seule qui retentit dans le silence du défilé. Ces cinq mots enferment tout un drame : car ils expriment à la fois l'affirmation de la victoire, et la proclamation de la discipline. La victoire, c'est le fait d'aujourd'hui ; la discipline, c'est l'annonce de ceux qui vont suivre.

Cette force disciplinée n'allait pas sans une certaine élégance. Les postiers remerciaient courtoisement la population de ses sympathies, et dans cette fameuse affiche du 24 mars (dont le gouvernement devait se servir maladroitement contre eux ou plutôt contre lui), on les entendait dire :

Notre premier devoir est de remercier chaleureusement nos concitoyens pour l'appui précieux qu'ils nous ont prêté.

Oubliant le préjudice que nous étions contraints de lui causer, le public a été presque unanime à approuver notre attitude.

Pour sa bienveillance, pour les marques de sympathie qu'il nous a données, nous lui disons bien sincèrement : MERCI.

juges par leurs décisions, les maires, les commissaires, les agents de police, les gardes champêtres, à des échelons très différents de la hiérarchie, sont investis du pouvoir de nous donner des ordres.

« La plupart des fonctionnaires, pourtant, ne disposent pas d'une pareille puissance. Ils sont seulement chargés d'accomplir, dans l'intérêt général, des actes semblables à ceux que peuvent accomplir, chaque jour, les agents de grandes industries privées. C'est, par exemple, un architecte qui dirige, pour une commune, la construction d'une école ; c'est un agent des chemins de fer de l'État, un ouvrier des manufactures de tabac ou d'allumettes, un expéditionnaire, un facteur, un balayeur, etc...

« Sans me préoccuper des conséquences juridiques que peut entraîner cette constatation, j'estime que tous ces agents chargés d'exécuter, moyennant salaire, pour l'association communale ou pour la collectivité nationale, des actes identiques à ceux qu'ils pourraient faire pour des particuliers sont, vis-à-vis de la commune ou de l'État, dans la situation juridique où ils seraient vis-à-vis de n'importe quel autre patron : ce sont des *loueurs de service.* »

1. *L'Écho de Paris*, vendredi 26 mars.

Par notre zèle et notre attachement au travail, nous nous efforcerons de mériter toujours l'estime de nos concitoyens.

La poste, le télégraphe et le téléphone devraient être administrés comme une entreprise commerciale. Résolus à réagir contre le système bureaucratique, nous poursuivons l'amélioration des services, en vue de donner de nouvelles facilités à la clientèle et de favoriser ainsi le développement de la richesse publique.

Nous ne sommes pas des machines. Nous voulons pouvoir aimer notre travail qui doit nous assurer notre vie.

Ces paroles éclairent le conflit d'un jour nouveau. La grève des postiers n'a pas éclaté comme éclatent ordinairement les grèves. En général, les ouvriers se plaignent que leur travail est trop dur, que leur salaire est trop faible. De là l'une ou l'autre de ces revendications, souvent l'une et l'autre : moins de travail, plus de salaire. Rien de semblable ici. Les postiers ne demandent ni augmentation de leur salaire, ni diminution de travail. Élevant la question au-dessus des intérêts matériels, ils veulent plus de justice et plus de liberté. La justice est violée.

Nos maîtres immédiats, disaient les grévistes dans une affiche placardée à Paris, le samedi 20 mars, ont été invités, sous une menace de sanction disciplinaire, à modifier les notes qu'ils avaient données en leur âme et conscience. Les grattages, ratures et surcharges des pièces de nos dossiers sont la conséquence obligée des instructions verbales et secrètes données à nos chefs.

La liberté est violée, la plus sainte des libertés, celle de la conscience. Des manifestants citent le fait suivant, que personne en France ne jugera invraisemblable, tant les pouvoirs publics ont abaissé les mœurs.

Il s'agit de Mme Costy, ancienne receveuse à Collinée (Côtes-du-Nord), nommée — M. Symian ne l'ignore pas — à Annebault (Calvados). Le sous-préfet écrivait au préfet des Côtes-du-Nord que Mme Costy manifestait publiquement ses opinions religieuses ; que son fils, aide-facteur, chantait au lutrin ; que le conseiller général du canton exigeait contre elle une mesure, et que, personnellement, lui, sous-préfet, concluait à la révocation pour donner satisfaction au conseiller général, qui venait d'amener le canton à la politique du gouvernement.

A propos de ces dernières paroles, une question se pose tout naturellement. Dans cette grève redoutable, où sont

plutôt les jacobins, les révolutionnaires ; sont-ils avec les ministres, sont-ils avec les postiers ?

* * *

Après l'attitude des grévistes, voici celle du pouvoir.

Cette tempête a éclaté dans la sérénité du ciel, non pour le pays qui depuis de longues années n'est couvert que par des nuées menaçantes, mais pour les hommes au pouvoir. Leur navire, évitant les écueils, évoluait dans des eaux tranquilles vers le cap des élections prochaines, certain de les doubler avec aisance et profit. L'équipage ne marchandait pas sa confiance au capitaine, M. Clemenceau, et aux gens habiles dont il s'était entouré. Rien de plus facile que de continuer l'odieuse campagne contre les dernières libertés laissées aux catholiques. Encore quelques jours, quelques heures, et la victoire de la libre pensée laïque, comme ils disent, sera définitive. Et voici que, tout à coup, le bâtiment menace de sombrer; il n'obéit plus au commandement, le commandement hésite et s'affole. On n'entend plus qu'*ordres désordonnés*, on ne voit plus qu'actes contradictoires : après des airs de bravoure, on sonne la retraite. Nos ministres ne savent ni ce qu'ils disent, ni ce qu'ils veulent, ni ce qu'ils font, et leur majorité en sait tout autant.

Telle est l'impression générale.

« Grotesque comédie. » C'est le mot dont se sert M. François Veuillot[1], et il ajoute :

Devant cette crise redoutable, que sa politique avait provoquée, que son aveuglement n'a pas prévue et que son incapacité ne sait pas résoudre, le ministère ahuri ne songe qu'à sauvegarder la façade et les portefeuilles.

Même note aux *Débats*. M. Ch. Paix-Séailles écrit[2] :

Qu'on lise *le Temps* ou les *Débats*, on verra qu'ils ne se font pas de vaines illusions. Que de pareils faits aient pu se produire sans qu'un

1. *L'Univers* du dimanche 28 mars.
2. *Le Courrier européen,* 25 mars.

seul de ceux qui y ont pris part en porte la responsabilité, que le gouvernement soit entré en pourparlers avec leurs auteurs en pleine grève, que la pusillanimité du ministère et celle de la Chambre les couvrent d'une amnistie complète, sans même un simulacre de répression, c'est un des plus étonnants scandales de notre temps, et surtout un alarmant symptôme de décomposition, de désordre et d'anarchie.

M. Paul Leroy-Beaulieu est aussi sévère[1] :

Jamais preuve plus lamentable et plus honteuse de l'impuissance gouvernementale ne fut fournie que dans l'affaire de la grève des postes.

Le gouvernement a capitulé de la manière la plus complète, sans même essayer, suivant l'expression orientale, de « sauver la face ». Il a tout concédé, les grévistes l'emportent sur toute la ligne; ils ont fait une rentrée triomphale... Sur cette capitulation complète du gouvernement et sur cette victoire complète des grévistes, toute la presse est d'accord.

Cette histoire, d'ailleurs, a été racontée au Parlement français avec beaucoup d'esprit de mesure, avec un grand sens philosophique, par M. Charles Benoist[2]. J'en résumerai la partie historique, en citant autant que possible les paroles de l'orateur.

Le gouvernement a, dans l'état présent, une grande part de responsabilité par l'incompétence, l'inconséquence, l'inconstance, l'inconsistance et les contradictions de sa politique. Il a créé ce désordre par son penchant à ne vouloir et à ne vouloir pas, à combiner ensemble la manière faible et la manière forte, à mêler ces deux politiques, la politique de la main sur le cœur et la politique du poing sous le nez.

D'abord, le jeudi soir 18 mars, une note émanée du ministère de l'intérieur nous avertit que si les employés des P. T. T. veulent la bataille, le gouvernement accepte la bataille; il aura le dernier mot. Ce jour-là, M. Clemenceau est fougueux comme le Cid :

Paraissez Navarrais, Maures et Castillans !

Près de lui, M. Barthou s'anime de la même ardeur. Quels souffles belliqueux dans le discours prononcé le 19 mars! Quelle fanfare! Il y disait :

1. *L'Économiste français*, 27 mars.
2. *Journal officiel*. Chambre des députés. Séance du 25 mars 1909.

« La question est de savoir si les pouvoirs publics qui représentent la souveraineté nationale peuvent abandonner les intérêts généraux devant les fonctionnaires en révolte. Elle est encore de savoir si les ministres sont responsables devant les fonctionnaires qu'ils nomment, ou s'ils sont seulement responsables devant le Parlement qui les juge.

« Si je doutais de la réponse de la Chambre, je ferais injure à son bon sens, à sa clairvoyance et à son patriotisme. »

Pareil langage fut irrésistible. Sur-le-champ, la Chambre votait l'affichage de ce magnifique discours. Pourquoi le typographe s'est-il mis en retard? Le discours ministériel, qui affirmait que la grève serait vaincue, paraissait sur les murailles en même temps que le manifeste des postiers, qui proclamait que la grève était victorieuse. Parfois même la seconde couvrait la première, et peut-être que M. Barthou, ministre des travaux publics, des postes, des télégraphes, des téléphones, n'en était pas trop mécontent. Soudain, la majorité enflammée laissait son feu s'éteindre et le président du Conseil n'était plus reconnaissable. Fatigué sans doute de jouer le rôle du Cid (on n'a pas toujours vingt ans), sans délaisser le grand Corneille, Clemenceau songeait à la clémence d'Auguste, mais il lui fallait un Cinna, qui voulût bien être comblé et accablé des bienfaits du ministère. Or, les postiers n'en offraient pas l'étoffe. Comment pardonner des gens qui ne veulent pas être pardonnés, moins prêts à recevoir le pardon qu'à l'accorder eux-mêmes?

Ce fut une comédie, un peu trop longue pour la dignité du gouvernement. Pourquoi ces colères et ces menaces suivies si promptement de promesses et de caresses, interrompues à leur tour par de nouveaux accès de bile? Tout le monde l'a dit. C'est le jeu de l'escalier.

M. Charles Benoist termine par ces paroles :

Laissons, si vous le voulez bien, cet incident de la grève des postiers, mal conduite par le gouvernement, plus mal terminée, plus malencontreusement rouverte, occupons-nous de ce vaste problème. Ah! Messieurs, pour le résoudre, il ne suffira pas, de la part du gouvernement, de cris, de gestes et de postures, de bras tendus et d'yeux tragiquement roulés!

*
* *

A ces discours, le public dressait l'oreille. Surprise d'abord par la grève, émue par la gravité et la soudaineté de l'événement, l'opinion se scindait dans ses appréciations, mais les sympathies populaires se déclaraient de plus en plus en faveur des postiers.

La surprise d'abord fut générale. Jusqu'au moment où un organe est blessé et souffrant, l'homme ne se rend guère compte des services qu'il en reçoit; il en est averti par la douleur. Il n'en va pas autrement pour le corps social. Et ici, par exemple, on s'apercevait peu de la distribution régulière du courrier. Chacun était servi sans même songer aux serviteurs. La brusque interruption du service fit faire un sursaut à tout le monde. L'intérêt particulier et l'intérêt général étaient en jeu.

La vivacité de l'impression s'explique très bien. D'abord, et cela aidait à la réflexion, ces choses ne se passaient pas très loin de chez nous, elles se passaient chez nous. Autre chose est d'apprendre qu'une grande ville est brûlée en Chine ou en Australie, autre chose de sentir, ne serait-ce que le petit doigt mordu par le feu. Ceci, qui est beaucoup moins grave, nous touche beaucoup plus que cela qui, après tout, n'est pas notre affaire. Or, ici, chacun de nous se sentait engagé dans l'affaire, chacun avait des actions dans la maison menacée de faillite.

Le monsieur cossu s'agaçait de ne pas déplier son journal en déjeunant, comme il en avait l'habitude.

La famille s'inquiétait; une mère s'affole parce qu'une lettre attendue ne vient pas avec des nouvelles ardemment désirées sur une santé compromise.

L'homme d'affaires est dans l'impossibilité de transmettre ses commandes ou de recevoir les ordres de ses clients.

Le gouvernement du pays est déséquilibré. On dirait que le cerveau ne correspond plus avec les membres ; les communications sont interrompues. Comment appeler un régiment? Le régiment n'est pas atteint. Mander un préfet? Le préfet

est isolé dans sa préfecture. L'immense machine s'arrête parce qu'un doigt irrité s'est posé sur le moteur.

La France elle-même, pour peu que les choses continuent, ne compte plus en Europe; elle ne la connaît plus, elle n'en est plus connue. Telle une peuplade de sauvages à l'Alaska ou de primitifs en Afrique. Nous sommes réduits à la même simplicité d'existence. On a fait cette comparaison; elle manque d'exactitude. Les isolés, les sauvages sont mieux partagés que nous pour la complexité de notre vie moderne. Dans sa montagne ou sa forêt, sur les bords du lac, l'exilé de la civilisation se suffit à lui-même. Il a du feu dans sa hutte, le gibier que sa flèche ou son fusil arrête, les fruits qu'il a cultivés, les vêtements qu'il a tissés. Nous, point. Déshabitués par les facilités d'un confort savant du soin de nous suffire, nous comptons sur le voisin. « Voisin, du feu, s'il vous plaît? Voisin, du pain? Voisin, de la viande? Voisin, de la toile, de la laine? mes lettres, mon journal? c'est-à-dire presque : mon esprit et mes idées. » Et quand le voisin se dérobe? C'est, réalisé, le fameux rêve de Sully Prudhomme :

> Le laboureur m'a dit en songe : fais ton pain,
> Je ne te nourris plus, gratte la terre et sème.
> Le tisserand m'a dit : fais tes habits toi-même,
> Et le maçon m'a dit : prends la truelle en main.

Si ces réflexions étaient générales, les conséquences ne frappaient pas également tous les esprits, ou ces conséquences étaient diverses.

On sentait l'irritation, la colère, une sorte de consternation dans certains rangs de la bourgeoisie, jadis voltairienne et toujours révolutionnaire. On connaît assez le fonds de ses idées pour ne point s'étonner de sa stupeur. A ses yeux, l'ouvrier, l'employé individualisé, est le serf, l'esclave de l'État, sans droit, sans appel possible contre son maître, son maître fût-il despote et immoral. Elle essayait de se rassurer en invoquant l'omnipotence du pouvoir à l'égard de ceux qu'elle appelle toujours ses fonctionnaires; son remède, assez plaisant, était d'interdire la grève aux grévistes. Elle oubliait presque que leur consentement était nécessaire.

D'autres, et le plus grand nombre, sans méconnaître ce

que la situation avait de trouble et de dangereux, d'anarchique même, ajoutaient cependant que les devoirs étaient réciproques, que s'ils sont violés par en haut ils peuvent l'être aussi par en bas. C'est un grand malheur et un grand péril qu'un service public soit interrompu dans l'État, mais que l'État se demande s'il n'est pas le premier coupable et premier responsable.

Combien de postiers parlaient comme un de leurs camarades interrogé par un rédacteur de *l'Univers* [1].

Il lui disait :

Nous voulons la liberté. La persécution religieuse n'est pour plaire à aucun de nous. Nous nous refusons à donner dans les attrape-nigauds qu'on appelle l'anticléricalisme. Nous ne pouvons pas supporter et nous ne supporterons plus qu'aucun des nôtres soit brimé pour sa foi religieuse... Chez nous, comme à peu près partout, le meilleur moyen d'arriver est encore d'être franc-maçon et de faire de la propagande pour la politique des loges. Tel employé que je connais a obtenu des passe-droit scandaleusement exceptionnels pour avoir récolté, parmi ses camarades, un certain nombre d'adhésions à une ligue de libres penseurs. Son dernier avancement, qui remonte à deux mois, lui a été valu par la présentation d'une ligue d'une trentaine de ses collègues qu'il était arrivé à faire renoncer par écrit à recevoir le prêtre en cas de maladie.

Voici des paroles singulières et que, jusqu'à présent, nous n'avions pas entendues. Elles ont averti le public qu'il y avait au fond du débat une question de liberté, une question de dignité et même une question religieuse. Peut-être y a-t-il plus encore, un changement profond dans la constitution du pays. Mais c'est une autre face du problème.

II

En elle-même, la grève des postiers n'a point fait une œuvre de destruction et une œuvre de construction; le dire serait en exagérer les proportions et les conséquences, — mais tout au moins elle a montré que cette œuvre de destruction, que cette œuvre de construction se faisait, et même se précipitait; elle y a porté son puissant concours, soit pour renverser, soit pour élever.

1. Mardi 23 mars.

Elle a ébranlé le parlementarisme, certainement le plus atteint.

Ensuite, la franc-maçonnerie,

Enfin le socialisme.

Le parlementarisme d'abord : M. Charles Benoist faisait remarquer à ses collègues de la Chambre des députés que les grévistes tournaient leurs colères contre ce système. Et M. Clemenceau soulignait cette observation d'un *Très vrai!* convaincu. C'est que, disait encore M. Charles Benoist, le système, très bon pour l'Angleterre du dix-huitième siècle, moins bon pour l'Angleterre du vingtième siècle, est franchement détestable pour nous, du moins sous la forme et avec la pratique actuelle. La réprobation est unanime et le même cri a retenti dans toute la presse : « Allez-vous-en ! » Si les députés n'ont pas entendu, c'est qu'il n'est de pires sourds...

En soi, et dans une discussion péripatéticienne, les avantages et les inconvénients du système se balanceraient, mais il s'agit bien d'une discussion entre académiciens! Personne n'a mis des gants pour dire à nos élus : « On ne veut plus de vous. » La rue et l'hippodrome parlaient comme nos honorables à certains jours d'orage ; parmi les orateurs, les plus applaudis étaient ceux qui les couvraient d'injures plus véhémentes.

Pourquoi cette colère ardente, inexorable ? Pour de profondes raisons qui donnaient à la justice populaire une voix irritée.

Le parlementarisme est en train de *désarticuler* la France. Dans le corps social, chaque organe a sa fonction où il ne peut être suppléé; pas plus que dans le corps humain. Or, nos législateurs se sont partout substitués à l'action des lois ; ils la suspendent, ils la paralysent, ils la brisent. Ils ne connaissent ni les exigences des règlements, ni la légitimité des droits acquis. Ils passent où se serait arrêté un Louis XIV et même un Bonaparte, à travers tous les ministères, ministres plus ministres que les ministres, disposant à leur gré, au profit de leurs créatures, de toutes les faveurs du pouvoir. Haranguant en Normandie, mais entendu par les Chambres, M. Briand donnait à nos députés et sénateurs un conseil tar-

dif et d'ailleurs inutile, en les priant de s'arrêter avant de franchir le vestibule des ministères et de se demander si la démarche qu'ils allaient faire était utile au pays ou à leur candidature.

Les postiers ont eu le sentiment de cette injustice. Ils ont partagé l'inquiétude commune à tous les Français, en voyant les ressources nationales livrées au pillage, nos arsenaux ruinés, nos vaisseaux à peine en état de tenir la mer et coulant avec les millions dépensés pour les construire. Mais cette inquiétude générale est devenue très vive chez eux, parce que nos honorables et nos incapables ont désorganisé leur service. Ils les ont vus distribuer les récompenses et les punitions, accorder à l'un un avancement scandaleux, refuser tout avancement à un autre, ou l'envoyer dans un poste de disgrâce. La question n'était jamais de savoir si l'homme — et quelquefois la femme — puni ou récompensé, était un bon ou mauvais agent des postes, mais s'il était un bon ou mauvais agent électoral. Et pour le savoir à coup sûr, ils ont constitué des fiches, notant sur elles que tel avait un cousin desservant ou un neveu chantant au lutrin.

A la fin, l'honneur professionnel s'est révolté. M. de Marcère disait récemment que cet honneur, en France, est délicat, ombrageux. C'est vrai, peut-être par un souvenir de race, par une fierté de métier que l'antique corporation infusait à ses membres. Pour l'artisan, le métier, l'instrument de travail, la profession avec ses règles et ses coutumes a quelque chose de sacré et demande une justice plus rigoureuse.

Ces âmes honnêtes ont donc été blessées au point le plus sensible. Pourquoi y toucher d'une main si brutale et si maladroite?

Aussi, à mesure que se succédaient les incidents de la grève, une idée nouvelle, très simple, et cependant méconnue, se faisait jour dans les esprits, c'est qu'il importe de mettre à la tête des services publics non pas des politiciens mais des techniciens. Le bon sens populaire le demande, mais la franc-maçonnerie acceptera-t-elle cette sorte de referendum?

Les postiers ont dénoncé cette puissance néfaste qui dispose de tout en France, sans mandat, sans limites, sans res-

ponsabilités, sans une tête visible, sans un cœur sensible. A cette occasion, elle a subi une défaite, mais non pas une défaite définitive. Cependant, quelques-uns de ses mensonges ont été crevés. Il lui sera difficile, d'ici à quelque temps, de faire peur avec le spectre clérical et de proclamer que les curés compromettent le salut de la République, tout au moins de leur République. Que l'indignation populaire lui soit un avertissement; elle a entendu ses colères parfois terribles, ses ironies parfois cinglantes.

Après le parlementarisme, après la franc-maçonnerie, le socialisme a été atteint. Il est vrai que cela ne paraîtrait pas au premier abord, et demande quelques explications. En effet, les socialistes ont leurs représentants chez les postiers, la Confédération Générale du Travail était favorable à la grève et il est possible que les premiers résultats, les plus immédiatement visibles, leur soient favorables. Comment sont-ils blessés eux aussi? Parce que le meilleur moyen de socialiser la France est encore, disent les socialistes d'État, de nationaliser le travail, c'est-à-dire de le remettre entre les mains du pouvoir. A lui tous les monopoles, à lui la poste, le télégraphe, le téléphone, le tabac, les allumettes, le chemin de fer, les mines ; une fois son gros appétit excité, les usines, les industries de traction, de navigation, tous les arts et tous les métiers. Avouons que nous marchions vers ce but à une belle allure

Les conséquences étaient faciles à prévoir. C'était l'État possesseur de tous les biens, distributeur du salaire et de la fortune, maître absolu des citoyens. Une immense armée de fonctionnaires, à sa tête quelques irresponsables. Quelle tyrannie, quelle négation de toute liberté, quelle destruction et de la religion et de la famille ! C'était le rêve du socialisme réalisé, autant qu'il peut l'être, par les moyens les plus prompts et les plus sûrs.

On voit le danger de ce rêve. Dans nos sociétés si complexes par leur centralisation excessive, où les citoyens ont remis entre les mains de l'État le souci de pourvoir à tant de leurs besoins, on a vu le péril de cette concentration. On a entendu cette parole prononcée dans les couloirs du Sénat : « Si cette grève était arrivée six mois plus tôt, nous

n'aurions jamais voté le rachat de l'Ouest. » Que serait-ce donc si l'État, patron incapable et inconséquent, qui a tant de mal à diriger ses manufactures, ses chantiers, ses arsenaux, assumait encore la responsabilité des différents services en multipliant les monopoles? Nous serions trop exposés à mourir de froid s'il prenait la charge de nous chauffer, et à mourir de faim s'il prenait la charge de nous nourrir. Le mieux est qu'il rentre précipitamment chez lui et se contente de faire la besogne qui lui revient naturellement : entretenir nos armées de terre et de mer, rendre la justice, percevoir l'impôt, assurer la liberté publique.

On a fait plusieurs objections.

D'abord on a dit : L'État seul est capable de porter les lettres et les télégrammes. Pourquoi seul capable? Dans le moment même où son incapacité se déclarait le plus ouvertement, des municipalités, des chambres de commerce, de simples particuliers organisaient ou du moins préparaient l'organisation du service des postes ; déjà leurs employés faisaient la navette entre Paris et la province. Encore quelques jours de grève et l'État se voyait suppléé, obligé de compter avec la concurrence.

Mais pourquoi permettre aux fonctionnaires de se syndiquer, et si l'on pousse la faiblesse ou la condescendance jusqu'à ce point, comment permettre au syndicat de déclarer la grève? Des hommes un peu échauffés vont jusqu'à réclamer le vote d'une loi martiale, quelques-uns même iraient jusqu'à passer par les armes les fonctionnaires syndiqués et plus encore les fonctionnaires en grève.

En effet, il est extrêmement simple de prendre de telles mesures, de décider que les fonctionnaires n'ont pas le droit au syndicat, que le syndicat des fonctionnaires n'a pas droit à la grève. Nos législateurs auraient voulu prendre ces mesures, ils ont fait ces déclarations. La difficulté commence quand le moment de les appliquer est venu. A quoi bon proclamer que la grève ne sera pas, lorsque la grève est? Les ministres disaient vainement qu'ils ne la reconnaîtraient pas; l'instant d'après, ils la reconnaissaient si bien qu'ils entraient en conversation avec elle, moins en hommes qui menacent qu'en hommes qui supplient. Les postiers ont re-

pris leur travail à l'heure où ils ont bien voulu le reprendre, en stipulant que nul ne serait puni pour le fait de grève, en exigeant des promesses formelles dont ils attendent l'accomplissement avec la sécurité qu'inspire la force.

Mais, objecte-t-on encore, c'est la défaite de l'autorité. Nullement. L'autorité, la grande, la sainte autorité n'a point été battue dans ce conflit, parce que, à vrai dire, elle n'y était pas entrée. L'État n'était point ici dans l'exercice de ses droits souverains, il n'a point rencontré des serviteurs en révolte contre leur service, des soldats mutinés contre leur drapeau. Dans ce cas, la révolte est un acte révolutionnaire qui blesse le devoir, un devoir sacré. Telle n'était pas la situation. L'État, dépassant ses fonctions naturelles, assumait à ses risques et périls une charge qu'il n'a point nécessairement à remplir. Il la remplissait fort mal : c'était un patron et un mauvais patron. Par son arbitraire, par son injustice, par sa grossièreté, par une inquisition odieuse, il a révolté son personnel. Ce personnel, pour résister, n'avait pas le choix des armes; il a pris cette arme redoutable de la grève, toutes les autres étant inutiles, celle-ci la seule efficace. Quel autre moyen lui conseiller? A quoi bon les représentations respectueuses, les pétitions, les observations en face d'un pouvoir déterminé à l'injustice? On se demande, il est vrai, si l'intérêt général n'a point à invoquer ici un droit supérieur, si la grève est encore permise lorsqu'elle met en péril la sécurité de tout le pays[1]. Lorsque le problème est ainsi posé, la réponse n'est pas douteuse ; ce n'est plus même un problème. Si respectable que soit l'intérêt de quelques particuliers, on ne le met pas en balance avec celui de la nation. On touche d'ailleurs ici à une loi profonde de l'univers, à une loi morale que Dieu a gravée dans les âmes et que les législateurs écrivent difficilement dans les lois. Le sacrifice de quelques-uns est nécessaire à la paix générale, à la tranquillité publique. Ceux-là ont à accomplir une fonction, à remplir une vocation

1. Les postiers méconnaissaient si peu ces droits supérieurs du pays que, non contents de flétrir le *sabotage* sous toutes ses formes, ils ont proposé, au fort de la grève, de reprendre et d'assurer, par motif patriotique, les services qui mettaient le gouvernement en relation avec l'extérieur, et particulièrement l'Europe centrale, en raison de la crise des Balkans.

supérieure dont ils sentent la beauté au moins confusément et à laquelle ils ne se dérobent pas. Ces serviteurs illustres ou obscurs du pays ne se mettent guère en grève, et celui-ci a le droit de compter sur leur obéissance absolue.

Mais la question revient précisément de décider si les postiers, si les ouvriers des arsenaux maritimes sont dans la même situation, tenus aux mêmes devoirs que des officiers ou des soldats. Suffit-il que le gouvernement mette la main sur un service même public pour imposer à tous ceux qu'il y emploie un devoir plus rigoureux? Oui, sans doute, lorsque le fonctionnement de ce service est actuellement lié à l'ordre public, si bien qu'une grève causerait une perturbation générale, mais une modification de cet état de choses est au moins souhaitable: nous avons trop à gagner à ce que l'État reste chez lui.

Toutefois, une observation essentielle est nécessaire. L'État a le droit d'invoquer ici un *altum dominium*, et sans entreprendre le service des postes et télégraphes, de s'en réserver au moins la suprême surveillance. On n'imagine point, par exemple, une compagnie fermière chargée de la télégraphie, capable par la possession du monopole, de susciter la guerre intérieure et extérieure, de jouer avec la fortune publique... sans même que le gouvernement sache ce qui se passe chez lui.

Mais, dira une dernière objection, quelle terrible puissance accordée à des fonctionnaires! C'est le renversement du pays. La réponse est aisée. Les postiers ne sont pas nécessairement des fonctionnaires, au sens propre du mot, des fonctionnaires *d'autorité*, selon la distinction, rappelée plus haut, de M. Berthélemy; les mécaniciens du chemin de fer de l'Ouest et ses hommes d'équipe non plus; non plus les employés aux manufactures d'allumettes ou de tabac; ils ne détiennent aucune parcelle de l'autorité publique. A leurs yeux, l'État n'est pas le pouvoir divinement ordonné auquel ils doivent une obéissance nécessaire à la stabilité publique; c'est un patron, ils sont libres à son égard autant que sont libres d'autres ouvriers, d'autres employés vis-à-vis d'autres patrons, dans la limite de leurs contrats. Tous ont leurs devoirs; il n'est permis de les violer ni dans une industrie privée, ni dans

l'industrie publique. Les violer, c'est courir de grands risques dont la première responsabilité remonte à celui qui a méconnu les exigences de la justice. — C'est une réponse, mais elle laisse cependant entière celle qui précède, sans qu'il soit possible actuellement d'apporter à ces troublants problèmes une solution complète. Comme l'on dit en langage d'école, la difficulté reste, et ni l'autorité, ni la liberté ne suffisent à la trancher actuellement.

*
* *

On voit bien ceux qui s'en vont, on voit moins bien ceux qui viennent. Ceux-là, qui sont-ils, et quelle sera leur œuvre ? Question obscure, à laquelle on s'efforcera de répondre, sans se flatter de la résoudre. Tel est souvent le sort de ceux qui échappent à un péril, ils tombent dans un autre ; ils ne seront pas brûlés, mais ils seront noyés. Toutefois, il est un moment intermédiaire où le danger du feu étant écarté, on n'est pas encore immédiatement menacé par celui de l'eau. Nous sommes à peu près à cet instant. Hâtons-nous d'en jouir et d'examiner les choses avec quelque sang-froid.

Premièrement, le passé qui s'en va ne nous inspire aucun regret. Les défaites subies par le parlementarisme, par la franc-maçonnerie, par le socialisme, sont des victoires pour l'âme française. Je ne sais si nous vivrons sous un autre régime, mais avec celui-ci, nous étions certains de mourir, et de quelle mort lente et triste !

Le régime nouveau dont l'avènement n'est plus qu'une question de jour et d'heure, n'a qu'un nom que tous s'accordent à lui reconnaître. C'est le syndicat, c'est l'association professionnelle. Sur ce point, le Parlement, la presse et le pays ont été unanimes, tous ont salué du même titre le nouveau souverain.

Quel sera son règne, heureux ou malheureux ? Les craintes et les espérances sont également légitimes et fondées ; à Dieu d'en dégager l'inconnu.

Les craintes sont grandes. La multitude qui accède au pouvoir n'est peut-être pas impie, mais sûrement elle n'est pas religieuse. Et comment le serait-elle avec l'éducation qu'elle

a subie, les écoles qu'elle a fréquentées, les journaux qu'elle a lus, le temps qui lui a été donné pour s'acquitter de ses devoirs envers Dieu ? Louis Veuillot disait déjà en 1848 que cette ignorance populaire était le crime d'une société que rien ne peut absoudre. Pour la majorité de nos parlementaires, pour la presque unanimité de nos ministres, c'était la grande pensée de leur règne. Soit par suite d'une véritable hostilité contre Dieu, soit par suite des calculs d'une politique insensée, ils nourrissaient d'épaisses calomnies la haine d'un peuple qu'ils ameutaient contre l'Église. Elle était l'ennemi éternel, l'obstacle au progrès, l'obstruction contre toutes les réformes, l'alliée du patronat et du capital. Ces leçons quotidiennes furent entendues ; il y a dans le sein de nos cités industrielles et souvent jusque dans nos villages des colères qui ne s'éteindront peut-être que dans une large effusion du sang. Nous sommes avertis. On nous a dit souvent que la Commune de 1870 n'avait été qu'une idylle auprès des scènes qui se préparent.

Aussi bien cette multitude n'est pas une dans ses aspirations. Tandis que les uns aspirent au juste, à l'honnête, les autres ne rêvent qu'un renversement général ; ce qu'ils acclament, c'est la révolution sociale, l'anarchie, l'internationalisme. Plus de prêtres, plus de maîtres, plus de patrie, plus rien. Ces révoltés, ces anarchistes ne sont pas les plus nombreux, mais ils sont les plus violents, les plus actifs, souvent les plus écoutés. C'en est fait de la fortune de France si leur influence est prépondérante ; ils l'entraîneront vers les abîmes où elle sombrera.

Et cependant, malgré tant de craintes, l'espérance est permise, elle se fonde, elle s'enracine sur des raisons très sérieuses qu'il est bon d'examiner, car elles inspireront notre conduite.

D'abord, ce mouvement d'apparence révolutionnaire, au fond n'est pas antireligieux ; une preuve très suffisante, c'est que les organes de la libre pensée le considèrent avec horreur.

Les postiers se plaignaient hautement que leurs chefs ne respectassent pas en eux la liberté de conscience. Ils trouvaient insupportable d'être surveillés, dénoncés, frappés, à cause de leurs convictions religieuses. Est-ce que ce signe

n'est point rassurant; et l'indice, comme disait Spuller, d'un esprit nouveau ?

Autre remarque, également rassurante. Ce même mouvement a un caractère nettement professionnel. Les grévistes en témoignent eux-mêmes par leurs exclusions et par leurs revendications. Leurs exclusions : ils ont voulu rester eux-mêmes, chez eux, entre eux. Point de meneurs, pour l'ordinaire, point d'orateurs du dehors. Ils traitaient de leurs affaires sans y mêler la politique. Leurs revendications se limitaient aux choses de leur profession et ils les envisageaient par leur aspect le plus noble. Il restera que dans l'ensemble, ils ont élevé leurs revendications bien au-dessus du niveau ordinaire. Le ton était d'allure modérée, ils demandaient comme pardon au public du trouble qu'ils apportaient dans ses affaires. Telle était ou semblait être la justice de leurs réclamations que l'on se demandait vainement sur quel point le gouvernement serait fondé à opposer un refus.

Par une conséquence logique, ce même mouvement est au rebours des traditions individualistes, révolutionnaires, et au contraire en conformité avec les traditions chrétiennes et l'organisation du travail aux meilleurs siècles de notre histoire. C'est que la profession est un groupement naturel, nécessaire, le droit à ce groupement est inné dans l'homme, il tend légitimement à son exercice et la Révolution ne s'y opposait que par une violence tyrannique. Or, c'est le propre des groupements voulus par Dieu d'être originairement bons, d'expulser les éléments qui leur sont hostiles, de rendre plus sains, plus forts leurs membres par le seul fait de leur adhérence. Telle est, par exemple, la famille, à condition que sa première institution soit respectée. Chacun des êtres qui la compose est meilleur dans son intimité ; et s'il en est sorti, c'est son besoin d'y revenir. Telle est la corporation ; brisée par une force injuste, après une époque de troubles, elle tend à se ressaisir. C'est un droit, et c'est un bien à plusieurs titres.

La corporation brise la tyrannie révolutionnaire et jacobine, qui ne supporte rien, comme Le Play et Taine l'ont observé, entre l'omnipotence de l'État et la faiblesse du citoyen ; elle cimenterait donc cette poussière humaine que

nous sommes aujourd'hui, pour constituer des organismes vivants.

Elle déplace heureusement le centre de l'activité ; de politique elle devient économique et sociale. Moins d'hommes pour escalader les degrés du pouvoir et remplir ses avenues ; plus d'hommes pour s'occuper sérieusement de la vie réelle du pays, de son agriculture, de son commerce, de son industrie. Et si l'on veut tout résumer en deux mots : moins de bruit, plus de fruit.

La corporation ferait très bien et très facilement ce que l'État moderne congestionné, menacé de pléthore, fait aujourd'hui très mal ou ne fait pas du tout. Dans un récent congrès tenu à Paris, les catholiques s'occupaient du travail des femmes à domicile et de leur misérable salaire. Comment y remédier ? Une loi est nécessaire, disait justement le comte de Mun ; mais, objectait le comte d'Haussonville, une loi est impossible, elle ne ferait tout au plus que déplacer la misère. Une loi qui fixerait le minimum de salaire ruinerait Paris au profit de la province. Et les meilleurs esprits regrettaient tous que l'action syndicale fût si faible et comme inexistante, au moins pour les professions féminines. L'action d'un syndicat n'est pas une, comme l'action d'une loi, elle est multiple, elle se plie aux circonstances ; elle est, suivant les exigences des temps et des lieux, poitevine, bretonne ou flamande. Ce n'est qu'un exemple, mais d'autres se présentent en foule. En face de la maladresse du pouvoir, de ses ignorances, combien plus facilement les corporations rajeunies, élargies, règleraient ces questions de l'apprentissage, du salaire, de la retraite, des grèves et des conflits où le gouvernement voit si vite le bout de sa courte sagesse. *Ab actu ad posse valet illatio!* Il est permis de traduire : ce que la corporation a fait jadis, elle est capable de le faire aujourd'hui.

Les catholiques ont ici un motif particulier d'espérer. L'Église a écrit la page la plus glorieuse des corporations, elle a inspiré leurs statuts, aujourd'hui encore elle demande leur instauration. Dans cette fameuse Encyclique *sur la condition des ouvriers*, après avoir convié les évêques, les prêtres et tous les catholiques à un travail de concert pour les rétablir, le pape va jusqu'à réclamer pour elles une sorte

d'autonomie : « Que l'État, dit-il, protège ces sociétés fondées suivant le droit ; que toutefois il ne s'immisce point dans leur gouvernement intérieur, et ne touche pas aux ressorts intimes qui leur donnent la vie ; car le mouvement vital procède essentiellement d'un principe intérieur, et s'éteint très facilement sous l'action d'une cause extérieure. »

Les catholiques, du moins les plus dociles et les plus avertis, ont écouté ces paroles. M. de Mun rappelait, non sans une fierté légitime, comment, dès le lendemain de nos désastres, il avait vu avec ses amis, dans l'organisation du travail, le meilleur moyen de relever le pays. On connaît l'histoire de ces tentatives qui naguère étaient signalées ici même. Elles n'ont pas eu peut-être tout le succès qu'on attendait. Des concours espérés ne sont point venus, d'autres se sont dérobés. Peut-être aussi, pour dire toute notre pensée dans un moment et sur un point où la franchise est particulièrement nécessaire, la forme mixte généralement adoptée et préconisée par les Cercles, excellente dans la culture, dans le commerce, peut-être dans les arts et métiers, ne convenait-elle pas à la grande industrie. Quoi qu'il en soit, la masse des ouvriers et aussi la masse des patrons ne vinrent pas. L'idée, cependant, faisait son chemin ; elle occupait l'attention, elle descendait dans l'école, de jeunes générations s'éprenaient d'elle, elles en faisaient comme la synthèse et le programme de leur action.

Et voilà que des concours inattendus surviennent, dans le moment où plusieurs parmi nous n'espéraient plus rien de la vie syndicale et de son avenir, sinon dans nos campagnes, où les syndicats agricoles se multiplient, au moins dans les villes et les agglomérations industrielles. En haut, on ne voyait pas l'utilité de l'association ; en bas l'on en sent la nécessité.

Il est vrai que ni les syndicats ni les syndiqués ne sont ceux que la plupart d'entre nous avaient prévus et appelés. L'association, comme elle se présente aujourd'hui, ne reçoit dans son sein ni les patrons ni ceux qu'on appelait jadis les autorités sociales ; elle veut être exclusivement ouvrière, elle ne sollicite aucun conseil et, vraisemblablement, elle n'en recevrait aucun. C'est une situation périlleuse incontesta-

blement, qui peut conduire aux pires extrémités. Mais cette issue est-elle inévitable ? Qui sait si le syndicalisme plus fort, plus riche par les ressources qu'il se créera, ne se montrera pas plus sage, plus désireux de la paix que de la guerre ? Pourquoi l'entente ne se ferait-elle pas dans des conseils communs où toute la corporation serait représentée ? En tout cas, si cette situation est périlleuse, en soi elle n'a rien d'injuste ; les ouvriers, les employés sont libres de s'organiser entre eux, pourvu que leur droit respecte des droits égaux ou supérieurs. Le syndicalisme avec la grève des postiers a écrit une page de son histoire qui lui fait honneur.

Ne pensons pas l'arrêter dans son chemin, puisque aussi bien toute opposition serait inutile ; et si nos sentiments sont partagés entre la crainte et la confiance, que cependant la confiance l'emporte sur la crainte.

H.-J. LEROY.

BULLETIN D'ÉCRITURE SAINTE

NOUVEAU TESTAMENT

Le judaïsme au temps de Notre-Seigneur

Les Testaments des douze patriarches. — L'arrière-plan des Évangiles. — Le messianisme chez les Juifs.

I

Lorsque, au treizième siècle, Robert Grosseteste, évêque de Lincoln, découvrit les *Testaments des douze patriarches* et en donna une traduction latine, il crut y trouver un recueil de prophéties authentiques faites par les fils de Jacob et que la malveillance des juifs avait jusque-là cachées aux chrétiens. Ne lisait-on pas, dès le début, dans le Testament de Siméon (VI, 7) : « Je ressusciterai dans la joie, et je louerai le Très-Haut de ses merveilles, parce que Dieu, prenant un corps et mangeant avec les hommes, a sauvé les hommes » ; de même, dans le testament de Benjamin (x, 7) : « Alors, nous ressusciterons chacun dans notre tribu, adorant le roi des cieux, qui est apparu sur terre en forme humaine, en humilité, et tous ceux qui croiront en lui sur terre, se réjouiront avec lui. » Les autres patriarches parlent de même, pour la plupart, et, tout en racontant leur vie et en donnant à leurs enfants des conseils moraux, ils leur prédisent l'avènement de Dieu sur terre et son incarnation.

Les contemporains de Robert Grosseteste partagèrent son enthousiasme et reçurent avec empressement sa traduction[1]. Mais quand l'humanisme vint et la Réforme, on devint moins confiant, et les textes christologiques, qui avaient fait jusque-là le succès

1. Dom Le Nourry (Migne, *P. G.*, t. II, col. 1030) cite ce titre d'un manuscrit latin de la bibliothèque de Colbert : « Haec sunt testamenta XII patriarcharum, in quibus sunt apertissimae atque pulcherrimae prophetiae de Christo, quas transtulit magister Robertus, dictus grossa testa, vel grossum caput, Lincolniensis episcopus, de Graeco in Latinum. »

des *Testaments*, causèrent maintenant leur défaveur ; dans tous ces témoignages si clairs, on reconnut une main chrétienne, et l'ouvrage entier fut tenu pour un apocryphe pieusement fabriqué par un chrétien. Il y a vingt ans, un jeune savant très distingué, J. Thomas, écrivait encore : « Signalons encore le *Testament des douze patriarches*, écrit après la ruine de Jérusalem en 70, mais avant la révolte de Bar-Kokeba, sous Hadrien. Dans son état actuel, c'est l'œuvre (de première ou de seconde main? peu importe) d'un judéo-chrétien qui joint au zèle de la loi une foi pure en Notre-Seigneur Jésus-Christ et le respect de saint Paul[1]. »

D'autres historiens, cependant, s'étaient préoccupés de cette question d'origine que J. Thomas estimait peu importante. Dès 1714, Grabe éditant les *Testaments* dans son *Spicilegium Patrum* (i, 129-144, 335-375), les présentait comme un livre juif interpolé plus tard par un chrétien ; cette hypothèse, vigoureusement combattue par Corrodi[2], fut négligée dans la suite par les historiens et les éditeurs, et ne fut reprise qu'en 1884 par Schnapp[3]. Un argument décisif en sa faveur fut apporté neuf ans plus tard par Conybeare[4] : les *Testaments*, dont on ne connaissait jusqu'alors que le texte grec, étaient conservés aussi dans une traduction arménienne, où manquaient précisément la plupart des passages chrétiens. En 1896, le texte arménien était édité par un mékhitariste, le P. S. Josepheanz[5]. Depuis lors, tous les critiques reconnaissent que les mentions faites du Christ ou de saint Paul ne sont que des interpolations tardives insérées par un chrétien dans une œuvre juive ; il reste seulement à dégager ces fragments, et à reconnaître l'origine, la date et le caractère du livre primitif. Sur toutes ces questions, l'accord n'est pas encore fait, mais la publication monumentale que vient d'achever M. Charles en facilitera grandement l'étude.

1. *L'Église et les Judaïsants à l'âge apostolique* (*Rev. des quest. hist.*, oct. 1889), reproduit dans *Mélanges d'histoire et de littérature religieuses*. Lecoffre, 1899, p. 185, n. 1.

2. *Kritische Geschichte des Chiliasmus*, t. II, p. 101-110. J'emprunte cette mention et les suivantes à Charles, traduction, p. xl *sqq*.

3. *Die Testamente der zwölf Patriarchen untersucht*. Halle, 1884.

4. *On the Jewish authorship of the Testaments of the XII patriarchs*, dans *Jewish quarterly review*, 1893, 375-398.

5. Dans le *Trésor des Pères anciens et nouveaux*. I. *Écrits non canoniques de l'Ancien Testament*. Venise, 1896.

Dans un volume édité à Oxford[1], il nous donne le texte des *Testaments*, établi d'après neuf manuscrits grecs, comparés avec la version arménienne et la version slavonne et suivi de quelques fragments hébreux et araméens. Un second volume, publié à Londres[2], contient la traduction et les notes explicatives; chacun des deux volumes est précédé d'une longue introduction et suivi de tables.

On n'a pas de peine à croire l'auteur, quand il nous dit dans sa préface que le travail a été considérable et, à certains jours, accablant; mais on convient aussi avec lui qu'il n'a pas été sans compensation : le précédent éditeur, Sinker, n'avait connu qu'une recension grecque, et la moins bonne; M. Charles nous donne aujourd'hui la meilleure[3], et en rapproche non seulement la recension déjà connue, mais aussi la version arménienne (A)[4]. Pour la première fois, nous avons à notre disposition un texte bien établi, et sur lequel une étude théologique ou historique peut s'appuyer avec sécurité.

Pour en apprécier le prix, il suffit de comprendre l'intérêt de l'ouvrage et sa valeur documentaire; voici comment l'éditeur le présente : « C'est un livre qui ne le cède en importance à aucun de ceux qui ont été composés entre 200 avant Jésus-Christ et l'ère chrétienne. Il a été écrit en hébreu par un Ḥasid[5] pour soutenir les prétentions au souverain pontificat de la famille des Machabées, et plus encore les revendications messianiques de Jean Hyrcan.... Ce qui lui donne encore plus d'intérêt, c'est qu'il représente seul les plus hautes conceptions morales

1. *The greek versions of the testaments of the twelve patriarchs*, edited from nine mss., together with the variants of the Armenian and Slavonic versions and some Hebrew fragments, by R. H. Charles, D. Litt., D. D., Grinfield lecturer on the septuagint, Oxford, fellow of the British academy. Oxford, Clarendon Press, 1908, LX-324 pages in-8. Prix : 18 sh. net.

2. *The testaments of the twelve patriarchs*, translated from the editor's greek text and edited, with introduction, notes and indices by R. H. Charles. London, Black, 1908, C-247 pages in-8. Prix : 15 sh. net.

3. Cette recension (α) est représentée surtout par un manuscrit du Vatican (grec 731) et deux manuscrits du Sinaï; la seconde recension (β) se trouve dans six manuscrits, également collationnés par M. Charles.

4. Les manuscrits arméniens sont nombreux; dix sont décrits par M. Charles; ils contiennent, comme les manuscrits grecs, deux rédactions sensiblement différentes.

5. On sait que les Ḥasidim, ou « pieux », composaient, au début de la période machabéenne, le parti dont sont plus tard sortis les pharisiens.

auxquelles soit parvenu le judaïsme préchrétien ; par lui, nous connaissons l'existence, à cette époque, d'une forme de pensée religieuse qui préparait les âmes à la doctrine morale du Nouveau Testament, et, en particulier, du Sermon sur la montagne. Bien plus, on doit reconnaître dans le Sermon sur la montagne, ou du moins dans quelques-unes de ses pensées et de ses phrases les plus frappantes, l'influence directe de ce livre, comme auss dans beaucoup de passages des épîtres de saint Paul[1]. »

Si toutes ces thèses étaient également certaines, l'importance des *Testaments* serait de tout premier ordre. Mais je n'oserais affirmer qu'il en est ainsi. Pour la date des deux rédactions du livre, on souscrira assez volontiers aux conclusions de M. Charles, sauf à leur enlever un peu de leur rigueur : si l'on hésite à proposer avec lui, pour la première rédaction, la date précise de 109-105 avant Jésus-Christ[2], on admettra sans peine qu'il faut très probablement chercher cette date dans le règne de Jean Hyrcan (137-105)[3] : l'auteur de cet écrit est un partisan enthousiaste de la royauté sacerdotale des Machabées, et, en leur honneur, il attribue à Lévi et à sa race un rôle prépondérant, sinon, à proprement parler, un rôle messianique[4]. Au cours du premier siècle avant Jésus-Christ, entre 70 et 40, un second rédacteur interpola l'œuvre du premier : ses insertions, d'ailleurs assez peu considérables, se reconnaissent très aisément à la

1. Préface de la traduction, p. 8.

2. Pour proposer la date de 109 comme *terminus a quo*, M. Charles fait état de *Lévi*, v-vi, 5, où il croit trouver une allusion à la prise de Samarie, survenue en 109; mais, ainsi que l'a remarqué M. Schürer (*Theol. Literaturzeitung*, 1908, p. 510), il n'est pas question, dans ce passage, de Samarie, mais seulement de Sichem.

3. M. Bousset (*Zeitschrift für die neutestamentl. Wissenschaft*, 1900, p. 201) proposait le règne d'Alexandra ou les premières années du règne d'Aristobule. Le règne de Jean Hyrcan me paraît offrir une date plus vraisemblable ainsi que le remarque M. Charles (note sur *Lévi*, viii, 15), ce prince a seul réuni les trois dignités, royale, sacerdotale et prophétique (Joseph., *bell. iud.*, i, 2, 8 ; *antiq.*, 13, 10, 7).

4. Tous les passages qui semblent attribuer à la race de Lévi la dignité messianique (Charles, trad., p. xcvii : *Rub.*, vi, 7-12; *Lévi*, viii, 14; xviii; *Juda*, xxiv, 1-3; *Dan*, v, 10-11; *Jos.*, xix, 5-9) ont été discutés par le R. P. Lagrange (*le Messianisme chez les Juifs*, p. 72-76), et je me rallie entièrement à sa conclusion : « Tous les passages allégués ne peuvent avoir ce sens, si on retranche les interpolations chrétiennes, qu'on a toujours le droit de supposer dans cet ouvrage, et si on maintient les textes contre des corrections peu justifiées. »

haine qui s'y trahit pour les Machabées : la race de Lévi est condamnée très durement, et le premier rôle est attribué sans conteste à Judas.

Cet ouvrage composite, qui semble avoir existé en hébreu [1], a été plus tard interpolé par un chrétien : l'auteur de ces interpolations regarde déjà les épîtres de saint Paul et son histoire comme faisant partie des « livres saints » [2] ; d'ailleurs, sa christologie a, ici ou là, quelque apparence de patripassianisme [3]. On peut donc, avec vraisemblance, le dater de la fin du second siècle [4].

Dans ces conditions, il devient très difficile d'établir l'influence des *Testaments* sur l'Évangile ou les Épîtres : on devra toujours compter avec la possibilité d'une interpolation chrétienne, et dans plusieurs des rapprochements signalés par M. Charles, cette interpolation paraît très probable [5] ; dans d'autres cas, la similitude est si lointaine qu'on hésite à en tirer aucune conclusion [6].

Ce qui reste le grand intérêt du livre, c'est qu'il nous fait connaître mieux qu'aucun autre le messianisme au temps des Macha-

1. M. Charles s'est, à plusieurs reprises, efforcé de prouver cette thèse ; son argumentation la plus complète se trouve dans son édition du texte grec, p. XXIII-XXXII. Plusieurs de ses preuves sont très discutables : les hébraïsmes XXIV) prouvent peu : on en trouverait autant dans le *Pasteur* d'Hermas ; il en va de même des étymologies (XXVI) d'après l'hébreu : elles sont plus fréquentes encore chez Philon. Par contre, il semble certain qu'une retraduction en hébreu permet ici ou là de corriger heureusement le texte en en expliquant l'erreur (v. g. *Lévi*, II, 8). M. Charles va plus loin, il pense que les deux recensions grecques que l'on distingue aujourd'hui (cf. *supra*, p. 392 et n. 3), remontent à deux originaux hébreux. Cette supposition me paraît tout à fait improbable : les preuves alléguées en sa faveur (p. XXXII *sqq.*) sont très faibles ; de plus, cette hypothèse est démentie par la présence, dans les deux recensions, d'une interpolation certainement grecque d'origine (*Ruben*, II, 3-III, 2 : théorie stoïcienne de la sensation et des sept πνεύματα ou organes des sens).

2. *Benj.*, XI, 4 : ἐν βίϐλοις ἁγίαις ἔσται ἀναγραφόμενος, καὶ τὸ ἔργον καὶ ὁ λόγος αὐτοῦ.

3. *Lévi*, IV, 1.

4. Cf. Bousset, *l. l.*, p. 175.

5. Ainsi *Lévi*, III, 6 : (ἀρχάγγελοι) προσφέροντες τῷ Κυρίῳ ὀσμὴν εὐωδίας λογικὴν καὶ ἀναίμακτον θυσίαν, est rapproché de *Rom.*, XII, 1 ; ce passage manque dans le texte arménien et semble une interpolation chrétienne. *Lévi*, X, 3-4 : « *Le voile du temple se fendra*, et votre honte sera révélée. Et vous serez dispersés prisonniers parmi les nations et vous serez en opprobre et en malédiction. » Cf. *Matth.*, XXVII, 51 ; tout ce passage est manifestement interpolé.

6. Par exemple, *Zabul.*, VII, 2 (παρέχετε παντὶ ἀνθρώπῳ ἐν ἀγαθῇ καρδίᾳ) rapproché de *Matth.*, V, 42 (τῷ αἰτοῦντί σε δός).

bées. Les historiens hésitaient jusqu'ici à se servir d'un ouvrage mal daté et mal édité ; ils auront désormais pour l'étudier un excellent instrument de travail, et ce ne sera pas le moindre des nombreux titres que M. Charles s'est acquis à leur gratitude [1].

II

L'ouvrage de M. Fairweather sur *l'arrière-plan des Evangiles* [2] a un objet moins spécial que les deux volumes de M. Charles, et un caractère moins technique : en huit conférences, il retrace pour le grand public l'histoire des deux derniers siècles du judaïsme. Voici comment l'auteur lui-même expose son plan (p. xii) : « Le chapitre ier est une discussion des caractères fondamentaux du judaïsme ; le chapitre ii a pour objet le judaïsme palestinien prémachabéen ; nous pouvons ainsi rapprocher l'époque particulière que nous étudions, des aspects antérieurs du judaïsme. L'histoire du conflit machabéen, ligne de démarcation de toute cette période, appelle ensuite notre attention. De là, on passe naturellement à la discussion du judaïsme palestinien post-machabéen. Le chapitre v a pour objet l'époque d'Hérode, qui vit les débuts du rabbinisme et la naissance du parti des zélotes. Puis le mouvement et la littérature apocalyptiques sont étudiés de près à cause de leur importance capitale. Enfin, nous considérons le judaïsme alexandrin, où se manifeste avec un intérêt exceptionnel le développement du judaïsme en contact avec l'hellénisme. »

Le sujet est vaste, on le voit ; tous ceux qui ont lu, dans le *Diction-*

1. Il est inutile de vanter l'érudition et la science de M. Charles ; on est surpris qu'un scholar aussi distingué ait écrit (note sur *Lévi*, ii, 3) : « The chief authority on the teaching of the Stoics is Plutarch, *de plac.*, iv, 21 » ; on sait que ce traité est apocryphe et a été rédigé par un compilateur très négligent ; v. Diels, *Doxographi Graeci*, p. 65 *sqq.* ; les textes des stoïciens sur ce sujet ont été réunis par J. von Arnim, *fragmenta stoicorum*, v. en particulier II, 879 et 885. — Il est inexact que cet emploi stoïcien de πνεῦμα ne se rencontre pas chez Philon ; on le trouve dans le *De fuga*, 182. — On peut regretter enfin que cette publication ait été divisée par l'auteur en deux volumes, et qu'il se soit condamné à répéter deux fois la majeure partie de son introduction ; c'est imposer aux acheteurs des frais inutiles.

2. *The background of the Gospels* or Judaism in the period between the old and new testaments, by W. Fairweather, M. A. Edinburgh, Clark, 1908, xxx-456 pages in-8. Prix : 8 sh. net.

naire de la Bible de Hastings, l'article de M. Fairweather sur la doctrine des apocryphes [1], savent que l'auteur était bien préparé à le traiter. On retrouvera, dans ces conférences, sous une forme plus aisée, parfois même un peu lâche [2], les qualités remarquées dans le précédent essai ; information sûre et abondante, exposition lucide, large sympathie pour les courants d'idées les plus divers. Parlant de l'apocalyptique, Bruce écrivait que les professionnels peuvent y prendre quelque intérêt, mais que l'humanité n'a qu'un devoir vis-à-vis d'elle, c'est de l'oublier [3]. Ce verdict paraît bien dur à M. Fairweather; il remarque, non sans justesse, que l'étude historique de leur milieu rend aux apocalypses quelque intérêt; ce sont, comme on l'a dit, des tracts pour des temps mauvais, *tracts for bad times* (p. 254) ; ils ont alors relevé les cœurs. Tout en reconnaissant ce que cette remarque a de fondé, on objectera que cette influence, difficile d'ailleurs à déterminer, n'a pas été de tout point bienfaisante. Ces petits livres ont créé une atmosphère d'illusion et de rêve qu'il a fallu plus tard bien des efforts pour dissiper. Moins encore concédera-t-on à M. Fairweather que c'est surtout à l'apocalyptique que revient l'honneur d'avoir élargi le nationalisme juif et d'avoir donné à son eschatologie une portée plus universelle et plus haute; l'analyse du *Messianisme* du R. P. Lagrange nous permettra de revenir bientôt sur ce point.

Cette sympathie, que M. Fairweather accorde si largement aux conceptions antiques, il ne la refuse pas non plus aux systèmes contemporains. Cet accueil si bienveillant qu'il fait à tous, est parfois déconcertant pour le lecteur, qui souhaiterait, du moins sur les questions graves, des solutions personnelles plus fermes : ainsi, à propos de l'attitude du Christ en face de la parousie : Notre-Seigneur regardait-il la fin du monde comme imminente ? M. Fairweather fait valoir les raisons pour et contre, expose les systèmes de Wendt, Charles, Bousset, Sabatier, Bruce, Godet, Forrest, F. W. Orde Ward ; il s'abstient de donner son jugement; l'historien, comme le croyant, souhaiterait ici une attitude moins réservée. Il serait d'ailleurs d'autant plus désireux de connaître ici l'opi-

1. Extra-volume, p. 272-308.
2. Ainsi, on est surpris de voir (p. 144) Judas Machabée comparé successivement au général Gordon, à Cromwell et au roi Alfred.
3. *Apologetics*, p. 293, cité p. 303.

nion de l'auteur, qu'il a, sur la plupart des autres points, apprécié sa compétence et son sens chrétien.

III

L'ouvrage du R. P. Lagrange sur *le Messianisme chez les Juifs*[1] ne provoquera pas ces critiques : le dessin général en est ferme, les discussions précises, les conclusions nettes et franches. Ces qualités sont ici d'autant plus appréciables que le sujet débattu est plus grave, plus obscur et plus discuté.

Dans son avant-propos, l'auteur rappelle l'interprétation eschatologique que M. Loisy a voulu donner de l'Évangile. Ce système exégétique suppose que les Juifs contemporains du Christ étaient communément gagnés au messianisme apocalyptique ; de cette supposition M. Loisy a négligé de fournir les preuves ; elle vaut bien qu'on la discute. Il est vrai, la discussion est ardue : les textes juifs qui appartiennent à cette période (150 av. J.-C.-200 ap. J.-C.) sont pour la plupart des œuvres anonymes ou pseudonymes, difficiles à dater, souvent composites, et où l'on doit parfois reconnaître ou soupçonner des interpolations chrétiennes. Et quand bien même on pourrait avec certitude classer, dater, interpréter tous ces documents, un problème resterait, le plus grave et le plus difficile à résoudre : jusqu'à quel point ces écrits représentent-ils le judaïsme contemporain du Christ ? quelle diffusion, quelle influence faut-il attribuer aux doctrines qu'ils énoncent ? Sans doute, on peut, pour résoudre le problème, interroger la tradition rabbinique, telle qu'elle a été consignée dans les recueils postérieurs ; mais on sait combien il est difficile de retracer, au moyen des talmuds et des midrachim, le développement historique du judaïsme.

Nul n'était mieux préparé que le R. P. Lagrange à la discussion de ces difficiles problèmes ; son œuvre est l'œuvre d'un maître et, si on la compare à celle de ses devanciers, on constatera sans peine le grand progrès qu'elle réalise.

Une première partie, très brève (p. 1-36) est consacrée aux juifs hellénistiques, Josèphe et Philon. Josèphe, historien d'ail-

1. P. M.-J. Lagrange, des Frères Prêcheurs, *le Messianisme chez les Juifs* (150 av. J.-C. à 200 ap. J.-C.). Paris, Gabalda, 1909, VIII-349 pages grand in-8. Prix : 10 francs.

leurs bien informé, a cependant le grand défaut d'helléniser le judaïsme, et surtout de voiler de parti pris les espérances messianiques, qui pouvaient choquer ou inquiéter les Romains ; on devine cependant, à travers ses réticences, les aspirations vivaces qui, pendant tout le premier siècle, provoquèrent tant de crises. Chez Philon, le messianisme est encore plus effacé et surtout le rôle du Messie plus réduit.

La deuxième partie, beaucoup plus développée (p. 37-135), est consacrée à l'apocalyptique juive ; après avoir étudié brièvement, trop brièvement peut-être, l'apocalypse comme genre littéraire, le R. P. Lagrange expose les doctrines générales de l'apocalyptique et constate qu'elle n'a point enrichi ni élevé la religion des psaumes et des livres prophétiques, tout au contraire. Étudiant ensuite son eschatologie, il en distingue les formes principales : dans *Hénoch* (première partie, et livre de « la Sagesse d'Hénoch ») et dans le quatrième *livre sibyllin,* le Messie n'apparaît pas ; Dieu juge les justes et les pécheurs, et son jugement est suivi de sanctions soit en ce monde, soit dans l'autre. Dans le *Livre des jubilés*, les *Testaments des douze patriarches*, le troisième *livre sibyllin* et plusieurs fragments du livre d'*Hénoch* (LXXXV-XC ; XCI, 12-17 ; XCIII), le messianisme a un caractère moins mondial et plus national, il apparaît souvent comme inauguré déjà par les victoires des Asmonéens : il sera un jour consommé par un roi dont on entrevoit le rôle, mais dont on ne précise pas l'origine. Plus tard, les espérances provoquées par les Asmonéens se sont dissipées ; on se reporte alors vers le Messie céleste prédit par Daniel ; à l'eschatologie historique succède l'eschatologie transcendante ; on la trouve dans l'*Assomption de Moïse* et dans le livre des paraboles d'*Hénoch* (XXXVII-LXXI) ; ce second document est le plus explicite, mais il semble avoir été interpolé, peut-être par un juif, plus probablement par un chrétien (p. 88-90). Les auteurs des apocalypses postérieures à la ruine de Jérusalem (cinquième *livre sibyllin*, quatrième *livre d'Esdras*, *apocalypse de Baruch*, *apocalypse d'Abraham*) sont surtout préoccupés par le problème du mal, par le sort des justes et des pécheurs en ce monde et dans l'autre ; le salut final est indépendant du Messie qui joue un rôle purement terrestre et temporel, bien qu'on le conçoive d'ailleurs comme préexistant. Le R. P. Lagrange expose ensuite (p. 116-121) la conception du règne de Dieu, qui dans toutes ces

apocalypses est peu développée ; puis il étudie la résurrection (p. 122-131) et montre qu'elle précède toujours immédiatement les fins dernières, et qu'elle est postérieure à l'ère messianique, lorsque celle-ci est représentée comme temporelle. En concluant cette étude sur l'apocalyptique (p. 130-133), l'auteur montre la pauvreté religieuse de toutes ces spéculations : le Messie rêvé n'est ni un maître ni un sauveur, et, par là, ces imaginations restent très en deçà non seulement du dogme chrétien, mais même de la doctrine des prophètes ; d'ailleurs, ces apocalypses n'ont guère de commun que leurs procédés littéraires ; leurs doctrines, on l'a vu, sont très diverses ; enfin « il est tout à fait vraisemblable que leur influence a d'abord été très peu considérable et restreinte à de petits groupes, semblables, dans le protestantisme, aux cercles piétistes ou aux sociétés qui attendent l'avènement de l'Esprit-Saint, et, parmi nous, à ces pieux illuminés qui composaient naguère des brochures sur le Grand Pape et le Grand Roi ». Le christianisme s'intéressa à ces productions et fit pour une bonne part leur succès tardif.

La troisième partie est consacrée au pharisaïsme rabbinique (p. 137-265) ; c'est peut-être la plus neuve de tout l'ouvrage [1]. Le R. P. Lagrange y suit un ordre inverse de celui qu'il avait adopté dans la seconde partie : il étudie d'abord le règne de Dieu (p. 148-157), puis la vie future (p. 158-175), la résurrection (p. 176-185), enfin les temps messianiques (p. 186-209) et le Messie (p. 210-256) : ce plan nouveau indique déjà que les préoccupations des rabbins ne sont pas celles des auteurs d'apocalypses : ils sont moins soucieux des catastrophes finales que des règles constantes de la

1. Il faut avouer, d'ailleurs, que c'est aussi celle où il est le plus difficile d'obtenir la précision et l'exactitude du détail ; cette difficulté est inhérente au sujet, et la méthode rigoureuse du R. P. Lagrange n'en peut entièrement triompher. Sur un des points les plus importants et les plus controversés (le sens de la formule « le monde à venir »), le R. P. Lagrange cite, d'après *Tosefta Sanh.*, XII, 10, une sentence de R. Aqiba (p. 164) ; cette même sentence est attribuée à Jokhanan ben Nuri par *Aboth di R. Nathan*, 36 (Bacher, *Tann.*, I², p. 311). Ces incertitudes d'attribution sont relevées ailleurs par le R. P. Lagrange lui-même (p. 207) ; elles ne sauraient compromettre les résultats d'ensemble, mais elles enlèvent un peu de rigueur à l'exposé historique du développement doctrinal. Remarquons toutefois que si, pour cette troisième partie, les recueils rabbiniques sont les sources d'information les plus abondantes, ce ne sont pas les seules ; le livre des *Jubilés* est utilisé aussi, ainsi que IV *Esdras*, *l'Apocalypse de Baruch* et surtout les *Psaumes de Salomon*.

religion. Leur idéal, c'est le règne de Dieu, ils ne l'attendent pas comme une métamorphose du monde, mais comme une reconnaissance par tous les hommes du domaine éternel et universel de Dieu. La rétribution individuelle les préoccupe vivement, et fixe leurs regards sur « le monde à venir », et, par là, ils entendent non les temps messianiques, mais la période définitive, qui suivra le jugement de Dieu; c'est à cette date aussi que la tradition la plus ancienne fixe la résurrection des corps ; à partir seulement de Rabbi Meïr (deuxième moitié du deuxième siècle), on la place au début des temps messianiques. Cette période, qui devait être précédée de grands malheurs, est conçue comme une ère de grande félicité matérielle, plutôt que comme une ère de justice et de sainteté ; sa durée était un thème à discussions ; certains la réduisaient à quarante ans, d'autres la portaient à deux mille ans et plus. Le Messie qu'on attendait n'était point un Dieu, mais « un homme, né des hommes », ainsi que parle Tryphon[1]. La préexistence qu'on lui accorde n'est le plus souvent qu'une préexistence idéale, dans les plans de Dieu; on suppose qu'il se manifestera soudain, après une vie d'obscurité, ou même une vie d'épreuves. Cette conception des souffrances du Messie est très tardive, on n'en trouve aucun indice certain pendant les deux premiers siècles de notre ère, et jamais on n'attribue à sa mort une valeur expiatoire.

En concluant cet exposé, le R. P. Lagrange compare le rabbinisme à l'apocalyptique : de part et d'autre, on a échoué à combiner le messianisme et les fins dernières ; on a échoué surtout à unir dans la personne du Messie tous les traits épars chez les prophètes; tantôt on s'est égaré à imaginer hors de l'humanité un être céleste, tantôt on l'a réduit à n'être qu'un roi glorieux.

Une dernière partie est consacrée au « messianisme en action » (p. 266-331), c'est-à-dire à l'attitude des Juifs vis-à-vis des Gentils, puis vis-à-vis des chrétiens, enfin aux déceptions messianiques Ainsi le livre se termine, comme il a commencé, par un aperçu historique, les faits confirmant et éclairant l'interprétation des doctrines.

L'analyse qui précède est nécessairement trop schématique

1. *Dial.*, 49, cité p. 218 ; le R. P. Lagrange cite aussi les *Philosophoumena*, IX, 30 (p. 263); il eût pu ajouter le témoignage très formel et très autorisé d'Origène : *Contra Celsum*, I, 49 ; IV, 2.

pour rendre dans tous ses détails un exposé aussi nuancé que celui du R. P. Lagrange, et pour décrire fidèlement une doctrine aussi complexe que l'eschatologie juive. Elle aura du moins atteint son but, si elle a esquissé les grandes lignes de cette construction, et permis d'en saisir la direction et l'étendue. Si l'on veut apprécier l'importance de cet ouvrage, il faut le comparer à ceux qui l'ont précédé, par exemple au livre de Volz, où l'on trouvait jusqu'ici le meilleur exposé de l'eschatologie juive[1] : on constatera que les courants d'idées, si nettement distingués par le R. P. Lagrange, se confondaient dans le livre de son devancier ; le rabbinisme y occupait une place très restreinte, et sa conception des fins dernières y était très effacée ; l'apocalyptique, au contraire, y était représentée comme ayant élargi et élevé toute l'eschatologie juive, l'ayant rendue plus universelle à la fois et plus individuelle (p. 60 *sqq.*). La différence des interprétations se manifeste bien dans certains traits caractéristiques : quel est le sens de l'expression « le monde à venir »[2] ? D'après Volz, c'est primitivement l'ère messianique ; plus tard seulement, on a entendu par là le monde de la rétribution définitive[3] ; le R. P. Lagrange soutient et prouve la thèse contraire (p. 163-175). Même conflit sur la date de la résurrection : Schürer la fait coïncider avec les temps messianiques[4] ; au sentiment du R. P. Lagrange, elle inaugure la période finale[5].

En résumé, les exégètes du Nouveau Testament tireront du livre du R. P. Lagrange deux conclusions principales, dont on ne saurait exagérer l'importance : à l'époque du Christ, l'apocalyptique n'exerce qu'une influence médiocre, et ne se ramène pas à une tendance unique ; — la perspective messianique ne dérobe

1. *Jüdische Eschatologie von Daniel bis Akiba.* Tübingen, 1903.

2. Sur cette expression et son équivalent en grec, le R. P. Lagrange note (p. 162, n. 5) : « L'expression ὁ μέλλων αἰών est déjà dans Démosthène, 295, 2. » Elle y est, en effet, mais pour signifier « la postérité », non « le monde à venir ». Démosthène, dans son *Discours pour la couronne*, 199, affirme que, même si les Athéniens avaient pu prévoir les événements, ils auraient dû agir comme ils l'ont fait : οὐδ' οὕτως ἀποστατέον τῇ πόλει τούτων ἦν, εἴπερ ἢ δόξης ἢ προγόνων ἢ τοῦ μέλλοντος αἰῶνος εἶχε λόγον. La distinction des deux mondes est totalement étrangère à la pensée grecque.

3. Volz, p. 62 *sqq.* ; la même thèse est défendue plus brièvement par Schürer, *Geschichte des jüdischen Volkes*, II³, p. 545 et surtout 546.

4. II³, p. 391, 392.

5. P. 176-185, cf. p. 122-131.

point aux regards les fins dernières de l'homme et de l'humanité ; tout au contraire, la rétribution finale reste la préoccupation religieuse la plus vive. Pour préciser cette remarque, qu'on nous permette de citer, d'après le R. P. Lagrange (p. 166), une parabole de Jokhanan ben Zakkaï [1], dont le texte et l'interprétation sont également intéressants :

Rabbi Jokhanan ben Zakkaï dit : « C'est la parabole d'un roi qui invita ses serviteurs à un festin et il ne leur indiqua pas le temps. Les sages parmi eux se parèrent, et s'assirent à la porte de la maison du roi ; ils disaient : « La maison du roi peut-elle manquer de quelque chose ? » Les malavisés allèrent à leurs affaires, disant : « Peut-il y avoir un festin sans préparatifs ? » Tout à coup, le roi appela ses serviteurs ; les sages se réunirent devant lui, parés comme ils étaient, et les malavisés se réunirent devant lui, mal mis comme ils étaient. Le roi se réjouit de l'attitude des sages, et s'irrita contre les sots. Il dit : « Ceux qui sont parés pour le festin s'assiéront et mangeront et boiront ; ceux qui ne sont pas parés pour le festin se tiendront debout et regarderont [2]. »

« A lire cette convocation générale, poursuit le R. P. Lagrange, cette apparition du roi appelant ensemble tous ses serviteurs, ne croirait-on pas qu'il s'agit de la manifestation du règne messianique ? Il n'en est rien cependant. Il est clair par ce qui précède qu'il ne s'agit que de la préparation de chacun à la mort. » Je n'ai pas besoin de suggérer la comparaison, qui se présente d'elle-même à l'esprit, avec les paraboles évangéliques, et en particulier avec celle des vierges sages et des vierges folles.

Les historiens du dogme remarqueront aussi dans cette étude sur le messianisme juif, comment il faut entendre la préparation des esprits à l'évangile. On se la représente parfois comme un progrès constant qui aurait soulevé peu à peu le judaïsme jusqu'au niveau de la révélation chrétienne : la doctrine de Dieu, celle du Messie, celle des fins dernières, se seraient parallèlement et constamment développées, et l'apocalyptique aurait été un des agents les plus efficaces de cette éducation religieuse. L'étude dont on vient de lire l'analyse corrige les graves inexactitudes de cette conception : non seulement elle ramène à ses proportions véritables le rôle des apocalypses, mais surtout elle fait reconnaître, au lieu de ces développements uniformes et

1. Élève de Hillel, contemporain des apôtres. Cf. Bacher, *Die Agada der Tannaiten*, I², p. 22-42.
2. *B. Sabbat*, 153 a.

convergents, mille efforts dispersés et apparemment stériles : le christianisme n'est point le fruit spontané d'une évolution collective, c'est l'œuvre personnelle du Christ ; lui seul a pu rassembler non seulement dans son enseignement, mais avant tout dans sa personne, les traits épars des anciens oracles ; il a été, selon la parole d'un de nos plus vieux apologistes, l'interprète des prophéties incomprises[1].

J. LEBRETON.

En terminant cette chronique, nous signalerons une plaquette qui nous a été envoyée pour compte rendu, et dont le sujet a quelque analogie avec celui qui a été traité dans ces pages : *the Messianic hope of The Samaritans*, by Jacob, son of Aaron, high priest of the Samaritans (extrait de la revue *The open court*, mai et septembre 1907). Prix : 25 cents. Le grand-prêtre samaritain atteste sa foi et celle de sa secte en un Messie prophète, qu'il reconnaît prédit dans le Pentateuque (*Exod.*, xx, d'après le texte samaritain ; *Deuter.*, XVIII, 15).

Je tiens surtout à signaler le quatrième volume, qui vient de paraître, de la traduction du *Zohar* publiée par les soins de M. E. Lafuma-Giraud (Paris, Leroux) ; il contient la fin du commentaire sur l'*Exode* (depuis le chap. xxv). Il ne m'appartient pas de parler en détail de ce livre, qui n'intéresse pas directement le Nouveau Testament, et dont un autre rédacteur doit rendre compte ; je ne pouvais cependant passer entièrement sous silence une publication si importante pour l'histoire postérieure du judaïsme.

1. S. Just., *Apolog.*, I, 32.

BULLETIN DE MORALE

IDÉAL ET PRAGMATISME

I. L'Idéal du dix-neuvième siècle. — II. La Science ou l'Art du bonheur, selon MM. P. Souriau, J.-K. Williams, J. Finot. — III. Pessimisme, hellénisme, christianisme. — IV. Le Pragmatisme au Congrès d'Heidelberg et en Amérique. Ses prétentions, ses lacunes. Ce n'est qu'un opportunisme moral. — V. Quelques systèmes périmés. Systèmes en marche. L'idéal toujours vivant.

I

Quel a été l'idéal du dix-neuvième siècle ? Vers quel objet s'est tendu son effort ? Question de légitime curiosité, question de souveraine importance. Il s'agit ici plus que d'une affaire de spéculation. De cet examen de conscience ne doit-il pas jaillir quelque lumière pour la conduite à tenir? Mais problème combien difficile, peut-être prématuré. Avons-nous le recul nécessaire pour juger sainement de l'ensemble ? Les mouvements commencés ont-ils produit suffisamment leur effet ?

Surtout le labeur du siècle qui finit se montre, dès l'abord, étrangement tumultueux. Que d'impulsions diverses s'y rencontrent, que de courants opposés s'y heurtent ! Courant de rénovation religieuse, accompagnant la réorganisation du culte, et survivance de l'esprit voltairien, s'épanouissant béatement dans la politique anticléricale. Conflit de l'idéalisme et du positivisme. La morale de l'obligation pour elle-même et la morale sans obligation. La poursuite de la richesse, des jouissances matérielles aboutissant à un arrivisme forcené, et la passion du savoir, l'idolâtrie de l'instruction. L'industrialisme avec le mépris de l'instrument humain, et la doctrine toujours grandissante de la solidarité sociale avec l'extension de l'esprit d'association. L'instinct de nationalité et la fureur des armements en lutte avec l'internationalisme et les prédications du pacifisme. Dans les lettres et les arts, après l'empire de la règle jusqu'au despotisme du convenu, le retour à la spontanéité jusqu'à l'individualisme et l'anarchie.

Surtout la grande vague du mouvement démocratique qui va à tout uniformiser, à tout niveler : en quoi nous paraît résider l'essence du socialisme.

Cherchant à démêler, en toute cette complexité, l'idée propre du dix-neuvième siècle, M. Marius-Ary Leblond[1] s'est attaché moins à l'ensemble qu'à un courant particulier, et, pour tout dire, moins à un objet poursuivi avec réflexion et conscience qu'à un rêve entrevu. Le rêve est un rêve de bonheur qui a, d'abord, hanté l'imagination d'un Rousseau et d'un Bernardin de Saint-Pierre. Lassés de ce que la civilisation de leur temps avait de factice et d'apprêté, ils ont rêvé le retour à la nature, à une nature paradisiaque, où l'humanité fut toute innocente et toute bonne. En chacun de nous, ce rêve s'alimente de nos premières impressions de jeunesse. Tous nous avons été bercés aux échos des récits du paradis terrestre et de l'âge d'or. La Bible et les classiques grecs ou latins chantent à leur manière la *Novitas florida mundi*.

Le naturisme de Rousseau règne en tout le dix-neuvième siècle. Il est chrétien sans dogmes avec Chateaubriand, panthéiste avec Lamartine, mythologique avec Leconte Delisle, préhistorique avec J.-H. Rosny, hellénique avec André Chénier et Louis Ménard, Flaubert et Taine, bourgeois avec Balzac, réaliste avec Zola. Il se retrouve dans l'exotisme d'un Loti, dans le snobisme qui nous passionne pour les littératures de l'Orient et des pays du nord. Toujours on saisit le désir de l'homme de s'arracher au terre à terre de la vie moderne, de fuir, comme dit Guy de Maupassant, « les gens vêtus de noir, qui boivent de l'absinthe en parlant d'affaires, du cours de la Bourse ou de la chute du ministère ».

Les arts suivent l'entraînement. Nos écoles de paysagistes étudient la nature en son infinie diversité, dans toute la gamme des émotions dont elle vibre elle-même, débarrassée des *fabriques* et des ruines artificielles. L'impressionnisme est un retour à la primitivité. « L'œil avait été habitué, dit M. M.-A. Leblond, par l'œuvre des siècles, à une impression d'ensemble qui était une routine et un préjugé d'optique, une vision paresseuse d'humanité vieillie et presque déchue. L'impressionnisme, en décomposant la vision,

1. Marius-Ary Leblond, *l'Idéal du dix-neuvième siècle*. Paris, Alcan, 1909. In-8 de x-328 pages.

nous révèle la nature telle que doit la sentir l'œil non encore émoussé du primitif, coordonnée mais plus nettement analytique. »

L'art nouveau est né du besoin d'une vie plus simple. « Nous mourons de trop de vêtements, de trop de bijoux, de trop de meubles, de trop de phrases, les corps et les âmes entravés, étiolés. » Il faut rejeter l'excès d'industrialisme, de sédentarisme, l'érudition inutile. L'homme moderne voyage, recherche la solitude, pour retrouver et goûter le vrai fond de la nature. Et la nature nous rapprend la beauté du travail manuel : notre siècle a chanté par le verbe, par la palette ou par le ciseau, l'ouvrier des champs et l'ouvrier des villes. Et la nature nous donne des leçons de fraternité et de solidarité.

L'aboutissant de ce mouvement est le socialisme qui nous montre dans l'avenir, dans un avenir chaque jour plus proche, plus réalisable, dit M. M.-A. Leblond, ce rêve de bonheur idyllique, de fraternité universelle, l'homme affranchi de tout ce que le travail a de pénible, communiant avec ses semblables et avec la nature.

Il y a dans le tableau peint par M. M.-A. Leblond des traits justes, encore que dans l'original ils soient quelque peu emmêlés. Mais l'ensemble est-il exact? Dans une toile du maître Detaille, tandis que s'allongent par la plaine les longues files des soldats endormis, près de leurs armes en faisceau, aux feux mourants d'un bivouac, galope par les nuées une chevauchée triomphante. La réalité est en bas, le rêve en haut. M. Leblond nous paraît avoir peint surtout ce qui est en haut. L'idéal qu'il retrace du dix-neuvième siècle est emprunté au pays d'utopie.

Dans sa préface, il semble donner idéal comme synonyme de chimère, et cela fait l'équivoque de son livre. Un certain mirage de bonheur se retrouve à tous les âges de l'humanité. Que, sous une forme élyséenne et paradisiaque, il ait séduit le dix-neuvième siècle plus fortement que les siècles précédents, cela n'est pas manifeste. Admettons que l'excès de la tension cérébrale y a provoqué un plus impétueux retour à la nature : ce sentiment est très distinct du premier. On peut aimer le calme des champs ou les larges horizons des montagnes, les mœurs rurales et les mobiliers simplifiés, sans rêver d'une nouvelle Icarie. Et dans ce goût des choses de la nature, il y a surtout une diversion. Là n'est

point la principale, la grande préoccupation de la vie. L'homme du dix-neuvième siècle est un laborieux et un chercheur, bien plus qu'un rêveur ou un néo-primitif. M. Leblond l'a étudié surtout chez les romanciers, les poètes et les artistes. Or, ce que la foule demande à ceux-ci et ce qu'ils donnent à la foule, ce n'est pas seulement une image de la vie, mais une diversion à ce que la vie a de trop cruel ou de trop vulgaire[1]. Et dans ce rêve, même chimérique, qui hante plus ou moins toute âme, un moraliste métaphysicien pourrait montrer la marque de l'insatiabilité qui est propre à l'homme et trahit sa haute destinée.

Quant à l'espoir de ce bonheur oisif qui s'épanouira dans le paradis socialiste, il appartient au sage d'en défendre l'humanité. L'histoire oblige à dire que l'homme continuera à chercher, à travailler, à peiner. Les découvertes qu'il fait, l'emploi nouveau des forces naturelles exigent un développement nouveau des forces de l'esprit, et chez plusieurs un accroissement même de l'activité physique. L'humanité ne va pas au repos

II

Moins ambitieux dans ses désirs est M. Paul Souriau[2]. Il s'est demandé : « Qu'est-ce que le bonheur ? Jusqu'à quel point vaut-il qu'on le recherche ? Que pouvons-nous faire pour nous l'assurer ? »

Son étude est conduite avec une psychologie fine et déliée, un bon sens robuste, une grande loyauté intellectuelle. Les notations ingénieuses, sagaces, profondes mêmes, abondent dans son livre. Il reconnaît que si le bonheur a une valeur objective, s'il n'est pas tout dans l'idée que chacun s'en fait, il dépend beaucoup du tempérament, de l'imagination, j'aurais ajouté : et de la volonté. En écartant quelques cas extrêmes, n'est-il pas juste de dire que celui-là est heureux qui veut être heureux, celui-là est malheureux qui ne veut pas ou ne sait pas être heureux? Certains trouvent

1. A propos d'un livre précédent de M. M.-A. Leblond, nous avons déjà noté comment les romans risquent de faire prendre le change sur l'état social d'une époque (*Études* du 5 avril 1905, p. 109). Autrement large a été l'enquête menée par M. Paul Gaultier dans *l'Idéal moderne* (*Études* du 5 juillet 1908, p. 103-106).

2. Paul Souriau, professeur à l'Université de Nancy, *les Conditions du bonheur*. Paris, Colin, 1909. In-12 de 348 pages.

toujours à se plaindre au milieu de tous les sourires de la vie, d'autres sourient parmi toutes les détresses.

Mais, en somme, qu'est-ce qui fait la vie agréable ? C'est qu'elle est conforme, répond justement M. P. Souriau, à nos tendances naturelles. La vie heureuse est celle où s'exercent et se réalisent nos activités. Et ces activités sont de trois sortes : l'homme a des besoins individuels, familiaux, sociaux. Il ne peut goûter le bonheur en s'enfermant en lui-même ; il n'y a pas de bonheur égoïste. D'autre part, un plus grand bonheur suppose un plus grand développement d'activité humaine. Le bonheur n'est pas dans la médiocrité, entendue au sens d'une limitation, d'une restriction de nos tendances, dans la vie grise. Pour être vraiment heureux, l'homme doit donner plein épanouissement à toutes ses facultés, c'est-à-dire un épanouissement harmonieux et hiérarchisé. Car M. P. Souriau admet que nos facultés ne sont pas toutes d'égale valeur. Il y en a d'inférieures, il y en a de supérieures, et celles-là doivent se subordonner à celles-ci.

Parmi ces tendances, faut-il compter l'aspiration à une félicité infinie ? Se laisser aller à ces rêves, estime M. Souriau, c'est oublier « les lois physiologiques et psychologiques, qui limitent strictement notre capacité de bonheur... Borné dans sa nature, l'homme ne saurait être infini dans ses vœux. Ses désirs, n'étant que l'expression de ses tendances (l'auteur veut sans doute dire facultés) naturelles, sont limités comme lui. »

Ici ne serait-ce pas M. Souriau qui se fait illusion et méconnaît les appels et les ressources de la nature humaine ? Sans doute, toutes les âmes n'éprouvent pas, à tous les instants, ces aspirations ; la masse des âmes médiocres est grande et les meilleures ont leurs périodes de médiocrité. Mais enfin ces aspirations existent. Elles se précisent et se prolongent d'autant plus que l'âme monte plus haut dans le monde moral. C'est un fait d'expérience. Et si ce n'est là qu'une illusion, ne serait-ce pas quelque chose de monstrueux que le mensonge de la nature grandît avec la valeur de l'individu, que l'homme vertueux vécût d'une vie plus fausse que le scélérat ? La survie, l'immortalité de l'âme seraient-elles aussi des illusions ? M. Souriau ne dit rien en faveur de ces doctrines. Mais en tout ceci n'oublie-t-il pas qu'il a condamné ceux qui se découpent des vies correctes et bourgeoises à la mesure de leur étroite pensée ? Et même, pour ces esprits, il y a une insatiabi-

lité, un inassouvissement, une indéfinité de désirs, marque de quelque plus haute destinée.

La croyance religieuse est-elle condition de bonheur? Question grave, question délicate. Disons que M. Souriau, qui n'est pas un croyant, l'aborde avec sérénité et la discute avec tact. Tout bien considéré, il déclare que la libre pensée « nous fait une existence un peu plus sèche et un peu plus dure. Certainement il est plus doux de croire. » Mais aussitôt il ajoute : « Nous n'en conclurons pas qu'il faut croire... L'intérêt que nous avons à croire ne peut être donné comme une raison de croire. Ce serait plutôt une raison de douter. Pour tout esprit logique et sincère, la question de vérité doit primer tout le reste. »

C'est ici que la métaphysique de M. Souriau nous paraît indigente. Ce qui est salutaire à la nature humaine, ce qui lui donne courage, confiance, assurance, doit être plutôt présumé conforme à la vérité. Qu'on l'examine avec impartialité, assurément. Mais pourquoi porter dans cet examen un esprit de défiance et de réaction? Ce serait le lieu de rappeler l'épigramme de Schiller contre Kant : « J'ai du plaisir à faire du bien, cela m'inquiète. »

De *l'Art d'être heureux* du docteur J.-K. Williams[1], nous voulons retenir une chose : le prix qu'il attache à l'exercice de la volonté dans l'acquisition du bonheur. « Bien employer sa volonté, tout le secret du bonheur est là. » Mais « comment exercer sa volonté pour le bonheur et arriver à atteindre cet idéal de tous : gaieté, santé, réussite ? C'est très simple. Il faut ne jamais oublier que l'on possède un *corps*, que l'on a une *raison* et que l'on fait partie de la *société*. »

Cela est simple, quoique parmi les forces que la volonté doit conduire, le docteur Williams, qui est occultiste, énumère les forces attractives, les forces vibratives, les forces impulsives, les forces polarisatrices. Si tant de fluides, rebelles, refusent de converger, adieu gaieté, santé, réussite. Il est vrai que le bonheur qui naît de leur convergence paraîtra à plusieurs un bonheur au rabais, un bonheur de pacotille : l'équilibre organique. M. Williams ne néglige pas les menus conseils pour le mieux assurer : « Ne vous levez jamais sans manger. » Excellent docteur !

1. Dr J.-K. Williams, *l'Art d'être heureux*. Paris, Daragon, 1908. In-18 de 62 pages.

Comment un homme qui a bien dîné et qui dîne bien tous les jours peut-il s'imaginer qu'un autre souffre de la faim ? Voilà l'état d'âme de l'auteur du livre : *la Science du bonheur*[1] ! Recettes à l'usage des gens bien rentés et bien repus : « Lorsqu'on médite sur la portée des orages de la vie, on est étonné de constater leur insignifiance. » Manuel du parfait égoïste : « La religion du sacrifice de soi-même et celle de la vie future... n'a jamais été qu'un culte de mots. Impraticables et non pratiquées, elles ont faussé le sens divin de notre *moi*... Qu'est-ce que l'abnégation des saints, le désintéressement des altruistes endurcis, sinon des variantes de l'égoïsme innombrable ? » Cela permet de juger les conseils de bonté que M. Finot croit devoir donner plus loin : la bonté n'est qu'un moyen d'assurer le bonheur.

M. Finot a d'ailleurs la gaieté facile : la « tristesse » de la pensée d'un monde destiné à périr dans quelques milliards d'années, dit-il, me semble « infiniment gaie ». Et appréciez la hauteur et la délicatesse d'âme que trahit cette phrase : « Quelle *jolie* exclamation que celle de sainte Thérèse parlant des démons : « Les malheureux, ils n'aiment point ! » *Jolie* exclamation !

Au total, le but de la vie est la vie elle-même, la satisfaction du moi est le seul objet enviable, la poursuite du bonheur dicte la morale. Et dans ce bonheur, le souci de la *Princesse lointaine*, de l'idéal, n'a évidemment aucune part.

Pour qui voudra écrire plus tard l'histoire des idées morales de ce siècle commençant, le livre de M. Finot sera un document lamentablement significatif. A le lire, on comprend aussi les colères de certains antisémites : M. Finot, en changeant de nom, n'a pas changé de mentalité.

Particularité de style intéressante pour les psychologues : absence presque complète de locutions conjonctives entre les phrases.

III

L'antiquité a-t-elle connu le pessimisme ? La réponse à cette question importe à l'histoire du problème du bonheur, à la solution même du problème.

1. Jean Finot, *la Science du bonheur*. Paris, Juven, 1909. In-12 de VII-301 pages.

Dans le premier chapitre d'un livre que nous dirons remarquable par la vigueur et l'originalité de la pensée, là même où nous croyons qu'il s'égare, et qui semble porter dans son goût et son amour pour le génie grec la marque de l'influence du regretté Victor Brochard, Camille Bos croit qu'il y a lieu de faire une distinction[1]. Le pessimisme ne constitue pas chez les anciens un système. Le grand problème autant que le principe commun de leurs diverses doctrines morales, c'est la recherche du bonheur : c'est donc qu'ils estimaient le bonheur réalisable. Mais des déceptions devaient se produire. De là les traces d'un pessimisme latent et qui se condamne comme contraire à la doctrine professée. D'une part, l'antiquité met, à des titres divers, le souverain bien dans l'exercice de la raison, exercice que rien ne peut parvenir à entraver. D'autre part, ce souverain bien n'est atteint que soit en imposant à nos tendances des renoncements systématiques (Stoïciens), soit en chloroformant l'âme (Épicuriens). D'où attitude pessimiste.

En ce point, le christianisme a innové profondément. Il ajourne la possession de la souveraine félicité à une vie future ; il prononce un mot nouveau : Espérance. Mais alors, que doit-il se passer? « Que la foi en cette vie future s'évanouisse, qu'on supprime cette pièce surajoutée, nous restons, christianisés mais incroyants, en présence du seul pessimisme. » Cela est vrai. Pour qui néglige ou rejette l'Évangile, la situation est plus dure qu'avant le christianisme. L'idée que le bonheur n'est pas de ce monde est désormais trop ancrée dans l'âme humaine pour qu'elle puisse s'en déprendre. Cette idée qui, jointe à la foi dans la vie future, soutient le croyant dans ses épreuves et met le complément à ses joies partielles, mine les joies du christianisé non croyant.

Il est au pessimisme moderne, note C. Bos, une autre racine qui naît de la première. Les Anciens concevaient la *perfection* ;

1. Camille Bos, *Pessimisme, Féminisme, Moralisme*. Paris, Alcan, 1907. In-16 de VI-173 pages. On a souvent parlé du commerce intellectuel qui unissait à Victor Brochard Camille Bos. Le maître s'éteignait à la fin de novembre 1907, la disciple ne lui survécut pas d'un an : elle mourait dans la nuit du 1er au 2 novembre 1908. On a d'elle un livre quelque peu superficiel, *la Psychologie de la croyance*. (Voir *Études* du 5 juin 1902, p. 687.) On n'a jamais su pourquoi elle s'était donné la charge de traduire en français *les Énigmes de l'Univers*, de Haeckel, ce pesant penseur que M. J. Bourdeau nomme dans son dernier livre (voir plus loin) *le Surhomais*.

les Modernes conçoivent l'*idéal*. « Cette perfection, ils l'imaginaient par rapport à l'*homme*: elle était pour celui-ci un stimulant et ne le décourageait en aucun cas. Mais l'idéal est un but jamais atteint, car il est conçu par rapport à *Dieu*. » Plus jamais l'homme ne sera satisfait, parce que toujours il aura l'idée qu'une plus grande valeur est possible. Tant qu'il croira pouvoir l'atteindre un jour, son pessimisme sera tenu en échec par son optimisme. « Mais lorsque la foi sera morte, avec elle ne disparaîtra pas l'aspiration qu'elle comblait et l'idéal auquel il ne croira plus. L'homme s'en souviendra toujours pour rêver, regretter, aspirer, et pour déprécier, par suite, le réel. » La tristesse des romantiques et les imprécations de nos révoltés viennent d'un idéalisme qui a conscience de son avortement.

Le Pessimisme n'est donc pas, comme le veut William James, un mal essentiellement religieux. C'est, selon l'expression de C. Bos, un mal *post-religieux*. L'auteur voudrait espérer que ce pessimisme pourrait être conjuré par une foi nouvelle, par la foi dans la valeur de la vie prise en elle-même, espoir formulé d'ailleurs avec mélancolie [1].

Mais il est temps de donner la parole à un penseur chrétien. S'il arrive aux philosophes de faire si aisément incursion sur le terrain de la foi, il convient de laisser les croyants établir que la doctrine chrétienne ne menace aucune position légitime de la raison.

Dans son livre *l'Au-delà* [2], Mgr W. Schneider réfute d'abord l'accusation portée contre le christianisme d'enseigner le dédain

1. Dans une autre étude du même livre, C. Bos montre — et il y avait de sa part quelque mérite à faire cette démonstration — que la science condamne les prétentions féministes. Le chapitre sur les *Destinées de l'amour* a des hardiesses et trahit une admiration bien naïve des mœurs grecques. Après d'autres moralistes historiens, le docteur Edm. Dupouy, dans son livre *Médecine et Mœurs de l'ancienne Rome d'après les poètes latins* (Paris, 1885), a retracé l'abaissement moral de Rome, même à l'âge d'or de son développement intellectuel. La littérature grecque montre-t-elle chez les Grecs, même de l'époque classique, une moralité beaucoup plus élevée? Mais la conclusion que C. Bos sous-entend est que le christianisme sainement compris et loyalement pratiqué se montre le vrai modérateur et le transformateur de l'amour.

2. *L'Au-delà*, d'après Mgr Wilhem Schneider, évêque de Paderborn, adaptation faite sur la huitième édition allemande, par Germain Gazagnol, du clergé d'Albi. Paris, Bloud, 1907. In-12 de xix-367 pages.

de la vie et d'inspirer l'apathie. L'histoire de la civilisation n'est-elle point celle de l'activité chrétienne? La foi, loin d'immobiliser l'âme dans une attente paresseuse, devient principe de décision et d'énergie. Celui qui a su placer sa vie intérieure à l'abri du contre-coup des événements extérieurs est plus propre à entreprendre quelque chose de grand. Sans doute, d'après le concept chrétien, tout ce qui est terrestre et temporel doit être tourné à l'acquisition des biens célestes et éternels. Mais cette subordination n'entraîne pas nécessairement le renoncement extérieur aux choses du monde. Ce renoncement est parfois interdit en vertu même de la morale chrétienne qui prêche à chaque classe de citoyens l'accomplissement de ses devoirs propres. C'est le grand mérite de saint François de Sales d'avoir montré que la morale de l'Évangile peut se pratiquer au milieu du monde. Le christianisme a honoré le travail, lui a donné une destination morale, en a fait une loi de la vie, un moyen de perfectionnement pour la personnalité. Et, en l'anoblissant, il a trouvé le moyen à la fois le plus efficace et le plus digne de l'alléger.

Mais c'est la vie tout entière que les perspectives de l'*Au-delà* illuminent et transforment. On ne peut sans candeur parler de la sérénité hellénique. Le sentiment de la fragilité des plaisirs de la vie et la crainte de la mort pénètrent toute la poésie grecque; et les penseurs font écho à la plainte des poètes. C'est un expédient désespéré d'amener de la pensée de la mort comme condiment des fêtes profanes. Il est permis de penser que l'âme populaire de la Grèce antique s'est survécue dans les chants du peuple grec moderne. Or, ces chants sont mélancoliques. Fréquent y revient ce motif funèbre :

> Heureuses les montagnes, heureuses les plaines verdoyantes,
> Qui ne connaissent point Charon et ne voient pas la mort !

IV

Il y a peut-être dans la multiplicité de ces études d'éthique appliquée une manifestation des nouvelles tendances morales. Ces tendances, on le sait, vont au pragmatisme. Au moins, en certains milieux, les doctrines pragmatistes sont-elles fort bruyantes. Avec les travaux sur la science expérimentale des mœurs, dont

nous avons eu plusieurs fois l'occasion de parler[1], les livres sur le bonheur ou sur l'art d'être heureux, que nous venons de parcourir, exprimeraient la forme du pragmatisme français.

Au III[e] Congrès international de philosophie, tenu l'an dernier à Heidelberg, du 31 août au 5 septembre, parmi des communications fort disparates, le pragmatisme seul réussit à retenir l'attention des congressistes. « Un vent de pragmatisme et d'humanisme, est-il dit dans le compte rendu publié par la *Revue de métaphysique et de morale*[2], venant sans doute des pays anglo-saxons, n'a cessé de souffler sur le Congrès. Dès le premier jour, le pragmatisme devint un centre de préoccupations et l'objet d'ardentes discussions. » La lutte entre pragmatistes et antipragmatistes alla sans cesse s'aggravant, et le Congrès clos, la dispute se poursuivit encore dans une petite salle de l'Université que les adversaires ne pouvaient se résoudre à évacuer. Marquons, d'après la revue, les points du match. On verra que le pragmatisme, d'abord pour quelques-uns notion morale, s'est étendu bientôt jusqu'à être une méthode générale de penser et comme le remplacement de toute métaphysique.

L'état de la question fut posé nettement par le professeur Josiah Royce, de l'Université de Harvard, sous le titre de *Problème de la Vérité à la lumière de récentes recherches*. Des nombreuses discussions soulevées en Amérique et en Europe autour de la nature de la vérité, trois tendances principales, selon lui, se dessinent.

La première peut se qualifier d'*instrumentalisme*. Elle dérive, pour une large part, du courant d'études historiques et de systèmes évolutionnistes si puissant au dix-neuvième siècle. On a d'abord été conduit à estimer toute activité humaine suivant le rôle qu'elle joue dans l'adaptation de l'homme au milieu. Puis on a apprécié la vérité selon cette même mesure. Est vraie l'idée ou l'opinion qui nous adapte au milieu, ou consolide l'équilibre de notre vie. Est vraie l'idée ou l'opinion qui nous guide dans le train de la vie *(the business of life)*, qui nous permet de l'organiser selon nos besoins individuels et sociaux. Une idée ne peut être dite vraie d'une façon absolue et définitive. Nos adaptations sont

1. Voir, en particulier, le *Bulletin de morale* aux *Études* des 5 avril 1905, 20 avril 1906, 5 avril 1907, 20 avril 1908.

2. Le fascicule de novembre 1908 est consacré tout entier à ce congrès.

relatives à notre situation et à nos besoins. La vérité varie avec le succès auquel elle conduit. La vérité ne peut être définie qu'en termes pratiques. C'est un *événement* qui se réalise quand nous atteignons une fin avantageuse. Une idée peut dès lors être vraie à l'égard d'un but et fausse à l'égard d'un autre, vraie à un moment et fausse à un autre. L'instrumentalisme insiste sur l'attitude en avant *(the forward looking attitude)*. Une idée est vraie en raison de ses conséquences, quand elle peut nous mener à une expérience utile : sa valeur est donc essentiellement une valeur de direction. La vérité n'est en aucune façon copie d'une réalité extérieure.

Selon la tendance *individualiste*, une proposition ou une opinion est dite vraie pour une personne donnée, non pas quand elle contribue à adapter l'organisme ou l'être social au milieu (ce qui est reconnaître le caractère objectif de la vérité), mais bien plutôt quand elle s'accorde avec la volonté individuelle de cette personne, quand elle incarne ses besoins individuels. Certains pragmatistes s'empressent de limiter cette notion à la vérité morale et peut-être aussi à la vérité religieuse. Une foi, une doctrine de vie seraient alors proclamées vraies dans la mesure où les besoins d'une personne la réclament. Certains vont à étendre cet individualisme à tous genres de vérités. C'est alors un nietzschéisme outrancier. Quelques-uns le corrigent par un appel aux besoins sociaux ou aux tendances générales de l'évolution : mélange hybride d'individualisme et d'instrumentalisme qui vicie profondément une partie de la littérature pragmatiste de ces derniers temps.

La troisième disposition, qui se réclame peut-être à tort de l'*intellectualisme*, a une tout autre origine et une tout autre histoire. On constate de nos jours un désir croissant d'exactitude et de précision dans les méthodes des sciences mathématiques et plus généralement un effort pour développer une conscience scientifique très délicate et très réfléchie. De loin, les pragmatistes ont entendu parler de cette revision, dont les bases des sciences exactes ont été l'objet, et du renouvellement de leurs méthodes. Ils ont cru que ces méthodes enlevaient aux lois dites scientifiques toute valeur objective et permettaient aux savants de construire des systèmes au gré de leurs vues personnelles. Et il semble bien que le langage de plusieurs savants autorisait cette interprétation

plus que ne le pense M. Royce. En tous cas, les pragmatistes en ont déduit un certain droit de l'intelligence humaine sur l'élaboration de la vérité. Contre cette tendance pseudo-scientifique ont voulu réagir des penseurs comme Charles Peirce et Dedekind, qui s'inspirent plus ou moins de la *théorie générale des relations*, théorie qui considère chaque vérité comme fragment d'un ensemble complexe. C'est un retour manifeste au réalisme objectif.

S'efforçant alors de ramener à l'unité ces trois formes de pragmatisme, M. Royce voit en toutes des variétés du *volontarisme* : toutes supposent l'intervention de la volonté dans l'établissement du vrai. Pour les deux premières tendances, la question n'est pas douteuse. Reste la troisième, amendée comme il a été dit. Suivant M. Royce, l'homme atteint la vérité objective, précisément quand il découvre ce que sa volonté ne peut pas ne pas faire, dès qu'elle présente le moindre degré de cohérence rationnelle. Quand la volonté se met à agir, elle est contrainte à assurer de nouveau certaines propositions qu'elle avait d'abord entrepris de nier. Et ces propositions ont trait à des *relations* fondamentales. M. Royce arrive ainsi à un pragmatisme absolu, doctrine synthétique qui concilierait les trois doctrines précédentes, en les exprimant en termes de volonté.

Autant nous avons eu plaisir à citer longuement l'analyse très perspicace que fait M. Royce des trois tendances pragmatistes, autant nous devons sincèrement lui dire combien son essai de conciliation nous paraît inacceptable. Ce qui fait que la volonté se heurte impuissante à certaines négations, c'est que — de l'aveu même de M. Royce — elle veut garder de la « cohérence logique », c'est que, à son insu, elle traduit en actes certaines notions rationnelles. Le vrai, saisi par l'intelligence, demeure ainsi le dernier critérium de la conduite. C'est le primat de l'intelligence sur la volonté.

A son tour, M. Armstrong (Wesleyan University, Middletown, Connecticut) étudie l'*Évolution du Pragmatisme*. Le Pragmatisme tend de plus en plus au réalisme : il cherche un point fixe, objectif, qui lui permette de juger de la valeur de l'action. Avec cela, il se défend de vouloir se prononcer sur la nature des objets ; il se donne avant tout comme une logique. Par là, il se différencie de plus en plus de l'*Humanisme*, dont le plus illustre

représentant en Angleterre est M. F. C. S. Schiller, professeur à Oxford. Pour l'Humanisme, on ne peut parler des faits que comme dépendants de notre connaissance, et notre connaissance elle-même est liée à nos dispositions personnelles, au but que nous poursuivons[1].

D'autres communications suivirent à Heidelberg. Et bientôt, entre pragmatistes anglo-saxons et représentants allemands ou slaves de l'intellectualisme surtout kantien, la discussion s'éleva à un ton vif et animé, « grossier » même, à en croire une revue. Les adversaires se séparèrent, s'estimant chacun victorieux.

On dira — peut-être comme une critique à notre adresse — que le pragmatisme déborde largement le champ de la morale, dont prétend s'occuper ce Bulletin. Et en disant cela, on n'aura pas tort. On ajoutera qu'en dehors des discussions que nous venons de mentionner, il y avait, au Congrès d'Heidelberg, une section spéciale de morale. Il est vrai que l'analyste de la *Revue de métaphysique et de morale* s'excuse de n'en parler que très brièvement, alléguant le caractère superficiel, vague, tronqué, de la plupart de ces mémoires spéciaux.

Mais surtout il importe de ne pas oublier qu'on ne peut séparer

1. M. F. C. S. Schiller, dans son livre *Études sur l'Humanisme* (traduit de l'anglais par S. Jankelevitch. Paris, Alcan, 1909. In-8 de IX-621 pages), développe largement, sous forme de dissertations ou de dialogues, toujours avec brio et *humour*, la nature du Pragmatisme et de l'Humanisme. On peut donner du Pragmatisme sept définitions qui se complètent l'une l'autre : les vérités sont des valeurs logiques, — la vérité d'une proposition dépend de son application, — le sens d'une règle réside dans son application, — tout sens dépend de l'intention, — toute vie mentale est intentionnelle, — le pragmatisme doit se constituer en protestation systématique contre toute méconnaissance du caractère intentionnel de toute vraie connaissance, — c'est ainsi une application consciente à la logique d'une psychologie intentionnelle qui implique en dernière analyse une métaphysique volontariste. Pour l'Humanisme, il prétend exprimer cette idée que le problème philosophique concerne des êtres humains, que l'homme est la mesure de son expérience et qu'il constitue ainsi un facteur indéracinable dans le monde soumis à son expérience. Le Pragmatisme est une application particulière de l'Humanisme à la théorie de la connaissance. L'Humanisme se présente comme une méthode d'application universelle, à la morale, à l'esthétique, à la métaphysique, à la théologie, à tous les intérêts humains. Ni l'un ni l'autre ne sont des métaphysiques, quoique l'un et l'autre aient des affinités avec les méptahysiques volontaristes, relativistes, subjectivistes. L'Humanisme est dans le vrai avec Protagore contre Platon et Aristote, intellectualistes.

l'étude des systèmes de morale contemporains de l'étude du pragmatisme. Outre les origines que nous avons dites plus haut, le pragmatisme est né en partie de préoccupations morales : influence des dispositions morales dans la conquête du vrai, aptitude du vrai à être vécu, emprise du vrai par la vie, selon les idées, d'ailleurs très diverses, de Newman, d'Ollé-Laprune, de Maurice Blondel, de Bergson. A son tour, le pragmatisme favorise le développement de la morale positive, soit que celle-ci estime la valeur des actes humains à l'intérêt individuel ou social, besoin vital ou solidarité, soit qu'elle se refuse à juger et devienne simplement une science des mœurs, disant ce qui se fait communément ou utilement dans telle circonstance donnée, par telle catégorie de personnes, à tel stade de civilisation.

En France, le grand public a vu dans le pragmatisme surtout une orientation morale.

Témoin M. Jean Bourdeau en son livre *Pragmatisme et Modernisme*[1], recueil d'articles donnés au *Journal des Débats*.

Selon M. J. Bourdeau, le pragmatisme « a pour origine une réaction contre la philosophie rationaliste, intellectualiste, qui se paye de mots incompréhensibles, d'abstractions, d'idées creuses... C'est un nouveau positivisme, lequel diffère de l'ancien en ce qu'il n'exclut pas les problèmes religieux et métaphysiques : nous ne pouvons les éluder, mais au lieu d'en demander la solution à la raison, il la cherche dans les résultats pratiques. » L'action juge la pensée. Une doctrine se reconnaît à ses profits. Philosophie de Yankees, d'ingénieurs, de marchands, de financiers. Évidemment les résultats de nos idées, de nos croyances, ne leur assurent qu'une vérité humaine, relative.

Plus particulièrement, dit M. J. Bourdeau, le pragmatisme est sorti d'une réaction contre les excès du kantisme. L'*impératif catégorique*, inflexible, avec son précepte de désintéressement absolu, n'est qu'un décalque du *Décalogue* de la Bible juive.

1. J. Bourdeau, *Pragmatisme et Modernisme*. Paris, Alcan, 1909. In-16 de VII-238 pages. Au surplus, le vocable de modernisme est pris ici dans une extension excessive : l'auteur range sous ce nom toute vue nouvelle en philosophie ou dans les sciences religieuses, le moi subliminal et la religion de Pascal.

Mais pour qui ne croit plus à Dieu, que peut bien être cet impératif? En vertu de quelle autorité prétendit-il s'imposer [1]?

C'est parce qu'il est un utilitarisme moral, dit de son côté M. Albert Schinz[2], que le pragmatisme a réussi aux États-Unis. On y a réglé la conception théorique du monde d'après une conception pratique, ou un préjugé pratique. Mais c'est cette conception pratique qu'on avait en vue. Le pragmatisme américain est religieux parce que l'utilité, la nécessité sociale de la religion est apparue plus manifeste en Amérique qu'ailleurs. On a compris que la morale ne pouvait se soutenir sans croyances religieuses. Lors de la crise financière de 1907-1908, il fut de mode de montrer l'influence de la religion sur les affaires, de présenter la religion comme un facteur sur le marché financier. Et M. Schinz juge que là-dessus M. Édouard Le Roy pense comme William James : pour lui aussi un dogme a sa valeur dans le fait qu'il peut être « la formule d'une règle de conduite pratique ».

Attitude contre laquelle M. Schinz s'élève avec vigueur. « Le pragmatisme, dit-il, n'est qu'un terme nouveau pour désigner l'opportunisme philosophique. Comme doctrine, il ne se soutient pas. Nous déclarons le pragmatisme mauvais ; non pas certes dans ses conséquences morales, qui, du reste, ne doivent pas compter en philosophie, mais parce qu'il introduit dans notre façon de penser un esprit de sophistique dégradant. » Il méconnaît le désintéressement de la recherche philosophique. Il subordonne la vérité à l'utilité. Et tout le livre est poussé dans ce sens avec un sans-façon tout américain, une verve vraiment amusante. Parfois quelque simplisme. Ainsi la scolastique est traitée de pragmatisme pour avoir été une philosophie mise au service de la théologie, elle-même au service de l'Église, institution morale.

Quel est l'avenir du pragmatisme? Là-dessus M. Schinz est

1. Dans sa brève étude sur *Kant* (Paris, Delaplane, 1909. In-24 de 144 pages), M. G. Cantecor rappelle la trace laissée en l'œuvre de Kant par son éducation piétiste. Il en a gardé le *moralisme*, la persuasion que la moralité est la seule chose nécessaire et que tout doit lui être subordonné. Il en a gardé l'idée essentielle d'*autonomie* : pour le piétiste, c'est à chacun à se donner sa foi; pour Kant, c'est à chacun à se donner sa loi.

2. Albert Schinz, professeur à l'Université de Bryn Mawr (Pensylvanie), *Anti-pragmatisme*. Paris, Alcan, 1909. In-8 de 309 pages.

net. « Le pragmatisme l'emportera, non parce qu'il est juste, — car quoi que soit d'ailleurs le vrai, le pragmatisme certainement est faux, — mais parce qu'il est désirable. Le besoin crée l'organe. Le pragmatisme s'imposait, comme un système de morale pour les masses et s'imposera de plus en plus. Il ne fallait que le formuler. James et consorts l'ont formulé : ils nous ont rendu service. Ils l'ont ensuite approuvé : et ils n'ont pas eu tort. Ils l'ont enfin sacré *vérité* : là ils ont violé la logique, ils ont insulté la vérité. »

L'annonce de ce triomphe, même dans la bouche d'un adversaire, nous semble prématurée. Pas plus que l'élite, la masse, dans notre vieille Europe, et, croyons-nous, ailleurs, ne saurait s'accommoder longtemps d'un opportunisme moral qui est la négation de la morale, qui substitue à une doctrine des mœurs une technique des mœurs. La morale traditionnelle, qui ne lance pas des bruyants manifestes, demeure vie et principe d'action. C'est encore elle qui soutient ce décor et l'empêche de s'effondrer. Mais il est vrai de dire qu'entre la morale traditionnelle de l'ordre, persistante, unie aux restes du kantisme, et le flot montant du pragmatisme, des systèmes, qui avaient été naguère en possession de la faveur, sont comme étouffés.

V

Tel le système que M. de Lanessan appelle *la Morale naturelle*[1], lequel consiste à faire de la morale un dérivé ou une branche de l'histoire naturelle. Les besoins et les instincts animaux seraient la source des données morales, par exemple, le besoin de nutrition produirait l'idée de bonheur, les relations familiales, celle du devoir. Morale analogue à celle professée jadis par Littré et Taine, devenue sous la plume de Letourneau une morale de vétérinaire. Morale démodée, étalée par M. de Lanessan avec une suffisance scientifique qui fait sourire. Mais pourquoi s'y attarder ? M. de Lanessan déclare, dans la préface de son livre, qu'il prétend « rester insensible aux critiques dont il pourra être l'objet de la part des gens qui tiennent absolument à avoir un libre arbitre, une âme et un dieu ».

1. J.-L. de Lanessan, *la Morale naturelle*. Paris, Alcan, 1908. In-8 de 412 pages.

Démodées aussi autant que déplaisantes toutes les morales dites de l'ironie, qu'elles s'inspirent, comme celle où se complait M. Fr. Paulhan [1], « de la vue des mensonges et des contradictions du monde, des sociétés, des individus », ou fassent appel, avec M. G. Palante [2], au sentiment *d'unicité*, de ce qui fait le *moi* irréductiblement différent de *l'autre*, à l'individualisme, au « sentiment des antinomies qui s'élèvent inéluctablement dans tout état social entre l'individu et la société ». Comment ne pas se rendre compte que le public est un peu las — et à juste titre — d'entendre les gémissements maladifs ou les cris de révolte de Stendhal, Amiel, Benjamin Constant, Sainte-Beuve, Alfred de Vigny ? Et l'on devrait avoir quelque scrupule à citer M. Maurice Barrès dans sa première manière.

C'est, en somme, vers la morale traditionnelle que s'oriente M. André Joussain avec son volume *le Fondement psychologique de la morale* [3]. Pour lui, l'intelligence et le sentiment sont à la base de la vie morale et de son évolution : ceci est juste. Mais la part principale reviendrait un sentiment, à la sympathie : ceci est moins heureux. L'auteur, il est vrai, se corrige par un appel final à une vision générale de l'univers, ce qui est comme un appel à l'ordre général des êtres perçu par l'intelligence.

Mais des livres comme celui de M. A. Joussain sont surtout des démonstrations tristement significatives du désarroi où se débat présentement l'enseignement de la morale. On s'aperçoit soudain qu'il n'y a plus de doctrine morale communément admise. Et on se met à chercher, au petit bonheur, une morale de fortune. Notez que M. Joussain apparaît un esprit sincère. Mais à s'improviser philosophe, on risque de découvrir des coins d'Amérique, quand déjà tout le pays a été longuement exploré et relevé sur des cartes savantes. Faut-il apprendre à M. Joussain que la carte dressée, dès le treizième siècle, par saint Thomas, n'a rien perdu de sa valeur ?

1. Fr. Paulhan, *la Morale de l'Ironie*. Paris, Alcan, 1909. In-16 de 169 pages.

2. G. Palante, *la Sensibilité individualiste*. Paris, Alcan, 1909. In-16 de 140 pages.

3. André Joussain, *le Fondement psychologique de la morale*. Paris, Alcan, 1909. In-16 de VIII-144 pages.

C'est aussi vers la morale traditionnelle que s'achemine M. G. Astan[1], avec des tâtonnements, comme par la brume, mais avec la volonté d'aboutir. L'*expérience* nous donne une certitude précieuse : il y a une réalité morale ; notre volonté n'est pas une table rase, certains actes sont moralement bons, d'autres moralement mauvais. Mais quelle est la nature intime de ces actes? Comment les définir ? Comment en tirer une science morale ? C'est le rôle de l'*invention*. M. Durkheim répond que le fait moral est exclusivement social; la règle est la volonté collective. C'est sacrifier les devoirs individuels que l'opinion affirme de plus en plus. M. Lévy-Bruhl ramène le fait moral à l'ensemble des institutions, lois, mœurs et croyances. La science des mœurs devient une science historique. Mais on ne peut confondre le fait avec la valeur du fait. Moralité dit jugement rationnel du fait au nom d'un certain idéal, au nom d'une règle objective. Le fait n'a de valeur morale que par relation à un certain idéal. La moralité est constituée par la réaction d'une volonté individuelle en face de cet idéal, de cette règle.

Reste à définir cet idéal : c'est ce qu'omet de faire le professeur à l'Université de Bucarest.

La valeur de la morale traditionnelle, fortifiée et perfectionnée par la morale chrétienne, c'est le fond lumineux sur lequel M. Armand Loisel a écrit *l'Expérience esthétique et l'Idéal chrétien*[2]. Le dessin est encore hésitant comme dans une première œuvre, il arrive à la pensée de se chercher elle-même, et ici ou là il y a plus de promesses d'avenir que de réalités. Mais deux choses se détachent en traits suffisamment marqués. D'abord, la crise de la morale produit la crise de l'art. Plus qu'à aucune autre époque de l'histoire, il y a chez nos contemporains inquiétude intellectuelle, trouble d'âme, angoisse au sujet du prix de la vie : « nous savons mal trop de choses. » Et voici que l'art oscille d'un matérialisme sensuel à la prétention de devenir une religion, au culte de la beauté essentiellement moralisante. Ensuite, l'art ne peut être qu'une préparation, un aide, une expansion de la morale et de la

1. G. Astan, *l'Expérience et l'Invention en morale*. Paris, Alcan, 1908. In-16 de IV-175 pages.

2. Armand Loisel, *l'Expérience esthétique et l'Idéal chrétien*. Paris, Bloud, 1909. In-8 de 235 pages, avec trois illustrations.

religion. La religion donne sa cohésion, son intégration à notre vie idéale, morale et esthétique. Elle dégage de l'univers matériel et de l'âme humaine le resplendissement de la beauté. Du rêve mythologique et hellénique que nous avons vu hanter certains esprits, le catholicisme réalise ce que comportent les conditions de la vie : il réserve à l'au-delà la pleine floraison de l'idéal.

Lucien ROURE.

REVUE DES LIVRES

Le P. Hippolyte Leroy, S. J. — **Leçons d'Écriture sainte prêchées aux Gesù de Paris et de Bruxelles**. *Jésus-Christ, sa vie, son temps.* Année 1908. Paris, Beauchesne, 1908. In-12, 346 pages. Prix : 3 francs.

En publiant ce quatorzième volume, le P. Leroy a eu la joie de le faire précéder d'un bref très élogieux du Saint-Père. Après avoir rappelé la formation scientifique du conférencier, le pape ajoute : « Ces ressources scientifiques dont vous êtes pourvu, jointes à votre talent d'écrivain, et surtout au respect religieux dont vous êtes justement pénétré pour un aussi auguste sujet, expliquent aisément que vos *Leçons* aient pleinenement satisfait et les exigences des savants et la piété des fidèles. Nous vous louons avant tout de ce que, dans l'explication des paroles et des actes du Rédempteur, vous avez pris pour règle inviolable, tout en vous tenant au courant des véritables progrès de la science biblique, de rejeter bien loin toute nouveauté téméraire. »

Auprès d'éloges si augustes, ceux que nous pourrions adresser à l'auteur auraient bien peu de poids. Ajoutons seulement que ce volume, consacré aux derniers discours et à la dernière Cène du Seigneur, est de tout point digne des précédents et portera les mêmes fruits.

J. L.

L'Abbé A. Dard. — **Jésus**. *Lectures évangéliques pour l'Avent et le temps de Noël.* Paris, Lecoffre-Gabalda, 1908. 1 volume in-16, x-267 pages.

Le très distingué curé de Saint-André de Grenoble, M. l'abbé Dard, commence la publication de *lectures évangéliques*, destinées à l'ensemble des fidèles. Ce premier petit volume comprend toute la vie cachée du Sauveur. Pour chaque fait, le texte de l'Évangile est rapporté, d'abord, intégralement, et suivi d'un commentaire bref, lucide, familier, conforme au but et au caractère de l'ouvrage. L'auteur se montre, du reste, averti des problèmes délicats, et il sait, dans la mesure convenable, en exposer les solutions.

M. Dard souligne avec raison les textes qui regardent la divinité de Jésus-Christ. Mais la distinction devrait être marquée plus formelle entre les textes qui *établissent* directement le dogme, et les textes *où l'on retrouve* quelque allusion au même dogme, déjà connu et prouvé par ailleurs. Il semble, en particulier, que Luc, I, 17, et, plus encore, Matthieu, II, 15, devraient être rangés dans la seconde catégorie.

A propos de chacun des faits évangéliques, sont mentionnées les

négations de la critique libérale. Comme il est naturel, c'est surtout à M. Loisy que l'auteur fait jouer le rôle d'avocat du diable. Cependant, bien que les citations littérales soient parfaitement exactes, la pensée du commentateur moderniste, toute monnayée en assertions de détail, n'apparaît pas, dans le présent volume, avec ses caractères généraux et vraiment distinctifs. Par exemple, M. Dard, traitant du doute de saint Joseph, reproche à M. Loisy de négliger saint Luc, et d'expliquer, chez saint Matthieu, le silence de Marie sur la conception virginale « par l'ignorance du mystère » accompli en elle (p. 99). A vrai dire, M. Loisy n'admet pas plus le récit du premier Évangile que celui du troisième; car il prétend que le fait de la conception virginale est purement légendaire, mais que, sur ce thème, existent deux traditions divergentes : l'une consignée en saint Luc, où la révélation du mystère est faite uniquement à Marie, et l'autre consignée en saint Matthieu, où la même révélation est faite uniquement à Joseph. Sans doute, il est malaisé de faire entrer de tels éclaircissements dans un livre de vulgarisation. Peut-être, néanmoins, y aurait-il avantage à rendre moins nombreuses, quant aux détails, les citations de l'adversaire, et à faire mieux connaître, sur les points capitaux, l'ensemble de ses négations radicales.

Au sujet de la science humaine du Christ, M. Dard expose avec une parfaite netteté la doctrine de saint Thomas (p. 258, 259). Il admet donc le progrès dans la science expérimentale, mais non pas dans la science béatifique et la science infuse. Toutefois, l'universalité de cette double science surnaturelle ne serait-elle pas formulée en termes trop absolus? M. Dard n'ignore pas quel grand nombre de nos contemporains s'inquiète, outre mesure, du contraste entre l'enseignement théologique, sur la science du Christ, et les lois ordinaires de la psychologie humaine. Il est donc nécessaire d'apporter toutes les précisions capables d'atténuer ce contraste, et de le restreindre aux limites certaines. Or, M. Dard écrit : « Jésus, par la double science qui précède, *connaissait toutes choses*. Mais, par le jeu régulier de ses facultés, il en acquérait une *notion d'un genre différent.* » Rien n'oblige néanmoins d'admettre que la vision béatifique comportât la connaissance *propre et distincte* de chacun des objets créés, ni que la science infuse dût atteindre également *tous les domaines* du connaissable. Il est surtout permis d'admettre que, selon les besoins de l'œuvre messianique, la science infuse passait de l'habitude à l'acte, et même *de l'implicite à l'explicite*. Dans ces conditions, la science expérimentale ne consiste plus seulement *à percevoir d'une manière nouvelle* des choses bien connues déjà, et la réalité psychologique du « progrès » dans la science acquise paraît mieux sauvegardée.

Malgré des imperfections fort légères, les *Lectures évangéliques* de M. Dard sont dignes des éloges les plus sincères ; on ne peut souhaiter qu'un brillant succès au volume actuel et aux volumes futurs. Les fidèles y trouveront une initiation intéressante, instructive, solide, aux enseignements divins de l'Évangile. Yves de la Brière.

Joseph Seitz, Priester der Diözese Eichstätt. — **Die Verehrung des hl. Joseph, in ihrer geschichtlichen Entwicklung bis zum Konzil von Trient dargestellt.** Freiburg in Breisgau, Herder, 1908. In-8, xviii-388 p., mit 80 Abbildungen auf 12 Tafeln. Prix : 7 Mk. 50; relié, 8 Mk. 60.

Parmi les fruits nouveaux de piété chrétienne éclos en ces derniers siècles, l'un des plus remarquables est, assurément, le progrès de la dévotion envers l'époux de la Vierge Marie, et l'on n'en finirait pas de cataloguer les ouvrages ascétiques destinés à célébrer les vertus et les glorieux privilèges de saint Joseph. Beaucoup plus rarement a-t-on songé à retrouver les fondements historiques d'un culte inconnu aux premiers âges du christianisme. C'est ce que vient de tenter et de réaliser avec un plein succès M. l'abbé J. Seitz, dont l'ouvrage résume de vastes recherches à travers la doctrine, la liturgie et l'art de quinze siècles. Il se compose de cinq parties, répondant à cinq étapes dans le développement du culte. La première est consacrée aux sources : nos évangiles canoniques, si sobres de détails sur la personne de Joseph, ne laissent pas de lui décerner un éloge magnifique en sa brièveté. A côté des textes inspirés, source de toute piété envers saint Joseph, on doit faire une place aux évangiles apocryphes, où son rôle est relativement considérable, et qui s'attachent à lui composer une auréole légendaire. Dès avant le milieu du troisième siècle, nous lisons dans le *Protévangile de Jacques* le récit de la verge miraculeuse, d'où une colombe s'échappe et va se poser sur la tête du prétendant seul digne de veiller sur Marie. L'*évangile de Thomas*, celui du *pseudo-Matthieu*, puis, au sixième ou septième siècle, chez les coptes monophysites, le récit intitulé *Histoire de Joseph le charpentier*, apportent leur contingent de merveilles, et attestent une vénération qui ne songe pas encore à se traduire en prières. Les éléments de la seconde partie sont empruntés aux Pères : l'auteur a patiemment glané dans leurs œuvres les hommages intermittents rendus au saint patriarche. La troisième partie embrasse le haut moyen âge : Joseph prend place, avec Marie, dans la littérature et dans l'art de l'Orient et de l'Occident chrétien; son nom est inscrit au martyrologe romain. La quatrième partie répond à la période scolastique : alors naît un culte proprement dit, qui s'affirme de plus en plus à la suite des croisades. La cinquième partie s'ouvre sur l'œuvre de Gerson, qui, par ses écrits et par son exemple, devait donner à la dévotion nouvelle une si forte impulsion; elle s'arrête au concile de Trente. Suit un appendice sur la liturgie de saint Joseph.

Notre analyse très incolore ne saurait donner une idée des richesses théologiques, historiques et artistiques accumulées dans cet ouvrage, véritable somme de la piété primitive envers saint Joseph; ajoutons, de son iconographie, car, par un travail merveilleux de condensation, quatre-vingts reproductions artistiques, monuments anciens ou œuvres de maîtres, ont trouvé place dans ces pages. Souhaitons qu'elles tentent

la plume d'un traducteur français; nous ne saurions rendre sous une forme plus immédiatement pratique, ni plus glorieuse à saint Joseph, l'excellente impression de cette lecture. Adhémar d'Alès.

H. Delehaye, bollandiste. — **Les Légendes grecques des saints militaires.** Publié avec le concours de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Paris, Picard, 1909. In-8, ix-271 pages.

L'auteur des *Légendes hagiographiques* est devenu, pour les gens cultivés, l'un de ces guides intellectuels dont l'influence déborde le domaine de leur activité propre et développe autour d'eux, avec la connaissance des bonnes méthodes, des idées plus justes sur la littérature religieuse et des exigences scientifiques du meilleur aloi. Sans le chercher, le volume sur les *Légendes grecques des saints militaires* continue et complète l'œuvre du précédent. Quelques lecteurs, à qui sans doute était peu familière la lecture de l'admirable bulletin hagiographique des *Analecta bollandiana*, regrettaient que le P. Delehaye eût dû écourter dans son livre l'exposé des preuves qu'il alléguait si nombreuses et si concluantes en faveur de ses assertions. Le nouveau mémoire leur donnera pleine satisfaction. S'adressant aussi bien au grand public qu'aux érudits, il groupe en cent vingt pages avec des renseignements précis sur l'authenticité de leur culte, des notions détaillées sur l'histoire littéraire primitive de cinq des principaux saints militaires.

Ces chapitres consacrés à saint Théodore, saint Georges, saint Procope, saint Mercure et saint Démétrius constituent une excellente leçon de critique appliquée. On y verra notamment rappelées quelques idées essentielles, toujours bonnes à redire; qu'il faut, par exemple, sans cesse distinguer le culte du saint de sa légende; comment, sans être iconoclaste, l'on doit, par respect pour la vérité historique et même pour la saine théologie, refuser créance à des récits, édifiants peut-être, mais où s'est donnée libre carrière la fantaisie de l'écrivain. Tel chapitre, celui sur saint Georges en particulier, présente de ces idées une démonstration par les faits dont l'évidence est indiscutable. La triple résurrection du saint et la série des prodiges invraisemblables et ridicules où elle prend place, justifient largement l'œuvre de salubre purification qu'une piété mal entendue rend parfois nécessaire. Le modeste volume du P. Delehaye est du petit nombre de ceux, qui, sans fracas, grâce à la sûreté de leur méthode alliée à une orthodoxie très éclairée, sont appelés à exercer la plus heureuse influence sur l'état d'esprit général du public catholique. De pareils ouvrages écartent les préjugés en montrant leur inconsistance, habituent à mieux poser les questions, à se placer au vrai point de vue pour décider dans les problèmes si délicats de la science religieuse, rendent en un mot chacun plus apte à saisir la portée exacte des discussions critiques et à accepter, en les comprenant bien, les solutions vraiment scientifiques qui seules ont une valeur durable et seules aussi en définitive s'accordent avec une foi bien informée.

Aux érudits est réservée la seconde partie du volume où, sous forme d'appendice (p. 121-163), le P. Delehaye publie onze textes grecs se rapportant aux saints étudiés dans le mémoire. On lui saura gré de s'être condamné à ce travail fastidieux que ne compensait guère la médiocre qualité de cette littérature. Ces textes permettent tout d'abord de juger sur pièces les conclusions du savant bollandiste. Qu'on lise, par exemple, dans les passions de saint Théodore (appendices I-V), l'épisode du dragon, on y saisira sur le vif la liberté avec laquelle écrivent les hagiographes de second ordre, comment ils savent d'un texte de dix lignes (p. 127, l. 11-20) tirer des développements de plusieurs pages avec création de personnages qui, par une fortune très explicable, ont fait leur chemin jusque dans les martyrologes officiels. Le philologue, le folkloriste, l'archéologue et même l'historien trouvent d'ailleurs à glaner dans ces récits. Il est superflu de louer le soin avec lequel est établi le texte. Plus d'un travailleur regrettera pourtant que la collection se présente avec une physionomie si austère. Sans demander une annotation que ne justifieraient guère des écrits dont le P. Delehaye est le premier à ne point s'exagérer la valeur, certains regretteront peut-être que l'auteur se soit exclusivement tenu à l'apparat critique. Il eût été utile d'avoir encore, avec l'indication des quelques passages scripturaires allégués, le signalement, à leur place, des rapprochements et des emprunts dont on trouvera la mention éparse au cours des chapitres de la première partie. Comme, plus d'une fois, l'occasion s'offrira d'utiliser les textes directement, ces indications ainsi répétées eussent rendu un vrai service. Aussi précieux eût été avec l'index des noms propres — pas absolument complet[1] — un relevé des mots remarquables, par exemple des termes assez nombreux empruntés à la langue latine.

Mais, je tiens à le répéter, cette édition soignée de textes inédits n'a, dans la pensée de l'auteur, qu'un rôle accessoire. L'attention des lecteurs doit se porter avant tout sur le mémoire lui-même qui sera lu et relu avec très grand profit.

Ce travail n'est d'ailleurs qu'un acompte de ce que nous promet pour cette année la Société des bollandistes : seconde édition presque doublée de la *Bibliotheca hagiographica græca*, *Bibliotheca hagiographica orientalis*, nouveau tome des *Acta sanctorum* : telles sont les très importantes publications dont l'impression se poursuit actuellement. Plus que mainte brochure apologétique, ces œuvres qui représentent le labeur mûri de plusieurs années de recherches et d'efforts, démontreront aux plus pré-

1. Il manque une référence aux articles *Merpas* et *Agaréniens*; plusieurs noms bibliques (Osée, Elisée, Daniel, Judas) sont omis. Je signalerai surtout les noms Isaïe et Siloam (p. 186, l. 27 et 30) parce qu'ils permettraient de relever une allusion intéressante à la légende tirée des *Vitae prophetarum*, selon laquelle la source de Siloé doit son existence aux prières d'Isaïe. — Page 79, il faut ajouter la référence (Appendice VII) qui a dû tomber. La mention du codex et l'analyse de la pièce permettent d'identifier le texte dont il est ici question et celui de l'Appendice. Quelques renvois sont fautifs.

venus qu'il n'y a aucune opposition entre la critique scientifique et l'orthodoxie, et sont de nature à susciter, pour d'autres branches moins favorisées de la science ecclésiastique, les espoirs féconds et les initiatives sérieuses. Ferdinand Cavallera.

La Règle de saint Benoît, traduite et commentée. (*Cum permissu et voluntate Capituli generalis Ordinis Cisterciensis reformati mensis septembris 1907.*) La Chapelle-Montligeon, 1908. 1 volume VII-634 pages.

« *La Règle de saint Benoît* est un code monastique qui convient à tous les temps, à tous les climats, à toutes les générations. Depuis le sixième siècle, elle n'a cessé de produire des fruits de sainteté, et l'on est en droit d'espérer que sa perpétuité et sa fécondité s'étendront jusqu'à la fin du monde. Elle a un caractère d'universalité, comme le saint Évangile dont elle communique l'esprit, en inoculant dans l'âme de ses adhérents les maximes les plus parfaites du livre de vie. » (Préface, page IV.)

Un Père cistercien a eu l'heureuse idée d'en faire un clair et substantiel commentaire. « Notre modeste travail, dit l'auteur, est le résumé de notes personnelles, le fruit des gloses quotidiennes, adressées à nos frères depuis une quarantaine d'années. La traduction française est de Dom Guéranger ». (Préface, page VII.) C'est dire qu'il s'agit d'une œuvre consciencieuse, d'une ascèse élevée, parfaitement pure, très solide ; l'autorité et la compétence du modeste et savant religieux, donnent toute garantie, inspirent pleine confiance.

Aussi, est-ce avec une véritable joie et satisfaction que nous présentons ce bel ouvrage au public. Il sera, sans doute, spécialement utile aux religieux, aux religieuses, aux aumôniers de communautés religieuses, aux maîtres des novices, aux confesseurs, aux ascètes, au clergé ; à tous ceux qui sont chargés de faire des exhortations spirituelles, ou de conduire les âmes dans la voie de la perfection. Cet ouvrage sera pour eux une mine très riche, où ils trouveront des matériaux précieux, dont ils pourront enrichir leurs travaux personnels. Mais il sera également très intéressant pour les personnes du monde, qui veulent se rendre compte de ce que c'est que la vie religieuse, de sa beauté, de sa grandeur, de son excellence, de ses avantages. Nous en sommes convaincus, cette lecture fera tomber bien des préjugés ou des erreurs. Elle éclairera les âmes de bonne foi, de bonne volonté.

Qu'on lise ce livre, ou plutôt qu'on le médite : c'est assurément une des occupations les plus douces pour l'esprit et des plus réconfortantes pour le cœur. L. Choupin.

P. Maumus. — **Les Modernistes.** Paris, G. Beauchesne, 1909. 1 volume in-12, XV-265 pages. Prix : 2 fr. 50.

Dans une série de chapitres clairs, vivants, souvent éloquents, le

R. P. Maumus présente une réfutation des doctrines modernistes, telles que les ont soutenues, après M. Loisy, les auteurs du *Programme des modernistes.* On ne cherchera pas, dans ces pages, où de très grandes et complexes questions sont traitées et résolues très (et parfois trop) brièvement, d'arguments nouveaux, de discussion approfondie : l'on y trouvera un résumé doctrinal sûr et agréable à lire. Certaines argumentations sont vraiment trop aisément triomphantes (par exemple, p. 118 *sqq.*, sur l'Ascension et la descente aux enfers).

Léonce de Grandmaison.

Hakluyt Egerton. — **Father Tyrrell's modernism**, *an expository criticism of « Through Scylla and Charybdis »*, in an open letter to Mr. Athelstan Riley. London, Kegan Paul, 1909. In-12, 216 pages. Prix : 5 sh.

L'ouvrage antérieur de M. H. Egerton, sur *la Théologie libérale et le Fondement de la foi*, nous a déjà fait connaître ses positions et sa méthode[1]. Ce nouveau livre, consacré au *Modernisme du P. Tyrrell*, est pour nous plus intéressant encore. M. Egerton, on le sait, appartient à la communion anglicane ; c'est donc du dehors et en témoin désintéressé qu'il étudie les thèses de M. Tyrrell ; mais, comme il le remarque, nul chrétien ne peut rester indifférent dans ce débat, et *les questions* posées par les modernistes doivent être résolues par ceux-là mêmes qui n'ont pas à intervenir dans *la question moderniste.*

S'attachant surtout au recueil d'articles publié par M. Tyrrell sous le titre *Through Scylla and Charybdis*, M. Egerton expose le développement progressif de sa pensée et la discute. De cet exposé, on pourra rectifier quelques détails, en recourant à des sources d'information qui ont échappé à M. Egerton[2]. Mais ces corrections ne porteront que sur des points secondaires. Dans l'ensemble, cet exposé critique est le plus complet et le plus exact que nous possédions de la philosophie religieuse de M. Tyrrell ; M. Egerton y a apporté non seulement une loyauté scrupuleuse, mais aussi une finesse d'analyse et une pénétration très rares. Il montre bien comment les thèses principales de M. Tyrrell dépendent de la conception qu'il s'est faite de la révélation, expérience religieuse

1. V. *Études*, 6 novembre 1908, p. 423.

2. Ainsi, pour l'article intitulé *les Droits et les Limites de la théologie*, M. Egerton l'a étudié tel qu'il est reproduit dans *Scylla and Charybdis* ; s'il s'était reporté au texte original (*Quarterly Review,* octobre 1905), il y aurait relevé des différences très appréciables, par exemple entre la p. 467 de la revue et la p. 210 du livre. Enfin il est difficile de saisir pleinement la pensée de M. Tyrrell si l'on néglige ses ouvrages occultes ou pseudonymes ; deux d'entre eux, au moins, ont été reconnus par lui : la *Lettre à un anthropologiste*, et l'opuscule d'E. Engels sur *la Religion comme facteur de vie.* Il est aussi très utile de lire Hil. Bourdon, *the Church and the future* et A. R. Waller, *the Civilizing of the Matafanus.*

mais non affirmation, évocation mais non communication d'idées. La critique du système est peut-être trop brève, mais elle est ferme et lucide[1], et un théologien catholique peut y souscrire intégralement.

J. Lebreton.

Transactions of the third international congress for the History of religions. — Oxford, Clarendon Press, 1908. 2 vol. gr. in-8, xxxii-325 et 467 pages. Prix : 21 s. net.

Les lecteurs des *Études* savent de reste, après les articles de M. Frédéric Bouvier publiés ici même, ce qui s'est passé au congrès d'Histoire des religions tenu, en septembre dernier, à Oxford. Ils trouveront dans ces deux beaux volumes, rédigés le plus souvent en langue anglaise, — mais contenant des travaux écrits en français ou en allemand, — avec les *adresses présidentielles*, un certain nombre de mémoires originaux intégralement reproduits, un plus grand nombre résumés.

L'unité fait sans doute défaut, et l'intérêt est inégal : c'est là un trait commun à tous les recueils de ce genre. Ce qui assure la valeur durable de celui-ci, ce sont avant tout les adresses, où les présidents de section passent en revue le domaine dans lequel la confiance de leurs pairs leur a reconnu une maîtrise incontestée.

Des neuf sections qui se partageaient les congressistes, les plus favorisées furent (et devaient être, à Oxford) la cinquième (religions de l'Inde et de l'Iran) et, relativement à la place qu'elle occupe d'ordinaire, la deuxième (religions de la Chine et du Japon.) La huitième (religion chrétienne) présentait sans doute un intérêt souverain, mais peu de mémoires vraiment personnels lui ont été présentés : l'on peut citer, comme faisant exception, ceux de MM. F. Porter : *la Place du livre sacré dans la religion chrétienne* ; Fr. Loofs : *la Descente du Christ aux Enfers* ; E. von Dobschütz : *la Signification de l'eschatologie chrétienne primitive* ; et la note du professeur F. C. Burkitt, sur *la Parabole des méchants vignerons.*

Une des contributions les plus originales a été celle des professeurs japonais M. Anesaki et Z. Omori, sur divers points d'histoire et de doctrine concernant le bouddhisme au Japon. Il est malaisé de croire que le premier dans son travail sur *Hônen, le Saint piétiste du bouddhisme japonais* (I, p. 122-128), n'a pas cédé à la tentation de « christianiser » son héros au delà des justes limites. Mais l'ensemble de ces notes (il y en a deux de chacun des savants nommés) est fort instructif. L'adresse présidentielle du professeur H. A. Giles sur la littérature et les religions de l'Extrême-Orient est aussi, dans sa brièveté substantielle, particulièrement intéressante.

1. Cependant, dans la discussion du théisme de Tyrrell (p. 175-185), il y a peut-être quelque confusion entre les preuves de l'existence de Dieu et les preuves de la foi chrétienne.

Relevons, dans les autres sections, comme offrant un intérêt plus général, les mémoires de MM. Lewis Campbell sur *l'Élément religieux dans Platon* (II, p. 140-144) ; W. Warde Fowler sur *l'Histoire du mot « Religio » dans la langue latine* (II, p. 169-175), F.-B. Jevons sur *la Magie* (I, p. 71-79) ; L. de La Vallée-Poussin sur *la Foi et la Raison dans le bouddhisme* (II, p. 32-43)[1]. Il est à peine besoin de dire que ces volumes, sortis de la *Clarendon Press*, se recommandent par une rare beauté typographique, et une correction presque parfaite[2].

Léonce DE GRANDMAISON.

G. LESPINASSE-FONSEGRIVE. — **Les Grands Hommes de l'Église au XIXe siècle.** XIV. *Windthorst.* Paris, librairie des Saints-Pères. 1 volume in-12, 215 pages. Prix : 2 fr. 40 par la poste.

On voit encore en Allemagne un monument que les catholiques devraient entretenir par souscription si jamais il menaçait ruine. C'est le buste de Bismarck, c'est le chancelier de fer coulé en bronze, avec, sur le piédestal, les mots fameux prononcés au Reichstag, le 14 mai 1872 : « Soyez tranquilles, Messieurs, nous n'irons pas à Canossa. » Qui donc a fait mentir — une fois de plus — la parole du grand Prussien ? C'est le chef du centre allemand, Louis Windthorst, et, des étapes successives qui menèrent à Canossa Bismarck vaincu par Windthorst, nous trouvons la dramatique histoire dans le livre de G. Lespinasse-Fonsegrive. Du mois de mai 1873 au 30 avril 1887, jour où le *Staats-anzeiger* publie le texte législatif, qui abroge les lois persécutrices, treize années de luttes religieuses s'écoulent qui, finalement, aboutissent au triomphe des combattants de l'Église catholique et de la liberté.

Nous connaissons cette histoire déjà, notamment par M. l'abbé Kan-

1. Le mémoire de M. G. Bonet-Maury, sur *les Confréries religieuses dans l'islamisme et les ordres militaires* [lisez : *militants*] *dans le catholicisme* (II, p. 339-345) n'ajoutera rien à sa réputation. La comparaison qu'il institue, p. 343 *sqq.*, fait sourire. L'auteur relève quatre traits de ressemblance entre les constitutions de la Compagnie de Jésus et les règles de la confrérie mulsumane des Chadeliya. Voici les premiers : 1° des deux parts « mystique inspiration, tendance militante et agressive..., seulement pour les Chadeliya, c'est Mohammed qui est le Prophète, tandis qu'aux yeux d'Ignace c'est Jésus qui est le vrai Prophète ou Messie, et le pape est son vicaire sur la terre » ; 2° préparation, noviciat des deux parts : « Si-Chadeli, fondateur des Chadeliya... a prescrit à ses adeptes des « exercices spirituels » qui produisent chez eux une surexcitation mentale, donnant lieu souvent à des phénomènes hystériques. Or, on sait que les *Exercitia spiritualia* d'Ignace de Loyola déterminent une obsession mentale et une annihilation de la volonté » [*sic*] ; etc. (II, p. 343).

2. J'ai relevé seulement, par deux fois, dans l'adresse présidentielle de M. Salomon Reinach, Dupuy pour Dupuis (il s'agit de l'auteur de l'*Origine de tous les cultes*) ; (II, p. 119).

nengreser cité souvent par M. Lespinasse-Fonsegrive, mais il fait bon l'entendre encore une fois avec quelques détails et quelques aperçus nouveaux. A la lecture de ces récits de guerre, une voix s'élève dans l'âme d'un catholique de France, qui lui dit d'espérer quand même et qui le réconforte par des visions de lendemains meilleurs.

L'auteur de *Windthorst*, peut-être pour avoir trop fréquenté les écrivains d'Allemagne, les Knopp, les Menzenbach, les Bachem, a composé son livre un peu à l'allemande. Il y a beaucoup de redites dans le premier et le second chapitre. Il arrive trop fréquemment que deux phrases se suivent coulées dans le même moule et répétant la même chose en des expressions à peu près identiques. Pourquoi aussi, puisque l'on s'adresse à des lecteurs français, écrire les *Maigesetze*, le *Sperrgesetz*, etc. ?

Le troisième chapitre, le plus important de ce livre est aussi le mieux mené : *Rome et Berlin*. Il apprendra quelque chose même aux lecteurs qui sont au courant des choses d'Allemagne. D'ailleurs, en ces matières délicates, je me garderai bien de garantir la minutieuse exactitude de toutes les appréciations de l'auteur. Dans les jugements qu'un historien porte sur les grandes luttes de son temps, il peut se glisser des tendances « subjectives ».

Détail curieux généralement peu connu, ce « fut la petite Excellence » qui, en 1890, fut non point la cause mais l'occasion de l'effondrement du colosse de fer. Le 10 mars, Bismarck et Windthorst ont une entrevue d'une demi-heure, sur laquelle le chancelier refuse, à deux reprises, de donner des explications à l'empereur, en alléguant qu'il s'agit d'une conversation intime. Le 17 mars, le général de Hahnke vient demander à Bismarck, par ordre de Guillaume II, une démission refusée d'abord, puis finalement signée. On se rappelle l'éclat de cette rupture, qui laissa dans le cœur du grand homme de si mesquines, de si féroces rancunes. Louis Chervoillot.

L. Delfour, professeur à l'Université catholique de Lyon. — **La Presse contre l'Église**. Paris, Lethielleux, s. d. [1909]. 1 volume in-16, VIII-416 pages.

Par « Presse » il faut entendre ici tout ce qui s'imprime. M. Delfour donne une étude intéressante de la *mentalité* des écrivains français anticatholiques. Il prouve, pièces à l'appui, que l'*âme* même de toute la presse libre penseuse, c'est la haine du catholicisme.

La chose est claire pour les feuilles violentes. Mais il y a des ennemis *masqués*. Certains s'y trompent. M. Delfour met bas les masques. C'est la partie la plus instructive de son ouvrage.

C'est le masque onctueux du *Temps* qui tombe, et derrière le visage en carton du prêcheur évangélique, apparaît le huguenot sectaire, conseiller de coulisse des politiciens (p. 29). Les *Débats* sont plus indépendants et plus français d'inspiration. Ce serait journal recommandable, « n'était la question religieuse ». Mais, religieusement, les *Débats*

portent masque. Le masque est sympathique aux catholiques. Il fait les gros yeux au Bloc. Mais le visage, au naturel, sourit d'instinct aux hérétiques. Les vrais catholiques — les seuls intelligents — pour les *Débats* des dernières années, ce sont les modernistes (p. 35).

Quant à la *Revue des Deux Mondes*, du moins sous certains rapports, « il est fort à craindre que le règne de Brunetière n'ait été qu'un *intérim* sans lendemain » (p. 375).

En somme, quand on quitte ce livre, on n'est pas gai. Bourget nous avait conté la ruine de la famille française (*Divorce*), de la noblesse française (*l'Émigré*) ; Bazin la ruine de la vie religieuse française (*l'Isolée*), de la terre française (*la Terre qui meurt*). M. Delfour nous conte, de son côté, la ruine de l'intelligence française, victime des pasteurs plus que « réformés » et des plumitifs à gages.

Mais les jeunes ont surtout besoin de courage. Il leur faut « l'enthousiasme du lendemain », comme disait Montalembert. Aussi M. Delfour devrait leur offrir maintenant un ouvrage plus immédiatement pratique, une sorte de manuel *technique* du journalisme.

Statistiques, procédés, vente et propagande, succès obtenus, exemples de vaillance, tout cela collectionné, classé, catalogué sous forme de faits précis, et présenté en un style « d'ordre du jour » — le style des champs de bataille — serait pour nos jeunes journalistes catholiques d'un encourageant intérêt.

M. Delfour, par son érudition très notable, est tout désigné pour cette nouvelle tâche.

Je lis, page 362 : « Pourquoi donc les catholiques n'essayeraient-ils pas de créer, eux aussi, une agence de presse internationale? »

Outre la *Corrispondenza romana* que signale M. Delfour, et qui concentre les nouvelles religieuses du monde entier, il existe une agence générale catholique d'information, que l'auteur semble oublier, et qui, fondée en 1905, a déjà un succès considérable. Elle s'appelle la *Presse nouvelle*. M. G. Noblemaire est vice-président du conseil qui l'administre. Elle a des offices et des abonnés dans le monde entier. Aux catholiques de partout incombe le devoir de l'aider et de la faire connaître.

H. de Pully.

Vicomte de Chalvet-Nastrac. — **Les Projets de restauration monarchique et le Général Ducrot, député et commandant du 8e corps,** d'après ses *Mémoires et sa correspondance*. Paris, Picard, 1909. In-8, avec portrait et fac-similé de lettres autographes du comte de Chambord.

Cet intéressant travail a surtout pour but de faire connaître les projets de restauration monarchique qui suivirent la funeste guerre de 1870. Ce n'est pas, toutefois, on le pense bien, que l'horizon ne s'élargisse souvent et ne nous laisse entrevoir les événements importants de l'époque.

Mais qu'elle est donc triste cette période de notre histoire nationale.

Nous voici d'abord en présence d'une Chambre, composée presque exclusivement de royalistes, donnant naïvement sa confiance à MM. Thiers et Grévy et votant enfin la République. Puis c'est le maréchal de Mac-Mahon qui se débat mollement ou du moins, trop souvent, par à-coups, malgré les avertissements les plus pressants, contre les intrigues qui l'enserrent et dont bientôt il devient la victime. Surtout nous touchons du doigt les manœuvres de certains orléanistes pour écarter du trône le comte de Chambord ; nous les voyons soulever des questions indiscrètes ou inutiles, auxquelles, il est vrai, l'esprit politique le plus ordinaire eût dédaigné de répondre, mais que la franchise du prince, ils l'espéraient, ne laisserait point sans réplique. Toutes ces intrigues antilégitimistes, mises plus ou moins formellement en doute par plusieurs jusqu'ici, sont affirmées sans ambages par un soldat dont personne n'osera nier la bonne foi, par un témoin dont tout proclame la perspicacité. La France sait où, finalement, ont abouti tant de menées tortueuses, d'égoïstes calculs, de mesquines combinaisons, de conjectures hasardées. Ducrot l'avait prévu : « Nous aurons, disait-il, ou la monarchie légitime, ou le radicalisme. » Hélas, il ne s'est pas trompé.

On devine si le récit du vicomte de Chalvet-Nastrac, récit fait des confidences et des souvenirs d'un tel guide, acteur dans beaucoup des incidents qu'il nous a conservés, projette des lumières nouvelles, même sur les épisodes précédemment relatés par d'autres, et corrige nombre d'affirmations erronées ; on conçoit si l'intérêt de ces pages, où se joue le sort de la France, peut languir un moment.

Tous, d'ailleurs, ne pourront que profiter de leur contact avec l'âme de Ducrot, ce grand soldat, chrétien aussi ferme que politique avisé et loyal. Les pages dans lesquelles il nous est présenté comme député et commandant du 8e corps sont des plus intéressantes et des plus instructives. P. Bliard.

Lieutenant-colonel de Pimodan. — **Simples Souvenirs.** Paris, Plon-Nourrit.

En nous narrant par le menu sa vie de soldat, le colonel de Pimodan risquait la banalité ; c'est qu'ils sont clos depuis trente-huit ans les exploits romanesques ou terribles, les frissons de mort, pain quotidien des anciens souvenirs militaires.

En dépit de ce maigre bagage du temps de paix, le colonel de Pimodan a su présenter un récit attachant et plein d'humour. Pour fleurer la bonne compagnie, le style des *Souvenirs* n'en est pas moins pimenté de mots de terroir, de néologismes heureux.

Les idées s'affirment également de belle venue, saines, traditionnelles et chrétiennes. Un critique difficile y pourrait relever tel brin de gauloiserie « ancien régime », telle pointe de scepticisme [1], voire,

1. Le collège de Vaugirard (p. 72-73) reçoit un agréable coup de griffe au passage. Est-il mérité? N'étant pas « du bâtiment », je me contente de relever.

par place, des convictions plus dépendantes peut-être de souvenances familiales que de robustesse personnelle. Ce sont là taches légères dans un ensemble de généreuses pensées affirmées par le plus haut des sacrifices[1].

Par endroits[2], le colonel s'appesantit sur le rôle de l'officier. Avec quelle verve, fumistes et fumisteries pseudo-militaires y sont fouaillés ; combien glorifiées par contre les franches vertus militaires.

Faut-il avouer pourtant que tels reproches adressés aux officiers « vieux jeu », vrais frères d'armes du colonel, paraissent empreints d'une certaine subtilité. Ces militaires tardigrades n'auraient point su prendre la tête du mouvement, évoluer, pour parler l'argot du jour !

Dussé-je m'avouer simpliste jusqu'à la niaiserie, ces sonorités de réclame, éducation du soldat, rôle social de l'officier, prolongation de l'École m'apparaissent tout uniment façons de faire anciennes, dont nos aïeux appliquaient fort judicieusement les recettes aux temps où l'on se battait.

A ma mince estime, l'officier remplit d'autant mieux son rôle social qu'il « balaye plus soigneusement devant sa maison ». Son premier rôle n'est-il pas de faire des soldats prêts à tout sacrifier au pays ? Cela, c'est le but unique, bon à rappeler par ces temps « d'à côté » qui préconisent l'armée-école, l'armée-citoyenne, les conférences agricoles, industrielles, mutualistes, l'instruction professionnelle, etc.

A côté du but : la préparation du soldat à la guerre, les moyens apparaissent éternels, eux aussi : l'affection ; l'officier commande avec tout son cœur, mais avec un cœur de soldat et non de garde national ou de président de comice agricole.

L'exemple : en dépit de ses rares galons, le plus mince chef de section ou de peloton doit payer de sa personne à l'égal de César ou de Souvaroff ;

La maîtrise du métier, fille du travail ; elle seule conquerra la confiance de notre intelligent troupier ;

Le caractère, rebelle à la platitude, avide des responsabilités, ardent à la défense des subordonnés.

Toutes ces vieilleries ne demandent, en dépit des changements du recrutement, du relèvement intellectuel du contingent et de l'impressionnabilité de l'opinion, qu'une mise au point, somme toute facile, avec le cœur comme guide.

Aussi bien, le colonel de Pimodan se rallie-t-il à cette opinion dans une page de ses *Souvenirs* où il conclut magnifiquement : « Aujourd'hui, comme jadis, l'officier est un pasteur d'hommes, mais un pasteur héroïque qui doit aimer son troupeau jusqu'à lui faire le sacrifice de sa vie et trouverait néanmoins, dans son âme déchirée, l'effroyable courage de le sacrifier à l'intérêt supérieur de la patrie[3]. »

BAYARD.

1. Le colonel a démissionné à la suite des inventaires.
2. P. 320, 321, 322, 355-350.
3. P. 141, 142.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Eugène Lanusse. — **Études et Controverses philosophiques.** Paris, Roger et Chernoviz, 1909. In-12, iv-325 pages. Prix : 3 francs.

Série d'articles de revues, sans parenté logique qui les unisse.

Dans une première étude, M. Lanusse précise l'opinion de Suarez sur *la quantité*, dans ses rapports avec l'eucharistie ; pourquoi prétend-il se faire aider par saint Thomas ? Il n'est pas permis d'ignorer que les thèses des deux docteurs sont ici opposées comme blanc et noir. L'auteur demande à l'ange de l'Ecole « quel est le mode d'être du corps sacré (de Notre-Seigneur) *ainsi produit* directement par transsubstantiation » (p. 9) ; ces seules paroles suffisent à montrer que M. Lanusse n'a vu saint Thomas qu'à travers le prisme suarézien.

A propos d'un ouvrage de M. de Freycinet : *De l'expérience en géométrie*, M. Lanusse analyse les concepts fondamentaux : *espace*, *volume*, *ligne*, *point*... La critique est fine et se rapproche de la perfection. Je serai moins bienveillant pour la thèse sur la vérité logique de l'*idée* ; comment ne pas lui reprocher d'obscurcir une question claire ? L'*idée* est vraie comme toute chose ; mais dans le *jugement*, l'intelligence connaît sa propre vérité. Par amour pour la lumière, n'ajoutez rien !

La conversation avec M. Laberthonnière, très courtoise, rectifie, corrige, met au point, mais amorce les questions plus qu'elle ne les résout. Moins heureux peut-être comme moliniste, M. Lanusse aura de la peine à convaincre ses lecteurs qu'une volonté *en puissance* puisse, par l'action, se donner à elle-même ce qu'elle n'a pas.

L'ouvrage se termine par une critique remarquable de la théodicée de Kant. Jules Grivet.

Jean Baruzi. — **Leibniz.** Paris, Bloud, 1909. Collection *La Pensée chrétienne*. In-12, 386 pages. Prix : 5 francs.

Un ouvrage couronné par l'Académie française : *Leibniz et l'organisation religieuse de la terre*, a déjà signalé l'auteur.

Ici M. Baruzi, par un travail consciencieux, à l'aide de documents dont beaucoup sont inédits, précise l'attitude religieuse de Leibniz, ses idées sur l'expansion religieuse, l'union religieuse, les forces religieuses... Le mathématicien philosophe ne laissait pas d'être un mystique dont le livre de M. Baruzi permet de crayonner le portrait. On ne pourra refuser son admiration aux élévations de cette belle intelligence ; on s'étonnera que tant de lumières n'aient pas suffi à éclairer aux yeux de Leibniz le chemin de la vérité intégrale.

J. G.

Dr L. Murat. — **L'Idée de Dieu dans les sciences contemporaines : le firmament, l'atome, le monde végétal.** Préface de

M. de Lapparent. Paris, Téqui, 1909. In-12, LVII-464 pages.

Vraie mine d'or, accessible à tous, où petits et grands, voire même les savants, auront à s'enrichir. Arsenal aussi, où les apologistes trouveront toutes prêtes des armes qui portent, dans la lutte contre l'athéisme de nos contemporains. Des milliers et des milliers de conférences peuvent sortir de ce livre, attrayantes, captivantes, pour manifester l'intelligence suprême, première et dernière raison de toute chose.

J. G.

Pierre DUHEM, professeur à l'Université de Bordeaux. — Σώζειν τὰ φαινόμενα. **Essai sur la notion de théorie physique, de Platon à Galilée.** Paris, Hermann, 1908. In-8, 144 pages. Prix : 5 francs.

De tout temps, en face des astres qui se meuvent ou paraissent se mouvoir, l'esprit humain a fait des hypothèses. C'est l'histoire de ces hypothèses que nous présente M. DUHEM, de Platon à Galilée.

Les Grecs se contentent de *sauver les apparences*. Les Arabes veulent une explication fondée sur la physique. Au moyen âge, le problème se complique de vues religieuses, introduites par l'interprétation de passages bibliques.

L'ouvrage ne peut qu'intéresser à une époque où les esprits sont curieux de fixer dans la science la valeur et le rôle de l'hypothèse. Avec beaucoup de finesse, comme aussi l'impartialité du vrai savant, après avoir rappelé l'histoire de Galilée, l'auteur conclut qu'Osiander, Bellarmin et Urbain VIII avaient, mieux que Képler et Galilée, compris l'exacte portée de la méthode expérimentale.

« En dépit de Kepler et de Galilée, nous croyons aujourd'hui, avec Osiander et Bellarmin, que les hypothèses de la physique ne sont que des artifices mathématiques destinés à *sauver les phénomènes* ; mais, grâce à Kepler et à Galilée, nous leur demandons de *sauver à la fois tous les phénomènes* de l'univers inanimé. » J. G.

Albert MAIRE, bibliothécaire de l'Université de Paris. — **La Technique du livre**. *Typographie, Illustration, Reliure, Hygiène.* Paris, Paulin, 1908. In-8 de II-388 pages, avec gravures. Prix : 6 francs.

M. Albert MAIRE publiait, il y a une douzaine d'années, le *Manuel pratique du bibliothécaire* [1]. *La Technique du livre* complète le précédent ouvrage, en nous disant comment doit se composer, s'illustrer, se relier, se conserver le volume qui garnira les rayons de la bibliothèque. Même science exacte et sobre, d'ailleurs, aujourd'hui que jadis, et même amour éclairé des beaux livres. Et il faut de la psychologie pour mener à bien la confection d'un volume. Il en faut pour adapter la forme du caractère typographique, l'illustration, la reliure, à la matière du livre, à la catégorie des lecteurs. De cette psychologie, M. Albert MAIRE a ample provision, et c'est ce qui donne du charme à son étude.

Lucien ROURE.

1. Voir *Études*. Partie bibliographique, juillet, 1896, p. 549.

ÉVÉNEMENTS DE LA QUINZAINE

Avril 10. — Les grévistes de **Méru** (Seine-et-Oise) saccagent des usines et des maisons de patrons.

— Mort de Pascal Grousset, député de la Seine, ancien membre de la Commune de 1871.

11. — Congrès des socialistes-unifiés à **Saint-Étienne**; les guesdistes demandent en vain l'exclusion de M. Hervé l'antipatriote; on s'occupe surtout de la propagande socialiste dans les campagnes.

12. — Le prince de Bülow se rencontre avec M. Tittoni, à **Venise**.

13. — Révolution sanglante, à **Constantinople**. L'armée, soutenue par les chefs religieux, s'insurge contre le Parlement et contre le comité jeune-turc *Union et progrès*. Le ministre de la marine, un député et plusieurs officiers sont tués. Le ministère démissionne.

14. — Les souverains allemands et le prince Oscar arrivent à **Venise**.

— Le calme renaît un peu à **Constantinople**; le ministère de Tewfik Pacha accepte le pouvoir.

15. — A **Salonique**, les officiers du comité *jeune turc* se décident à marcher sur Constantinople avec leur armée. On signale des massacres d'Arméniens et des pillages, à Adana.

L'**Etna** et le **Stromboli** entrent en pleine activité; les populations voisines sont terrifiées.

16. — La Fédération des syndicats d'instituteurs repousse d'avance le statut des fonctionnaires qu'élabore le gouvernement.

— Les agents des P. T. T. ont décidé de transformer leur association générale en syndicat.

17. — Les négociations de la **Turquie** avec la **Bulgarie** sont terminées; l'entente est complète; le sultan reconnaît l'indépendance bulgare. — Par ailleurs, toutes les puissances acceptent l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine à l'Autriche.

— L'armée de Salonique et celle d'Andrinople s'approchent de **Constantinople** pour protester contre la violation de la Constitution.

— Le mouvement de fanatisme se propage en **Asie-Mineure**, avec massacres et pillages.

18. — A **Rome**, fêtes grandioses pour la béatification de Jeanne d'Arc; soixante-sept évêques français et plus de quarante mille pèlerins de France y prennent part.

— A **Orléans**, referendum des patentés sur l'admission des francs-maçons au cortège des fêtes de Jeanne d'Arc : 1 939 voix contre et 77 pour.

19. — Le Saint-Père, par faveur spéciale, donne une audience aux pèlerins français dans Saint-Pierre de **Rome**. Mgr Touchet lit une adresse. Pie X y répond en stigmatisant avec force les attentats commis en France contre l'Église et contre la patrie.

— Sous les murs de **Constantinople**, pourparlers entre le gouvernement turc et l'armée de Salonique qui soutient les « Jeunes-Turcs ».

20. — A **Rome**, audience générale des évêques français. Le cardinal Coullié prend la parole en leur nom.

21. — Troubles révolutionnaires à **Alep**, à **Latakieh**, à **Antioche**.

— Le nouveau tsar de **Bulgarie**, Ferdinand Ier, est reconnu officiellement par la Russie et par la France.

22. — A **Rome**, fin des solennités en l'honneur de la bienheureuse Jeanne d'Arc.

— On parle d'une entente du sultan avec le comité *Union et Progrès ;* le sultan ne serait pas déposé; la plus grande partie de la garnison de **Constantinople** serait remplacée par les troupes de Salonique.

23. — Mgr Fabre, vicaire-capitulaire de **Marseille**, est nommé par le Saint-Père évêque de cette ville.

— M. Clemenceau, malgré le referendum des patentés, fait tous ses efforts pour entraver les fêtes traditionnelles en l'honneur de Jeanne d'Arc, à **Orléans**; il veut deux cortèges, l'un militaire et officiel, l'autre comprenant le clergé.

24. — Les commerçants d'**Orléans** réunis à la chambre de commerce, flétrissent la manœuvre de M. Clemenceau ; ils invitent le conseil municipal à démissionner par manière de protestation.

— Après une série de combats sanglants dans les rues de **Constantinople** et autour de Yildiz Kiosk, les troupes jeunes-turques restent victorieuses. Le sultan est virtuellement leur prisonnier.

— Tremblement de terre dans la région de **Lisbonne** : on parle d'une centaine de victimes. Légères secousses à Madrid.

25. — Béatification du P. Jean Eudes, fondateur des religieux de Jésus et Marie, dit Eudistes, et des Filles de Notre-Dame de la Charité.

— Le président Fallières inaugure, avec M. Clemenceau, à **Nice** le monument de Gambetta.

Paris, 25 avril 1909.

Le Gérant : TURPIN.

IMPRIMERIE DE J. DUMOULIN, A PARIS

LES PREMIÈRES IMPRESSIONS CATHOLIQUES

DE SAINT AUGUSTIN

A peine converti au catholicisme, saint Augustin voulut en convertir d'autres. Les âmes généreuses et qui connaissent en même temps les secrets de la Providence ne gardent pas pour elles ce qu'elles ont reçu; leur bonheur manquerait du meilleur assaisonnement si des amis ne le partageaient Ayant donc, ainsi qu'il disait, abordé au port de béatitude, ce passager des mers incertaines, cet explorateur imprudent des récifs et des bas-fonds voulait avec lui mettre en lieu sûr ses compagnons de traversée.

Il y tenait d'autant plus qu'ils lui avaient dû à lui-même de s'engager dans le péril, que, s'ils avaient sombré sous le flot du manichéisme, leur naufrage était son fait. Aussi, tandis que naguère, en les attirant à l'erreur, il avait simplement suivi l'élan d'une affection trop fougueuse, maintenant il accomplissait, en les rappelant, une réparation. Le remords n'agissait pas en lui seulement pour le purifier, il le transformait en apôtre. Il y a comme une loi de talion : un pécheur qui revient à Dieu, s'il a, en plus de ses chutes personnelles, à pleurer celles de son entourage qui sont siennes encore par le scandale, ne peut satisfaire en rigueur à la justice que par un rayonnement de sa vertu qui réponde à l'expansion antérieure de ses vices ; et quand aux fautes de la chair, plus honteuses, mais moins funestes, s'ajoutent les fautes de l'esprit, d'une contagion plus pénétrante, et que l'âge ne guérit pas aussi facilement, la pénitence demande autre chose que de la confusion et des regrets, autre chose que des exemples silencieux; il faudra s'inquiéter de rechercher pour restituer à la vérité les cœurs qu'on lui a pris.

Tel était le cas d'Augustin. A travers ses entretiens ou ses leçons, le brillant maître de Carthage avait déployé tantôt les

ressources de l'intelligence et tantôt les séductions de la tendresse pour gagner au rationalisme de Manès ses concitoyens, ses protecteurs, ses familiers, ses élèves ; n'ayant rien perdu de son ardeur conquérante, le catéchumène de Milan se sentait appelé à servir la religion du Christ avec toute la richesse de son génie illuminé par la foi, avec toute l'impatience de son amitié aiguillonnée par l'amour divin.

On sait qu'après avoir été instruit par le saint évêque Ambroise, Augustin passa dans la villa de son ami Verecundus à Cassiciacum quelques mois de tranquille retraite qui le préparèrent au baptême; là, il ne se contentait pas de répandre ses larmes devant Dieu pour laver à fond le passé dans cette eau du repentir, il travaillait aussi à corriger chez les autres des erreurs dont sa conscience restait chargée. De peur de ne pas solder tout son compte, il travaillait encore plus à susciter autour de lui des chercheurs comme lui, des enthousiastes d'étude religieuse, épris de contemplation, disposés à vivre dans la philosophie de la foi, heureux enfin s'ils pouvaient tout sacrifier à cet exercice de l'intelligence, le plus noble, pensait-il, et le seul saint : entrevoir Dieu dans nos facultés et le connaître dans son essence.

Les trois sortes d'écrits datés de Cassiciacum reflètent tous, plus ou moins, cette double préoccupation de faire des catholiques et, dans le catholicisme, des penseurs. Tous sont pareillement ordonnés au prosélytisme, sans excepter les *Soliloques*, lesquels, sous leur apparence de récollection intime, et de notes strictement privées (*nec ista dictari debent, nam solitudinem meram desiderant*), visent au bien de quelques lecteurs privilégiés (*paucis ista sat erunt civibus tuis*[1]). Aux compatriotes chéris, à ceux qu'il s'agit de convaincre, on laisse ouvert l'oratoire : nos confidents nous sont-ils jamais des témoins inopportuns, et même quand nous parlons avec Dieu ? Augustin prierait et méditerait en leur présence ; ailleurs, il disserterait ou il disputerait sur les questions fondamen-

1. *Sol.* 1, 1, 1. Les signes *Ac.*, *B. V.*, *Conf.*, *Ord.*, *Ret.*, *Sol.*, renvoient à *contra Academicos*, *De Beata Vita*, *Confessiones*, *De Ordine*, *Retractationes*, *Soliloquia*. Je n'ai pas cité les lettres. A supposer qu'elles m'eussent permis d'enrichir ma documentation, elles offraient, de mon point de vue, un moindre intérêt, parce qu'adressées à un seul sans arrière-pensée de publicité.

tales : ordre du monde, spiritualité de l'âme, possibilité de la certitude, nature du vrai bonheur, réalité d'un Dieu Providence. Ces problèmes avaient bien des fois sollicité sa curiosité; ils inquiétaient encore l'actif et subtil esprit de son camarade Nébridius ; d'autre part, ils offraient pour des interlocuteurs débutants une matière aisée, sans qu'ils dussent pour cela répugner, comme trop puérils, à d'autres d'esprit déjà mûr. Par leur matière enfin, ils touchaient de près à la religion, et, même en ne paraissant les présenter que sous leur aspect rationnel, un guide habile pouvait s'en servir pour acheminer les âmes au vrai Dieu et les conduire infailliblement aux conclusions doctrinales les plus relevées. Augustin ne voulait pas autre chose.

I

A vrai dire, il prit et garda dans ses premiers essais un ton presque exclusivement philosophique; on n'y sent point cette impression de christianisme intégral, de piété envahissante qui, à en croire le récit des *Confessions*, caractérisèrent dès le début sa conversion, à tel point qu'il faudrait conclure — et on l'a conclu en effet [1] — que ses souvenirs lui

1. Il y a sur ce point spécial de la véracité des *Confessions* une abondante littérature. Ad. Harnack avait touché un mot de la question dans la *Theologische Litteraturzeitung*, 1877 ; il l'a reprise en 1888, *Augustin's Confessionen*. Augustin a antidaté dans les *Confessions* des changements accomplis plus tard; à Cassiciacum il ne s'occupe que de philosophie. (Cf. 2e aufl. Giessen, 1895, p. 16-17 ; 29-30.) — G. Boissier, *la Fin du paganisme*, t. I, p. 291-325 (article paru dans la *Revue des Deux Mondes*, 1888) est d'une opinion plus modérée. Dans les *Confessions*, « saint Augustin a voulu être vrai et il l'a été ». (3e édit., Paris, 1898, p. 293.) — Fr. Wörter, *Die Geistesentwickelung des hl. Aurelius Augustinus bis zu seiner Taufe* (Paderborn, 1892), soutient contre eux la thèse traditionnelle. (Cf. p. 62-66, où il étudie les divers facteurs de la conversion.) — L. Gourdon, *Essai sur la conversion d'Augustin* (Cahors, 1900), prend contre les précédents une position avancée. Selon lui, désaccord radical entre *Confessions* et premiers écrits. De 386 à 400, trois phases dans la conversion d'Augustin au catholicisme (p. 72-83) : néo-platonicienne (386-387), platonico-chrétienne (387-390), chrétienne (390-400). Les *Confessions* marquent le moment de la conversion « religieuse » proprement dite, « un homme se convertit religieusement..., alors que, désespérant de se purifier et de se transformer lui-même, il pousse vers Dieu un cri de détresse et lui demande, avec son pardon, la paix, le salut, la vie » (p. 84-85.) — Th. Bret, *la Conversion de saint Augustin* (Genève, 1900, p. 8), admet, sans discussion, l'accord substantiel de tous les écrits. — Récemment, H. Becker, *Augustin*, *Studien zu*

ont plus tard embelli le passé et qu'il n'avait encore atteint à Cassiciacum qu'un stade intermédiaire, soit celui d'un vague mysticisme plotinien ou platonicien, sentiment de bien-être dans la possession purifiante de la vérité intellectuelle dégagée de la matière, soit celui d'un dilettantisme éclectique, disposition à garder, pour en jouir dans la vie chrétienne, la fleur de l'esprit païen.

Sans attaquer la sincérité du narrateur, on accuse seulement la justesse de sa conscience rétrospective : il aura vu à travers un prisme et dans une lumière trop riche. Quand il veut se remémorer, la reconnaissance bouillonne en lui et lui fait croire à un miracle de grâce; — et qui sait, si ce n'est pas, au fond, la peur du miracle, qui, en cet endroit, rend la critique si pointilleuse?

Il s'imagine donc qu'il a été retourné d'un coup et dans des circonstances providentielles. Rappelons-nous ce : jusques à quand, jusques à quand, demain et encore demain? pourquoi pas tout de suite? lamentation de l'âme qui se cherche. Et la réponse tombant à point; c'est le refrain d'une chanson d'enfant : prends ton livre, *tolle*, *lege*, *tolle*, *lege*. Puis le verset de saint Paul tiré au hasard, et les larmes coulant à flots, et le changement consommé. A qui n'est-elle pas présente l'admirable scène du jardin[1]? Mais aussi que vaut-elle pour l'historien? En regard de la page haletante des *Confessions*, lisons une autre page où, dans le second livre contre les académi-

seiner geistigen Entwickelung (Leipzig, 1908), insistait encore sur la déformation idéale dans les *Confessions* de la réalité historique, telle que la présentent les *Dialogues*. — A la même date, W. Thimme, *Augustins geistige Entwickelung in den ersten Jahren nach seiner « Bekehrung »*, 386-391 (Berlin, 1908), faisait de son côté la critique des *Confessions* par les *Dialogues* (p. 11-27). Tendance extrême à minimiser le surnaturel. On ne devrait plus employer l'expression « conversion » d'Augustin (p. 24). Les inexactitudes signalées dans les *Confessions* tiennent à ce que l'évêque d'Hippone, d'une part, exalte à l'excès le rôle de la grâce, et, d'autre part, établit dans sa vie des périodes tranchées, comme des cadres où il force les faits à entrer (p. 11). — Je prends chez lui deux citations de Scheel, *Die Anschauung Augustins über Christi Person und Werk*. (p. 8) (Tübingen u. Leipzig, 1901.) « *Die Conf. sind rein historisch betrachtet keine Geschichtsquelle.* » « *Sie haben nur sekundären Charakter und sind nicht eine Urkunde.* » On ne peut pas être plus catégorique.

1. *Conf.*, 8. 12. 28, 29.

ciens[1], Augustin, tout proche des événements, explique à Romanianus la marche de son esprit. Nous y verrons la réalité nue. Au lieu d'une intervention de l'Esprit, au lieu de ces tergiversations pathétiques et de ces appels au Christ, de ces cris d'angoisse douloureuse et de ce torrent de pleurs, au lieu, en un mot, de la splendide rhétorique de passion, une froide analyse qui suit l'évolution lente, et nous la montre aboutissant dans le calme, sans à-coup. La lecture de saint Paul vient à son heure après celle des philosophes, et même, à en croire le traité sur le Bonheur, c'est la lecture des philosophes qui a porté coup et tranché les dernières hésitations[2].

Pour donner toute sa force à l'objection, il convient de souligner ce fait que l'enthousiasme, s'il y en a, éclate, non pas à la révélation d'une sagesse surnaturelle, mais à la rencontre première de cette sagesse purement humaine dont l'autre même n'est donnée encore que pour le prolongement en un degré plus lumineux. Ç'avait été pour l'intelligence du disciple comme un enivrant parfum — je lui emprunte ses comparaisons, — et comme la fusion d'un aromate qui distillait ses gouttes enflammées; l'âme entière avait pris feu, mais si violemment qu'Augustin lui-même n'en revenait pas. « Incroyable, oui, incroyable, et non pas seulement au delà de ce que tu pourrais croire de moi, mais bien incroyable même pour moi, l'incendie allumé en moi par ces livres. » Dans la suite, au contraire, et en s'appliquant à la religion, plus de transports, mais un examen attentif, mais une réserve prudente, presque trop d'attention et trop de prudence. « J'ai lu l'ouvrage d'un bout à l'autre, *intentissime atque cautissime*[3]. » Rien d'un cœur épris, seule la raison qui se surveille et se tient en garde.

Que l'on compare maintenant au franc aveu du *Dialogue* le lyrisme exalté des *Confessions*, et que l'on compare dans le *Dialogue* à l'hymne bref, mais si ardent, pour la philosophie spiritualiste, les paroles de froid respect pour les Écritures

1. *Ac.*, 2. 2. 5.
2. *B. V.*, 1. 4. « Lectis autem Platonis (cinq manuscrits Plotini) paucissimis libris... Sic exarsi... »
3. *Ac.*, *l. l.*

catholiques, on se convaincra aisément que, comme il devait en être de par les lois naturelles du mouvement moral, Augustin, s'il tenait déjà à l'Église du Christ par l'inscription de son nom sur les registres du catéchuménat, s'il songeait même de temps en temps au baptême prochain, n'était pas cependant, comme il le fut en effet assez vite, mais comme il s'est figuré à tort l'avoir été dès avant Cassiciacum, imprégné de pensée religieuse, moins encore possédé de saintes ferveurs. Que l'on réfléchisse en outre aux sujets de ses méditations et de ses conversations, aux titres seuls de ses opuscules, on sera peut-être stupéfait que le même homme ait pu, l'ayant passée dans une atmosphère plus qu'à demi profane, revêtir d'une teinte si pieuse cette période dont aussi bien les monuments protestaient contre son illusion. Les auteurs de vies des saints aimaient autrefois à représenter des héros de perfection accomplis aussitôt que novices ; le même but d'édification aura conduit Augustin à la même erreur : il s'est vu entrant par le premier pas de la conversion au centre de l'esprit chrétien.

Je n'ai point à faire ici de chronologie ni à jalonner en quelque sorte le progrès d'Augustin dans la foi; je ne veux pas discuter la différence de ton indéniable de deux ouvrages écrits à deux époques si diverses[1]. Le présent travail démontrera peut-être assez que déjà Augustin était avant tout un catholique, si c'est, comme je l'ai dit, au catholicisme et à un catholicisme conscient, réfléchi, approfondi, qu'il entreprenait de recruter des adhérents.

Je me contenterai de noter deux choses : premièrement que dans le *Dialogue contre les Académiciens* les parties directement adressées à Romanianus formaient une sorte d' « Apologia »; le penseur d'hier devait prouver à son ami que d'avoir dépouillé le rationalisme, cela ne marquait pas

1. Je ne fais pas de polémique. J'ai pensé qu'il valait mieux, pour connaître le secret d'Augustin, le demander à Augustin. Je me suis efforcé de pénétrer son âme par un long commerce. De la discussion que j'omets, on trouvera les éléments dans Wörter, *l. l.*, ou dans le bel article *Augustin*, de M. l'abbé Portalié, *Dictionnaire de théologie catholique*, t. I, col. 2272-2275. Mon but a été tout simplement de rendre, comme je l'avais compris après enquête personnelle, l'état d'esprit du catéchumène de Cassiciacum, selon le sens profond des ouvrages de Cassiciacum.

déchéance ni défaillance, que, loin de dégénérer, sa raison s'était plutôt régénérée en se rapprochant de la vérité; ils avaient si longtemps cherché de concert, et lui, à force d'aller, il ne s'était point perdu, non, il avait enfin trouvé; tandis que les *Confessions* apparurent comme le poème de la grâce, éloge de Dieu qui prévient et qui pardonne; pouvait-il exagérer la part de la causalité salutaire? pouvait-il dépasser la mesure de louange en confessant la miséricorde infinie? Deuxièmement, et cette remarque découle de la précédente : quinze années de vie intérieure ne vont pas sans aiguiser le sens des « choses divines et humaines » ; devenu à la fois théologien, moraliste, prédicateur de profession, Augustin avait acquis du phénomène religieux une compréhension autrement large que celle du début; il distinguait dans les péripéties de sa conversion ce qu'il n'y avait pas d'abord si bien vu ; mais il n'en disait rien qu'il n'y trouvât.

Il s'est passé pour l'évêque d'Hippone ce qui se passe pour tout homme fait, quand, mieux au courant des choses du cœur, il ressuscite les impressions de son enfance : il exprime bien des sentiments primitifs, les sentiments qu'il a eus; mais il les traduit en symboles intellectuels et l'on croirait qu'il déforme, parce qu'il l'articule, ce qui n'est de soi qu'un langage confus et bégayant ; il n'en est rien : l'homme n'ajoute pas à l'enfant, lorsqu'il tente d'expliquer l'enfant. Et lui non plus, Augustin évêque n'a pas ajouté à Augustin néophyte pour avoir, non pas « théologisé » un état d'âme informe et hybride, mais extrait des données réelles et développé en son évidence la matière théologique originairement subconsciente de sa conversion.

Dirons-nous qu'il eut à creuser bien profond ? Quoi ? l'idée de la grâce n'affleure-t-elle pas en plus d'un endroit des *Dialogues*, et là où il semble le plus uniquement philosopher ? Alypius l'a remarqué fort à propos : seule une divinité peut montrer à l'homme à reconnaître le vrai, — Dieu, entendons-le bien, non pas la nature [1], mais Dieu, soleil de l'âme : de

1. *Ac.*, 3. 5. 11 : « Nisi indice alicuius numinis... », *B. V.*, 2. 14 : « Nescio qua impellente natura, uel, ut uerius dicam, Deo. » Cf. *Ac.*, 3. 20. 44 : « Deo iam monstrante... »

lui rayonne toute vérité, car il possède toute vérité[1]; — Dieu, dont l'homme n'est ainsi que l'instrument : et il se sert devant nous de deux jeunes gens pour éclairer leur maître Augustin[2]. Et c'est nommément le Christ qui, par sa révélation, nous a instruits, qui par sa lumière nous mène de la foi à l'intelligence[3], le Christ, notre Apollon, qui inspire les sages, ses *uates*, ses porte-parole, les prophètes des moindres oracles[4], c'est le Christ qui révèle à Licentius le charme de la philosophie[5], et c'est lui enfin que nous invoquons, vertu et sagesse de Dieu, pour atteindre au repos de la même philosophie[6].

Je ne parle point des *Soliloques*; voyez la belle prière qui les ouvre[7]. Mais, pour en revenir à notre précédent passage du *contra Academicos*, serait-il si difficile, à qui le traiterait, lui aussi, avec une attention très minutieuse, *intentissime atque cautissime*, d'y voir courir, léger et discret comme un trait d'ombre sous le récit brut des événements, le filon déjà formé, déjà reconnu, déjà signalé, le filon divin que l'auteur n'exploitera que dans les *Confessions*, mais qu'il y exploitera exclusivement? Toute la crise, y compris les atermoiements et les élans, et l'agitation du jardin, ne tient-elle pas dans ces trois mots : je vacillais, je me hâtais, je m'arrêtais, *titubans*, *properans*, *haesitans*? et voyez la clausule, *arripio apostolum Paulum* : n'y a-t-il pas jusqu'au geste brusque pour prendre le livre[8]? C'est l'esquisse avant le tableau.

1. *B. V.*, 4. 35 . « Huius est omne uerum quod loquimur. » Cela même, à notre insu. *Ord.*, 2. 11. 33.

2. *Ord.*, 1. 5. 13. Cf. même idée à propos de Monique. *B. V.*, 2. 10 : « Quam diuino fonte manarent », 4. 27, etc.

3. *Ac.*, 3. 19. 42 — 20. 43.

4. *Ord.*, 1. 4. 10.

5. *Ibid.*, 1. 8. 21 : « Et cum suspirio gratias Christo agebat. »

6. *Ac.*, 2. 1. 1. Comme il parle ici à un manichéen, Augustin ne dit pas « le Christ », mais le « Fils de Dieu ».

7. *Sol.*, 1. 1. 2, *sqq.* Même exaltation religieuse dans cette prière que dans les *Confessions*. On y pourrait signaler des rapprochements de détail, v. g. « Iube, quaeso, atque impera quicquid uis, sed sana et aperi aures meas, quibus uoces tuas audiam »; cf. *Conf.*, 10. 31. 37 : « Da quod iubes, et iube quod uis. » Voir Wörter, *op. cit.*, p. 142-143. Cf. Thimme, *op. cit.*, p. 157. « Les *Soliloques* annoncent déja le : « fecisti nos ad te... » des *Confessions*. On pressent qu'Augustin sera le chantre de l'amour divin, « der Prophet der ingens amor ».

8. Comp. *Conf.*, 8. 12. 29 : « Codicem apostoli... arripui. »

Un exemple nous renseignera sur la différence des points de vue. Augustin souffrait des dents : névralgie si violente qu'elle lui ôtait le courage de parler ; il réclame des tablettes, il avertit son entourage de s'unir à lui pour prier ; on s'agenouille... le mal a cessé. Le fait arriva justement à Cassiciacum. Miracle, écrira-t-il dans les *Confessions*, et sur le moment, si nous l'en croyons, grand émoi. « J'ai eu peur je l'avoue, Seigneur mon Dieu ; rien de tel ne s'était produit jusque-là dans l'expérience de toute ma vie[1]. » Or, si les œuvres de Cassiciacum relatent cet incident, ce n'est pas le moins du monde pour rendre grâce d'une si touchante intervention « à l'auteur de tout salut », c'est pour nourrir la réflexion du philosophe, pour permettre d'examiner d'après l'expérience jusqu'à quel point le sage doit redouter la souffrance[2]. Pas un mot de sentiment ; a-t-il donc inventé plus tard son cri d'épouvante ? Il s'exprime sans effusion sur saint Paul et sur le Christ lui-même ; a-t-il donc inventé plus tard son christianisme ? Qu'ajouterons-nous pour finir, sinon que, à moins d'une longue habitude généralement acquise par des exercices répétés, l'action de Dieu, engagée à tous les instants de tous nos jours dans l'action des causes contingentes, ne se reconnaît que de loin à son invariable constance ou à ses effets merveilleux ?

II

Au surplus, l'antinomie n'existait pas pour Augustin entre christianisme et philosophie, disons mieux, elle n'existait plus. Il avait longtemps poursuivi la vérité avec cette avidité indiscrète qui estime ne rien avoir si elle n'a tout, et, d'autre part, avec cette fierté jalouse qui préfère obtenir moins pourvu que l'effort personnel obtienne seul. La révélation lui répugnait alors comme une aumône dégradante. Il voulait bien des leçons, mais non pas des leçons qui l'obligeraient. Remarquons cependant qu'il n'a jamais cherché, non pas même dans ses années d'incrédulité, une vérité quelconque ; il cherchait la vérité religieuse qui était pour lui la vérité définitive, mais comme il la cherchait en philosophe, il s'était proposé de ne

1. *Conf.*, 9. 4. 12.
2. *Sol.*, 1. 12. 21.

rien connaître que par raison, et il avait tenu bon neuf ans. Cela certes non sans mérite, alors que les ombres s'épaississaient dans son esprit. Il s'y entêtait, d'autant plus ennemi du mystère que le mystère l'opprimait plus lourdement. Aux remontrances de la pieuse Monique, il se bouchait les oreilles; il rejetait ses insinuations; il raillait sa confiance et la menaçait en plaisantant de l'attirer là où il était [1]. Fort des promesses de sa secte, il espérait recevoir d'un jour à l'autre le mot libérateur, et malgré que les docteurs manichéens ne se pressassent guère de le lui livrer, il ne rabattait rien de ses prétentions, il les exaltait au contraire, il les tendait plus fort et plus loin, il les exagérait jusqu'à nier toute autre évidence que l'évidence mathématique [2]. Dans ces conditions, il ne pouvait admettre comme philosophique une doctrine qu'il eût plutôt qualifiée d'obscurantiste, puisqu'elle réservait certaines de ses parties, les refusant même à une moindre évidence, même pensait-il, à une inquisition rationnelle approximative.

Passons sur le salutaire accès de scepticisme qui, en lui ôtant toute assurance critique, le disposa en faveur de l'autorité. Dès qu'il fut chrétien d'esprit, il salua dans le christianisme une philosophie. « Tu vois, écrivait-il, après avoir retracé ses errements et signalé au passage l'heureuse influence de saint Ambroise, tu vois dans quelle philosophie j'évolue, pour ainsi dire, en rade. *Ergo uides in qua philosophia quasi in portu nauigem* [3]. » C'était, je crois, le plus glorieux titre qu'il pût donner à sa religion; c'était le plus bel hommage qu'il pût rendre à la victoire de l'évêque; c'était aussi, pour le moment, la plus vive preuve qu'il pût apporter devant ses amis d'une franche et pleine conversion.

De fait, en sa réalité intellectuelle, qui nous intéresse le plus ici et qui s'affirmait dans les *Dialogues*, les *Soliloques* et les lettres à Nébridius, la conversion de saint Augustin fut sans doute moins un acte de foi aveugle à des données incompréhensibles qu'une profession de philosophie à l'école du christianisme. Ainsi s'explique la note générale d'apaise-

1. *Conf.*, 3. 11. 19, 20. — 2. *Ibid.*, 6. 4. 10.
3. *B. V.*, 1. 5.

ment intellectuel et de serein enthousiasme des œuvres de Cassiciacum; ainsi se résout encore une fois la prétendue opposition de ces œuvres et des *Confessions*; ainsi même prennent-elles tout leur sens et découvrent-elles au lecteur tout ce qui fait leur intérêt. Autrement, on devrait les considérer comme des exercices louables[1], sinon comme des amusements de vaine rhétorique, mais ainsi on entrevoit en elles un rayon de l'avenir : elles annoncent les *Confessions*, elles sont déjà une manière de confessions, à la louange du Dieu de vérité, comme les autres seront à la louange du Dieu de miséricorde, confessions, il est vrai, sur un mode profane, telles qu'on les doit attendre et d'un néophyte et d'un laïque, mais telles néanmoins qu'elles conviennent à un néophyte convaincu et à un laïque apôtre.

Augustin avait fini de douter, fini de discuter, fini de chercher, fini de nier; si longtemps arrêté par la crainte de ne pouvoir plus penser à l'aise, il avait renversé l'obstacle et dissipé le fantôme; sa raison, naguère hostile à la foi, l'acclamait et la reconnaissait pour une auxiliaire puissante, indispensable. Il proposait déjà et développait de ces formules qu'il reprendrait si souvent ensuite et qu'il amplifierait si heureusement sur la nécessité d'une guide commune d'autorité pour la recherche individuelle. Il se sentait si bien chez lui dans le christianisme qu'il ne laissait à la porte ni Pythagore, ni Platon, ni Cicéron, les initiateurs auxquels il devait d'avoir appris le nom et goûté le charme de la sagesse. Il se flattait d'ailleurs que Dieu lui eût donné une clef pour ouvrir les leçons closes des philosophies païennes. Le système pythagoricien du nombre lui fournissait une méthode de théodicée universelle[2]; il rêvait d'interpréter le platonisme en fonction de la révélation[3]; il en appelait au témoignage de l'Hortensius pour corroborer les déclarations de la piété[4].

1. M. Thiaucourt, par exemple : *les Académiques de Cicéron et le contra Academicos de saint Augustin* (dans les *Mélanges Boissier*, p. 425-430, Paris, 1903) a eu ce tort, semble-t-il, de prendre les choses par l'extérieur.

2. *Ord.*, 2. 11. 30 — 20. 54.

3. *Ac.*, 3. 20. 43.

4. *B. V.*, 2. 10 : à propos d'une réponse de Monique. Ailleurs Augustin faisait remarquer à sa mère que les livres saints ne condamnent pas toute philosophie, mais seulement les philosophies « de ce monde », c'est-à-dire

On ne voit pas qu'il ait regretté par la suite d'en avoir trop dit, ni d'avoir cru compatibles et voulu faire communiquer, d'avoir même confondu dans les termes, les deux ordres de connaissance, naturelle et révélée. Sa polémique courtoise ménagea toujours aux antiques philosophies les anathèmes et les paroles de mépris dont n'hésitait pas à les accabler son intransigeant compatriote Tertullien. Ce n'est pas chez lui qu'on entend prononcer une sentence de divorce entre Athènes et Jérusalem ou un décret de bannissement contre l'élève de la Grèce[1]. Au contraire, il veut que la doctrine chrétienne s'inspire des enseignements du passé; dans le plan d'éducation qu'il dresse pour les clercs, il revendique l'héritage des écoles, et, selon la comparaison habituelle aux écrivains ecclésiastiques contemporains, il demande que le peuple élu dépouille l'Égypte de ses vases d'or en vue d'enrichir le temple[2]. Doctrine aussi traditionnelle que la comparaison est classique : voilà pourquoi il ne se dédit point des idées qui, catéchumène, l'avaient charmé.

Tout au plus, quand il revoyait ses premiers ouvrages, se reprochait-il, outre certaines expressions équivoques, fortune, hasard, augure, monde intelligible, les éloges excessifs donnés à Platon et à Pythagore. Il aurait dû, disait-il, faire le départ du vrai et du faux et ne point prôner en bloc des théories mêlées d'erreur, ni moins encore, porter aux nues des païens étrangers à la piété, et partant à la vraie vertu[3]. Il se reprochait surtout d'avoir trop accordé aux études libérales, « sans lesquelles nous savons qu'il y a des saints et avec lesquelles nous savons qu'il y a beaucoup d'hommes qui ne sont pas des saints[4] ». Ainsi parlent les *Rétractations*. Le vieillard, au seuil du ciel, ne regardait plus que d'un œil désabusé les enchantements de ce bas monde. Il se reprochait encore, et cela dès les *Confessions*, d'avoir trop soigné

matérialistes, par opposition à celles « du monde intelligible ». (*Ord.*, 1. 11. 32, cf. *Ac.*, 3. 19. 42.)

1. Tertullien, *Apologeticus*. 47-49. M. d'Alès a analysé ce passage dans sa *Théologie de Tertullien,* p. 245-249, et cité, p. 2, quelques autres textes significatifs.

2. *De doctrina christiana*, 2. 40. 60.

3. *Ret.*, 1. 1. 4 et 1. 3. 3.

4. *Ibid.*, 1. 3. 2.

le style, cédant en ce point à la vanité littéraire. Cependant, il reconnaissait qu'il entendait alors servir Dieu[1].

Que s'il n'avait pas plus clairement découvert son but, s'il n'avait pas davantage prêché l'Écriture, s'il avait presque uniquement parlé sa langue habituelle de rhéteur et de philosophe, s'il avait évité de nommer plus souvent le Fils unique, Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, la faute en était à Alypius, qui le lui avait conseillé autant par respect des formes reçues que par dédain de la simplicité évangélique. « Il préférait que mes écrits fleurassent le cèdre, — le cèdre altier, symbole d'orgueil, — tel qu'on le sent dans les gymnases, plutôt que les herbes salubres, — l'hysope et les autres plantes, images de l'humilité, — que l'Église oppose aux serpents. »

Et plus qu'à Alypius la faute en était au genre : le moyen de prendre le style d'Église, si vraiment chrétien que l'on soit, quand on transpose le *Phèdre*, quand on joue à imiter les *Tusculanes*? Soyons indulgents à ces lettrés : pardonnons-leur, que dis-je? sachons-leur gré, d'avoir continué d'aimer le cèdre; où Augustin ne trouvait que malice, voyons encore le signe de l'amour. Brûler ce que l'on a adoré témoigne bien en effet de la sincérité d'une conversion par le renoncement à tout le passé, mais dédier dans un nouveau culte les plus chers souvenirs d'un culte abjuré, et ne pas se contenter d'adorer l'objet reconnu divin, mais l'installer en la place où on le sacrifiait, mais lui consacrer l'autel que l'on aime et le revêtir des ornements de son idole, marque peut-être, en même temps qu'un désaveu d'erreur plus courageux, un désir de réparation plus magnanime.

Avouons que le nouveau converti aurait eu mauvaise grâce à refuser au christianisme les honneurs philosophiques, lorsque celui-ci, non seulement lui reconnaissait toutes les prérogatives du philosophe, mais se manifestait comme seul capable de donner ce qu'Augustin avait en vain sollicité des autres doctrines, ce qu'il regardait comme l'essence même de la vraie philosophie, je veux dire le moyen d'arriver sûre-

1. *Conf.*, 9. 4. 7 : « In litteris, iam quidem seruientibus tibi, sed adhuc superbiae scholam... anhelantibus. »

ment à la perfection de l'intelligence. Force et lumière, le symbole catholique saisit l'esprit sans l'arrêter, le domine sans l'avilir, lui définit le vrai sans prétendre clore la recherche, et ne s'impose par l'autorité que pour imprimer plus de vigueur à l'effort personnel. Vraiment le christianisme tenait les promesses de la philosophie. Tant s'en fallait qu'il retranchât la joie de penser ! Il assurait au contraire la liberté dans la vérité : Augustin pouvait recommencer ses investigations, et en quelque sorte recommencer sa vie même ; il se replongeait dans sa jeunesse, ses lectures lui restituaient les enthousiasmes de l'Hortensius ; mêmes admirations, même soupirs, mêmes bouillonnements. Si beau était le visage réapparu de la sagesse. *Tanta se mihi philosophiae facies aperuit*[1] !

Il trouvait enfin un système qui lui servirait de refuge contre l'erreur, de point de départ pour l'exploration, un corps de certitudes fécondes, reposantes et impulsives. Il avait repris confiance en lui-même, grâce au renfort qu'il recevait ; ayant en main ce fil conducteur, il osait se remettre avec sécurité à l'étude des philosophes. « Je suis décidé à ne plus quitter d'un pas l'autorité de Jésus-Christ. Quant à ce qui fait l'objet des plus subtiles investigations de la raison, je ne me sens pas disposé seulement à croire, mais je suis impatient d'aperception intellectuelle ; entre temps, je compte faire chez les platoniciens des découvertes qui ne répugnent pas aux dogmes sacrés qui sont nos dogmes[2]. »

III

Ces derniers mots nous ouvrent un jour sur les intentions d'écrivain d'Augustin à Cassiciacum. Il pouvait certes aspirer vers autre chose que vers un essai de conciliation entre le christianisme et le platonisme, mais devons-nous croire qu'il se proposât pour le moment un but plus glorieux ? Simple catéchumène, il ne visait pas à faire dans l'Église figure de docteur. Il était bien loin de se douter qu'il irait sous peu aux sommets, qu'il fixerait pour les siècles la tradition

1. *Ac.*, 2. 1. 6 ; cf. *Ord.*, 1. 8. 25 : « Veritas... facies Dei. »
2. *Ac.*, 3. 20. 43.

sur une matière des plus ardues, qu'il resterait le consulteur officiel sur tout ce qui touche à la grâce, que la reconnaissance du monde catholique l'asseoierait à une place singulière à côté de saint Paul. Il ne regardait pas si haut; il ne songeait pas même à interpréter saint Paul, quoiqu'il l'eût dès lors choisi pour son maître; discrètement, il croyait que ce serait assez pour lui d'exercer à un poste inférieur un apostolat plus restreint. En offrant à Dieu tout ce qu'il était et tout ce qu'il savait, il pensait n'avoir à offrir que ses facultés d'homme aimant, que son érudition de rhéteur et de philosophe.

Voulons-nous connaître à quel modèle il eût peut-être désiré de ressembler? Le nom qui vient le plus naturellement sous la plume est celui d'un homme alors fameux dans la société romaine, de Victorinus, un Africain comme lui et comme lui un rhéteur, mort chrétien après avoir, jusqu'en pleine vieillesse, vécu en fervent du paganisme et, lui aussi, propagé l'erreur[1]. Ce Victorinus avait été un professeur à la mode, très couru de la noblesse, très goûté du peuple, très instruit dans toutes les branches du savoir humain; le sénat, composé en grande partie de ses élèves, lui avait même voté l'érection d'une statue sur le forum de Trajan[2]. Homme en vue, il avait eu bien du mérite à se déclarer publiquement converti, mais, ce faisant, il avait donné un exemple auquel de bons juges croyaient difficile de résister, exemple naguère proposé à Augustin pour triompher de ses tergiversations. Et n'était-ce pas une récompense enviable que de contribuer à l'amélioration d'autrui?

Je me représente ce catéchumène soucieux d'expiation et inquiet de trouver sa voie; il songe à l'influence de son compatriote inconnu, il se promet d'en exercer une semblable.

1. *Conf.*, 8. 2. 3. L'influence de Victorinus — dont on voudra peut-être bien reconnaître ici l'origine psychologique — se retrouve plus tard : saint Augustin, en combinant « le néoplatonisme authentique avec la pure orthodoxie chrétienne, frappée à la marque du paulinisme », a repris l'œuvre de ce « type achevé du néoplatonicien chrétien », qui fut, de ce fait, « un Augustin avant Augustin, *ein Augustinus ante Augustinum* ». Harnack, *Lehrbuch der Dogmengeschichte*, 3e édit., t. III, p. 32-34, note.

2. Saint Jérôme, *Chron.*, ad an. 2370. Augustin, *l. l.*, dit « in romano foro » ; mais il était sans doute moins au courant et une statue sur le forum romain serait chose plus extraordinaire.

Publier sa conversion sera déjà quelque chose et il le fera pour ses amis. Mais, comme Victorinus l'a, autant que par le bon exemple, aidé par une traduction qui, en lui donnant les livres des platoniciens, lui a révélé le mystère d'un Dieu spirituel, lui-même, à son tour, il écrira. Il y a dans l'apostolat place pour tous : à côté du nom de Victorinus, il inscrirait son propre nom, le nom d'un rhéteur encore, mais d'un rhéteur franchement chrétien et qui, dans son degré, servirait ses frères chrétiens.

Et nous avons là-dessus mieux que des conjectures. Une fois de retour à Milan, Augustin ne reprit point de chaire, ayant donné sa démission de professeur et se sentant toujours la poitrine faible, mais il se remit à faire de la rhétorique en chambre. Il écrivait des ouvrages scolaires, une grammaire, une dialectique, une rhétorique, une géométrie, une arithmétique, une philosophie, et, seul monument que nous possédions de son activité d'alors, un traité en six livres sur la musique, ou, comme nous dirions, sur la métrique.

L'homme de métier subsistait dans le chrétien, mais il ne subsistait que pour se dévouer à l'Église. Admirons avec quelle simplicité il le faisait, avec quelle modestie il ne s'attribuait pas de rôle au-dessus de sa condition ; le génie ignore volontiers ses droits. « Je voulais seulement, écrira-t-il, m'entraîner et entraîner mes compagnons d'étude à la connaissance du monde spirituel par la connaissance du monde corporel, et cela, pour ainsi dire, à pas comptés et par des démarches certaines[1]. » Humbles ambitions d'un saint ! Et, néanmoins, charmantes ambitions et ambitions généreuses, où le plus aimant de tous les cœurs ne se sentait pas à l'étroit, parce qu'il avait concentré là le double objet de ses affections, la religion et l'amitié. Aller vers Dieu en y amenant d'un élan commun tous les siens, ce fut le rêve doré de ces premières heures, et le noble effort de Cassiciacum. Nous allons voir comment l'ouvrier s'y prit pour réaliser son idéal.

A l'humilité du projet répond la simplicité des moyens. On ose à peine employer pour analyser la première manière apologétique de saint Augustin les mots usuels d'arguments, de

1. *Ret.*, I. 6.

preuves, de méthode. On chercherait en vain dans les *Dialogues*, et plus encore dans les *Soliloques*, les procédés techniques de défense et d'attaque, tels que se les transmettaient, d'une génération à l'autre, les avocats du christianisme et tels aussi que le prêtre d'Hippone les reprendrait lorsque, au lendemain de son retour en terre manichéenne, il intenterait publiquement procès à l'erreur et engagerait contre elle une lutte à mort. Dans un combat doctrinal et qui se livre à découvert, la tactique traditionnelle peut paraître de rigueur : comparaison objective de deux enseignements mis en présence, défense de ses positions menacées, sorties partielles portées sur différents points et combats singuliers soutenus au hasard des rencontres, attaques de front contre les forces principales de l'ennemi, coups préparés de longue main et soudaines ripostes improvisées. On trouve tout cela à travers cette interminable controverse qui occupe toute la vie, par ailleurs déjà si pleine, de l'illustre évêque. Nommons seulement son double exposé de morale catholique et manichéenne, ses commentaires sur la Genèse, sa critique de l'épître dite de fondement, les comptes rendus de ses conférences dialoguées contre Fortunatus et Félix, ses dissertations sur la nature du bien et sur les avantages de la foi, — fragments apologétiques de facture et de fond classiques, publiés au gré des nécessités occurrentes ou en exécution d'un plan réfléchi.

A Cassiciacum, Augustin n'avait pas encore à protéger comme champion officiel la vérité assaillie, ni à pousser dans leurs retranchements des adversaires opiniâtres, ni même à soumettre des rebelles déterminés : opérations qui exigent de plus vastes mouvements d'idées et de plus savantes combinaisons d'arguments. Il avait en face de lui des hommes sincèrement unis à lui d'affection et qui, restés seuls dans l'erreur naguère commune, se trouvaient momentanément séparés de lui par un désaccord de religion, d'ailleurs n'apercevant pas qu'ils fussent dans l'erreur et n'y étant retenus par aucun lien de secte. Avec de telles gens, la meilleure tactique est la moins apparente. Et, de fait, je le répète, on découvre difficilement, dans ces premiers écrits, une tactique proprement dite. Dirigés contre une erreur qui s'ignore, ils avertissent sans reprendre, ils parlent à demi-mots pour

éveiller des inquiétudes et, charitables, ils proposent dans le même instant le réconfortant cordial. Destinés à la conquête pacifique, ils ne discutent pas, ils invitent, ils insinuent, ils semblent moins vouloir établir des convictions que suggérer des impressions. Adressés à des amis, ils font appel aux raisons du cœur. Et s'ils tiennent de leur fin ce caractère de suavité, leur origine les marque aussi d'une grâce aimable : composés comme par jeu, quoiqu'en des exercices essentiellement éducateurs, ils ont sur eux un air de joie. A Cassiciacum, la vérité apparaissait dans la fête de sa jeunesse.

Ce sont des ouvrages d'un genre qui défie toute convention. Ils n'ont en quelque sorte de lois que celles de la vie. Lois bien connues d'un observateur comme Augustin, en qui la formation scolaire n'avait pas oblitéré le sens du concret. Nul ne saisit mieux les exigences des milieux. Nul ne fut plus souple aux circonstances. Nul ne sut plus droitement, dans les tons les plus divers, prendre et garder toujours la note juste. Voyez-le tantôt dans un ouvrage de réfutation générale comme *la Cité de Dieu*, déployer pour une vue d'ensemble les deux faces d'un immense diptyque, d'une part les erreurs païennes, d'autre part le dogme chrétien; — tantôt, dans un ouvrage de polémique, démolir, idée par idée, la construction de l'adversaire : ainsi les trente-trois livres contre Fauste, et les six livres de la seconde passe contre Julien, patiemment ordonnés d'après Julien ou d'après Fauste, un paragraphe contre un paragraphe; — tantôt, dans des ouvrages de vulgarisation populaire, condescendre aux objections des mariniers, et, en prévision des gloses de carrefours, si utiles à la diffusion de la doctrine, munir ses gens d'idées brèves, de réponses vives, de solutions théologiques portatives et maniables : les sermons forment cette apologétique à la minute.

Notons cependant que sermons, traités polémiques, exposés doctrinaux ont tous le même fond, représentent tous le même enseignement autoritaire, et remarquons la conséquence : de ce que l'auteur développe le dogme, il s'ensuit qu'il devra le moins possible parler de lui-même, pour s'appuyer exclusivement sur des faits de psychologie universelle, sur des certitudes naturelles ou révélées et, de préférence, révélées; que, partant il devra se référer sans cesse aux sources pro-

prement de foi, au Symbole, à l'Écriture, à la Tradition, aux définitions incontestées; et que, dans ces conditions, celui-là emportera le prix qui résumera le mieux la doctrine de tous, qui, penseur vigoureux, ne dissoudra pas néanmoins en sa pensée individuelle la pensée de ses devanciers, mais qui se montrera original par la mise au point pour son époque de la réserve immuable et qui, avec ses qualités distinctives d'intelligence, cristallisera, pour ainsi dire, sur le passé. Augustin théologien fera cela, mais non pas Augustin catéchumène. Ici il n'est pas question d'enseignement, mais d'épanchements intimes; au lieu de compositions sur des données et selon des règles officielles, nous trouvons une suite de conversations mêlées à la vie, dont il faut que l'écho se prolonge aux profondeurs silencieuses de l'âme. Tout bruit d'école gênerait l'effet de ces discours qui pour agir ne se réclament que de l'amitié. Il n'y a point ici d'apologétique apprise, mais une apologétique personnelle, ni de méthode raisonnée, mais un effort instinctif, spontané, immédiatement inspiré de l'expérience.

(*A suivre.*) Louis de MONDADON.

DES CONGRÈS MARIALS

A PROPOS DU CONGRÈS DE SARAGOSSE

(26-29 SEPTEMBRE 1908)

I

Depuis les grandes solennités mariales de 1899, où trente-cinq prélats et une foule immense de pèlerins de tous pays vinrent célébrer, sur la sainte colline de Fourvière, l'auguste patronne de Lyon, un premier congrès international en l'honneur de Marie s'était tenu, avec la haute approbation de Léon XIII, à Fribourg en Suisse, près de l'église Notre-Dame, la plus ancienne qui ait été consacrée en Occident à l'Immaculée Conception. C'était en 1802, au sept centième anniversaire de cette dédicace.

Le second eut lieu à Rome, avec un grand éclat, en 1904, pour le cinquantième anniversaire de la proclamation dogmatique de l'Immaculée Conception [1]. Après le troisième, qui se réunit au mois d'août 1906, dans l'antique abbaye princière de Notre-Dame des Ermites ou d'Einsiedeln, on souhaitait et on espérait voir le quatrième, pour le cinquantenaire solennel de l'apparition de l'Immaculée à Bernadette Soubirous, se dérouler à Lourdes même, où il aurait eu une signification et une splendeur qu'il ne pouvait trouver ailleurs. Que Marie pardonne à ceux qui ne l'ont pas voulu!

Mais si le congrès, à cause du malheur des temps, n'était pas possible en deçà des Pyrénées, il l'était au delà, tout près de la France et de Lourdes, sur ce sol catholique d'Espagne, qui a été, lui aussi, selon la croyance populaire, foulé par le pied virginal de Marie, lorsque, pour encourager le labeur apostolique du grand saint Jacques, elle daigna descendre sur le

1. Les *Études* ont parlé des fêtes de Lyon en 1900 (t. LXXXV, p. 5), du congrès de Fribourg en 1902 (t. XCIII, p. 32), des fêtes et du congrès de Rome en 1902 (t. XCI, p. 606), et en 1905 (t. CII, p. 490).

pilier de Saragosse, indestructible symbole de la foi du pays converti au vrai Dieu. L'antique *Cæsaraugusta* touche presque au versant méridional des Pyrénées et les habitants de la contrée voisine connaissent bien la route de Lourdes par les hauts sentiers des cols, dont la traversée ne les effraye pas dans la belle saison. D'ailleurs, l'Espagne aime passionnément la *Purisima*, et nulle autre nation, par ses docteurs et ses universités, n'a défendu comme elle le privilège marial de l'Immaculée Conception.

Donc, le 23 avril 1908, au nom du Souverain Pontife Pie X, le cardinal secrétaire écrivait à l'illustrissime seigneur don Juan Soldevila y Romero, archevêque de Saragosse :

« Le projet du comité national espagnol des congrès marials, qui est de célébrer par un congrès à Saragosse le cinquantième anniversaire de l'apparition de la très sainte Vierge à Lourdes et le jubilé sacerdotal du Saint-Père, a été très agréable à Sa Sainteté. Elle a pris connaissance, avec beaucoup d'intérêt, des thèses importantes que le comité a choisies avec tant d'à propos pour être traitées audit congrès. Sa Sainteté espère que l'étude de ces matières sera de grande utilité à tous les congressistes et particulièrement à ceux qui se trouveront présents à la discussion. »

Quelques jours plus tard, S. Ém. le cardinal Aguirre y Garcia, archevêque de Burgos, était désigné pour présider le congrès en qualité de légat du pape. Dès l'ouverture des séances, qui eut lieu le 26 septembre, Mgr Bauron, secrétaire général des congrès marials internationaux, fit une heureuse application du mot de Louis XIV, en déclarant que *pour Marie, il n'y a pas de Pyrénées*, et maintes fois, durant ces journées solennelles, les orateurs étrangers à la France rendirent un chaleureux hommage à Notre-Dame de Lourdes. De son côté, le peuple espagnol ne lui ménagea point les témoignages de la plus ardente piété : car si sa fierté nationale distingue entre le sanctuaire de *Nuestra Señora del Pilar* et celui des roches de Massabielle, sa foi ne divise pas en deux personnes la reine qui trône ici et là.

On ne s'attend pas à la description détaillée des brillantes fêtes religieuses, auxquelles nous avons eu l'heur d'assister durant ces quatre jours : messes pontificales à cérémonies d'une

majesté antique ; bénédictions solennelles à grand orchestre ; panégyriques ardents de Notre-Dame *del Pilar*, avec l'éloge obligé de la sainte mère Espagne, par les plus éloquents prélats de la métropole et de ses filles d'Amérique ; décorations variées et illuminations féeriques ; enfin cette procession du *Rosaire général*, qui se déroula à travers la ville durant trois heures de nuit comme un gigantesque serpent de feu, avec ses centaines de falots de toute couleur, de toute forme et de toute dimension, depuis le mètre cube qui représente chaque mystère et réclame seize porteurs, jusqu'aux lanternes joliment ouvragées qui figurent les *Ave*, les *Pater*, les *Gloria* et toutes les invocations des litanies de Lorette, ou qui accompagnent les riches bannières des confréries, marchant cierges en main derrière les mystères et récitant à haute voix le chapelet, tandis que, de moment en moment, les cantiques argentins des chœurs d'enfants alternent avec les sonores accents des fanfares. Tout cela est impressionnant comme spectacle ; mais ce qui émeut le cœur, — surtout quand on vient de notre pauvre France, où les manifestations extérieures du culte se bornent aujourd'hui au cortège silencieux des voitures funèbres, qui semblent conduire le deuil de la religion, — c'est la vue de cette foi populaire, qui ne connaît ni doute au dedans, ni gêne au dehors, et qui s'abandonne avec une sorte d'enivrement à son expansion pieuse. Quand, à la fin de ce long défilé lumineux, parut soudain, légèrement adossée à de blancs nuages qui semblaient la porter du ciel vers la terre, entourée d'anges, toute baignée de la vive lumière des torches en forme de lis, radieuse et souriante, la Vierge *del Pilar* et de Saragosse, on vit toutes les têtes se découvrir, les mains se joindre ou se tendre vers l'apparition céleste, et, des rangs pressés de la foule qui regardait, on entendit s'élever une immense acclamation de *Viva*, *viva la Purisima* ! qui se répéta tout le long du chemin, à mesure que passait la triomphatrice. Que si, comme ombres humaines à ce tableau angélique, un brave homme près de moi fut obligé, pour crier son *Viva* à l'Immaculée, de retirer un instant de sa bouche l'indispensable cigarette ; si, dans la procession même, je vis un porteur de mystère, tout ruisselant de sueur, se détacher pour aller prendre dans la poche d'un

confrère un flacon et en absorber sans façon la moitié sur place; si maintes lanternes étaient plutôt brandies que portées par des gamins en blouse bleue et en chaussons, qu'importe? L'âme de ces chrétiens méridionaux plane dans un monde à part, où les réalités surnaturelles, sous l'ardeur de leur imagination, prennent une vie plus intense, qui leur fait oublier les choses de pure convention humaine.

Voyez-les prier dans les églises, debout devant une niche qui porte leur saint de prédilection, à genoux, les bras en croix, ou assis par terre, n'importe où, au milieu d'une nef et des passants : ils s'étonneraient de votre étonnement. Ne sont-ils pas là chez eux? Aux offices solennels, leurs yeux boivent l'éclat des lumières et la splendeur des ornements; leurs oreilles boivent l'harmonie des cantiques et le charme de la parole sacrée; tout leur être boit l'émotion pieuse. Leurs évêques et leurs prêtres, leurs artistes et leurs architectes la leur versent... à bouche que veux-tu. Un magnifique symbole de cette foi qui vit de pompes et d'expansion, c'est ce temple *del Pilar*, si étrangement grandiose, où se déployaient les grandes cérémonies religieuses du congrès. A l'extérieur d'un vaste rectangle de 140 mètres de long, qui ressemble aux murailles d'une citadelle, émerge un harmonieux entassement de minarets ou de dômes d'inégale hauteur, couverts en tuiles de couleur vernissées qui rappellent les mantes bariolées des habitants, et surmontés chacun d'une lanterne, dont la flèche élancée représente bien la prière qui pénètre le ciel. L'illumination électrique de cet ensemble, agrémentée de motifs et d'inscriptions d'un grand effet, devait magnifiquement clôturer les fêtes du congrès.

A l'entrée dans le monument, on est saisi par une impression de colossal et de vide. Figurez-vous deux immenses galeries aux hautes voûtes surbaissées, faisant le tour d'une nef centrale qui renferme le maître-autel et le grand chœur, séparés par un espace vide où les auditeurs se réunissent debout autour de la chaire. Dans les enfoncements des deux galeries latérales, sont de grands autels que surmontent des apothéoses de saints et de joyeuses grimpées de petits anges, tandis que, dans les flancs obscurs du chœur central, se creusent d'autres chapelles mystérieuses, qui sem-

blent faites pour les soupirs des âmes affligées ou lassées. Au maître-autel s'adosse la chapelle ronde de Notre-Dame *del Pilar*, dont la petite statue noire, richement drapée dans un manteau qui ne laisse voir que la tête, entourée d'une profusion de diamants et d'autres joyaux de prix, debout sur sa colonne de marbre rose, à côté de l'autel, reçoit les hommages incessants des fidèles et leur distribue ses faveurs, attestées par d'innombrables *ex-voto*.

Dans un milieu si exceptionnellement favorable aux manifestations de la piété populaire, les fêtes, rehaussées par la présence des plus hauts dignitaires de l'Église, ne pouvaient qu'être dignes de la Vierge immaculée.

Ajoutons, pour notre honte, que le gouvernement encouragea de tout son pouvoir ces démonstrations enthousiastes de la vénération traditionnelle des Espagnols pour Notre-Dame *del Pilar*, à laquelle leur ardente foi rapporte, non seulement leur préservation des erreurs religieuses, mais toutes leurs gloires nationales, depuis cette persévérante croisade de huit siècles contre Mahomet, jusqu'à l'héroïque défense de leur liberté contre Napoléon. Le jeune roi, qui est plus d'une fois déjà venu incliner sa majesté humaine devant cette royauté céleste et pure, a donné au sentiment populaire une satisfaction particulièrement appréciée dans ce pays, en faisant décerner par son ministre de la guerre, à la patronne de l'Espagne, les honneurs militaires de *capitaine général d'armée*[1].

1. Ce sentiment national a-t-il été trop loin, en associant à la célébration d'un congrès de caractère religieux et international le centenaire des deux sièges de Saragosse, dans le télégramme d'hommage filial adressé à Pie X par le cardinal légat, au nom de tous les congressistes ? Peut-être. Mais les fêtes du centenaire ont revêtu, autant que nous avons pu en juger sur place, la forme presque uniquement religieuse d'action de grâces, sans aucun esprit d'animosité contre la France, qui, dans le même temps, seule des nations européennes, prenait part à l'exposition de Saragosse. Nous ne savons, d'ailleurs, si parmi les Français d'aujourd'hui, même bonapartistes, il en est beaucoup qui approuvent franchement les guerres de Napoléon en Espagne. En tout cas, il est permis de penser que les Espagnols avaient, pour remercier Notre-Dame *del Pilar* de les avoir délivrés de l'invasion française, autant de droit que nous en avons pour remercier la bienheureuse Jeanne d'Arc d'avoir *bouté* les Anglais hors de France. Nos bons amis d'outre-Manche, qui sont gens de bon sens, ne tiendraient pas rigueur à notre gouvernement, s'il imitait le beau geste d'Alphonse XIII en proclamant la Pucelle généralissime des armées françaises.

II

Le premier but du congrès a donc été largement rempli, et Notre-Dame de Lourdes a dû être satisfaite de la piété des Espagnols.

Le jubilé sacerdotal de Pie X formait la seconde partie du programme : celle-ci devait prendre un caractère plus pratique. Le congrès, naturellement, s'empressa tout d'abord d'offrir au Père commun des pasteurs et des fidèles l'expression profondément sentie des vœux, des hommages, de l'amour filial de tous les cœurs ici réunis. De tous ces cœurs aussi, durant chacun de ces jours de fête, la prière monta vers le ciel, ardente et pressante, pour obtenir au vicaire du Christ la force de lutter vaillamment jusqu'au bout et la joie de vaincre, dans le grand conflit du bien et du mal qui se disputent l'empire des âmes.

Mais cette victoire finale de Dieu sur Satan, de qui l'attendons-nous, depuis le grand Pie IX de sainte mémoire, sinon de l'autorité infaillible du pape et de la puissance promise dès le commencement à l'unique femme sans péché? Ce fut donc une heureuse pensée des organisateurs du congrès, de traduire simultanément l'hommage à Marie et l'hommage au pape en un corps de thèses théologiques, ayant pour objet de défendre les prérogatives de la Vierge mère contre les attaques de ce modernisme dont la condamnation fera la gloire de Pie X, et, réciproquement, de montrer comment ces prérogatives, sa maternité divine, son immaculée conception, son assomption corporelle, son rôle dans la distribution des grâces, détruisent les fausses doctrines modernistes. Il y avait là un excellent programme de travail. Nettement délimité et solidement développé, il servait du même coup la défense de la foi et la gloire de Marie. Comment a-t-il été réalisé ? Essayons de le dire en toute impartialité, mais aussi en toute liberté : c'est un devoir.

La *Revue mariale* de Lyon, dirigée par le secrétaire général des congrès marials internationaux, Mgr Bauron, publia, dès le 1er février 1908, une série de onze thèses, embrassant tout le sujet indiqué. Elles étaient rédigées par des théolo-

giens compétents, avec les quelques précisions nécessaires pour montrer le but aux travailleurs de bonne volonté, sans gêner leur activité personnelle. D'autre part, au programme espagnol qui nous a été distribué à Saragosse, figuraient aussi quatre grandes thèses plus générales sur la même matière, avec mention sommaire des onze thèses françaises. Ce programme signalait, en outre, aux serviteurs de Marie et aux hommes d'œuvres mariales, les points relatifs au *culte* et aux *associations pieuses* qui seraient utiles à traiter.

Nous devons supposer que les membres du comité général d'organisation, étant connu leur zèle pour les intérêts de la Vierge mère de Dieu, n'ont rien négligé de ce qui était possible pour faire arriver ce programme à la connaissance des intéressés, et pour provoquer des travaux sérieux dans tous les pays européens. Or, la liste officielle des auteurs de rapports sur les diverses parties du programme porte une soixantaine de noms espagnols, six français et un polonais. C'était peu, il faut en convenir, pour un congrès international.

D'ailleurs, tous les congressistes présents à Saragosse ont pu constater qu'en dehors des Espagnols et des délégués des républiques américaines parlant espagnol, les autres nations n'étaient pas représentées par plus d'une centaine de pèlerins, la plupart Français. La participation de la Belgique, de la Suisse, de l'Allemagne et de l'Autriche se réduisit à l'hommage de filiale vénération, que le secrétaire général déposa en leur nom aux pieds de Notre-Dame *del Pilar*, et à leur promesse d'inviolable fidélité au Souverain Pontife, qu'il offrit à son représentant le cardinal légat.

Comment expliquer cette abstention malheureuse ?

Nous croyons que la situation géographique de l'Espagne y est pour beaucoup. Le pays occupe, sur la carte d'Europe, une place trop excentrique et n'offre guère d'accès facile qu'à nous autres Français. Encore le long tournant des Pyrénées présente-t-il ses difficultés et ses ennuis.

Mais la grande raison nous semble avoir été la coïncidence de l'assemblée de Saragosse avec trois autres solennités internationales dans la même année. Sans parler du grand congrès eucharistique de Londres, si magnifique dans sa nouveauté, les fêtes du cinquantenaire à Lourdes et du jubilé

pontifical à Rome exercèrent naturellement sur les foules chrétiennes de l'Europe une attirance contre laquelle ne pouvait lutter un congrès, annonçant l'intention de célébrer les deux mêmes anniversaires ailleurs qu'en leur lieu naturel. Il se trouvait donc, semble-t-il, condamné d'avance à n'être que *national*, et, somme toute, il ne fut pas autre chose.

On pourra se convaincre, du reste, en lisant les deux lettres du cardinal secrétaire d'État à l'archevêque de Saragosse et à don Juan Postius, promoteur du congrès, que, si elles louent grandement *les travaux pratiques d'organisation mariale qu'il s'agit de promouvoir en Espagne* et si elles attendent du congrès *un avantage particulier pour ceux qui assisteront à ses discussions*, elles restent muettes sur son caractère international, comme si, à Rome, on avait un peu douté qu'en des circonstances si défavorables, on pût espérer un succès complet. Mais Rome ne pouvait répondre par une désapprobation à des bonnes volontés sincères, qui auraient eu peine à la comprendre : car, peu d'années auparavant, dans la province voisine, un autre congrès marial, dont nous parlerons, avait pleinement réussi.

D'ailleurs, si nous en jugeons par le *Reglamento especial*, qui donnait (non hélas ! sans quelque confusion) les titres des rapports présentés, la matière ne manquait pas à la discussion, et le président national du comité organisateur pouvait déclarer à la séance d'ouverture qu'après le congrès historique de Fribourg, après le congrès encyclopédique de Rome et le congrès exclusivement pratique d'Einsiedeln, celui de Saragosse serait le congrès batailleur (*batalladór*). C'était un mot fier, qui promettait de belles joutes oratoires. Le temps manqua : on voudra bien me permettre de dire pourquoi. Je ne voudrais déplaire à personne ; mais puisqu'il est toujours encore question d'*organiser* les congrès marials, il n'est peut-être pas hors de propos qu'un témoin impartial et bienveillant vienne, après plusieurs autres, exposer bonnement ce qu'il a cru voir de défectueux dans l'organisation du passé.

A l'ouverture du congrès de Fribourg, Mgr Jacquet,

évêque de Jassy, indiquait en ces termes le but de l'assemblée :

« La première œuvre de notre congrès sera une œuvre de prières ferventes et persévérantes ; mais la seconde sera une œuvre d'études approfondies qui auront Marie pour objet. Le dogme et l'histoire, la spéculation et les faits, l'archéologie et l'épanouissement du culte de Marie dans l'Église, tel est le cadre... Ainsi les doux élans du cœur, épanchés dans la prière, alterneront avec les études sérieuses et les douces jouissances de l'esprit. Notre foi en Marie aura la consolation de s'éclairer aux plus vives lumières de la science. »

Ces sages recommandations, Pie X jugea utile de les compléter dans le sens pratique par sa lettre au congrès marial romain, où il engageait vivement les congressistes à *éviter toute discussion vaine, oiseuse et déplacée, pour approfondir et mettre en lumière les moyens les plus capables de faire comprendre aux hommes la sainteté de la Vierge.*

Deux ans plus tard, il rappelait cette lettre aux promoteurs du congrès d'Einsiedeln, louait grandement leur intention de *pousser exclusivement à l'action*, désignait, parmi les articles du programme qui lui avait été présenté, ceux qu'il désirait plus particulièrement voir traités par le congrès, enfin exhortait tous les fidèles serviteurs de Marie qui pourraient s'y trouver à *se montrer sérieux dans les délibérations et prompts ensuite à se mettre à l'œuvre.*

Les organisateurs du congrès d'Einsiedeln ont eu l'incontestable mérite de comprendre pratiquement la part qu'il convenait de faire, d'un côté à la prière, de l'autre au travail. Ils ont su distribuer si bien le temps des exercices que l'une a trouvé son compte sans nuire à l'autre et que le travail a même trouvé dans la piété encouragement et repos. De bon matin, on prenait des forces dans la prière et la sainte communion ; mais, dès neuf heures, on était à l'œuvre dans les bureaux et l'on y restait, sauf le temps de prendre le repas indispensable, jusque vers le soir. Alors on se reposait l'esprit et le cœur à prier devant le tabernacle ou à s'édifier de quelque beau discours, et l'on achevait sa journée en plein air, dans une de ces processions priantes ou de ces promenades recueillies à travers les rues pieusement décorées, où l'âme s'élevait délicieusement et sans effort vers ce beau ciel

sombre des montagnes, d'où les étoiles semblaient sourire aux lumières d'en bas. Une seule matinée, celle du dimanche, fut consacrée tout entière aux solennités religieuses; mais, le même soir, on travailla encore, et comme le congrès dura quatre jours complets, on abattit beaucoup de besogne[1].

Les habitants du Midi pouvaient-ils, sans peine ni violence, se plier à un pareil règlement, comme l'ont fait les congressistes des régions moins chaudes? Nous n'avons pas la compétence nécessaire pour trancher la question; nous constatons simplement, pour l'histoire, que le congrès de Saragosse nous a offert en tout quatre séances. Le soir du premier jour, séance solennelle de réception du cardinal légat, et, le matin du second jour, séance analogue de congratulation filiale des républiques américaines à l'ancienne mère patrie espagnole; — à la première, outre les allocutions ordinaires de bienvenue, un discours épiscopal fort éloquent sur le modernisme; à la seconde, un discours sur le même sujet par un théologien italien et un rapport français sur Notre-Dame de Pellevoisin. Le troisième et le quatrième jour, dans l'après-midi, une séance privée d'environ deux heures, dans les diverses sections. Ce fut tout, en fait de travail.

En revanche, les cérémonies religieuses purent se développer à l'aise, pour la plus grande satisfaction des âmes avides de piété et de pompe extérieure. Chaque matin, à neuf heures, messe pontificale et discours éloquent de quelque prélat distingué; chaque soir, rosaire solennel et nouveau discours épiscopal, toujours écouté par une foule aussi attentive que nombreuse.

Dans ces conditions, — on peut bien le dire sans aucune intention offensante pour personne, — il ne restait plus assez de place pour ces discussions dont le pape espérait une si

1. Les vœux formulés furent très nombreux : les trois bureaux français en donnèrent quatorze, les deux bureaux allemands et le *Sodalentag*, treize; le bureau mixte espagnol et italien douze et quatre. C'était beaucoup, d'autant plus que la multiplicité et la variété des rapports nuisaient à leur discussion sérieuse. Pour satisfaire les auteurs, il avait fallu multiplier les bureaux et assigner à chacun un grand nombre de travaux, qui, par suite, se lisaient devant de fort petits auditoires, où, pour comble de... malheur, le sexe dévot tenait quelquefois une trop large place. La division du travail, excellente en soi, a des inconvénients dans la pratique.

grande utilité. De fait, elles n'eurent, dans aucun des trois bureaux qui se partageaient les matières, l'ampleur désirable. C'est à peine si quelques rapports purent être lus, de façon à permettre le vote d'une conclusion pratique : les autres ne seront connus que par leur impression, promise aux souscripteurs. Nous serons renseignés par la même voie, espérons-le, sur les termes et la portée exacte des résolutions votées, dont quelques-unes seulement purent être proclamées avant la séparation du congrès.

A la clôture, qui prit la forme d'une cérémonie religieuse dans l'église *del Pilar*, le comité fit annoncer que le congrès international de 1910 se tiendrait en Autriche : excellent choix, à notre avis, pourvu que la ville qui le recevra soit à portée satisfaisante de tous les pays intéressés, comme par exemple Innsbruck en Tyrol.

Mgr Bauron avait proposé de créer une fédération universelle des Revues mariales, afin d'arriver à une entente confraternelle de leurs rédactions sur les meilleurs moyens de promouvoir la vraie dévotion à Marie, pour l'honneur de celle qui en est l'objet et pour le plus grand bien de la chrétienté. Cette proposition était éminemment conforme à la pensée de Pie X, félicitant le congrès d'Einsiedeln de vouloir *pousser à l'action*. Le comité l'accepta et, pour procéder sûrement, décida qu'on travaillerait d'abord à fédérer les Revues de chaque pays. Rien de mieux ; car une pareille entente, tout en laissant à chaque publication son autonomie et son caractère spécial, empêcherait les énergies individuelles de se disperser en efforts stériles et les ferait concourir, chacune pour sa part, à la réalisation du but commun.

Un effet immédiat très précieux de la fédération des Revues mariales serait d'en faire les auxiliaires naturels des congrès nationaux ou internationaux, lesquels y gagneraient d'être mieux préparés pour leurs travaux et mieux obéis dans leurs conclusions.

Mieux préparés. — Les Revues prendraient pour point de départ les trois grandes divisions rationnelles que le congrès de Fribourg avait inaugurées et que, dans l'ensemble, tous les autres ont religieusement suivies : la *Doctrine mariale*, le *Culte marial*, les *Associations mariales*. Elles signaleraient

donc, d'abord, les travaux dogmatiques les plus intéressants, les plus actuels, les plus capables de mettre en lumière la sainteté de Marie, sa dignité, son rôle providentiel dans les destinées de l'Église, de la société et de chacun de nous ; elles traiteraient elles-mêmes ces sujets, en les appropriant aux besoins de leur public spécial ; elles inviteraient les écrivains et les orateurs à les traiter, en leur fournissant, s'il le fallait, des renseignements ou des canevas. Puis elles enregistreraient les manifestations plus significatives du culte de Marie dans le rayon de leur publicité, les dévotions les plus populaires, ce qu'on pourrait appeler *l'état d'esprit marial* d'une région. Enfin, pour ce qui regarde les associations en l'honneur de Marie, elles rendraient compte de leur organisation et de leurs moyens d'action, des difficultés vaincues ou encore à vaincre, des résultats déjà obtenus, des besoins nouveaux et de la meilleure manière d'y donner satisfaction. Les hommes compétents et les travailleurs de bonne volonté auraient là un vaste champ, où leur science et leur zèle trouveraient à se produire utilement, et, à l'approche d'un congrès, le comité chargé de son organisation serait moins embarrassé pour en fixer le programme et lui assurer des travaux sérieux, qui aboutiraient à des résolutions vraiment pratiques.

Mieux obéis. — Car ce n'est pas tout de légiférer : il faut exécuter. C'est ce que Pie X nous demandait, quand il nous exhortait à être *sérieux dans les délibérations et ensuite prompts à nous mettre à l'œuvre*. Rien ne tue plus sûrement une institution que des règlements ou des décisions qui restent lettre morte. Les Revues fédérées empêcheront ce malheur en faisant connaître partout, sur l'initiative de la direction centrale, les conclusions votées par les congrès, en discutant les voies et moyens pour les faire passer dans le domaine pratique, en constatant plus tard les bons effets réalisés et en indiquant ce qui resterait à faire pour les compléter et les développer.

Nous ne savons pas ce qui a été tenté en ce sens depuis le congrès de Saragosse. Si l'on veut bien nous permettre de hasarder un vœu relativement à notre pays, nous voudrions que le comité national, dont Mgr Bauron, directeur de la

Revue mariale de Lyon, réunit la présidence à la dignité de secrétaire général des congrès internationaux, prenne bientôt l'initiative d'une réunion, où les rédacteurs des périodiques religieux de France viendraient discuter les bases de leur fédération. Ce serait d'un bel exemple pour les autres pays et un bon appoint pour la préparation du congrès de l'an prochain.

J'ai dû, pour ne pas trahir les droits de la vérité, médire quelque peu du congrès de Saragosse; mais je serais bien fâché de laisser mes lecteurs sous cette impression et, surtout, de leur donner à penser que, de l'autre côté des Pyrénées, on ne sache pas organiser une assemblée de ce genre. Il y a quatre ans, Barcelone a vu un congrès marial parfaitement ordonné et conduit, qui a fourni une somme de travail à peine croyable et produit d'excellents résultats. Je suis heureux d'en parler : car il n'a pas été assez connu en France, où il méritait pourtant de trouver intérêt et imitation. Si l'on me reprochait de venir un peu tard, je répondrais que le retard a permis aux résolutions du congrès de subir l'épreuve du temps, qui a confirmé leur valeur pratique. Cet exposé m'est d'ailleurs nécessaire pour éclairer l'une des deux faces de la question que je voudrais présenter, à la fin de ces quelques pages.

Le congrès dont il s'agit ne fut pas un congrès général : il ne devait réunir que les *fils de Marie*, membres des congrégations mariales espagnoles des deux mondes. Une assemblée de directeurs, tenue en août 1903, le proposa et chargea la grande congrégation barcelonaise de l'organiser dans cette ville, sous la haute autorité de son cardinal archevêque, qui daigna en accepter la présidence effective.

Cette congrégation, qui a son siège dans l'église du Sacré-Cœur, au collège de la Compagnie de Jésus, réalise — nous ne craignons pas de le dire, l'ayant vue de près — un idéal unique en Espagne et probablement dans l'univers chrétien. Elle comprenait, l'an dernier, 902 jeunes gens, étudiants des facultés et des écoles spéciales officielles, ou employés dans le commerce et l'industrie. Si l'on y ajoute 528 jeunes

hommes qui, après avoir fait choix d'un état de vie (sacerdoce ou mariage), suivent les exercices congréganistes à titre honoraire, on arrive au total de 1430 membres actifs[1]. Et qu'on ne s'imagine pas que ce soit là un de ces chiffres illusoires, n'ayant de réalité que sur les pages enluminées d'un magnifique registre : il est le résultat d'une sélection rigoureuse, qui ne craint pas les exclusions des indignes ou des lâches.

Tous les membres prennent part aux réunions des dimanches et fêtes, ainsi qu'à la communion mensuelle, et sont tenus de se faire inscrire dans une des trois sections de *piété*, de *charité* ou d'*apostolat*. Les étudiants doivent, en outre, fréquenter régulièrement une des six académies ou conférences qui correspondent à leurs études.

La section de *piété* fait la garde d'honneur des saints patrons de la congrégation, de l'Immaculée, de saint Joseph et de saint Louis de Gonzague, et intercède d'une façon permanente pour toute l'œuvre par la prière et la communion. Elle compte 540 membres.

La section de *charité* perpétue (elle a pour cela toute liberté dans ce pays catholique) les vieilles traditions congréganistes par la visite réglée de deux grands hôpitaux, d'une léproserie, de deux asiles municipaux pour les indigents et pour les jeunes détenus. Près de cent visiteurs y font quatre à cinq mille visites par an, joignant aux secours matériels l'aumône de l'instruction morale par le catéchisme et les conférences.

La section d'*apostolat* embrasse toutes les formes de l'action sociale : lutte contre la mauvaise presse et diffusion de la bonne presse ; deux grands patronages d'enfants du peuple et de jeunes ouvriers, avec classes élémentaires et catéchismes de première communion pour plusieurs centaines de petits (un seul patronage reçoit 360 enfants), avec classes du soir pour les plus grands, avec une congrégation de la sainte Vierge. Mais son œuvre maîtresse est un *centro* ; ou cercle, comprenant 418 ouvriers adultes, qui s'administrent par des

1. Elle compte en outre 268 membres en congé régulier hors de Barcelone et 24 prélats inscrits *ad honorem*.

conseils de section mixtes et qui ont leur congrégation, leurs visites des camarades malades, un catéchisme paroissial de 63 enfants, une société de secours mutuels, une caisse d'épargne, une coopérative de consommation, un secrétariat du peuple, un service médical et pharmaceutique, une bibliothèque technique, des conférences d'orateurs célèbres sur les grandes questions sociales, des fêtes sportives courues de toute la ville, qui les voit ensuite avec admiration faire profession ouverte de leur foi, en assistant collectivement aux cérémonies publiques de l'Église. A côté des adultes, près de 300 enfants d'ouvriers suivent quatre classes élémentaires, pendant que 150 plus âgés viennent s'instruire aux cours du soir et 65 à une classe de dessin industriel. Partout, d'ailleurs, l'enseignement moral marche de pair avec l'autre.

Voilà ce qui a pu se faire en moins de vingt ans, grâce au zèle ingénieux et ferme d'un apôtre, le P. Louis Fiter, par le moyen d'une congrégation de jeunes chrétiens sans peur et sans reproche, dans une capitale du socialisme révolutionnaire ! Ils ne désespèrent pas de la convertir tout entière, avec le temps et l'aide de l'Immaculée, à qui jadis les ancêtres en ont remis les clefs et la garde.

La congrégation de Barcelone avait donc bien mérité l'honneur d'organiser le congrès général de ses sœurs hispano-américaines : la façon dont elle s'en acquitta prouve que le P. Fiter n'était pas mort tout entier, et que cet Élie avait laissé son manteau à un Élisée, peut-être à plusieurs. En même temps que le conseil exécutif invitait les congrégations d'Espagne et de l'Amérique espagnole à venir en grand nombre, il leur adressait quatre séries de thèses très nettes, qui devaient être traitées et discutées dans quatre sections différentes. La première renfermait les sujets plus généraux, relatifs au culte de la sainte Vierge et à son efficacité pour aider la jeunesse à remplir sa mission dans les temps actuels. Les trois autres, qui devaient pousser directement à l'action, indiquaient les moyens de développer, *dans* les congrégations et *par* les congrégations : 1° la piété ; 2° le progrès intellectuel ; 3° le progrès social. Les auteurs étaient priés de formuler leurs conclusions pour être communiquées aux congressistes, après avoir été préalablement revisées avec

les travaux eux-mêmes par des commissions spéciales. Les congressistes, de leur côté, furent priés d'opter pour suivre les études et les discussions d'une des quatre sections. Enfin, un règlement clair et ferme détermina l'ordre des séances et tout ce qui concernait la lecture des rapports, leur discussion et la votation.

Six mille personnes assistèrent à la séance d'ouverture, présidée par le cardinal archevêque de Barcelone et plusieurs prélats. Deux autres membres du Sacré Collège, le nonce de Madrid et quarante évêques d'Espagne, de Cuba, de l'Argentine, du Chili, de l'Équateur et du Mexique avaient envoyé leur adhésion. On comptait près de mille six cents congréganistes espagnols et plus de cent délégués américains, représentant ensemble cent trente congrégations de jeunes gens.

Tout ayant été bien prévu et réglé, la machine devait nécessairement bien fonctionner. Sans doute, par un effet de la fougue naturelle de l'âge et des nationalités, il y eut des frottements : la chronique officielle les constate; mais elle constate aussi que, loin de nuire au sérieux des discussions, ils servirent à donner aux conclusions plus de solidité.

Ces conclusions, nous les avons en grande partie fait connaître par avance, en esquissant l'action religieuse et sociale de la congrégation modèle de Barcelone. D'abord, le but et les moyens moraux :

Les congrégations mariales sont des associations organiques dont les membres se proposent, moyennant la plus pure dévotion, et un filial amour pour Notre-Dame, d'obtenir la perfection de chacun dans sa situation respective et par elle la réforme de toutes les classes de la société catholique.

Elles se maintiendront fidèles à leur but en s'inspirant de leur esprit traditionnel.

L'esprit de foi, d'abnégation et de générosité pratiques doit caractériser toutes et chacune des œuvres de la congrégation et des congréganistes.

La discipline, la ponctualité et l'exactitude aux exercices de la congrégation sont de tout point indispensables et doivent être garanties par des moyens appropriés[1].

1. *Primer Congreso hispano-americano de las Congregaciones marianas.* (Barcelona, 1905). Ce volume serré de 700 pages forme un code, aussi com-

Après avoir, par la piété, assuré à la congrégation son principe de vie et d'énergie morale, il s'agit de former l'intelligence de ses membres pour l'action chrétienne, en pénétrant leurs études de l'esprit religieux, tout en favorisant par tous les moyens leurs progrès dans la science profane. Dans ce double but :

On mettra en usage des académies, des leçons, des conférences et des discussions dans l'intérieur de la congrégation, soit pour compléter les études officielles, relativement aux questions qui, dans chaque branche scientifique, touchent de plus près au dogme, à la discipline ou à la considération sociale de l'Église, soit pour rectifier les erreurs de l'enseignement officiel.

On développera aussi chez les congréganistes l'instruction religieuse générale, particulièrement dans les matières sur lesquelles l'Église est plus souvent attaquée, ou celles que le peuple ignore plus communément. Cette instruction populaire est surtout utile aux congréganistes que leur profession ou les ministères qu'ils exercent en congrégation mettent plus en contact avec les classes inférieures.

Seront également très utiles, au dedans de la congrégation, les cours profanes qui perfectionneront le congréganiste dans sa carrière, lui faciliteront la culture générale, ou l'éloigneront des centres d'enseignement dont la fréquentation lui serait nuisible.

Le congréganiste devant user de la parole dans sa vie publique et privée comme d'un des plus importants moyens d'apostolat, et, d'autre part, le défaut de préparation oratoire formant chez les débutants un des principaux obstacles à l'usage de la parole, les congrégations institueront des académies d'art oratoire et de littérature, qui tiendront des séances périodiques et fréquentes, dont les exercices seront sagement gradués.

Les congrégations développeront chez leurs membres l'esprit d'opposition à la presse sectaire et de protection à la presse catholique, par les moyens qu'on reconnaîtra les plus pratiques selon les lieux et les circonstances ; mais elles ne les engageront dans le journalisme qu'après des études sérieuses, aussi complètes que possible.

La troisième série de conclusions déroule tout le programme de l'apostolat social, tel que nous l'avons vu pratiquer par la congrégation de Barcelone, dont le congrès invite à adopter les règlements déjà éprouvés. Nous n'y reviendrons

plet qu'on peut le souhaiter, des principes qui doivent diriger les congrégations mariales dans leur esprit intérieur et dans leur action extérieure. Il mériterait d'être traduit en toutes les langues pour l'usage des pays chrétiens.

pas. Citons seulement deux vœux additionnels, d'une particulière importance pour la société, aussi bien chez nous qu'ailleurs : l'un demande que les congrégations intéressent les autorités et les députés catholiques (il n'en manquait pas dans le congrès) à la répression de la pornographie et du blasphème par une loi spéciale ; l'autre propose d'établir dans chaque congrégation une section antimaçonnique.

Enfin, pour assurer et promouvoir dans tous les pays de langue espagnole l'influence religieuse et sociale des congrégations, le congrès ratifia les propositions suivantes :

1° Il sera créé une *Ligue hispano-américaine des congrégations mariales*, qui, se conformant aux règles tracées par le Saint-Siège et les évêques, procurera dans ces pays la régularité et l'uniformité de la *vie extérieure* des congrégations, dans l'ordre public, religieux et social.

2° Pour unifier et fortifier la *vie intérieure* des congrégations agrégées à la *Prima-Primaria*, selon l'esprit de ce congrès, il sera institué un *conseil suprême central*, à qui incombera le soin de presser l'exécution des résolutions prises, de préparer la réunion des congrès futurs et de fournir aux congrégations les renseignements utiles pour leur meilleure direction. On étudiera aussi le projet de publication d'une revue, organe officiel des congrégations hispano-américaines, sous la direction d'hommes compétents.

3° On s'occupera de fonder, dans tous les grands centres d'enseignement, des congrégations centrales, dans l'intention de leur donner avec le temps toute l'ampleur possible, en fait d'œuvres de piété, de zèle et de propagande catholique, comme aussi d'académies scientifiques, littéraires et artistiques pour la culture et la formation intellectuelle des congréganistes. Ces congrégations centrales travailleront à faire surgir, dans les villes où se donne l'enseignement secondaire, d'autres congrégations, destinées spécialement aux jeunes gens qui étudient, ainsi que des congrégations d'enfants dans les localités plus importantes.

On nous permettra de faire remarquer combien ce dernier article aurait d'actualité chez nous, le jour peut-être prochain où le sectarisme enlèvera à notre enseignement le peu de liberté qui lui reste. Déjà maintenant il n'est que trop actuel, en tant de villes où la jeunesse chrétienne, par une triste nécessité ou par une coupable faiblesse des parents, fréquente des écoles sans Dieu, sans foi et sans morale. D'heureux essais, nous le savons, ont été entrepris pour arracher

ces pauvres jeunes gens à la perversion qui les guette : il faudrait multiplier ces essais, multiplier les industries du zèle, multiplier les hommes dévoués à cet apostolat de la jeunesse, si essentiel pour le salut des âmes et pour la régénération d'un pays.

Le congrès de Barcelone nous semble avoir admirablement compris sa tâche. L'ensemble des thèses qu'il a débattues et des résolutions qu'il a votées constitue un programme ou, plus exactement, un plan de campagne plein d'enseignements pratiques et d'espérances. Il n'est pas resté lettre morte. Un nouveau congrès des congrégations s'est tenu à Valence, en 1906, pour entretenir le feu sacré dans les provinces voisines ; un autre est convoqué pour juillet prochain à Palma de Majorque. En attendant que la Ligue hispano-américaine achève de triompher des obstacles qui ont entravé sa formation, la Catalogne et les Baléares ont déjà leur fédération provinciale, qui vit et travaille. Plusieurs congrégations publient leur revue spéciale : à Palma, le *Courrier marial* ; à Mataro, la *Pensée de Marie* ; à Bilbao, *Bleu et Blanc* ; à Saragosse, *Espérances*. Les sections d'apostolat de la presse, les conférences populaires, etc., fonctionnent de mieux en mieux et partout la ruche est en pleine activité.

Devant ces résultats, on est bien obligé d'avouer que si le congrès dit international de Saragosse a été l'occasion de brillantes fêtes religieuses qui laisseront de beaux souvenirs dans l'esprit et le cœur de leurs témoins, celui de Barcelone, simplement national et restreint à une forme pratique de la dévotion à la sainte Vierge, a fait bien davantage pour l'honneur de Marie et pour les intérêts immédiats des âmes. N'y a-t-il pas là matière à réflexion ?

Et qu'on ne dise pas qu'il s'agit d'un fait isolé, par conséquent sans grande valeur démonstrative. Les jeunes congréganistes des pays de langue espagnole, quoique éminemment méritants, n'ont pas le mérite de l'invention. Il y avait douze ans que leurs confrères des pays allemands avaient tenu à Salzbourg (1896) leur première journée des congréganistes (*Sodalentag*). En 1906, à Einsiedeln même, à côté du congrès international, ils célébrèrent le neuvième *Sodalentag*, avec une ardeur, un esprit pratique et une sûreté de vues dignes de

toute admiration. Durant les deux jours et les quatre séances prolongées qu'ils ont consacrés à la question congréganiste, tout ce qui a été dit par les orateurs à la tribune et par les prédicateurs en chaire allait à constater les résultats acquis, à chercher comment faire mieux, à rappeler l'idéal qu'il fallait viser toujours. Et quelle magnifique unanimité de pensée, de sentiment, de résolution et de zèle apostolique dans cette réunion de prêtres, séculiers et réguliers, exaltant la sainte Vierge et la puissance merveilleuse de son amour à transformer les âmes ! Le P. Canisius, capucin, fit ressortir l'importance des congrégations d'hommes pour notre temps; le P. Harrasser, jésuite, exposa leur vie intérieure et leur action au dehors; le P. Rœssler, rédemptoriste, anima les congréganistes à la lutte contre l'immoralité contemporaine. Puis, ce sont les directeurs qui viennent entretenir les congressistes de leurs congrégations : M. Riedmüller, des *hommes* d'Augsbourg; le docteur Rapp, des *étudiants* de Fribourg-en-Brisgau; le P. Hugener, bénédictin, des *collégiens* d'Einsiedeln; M. le doyen Stœrk, des mille *prêtres* inscrits dans la congrégation diocésaine du pays de Bade. J'en passe, car je ne veux que donner quelques indications générales. Chaque rapport ou discours amène un bref résumé de Mgr Mehler, le président type, qui sait toujours saisir le point pratique et le condenser en une résolution aussi nette que forte; celle-ci est discutée par les hommes compétents, au besoin amendée dans un sens plus pratique, puis votée. J'en citerai quelques-unes, qui semblent inspirées directement par le congrès de Barcelone et, en tout cas, s'inspirent du même esprit apostolique; car, en Allemagne comme en Espagne, les congrégations ne sont pas simple affaire de piété : elles agissent et luttent au dehors pour le bien de la société.

1. Le *Sodalentag* appelle l'attention de tous les congréganistes sur la situation difficile de la jeunesse des classes moyennes et ouvrières, et recommande la fondation, dans les villes et les campagnes, de congrégations de jeunes gens, et aussi de simples associations de jeunesse dirigées selon l'esprit des congrégations.

2. Il recommande un soin particulier des congrégations d'étudiants fondées dans les écoles secondaires et supérieures. Il faut les diriger dans un esprit d'action sociale et charitable, et les former par une instruction religieuse apologétique, par des soirées académiques de

discussion, par la participation aux Conférences de Saint-Vincent-de-Paul, etc.

3. Il est désirable que les congrégations s'unissent en groupes diocésains, tout en conservant leur autonomie personnelle.

4. Le *Sodalentag* recommande aux congrégations de donner leur appui personnel et collectif aux unions catholiques de la presse, et de la soutenir par des abonnements aux publications quotidiennes, par des insertions et l'envoi de rapports intéressants.

5. Il recommande à tous les rangs de la société de combattre, en particulier et en public, par la parole et l'image, les progrès de l'immoralité.

Voilà, je pense, de quoi prouver aux esprits les plus fermés ou les plus prévenus que les vieilles congrégations, ainsi adaptées aux temps nouveaux, restent un des plus puissants moyens de régénération sociale et religieuse, — sociale *parce que* religieuse [1].

Ajoutons qu'à l'exemple des congréganistes espagnols les congréganistes d'Allemagne ne se sont pas contentés d'émettre des vœux, — chose toujours facile, — mais qu'ils se sont employés à les réduire en pratique. Ceux de nos lecteurs qui voudront le constater et mesurer le chemin parcouru, depuis le *Sodalentag* d'Einsiedeln jusqu'à celui de Linz, tenu l'année suivante (1907), n'auront qu'à se reporter à notre compte rendu de cette dernière réunion [2]. En 1908, la journée des congréganistes a été remplacée par une journée des directeurs (*Præsidestag*), où cent trente prêtres intelligents et zélés des deux clergés ont mis en commun les leçons du passé, leurs lumières nouvelles, leur bonne volonté, pour mieux poursuivre le but commun et assurer le succès par des résolutions qui sont le prolongement logique des précédentes. Tout le mouvement congréganiste d'Allemagne, qui englobe plus de deux mille congrégations des deux sexes, est d'ailleurs surveillé, encouragé, dirigé au grand jour par deux organes périodiques dont l'éloge n'est plus à faire. La *Sodalen-Korrespondenz* des jésuites de Vienne, avec son nou-

1. Nous avons essayé de le montrer d'une façon plus étendue dans un tract de l'*Action populaire*, intitulé : *les Congrégations mariales comme moyen d'action religieuse et sociale*. (Reims, 5, rue des Trois-Raisinets. Prix : 50 centimes.)

2. *Études* du 5 février 1908.

veau supplément la *Præsides-Korrespondenz*, appuyée en diverses provinces d'Autriche ou d'Allemagne par des publications locales, peut s'appeler une puissance pour le bien, et les puissances du mal ont à compter avec elle.

Il faut conclure. N'ayant laissé parler que des faits indiscutables, je crois pouvoir en tirer les conséquences en toute franchise.

Le congrès de Saragosse a été un magnifique hommage rendu à la Vierge immaculée par la piété des Espagnols, et, de plus, son but solennellement affirmé de commémorer le cinquantenaire de Lourdes en faisait un beau témoignage de la communion des catholiques dans le culte marial. Un orateur français, M. le chanoine Coubé, dans un discours de clôture qui fut un chant épique en l'honneur de Notre-Dame *del Pilar*, a pu s'écrier avec raison : « Marie se dresse au milieu de nous, sur la frontière de nos deux nations, plus haute que nos belles Pyrénées. Par elle nous vaincrons. L'épopée mariale n'est pas finie chez vous, ni chez nous : l'histoire y ajoutera de nouveaux chants, de nouvelles victoires de Marie. O Vierge de Lourdes, ô Vierge *del Pilar*, défendez vos enfants, protégez notre foi, bénissez l'Espagne et la France ! »

Nul doute que ces fêtes et ces hommages n'aient valu aux cœurs des pieux pèlerins de Saragosse les plus douces consolations et donné un élan nouveau à leur amour de Marie. Mais serait-ce là tout le but d'un congrès marial ? Le congrès n'est-il qu'une de ces brillantes illuminations, qui, durant une heure ou deux, éblouissent les regards et ravissent l'admiration, puis s'éteignent dans la nuit et l'oubli ? Ne doit-il pas être plutôt un foyer qui, une fois allumé, continue à répandre la chaleur et la lumière et les transmet à d'autres foyers ?

Le véritable congrès, je le vois à Barcelone, où sans oublier de prier et d'honorer Marie solennellement (30 000 personnes assistèrent à la procession finale), les congréganistes réunis ont surtout travaillé, discuté et préparé sérieusement

des résolutions sérieuses, parfaitement adaptées aux besoins de l'Espagne, et immédiatement traduites en actes.

Si nous passons en Allemagne, nous voici en présence d'une masse catholique qui, mieux qu'aucun autre peuple, connaît la puissance des congrès vigoureusement organisés, pour les avoir fait servir depuis nombre d'années, avec un succès croissant, à la défense de ses droits religieux et sociaux. Or, depuis le congrès de Fribourg jusqu'à celui d'Einsiedeln, ces catholiques n'ont pris aux congrès marials internationaux, dans leurs discussions générales, qu'une part fort restreinte, trouvant plus pratique d'étudier le culte de Marie avec ses applications sociales en des réunions séparées. Ils se sont abstenus de paraître au congrès de Saragosse.

Pour quiconque s'intéresse à l'avenir des congrès marials, et spécialement aux ressources que la société actuelle pourrait tirer du culte de Marie bien compris, les faits cités permettent de poser le *doute* suivant :

Ne vaudrait-il pas mieux organiser des congrès nationaux fréquents, à époque fixe, en les restreignant aux grandes questions plus particulièrement pratiques, et réserver les congrès internationaux, convenablement espacés, pour grouper sous une vue d'ensemble les résultats obtenus, et pour échanger de pays à pays les observations faites, les moyens nouveaux, les encouragements fraternels ?

Si l'on me demandait ce que j'entends par ces grandes questions pratiques, je renverrais simplement aux quelques points, que S. S. le pape Pie X en personne a pris soin de recommander au congrès d'Einsiedeln ; le programme qu'ils constituent n'a pas été épuisé :

Graver plus profondément dans les âmes, avec la piété envers Marie, la fidélité au Saint-Siège, — organiser des congrès nationaux ou provinciaux, — répandre la presse et les publications mariales, — aider les fidèles à se rendre en pèlerinage aux sanctuaires de Marie les plus célèbres, — grouper en associations bien actuelles les catholiques qui veulent se dévouer à Marie, — rendre le culte de Marie populaire, — associer les dames et les jeunes filles pour la sauvegarde des âmes d'enfants [1].

1. Voir le *Compte rendu du congrès d'Einsiedeln*, p. 10. Lyon, 190?

On voudra bien remarquer le second de ces articles où le Saint-Père, laissant de côté les congrès internationaux, dont l'organisation définitive était pourtant inscrite dans le projet de programme d'Einsiedeln, exhorte seulement à *organiser des congrès nationaux ou provinciaux*. Il a été fait chez nous, depuis lors, quelques essais de congrès marials diocésains : souhaitons qu'ils soient un acheminement vers des réunions plus générales.

Souhaitons aussi, pour finir, que selon l'invitation du pape à *grouper en associations bien actuelles les catholiques qui veulent se dévouer à Marie*, il se crée bientôt en France, surtout parmi la vaillante jeunesse catholique, beaucoup de congrégations mariales, dans l'esprit de vie chrétienne et d'apostolat social qui anime celles d'Espagne et d'Allemagne. Elles n'ont jamais été plus *actuelles* qu'aujourd'hui et rien ne saurait mieux réaliser la devise que naguère encore le pape donnait à un de nos évêques, en lui disant : « Pour réparer vos ruines, que faut-il faire ? *Prier, s'unir et travailler !* »

Qu'il y ait à cela des difficultés, nul n'en doute : mais il y a surtout des préjugés. Auront-ils raison contre le suprême intérêt des âmes ? Nous espérons le contraire et nous attendons la première *Journée des congrégations mariales de France*.

Pierre BRUCKER.

AU CONCILE DU VATICAN

LA DISCUSSION DU SCHÉMA

DE LA DIGNITÉ DE VIE DES CLERCS[1]

La XVI[e] congrégation générale s'ouvrit le 25 janvier 1870, à neuf heures du matin[2]. Six cent sept Pères : cardinaux, archevêques et évêques, abbés *nullius* et vicaires apostoliques, se trouvèrent ce jour-là réunis dans le bras droit de la basilique des Saints Apôtres, qui servait de salle conciliaire.

Après la messe, que célébra l'archevêque d'Urbin, et l'oraison *Adsumus Domine*, prononcée à haute voix, le cardinal de Angelis, le premier des cinq cardinaux présidents, invita les Pères à terminer la discussion déjà fort avancée des deux premiers schémas disciplinaires[3]. Ces deux projets de

1. Ces pages sont extraites de la traduction de l'*Histoire du Concile du Vatican*, par les PP. Th. Granderath et Kirch, S. J. (Albert Dewit, Bruxelles). Le bienveillant accueil fait à l'édition française par la souscription de plus de quarante évêques nous a fait croire que ces pages, détachées du tome II actuellement sous presse, offriraient à nos lecteurs un intérêt particulier par les questions très actuelles qui y sont traitées. Nous avons conservé le mot, technique en la matière, de *schéma*. — Qu'il nous soit permis, pour donner à ce récit toute sa valeur, de noter que le P. Granderath a eu, pendant neuf années, à sa disposition, et seul jusqu'à ce jour, les archives intégrales du Concile : « Tous les documents sont à vous, lui dit Léon XIII en le recevant, on ne vous en dissimulera pas un seul : faites donc connaître la marche du Concile telle qu'elle fut en réalité. »

2. Les *congrégations générales* étaient les réunions plénières où tous les Pères ayant droit de vote au concile examinaient les schémas proposés, les discutaient, les modifiaient, et enfin les acceptaient ou les rejetaient définitivement. Les canons ainsi préparés étaient ensuite, dans les *sessions publiques*, élevés au rang de décrets conciliaires ayant force obligatoire. Cette promulgation se faisait par le vote solennel, sous la présidence du pape, de tous les Pères du concile. L'approbation suprême que donnait alors le pape rendait ce décret irréformable. Il n'y eut, on le sait, au concile du Vatican, que quatre sessions publiques. (V. t. I de la traduction française, p. 466.)

3. C'étaient les deux projets de constitution qui concernaient, l'un les évêques [*De Episcopis*]; l'autre la vacance des sièges épiscopaux [*De Sede Episcopali vacante*].

constitution furent, à cette même séance, renvoyés à la Députation de la Discipline pour y être retravaillés.

Le premier président ouvrit alors les débats sur le troisième schéma disciplinaire, qui avait pour objet la dignité de vie des clercs. C'était un petit projet très court, en trois chapitres, sous le titre *De vita et honestate clericorum*. Les Pères l'avaient reçu depuis dix jours déjà, car il leur avait été distribué le 14 janvier, à l'issue de la Xe congrégation générale.

Il ne fallait pas d'ailleurs beaucoup de temps pour l'étudier. Très didactique, sans phrases, ce schéma ressemble à un catalogue de vertus à pratiquer, de défauts à éviter et d'obligations à remplir. Il est nécessaire que nous en résumions ici le contenu, malgré sa sécheresse, pour l'intelligence des débats.

Un court préambule rappelle d'abord leurs devoirs généraux à tous les clercs. Ils doivent avant tout, se souvenant qu'ils sont consacrés au service de Dieu, bannir de leur conduite tout ce qui ne serait pas conforme à la dignité de leur état, et s'efforcer d'être pour les fidèles un modèle de vertu par leurs paroles, par leur manière de vivre, leur charité, leur esprit de foi, leur chasteté. Pour les y aider, le pape, avec l'approbation du Concile, leur prescrit d'observer exactement les règlements ecclésiastiques qui concernent la vie des clercs, en particulier ceux que le Concile de Trente a édictés sur ce sujet. Cette nouvelle constitution a seulement pour but (dit la première annotation jointe au schéma) de compléter les règlements existants en ajoutant quelques prescriptions exigées par des circonstances nouvelles.

Après cette courte introduction, le premier chapitre du schéma énonce, sans ordre apparent, quelques recommandations qui ont en vue surtout la vie intérieure des clercs.

Ils doivent se prémunir contre le goût des divertissements et des plaisirs mondains; ils se rappelleront que, étant les ouvriers de Dieu, ils ont à travailler dans le champ du Seigneur, et que devant l'abondante moisson qui s'offre à leurs bras, ils doivent avoir au cœur un désir ardent d'y prendre leur part. — Comme la tenue extérieure est, selon le

mot de saint Bernard, l'indice révélateur de l'âme, les clercs éviteront dans leurs vêtements le luxe, et l'excès contraire, la malpropreté. Toutefois, il ne leur est pas imposé de porter la soutane : ils se conformeront pour la forme des vêtements aux ordonnances des évêques. Mais ils doivent avoir la tonsure.

Pour garder le recueillement qui convient à leur état, il leur est formellement interdit d'aller au théâtre. Que les clercs évitent aussi avec soin l'intempérance, vice charnel, et tout ce qui laisserait soupçonner en eux l'orgueil, la cupidité, l'avarice. Qu'ils distinguent exactement les biens d'Église de leurs biens propres, et ne laissent pas les revenus des premiers passer aux mains de parents et d'héritiers. Pour les affaires séculières, particulièrement pour le commerce, ils doivent observer religieusement les ordonnances existantes, en première ligne celles qui ont été portées par Benoît XIV et Clément XIII.

Le second chapitre rappelle quelques points de discipline extérieure : obligation pour les clercs qui ont reçu les ordres majeurs, à quelque rite et à quelque nation qu'ils appartiennent, de réciter le bréviaire ; — défense aux clercs de donner sans la permission de l'évêque l'instruction religieuse sous quelque forme que ce soit, dans les écoles qui ne dépendent pas immédiatement du Saint-Siège ; — recommandation faite aux évêques de veiller à ce que les clercs, surtout les curés et les confesseurs, fassent les exercices spirituels de la retraite au moins tous les trois ou quatre ans, et se renouvellent ainsi dans la vie sacerdotale. — Enfin le schéma prescrit aux évêques de chaque diocèse (ou de chaque province) de fonder une maison de retraite pour les prêtres à qui la faiblesse de l'âge ou la maladie ne permettent plus les travaux du ministère des âmes. Tout au moins, les évêques veilleront à ce que ceux qui ont fidèlement servi l'Église soient entretenus par elle d'une manière convenable et digne.

L'unique paragraphe du troisième chapitre rappelle et précise un décret disciplinaire du Concile de Trente sur la chasteté des clercs : « Si un clerc, dit-il, oublieux de sa propre dignité, tombe dans l'impureté et le concubinage, ou en-

tretient avec une femme du dehors ou de sa maison des relations qui puissent être justement soupçonnées, que les peines déterminées par le Concile de Trente lui soient appliquées, sur la seule preuve du fait, même sans forme de jugement. » Toutefois, pour éviter la précipitation et l'imprudence, l'évêque devra rassembler les preuves extrajudiciaires de la culpabilité et il les gardera par écrit chez lui avec soin et discrétion. En même temps, l'évêque ne devra pas omettre les avertissements prescrits par le Concile de Trente; il peut les donner sans formes judiciaires, par écrit ou devant témoins, mais les preuves en devront être gardées à la curie épiscopale. — Suivent les annotations du schéma.

*
* *

Bien que ce schéma fût beaucoup plus court que les deux précédents, il fallut cependant beaucoup plus de temps pour le discuter, et les orateurs se firent inscrire pour les débats en plus grand nombre. On prononça à son sujet trente-huit discours, généralement longs, qui remplirent huit congrégations générales.

Les trente-sept Pères qui prirent la parole représentaient quatorze nationalités différentes[1]; à elle seule l'Italie fournit dix orateurs[2], l'Espagne et la Hongrie[3] en donnèrent chacune cinq, l'Allemagne trois[4], la France deux seulement : Mgr Bravard, évêque de Coutances, et Mgr Lyonnet, archevêque d'Auch. Même variété pour les rites : à côté des latins, plus nombreux, on entendit des représentants du rite grec, syrien, arménien, chaldéen, maronite et grec-roumain. C'était bien, en raccourci, l'image du concile œcuménique.

1. L'Italie, l'Espagne, la Hongrie, l'Allemagne, la Mésopotamie, la France, l'Amérique du Sud, la Belgique, l'Angleterre, l'Amérique du Nord, les îles Canaries, l'Égypte, la Macédoine, la Syrie.

2. Les principaux furent : NN. SS. Bindi, évêque de Pistoie; Demartis, évêque de Gastelli Nuoro; Gastaldi, évêque de Saluces; Moreno, évêque d'Ivrée; Ghilardi, évêque de Mondovi.

3. NN. SS. Simor, archevêque de Gran; Papp-Szilàgyi, évêque de Grosswardein, du rite grec-roumain; Jekelfalusy, évêque de Stuhlweissenbourg; Haynald, archevêque de Kalocsa; Strossmayer, évêque de Diakovàr.

4. NN. SS. Martin, évêque de Paderborn; Melchers, archevêque de Cologne; Dinkel, évêque d'Augsbourg.

La discussion commença le 25 janvier par le discours du cardinal de La Lastra, archevêque de Séville, et se continua, comme de coutume, pendant les congrégations suivantes, jusqu'à ce qu'on eût épuisé la liste des orateurs.

La nature même du schéma devait amener une certaine variété dans le sujet des discours. Toutefois, et c'était naturel, on parla surtout de la haute dignité du prêtre, de la sainteté de vie qu'elle exige et de la formation scientifique nécessaire à ceux qui en sont revêtus. Mgr Simor, archevêque de Gran et Primat de Hongrie, fit, à ce sujet, deux propositions que reprirent après lui plusieurs orateurs. L'une était d'introduire dans le schéma une exposition doctrinale sur la dignité de l'état sacerdotal et sur le devoir de vivre saintement qui incombe aux prêtres; l'autre, de préciser davantage les moyens de sanctification proposés ou imposés aux clercs. Ce dernier point recueillit l'approbation d'un grand nombre de Pères.

Le schéma, en effet, n'avait indiqué que les exercices spirituels de la retraite. Encore, par égard pour les conditions diverses des différentes parties de l'Église, ne prescrivait-il aux prêtres les exercices spirituels que tous les trois ou quatre ans au moins. Beaucoup de Pères blâmèrent ce passage. L'un des orateurs, Mgr Vérot, évêque de Savannah, alla même jusqu'à dire que cet endroit du schéma lui paraissait être un sujet de scandale, puisqu'en France la retraite annuelle était presque partout en usage, et que d'ailleurs le prêtre avait besoin chaque année des exercices.

Mgr Simor recommanda encore pour développer la vie sacerdotale un autre moyen qu'il jugeait excellent : c'était *la vie en commun des prêtres*. Il préconisait la forme sous laquelle elle fut introduite au seizième siècle par Barthélemy Holzhauser et que l'on venait, grâce surtout à Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans, de reprendre en France, après un long temps d'oubli. Plusieurs orateurs recommandèrent après Mgr Simor la vie commune des prêtres. Mgr Martin, évêque de Paderborn, fit même remarquer que l'évêque de Munster, décédé quelques jours auparavant, avait commencé à l'introduire dans son diocèse. Dans la congrégation générale suivante, Mgr Melchers, archevêque de Cologne, exposa aux

Pères les expériences qu'on avait faites sur ce point dans le diocèse de Munster, son diocèse d'origine.

Cette institution de la vie commune, introduite douze ans auparavant à Kevelaer (diocèse de Munster), avait eu à surmonter beaucoup d'obstacles. D'après l'organisation première, les prêtres qui voulaient mener la vie commune s'y engageaient par un vœu et s'astreignaient à un ensemble de règles. Ils ne gardaient pas l'usage de leurs revenus particuliers, mais ils devaient les employer à l'entretien de la communauté; enfin, aux prêtres étaient adjoints des frères lais qui s'occupaient du service de la maison. L'expérience avait bien vite montré que très peu de prêtres pouvaient se plier à ce genre de vie; et surtout on ne trouvait que très rarement de bons frères lais.

On modifia donc la règle. Désormais, et actuellement encore, tous les prêtres qui suivent la vie commune font la promesse de mener une vie vraiment sacerdotale, et s'engagent à observer substantiellement les conseils évangéliques dans une limite déterminée. Ainsi, ils promettent d'obéir toujours à leur évêque sur un signe de sa volonté; ils s'engagent à garder la chasteté de tout leur cœur et avec le plus grand soin; pour la pauvreté, ils promettent d'observer à son égard toutes les prescriptions de l'Église, et de consacrer à des œuvres pies les revenus de leurs bénéfices ou de leurs charges qui ne seraient pas nécessaires à leur entretien. Ils continuent à avoir des règles. Ces règles déterminent, en particulier, le temps qu'il convient de consacrer à la méditation, à la prière, au travail et au bréviaire. Comme exercices communs ces prêtres ont des conférences, des lectures sur la pastorale et des exercices spirituels. Partout où ils le peuvent, les membres doivent pratiquer cette vie commune; si, en quelque endroit, tous les prêtres n'appartiennent pas à la vie commune, ceux qui en font partie doivent au moins prendre leurs repas ensemble. Pour le reste, chacun administre ses revenus soi-même; il promet seulement d'observer le plus exactement possible, pour le service de la maison, les règlements ecclésiastiques.

Depuis que ces modifications ont été introduites, cette communauté de prêtres s'est beaucoup accrue; elle compte

maintenant deux cents membres. Elle est divisée en plusieurs districts, qui ont chacun à leur tête un président ; celui-ci doit réunir tous les membres du district quatre fois par an. A la tête de toute la communauté se trouve un directeur qui représente l'évêque. Le directeur visite individuellement chaque année chacun des membres, et les réunit tous pour la retraite commune.

Mgr Melchers ajouta, en terminant cet exposé, que cette communauté de prêtres exerçait une influence très heureuse sur tout le clergé du diocèse.

L'un des principaux représentants de l'Église orientale, Mgr Nasarian, archevêque arménien de Mardin, se fit, à l'occasion du schéma, l'ardent apologiste de la loi du célibat des prêtres, telle qu'elle est en usage dans l'Église d'Occident. Il regrettait que cette loi n'existât pas dans l'Église d'Orient, et considérait son absence comme un des maux dont souffrait cette Église : « Des prêtres mariés, dit-il, apportent plus de soin à leur famille qu'à l'Église, ils ont plus de souci pour la parure de leur femme que pour celle des autels, plus de vigilance à bien élever leurs enfants qu'à bien instruire les fidèles. » Il en appelle, du reste, à son expérience d'évêque. Si Dieu bénit manifestement certaines parties de l'Église arménienne, c'est que le clergé de ces régions s'oblige par un vœu spécial au célibat : « Car, continue-t-il, si le prêtre reste vierge, il élève plus facilement à Dieu son esprit et son cœur, il le maintient plus aisément dans cette union sainte et alors, comme naturellement, le prêtre cherche la gloire de Dieu et l'extension de la foi. »

Plusieurs fois, les débats portèrent sur des questions relatives au *bréviaire*. Le schéma obligeait tous les clercs, le clergé oriental comme le clergé occidental, à la récitation régulière et complète de toutes les heures canoniales. Mais plusieurs Pères orientaux s'élevèrent contre cette prescription. Mgr Papp-Szilàgyi, évêque grec-roumain de Grosswardein, soutint que les prêtres de l'Église orientale n'étaient pas tenus au bréviaire quotidien, et que d'ailleurs ils étaient dans l'impossibilité matérielle de le réciter tous les jours, les prières de leur rite étant beaucoup plus longues que celles du bréviaire occidental. Aussi les prêtres grecs-roumains ne sont-

ils obligés à réciter entièrement le bréviaire que s'ils disent la messe. Il propose donc de changer le schéma et d'obliger seulement le clergé de l'Église orientale à réciter les heures liturgiques selon l'usage et la loi de leurs diocèses.

Mgr Nasarian ne partageait pas cet avis. Il affirma que les prêtres, diacres et sous-diacres de l'Église orientale étaient obligés actuellement à la récitation du bréviaire, non pas sans doute en vertu d'une loi écrite, mais par suite d'un usage qui avait force de loi. Il appuya son sentiment sur le bref *Eo quamvis tempore*[1] donné par Benoît XIV particulièrement pour les Coptes. Il faut donc maintenir, dans le schéma, l'obligation quotidienne du bréviaire pour les Orientaux comme pour les Occidentaux, puisque l'usage obligatoire du bréviaire repose chez les Occidentaux et chez les Orientaux sur une tradition vieille de plusieurs siècles.

Mgr Stefanopoli, archevêque grec de Philippi, releva cette opinion. Les avis sur l'obligation du bréviaire sont très partagés dans l'Église orientale. Beaucoup pensent qu'en dehors du chœur il n'y a pas d'obligation. C'était, au moins en ce qui touche les Grecs, la manière de voir de l'orateur, et il cita des autorités en sa faveur. Il n'y avait d'ailleurs aucune loi écrite pour les Orientaux, au témoignage de Benoît XIV, et si, comme ce pape le dit, c'était à son époque l'usage de le réciter, cet usage n'existe plus aujourd'hui, du moins généralement. Il y a impossibilité pour les prêtres de réciter leurs heures canoniales tout en s'occupant de leurs autres travaux, parce que ces prières sont très longues, comme l'a déjà fait remarquer l'évêque de Grosswardein. De plus, elles sont contenues dans seize ou dix-huit volumes in-folio, auxquels il faut ajouter six ou huit autres volumes d'un format plus petit. Il n'est pas nécessaire, sans doute, pour les réciter, de les avoir tous sous la main chaque jour, mais il en faut toujours cinq ou six, et ceux qui veulent les réciter doivent, à chaque voyage, emporter toute une bibliothèque. Il faut considérer surtout que les heures canoniales demandent pour l'ordinaire quatre et quelquefois cinq ou six heures. A cela s'ajoute une longue messe. Dès lors, en raison de ses autres travaux, le

1. *Benedicti XIV Bull.*, t. I, p. 520.

prêtre ne peut pas toujours trouver le temps nécessaire pour tout cela. C'était d'ailleurs un fait qu'aucun prêtre grec, excepté les moines, ne disait chaque jour l'office entier; beaucoup, sans doute, en disaient une grande partie tous les jours; pour d'autres, leur coutume était de le réciter les jours où ils disaient la messe. Mgr Stefanopoli propose donc que les évêques de l'Église orientale profitent de cette réunion amenée par le Concile pour composer ensemble un nouveau bréviaire. Ce serait l'œuvre d'une commission établie à Rome sous la direction des évêques grecs. Cette commission prendrait pour base les longues heures canoniales actuelles et ferait un bréviaire qu'on pût réciter à peu près en une heure. Ce bréviaire ne servirait qu'à l'usage particulier et ne serait introduit que peu à peu; pour la récitation commune au chœur, on conserverait le bréviaire tel qu'il a été consacré par la tradition.

La réforme du *bréviaire romain* avait déjà fait l'objet de plusieurs vœux avant l'ouverture du concile. Quelques Pères reprirent ces vœux dans leurs discours. Mgr Jekelfalusy, évêque de Stuhlweissenbourg, et plusieurs autres firent valoir en faveur de cette réforme le fait que, les dimanches surtout, jours où même sans le bréviaire les prêtres sont accablés de travaux de toute sorte, il fallait y consacrer trop de temps. Plusieurs Pères, entre autres Mgr Haynald, archevêque de Kalocsa, et Mgr Vérot, évêque de Savannah, signalèrent dans le bréviaire des erreurs historiques et des passages de Pères de l'Église peu appropriés. L'évêque américain s'attira à ce sujet du premier président l'avertissement de parler avec plus de respect des Pères de l'Église ; et Mgr Gravez, évêque de Namur, se crut obligé de ramener à de justes proportions les défauts qui avaient été blâmés dans le bréviaire romain, pour qu'il ne passât pas dans l'esprit des évêques orientaux, à qui il était inconnu, pour un livre rempli de fautes. Mgr Gravez exalta en même temps avec enthousiasme les avantages du bréviaire, et il fit remarquer que si, dans un cas particulier, il était difficile au prêtre de trouver du temps pour le réciter, ce cas, à supposer que le temps n'ait pas été inutilement gaspillé, devait être rare.

« Notre bréviaire, dit-il en terminant, c'est notre joie, c'est

notre repos dans le travail, notre consolation dans les difficultés! »

Plusieurs orateurs, nous l'avons dit, reprirent dans le cours des débats, le vœu de Mgr Simor de voir introduire dans le schéma un paragraphe qui recommandât aux prêtres d'une façon plus précise *les vertus sacerdotales*. Ils mirent en première ligne la chasteté. Mgr Dinkel, évêque d'Augsbourg, l'exalta particulièrement. « Les clercs, dit-il, doivent avoir dans le cœur, par-dessus tout, une pureté virginale, et les prêtres doivent mettre à la garder un soin jaloux. » Il se refusa cependant, avec plusieurs Pères, à ce qu'on mît dans le schéma le mot de concubinat. A l'époque du Concile de Trente, une triste nécessité avait conduit à faire des décrets contre le concubinat, mais aujourd'hui, on devait le reconnaître en rendant grâces à Dieu, il n'y avait plus de raison de le faire[1].

Mgr Martin, évêque de Paderborn, demanda, au sujet des vertus sacerdotales, que l'on prémunît les prêtres contre les tendances qui portent à rechercher la faveur des gouvernements. C'était là, à son avis, un danger d'autant plus grand que divers gouvernements ayant obtenu par des concordats le droit de présentation aux bénéfices, ou même le droit de nomination, les prêtres sont facilement tentés de rechercher leur faveur pour obtenir des bénéfices. Aussi ne faut-il pas

1. Un historien allemand du concile du Vatican, Friedrich (*Geschichte des Vatikanischen Konzils*), dont l'œuvre tient du pamphlet plus que de l'histoire, dénature indignement le discours de Mgr Dinkel (t. III, p. 535); « Mgr Dinkel, dit-il, distingua entre « le concubinat au sens large et le con« cubinat au sens strict » et il prit la défense du premier ! Car, pensait-il, et il le savait d'après son diocèse, si l'on ne faisait pas cette distinction et si l'on ne permettait pas le concubinat au sens large, on ne pouvait pas se tirer d'affaire. » Friedrich, dit le P. Granderath, « a-t-il perdu tout sentiment de pudeur vis-à-vis de la foi catholique pour faire dire à un évêque catholique devant tout l'épiscopat : On peut permettre aux prêtres la fornication ! Il avoue que cela lui paraît incroyable, mais on lui a assuré et répété que l'évêque avait ainsi parlé. N'eût-il pas mieux fait de reconnaître l'entière incapacité de celui qui lui procurait ses communications sur ce qui se passait dans les congrégations générales, que de donner créance à de tels rapports ? » Et le P. Granderath cite en note le passage authentique du discours de l'évêque d'Augsbourg, tiré de la sténographie — qui était admirablement organisée au concile (V. t. II de la traduction, chap. I, p. 14-17) — et que corrobore une copie du discours, signée par Mgr Dinkel, et trouvée dans les écrits laissés par un évêque de ses amis.

s'étonner que Mgr Martin ajoute le vœu que le Concile défende aux prêtres de recevoir des décorations civiles; car, dit-il, le peuple regarde les prêtres décorés avec défiance, et, en fait, souvent les prêtres décorés sont fort remplis de l'esprit du monde. Cette proposition fut accueillie avec défaveur par beaucoup de Pères; ils firent remarquer qu'un refus du prêtre d'accepter une décoration serait blessant pour les gouvernements.

Beaucoup de propositions furent émises par les Pères sur des détails de moindre importance. Nous ne pouvons pas les mentionner toutes. Exceptons cependant celle-ci de l'évêque de Paderborn. Il demanda que l'on autorisât aussi les prêtres de l'Église occidentale à porter la barbe. Il donna comme raisons que beaucoup de prêtres le désiraient, parce que c'est chose gênante de la raser et aussi par motif de santé. De plus, le port de la barbe est en soi une chose tout à fait indifférente et qui n'est nullement incompatible avec la dignité sacerdotale, témoins les capucins.

Certainement, cette proposition de Mgr Martin lui a valu les sympathies de beaucoup de prêtres; mais elle ne trouva pas d'écho dans le concile. Personne, parmi les autres orateurs, ne dit un mot en sa faveur, plusieurs au contraire la combattirent. On estimait aussi que la chose était trop peu importante pour qu'un concile œcuménique s'en occupât. Cependant, croyons-nous, si un concile peut rendre des décisions au sujet de l'habit et de la chevelure, pourquoi ne le pourrait-il pas au sujet de la barbe? En outre, la mesure qui interdit aux prêtres de porter la barbe est si générale que, si on voulait la lever, il faudrait assurément pour cela la plus haute autorité dans l'Église.

Les débats, commencés le 25 janvier à la XVI[e] congrégation générale, durèrent jusqu'à la XXIII[e] congrégation, 8 février. Ils furent en général paisibles. Toutefois, quelques discours donnèrent lieu à des explications un peu plus vives et firent naître des incidents.

L'un de ces incidents, auquel fut mêlé Mgr Haynald, archevêque hongrois de Kalocsà, un des membres les plus en vue du concile, eut pour cette raison une importance particulière.

Mgr Haynald, nous l'avons dit, avait signalé dans le bréviaire romain des erreurs historiques et quelques défauts de composition. Un autre évêque latin, Mgr Vérot, avait parlé dans le même sens; si bien que l'évêque de Namur, Mgr Gravez, avait cru devoir assumer le rôle de réhabiliter devant le Concile le bréviaire romain. Comme il arrive en pareil cas, on donna aux paroles de Mgr Haynald une portée qu'elles n'avaient pas, et on lui prêta des critiques qu'il n'avait pas faites [1]. L'archevêque hongrois froissé se rendit auprès du cardinal Bilio, l'un des cinq cardinaux présidents, et lui demanda la parole pour se défendre. « Vous le ferez, lui répondit celui-ci, la première fois que vous occuperez la tribune. »

Cette occasion se fit attendre et ne vint que quinze jours plus tard, à la XXIXe congrégation générale. Lors donc qu'il eut terminé son discours sur le schéma alors en discussion, Mgr Haynald annonça qu'il lui restait encore quelques mots (*paucissima*) à ajouter. Il voulait, dit-il, avec la permission particulière du président, répondre à des interprétations peu bienveillantes que l'on avait données à ses paroles sur le bréviaire romain. A l'entendre, avait-on dit, il ferait croire que le bréviaire est plein de fautes, de lacunes, écrit dans une langue informe et barbare. Or, affirme l'archevêque, ce ne sont point là ses paroles; le respect dont il entoure ce livre lui eût interdit, à lui comme à d'autres, de parler ainsi ou même d'en avoir l'intention. C'est pour le réfuter plus aisément qu'on lui a prêté ce langage. Ce qu'il a dit, et pas autre chose, c'est que le bréviaire a des imperfections qu'il faut corriger, que des hymnes sont parfois difficiles à comprendre et d'un style peu soigné. Il n'a pas dit qu'il fallait abréger le bréviaire, mais seulement tempérer à certains jours l'obligation de le réciter, par égard pour les labeurs apostoliques qui accablent les prêtres ces jours là...

1. Nous ne croyons pas que l'évêque de Namur ait prononcé, à l'adresse de l'archevêque hongrois, la phrase dure que lui prête M. Émile Ollivier : « On voit bien que Mgr Haynald n'aime pas le bréviaire ! » (*Empire libéral*, t. XIII, p. 134.) Le P. Granderath, qui a lu le texte même des discours prononcés, ne semble pas connaître cette phrase blessante, qui eût été étrange en pareil lieu, et qui aurait donné aux réclamations de Mgr Haynald une force tout autre. Mgr Haynald, d'ailleurs, n'eût pas manqué de relever cette phrase, et il ne le fit pas.

« Au surplus, continua-t-il dans sa phrase un peu abondante, si c'est un délit de tenir ce langage, et je n'ai tenu que celui-là, j'ai pour complices les Pères du Concile de Trente qui ont mis à l'ordre du jour la réforme du bréviaire ; j'ai pour complices les papes qui ont entrepris cette réforme ; j'ai pour complices tous ces hommes de considération et de piété qui forment ce même vœu dans leur cœur... » A ce moment, l'un des cardinaux présidents, le Cardinal Annibal Capalti, témoin de l'impatience que suscitaient dans l'assemblée depuis quelque temps de longs et stériles discours, l'interrompit : « Vous avez suffisamment fait connaître le sens des paroles que vous avez prononcées sur la réforme du bréviaire. Il est inutile d'en dire davantage, et ce serait importun pour le Concile. Veuillez donc terminer ce discours déjà fort long, et céder la tribune à un autre orateur. » — Mgr Haynald reprit : « J'aurais certainement déjà terminé mon discours... » La voix du président l'interrompt de nouveau : « Vous avez exposé vos raisons, vous l'avez fait suffisamment. Parler davantage ne servirait qu'à susciter du mécontentement. Restons-en là. » Mais Mgr Haynald tient bon. « J'ai usé de mon droit ! » réplique-t-il au président. Celui-ci riposte... Le reste de la discussion dut se perdre dans le bruit, car les sténographes écrivirent seulement : *Interrupto iterum iterumque sermone*, *dato signo*, — la sonnette du président, — *descendit.*

L'incident fut clos, la question du bréviaire ne devant plus revenir devant le Concile. Ce jour-là même, du reste (22 février), était promulgué, en fin de séance, un nouveau règlement conciliaire approuvé par le pape, qui renouvelait aux présidents leur droit de maintenir les orateurs dans les limites de leur sujet [1].

1. La veille même, le 21 février, Mgr Garcia Gil, archevêque de Saragosse, avait, à la fin de son discours, étalé devant le Concile la stérilité de ses premiers débats. Après avoir rappelé aux Pères que, depuis trois mois, ils avaient entendu nombre de très beaux discours (*disertissima et eloquentissima*), « je me suis souvent demandé, poursuivit l'archevêque, en rentrant dans mon hôtel, quelle utilité le concile avait retirée de ces longues discussions et de ces magnifiques discours... Je dois avouer qu'alors se présentaient à mon esprit ces paroles adressées par Simon-Pierre à Jésus : « Seigneur et Maître, nous avons travaillé, non pas toute la nuit, mais pendant

Pendant la discussion du schéma lui-même, un autre incident s'était produit. Plusieurs orateurs avaient fait remarquer que la dignité de vie du clergé, à notre époque, était plus grande qu'au temps du Concile de Trente. Un évêque du Pérou, Mgr del Valle, de Huanuco, jugea bon de rectifier cette assertion, et il le fit aux dépens de la France. « Le clergé qui vit dans le concubinat, dit-il, ou plutôt qui n'est pas chaste, est plus nombreux qu'un orateur ne l'a prétendu. Ce n'est pas de l'Amérique que je veux parler. Mais, s'il faut en croire l'abbé Migne, et aussi un autre écrivain français, dans son ouvrage *la Situation du clergé en France*, les Églises de France, qui pourtant sont si fermes et si dignes de tout éloge dans la discipline ecclésiastique, ne sont pas pas tout à fait à l'abri de ces défaillances. D'après ces écrivains, en effet, il se trouverait dans la ville de Paris, huit cents ecclésiastiques français et étrangers réfugiés là, et gagnant leur vie par des travaux d'art, des métiers manuels, ou même comme cochers, et la plupart d'entre eux auraient été condamnés pour cause d'incontinence. »

Cette observation de l'évêque américain suscita l'indignation de Mgr Bravard, évêque de Coutances. Il la releva avec amertume devant le concile, et dit à son auteur que ses paroles lui avaient brisé le cœur et qu'il les considérait comme une attaque contre le clergé français. Puis il les réfuta. Tout d'abord l'assertion de Mgr del Valle n'était pas exacte : à Paris, la police connaît, au témoignage de l'archevêque de cette ville, non pas huit cents, mais seulement deux cents de ces prêtres condamnés, et ils ne viennent pas tous de France, c'est l'apport de tout l'univers. De plus, si l'on veut bien

« trois mois, et nous n'avons rien pris, rien n'a été défini ! » Trois mois, continua Mgr Gil, c'est-à-dire l'espace de temps pendant lequel le premier grand concile, celui de Nicée, a pu s'ouvrir et se terminer; trois mois, c'est le temps, plus de temps même que n'en ont demandé le premier et le deuxième concile de Constantinople, celui d'Éphèse, de Chalcédoine, le quatrième concile de Latran, ceux de Vienne et de Lyon... Trois mois se sont écoulés et, pendant ce temps, six ou sept cents diocèses sont privés de leurs pasteurs, alors que les loups sont dans l'enclos et dévorent les brebis. » (*Approbations.*) Mgr Garcia Gil conclut en adjurant les Pères d'écarter l'abus des discussions. — On comprend aisément, dès lors, la fermeté un peu brusque du cardinal Capalti à l'égard de Mgr Haynald.

considérer qu'il y a en France environ cinquante mille prêtres, on ne trouvera pas étonnant qu'il y ait sur ce nombre quelques mauvais prêtres. « Non! poursuivit alors l'évêque avec feu, vous ne connaissez pas notre clergé! Notre clergé français est très digne, il est pieux, il est savant, il est rempli de toutes les vertus de son état; et si vous ne croyez pas mes paroles, du moins croyez-en les faits. Vous, qui vivez si loin de nous, considérez donc ce qui s'est fait chez nous depuis soixante ans; regardez combien nous avons relevé de ruines sur le champ dévasté de la Révolution, comptez combien d'églises nous avons bâties, combien de séminaires nous avons construits, combien nous possédons d'écoles, et combien de pieux établissements de toute sorte! » Après ce témoignage rendu à la vitalité de l'Église de France, l'orateur rappelle sa générosité : « Qui donc, dites-moi, soutient les missions, non seulement par ses légions de missionnaires, mais aussi par ses largesses pécuniaires? Que de bienfaits innombrables répandent ces splendides associations de la Propagation de la Foi et de la Sainte-Enfance! Qui donc leur donne, à ces associations, quatre millions de francs à elle seule, alors que le reste du monde ne leur donne qu'un million? Où donc encore, dites-moi, le Saint-Siège a-t-il trouvé son soutien? Quelle nation envoyait ses enfants verser leur sang dans ces batailles célèbres où il s'agissait de la sainte Église du Christ? Qui, actuellement encore, soutient le denier de Saint-Pierre? Qui lui donne autant de millions que nous?... Ah! Révérendissimes Pères, dit l'évêque en terminant, lorsqu'il s'agit de l'Église de France, ne formez pas votre jugement seulement sur ce qu'on dit d'elle, mais jugez-la sur ses actes; car, s'il y a en elle quelque mal, il y a assurément aussi beaucoup de bien! »

Mgr Strossmayer, évêque de Bosnie et Sirmium (Diakovàr), voulut, après Mgr Bravard, relever à son tour ce qu'il estimait être une offense pour le clergé français. Il tint, ce sont ses propres paroles, « à exprimer la plus profonde douleur de son âme contre cet évêque qui s'était permis des exagérations et des indiscrétions de langage contre l'Église de France. Les paroles qui ont été prononcées à cette place, s'écria-t-il, je voudrais pouvoir les effacer à jamais! » Et il répéta briè-

vement, sur l'Église de France, les éloges que Mgr Bravard avait laissés jaillir de son cœur.

Le 8 février, les trente-huit orateurs inscrits pour la discussion du schéma ayant exprimé leur avis, la discussion fut close. Alors, le premier président, cardinal de Angelis, se leva, et fit connaître aux Pères que conformément au réglement du Concile, fixé par la Lettre apostolique *Multiplices inter*, le schéma *De vita et honestate clericorum* serait renvoyé à la Députation de la Discipline, pour être modifié dans le sens des observations présentées par les Pères. « Il est manifeste dit le président, que les difficultés que l'on a élevées contre ce schéma et les objections que l'on a faites ne sont pas de celles qui puissent être facilement résolues dans le sein même d'une assemblée de sept cents Pères ; il n'est pas nécessaire, ni même utile que nous sollicitions l'avis des Pères sur une chose aussi évidente. D'ailleurs, d'après la Lettre apostolique, c'est aux présidents seuls qu'il appartient de décider si un schéma accompagné des objections qui lui ont été faites, doit être ou non soumis à l'examen d'une Députation spéciale... » Le président fit connaître, en terminant, le jour où se réunirait la prochaine congrégation générale et le titre du schéma qui serait mis en discussion.

Les vingt-quatre Pères qui faisaient partie de la Députation de la Discipline et qui devaient refondre le schéma *De vita et honestate clericorum* reçurent pour faciliter leur tâche, en même temps que le texte du schéma à réformer, un exemplaire abrégé de tous les discours prononcés pendant sa discussion, et recueillis par la sténographie. Ce schéma modifié devait être soumis à un nouvel examen des Pères, mais, par suite de la prorogation du Concile, il ne parut pas.

Th. GRANDERATH.

Traduit et adapté par Jean Delattre.

UN PEINTRE CHRÉTIEN

BARTOLOMÉ ESTEBAN MURILLO

(1618-1682)[1]

II

Les chrétiens ont le droit — et même le devoir — d'exiger que le peintre d'église, en composant son tableau, pense spécialement au peuple, qui viendra apprendre la religion ou réveiller sa foi dans ce grand livre en couleurs, toujours ouvert. Qu'il fasse tous ses efforts pour ne pas déplaire à messieurs les critiques d'art, je le veux bien, mais ce n'est pas pour eux qu'il peint. Nous ne voyons que trop, actuellement, par les pauvretés tapageuses qui encombrent nos deux Salons, à quelles tortures se soumettent des peintres de talent, dont la suprême ambition est d'accrocher les regards d'un jury distrait. Il y a fort peu de tableaux modernes, prétendus religieux, que l'on puisse suspendre aux murs des églises. On s'indigne, non sans raison, contre les lamentables statues polychromées, vendues « à la grosse » par les artisans de la terre cuite. Mais pourquoi les artistes ne s'occupent-ils pas davantage des exigences légitimes de la foule chrétienne ? Ils se conforment bien aux indications du « sous-secrétaire des beaux-arts », quand ils ont à exécuter une commande pour l'État. Qu'ils s'inspirent donc des désirs de l'Église lorsqu'ils travaillent pour elle ! Le peuple doit être instruit par le « prédicateur du pinceau », aussi bien que par celui de la parole. Si l'un est soumis à la censure, de peur qu'il n'enseigne l'erreur, pourquoi pas l'autre, dont les enseignements resteront visibles aux yeux pendant deux, trois siècles ou plus ?

Y a-t-il donc sujet de tant protester parce que la catholique

1. Voir *Études* du 5 mai 1909, p. 303.

Espagne a contrôlé ses « ymagiers [1] »? Certains tableaux prétendus religieux de Rubens, de Véronèse, du Corrège et d'autres semi-païens, doivent être relégués dans des sacristies, où les amateurs d'art ont seuls faculté de les voir. Exposés près du saint Sacrement, ils scandaliseraient les fidèles. Sur ce, les critiques raillent la mentalité des dévots !... Mais le but principal du tableau religieux, surtout du tableau d'église, dominant un autel où on célèbre la messe, est-il de faire admirer des muscles, ou d'inviter à la prière ? Au moins ne doit-il pas inspirer des pensées charnelles. Il y a des tableaux qui valent des millions, et qui sont de véritables blasphèmes en peinture. Comment s'étonner que l'Église refuse de les exposer aux yeux de ceux qui viennent s'agenouiller pour prier ? Elle proscrit pareillement des maîtrises certaines « messes » signées de noms illustres, parce que leurs mélodies mondaines, presque lascives, détournent les fidèles de la piété. Et les critiques haussent les épaules. Encore une fois, qui est juge en la matière ?

Cependant édifier n'est pas le but exclusif du peintre. Les primitifs ont cru quelquefois pouvoir s'en tenir là ; en faisant resplendir l'âme, ils ont, de parti pris, négligé le corps. L'insuffisance de leur technique suffirait à expliquer certaines de leurs gaucheries naïves ; elle ne les consacre pas. A notre époque, où l'art est en pleine possession de ses moyens, il n'est plus permis, sans faire du pastiche, de se cantonner dans le genre faussement naïf de certains gothiques intransigeants. Mais il est fort difficile, en conservant au corps toute la beauté dont Dieu l'a revêtu, de ne pas négliger quelque peu l'âme, du moins l'âme surnaturalisée par la sainteté. Fra Angelico n'a pas toujours évité l'excès de la spiritualisation et Michel-Ange celui de l'anatomie.

Luis Alfonso déclare, avec son enthousiasme habituel, que Murillo a fait plus que prier comme un chrétien vulgaire, qu'il a médité comme un religieux. Je crois que cet éloge doit être réservé à l'Angelico, qui peignait dans les cellules de ses frères des images naïves et dévotes, destinées à les

1. Je ne prétends pas, du reste, qu'elle n'ait jamais apporté dans l'exercice de son droit un peu de cette intransigeance qui fait le fond de son caractère entier et tout d'une pièce.

aider dans leurs contemplations. La voilà vraiment, la peinture mystique, la seule qui mérite pleinement ce nom. Murillo est un excellent chrétien — pas davantage — et il peint pour les chrétiens, surtout pour les chrétiens laïques ; aussi son œuvre est-elle plus accessible à la foule[1]. M. Paul Lafond écrit : « Murillo a peint dans le milieu où il était nécessaire qu'il peignît... Du monde, il ne vit rien et ne voulut rien voir. Son univers se réduisit aux églises et aux couvents dont il décora les murailles... Il posséda ce qui fit défaut à Rubens, selon Fromentin : les très purs instincts et les très nobles. La tâche de la journée finie, il se délassait au milieu des siens, avec ses enfants, dans le commerce d'amis choisis et pieux[2]. » C'est le vrai type du bon chrétien, simple, droit et candide, que révèle l'œuvre de Bartolomé, aussi bien que les récits de ses contemporains.

Murillo me paraît avoir, du moins dans ses meilleurs tableaux, concilié, mieux qu'aucun autre artiste, ce qui est dû à la matière et à l'esprit. Et la cause de cette prédominance est peut-être sa nationalité, sa nationalité intransigeante, oserai-je dire. L'hôte de Velazquez à Madrid a voulu, en dépit de tout ce qu'on lui faisait espérer, rester espagnol et sévillan. Il semblait que ce fût un suicide artistique, tandis qu'il y avait là une secrète inspiration. Au dix-septième siècle, les Italiens étaient tombés dans le paganisme académique ; les Allemands, les Flamands et les Hollandais, même le prestigieux Rembrandt, « embourgeoisaient » parfois lamentablement les plus immatérielles scènes de nos saints livres[3]. En Espagne, le climat, le décor, les costumes flottants, le type même de la race, se prêtaient mieux aux reconstitutions approximatives de la vie orientale que les brumes, les four-

1. Luis Alfonso, *Murillo, el hombre, el artista, las obras*. Barcelone, 1886.

2. *Op. cit.*, p. 128.

3. Voir au Louvre, *Jésus et les Disciples d'Emmaüs* et le *Ménage du menuisier*, de Rembrandt, ses Saintes-Familles de Munich et de Saint-Pétersbourg. Je ne parle pas des vraies caricatures de l'Évangile que nous ont données Jordaens, Téniers et autres, qui auraient dû se borner à peindre des kermesses et des ripailles. Luis Alfonso dit crûment que l'Eve de Dürer est une porteuse d'eau, la Vierge de Rubens une épaisse bourgeoise, et le Christ de Rembrandt un mendiant, presque un malfaiteur.

rures, les galoches et les carnations « jordaenesques » du Nord. Murillo, qui voulait rester réel, le pouvait sans tomber dans la vulgarité. Au contraire, la vérité qu'il avait sous les yeux était belle ; il n'avait nul besoin de l'ennoblir par la majesté convenue et froide des Romains et des Napolitains de la décadence. En outre — et ceci est plus important — Séville demeurait encore profondément chrétienne. Un tel milieu était fait à souhait pour ce peintre chaste, pieux, simple, désintéressé comme un artiste du moyen âge, qui avait assez vu des tableaux de ses devanciers pour s'assimiler leurs qualités, pas assez pour être gâté par leurs défauts.

Tous les Espagnols cependant n'ont pas su tenir le juste milieu entre le réel et l'idéal. « Il y a, dit Luis Alfonso, autant de réalisme dans les teigneux et les ulcéreux de la *Sainte Élisabeth* de Madrid que dans la *Nana* de Zola ; mais, à côté, se dresse une idéale figure, couronnée du triple diadème de la beauté, de la royauté, de la sainteté. C'est ainsi que Murillo a su intimement unir les rudes vulgarités de la prose et la divine suavité de la poésie. » On sait que le bon Murillo avait dit plaisamment à Valdés Leal, à propos de son macabre tableau *Ni más ni menos* : « Compère, on ne peut regarder cette peinture sans se boucher le nez. » Valdés Leal, piqué, répondit : « Et ta *Sainte Élisabeth* donne des nausées. » Valdés Leal se trompait : il n'était, lui, que réaliste ; Murillo savait monter du réel au céleste.

Quand il s'agit de montrer aux fidèles, non plus seulement le Verbe caché sous une forme humaine, sa mère ou son père nourricier travaillant dans une pauvre chaumière, les saints et les martyrs, mais les splendeurs du paradis avec le rayonnement des corps glorieux, alors le peintre chrétien s'élève au-dessus des vulgarités quotidiennes ; il rend plus idéales, plus éthérées les figures illuminées par l'extase ou rayonnant de la lumière de gloire ; il les baigne dans une atmosphère de rêve, spirituelle, surnaturelle, pour bien distinguer — autant que pareil effort est possible au pinceau humain — le ciel de la terre. Le beau *Couronnement de la Vierge* par Velazquez, au musée du Prado, à Madrid, est un tableau superbe, comme tous ceux de ce maître, mais ce n'est pas un tableau religieux, encore moins une reconstitution

d'une scène du paradis. Le Père Éternel, portrait fidèle d'un vieillard, qui n'était sans doute pas très sobre, la Vierge, belle Madrilène, froide et dédaigneuse, le Christ, modèle quelconque d'atelier, tout cela est loin d'atteindre à l'expression spiritualiste[1].

On reproche quelquefois à Murillo d'avoir, dans ses innombrables apparitions, trop souvent abusé du contraste entre la gloire céleste, très vaporeuse, et les objets terrestres présentés en relief puissant[2]. Il lui était difficile de faire autrement, s'il voulait rester dans la réalité, telle que notre imagination peut se la représenter. Cependant, il a parfois transporté le ciel sur la terre sans aucun artifice de procédé, par exemple dans son merveilleux *Miracle de saint Ildefonse* (musée du Prado). Le peintre n'a pas voulu ici, comme dans la mystique faveur accordée à saint Bernard et dans l'incomparable *Saint Antoine de Padoue* de la cathédrale de Séville, faire, au plafond d'une pauvre cellule, une trouée lumineuse, au milieu de laquelle flamboient, glorieux, les personnages célestes et leur cortège de chérubins. Marie est sur le même plan que l'évêque. Mais, tandis que celui-ci a le masque très humain d'un ecclésiastique espagnol, la femme qui lui remet le vêtement sacré est incontestablement, sans aucun effet de lumière et de nuages, la Reine du paradis. Quelle différence avec l'orgueilleuse toile de Rubens sur le même sujet ! On croit voir une impératrice offrant une chasuble à un prélat de cour. Cette impératrice, du reste, n'est autre qu'Hélène Fourment, la seconde femme de Rubens, jolie et robuste Flamande. Robustes Flamandes aussi, les « dames d'honneur », qui n'ont rien des « vierges à la suite de l'Agneau ». Dans la peinture de Murillo, au contraire, Marie, tout en étant très vraie, est idéalisée, spiritualisée, véritable-

1. M. Paul Lefort ne fait aucune difficulté de l'avouer. (P. Lefort, *Velazquez*, p. 98.) Le splendide crucifix de Velazquez est vraiment religieux, quoique cette chevelure ramenée sur le front du Sauveur vise un peu à l'effet.

2. On a beaucoup parlé — souvent *a priori* — des trois « manières » de Murillo : style froid, style chaud, style vaporeux. Ce ne sont point trois périodes dans le développement de son génie, mais plutôt trois façons d'exprimer son idée. Il applique « la manière froide » aux choses simples et matérielles, la « manière chaude » aux scènes d'expression, la « manière vaporeuse » aux apparitions célestes.

ment céleste. On n'éprouve, en regardant cette femme si divinement belle, qu'un profond sentiment de vénération. Malgré son génie, supérieur, dans l'ensemble, à celui de Murillo, Raphaël n'a jamais projeté sur un front humain un reflet si céleste. Pourquoi ? Sans doute, parce que Murillo était chaste et priait mieux.

On raconte que le maître sévillan, se sentant mourir, après sa chute dans le couvent des Capucins de Cadix, se traînait chaque jour jusqu'à l'église de *Santa Cruz*, à Séville. Il s'asseyait devant une *Descente de croix* du vieux maître flamand, Peter Kampeneer — appelé par les Espagnols Pedro de Campaña — et passait là de longues heures en méditation. Un soir, que le sacristain allait fermer les portes, il demanda au pieux malade, immobile, ce qu'il attendait pour sortir, et celui-ci de répondre : « J'attends que ces saints personnages aient fini de détacher le Seigneur de la croix. » Murillo demanda à être inhumé au pied de ce tableau. Son épitaphe, rédigée probablement par lui-même, était très chrétienne et sans aucune préoccupation de gloire; elle consistait en ces deux mots, d'une concision difficile à traduire : *Vive moriturus*.

E. de Amicis résume ainsi la vie de ce grand homme, de ce chrétien : « Il était beau, il était bon, il était pieux ; l'envie ne savait où le mordre, et, autour de sa couronne de gloire, il portait une couronne d'amour. » On n'a pas de peine à se représenter l'artiste chrétien remplissant les humbles fonctions des confrères *de la Caridad*, qui se chargeaient d'assister les condamnés et d'ensevelir les morts. Le peintre favori des Sévillans, le fondateur de l'Académie des beaux-arts, sollicita son admission et fut admis, le 4 juin 1665, dans cette célèbre *Hermandad*, dont le président était D. Miguel de Mañara, le *Don Juan* converti. Ce noble pénitent, qui avait bâti la chapelle de l'hôpital de la Charité, en confia la décoration à Murillo et à Valdés Leal. Des onze toiles de Murillo, dont la plupart sont dispersées dans les divers musées d'Espagne, les plus remarquables sont *la Faim*, *la Soif*, *la Charité de saint Jean de Dieu*, surtout *Sainte Élisabeth soignant les teigneux*. Ce n'est pas la seule fois que Murillo a peint les œuvres de miséricorde. On connaît de lui au moins quatre

tableaux représentant saint Thomas de Villeneuve distribuant des aumônes. Celui qui se trouve au musée provincial de Séville est même, dit-on, la peinture que le maître aurait préférée à toutes ses productions, peut-être parce qu'il y avait mis plus de son cœur. « Un des charmes de ce tableau, si près de la réalité, comme tant d'autres du maître, c'est cette sympathie qu'il décèle chez son auteur pour les pauvres et les humbles. Les douleurs humaines l'émotionnent, l'apitoyent, ce qui n'est jamais arrivé à Ribera, pas même à Velazquez, qui n'a vu autre chose dans les misérables et les contrefaits que de superbes modèles à interpréter[1]. »

Chose étonnante! L'admirateur de Peter Kampeneer n'a jamais abordé le sujet si classique de la déposition de croix. Il craignait peut-être, dans son humilité très sincère, de ne pas atteindre à la piété du primitif flamand. D'ailleurs, les scènes de la Passion sont relativement rares dans son œuvre. Citons cependant une fort belle *Mise au tombeau* de la collection Miles en Angleterre; elle est bien supérieure à celle de Séville. On a prétendu que le génie aimable de Murillo, ne se plaisant qu'aux peintures de femmes et d'enfants, redoutait d'aborder les grandioses mystères de la croix. Le Prado, Saint-Pétersbourg et Vienne conservent pourtant des crucifix qui ne manquent pas d'énergie, quoiqu'ils ne vaillent pas les grands chefs-d'œuvre du maître. Quant aux deux *Ecce Homo* du Prado et de Cadix, ils laissent bien loin les fades langueurs du Guide et de Mignard; ce sont des tableaux superbes d'expression. Mais comment pourrait-on douter que l'admirateur de Peter Kampeneer ait compris le calvaire, si on a vu, même en reproduction, l'incomparable peinture du musée de Séville, l'une des plus parfaites de l'artiste, Jésus détachant son bras droit de la croix, pour embrasser François d'Assise? « Murillo, écrit Paul Lefort, n'a peint qu'une fois cet abandon complet, cette humilité profonde, cette absolue adoration qu'exprime le saint François. Le geste de l'embrassement du Christ, coulé d'un jet vivant, protège et caresse en même temps. Au reste, tout, dans cette œuvre, est magis-

1. Paul Lafond, *Murillo*, p. 92.

tral, modelé, dessin, coloration, clair-obscur... » — « Ribalta, écrit le P. Suau[1] avait voulu traiter le même sujet (musée de Valence). Il l'a outré, et l'a, me semble-t-il, rendu grotesque. Murillo reste simple, vrai, profond ; son Christ est divinement beau et triste, et ce dialogue des deux têtes rapprochées est d'une insondable éloquence. »

*
* *

C'est dans ses « Immaculées » que Murillo s'est élevé au plus haut degré d'inspiration surnaturelle ; c'est là qu'il a tenté de fixer sur la toile l'idéal de la beauté virginale et céleste, sans rien qui rappelle la terre et les sens. Aussi ne retrouve-t-on plus dans cette innombrable série de peintures les figures très espagnoles des madones sévillanes, beaux types, purs et graves, mais qu'on croit avoir déjà rencontrés dans un voyage en Andalousie. Sur ces traits, que l'extase a transfigurés, il subsiste fort peu des réalités du modèle vivant. « La Vierge, toujours rayonnante de jeunesse et de grâce, vêtue d'une tunique blanche aux plis amples, et drapée d'un manteau couleur d'azur, s'envole dans les cieux, mystérieuse et pure, comme les régions éthérées qu'elle traverse, emportée dans un ruissellement de lumière. Une ivresse vraiment divine illumine son visage ; toute son âme a passé dans ses yeux levés en haut[2]. »

On désigne souvent notre beau tableau du Louvre sous le nom d'*Assomption*. C'est une erreur ; il représente l'Immaculée Conception, la Vierge telle que la décrit l'Apocalypse, « revêtue du soleil et ayant la lune sous les pieds ». Je ne connais que deux Assomptions authentiques du maître, celle de la collection Wallace en Angleterre et celle de Saint-Pétersbourg. Dans cette dernière toile, Marie ne descend pas, elle monte, comme le prouvent ses vêtements presque collés au corps ; sa main droite est levée vers le ciel, comme si elle répondait à un salut de bienvenue envoyé d'en haut : dans la plupart des peintures de l'Immaculée, Marie descend[3] ; ses

1. Pierre Suau, *l'Espagne, terre d'épopée*, p. 169.
2. P. Lefort, *Murillo et ses élèves*, p. 29.
3. Bien que M. Lefort prétende qu'elle s'envole. Quelquefois elle semble planer entre ciel et terre.

vêtements sont d'ordinaire légèrement gonflés par le vent qui s'y engouffre, dissimulant ainsi le modelé du corps; les mains sont croisées sur la poitrine ou jointes dans une muette adoration.

Pour idéaliser davantage ses « Immaculées », Murillo, qui a donné à toutes ses Vierges-Mères les cheveux noirs et le teint brun des Espagnoles, peint les *Purísimas* avec une chevelure d'or et une carnation transparente, presque immatérielle. Au lieu de la robe rouge traditionnelle, il les drape dans une tunique blanche, large et flottante[1]. Pacheco avait, d'ailleurs, dans son *Arte de la Pintura*, tracé les règles les plus minutieuses pour la représentation de ce mystère.

« Il faut peindre cette *Señora* dans la fleur de l'âge, de douze à treize ans, sous la forme d'une fillette (*niña*) très belle, avec de jolis yeux graves, un nez et une bouche très parfaits, des joues roses, de très beaux cheveux tombants, couleur d'or, enfin aussi bien qu'il sera possible au pinceau humain. L'homme a une double beauté... du corps et de l'âme, et toutes les deux, la Vierge les a possédées incomparablement... » Pacheco ajoute avec bonhomie, après avoir parlé des anges, qui doivent faire cortège à Marie : « J'avais oublié de parler du Dragon, l'ennemi commun, auquel la Vierge écrasa la tête, en triomphant du péché originel. Et toujours

1. M. Paul Lafond, dans l'intéressant volume qu'il a récemment donné à la collection Laurens, a eu une distraction étrange, à ce sujet (p. 47) : « Tandis que Léonard de Vinci, le Sanzio et les maîtres italiens habillent leurs vierges *d'une robe bleue*, Murillo revêt les siennes d'une longue tunique blanche, *dessinant harmonieusement les formes*, malgré le manteau bleu destiné, semble-t-il, à les atténuer. Tandis que les peintres italiens *dissimulent les pieds* de leurs madones, Murillo *les montre ostensiblement*. » Les mots soulignés par moi nécessitent des rectifications : il est inexact que les peintres italiens habillent ordinairement leurs Vierges d'une robe bleue; c'est la couleur rouge ou rose qui domine. Il n'y a, de plus, qu'à regarder les Immaculées de Murillo pour constater que leur tunique très ample ne dessine nullement les formes. Quant aux pieds de ses Vierges, Murillo n'en découvre pas un seul, non seulement dans les peintures de l'Immaculée, mais même dans ses autres tableaux. Les Vierges de Raphaël, de Titien, de Véronèse, au contraire, n'hésitent pas à exhiber leurs pieds, v. g. la Madone de Foligno, du Baldaquin, etc., de Raphaël, la Vierge de Munich et celle de la *National Gallery* de Titien. Assurément, la remarque semble d'importance secondaire, mais je crois que M. Lafond me saura gré de lui signaler cette légère erreur dans son excellent ouvrage.

nous devrions l'oublier. La vérité est que je ne le peins jamais de bon cœur, et je l'éviterai tant que je le pourrai, pour ne pas encombrer mon tableau de sa présence. » (*Op. cit.*, p. 482.) Murillo devait, lui aussi, *abhorrer le Dragon*, puisqu'on ne le trouve jamais sous les pieds de ses Immaculées, contrairement à la tradition.

La précision des règles données par Pacheco avait ici une raison toute spéciale : on visait à reproduire le costume que portait Marie Immaculée dans son apparition à la Portugaise Béatrix de Silva, de même que le sculpteur Fabisch, a essayé de fixer dans le marbre la vision de Bernadette Soubirous. Murillo a suivi la plupart des indications de Pacheco, sauf qu'il n'a pas eu le courage de coiffer la Vierge de la *couronne impériale*. — Il avait cependant pris cette liberté dans la *Mort de sainte Claire*. — Il ne donne pour diadème à la Reine des anges que sa magnifique chevelure dorée. Il ne l'a pas davantage ceinte du cordon de Saint-François. La plupart des *Concepciones* semblent même ne pas avoir de ceinture, tandis que l'*Assomption* de Saint-Pétersbourg la montre très ostensiblement.

Par exception, la ceinture est très apparente dans la colossale *Immaculada* peinte pour les capucins de Séville, qui la refusèrent d'abord, à cause de la hardiesse des touches. On raconte que Murillo, avant de remporter son tableau, demanda seulement de le voir en place. L'effet fut si merveilleux que les *Frailes* penauds le supplièrent de ne pas les priver d'un pareil chef-d'œuvre. Murillo aurait cédé, mais en exigeant le double du prix convenu. Cette anecdote ne cadre guère avec ce que l'on sait du désintéressement de l'artiste et de son affection pour les capucins.

Pour les attributs que Pacheco recommande de faire porter par les anges, Murillo a été moins docile que ses confrères : il a même rompu avec une tradition à laquelle l'indépendant Ribera s'était soumis. L'église des Augustines à Salamanque possède une remarquable Immaculée de Ribera, entourée de tous les emblèmes classiques. Il n'y manque même pas une lune énorme, très ronde, ni un petit Panthéon, que des enfants de trois ans soulèvent avec effort. Ce tableau, comme composition, est intéressant; c'est une ébauche de ce que

« finira » plus tard Murillo. Mais prétendre qu'il est bien supérieur aux *Concepciones* du maître sévillan est insoutenable. C'est ce que fait pourtant l'auteur d'un récent voyage en Espagne. Le touriste ajoute, il est vrai, que tous les angelots de Murillo sont d'une parfaite mièvrerie et que ce peintre « abuse des tons boueux ». Ce dernier trait suffit à terminer la discussion avec un critique occasionnel, qui est bien seul de son avis[1].

Quant aux emblèmes, si chers à Pacheco, je ne les ai retrouvés en nombre que dans une seule peinture de l'Immaculée par Murillo (musée du Prado). Le maître préfère jeter çà et là quelques angelots jouant aux pieds de Marie, lui offrant des palmes, des lis, des roses, ou la contemplant avec leur naïf sourire. Il pense, non sans motif, que ces allégories encombrent les fonds et divisent l'attention du spectateur. Dans la belle toile de la collection Northbrook, il y a cependant un petit ange qui porte un miroir carré, mais au second plan. Au premier, par contre, le peintre met presque toujours en évidence la palme, si décorative, que les angelots semblent parfois se disputer avec une ravissante naïveté. Murillo aimait certainement les enfants avec passion, et il n'a pu résister à la tentation de fixer les poses imprévues et gracieuses de ses chers petits modèles. On compterait peut-être cinq cents enfants dans les diverses toiles du maître, ayant tous évidemment un air de famille, mais je n'ai pu en découvrir un seul qui fût simplement transporté d'un tableau à l'autre. Infiniment variés, ils sont tous exquis de naturel.

1. Il avoue cependant avoir admiré dans les fameux *Medios puntos* (musée du Prado) « une belle gamme de tons chauds ». C'est encore heureux qu'il n'ait pas trouvé de *tons boueux* dans ces merveilleuses toiles, les plus décoratives qu'ait peintes le maître. Voici ce que M. Paul Lefort dit du coloris de Murillo, à propos de la *Nativité de la Vierge*, que notre *voyageur* aurait pu voir au Louvre : « C'est un admirable morceau de coloriste. Sa tonalité générale, puissamment soutenue, repose sur des rouges violents, des roses pâlis ou carminés, pour aboutir enfin à des tons lilas, puis gris lilas, puis vert tendre, du plus piquant effet. Toutes les valeurs rouges, fondues et comme noyées vers le centre et le haut du tableau, dans une masse de lumière vaporeuse et chaudement ambrée, produisent un ensemble d'une étonnante richesse, qui évoque immédiatement le souvenir de cette autre merveille de couleur où les rouges jouent un si puissant rôle, les *Fileuses* de Velazquez. (P. Lefort, *Murillo et ses élèves*, p. 27.)

Le beau tableau du Louvre en a peut-être trop; pourtant, si on devait en supprimer quelques-uns, on ne saurait vraiment lesquels sacrifier. J'avoue qu'ils ne sont pas toujours suffisamment attentifs au mystère et qu'ils jouent parfois sur leurs nuages, comme des enfants de chœur dans un coin de cathédrale, mais leurs espiègleries sont si candides qu'on n'a pas le courage de leur en vouloir.

Murillo professait une dévotion filiale à Marie Immaculée; rien d'étonnant chez un Espagnol et un Sévillan. En 1614, Philippe III avait placé son royaume sous le patronage de l'Immaculée-Conception. Séville, l'ardente Séville, ne voulait être devancée par aucune cité du pays dans la splendeur de son culte envers Marie; aussi le peintre favori des cathédrales, des couvents et des nobles familles recevait-il d'incessantes commandes de *Concepciones*. Curtis cite soixante-deux tableaux authentiques représentant ce mystère, et encore doit-il s'en être perdu. D'un autre côté, je pense que Murillo a dû, plus d'une fois, comme Raphaël, esquisser en personne le sujet, faire couvrir la toile par ses élèves et donner la dernière main. C'est ce qui explique la valeur très inégale de ces soixante-deux toiles. Il y a en a cependant une trentaine qui, sans aucun doute, ont été entièrement peintes par le maître; aucun de ses élèves, pas même Meneses Osorio, le disciple de prédilection, n'aurait eu cette délicatesse de touche. Un peintre vulgaire, écrasé par une telle avalanche, aurait cédé à la tentation d'exécuter des répliques d'un même tableau. Il n'y a pas que les artisans du pinceau qui s'y résignent; Léonard de Vinci a — semble-t-il — peint deux fois *la Vierge aux rochers*, et Ary Scheffer, *Sainte Monique*. Tout harcelé qu'il fût, Murillo n'a jamais consenti à se répéter; il a trouvé le moyen de renouveler incessamment ce sujet, aride en apparence, puisqu'il ne comporte qu'un seul personnage et que la pose doit rester sensiblement la même. On dit que le génie de ce grand homme était facile et aisé. C'est vrai, mais il n'en faut pas induire qu'il se contentât de peu; il visait toujours plus haut. Cette tendance est surtout visible dans ses *Immaculées*, dont les plus parfaites sont assurément celles des dernières années. A-t-il réalisé son rêve? Il n'y a guère que les médiocres qui se déclarent absolument satis-

faits. Murillo, victime d'un accident vulgaire, dans la plénitude de son talent, a probablement emporté dans la tombe le regret de n'avoir pu faire vivre sur une toile matérielle la Vierge toute belle et sans tache, aussi céleste que son génie et sa piété la lui avaient fait entrevoir.

Quelle est la meilleure de ses *Immaculées*? Il est difficile de donner une réponse qui plaise à tout le monde. Pour moi, j'hésiterais à mettre au premier rang le tableau du Louvre, bien qu'il ait été payé 615 000 francs, à la vente Soult, en 1852. On a dit que « cette bouche entr'ouverte pour exprimer la béatitude, avait quelque chose de béat[1] ». Ce n'est peut-être pas tout à fait faux, et cette expression défectueuse suffit, pour quelques-uns, à contre-balancer les beautés incontestables du visage et du corps de la Vierge, ainsi que le charme des angelots, groupés de la plus heureuse façon. Mes préférences iraient plutôt aux deux splendides toiles du Prado : la *Niña*, enfant ingénue, paraissant dire avec étonnement : *Unde hoc mihi*? et la *Purísima*, dont les yeux expriment une adoration et une reconnaissance surhumaines envers le Saint-Esprit qui l'inonde de ses grâces. Bien belle aussi, dans sa simplicité, est l'*Immaculée* de la collection Northbrook, en Angleterre, qui mériterait d'être plus connue sur le continent.

Je ne suis pas de l'avis de ceux qui croient, avec M. Paul Lefort, voir dans les traits extatiques de la Vierge du Louvre, le ravissement de Marie, à l'heure où elle reçoit l'annonce de sa future maternité. Il s'agit ici de la conception de Marie, non point de celle de son Fils divin. « Évidemment, pour représenter ce mystère, nous dit M. Broussolle[2], les artistes en sont réduits à créer des images symboliques. » Murillo, comme ses devanciers et la plupart de ses successeurs, s'est inspiré de la vision de saint Jean dans l'Apocalypse. Il semble vouloir nous montrer la Vierge, jeune, non encore mère,

1. Ce tableau a d'ailleurs beaucoup perdu à la place qu'on lui a attribuée maintenant dans la grande galerie. Quand il était suspendu très haut dans le salon carré, comme dans le rétable primitif, l'effet se rapprochait beaucoup plus de celui qu'avait voulu le peintre.

2. On lira avec fruit sur l'iconographie de ce mystère la première partie de l'ouvrage de M. l'abbé Broussolle : *De la Conception immaculée à l'Annonciation angélique*. Paris, Téqui, 1908.

comme l'idéal de la beauté surnaturelle, comblée des faveurs divines, la plus parfaite des créatures; pour y parvenir, il la pare de toutes les grâces humaines, mais il prend bien soin d'exprimer, par la radieuse candeur du visage transfiguré, que les charmes de la terre ne sont rien pour la reine du paradis. L'exquise *Immaculée* du Louvre (nº 1708), que plusieurs gentilhommes espagnols contemplent dans la gloire, est accompagnée de deux anges portant une banderole sur laquelle est écrit ce verset : *In principio dilexit eam*. C'est la créature privilégiée, toute belle et encore plus humble, que Dieu a aimée dès le commencement, et qu'il a ornée de toutes les perfections compatibles avec l'infirmité humaine.

Murillo avait certainement étudié avec amour, avec une ardente piété, la théologie du mystère que l'Espagne exaltait depuis quelques années; mieux qu'aucun autre, il en a goûté et exprimé la céleste poésie. Aussi a-t-il mérité d'être appelé « le peintre de l'Immaculée-Conception ».

*
* *

Dans son livre un peu décousu, un peu déclamatoire, mais intéressant, Luis Alfonso proclame Murillo le premier peintre religieux du monde, après Fra Angelico. Ce critique enthousiaste a recueilli avec complaisance de nombreux passages d'écrivains de divers pays, et il croit pouvoir affirmer, d'après eux, que Murillo, « l'égal des plus grands artistes dans la peinture humaine, leur est supérieur dans la peinture surnaturelle ». Tout en rendant aux génies l'hommage qui leur est dû, il refuse de compter parmi les peintres religieux, Vinci, Michel-Ange, Titien, Corrège, Tintoret, Véronèse, Rembrandt, Rubens, Durer, encore moins Overbeck et Cornélius. « Les uns, dit-il, païens dans le fond, le furent souvent dans la forme et dans l'esprit de leurs compositions; les autres accommodaient l'Évangile avec la vulgarité familière de la Réforme, et les derniers ont été plutôt des archéologues de la foi chrétienne. »

Malgré son éblouissant génie, malgré la profonde impression que produit son *Spasimo*, Raphaël lui-même n'est pas, pour Luis Alfonso, un peintre spécialement chrétien : « Plus

artiste, plus classique que Pérugin, il a, ajoute-t-il, perfectionné le genre de son maître, au point de vue esthétique mais non au point de vue chrétien... Les vrais peintres religieux furent les Espagnols des seizième et dix-septième siècles[1], et Murillo, supérieur à ses devanciers par le talent, leur égal au moins en piété, est la plus parfaite expression de cette école, chrétienne entre toutes. Il a le sentiment du *Divino Morales*, sans se croire obligé de recourir aux duretés, aux maigreurs voulues et excessives de ses *Dolorosas* et de ses *Ecce Homo*. Il a pris à Juan de Juanes sa foi profonde, mais lui a laissé son immobilité symétrique, plus liturgique qu'artistique. Enfin, il a su illuminer l'austérité lugubre des cellules monacales de Zurbaran par la splendeur des visions célestes. »

La plupart de ces idées sont justes; quelques-unes, cependant, semblent inspirées par un patriotisme trop exclusif. Je ne nie pas que le grand Léonard n'ait été plus apte et peut-être plus enclin à peindre la Joconde que la Vierge toute pure; j'ai été bien souvent choqué par sa *Sainte Anne* du Louvre, qui porte sur ses genoux sa fille adulte, dans une position que l'on a de la peine à admettre pour Notre-Dame[2]. Cependant, la merveilleuse *Cène* de Milan est, sans contredit, un des plus beaux tableaux religieux du monde. Raphaël n'a évidemment pas la piété de Murillo, mais il serait injuste de

1. « On peut dire de Raphaël ce que Cicéron affirme de la poésie d'Homère, qu'elle humanise les dieux, au lieu de diviniser les hommes... Raphaël ne reproduit pas précisément l'Évangile pauvre et austère; on le savait si peu autour de lui !... Sa religion est un peu celle de Ruskin : la religion de la beauté... Rubens, tout en couleurs et en santé, est difficilement ascétique : c'est un mythologue, qui peint, avec une égale bonne foi, l'apothéose païenne de Henri IV et la résurrection du Christ... De tous les peintres religieux, les Espagnols sont les plus sincères... Aucune inconséquence dans la vie de Murillo : son chaste pinceau connaît les grâces des fraîches carnations, mais a toujours ignoré l'impudeur... La mode est aujourd'hui de diminuer le mérite de Murillo; on n'a plus l'âme voulue pour le comprendre. En réalité, il est le maître de l'art chrétien, le plus parfait conteur de surnaturel qui ait existé. Il est le roi des artistes religieux, un peintre vraiment digne de cette nation théologique et mystique, qui fut mère de saint Jean de la Croix, de sainte Thérèse, de François Suarez. » (Pierre Suau, *op. cit.*, p. 167 *sqq.*)

2. Les primitifs ont souvent traité ce sujet avec une gaucherie naïve mais pleine de piété. La Vierge adulte est peinte ou sculptée à une échelle différente et elle garde, ainsi que sa mère, une pose hiératique.

compter parmi les peintres païens l'auteur de la *Dispute du Saint Sacrement*. Malgré ses faiblesses morales, Sanzio avait la foi; qui sait si son génie, mûri par l'âge, ne nous aurait pas donné des chefs-d'œuvre aussi merveilleux que ceux de sa jeunesse et plus « dévots »? Il est mort trop tôt, mais ce qu'il a laissé fait encore l'admiration des catholiques du monde entier qui vont à Rome, quoique parfois nous nous surprenions à désirer un art plus dégagé de la terre.

Rubens, lui aussi, avait la foi, et quelques-unes de ses œuvres en témoignent. Pourquoi faut-il que ce prestigieux artiste, enivré de couleur, ait trop souvent sacrifié l'expression à la virtuosité et la piété à la splendeur du décor? J'ai connu plus d'un de ses compatriotes qui admirent sincèrement son génie, mais hésitent à le proclamer peintre religieux.

Sans prétendre surpasser ces grands génies, Murillo peut se flatter d'avoir, dans l'ensemble, réalisé avec plus de perfection son rôle de « prédicateur du pinceau ». Il a non seulement peint de splendides tableaux, mais il a encore — et surtout — fait prier les chrétiens. Comme c'est cette récompense qu'il ambitionnait plus que toute autre, je crois qu'il ne se serait pas outre mesure ému de s'entendre accuser de mysticisme mièvre, comme c'est la mode aujourd'hui dans un certain clan. Pour moi, je pense toujours au bon Sévillan Bartolomé Esteban Murillo, lorsque je relis les beaux vers d'Alexandre Brou dans *Art et Foi* :

> Le peintre regarda longtemps ce flot qui roule...
> Lorsque, se détournant, une dernière fois,
> Là-bas, au fond du chœur, sous la fresque pieuse...
> — Oh! comme alors son œuvre éclata radieuse ! —
> Il entrevit un homme à genoux qui priait.

D. Manuel del Palacio, dans la grande fête célébrée lors du dernier centenaire de Murillo, exprimait la même pensée, à la fin de son vibrant sonnet : « Celui qui ne prierait pas en voyant ses Vierges, où pourra-t-il trouver une beauté qui l'enchante[1]? »

Au cours de la même cérémonie, D. José Velarde lut aussi un sonnet, dont voici la conclusion :

1. *Y quien al ver sus Vírgenes no rece,*
donde hallará belleza que le encante?

« Ni dans le soleil, ni dans l'arc-en-ciel, ni dans les fleurs, l'imagination humaine ne trouva jamais les teintes de la lumière qui t'enveloppe. C'est que Murillo, avec la foi pour guide, est allé chercher dans le ciel les rayons qui environnent ton image, ô ma Mère[1] ! »

Joseph TUSTES.

1. *Ni en el sol, ni en el iris, ni en las flores,*
halló jamás la humana fantasía
de la luz que te envuelve los colores;
y es que Murillo, con la fe por guia,
al cielo fué á buscar los resplandores
que circundan tu imagen, Madre mia !

L'HÉROISME

DANS LE THÉATRE D'EDMOND ROSTAND

« Il faut un théâtre où exaltant avec du lyrisme, moralisant avec de la beauté, consolant avec de la grâce, les poètes, sans le faire exprès, donnent des leçons d'âme. »

C'est M. Rostand qui traçait ce programme en son discours de réception à l'Académie. Il y définissait, selon toute apparence, ce qu'il avait voulu faire. Lyrisme, grâce et beauté ne manquent point dans ses œuvres ; mais les « leçons d'âme » s'y rencontrent-elles aussi ? Peut-être tout le monde n'en conviendrait-il pas. Nous voudrions faire voir que l'on peut résoudre affirmativement la question, non toutefois sans quelques nécessaires restrictions.

Il ne s'agit pas, cela s'entend, de faire de M. Rostand un « prédicateur de la scène ». Il sait que le théâtre n'est point une chaire et qu'on n'y cherche pas l'austère plaisir que donnent les démonstrations rigoureuses. Mais il sait aussi que l'exemple a souvent plus d'action que le raisonnement ; montrer la route vaut mieux que la démontrer. C'est pourquoi il nous mit sous les yeux, à diverses reprises, le spectacle d'âmes désintéressées dont les beaux gestes devaient nous être une exhortation discrète.

Ce sont ces personnages seuls que nous étudierons, et sans dissimuler ce qui peut leur faire défaut, nous serons peut-être amenés à constater en tel ou tel un peu plus de « substance morale » que certains n'en veulent voir. Car si l'on s'accorde à reconnaître en M. Rostand un poète aimable à la verve luxuriante, d'aucuns s'en autorisent pour refuser de voir en lui autre chose qu'un amuseur. Nous n'aimons pas beaucoup qu'on excelle en plus d'un genre, et le cumul des supériorités, en autrui, nous agace facilement.

Il serait superflu d'insister sur le coup d'essai de notre auteur : *le Gant rouge*, gros vaudeville, péché de jeunesse,

de première jeunesse même, s'il est vrai que M. Rostand l'ait commis à dix-neuf ans, et en collaboration, circonstance atténuante. « C'est, écrivit Sarcey après la représentation, la première pièce de MM. L... et Rostand. Ces jeunes gens seraient bien coupables si c'était la seconde. » Le précoce vaudevilliste devenu grand poète ne s'entendit pas sans humeur rappeler ces débuts ; le roi de France n'aime guère qu'on se souvienne des espiègleries du duc d'Orléans.

En 1894, vinrent *les Romanesques*, la première pièce qui compte, et le premier succès ; une jolie fantaisie, jeune, gamine, exubérante :

Des costumes clairs, des rimes légères...
Un repos naïf des pièces amères,
Un spectacle honnête, et qui finit tôt,
Un peu de musique, un peu de Watteau,
Un vieux mur fleuri, deux amants, deux pères...

Et que de rimes fastueuses, quelle floraison d'images, jetées avec la belle générosité d'un talent trop jeune, trop confiant dans l'avenir pour songer à se ménager ! Les idées disparaissent bien un peu sous cette prodigue opulence de la forme, comme sous les mousses, les glycines, les liserons, les vignes vierges et les aristoloches se cache le vieux mur qui sert, si l'on peut dire, de pivot à l'intrigue, et sépare pour leur plus grand bonheur Sylvette et Percinet. Aussi nous contenterons-nous d'une remarque : il est piquant de voir le poète de l'héroïsme et de l'enthousiasme célébrer d'abord la paix bourgeoise du foyer et railler doucement les emballements romantiques et les héros à la Hernani... A quoi l'on pourrait, il est vrai, répondre que peut-être ces railleries servent justement à nous empêcher de confondre le goût de l'extraordinaire et la nostalgie du sublime : pour que nous n'accusions pas Joffroy Rudel et Cyrano de Bergerac de n'être que des romantiques attardés, des petits-fils de René, simples chercheurs d'émotions inédites, M. Rostand nous aurait d'abord avertis, par *les Romanesques*, qu'il appréciait cette engeance à sa juste valeur, et que ses héros à lui seraient d'une autre taille. Nous offrons cette hypothèse aux esprits rectilignes qui aiment à mettre les caprices des poètes en tableaux synoptiques.

Les Romanesques n'étaient encore qu'un prélude. Avec *la Princesse lointaine*, le virtuose fait œuvre d'artiste. C'est à l'exposé, non d'une thèse, mais d'une idée qu'il consacre cette fois ses dons de poète. Il convient de rappeler, à propos de cette pièce, l'avis d'un juge compétent : « Poème capital dans votre œuvre, disait M. de Vogüé à l'auteur, il la contient en germe et la résume d'avance. Joffroy Rudel, Bertrand d'Allamanon s'appelleront plus tard Cyrano, Séraphin Flambeau ; ils seront toujours le même homme, héroïque, épris d'un idéal surhumain; ils magnifieront toujours la même idée, conclusion obstinée de toutes vos créations symboliques : la suprême beauté se marie au suprême mérite dans la vertu du sacrifice. »

Il y avait là matière à une fière « leçon d'âme ». De fait, certaines bizarreries d'exécution n'empêchent pas cet ouvrage d'être, par endroits, d'une incontestable élévation. Parmi les « héros » de Rostand, Joffroy Rudel, le premier en date, est aussi le plus représentatif parce que le plus simple. Il s'applique tout entier à faire un beau geste — et nous n'en savons rien de plus. C'est le héros « en soi ». Troubadour-gentilhomme du temps des croisades, temps de la foi robuste et des beaux coups d'épée, il s'est embarqué, malade et presque mourant, pour aller à travers guerres, tempêtes, peste et famine, réaliser son rêve : saluer avant d'expirer une mystérieuse et lointaine princesse qu'il aime — oh ! d'un très noble et très platonique amour — sans d'ailleurs la connaître autrement que par ouï-dire. Nous apprenons par les propos d'un aumônier que ce moribond héroïque symbolise les aspirations au bien, les âmes qui montent à travers les obstacles. A prendre donc l'idée de l'auteur dans le sens le plus large, nous concluons qu'il est beau de se sacrifier à un idéal. C'est toujours bon à dire quoique ce ne soit pas nouveau ; ce qui, après tout, est encore une qualité. Cet idéal, selon le poète, on s'en éprend davantage en peinant à sa recherche :

On finit par aimer tout ce vers quoi l'on rame.

Et cet amour est purifiant :

Tout rayon qui filtre, d'idéal,
Est autant de gagné dans l'âme sur le mal.

Il est contagieux ; les matelots de Rudel, gagnés par l'ardeur de leur chef, finissent par vivre du même rêve que lui. Enfin cet amour résume tout, il devient la loi suprême :

> Ah ! l'inertie est le seul vice, maître Erasme,
> Et la seule vertu, c'est...
> — Quoi ?
> — L'enthousiasme !

Et tout cela peut être très vrai et très beau ; mais tout de même il faut s'entendre. Sans doute, un idéal bien choisi devient la grande force, le grand bienfait, la grande joie de la vie ; c'est l'amour pour Dieu qui fait les saints et explique ce paradoxe de la joie dans le sacrifice : *Ubi amatur non laboratur.* Mais avant de se donner, il importe de savoir à qui ; de quoi Joffroy Rudel semble n'avoir cure. Sa princesse reste pour lui « lointaine », mais à nous le poète la fait connaître, et elle n'y gagne pas. Elle est esthète, névrosée, décadente ; elle veut se procurer des états d'âme « distingués » et montrer qu'elle a lu Ibsen. Visiblement, son rêve à elle serait de se faire une psychologie assez compliquée pour fournir à quelque romancier l'occasion d'une ingénieuse analyse. Ce caractère, quoique déjà vu, pouvait être intéressant ; mais pourquoi incarner en cette fantasque personne l'idéal d'un héros ? Ce don total de soi, qu'à proprement parler Dieu seul mérite, comment Rudel le va-t-il faire à cette prétentieuse ? Il était facile de trouver une manière plus saine d'être sublime, et de conserver ainsi à la « leçon d'âme » une autorité que cette erreur lui enlève. Le « héros » semble avoir trop volontiers prêté l'oreille aux discours de son chapelain, clerc d'orthodoxie vague, qui a le cœur vaste et les idées confuses. Ce digne homme trouve inutiles les croisades, car, dit-il, si Dieu avait voulu voir chasser les Turcs,

> Un seul ange l'eût fait, du seul vent de ses ailes.

Il trouve bien préférable que Rudel risque sa vie pour joindre Mélissinde, car, en sa candeur, il confond la beauté absolue et infinie avec des beautés périssables plus perceptibles aux sens ; il ne distingue pas très bien l'amour de l'idéal et l'amour tout court. M. Jules Lemaître a vu dans ces confusions, préméditées quoique naïves, un souvenir de certaines

théories chères à Renan sur l'équivalence de la beauté et de la vertu, de l'amour de l'une et de l'amour de l'autre. Théories indiciblement saugrenues, qui ne sont qu'indiquées du reste dans *la Princesse lointaine* et qu'on pourrait hésiter à mettre au compte de M. Rostand si on ne les retrouvait dans *la Samaritaine*, et placées témérairement sur des lèvres où elles sont pour un chrétien doublement choquantes.

Et puis, il y a peut-être d'autres reproches encore à faire à la pièce. L'intrigue est flottante ; l'amphigouri de quelques tirades, l'inattendu de quelques images, l'anachronisme des sentiments et du style, parfois ultra-modernes dans un décor moyenâgeux, tout cela pouvait prêter à la plaisanterie ; défaut terrible pour qui vise à soulever l'enthousiasme, surtout en France. M. Rostand a quelque part une petite phrase aigre-douce à l'adresse de « ces Français qui ont toujours peur d'avoir l'air de ne pas être nés assez malins ». Est-ce pour prévenir les ironies de ceux-là qu'il s'est appliqué, depuis *la Princesse lointaine*, à nous montrer des héros spirituels autant que sublimes ? Peut-être s'est-il dit que l'enthousiasme prête à rire quelquefois, parce que volontiers on le suppose allié à une ignorance naïve de la vie et des hommes, ainsi qu'au désir un peu puéril de se faire prendre au tragique. Et pour mettre d'avance les rieurs de son côté, le poète aura décidé qu'avant d'admirer l'âme chevaleresque de son nouveau héros, nous serions éblouis de son esprit. Car, pour échapper à la moquerie, le meilleur moyen n'est pas de chercher à n'y pas donner prise, c'est d'être plus spirituel que les railleurs. Bref à l'héroïsme, M. Rostand ajouta le « panache » et cela fit de Joffroy Rudel un Cyrano de Bergerac.

... Et peut-être aussi, sans chercher si loin, le poète est-il revenu à la comédie parce que le succès des *Romanesques* était de bon augure et parce qu'il se sentait la vocation... Mais écartons cette hypothèse trop simpliste. M. Rostand a fait un jour toute la théorie du panache, cela semble indiquer qu'il avait eu un dessein prémédité en ajoutant cet ornement à son personnage. Il est vrai qu'en pareil cas les théories viennent le plus souvent après coup.

Quoi qu'il en soit, le panache, selon Rostand, n'est pas l'héroïsme. Ce n'en est, dirait un pédant, qu'un « accident ».

— « Ce n'est pas la grandeur mais quelque chose qui s'y ajoute... C'est l'esprit de bravoure, le courage dominant à ce point la situation... qu'il en trouve le mot. Plaisanter en face du danger c'est la suprême politesse, un délicat refus de se prendre au tragique... C'est la pudeur de l'héroïsme ; comme un sourire par lequel on s'excuse d'être sublime[1].

Sans doute il n'y a rien là de radicalement nouveau. On pourrait trouver, dans le théâtre classique, des héros empanachés : Nicomède par exemple. Mais jamais on n'avait vu réunis avant Cyrano cette verve étourdissante et cet héroïsme éperdu. L'inattendu de cette synthèse déconcerta même quelques intelligences trop « compartimentées » qui n'aiment pas à voir les mots sublimes voisiner avec les bons mots, et mettent volontiers des cloisons étanches entre leurs diverses admirations. Tant de bonne humeur au service de la vertu les offusquait ; des sacrifices si spirituellement acceptés ne leur semblaient pas de bon aloi. Le côté sérieux du personnage disparaissait ; le panache, cet accessoire, devenait le principal, et, à force d' « excuser » l'héroïsme, le faisait oublier. Ces jugements nous semblent d'une sévérité un peu étroite. Cyrano est pour nous beaucoup plus qu'un homme d'esprit.

Qu'admirons-nous donc en lui ? Sa fierté, son dédain des préjugés, le plaisir qu'il prend à se faire des ennemis ? S'il n'y avait que cela, nous pourrions le confondre avec le révolté romantique, l'homme fort qui dit son fait à la société, l'individualiste échappé des romans de Sand ou des mélodrames de Hugo, revu et aggravé par Nietzsche et Ibsen. Ces attitudes sont trop connues et trop favorables à la vanité pour nous séduire beaucoup. Mais Cyrano n'est pas de cette famille. Son indépendance est un renoncement, non une émancipation. Il n'a pas voulu de la fortune, parce qu'il fallait se baisser pour la prendre ; il n'a pas la « souplesse dorsale » d'un bon arriviste. Ses « élégances morales » sont méritoires, elles le mènent à la pauvreté et à la solitude :

Il serre chaque jour d'un cran son ceinturon,
Il n'a plus qu'un petit habit de serge noire...

Cela nous rassure, car nous nous défions des belles âmes

1. Discours de réception à l'Académie française.

qui réussissent trop leur vie. Le candide artilleur de *l'Abbé Constantin* cesse de nous intéresser quand il épouse une Américaine multimillionnaire. Ainsi récompensée, la vertu devient suspecte ; nous sommes de l'avis de Cyrano :

> ... On ne se bat pas dans l'espoir du succès,
> Non, non, c'est bien plus beau lorsque c'est inutile.

Si ce Gascon se contentait de le dire, on crierait à la fanfaronnade. Mais M. Rostand nous le montre à l'œuvre. Je ne parle pas du combat contre cent hommes, exploit public, entouré de toute une mise en scène et dont les échos doivent venir tôt ou tard aux oreilles de Roxane ; c'est un acte de bravoure mais pas de désintéressement. Mais rappelez-vous cette scène du second acte où Roxane avec des précautions inconsciemment cruelles demande à son cousin de protéger le beau Christian. Cyrano d'abord a bondi en entendant nommer ce rival ; mais la lutte est courte, et la victoire complète :

> C'est bien, je défendrai votre petit baron.

Et comme, là-dessus, Roxane s'en va en le félicitant distraitement de la bataille de la nuit :

> Cent hommes ! quel courage !
> — Oh ! j'ai fait mieux depuis,

répond Cyrano. Et il a bien raison, car ce qu'il a fait reste secret, ne sert pas les intérêts de son amour et leur est même directement contraire. Et son dévouement n'est pas un acte passager ; une âme vulgaire peut avoir une bouffée de générosité, mais ici c'est un don de soi qui dure. Pour jouer son rôle, Cyrano se laissera, au risque de compromettre sa réputation, taquiner par son rival ; de lui-même, il fera appel à toutes les ressources de sa verve pour retarder de Guiche à la porte de Roxane — alors qu'il lui suffirait d'un peu moins d'ardeur pour empêcher un mariage qui doit lui être odieux. Et puis, Christian mort, Cyrano se taira, sachant pourtant qu'un mot pourrait lui valoir, à lui aussi, sa part de bonheur. Il se refusera jusqu'à la consolation de laisser voir à quelqu'un sa lutte et sa victoire secrètes. Nous pouvons deviner sa souffrance, mais lui se défend de l'étaler ; et peut-être en

est-elle pour nous plus émouvante, puisqu'elle est plus suggestive. Elle en est en tout cas plus attachante, s'il est vrai que nous aimons l'œuvre d'art en raison de ce que nous pouvons y mettre du nôtre et pour ainsi dire de la collaboration à laquelle nous invite l'artiste. — Et, chez Cyrano, ce soin d'éviter toute pose nous paraît d'autant plus aimable que ce cadet de Gascogne avait montré d'abord une bravoure volontiers tapageuse et même un brin fanfaronne.

Enfin ce héros est clair. S'il a le généreux idéalisme de Don Quichotte, il n'en a pas la démence qui complique ce personnage. Point de symbolisme en son affaire, ni de renanisme, de néo-christianisme comme chez son aîné Rudel. Pour lui aussi, il est vrai, l'amour mène à l'héroïsme — mais c'est quand on a le mérite de le vaincre. C'est quand Cyrano renonce à Roxane que nous l'admirons, comme nous admirons Rodrigue quand il s'expose à perdre Chimène. Enfin, cette pièce, qui rejoint par-dessus tant de choses la tragédie cornélienne, est peut-être aussi, par surcroît, le vrai drame romantique, non seulement parce que sa versification rappelle, avec plus de caprices, celle de Victor Hugo, mais aussi parce qu'on y trouve réalisée de manière acceptable la fameuse alliance du grotesque et du sublime, si souvent choquante dans *Ruy Blas* ou *Hernani* parce qu'avec tout son génie le chef du romantisme manquait du tact nécessaire pour ménager les transitions...

N'y aura-t-il donc pas une restriction à faire ? Si fait ; ce serait trop beau sans cela. Le sire de Bergerac a beaucoup d'esprit, mais on l'aimerait parfois un peu plus sévère pour la qualité de cet esprit. M. Rostand a un don prodigieux d'invention verbale et ne s'en défie pas assez ; l'esprit de Cyrano n'est quelquefois que de l'esprit de mots ; il va même jusqu'au calembour, la plus humble des formes de l'esprit — si l'on admet que c'en est une.

Ceci n'entrava pas, du reste, le succès de cette « comédie héroïque ». Au point de vue du métier, de la marche de l'action, la pièce était cette fois au point. On serait tenté de penser que l'auteur vit là un des principaux éléments de sa réussite, à en juger par l'importance qu'il attacha dans *l'Aiglon*, à piquer la curiosité, à bien agencer l'intrigue, à ména-

ger au spectateur mille petites surprises. Il abusa même de procédés par trop conventionnels ; ainsi les événements donnent la réplique aux acteurs avec un invraisemblable à-propos. L'attaché français dit de Marie-Louise :

Elle ne doit songer qu'à l'Aiglon !
— Ma perruche !

s'écrie là-dessus l'ex-impératrice entrant en coup de vent, à la recherche de son oiseau favori, évadé juste à point pour fournir cette antithèse. Et une foule d'autres jolis trucs de vaudeville, assez surprenants dans ce drame historique. M. Rostand a su caser dans tous les coins, avec la plus ingénieuse dextérité, tout un stock de souvenirs, de légendes et de bibelots. C'est machiné comme du Scribe, amusant, pittoresque, « mis en scène » comme du Sardou. Mais toutes ces attractions ne nuisent-elles pas à l'étude psychologique des caractères ? — De même, les saillies de Cyrano ayant fait en grande partie son succès, M. Rostand prêta libéralement de l'esprit au duc de Reichstadt, à Flambeau, à Metternich, au conseiller Gentz, à d'autres encore ; si bien qu'on s'étonne parfois de voir tout ce monde prodiguer les pointes et faire cliqueter les antithèses... C'est du panache, soit. Mais si le poète avait pu en orner à sa guise un Cyrano, dont la vraie physionomie est ignorée de la foule, il était plus difficile d'appliquer le procédé à des personnages historiques ou à des types déjà populaires.

De là, peut-être, un certain manque de cohérence, au moins dans le personnage que nous avons à considérer ici plus spécialement parce qu'il est la troisième incarnation du « héros » selon Rostand : le sergent Flambeau. Il devait avoir la répartie prompte, être capable, au milieu de cette cour brillante où il évolue, de river leur clou à tous ses interlocuteurs. Et pourtant c'est aussi le grognard du premier Empire, un vieux soldat grisonnant, engagé à quatorze ans, d'une instruction et d'une éducation forcément sommaires. Fondre ces nuances était un délicat travail ; on peut trouver que l'auteur n'y a réussi qu'à moitié. On sent d'ailleurs que son effort ne s'est pas porté de ce côté-là. Enchevêtrer adroitement l'intrigue, encadrer l'action en d'érudits et somptueux décors,

semer l'esprit sans compter, sont des moyens plus sûrs de se ménager un succès immédiat ; ce sont des mérites que tout le monde apprécie à première vue. Toutefois, il ne faut pas être injuste ; si l'héroïsme n'occupe plus la première place, il n'est pas absent de ce drame. Non seulement Flambeau a de beaux élans de générosité :

Mon défaut,
C'est d'en faire toujours un peu plus qu'il ne faut.
Aux consignes toujours j'ajoute quelque chose ;
J'aime à me battre avec, à l'oreille, une rose ;
Je fais du luxe !

mais, de plus, il évoque en nous le souvenir de tous les dévouements obscurs qui contribuèrent à la gloire impériale. L'âme de cette foule anonyme parle, à certains moments, par la bouche du vieux soldat, et ainsi le poète, avant de nous montrer le champ de bataille de Wagram, avait su déjà nous suggérer d'autres visions moins concrètes, tout aussi émouvantes. Ne regrettons pas cependant cet acte de Wagram : il s'achève par une des plus belles scènes peut-être du théâtre contemporain : le monologue de l'Aiglon, acceptant une mort lente et sans gloire, en expiation du sang versé pour son père. Le style n'en est point sans défauts ; un goût sévère peut y blâmer telle métaphore ; mais l'on ne refuserait pas sans injustice d'y voir l'expression puissamment lyrique d'une noble et touchante idée. Ici encore, c'est en nous mettant sous les yeux l'héroïsme de l'abnégation, du renoncement ignoré, que le poète a rencontré sa meilleure inspiration ; ce qui ne doit pas surprendre, s'il est vrai que le don de soi est d'autant plus admirable qu'il reste plus secret...

Il nous reste, en terminant, à souhaiter que les œuvres à venir de M. Rostand, parlant à la fois aux esprits et aux cœurs, soient tout ensemble de beaux poèmes et de bonnes actions. Et que chacun de ses héros futurs puisse dire comme le *Don Quichotte* de M. Richepin :

Quelques-uns ont germé, des bons grains que je sème.
Ce n'est donc pas en vain qu'ici-bas j'ai passé,
Les rêves dont je meurs, des fleurs en ont poussé...

Alphonse PARVILLEZ.

UNE ORGANISATION NATIONALE DE PRESSE

LE « PIUSVEREIN » D'AUTRICHE

Il semble que la publicité donnée à l'effort social des catholiques d'Allemagne ait trop rejeté dans la pénombre le zèle des catholiques d'Autriche.

Pourtant, à considérer les progrès réalisés depuis les premiers essais du comte de Blome et du baron Vogelsang, jusqu'aux triomphes électoraux des Lueger, des Lichtenstein, des Kunschak, surtout jusqu'à la formation de cette fédération ouvrière et non politique qui groupe plus de 600 organisations, avec un ensemble de 100 000 membres, — leur œuvre s'impose à l'admiration.

Mieux connue, peut-être serait-elle féconde en exemples. Car elle porte sa caractéristique. Malgré les préjugés de races et les divergences d'opinions politiques, par les œuvres sociales, et sur le terrain catholique, l'union de tous s'affirme de plus en plus.

Et la création du *Piusverein* en a été la première manifestation.

*
* *

En septembre 1905, une grande revue allemande [1] donnait une consultation gratuite aux catholiques autrichiens. L'article avait pour titre : « Avant le cinquième congrès général ». Il indiquait le point où devaient se concentrer les efforts des congressistes : l'organisation d'une presse catholique. Et il n'était guère besoin de le démontrer. Depuis un quart de siècle, dans la catholique Autriche, seule ou presque seule, c'était une presse judaïsante qui faisait l'opinion et la loi. Elle distillait le venin et dispensait les renommées, escomptait les chutes de ministères et spéculait sur les disgrâces.

Presse judaïsante. Le mot est exact. Une statistique encore

1. *Historisch-Politische Blätter für das Katholische Deutschland.*

récente [1] signalait, dans la seule presse viennoise, 107 rédacteurs juifs : à la *Neue Freie Presse*, — M. Combes l'honora jadis de sa collaboration, — ils étaient 17 ; au *Neue Wiener Tagblatt*, 30 ; à l'*Extrablatt*, 16 ; au *Fremdenblatt*, 14, etc.

Pour répandre ses doctrines et agir sur l'opinion, cette presse avait libre carrière. A elle seule, elle possédait plus des huit dixièmes des périodiques : sur les quelque 1 200 journaux qui paraissent en Autriche, elle en avait plus de 1 000 à son service [2]. Et leur tirage était considérable, proportionnellement du moins. Quelques chiffres des quotidiens de la capitale [3] :

Kronen Zeitung	80 000
Neue Wiener Journal	80 000
Extrablatt	60 000
Neue Freie Presse	45 000
Neue Wiener Tagblatt	60 000

De plus, tandis que les deux quotidiens catholiques de Vienne avaient seulement de 4 000 à 8 000 abonnés, les moins répandus des journaux sociaux-démocrates en inscrivaient une moyenne de 10 000.

Sans doute, nous sommes loin des tirages que l'on constate en France. *Le Petit Parisien* atteint 1 250 000 exemplaires ; *le Petit Journal*, 850 000 ; *le Journal*, 600 000 ; *la Croix*, peut-être 200 000 ; *l'Écho de Paris* et *l'Éclair* arrivent chacun à 100 000, etc. [4]. Mais, ne l'oublions pas, en Autriche le journalisme n'a pas la même extension que chez nous. Régnant à peu près sans conteste, les libéraux n'avaient pas à multiplier les efforts de propagande. La lutte est souvent une des conditions du progrès. En outre, jusqu'en 1907, il était moins urgent de chercher des prosélytes parmi le gros public, et de s'adresser aux masses populaires : c'était encore le régime du suffrage restreint et des censitaires.

Du reste, cette presse sociale-démocrate est largement organisée. Elle a de l'envergure. Le quotidien *Neue Freie Presse* a

1. Franz Stauracz, *Dr Karl Lueger*, p. 163. Braumüller, Leipzig, 1907.

2. *Die Katholische Presse Œsterreich-Ungarns*, brochure publiée par le *Piusverein* en 1906. 9 Bäkerstrasse, Wien ; cf. également H. Keiters, *Handbuch der Katholischen Presse*, Essen-Ruhr, verlag von Fredebeul, 1908.

3. *Das Vaterland*, 18 novembre 1907, p. 10.

4. Nous empruntons ces statistiques approximatives à l'excellent *Guide d'action religieuse*, 1908, p. 383. Reims, Bureaux de *l'Action populaire*. 1 volume in-8 de 600 pages. Prix : 3 fr. 50.

presque le développement d'une grande brochure in-quarto : il paraît sur cinquante ou soixante pages. Le numéro de Noël en avait une centaine. Elle a aussi généralement ce qui fait l'attirance du journal : à côté d'articles de fond, la multitude et la rapidité des renseignements. Même sa valeur technique est indiscutable. En plus de la cohorte des fonctionnaires, des employés de ministères, du personnel des gymnases et des facultés, toujours prêts à l'informer, elle a, pour la soutenir, la haute finance. Nous avons sous les yeux le décompte des budgets de plusieurs journaux viennois : ils vont de 5 à 10 millions. Avec de l'or, on peut se procurer des correspondants avertis, des articles littéraires, politiques, juridiques et mêmes scientifiques de belle venue. Ce qui triple l'autorité et l'influence d'un journal.

* * *

Dès lors, il serait superflu de retracer au long les excès du mal qui doivent en être la conséquence immédiate et inévitable. « Le peuple le plus religieux du monde, disait le cardinal Pie, le peuple le plus soumis à l'autorité, qui ne lirait que de mauvais journaux, deviendrait, au bout de trente ans, un peuple d'impies et de révoltés. » Or, en Autriche comme ailleurs, la spécialité d'une certaine presse est de ravaler toutes les choses sacrées de la religion, de la famille, de la patrie. Avec plus ou moins de prudence et de déguisement, avec plus ou moins de fiel et d'impatience, tous les organes de la juiverie autrichienne étaient au travail pour une destruction progressive des fondements mêmes de la société, séparation de l'Église et de l'État, fallacieuse neutralité scolaire, divorce, etc. : les thèmes lyriques de la libre pensée sont partout les mêmes.

Au vrai, l'athéisme d'un côté, le luthéranisme de l'autre : entre ces deux étaux, l'Autriche se sentait toujours serrée davantage jusqu'à rendre l'âme.

Elle la rendait, en effet, à petits souffles fiévreux, sa vieille âme catholique. Menée depuis 1902 par le grand journal de Vienne l'*Extrablatt*, la campagne en faveur du divorce comptait des victoires : statistiques vérifiées[1], plus de 40 000 signatures étaient parvenues aux bureaux de la rédaction. Dans les pays

1. D'après certaines caractéristiques controuvées le nombre de signatures acquises aurait été de 200 000 !...

slaves, comme dans l'Autriche allemande, des associations se formaient pour affranchir l'école de toute influence religieuse. Le périodique *Deutsche Oesterreichische Lehrerzeitung*, organe de l'école « neutre », tirait [1] à 18 000 exemplaires. Chiffre effrayant, si l'on remarque qu'il ne s'adressait qu'au seul corps professoral. Le mouvement du *Los von Rom*, enfin, faisait des ravages persistants. Plus de 40 périodiques, parmi lesquels le *Wartburg* et l'*Ost Deutsch Rundschau* menaient battant les hostilités. Au point que, pour la seule ville de Vienne, de 1895 à 1903, l'Église catholique avait la douleur d'enregistrer 7 644 apostasies. De ce nombre, la majeure partie avait passé au protestantisme. Le croirait-on ? 558 s'étaient faits juifs !... Le *Vaterland* du 15 mai 1904, donnait la statistique détaillée de ces défections. Elle a sa valeur.

Années.	Apostasies.
—	—
1895	621
1896	607
1897	627
1898	718
1899	1 344
1900	895
1901	1 119
1902	855
1903	858
Total	7 644

De ce nombre, avaient passé [2] :

	Au protestantisme.	A la religion israélite.
	—	—
1895.	414	76
1896.	417	73
1897.	485	46
1898.	573	49
1999.	1 110	54
1900.	777	55
1901.	900	80
1902.	727	54
1903.	711	71
Total.	6 114	558

Mais nous n'avons pas à faire ici l'histoire de ces pénibles

1. *Historisch-Politische Blätter*, vol. I, 1906.

2. La *Corrispondenza Romana* du 26 mars 1909 constate que « le mouvement des passages du catholicisme au protestantisme persiste toujours, quoiqu'il ait généralement diminué d'intensité ». A Vienne et dans tout l'archidiocèse on a compté, en 1908, 1 128 apostasies.

événements. Qu'il suffise de préciser un fait. Sans doute, pour expliquer ces apostasies, on pourrait alléguer des causes multiples : mariages mixtes, intérêts politiques, divisions de races, etc. Au vrai, nous devons ici saisir au vif les extrêmes effets d'une longue influence désagrégeante : celle de la presse sociale-démocrate, pendant vingt-cinq ans maîtresse des esprits et des volontés.

*
* *

Pour résister, que pouvaient les quelques journaux catholiques. Quotidiens, hebdomadaires ou seulement bi-mensuels : en tout, on en comptait dans l'empire 183, dont 85 rédigés en allemand, 22 en tchèque, 16 en polonais, 11 en croate, 28 en hongrois, 7 en italien, etc. Encore les gazettes exclusivement religieuses formaient-elles une belle part. Comme journaux politiques allemands on ne trouvait que 8 quotidiens et 15 hebdomadaires [1]. C'était tout.

Pourtant n'oublions pas les services considérables rendus à la cause catholique par le *Vaterland*. Organe du droit historique et du christianisme intégral, il était didactique et conservateur. Son action était circonscrite à un petit cercle d'abonnés choisis. On rapporte du comte de Chambord qu'il se faisait lire en extrait les autres journaux et se réservait d'ouvrir lui-même le *Vaterland*. A Vienne, du reste, il était difficile de le trouver : il n'était guère nulle part ; ni aux étalages des gares, ni dans les kiosques. Mais il faisait l'office d'une sorte de correspondance de presse. Moins inféodés au libéralisme que leurs confrères de la capitale, les journalistes de province s'inspiraient de ses directions. Journaux locaux et semaines religieuses vulgarisaient ainsi les doctrines « clérico-féodales » comme les appelait l'adversaire. Et l'idée catholique pénétrait jusque dans les régions alpestres de la Haute-Autriche, de la Styrie, du Tyrol, etc. En temps de paix, cela pouvait suffire pour guider ces braves populations des campagnes. Dans la lutte, en face d'un adversaire armé de pied en cap, la défaite des catholiques semblait inévitable.

Le *Vaterland* était quotidien. Longtemps même, il resta seul grand quotidien catholique. En 1888, fut fondé le *Deutsche Volks-*

1. H. Keiters, *Handbuch der Katholischen Presse*, 1908; cf. également : Tonny Kellen, *Das Zeitungswesen*, 1908, Kempten, Sammlung Kösel.

blatt. Il était antisémite. Était-il franchement et simplement chrétien ? L'année suivante, parut l'*Ostdeutsche Rundschau*. Durant un temps, il voulut paraître catholique. Séduit par la tentative du *Los von Rom*, il en devint l'organe, et, par une coïncidence étrange se trouva en face de la *Deutsche Zeitung*, convertie du libéralisme athée. Faut-il classer enfin parmi les périodiques chrétiens le *Neuigkeits Welt Blatt ?* Journal incolore, répandu surtout dans le peuple, il semble s'acheminer vers une bonne conversion.

Et ce sont là les armes perfectionnées qu'avaient à leur service les catholiques! Pouvait-on marcher au combat?

Aussi on se l'explique : ce n'est guère par la presse, c'est par la parole, par une propagande intense de comités et de réunions publiques, que Lueger, le leader des chrétiens-sociaux, fit sa trouée. Il la fit assez large pour passer, lui et son parti, et pour permettre au journalisme chrétien d'envahir la place.

En effet, cette clientèle qui se pressait aux meetings, aux congrès du parti chrétien-social, il ne fallait plus la laisser soumise aux influences journalières d'une presse ennemie. Et s'il est vrai qu'une question n'est pas posée devant le pays tant que la presse ne la discute pas, pour fixer et retenir l'attention sur l'idée sociale chrétienne, il fallait un quotidien. Décidée, en 1892, à Linz, au troisième Congrès général des catholiques autrichiens, la fondation du *Reichspost* aboutit en 1894.

On nous permettra de ne pas détailler les polémiques qui s'élevèrent entre le *Vaterland* et le *Reichspost*. L'opposition est trop évidente : le premier est aristocratique, l'autre représente la tendance démocratique. A notre sens, sincèrement catholique l'un et l'autre, s'ils diffèrent, c'est moins sur les principes que dans leurs applications pratiques.

Quoi qu'il en soit, pendant plus de dix ans, ce malentendu mettra la gêne entre catholiques. Reconnue par tous comme majeure, la question de la presse ne sera plus posée avec la netteté qui emporte les décisions.

De ces timidités, nous retrouvons çà et là un écho. A titre documentaire, rappelons le troisième congrès des catholiques de Basse-Autriche tenu à Vienne en 1903[1]. En guise de résolutions,

1. *Beschlüsse des III. Niederöster. Katholikentages in Wien*, 10-11 mai 1903. Buchdruckerei A. Opitz, Wien.

ce sont des aveux sur la nécessité d'une presse combative, et des remerciements aux rédacteurs (art. 1er), des exhortations à répandre le bon journal et des considérations sur la loi de la presse (art. 2 et 4). Tout au plus, dans l'article 3 du procès verbal, peut-on trouver l'idée très vague d'un projet d'association pour aider à la propagande de la presse catholique. Rien de précis ; rien d'arrêté. Évidemment, on redoute de précipiter une scission malheureuse.

Ou plutôt, très lentement, une minorité s'unifiait. Composée de chrétiens conscients, elle plaçait le catholicisme au-dessus des compétitions de partis et de nationalités. Conservateurs ou démocrates, Tchèques ou Allemands, qu'importait?... La force du catholicisme devait dominer ces préjugés, et la menace d'un péril commun, grouper les bonnes volontés.

Un religieux, le R. P. Kolb, S. J., fut l'âme de cette concentration. Depuis longtemps, il songeait à une réorganisation de la presse catholique autrichienne. La vue nette des difficultés à surmonter le retenait hésitant. Aux dirigeants du mouvement catholique, il osa pourtant formuler des propositions. Il entra en pourparlers avec les sommités de la presse. On fit bon accueil à ses idées larges et désintéressées.

Mais les objections affluèrent. Le principe était admis : le catholicisme n'était pas responsable de ces divisions, il ne fallait pas qu'il en pâtît plus longtemps. Même l'impérieux besoin d'une presse catholique unie était généralement reconnu. Toute tentative d'essai pratique paraissait une chimère.

C'était d'abord le pessimisme : à quoi bon tenter l'aventure ? Le résultat n'est pas douteux : s'unir a toujours été et sera toujours impossible. Conclusion : dormons en paix, bercés par la tempête. C'était le particularisme. Et non seulement les coteries nationales, mais le provincialisme et l'égoïsme politicien se faisaient aigus. La province allait être sacrifiée !... Tel ou tel parti serait favorisé au détriment de son adversaire politique... L'association projetée ne ferait-elle pas payer ses bienfaits ? Ne mettrait-elle pas en tutelle la rédaction et l'administration des journaux subventionnés ?

Puis, quand on commença de croire à la possibilité d'un compromis, vinrent les anxiétés. Sans s'apercevoir qu'une solide organisation de la presse formerait, entre toutes les associations

existantes, un lien d'union, on craignit la concurrence. D'ailleurs, il existait déjà tant d'autres œuvres à soutenir!...

De là à multiplier les conseils de sagesse, le passage était facile. Pourquoi subventionner des journaux? Mieux vaudrait établir un bureau de correspondance où s'alimenteraient les journaux catholiques. Comme si le plus pressé est d'entasser des munitions à l'arsenal, quand les canons manquent aux remparts? On demandait encore la fusion du *Vaterland* et du *Reichspost*. Ou même, solution plus simpliste, d'aucuns prônaient la disparition de ces deux journaux, et la création d'un nouveau et unique quotidien.

A cette avalanche d'objections et de propositions, le P. Kolb avait de quoi répondre. D'avance, il avait prévu et pesé les solutions. Pour leur donner la consécration populaire, il voulut qu'on les discutât en séance publique.

Ce fut un spectacle peu banal qu'offrit l'immense cirque *Sophiensaal*, le 20 novembre 1905. Un membre de la Chambre des seigneurs, M. Adolf Rhomberg, gouverneur du Vorarlberg, présidait. Dans l'auditoire, des représentants de toutes les nationalités et de tous les partis : des évêques, des religieux, des prêtres séculiers, des nobles, des bourgeois, des ouvriers : « Le spectacle d'une véritable démocratie », écrira le *Vaterland*. A la tribune, le P. Kolb, de front, attaque le problème. Oui ou non, les catholiques autrichiens sont-ils prêts à faire l'union? Il s'agit d'entonner un chant de départ pour la victoire, ou de signer une capitulation définitive. L'orateur précise. Ce qu'il faut avant tout pour la capitale, c'est une presse catholique dont l'influence rayonne. Il existe deux quotidiens : l'un est sur la brèche depuis quarante-six ans; l'autre n'a que dix ans d'existence, mais compte déjà de beaux faits d'armes. L'un et l'autre ont bien mérité de l'Église, du pays, de la dynastie. Une question d'équité se pose. N'est-il pas du devoir des catholiques d'oublier leurs divisions politiques pour soutenir le *Reichspost* et le *Vaterland*.

Des applaudissements prolongés accueillirent ces paroles. Le principe d'une réorganisation de la presse était admis. En pratique, sa réalisation était-elle possible?

Et d'abord, le projet de fonder un journal ne pouvait longtemps retenir l'attention. Le nouveau quotidien devrait respecter les diverses tendances nationalistes et politiques. Forcément, il serait terne, partant sans influence. Car on se représente diffici-

lement un journal militant où chacun trouverait les nuances de ses opinions et de ses sentiments. A plus forte raison, ne pouvait-on songer à fonder deux organes correspondant aux deux tendances conservatrice et démocratique. En fait, il semblait plus commode de renouveler et d'agrandir les deux quotidiens existants, de donner au *Vaterland* et au *Reichspost* plus de vitalité conquérante. D'un mot, *il fallait fonder une association générale pour soutenir et répandre la presse catholique de l'empire, surtout la presse de la capitale.*

Une telle proposition était hardie. Elle aurait pu provoquer de vives récriminations. C'était presque demander aux congressistes qui n'étaient pas de langue allemande, d'immoler, au profit de deux journaux allemands, leur foi nationale. Et la province elle-même n'était-elle pas trop sacrifiée? Le plus grand quotidien catholique d'Autriche était le journal de Graz : *Grazer Volksblatt.* Il avait deux éditions par jour, tandis que le *Vaterland* et le *Reichspost* n'en avaient qu'une. Il méritait plus d'égards.

Appréhensions injustifiées. Un souffle de désintéressement généreux passait sur cette foule de catholiques fatigués de politique stérile. Elle était prête aux sacrifices féconds. A la tribune, parurent successivement les directeurs des principaux journaux de province, de Graz, de Klagenfurt, de Laybach, etc. Ce fut pour affirmer leur ralliement au projet de réorganisation. En séance, une souscription fut ouverte. On recueillit 8 000 kronen (environ 8 500 francs)[1]. Un vénérable vieillard, le curé d'Ybbsa, donna 1 000 francs. Sur instance du président, tous les assistants s'inscrivirent comme membres de la nouvelle association. Le *Piusverein* était fondé.

Le lendemain de cette mémorable journée, le *Vaterland* concluait sa relation par ces simples mots : *Deo gratias*!

*
* *

Il y a des noms qui sont tout un programme. Pour ceux qui connaissent l'histoire, tel est celui de Pie V. L'Orient se colorait de lueurs menaçantes : les hordes turques se disciplinaient pour un effort formidable contre l'Occident. Pie V dénonça le péril,

1. La « krone » autrichienne équivaut à peu près à 1 fr. 05 de notre monnaie.

rallia les forces, organisa la croisade : la chrétienté fut sauvée de l'islam.

Invasion d'un nouveau genre et non moins redoutable, celle de la presse athée ! S'inspirant des exemples de ce grand pape, dont il prenait le nom, approuvé et recommandé par un bref spécial de S. S. Pie X [1], le *Piusverein* organisera les masses pour la croisade nouvelle.

Association *non politique*, son but est triple :

1° Combattre la mauvaise presse ;

2° Faire de la propagande pour la bonne presse ;

3° Procurer aux journaux catholiques les moyens matériels de se développer.

C'est par des conférences, des réunions, par une agitation et une propagande continue, ordonnée, que les deux premiers buts pourront être atteints. Tandis que des collectes seront faites et des souscriptions ouvertes pour aider les journaux catholiques.

Au surplus, ce qui donne à un journal une autorité décisive, ce n'est pas précisément la grandeur du format : c'est la documentation. Et l'on se fatigue vite des variations qu'un scribe verbeux exécute autour d'une idée générale. Il faut des faits, encore des faits, toujours des faits. De là l'utilité immédiate d'un office de correspondance. De là aussi une mobilisation nécessaire des intelligences catholiques. Spécialistes de tout genre, juristes, diplomates, littérateurs, artistes, devront être engagés à prêter à la bonne presse le concours de leur talent. Enfin, fondation de bibliothèques, de cercles de lecture, d'un bureau d'insertion. Sans oublier les journalistes eux-mêmes, ouvriers d'un dur labeur. Pour le temps de la maladie, de la vieillesse, création de caisses de prévoyance, de mutualités, etc. Les projets étaient vastes. Du premier jour, le *Piusverein* eut toutes ces ambitions.

Pour les réaliser, quelles ressources avait-il ? Simplement, il comptait sur la générosité de ses membres : cotisations, dons de bienfaiteurs, quêtes faites dans les concerts ou les représentations qu'il organiserait, petits bénéfices laissés par les publications, etc. Surtout on avait confiance en la Providence.

L'organisation du *Piusverein* est des plus simples. Elle comprend :

1. Bref adressé à S. Ém. le cardinal Gruscha, prince-archevêque de Vienne, le 28 janvier 1906.

1° Des *sociétaires* payant chaque mois 6 heller (7 centimes). Ils se réunissent par groupes de dix. Un mandataire sert d'intermédiaire entre le groupe et le Comité central : il lève les cotisations et fait passer les brochures de propagande ;

2° Des *membres* proprement dits. Ils versent une cotisation annuelle de 2 kronen (2 fr. 10);

3° Des *promoteurs* qui donnent au moins 10 kronen (10 fr. 50) par an ;

4° Des *bienfaiteurs* dont le versement unique est de 200 kronen (210 fr.) ;

5° Des *fondateurs* qui donnent une cotisation de 1 000 kronen (1 050 fr.);

6° Des *donateurs* qui consacrent à l'Association au moins 2 000 kronen (2 100 fr.).

Partout où l'Association compte au moins dix membres, il se constitue un groupe avec président, secrétaire, trésorier. S'il y a utilité, un conseil composé au maximum de dix membres peut leur être adjoint. Ce comité est élu *pour un an*. Ces groupements locaux s'organisent en fédération provinciale ou diocésaine. Les fédérations provinciales sont unies entre elles par le comité central de l'Association. Il se compose de 28 membres, dont un tiers doit habiter Vienne. Eux-mêmes élisent le président de l'Association. Des réunions annuelles pour chaque section sont prévues par le règlement. C'est dans l'Assemblée générale que sont élus les membres du comité central. Ils sont renouvelables par tiers, tous les trois ans. Les membres sortants sont rééligibles. Un tribunal des conflits pour décider en dernier ressort, et un comité de prévoyance pour veiller sur l'emploi des ressources complètent l'organisation.

Remarquons-le : c'est au comité central à décider de l'emploi des fonds recueillis par l'Association. Sous certaines réserves pourtant. Car liberté est laissée à chaque nouveau membre d'indiquer pour lequel des deux journaux centraux, du *Vaterland* ou du *Reichspost*, il donne sa cotisation. D'autre part, la moitié de l'argent recueilli en province doit être réservé à la presse provinciale.

Également les cotisations réclamées des adhérents sont extrêmement minimes. Ce n'est pas qu'on ait entendu limiter les générosités. Mais le *Piusverein* aurait manqué son but, s'il n'avait été

qu'une œuvre de salons. C'est à une croisade nationale qu'il fallait convoquer le peuple catholique. Le denier du pauvre devenait ainsi précieux comme l'offrande du riche. A tout prendre, c'était le meilleur moyen de répandre le bon journal : l'ouvrier qui consent à donner son aumône s'abonne bientôt.

Pour d'autres considérations, le *Piusverein* a repoussé la proposition de se constituer en société anonyme. Il ne possède ni immeubles, ni journaux pour garantir des obligations. Il n'est pas une industrie; il ne veut pas être une « affaire ». Il ne veut vivre que de dévouements. Sans témérité pourtant. Car les recettes risquent de subir de préjudiciables variations; et l'utilité d'une caisse ou fonds de secours paraît évidente. D'autre part, s'il distribue ses largesses avec libéralité, il entend bien qu'elles ne soient pas une prime à l'inaction et à la prodigalité. Et s'il prête son concours, c'est *aux initiatives.* Car il demande aux administrations des journaux subventionnés de répondre à ses générosités par un redoublement d'efforts. Peu à peu, elles devront même arriver à se suffire à elles-mêmes, sans escompter la charité perpétuelle du *Piusverein.*

Précisons enfin que cette Association n'est pas une organisation politique. Indépendante des partis, elles se tient au-dessus d'eux. Elle prête secours sans faire payer ses précieux services : son règlement lui interdit de s'immiscer dans la direction des journaux. Au vrai, le désintéressement qui l'anime fait la haute valeur et la beauté morale de cette œuvre.

*
* *

On se souvient de l'unanimité avec laquelle les congressites avaient voté la création du *Piusverein.* Le fait est que la masse s'était passionnée pour la tentative nouvelle. Mais, mieux placés pour saisir les difficultés de l'entreprise, journalistes et chefs de partis avaient tout au plus fait crédit d'une confiance simulée. Aussi, après le congrès, quand il reprit sa plume de combat, le docteur Funder, rédacteur en chef du *Reichspost*, dut faire effort pour taire son sentiment vrai. Lui-même l'avouera, trois ans plus tard, au congrès des catholiques de Basse-Autriche (septembre 1908) : dans l'intime, il était convaincu que cet enthousiasme d'une foule, subjuguée par l'éloquence du P. Kolb, serait une

manifestation sans lendemain. Et le prince Edouard von Lichtenstein avait déjà fait le même aveu [1].

Aujourd'hui, le *Piusverein* n'est plus discuté. On ne doute plus de lui ; il s'est imposé et magnifiquement. Quel chemin parcouru ! En 1906, au mois de mars, il entrait en campagne. Le 1er septembre 1906, il avait déjà 33 312 adhérents, formant 77 groupements. Au 31 décembre 1906, il comptait 14 633 membres et plus de 30 000 sociétaires. En tout : 44 633 adhérents. Le 1er septembre 1907, — exactement dix-huit mois après sa fondation, — c'était un ensemble de 66 136 adhérents réunis en 260 groupes [2]. Du reste, pour mettre en lumineuse perspective la progression suivie, détaillons [3] :

	31 décembre 1906.	31 décembre 1907.	29 février 1908.
	—	—	—
Fondateurs.	14	25	26
Promoteurs	22	28	29
Bienfaiteurs	152	199	208
Membres.	14 633	32 461	36 723
Sociétaires	30 000	42 940	48 030
Total . . .	44 821	75 653	85 016

Et non seulement la capitale, mais aussi la province avait compris la nécessité de cette croisade de presse. Des 67 000 adhérents inscrits en septembre 1907, Vienne n'en n'avait guère fourni que la moitié : environ 37 000. Les sept diocèses sur lesquels s'étendait l'action du *Piusverein* s'échelonnaient ainsi [4] :

	Adhérents.	Groupes.
	—	—
Diocèse de Linz	6 900	51
— Salzburg.	6 400	56
— Graz	5 600	9
— Saint-Pölten.	4 600	21
— Innsbruck	2 600	54
— Bregenz	2 600	15
— Klagenfurt.	600	1
— Brünn	450	2

1. *Das Vaterland*, 19 novembre 1907, p. 11.

2. Cf. *Bericht über den IV. Niederösterreichischen Katholikentag*, in Saint Pölten (27-28 septembre 1908), p. 57. Édition du comité local.

3. Statistiques données le 27 avril 1908 à l'Assemblée générale du *Piusverein* ; cf. également *Kirchliches Handbuch*, Herausgegeben von P. A. Krose. Friburg, Herder, 1908. Art. du Dr Karl Mayer, p. 294.

4. Cf. *Mitteilungen des Piusvereines*, novembre 1907. Organe officiel et mensuel du *Piusverein*.

En fait, ces statistiques ne nous donnent plus un état de la situation actuelle. Elles nous indiquent au moins quels diocèses se sont mis les premiers à l'œuvre.

On le soupçonne, de tels succès avaient coûté d'héroïques efforts. Vivement menée par l'intrépide président du *Piusverein*, le comte Walterskirchen, par M. le docteur Hagenauer, trop tôt victime de son dévouement, par les évêques, le clergé des paroisses, les religieux des différents ordres, et surtout les Pères Bénédictins, etc., la propagande s'était étendue intense et systématique. A la fin de décembre 1906, plus de 200 conférences avaient été organisées. Et, dans les vingt premiers mois, on était arrivé au chiffre de 397 réunions publiques. Un exemple de l'activité du *Piusverein* : du 15 septembre au 15 octobre 1907, il organisa 80 réunions de propagande, et constitua 37 groupements nouveaux !

En outre de ces manifestations bruyantes et nécessaires, on pousse la propagande personnelle, d'individu à individu, de famille à famille. Surtout les hommes de confiance (*vertrauensmänner*) jouent un grand rôle. Ce ne sont pas des chefs qui enrégimentent. Ce ne sont pas davantage des brocanteurs qui tiennent boutique de journaux. Dans le village ou le quartier, ils sont gens bien posés. Ils profitent de chaque circonstance pour parler en faveur de leur journal. Très vite, et sans provoquer de défiance, ils arrivent à persuader un, deux, trois de leurs amis. Le plus difficile est fait : c'est le noyau d'un groupe de zélateurs de la bonne presse.

Un apport considérable pour l'expansion du *Piusverein* a été aussi l'entrée en campagne des organisations féminines, car l'Autriche a également une vaillante ligue de femmes catholiques, dont la très distinguée comtesse Mélanie Zichy-Metternich est présidente.

Enfin, en attendant que soit votée — ce qui semble imminent — la suppression de la loi contre le colportage, le *Piusverein* multiplie les étalages et les dépôts de journaux catholiques. Le plus possible, il les fait pénétrer dans les cafés. Certains quotidiens se font même une réclame de cette pénétration : ainsi, en première page, l'*Allgemeiner Tiroler Anzeiger* d'Innsbruck imprime qu'il se trouve dans plus de 1 100 restaurants.

Avec la propagande par la parole, par les réunions publiques

la réclame par le tract. L'honnête père de famille ne va guère aux assemblées bruyantes, facilement il lit ce qu'on lui donne. Souvent même, ménager par habitude de l'économie, il le conserve. Du 1er mars 1906 au 1er novembre 1907, le *Piusverein* fit distribuer 350 000 tracts, 37 000 bulletins mensuels de 4 pages, 170 000 brochures primes et 54 000 cartes postales illustrées[1]. Pour lancer l'œuvre, il le fallait.

D'ailleurs, ce qui prouve la vitalité de l'Association, ce sont les assauts qu'elle subit. Non seulement on a essayé des pires procédés pour la discréditer et la disloquer ; mais à sa propagande, on a opposé la propagande rouge. Il y a quelques mois, à Vienne, tous les cantons furent entrepris à la fois. Pendant une semaine, ce fut une agitation intense. Dans certaines circonscriptions, il y avait le modeste nombre de 663 propagandistes, dans d'autres, ils étaient plus de 500[2]. Toute cette mobilisation, pour relancer le principal organe social-démocrate. Au bout de la semaine, il enregistrait 6 000 abonnés nouveaux. Contre les « semaines rouges », le *Piusverein* provoque à l'organisation de « semaines blanches ».

Il continue d'ailleurs de s'étendre, de multiplier son action, ses adhérents et ses groupes. Depuis le dernier congrès général du 20 novembre 1907, il a doublé ses cadres. Les dernières statistiques de septembre 1908 portent 101 137 adhérents en 610 groupements. Il a distribué en tout plus de 3 millions de tracts et organisé plus de 1 500 réunions de propagande[3].

* * *

Les résultats acquis sont eux-mêmes des plus encourageants. D'abord c'est un fait indéniable : le *Piusverein* a suscité les énergies nationales, réveillé la conscience sociale. A des hommes animés d'un même idéal, mais, dans la réalité, en perpétuel conflit, il a permis de se connaître, de s'apprécier et d'allier leurs forces. Sur la citadelle ennemie, il a fixé l'attention et concentré l'attaque. Dans toute la précision du terme, c'est un formidable mouvement

1. Cf. *Mitteilungen des Piusvereines*, november 1907.
2. Cf. *Ibid.*, février 1908.
3. Cf. *Bericht über den IV. Niederösterreichischen Katholikentag*, 1908, p. 57.

populaire. Et, n'y a-t-il pas quelque chose de touchant dans le geste de ces 100 000 ouvriers, apprentis, employés, petits paysans ou domestiques de fermes donnant leur obole pour la bonne presse? L'on aurait pu, en effet, espérer que la haute aristocratie se serait empressée de prodiguer ses sympathies au *Piusverein*. Or, en dépit de quelques nobles exceptions, — et nous en connaissons dont la délicatesse se refuse à toute publicité, — il faut dire que les premiers à comprendre l'œuvre nécessaire ont été les petites gens. Sur les 85 016 adhérents que comptait l'Association, deux ans après sa création, il ne s'était trouvé [1], parmi les catholiques plus fortunés, que 26 *donateurs* pour verser une cotisation de 2 000 kronen (2 100 francs) et 29 *fondateurs* pour verser 1000 kronen (1 050 francs). Une servante avait donné ses maigres économies de quatre ans de travail : 200 kronen.

Pour le bien comme pour le mal, il y a dans le peuple des ressources de générosité qui étonnent, quand on a trouvé le secret de les faire jaillir.

*
* *

Ces succès rapides n'étaient pas de trop. Dès ses premiers essais la nouvelle Association devait inspirer confiance. Sinon l'arrêt de condamnation était imminent.

Précisément la foule de ceux qui avaient été les plus lents à donner leur adhésion étaient les plus impatients à demander des résultats. A peine l'Association avait-elle installé ses bureaux et mis l'enseigne, que déjà les critiques entonnaient leur refrain : Que fait donc le *Piusverein* ?

Ce qu'il faisait ? Il fallait le demander d'abord à la presse de province. Grâce aux encouragements pécuniaires et moraux du *Piusverein*, elle prenait du ton et de l'allure. Voici, en effet, la province de Haute-Autriche. Avec 19 journaux catholiques, tirant maintenant ensemble à 90 000 exemplaires, elle se ressaisit vigoureusement. Son quotidien *Das Linzer Volksblatt* s'est agrandi. Il a un excellent service de nouvelles, et s'est complété d'un supplément illustré. Dans le diocèse de Salzburg, la *Salzbuger Chronik* est devenue un quotidien très moderne. Elle mène vaillamment un combat inégal contre la sociale-démocrate *Salzburger Wacht*.

1. *Mitteilungen des Piusvereines*, novembre 1908.

A Innsbruck, en Tyrol, où se donnaient libre carrière quinze journaux sociaux-démocrates, un quotidien nouveau plus combatif que le conservateur *Neue Tiroler Stimme* a été fondé, sous le nom de *Allgemeiner Tiroler Anzeiger*: son allure alerte fait sa popularité. A Graz, le *Grazer Volksblatt* avec ses deux éditions quotidiennes et ses 8 000 abonnés, peut soutenir la comparaison avec les journaux adverses les mieux informés. Dans les montagnes du Vorarlberg et en Carinthie, l'action bienfaisante du *Piusverein* a été plus manifeste encore. Surtout la presse hebdomadaire y a fait des progrès et de l'excellent travail. Actuellement, les quatre mandats du Reichsrath, réservés au Vorarlberg, sont aux chrétiens sociaux.

Quant à la presse de la capitale, dans l'intention des fondateurs de l'Association, c'est elle qui devait avoir les premières sollicitudes du comité central. A chacun des deux grands quotidiens, *Vaterland* et *Reichspost* il a remis 71 000 kronen [1]. Pour chacun d'eux, la part a été égale. C'était prévenir tout soupçon de favoritisme. Et si deux quotidiens sont encore peu de choses en face des 27 journaux sociaux-démocrates de Vienne, du moins, ils ont maintenant pris du ton. Ils ne font plus aussi mince figure et deviennent toujours plus dignes de la cause qu'ils défendent. Ils inspirent du respect, se font écouter dans le monde officiel ; ils commencent même à faire sentir leur influence sur les décisions gouvernementales. Des écrivains qui ont un nom, des sociologues, des diplomates ont cessé leur trop longue collaboration à des journaux qui n'étaient point selon leurs convictions. Dès que les journaux catholiques sont devenus des puissances, ils n'ont plus dédaigné de leur prêter le concours de leur plume et le prestige de leur talent.

Progrès matériels aussi. Le *Vaterland* a pu agrandir son format et tout à la fois baisser le prix de l'abonnement. Ses quatre suppléments *Die Welt, Die Kirche, Soziale Rundschau* et *Literarische Rundschau* sont une mine d'intéressants et précieux renseignements. Le *Reichspost*, de son côté, a absorbé la *Deutschzeitung* et doublé le nombre de ses colonnes. Il est devenu un journal aussi considérable que la *Neue Freie Presse*. Il a triplé son tirage.

1. Cf. *Mitteilungen*, novembre 1907.

Ajoutons que le *Piusverein* n'hésite pas à soutenir de son appui moral, même les journaux auxquels il n'a pas à donner des secours financiers. C'est une des preuves de la pureté de son zèle, libre de toute compromission, et de sa largeur d'esprit. Ainsi, depuis le 1er novembre 1907, paraît à Vienne un nouveau quotidien catholique illustré : *Die Neue Zeitung*. C'est un journal du matin à 5 centimes. Il va au peuple, et combat le *Wiener illustrierte Extrablatt* et la *Kronen-Zeitung*. Par sa seule propagande, le *Piusverein* a fait qu'en deux mois son tirage s'est élevé à 30 000 exemplaires !

*
* *

Ces développements de la presse catholique entraînaient de nouvelles exigences. La nécessité d'une documentation sûre, abondante, rapide devenait pressante. Pour y satisfaire, on a créé le *Pressbureau*.

A tort, l'on s'imaginerait ce *Pressbureau* comme une de ces officines accréditées par la mode où des reporters sont à l'affût des incidents. Son rôle est plus noble, sa besogne est plus humble. Elle est aussi plus utile. Car pour s'imposer aux intelligences, la presse a besoin de patients labeurs et de travaux faits dans le calme, loin des bruits de la polémique. A toute la presse de l'empire, le *Pressbureau* fournit ce matériel de guerre.

Il se compose d'un directeur, le très dévoué docteur Koch, de rédacteurs, d'un sténographe, de deux employés pour la tenue des livres, d'un domestique pour le service. La correspondance est envoyée chaque jour ; le dimanche excepté. Elle est copiée à la machine à écrire en fascicules de13 à 17 pages. Questions économiques et sociales, politique intérieure et extérieure, pédagogie, industrie, agriculture : tous ces sujets y sont traités, autant que possible, par des professionnels. On y donne, traduites, quantité de notes et informations de journaux étrangers : bohémiens, hongrois, polonais, croates. Chaque semaine, une ou plusieurs lettres de Rome. Plusieurs fois par mois, des lettres de Londres, Paris[1], Saint-Pétersbourg et Berlin sont adressées au *Pressbureau*, par ses correspondants particuliers. Un service télé-

1. Le *Pressbureau* est notamment en relations avec l'agence indépendante de la *Presse nouvelle*, 46, rue Notre-Dame-des-Victoires, Paris.

phonique régulier relie la plupart des journaux de province au *Pressbureau* de Vienne.

Pour être complet, ajoutons qu'un bureau de placement et un bureau d'insertions sont en voie de formation : annexes naturelles du *Pressbureau*. Déjà aussi, il vient d'ouvrir une salle de lecture où ses collaborateurs trouveront tous les mauvais journaux et pourront se renseigner exactement sur les attitudes, le mouvement et les forces adverses.

Au surplus, on peut y voir d'autres avantages. Pourquoi, en effet, ne serait-il pas une école de journalistes ? Car on naît journaliste, peut-être ; mais surtout on le devient. Et l'apprentissage est long : il demande des labeurs et de la ténacité, il exige la science de la technique et l'habitude des intuitions exactes. Autant de qualités qu'il faut au moins développer. Au contact d'une documentation toujours nouvelle, toujours actuelle, par le travail même qu'exige la correspondance de presse, les dons naturels du jeune journaliste se révéleront, prendront conscience d'eux-mêmes : il pourra se lancer avec sûreté dans la mêlée.

Avantages enfin pour l'unité d'action. Sans doute, le *Pressbureau* ne connaît ni faction ni parti. Il est catholique. Comme tel, son attention se porte sur tout ce qui peut servir la cause catholique. Vienne une attaque : la question de la neutralité scolaire, du divorce par exemple, aussitôt il expédie à tous ses correspondants les réserves de son arsenal. Et le même jour, presque à la même heure, toute la presse catholique d'Autriche pousse le même cri d'alarme, oppose une résistance ordonnée au sectarisme. Dans les moments décisifs, on peut espérer ainsi voir marcher, la main dans la main, l'aristocratie historique et le parti démocratique des chrétiens-sociaux.

*
* *

Diffusion et développement du journalisme catholique : il semble qu'on ait voulu d'abord parer au plus pressé.

Un complément s'imposait. Le journaliste est un homme de chair et d'os. Malgré son amour de l'idéal, il doit gagner son pain. Souvent aussi il a une famille à nourrir. Et il est exposé, comme tout mortel, aux accidents de la maladie et de la vieillesse. D'ailleurs, la nature même de sa vocation, son genre d'occupa-

tions, son métier de batailleur, son existence parfois trop précaire font qu'il a besoin d'aide et de protection.

En Autriche, il est vrai, depuis le 1[er] janvier 1909, il existe une loi sur l'assurance des employés privés. Malheureusement, elle ne semble guère faite pour les journalistes. De fait, il est rare d'être rédacteur attitré avant trente ans. D'après la loi, pour avoir droit à une rente, le journaliste devrait avoir versé sa cotisation pendant quarante ans consécutifs. Or, combien de journalistes persévèrent jusqu'à soixante-dix ou quatre-vingts ans !

Cette situation des rédacteurs avait fixé l'attention du sixième congrès général de 1907. Une organisation des journalistes catholiques avait été décidée. Depuis quelques mois, elle existe, sous le nom de *Verein Katholischer Journalisten Œsterreichs*. Son but immédiat est d'unir pour la défense de leurs intérêts, et dans une mutualité de secours les publicistes chrétiens. En réalité, ses désirs sont d'une portée plus haute : elle tend à prévenir entre journalistes catholiques les chocs d'opinion, les attaques blessantes, les polémiques irritantes et stériles, voire même les divergences dans la tactique. Son ambition est de faire converger les efforts vers une union féconde en victoires.

*
* *

Un des congressistes de Saint-Pölten [1] commentant la fameuse ballade de Schiller *Rudolph comte de Habsbourg* l'appliquait à l'empereur François-Joseph I[er]. Ployant sous les souvenirs, le vieux monarque revoyait les grandes phases de son règne. Et la poésie ajoutant à l'éloquence, c'était une galerie de tableaux historiques aux tons sombres ou gais, tous saisissants. Mais le plus beau était peut-être le plus actuel : celui des catholiques d'Autriche unis enfin dans un labeur commun.

D'autant qu'il faut le marquer : cette puissante organisation nationale de la presse catholique autrichienne a été une grande œuvre de sacrifices. Là est son caractère spécifique. Sacrifice d'égoïsmes, sacrifice d'opinions politiques et de préjugés de race, sacrifice d'argent ; œuvre de laïques, œuvre du clergé, œuvre de

1. Cf. *Bericht über den IV. Katholikentag in Saint-Pölten* (septembre 1908). Discours prononcé par le R. P. Andlau, S. J., recteur au collège de Kalksburg, près Vienne.

tout un peuple ; chacun a donné son aumône et prêté un peu de son âme. En trois ans d'efforts centralisés, les catholiques d'Autriche ont plus fait pour leur presse qu'en vingt ans d'efforts isolés. Et si, pour faire tête à un adversaire campé dans ses citadelles, c'est trop peu encore, du moins, c'est assez pour avoir mérité le privilège de servir d'exemple. Sur le modèle du *Piusverein*, la Hongrie, la Croatie [1], la Suisse, les Pays-Bas ont organisé une Association nationale pour le soutien et la diffusion de la bonne presse.

En France, les conditions sont un peu différentes. Le journalisme catholique compte des périodiques qui lui font honneur. Nos organisations de presse parisienne et provinciale sont connues : ce sont des entreprises très méritantes. Encouragés par l'autorité épiscopale, dans les diocèses, des comités se sont fondés pour les soutenir. Les congrès annuels de *la Croix*, ces « Parlements du zèle », l'œuvre du « Sou de la Presse » et de la « Presse pour tous », etc., sont de précieux auxiliaires. A la propagande se consacrent de vastes associations comme la *Ligue patriotique des Francaises* et la *Ligue des Femmes françaises*. Sans compter le désintéressement inouï de ces jeunes qui se font les camelots du bon journal. Et combien d'autres dévouements épars ? Précisément, au quatrième congrès des catholiques de Basse-Autriche un orateur mettait en relief [2] l'empressement avec lequel ont été couvertes les récentes souscriptions de la *Société Jeanne d'Arc* et de *l'Univers*. Dans cet élan de générosité, il voyait même pour la France, un présage de résurrection.

Nous en acceptons l'augure.

Mais en guise de conclusion, nous permettra-t-on une question ? A l'instar de l'Autriche, n'y aurait-il rien à faire pour aider la presse catholique française ?

EUGÈNE BELLUT.

1. Cf. notre article *Vers les pays Jougo-Slaves* (*Revue de l'Action populaire*, 20 janvier 1909, p. 25.)

2. Cf. *Bericht über den IV. Niederösterreichischen Katholikentag*, p. 43. Discours du P. A. Galen, O. S. B.

LA VIERGE AU MANTEAU[1]

L'église de Notre-Dame-de-Bon-Secours, à Nancy, possède une Vierge de Mansuy Gauvain, ex-voto commémoratif de la victoire de René II sur Charles le Téméraire. La Vierge abrite sous son manteau les diverses classes de la société, figurées par des personnages plus petits. M. Perdrizet a voulu connaître l'origine et l'histoire de ce thème iconographique : son livre est le résultat de ses laborieuses recherches.

Ce type de la Vierge au manteau suppose naturellement la croyance à la miséricorde de Marie, croyance éloquemment exposée au onzième siècle par saint Anselme, largement propagée au douzième par le *Salve Regina*, les sermons de saint Bernard, l'influence de l'ordre de Cîteaux. C'est seulement au treizième siècle que cette croyance est symbolisée par la Vierge au manteau. Ce type iconographique, inconnu à l'art chrétien d'Orient, a sa source dans une légende cistercienne, racontée par Césaire d'Heisterbach, cistercien du diocèse de Cologne, dans son étrange *Dialogus miraculorum* (écrit entre 1220 et 1230). Un frère de son ordre, ravi en esprit, est admis à contempler le ciel de gloire. Avec les chœurs angéliques, il aperçoit les différents ordres, Chanoines réguliers, Prémontrés, Clunisiens, mais pas de Cisterciens. Gémissant, il interroge la Vierge, qui les lui montre blottis sous son manteau, en multitude innombrable. D'où vint au moine, qui rapporta cette vision, l'idée du manteau protecteur ? M. Perdrizet en cherche l'origine dans certains usages religieux ou juridiques des peuples du Nord, mariages, rites d'adoption et de légitimation, où le manteau était employé comme symbole de protection. Bien qu'il soit difficile de préciser dans le détail, le thème

1. Paul Perdrizet, maître de conférences à l'Université de Nancy : *la Vierge de miséricorde*, étude d'un thème iconographique. Paris, Fontemoing, 1908. 18 francs.

du manteau paraît être d'origine septentrionale, celte ou germanique.

La Vierge de miséricorde ne resta pas propriété exclusive des Cisterciens. Bientôt, les Dominicains adoptèrent l'image de Marie, protégeant leur ordre. Ils se fondaient sur une vision, — inconnue du premier biographe de saint Dominique, Jourdain de Saxe — attribuée d'abord à une recluse lombarde (Géraud de Frachet), saxonne (Thomas de Chantimpré), sans résidence connue (Barthélemy de Trente), puis à saint Dominique lui-même (Thierry d'Apolda).

A partir du quatorzième siècle, la vision et la représentation de la Vierge au manteau se retrouvent fréquemment dans la mystique et l'art monastique. Capucins, Carmes, Carmélites[1], Mercédaires, Servites, Prémontrés, Chartreux, Jésuites se font représenter sous le manteau de Marie.

Seuls, les Franciscains paraissent rarement dans cette longue histoire : pourtant, des documents prouvent que, dès la fin du treizième siècle, ce thème iconographique ne leur était pas inconnu. Par compensation, la Vierge au manteau est souvent représentée sur les retables, bannières et enseignes des confréries de pénitence et de miséricorde, qui commencèrent à se développer au treizième siècle, sous l'influence franciscaine.

En passant aux confréries, l'image commencait à perdre son caractère exclusivement monastique. Ce fut l'œuvre des confréries dominicaines du Rosaire d'universaliser, de « catholiciser » les représentations de la Vierge de miséricorde, en réunissant sous son manteau la chrétienté tout entière. La première confrérie fut fondée à Cologne en 1475, par Jacques Sprenger, prieur des dominicains de Cologne[2]. L'institution en fut commémorée par un grand triptyque portant, au milieu, une Vierge gigantesque, avec l'Enfant Jésus égrenant le rosaire ; sous le manteau, à droite, les clercs, à gauche les

1. La vision de sainte Thérèse est au chapitre XXXVI de sa *Vie par elle-même*, non au chapitre XXXVII (p. 45).

2. Les *Annalecta Bollandiana* (15 janvier 1909), rendant compte du tome IV de l'*Histoire des maîtres généraux de l'ordre des Frères prêcheurs*, par le R. P. Mortier, O. P., s'expriment différemment (p. 139) : « C'est à bon droit que le P. Mortier revendique, pour Alain de la Roche, l'honneur d'avoir institué la confrérie du Rosaire. La première fut fondée en 1470. »

laïques, la plupart tenant le rosaire. La dévotion du rosaire étant universelle, les Dominicains plaçaient sous le manteau de Marie toutes les classes de la société chrétienne. Ce type de la *Mater omnium* fut très répandu par les Dominicains; M. Perdrizet pense que la part principale dans cette diffusion revient au *Speculum humanae salvationis*, œuvre dominicaine, dont la vogue a été immense depuis la première moitié du quatorzième siècle jusqu'au seizième. Ce livre de piété et d'images contenait presque toujours une reproduction de la Vierge de miséricorde, protégeant l'universalité des chrétiens, et cette illustration traditionnelle a inspiré un grand nombre d'œuvres d'art.

Le type de la Vierge au manteau n'était pas au bout de ses variations : certains côtés de sa fonction protectrice devaient être mis davantage en relief. Au quinzième siècle, par une transformation qui semble se rattacher à la prédication de saint Bernardin de Sienne, la Vierge de miséricorde est spécialement invoquée contre les grands fléaux du temps. Ces fléaux sont au nombre de trois : peste, guerre, cherté (famine), punissant les trois concupiscences, orgueil, luxure, avarice. Ils sont symbolisés par des flèches, qui sont arrêtées, repoussées par le manteau de Marie. De ces calamités, la plus effrayante, sans contredit, était la peste. Après l'épidémie qui, de 1347 à 1350, fit en Europe, au dire de Hecker, jusqu'à 25 millions de victimes, « la tierce part du monde » (Froissart), la terrible maladie ne cesse de reparaître : pendant trois siècles, elle revient, presque tous les dix ans, ravager l'Europe. Les populations affolées ont recours à la Vierge de miséricorde, et beaucoup d'images sont vouées par les villes ou les familles pour écarter la peste : c'est ainsi qu'un tableau, exécuté vers 1631, représente François II, duc de Lorraine, et sa famille, sous le manteau de Notre-Dame de Bon-Secours.

Les représentations de la Vierge au manteau présentent quelques autres particularités, variables suivant les époques. Au quatorzième siècle, les priants sont rangés d'après le sexe, les hommes agenouillés à droite, les femmes à gauche; au quinzième et au seizième siècle, les groupes sont différemment ordonnés : les clercs sont ordinairement à droite, les laïques à gauche. Le plus souvent, la Vierge est représentée

sans l'Enfant Jésus ; tantôt, elle tient elle-même son manteau étendu ; tantôt, elle joint les mains pour prier, et des anges ou des saints soulèvent le manteau. Quelques représentations singulières nous la montrent abritant les sept vierges saintes, les sept vertus, défendant les fidèles contre les sept péchés ou contre le démon, ou bien entourée d'anges gardiens, qui la prient pour les hommes. Enfin, bon nombre de saints ou saintes empruntent à la Vierge le manteau symbolique : saint Augustin, saint Benoît, saint Bernard, sainte Brigitte, sainte Claire, sainte Thérèse, sainte Ursule, etc.

A partir du seizième siècle, la Vierge au manteau n'est plus représentée qu'exceptionnellement. Sous l'influence du classicisme et des attaques protestantes, les artistes renoncent à ces images naïves et symboliques. L'art nouveau est trop raisonnable et trop savant pour oser rassembler sous un manteau tous les membres d'une confrérie ou la population d'une ville. Le thème est modifié : ou bien la Vierge est représentée dans les airs, le manteau flottant au vent, — en bas, des gens agenouillés, — ou bien, elle est placée sur un trône à plusieurs marches, au pied duquel se groupent les priants : le manteau n'est plus là que pour mémoire. A cette double influence de la Renaissance et de la Réforme, peut-être faut-il ajouter, au moins pour la France, celle du jansénisme, si nettement opposé à la croyance en la miséricordieuse intercession de Marie.

Cette analyse suffit à montrer combien l'étude de M. Perdrizet est intéressante et instructive. On ne peut que le louer de son information très étendue et de ses patientes recherches : il a dressé le catalogue des représentations de la Vierge au manteau, et trente et une planches hors texte en mettent sous nos yeux des spécimens curieux ou rares. L'auteur a su éviter l'écueil qui guette les travaux de ce genre : l'érudition touffue et indigeste. Par une composition claire, il a su sérier ses documents, suivant quelques grandes lignes directrices : l'histoire a fait pénétrer dans l'archéologie ce rayon de lumière, qui la rend accessible à tous.

Mais le sujet traité côtoyait de trop près la théologie, pour que M. Perdrizet pût résister au désir d'y tenter quelques

incursions. C'était pour lui terre nouvelle, et, naturellement, il lui est arrivé de s'y égarer. Dans un premier chapitre, il retrace à grands traits l'histoire de la croyance à la miséricordieuse intercession de Marie, avant le treizième siècle ; l'esquisse est non seulement incomplète, mais erronée. Accentuant certaines phrases équivoques de M. Turmel, l'auteur nous représente les premières générations chrétiennes, presque uniquement préoccupées de « se débarrasser par une interprétation habile » des textes évangéliques, « gênants pour la croyance à la virginité de Marie ». C'est là une conception unilatérale et fausse : les premiers siècles ont mis en lumière, autant et plus que la virginité de Marie, sa maternité véritable, défendant ainsi la réalité de l'humanité de Jésus contre les négations des docètes et des gnostiques. M. Perdrizet n'a point non plus suffisamment distingué, dans l'histoire de la théologie mariale[1], les deux idées de coopération à la rédemption et de puissance d'intercession. La seconde croyance est rarement attestée, pendant les trois premiers siècles; le texte de saint Irénée, souvent invoqué (*Adv. Haer.* v, 19), a un autre sens; pourtant tous autres témoignages ne font pas défaut[2]. La part de Marie à l'œuvre rédemptrice est, au contraire, fortement mise en lumière ; déjà indiquée par saint Justin, elle trouve, dans saint Irénée, la formule, qui sera acceptée par les âges suivants : Marie est la nouvelle Ève à côté du nouvel Adam. Le moyen âge ne fera que suivre cette ligne du développement dogmatique, en plaçant dans un vif relief la toute-puissance miséricordieuse de Marie.

M. Perdrizet se trompe encore, quand il fait de l'exégèse allégorique une méthode scolastique. Ce procédé d'interprétation est bien antérieur, puisqu'on le trouve déjà dans Philon et l'école alexandrine. D'ailleurs, les théologiens n'ont point l'audace de prouver une thèse par l'interprétation allégorique d'un texte du Nouveau Testament, et, dans le cas

1. M. Perdrizet dit « mariolâtrie » : terme odieux, inventé par les protestants, pour ridiculiser les croyances catholiques en les exagérant. La sainte Vierge est vénérée, elle n'est point adorée par les hommes, ni même par les anges (p. 213). Il y a là plus qu'une nuance.

2. Cf. Neubert, *Marie dans l'Église anténicéenne*, 1908, p. 264 *sqq*.

présent, le chapitre de saint Jean (II, 1-6) n'a jamais été regardé comme un argument suffisant pour établir la coopération de Marie à l'œuvre de la grâce. Les prédicateurs ou les mystiques ont pu s'en servir : c'était un indice pour la piété chrétienne, éclairée par ailleurs, ce n'était point une preuve péremptoire.

On pourrait relever d'autres expressions, théologiquement inexactes. Mais plus d'un lecteur sera, sans doute, moins choqué de ces imprécisions, que du ton de l'auteur, assez souvent sarcastique et blessant pour les catholiques. L'on se demande quel motif de critique impartiale et objective a pu pousser M. Perdrizet à qualifier la dévotion au Sacré Cœur de dévotion « répugnante », ou l'anagramme I H S de « fétiche du nom sacré[1] ». Parlant des jansénistes, l'auteur croit bon d'insérer une longue citation de Sainte-Beuve sur la morale relâchée des Jésuites, de saint Alphonse de Liguori et du catholicisme actuel. Nous sommes ainsi renseignés sur les antipathies personnelles de l'écrivain, mais il est douteux que ces procédés de polémique rehaussent la valeur de l'ouvrage, et réalisent l'idéal rêvé de tout lecteur délicat, l'harmonie du tact et de la science.

JOSEPH HUBY.

1. Il est inexact que le trigramme ait été inventé par saint Bernardin de Sienne. Ces sortes d'abréviations sont bien antérieures. Cf. Traube, *Nomina sacra*. München, 1907.

BULLETIN D'EXÉGÈSE

NOUVEAU TESTAMENT

Les lecteurs des *Études* n'ont pas besoin qu'on leur présente M. Jacquier, ni M. Brassac; ils connaissent déjà les deux œuvres dont nous annonçons ici la continuation[1]. Le quatrième volume de l'*Histoire* de M. Jacquier est consacré aux écrits johanniques : l'Évangile, les trois Épîtres, l'Apocalypse. Tout d'abord (p. 1-21) est établie l'unité d'auteur des cinq livres : tout au plus admet-on (p. 18) comme possible l'hypothèse de deux secrétaires différents, exerçant l'un et l'autre quelque influence sur le style de l'Évangile et sur celui de l'Apocalypse. L'authenticité johannique de l'Évangile est ensuite démontrée avec soin (p. 22-135); dans un sujet tant de fois discuté, M. Jacquier ne pouvait apporter des faits nouveaux; du moins, il a mis en œuvre, d'une façon très judicieuse et très limpide, les arguments déjà invoqués par ses devanciers; à ceux qui ne peuvent lire l'excellent livre de M. Lepin sur *l'Authenticité du IVe Évangile*, la discussion de M. Jacquier suffira pour se former une conviction éclairée[2]. Son authenticité étant établie, l'Évangile est étudié en lui-même; sa doctrine est très brièvement, peut-être trop brièvement esquissée (p. 192-

1. E. Jacquier, *Histoire des livres du Nouveau Testament*, t. IV. Paris, Gabalda, 1908. In-12, 422 pages. Prix : 3 fr. 50. — A. Brassac, professeur d'Écriture sainte à l'École de théologie catholique d'Issy, *Manuel biblique ou cours d'Écriture sainte à l'usage des séminaires*. IV. *Nouveau Testament*. 12e édition totalement refondue du *Manuel* de M. Bacuez. *Les Actes des apôtres. Les Épîtres. L'Apocalypse*. Paris, Roger et Chernoviz, 1909. In-12, xi-743 pages. Prix : 3 fr. 50.

2. Sur l'épisode de la femme adultère (vii, 23-viii, 11). M Jacquier écrit (p. 279) : « Cette péricope n'a pas tous les caractères d'authenticité, mais elle en a de suffisants pour qu'on la croie johannique, ou tout au moins évangélique. En tout cas, elle est canonique. » Un jugement analogue est porté (p. 275) sur Jo., v, 4. Quant au chapitre xxi, M. Jacquier (p. 280-286) en maintient l'authenticité johannique intégrale (y compris les versets 24 et 25).

204)[1]; sa valeur historique est plus longuement établie (p. 204-260). Après deux courts chapitres sur les Épîtres, M. Jacquier étudie l'Apocalypse; il la date de la fin du règne de Domitien, vers 96-98 (p. 314), et en maintient l'unité de composition (p. 376); il reconnaît cependant « que l'auteur a pu s'inspirer d'éléments préexistants, mais il ne les a pas insérés littéralement dans son livre; il les a fondus en un tout, suffisamment cohérent, si l'on se rappelle le caractère de l'œuvre ».

A côté de ces quelques traits que j'ai cru devoir signaler, on trouvera, comme dans les autres volumes de cette *Histoire*, des renseignements détaillés et précis sur la langue, le texte, le plan, le caractère des écrits analysés.

Le sujet traité ici présentait des difficultés sinon plus grandes, du moins plus vivement senties. M. Jacquier les a loyalement exposées, et il s'est appliqué à les résoudre avec cette fermeté et cette droiture de jugement qui lui ont acquis un si juste crédit[2]. Dans ce volume comme dans les précédents, on regrettera peut-être

1. Ainsi sur la nature de Jésus-Christ : tout le monde reconnaît avec M. Jacquier (p. 193-195) que saint Jean enseigne sa divinité; mais pour les critiques libéraux, c'est une divinité subordonnée et inférieure à celle du Père; une discussion de cette thèse n'eût pas été sans utilité, d'autant qu'elle eût donné plus de force et de précision à l'exposé de la doctrine johannique; M. Jacquier n'en dit qu'un mot (p. 235). M. Jacquier interprète (p. 122) le Logos de saint Jean en le rapprochant de la Memra et de la Schekina des Targums; c'est, je crois, une interprétation difficile à soutenir et, en tout cas, les textes allégués n'y suffisent pas.

2. Dans certains cas, très rares, l'auteur invoque des arguments qui me semblent sans valeur. Ainsi (p. 231), pour prouver que saint Jean a fidèlement rapporté les discours du Seigneur : « Les mots particuliers à l'évangéliste sont absents du discours du Seigneur. Indiquons seulement le terme λόγος au sens spécial du prologue. De plus, on ne trouve jamais l'ablatif absolu dans les discours du Seigneur et certaines constructions de phrase sont particulières à ceux-ci. En plusieurs passages, en outre, l'évangéliste exprime à sa manière des idées qu'on retrouve dans les discours du Seigneur. Ainsi, à diverses reprises, Jésus déclare qu'il a été envoyé, que Dieu a envoyé son fils dans le monde (III, 16 ; XVII, 3, 4), tandis que l'évangéliste dira que le Logos était près de Dieu et qu'il est devenu chair (I, 1, 2, 14)... » Je ne vois pas bien la force de ces trois arguments : dans le premier et le troisième, on compare les discours non aux récits, mais au prologue et l'on cite des expressions propres au prologue qui ne se retrouvent pas plus dans les récits de l'évangéliste que dans les discours du Seigneur ; quant au second argument, chacun sait que l'ablatif ou plutôt — puisqu'il s'agit d'un texte grec — le génitif absolu est une construction narrative propre aux récits. Je tiens à ajouter que M. Jacquier apporte, pour prouver cette thèse, d'autres arguments qui sont meilleurs que ceux-ci.

que l'auteur ait réservé peu de place à l'exposé des doctrines [1], mais on ne pourra que louer la critique littéraire et historique des documents [2].

Le *Manuel* de M. Brassac n'a pas, on le sait, le même caractère que l'*Histoire* de M. Jacquier; c'est moins un livre de lecture, qu'un livre d'enseignement; il est destiné à être expliqué par le professeur, tandis que l'élève qui l'a entre les mains le contrôle et l'éclaire en recourant au texte de la Bible. C'est à ses qualités pédagogiques que le *Manuel* de M. Bacuez avait dû, pour une bonne part, son succès; on retrouvera ces avantages dans le présent volume. Quant au texte primitif, les six cents premières pages n'en ont rien gardé; on voudrait qu'il en fût de même pour tout l'ouvrage; malheureusement, « pour plusieurs motifs qu'il est inutile d'exposer ici, nous dit M. Brassac (p. vi), il n'a pas été possible dans cette édition de refondre les Épîtres catholiques et l'Apocalypse aussi complètement que les *Actes* et les Épîtres de saint Paul. Néanmoins, même dans ces cent dernières pages, le texte de M. Bacuez a été refait en grande partie et a subi des modifications essentielles qui le rendent plus exact, plus actuel, plus méthodique. »

Ces corrections sont sans doute très méritoires et très appréciables; mais on se rappelle la sentence évangélique : on ne met pas du vin nouveau dans de vieilles outres, sinon les outres se déchirent et le vin se perd. Il serait sévère d'appliquer littéralement cette sentence à la dernière partie du *Manuel*, mais on ne peut cependant l'en défendre entièrement. Les questions d'authenticité sont très insuffisamment traitées; ainsi, à propos de la *IIa Petri*, on avertit que cette épître est jugée apocryphe par « la grande majorité des critiques qui n'appartiennent pas au catho-

1. La théologie de l'Apocalypse est encore plus brièvement exposée (p. 410-413) que celle de l'Évangile, et parfois cette brièveté déconcerte ; ainsi, dans ce passage : « L'existence et l'action du Saint-Esprit sont très nettement marquées dans l'Apocalypse. Devant le trône de Dieu brûlaient sept lampes ardentes, qui sont les sept esprits de Dieu (iv, 5) ; l'agneau avait sept yeux, qui sont les esprits de Dieu envoyés par toute la terre (v, 6). » Je ne nie pas que ces sept esprits puissent représenter le Saint-Esprit (*spiritus septiformis*), mais encore faudrait-il le montrer.

2. Sur le *comma Johanneum* (Jo., v, 7), M. Jacquier rapporte les arguments pour et contre l'authenticité, sans se prononcer lui-même.

licisme » (p. 636), mais on ne dit rien des arguments qu'ils font valoir; la question du *comma Johanneum* fait exception : les arguments pour et contre l'authenticité sont exposés avec grand soin (p. 647-652). M. Brassac conclut même que « l'auteur de cette interpolation est probablement Priscillien », mais on n'en est que plus surpris de lire deux pages plus haut (p. 650) : « Donner ce verset pour une interpolation, c'est accuser de fraude tous les évêques d'Afrique; or, quelle imputation plus téméraire? » Cet étrange argument n'est pas réfuté, et sans doute il ne le méritait pas ; mais pourquoi l'avoir rapporté ? Il y aurait mauvaise grâce à insister davantage sur les défauts de cette dernière partie[1]; espérons qu'une nouvelle édition permettra bientôt à M. Brassac de la refondre aussi complètement qu'il a refondu les premières.

Ces premières forment plus des trois quarts de l'ouvrage; c'est dire que les défauts signalés plus haut ne sauraient compromettre la valeur d'ensemble du *Manuel*. M. Brassac traite d'abord des *Actes*, puis des Épîtres de saint Paul; il nous dit, dans son avant-propos, qu'il a été tenté de n'expliquer que les huit premiers chapitres des *Actes*, et de ne parler des autres qu'à l'occasion des Épîtres de saint Paul. On doit le féliciter d'avoir suivi un plan contraire, au risque de quelques répétitions : on y gagne de mieux étudier le livre des *Actes*, et de considérer d'ensemble l'histoire des missions de saint Paul. L'auteur nous dit encore qu'il croit être resté constamment fidèle à la règle formulée par Pie X : « Le professeur d'Écriture sainte considérera comme un devoir sacré de ne jamais s'écarter en rien de la doctrine commune et de la tradition de l'Église » ; il en donne pour garants M. Fillion, qui a chaudement approuvé le livre, et M. Vigouroux, à qui ont été soumises les solutions des questions délicates.

Les nombreux lecteurs de ce *Manuel* ne pourront que sanctionner ces jugements : ils goûteront l'esprit vraiment sacerdotal avec lequel l'auteur interprète les Livres saints; ils prendront de lui l'habitude d'étudier la parole de Dieu avec la vénération qui lui est due, et en respectant filialement le sentiment traditionnel de l'Église. Ils apprendront aussi de lui que la science n'est point

1. Il faut cependant dire un mot de la partie doctrinale, qui est particulièrement faible; comment peut-on, par exemple (p. 643), trouver la Trinité dans *I Pet.*, I, 5 (qui in uirtute Dei custodimini per fidem in salutem paratam reuelari in tempore nouissimo)?

une curiosité inquiète, et que les recherches les plus loyales et les mieux informées n'ébranlent point la soumission la plus sincère à l'autorité dogmatique[1].

Une nouvelle *Synopse des Évangiles* vient d'être publiée par MM. Camerlynck et Coppieters[2]; ces deux auteurs sont avantageusement connus par leurs travaux antérieurs ; ce nouvel ouvrage est digne des précédents et rendra, comme eux, de bons services. Une courte introduction est consacrée à la question synoptique : saint Matthieu et saint Luc dépendent de saint Marc, et d'une seconde source (Q); il ne semble pas que saint Luc dépende de l'Évangile grec de saint Matthieu; par contre, il faut lui

1. L'auteur me permettra de lui soumettre en terminant quelques critiques de détail. Parlant du séjour de saint Pierre à Antioche, M. Brassac écrit (p. 95) : « Nous savons qu'il en gouverna l'Église pendant un certain temps » ; l'affirmation me paraît bien catégorique, et insuffisamment autorisée par les textes cités en note. — Le catalogue libérien « dépend, en ce qui regarde le catalogue des papes, de la chronique de saint Hippolyte rédigée à Rome en 235 » (p. 96). Cette opinion, naguère commune, est difficile à soutenir depuis que la chronique de saint Hippolyte a été retrouvée (cf. d'Alès, *la Théologie de saint Hippolyte*, p. 166). — Sur les anciens catalogues romains, les remarques faites (p. 97) ne sont pas entièrement exactes ; cf. Michiels (*les Origines de l'épiscopat*, p. 335) : « Remarquons que les apôtres ne furent pas d'abord comptés comme évêques... Plus tard, au contraire, saint Pierre fut compté comme premier évêque et saint Paul disparut de la liste. » — Pour prouver que la formule du baptême a toujours été trinitaire, M. Brassac écrit (p. 134, n.) : « Le texte grec ne dit nulle part que les chrétiens étaient baptisés *in nomine Jesu Christi*, ἐν τῷ ὀνόματι Ἰησοῦ Χριστοῦ... Mais il porte partout qu'ils l'étaient *in nomen Domini Jesu*, εἰς τὸ ὄνομα τοῦ Κυρίου Ἰησοῦ, c'est-à-dire pour appartenir à Jésus-Christ, pour lui être incorporés. » L'auteur oublie que la formule trinitaire se présente sous la même forme : Matth., xxviii, 19. Cf. la controverse de l'évêque F.-H. Chase et du doyen J.-A. Robinson sur les deux traductions, « in the name » ou « into the name », dans le *Journal of theol. Studies* (juillet 1905, p. 481-521 et janvier 1906, p. 186-202). — Est-il bien vrai que l'immortalité de l'âme ne peut se concevoir rationnellement sans la résurrection du corps (p. 288, n. 2)? — Les mots grecs sont assez souvent mal accentués ou même mal orthographiés; ainsi : Πεντεκοστή (p. 44), ἔκτασις (p. 88), χειροτονήσαντες (p. 107), χρῆναι (p. 177), προσεύχαι (*ibid.*), σωφία (p. 372), ἄνδρος (p. 475), καταλεγέσθο (p. 480). — Le livre de M. de Genouillac sur saint Ignace d'Antioche n'est pas édité chez Bloud (p. 466) mais chez Beauchesne.

2. *Evangeliorum secundum Matthaeum, Marcum et Lucam synopsis* iuxta vulgatam editionem cum introductione de quaestione synoptica et appendice de harmonia quatuor evangeliorum auctoribus A. Camerlynck, S. Th. D. et S. Scripturae professore in maiori seminario Brugensi, et H. Coppieters, S. Th. D. et Scripturae professore in universitate catholica Lovaniensi. Brugis, Beyaert, 1908. Grand in-8, xxxiv-199 pages. Prix : 5 francs.

reconnaître une autre source, judéo-chrétienne ou palestinienne; on ne peut assigner à l'Évangile actuel de saint Marc aucune source écrite; d'ailleurs, il est bien entendu que la tradition orale est antérieure à tous les Évangiles écrits et que tous en dépendent.

La *Synopse*, qui ne contient que les trois synoptiques et laisse de côté saint Jean, reproduit le texte de la Vulgate, d'après l'édition du P. Hetzenauer; pour la disposition des péricopes évangéliques, les auteurs reconnaissent devoir beaucoup à la *Synopse* de Huck; les notes, qui sont d'ailleurs discrètes et brèves, sont assez souvent empruntées aux commentaires du P. Rose[1].

Un appendice est consacré à la comparaison de l'Évangile de saint Jean et des synoptiques. Les auteurs sont d'avis que le ministère public de Jésus a dépassé deux ans et plus probablement trois ans (p. 175); ils pensent qu'il est très difficile d'établir une succession chronologique de tous les faits de la vie du Christ, du moins depuis son baptême jusqu'à son entrée triomphale : en effet, les Évangiles n'ont pas eu pour but d'écrire une biographie de Jésus, mais de nous faire connaître sa personne et sa doctrine, et de nous faire accepter son autorité.

L'ouvrage du R. P. Fonck, sur les *Paraboles du Seigneur*[2], vient de paraître en troisième édition (5e et 6e mille). Le rapide et brillant succès du livre en dit assez le mérite, et les lecteurs des *Études* le connaissent déjà. Cette nouvelle édition, cependant, doit être signalée : l'auteur a joint à son exégèse des paraboles une interprétation « pratique », destinée à faciliter le travail de la prédication ou de la méditation : d'assez longs fragments patristiques sont cités, l'usage liturgique est étudié; enfin, des

1. Il nous est impossible d'entrer dans le détail de cette *synopse*. Remarquons seulement certains parallélismes, contestés par d'autres exégètes : Marc., I, 16-20 et Luc., V, 1-12; Marc., VI, 1-6 et Luc., IV, 16-30; Matth., XXII, 1-10 et Luc., XIV, 15-24; Matth., XXV, 14-30 et Luc., XIX, 11-28. Les auteurs regardent la finale de saint Marc comme canonique, mais non authentique (p. 160).

2. *Die Parabeln des Herrn im Evangelium*, exegetisch und praktisch erläutert von Leopold Fonck, S. J., Dr. theol. et phil., ord. Professor der Theologie an der Universität Innsbruck. 3te, vielfach verbesserte und vermehrte Auflage. Innsbruck, Rauch, 1909. In-8, XXXIV-928 pages. Prix : 6 Mk.

points de développement sont indiqués. Dans la lettre-préface que l'évêque de Rottenburg, Mgr von Keppler, écrivait pour la seconde édition de ce livre, il souhaitait que le clergé se servît de ce secours pour nourrir de la doctrine évangélique sa prédication et sa piété personnelle. Les heureux perfectionnements apportés par l'auteur à son œuvre contribueront, sans aucun doute, à la réalisation de ce souhait.

Le commentaire sur l'*Épître de saint Jacques*, que vient de publier M. Belser [1], est, comme les autres œuvres du savant professeur, consciencieux, érudit, traditionnel sans routine. M. Belser reconnaît, dans l'auteur de l'Épître, saint Jacques, frère du Seigneur et l'un des douze apôtres; ses destinataires sont des judéo-chrétiens; sa date doit être cherchée entre l'an 42 (mort de Jacques, frère de Jean) et l'an 50 (concile de Jérusalem) : en effet, l'auteur de l'Épître ne semble pas connaître les communautés d'origine païenne ni les missions de saint Paul. On n'y trouve pas trace de polémique; le ton, plein d'autorité, ressemble à celui des livres sapientiaux. Le grec est correct; il montre cependant, par la construction des phrases plus que par le vocabulaire, que l'auteur pensait en hébreu [2].

Le commentaire est abondant et précis; pour le détail des expressions, M. Belser a emprunté au dernier livre de M. Deissmann (*Licht vom Osten*) nombre de rapprochements intéressants. Dans la question de la foi et des œuvres (II, 20-26), saint Jacques n'a pas pu viser saint Paul, puisqu'il a écrit avant lui; d'ailleurs, il faut remarquer que la position des deux thèses n'est pas la même, et que, par conséquent, il n'y a pas entre elles d'opposition : saint Jacques parle de la *iustificatio secunda*, saint Paul de la première justification (p. 133); cette remarque est juste, mais elle n'explique pas les coïncidences si frappantes qu'on relève, pour les citations et les exemples, entre *Jac.*, II, 20-26 et *Rom.*, IV, 1-6.

Dans le passage classique du chapitre V (14-16), M. Belser

1. *Die Epistel des hl. Jakobus* übersetzt und erklärt, von Dr Joh. Ev. Belser, ord. Professor der Theologie an der Universität Tübingen. Fribourg, Herder, 1909. Grand in-8, VIII-216 pages. Prix : 4 Mk. 50.

2. Sur ce point, M. Belser abandonne l'hypothèse du P. Cladder, qui supposait un original hébreu; par contre, il ne rejette pas ses combinaisons strophiques (p. 19, cf. p. 35), et il adopte pour la composition de l'Épître ses divisions et son plan (p. 21).

reconnaît une mention non seulement de l'extrême-onction, mais aussi de la pénitence; c'est à ce second sacrement que se rapportent, d'après lui, non seulement le v. 16, mais aussi les derniers mots du v. 15 : *et si in peccatis sit, remittentur ei* (p. 200).

Les lecteurs de la *Revue bénédictine* se rappellent assurément l'article publié en juillet 1906 par dom Chapman sur les prologues « monarchiens » des Évangiles. Ces prologues, que von Dobschütz et Corssen dataient du début du troisième siècle et qu'ils attribuaient à Praxéas ou à quelque autre patripassien, étaient, d'après dom Chapman, l'œuvre de Priscillien. La thèse était brillamment défendue, elle rallia des suffrages autorisés. Mais un autre problème se posait : comment ces notices hérétiques et assez tardives ont-elles pu trouver tant de crédit et être reproduites dans un si grand nombre de manuscrits ?

Pour résoudre cette question, dom Chapman a dû étudier de plus près ces prologues, et s'est trouvé ainsi amené à composer le livre qu'il nous présente aujourd'hui sur *l'histoire de la Vulgate des Évangiles*[1]. Tout d'abord, il a éclairci, autant qu'il est possible, les obscurités dont les prologues sont pleins, et qui, jadis, ont caché leur tendance hérétique aux yeux de tant de copistes orthodoxes. Puis il s'est efforcé de suivre leur histoire, qu'il restitue ainsi, en partie par conjecture : c'est de Lérins que ces pièces se sont répandues en Irlande avec saint Patrice, en Espagne, puis à Naples. Eugipius, l'abbé de Lucullanum, les corrigea, et c'est de lui que nous vient, dans un assez grand nombre de manuscrits, le texte retouché, notablement différent du texte primitif, représenté par les manuscrits irlandais.

Cette étude sur les prologues est fort intéressante et très bien menée, mais elle ne forme que la dernière partie de l'ouvrage (p. 207-288). Ces recherches ont, en effet, entraîné dom Chapman à étudier de plus près les manuscrits de la Vulgate et leur histoire, et les résultats de cette étude dépassent de beaucoup le problème spécial qui en a été l'occasion. Nous avons mentionné plus haut Eugipius : dom Chapman montre quelle fut l'influence de l'abbé de Lucullanum dans l'établissement du texte de la Vulgate ; le

1. *Notes on the early history of the Vulgate gospels*, by dom John Chapman, O. S. B. Oxford, Clarendon Press, 1908. In-8, xi-299 pages. Prix : 16 sh. net.

meilleur manuscrit des Évangiles, le *codex Amiatinus*, reproduit le texte biblique de Cassiodore (p. 20); or, dans un autre manuscrit de la même famille, les Évangiles d'Echternach, actuellement à la Bibliothèque nationale (lat. 9389), on lit cette note (222 verso) : *proemendaui ut potui secundum codicem de bibliotheca eugipi praespiteri quem ferunt fuisse sci* (*sancti*) *hieronimi*. Dom Chapman établit, avec une grande vraisemblance, qu'on doit voir là une transcription d'une note de Cassiodore, ami d'Eugipius. La place de cette note, à la fin des Évangiles, indique le contenu de ce « manuscrit de saint Jérôme ». Mais était-ce, en effet, un manuscrit de saint Jérôme ? C'est fort possible : la Vulgate des Évangiles fut publiée par le saint, à Rome, en 382, un siècle avant Eugipius ; il est très vraisemblable que les grandes familles qu'il dirigeait, et en particulier les Anicii, en eurent des copies ; bien plus, l'auteur lui-même en a dû faire hommage à son amie Proba. Proba la jeune, à qui Eugipius a dédié son grand ouvrage, était, elle aussi, de la *gens Anicia* ; dans la riche bibliothèque qu'elle possédait, sans doute par héritage, elle devait avoir un exemplaire des Évangiles de saint Jérôme (p. 42-43). Ces conjectures séduisantes sont encore confirmées par d'autres indices, dans le détail desquels je ne puis entrer; cette hypothèse du moins fait bien comprendre pourquoi le *Codex Amiatinus* a, pour les Évangiles, une valeur hors pair, qu'il n'a pas pour les autres livres, par exemple pour les *Actes*.

Plus loin, dom Chapman établit la dépendance du *Codex Fuldensis* vis-à-vis d'Eugipius et, dans un autre chapitre, l'influence de la liturgie gallicane par Lérins sur Eugipius, et par Eugipius sur Capoue; cette étude des lectionnaires est une des parties les plus neuves et les plus curieuses de l'ouvrage. Mentionnons enfin deux points sur lesquels dom Chapman a pu corriger les théories généralement admises avant lui : saint Patrice a apporté en Irlande non pas l'ancienne *Itala*, mais un texte déjà corrigé d'après la Vulgate et emprunté sans doute à Lérins (p. 177 *sqq.*). D'après S. Berger et M. H. J. White, les manuscrits dits de saint Augustin (OX) sont d'origine anglo-saxonne; dom Chapman montre qu'ils sont vraisemblablement romains, et apportés en Angleterre par Augustin ou Mellitus (p. 181-216).

Je ne puis, dans ce compte rendu, que glaner de-ci de-là quelques résultats plus notables ; mais quiconque lira le livre lui-même en

remarquera surtout la méthode si sagace et si précise. Dom Chapman écrit dans sa préface : « Après avoir écrit ce matin la dernière page du dernier chapitre, je vois dans le *Times* que le pape Pie X a décidé d'entreprendre une nouvelle édition de la Vulgate, et en a confié la tâche à l'ordre bénédictin. Mon travail aura donc été peut-être plus opportun que je ne le pensais. » Tous les exégètes catholiques se réjouissaient déjà de la décision du pape et de son choix ; ce livre ne fera qu'augmenter leur confiance.

J. LEBRETON.

« TRENTE-CINQ ANS D'ÉPISCOPAT [1]»

Dans l'œuvre écrite, ou parlée et recueillie, de l'évêque de Montpellier, dans la moisson fauchée au cours de trente-cinq ans d'activité féconde, puis abandonnée au bord du sillon par un ouvrier trop absorbé dans le travail présent pour se reprendre à la tâche de la veille, trop riche pour engranger lui-même ses gerbes, M. le chanoine Granier a pris les *Pages choisies* qu'il nous offre. « Il nous apporte aujourd'hui, dit M. Paul Bourget dans sa magistrale *Préface*, à défaut de l'œuvre d'ensemble, un choix judicieusement fait de ses portions les plus essentielles. Il a classé sous les sept chefs suivants ces fragments d'inégale longueur, mais d'égale importance : *Notes personnelles*, *Œuvres pastorales*, *Pages historiques et sociales*, *Panégyriques*, *Éloges funèbres*, *Pages littéraires*, *Pensées diverses*. Quoique les sujets en soient d'une grande variété, ces pages s'ajustent les unes aux autres par l'unité profonde de leur inspiration. Elles se complètent, elles s'éclairent. La physionomie intellectuelle de l'évêque qui les a prononcées s'en dégage en traits saisissants. »

L'*unité profonde* dont il parle ici, M. Bourget en trouve justement la cause dans la notion de *tradition*. Et s'il fallait, en effet, donner, à ce recueil considérable, une épigraphe, je proposerais la grande parole de saint Paul : *Tradidi enim vobis in primis quod et accepi*. « Devant toute autre chose, je vous ai transmis, par mon enseignement, ce que j'ai reçu moi-même. » — Geste mécanique et sans noblesse! objectent les tenants attardés de l'individualisme. Geste nécessaire et auguste! répliquent tous ceux qui ont compris que l'homme seul, s'il pouvait même exister, ne pourrait se suffire, et répètent, après Brunetière, que « s'il y a quelque chose d'insolemment barbare, c'est de prétendre, en cette vie si brève, ne dater, ne compter, ne relever que de nous-mêmes. Nos morts sont aussi de notre famille; c'est leur sang qui coule dans nos veines; rien ne bat en nous qui ne nous vienne d'eux; et,

1. Mgr de Cabrières, *Trente-cinq ans d'épiscopat*, préface de Paul Bourget. Paris, Plon, 1909.

pour ce motif, le progrès même n'est possible que par la tradition[1]. »

Mais il y a, de ce geste essentiel, bien des variantes, et, dans cette transmission du flambeau, mille façons différentes. L'homme dans lequel — à travers lequel — une génération lègue à celle qui la suivra ses croyances, ses espoirs, ses préjugés aussi et ses chimères, cet homme n'est pas un transmetteur automatique, infaillible, impassible. Dépositaire infidèle ou fermier intelligent, il dilapide et dénature, ou épure et enrichit le trésor à lui confié, et, à mesure qu'il dépasse de plus haut la taille commune de l'humanité, il marque à son empreinte plus de pièces de cet héritage.

L'originalité du traditionnel qu'est l'évêque de Montpellier consiste en ceci, qu'il a, infatigablement et éloquemment, non seulement revendiqué, défendu, magnifié, mais expliqué, étudié dans leurs causes, suivi dans leurs conséquences naturelles, les croyances, les mœurs, les habitudes qui ont assuré la grandeur de notre pays dans le passé. La notion centrale, celle qui illumine et donne son sens à tout l'ouvrage, me semble être celle de *famille* ou, si l'on veut, de tradition familiale. Dans un discours de mariage (c'est-à-dire dans un cadre où l'on ne s'attend guère à trouver des développements de cette force), Mgr de Cabrières a lui-même établi la synthèse de tout ce qui donne son prix à la vie, en partant de la famille :

Ici-bas, Dieu n'a rien fait de plus grand que la famille ; et il en a tellement échelonné l'idéal que le chrétien n'a pour ainsi dire rien autre à considérer pour connaître et accomplir tous ses devoirs. Famille naturelle, créée par le sang et les traditions domestiques ; famille naturelle agrandie par la communauté de race, de tradition et de vicissitudes nationales ; patrie de la terre, si chère et si sacrée, que tout homme lui doit jusqu'au sacrifice de sa vie !

Famille surnaturelle de l'Église, où la paternité remonte, s'élargissant toujours, du père spirituel de chaque âme au pasteur de chaque paroisse, à l'évêque de chaque diocèse, et, plus haut encore, au Souverain Pontife, Père de toutes les âmes !

Famille enfin du ciel, où Dieu, notre Père, rassemblera et unira dans son sein les élus de toutes les familles humaines et scellera, pour jamais, dans l'éternel amour, tous les amours légitimes qui ont animé et fait vibrer nos cœurs[2] !

1. F. Brunetière, *Discours de réception à l'Académie*, dans *Discours académiques*, 1901, p. 5.

2. *Allocution de mariage*, 5 avril 1893, dans *Trente-cinq ans d'épiscopat*, p. 369, 370.

De la première des deux familles énumérées ici, la famille naturelle, nous trouvons, dans ces pages choisies de l'évêque de Montpellier, de vives et parlantes esquisses. Empruntons quelques traits à celle de la mère, tracée par son fils.

Elle n'a jamais douté de Dieu, ni de l'Église, ni d'aucune de ces maximes, sur lesquelles se fondent, depuis la révélation du Christ, la solidité sérieuse des familles, aussi bien que leur réelle félicité... Quant au monde, elle l'avait fréquenté sans y tenir; elle n'y avait rien terni de la pureté singulière de son cœur, qui était toujours resté candide et simple comme celui d'un enfant; et de même qu'elle s'était défendue contre le mal, en ne voulant pas s'abaisser pour le regarder avec attention ou de près, elle s'était protégée contre l'égoïsme et la dureté, par l'habitude de s'intéresser vivement à tous ceux qu'elle avait le devoir ou l'occasion de rencontrer.

Toutes ses journées se sont ressemblées, sans que jamais cette monotonie ait engourdi ses facultés, ou diminué le charme de sa causerie. Les prières presque toujours récitées à haute voix, mais sans trouble d'aucune sorte et sans nulle recherche ou retour d'amour-propre; la tenue minutieuse de sa maison, dont elle ne s'est jamais déchargée; ses chères études de musique et de peinture, poursuivies sans relâche jusqu'à ces derniers mois, et dont elle ne s'abstenait que par esprit de pénitence, ou quand elle se condamnait au deuil..., l'accomplissement de ses devoirs de politesse : voilà ce qui, par une régularité soutenue, a marqué sa longue vie d'un caractère si spécial [1].

On aura remarqué, dans ce noble et pur portrait que j'abrège à regret, le caractère grave, mesuré, reposé du modèle : *elle n'a jamais douté... solidité sérieuse... toutes ses journées se sont ressemblées;... sans trouble d'aucune sorte,... devoirs de politesse... régularité soutenue...* Un pareil ensemble, jamais banal, ne prend-il pas, en notre temps d'activité, pour ne pas dire d'agitation fiévreuse, une portée spéciale? Dans son œuvre d'éducatrice, cette mère excellente, cette *femme d'autrefois* fut aidée par des hommes tels que le P. d'Alzon, MM. Germer Durand et Jules Monnier, humanistes apôtres, « normaliens donnés à l'Église pour le zèle attrayant du P. d'Alzon », et qui « imprégnaient » leurs élèves « à la fois d'un amour délicat pour les lettres humaines et d'une admiration passionnée pour l'idéal chrétien ». Dans ces conditions, le collège desserre, sans le faire éclater, le lien d'intimité familiale, il en complète les leçons sans les contredire ou les fausser.

Au delà de ces relations indispensables, nous voyons s'élargir dans les *Pages choisies*, le cercle des affections. Affections élec-

1. *La Marquise de Rovérié de Cabrières*, dans *Trente-cinq ans d'épiscopat*, p. 5, 6.

tives, représentées ici par un domestique — entendu au vieux et noble sens du mot[1] — par des amis, le poète Jean Reboul, maint prêtre, maint prélat, parmi lesquels le cardinal Gaspard Mermillod semble avoir tenu le premier rang. Affections cimentées par la fidélité aux mêmes convictions politiques : rappelons seulement le bel éloge de Henri de la Rochejaquelein. Affections inspirées par la communauté de foi, de langue, et de destinées providentielles ; nœuds étroits que forment autour des fils d'une même race, le ciel, la terre et les morts ; grande et petite patrie. C'est la ville épiscopale qui réclame ici, naturellement, la première place : sixième centenaire de l'Université de Montpellier, éloge funèbre de tel de ses professeurs illustres, le docteur Combal, ou du général O'Neill qui y commandait le 16e corps d'armée. Ce sont les provinces languedocienne et dauphinoise, leurs institutions passées, leurs héros contemporains, jusqu'à leurs agitations — depuis le centenaire des États provinciaux jusqu'aux meetings vinicoles ; depuis l'archevêque Dillon et le martyr de Septembre, Mgr du Lau, jusqu'au petit berger du Quercy si tôt béatifié, J.-G. Perboyre. C'est enfin la France entière, avec ses écrivains et ses orateurs, Guizot et Lacordaire ; avec les crises de sa vie nationale : Révolution, Séparation ; avec Jeanne sa patronne, qu'il y a bien des années déjà, anticipant avec confiance la décison d'hier, l'évêque de Montpellier saluait bienheureuse...

Ainsi s'élargit, ainsi s'épanouit dans ce livre un amour familial, un amour de dévouement, d'autant plus ardent qu'il est mieux réglé, mieux compris, plus conscient de ses racines profondes. La manière de Mgr de Cabrières emprunte à la grandeur des intérêts traités, à la logique de ses démarches, à l'enchaînement ordonné de ses affections, une sérénité, une largeur qui l'élève autant au-dessus de la recherche égoïste des romantiques, qu'elle l'éloigne du vague et des chimères humanitaristes. Quant à son style, il est, si j'ose le dire, splendidement honnête. Nul faux brillant ; rien d'apprêté, rien « de plaqué », mais une simplicité large et vigoureuse qui s'élève, par la seule et exacte proportion entre le langage et les choses dites, à la plus classique perfection.

Ce n'était plus seulement, dit (à propos de la renaissance carolingienne) Mgr de Cabrières, quelques foyers lumineux, d'où jaillissaient les rayons,

1. Jean Arnaud, *Lettre au général de Charette*, dans *Trente-cinq ans d'épiscopat*, p. 39 *sqq*.

faibles et pâles, que l'on voyait, de loin en loin, poindre au travers des ombres de la barbarie; c'était partout, du nord au midi, de l'est à l'ouest, de profonds tressaillements qui annonçaient la venue d'une ère nouvelle et féconde. Dans tout l'Occident, l'esprit humain s'agitait sous la poussée d'une végétation nouvelle. On devinait que des semences, longtemps inertes et endormies, allaient germer et fructifier... Comme une gelée tardive, l'âge de fer, le dixième siècle ralentit, sans le suspendre totalement, ce mouvement printanier; mais, dès le onzième, on put soupçonner quelles merveilles enfanterait le moyen âge, dans le plein épanouissement du douzième et du treizième siècle, l'âge des grands monastères, des grandes cathédrales, des grandes universités [1].

Mais c'est trop parler peut-être de ce qui, après tout, occupe le moins de place dans l'œuvre de l'évêque de Montpellier. Plus que de sa famille naturelle, même élargie jusqu'à l'amour de la cité, jusqu'au patriotisme le plus élevé, le chrétien, le prêtre, le père, le pasteur d'âmes est occupé de sa famille surnaturelle, et celle-ci n'a de bornes que celles que lui impose la malice des hommes, infidèle aux appels de la miséricorde divine. S'il revient, à propos d'un anniversaire, sur sa vie passée, c'est pour faire l'histoire de sa vocation, pour y marquer les étapes vers le sacerdoce. S'il est frappé, dans ses lectures, par quelque pensée spécialement neuve et opportune — les réflexions sur *le Rôle social de l'officier*, les notes d'Ollé-Laprune sur *les Sources de la paix intellectuelle* par exemple, — il se hâte d'en faire bénéficier ses prêtres en adaptant ces directions au ministère paroissial. Si on lui confie le périlleux honneur d'apprécier, en inaugurant l'assemblée commémorative de la réunion des sénéchaussées de Languedoc, — mars 1789, — les « principes » et les orientations qui se réclament de cette date, c'est l'évêque, plus encore que le citoyen et le penseur, qui se fait entendre. Son souci majeur va à distinguer, ce qui, dans l'héritage trouble et souvent funeste du mouvement révolutionnaire, n'est pas incompatible avec les principes chrétiens. Dans chacun des papes qui se succèdent au cours de son long épiscopat, il voit le Père commun des fidèles; il rapproche les effigies des trois derniers dans une page écrite après une visite à Pie X, et le portrait qu'il trace de celui-ci est véritablement émouvant : on y devine l'attention minutieuse, la vénération intelligente d'un fils [2].

1. *Discours pour le sixième centenaire de l'Université de Montpellier*; *lib. laud.*, p. 113.
2. *Trente-cinq ans d'épiscopat*, p. 33.

Toutefois, la partie la plus instructive, sinon la plus éloquente, du livre que l'on nous offre, consiste dans la bibliographie détaillée qui le termine. Elle comporte près de quatre cents numéros, et occupe vingt pages serrées. Lettres pastorales, lettres au clergé du diocèse de Montpellier, lettres ouvertes aux sénateurs, aux ministres, aux autorités civiles; allocutions, éloges funèbres, grands discours solennels ou notices intimes, chacun de ces opuscules fut un acte, avant d'être une parole. L'évêque de Montpellier enseigne, proteste, avertit, console, dirige, anime : c'est toute la vie d'une famille, d'une cité, d'un diocèse, d'une province, qu'on voit se refléter dans ces énumérations, dont la sécheresse n'exclut l'émotion que pour ceux qui ne savent pas lire. Bien plus, c'est la vie de l'Église de France, ce sont ses rapports avec l'Église Mère et Maîtresse de Rome, ses luttes inégales avec un Pouvoir souvent tatillon ou persécuteur, derrière lequel la main du prélat qui défend ses droits tremble parfois d'atteindre la Patrie. Situation délicate, et, à certains égards, cruelle, dont « l'un des plus anciens » parmi les évêques « concordataires » ne craignit pas, dans une circonstance où l'estime de tous ses collègues lui délégua le suprême honneur de parler au nom de l'Église de France, d'évoquer les difficultés [1]. Avoir soutenu cette vie plus d'un quart de siècle, sans en avoir rapporté je ne dis pas — à Dieu ne plaise ! — une tare ou une tache, mais un soupçon de faiblesse, ou, au rebours, un reproche de raideur injustifiée; avoir, sans rien abandonner de ses convictions personnelles, subordonné son action publique au bien supérieur des âmes; avoir été constamment fidèle à ses amitiés, tendre et paternel dans ses affections, avec une prédilection généreuse (et que nous n'oublions pas) pour les persécutés, et les proscrits; avoir forcé l'estime respectueuse des adversaires même de l'Église, en donnant aux catholiques français le réconfort d'un grand exemple, le sentiment plus rare d'un peu de gloire, — ç'a été le bienfait, et restera l'honneur, de ces *trente-cinq ans d'épiscopat.*

Léonce de GRANDMAISON.

1. *Allocution prononcée à Notre-Dame de Paris, après l'assemblée plénière des évêques de France, le 6 septembre 1906*, dans *Trente-cinq ans d'épiscopat*, p. 103.

REVUE DES LIVRES

J. de la Perrière. — **Dieu et Science**. Lyon, Emm. Vitte, 1909. 2 volumes in-12, xii-344, 370 pages.

Voici un ouvrage qui suppose et atteste des lectures considérables et variées. Après avoir établi l'existence de Dieu, l'auteur passe en revue les *Existences*, les *Origines*, les *Fins*. Ce plan grandiose est suivi dans les détails avec une véritable abondance de citations et de preuves, et couronné par une étude destinée à montrer Dieu dans l'histoire.

On ne peut que louer l'intention de M. de la Perrière : l'exécution laisse malheureusement beaucoup à désirer : l'immensité de la matière embrassée a induit l'auteur en lectures superficielles, dont le résultat est souvent de soutenir des faits constants par les arguments les plus contestables. Pour me borner à un seul exemple, la virginité de Marie est défendue au moyen de « l'Évangile apocryphe de l'enfance », d'après lequel « Joseph avait quatre-vingt-dix ans quand il fut fiancé à Marie » (II, 225). Les noms des auteurs et le titre de leurs ouvrages sont cités d'une façon qui laisse des doutes sérieux sur la méthode de M. de la Perrière. On regrette de voir un si long effort aboutir à un résultat si discutable.

L. de G.

R. P. Eymieu. — **La Bienheureuse Sophie Barat**. Lyon, Paquet, 1909. In-8, 71 pages. Prix : 0 fr. 75.

Ces trois panégyriques : la Fondatrice, la Protectrice, le Modèle, ont été prononcés par le P. Eymieu à l'occasion de la béatification de Mme Barat. On y trouvera, comme dans un triptyque, la peinture harmonieuse et souvent éloquente, de cette belle vie, de cette large influence. Le premier panégyrique est particulièrement heureux, et renferme des formules frappantes (p. 15 et 16). L'on n'a pas de peine à y découvrir, par delà l'orateur, le psychologue avisé et l'écrivain précis.

L. des B.

Mgr Louis-Adolphe Paquet. — **Droit public de l'Église**. *Principes généraux*. Québec, imprimerie de *l'Action sociale*, 1908. 1 volume xii-378 pages.

« Nous venons, dans les pages qui suivent, offrir au lecteur bénévole quelques leçons sur le *Droit public de l'Église* considéré dans ses principes généraux. » (Avant-propos, p. vii).

Tel est, nettement indiqué, l'objet du livre de Mgr Paquet. « Le sujet, écrit Mgr Roy, auxiliaire de Québec, à l'auteur, est d'un à-propos évident. Depuis vingt siècles que l'Église a des droits, et qu'elle ne demande à les exercer que pour assurer le règne de la justice et de la vérité sur la terre, il se trouve encore dans tous les pays du monde des chrétiens qui les contestent ou les ignorent, des législateurs qui les violent. Ce qui est profondément triste, c'est de constater qu'un grand nombre de chrétiens n'ont pas l'air de ressentir ces insultes, et ne paraissent pas éloignés d'y applaudir.

« Elle est vraiment énorme la masse de préjugés et d'erreurs qui pèse sur l'esprit moderne! Jamais peut-être la malice des uns n'a été si lamentablement favorisée par l'ignorance des autres. Les notions les plus élémentaires sur la liberté et sur l'autorité font complètement défaut chez un grand nombre... Aussi, est-ce faire œuvre excellente que de travailler à diminuer le mal en jetant la lumière parmi les ténèbres. Et j'estime que vous avez fait un beau livre et, en même temps, une bonne action. »

De fait, le droit public de l'Église est chose méconnue, si oubliée, si ignorée!

Il est fort opportun, dit Léon XIII, parlant de la fondation d'une chaire de droit public ecclésiastique de l'Université de Laval, de faire enseigner le droit public de l'Église, non seulement aux clercs, mais aux laïques, tant élèves qu'auditeurs étrangers à l'Université. En effet, les catholiques auront par là des armes toutes prêtes pour défendre la liberté et la dignité de l'Église, que partout l'on voit exposées au péril. »

Précisément, le livre de Mgr Paquet est destiné aux laïques aussi bien qu'au clergé. Le distingué prélat a « l'art difficile de poser nettement la question, de lui donner les développements précis qu'elle réclame, sans l'étouffer sous une charge inutile de raisonnements... » Il sait « étayer ses thèses sur de solides appuis. Les superbes encycliques de Léon XIII lui sont familières, et il en fait jaillir des lumières qui éclairent merveilleusement ses démonstrations. »

Les titres des leçons ou conférences sont très suggestifs ; ils indiquent l'intérêt capital du sujet.

Les voici :

Première leçon : *Notions préliminaires*, *Fausses doctrines*. Deuxième leçon : *Coup d'œil sur la société civile*, *Fin immédiate de l'État*. Troisième leçon : *L'Église, ses principaux caractères sociaux*. Quatrième leçon : *Constitution de l'Église*, *Place que les laïques y occupent*. Cinquième leçon : *Le gouvernement de l'Église est-il monarchique, aristocratique ou démocratique?* Sixième leçon : *Les Pouvoirs fondamentaux de l'Église*. Septième leçon : *Souveraineté respective de l'État et de l'Église*. Huitième leçon : *Prééminence de l'Église sur l'État*. Neuvième leçon : *Pouvoir indirect de l'Église sur les choses de l'ordre temporel*. Dixième leçon : *L'Union de l'Église et de l'État*. Onzième leçon : *La Thèse séparatiste ;* Douzième leçon : *L'Église et les infidèles*. Treizième

leçon : *L'Église et l'hérésie*. Quatorzième leçon : *L'Église et la société moderne*.

Comme on le voit, par cette simple énumération, les sujets traités ont une importance si grande, ils touchent de si près aux plus graves problèmes dont se préoccupe aujourd'hui l'opinion publique, qu'il est difficile à ceux qui parlent ou qui écrivent de ne pas les rencontrer souvent sur leur chemin. Aussi les leçons renfermées dans ce livre seront-elles fort utiles non seulement au clergé, mais au grand public.

L. Choupin.

De Valavieille. — **De la condition du prêtre dans l'église après les lois de séparation**. Avec une lettre de Mgr Cabrières. Paris, Lecoffre, 1908. 1 brochure grand in-8, 80 pages. Prix : 1 fr. 50.

Est-ce en vertu d'une simple tolérance ou par l'effet de la loi que nos églises restent ouvertes? Quelle est actuellement la condition du curé dans sa paroisse; quels sont ses droits dans son église, hors de l'église; quels sont ses devoirs? Telles sont les questions étudiées par M. de Valavieille; de leur examen dépend la solution des nombreuses questions qui naissent à chaque instant d'une situation nouvelle, imprécise autant qu'imprévue. A propos de chacune, sont indiquées les toutes récentes décisions de jurisprudence; lesquelles sont parfois contradictoires. Cette brochure fort utile est malheureusement d'un prix trop élevé.

Ch. Auzias-Turenne.

P. Bernard Ghobaiva Al Ghaziri. — **Rome et l'Église syrienne-maronite d'Antioche (517-1531)**. *Thèses, documents, lettres*.

L'auteur s'est proposé de réunir et d'étudier les principaux documents se rapportant aux Maronites depuis 517 jusqu'en 1531, et plus spécialement de démontrer, à l'aide de ces documents, la perpétuelle orthodoxie de l'Église maronite. Y est-il parvenu?

L'hypothèse, d'ailleurs fondée (p. 31), d'un Maron prêtre nestorien et fauteur d'hérésie qui vécut vers l'an 580 en Mésopotamie, est heureuse. Elle permet de reporter sur ce Maron et sur ses partisans la note d'hérésie que certains textes semblent attribuer au Maron, et aux Maronites du Liban.

Mais malgré quelque lumière jetée sur la question, plusieurs points restent encore obscurs. Les documents sont bien analysés : mais de leur analyse on ne peut déduire que ceci, qui est certes un titre de gloire pour les Maronites : « Les Maronites n'ont jamais été hérétiques formels. » Vouloir aller plus loin et ne trouver chez eux aucune trace d'hérésie, même matérielle, c'est faire violence aux textes.

Au point de vue de la critique historique, l'auteur semble faire trop bon marché des historiens latins et arabes (p. v) qui sont cependant généralement admis comme faisant autorité dans la question : il a

d'ailleurs recours, quelques pages plus loin, au témoignage de Guillaume de Tyr (p. 66-68). On saura gré au P. Ghobaiva d'avoir publié pour la première fois en Orient certains documents comme la bulle du pape Innocent III.

Ce livre inspiré tout ensemble et par l'amour de la vérité et par le filial amour de l'auteur envers sa nation, contribuera à faire estimer et aimer le peuple maronite. J. Lambert.

Un traité des œuvres arabes de Théodore Abou-Kurra, évêque de Harran, publié et traduit en français pour la première fois par le P. Constantin Bacha.

Ce traité est une véritable démonstration de la religion chrétienne et, à ce titre, il mérite d'intéresser les théologiens et les historiens de l'Église. L'auteur, Théodore Abou-Kurra met surtout en relief la primauté de saint Pierre et de ses successeurs, et il l'établit par de nombreux textes bibliques et conciliaires.

On sait gré au P. Constantin Bacha d'avoir livré au public ce précieux document. J. Lambert.

Dom Ferdinand Cabrol, abbé de Farnborough. — **L'Angleterre chrétienne avant les Normands**. Paris, Gabalda. *Bibliothèque de l'enseignement de l'histoire ecclésiastique*. Prix : 3 fr. 50.

Il est à peine besoin de présenter le livre du savant abbé de Farnborough. La signature de l'auteur, le sujet traité, le simple fait d'apparaître au lendemain du congrès eucharistique de Londres, où Dom Cabrol a joué un rôle si en vue, tout cela, dès le premier jour, devait lui assurer un beau et légitime succès. C'est une œuvre d'érudition aisée et abondante, qui nous donne la substance de tout ce que les Anglais ont écrit sur les origines de leur Église. Évidemment, il n'y faut pas chercher l'allure enthousiaste de Montalembert. Il y a des récits que l'on ne fait qu'une fois. Mais, à ceux (et c'est tout le monde) que passionnent les « moines d'Occident », le livre de Dom Cabrol est indispensable pour contrôler, discuter au besoin, appuyer et quelquefois rejeter les assertions du grand orateur.

Douze chapitres : La Bretagne celtique et la Bretagne romaine ; — les origines chrétiennes et l'Église de Bretagne au cinquième et au sixième siècle ; — saint Grégoire et les Anglo-Saxons ; — l'Église bretonne au septième siècle et la question des rites celtiques ; — l'œuvre de la conversion après saint Augustin (605-655) ; — organisation de la conquête chrétienne (655-735) ; — civilisation et littérature chrétiennes au septième et au huitième siècle ; — moines celtes et moines romains ; — Alfred le Grand ; — l'Église d'Angleterre et la discipline au neuvième et au dixième siècle; invasions danoises; les successeurs de saint Dunstan (988-1066) ; — Guillaume le Conquérant ; l'invasion ; fin de

la période anglo-saxonne. — Suivent deux appendices. Le premier sur la liturgie reproduit, en le complétant, l'article *Liturgie de la Grande-Bretagne* du *Dictionnaire d'archéologie chrétienne*. Le second traite de l'origine du denier de Saint-Pierre.

Dirai-je que sur plusieurs points le récit paraît un peu sommaire ? C'est l'histoire d'une mission, et de l'une des plus promptement fécondes qu'on trouve dans les annales de l'apostolat. Elle eût gagné en intérêt si le détail des obstacles, des méthodes, des résultats eût été un peu plus poussé à fond. Pour qui s'intéresse aux misssions présentes, à leurs procédés et à leurs succès, il y aurait eu là matière à comparaisons et peut-être à leçons pratiques. Voici du moins quelques traits que l'on peut recueillir çà et là. La mission est essentiellement l'œuvre des réguliers et des réguliers étrangers, romains et celtes. Pendant longtemps, « c'est à peine si quelques textes permettent de supposer l'existence de quelques collaborateurs pris parmi des prêtres séculiers, et quelques moines sortis de la race même des Anglo-Saxons ». La paroisse ne fait qu'un avec le monastère. Après quatre-vingts ans, sous l'archevêque Théodore, le régime paroissial n'apparaît pas encore. Quant au clergé indigène, purement anglo-saxon, il n'apparaît pas du premier coup. Il semble bien qu'on ait attendu une ou deux générations ; saint Wilfrid fut ordonné vers 664, soixante ans par conséquent après la mort de saint Augustin. Y eut-il avant lui beaucoup d'autres Anglais élevés au sacerdoce ? A coup sûr, ils le furent dans les rangs mêmes des missionnaires moines. Quant à la raison de ce retard, nous la trouvons dans ce fait (p. III) que les Saxons, « sous le vernis du christianisme, restaient barbares, et même païens dans le fond, jouets de prompts entraînements, aussi capables d'abandonner leurs dieux par coups de tête, ou dans un accès de mauvaise humeur... que de revenir à leur vieille religion sous la poussée de leurs passions ». Dirait-on pas une page de l'histoire de nos missions modernes ? Il me semble que cette page eût pu être plus accentuée.

J'aurais voulu aussi un peu plus de développement sur l'hagiographie anglo-saxonne. On nous renvoie à Montalembert : mais Montalembert ne serait-il pas un peu à discuter ? Enfin le paragraphe consacré à saint Boniface n'aurait-il pu s'amplifier en un chapitre intitulé « les Missions anglo-saxonnes » ? Sans doute, l'histoire du grand apôtre appartient à l'Allemagne ; mais son âme, comme l'âme de ses prédécesseurs et de ses disciples, est anglaise. Il y a là un côté du caractère national qui eût gagné, je crois, à être mis en lumière. A coup sûr, personne n'eût songé à trouver que ce tableau d'apostolat fût un hors-d'œuvre.

L'abbaye de Farnborough nous promet pour bientôt une histoire des Églises celtiques : mais ne nous donnera-t-elle pas aussi l'histoire de l'Église anglo-normande ? Pour des Bénédictins, c'est de l'histoire de famille [1]. A. Brou.

1. Une vétille. L'étymologie de « saint Graal, sang réal, sang royal » n'est,

Le chanoine Albert Durand. — **L'Abbé Louis Gardès, prieur de Ceyrac (1754-1794).** Br. in-8, 44 pages. **Le P. Chrysostome de Barjac (1757-1819).** Nîmes, librairie Debroas, 1908. In-8, 285 pages.

Dans ce double récit, puisé aux sources les plus authentiques, M. le chanoine Durand glorifie deux bons serviteurs de Dieu. Le premier eut le bonheur de répandre son sang pour le nom du Christ, à Privas, le 5 août 1794. Le second, chassé du couvent des Capucins de Pont-Saint-Esprit en 1792, déporté à Oléron en 1799, devint curé du Chambon après le Concordat. Pour l'abbé Gardès, le combat fut court et sanglant. Pour le P. Chrysostome, il dura toute une vie. Rien n'est plus admirable que le zèle, le courage, la ferveur, l'entrain de cet homme apostolique. Les lois révolutionnaires ne l'empêchèrent pas d'exercer son ministère durant les jours les plus mauvais de la Convention et du Directoire ; malgré la pauvreté de sa cure et le monopole universitaire, il sut devenir un recruteur et un instituteur de prêtres, pendant tout le premier Empire.

Nous remercions M. le chanoine Durand de nous avoir rappelé de tels exemples. L'histoire d'ailleurs y gagne autant que l'édification. On retrouve, dans ces pages, les qualités que nous avons louées jadis dans la biographie de l'évêque constitutionnel Périer. Paul Dudon.

E. Cavaignac, ancien membre de l'École française d'Athènes, docteur ès lettres. — **Études sur l'histoire financière d'Athènes au Ve siècle. Le Trésor d'Athènes de 480 à 404.** Paris, Fontemoing, 1908. *Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*, fasc. 100.

Contrairement aux opinions de M. Ed. Meyer, généralement admises jusqu'ici, M. Cavaignac s'est proposé d'établir les quatre points suivants : 1° il n'y avait pas de trésor monnayé d'Athèna vers 480 ; 2° le trésor fédéral transporté sur l'Acropole vers 454 contenait des réserves importantes ; 3° il n'y a jamais eu plus de 6 000 talents sur l'Acropole sous Périclès entre 448 et 431 ; le coût de ses grands travaux aurait été moins considérable qu'on ne le pense communément ; 4° une reconstitution partielle du trésor a eu lieu entre la guerre archidamique et l'expédition de Sicile.

Ces « Études » témoignent d'une connaissance approfondie de l'épigraphie et de l'histoire grecques. Elles sont destinées aux savants plutôt qu'au grand public : M. Cavaignac suppose que ses lecteurs déchiffrent et interprètent sans difficulté les nombreuses inscriptions reproduites dans ce livre par la photogravure. On doit aussi, pour

je crois, guère admise aujourd'hui. Le P. Thurston a proposé le mot bas latin hypothétique *cratalis*, dérivé de *crater*. En somme, on ignore.

suivre son argumentation, connaître en détails les diverses assertions de Judeich, Dörpfeld, Busolt, etc. Un pareil ouvrage sera sans doute moins lu en France qu'en Allemagne ; mais quiconque écrira désormais sur l'histoire financière d'Athènes devra nécessairement en tenir compte. L. Laurand.

Pierre Gusman. — **La Villa d'Hadrien, près de Tivoli.** Paris, Hachette, 1908. Un volume in-16, 171 pages, illustré de 120 gravures hors texte et de plans, dont un en couleurs et de 9 dessins originaux de l'auteur. Prix : cartonnage toile, 5 francs.

Nous avons longuement étudié le superbe ouvrage que M. Pierre Gusman publia, en 1904, sous ce titre : *la Villa impériale de Tibur* (cf. *Études*, t. CVII, p. 825-835). Le présent volume traite le même sujet, mais d'un point de vue différent, car il est destiné à servir de guide pour visiter méthodiquement les ruines accumulées sur ce coin de terre privilégié, dont l'empereur Hadrien voulut faire le plus beau des jardins et le plus parfait des musées.

Après une courte notice historique (p. 1-18), qui raconte l'origine de la Villa d'Hadrien et ses vicissitudes jusqu'au vingtième siècle, M. Gusman jette un coup d'œil rapide sur l'architecture des constructions et sur les principales œuvres d'art qui en faisaient l'ornement (p. 18-40). Ces renseignements préparent le visiteur à retirer de son excursion intérêt et profit. Deux itinéraires (p. 41-110) s'offrent à son choix, l'un complet, l'autre restreint : tous deux sont tracés sur le plan en couleurs annexé au volume. Le grand tour ne demande pas moins de trois ou quatre heures. Rien d'étonnant si l'on songe que, sur un espace de 1 500 mètres en longueur et de 600 mètres en largeur, Hadrien avait réuni, en fait de monuments, des spécimens magnifiques de tout ce qui, dans les villes du monde gréco-romain, pouvait charmer un empereur aussi dilettante.

L'ouvrage se termine (p. 111-161) par un catalogue raisonné des œuvres d'art provenant de la Villa d'Hadrien. Cette liste compte 303 numéros.

Cet excellent guide rendra les meilleurs services aux touristes désireux de s'instruire en parcourant ces ruines merveilleuses, qui font penser, selon le mot de Gaston Boissier, à un « Versailles antique ». Gaston Sortais.

Ch. Geoffroy de Grandmaison. — **Correspondance du comte de La Forest.** Tome III. Paris, Picard, 1909. In-8, 492 pages. Prix : 8 francs.

Ce volume nous conduit d'octobre 1809 à juin 1810. C'est le moment où Soult remplace Jourdan comme major général ; où Joseph, après une expédition en Andalousie, reprend brusquement le chemin de

Madrid; où dans tout le pays les bandes de *guerilleros* fatiguent nos troupes.

Bien que ses dépêches ne soient pas sans nouvelles des armées, La Forest s'y occupe surtout de la situation politique et des mesures administratives prises par le nouveau souverain : vente des biens nationaux, sécularisation des religieux, suppression des douanes provinciales, réorganisation de l'instruction publique, institution d'une Bourse et des tribunaux de commerce, division du pays en 38 préfectures et 15 gouvernements militaires. La défiance dans laquelle Napoléon tient son frère, l'effort silencieux mais tenace par lequel Joseph essaye de tenir une ligne politique indépendante n'échappent point à l'ambassadeur. Il s'en explique discrètement, mais non sans finesse, avec le duc de Cadore.

On constatera, sans peine comme sans surprise, que M. Geoffroy de Grandmaison a bien rempli, dans ce nouveau volume, son office d'éditeur exact et bien informé. Paul Dudon.

Mgr de Moucheron, prélat domestique de S. S. Pie X. — **Le Clergé à l'Académie.** *Silhouettes et portraits.* Paris, librairie académique Perrin. In-8 écu, 383 pages.

Dans cette galerie qui va de Godeau, évêque de Vence, au cardinal Mathieu, on s'arrête volontiers devant certaines figures peu connues ou bien oubliées, car le peintre n'a pas eu la prétention d'ajouter des traits nouveaux aux portraits de Bossuet, de Massillon et de quelques autres véritables *Immortels.*

Voici, par exemple, le fils du grand ministre de Louis XIV, Jacques-Nicolas Colbert, prenant séance le 29 octobre 1678, à l'âge de vingt-quatre ans, et harangué par le grand Racine lui-même en ces termes gracieux : « L'Académie a pris part à tous vos honneurs ; elle applaudissait à vos brillants succès. Mais depuis qu'elle vous a entendu prêcher l'Évangile avec toute la force de l'éloquence, alors elle ne s'est pas contentée de vous admirer ; elle a jugé que vous lui étiez nécessaire. »

Voici l'abbé Trublet qui, ne pouvant se résoudre à louer *la Henriade*, reçut du poète un cruel châtiment en vers :

Il compilait, compilait, compilait.

Trublet ne garda pas rancune. Il envoya son discours de réception à Voltaire, qui lui répondit par des propositions de paix, déclarant qu' « il vaut mieux tout oublier en bons chrétiens et en bons académiciens... comme si de rien n'était... »

Mais on s'intéressera sans doute davantage à ces grandes physionomies religieuses et littéraires de notre temps, les Gratry, les Dupanloup, les Perraud.

Mgr de Moucheron a fait un livre utile et très intéressant.

Louis Chervoillot.

André Beaunier. — **Contre la réforme de l'orthographe**. Paris, Plon, 1909. In-12, 130 pages.

Cette brochure allègre et vigoureuse atteindra son but. Elle contribuera pour sa part à faire échouer — non pas toute réforme de l'orthographe française, toute simplification sage et mûrement étudiée, — mais le bouleversement que certains philologues enragés voudraient imposer par tous les moyens. *Par tous les moyens* : ce n'est pas trop dire, s'il s'agit du projet de M. Ferdinand Brunot. Les pires arguments sont mis, par cet étrange sorboniste, au service de *sa* réforme : qu'est-ce que l'orthographe ? — Un dogme ! (« *Là aussi*, il y a un dogme que l'enfant doit recevoir sans discussion. Et c'est par là que l'enseignement orthographique doit être surtout condamné »).

Et qu'est-ce encore qu'un homme qui met l'orthographe ? — Un aristocrate ! un mandarin ! (« Il suffit, en vérité, de signaler ce danger pour que quiconque a le souci de l'avenir de la démocratie renonce à une aussi fâcheuse erreur »).

Et qu'est-ce qui s'oppose au maintien de l'orthographe ? — La raison d'État, tout simplement ! (« La République a besoin... Le Gouvernement ne peut se désintéresser de ce qui facilite ou retarde cette expansion nécessaire... La société démocratique d'aujourd'hui n'a que faire de certaines recherches... ») Et qui peut se plaindre de la réforme ? — Personne ! (« Le ministère a le droit incontestable et incontesté d'enseigner dans ses écoles ce qui lui plaît »).

J'en passe. Cet affreux ragoût de pédantisme et de basse politique est présenté, par M. Beaunier, dans son horreur. Les plus justes, les plus raisonnables critiques sont par lui soulevées avec un esprit, une verve, un sens de la dignité et de la noblesse de notre langue, qu'il serait difficile d'égaler.

Louis des Brandes.

John Edwin Sandys, litt. D., fellow of S. John's College and public orator in the University of Cambridge, etc. — **A History of classical scholarship**. T. II. *From the revival of learning to the end of the eighteenth century (in Italy, France, England, and the Netherlands)*. T. III. *The eighteenth century in Germany and the nineteenth century in Europe and the United States of America*. Cambridge, University Press, 1908. In-8, xxx-498 et xiv-523 pages. Prix : relié toile, 8 sh. 6 par volume.

A consulter l'abondante bibliographie par laquelle s'ouvre le tome II de l'*History of classical scholarship*, on pourrait croire que M. Sandys a eu bien des devanciers. En réalité, s'il a consulté tous les ouvrages concernant l'histoire de la philologie, il est le premier qui en ait retracé avec détail toute l'évolution. Son livre constitue une mine inépuisable de renseignements qu'on chercherait vainement ailleurs. Après l'avoir lu, tout philologue devra le garder sur sa table pour y recourir

fréquemment. On y trouve la biographie de tous les hellénistes et latinistes modernes, la liste de leurs principaux ouvrages, des appréciations fort justes sur leur talent et leur influence. Des tableaux chronologiques ainsi que des index détaillés complètent cet admirable répertoire. Ce n'est pas, d'ailleurs, une aride nomenclature, mais un livre intéressant et riche d'idées, égayé même, çà et là, de quelques anecdotes piquantes.

Les gravures, nombreuses et bien choisies, font revivre la physionomie des principaux savants qui ont étudié l'antiquité. C'est avec plaisir que le lecteur voit défiler ces figures, tantôt graves et songeuses, tantôt épanouies et joviales, mais où se peint surtout une intelligente et bienveillante curiosité. La recherche et la publication de ces portraits, tous authentiques, n'a pas dû être la partie la moins laborieuse du grand travail que s'est imposé M. Sandys et il convient de l'en remercier spécialement.

En tête de certains chapitres, se trouvent des citations en diverses langues, résumant le caractère général de chaque période ou ses aspects principaux. Voici, à titre d'exemples, celles qui indiquent la participation des principales nations aux études philologiques pendant le dix neuvième siècle (t. III, p. IV). Un Allemand, Bursian, écrivait en 1883 : « La route est assez large pour donner place à un grand nombre de concurrents; sans envie, mais au contraire avec reconnaissance, nous voulons rendre justice aux travaux des savants étrangers. » — « Une renaissance des études classiques s'est manifestée parmi nous, dit M. S. Reinach. Elle se distingue par l'alliance des qualités françaises de clarté et de méthode avec la solidité de l'érudition et la connaissance des travaux étrangers. » — Le grand helléniste anglais Jebb constate que : « La position de l'humanisme dans ce pays à la fin du siècle est beaucoup plus forte qu'elle ne l'était au commencement. » Enfin M. Gildersleeve, philologue américain, écrit avec satisfaction : « Les *scholars* européens trouvent qu'ils ont à compter avec un nouveau *facteur* et ont à reconnaître dans nos travaux philologiques une empreinte nationale. »

Ces citations relatives aux quatre nations dont les travaux ont le plus d'importance ne doivent pas faire croire que M. Sandys ait négligé les autres peuples. Il nous renseigne, au contraire, sur l'Italie, la Suède, la Norvège, le Danemark, la Hollande, la Belgique, la Grèce, la Russie, la Hongrie. Aussi les savants les plus « au courant » trouveront-ils encore beaucoup à apprendre dans l'*History of classical scholarship* qui sera en même temps très utile aux commençants eux-mêmes [1].

L. LAURAND.

1. Parmi ces milliers de noms, de faits et de dates, à peine trouve-t-on quelques légères corrections ou additions à proposer. Tome II, p. 290 : Santeul n'était pas jésuite. Sur les poètes jésuites, voir V. Delaporte : *De historia Galliae regnante Ludovico XIV latinis versibus a Jesuitis Gallis scripta*. Paris, 1891. — P. 305 : La référence à de Baker devrait être remplacée par

Kr. Nyrop, professeur à l'Université de Copenhague. — **Grammaire historique de la langue française.** Tome III. *Formation des mots.* Copenhague, Gyldendalske Boghandel nordisk forlag. Paris, A. Picard, 1908. In-8, IX-459 pages.

Les étrangers nous envoient parfois d'excellents travaux sur notre langue. J'aime à croire que nous leur rendons la pareille. Cette grammaire nous vient du Danemark. M. Nyrop est professeur à l'Université de Copenhague. Il a édité de vieilles farces du quinzième et du seizième siècle ; mais notre langue actuelle, le « français tel qu'on le parle » est une de ses spécialités. Son *Manuel phonétique du français parlé* étudie toutes ces déformations qui, pour nous, littérateurs, sont des monstruosités grammaticales mais qui préparent le français de demain. Et de même, dans ce troisième volume de sa grammaire historique.

Il reprend, pour le corriger çà et là, surtout pour le mettre à jour, le travail désormais classique de Darmesteter sur la création actuelle des mots nouveaux. Tout ce qu'il y a de plus « dernier cri » en fait de néologisme est enregistré. Et voici *fortengueulisme*, *toureiffelien*, *rive gaucher*, *piedplatisme*, *ordredujourier*. A tout cela manque un peu de psychologie. Aucune idée générale ne se dégage de ces menus faits. Quelles sont les lois morales et intellectuelles qui président à cette végétation souvent éphémère ? Ce classement des mots nouveaux d'après les suffixes, les préfixes, les procédés de composition, etc., permet de leur assigner commodément leur place dans les séries. Mais ils ont été créés pour répondre à des besoins très divers, et c'est cela surtout qui intéresse. Beaucoup ont été créés avec une pointe d'ironie. Tel le hideux *struggleforlifiser* de Bourget. D'autres sont comme des formules de satire. Mac-Mahon disait un jour, à propos de je ne sais quoi, qu'il « irait jusqu'au bout ». Et voici les journaux présidentiels qualifiés de *jusquauboutiens*. Des mots comme *glaçouillotes*, *patrouillard*, *nimportequisme*, *politiquailleur*, *bonaparteux*, sont, moralement, d'un tout autre ordre que *électionner*, *solutionner*, *surproduction*, l'industrie *betteravienne*, *constitutionnaliser*, et autres monstres. C'est ce genre de distinctions qui manque un peu à la très utile et très docte grammaire de M. Nyrop.

« Dans le parler vulgaire actuel, dit l'auteur, page 118, *eux* a souvent une valeur dépréciative. » Et il cite avec *bonaparteux*, *communeux*, *partageux*, le mot *seize-mayeux*, employé pour désigner les hommes

Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, t. VII, p. 865-904. — P. 85, 117, etc. ; voir C. Lenient, *De Ciceroniano bello apud recentiores*. Paris, 1855 ; *la Satire en France au seizième siècle*, Paris 1877, t. II, p. 225-234. — Tome III, p. 58-59 : Il serait bon d'ajouter que les conclusions de Wolf sur les discours de Cicéron sont aujourd'hui rejetées par tous les savants sans exception. Enfin les tables chronologiques seraient plus commodes à consulter si elles étaient groupées au commencement ou à la fin des volumes au lieu d'être dispersées dans le cours de l'ouvrage.

du Seize mai. Il est permis à un savant danois d'ignorer que *mayeux*, en argot, signifie bossu, polichinelle. Le sobriquet n'en était que plus méchant.

Le « peuple *souriquois* » de La Fontaine ne serait-il pas une formation fantaisiste sur le modèle de peuple *iroquois*, dont on parlait beaucoup, vers 1665, dans les *Relations du Canada*. — Le suffixe argotique *skoff*, *machinskoff*, comporterait, suppose M. Nyrop, le polonais *ski*, plus le russe *off*. Ne pourrait-on préciser ? Au temps où les Polonais étaient à la mode, on disait ; *machinski* : la Russie vint à son tour, et l'on dit *machinskoff*. — Peut-on considérer le suffixe *ana* (*huetiana*, *menagiana*, et, par analogie comique, *Cricriana*, recueil des Halles, 1805), comme suffixe français, même savant, à ranger sous la même rubrique que *ation*, *ateur*, *atique* ? Sa place serait plutôt parmi les *emprunts* directs faits au latin, en même temps que parmi les créations purement conventionnelles. A. Brou.

E. Martin Saint-Léon. — **Histoire des corporations de métiers**. Paris, Alcan, 1909. 2e édit. In-8, 795 pages. Prix : 10 francs.

Les *Études* ont loué ce livre, lors de sa première édition (1899). Il convient de le louer encore, parce que l'auteur l'a remanié en l'améliorant.

En ce qui concerne l'origine de la corporation en France, la réglementation du travail, les corporations de Strasbourg et de Flandre, l'évolution de l'idée corporative au dix-neuvième siècle, M. Martin Saint-Léon a tenu compte des derniers travaux historiques, des nouvelles théories juridiques, des faits et des lois survenus récemment. Il n'y a qu'à le féliciter d'avoir voulu perfectionner son œuvre première et d'y avoir réussi.

Au milieu des incertitudes ou des défiances qui entourent le mouvement syndical contemporain, son livre est une lumière qui aidera à fixer les esprits hésitants ou inquiets. Paul Deslandes.

Liton Chevalet. — **Les Soirs**. Paris, Perrin, 1909. 1 volume in-12, 208 pages. Prix : 3 fr. 50.

Vers de la vingtième année, écrits dans une langue un peu hésitante, et empreints d'une mélancolie qui n'est pas sans charme. Nous partageons cependant l'avis de S. A. R. la princesse Marie de Grèce, à qui l'auteur fait dire :

> Vous me trouviez trop vieux — et trop jeune à la fois —
> Pour me désespérer à l'aube de la vie (p. 188).

Ce mince volume nous apporte des promesses. M. Liton Chevalet, doit savoir, s'il veut les tenir, que les pièces de son recueil, intitulées *Chanson*, *Autre chanson*, sont détestables. Louis des Brandes.

ÉVÉNEMENTS DE LA QUINZAINE

Avril 26. — Les journaux de la **Réunion** annoncent que les religieux viennent d'être expulsés, en application de la loi de 1901. L'île anglaise de **Maurice** donne asile aux victimes.

— **Constantinople** est en état de siège. Enver bey et l'armée jeune-turque triomphe ; le ministère Tewfik pacha a démissionné ; on s'attend à la déposition du sultan Abdul-Hamid, qui est prisonnier au palais d'Yldiz.

27. — A **Rome**, le triduum de béatification du P. Eudes se célèbre en l'église du Gesu.

— Sur la demande du ministère de la marine, le Conseil des ministres décide d'engager des poursuites contre trois fournisseurs de la marine, dont la Société du Creusot.

— Le sultan Abdul-Hamid est déposé et remplacé par le prince Réchad, son frère, qui règne sous le nom de Mehemed V. — Les massacres continuent en Asie-Mineure.

28. — On publie quelques résultats de l'enquête parlementaire sur l'état de notre marine ; il n'est question que de gaspillage, de malfaçons, d'incurie.

29. — A **Rome**, consistoire où sont préconisés de nouveaux évêques, entre autres Mgr Fabre, évêque nommé de Marseille. Le Saint-Père parle à nouveau de la nécessité de lutter contre les erreurs modernistes.

— Les souverains anglais, l'impératrice douairière de Russie, rencontrent à **Baja** les souverains d'Italie.

— L'ex-sultan Abdul-Hamid est interné dans une villa de **Salonique**.

30. — A **Rome**, le Saint-Père impose le pallium au cardinal Andrieu, archevêque de Bordeaux.

— A **La Haye**, la reine de Hollande met au monde une fille à laquelle sont donnés les noms d'Emma-Henriette-Juliana. Tout le pays est en fête.

— Le Conseil des ministres décide de déférer au conseil de discipline plusieurs agents des P. T. T., pour des propos tenus en réunions publiques.

Mai 1er. — Vingtième anniversaire du *1er mai socialiste*, qui naquit en 1889, au congrès socialiste international de la rue Rochechouart.

— A **Buenos-Ayres**, collision sanglante entre agents et socialistes.

— Un arrêt du Conseil d'État donne raison au sectarisme du gouvernement interdisant les emblèmes religieux dans tous les locaux scolaires.

2. — A **Rome**, béatification de trente-trois martyrs de la Chine, du Tonkin, de la Cochinchine, dont quatre Français : Mgr Cuénot et les vénérables Vénard, Néel et Néron.

— Le chapitre général des Pères Rédemptoristes élit supérieur général le P. Patrice Murray, Irlandais, né en 1865.

— Élection législative à **Sainte-Affrique**, en remplacement du regretté M. de Castelnau. On proclame élu M. Fournol, alors qu'il semble que M. Paul Leroy-Beaulieu ait 200 voix de majorité.

3. — Le nouveau tsar de **Bulgarie** reçoit les félicitations du corps diplomatique, à l'exception du ministre de Turquie.

— Huit employés du Central télégraphique de **Paris** et quarante et un ouvriers des lignes sont suspendus, pour une manifestation assez violente au Central.

4. — Le conseil fédéral des postiers décide que les agents suspendus ne se présenteront pas devant le conseil de discipline, et il se déclare prêt à une nouvelle grève des P. T. T.

5. — A l'occasion du huitième centenaire de saint Anselme, primat d'Angleterre, le pape publie une encyclique où il invite les catholiques à revendiquer partout avec énergie les droits de l'Église, à défendre la pureté de la foi, à se garder de la « vile neutralité ».

— Mort de M. Jean Guyot de Villeneuve, qui dénonça à la Chambre tout le système de la délation maçonnique et l'usage que faisait des *fiches* le général André.

6. — Les agents des P. T. T. rétablissent les permanences de grève; au ministère de l'intérieur, on refuse de recevoir l'une de leurs délégations; l'Association générale des postiers se transforme en Syndicat national; M. Pauron, qui conduisait la délégation, est révoqué par le ministre.

A **Orléans**, ouverture du triduum solennel en l'honneur de la bienheureuse Jeanne d'Arc.

7. — La Cour de cassation rejette le pourvoi du procureur général de la cour de Poitiers contre Mgr Duparc, évêque de Quimper, acquitté déjà à Rennes et à Poitiers.

— A **Orléans**, le soir, présentation de l'étendard de Jeanne d'Arc aux troupes, puis remise de l'étendard par le maire à l'évêque d'Orléans, en présence de quarante-deux prélats et d'une foule immense.

— Fin de la grève de **Mazamet**, après entente des patrons avec les délégués ouvriers.

— Le Syndicat international des employés des chemins de fer provoque un referendum sur la possibilité de la grève.

8. — A **Orléans**, après la cérémonie du soir à la cathédrale, magni-

fique procession, à travers la ville, comprenant plus de quarante évêques, la municipalité d'Orléans, de nombreuses sociétés et une grande foule enthousiaste.

— Le conseil de discipline des postes prononce la révocation contre six agents suspendus.

— Fortes secousses de tremblement de terre autour de **Messine** et à **Reggio** de Calabre.

— Les massacres continuent en Asie-Mineure, à **Adana**, à **Hadjin**; les troupes turques envoyées contre les assassins se joignent à eux.

9. — A **Orléans**, clôture des fêtes de Jeanne d'Arc; panégyrique de la Bienheureuse par Mgr Turinaz; ovation enthousiaste faite aux évêques à la sortie de la cathédrale.

— **Louvain** célèbre, par de grandes solennités, le soixante-quinzième anniversaire de la restauration de son Université catholique.

Paris, le 10 mai 1909.

Le Gérant : TURPIN.

IMPRIMERIE DE J. DUMOULIN, A PARIS

LA PRIMAUTÉ DE SAINT PIERRE

DANS LE NOUVEAU TESTAMENT

La primauté de saint Pierre dans le Nouveau Testament est révoquée en doute au nom de deux systèmes entièrement opposés l'un à l'autre.

Ou bien les paroles que, d'après le Nouveau Testament, Jésus adresse à l'apôtre Pierre sont admises comme paroles authentiques et historiques : mais elles ne signifieraient pas que Pierre soit constitué chef nécessaire et perpétuel de l'Église du Christ.

Ou bien les paroles que, d'après le Nouveau Testament, Jésus adresse à l'apôtre Pierre sont admises comme faisant de Pierre le chef nécessaire et perpétuel de l'Église du Christ : mais ce ne seraient pas des paroles authentiques ou historiques.

Le premier point de vue est, communément, celui des schismatiques et des protestants orthodoxes.

Le second point de vue est communément celui de la critique libérale : c'est-à-dire des rationalistes, des protestants libéraux et des catholiques modernistes. Nous aurons, plus loin, à en détailler les nuances et les divers aspects.

Ces deux solutions contradictoires, mais pareillement négatives, compliquent et enchevêtrent le problème de la primauté de saint Pierre dans le Nouveau Testament. Pour chaque texte notable, on doit examiner deux questions différentes. Le texte, d'abord, est-il bien authentique et historique comme les protestants orthodoxes en conviennent, et non pas apocryphe ou rédactionnel, comme le prétendent les critiques libéraux? Et puis, le texte lui-même, reconnu authentique et historique, manifeste-t-il bien la primauté nécessaire et perpétuelle de saint Pierre, comme le concèdent assez volontiers les critiques libéraux, et contrairement au dire des protestants orthodoxes? Les deux questions

exigent une réponse affirmative pour que la primauté du chef des apôtres soit véritablement acquise à l'histoire, et, partant, à l'apologétique.

*
* *

Avant d'aborder la discussion des textes classiques, il paraît utile de rechercher, comme éclaircissement préalable, quelle était, pendant le ministère public de Jésus, *la place de Pierre parmi les apôtres*.

Nous examinerons ensuite le *Tu es Petrus*, le *Confirma fratres tuos*, le *Pasce oves meas*, tant au point de vue de leur crédibilité qu'au point de vue de leur signification réelle.

En dernier lieu, nous nous attacherons au *rôle de Pierre dans l'Église naissante*, d'après les Épîtres, et surtout d'après le livre des *Actes*.

Nous pourrons dire, alors, s'il est historiquement prouvé que Jésus-Christ ait désigné Simon-Pierre, comme son lieutenant ici-bas, comme le chef nécessaire et perpétuel de son Église.

I

La place de Pierre parmi les apôtres

1° *Pierre était le « premier »*

Les quatre catalogues du collège apostolique, conservés par le Nouveau Testament, diffèrent l'un de l'autre, quant à l'ordre des noms : tous, néanmoins, s'accordent à désigner en première ligne, l'apôtre Pierre[1]. « Le premier », dit formellement saint Matthieu, « le premier était Simon, surnommé Pierre ». Πρῶτος Σίμων ὁ λεγόμενος Πέτρος[2].

Pourquoi Simon-Pierre est-il mentionné « le premier » ? Simple ancienneté d'âge ? Simple priorité de vocation ? Aucun indice positif ne permet d'affirmer sérieusement l'ancienneté d'âge. Quant à la priorité de vocation, elle n'est guère concevable, du moins au point de vue spécial de *l'apostolat*, puis-

1. Marc, III, 16-19 ; Matth., X, 2-4 ; Luc, VI, 14-16 ; Act., I, 13. — Cf. Lattey, S. J., *The apostolic groups*, dans le *Journal of theological studies*, octobre 1908, t. X, p. 107-115.
2. Matth., X, 2.

que les « Douze » paraissent avoir été choisis tous en même temps pour devenir « apôtres », et pour former un groupe bien distinct du reste des fidèles[1]. A vrai dire, la vocation initiale de Simon-Pierre en tant que « disciple » du Christ précéda la vocation du plus grand nombre des futurs « apôtres » : cependant, elle ne fut pas la « première » de toutes. Le quatrième Évangile nous affirme que l'appel du Christ à Simon-Pierre, sur les bords du Jourdain, ne fit que suivre le double appel adressé d'abord à André, son frère, et à un autre disciple[2]. Dans la scène ultérieure, qui eut lieu sur les bords du lac de Tibériade, et dont les Synoptiques ont rapporté différentes circonstances, la vocation des quatre pêcheurs galiléens, Pierre et André, Jacques et Jean, apparaît comme moralement simultanée[3]. Il est donc un peu difficile d'attribuer à cette vocation de Pierre une véritable priorité chronologique.

Mais supposons (gratuitement) que Pierre ait été le plus âgé des « Douze ». Imaginons (malgré plus d'un texte) que Pierre ait entendu avant tous les autres l'appel du Seigneur, ces deux circonstances n'expliqueront pas encore suffisamment pourquoi les évangélistes donnent à Pierre le premier rang parmi les apôtres, de même qu'ils réservent uniformément la dernière place au traître Judas. Il faudrait concéder, à tout le moins, que l'ancienneté d'âge, la priorité de vocation (et peut-être d'autres titres spéciaux) faisaient réellement de Pierre *l'apôtre principal*, et lui valaient une *prééminence habituelle.* Car c'est bien pour marquer une place à part, un rang privilégié que les évangélistes désignent Pierre comme *le premier* d'entre les « Douze ».

En parlant du groupe apostolique, il arrive à saint Marc, et aussi peut-être à saint Luc, de dire : « Simon et ceux qui l'accompagnaient », Σίμων καὶ οἱ μετ' αὐτοῦ[4], exactement comme

1. Marc, III, 13-15 ; Matth., x, 1 ; Luc, VI, 13.
2. Joan., I, 35-42.
3. Marc., I, 16-20 ; Matth., IV, 18-22 ; Luc., V, 1-11. Il semble bien que Marc et Matthieu, d'une part, et Luc, d'autre part, enregistrent ici un même fait, quoiqu'ils rapportent des circonstances différentes ; circontances, d'ailleurs, nullement inconciliables entre elles.
4. Marc., I, 36 ; Luc., VIII, 45. (Leçon admise chez Luc par Weymouth, et par Tischendorf-Gebhardt, de même que par la Vulgate.)

ils disent, en parlant d'un chef et de son escorte : « David et ceux qui l'accompagnaient », Δαυείδ καὶ οἱ μετ' αὐτοῦ[1].

Quand Jésus-Christ se fait suivre, dans les circonstances graves, de trois apôtres seulement : par exemple, pour la résurrection de la fille de Jaïre[2], ou bien pour le mystère de gloire que fut la transfiguration[3], ou bien encore pour le mystère de douleurs qui s'accomplit au jardin des Oliviers[4], toujours le premier de ces trois privilégiés n'est autre que Pierre.

En certains cas, Pierre tout seul est associé au Maître, en un rang exceptionnel. Lorsque les collecteurs de la didrachme veulent s'assurer que Jésus payera l'impôt du Temple, c'est Pierre qu'ils interrogent comme le principal des disciples. Et Jésus, après avoir fait entendre un utile enseignement à son apôtre, l'envoie trouver miraculeusement la pièce de monnaie qui acquittera la taxe, pour le Christ et pour Pierre lui-même[5].

Durant les séjours à Capharnaüm, Jésus demeure dans la maison de Pierre[6]. Quelquefois, il prend la barque même de Pierre pour sa chaire d'enseignement, face au peuple groupé sur le rivage[7]. Il change le nom de Simon, fils de Jona, en celui de Pierre, avec une intention mystérieuse et chargée de promesses[8]. A travers le récit entier des Évangiles, Pierre joue un rôle prépondérant parmi les « Douze », et prend souvent la parole au nom de tous[9]. Malgré son reniement, au cours de la Passion, Pierre sera, dans le groupe des apôtres, le premier témoin de la résurrection du Sauveur[10].

Bref, nul doute n'est possible sur la prééminence habituelle de Pierre au milieu des « Douze ». Il est bien l'*apôtre*

1. Marc., II, 25, 26 ; Matth., XII, 3. 4 ; Luc., VI, 3, 4. Cf. Matth., XXVII, 54.
2. Marc., V, 37; Luc., VIII, 51.
3. Marc., IX. 1, 2 ; Matth., XVII, 1 ; Luc., IX, 28.
4. Marc., XIV, 33 ; Matth., XXVI, 37. — Cf. Luc., XXII, 8, pour le rôle spécial de Pierre et de Jean dans la préparation de la dernière cène.
5. Matth., XVII, 24-27.
6. Marc., I, 29; Matth., VIII, 14; Luc., IV, 38.
7. Luc., V, 1-4. Cf. Marc., IV, 1 ; Matth., XIII, 1.
8. Marc., III, 16; Matth., X, 2; XVI, 17-19; Luc., VI, 14; Joan., I, 42.
9. Marc., X, 28 ; Matth., XIV, 28; XV, 15 ; XVIII, 21 ; XIX, 27 ; Luc., XII, 41 ; XVIII, 28 ; Joan., VI, 68 ; XIII, 6-10.
10. Luc., XXIV, 12, 34 ; *I Cor.*, XV, 5.

principal, πρῶτος : et l'on désigne à bon droit le collège apostolique par cette formule : « Simon-Pierre et ceux qui l'accompagnaient. »

2° *Le Christ n'a pas exclu toute primauté*

Mais, dira-t-on, cette primauté de Pierre est un simple *fait*, et ne correspond à aucun *droit* véritable. Sans parler de la double ancienneté (problématique) d'âge et de vocation, qui a été alléguée plus haut, le rôle de Pierre ne s'explique-t-il pas suffisamment déjà par le caractère même de l'apôtre : caractère ardent, généreux, expansif et prime-sautier, qui porte Pierre à se jeter en avant, qui lui attire fréquemment des éloges, et qui lui fait exercer quelque ascendant sur le reste des « Douze » ? Inutile donc de supposer une investiture authentique, par laquelle Jésus-Christ aurait formellement créé Simon-Pierre chef de ses disciples.

Semblable désignation paraîtrait même contredite et exclue par des textes positifs. A trois reprises, d'après l'Évangile, les apôtres discutent pour savoir lequel d'entre eux sera le plus grand, lequel obtiendra la première place dans le royaume à venir. Et Jésus-Christ les réprimande avec force. Aucun, dit-il, parmi les disciples, ne doit prétendre à la domination; et le plus grand, dans le royaume, sera celui qui aura été le plus humble; celui qui, par amour de Dieu, se sera fait le serviteur de ses propres frères[1].

L'acte même d'une contestation entre apôtres sur la primauté suppose qu'aucun des « Douze » n'a authentiquement reçu du Maître les pouvoirs de chef dans le collège apostolique. En outre, la réponse de Jésus, loin d'affirmer la prérogative de Pierre, se prononce contre l'existence de toute autre primauté que celle du renoncement et de la vertu[2]. Si donc Pierre apparaît comme le personnage le plus en relief de la communauté des « Douze », on doit, semble-t-il, expliquer cet état

1. Marc., IX, 33-34 ; X, 35-45 ; Matth., XVIII, 1 ; XX, 20-28 ; XXIII, 11 ; Luc., XXII, 24-30.

2. « Le passage (Matth., XX, 20-28), dans son ensemble, apporte de la primauté de Pierre, et généralement de toute autorité ecclésiastique, une négation qu'on ne saurait souhaiter plus nette. » (Ch. Guignebert, *Manuel d'histoire ancienne du christianisme. Les Origines*, p. 231. Paris, 1906. In-16.)

de fait par le rôle particulier de l'apôtre, et nullement par la volonté du Maître.

En dépit de son apparente simplicité, la solution négative que nous venons de résumer est des plus contestables. Examinons de près le double argument sur lequel on veut l'appuyer : opinion des disciples et réponse de Jésus.

*
* *

D'abord, l'acte même d'une contestation entre apôtres sur la primauté suppose, dit-on, qu'aucun des « Douze » n'a authentiquement reçu du Maître les pouvoirs de chef dans le collège apostolique. Certes, nous n'en disconviendrons nullement. Aussi longtemps que Jésus-Christ demeure sur la terre d'une manière sensible, aucun autre que lui-même ne saurait être le chef de ses disciples. Lui seul est leur Maître et leur Seigneur. L'existence d'une autorité dirigeante parmi les « Douze » ne se conçoit que pour la période qui suivra le départ de Jésus, alors qu'il faudra subvenir à son absence, et jusqu'au jour désiré de son retour glorieux. Mais, pendant la vie mortelle du Christ, aucun apôtre ne se trouve encore le véritable chef de tous les autres, et l'on s'explique la possibilité d'une jalouse contestation entre frères, au sujet d'un pouvoir et d'une investiture *à venir*.

D'autre part, nous le verrons, la primauté actuelle de Simon-Pierre avait pour origine une désignation du Maître, une promesse de Jésus qui lui garantissait, *comme future*, l'autorité suprême dans la société des fidèles. Or, le jour même où cette promesse était devenue explicite et formelle, Simon-Pierre avait, presque aussitôt, mérité la plus terrible des réprimandes : « Arrière, Satan. Tu m'es un scandale, car tu ne comprends pas les choses de Dieu, mais uniquement celles des hommes[1]. » Plusieurs parmi les « Douze » pouvaient, dès lors, avec leur psychologie quelque peu agreste et sommaire, considérer la grande promesse comme révoquée ; ils pouvaient considérer la succession comme ouverte ; ils pouvaient discuter entre eux sur le principat futur, sans aucunement ignorer que leur Maître eût désigné Pierre.

1. Matth., xvi, 23 ; Marc., viii, 33.

Et puis, que de choses furent entendues certainement par les apôtres, et néanmoins demeurèrent longtemps incomprises! Est-il un enseignement plus accentué, dans l'Évangile, que le caractère surnaturel, et non pas temporel et politique, du royaume de Dieu; ou bien le mystère qui voilerait toujours l'époque de sa glorieuse consommation? — Cependant, les apôtres avaient si mal compris que, le jour même de l'Ascension, ils posaient à leur Maître cette question déconcertante : « Seigneur, sera-ce bientôt que tu restitueras la royauté [la domination] à Israël? » (τὴν βασιλείαν τῷ Ἰσραήλ)[1].

De même, après avoir annoncé la future prérogative de Pierre, Jésus-Christ avait prophétisé de graves catastrophes : « Il faut que le Fils de l'homme souffre beaucoup; et qu'il soit réprouvé par les anciens et les princes des prêtres et les scribes; et qu'il soit mis à mort, et qu'après trois jours, il ressuscite[2]. » Cette prédiction, les évangélistes la rapportent catégoriquement une seconde fois[3]; et encore une troisième[4]; sans omettre non plus d'autres paroles, fort nombreuses, qui signifient les mêmes choses. — Néanmoins, les disciples comprirent tellement peu, que le scandale de la croix parut l'effondrement de leur espérance, et que le message de Pâques les trouva incrédules et découragés, *stulti et tardi corde ad credendum*[5].

Ne serait-ce pas que, par un phénomène psychologique facile à pénétrer, ces âmes populaires et simplistes revenaient comme invinciblement à ce qui flattait leurs préjugés, leurs goûts, leurs secrets désirs; et que, — malgré les affirmations les plus manifestes, — elles restaient réfractaires à comprendre les vérités qui les contrariaient ou les déconcertaient?

Si donc, la dignité à venir de l'un des « Douze » pouvait (nous allons le voir) heurter, chez les autres apôtres, quelque ambition latente, quelque vœu chimérique, la promesse regardant Pierre aura été facilement négligée, difficilement comprise. Et, par conséquent, les disciples auront fort bien

1. Act., I, 7.
2. Marc., VIII, 31; Matth., XVI, 21, Luc., IX, 22.
3. Marc., IX, 31; Matth., XVII, 22; Luc., IX, 44.
4. Marc., X, 32-34; Matth., XX, 17-19; Luc., XVIII, 31-33.
5. Luc., XXIV, 25.

pu se quereller, même ensuite, pour savoir qui deviendrait le plus grand dans le royaume des cieux.

La réalité d'une désignation de Pierre par le Christ n'est vraiment pas incompatible avec le fait de cette contestation jalouse.

*
* *

Quant à la réponse de Jésus, les circonstances nous en révèlent nettement la signification. Les douze apôtres, obstinément attachés à la conception vulgaire du messianisme juif [1], se représentent le règne du Christ et de sa justice comme une ère de victoires, de domination et de prospérités, non moins temporelles que spirituelles. Dans ce royaume fort terrestre, dans cet âge d'or attendu, ils escomptent naïvement les hautes dignités, les situations enviables, que leur garantira l'intimité du Seigneur. Bien plus, ils recherchent déjà τίς μείζων [2], qui d'entre eux occupera le premier rang, qui sera premier ministre : sera-ce décidément Pierre, sera-ce quelque autre des « Douze » ? Jacques et Jean, fils de Zébédée, poussés par leur mère, demandent à siéger dans la gloire, l'un à droite et l'autre à gauche du Roi-Messie. Le reste des apôtres s'indigne contre les deux frères ; car chacun, parmi les « Douze », nourrit confusément pour soi-même quelque ambition plus ou moins semblable. Et, jusqu'à la dernière cène, ils discutent entre eux sur la primauté future.

On comprend, dès lors, quel enseignement spirituel et moral Jésus-Christ veut leur inculquer. Dans les empires de la terre, les chefs dominent avec ostentation et les grands font étalage de puissance. Tout autre est l'esprit du royaume de Dieu, établi par le Christ : « Ce n'est pas ainsi qu'il en est parmi vous. Mais si quelqu'un veut devenir grand parmi vous, il sera [se fera] votre serviteur. Et celui d'entre vous qui voudra devenir le premier sera [se fera] l'esclave de tous. Car le Fils de l'homme n'est pas venu pour être servi mais pour servir et pour donner sa vie comme la rançon d'un grand nombre [3]. »

1. Cf. Lagrange, *le Messianisme chez les Juifs*, p. 186 à 209. Paris, 1909. In-8

2. Marc., IX, 34 ; Matth., XVIII, 1 ; Luc., IX, 46. — 3. Marc., X, 43-45.

En d'autres termes, le royaume de Dieu n'admet pas de distinctions comme celles que les apôtres avaient le tort de rêver. Il n'admet pas de primauté qui soit un honneur mondain. Il n'admet aucune prérogative ayant pour objet de contenter l'ambition ou la vanité. Mais ce précepte moral n'exclut pas le rang privilégié des « Douze », parmi les autres disciples de Jésus. Il n'exclut pas davantage la primauté possible d'un apôtre spécialement désigné entre tous par le Christ lui-même : pourvu que cette primauté, de même que la vocation apostolique, loin d'être un hochet de la vanité mondaine, soit un véritable *ministère*, un véritable *service*, créé pour l'utilité commune des fidèles et pour le bon gouvernement du royaume de Dieu ici-bas. « Le plus grand d'entre vous sera [se fera] votre serviteur [1]. » « Que le plus grand d'entre vous soit comme le plus petit, et celui qui commande comme celui qui sert [2]. »

Un auteur protestant écrit, en termes fort judicieux : « Il n'y a donc place ici pour aucune primauté au sens humain ; ce qui ne veut point dire qu'il n'y ait place pour aucune primauté que ce soit. Jésus intervertit l'ordre des grandeurs : le premier de ses disciples, c'est celui qui se montre le plus apte à *servir* ; et c'est dans le service des autres qu'il doit faire consister sa grandeur [3]. »

Jésus-Christ entend si peu exclure toute primauté, qu'il s'applique à lui-même la règle d'humilité, d'abnégation, faite pour ses disciples. « Le Fils de l'homme, déclare-t-il, n'est pas venu pour être servi, mais pour servir [4]. » « Quel est le plus grand : celui qui est à table ou celui qui sert ? N'est-ce pas celui qui est à table ? Eh bien, moi, je suis au milieu de vous comme celui qui sert [5]. » Néanmoins, qui donc contestera sérieusement que Jésus-Christ, « serviteur » de ses disciples, se considérât comme ayant, sur eux tous, pleine et réelle autorité de « Maître » et de « Seigneur » [6] ?

1. Matth., XXIII, 11.
2. Luc., XXII, 26.
3. Henri Monnier, *la Notion de l'apostolat*, p. 131. Paris, 1903. In-8.
4. Matth., XX, 28.
5. Luc., XXII, 27.
6. Matth., XXIII, 10 et Joan., XIII, 13-15.

Bien plus, aussitôt après les paroles que nous venons d'entendre, saint Luc relate une promesse d'avenir attestant la situation toute spéciale qui, parmi les fidèles du Christ, revient au collège des « Douze [1] ». Puis il relate une autre promesse d'avenir, celle-là ne s'appliquant qu'à un seul d'entre les apôtres. En effet, Jésus a prié particulièrement pour l'un des « Douze », afin que, dans l'épreuve, sa foi ne défaille pas. Et l'apôtre privilégié aura pour mission de raffermir ses frères [2].

Voilà une prérogative bien réelle, une prérogative particulière à un seul, et une prérogative authentiquement voulue par Jésus-Christ. Ce n'est pas d'une distinction honorifique et mondaine qu'il s'agit, mais bien d'un *ministère* ou d'un *service*, créé pour l'avancement du royaume et pour l'utilité commune des fidèles. Pareille primauté correspondra, non plus au messianisme vulgaire et charnel, mais à l'esprit de l'Évangile, et elle vérifiera totalement la parole du Christ: « Le plus grand d'entre vous sera [se fera] votre serviteur. »

Or, l'apôtre privilégié, c'est Pierre.

Jésus-Christ n'a donc pas prétendu exclure toute primauté parmi ses disciples. Jésus-Christ n'est donc pas étranger à la situation prépondérante de Simon-Pierre. A vrai dire, comment ce dernier aurait-il pu, grâce uniquement à son caractère personnel [3], et malgré la jalouse ambition des autres apôtres, exercer en fait la constante prééminence que lui attribuent les textes évangéliques, si Jésus-Christ même ne lui avait reconnu déjà une place réellement à part? Cette désignation de Pierre par le Sauveur en personne, comme son apôtre principal et comme le futur chef de ses fidèles, ressort tellement des Évangiles, qu'on devrait au moins la conjecturer avec une haute vraisemblance, quand bien même elle ne serait pas exprimée en termes formels dans les textes capitaux que nous allons maintenant étudier.

1. Luc., XXII, 28-30.
2. *Ibid.*, 31, 32.
3. Caractère, du reste, qui n'excluait, à coup sûr, ni l'hésitation, ni la défaillance.

*
* *

Ce que nous avons dit, jusqu'à présent, de la primauté de Pierre est reconnu pour exact par bien des représentants de la critique libérale. Mais nul n'est plus affirmatif à cet égard que M. Loisy : « Jésus, lisons-nous dans *l'Évangile et l'Église*, est le centre et le chef, l'autorité incontestée. Les disciples ne sont pas autour de lui comme une masse confuse ; parmi eux, le Seigneur a distingué les « Douze », et les a associés lui-même, directement et effectivement, à son ministère ; même, parmi les « Douze », il y en avait un qui était le premier, non seulement par la priorité de sa conversion ou l'ardeur de son zèle, mais par une sorte de désignation du Maître, qui avait été acceptée, et dont les suites se font sentir encore dans l'histoire de la communauté apostolique. C'était là une situation de fait, créée en apparence par les péripéties du ministère galiléen, mais qui, un certain temps avant la Passion, se dessine comme acquise et comme ratifiée par Jésus [1]. »

Il convient donc d'examiner les formules évangéliques appuyant la primauté de Pierre sur une volonté publique et sur une désignation réelle du Sauveur en personne.

Le texte principal est le *Tu es Petrus.*

II

Le texte « Tu es Petrus »

Rappelons, d'abord, l'émouvant récit du premier Évangile.

Aux environs de Césarée de Philippe, Jésus interroge ses disciples : « Dans le peuple, que dit-on du Fils de l'homme ? » Bien variées sont les conjectures des Juifs. Pour les uns, Jésus est Jean-Baptiste. Pour d'autres, c'est Élie. Pour d'autres encore, c'est Jérémie ou tel autre prophète ressuscité. — « Mais vous-mêmes, reprend Jésus, que pensez-vous de moi ? — Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant [2] », répond immédiatement

1. Alf. Loisy, *l'Évangile et l'Église*, p. 90. Paris, 1902. In-16. Cf. Jean Réville, *les Origines de l'épiscopat*, p. 39 et 40. Paris, 1894. In-8. — *Item*, Henri Monnier, *Notion de l'apostolat*, p. 131-133 et 142, 143.
2. Matth., XVI, 13-19.

Simon-Pierre. Alors Jésus récompense la foi de son apôtre: « Tu es bienheureux, Simon, fils de Jona: car, ce que tu viens de dire, ce n'est pas la chair et le sang qui te l'a révélé, mais mon Père qui est dans les cieux. Et moi, je te dis que tu es Pierre; et sur cette pierre je bâtirai mon Église; et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle. Et je te donnerai les clefs du royaume des cieux. Et tout ce que tu lieras sur la terre sera lié dans les cieux; et tout ce que tu délieras sur la terre sera délié dans les cieux. »

Au sujet de la promesse qu'on vient de lire, et de la prérogative qu'elle garantit à Pierre[1], quatre questions doivent être séparément résolues :

1° Ce texte est-il *authentique*, et non pas interpolé?
2° Ce texte est-il *historique*, et non pas rédactionnel?
3° Quelle est la *signification* littérale des paroles?
4° Quelle est la *valeur démonstrative* du même texte?

1° *Le « Tu es Petrus » est-il « authentique », et non pas interpolé?*

Plusieurs critiques libéraux considèrent cette réponse fameuse de Jésus comme partiellement étrangère au texte primitif de l'Évangile. C'est la phrase : « Tu es Pierre, *et sur cette pierre je bâtirai mon Église*; et les portes de l'enfer ne prévaudront pas *contre elle*[2] », qui est surtout révoquée en doute. A vrai dire, le *Tu es Petrus* ne se trouve pas textuellement cité avant Tertullien et Origène. Tous les auteurs chrétiens du deuxième siècle omettent de le transcrire, alors que, cependant, ils relatent les autres paroles du même passage. Bien plus, jusqu'au quatrième siècle, la formule en demeure incertaine, comme le prouvent les notables variantes des citations faites par Eusèbe et par saint Épiphane. Le verset 18 (*Tu es Petrus*), au moins dans sa teneur actuelle, serait donc une interpolation, et une interpolation visiblement tendancieuse.

M. Harnack pense retrouver la leçon originale de Matthieu dans le *Dia tessarôn* de Tatien, dont le texte nous serait

1. Matth., xvi, 18 et 19.
2. *Ibid.*, 18.

manifesté principalement par saint Éphrem : « Tu es Pierre, et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre toi[1]. » D'après l'Évangile authentique, Jésus n'aurait donc pas présenté l'apôtre Pierre comme le fondement de l'Église, et de l'Église en tant qu'elle est impérissable.

M. Resch admet ce point de vue, et croit pouvoir fixer, en outre, l'époque et l'origine de l'interpolation. C'est tout à la fin du deuxième siècle, ou au début du troisième, qu'aurait été remanié le texte de la réponse de Jésus à Pierre. La cause du remaniement aurait été, d'une part, l'influence judaïsante des écrits pseudo-clémentins, et, d'autre part, l'influence romanisante, du traité *De aleatoribus*. En effet, la notion de l'Église fondée, construite sur Pierre, était alors commune aux judaïsants, qui vénéraient en Pierre l'apôtre de la circoncision, et aux romanisants, contemporains du pape Victor, qui croyaient voir en Pierre le prédécesseur des évêques de Rome[2].

L'opinion de Resch a été reprise et développée, quant à l'origine romanisante, par un professeur de Tubingue, M. Julius Grill[3].

En France, M. Henri Monnier s'est prononcé de même pour l'interpolation. Mais il se montre moins catégorique à en restituer la conjecturale histoire[4].

Tel est également le point de vue d'un jeune docteur, qui adopte et qui parfois dépasse les solutions radicales de M. Holtzmann et de M. Loisy, sur l'élaboration rédactionnelle des Évangiles synoptiques[5]. M. Nicolardot s'abstient d'appliquer sa méthode habituelle au *Tu es Petrus*, et d'y analyser le travail caractéristique du rédacteur « matthéen ». Il considère, en effet, ce texte comme probablement étranger

1. Adolf Harnack, *Die Acta Archelai und das « Diatessaron » Tatians*, p. 149 et 150. Leipzig, 1883. In-8. (*Texte und Untersuchungen*, t. I, fasc. 3.)

2. Alf. Resch, *Aussercanonische Paralleltexte zu den Evangelien*. T. II. *Zu Matthaeus und Marcus*, p. 187-196. Leipzig, 1894. In-8. (*Texte und Untersuch.*, t. X, fas. 2.)

3. Julius Grill, *Der Primat des Petrus. Eine Untersuchung*, p. 61-79. Tubingue, 1904. In-8.

4. *Notion de l'apostolat* (1903), p. 138-142.

5. Firmin Nicolardot, *les Procédés de rédaction des trois premiers évangélistes*. Paris, 1908. In-8.

à l'Évangile de Matthieu, et comme devant résulter de quelque insertion ultérieure.

Chez les savants catholiques, l'authenticité du *Tu es Petrus* a été remarquablement défendue, surtout contre M. Resch, par le R. P. Kneller, dans trois articles des *Stimmen*[1]; puis par M. Michiels, dans son ouvrage intitulé *l'Origine de l'épiscopat*[2]; et, tout récemment, par Mgr Batiffol, dans un travail dont les lecteurs des *Études* connaissent déjà tout le mérite[3].

Sans prétendre à l'inédit, examinons à notre tour les arguments qui établiraient l'hypothèse de l'interpolation. Nous suivrons la méthode régressive, qui part du plus récent pour atteindre peu à peu le plus ancien.

Est-il donc exact, en premier lieu, que les notables variantes des citations faites du *Tu es Petrus* par Eusèbe et par saint Épiphane attestent qu'au quatrième siècle, la formule de ce texte demeurait incertaine?

* * *

M. Resch allègue avec raison trois passages de saint Épiphane[4] et huit passages d'Eusèbe[5], où la parole du Christ est ainsi présentée : « *Sur la pierre* (sur le roc), je bâtirai mon Église, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. » Mais, de là, il résulterait, selon le critique allemand, qu'une partie au moins des manuscrits lus par Épiphane et Eusèbe ne disaient pas encore que l'apôtre Pierre eût été constitué fondement nécessaire de l'Église; en d'autres termes, ne portaient pas encore la leçon : « Tu es Pierre, *et sur cette pierre* je bâtirai mon Église... »

1. Kneller, S. J., *Petrus als Felsengrund der Kirche*, t. L des *Stimmen aus Maria-Laach* (1896), p. 129-139, 288-299, 375-382.

2. André Michiels, *l'Origine de l'épiscopat*, p. 20-48. Louvain, 1900. In-8.

3. Pierre Batiffol, *l'Église naissante et le Catholicisme*, p. 101-113. Paris, 1909. In-12. (*Excursus A.*) (Cf. *Études*, t. CXVIII, p. 581-585.)

4. *Haeres.*, xxx, 24 et lvi, 3. (*P. G.*, t. XLI, col. 445 et 993); *Haeres.*, lxx, 11. (*P. G.*, t. XLII, col. 773.)

5. *De laudibus Constantini*, xvii. (*P. G.*, t. XX, col. 1433.) — *Praepar. evang.*, i, 3. (*P. G.*, t. XXI, col. 33.) — *Comm. in Psalm.*, xvii, 15, 16; lix, 11; lxvii, 34-36. (*P. G.*, t. XXIII, col. 173, 572, 720.) — *Comm. in Isaiam.*, xxviii, 16; xxxiii, 20; xlix, 16. (*P. G.*, t. XXIV, col. 292, 329, 437.)

La conséquence est, à vrai dire, plus que fragile. Nous-mêmes, qui admettons aujourd'hui comme incontestée la leçon traditionnelle, pourrions parfaitement évoquer ce texte sous la même forme qu'Épiphane et Eusèbe, *si nous avions à le produire dans un contexte identique au leur*.

En effet, les *onze* passages en question ne prétendent nullement rappeler les promesses de Jésus à Pierre ; moins encore prétendent-ils transcrire et commenter le seizième chapitre de saint Matthieu. Leur unique but (M. Michiels le remarque avec justesse) est de présenter l'Église chrétienne comme impérissable, malgré la rage de ses ennemis. Épiphane et Eusèbe choisissent donc, par manière d'allusion, dans le *Tu es Petrus*, les seules paroles qui vont directement à illustrer et à confirmer leur thèse ; paroles qui se trouvent en réalité dans le texte, et qui s'y trouvent bien avec le même sens : « L'Église est impérissable, puisque, d'après le Sauveur, elle est bâtie sur le roc, fondée sur la pierre. »

L'exemple le plus caractéristique se trouve dans le *De laudibus Constantini*, où Eusèbe développe une antithèse oratoire entre la synanogue juive, qui devait disparaître, et l'Église chrétienne, qui ne doit pas périr; entre la synanogue juive, dont le Christ a dit : « Votre demeure sera laissée déserte », ou encore : « Il ne restera pas pierre sur pierre, en ce lieu, qui ne soit renversée »; et, d'autre part, l'Église chrétienne, dont le Christ a dit : « Sur le roc je bâtirai mon Église, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle[1]. »

Vraiment, le procédé n'a rien d'illégitime. Il paraîtra encore plus normal si l'on songe à la grande liberté, à l'approximation très large, dont usait l'antiquité chrétienne en matière de citations et d'allusions scripturaires : non moins que l'antiquité profane en matière de citations ou d'allusions littéraires. Comment donc serait-il raisonnable d'aller conclure, des passages résumés tout à l'heure, que la rédaction actuelle du *Tu es Petrus* ne pouvait uniformément se trouver dans les manuscrits qu'Épiphane et Eusèbe avaient eux-mêmes sous les yeux?

1. *P. G.*, t. XX, col. 1433 et *Corpus* de Berlin : Heikel, *Eusebius Werke*, t. I, p. 256. Leipzig, 1902. In-8.

Pareille conclusion serait d'autant plus sophistique et déraisonnable que, là où ils s'occupent directement de saint Pierre et de notre texte, Épiphane et Eusèbe mentionnent, dans son intégrité, le *Tu es Petrus*. Non seulement Eusèbe le cite littéralement au second livre *De resurrectione*[1], mais, dans la *Démonstration évangélique*, il le commente avec détail, et reproduit, mot pour mot, tout le passage de saint Matthieu (xvi, 15-19), exactement tel que nous le lisons aujourd'hui[2]. Nulle attestation ne pouvait être plus catégorique. De même, saint Épiphane, à deux reprises, déclare que le roc sur lequel Jésus-Christ édifia son Église immortelle n'est autre que Pierre en personne, le chef des apôtres et le témoin de la vérité divine. Pierre sera donc ὁ κορυφαιότατος τῶν ἀποστόλων[3], ou encore τὸν πρῶτον τῶν ἀποστόλων[4].

Ajoutons que, chez les autres Pères contemporains de l'arianisme, le *Tu es Petrus* est mainte fois cité, dans sa teneur actuelle, comme un texte bien connu et admis de tous. Ajoutons, en outre, que les deux manuscrits de la même époque parvenus jusqu'à nous, le *Sinaïticus* et le *Vaticanus*, ne présentent à cet endroit aucune hésitation ni aucune variante[5]. Et l'on pourra estimer à sa juste valeur l'affirmation de M. Resch : qu'au quatrième siècle, la formule du *Tu es Petrus* demeurait flottante et incertaine.

A vrai dire, le texte était indubitablement et uniformément reçu au temps d'Eusèbe. Si l'on prétend qu'il y ait eu interpolation dans les manuscrits grecs, c'est à une date antérieure qu'on devra en marquer les traces et en expliquer le succès.

Remontons au troisième siècle.

1. *De resurrectione*, ii. (*P. G.*, t. XXIV, col. 1111.)
2. *Demonstr. evang.*, iii, 5. (*P. G.*, t. XXII, col. 216, 217.)
3. *Hæres.*, lix, 7. (*P. G.*, t. XLI, col. 1029.)
4. *Ancoratus*, ix. (*P. G.*, t. XLIII, col. 33.)
5. Inutile d'ajouter que *tous les autres manuscrits* de l'Évangile, *toutes les versions connues*, rapportent intégralement le *Tu es Petrus*. Comme ce sont des textes copiés depuis le quatrième siècle, on nous objecterait qu'ils reproduisent l'interpolation *précédemment opérée*. Nous devons donc accepter la discussion pour la période antérieure à la plupart de nos manuscrits actuels. Remarquons, du moins, qu'en un pareil état des textes, la *présomption* est pour l'authenticité réelle, et que la *charge de la preuve* incombe tout entière aux partisans de l'interpolation.

*
* *

Nombreuses et manifestes se présentent les citations littérales du *Tu es Petrus* et les allusions faites à l'apôtre Pierre *super quem ædificata est Ecclesia*.

Chez saint Cyprien, par exemple, on a récemment énuméré, dans les *Études*, onze citations et allusions de ce genre, plus deux autres allusions chez Firmilien de Césarée[1]. Ce correspondant de Cyprien atteste l'emploi que faisait alors, du *Tu es Petrus*, le pape Étienne. Joignons-y une allusion au même texte chez Fortunatus, l'un des évêques du concile d'Afrique en 256[2].

Un peu plus tôt, nous rencontrons Origène. L'illustre exégète a malheureusement oublié le sens propre et littéral du *Tu es Petrus*, pour adopter, selon sa coutume allégorisante, une interprétation toute morale et figurée. Mais, au moins, quant à la réelle existence de notre texte dans l'Évangile de saint Matthieu, Origène apporte un témoignage péremptoire et catégorique. Il donne, en effet, du *Tu es Petrus*, tout un long commentaire[3], et lui consacre, en outre, cinq citations et allusions[4]. Or, chacun sait avec quelle rigoureuse méthode l'auteur des *Hexaples* a étudié les manuscrits bibliques et toutes les versions alors connues. C'est donc la haute érudition alexandrine qui, avec Origène, dépose en faveur du *Tu es Petrus*.

Vers la même époque, on trouve, chez saint Hippolyte, une allusion bien reconnaissable[5].

1. *Études*, 1908, t. CXVII, p. 342-346.
2. *Corpus* de Vienne (III) Hartel, *S. T. Cypriani Opera omnia*, I, p. 444. Vienne, 1868. In-8.
3. *In Matth.*, XII, 10-15. (*P. G.*, t. XIII, col. 996-1016.)
4. *Contr. Cels.*, VI, 77. (*P. G.*, t. XI, col. 1416) ; *In Exod.*, V, 4. (*P. G.*, t. XII, col. 329) ; *In Matth.*, XV, 22. (*P. G.*, t. XIII, col. 1517) ; *In Joan.*, X, 6. (*P. G.*, t. XIV, col. 320) ; *Expos. in Evang. Matth.*, *apud Euseb. Hist. eccl.*, VI, 25. (*P. G.*, t. XX, col. 584.) Dans le *Corpus* de Berlin, voir *Gegen Celsus*, II, p. 147 (édité par Koetschau. Leipzig, 1899. In-8), et *Johanneskommentar*, p. 178 (édité par Preuschen. Leipzig, 1903. In-8). La citation d'Eusèbe se trouve dans la *Kirchengeschichte*, II, p. 578 (éditée par Schwartz. Leipzig, 1908. In-8).
5. *Sermo in sancta Theophania*, IX. (*P. G.*, t. X, col. 860.)

Enfin, tout au début du siècle, l'œuvre de Tertullien présente quatre citations et allusions parfaitement claires[1].

Total : *vingt-cinq* emplois, au *minimum* sans la moindre note discordante. Ce fait prouve que, durant le troisième siècle, le *Tu es Petrus* était connu et employé à Rome, en Afrique, à Alexandrie, à Césarée de Cappadoce : bref dans presque toutes les Églises, occidentales et orientales, sur lesquelles nous possédons, pour cette période, quelques informations détaillées.

Par conséquent, si le *Tu es Petrus* n'est pas authentique, l'interpolation a été faite ; bien plus, l'interpolation a été pacifiquement et uniformément admise, dès avant le troisième siècle. Voilà qui paraît établi.

Passons donc au deuxième siècle.

* * *

M. Resch fait remonter à cette époque les premiers documents pseudo-clémentins, d'origine toute judaïsante, et l'opuscule *De aleatoribus*, d'origine présumée romaine. Or, dans l'une et l'autre source, on trouve, non pas la citation formelle du *Tu es Petrus*, mais l'idée plus ou moins nette que Pierre a été, en récompense de sa foi, constitué par le Christ *fondement de l'Église*[2]. Destinée, chez les uns, à grandir l'apôtre de la circoncision, et, chez les autres, à glorifier le prédécesseur légendaire des évêques de Rome, cette double tradition se serait cristallisée dans le *Tu es Petrus et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam*..., formule insérée, bientôt après, dans notre Évangile grec selon saint Matthieu. Nous saisirions donc ici la « préhistoire » du *Tu es Petrus*.

Inutile de poser des questions indiscrètes sur la rapide

1. *De praescript.*, XXII. (*P. L.*, t. II, col, 34) ; *De monogam.*, VIII. (*P. L.*, t. II, col. 939) ; *De pudicit.*, XXI (2 cit.) (*P. L.*, t. II, col. 1025.) Dans le *Corpus* de Vienne (XX), voir *De pudicitia*, p. 270 (édité par Reifferscheid et Wissowa. Vienne, 1890. In-8).

2. *Epist. Clementis ad Jacob.*, I. (*P. G.*, t. II, col. 33) ; *Clementis Homil.*, XVII, 19. (*P. G.*, t. II, col. 402) ; *De aleatoribus*, I. *Corpus* de Vienne (III). Hartel, *Cypriani opera*. III, p. 93 (Vienne, 1871. In-8) ; et, plus récemment, Harnack, *Der pseudocyprianische Tractat « De aleatoribus »*, p. 13 (Leipzig, 1888. In-8). (*Texte und Untersuch.*, V, fasc. 1.)

fortune de cette interpolation, docilement acceptée partout en quelques années ; acceptée même dans de puissantes chrétientés qui n'avaient certes rien de judaïsant, ni de spécifiquement romain : telle, notamment, l'Église d'Alexandrie.

Examinons plutôt la base même de toute l'hypothèse ingénieuse de M. Resch. La théorie suppose donc que les deux textes pseudo-clémentins, relatés plus haut, et le *De aleatoribus* doivent être datés du deuxième siècle. Rien, cependant, n'est plus problématique.

L'un des textes pseudo-clémentins est extrait de la *Lettre de Clément à Jacques* : or, les spécialistes regardent aujourd'hui cette pièce comme écrite en plein troisième siècle (sinon plus tard), avec le roman pieux qui aurait servi de base aux *Homélies* et aux *Récognitions*. L'autre texte pseudo-clémentin est emprunté à la dix-septième *Homélie* : or, les critiques sont maintenant unanimes à dater du quatrième siècle la rédaction actuelle de toutes les *Homélies* clémentines [1].

Mais puisque les deux textes pseudo-clémentins, relatifs à Pierre « fondement » de l'Église, ont été rédigés au troisième et au quatrième siècle (c'est-à-dire à une époque où le *Tu es Petrus* était déjà universellement connu), il n'est vraiment plus permis de les regarder comme antérieurs au *Tu es Petrus*, et comme la source même du *Tu es Petrus*.

Quant à l'opuscule anonyme *De aleatoribus*, M. Harnack l'éditait (voilà plus de vingt ans déjà) comme « le plus ancien écrit chrétien en langue latine, et l'œuvre de l'évêque de Rome Victor Ier » : c'était lui assigner l'une des dates comprises entre 189 et 198 [2]. Mais, chez les critiques, cette opinion semble ne plus compter, aujourd'hui, un seul partisan. M. Harnack lui-même y renonce [3]. Beaucoup, du reste,

1. Hans Waitz, *Die pseudoklementinen Homilien und Rekognitionen.* Leipzig, 1904. In-8. (*Texte und Untersuch.*, 2e série, X, 4.) Harnack, *Die Chronologie der altchristlichen Litteratur*, t. II, p. 518 à 540. Leipzig, 1904. In-8. Chapman, *On the date of the Clementines.* Dans la *Zeitschrift für die N. T. Wissenschaft,* année 1908, fasc. I, p. 27-34.

2. L'édition de 1888, mentionnée plus haut, et parue dans les *Texte*, a pour sous-titre : *Die alteste lateinische christliche Schrift : ein Werk des roemischen Bischofs Victor I* (*saec. II.*)

3. *Chronologie*, t. II, p. 370-381.

admettent une origine romaine ; et d'autres, une origine africaine. Parmi les défenseurs de l'origine romaine, les uns tiennent pour un antipape novatianiste, et d'autres, avec notre savant collaborateur M. Adhémar d'Alès, pour un pape authentique et légitime[1]. Quoi qu'il en soit, presque tous reconnaissent la dépendance littéraire (ou mieux littérale) de cet opuscule par rapport à saint Cyprien. Le *De aleatoribus* doit donc être, en toute hypothèse, reporté à la seconde moitié du troisième siècle, ou au premier tiers du quatrième siècle. Évidemment, pareille date empêchera de considérer l'opuscule contre les joueurs comme une des sources du *Tu es Petrus*. Les fréquentes évocations que Cyprien fait de ce même texte évangélique ne permettent aucun doute sur l'allusion à Pierre « fondement de l'Église », quand elle se rencontre chez un lecteur et un imitateur du grand évêque de Carthage.

Néanmoins, supposons que M. Resch ait eu raison de considérer comme datant du deuxième siècle, tant le *De aleatoribus* que les deux textes pseudo-clémentins, où il croit découvrir l'origine du *Tu es Petrus*. Admettons, malgré la dépendance littéraire par rapport à saint Cyprien, que l'opuscule contre les joueurs émane du pape Victor. Admettons, par une hypothèse entièrement gratuite, que le texte de la dix-septième *Homélie* clémentine et le texte de la *Lettre de Clément à Jacques*, appartiennent littéralement aux sources premières du roman clémentin : c'est-à-dire aux Πράξεις Πέτρου (catholiques), et aux Κηρύγματα Πέτρου (gnostiques et judaïsants), qui circulaient dès le deuxième siècle.

Eh bien ! même en ce cas, l'opinion de M. Resch demeurera fort invraisemblable.

En effet, si l'on ne suppose pas le *Tu es Petrus* déjà connu et admis des lecteurs, les trois textes en question (Pierre *fondement de l'Église*, ou encore *l'Église construite sur Pierre*) deviennent étrangement énigmatiques, voire même peu compréhensibles.

1. *Études*, 1905, t. CIV, p. 289-317. Cf. Paul Monceaux, *Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne*, t. II, p. 112-118. Paris, 1902. In-8. Cf. également Denys Lenain (?), dans la *Revue d'histoire et de littérature religieuses*, 1900, t. V, p. 555-560.

Au contraire, leur sens est le plus obvie, le plus naturel du monde, comme « allusions » au *Tu es Petrus* (et au contexte entier de saint Matthieu), tel que nous le lisons aujourd'hui.

Prenons la *Lettre de Clément à Jacques*, dans sa traduction latine :

> ... Simon..., propter veram fidem et firmissimam doctrinæ suæ basim, *Ecclesiæ fundamentum* esse definitus est ; atque, ob id, ab ipso Jesu, ore non fallaci, *transnominatus est Petrus* ; primitiæ Domini nostri ; apostolorum primus, cui primo *Pater Filium revelavit* ; quem Christus merito *beatum* prædicavit...

De même, le traité contre les joueurs :

> Et quoniam, in nobis, divina et paterna pietas *apostolatus ducatum* contulit ; et vicariam Dei sedem, cœlesti designatione, ordinavit ; et originem authentici apostolatus, *super quem Christus fundavit Ecclesiam*, in superiore nostro portamus, accepta *simul potestate solvendi ac ligandi...*

A vrai dire, si ce n'est pas là, de part et d'autre, une « allusion » directe, transparente, au texte et au contexte actuellement reçus, nous nous demandons *en quels termes* aurait dû être formulée une authentique « allusion ».

Raisonnablement parlant, il faut donc avouer que, si les textes pseudo-clémentins et le *De aleatoribus* dataient du deuxième siècle, on devrait y reconnaître cela même qui est avoué de tout le monde, quand on les place au troisième et et au quatrième siècle : des échos manifestes du *Tu es Petrus* ; lequel trouverait ainsi une triple attestation, bien claire, dès le deuxième siècle.

Mais, en réalité, ni les textes pseudo-clémentins, ni le *De aleatoribus* ne remontent à cette époque ancienne. Ce sont, maintenant, les écrits authentiques du deuxième siècle lui-même que nous devons examiner. Or, on y découvre, semble-t-il, au sujet du *Tu es Petrus*, des omissions bien significatives et un silence inquiétant.

*
* *

Saint Irénée, par exemple, le docteur de l'unité de l'Église,

le champion de la primauté romaine, paraît ignorer le *Tu es Petrus*. Lors même qu'il raconte, d'après saint Matthieu, la confession de Pierre à Césarée de Philippe, et les incidents qui la suivent, Irénée omet justement les versets concernant la prérogative de Pierre. C'est donc qu'il ne les connaissait pas, et ne les trouvait pas dans le texte évangélique. M. Henri Monnier ajoute : « S'il les avait connus, avec les idées et le but apologétique qu'on lui connaît, il se serait empressé de les citer... Le silence d'Irénée prouve que, vers le dernier quart du deuxième siècle, ce texte n'avait pas encore conquis, d'une façon générale, son droit de cité en Occident[1]. »

La conclusion est grave. Mais elle est bien loin de s'imposer. Dans le passage en question[2], le grand apologiste ne s'occupe pas directement de l'apôtre Pierre. Moins encore songe-t-il à une exégèse méthodique de la narration de saint Matthieu. Son unique but est ici de réfuter les gnostiques, et de montrer que le Christ divin est identique à l'homme Jésus; que le même Christ Jésus est réellement Fils éternel de Dieu et, d'autre part, vrai Fils de l'homme; que c'est bien le Christ en personne qui, malgré sa divine grandeur, a subi la mort sanglante et honteuse de la croix. En un tel contexte, la prérogative hiérarchique de Pierre ne réclamait aucune mention. Irénée signale exclusivement les paroles qui affirment la transcendance de Jésus, et les paroles qui prophétisent la passion du *même* Fils de Dieu :

Petrus, cum respondisset : *Tu es Christus, Filius Dei vivi*, et cum laudatus esset ab eo : *Quoniam caro et sanguis non revelavit ei, sed Pater qui est in cœlis*, manifestum fecit quoniam Filius Hominis hic est Christus Filius Dei vivi. *Ex eo*, inquit, *cœpit demonstrare discentibus, quoniam oportet illum Hierosolymam ire, et multa pati a sacerdotibus et reprobari, et crucifigi, et tertia dia resurgere*. Ipse, qui agnitus est a Petro Christus, qui eum *beatum* dixit *quoniam Pater ei revelavit Filium Dei vivi*, dixit semetipsum oportere *multa pati et crucifigi* ; et tunc Petro increpavit, secundum opinionem hominum putanti eum esse Christum, et Passionem ejus aversanti.

Il faut, à coup sûr, un peu de parti pris pour conclure de cette page que l'auteur ne lisait évidemment pas le *Tu es*

1. *Notion de l'apostolat*, p. 138, 139.
2. *Adv. hæres.*, III, 18. (*P. G.*, t. VII, col. 934.)

Petrus, dans le texte évangélique. Le sophisme du raisonnement apparaîtra mieux encore, si l'on veut bien se reporter à un passage analogue de Tertullien, *contre Praxeas*. Par la même confession de Pierre et la même réponse de Jésus, l'apologiste prouve la distinction personnelle entre le Père qui est aux cieux, et le Fils qui est descendu parmi nous; entre le Père qui révèle son Fils à l'apôtre, et le Fils qui est révélé à l'apôtre par le Père céleste. La réponse de Jésus à Pierre est indiquée en ces termes :

« Petrum vero *beatum* affirmans, cui *non caro neque sanguis revelasset* (quod et Patrem senserat), *sed* Pater qui in cœlis est[1]. »

Pas un mot de plus. Donc, si l'argument tiré du silence d'Irénée a une valeur péremptoire, il faut également conclure de ce passage que Tertullien ne pouvait avoir trouvé le *Tu es Petrus*, dans le texte évangélique. Même silence de part et d'autre, à propos des mêmes paroles de Jésus. Cependant, nous l'avons constaté plus haut, Tertullien consacre au *Tu es Petrus*, quatre citations ou allusions formelles. Il ne l'ignorait donc pas. Et Irénée, pourquoi son silence en un cas identique serait-il une preuve de son ignorance? Bref, on devrait avouer que, dans un contexte où il ne s'agit pas de la prérogative de Pierre, mais de la personne du Christ, l'omission du *Tu es Petrus* ne démontre absolument rien, par elle-même, contre l'authenticité de ce texte.

Quant au silence d'Irénée, dans le reste de son œuvre, sur le *Tu es Petrus*, la gravité en paraîtra fort diminuée si l'on observe que, nulle part (fût-ce quand il exalte le siège de Rome), il n'est amené par la controverse à établir directement la primauté de Pierre. Nulle part, l'évêque de Lyon ne prétend énumérer les textes évangéliques sur lesquels, d'après lui, cette prérogative reposerait.

D'ailleurs, le silence d'Irénée sur le *Tu es Petrus* n'est pas absolu. Mgr Batiffol[2], vient de signaler un passage intéressant. Les gnostiques, dit le saint docteur, *non sunt fundati super unam petram*, *sed super arenam habentem in se*

1. *Adv. Prax.*, XXI. (*P. L.*, t. II, col. 180.)
2. *Église naissante*, p. 255, note 4.

ipsa lapides multos[1]. L'antithèse entre la construction faite sur le *roc* et la construction faite sur le *sable* se rapporte évidemment à la clausule du Sermon sur la montagne[2]. Mais, d'autre part, entre *la pierre unique* sur laquelle repose la vraie doctrine, et *les pierres multiples*, *disjointes* sur lesquelles reposent les hérésies, on discerne une autre antithèse, qui serait plutôt une « réminiscence » du *Tu es Petrus*. La remarque du docte prélat nous semble d'autant mieux justifiée que, dans tout le paragraphe qui précède[3], Irénée affirme la tradition de l'Église, l'autorité de l'Église, l'infaillibilité de l'Église. Quand donc l'apologiste déclare ensuite que les gnostiques *non sunt fundati super unam petram*, justement par le fait de leur révolte contre l'Église, il n'est pas déraisonnable de trouver ici quelque lointain écho des paroles évangéliques : *super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam*, *et portæ inferi non prævalebunt adversus eam*.

A propos de saint Justin, nous devrions présenter exactement les mêmes réflexions qu'à propos du silence d'Irénée. Justin commémore (en très peu de mots) la confession de Pierre et la réponse du Seigneur; mais ne dit pas que Pierre ait été constitué *fondement perpétuel de l'Église*. Rien de plus normal, en vérité : puisque l'apologiste prétend simplement établir, dans tout ce passage, que le Christ Jésus est, en même temps Fils de l'homme et Fils de Dieu. Ni la personne de Pierre ni le gouvernement de l'Église n'importaient le moins du monde au but manifeste de la démonstration. D'ailleurs, ces quelques lignes de Justin laissent deviner que l'auteur avait sous les yeux, ou dans la mémoire, le passage entier de saint Matthieu, réellement tel que nous le possédons aujourd'hui :

Jésus, « ayant été reconnu *Christ*, *Fils de Dieu* [allusion au verset 16], d'après *la révélation de son Père*, par un de ses disciples précédemment appelé *Simon* [allusion au verset 17], le surnomma *Pierre* », ἐπωνόμασε Πέτρον [allusion au verset 18, *Tu es Petrus*[4]].

1. *Adv. hæres.*, III, 24. (*P. G.*, t. VII, col. 967.)
2. Matth., VII, 24-27; Luc., VI, 47-49. — 3. *P. G.*, t. VII, col. 966.
4. *Dial. cum Tryph. Jud.*, 100. (*P. G.*, t. VI, col. 709.) M. Loisy, voit, comme nous, dans ce texte de Justin, une allusion à Matth., XVI, 18 : *les Évangiles synoptiques*, t. I, p. 43, note 2. Ceffonds, 1907. In-8.

Nous sommes donc en droit de dire que saint Justin et saint Irénée, loin de témoigner positivement contre l'existence du *Tu es Petrus* dans les manuscrits évangéliques de leur époque, fourniraient plutôt des indices favorables. Mais ce ne sont que des indices. La littérature chrétienne du deuxième siècle ne donnera-t-elle pas, en outre, au *Tu es Petrus*, quelque attestation catégorique et distincte?

* * *

Oui, d'abord, si le texte copte, partiellement traduit par M. Révillout, est bien identique à l'*Évangile des douze apôtres,* qui circulait dès le deuxième siècle. Ce remarquable document contient une paraphrase lyrique de toute la narration de Matthieu. Pierre, miraculeusement éclairé d'en haut, proclame que Jésus est le Christ, le Fils du Dieu vivant. Et Jésus récompense la foi du disciple par la plus glorieuse des prérogatives. Citons, au moins, l'évocation directe du *Tu es Petrus* : « Amenti [enfer], prends deuil aujourd'hui, ainsi que tes puissances, car j'ai promis à *Pierre* un testament éternel; parce que *je bâtirai sur lui mon Église*, *et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle*[1]. »

La valeur de l'argument reste néanmoins conditionnelle : *si* le texte en question est réellement l'*Évangile des douze apôtres*. Mais il est un autre écrit dont l'attribution au deuxième siècle n'est l'objet d'aucun doute : c'est le *Dia tessarôn* de Tatien. La formule intégrale du *Tu es Petrus* était-elle donc contenue, oui ou non, dans cette *Concordance* des quatre évangélistes? Voilà le problème décisif pour le deuxième siècle.

Tout le monde s'accorde à retrouver chez saint Éphrem le texte évangélique du *Dia tessarôn*. Bien que le diacre d'Édesse écrivît seulement au quatrième siècle, on n'a pas à craindre que la rédaction du *Tu es Petrus* lui soit parvenue interpolée ou défigurée. Nous sommes, en effet, dans une église de langue syriaque, où ne s'exerce ni l'influence judaïsante, ni l'influence romanisante, qui aurait pu altérer ten-

1. Eugène Révillout, *l'Évangile des douze apôtres récemment découvert,* dans la *Revue biblique*, 1904, t. I, de la nouvelle série, p. 323.

dancieusement la formule primitive. Nous sommes dans une église de langue syriaque, où les manuscrits syriaques se transcrivent dépendamment les uns des autres, et n'enregistrent pas les fluctuations (hypothétiques) des manuscrits gréco-romains. Partisans et adversaires de l'authenticité du *Tu es Petrus* admettent également que saint Éphrem possédait, en substance, le célèbre passage, tel que Tatien lui-même, dès le deuxième siècle, l'avait transmis à ses compatriotes du royaume d'Édesse. Quelle est donc, d'après le diacre d'Osroène, la vraie formule du *Tu es Petrus*?

Nous l'avons dit plus haut : selon quelques critiques, notamment M. Harnack, M. Resch, M. Monnier, M. Grill, le texte d'Éphrem serait exactement celui-ci : « Tu es Pierre, et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre *toi.* » Pierre n'aurait pas été proclamé *fondement* de l'Église, et de l'Église impérissable.

Il est exact que saint Éphrem évoque le *Tu es Petrus* dans les termes suivants : *Tu es Petra, illa petra quam erexit* [Dominus], *ut Satanas in eam offenderet*; ou bien : *Et portæ inferi te non vincent; id est quod non destruetur fides*; ou bien encore : *vectes inferi non prævalebunt adversus te*. Ce sont, du reste, les trois seuls passages mentionnés par M. Resch, dans l'œuvre entière du diacre d'Édesse[1].

Mais doit-on reconnaître ici la formule même du *Tu es Petrus*, celle qu'Éphrem trouvait littéralement dans son texte évangélique? Ne seraient-ce pas plutôt des citations larges, à la manière des anciens, ou des allusions plus ou moins approximatives? Pour en juger sans arbitraire, il faudrait, d'abord, examiner tous les cas où le saint diacre allègue le *Tu es Petrus*, et noter les expressions qu'il adopte. Peut-être en résulterait-il des indications plus précises et plus fermes sur le texte de l'Évangile qu'Éphrem aura eu sous les yeux. A cet égard, l'enquête de M. Resch est gravement incomplète, car elle néglige beaucoup de citations et d'allusions intéressantes. Nous-même pourrons en signaler au moins *huit*[2].

1. *Paralleltexte*, p. 188, 189.
2. Lamy, *S. Ephraem Syri Hymni et Sermones*. Malines, 1882-1902. 4 volumes in-4.

1° Simonem,... sanctum scilicet apostolorum caput, Petram, Ecclesiæ fundamentum[1]; 2° Simon, discipule mi, ego te constitui fundamentum Ecclesiæ sanctæ, Petram vocavi te antea, quia tu sustinebis totum meum ædificium[2]; 3° Maria ad Simonem, fundamentum, cucurrit prius, et ei, tamquam Ecclesiæ, nuntiavit narravitque quod viderat[3]; 4° Super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam, et vectes inferni non superabunt eam[4]; 5° Simon audivit revelationem a Patre, petra inconcussa[5]; 6° Beatus es, ô Petre, quia Filius Dei te posuit in fundamento Ecclesiæ, ut portares pondus totius creaturæ, sicut ipse portat totum mundum[6]; 7° Beatus es, ô Simon, quia super te ædificata est Ecclesia, decora lucis sponsa, cui promisit Filius Dei portas inferni contra eam non prævalituras[7]; 8° Væ mihi, clamabat Petrus in atrio domus Caïphæ, alienus factus sum a Filio, quia abnegavi eum; Petrum me vocaverat; et factus sum ipsi arena; Ecclesiam autem suam non ædificabit super arenam; ego memetipsum everti[8]!

En présence de telles citations et allusions, il n'est plus possible de tenir que, d'après saint Éphrem, la formule évangélique du *Tu es Petrus* ait été simplement : « Tu es Pierre, et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre toi. » Éphrem, au contraire, savait bien que Pierre fut proclamé par le Christ « fondement » de l'Église, et de l'Église impérissable. Éphrem lisait indubitablement, dans son texte évangélique : « Tu es Pierre, et sur cette pierre, je bâtirai mon Église; et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle[9]. »

Mais, concèdent formellement tous nos adversaires, c'est la leçon même de Tatien, le texte du *Dia tessarôn*, que l'on

1. I, 374. *Serm. 2 in hebd. sanct.*, IV.
2. I, 412. *Serm. 4 in hebd. sanct.*, I.
3. I, 534. *Serm. ad noct. dom. Resur.*, II.
4. II, 186. *Comm. in Isaiam.*, LXII, 2.
5. IV, 534. *Hymn. de Eccl. et Virg.*, XV, 18.
6. IV, 686. *Hymn. de Sim. Petr.*, VII. (Cf. VIII.)
7. IV, 688. *Hymn. de Sim. Petr.*, XII.
8. IV, 738. *Hymn. dispers.*, VII. (*De pœnitentia Petri.*)
9. Cf. Burkitt, *S. Ephraim's Quotations from the Gospel*, p. 26-30. Cambridge, 1901. In-8. — M. Zahn maintient les conclusions qu'il a toujours défendues sur la présence du *Tu es Petrus*, dans la *Dia tessarôn* de Tatien ; de même que sur l'authenticité complète de Matth., XVI, 18. (*Das Evangelium des Matthaeus*, p. 538, 539. [Note.]) M. Zahn observe judicieusement que l'admission universelle et pacifique du *Tu es Petrus* au troisième siècle demeurerait inexplicable si le même texte n'avait pas eu notoirement droit de cité au cours de la période précédente.

retrouve dans saint Éphrem et dans la vieille tradition syriaque. Voilà qui est incontesté.

La conclusion sera donc rigoureuse : le *Tu es Petrus*, littéralement tel que nous le lisons aujourd'hui, existait chez Tatien, dans la *Concordance évangélique*, éditée vers 170. Notre texte rencontre ainsi un témoignage antérieur au pape Victor, un témoignage antérieur même au grand travail de saint Irénée. La formule intégrale du *Tu es Petrus* possède une attestation catégorique, vingt-cinq ou trente années avant la date de l'interpolation prétendue. En outre, pour que le même texte ait été reproduit par Tatien, on doit avouer qu'il se lisait déjà dans les recensions plus anciennes, dans les manuscrits grecs connus au deuxième siècle, et d'après lesquels fut composé le *Dia tessarôn*. Par là, nous rejoignons enfin la période primitive et l'âge apostolique[1].

*
* *

Ajoutons un dernier signe en faveur de l'authenticité du *Tu es Petrus* : le silence même de saint Marc et de saint Luc. Quand nous nous demanderons si le texte, une fois admis pour *authentique* en saint Matthieu, est bien *historique*, et non pas rédactionnel, cette double omission deviendra une difficulté, que nous devrons examiner avec l'attention la plus grande. Mais un tel silence rend, du moins, inadmissible la présente hypothèse de l'interpolation.

En effet, si le passage a été introduit peu à peu dans les manuscrits de l'Évangile entre la fin du deuxième et la fin du quatrième siècle, pourquoi donc chez Matthieu seul ? Pourquoi pas également chez Marc et chez Luc ? Le motif apologétique, auquel on attribue l'insertion, réclamait évidemment que, pour être plus vraisemblable, elle fût opérée, en termes conformes, dans les trois narrations. Mise à part, la réponse laudative de Jésus à Pierre, le contexte est entièrement parallèle chez Matthieu, chez Marc et chez Luc : questions du

1. Sur la conformité des manuscrits employés par Tatien, avec la leçon originale, voir le professeur H. von Soden, *Die Schriften des N. T. in ihrer altesten erreichbaren Textgestalt*, I, 3, p. 1646-1648. Berlin, 1907. In-8.

Seigneur, confession de Pierre, annonce de la Passion et de la croix[1]. Si on voulait compléter cette page de l'Évangile, c'est à la fois chez Matthieu, chez Marc, chez Luc, et au même point du récit, qu'on avait intérêt à l'intercaler. Quant à la difficulté matérielle de l'insertion, elle n'était pas plus insurmontable chez Marc et Luc que chez Matthieu, puisqu'il s'agit de contextes qui se correspondent phrase par phrase. D'autre part, à la date où l'interpolation aurait eu lieu, c'est-à-dire postérieurement à saint Irénée, vers la fin du deuxième siècle, l'Évangile de saint Matthieu n'était répandu nulle part où ne fussent également admis, et au même titre, les Évangiles de saint Marc, de saint Luc et de saint Jean. Tous étaient alors inséparablement réunis dans une même collection, l'Évangile quadriforme, ou tétramorphe; la vie du Christ d'après « les Quatre », *dia Tessarôn*.

Par conséquent, s'il y a eu interpolation par but apologétique, on conviendra qu'elle a dû être faite pareillement chez les trois synoptiques, dans le même passage et le même contexte. Si la réponse laudative de Jésus, promettant à Pierre les plus hauts privilèges, existe chez Matthieu tout seul, et se trouve omise chez Marc et chez Luc, c'est qu'elle n'est pas le résultat d'une interpolation et d'une fraude. Elle existe chez Matthieu tout seul, et non pas chez les autres, parce que, véritablement, et depuis l'origine, on la lisait, on la transcrivait chez Matthieu tout seul, et non pas chez les autres.

Bref, le silence de Marc et de Luc est un indice non équivoque de l'authenticité du *Tu es Petrus*.



La question à résoudre était la suivante : le *Tu es Petrus* est-il authentique et non pas interpolé?

Nous avons passé en revue les arguments qui établiraient l'interpolation; et nous avons constaté combien ils sont inefficaces.

1. Marc., VIII, 27-31 et Luc., IX, 18-22, correspondent entièrement avec Matt., XVI, 13-21, sauf les versets de la réponse de Jésus à Pierre. Matth., XVI, 17-19.

Par ailleurs, non seulement tous les manuscrits et toutes les versions présentent le *Tu es Petrus* comme authentique en saint Matthieu; mais de manifestes citations et allusions témoignent positivement de son emploi continuel au quatrième et au troisième siècle, et même de son existence avérée en plein deuxième siècle. Quant au silence de Marc et de Luc, il fournit un nouvel indice contre l'interpolation et pour l'authenticité.

A vrai dire, parmi les textes de l'antiquité profane les plus universellement admis, en est-il beaucoup dont l'authentique attribution repose sur un pareil ensemble de témoignages concordants?

C'est donc à bon droit que la plupart des critiques libéraux, d'accord avec tous les catholiques et presque tous les protestants orthodoxes, avouent que le *Tu es Petrus*, dans sa rédaction actuelle, n'est pas interpolé, mais appartient certainement et authentiquement à l'Évangile grec selon saint Matthieu.

Reste maintenant à étudier si notre texte reproduit une parole véritable de Jésus-Christ, ou bien s'il n'est pas l'œuvre artificielle du rédacteur évangélique.

Ce sera le problème d'*historicité*.

(*A suivre.*) YVES DE LA BRIÈRE.

LES PREMIÈRES IMPRESSIONS CATHOLIQUES

DE SAINT AUGUSTIN [1]

IV

Le sentiment avait eu, dans la conversion d'Augustin, une très grande part, non pas certes qu'il lui eût donné sa forme, la guérison n'ayant pu se faire que dans la pensée d'un mal qui affectait la pensée; mais parce que la vie intellectuelle tient à la vie sentimentale par ses racines profondes, et parce que chez cet homme, la sève montait plus énergique d'un sol sans cesse travaillé par les secousses de la passion et circulait par des canaux plus subtils dans le tissu d'une nature infiniment complexe, parce qu'enfin la conversion dépend d'un afflux déterminant de la grâce et que, d'ordinaire, le sentiment fraye en secret la voie à la grâce; le sentiment avait préparé dans Augustin l'éclosion de la pensée catholique.

De son regard scrutateur, le converti recherchait, au cours de sa vie, la poussée lente et sur le moment inaperçue de ces causes infimes, si puissamment agissantes. Jusqu'à quel point en avait-il subi l'influence? Dans quelle mesure les douces paroles et plus encore la présence muette et l'affection enveloppante de Monique l'avaient-elles enchaîné à supporter d'abord, puis à respecter, puis à étudier et à réciter le Credo qui animait cette vie maternelle si bonne et si sainte? Et quel avait été le travail de l'amitié? Quand, aux jours de ses pires errements, il pleurait le compagnon d'enfance, mort chrétien après la plus surprenante des transformations, qui sait les pures semences de foi apportées dans le flot douloureux? Devenu son complice en impiété, ce jeune homme, — son premier camarade de jeu et d'étude, — sans lequel rien ne l'intéressait, lui rendait l'erreur plus chère; mais voilà que, pris de fièvre, et comme il semblait désespéré, il avait, sans

1. Voir *Études* du 20 mai 1909, p. 443.

connaissance, été baptisé; informé ensuite de l'événement, il se montrait tout d'un coup changé et peu s'en fallait qu'il ne se brouillât avec Augustin, parce que celui-ci, railleur, l'entreprenait sur l'inefficacité morale de ce geste fait à son insu. Quelques jours plus tard, nouvel accès et cette fois la mort; Augustin était absent. Peu d'amis furent pleurés comme cet ami; les pages consacrées à sa mémoire au quatrième livre des *Confessions* n'ont peut-être de rivales dans aucune littérature. Encore un coup, que ne fit pas alors l'amitié pour la conversion future? Augustin, détourné de Dieu, ne se doutait guère de la mesure providentielle qui lui avait mis son camarade « en sûreté pour l'éternelle consolation ». Il ne pensait guère non plus à se réunir au défunt dans la communion catholique. Mais quel trouble devait l'agiter, et quel redoublement de larmes, au souvenir de la querelle où ils avaient failli rompre! Et quelle force pénétrante de persuasion dans la protestation d'un mourant imposant silence aux blasphèmes! Et quel appoint pour une religion que la transformation subite, radicale, opérée par elle dans un inconscient sans autre moyen qu'un signe conventionnel! Où l'ami ne pouvait assez pleurer, le philosophe trouvait à réfléchir. Mais aussi suffisait-il de ne pas contredire les croyances de son ami? Et le silence ne disjoint-il pas traîtreusement les cœurs de ceux qui ne se tiennent en garde que contre les altercations?

Nous ne voyons pas assez clair en nous pour jamais bien démêler les motifs de nos actes. Le fruit mûr atteste par ses vives couleurs l'œuvre du soleil, mais qui dira à quels rayons il s'est doré? Nous savons seulement qu'il y a eu le soleil. Augustin n'aurait pu dénouer le faisceau lumineux des antécédents de sa conversion; néanmoins, il reconnaissait sur son âme la touche des causes naturelles, et maintenant qu'il voulait agir au dehors, c'est après l'avoir fait passer par le foyer des humaines tendresses qu'il essayait de projeter sa foi en d'autres âmes.

Rendre le catholicisme sympathique, tel sera son premier effort. Il logeait entre autres avec lui à Cassiciacum deux de ses élèves, dont Licentius, fils de son ami et protecteur Romanianus. On ne saurait croire combien le maître chérissait le

disciple, et comme il s'appliquait à lui inspirer le goût du christianisme intellectuel. Il regardait poindre en lui les signes de sagesse, mais il n'eût pas ressenti tant de joie de ses progrès s'il n'eût songé à les utiliser : tout en façonnant Licentius à l'exercice viril de la pensée religieuse, il prétendait se servir de lui pour gagner Romanianus.

Celui-ci semble avoir été enclin aux spéculations sérieuses et habitué à ces hautes discussions que les esprits distingués de l'empire accueillaient volontiers comme une occupation élégante. Mais l'heure n'était guère aux longs examens : Romanianus jouait alors sa fortune dans un procès, ce qui lui ôtait le loisir et la liberté d'esprit nécessaires. Peut-être aussi que, pénétré de manichéisme, et prévenu contre le dogme, il se fût dérobé à une argumentation directe. Au lieu que le cœur une fois gagné, la raison se laisserait convaincre moins malaisément : que ne peut la vérité dans une âme chère? « Nous enverrons notre compte rendu à ton père. Je tiens son âme orientée vers la philosophie, et n'attends qu'une occasion pour le décider. Quoi de plus propre à l'enflammer que de te savoir toi-même plongé avec moi dans ces études? » Et pour que le lecteur vît bien de quelles études il s'agissait : « Il faut, continuait l'auteur à son ami, il faut manœuvrer toutes tes vertus et implorer avec dévotion et piété le divin secours, de peur que le zèle d'apprendre ne s'en aille à la dérive... Et moi-même j'invoque chaque jour pour toi les vents favorables, chaque jour je supplie la vertu, la sagesse du Dieu suprême, c'est-à-dire celui que les « mystères » nous donnent pour le Fils de Dieu[1]. » Et plus instamment : « A l'œuvre, Romanianus, philosophons! Ton fils déjà s'y est mis à philosopher, et je dois même le contenir[2]. » Prenez maintenant les *Dialogues* : Licentius vous apparaîtra dans son personnage, et vous comprendrez la portée de ces appels.

Mais, vraisemblablement, à supposer qu'elle intéressât au même degré ses divers parents et amis, l'évolution intellectuelle de Licentius n'avait chance d'influencer que son père

1. *Ac.*, 1. 9. 25 ; 2. 1. 1.
2. *Ac.*, 2. 3. 8. Notez au même endroit : « Cum tibi aliquam inter nos disputationem *de religione* misero... » Un mot jeté en passant découvre les préoccupations intimes.

et cela de loin, sans tirer droit à ses convictions. Le fait d'un mobile esprit, prompt à l'enthousiasme et ductile aux impressions, est moins pour éveiller des pensers graves que pour distraire, amuser, charmer, attendrir : légers frissons qui courbent l'âme vers telle doctrine, mais qui ne l'agitent qu'un instant, et ne laissent point de traces profondes. Pour atteindre non plus un individu, mais tout un groupe, il fallait jouer d'un autre ressort, et tendre un piège plus prenant, afin de saisir l'attention, de la retenir, de la fixer.

Patrons milanais, ou familiers de la chère Thagaste, Augustin savait combien ses futurs lecteurs tenaient à lui. Ne lui multipliaient-ils pas les preuves d'affection, Verecundus en lui prêtant Cassiciacum, les autres en communiquant sans cesse avec lui par visites ou par lettres? Avide de les convertir, il n'hésitait pas à faire de sa foi une question personnelle, parlant de la communion religieuse en des termes qui semblaient poser un ultimatum à l'amitié : « Pourquoi souhaiter à ceux que tu aimes la vie et la vie en ta compagnie? — Pour que nous cherchions de concert nos âmes et Dieu. Le premier qui a trouvé épargne le travail aux autres qu'il guide. — Et s'ils refusent de chercher? — Je les persuaderai. — Et si tu échoues? S'ils se croient déjà au but ou incapables d'y arriver, ou bien s'ils sont entravés par des soucis et des désirs étrangers? — Je m'arrangerai d'eux, et eux de moi, comme nous pourrons. — Et si leur présence empêche la recherche? Dans l'impossibilité du contraire, ne tourneras-tu pas et ton effort et ton souhait à être sans eux plutôt que d'être ainsi? — Oui, tu l'as dit. — Donc leur vie ni leur présence ne t'agréent point pour elles-mêmes, mais en vue de la sagesse à trouver? — Absolument[1]. »

C'est que les divergences en une matière de cette conséquence, risquent de blesser à mort l'amitié. La parfaite union des cœurs ne suppose-t-elle pas l'estime? ne repose-t-elle pas sur l'accord des intelligences? et le moyen d'estimer ceux qui raisonnent mal[2]? et le moyen de s'accorder sur des

1. *Sol.*, 1. 12. 20.

2. *Sol.*, 1. 2. 7. « Licet enim mihi in quovis amare rationem, cum illum iure oderim qui male utitur eo quod amo. Itaque tanto magis amo amicos

principes de vie contradictoires? Lorsque Alypius pense comme moi sur la religion[1], il me prouve à l'évidence qu'il est mon ami, puisqu'il actue ainsi l'idée de l'amitié. La plus exacte définition de l'amitié — et la plus sainte — doit embrasser ces deux éléments : d'abord même façon de sentir en métaphysique et en morale, puis réciprocité de bienveillance et d'affection[2]. Rejeter la philosophie de son ami, c'est diviser l'être commun; le divorce religieux ne laisse de place qu'à un compromis sentimental.

Du moment que la foi s'empare d'un homme, elle ne souffre pas que rien lui échappe, elle veut dominer sur toute la vie, connaître de toutes les pensées, régir tous les sentiments, critiquer toutes les relations. Mais est-elle donc une menace, une gêne continuelle? Oui, et cette doctrine est dure et l'on aura beau se persuader qu'elle répond aux faits, qu'elle énonce sans les forcer les strictes exigences de l'idée religieuse, quand on prend l'idée religieuse comme le nœud de sa vie et le moteur de toutes ses actions; l'on aura beau constater qu'elle part du plus juste sentiment des réalités psychologiques; l'on aura beau en reconnaître le bien-fondé, cette doctrine, telle quelle, ne peut que dessécher et décourager.

Mais, telle quelle, elle est une doctrine tronquée. De la religion, Augustin voyait surtout le côté lumineux. La foi lui était force et renfort. Sans elle, rien d'intégral; elle ne détruisait pas, elle complétait; par elle, rien ne périrait qui était bon; elle ne menaçait pas ses amitiés, elle ne demandait qu'à les couvrir et, ce faisant, à les sauvegarder. Les siens ne le perdraient pas ou ne le perdraient que par leurs fautes; d'avance, il leur ôtait le droit de l'incriminer puisque, s'ils refusaient de se conformer à lui, ce ne serait pas lui qui, pour avoir choisi la vérité, les délaisserait.

La sagesse, comme la beauté, exerce son empire avec ja-

meos, quanto magis bene utuntur anima rationali, uel certe quantum desiderant ea bene uti. »

1. *Ac.*, 3. 6. 13. Notez encore *de ipsa religione concordat*; pas de réticence : il s'agit d'un ami déjà converti.

2. *Id.* « Rerum humanarum et diuinarum cum beneuolentia et carita te consensio. »

lousie, mais si, dans les chastes commerces qu'elle entretient, elle bannit de chez ses amants les passions rivales, si elle ne tolère pas des compétitions de suprématie, elle n'interdit point les affections subordonnées, qu'elle informe toutes, étant la seule fin en soi et le reste pour elle. L'homme qu'elle a élu ne peut, sans la trahir, sans la déserter, l'exclure d'un quelconque des biens inférieurs, dont il se réserverait la jouissance non contrôlée, mais il peut acquérir et aimer, aimer et acquérir encore, pourvu que ce soit toujours étendre le domaine de celle à qui lui-même appartient. Et il peut, sans crainte d'être appauvri, offrir à d'autres les faveurs de celle qui lui appartient : pour tant que s'accroisse le nombre de ses amants, aucun n'est frustré des purs embrassements de la sagesse. « Quand il s'agit de cette beauté-là, loin d'être jaloux, je veux recruter le plus de compagnons possibles à mes désirs, à mes ardeurs, à mes étreintes, à mes jouissances, d'autant plus amis que plus unis dans l'amour d'elle[1]. » Conclusion : convertissez-vous, la vérité nous attacherait ensemble par un lien nouveau et très solide.

V

Joie au rajeunissement et au raffermissement de l'ancien pacte d'amitié, ce serait le moindre bienfait de la communion religieuse. Quel psychologue aux courtes vues fonderait l'avenir de sa doctrine sur l'appui fragile d'une affection d'homme ? S'il est bon pour des amis d'orienter leur vie dans le même sens, encore faut-il que ce soit dans le bon sens. Augustin montrait le catholicisme séduisant par les relations qu'il maintient ou qu'il crée ; il devait le montrer précieux en lui-même par les biens qu'il procure. Pour un penseur imbu de stoïcisme et de platonisme, la philosophie prend tout l'être. Augustin n'eût pas mis de cloison étanche entre raison pure et raison pratique ; en mettait-il bien entre raison et sentiment ?

Dans la philosophie, il voyait non pas l'exercice stérile d'une seule faculté, mais l'acheminement vers la perfection totale au moyen des forces conscientes réunies ; non pas la

1. *Sol.*, 1. 13. 22.

science du monde par ses causes, mais l'art de bien vivre ; non pas le fil conducteur pour une systématisation de connaissances, mais l'instrument régulateur pour une harmonisation d'activités : en se composant, et en prenant par choix, dans l'ordre universel, la place à laquelle il est appelé par droit de raison, l'homme accomplit sa destinée, et la philosophie n'a de valeur qu'autant qu'elle aide l'homme raisonnable à se faire lui-même ce qu'il doit être. La science de la sagesse est l'art du bonheur. « Nul n'est sage, s'il n'est heureux[1] », c'est ce que l'on pourrait appeler le principe de l'identité réelle de la « philosophie » et du « bien-être ». Du même point de vue, Augustin eût volontiers défini le catholicisme la religion du bonheur.

On trouve exposées au cours du *De Ordine* et du *De Beata vita*, les idées qui alors le préoccupaient. Tous nous avons faim de béatitude, et il n'en est pas qui ne veuille satisfaire cet appétit primordial ; tous lui cherchent un aliment, mais il en est très peu qui le cherchent où il faut, et dans le petit nombre qui sait désirer la vraie nourriture, la nourriture suprasensible et immortelle, celle qui ne s'épuise ni ne dégoûte, il en est de nouveau très peu qui sachent discerner l'unique mets irréprochable. Rien ne rassasie que la vérité, mais pas de rassasiement sans plénitude, et pas de vérité sans Dieu, et pas de plénitude à part Dieu : le bonheur, c'est la vérité vue dans son centre, c'est la contemplation du divin. La sagesse béatifie, parce qu'elle joint l'homme à Dieu dans un embrassement de pure jouissance. Mais déjà la philosophie fiance l'homme à Dieu et donne à l'homme Dieu dans son âme ; non pas sans doute n'importe quelle philosophie, mais l'authentique et légitime discipline, par où Dieu veut que l'homme le cherche et le trouve. Lors même que par une habileté d'avocat ou par un scrupule d'écrivain, il évite de lui donner son nom propre, il demeure constant, ici comme ailleurs, que l'auteur entend parler du catholicisme : « Chacun doit remplir sa mesure, mais quiconque cherche, quiconque ne s'est point saturé dans la source même et dans la plénitude du vrai, n'a certes pas atteint sa mesure, si bien

1. *B. V.*, 2. 14.

que, nonobstant le secours divin, il n'est point encore sage ni heureux. Celui-là est pleinement rassasié, et donc bienheureux, qui voit d'une vue pieuse et parfaite par qui il entre dans la vérité, de quelle vérité il jouit, quel lien le rattache à la souveraine mesure : trois termes qui désignent aux initiés un seul Dieu, une seule substance[1]. » Par une aussi franche profession de foi trinitaire, Augustin marquait assez de quelle école il relevait. Désormais, il ne demandait plus le bonheur qu'à la philosophie du Christ, dont il avait enfin compris le sens.

Il s'attristait cependant de ne pas voir ses amis au même point de certitude que lui. Il ressentait si vivement le mal d'ignorer (*ignorationis miseriam*)[2] que, s'il souffrait pour lui-même de ses obscurités persistantes, il s'en consolait du moins par l'action, par une enquête qui, même tâtonnante, même infructueuse, l'approchait du but, et il souffrait beaucoup plus de l'indifférence chez les autres. « Réveille-toi ! réveille-toi[3] ! » criait-il à Romanianus. Il savait d'expérience que le salut vient par l'inquiétude. La conscience du malaise appelle la guérison, le dénuement qui implore n'est déjà plus tout à fait le dénuement. Dieu propice appartient aux âmes de désir[4]. Rien au contraire ne nuit comme le sommeil de la routine. Ne pas se connaître infortuné et misérable, quand on vit dans l'infortune et dans la misère, n'est-ce point là le pire sort[5] ? Et puisque le manque d'amitié divine fait les indigents, sans qu'ils le sachent, n'est-ce point d'un sincère amour d'avertir ceux que les affaires distraient ou que l'habitude stupéfie ? Et puisque tout le monde aspire au mieux, et que l'on se résout nécessairement au parti du bonheur, n'est-ce point un devoir de raison de se mettre dans une religion qui engage l'amitié divine ? Augustin se le persuadait et, caressantes ou impétueuses, toutes ses paroles ne tendaient qu'à suggérer de telles pensées.

1. *B. V.*, 4. 35 ; cf. *Ord.*, 2. 5. 16. « Quem unum Deum omnipotentem eumque tripotentem, Patrem, et Filium, et Spiritum Sanctum, docent ueneranda mysteria. »

2. *Sol.*, 2. 14. 26 ; cf. 2. 1. 1 : « Non enim nunc aliunde sum miser nisi rerum ignorantia. »

3. *Ac.*, 1. 1. 2.

4. *B. V.*, 3. 19-21. — 5. *Ibid.*, 4. 27-29.

Le catholicisme, selon lui, promettait une félicité stable par l'intégration qu'il fait de l'individu dans l'univers. Du même coup, il apportait une réponse d'espérance à la plus troublante des questions, à une question qui tourmentait alors les âmes et que le manichéisme obscurcissait au lieu de la résoudre. D'où vient le mal? La philosophie du Christ déplaçait l'axe du problème : qu'est-ce que le mal? demandait-elle. Elle affectait la notion de bonheur à une connaissance indépendante de l'impression, prenant ainsi le contre-pied de la philosophie de Manès, laquelle, sous ses prétentions rationalistes, cachait mal la défaite de la raison par le sentiment.

Les manichéens n'expliquaient pas l'énigme du monde, parce qu'ils s'enfermaient dans les données de la perception extérieure ; faute d'un principe transcendant, ils érigeaient le désordre en système : le Bien et le Mal, les « ténèbres » et la « lumière » se disputaient l'univers, sans que l'on pût prévoir la fin de l'anarchie, puisque les deux « royaumes » ne discontinuaient pas de lutter, tantôt par la violence, tantôt par de mesquines petites ruses.

Le catholicisme invitait à regarder plus loin et plus haut : il constatait la réalité présente du mal, mais c'était pour la supprimer en l'absorbant dans une réalité plus profonde. Ce que les autres désignent sous ce nom de mal, le catholique l'interprète comme un contraste ; pour lui, le monde est en harmonie : les forces révoltées, sont assujetties aussi bien que les plus dociles à des lois de providence. Il n'y a pas de vraies discordances, il n'y a pas même, à proprement parler, de bien partiel, mais il n'y a de vrai que « l'ordre d'ensemble, supérieur au bien et au mal[1] », il n'y a qu'un absolu. Ce mal, ennemi du bien, n'a pas en face de lui sa subsistance autonome ; le mal n'existe point par une infériorité, non pas même par une concession du bien ; il n'est qu'une « apparence », la marque du néant originel sur l'être fini. Le sage retrouve en toute chose la saveur du bien, pareil au connaisseur qui goûte dans les vers ces combinaisons extraordinaires, les licences, qu'un

1. *Ord.*, 1. 6. 15 : « Nam ordo mihi nec bonum nec malum uidetur. Quid saltem censes, inquam, ordini esse contrarium ? Nihil, ait ille... »

ignorant effacerait comme des fautes de prosodie[1]. Le sage se garde du morcellement, il ne juge pas toute la mosaïque sur quelques pierres[2], il n'isole point les aspects opposés du monde, il les unit sous le regard du grand justicier qui distribue et qui rétribue[3]. Le catholicisme garantit au sage la réussite finale du bien, dont il lui montre l'empreinte indélébile au fond de chaque être.

Il est vrai que, avant d'éclairer les arrière-plans lointains voilés aux courtes vues de la raison, la religion de Jésus-Christ exige de ses adeptes un assentiment de foi, tandis que, plus tendre à l'orgueil, l'enseignement de Manès respecte la pensée libre. Le devoir de la foi était pour un manichéen, il avait été pour Augustin, le grand obstacle à la conversion. Mais si l'on prend la foi comme un bienfait? comme une initiation? comme une lumière? Et pourquoi ne la point prendre ainsi, puisqu'elle sauve l'homme du pessimisme, en organisant pour lui toutes les contingences dans la catégorie de l'ordre? Les perspectives ainsi changées, l'incrédule d'hier écrit : « S'il m'est permis d'aviser les miens d'après mon opinion et mon sentiment personnels, ils devraient, je crois, s'adonner à toutes ces sciences (celles de la nature, qui justifient la Providence). Impossible autrement de percevoir, quoique plus claire que le jour, la régularité du monde. Si cependant l'on est trop indolent, ou occupé par ailleurs, ou déjà engourdi par l'âge, que l'on s'en repose sur la foi, chaîne avec laquelle les tire à lui et les délivre de l'horreur et du fouillis de ces maux, celui qui ne laisse périr aucun croyant[4].

VI

Instruire l'homme de sa destinée et lui révéler la bonté du tout par l'accord constant des détails, c'est, pour l'esprit infecté de manichéisme, le premier bienfait de la foi, — le premier, car il s'y en ajoute un autre et qui l'emporte de beaucoup. La foi, en effet, ne se borne point à illuminer, ici ou là, un canton de la connaissance, en disipant du dehors les

1. *Ord.*, 2. 4. 13. — 2. *Ibid.*, 1. 1. 2. — 3. *Ibid.*, 1. 7. 19 ; 2. 7. 22.
4. *Ibid.*, 2. 5. 15 : « Qui neminem *sibi per mysteria bene credentem* perire permittit. »

obscurités ; elle informe la faculté même de connaître, condamnée sans elle à se perdre elle-même dans ses recherches.

Augustin n'avait qu'à se rappeler son histoire et comment, malgré ce qu'il possédait d'anticipations religieuses en dehors du catholicisme, il s'était trouvé un jour avec sa raison littéralement anéantie. Quatorze ans, cet homme avait cru que rien ne lui manquait pour trouver la Sagesse, la Vérité, le Christ : la Sagesse dont une première révélation l'avait ravi, la Vérité qu'il appelait de tous ses vœux et pour laquelle il s'était fait manichéen, le Christ, pressenti plutôt que connu, mais déjà tant aimé que sans son nom les plus beaux livres dépouillaient leur charme[1]. Rien ne lui manquait, ni la vision du but, ni la convoitise empressée et patiente, ni ce mélange de qualités contraires qui caractérise les grands talents. Cependant, il aboutissait au doute universel. Pour avoir refusé de « croire », pour avoir voulu tout « comprendre », il en venait à hésiter sur la possibilité de rien savoir. C'est alors, que, sa raison tombant de son propre poids, il se retourna vers la religion. Lui qui, une première fois, vers l'âge de vingt ans, avait entrepris de lire la Bible, mais n'y avait trouvé que déception, parce qu'il s'attendait, en bon rhéteur, à rencontrer là une source de jouissances littéraires dans un choix de chefs-d'œuvre taillés sur le modèle des classiques latins[2], il reprit sa lecture interrompue, curieux à ce coup non plus de beauté, mais de vérité, aussi avide que jadis, quoique plus inquiet, et en même temps dépris de lui-même, et tout meurtri de scepticisme, fidèle toujours à son idéal, mais désespéré, doutant de pouvoir l'atteindre, hésitant à se contenter du bonheur de le poursuivre.

Les livres de Cassiciacum nous rendent l'écho de ses angoisses : « Mon Dieu, gémissait-il, je n'ai que ma volonté ; je ne sais rien, sauf qu'il faut mépriser l'inconsistant et le caduc pour chercher le certain et l'éternel. Je le fais, Père, puisque je ne sais que cela ; mais comment m'y prendre pour arriver jusqu'à toi, je l'ignore. Toi-même, suggère-moi, montre-moi, fournis-moi le viatique. Donne-moi, si c'est la foi qui te trouve quand on se réfugie en toi, la foi ; si c'est la

1. *Conf.*, 3. 4. 7 et 3. 6. 10. — 2. *Conf.*, 3. 5. 9.

vertu, la vertu ; si c'est la science, la science... Je tourne autour de toi ; par où t'aborder ? Encore un coup, je te le demande[1]. » L'étrangère était devenue une amie, la foi allait donner au chercheur ce qui lui manquait, une méthode pour atteindre Dieu.

Augustin avait l'âme naturellement croyante : manichéen, il ne faisait pas difficulté de reconnaître, au-dessus de son intelligence d'auditeur, une région de mystère, et il escomptait sans objection le secret des « élus » ; à Cassiciacum, au moment de clore la dispute où il s'était évertué contre les académiciens, ne déclarait-il pas qu'Arcésilas n'a pas pu ne point cacher un trésor de certitude sous son pyrrhonisme de surface[2] ? Même dans la négation, même dans le rationalisme, il avait besoin de réalité, et d'une réalité supérieure.

Mais, trop positif pour se contenter de la perpétuelle promesse d'une doctrine ésotérique, et sachant par expérience les faillites de ces engagements sur l'avenir, il voulait tenir dès à présent l'objet qu'il continuerait à poursuivre. La foi catholique est cette possession certaine d'un objet indéfiniment fuyant. Elle satisfait la raison à qui elle montre « le pôle sur qui régler son progrès[3] ». Elle l'encourage, en lui apprenant que si la découverte du vrai exige l'intervention d'une divinité[4], la divinité s'incarne pour ramener en elle-même et dans sa patrie la raison égarée[5]. Elle la nourrit par son acte qui est en face du terme divin l'acte raisonnable par excellence : *Deo qui melius scitur nesciendo*[6] ; l'idée de l'infini suppose qu'il nous échappe infiniment, on ne l'acquiert que d'une connaissance qui consente à se renier pour se dépasser, à se perdre par un aveu de sa faiblesse pour se retrouver avec un pouvoir plus haut. Où elle pense qu'elle s'arrête, la faculté se retrempe. La foi comble l'abîme qu'elle creuse. Ainsi le devoir tombe d'accord avec les exigences conscientes comme avec les aspirations spontanées de la raison.

1. *Sol.*. 1 1. 5, 6.
2. *Ac.*, 3. 17. 38. Conjecture, d'ailleurs peu probable, empruntée sans le dire, à Cicéron.
3. *B. V.*, 1. 4 : « Septentrionem cui me crederem. »
4 *Ac.*. 3. 6. 13. — 5. *Ibid.*, 3. 19. 42.
6. *Ord.*, 2. 16. 44 ; cf. *ibid.*, 2. 18. 47 : « Cuius nulla scientia est in anima, nisi scire quomodo eum nesciat... »

Le philosophe ne trouve pas seul son compte dans la religion ; quiconque la verrait à visage découvert ne lui résisterait pas. Que Romanianus l'expérimente sur son adversaire, homme distingué, proche du vrai par l'amour du beau. « La philocalie n'est-elle point sœur de la philosophie [1] ? » Quand on traite les choses plutôt en psychologue, attentif à saisir les contours multiples de l'acte humain, qu'en théologien, jaloux de respecter l'unité prédominante de la grâce, on insiste volontiers sur les prédispositions naturelles auxquelles le surcroît divin s'accommode plus qu'il ne les captive. Et quand on sait, d'un regard de philosophe, percer le rideau des apparences pour aller droit au fond du réel, on ne s'inquiète guère de la voie à prendre. Par quelque côté qu'on le joigne, c'est toujours le même terme que l'on atteint, c'est toujours l'unique bien, en quête duquel les âmes ignorantes errent au hasard de leurs sentiments et de leurs pensées et qu'elles rencontrent sur tout chemin. Il n'y a qu'à être avertis. Il est vrai que, comme un Protée [2], il se manifeste sous des formes inattendues et fuyantes, et que l'on risque, par conséquent, de ne le point remarquer ou de ne le point retenir, mais n'est-ce pas un grand avantage que de pouvoir, à chaque nouveau pas, le retrouver tel, tout entier, parce qu'il demeure aujourd'hui ce qu'il fut hier, indivisible dans sa substance ? et n'est-ce pas un autre avantage que de pouvoir, parce qu'il est enveloppé dans ce que l'on aime et poursuit, l'aimer lui-même sans l'avoir encore discerné, le toucher sans l'avoir visé, et, l'ayant acquis à son insu, n'avoir plus, quand on le remarque, qu'à le retenir par une emprise volontaire ?

L'idée d'un bien supra-sensible universellement répandu, d'un bien qui est la vérité intelligible, et qui est aussi la beauté en soi, la « beauté si ancienne et si nouvelle [3], » reviendra souvent dans les écrits d'Augustin. Je ne veux pas savoir de qui il l'a empruntée, ni si elle est spécifiquement platonicienne ou catholique. Il me suffit qu'elle l'ait éclairé dans sa conversion, et qu'il ait soupçonné alors l'usage que l'apologétique en pourrait faire.

1. *Ac.*, 2. 2. 6, *sqq.*
2. *Ac.*, 3. 6. 13.
3. *Conf.*, 10. 27. 38.

VII

L'idée du bien appelle la confiance, et c'est sans doute à un acte de confiance, autrement dit à un acte de foi profonde, cordiale, efficace et généreuse, que se ramenaient pour Augustin toutes les dispositions du néophyte, celles qu'il pouvait distinguer en lui par l'analyse et celles qu'il voulait produire chez les autres.

Confiance dans l'homme qui enseigne, confiance dans le dogme qu'il enseigne, confiance dans la vérité vivante au nom de qui l'homme enseigne et qui enseigne elle-même et impose le dogme. Le « croyant » va d'un degré à l'autre et c'est la voie ascendante normale, de la créature visible au Créateur invisible par la formule où l'Invisible laisse entrevoir comme l'ombre lumineuse de son mystère.

Confiance qu'éveillera soit le sentiment de l'amitié, soit la reconnaissance douloureuse du besoin de savoir et de la faillite des facultés isolées (*contra Academicos*), soit la méditation du bonheur comme de l'essentielle destinée (*De Beata Vita*), soit la vue métaphysique d'un univers bienfaisant (*De Ordine*), soit l'écho entendu dans l'âme d'on ne sait quelle sagesse (*Soliloques*).

Confiance toujours agissante et qui, d'un bout à l'autre de la recherche, se manifeste par ses effets : par l'aveu de notre indigence personnelle : « Moi-même, en philosophie, je suis un enfant et peu m'importe de quel organe se sert pour me répondre celui qui me reçoit chaque jour gémissant[1]; » — par la mise en valeur tranquille de nos moyens, quels qu'ils soient, malgré les tentations de découragement : « Ne te méprise pas ! Il ne faut désespérer de personne[2]... Car un Apollon nous inspire, non point un Apollon qui, dans des grottes ou sur des montagnes, affole ses adorateurs, mais un autre bien différent, véridique, lui ; lequel, pour lui ôter ce pseudonyme, est la Vérité[3]... Ne le délaissons pas, n'étant pas délaissés de lui[4]; » — par l'affirmation constante de la certitude

1. *Ord.*, 1. 5. 13.
2. *Ac.*, 1. 1. 1 : « Ne te contemnas » ; cf. *id.*, 2. 3. 8 : « Timeo ne te contemnas ». *Id.*. 2. 3. 7 : « Crede mihi, de nullo desperandum est. »
3. *Ord.*, 1. 4. 10. — 4. *Sol.*, 2. 15. 27.

à venir : « certitude aussi et plus solide que celle des nombres; connaissance à l'abri du doute comme l'est celle des propriétés de la sphère; vue intellectuelle de Dieu, analogue à la vue directe que les yeux ont du soleil... Et ce qu'elle promet, la philosophie religieuse commence de le donner en montrant Dieu à la raison dans une sorte de nuée diaphane [1]; » — par la patience à attendre l'heure fortunée : « Le malade se trompe, s'il se plaint : c'est à la beauté qui le soigne et qui juge mieux que lui de la guérison de savoir quand elle peut se montrer [2] »; — par la volonté soutenue de se rendre apte coûte que coûte à l'intuition : « en vivant comme il faut; en priant comme il faut; en étudiant comme il faut... en sacrifiant tout à la sagesse : les biens du dehors, que j'accepte comme des nécessités plutôt que je ne les désire comme des joies; les biens du cœur, que je suis prêt à immoler en cas de conflit [3]; » — par le don sans réserve du moi avec toutes ses affections, toutes ses ressources, toutes ses énergies : « Tu ne verras point le vrai substantiel, à moins d'entrer totalement dans la philosophie [4]... Garde-toi de vouloir être autonome et émancipé, mais professe que tu appartiens pour ton plus grand avantage au plus indulgent des maîtres [5]. »

A ce prix s'opérera la conquête dont on ne saurait dire si elle est de la lumière ou de la vision et qu'Augustin décrit en ces termes : « Chacun a, plus ou moins, suivant son état de santé et de force, la compréhension de ce bien singulier qui est pour l'âme l'ineffable, l'incompréhensible lumière. Comment sont les choses, apprenons-le dans la mesure du possible, de cette autre lumière de tous les jours. Chez quelques-uns, les yeux sont si bien portants et si dispos qu'à peine ouverts ils se tournent sans cligner vers le soleil : la lumière fait en quelque sorte leur bien-être et ils n'ont pas besoin de leçon, mais tout au plus d'un avertissement. Il leur suffit de croire, d'espérer, d'aimer. Pour d'autres, l'objet même qu'ils dési-

1. *Ac.*, 2. 3. 9 ; *Sol.*, 1. 4. 10 ; 1. 6. 12 ; *Ac.*, 1. 1. 3.
2. *Sol.*, 1. 14. 25. — 3. *Sol.*, 1. 10. 17-12. 21.
4. *Ac.*, 2. 3. 8 : « Ipsum uerum non uidebis, nisi in philosophia totus intraueris. »
5. *Sol.*, 1. 15. 30 : « Noli esse uelle quasi proprius et in tua potestate ; sed eius clementissimi et utilissimi Domini te seruum esse profitere. »

rent par-dessus tout les éblouit, et souvent il leur plaît, après la vision manquée, de retourner dans leurs ténèbres : ceux-là, quoiqu'ils aillent déjà bien, il y aurait danger à vouloir leur montrer ce qu'ils ne peuvent encore supporter, mais il faut les exercer et, pour leur bien, contenir leur amour, quitte en même temps à l'entretenir. On leur fera voir d'abord tel objet qui n'éclaire pas de soi, mais qui demande à être éclairé, par exemple, une étoffe, un mur ou n'importe quoi du même genre ; puis des objets qui, sans être encore des foyers, ont sous la lumière des reflets plus étincelants, par exemple, de l'or, de l'argent, et d'autres métaux, — évitant que leur éclat blesse la prunelle ; puis, sans forcer, mais graduellement, les foyers terrestres, puis les étoiles, la lune, et le crépuscule du matin et la blancheur intense de l'aube. De la sorte, soit en passant par tous les degrés, soit en en sautant quelques-uns, ils s'habitueront plus ou moins vite, chacun selon la tonicité de son organe, à voir le soleil sans clignotements et avec beaucoup de plaisir. Et c'est ainsi qu'un bon maître en use à l'égard des fervents de la sagesse, quand leurs yeux, déjà ouverts, manquent de vigueur [1]. »

Que faisait là Augustin, en posant pour ses amis les lois de l'optique spirituelle, que de raconter son histoire ? Il les avait expérimentés ces essais de vision directe et, passé l'échec du premier effort, cette chute consentie dans les ténèbres. Maintenant il s'éprouvait de nouveau par un regard sûr de lui-même. Que valait pour lors ce regard ? Que pouvait-il supporter de la vérité diffuse ? Que sa vue fût bien basse, bien malade, bien misérable, le catéchumène n'en doutait pas, lui qui pleurait de ne pas comprendre qu'il eût une âme immortelle [2], mais il ne doutait pas non plus qu'il posséderait un jour son âme en plénitude, et qu'il verrait Dieu, et qu'il dépendait de lui de mieux connaître dès ici-bas, en s'y exerçant dans la révélation catholique, ces deux termes de la religion comme de la sagesse, son âme et Dieu.

Louis de MONDADON.

1. *Sol.*, 1. 13. 23.
2. *Sol.*, 2. 1. 1. Augustin n'avait alors sur l'immortalité de l'âme que la réponse de la foi ; il voulait celle de la raison.

EN AMÉRIQUE LATINE

LE BRÉSIL[1]

XI

Le lundi, 3 février, au petit jour, le *Magellan* pénètre dans la baie de Rio de Janeiro. Depuis plusieurs heures, il a ralenti son allure, car il n'est pas permis de franchir la passe avant l'aube. J'ai pu voir tout à l'aise, dans la nuit claire, la fameuse Croix du Sud, le *Cruzeiro*, dont le Brésil a fait un symbole national. De Bahia, on l'apercevait difficilement. A la latitude de Rio, la Croix du Sud se montre très distinctement un peu au-dessus de l'horizon, au bord de la voie lactée; ce sont quatre belles étoiles qui figurent une croix renversée; il faut y mettre un peu de bonne volonté, mais pas autant que pour voir une ourse dans un autre groupe de sept étoiles, dans l'hémisphère opposé.

Le cercle de montagnes qui entoure la baie ne laisse qu'un étroit passage vers le Sud; on dirait d'une brèche ouverte par des géants fabuleux. Le paquebot se glisse doucement à travers des îlots rocheux de formes capricieuses et presque fantastiques dans la pénombre. A gauche, le *Pão de Assucar* (Pain de Sucre), cône de granit de 385 mètres de haut, émerge, sombre et menaçant, comme une formidable sentinelle chargée de barrer la route à l'océan. Entre les deux forts de São João et de Santa-Cruz qui se regardent à l'étranglement du goulet, la passe ne mesure pas plus de 1 500 mètres ; un écueil la divise en deux moitiés inégales. Ce couloir franchi, la merveilleuse baie développe ses contours dans une lumière vaporeuse, sans que le soleil paraisse encore. C'est un moment exquis. Puis, peu à peu, les parties hautes de la ville se révèlent. Collées aux flancs des collines, avec, pour rideau

1. Voir *Études*, 20 février, 5 mars 1909.

de fond, la *Serra* aux cimes hardiment découpées, le Corcovado, le pic de Tijuca, le Doigt de Dieu, *Dedo de Deus*, etc.; du côté opposé, la chaîne des Orgues dessine sur le ciel une silhouette dentelée qui lui a valu le nom qu'elle porte.

Le panorama de la baie de Rio est un thème inépuisable à description. Touristes et poètes s'y essayent depuis des siècles; les géographes eux-mêmes ne manquent pas à ce devoir. En lisant quelques-uns de ces essais, on en vient vite à se demander si le peintre — c'est Fromentin, je crois — n'avait pas raison quand il disait avec une apparence de paradoxe : Un paysage, c'est un état d'âme ! On en jugera par l'impression que produisait l'incomparable baie de Rio à une époque où l'on était peu sensible à certaines magnificences de la nature. Voici ce qu'écrivait dans sa chronique ce brave Père de Vasconcellos qui nous a déjà fait les honneurs de la *Bahia* de Tous les Saints.

La baie de Rio de Janeiro est un des morceaux (*hum pedaço*) de l'Amérique les plus extraordinaires qu'ait façonnés la nature... Ce fut toujours un site redoutable à un ennemi maritime; car, en vérité, elle est horrible et effrayante, cette muraille naturelle qui l'entoure comme d'une ceinture de rochers les plus étranges qui se puissent voir. C'est un sujet de terreur pour les flottes les plus puissantes quand, arrivant de la haute mer, elles aperçoivent, au lieu de plages riantes, les formes tourmentées de ces roches qui s'élèvent jusqu'aux nues. D'après leurs figures, on les appelle le *Moine*, la *Citadelle*, la *Cellule*, etc. Quand on approche de la barre, on voit se dresser de part et d'autre deux géants en pierre, qu'on nomme Pains de Sucre, qui ont la tête dans les nuages et le pied dans la mer. Chacun d'eux, quand il entre en colère, vomit d'une forteresse, comme de ses entrailles, du feu et des boulets. Pas un capitaine ennemi n'oserait forcer le passage; car la barre n'a pas plus de 900 brasses; tenter d'aborder d'un côté ou de l'autre, c'est faire naufrage, et prendre par le milieu de la passe, c'est se livrer au canon comme à portée de la main.

Du côté de la terre, la baie est enserrée par la chaîne de montagnes qui, comme je l'ai dit, court tout le long de la mer. A cet endroit, elle porte le nom de montagne des Orgues, parce que les sommets inégaux s'élèvent les uns au-dessus des autres, comme les tuyaux d'un orgue, jusqu'à des hauteurs incroyables, qui semblent atteindre la seconde région de l'air. Cette chaîne tient lieu de murailles et de tours entre nous et les Barbares qui habitent de l'autre côté; la nature, en effet, prend soin d'y faire éclater des orages et des tonnerres effroyables.

Les tribus sauvages sont persuadées que ces montagnes ont été faites tout exprès pour la défense des Portugais. Par le beau temps,

ces crêtes inaccessibles ne laissent pas que d'être agréables à voir pour leur hauteur et leurs formes ; elles sont couvertes de forêts et il en descend une multitude de cours d'eau qui vont porter leur tribut à la mer et charment les regards des habitants.

La baie de Rio de Janeiro, rivale de celle de *Tous les Saints* est formée par la poussée de l'Océan, qui, après avoir franchi la barre, s'en va presque baigner le pied de ces montagnes que nous appelons les Orgues; elle a environ huit lieues de large et vingt-quatre de circonférence. Elle est toute semée d'îles ; on en compte bien quarante grandes ou petites ; elle reçoit quantité de rivières, les unes venant du *Sertao* (l'intérieur sauvage du pays), les autres des montagnes voisines, de sorte que, dans son sein, il y a une lutte perpétuelle entre les eaux douces et celles de la mer. Le poisson y est tellement abondant qu'à une certaine époque on était obligé, quand on allait en barque, de prendre beaucoup de précautions. Il arrivait en effet que des poissons sautant à droite et à gauche du bateau tombaient quelquefois dedans et blessaient au visage et aux yeux les personnes qui s'y trouvaient.

Ce dernier trait ferait croire que la Garonne se déverse dans la baie de Rio. Élisée Reclus est, comme il convient à un géographe, moins imaginatif et plus précis. Et pourtant, au tableau qu'il esquisse, on voit que le savant est fortement impressionné, qu'il désespère même, comme un simple artiste, de traduire cette impression :

L'aspect de Rio de Janeiro est saisissant. Le massif, au pied duquel elle s'étend, est un monde de croupes, de pitons et d'aiguilles... De loin, on cherche à identifier les diverses montagnes que signale la carte ; on en reconnaît les terrasses, les saillies, les précipices... ; mais l'ensemble présente une si prodigieuse variété de crêtes, de pitons et de cimes que les formes individuelles se perdent dans le chaos des roches... Par un beau temps, lorsqu'une lumière abondante, contrastée par les ombres, éclaire diversement les escarpements de roches, les gazons, les forêts..., le massif de Rio offre un tableau gracieux par le charme du coloris et l'infinie diversité des aspects changeants. Mais quand un ciel bas et gris isole le groupe des monts avancés et que les strates de nuages ou les stries d'averses, cachent ou montrent tour à tour les pyramides aiguës, les murailles à pic, les ravins sombres, le paysage prend une apparence polaire; on croirait approcher d'une île de désolation, comme dans les archipels groenlandais ou dans la Terre de Feu, et l'on se demande comment les hommes ont pu fonder en pareil lieu une grande cité, pourtant l'une des plus charmantes de l'univers.

De vrai, le site de Rio de Janeiro a je ne sais quoi d'ex-

traordinaire, d'imprévu, de déconcertant. Cela ne ressemble à rien de ce qu'on a vu ailleurs, même après avoir beaucoup voyagé. On n'imagine pas un décor où le gracieux, le bizarre et le grandiose se mélangent et voisinent de façon plus inattendue, et, en somme, plus harmonieuse et plus agréable. On dirait, si on l'osait, un coin de paradis dans le chaos.

Le mot de la fin d'Élisée Reclus est en effet simplement exact. Le paysage de Naples a une splendeur incomparable ; le panorama de Constantinople a son genre de magnificence à part; d'autres villes maritimes, Lisbonne, Alger ou Nice, ont un cadre de beauté dont le soleil fait les principaux frais; Rio a pour elle le charme, un charme malaisé à définir, mais qui, ce me semble, résulte de la beauté un peu étrange de ses aspects qu'enveloppe une légère teinte de mélancolie. Son ciel n'a pas la profondeur ni la limpidité du ciel de Provence ; il se voile fréquemment; le Père de Vasconcellos ne commet pas d'hyperbole virgilienne quand il dit que les montagnes des Orgues élèvent leurs cimes jusqu'aux nuages; c'est que les nuages viennent volontiers s'agripper à elles. Pendant mon séjour à Rio, j'habitais tout au pied du *Corcovado* (le Bossu), dont la silhouette tortueuse est avec le *Pain de Sucre*, le trait le plus caractéristique du paysage; il se dresse tout d'un jet à 710 mètres au-dessus du niveau de la mer ; ce n'est pas sans doute l'altitude des grandes montagnes ; pourtant le malheureux était presque tous les jours encapuchonné jusqu'à la ceinture. Je n'ai jamais vu la baie avec cette teinte bleue que prennent les grandes nappes d'eau sous un ciel pur. L'atmosphère, plus chaude que lumineuse, a je ne sais quoi de ouaté et de cotonneux. Cela fait un ensemble doux, paisible et reposant; la ville elle-même n'est point du tout bruyante ; aux endroits où il y a presse, les gens paraissent éviter l'agitation et le tumulte. Les voitures particulières sont rares; elles coûtent horriblement cher; en revanche, les tramways électriques — les *bondes*, comme on les appelle ici — foisonnent; mais ils glissent discrètement, sans bruit de ferrailles, de cloches, ni de cornes. Il y a pareillement d'innombrables petits cars sur rails, traînés par des mules; il serait fâcheux qu'on les remplaçât par des *bondes*;

l'aspect de Rio y perdrait une de ses notes les plus pittoresques.

Il est heureux que le progrès ait ainsi multiplié les moyens de transport à l'usage du public; car la capitale du Brésil, comme le Brésil lui-même, occupe des espaces hors de proportion avec le chiffre de ses habitants. Il faudra souvent compter une heure, même en tramway électrique, pour aller d'un quartier à un autre, et cela sans atteindre les extrémités.

La ville primitive était pourtant fort resserrée. Elle forme un damier, à l'américaine, de rues étroites, d'une régularité et d'une monotonie déplorables. Mais Rio devenant une grande capitale, il a fallu se donner du champ. Rio avait pour s'étendre la plaine, ou pour mieux dire la plage, entre la baie et les montagnes qui l'encadrent. A travers cette plaine surgissent, de distance en distance, des *morros*, ce que nous avons traduit, aux Antilles, par *mornes*. Sur le plan de Rio, on en peut bien compter une trentaine.

Les *morros* sont des monticules rocheux, de forme généralement conique ou ovale, qui ne tiennent à rien et ressemblent vaguement à de monstrueuses cloches qui seraient tombées là on ne sait d'où. La cité s'installa d'abord sur les deux *morros* du Castello et de São Bento qui se font pendant tout près du rivage; elle se trouvait ainsi fortifiée naturellement; elle s'étala ensuite au bord de l'eau au pied des deux citadelles; puis, au fur et à mesure qu'elle grandissait, elle poussait en avant dans la plaine, entourait les *morros*, escaladait leurs pentes, se faufilait dans les vallons et grimpait jusque sur les hauteurs. Aujourd'hui, après tous ses développements, la ville de Rio fait penser à une pieuvre qui, avec ses tentacules, a pris possession de tous les espaces laissés libres par la mer et la montagne.

Devenue une grande capitale, avec plus d'un demi-million d'habitants, Rio de Janeiro, en dépit de tous les avantages de la situation, était restée une ville coloniale, laide, malpropre et malsaine; on ne savait d'elle qu'une chose, c'est qu'elle était, avec La Havane, la terre d'élection de la fièvre jaune. Les voyageurs obligés d'y faire halte, admiraient le merveilleux paysage, mais avaient hâte de s'enfuir. Je sais bien

que les *Fluminenses* protestent contre ce qu'ils appellent une légende injuste et injurieuse. Les *Fluminenses*, ce sont les habitants de Rio de Janeiro. Rio, en effet, signifie *fleuve*, en latin *flumen*, d'où le dérivé *fluminenses*, en portugais, comme en latin. Les *Fluminenses* donc soutiennent que l'on a calomnié leur ville; ils prétendent établir avec chiffres à l'appui, que la fièvre jaune n'y fit jamais autant de ravages qu'on s'est plu à le dire et que, en somme, la mortalité n'y était pas, en moyenne, plus élevée que dans telle capitale européenne. Quoi qu'il en soit de ce point qui désormais appartient à l'histoire, il est certain qu'une transformation, qui tient du prodige, vient de s'accomplir en ces dernières années.

Tout d'un coup, après bien des essais timides et inefficaces, la municipalité de Rio, aidée par le gouvernement, a entrepris une œuvre colossale, téméraire en apparence, et déjà réalisée pour une bonne part. Tout le front maritime de la ville sera bordé de quais; la longueur totale dépasse quinze kilomètres. La partie achevée du *Morro do Castello* à la *Praia Vermelha*, sur une étendue de six kilomètres environ, sans parler du port, peut donner une idée de la magnificence de ce travail. Les quais de Rio de Janeiro sont dès maintenant une parure dont la plus grande et la plus riche capitale du monde aurait lieu d'être fière. La muraille de granit a été jetée assez avant dans la baie pour ne pas laisser de plages découvertes aux basses eaux : on a de la sorte conquis de vastes espaces; on en pouvait faire des terrains à bâtir, qui eussent produit beaucoup d'argent. Il faut féliciter les *Fluminenses*, leur édilité et leur gouvernement d'avoir résisté à la tentation. Pas la moindre parcelle du sol gagné sur l'eau n'a été vendue; tout a été aménagé en promenades et en jardins.

Voilà un exemple à proposer aux gens qui président à l'enlaidissement de Paris, qui ont laissé couvrir de bâtisses à six étages la moitié du Champ-de-Mars et qui, sans doute, s'apprêtent à faire de même pour les terrains des fortifications.

Je n'ai pas l'intention d'énumérer tous les travaux accomplis, ou en cours d'exécution, pour *l'haussmanisation* de la capi-

tale du Brésil. C'est affaire aux *Guides*, ou aux Rapports officiels qu'il serait d'ailleurs facile de copier. Je m'en tiens à ce que j'ai pu observer moi-même. Or, je vois qu'on remue la pierre et la terre avec une sorte de frénésie, sur différents points de la ville ; on bâtit beaucoup, on démolit, je crois, plus encore ; on éventre de vieux quartiers délabrés et malsains. Toutes ces transformations ne sont pas louables : on s'acharne à raser des *morros* : l'idéal pour certains *Fluminenses* serait de les jeter tous dans la mer ; alors la ville pourrait s'étendre sur une surface plane et unie ; les Américains du Nord l'eussent déjà fait sans doute, et ils en seraient très fiers. Heureusement les *morros* de Rio sont de taille à se défendre.

. . . .

La population qui dépasse aujourd'hui 800 000 habitants et qui sans doute atteindra bientôt le million, a eu le bon esprit de se mettre au large. Aussi, même dans l'agglomération proprement dite, on ne voit pas de ces immenses caravansérails que nous appelons des maisons de rapport, où chaque famille occupe un étage, comme un rayon dans une armoire. Hors du centre des affaires, les maisons qui ont plus d'un étage sont presque une rareté à Rio ; beaucoup n'ont qu'un rez-de-chaussée ; mais en revanche les jardins petits ou grands sont chose commune ; la chaleur et l'abondance des pluies y entretiennent une végétation qui ne s'arrête jamais. Aussi quand on s'élève assez pour embrasser la ville dans son ensemble, elle apparaît, si l'on en excepte le noyau primitif, comme éparpillée à travers un océan de verdure, verdure un peu pâle, moins tendre et moins veloutée que celle de chez nous, mais qui a l'avantage de durer toujours.

Si les villas gracieuses abondent dans les quartiers excentriques, par contre le cœur de la cité est plutôt pauvre de monuments. On n'en citerait pas un seul de premier ordre. La *Candelaria*, la plus belle église de Rio, n'appartient pas à cette catégorie. Le vaisseau, de style renaissance, est parfaitement correct, de belles dimensions et luxueusement décoré de peintures et de mosaïques ; sa façade, toute en moellons de granit, ne manque pas d'une certaine majesté : son dôme et ses campaniles s'enlèvent avec grâce sur le front uniforme

que la ville ancienne allonge au bord de la baie entre les deux *morros*. Néanmoins, on voudrait autre chose dans une grande métropole. La cathédrale est un joli salon, blanc et or ; j'en dirai autant de São Francisco de Paula, toute lambrissée du pavé à la voûte inclusivement, et peinte au blanc de céruse, avec force sculptures et enjolivures. Ces églises — et elles sont nombreuses, moins qu'à Bahia pourtant — m'ont paru décorées richement, bien qu'avec une sobriété relative, et entretenues avec beaucoup de soin et de propreté.

La plus remarquable assurément est encore l'église abbatiale de São Bento. Le monastère couronne le *morro* auquel il a donné son nom ; voilà au moins un édifice où l'on n'a pas épargné les blocs de granit ; j'y ai vu des embrasures de fenêtres de deux mètres de profondeur. Le cloître avec sa belle architecture un peu massive, vous donne une impression de force et de durée, à quoi on n'est pas accoutumé dans cette capitale qui a poussé trop vite et où il y a trop de bâtisses neuves, qui font penser aux villes d'eaux. L'église est, plus encore que le cloître, marquée de ce caractère vénérable. Le style en est mal défini, la voûte trop basse, les dimensions très modestes ; mais comme le cloître aux *azulejos* de São Franscisco à Bahia, cette église constitue à elle seule un véritable musée. Toutes les surfaces, parois et colonnes sont revêtues de boiseries, non pas de placages à moulures, mais de bois épais, sculptés et fouillés en pleine œuvre, reproduisant en haut relief les spécimens les plus variés de la flore et de la faune tropicale avec, çà et là, des personnages de diverses grandeurs, et le tout couvert d'or, mais d'un or éteint par le temps ; qui n'a plus rien d'aveuglant, ni de criard, qui rutile discrètement, juste assez pour vous faire apercevoir, comme en une vision apocalyptique, une église toute en or ! Ainsi émoussée, la dorure se contente de rehausser, et si je puis dire, de mettre en valeur un prodigieux travail de boiserie, sans attirer l'attention sur elle-même.

XII

Quiconque débarque à Rio, ne fût-ce que pour quelques heures, se fait un devoir de rendre visite au *Corcovado*.

L'ascension à pied tenterait peu d'amateurs ; et pourtant ce serait la bonne méthode pour jouir d'un chemin délicieux qui monte en lacets à travers la forêt vierge. Mais le *Corcovado*, comme toute montagne qui se respecte, est muni d'un chemin de fer. D'autre part, un tramway électrique vous conduit par la route de l'ancien aqueduc à la station de *Silvestre*, qui marque à peu près la moitié de la hauteur. Au surplus, les ascensions pédestres en pays tropical ne sont pas de bonne hygiène, et moins encore ressemblent-elles à une partie de plaisir.

Le chemin de fer du *Corcovado* attaque la montagne au fond du joli vallon des *Larangeiras* (les orangers); le train se compose d'un unique wagon poussé par une petite locomotive qui avance en s'accrochant par une roue dentée à la crémaillère. La rampe a un développement de 3500 mètres. Le trajet dure quarante minutes environ, non compris un arrêt assez long à l'hôtel des *Paineiras*. On est tout le temps en pleine forêt : il m'est arrivé de suivre du regard, au belvédère de *Silvestre*, la montée du train ; la bête d'acier crachait un horrible nuage de fumée noire ; elle soufflait avec un vacarme doublé par les échos des ravins. Je compris l'indignation des âmes poétiques devant ce triomphe insolent de la machine sur la paisible et silencieuse nature. Certes, la majesté des solitudes de la *Serra do mar* n'a rien gagné à être traversée par un chemin de fer. Mais on lui pardonne de profaner ces sites que sans lui on ne connaîtrait pas. La locomotive vient enfin se blottir au pied d'une paroi perpendiculaire ; on achève l'ascension par des escaliers taillés dans le rocher et l'on atteint la petite plate-forme du sommet, couverte tout entière par un kiosque. L'impression qui vous saisit à ce moment est de celles qu'on désespère de rendre. J'ai eu entre les mains, pendant mon séjour au Brésil, un ouvrage monumental publié tout récemment par la colonie italienne de Saint-Paul [1]. Je lui emprunte un petit alinéa qui me paraît exprimer quelque chose de la vérité :

Aucun spectacle ne peut se comparer au prodigieux panorama qui

1. *Il Brazil e gli Italiani.* In-folio de 1226 pages très richement illustré. Armenino, édit. Milano, Genova, 1906.

se découvre du haut du *Corcovado* : la baie, les montagnes, la ville, l'océan sans limites, les îles verdoyantes qui se détachent sur l'azur, toutes les gloires et toutes les splendeurs d'un paysage exubérant, fantastique, incroyable, sont embrassées, d'un coup d'œil; un monde d'une majesté inouïe est enfermé dans un regard...

Ce n'est pas de quoi donner une idée quelconque du panorama lui-même; je le sais; mais vraiment tout ce que l'on peut faire quand on a devant soi une vision sublime, c'est de crier son admiration, puis de se taire et de contempler dans le recueillement. C'est le parti auquel je m'arrête. J'ai essayé, toutefois, de déterminer la caractéristique de certains détails de cet extraordinaire paysage : la ville immense m'est apparue découpée en longues tranches par les contreforts de la *Serra* qui s'avancent vers la baie; les *morros* épars çà et là me font l'effet de fragments de montagnes détachés de la chaîne et poussant en avant-garde jusqu'au bord de l'eau; les îles elles-mêmes semblent des pièces arrachées au manteau de forêt qui enveloppe la Serra; car c'est bien elle, la *floresta* brésilienne, avec son tissu si fourni, si étoffé, avec ses teintes profondes, le vert intense de ses frondaisons, c'est elle qui habille tout le paysage, qui garnit, si l'on peut dire, le berceau splendide que les montagnes font à la cité, et où elle étend dans tous les sens ses membres capricieux.

La *floresta*, disons la forêt vierge, de la chaîne montagneuse qui encadre Rio, procure à la capitale du Brésil les agréments d'un parc naturel incomparable. Il n'y a pas, à proprement parler, de solution de continuité; la forêt commence où les maisons finissent; çà et là même, les maisons se sont bien glissées jusque dans le bois. Heureusement, on s'est avisé d'en faire une propriété nationale. Désormais, la *floresta* est assurée de garder son caractère; on y a tracé des chemins et des sentiers, mais on ne l'exploite pas. La végétation tropicale peut y déployer sa fantaisie puissante et sa grâce sauvage. Les arbres n'y sont point de taille colossale; ce n'est guère possible dans cette cohue où tous les genres et toutes les espèces de la flore brésilienne veulent avoir leur part de terre, d'air et de soleil. C'est l'image d'une démocratie égalitaire; les plus forts commencent bien par prendre le

dessus; mais la foule jalouse les presse et les étouffe; alors ils montent très haut pour chercher la lumière; mais ils s'épuisent dans cette poussée, puis les espèces rampantes, les lianes de toute sorte les enveloppent, les étreignent, grimpent jusqu'à leur tête, pour retomber en pendentifs qui s'accrochent, de-ci de-là, formant un réseau inextricable. Puis les parasites, ces prodigieux parasites, si divers de taille et de figure, mais tous vivant aux dépens des riches et des forts. Pas un arbre, pas un tronc, pas une branche qui n'ait ses colonies. Je vois quantité de ces plantes en fleurs, rouges pour la plupart; elles piquent des notes gaies dans le fouillis sombre. Et je songe à l'arbre greffé dont Virgile nous dit si gentiment la surprise :

Miraturque novas frondes et non sua poma.

L'étonnement de l'arbre de la *floresta* en se voyant couvert de fleurs n'est sans doute pas moindre; mais apparemment il ne se sent pas très fier de cette parure qui n'est pas la sienne et qui le tue. De fait, plus il est vigoureux, plus il grandit et se développe, plus aussi il offre de proie à ces insatiables ravageurs, de sorte que son opulence même devient la cause de sa ruine. Aussi il est rare de rencontrer dans la *floresta* de ces géants séculaires, gloire de nos forêts, qui ont pu étendre en liberté leurs puissantes ramures. Ceux que des circonstances particulières ont le plus favorisés ne tardent pas à succomber sous l'effort des envahisseurs. Je m'arrêtai un jour à contempler un de ces patriarches de la *floresta*; il avait un air de vieillard décrépit, ou plutôt d'un cadavre, car il était bien mort. Les maîtresses branches, cassées près du tronc, ressemblaient à des moignons de membres amputés. Mais la vie avait pris possession de cette mort. Les lianes retenaient suspendues les branches envahies par les végétations; tout ce qui restait de l'arbre était enveloppé d'une fourrure verte, tachetée de rose. L'ensemble faisait penser à un monument en ruines, mais vivant et fleuri.

Naturellement le sous-bois de la *floresta* est un emmêlement de toutes les essences, un désordre plantureux, une débauche de vie, et pour tout dire, un fourré inextricable,

où l'on ne pénètre que la hache à la main. Il va sans dire que, dans le voisinage de Rio, on peut se passer de la hache, à condition cependant de rester dans les chemins battus. Et il en est de charmants, qui vous mènent dans des sites de rêve, des ravins profonds, des solitudes pleines encore de silence et de mystère. Je ne sais pas s'il est au monde de capitale ayant dans son voisinage immédiat des promenades d'aussi grand caractère. Paris, si admirablement pourvue en ce genre, a sa ceinture de forêts, mais de forêts civilisées et peignées, pour *mail-coaches* et automobiles. Puis il y manque la montagne, la vraie montagne, comme la *Serra* de Rio, avec ses vallons, ses rochers, ses escarpements, ses eaux claires, ses torrents et ses cascades.

L'abondance des pluies entretient dans ce massif des sources nombreuses, dont la limpidité et la fraîcheur ont, par le fait du climat, un prix inestimable. Longtemps les eaux descendues de la *Serra* suffirent à l'alimentation de la ville; un aqueduc monumental, construit au dix-huitième siècle, y déversait quelque 7 millions de litres par jour. Ce serait peu pour la grande Rio d'aujourd'hui; différentes canalisations lui en amènent vingt-cinq fois autant. Mais le chemin du vieil aqueduc est demeuré une promenade exquise. A son arrivée en ville, il traversait un ravin entre deux *morros* sur un pont de 200 mètres de longueur et de 30 mètres de hauteur. Cette partie de la canalisation n'étant plus utilisée pour les eaux, on y a établi la voie du tramway électrique; la largeur est tout juste suffisante; la voiture déborde dans le vide; l'impression du voyageur ne laisse pas que d'être désagréable, en dépit du grillage de fils de fer dont on a encadré les bords de ce passage hardi. On escalade enfin le superbe contrefort de Santa-Tereza; on découvre l'un après l'autre des vallons étroits où la ville s'est engagée, comme les eaux à la marée montante. Les maisons se sont poussées toujours plus avant; après avoir rempli le fond de la combe, elles ont grimpé la pente raide, puis, arrivées en haut en files serrées, elles se sont éparpillées pour se camper aux bons endroits, en belvédères; elles sont peintes et pimpantes; c'est une symphonie de couleurs gaies, dans la verdure.

L'aqueduc prend naissance à l'entrée d'une gorge res-

serrée entre des roches granitiques d'aspect menaçant; on est en pleine forêt, l'ombre est épaisse et la fraîcheur délicieuse; là se trouve la *caixa de agua*, autrement dit le réservoir. Une longue inscription gravée sur la pierre donne sur l'origine et la construction de l'aqueduc des détails qui doivent être pleins d'intérêt; malheureusement, la mousse en a rongé la plus grande partie. Je n'ai pu y lire autre chose sinon que l'ouvrage fut commencé — ou peut-être achevé — en 1744, « sous le règne du Roi Dom Jean V, Notre Seigneur; Mascarenhas... étant gouverneur » de Rio de Janeiro [1].

Le centre des excursions à travers le massif montagneux de Rio est au col de Tijuca, magnifique passage, à égale distance, non pas précisément des deux mers, mais de la baie et de l'océan. En suivant la crête sur la droite, on atteint, par une série d'épaulements, le pic de Tijuca, ou d'Andarahy, point culminant de la *Serra*, qui s'élève à 1 025 mètres au-dessus du niveau de la baie. Le col de Tijuca est aujourd'hui un centre de villégiature, gâté malheureusement par des fabriques qui sont venues utiliser les chutes d'eau. Les Dames du Sacré-Cœur françaises ont construit, au flanc de la montagne, un pensionnat fort beau et fort grand; néanmoins il faudra bâtir encore; l'établissement compte 150 élèves pensionnaires, et il en est à sa seconde année. Le paysage est bien fait pour séduire l'imagination : un site de Grande-Chartreuse dans la *floresta* tropicale.

XIII

Mais la grande villégiature des habitants de Rio de Janeiro, c'est encore Pétropolis. La ville de l'empereur Pédro est perchée dans les montagnes qui bordent la baie du côté du nord. La première partie du trajet se fait d'ordinaire en bateau à vapeur; puis le chemin de fer à crémaillère grimpe en une petite heure, à travers une gorge très raide à sept ou huit cents mètres d'altitude. Là, après quelques détours, il pénètre dans une haute vallée, étroite et sinueuse; dans laquelle débouchent plusieurs vallons tributaires; le tout en-

1. Reinando el Rey D. João V N. S. Sendo Gov^{or} Mascar^{as}... Ano 1744.

cadré de montagnes abruptes mais couvertes de l'épais manteau de la *floresta.* C'est là que dort la tranquille et gracieuse cité. Vers 1825, une colonie d'Allemands attirés au Brésil se trouvaient dans la détresse; l'empereur Dom Pedro Ier les installa sur une *fazenda* qui lui appartenait; ce fut l'origine de Pétropolis. La salubrité de l'air, la douceur du climat, le voisinage de la capitale, sans doute aussi le savoir-faire des Allemands, lui valurent une prospérité rapide et toujours grandissante. Les files des maisons s'alignèrent indéfiniment sur les deux bords des rivières, qui occupent le milieu de la rue, avec des jardinets et des rangées d'arbres tout du long. Les deux empereurs y faisaient leur séjour ordinaire; le palais n'est point indigne de cette destination; et le parc qui l'entoure a toute la magnificence désirable. La cour attire la ville; la représentation diplomatique n'eut jamais d'autre résidence que Pétropolis; et je crois bien que les jeunes attraits de Rio ne l'en feront pas descendre de sitôt.

Pareillement, les *Fluminenses* qui en avaient le moyen voulurent avoir leur pied à terre en ce joli coin de la montagne, dont l'affreux *mosquito* de la fièvre jaune ignorait le chemin. Aujourd'hui Pétropolis aurait, me dit-on, 30000 habitants; les villas luxueuses ou seulement agréables ne se comptent pas; toutes ont leur jardin sur le devant, et leurs vérandas, leurs balcons, souvent même toutes leurs murailles tapissées de rosiers, de jasmins et autres plantes grimpantes. Pétropolis est, en un mot, une ville d'élégance qui n'a rien à envier à nos stations d'été ou d'hiver les plus courues. Tout au plus pourrait-on lui reprocher de manquer d'horizon, et peut-être aussi, chose étrange, de soleil! Il est vrai que, à cette latitude, on lui sait gré de vouloir bien se voiler la face.

Le dimanche, 23 février, dans l'après-midi, devait avoir lieu une cérémonie religieuse qui ne pouvait que m'intéresser au plus haut point. Une longue procession, comme on sait les faire ici, avec les *Irmandades* en costumes, les innombrables bannières et les grandes statues vêtues de leurs plus belles robes, se développerait sur un parcours de trois à quatre kilomètres, depuis la *matriz* (l'église-mère) jusqu'au *Collegio* des Lazaristes, à *Westphalia* (un nom qui indique

l'importance de l'élément germanique à Pétropolis) ; là se ferait en grande solennité l'inauguration d'une grotte de Lourdes ; il faut savoir que Notre-Dame de Lourdes est très vénérée au Brésil et que les fêtes du cinquantenaire y sont célébrées cette année avec beaucoup d'empressement. Monsenhor Macédo Costa, un orateur plein de verve, devait prêcher en plein air. Tout fut arrêté par la pluie et le mauvais temps. Au retour de Westphalia, je me trouvai dans un brouillard si épais que je m'égarai tout de bon. Je crois que l'accident serait arrivé à de plus habiles. Avec ses défilés multiples et tortueux, la jolie Pétropolis ressemble à un labyrinthe taillé en pleine montagne par la fantaisie des Titans.

La journée finissait par une déception. Mais à défaut du régal d'éloquence portugaise dont j'étais privé, j'avais moi-même le matin servi une petite allocution en français à un auditoire de choix. C'était dans la chapelle des Dames de Sion ; il y avait là plus de 300 jeunes filles brésiliennes, petites et grandes, toutes habillées de blanc, avec leurs maîtresses au nombre de 70. Je ne sais pas si, même avant la tempête d'enfer qui a saccagé nos pensionnats religieux de France, il s'en fût trouvé chez nous d'aussi populeux et d'aussi florissants. Jusqu'à l'année dernière, les Dames de Sion étaient locataires du château impérial, demeuré propriété de la comtesse d'Eu. Elles sont maintenant installées dans leur *collegio* tout flambant neuf et formant un quadrilatère de 75 mètres de façade, avec une cour intérieure encadrée de deux étages de galeries à jour. C'est à la fois simple, élégant et commode. A la suite de l'allocution, toute l'assistance chanta le *Credo* de nos messes solennelles. Je dois à la vérité de dire que je n'ai pas entendu, pendant tout mon séjour en Amérique, de musique aussi bonne ; et je ne suis pas sûr d'en avoir entendu de meilleure en Europe.

XIV

On a beau être vaillant et tendre tous les ressorts de la volonté, on ne vient pas de France passer trois mois d'été en pleine région tropicale, sans payer tribut au climat. Le tribut est divers suivant les contribuables ; positivement ruineux

pour quelques-uns, pour d'autres, il prend plutôt les allures d'une vexation, et l'on pourrait dire, d'une brimade.

A cette catégorie, appartient certaine éruption cutanée bien connue partout où il fait trop chaud. En Orient, on appelle cela les *bourbouilles;* au Brésil, on dit les *corsaires*, et quand on parle la langue savante, *brotoejas* (de *brotar*, germer, pousser). C'est quelque chose pour les patients de savoir le nom de leurs bourreaux.

La cuirasse rouge qui s'étend peu à peu jusqu'à vous couvrir le corps, vous procure d'abord une démangeaison plus ou moins violente, qui dégénère en véritable torture; on a l'impression d'être vêtu de fagots d'épines. Surviennent ensuite d'autres misères plus désobligeantes que dangereuses. C'est de quoi se compose le tribut sous sa forme bénigne. Heureux alors celui qui peut s'enfuir à la montagne! Il en est de ses tribulations, comme du mal de mer, qui s'arrête au moment où l'on quitte le bateau.

Le 26 février, je montai donc à Nova-Friburgo. Le trajet complet ne prend pas plus de cinq heures. Pour ce pays-ci, cela représente une promenade en banlieue. On s'embarque à une extrémité de l'*Avenida Central*, sur l'un des bateaux qui font la navette entre Rio de Janeiro et Nictheroy; d'une ville à l'autre, la largeur de la baie ne dépasse pas 3 à 4 kilomètres. Il n'est pas encore sept heures du matin; durant la traversée, le *Corcovado* se montre avec tous ses avantages; le recul est suffisant; il part du niveau de l'eau et se dresse d'emblée de toute sa taille; il y a des nuages à sa ceinture, mais sa tête pointue émerge superbement. La ville de Nictheroy se laisse entrevoir sur un rivage coupé d'une multitude de petites criques. Le chemin de fer traverse d'abord une plaine ondulée, qui s'allonge entre le pied des *serras* et la baie. Quelques parcelles de ce riche territoire ont été conquises sur le marécage; il y a aux alentours des villages de magnifiques cultures, mais combien de siècles faudra-t-il encore pour prendre possession effective du sol, discipliner les cours d'eau et diriger de façon profitable cette végétation extravagante?

On avance droit vers une énorme muraille qui barre l'horizon; on laisse à gauche la chaîne des Orgues et, à la

station de *Boca do matto* (la Bouche du Désert), on attaque un vallon qui pénètre au cœur du massif montagneux; la pente est trop forte pour que la locomotive puisse l'escalader par les moyens ordinaires; il y a un troisième rail sur lequel mord une roue horizontale. Toute la vaste conque montagneuse est absolument couverte par la forêt épaisse, plantureuse, noire; pas un coin dénudé ; chaque plissement de terrain a son torrent ou sa cascade ; le paysage a je ne sais quoi de solennel et d'imposant. On s'élève ainsi jusqu'à 1100 mètres d'altitude ; les sommets environnants atteignent de 1500 à 1600 mètres. Le col franchi, on se trouve au bord du Rio Bengala qui descend vers Nova-Friburgo.

Comme son nom l'indique, cette jolie petite ville doit son origine à des émigrés suisses ; attirés par le gouvernement, ils reçurent des terres et des secours de diverse nature, sous la seule condition d'accepter la nationalité brésilienne. Ce premier essai de colonisation officielle date de 1818; et il eut un plein succès. Nova-Friburgo compte aujourd'hui d'après l'annuaire, 20000 habitants; mais, selon l'usage, ce gros chiffre représente toute la population *municipale* ; la ville elle-même n'a pas, je pense, plus de 3000 à 4000 âmes. Elle me paraît être surtout une ville de plaisance ; je n'y vois d'industrie d'aucune sorte, et les gens n'y semblent pas fort occupés. De fait, Nova-Friburgo aurait convenu, mieux peut-être que Pétropolis, comme villégiature de la capitale. On s'y sent moins enfermé, — faut-il dire moins emprisonné? Le site, aussi bien que le nom, évoque le souvenir des Alpes : une haute vallée, en berceau, assez évasée pour laisser entrevoir des lointains, encadrée par la sombre verdure des bois, paisible, presque silencieuse; volontiers, on tendrait l'oreille pour écouter les clochettes des vaches dans les clairières. Nous sommes à une altitude d'environ 900 mètres; c'est celle de la Grande-Chartreuse. A cinq heures du matin, le thermomètre marque 15° centigrades. Je ne l'avais pas vu si bas depuis mon arrivée du Brésil.

Des Jésuites italiens, aidés de quelques Français, dirigent, à Nova-Friburgo, un grand établissement d'éducation. Sans faire tort à personne, on peut dire que le collège Anchiéta jouit au Brésil d'une réputation qu'aucune autre ne sur-

passe. Tous les États de la Fédération, sauf peut-être trois ou quatre, comptent parmi les élèves des enfants de leurs meilleures familles. Installé d'abord dans une ferme du roi Jean VI, il eut des débuts plus que modestes; les bâtisses s'allongèrent ensuite au fur et à mesure des besoins ; c'était toujours du provisoire. Enfin, en 1902, un homme d'initiative, le R. P. Yabar, osa entreprendre la construction de l'édifice actuel. *Grande opus!* Le collège s'accroche au flanc d'une montagne escarpée; la forêt lui fait un rideau de fond idéal, rayé d'un côté par le ruban blanc d'une cascade de 50 mètres de hauteur. Mais, pour lui faire son assiette, on a dû d'abord entamer la montagne; elle a fourni le granit des fondations et des soubassements. Le collège a la forme d'un quadrilatère de 88 mètres de façade flanqué de deux annexes, dont l'une comprend la salle des fêtes, et l'autre *sera* la chapelle. C'est une réplique de ce malheureux collège de Boulogne-sur-Mer, dévoré, il y a deux ans, par un incendie. De vastes cours de récréation s'étagent en terrasses superposées, la première au niveau du rez-de-chaussée, une autre à la hauteur du second, une troisième, plus élevée que la toiture.

Cette époque de l'année, chez nous la plus laborieuse, est dans l'hémisphère austral celle des vacances scolaires. Toutefois, elles touchent à leur fin ; la rentrée est fixée par la loi, une fois pour toutes, au 5 mars ; je dirai ailleurs pourquoi les établissements libres se trouvent eux-mêmes assujettis à cette prescription. Trente à quarante élèves sont restés au collège; les pauvres enfants auraient à faire des voyages de 12 à 15 jours pour rentrer dans leurs familles, et autant pour revenir. Ce seraient des vacances coûteuses et peu reposantes. Les Pères s'ingénient pour leur rendre le séjour du collège supportable; c'est ce que d'illustres maîtres en pédagogie, comme M. G. Compayré, reprochent aux Jésuites « qui s'entendent, disent-ils, à dorer les barreaux de la cage ». On voudrait les y voir.

C'est bien la vie de famille qu'on mène au collège Anchiéta en cette fin de vacances ; le Père recteur en personne tient le piano et le Père préfet joue du violon dans les petits concerts du soir. On organise des parties de toute sorte ; certains jours on amène au collège toute une cavalerie ; chacun

a sa monture, et l'on part en expédition pour aller faire la dînette au bord d'un *Rio grande* quelconque. La joie alors tient du délire; ces enfants brésiliens sont un peu comme les Arabes, cavaliers de naissance; leur bonheur c'est de se lancer à fond de train en agitant les bras par-dessus leur tête pour exciter l'animal.

Je consignerai ici quelques observations recueillies pendant ce séjour à la montagne. Grâce à l'altitude, le climat de Nova-Friburgo est, comme je l'ai insinué déjà, bien plus clément et plus salubre que celui de la région inférieure. Le thermomètre y descend parfois jusqu'à 0°. Par suite, la végétation n'est plus exclusivement celle de la zone tropicale. La vigne veut bien y donner du raisin. Le raisin! J'ai cru constater qu'on en est plus friand qu'ailleurs dans les pays qui se refusent à le produire. Nos montagnards plantent de la vigne dans le voisinage des sapins; les habitants des tropiques veulent en avoir à l'ombre des palmiers et des bananiers.

Le raisin ne vaut pas mieux ici que là; mais c'est du raisin! Les Pères du collège Anchiéta en récoltent assez abondamment dans les jardinets qu'ils ont créés sur le flanc de leur montagne; et ils le trouvent bon. Il leur rappelle le pays!

Les fleurs, elles aussi, prennent dans cette amosphère relativement tempérée une délicatesse et une grâce qui leur manque d'ordinaire dans les climats trop chauds. Dans la cour intérieure du collège, transformée en parterre, je vois des roses qui feraient l'admiration de nos amateurs. J'y remarque des touffes de bégonias à grandes feuilles d'une incroyable richesse de dessins et de coloris, je crois reconnaître encore la variété que les jardiniers de Paris appellent *begonia versalliensis*; mais ici la plante a un mètre et demi de hauteur et la retombée des grappes de fleurs roses est d'un effet charmant. Pendant que j'en suis à ce gracieux chapitre, je signalerai quelques arbres qui sont en cette saison l'ornement de la campagne brésilienne.

Il en est un tout d'abord dont je fus longtemps à chercher l'état civil; un grand savant de Rio de Janeiro m'apprit enfin qu'il appartient à la famille des *mélastomées*, et qu'on l'appelle

communément *flor da quaresma* (fleur du Carême). Comme tous les noms populaires de plantes, celui-ci est bien trouvé. L'arbre, en effet, fleurit à l'époque du Carême et il devient alors comme un magnifique bouquet violet, couleur liturgique du Carême. La *flor da quaresma* est extrêmement abondante ; l'arbre pousse spontanément ; partout, dans la plaine, sur la pente des montagnes, en pleine *floresta*, on aperçoit, tranchant sur les verdures, le tapis de soie violette de la belle *mélastomée*.

Ce nom-là, par exemple, n'est pas très élégant ; c'est le nom de la botanique, le nom savant, et seulement un nom de famille. Il signifie *bouche noire* ; attendu que les baies de ces plantes laissent leurs traces sur les lèvres, comme les mûres de nos buissons.

Un autre bouquet de fleurs que je rencontre fréquemment dans les environs de Rio, c'est la *paineira*. La *flor da quaresma* a plutôt l'aspect d'une parure de deuil; la *paineira*, au contraire, en rose tendre, semble porter une toilette de bal. C'est d'ailleurs un arbre utile ; il donne en abondance un coton un peu grossier, mais dont l'industrie pourrait tirer meilleur parti qu'on ne le fait.

Les promenades publiques de Nova-Friburgo resplendissent en ce moment, à certains endroits, de l'éclat des *bougainvillées*. La plante est connue chez nous ; elle tapisse les murailles comme le lierre ; j'en avais vu en Égypte des spécimens magnifiques, mais toujours à l'état de plante rampante et grimpante. Ici, ce sont des arbres, non pas très grands, mais extrêmement touffus, en forme de boules ou de pyramides. La botanique m'apprend que les végétaux peuvent ainsi changer d'aspect suivant les climats, et aussi suivant la direction qu'on leur donne. Il n'est pas au-dessus du pouvoir d'un horticulteur de transformer en arbre une plante grimpante et réciproquement. La fleur de la *bougainvillée* mérite d'être examinée de près ; en réalité, elle est à peine apparente, blanchâtre et toute petite, mais elle possède une collerette de trois folioles d'un rose vif, que l'on prend à distance pour la fleur elle-même. Impossible d'imaginer rien de plus magnifiquement décoratif qu'une grande *bougainvillée* en pleine floraison.

A Pétropolis, l'arbre d'ornement adopté pour les avenues et places publiques est une variété de magnolia, dont le feuillage clair et lustré donne un ombrage agréable; sa fleur remplit l'air d'un parfum pénétrant qui tient tout à la fois de l'oranger et du tilleul.

Je note, est-il besoin de le dire, des impressions d'amateur, non des observations de savant. Le Brésil, a dit Humboldt, est le paradis des botanistes ; le règne végétal y déploie une richesse et des allures déconcertantes. J'ai feuilleté dans la Bibliothèque des Pères Bénédictins de Rio la collection de la *Flora brasilensis*, commencée, vers 1820 par l'Allemand Von Martius. Elle comprend, à la date de 1902, 112 fascicules in-folio, dont plusieurs sont des volumes de 200, 300 et 400 pages[1]. On ne s'aventure pas sans préparations dans cette *floresta*. Mais il est permis aux profanes de remarquer et d'admirer certaines essences qui frappent davantage leurs regards. Voici, par exemple, la prodigieuse famille des palmiers, dont il n'est pas possible de ne rien dire quand on parle du Brésil. Aussi bien, j'ai eu sous la main, au collège Anchieta, le *Sertum Palmarum brasiliensium*, ou *Relation des Palmiers nouveaux du Brésil, découverts, décrits et dessinés par J. Barbosa Rodriguez, directeur du Jardin Botanique, de l'Université libre de Rio de Janeiro, chevalier du très noble et très ancien ordre de Saint-Jacques, etc., etc., etc.* C'est un ouvrage monumental, en deux énormes tomes in-folio, luxueusement édité et portant la date de 1903. Il fait honneur au gouvernement brésilien qui en a libéralement supporté les frais. Le texte est en latin, selon l'usage des botanistes ; mais il est précédé d'une longue introduction en français; le savant auteur y chante, avec un véritable enthousiasme, la gloire des palmiers...

... des sveltes palmiers, qui sans aucun appui, s'élèvent comme les rois des champs et des forêts. Ils n'ont ni la grosse taille, ni la force des

1. Le titre de la *Flora brasilensis* donne les indications suivantes : Œuvre de Car. Fréd.-Philippe de Martius, continuée par Aug. Guill. Eichler et une société de savants ; publiée à Leipzig, sous le patronage de Ferdinand Ier d'Autriche, de Louis Ier de Bavière et de dom Pedro II, avec les subsides du peuple brésilien.

géquytibas, les géants de la forêt vierge, mais ils ont la distinction de la race, l'aristocratie de la beauté, la puissance de l'utilité... Il n'y a aucune famille végétale qui rende à l'homme autant de services, sans renfermer aucune matière toxique... Le prince de Neuwied l'a très bien dit : La famille des palmiers est un des plus beaux présents que la Providence ait faits aux régions équatoriales.

Or le Brésil est le « royaume des palmiers ».

... Le nombre des palmiers connus dans toutes les parties du monde s'élevait en 1883 à environ 1 100 ; mais aujourd'hui on en connaît beaucoup plus, dont un tiers au moins sont originaires du Brésil. En effet, plus de 400 espèces brésiliennes sont déjà décrites et classées dans 42 genres, comme l'indique la table insérée dans cet ouvrage.

M. Barbosa Rodriguez raconte ensuite comment, après avoir consacré une partie de sa vie à l'étude des orchidées brésiliennes dont plus de 600 espèces ont été décrites par lui dans la *Flora brasilensis*, il entreprit, vers 1872, sous l'inspiration de la comtesse d'Eu, des recherches analogues sur les palmiers brésiliens. Le dernier chapitre de l'Introduction a pour titre : *Usages et emplois des palmiers du Brésil.* On y voit qu'ils servent à tout, qu'ils donnent à l'indigène du *Sertão* le vivre, le couvert et beaucoup d'autres choses : le vin, l'huile, le vinaigre, le sel, l'eau-de-vie, la couverture des maisons, des chapeaux, des éventails, des bijoux, des nattes, des voiles, des cordages, des pirogues, des aliments variés, des médicaments, des boissons fraîches ou fermentées ; on aurait plus vite fait de dire ce qu'ils ne donnent pas.

Et, par surcroît, les palmiers donnent encore la jouissance esthétique, et ce n'est pas la moindre de leurs *utilités*. Nombreuses sont les espèces qui servent à l'ornement des jardins ; la taille, le port, l'aspect diffèrent de l'une à l'autre, mais pas une qui n'ait la grâce, l'élégance, et comme dit l'auteur du *Palmarium*, la distinction aristocratique. Entre toutes cependant il faut mentionner le palmier royal, *Palma real*. L'épithète qu'il porte au Brésil lui vient-elle de ce que le premier spécimen de l'espèce y fut planté par une main royale, ou bien lui fut-elle attribuée à raison de son air majestueux, c'est un point que je n'ai pu éclaircir, et qui, d'ailleurs, importe

peu. Le fait est que le souvenir du roi Jean VI est associé à l'existence au Brésil de la plus magnifique espèce de palmiers. Voici ce que racontaient à ce sujet, au mois de juin dernier, les journaux de Rio de Janeiro. C'était à l'occasion du centenaire de la création du *Jardin Botanique*.

Un officier brésilien, dont ils donnaient le nom, aurait rapporté en 1808, de l'île de France, où il avait été prisonnier, un petit *oreodoxa,* et en aurait fait hommage au Prince Régent, qui le planta dans le Jardin Royal, commencé cette année même. C'est l'histoire du cèdre du *Jardin des Plantes*, cueilli au Liban par Bernard de Jussieu. On représente le naturaliste portant dans son chapeau le petit arbuste qui depuis... Ainsi en fut-il du palmier de Jean VI. Il existe encore aujourd'hui; c'est la merveille du *Jardim Botanico*; il mesure 39 mètres de hauteur. On l'appelle la *Palma-mater*; car c'est de lui qu'est sortie toute la lignée qui peuple le Brésil. En ces dernières années, il fut atteint d'une maladie de langueur, causée sans doute par son grand âge. Le docteur Barbosa Rodriguez, le savant auteur du *Palmarium*, le sauva à force de soins intelligents, prodigués surtout au pied et à la tête du malade. Tous les jours, une équipe de pompiers envoyait une douche copieuse sur le panache du géant. La cure a eu un plein succès; la *palma-mater* a commencé son second siècle en pleine santé et vigueur.

Au surplus, elle voit surgir autour d'elle une descendance nombreuse et prospère. Sitôt franchie la porte du *Jardim Botanico*, vous voyez s'aligner devant vous, sur deux rangs, une procession de 140 palmiers royaux, aux bords d'une allée de 700 mètres de longueur. Par le fait de la perspective, ils vont diminuant de taille et se rapprochant les uns des autres. Mais, en réalité, ils sont tous si exactement pareils qu'on dirait autant d'exemplaires tirés d'un même moule. Le tronc peut avoir 3 mètres de circonférence, et quant à la hauteur, je l'ai mesurée par l'ombre et suis arrivé au chiffre de 30 mètres, supérieur, je l'avoue, à celui que je vois dans divers ouvrages. Mon procédé de mensuration est pourtant rigoureux autant que simple, et j'ai conscience de l'avoir appliqué avec toute l'exactitude possible. L'allée aboutit à un petit temple à ciel ouvert, dédié à la *Dea Palmaris*. La

statue de la déesse apparaît toute blanche sur un autel de rocailles envahi par les verdures, avec des ruisselets en cascades. Le monument porte la date MCMVI.

On n'est pas plus grec que cela !

Mais j'oublie de dire à quoi ressemble le palmier royal. En deux mots : une longue tige, droite comme un fil à plomb, lisse et polie comme si on l'avait rabotée, puis tout au sommet une touffe de grandes palmes ; un peu en dessous, une sorte d'anneau qui retient le fourreau d'où s'échappent les grappes de fleurs et de graines. Un contemplatif, quelque peu caricaturiste, disait : « Ces palmiers me font l'effet de grands plumeaux pour épousseter les nuages. »

Cela, c'est la charge ; au fait, le palmier royal constitue un motif d'ornement plein de magnificence et d'originalité ; il n'a d'ailleurs pas d'autre emploi que celui du décor ; il ne faut pas le confondre, en effet, avec des espèces voisines, le cocotier, par exemple, qui a l'air dégingandé et ne sait pas se tenir droit, ou encore le dattier qui n'a pas, à beaucoup près, la même taille, ni la même élégance ; ceux-là, toutefois, sont des espèces utiles au sens vulgaire du mot. Le palmier royal, lui, est de ces belles choses qui ne servent à rien, comme les fines sculptures des chapiteaux, ou comme les flèches des cathédrales ; il ne fait pas autre chose que dresser son fût de colonne très pur, très hardi, pour porter fièrement, beaucoup au-dessus des maisons, son joli panache qui s'agite avec un bruissement mélancolique, quand la brise passe, et que les oiseaux sont seuls à visiter.

Joseph BURNICHON.

FÉMINISME ET FÉMINISME

Par lassitude ou parti pris, parce qu'on estime cette question rebattue ou que, trop vite, on la croit résolue, on est parfois tenté de déclarer clos tout débat sur le féminisme et, avec humeur, de renvoyer à leurs fuseaux les femmes qui jouent à l'homme. Loin d'être clos, le débat s'ouvre à peine et aucune fin de non-recevoir ne l'empêchera de se poursuivre. Il est d'ailleurs intéressant et grave. Entrons-y donc, sans nulle prétention de le trancher, avec le simple désir d'en exposer les données et d'en fixer quelques points.

Point de fumée sans feu, ni de mouvements d'opinion sans cause qui les provoque ou même les justifie. Si le féminisme s'impose tant à l'attention actuelle, c'est évidemment, que la femme, aujourd'hui, est contrainte d'accepter ou empressée d'usurper une mission dont il est opportun d'apprécier la légitimité. Certaines d'entre elles ont abdiqué leur vrai rôle, celui qu'elles tenaient dans la société chrétienne, et en quête d'un nouvel emploi de leur vie, elles ne le trouvent point parce qu'elles méconnaissent, en le cherchant, leur raison d'être et leur grandeur. D'autres, au contraire, comprenant mieux leur mission et désirant la remplir plus parfaitement, veulent se hausser au niveau d'intelligence et d'influence qu'il requiert. C'est dire qu'il y a féminisme et féminisme. Si l'un est absurde et intéressé, l'autre est sage et généreux ; si l'un provoque la répulsion, l'autre inspire la sympathie. Essayons de les présenter tous les deux et de dire pourquoi l'on peut être hostile au premier et favorable au second.

I

« Le féminisme, affirme le premier dictionnaire que j'ai consulté, est une doctrine moderne tendant à faire reconnaître aux femmes les droits civils et politiques que possède

l'homme, et, pour elles, l'accès à toutes les carrières réservées aujourd'hui aux hommes : médecine, droit, etc. »

N'invoquant d'autre principe que l'égalitarisme dans la lutte pour la vie, ne retenant du féminisme que certaines de ses prétentions, cette définition rudimentaire ne peut guère convenir qu'au féminisme de Bebel[1] et à celui que le socialisme prétend, il est vrai, être le seul authentique.

Naïf, parce qu'il s'imagine qu'avant lui personne n'eut souci de la femme; chimérique, parce qu'il raisonne en dépit des réalités ; le féminisme, ainsi entendu et ainsi restreint, est une révolte qu'il faut combattre : il naît d'une utopie et il mène à une déchéance.

Ainsi entendu, le féminisme ne perfectionne pas la femme, il la supprime, ou, ce qui est tout un, il la métamorphose en homme; il en fait non pas seulement l'égale, mais l'identique de l'homme, en attendant qu'il fasse de l'homme l'esclave légal de la femme, ce qui serait logique s'il est vrai que, selon l'élégante expression de Mlle Élisa Farnham, « la femme est à l'homme ce que l'homme est au gorille ». Ce rêve d'identité, cette assimilation absolue de nature, de fonctions et de formation est une utopie d'idéologues.

S'il est, en effet, à propos d'invoquer quelque part la science, c'est-à-dire la nature, c'est bien ici, et ce qu'elle nous démontre assez évidemment, je crois, c'est que la femme est autre que l'homme, corrélative et non identique, et que, sujette à d'autres devoirs, elle jouit d'autres droits. En parlant d'elle, le Créateur avait dit : « Faisons à l'homme un aide semblable à lui. » Elle est, en effet, l'aide, la complémentaire de l'homme ; or, l'assimilation de deux complémentaires répugne. Précisément parce qu'un attribut est le propre de l'un, il ne peut appartenir à l'autre. Ce principe indiscutable doit dominer, me semble-t-il, toute étude du féminisme et y servir de guide.

Et ce doit être un autre principe indiscutable que la raison d'être des complémentaires étant, non de s'absorber ou de se détruire, mais, comme leur nom l'indique, de se compléter en respectant leur valeur réciproque, les deux éléments de la

1. Bebel, *la Femme dans le passé, le présent et l'avenir*. Paris, Carré.

famille doivent s'unir et s'harmoniser pour la constituer, chacun des deux mettant l'autre en lumière, sauvegardant sa fonction propre, mais les deux reconnaissant la subordination établie entre eux par la nature et par le droit, l'harmonie supposant la loi et aucune société ne subsistant dans l'anarchie.

Enfin, le rôle de la femme, dans la société familiale, étant le rôle maternel, par lequel et pour lequel elle existe, tout ce qui altère, diminue ou compromet ce rôle est nuisible et mauvais ; tout ce qui le favorise, le relève et le couronne est bienfaisant et bon.

Or, l'utopie du premier féminisme dont nous parlons tient justement en ce qu'il détruit ces trois principes. Il suppose et veut l'identité où il n'y en aura jamais ; il réclame l'indépendance réciproque de parties qui doivent s'unir pour constituer un tout : la famille, et, suprême folie, il dédaigne et repousse la seule mission qui soit essentielle à la femme, pour en revendiquer d'autres qui la distraient ou la détachent de son rôle de mère.

Fatale utopie qui amènerait, comme première conséquence, la déchéance de la femme. Qu'elle sorte de son domaine pour envahir celui de l'homme ; elle y deviendra, à son détriment, la victime de la concurrence qu'elle aura attisée. Indépendante, elle n'aura plus de chef, mais isolée elle n'aura plus de protection. Déchue de sa royauté familiale, bannie, dans sa vieillesse, d'un toit où elle n'a plus d'empire, après avoir été un jouet ou un outil, elle deviendra un déchet inutile et méprisé. Et la déchéance de la mère entraînera celle du peuple dont elle assurait l'avenir et qui n'a pas su respecter en elle l'arche sainte de la vie.

Si bien, que le nom même du féminisme en question est menteur. Il ne veut plus que la femme soit femme. Il fait état de l'exalter, en fait, il la méconnaît et la dégrade. Sous un terme anodin, il déguise une révolte absolue contre l'institution sociale. Dès maintenant, il a partie liée avec le socialisme et l'anarchie, et affirmer qu'il mène à la mort, ce n'est rien exagérer.

II

Est-ce donc à dire que tout féminisme est condamnable et que la condition de la femme d'aujourd'hui étant excellente, il ne faut rien faire pour la rendre meilleure? Non, certes. Qu'elle s'appelle ou non *féministe*, — le nom ne fait rien à l'affaire, — l'action pour la défense de la femme est nécessaire; des catholiques ont raison de s'y livrer. Mais, aussi bien, leur programme n'est-il plus du tout celui que je viens de résumer et d'écarter. On pourrait définir le féminisme catholique : une doctrine vieille comme l'Évangile et qui tend à sauvegarder, à exalter le plus possible, dans la femme, sa dignité de personne et sa fonction de mère [1].

Ce féminisme s'appuie sur les principes que l'autre rejette; ce qu'il prétend, c'est continuer la tradition chrétienne, et, de plus en plus, élargir l'auréole que l'Évangile a mise au front de la femme. Si quelqu'un a droit à la reconnaissance de la femme, c'est, en effet, le Sauveur qui l'a trouvée partout réduite à l'état de chose et l'a proclamée une personne, qui, du lien familial a fait un sacrement, et qui, couronnant dans un seul être toutes les grandeurs d'un sexe, a proclamé Marie vierge et mère, reine de la création.

Comprenant donc que le mouvement féministe actuel n'est pas tant l'expression d'une révolte, que l'indice d'une détresse, le catholique veut et doit vouloir remédier à cette détresse. Mais quelle détresse et comment y remédier?

Vivre ou ne pas vivre, telle est l'éternelle question. Elle est au fond du féminisme. C'est parce qu'elle n'a pas de pain, que la femme veut en chercher où elle voit l'homme en trouver : dans les mêmes travaux, dans les mêmes carrières, ne s'apercevant pas que le pain ainsi cherché lui sera bien disputé. C'est parce qu'elle a besoin, non seulement de pain pour son corps, mais d'aliment pour son intelligence, d'em-

1. V. A.-D. Sertillanges, *Féminisme et Christianisme*. Lecoffre, 1908. 1 volume in-12. Prix : 3 fr. 50. Dans les dix conférences qui composent cet ouvrage, l'auteur s'est montré, à la fois, très complet, fort pénétrant, et aussi favorable aux revendications féministes qu'on peut l'être. Son travail peut être donné comme une des expressions les plus autorisées du féminisme chrétien.

ploi pour son activité et pour son dévouement, que la femme rêve de partager les occupations de l'homme; et c'est parce que, dans la loi moderne, restée en partie païenne, son autonomie et sa dignité ne lui semblent pas suffisamment respectées, qu'elle demande à la loi de lui être plus pitoyable.

Ces désirs sont légitimes et l'on ne peut blâmer ceux qui les expriment. Mais certaines façons dont on essaye de les satisfaire sont décevantes; il faut donc avoir le courage de les déconseiller et d'en indiquer d'autres.

La femme a une autre vocation que l'homme; elle doit exercer d'autres fonctions. Partons de cette première loi. A l'homme donc, défenseur du foyer, d'en sortir pour l'alimenter de son travail et, s'il le peut, pour l'illustrer de sa gloire. A la femme d'y rester, d'en être le charme et la providence, et d'y former l'enfant. Le grand mal du foyer serait l'absence de la mère, comme la grande douleur de la femme serait l'absence d'un foyer [1]. Aussi le premier souci du féminisme devrait-il être de préserver de ces deux maux la femme et le foyer. Qu'il assure un foyer à celles qui n'en peuvent espérer, en instituant, par exemple, ces caisses dotales déjà organisées en quelques endroits, et par des œuvres d'assistance, par des lois, qu'il permette à la femme même pauvre de ne pas déserter son foyer, de ne pas délaisser l'œuvre dont dépend l'avenir du monde et qu'elle seule peut mener à bien, l'éducation première de ses enfants. Qu'il déconseille à la femme tout emploi qui l'isolerait du foyer, toute fonction qui interdirait à la jeune fille d'être épouse, à la femme mariée d'être mère.

> Former aux bonnes mœurs l'esprit de ses enfants,
> Faire aller son ménage, avoir l'œil sur les gens,
> Et régler la dépense avec économie
> Doit être son étude et sa philosophie,

dit Chrysale. Son opinion est précieuse à recueillir, car elle est celle d'une époque et d'une classe qui ne demandaient

1. « Mais il faut pourtant faire quelque chose pour les femmes qui ne trouvent pas de mari ! Nous répondrons qu'une seule chose pourrait être vraiment efficace : trouver le mari. » Neera, *op. cit.*, *les Idées d'une femme sur le féminisme*, p. 40.

à la femme que d'être bonne ménagère, et Chrysale aurait raison, s'il ne confinait pas la femme dans cette étude, s'il ne lui en interdisait pas d'autres, s'il affirmait seulement qu'à cela d'abord la femme est appelée, que si elle accomplissait autre chose et pas cela, elle trahirait son devoir.

Mais, parce que l'éducation d'un enfant et la tenue d'une maison sont un art qui suppose une initiation, il est d'un féminisme intelligent de développer ces cercles d'éducation familiale et de pédagogie maternelle, ces écoles ménagères qui, en certains pays, en Belgique notamment, ont pris un si heureux développement.

Et parce que le rôle d'épouse et de mère, tel que l'entend le christianisme, est souverainement noble, il convient que l'épouse et la mère ne soient pas maintenues dans certaines tutelles que les codes païens lui ont toujours infligées parce qu'ils doutaient d'elle. Il conviendrait que dans l'administration des biens surtout acquis par son travail, que dans l'éducation de ses fils, elle eût, sinon l'autonomie ou l'omnipotence, du moins un suffrage efficace. Il conviendrait, semble-t-il, qu'elle ne fût pas la dernière des héritières naturelles de son mari. Il est donc d'un féminisme sage d'obtenir à la femme des lois de plus en plus conformes à sa dignité. En les provoquant, le jurisconsulte catholique suit la tradition chrétienne, car c'est dans la mesure où elle est restée ou redevenue païenne, que la loi s'est faite dure aux femmes.

Justement parce que, dans la famille, la mission de la mère est de première importance, que de la façon dont elle sera remplie dépend l'avenir d'une race, jamais l'initiative privée ou collective, jamais la loi ne feront assez pour garantir à la femme l'accomplissement de cette mission. Au besoin, malgré elle, la femme doit être protégée, préservée des labeurs qui l'écrasent, des conditions de travail qui la déshonorent ou qui l'exploitent. Et certes, voilà un vaste champ ouvert à l'activité féministe.

A la protection légale de l'ouvrière pourra s'ajouter le contrôle des ligues d'acheteurs et de consommateurs, celui des syndicats, et, enfin, toutes les mesures capables de remédier à d'affreuses injustices, à celle-ci, en particulier, le salaire de famine donné au travail des femmes à domicile. Aucun

sujet n'est plus douloureux que celui du travail à bon marché, causé par la concurrence et par l'exigence des acheteurs et qui voue à la misère, à des maux pires que la misère, le monde des travailleuses à domicile. Les ouvrages abondent qui racontent ces maux et qui les déplorent. On ne peut les lire sans être profondément ému de ce que notre facile vie moderne cause de tourments et de honte à des malheureuses.

Des enquêtes ont révélé pour quel prix dérisoire on confectionne ces jouets, ces meubles, ces vêtements à bon marché, ces articles « réclame », la grande attraction des grands magasins. 1 fr. 50 pour treize heures de travail, 0 fr. 55, 0 fr. 40 par jour, de menus objets fabriqués, dont le mille est payé 0 fr. 45, fallût-il quatorze heures pour le faire. Ces misères qui sont à nos portes, nous les connaissons moins que l'oppression subie par des esclaves africains. Elles ne sont pas moindres, et on ne sait quels remèdes apporter à de tels maux.

Le récent congrès diocésain de Paris vient de mettre ces infortunes dans une douloureuse lumière. M. Georges Picot a parlé de ces quatre-vingt mille jeunes filles isolées à Paris, dont deux mille à peine trouvent un gîte honnête qui les reçoive. M. l'abbé Mény a prouvé surabondamment que le travail à domicile fait, dans la capitale, deux cent cinquante mille victimes. On s'est demandé alors qui pourrait remédier au fléau. « La loi! » a affirmé M. Raoul Jay, et comme cette affirmation soulevait des objections; « alors, s'est écrié M. de Mun, en présence d'un mal effroyable, en présence d'une initiative impuissante, quel remède proposez-vous, Messieurs »? On ne proposait aucun remède, aussi le congrès a-t-il voté le principe de l'intervention de la loi sur la fixation du salaire, conformément aux décisions des comités professionnels. C'est bien à ce remède, seul efficace, qu'il en faudra venir[1].

Loin de condamner la femme au même labeur que l'homme, il faudrait, on le voit, libérer la femme du poids de fatigue que peut endurer l'homme, la traiter en être privilégié. On le doit à sa faiblesse, et plus encore à sa dignité, et tout homme s'y emploierait, si, quand il voit une femme peiner, il songeait à sa propre mère.

1. Lire Georges Mény, *le Travail à bon marché*. Bloud, 1907.

Pour garantir à la femme l'accomplissement de sa mission maternelle, il reste donc aux féministes beaucoup à faire [1], et, dans les pages qui précèdent, je n'ai pu que résumer leurs revendications légitimes. Mais doivent-ils, en outre, assigner à la femme une autre mission, doivent-ils lui conférer les droits civils et politiques que possède l'homme, doivent-ils même lui constituer des carrières jusqu'ici réservées à l'homme? Je ne le crois pas.

Sans doute, dans certains conseils de métier, d'assistance publique ou d'administration, on ne voit pas pourquoi une femme ne pourrait siéger, surtout si elle remplace le chef de famille disparu. Le droit coutumier du moyen âge chrétien leur accordait ce privilège et bien d'autres, et les féministes modernes les plus hardis et les plus outrecuidants ignorent que le ténébreux moyen âge fut plus éclairé que notre siècle sur l'admirable aptitude des femmes à administrer et à conseiller. Comment le féminisme anarchique peut-il affirmer la supériorité de la femme, s'il prétend que, jusqu'ici, elle n'a rien fait qui vaille ? Nous la maintenons dans son rôle, nous, parce que nous savons avec quelle excellence elle l'a rempli, avec quel tact elle discerne ce qui convient, avec quelle sûreté elle dirige les affaires, sauvant ce que son mari, sans elle, aurait ruiné; sans égale, dès qu'il s'agit de juger des faits concrets, des détails pratiques.

Mais si, dans la famille complète, nous introduisons des suffragettes, de deux choses l'une : ou la femme partage l'opinion de son mari, et, en ce cas, il suffirait d'accorder à l'homme marié un double suffrage, ou elle diffère d'opinion, et alors, si elle vote, nous déchaînons au foyer, la lutte électorale. Pourquoi ce nouveau brandon de discorde ?

De plus, le droit d'élire entraîne le droit d'être élu, et voyez-vous la femme candidate en tournée électorale, exposée à tous les heurts que causent ces campagnes, tentée, pour réussir, d'user d'armes que son concurrent ne possède évidemment pas. Si Aristophane avait prévu ce cas, il nous

1. V. l'excellent ouvrage de Max Turmann, *Initiatives féminines*. Lecoffre, 1905, et les publications nombreuses de *l'Action populaire*. Reims.

eût laissé de piquantes comédies sur Lysistrata candidate. Et je ne dis rien du pot-au-feu que le mari, sans doute, serait forcé de surveiller, des enfants qu'il devrait débarbouiller, tandis que sa femme député discuterait le budget de l'État. Non, vraiment. A chacun son métier, et la vie parlementaire n'est déjà pas si harmonieuse qu'il faille y introduire ce nouvel élément de folie.

On en peut dire autant et pour les mêmes raisons des carrières libérales et des fonctions qu'elles ouvrent. Des exceptions possibles ne peuvent devenir la loi, et, en règle générale, il n'y a ni profit, ni possibilité pour une femme de briguer des carrières où elle sera dépassée, et que ni sa délicatesse morale, ni sa sensibilité, ni ses autres devoirs ne lui permettront d'affronter. Aussi bien ne voit-on à s'y aventurer ou à les revendiquer que des naufragés du mariage ou des partisans de ce sexe hybride que le bon sens interdit de développer.

L'enseignement convient assurément à la femme, et la société aura de plus en plus besoin d'institutrices et de maîtresses d'écoles. Mais n'est-il pas inquiétant de voir tant d'écoles primaires supérieures ou d'écoles normales attirer vers le professorat des enfants qu'on déclasse, qu'on déracine, qu'on ne pourra peut-être pas satisfaire, et le professorat ne devient-il pas condamnable dès qu'on le rend incompatible avec la maternité? Or, que cette incompatibilité soit souvent proclamée, il suffit, pour en être convaincu, d'avoir un peu lu ou observé; qu'elle engendre des suites funestes, il est superflu de le démontrer.

Bien des emplois médicaux pourraient convenir à la femme. Il rentre dans son rôle maternel d'être infirmière et savante infirmière. Personne ne l'égale en dévouement, et, quand elle veut, c'est-à-dire quand elle aime, personne ne l'égale en courage. Aussi sont-elles excellentes ces écoles d'infirmières, où tant de jeunes filles vont, aujourd'hui, apprendre au moins à donner les premiers soins à un malade et à un blessé. Quand elles ne serviraient qu'à améliorer l'hygiène du foyer, elles seraient d'utilité publique. Mais, pour qu'une femme consacre toute sa vie à la médecine, faudrait-il encore que cette vie fût affranchie d'autres soins primordiaux.

Aussi les doctoresses seront-elles rares et devraient-elles être, semble-t-il, réservées au soin des enfants et des femmes.

Reste la femme artiste et la femme auteur, reste la femme savante et le bas bleu. Actuellement, elle a plutôt fâcheuse presse, ce qui nous invite à insister sur son cas.

Personne ne peut évidemment douter qu'une femme ne puisse excellemment écrire, être grande artiste, savoir beaucoup. Dès qu'elle accuse des dons exceptionnels, rien ne l'empêche de les utiliser, ne serait-ce que pour augmenter ses ressources. Mmes Vigée-Lebrun et Rosa Bonheur furent de grandes artistes et, pour n'en point nommer d'autres, je suis fort reconnaissant à la comtesse de Ségur d'avoir écrit les *Mémoires d'un âne* et les *Aventures du général Dourakine*. Pourquoi une femme laisserait-elle dormir le talent que Dieu lui aurait donné ? et, si ses devoirs primordiaux n'en doivent pas souffrir, pourquoi ne composerait-elle pas ? Au lieu de ses malsains héros de romans, il aurait sans doute été préférable que George Sand, restée Mme Aurora Dudevant, nous eût laissé, avec l'exemple d'une vie de devoir, une lignée de réels héros ; mais, mis au service de la vérité, une plume et un génie de femme ne peuvent-ils pas opérer de bienfaisantes conquêtes ?

Cyrano plaisante quand il dit aux dames :

Belles personnes,
Rayonnez, fleurissez, soyez des échansonnes
De rêve ; d'un sourire enchantez un trépas.
Inspirez-nous des vers, mais ne les jugez pas.

Mais non ! il faut qu'elles puissent juger les vers et en composer même, si le cœur leur en dit. Il faudrait que leur éducation les rendît capables, comme elle en doit rendre l'homme capable, de bien penser, de bien parler, de bien écrire. On ne doute ni de leur intelligence, ni de leurs aptitudes, et M. Paul Flat me semble exagérer quand il conclut son beau volume : *Nos femmes de lettres*[1] par ces mots : « La femme littéraire est un *monstre* au sens latin du mot. Elle est un monstre parce qu'elle est antinaturelle. Elle est antinaturelle parce qu'elle est antisociale, et si elle est

1. 1 volume in-16. Perrin, 1909.

antisociale, dernier terme du raisonnement, c'est qu'elle reproduit, comme en un saisissant microcosme, la plupart des ferments de dégénérescence qui travaillent notre monde moderne. »

Juste, quand elle s'applique à des écrivains dénués d'idées morales, cette condamnation est cruelle si elle s'adresse à toute femme auteur. En un sens cependant, M. Flat aurait raison : s'il prétendait que la vie littéraire est moins accessible aux femmes qu'aux hommes, et que si, pour devenir femme de lettres, une femme devait renoncer à être simplement femme, elle serait bien un monstre antinaturel et antisocial. Et M. Flat aurait encore raison s'il avançait que la tentation est forte pour une femme de lettres de sacrifier ses autres devoirs à sa passion d'écrire, et qu'une telle tentation doit lui être évitée.

Quoi qu'il en soit de son talent, une femme a mieux à faire, en effet, que de composer des tragédies et d'affronter la terrible concurrence des gens de lettres. Elle a mieux à faire que de devenir elle-même un grand homme. Qu'elle en donne à son pays. Car c'est la mère, n'en doutons pas, plus que le père et plus que personne, qui verse en l'âme de son enfant ces émotions, ces délicatesses, ces enthousiasmes qui vaudront, plus tard, au monde, des chefs-d'œuvre; chefs-d'œuvre d'art, chefs-d'œuvre de vaillance, chefs-d'œuvre de sainteté. C'est elle, peut-être elle seule, qui forme à jamais la conscience de l'enfant; et c'est à cette grande raison qu'il en faut toujours revenir quand on apprécie l'opportunité d'un emploi féminin.

On s'imagine, parfois, faire preuve de hauteur d'esprit en prêtant, faute de le connaître, à Joseph de Maistre de basses idées sur le rôle de la femme. Il en avait une notion fort juste, mais s'apercevant, de loin, que ses filles tendaient à devenir des femmes savantes, il les rappelait à leur condition, tirant un peu fort sur le trait, comme quand on veut ralentir, et lui, qui les voulait si instruites, qui dissertait si souvent avec elles de philosophie, d'art et de littérature, il les détournait du pédantisme. Son premier sermon fut adressé à Adèle. Il lui écrivait : « Le plus grand défaut pour une femme, ma chère enfant, *c'est d'être homme*. Pour écarter jusqu'à l'idée de

cette prétention défavorable, il faut absolument obéir à Salomon, à Fénelon et à Molière : ce trio est infaillible. Garde-toi bien d'envisager les ouvrages de ton sexe du côté de l'utilité matérielle qui n'est rien ; ils servent à prouver que tu es femme et que tu te tiens pour telle, et c'est beaucoup. Il y a d'ailleurs, dans ce genre d'occupation, une coquetterie très fine et très innocente. En te voyant coudre avec ferveur, on dira : « Croiriez-vous que cette jeune demoiselle lit « Klopstock et le Tasse ? » Et lorsqu'on te verra lire Klopstock et le Tasse, on dira : « Croiriez-vous que cette demoiselle « coud à merveille ? » Tu penses bien, ma chère Adèle, que je ne suis pas ami de l'ignorance ; mais dans toutes les choses il y a un milieu qu'il faut savoir saisir. Le goût et l'instruction, voilà le domaine des femmes. Elles ne doivent point chercher à s'élever jusqu'à la science... » (26 décembre 1804.)

De Turin, on regimba un peu contre l'obscurantisme paternel. En 1808, Joseph de Maistre écrivit à Constance. « Tu me demandes donc, ma chère enfant, après avoir lu mon sermon sur la science des femmes, *d'où vient qu'elles sont condamnées à la médiocrité* ? Tu me demandes en cela la raison d'une chose qui n'existe pas et que je n'ai jamais dite. Les femmes ne sont nullement condamnées à la médiocrité ; elles peuvent même prétendre au sublime, mais au sublime féminin[1]. Chaque être doit se tenir à sa place, et ne pas affecter d'autres perfections que celles qui lui appartiennent. Je possède ici un chien nommé *Biribi* qui fait notre joie ; si la fantaisie lui prenait de se faire seller et brider pour me porter à la campagne, je serais aussi peu content de lui que je le serais du cheval anglais de ton frère, s'il imaginait de sauter sur mes genoux et de prendre le café avec moi. L'erreur de certaines femmes est de s'imaginer que, pour être distinguées, elles doivent l'être à la manière des hommes. Il n'y a rien de plus faux... Comme tu te trompes, mon cher enfant, en me parlant du mérite *un peu vulgaire de faire des enfants* ! Faire des enfants, ce n'est que la peine, mais le grand honneur est de faire des hommes, et c'est ce que les femmes font mieux

1. Lui-même, quand il parlait de sa mère, disait toujours : « Ma *sublime* mère. »

que nous. Crois-tu que j'aurais beaucoup d'obligation à ta mère, si elle avait composé un roman au lieu de faire ton frère ? Mais *faire ton frère*, ce n'est pas le mettre au monde et le poser dans un berceau ; c'est en faire un brave jeune homme qui croit en Dieu et n'a pas peur du canon... En un mot, la femme ne peut être supérieure que comme femme, mais quand elle veut *émuler* l'homme, ce n'est qu'un singe. Adieu, petit *singe*... »

La même année, il écrivait encore à Constance, décidément un peu féministe. « Voltaire a dit, à ce que tu me dis... *que les femmes sont capables de faire tout ce que font les hommes*, etc. ; c'est un compliment fait à quelque jolie femme, ou bien c'est une des cent et mille sottises qu'il a dites dans sa vie. La vérité est précisément le contraire. *Les femmes n'ont fait aucun chef-d'œuvre dans aucun genre.* Elles n'ont fait ni l'*Iliade*, ni l'*Énéide*, ni la *Jérusalem délivrée*... Elles n'ont inventé ni l'algèbre, ni les télescopes, ni les lunettes achromatiques, ni la pompe à feu, ni le métier à bas, etc. ; mais elles font quelque chose de plus grand que tout cela ; c'est sur leurs genoux que se forme tout ce qu'il y a de plus excellent dans le monde : *un honnête homme et une honnête femme.* »

De ces rappels à l'ordre, Constance ne garda pas rancune à son père. Devenue duchesse de Laval-Montmorency et aïeule, et âgée de quatre-vingt-huit ans, elle écrivait à un de ses petits-neveux, le 2 mars 1881, une lettre (inédite) dont j'extrais deux passages. « A Saint-Pétersbourg... les *Soirées* étaient en manuscrit dans son portefeuille. A nous trois, nous les avons copiées. Rodolphe le dialogue sur la guerre, ma sœur le développement sur les sacrifices, moi l'attaque de la philosophie de Locke... Quand mon père en avait le loisir, il me donnait des leçons de latin, ravi que ce fût ma passion. « Voyons, me « disait-il, voici une belle ode d'Horace, tâche de la compren- « dre et de me l'expliquer. Quand je réussissais à la com- « prendre, il était tout content... » — Il disait des femmes qui visent à la célébrité : « Elles n'ont fait aucun chef-d'œuvre ni « dans les arts, ni dans les sciences, ni dans la littérature, « mais elles font quelque chose de mieux ; c'est sur leurs « genoux que se forme l'honnête homme et le chrétien. » Ses principes religieux, sa culture morale, il les devait à sa mère...

Il était tout petit garçon, lors de la proscription des Jésuites en France. Comme on en parlait devant lui, il se mit à sauter dans la chambre en chantonnant : *Proscription des Jésuites!* « Joson, lui dit sa mère, c'est un grand malheur dont il s'agit « et qui aura des suites fatales. » Le pied levé, il s'arrêta, regarda sa mère dont le visage était consterné et comprit tout de suite qu'il y avait lieu de s'attrister. Cette impression ne s'effaça plus de son esprit. Sa mère le gouvernait comme une de ses filles. Dans le temps qu'il était à l'Université de Turin, il ne se permettait pas d'ouvrir un livre inconnu, sans en avoir écrit à sa mère et reçu d'elle la permission de le lire, etc... »

Qu'on ne cite plus Joseph de Maistre comme un contempteur du mérite féminin. Il avait trop apprécié celui de sa mère, il tenait trop à celui de ses filles pour vouloir la femme vulgaire et diminuée. Seulement il avait du bon sens et le prouvait en la matière.

A ces citations, que je n'ai pas eu le courage d'abréger, on en pourrait ajouter d'autres affirmant la même vérité.

« Qui ne reconnaîtrait, a écrit cette écrivain italienne, bien connue, qui signe *Neera*[1], qui ne reconnaîtrait combien peu George Eliot et George Sand ont donné au monde en comparaison des mères obscures de Léonard de Vinci ou de Dante. Au lieu de lui porter envie, plaignons la femme qui manque à sa mission et qui recule devant l'holocauste qu'elle pourrait faire d'elle-même à un futur génie... Je voudrais faire une enquête et établir une statistique des mères des grands hommes. Presque toujours on trouverait une femme supérieure qui n'a rien produit dans les domaines de l'art ou de la littérature. » (P. 60.)

1. *Les Idées d'une femme sur le féminisme.* Traduit par Mlle H. Douesnel, avec une préface de Th. Joran. Paris, Giard et Brière, 1908. 1 volume in-18. Prix : 3 francs. Voilà, je crois, celle qui a raison. Étant de la partie, elle peut, mieux qu'un homme, démêler ce qu'a de funeste le féminisme. Elle lui fait son procès avec une vigueur, une profondeur et une élévation d'aperçus, un bon sens qui donne à son petit livre un très grand prix. Bien des femmes devraient le lire et s'en inspirer. En regard de ce livre d'une Italienne, j'en citerai un d'un Espagnol : P. Julio Alarcon y Menendez, *Un feminismo aceptable.* (Madrid, *Razón y Fé*, 1908. 1 volume in-18. Prix : 3 francs.) Ici la thèse est exposée avec plus d'ampleur et d'érudition, discutée avec verve et résolue avec les plus exactes et les plus judicieuses précisions.

« Ce que les femmes veulent aujourd'hui, conclut Neera, ne vaut pas la peine d'un changement. Alors même qu'elles arriveraient à faire ce que fait l'homme, qui ferait ce qu'elles ne veulent pas faire?... Qu'elle reste à son poste, là où elle fait tant de bien à l'humanité, où elle en fera tellement encore en résistant à l'esprit malsain qui s'étend de tous côtés et la circonvient elle aussi... Le véritable asservissement dont elle doive se libérer consiste dans la conception matérialiste du bonheur, dans la croyance que son génie produirait des fruits meilleurs en occupant une chaire plutôt qu'en restant au foyer, dans l'incapacité de comprendre l'exquise délicatesse, la mystérieuse ardeur qui entourent sa mission sur la terre; dans l'oubli de cette mission tellement splendide et merveilleuse que la femme pourra, oui, en dégénérant, faire œuvre masculine, mais qu'aucun homme ne saurait jamais, à quelque hauteur qu'il parvînt, préparer les miracles qu'elle accomplit dans le silence de son amour... L'intelligence de la femme ne doit pas se disperser ailleurs, parce qu'ailleurs on n'a pas besoin d'elle, tandis que si elle s'éloigne du foyer, du temple domestique, la mort y entre. » (P. 23, 24.)

Non seulement le grand œuvre artistique de la femme doit consister à façonner le cœur et l'esprit de ses fils, mais, dans la société, son grand œuvre artistique doit être de suivre sa loi naturelle et d'être, non l'émule et la rivale, mais plutôt la conseillère, le bon génie de l'homme. C'est son influence, plus que ses œuvres, qui donneront à une littérature le goût, la mesure, la réserve, la distinction.

« C'est en faisant peu ou rien, a dit justement Michelet, que la femme produit les deux trésors de ce monde. Quels? l'enfant, l'homme, la beauté, la force des races. Quels encore? La fleur de l'homme, cette fleur d'arts, de douceur et d'humanité qu'on appelle civilisation. Tout cela nous est venu de la culture délicate, tendre et patiente que la femme, épouse et mère, nous a donnée au foyer. » (*L'Amour*, p. 11.)

Aussi voyons comme ce rôle, lorsqu'il a été rempli, a relevé les lettres, combien, lorsqu'il a été abandonné, les lettres et l'esprit public en ont souffert.

Sans vouloir rappeler toute l'histoire littéraire de la France, reportons-nous seulement au moyen âge et au début du dix-septième siècle. Au douzième siècle, tandis que le Nord se débattait encore lourdement sous son armure de fer, idéalisé lui aussi cependant par le culte chevaleresque de la femme, le Midi s'ouvrait déjà à une civilisation raffinée, et ce qui lui apprit la courtoisie et le goût savoureux des vers, ce furent ces cours d'amour, initiatrices de douceur sociale et de poésie humaine. Et si une psychologie si délicate est devenue le partage des lettres françaises, ce fut, entre autres causes, que la poésie allégorique du treizième siècle s'épanouit dans ce *Roman de la Rose*, dont la première partie — seule idéale — acheminait l'âme à la poursuite désintéressée de la beauté.

Et quand les grossiers compagnons du Béarnais eurent porté au Louvre leur sans-façon gascon, ce fut une femme qui, pour s'affranchir de leur société déplaisante, ouvrit chez elle ce fameux salon qui devint, selon le mot de Victor Cousin, « le sanctuaire de la société polie au dix-septième siècle ». La marquise de Rambouillet ne s'est pas contentée « d'apprendre la politesse à tous ceux qui l'ont fréquentée ». Chez elle, la langue s'est précisée, s'est purifiée, est devenue délicate, polie et distinguée. Cette femme éminente n'a rien écrit. Plus cependant que Mlle de Scudéry, qui nous a laissé un interminable roman, elle a rendu aux lettres françaises le plus inappréciable service, et c'est en partie à elle que le dix-septième siècle doit d'être devenu notre grand siècle littéraire. D'autres précieuses devinrent ridicules ; les premières, loin d'être ni précieuses, ni ridicules, furent des maîtres discrets et bienfaisants.

Au contraire, si la renaissance du seizième siècle, si le romantisme du dix-neuvième manquèrent de mesure et de goût, et pour autant qu'ils en manquèrent, une des causes en peut être que la renaissance livresque et pédante, aussi bien que le romantisme idéologue et systématique, n'eurent pas, pour les conseiller et les assagir, le bon sens féminin. Ils ne l'eurent pas, et ce fut leur châtiment, parce qu'ils avaient, l'un et l'autre, détruit l'idéal de la femme chrétienne, et que, l'ayant dépouillée de son charme austère, ils ne virent plus

en elle qu'une idole vaine ou vile, adulée mais méprisée à la façon païenne.

Pour relever, par son influence, l'artiste et le poète, la femme ne doit pas devenir leur camarade d'atelier, ni leur collaboratrice littéraire, mais rester leur princesse lointaine.

Autre vocation, autres fonctions, ai-je dit. Il faut ajouter : autres fonctions, autre formation.

On parle beaucoup, aujourd'hui, de l'éducation féminine et, en général, on s'entend, avec raison, pour demander que cette éducation soit supérieure[1]. Par un facile et injuste dédain du passé, on se plaît même à critiquer l'infériorité intellectuelle de la femme d'hier, à s'applaudir des bons résultats déjà obtenus par l'instruction de la femme d'aujourd'hui et à saluer les merveilles que nous promet la femme de demain. La femme d'hier ! Eh ! mon Dieu, ce sont nos mères et nos aïeules, et je ne sache pas qu'elles aient été si inférieures qu'on le prétend[2]. Je ne sache pas que les femmes romaines, qui, dans la solitude de Bethléem, étudiaient auprès de saint Jérôme, aient été inférieures aux hommes de leur temps. L'histoire de sainte Mélanie la Jeune, écrite en italien par le cardinal Rampolla, et, en français, par M. Georges Goyau, suffit à nous en convaincre. Et je ne sache pas que les femmes du dix-septième siècle aient fait sotte figure parmi leurs plus illustres contemporains, ni que celles du dix-huitième aient été moins folles que les philosophes, ni que Mme Récamier ait été indigne d'écouter Chateaubriand ou Mme Swetchine incapable de conseiller Lacordaire. Et j'attends que l'instruction moderne nous ait donné des diplômées de cette valeur, pour rougir de l'éducation que la femme recevait hier. Je vois aujourd'hui des déclassées sans nombre séduites par l'appât d'une place de professeur, des pédantes sans pudeur et sans foi formées par l'école athée, des organismes délicats surexcités et compromis par des examens absurdes, une érudition encyclopédique, éphémère et indigeste, obstruer

1. On ne saurait, sur ce sujet, citer un plus excellent et plus bel ouvrage que celui de M. Étienne Lamy, *la Femme de demain*. (Perrin.)

2. « Depuis que le monde a tenu des annales, il y a eu des femmes d'un admirable savoir, et ce n'est pas dans les inventions nouvelles qu'on en retrouvera le secret. » Neera, *op. cit.*, p. 21.

des cerveaux et vider des cœurs, la jeune fille armée pour des luttes qui ne seront pas les siennes, absorbant, sans se les assimiler, des programmes déconcertants, et finalement, sortant de l'école, dédaigneuse des siens, dégoûtée du devoir, revendiquant avec bruit ce qu'elle appelle le droit au bonheur, l'abolition de toutes les contraintes, l'égalité, l'indépendance, l'anarchie. Une telle éducation fournira sans doute des pétroleuses plus instruites à la prochaine Commune, mais elle ne vaudra que déceptions et malheur à celles qui l'auront reçue et à la société qui l'aura donnée. La femme d'aujourd'hui inquiète, et si celle de demain lui ressemble et la dépasse, elle épouvantera ceux qui la connaîtront.

« Est-il besoin de tant d'exemples, a écrit Paul Bourget, pour démontrer que d'élever des enfants sans Dieu, sans milieu de famille, parmi les exemples et dans l'atmosphère du monde actuel, équivaut à préparer des prostituées implacables, des adultères déséquilibrées, des séparées dangereuses, enfin le formidable déchet de vertus féminines auquel nous assistons et assisterons de plus en plus avec les internats de filles. On n'avait pas assez de ceux de garçons[1] ! »

« Patience! ajoute-t-il, l'éducation nouvelle et *sincèrement laïque*, comme disent les programmes électoraux, nous promet une génération de femmes qui, à vingt ans, sauront cela et quelques autres choses. En ces temps-là, il ne restera plus qu'à trouver un troisième sexe pour faire des enfants. » (P. 383.)

Est-ce donc qu'il faille, pour l'éducation des femmes, adopter les principes du bonhomme Chrysale[2] et chercher, dans l'ignorance, un remède à la mauvaise instruction?

Non. Chrysale exagère, et la faute en est aux pédantes qui l'entourent. L'ignorance n'a jamais rien guéri, et s'il est vrai

> ... qu'en faits, comme en propos
> La science est sujette à faire de grands sots...
> Qu'un sot savant est sot plus qu'un sot ignorant,

le remède à la sotte science, comme à la sotte ignorance,

1. *Physiologie de l'amour moderne*, p. 382.
2. ... Une femme en sait toujours assez,
Quand la capacité de son esprit se hausse
A connaître un pourpoint d'avec un haut-de-chausse,

sera dans le vrai savoir, dans la solide instruction. Encore faudra-t-il qu'en s'instruisant la femme se souvienne du conseil de Molière, qu'elle évite le pédantisme,

> Et qu'elle ait du savoir sans vouloir qu'on le sache,

puis qu'elle s'instruise en vue de sa mission.

Clitandre acceptait qu'une femme ait du savoir : il ne chérissait pas l'ignorance ; il haïssait seulement

> La science et l'esprit qui gâtent les personnes.

En les haïssant, il faisait preuve de goût. Et il n'était pas peu exigeant quand il désirait qu'une femme eût des clartés *de tout*. Franchement, en est-il donc tant qui possèdent aujourd'hui ces universelles clartés ? J'entends même parmi nos brevetées et nos bachelières ?

Au demeurant, le programme de Molière ne suffisait pas à toutes les femmes de son époque. Mme de Sévigné en proposait un autrement complet, et, en tout cas, il ne suffit aucunement à la femme d'aujourd'hui.

Il faudrait, aujourd'hui, que chaque femme, en sa condition, fût supérieurement instruite de ce qui convient à sa condition, à sa fonction, et la somme des connaissances communes s'étant beaucoup accrue, la somme des connaissances féminines doit s'augmenter d'autant. N'oubliant jamais que la femme ne doit pas rivaliser avec l'homme, ni le supplanter, mais collaborer avec lui à l'œuvre de l'éducation familiale et à l'œuvre de la culture générale, l'instruction qui lui est destinée devrait en faire une collaboratrice instruite.

La mère doit élever ses fils : il faut donc qu'elle soit de force à éveiller leur intelligence et à les suivre plus tard dans leur croissance intellectuelle, sous peine de perdre toute influence sur eux. L'épouse doit écouter, comprendre, conseiller et souvent même éclairer et réfuter son mari ou son entourage ; elle doit savoir parler d'autre chose que de ses chapeaux ; elle doit aimer à s'alimenter d'autres lectures que de romans. Il ne lui suffit plus d'être le bon génie du goût et de la mesure. Il faut que sa voix soit entendue quand elle

affirme et quand elle reprend, et sa voix ne sera entendue que si elle exprime une conviction éclairée.

D'autant plus, qu'en face d'elle, la femme chrétienne trouvera la libre penseuse encore plus fière de son savoir si la chrétienne n'appuie sa foi que sur des impressions mal définies. D'autant plus, aussi, que le champ de l'activité féminine étant aujourd'hui élargi, il ne faut pas le laisser envahir par la femme athée, démoralisée et démoralisatrice. A celles surtout auxquelles leur situation laisse tant de loisirs, un solide savoir s'impose comme une sauvegarde, comme la plus haute des distractions, comme le seul moyen légitime qu'elles aient de remplir cet apostolat intellectuel en faveur de la vérité que personne aujourd'hui ne peut refuser d'exercer. Et le savoir s'impose encore plus, il va sans dire, à celles qui, par nécessité ou par vocation, se consacrent à l'éducation féminine.

L'essentiel, c'est que l'instruction de la femme repose sur une solide formation religieuse, qui lui révélera et lui apprendra à enseigner à d'autres la raison d'être du devoir, le sens et le prix de la vie. L'important, c'est qu'elle ne se laisse pas éblouir, comme une alouette, au miroitement de cette banale érudition, suffisante pour acquérir un diplôme, inapte à assurer son progrès moral. Aujourd'hui que l'étendue des connaissances force l'homme à se spécialiser, au risque de perdre, dans le souci de l'analyse, le goût de la synthèse et de l'esprit philosophique, la sollicitude des idées générales, il est, semble-t-il, réservé à la femme de corriger cette erreur, et de garder l'intelligence de la vie.

En une page que je m'en voudrais de ne pas citer, M. Étienne Lamy a mis en admirable lumière ce point de vue[1]. « C'est au moment, écrit-il, où l'activité des hommes risquait de laisser le monde sans idéal, qu'une vocation pour l'étude s'est révélée chez la femme... A l'exception des femmes peu nombreuses, qui cherchent dans l'étude une carrière, et aussitôt, spécialisées par le métier, suivent les conditions et les chances de l'intellect masculin, les femmes ont cette originalité d'être attirées vers le savoir pour lui-même et sans aucun intérêt de gain. Par cela seul, elles échappent à la

1. *La Femme de demain*, p. 45.

nécessité qui impose son joug aux hommes. Elles ne sont pas condamnées à cette étude au microscope où elles gagneraient une familiarité, superflue pour elles, avec tous les détails d'une science, et qui les laisseraient ignorantes de tout le reste. Elles veulent, au contraire, se donner « des « clartés de tout. » ; elles prétendent acquérir des notions sur l'ensemble du savoir. Elles se groupent au centre des connaissances humaines, tandis que les hommes se dispersent à l'extrémité. Tandis qu'ils poussent toujours plus loin l'analyse, elles cherchent la synthèse. Tandis qu'ils deviendront plus techniques, elles deviendront plus intellectuelles. Elles se trouvent mieux placées pour voir les rapports qui unissent les différentes sciences et qui les subordonnent à la source commune de vérité dont toutes descendent. Et nous semblons marcher vers un temps où les femmes deviendront les conservatrices des idées générales. »

Il est, sans doute, permis à une femme de renoncer à l'égoïsme et au bonheur, et au lieu de réserver à son foyer les trésors de son intelligence et de son dévouement, il lui est permis de les dépenser en faveur des souffrances qui lui sont étrangères. En même temps qu'il relevait l'épouse et la mère, le christianisme donnait un aliment à ce besoin nouveau inspiré par lui à l'âme féminine. Et ce que nulle religion, nulle philosophie n'avait osé concevoir, il le fit hardiment. Agrandissant à l'infini l'horizon de la femme, il l'a consacrée apôtre, et à la place de la maternité qu'elle sacrifiait, il lui en assura une autre, plus féconde et plus glorieuse. Quelquefois même, pour mieux prouver que rien ne lui était impossible, d'une jeune fille prise aux champs, Dieu a fait un capitaine et une libératrice, mais Jeanne d'Arc est unique, et c'est d'ordinaire dans le sens de leur vocation naturelle que Dieu dirige les âmes de ses saintes. Et quelles admirables choses a vues et voit alors la terre ! Que sont nos livres et nos inventions, et nos débats politiques et nos tueries militaires, comparés à cette idéale vision : une petite sœur de l'ouvrier, une petite sœur des Pauvres.

Ah ! féministes, quand vous compterez dans vos rangs une

de ces héroïnes, qui, par milliers, se pressent autour du calvaire, vous pourrez vous applaudir du succès de vos théories. En attendant, respectez les nôtres ; elles ont fait leurs preuves. Ce sont elles qui ont donné au monde les plus grandes choses qui soient au monde : la mère chrétienne et la sainte.

Pierre SUAU.

DANTE ALIGHIERI

Saluons un renouveau français des études dantesques !

Voici deux livres qui pour les poèmes de l'Alighieri témoignent d'un éloquent, d'un très sincère et d'ailleurs très légitime enthousiasme ; deux œuvres de science et d'amour, où « l'amour vient de la science », suivant une vieille formule philosophique qui plaisait fort à l'auteur de la *Vita nova*[1].

Et voici encore, avec une préface et des commentaires, une très bonne traduction de *la Divine Comédie*[2].

*
* *

On connaît le mot de Voltaire : « Dante est une divinité cachée. »

Il ne faut pas prendre à la lettre ce jugement sommaire. Lisons l'un des poèmes de la *Vita nova*, par exemple ces quatorze lignes de prose française où le divin parfum reste encore, atténué sans doute, mais donnant une impression nostalgique de grâce et de beauté lointaines :

Ah ! pèlerins qui allez pensant
Peut-être à chose qui pour vous est absente,
Venez-vous d'aussi lointain pays
Comme à l'aspect vous le faites voir,
Vous qui ne pleurez pas, alors que vous passez
Par le milieu de la cité dolente,
Comme des hommes qui en rien
Ne sembleraient entendre son malheur ?
Si vous vous arrêtiez pour vouloir écouter,

1. Dante Alighieri, *Vita nova*, traduite avec une introduction et des notes, par Henry Cochin. Paris, Champion. 1 volume in-8 écu, LXXX et 244 pages. Prix : 5 francs.

Pierre-Gauthiez. *Dante. Essai sur sa vie d'après l'œuvre et les documents.* Ouvrage orné de douze planches hors texte. Paris, Laurens. 1 volume in-8, 338 pages.

2. Dante Alighieri, la *Divine Comédie*, traduite et commentée par A. Menot. Portraits d'après Giotto et Masaccio. Paris, Garnier frères, 6, rue des Saints-Pères. 1 volume in-8, 612 pages.

Certes le cœur des soupirs me dit
Que, larmoyant, lors vous en sortiriez :
Elle a perdu sa Béatrice,
Et les paroles que d'elle l'on peut dire
Ont la vertu de faire pleurer les gens.

Musique de deuil, mélodie triste et douce et tendre que semble jouer, dans une cité de rêve, un orchestre invisible et dont quelques notes seulement, moins claires, se perdraient dans le ciel d'une nuit d'automne.

Mais, à entendre le rythme original, les fines sonorités, les moindres nuances du chef-d'œuvre dantesque, le plaisir esthétique est plus délicat ; plus puissante et plus profonde l'impression d'harmonie et de beauté :

Deh ! peregrini che pensosi andate
Forse di cosa che non v'è presente...

M. Henry Cochin nous raconte qu'il a goûté, pendant un très long temps, la joie de se redire à lui-même les *sonetti*, les *canzoni*, les *ballate* de cette *Vita nova* qu'il aimait « pour sa mélancolie sereine et son sourire consolateur ». Or, c'est la loi quasi universelle de toutes les admirations durables que nous éprouvons pour les grandes œuvres d'une littérature étrangère. On veut « honorer le très grand poète » :

Onorate l'altissimo Poeta !

On veut lui donner dans notre langue une hospitalité digne de lui. Et nous avons maintenant en France une excellente édition de la *Vita nuova* ou *Nova* suivant la leçon « plus commode pour le lecteur français » qu'a préférée M. Henry Cochin. L'Introduction savamment documentée; la reproduction du texte critique préparé pour la *Società dantesca italiana* ; en regard la traduction faite d'après un idéal d' « âpre fidélité » : tous ces mérites incontestables assurent un beau succès à la *Vita nova* française.

La *Vita nova*, ce n'est point la *Vie nouvelle* au sens où d'habitude nous entendons ce mot. On traduit généralement ce titre par « Vie de jeunesse » ou « la Jeunesse ». Il me semble qu'une expression de Virgile — le « doux Maître » de Dante ! — rendrait, avec une exactitude poétique, le mot italien : *Vita nova* ! *Vere novo* ! Au Printemps !

Le printemps de la vie du grand poète ! Notre imagination, hantée par le souvenir des dernières et sombres années de l'Alighieri, nous le représente errant sur les chemins de l'exil, à Vérone, à Padoue, à Bologne, à Paris, à Oxford peut-être, et puis, tout a fait sur le déclin, dans les rues de Ravenne, éveillant sur ses pas, parmi les bonnes gens du peuple, ces murmures de respectueuse frayeur qui le faisaient sourire : « Voilà celui qui revient de l'enfer ; il a la barbe crépue et la couleur du visage brune à cause de la chaleur et de la fumée. »

Mais voici un autre Dante. C'est le jeune poète amant de Béatrice et de la théologie. En 1283, en ces jours pacifiques où, grâce aux bons offices du cardinal Latino, les vieilles querelles de Florence sont oubliées, au milieu de tous les enchantements de la gloire, de l'art et de la lumière toscane, l'Alighieri entre dans sa dix-huitième année. Il fréquente chez son ami le peintre Giotto ; il fait de la musique ; il combat pour son pays à Campaldino, dans les rangs du premier escadron. Principalement, il étudie la science sacrée, et, en l'honneur de Béatrice, avec un talent qui fera bientôt pâlir la gloire de son maître Guido Cavalcanti, il écrit des « rimes nouvelles ». Béatrice meurt en 1290. Il arrive alors au jeune homme, suivant son expression pittoresque, « de s'endormir comme un petit enfant battu, en pleurant ». Mais la poésie est là, pacificatrice de toutes les douleurs humaines et annonciatrice des divins réconforts. Dante met en beaux vers ses tristesses comme il avait fait ses joies. Vers 1292, le « diseur d'amour — *dicitore d'amore* — choisit parmi ses poèmes et il offre à ses contemporains et à la plus lointaine postérité cet immortel recueil : *Vita nova.*

J'ai cité un sonnet déjà. Admirez encore ces débuts d'une simplicité charmante et avec quelle grâce soudaine et prenante s'élève l'hymne d'amour :

> Un gentil penser qui me parle de vous
> S'en vient demeurer avec moi bien souvent,
> *Gentil pensero che parla di vui...*

Et encore :

> Tous mes pensers parlent d'amour
> *Tutti li miei penser parlan d'amore.*

Mais, bien que l'œuvre dantesque, en beaucoup de parties

immortelles et délicieuses, nous soit facilement accessible, le mystère pourtant en reste l'âme profonde. L'auteur de la *Vita nova* et de la *Divine Comédie* lui-même nous en avertit. Il faut, dit-il, que le poète sache toujours ce qu'il cache sous le voile de l'allégorie, mais il n'est pas nécessaire que le lecteur en soit toujours informé.

Croirait-on que les plus savantes, les plus longues, les plus passionnées discussions n'ont pu encore résoudre clairement pour tout le monde ce problème capital : Béatrice a-t-elle existé ? Les réalistes italiens disent oui ; les idéalistes disent non.

Béatrice ne serait qu'un rêve de poète ! Béatrice ! cette figure de noblesse, de grâce et de douceur, qui revit si lumineuse dans le souvenir de toutes les générations littéraires ! Béatrice dont l'auteur de la *Vita nova* nous esquisse le portrait avec une si pittoresque précision, que vous l'eussiez reconnue dans les rues de Florence !

Tant gentille et tant honnête paraît
Ma Dame quand elle salue les gens...
Tanto gentile e tanto onesta pare
La donna mia quand' ella altrui saluta...

M. Henry Cochin ne se laisse point prendre aux arguties vaines de la critique. Il croit à l'existence de Béatrice, la fille du magistrat Foulque Portinari. Il estime que le premier Italien qui nous ait renseignés sur ce point, Boccace, l'écrivain de scabreuse mémoire, mérite ici, « tout Boccace qu'il est », notre créance. Il le prouve en quelques pages de sa belle Introduction, appuyé principalement sur les déductions convaincantes de del Lungo, l'auteur de *Beatrice nella vita e nella poesia del secolo XIII.*

Mais toujours, dans la poésie dantesque, il faut faire à l'idéalisme sa part, et Béatrice va nous apparaître dans la lumière d'une transfiguration surhumaine.

Au treizième siècle, sous la bénigne influence du culte de la Vierge, l'amour poétique s'est épuré, ennobli, idéalisé. Davantage encore : la pensée catholique le pénètre. Le poète mettra sur le front de sa Dame, la plus belle couronne qu'il puisse tresser de ses mains savantes : il fera d'elle le symbole des plus vénérables objets de ses croyances et de ses espérances chrétiennes. « Ma Dame », — ainsi parle le « diseur d'amour » tout de même que les chrétiens de son temps donnent à Marie le

nom de Notre Dame — « Ma Dame » deviendra la justice, la philosophie, la théologie, la béatitude dans le ciel.

C'est la théorie du doux style nouveau, *il dolce stil nuovo*. A Bologne, dans cette cité fameuse par les grands docteurs de son université, au pied de ces chaires où avait enseigné *il buon fra Tommaso,* comme il appelle saint Thomas d'Aquin, le jeune Dante avait connu le poète Guido Guinizelli. Il apprit de lui l'art de mettre en vers une forte doctrine :

Forti cose a pensar mettere in versi

et d'exprimer son amour pour la Dame et son amour pour la science en des termes qui semblent s'appliquer à l'une et à l'autre et qui laissent souvent le lecteur épris de symbolisme dans une incertitude charmante. Est-ce la théologie, est-ce Béatrice que célèbrent la *Vita nova* et la *Divine Comédie* ? C'est la théologie et c'est aussi Béatrice, suivant la fiction de ce « doux style nouveau » où l'Alighieri surpassa ses deux maîtres Guinizelli et Cavalcanti, s'il faut en croire le joli compliment voilé qu'il se fait adresser dans *le Purgatoire,* par l'enlumineur Oderisi d'Agobbio.

Voici, en doux style nouveau, quelques vers d'une admirable canzone de la *Vita nova,* admirée jusque dans l'autre monde puisque, au chant XXIV du *Purgatoire,* un poète de l'ancienne école demande à l'étrange voyageur qu'il ne connaît point : « Dis-moi si je vois bien d'ici l'auteur des rimes nouvelles qui commencent par *Donne ch' avete intelletto d'amore* :

Dames qui avez intelligence d'amour
Je veux avec vous de ma Dame dire...
Madame est désirée en le haut ciel.
Or je vous veux faire connaître sa vertu.
Je dis : qui veut gentille dame paraître
Aille avec elle; car, quand elle va par le chemin,
Amour jette en les cœurs vilains un gel
Par quoi tous leurs pensers se glacent et périssent...
Et qui supporterait de rester à la voir
Deviendrait noble chose ou bien mourrait :
Et quand elle a trouvé quelqu'un qui digne soit
De la voir, celui-là éprouve sa vertu ;
Car ce qu'elle lui donne devient pour lui salut,
Et le fait si humble qu'il oublie toute offense.
A elle encore, Dieu, par grâce majeure, accorde
Que ne peut mal finir qui lui a parlé.

Il me semble que l'on doit sentir, même en ce court fragment,

la beauté mystérieuse du « style nouveau » et avec quel art subtil le poète emporte notre pensée dans un monde idéal où les choses périssables n'ont plus qu'une valeur symbolique, suivant cette profonde pensée de Gœthe, dans son *Faust*, laquelle s'applique merveilleusement à l'œuvre dantesque :

Tout ce qui passe
N'est qu'un symbole.
Alles Vergängliche
Ist nur ein Gleichniss.

*
* *

Le poète de la *Vita nova* voulait élever à la gloire de sa Dame un plus magnifique, un plus durable monument d'amour, et voici les dernières lignes du « petit livre », annonciatrices de la grande œuvre :

Si c'est le plaisir de Celui pour qui toutes les choses vivent que ma vie dure pour quelques années, j'espère dire d'Elle cela qui jamais ne fut dit d'aucune, *spero di dicer di lei quello che mai non fue detto d'alcuna.*

Effectivement, dans son voyage allégorique à travers les royaumes de l'au-delà, il retrouve « cette benoîte Béatrice », et, en vérité, il dit d'elle « ce qui jamais ne fut dit d'aucune ». Transfiguration suprême ! Dans le cortège qui figure le triomphe de l'Église et dont le poète nous fait la description avec des traits empruntés à l'Apocalypse, au milieu des vingt-quatre vieillards et des quatre animaux de l'Évangile, sur un char à deux roues, triomphal,

Un carro su due ruote, trionfale,

paraît Béatrice. Dans la suite du poème, elle répond aux questions, elle éclaircit les doutes de cet infatigable chercheur qu'est l'Alighieri ; elle explique les points les plus obscurs de la sainte doctrine ; elle expose le dogme catholique. Béatrice, c'est la théologie, ou, — suivant une formule plus vaste, que j'emprunte à l'auteur d'une bonne édition italienne de la *Divine Comédie*, M. Scartazzini, — Béatrice, c'est l'Église, autorité enseignante, conduisant l'âme humaine par la vérité à la béatitude infinie.

Assurément, jamais, nulle part, la théologie du moyen âge ne fut à plus belle fête poétique !

Voilà de quoi ne se peut consoler M. Pierre-Gauthiez. Il semble parfois, à cet égard, rester dans les limites d'un serein et solennel mépris. A certains endroits, il parle « des broussailles de l'école » ; il constate quelque part que « le scolasticisme que l'on remarque dans toutes les œuvres de Dante vient étouffer ces jolies fleurs comme un tas de foin sur les roses ». Il raille d'une sarcastique façon « le sommeil auguste qui enveloppe les traités théologiques et mystiques ».

Mais, ailleurs, éclate une passion plus âpre que l'ironie, et, après nous avoir fait cette confidence où il semble se complaire : « Indigne sans doute, et par mon siècle et par moi-même, de comprendre et de ressentir ni la vertu, ni la grandeur de ces très augustes chimères, j'aime mieux garder le silence », — immédiatement, il ajoute : « Ni saint Thomas, ni saint Bernard ne semblent mener nulle part qu'au vide et aux songes baroques. »

C'est donc une « chimère » cette science sacrée que Dante aima toujours, suivant son expression, « d'un parfait amour », la regardant comme « l'ultime perfection de notre âme en laquelle gît notre ultime félicité ». Cette doctrine sainte, si longuement recueillie dans les livres et auprès des chaires fameuses, et, avec tant d'abondance et d'éclat poétique, répandue, expliquée, illustrée dans l'œuvre dantesque, la pensée même de ces grands hommes qui s'appelèrent Bernard et Thomas d'Aquin, c'est le « vide », ce sont des « songes baroques ».

En vérité, l'auteur de *Dante* blasphème son grand poète ! Si tous ces jugements sur la scolastique sont fondés en justice et si encore le visionnaire Michelet, que l'on allègue ici comme une autorité considérable, a eu raison d'appeler les philosophes et les théologiens du moyen âge « le peuple des sots », l'amour de M. Pierre-Gauthiez pour l'œuvre de l'Alighieri est excessif, et je ne vois plus sur quels arguments solides il établirait, suivant son affirmation, que « la *Divine Comédie* est le plus grand livre qui soit en ce siècle et peut-être dans tous les siècles ».

La grandeur fondamentale et essentielle du divin poème, échappe à M. Pierre-Gauthiez. Au simple point de vue littéraire, c'est un malheur ! Il manque à son livre cette harmonieuse et complète unité qui fait les œuvres fortes et parfaitement belles. Pour qu'il sache bien d'ailleurs que, même en notre vingtième siècle, un écrivain français, un laïque, peut ne pas dédaigner

absolument l'effort des grands penseurs du moyen âge, j'ai plaisir à citer ici quelques lignes de l'Introduction à la *Vita nova* de M. Henry Cochin :

Il faut se rappeler quelle forme nouvelle avait récemment prise la science chrétienne par l'enseignement qu'avaient donné les maîtres de l'ordre de Saint-Dominique. C'était une encyclopédie immense et sans limites; elle s'étendait par sphères successives depuis les connaissances sensibles les plus précises jusqu'à la raison pure, jusqu'à la contemplation extatique de la vérité absolue; elle comprenait toutes les connaissances humaines, elle les ordonnait toutes en Dieu. Mais si elle satisfaisait l'intelligence, elle comblait aussi le cœur; elle est fondée sur la raison mais aussi sur l'amour; le Dieu vers qui elle mène est le Dieu Incarné et Rédempteur. C'était de quoi ravir l'esprit d'un jeune étudiant passionné.

On n'a jamais, il me semble, défini la poésie mieux que Ferdinand Brunetière, et de plus noble façon et qui s'applique davantage à toute l'œuvre dantesque: « Une métaphysique manifestée par des images et rendue sensible au cœur. » A la métaphysique de Dante, M. Pierre-Gauthiez n'a voulu rien comprendre: il l'a dédaignée outrageusement, il l'a houspillée vigoureusement. Mais les sentiments et les images, voilà où sa critique littéraire s'espace avec le plus de bonheur et de finesse; les images surtout, je veux dire le côté pittoresque de la *Divine Comédie.*

A lire ces pages de belle venue, on croit assister à l'épanouissement de cette fleur merveilleuse, le style dantesque. Sous la conduite d'un guide bien informé et bien disant, on contemple les spectacles de la vie familière ou de la nature qui laissèrent dans l'âme du grand poète une impression vive, germe fécond d'images gracieuses ou terribles ou grandioses. On parcourt les rues de Florence, la campagne toscane, les chemins d'exil où les beaux vers du poème ont dû éclore.

Voici la douceur de l'aube florentine quand la cité s'éveille à la chanson qui s'envole des monastères et des clochers sonores :

Ainsi que l'horloge qui appelle
A l'heure où l'Épouse de Dieu se lève
Pour offrir son hommage à l'Époux afin qu'il l'aime,
Si bien qu'un mouvement tire et pousse l'autre,
Sonnant tin-tin avec une harmonie si douce
Que l'esprit bien dispos se gonfle d'amour...

C'est M. Pierre-Gauthiez qui interprète ainsi le texte original,

voulant nous donner, dit-il, une traduction « sans retouche et sans prétention, vulgaire et fidèle ».

Le peintre Giotto a représenté son ami Dante avec un bouquet de fleurs dans la main : symbole de cet amour de la nature qui remplit de couleurs, de musique et de parfums la *Divine Comédie*.

Le poète a observé le geste du paysan « qui bouche avec une fourchée d'épines la brèche d'une haie lorsque le raisin commence à mûrir » :

Con una forcatella di sue spine
Quando l'uva imbruna...

Il a vu dans l'azur de Toscane les blanches envolées soudaines de pigeons qui, « si quelqu'un leur fait peur, abandonnent la nourriture parce qu'ils sont assaillis d'un plus grand souci ».

C'est un admirable paysagiste ce chemineau sublime qui, fuyant la patrie, contemple, des chemins de la Riviera, la mer caressante et chantante, les voiles, les barques, les départs mélancoliques « à l'heure qui tourne vers leur pays le regret de ceux qui naviguent »; il a traversé les Alpes dans les tempêtes de neige, et, « entre Lerici et la Turbie » gravi des sentiers que les pentes abruptes de la montagne du *Purgatoire* lui rappelleront.

Assurément, M. Pierre-Gauthiez n'a pas découvert ces parties toutes gracieuses et pittoresques de la *Divine Comédie* où l'imagination moderne trouve un charme infini. Sur ce même sujet, par exemple, dans un discours de M. Gabriele d'Annunzio, prononcé à Florence pour l'inauguration d'une salle de conférences dantesques, je trouve une page de fine analyse psychologique :

Imaginez l'Alighieri plein déjà de ses visions d'outre-tombe, sur les chemins de l'exil, à travers les montagnes, le long des fleuves, le long des mers, en toute saison, préoccupé du travail intérieur où va se former l'œuvre de géant. Imaginez la plénitude de cette âme... Par les sentiers des sens, la vie multiple et multiforme se précipitait dans son esprit, transfigurant en vivantes images les idées abstraites dont il était chargé. Partout, sous ses pas douloureux, jaillissaient des sources imprévues de poésie. Les voix, les formes, les apparences des éléments entraient dans le travail secret et l'enrichissaient de sons, de lignes, de couleurs, de mouvements, de mystères innombrables... Les vers de Dante sont les frères musicaux des montagnes, des glaciers, des fleuves, des forces primitives. *I versi di Dante sono i musicali fratelli delle montagne... delle forze originarie.*

On voit quelle chaude admiration les moins chrétiens d'entre

les écrivains de la jeune Italie professent pour le vieux poète national.

M. Pierre-Gauthiez s'est laissé emporter, lui aussi, à ces vifs enthousiasmes. Étant poète, auteur des *Voix errantes*, des *Herbes folles* et d'*Isle de France*, il a pu mieux comprendre toute la beauté littéraire du poème divin, et, avec une émotion plus sincère et plus éloquente, nous dire sa joie d'admirer et d'aimer ce maître souverain dans le grand art, Dante Alighieri. En quoi, sans aucun doute, il mérite tout éloge.

Mais voici ce que ne lui pardonnera pas volontiers son lecteur catholique. Laissons maintenant la théologie du moyen âge qui n'a nullement besoin d'être défendue contre les dédains de M. Pierre-Gauthiez. Ne parlons même pas de sa façon, trop sommaire vraiment et peu équitable, de juger les hommes et les choses d'Église, par exemple, le pape Boniface VIII : « Rapace et sans scrupule, il professait bien haut l'éternelle maxime de la sainte Église que d'autres n'osèrent pas toujours afficher d'une aussi voyante manière : il est loisible de tout faire pour l'exaltation de l'Église. »

Je touche ici un point qui se rattache plus essentiellement à notre sujet.

On ne pourrait faire seulement l'énumération de tous les travestissements bizarres sous lesquels les critiques d'Italie ou de l'étranger ont voulu présenter au monde le poète de la *Divine Comédie*. M. Francesco Masotti en donne un aperçu dans son beau livre sur *le Vicende del Poema di Dante*. On a voulu faire de l'Alighieri un guelfe ou un gibelin, un romantique ou un classique, un saint ou un précurseur de Mazzini, un carbonaro, un franc-maçon, un partisan de l'unité italienne ! Déjà, en 1836, Foscolo l'avait soupçonné de tenir pour l'hérésie des Albigeois.

Avec M. Pierre-Gauthiez, il n'est plus question d'Albigeois. Il a écrit cependant sur le poète quelques phrases étonnantes : « Son œuvre est sauvée par sa haine pour le catholicisme intégral. » Et ailleurs : « On oserait dire qu'il joue avec les dogmes et les hallucinations mystiques s'il n'était plus vrai de dire qu'il s'en joue. »

D'autres insinuations encore, çà et là répandues, sont faites pour laisser croire au lecteur peu averti que Dante ne fut point catholique.

Sur cette question capitale, il faut relire le beau livre d'Ozanam : *Dante et la Philosophie catholique au treizième siècle.* On y trouvera solidement établie l'opinion que le bon sens, dès l'abord, impose au lecteur de la *Divine Comédie*, et dont je trouve une excellente formule dans l'étude de M. Masotti déjà citée : « Dante... âpre et irrespectueux censeur de cinq pontifes, fidèlement et dévotement soumis à la souveraine autorité de tous les pontifes, fils respectueux de l'Église du Christ, *figlio ossequente della Chiesa di Cristo.* »

On me permettra d'invoquer ici un autre témoignage. L'auteur de *l'Inno a Satana*, Giosuè Carducci, tient certainement l'une des premières places, à notre époque, parmi les critiques libres penseurs de l'œuvre de l'Alighieri. Or, en 1887, un vote unanime du Parlement italien décréta la création d'une chaire de littérature dantesque à la Sapience de Rome. On offrit à l'illustre professeur et poète d'inaugurer cet enseignement dont il s'agissait de faire, on le comprend bien, une arme contre le catholicisme. Déjà, en une autre occasion, Carducci avait protesté « contre les jeux de lanterne magique par lesquels on fait de Dante le serviteur de tous les partis ». Il rejeta donc les propositions du gouvernement, et, dans une lettre du 25 septembre 1887, adressée au célèbre Adriano Lemmi, il disait : « Pour moi, la grandeur de Dante ne sort point des limites du strict catholicisme : *Per me la grandezza di Dante non esce dallo stretto cattolicismo.* »

Le catholicisme, voilà la vraie grandeur de Dante Alighieri ! Parce qu'il est catholique, plus encore que pour la beauté littéraire de son œuvre et pour la création d'une admirable langue nationale, il vivra dans la mémoire des hommes. La *Divine Comédie* contenant la pure substance de nos dogmes, illuminée des splendeurs d'une imagination toute chrétienne, débordante, si j'ose dire, « du lait de la *divine* tendresse » sera, jusqu'à la fin des temps, le charme des générations catholiques. Il a des promesses de vie, le poème, d'ailleurs incontestable chef-d'œuvre, qui pose les essentielles questions de la vie, de la mort, de la destinée, et qui leur donne la seule réponse capable de satisfaire les âmes pensantes, et en dehors de laquelle il n'y a jamais eu sur ce qu'il nous importe le plus de savoir, il n'y aura jamais qu'incertitude, poussière inconsistante de systèmes caducs, choc d'opinions contradictoires se heurtant dans la nuit. Il a si bien compris encore,

le divin poète, la douceur infinie de nos croyances les plus chères. O le beau chant d'amour en l'honneur de Notre Dame :

Vergine Madre !...
Donna, se' tanto grande e tanto vali !...

La *Divine Comédie* est une fleur de beauté, toute remplie de la sève du catholicisme : l'Église, ce vieil arbre qui ne meurt point, lui assure une part de son immortalité.

Louis CHERVOILLOT.

LES ANNOTATIONS DE M. GAZIER[1]

L'activité de M. Gazier en faveur de son cher Port-Royal ne se ralentit pas. Quand il n'a point de fatras manuscrit, comme les *Mémoires* d'Hermant, à livrer au public pour exalter ses amis, il réédite, dans le même but, en les *enrichissant* d'avant-propos et de notes, des pages connues de tout le monde, mais auxquelles il espère de la sorte attirer quelques lecteurs de plus.

Cette fois il nous donne l'*Abrégé de l'histoire de Port-Royal*, par Racine. Cet écrit est dans toutes les mains et jugé depuis longtemps ; il n'y a donc pas lieu de s'y arrêter, même pour faire remarquer que l'illustre auteur d'*Athalie* n'utilisa guère pour le composer que des documents jansénistes : ce qui, on le devine, amoindrit singulièrement la portée historique de ces pages, la seule en question pour le moment.

Je m'en tiens donc à la part de M. Gazier dans cette publication, c'est-à-dire principalement aux notes destinées à éclairer le texte.

Tout d'abord, un regret. M. Gazier, je ne veux pas en douter, travaille uniquement pour la vérité, il vise seulement à dévoiler toute la pensée de Racine sur ses anciens maîtres. Comment alors n'a-t-il pas songé à placer en regard de l'*Abrégé*, la *Lettre à l'auteur des hérésies imaginaires* et celle *aux Apologistes de Port-Royal*? — Vous n'y pensez pas, me répond M. Gazier : ces lettres sont des pamphlets. — Je le veux bien, mais l'*Abrégé*, lui, n'est-ce pas un panégyrique?

Il y a sans doute exagération ici comme là. Pourquoi laisser dans l'ombre l'un de ces deux écrits quand on publie l'autre ? Pourquoi ne pas mettre le lecteur en mesure, pour ainsi parler, de prendre une moyenne exacte, de corriger telle page par telle

1. Jean Racine, *Abrégé de l'histoire de Port-Royal*, avec un avant-propos, un appendice, des notes..., par A. Gazier. Paris, Société française d'imprimerie et de librairie, 1908.

autre ? Mais peut-être M. Gazier a-t-il pensé que quelques-uns de ceux qu'il veut gagner à Port-Royal n'étaient pas en état de faire cet indispensable rapprochement. Pourquoi alors ne les aurait-il point aidés par des notes nettes, savantes ? C'eût été, me semble-t-il, remplir vraiment le rôle d'éditeur. Les jansénistes auraient sans doute perdu à l'épreuve, mais la vérité y eût gagné.

Autre lacune presque aussi regrettable.

Il existe quelques pages fort instructives dans lesquelles Racine apprécie sommairement, sans phrases, les jansénistes, ses amis, d'après les confidences intimes de l'un d'eux (pp. 197-205). Il nous dit, par exemple, que « Saint-Cyran prétendait que l'Église ne pouvait pas faire des règles qui obligeaient sous peine de péché » ; que M. de Sacy n'était pas assez souple pour tenir compte des remarques qu'on lui faisait, fussent-elles justes ; « que M. Pascal était respecté parce qu'il parlait fortement » ; « que la Mère Angélique de Saint-Jean voulait se servir de M. Pascal pour mettre de la division entre M. Arnauld et M. Nicole » ; que cette même religieuse « était entêtée », au point que, malgré ses protecteurs et directeurs, « elle persistait toujours dans son opinion » ; qu'il suffisait que M. Arnauld « dît du bien d'une religieuse pour que l'on n'en fît plus de cas ». Il parle « des guerres civiles de Port-Royal », c'est-à-dire des perpétuelles dissensions qui y régnaient ; des « deux partis » qui divisaient la maison, etc.

Tout cela, me semble-t-il, est fort important et mérite attention, si l'on veut faire connaître ce que Racine pensait vraiment du fameux monastère et de ses amis. Pourquoi M. Gazier n'a-t-il pas tenté au moins de concilier des critiques si graves avec les éloges enthousiastes de l'*Abrégé*? Là encore, c'était la place de notes lumineuses, d'éclaircissements précis ; mais on les chercherait en vain.

Je viens d'indiquer en partie ce que M. Gazier aurait dû faire et n'a point fait ; je passe à ce qu'il a fait et n'eût point dû faire, au moins comme il l'a fait.

Je me restreins aux 67 pages de notes qu'il a rejetées à la fin du volume.

J'en remarque d'abord dont il est bien difficile de saisir l'utilité.

A quoi bon, par exemple, nous dire que Richelieu et Mazarin furent ministres, Louis XIII et Louis XIV, rois de France ; que Rouen est la capitale de la Normandie, et Lyon, celle du Lyonnais, etc. ? Et puis encore dépenser « son encre et son papier » pour écrire qu'à Port-Royal « l'*infirmière* est la sœur chargée des malades; la *sacristine*, la religieuse chargée de ce qui concerne le culte ; la *lingère*, celle préposée à la lingerie ; la *tourière*, celle chargée de ce qui concerne les relations avec l'extérieur » ? Vraiment n'est-ce pas superflu ?

Avec les notes inutiles, les notes erronées :

Et. Bauny naquit en	1574	et non en	1564,	comme l'assure M. Gazier;
J. de Brisacier	— 1592	—	1603.	
J. Ferrier	— 1614	—	1619.	
T. Gonzalez	— 1584	—	1586.	
B. Meynier	— 1604	—	1605.	

Gonzalez Thyrse (et non Tyrse) mourut en	1705	et non en	1715.
B. Meynier	— 1682	—	1676.
G. Pirot	— 1659	—	1669.

Pallavicin (et non Palavicin) entra dans la Compagnie de Jésus en 1637 et non en 1638.

Après les erreurs de dates, les erreurs de faits. J'en relève quelques-unes, sans ordre, comme le hasard me les présentera.

1° Brisacier ne fut jamais supérieur du collège de Clermont (aujourd'hui lycée Louis-le-Grand), mais bien de la maison professe (aujourd'hui lycée Charlemagne).

2° Le docte éditeur parle (p. 243) d'un jésuite appelé *Camin*, sur lequel, d'ailleurs, il n'a que d'embryonnaires connaissances. Il s'agit sans aucun doute du P. Michel *Camain*, né à Bordeaux en 1588 et mort dans cette ville, le 14 août 1671.

3° Un peu plus loin (p. 251), il signale, en donnant les dates de sa naissance et de sa mort, un « jésuite français, Dinet Louis ». C'est là une création, le nom de ce jésuite mythe ne se rencontrant nulle part dans les catalogues de l'Ordre.

4° Il est inexact qu'il y ait eu plusieurs congrégations *De Auxiliis*, comme le répète deux fois M. Gazier ; on n'en connaît qu'une seule.

5° Inexact encore que ce soit « une faute d'écrire *Le Tellier* » et non pas *Tellier* (p. 292). — Que M. le professeur de Sorbonne aille à la salle des manuscrits de la Bibliothèque nationale et

veuille bien ouvrir un volume d'isographie, il y trouvera une lettre autographe du fameux jésuite signée Le Tellier J., *confesseur du roi*. J'imagine qu'il savait orthographier son nom.

6° M. Gazier affirme ensuite que Le Tellier « fit détruire Port-Royal » (p. 292). — Que le savant professeur apporte donc une pièce sérieuse établissant ce fait. En tout cas, jusqu'ici, les apologistes de Port-Royal se sont accordés à le nier, répétant avec l'un d'eux, Clémencet : « Ce n'est pas aux Jésuites qu'il faut attribuer la destruction de Port-Royal[1]. » C'est clair, me semble-t-il.

7° Dans les sept lignes consacrées à la Compagnie de Jésus, M. Gazier commet trois inexactitudes (p. 264). *a*) Il est faux d'abord que cet Ordre ait été fondé en 1538. Arrivés à Rome en 1537, Ignace et deux de ses compagnons se présentèrent aussitôt à Paul III et en furent très gracieusement accueillis; mais pas un mot ne fut dit alors de leurs projets futurs. Le 3 septembre 1739, le Souverain Pontife entendit la lecture d'un résumé des points fondamentaux du nouvel institut et Sa Sainteté en exprima tout haut son entière satisfaction. Un an plus tard (27 septembre 1740), parut la bulle qui fondait officiellement la Compagnie de Jésus. Donc rien pour 1738. *b*) Les jésuites, continue M. Gazier, doivent « travailler à la conversion des idolâtres et des hérétiques, à l'instruction des fidèles et à l'éducation de la jeunesse ». — Entendons-nous, Monsieur. Il est bien vrai que ces religieux doivent s'adonner à toutes ces œuvres. Cette fin pourtant n'est pour eux ni la seule, ni la plus importante : elle ne vient qu'en seconde ligne. Le premier but de l'Ordre est la sanctification de ses membres. Saint Ignace était trop rempli de l'esprit de Dieu pour ignorer qu'il faut commencer par là, sous peine d'échouer finalement dans l'apostolat. *c*) Les Jésuités font un vœu « d'obéissance particulière au pape ». — Une assertion aussi générale est doublement inexacte; car ce vœu, qui, d'ailleurs, n'atteint qu'un *petit nombre d'entre eux*, est restreint aux *missions : promitto obedientiam specialem summo pontifici circa missiones.*

8° « La *Somme de théologie* de saint Thomas... ne comprend pas moins de vingt-trois volumes in-folio. » (P. 292). — Et moi qui l'ai vue en un seul volume ! Les principales éditions la donnent en cinq ou six in-quarto au plus. M. Gazier a pris le tout pour la

1. *Histoire générale de Port-Royal*, 3e partie, liv. III, p. 8 (note).

partie, ne remarquant pas qu'il avait sous les yeux *les Œuvres complètes* du grand docteur et non la *Somme théologique* seulement.

9° « Le probabilisme a faussé les consciences. » (P. 234.) — Ce n'est pas le lieu de discuter cette grave question théologique. Je me contenterai donc de dire à M. Gazier qu'actuellement le probabilisme est la seule doctrine pratiquement acceptée par les plus saints et les plus savants confesseurs. Qui sait ? peut-être me répondra-t-il que ces exémples le touchent peu, vu qu'il a plus étudié ces questions qu'ils ne l'ont fait eux-mêmes. N'a-t-il pas lu les *Provinciales* et fréquenté la Mère Angélique ?

10° « On incarcérait sans jugement à la Bastille ceux qui déplaisaient au roi ou à ses ministres. » (P. 237.) — Déplaire au roi ou à ses ministres suffisait, dites-vous, pour être jeté dans ces cachots ! Prouvez donc, Monsieur, cette étrange assertion. Comment se fait-il, de plus, que de tous les jansénistes, qui certes lui déplaisaient, vous le savez, un si petit nombre y ait été enfermé? Pour qui donc aussi les lettres de cachet dont vous avez aperçu un tas de 40 000, assurez-vous ? Étaient-elles réservées à ceux qui plaisaient au prince ?

11° « Matthieu de Moya, jésuite espagnol, (est) l'auteur d'un livre intitulé : *Amadaei Guimenii Lomarensis opusculum*... livre *abominable*. » (P. 276.) — On l'a bien entendu, ce livre est abominable ! Évidemment, je n'aurai pas l'indiscrétion de demander au grave professeur de Sorbonne s'il a lu un chapitre tout entier du volume qu'il juge si sévèrement. Qu'il me permettre seulement de lui rappeler que cet ouvrage fut, avant sa publication, approuvé par un religieux étranger à la Compagnie de Jésus, reviseur attitré des œuvres théologiques dans un pays où l'Inquisition n'était pas toujours très tendre, et que le pape annula par deux fois la censure de la Sorbonne qui le condamnait : ce qui semble prouver qu'il pourrait bien n'être pas aussi abominable que M. Gazier se plaît à l'affirmer.

Au surplus, de quoi s'agissait-il donc dans ces pages ? Le voici.

L'auteur y voulait prouver que les opinions reprochées aux jésuites avaient été enseignées avant eux et par nombre de théologiens qui n'étaient point de la Compagnie de Jésus. Et vraiment il le démontrait victorieusement par une accumulation de textes. Il

eut le tort, néanmoins, et c'est ce dont Rome le blâma justement, de ne point condamner lui-même certaines des assertions qu'il rapportait, de s'être fait narrateur et non justicier ; on lui fit grief non de ce qu'il avait dit, mais de ce qu'il n'avait pas dit, de s'être tu quand il aurait fallu parler. Dans les éditions subséquentes, il combla cette lacune : le pape fut satisfait et le bruit se calma autour de cet ouvrage. Si les jansénistes avaient toujours imité cette obéissance du jésuite, que de maux eussent été épargnés à l'Église !

Telle est l'exacte vérité sur cet incident. J'attends que M. Gazier m'apporte un seul document sérieux contre les diverses assertions que je viens d'émettre.

12° « Dans son traité *de Rege et de Regis institutione* Mariana exaltait Jacques Clément, assassin de Henri III. » (P. 273.) L'affirmation est précise, l'accusation formelle. Reportons-nous donc à l'ouvrage en question pour voir si, de plus, elle est fondée.

On constatera d'abord que le travail incriminé était dédié au roi d'Espagne qui en avait accepté l'hommage; qu'il était honoré d'une approbation très flatteuse du reviseur royal. « Je l'ai lu tout entier, disait ce dernier, avec soin et attention », *perlegi diligenter et attente*. Or, « je trouve équitable qu'il soit imprimé, mis au jour et lu », *æquum judico ut hoc opus typis mandatum in luce et hominum manibus versetur*.

Voici maintenant la page qui concerne Jacques Clément. L'auteur veut prouver qu'un tyran, c'est-à-dire un prince qui abuse de son autorité, doit s'attendre au sort le plus triste. Effectivement, dit-il, beaucoup de faits montrent combien est terrible la puissance d'une multitude poussée par la haine du roi. La France, d'ailleurs, vient de nous en donner un exemple fameux et bien triste, *monumentum insigne ad memoriam atque miserabile* (p. 66). Il nous présente ensuite Henri III blessé à mort d'un coup de poignard empoisonné, « spectacle affreux qui doit apprendre aux princes que ce n'est pas impunément qu'ils se permettraient des attentats criminels », *spectaculum fœdum quo principes doceantur impios ausus haud impune cadere*. Henri III venait de faire assassiner le duc de Guise : ce crime appela un crime en retour, *cæde cædes expiata* (p. 68). Et il termine : « Ainsi périt Jacques Clément, honneur éternel de la France, *suivant la plupart*, *sic Clemens periit, æternum Galliae decus, ut plerisque visum est.* »

Il est donc évident que Mariana, dans ces pages, est simple narrateur et non approbateur, qu'il rapporte et non loue. Tout ce qu'on peut lui reprocher c'est de n'avoir pas marqué plus nettement qu'il condamnait ce forfait. Je dis *marqué plus nettement*, car les épithètes *fœdum*, *miserabile* employées par lui indiquent une vraie désapprobation. Du moins, il est injuste et faux d'affirmer qu'il exalte l'assassin.

Que M. Gazier lise tout ce passage, il en conclura, j'en suis sûr, qu'il est toujours imprudent de ne pas remonter aux sources.

Il serait aisé de relever d'autres inexactitudes ou lacunes dans les notes de M. Gazier; mais ce deviendrait fastidieux. J'en ai dit assez, d'ailleurs, pour mettre le lecteur en mesure d'apprécier la science de l'éditeur de l'*Abrégé*.

P. BLIARD.

BULLETIN DES MISSIONS

I. Le décret Sapienti Consilio *et le domaine de la Propagande. — II. Philippines, missions des sauvages, œuvres cléricales, nouveaux ouvriers, les Américains et le catholicisme. — III. Chine, récentes statistiques, prêtres indigènes, sir Robert Hart. — IV. Afrique du Sud, Haut Zambèze, le travail indigène et la paresse des noirs, la solution catholique, Chichawacha, chez les Batongas.*

I

Le décret *Sapienti consilio* du 29 juin dernier, en réorganisant la curie romaine, a fait disparaître de l'administration pontificale un certain nombre d'anomalies qui avaient leur explication dans l'histoire, mais n'en compliquaient pas moins l'expédition des affaires. Par exemple, comme je le signalais dans un Bulletin précédent (20 juillet 1908), la juridiction de la Propagande ne s'étendait ni aux seules missions, ni à toutes les missions, et l'on pouvait s'étonner que le diocèse de New-York en fît encore partie, alors que les missions indiennes des Philippines ou de l'Équateur en étaient exclues. De là, grande difficulté à établir d'une façon rigoureuse, et surtout complète, le bilan annuel de l'apostolat chez les infidèles.

Il n'en est plus ainsi désormais. Le domaine de la Congrégation a perdu en étendue, mais il a gagné en homogénéité. On lui a enlevé ces églises qui, vraiment, avec leurs nombreux fidèles, leur clergé recruté sur place, leur organisation solide, ne peuvent plus passer pour missions. Ainsi, en Europe, l'Angleterre, l'Écosse, l'Irlande, le Luxembourg. Mais elle garde les pays scandinaves, quelques quartiers d'Allemagne et de Suisse où il n'y a encore que des vicaires et des préfets apostoliques, les diocèses de la péninsule des Balkans et de Grèce.

La Russie relevait de la Congrégation des Affaires ecclésiastiques extraordinaires. Son sort est-il changé ? Le décret ne parle d'elle nulle part, ni pour la rattacher à la Propagande, ni pour la faire entrer dans le droit commun, ni pour la maintenir dans le *statu quo*. Y aurait-il une intention dans ce silence ? Les

relations entre le Saint-Siège et la Russie ont toujours été délicates ; elles ont comporté une forte part d'imprévu, et le pape, sans doute, *in petto*, continue à les réserver à la Congrégation des Affaires ecclésiastiques *extraordinaires*. Aussi bien, ce qui concerne cette Congrégation est ainsi défini : « Elle ne s'occupera que des affaires qui seront soumises à son examen par le Souverain Pontife et par l'intermédiaire du cardinal secrétaire d'État, surtout dans les questions qui touchent aux lois civiles, et aux conventions faites avec les divers gouvernements. » L'imprécision même de ce domaine permet d'y faire entrer toutes les difficultés qui peuvent surgir, au sujet des évêques par exemple, entre le Vatican et Saint-Pétersbourg. Quoi qu'il en soit, la pratique du Saint-Siège ne tardera pas à fixer ce point encore douteux.

De la même Congrégation relevaient plusieurs vicariats et préfectures de l'Amérique latine : vicariats d'Antofogaste et de Tarapaca, au Chili ; vicariats de Canelos, de Mendez, de Napo et de Zamora à l'Équateur ; vicariats de Casanare, de Goajira, des Llanos de San-Martino et préfecture de l'Intendance orientale en Colombie[1]. Il n'y avait plus aucune raison d'en faire une catégorie spéciale, alors que déjà la Propagande étendait son domaine sur d'autres missions, aux Antilles, dans la Californie inférieure, au Chili, au Pérou, en Patagonie.

Il y a plus. Le décret *Sapienti* lui attribue, outre les vicariats et les préfectures apostoliques, les « missions quelles qu'elles soient ».

Donc, prenant le texte à la lettre, les missions indiennes de l'Amérique latine, Brésil, Chili, Bolivie, Mexique, qui ne dépendaient jusque-là que des Ordinaires sur le territoire desquels elles se trouvaient, devront maintenant rendre leurs comptes à la Propagande. Par ailleurs, celles de l'Amérique du Nord, Montagnes Rocheuses, Indian Territory, Colombie britannique continuent à le faire comme par le passé, alors que, depuis hier, leurs diocèses sont entrés dans le droit commun.

C'est là, dans l'Amérique du Nord, qu'ont eu lieu les changements les plus considérables. Les trois diocèses de Terre-Neuve, les vingt-huit du Canada, les quatre-vingt-dix des États-Unis, en tout cent vingt et un, sont enlevés à la Propagande. On lui

1. Le vicariat des Llanos de San Martino vient d'être formé des deux préfectures de Caqueta et de San Martino.

laisse trois préfectures, Saint-Pierre-et-Miquelon, Alaska et Yukon ; et sept vicariats, Caroline septentrionale et Brownsville aux États-Unis, Golfe du Saint-Laurent, Temiskamingue, Athabaska, Saskatchewan et Mackenzie, dans le Dominion canadien. Deux de ces pays de mission sont de formation toute récente.

Le vicariat de Temiskamingue a été formé l'an dernier (1908), aux dépens du diocèse canadien de Pembroke. Il fait suite, à l'ouest, au vicariat du golfe du Saint-Laurent, et comprend une bande de 100 lieues environ contournant le fond de la baie d'Hudson. La préfecture apostolique du Yukon, séparée du vicariat de Mackenzie, est bornée d'un côté par l'Alaska, avec un débouché sur la mer entre le 55e et le 54e degré de latitude, et de l'autre par les montagnes Rocheuses. Elle est rattachée à la province ecclésiastique de Vancouver. Cette province elle-même avait été remaniée par la Propagande avant l'application du décret *Sapienti*. Le titre d'archevêché est passé, du diocèse de Victoria, à celui de New-Westminster, lequel s'appelle désormais archidiocèse de Vancouver. A ces changements, ajoutons la formation du diocèse de Rockford, pris sur le territoire de Chicago, et l'on aura les derniers actes d'autorité faits par la Propagande dans les territoires qui viennent de lui être enlevés. Les lettres apostoliques qui les promulguaient sont du mois de septembre 1908 et c'est le 3 novembre suivant que le décret *Sapienti* devait être mis à exécution.

Désormais donc, les statistiques des États-Unis et du Canada cesseront de figurer dans les *Missiones catholicae*. Qu'il nous soit permis d'en enregistrer une dernière fois quelque chose. Ces chiffres seuls font comprendre que le moment était venu de mettre ces diocèses du Nouveau Monde sur le même pied que les plus favorisés d'Europe.

Donc, au début de 1909, le *Catholic Directory* des États-Unis enregistrait 14 235 451 catholiques, avec une augmentation sur l'an dernier de 358 025. Le clergé se compose de 1 délégué apostolique, 13 archevêques, 90 évêques, 2 archiabbés, 16 abbés, 1 préfet apostolique, 16 093 prêtres dont 4 208 réguliers.

Il y a 12 923 églises, 80 séminaires avec 5 687 étudiants, 216 universités et collèges pour jeunes gens et 708 pour jeunes filles, 4 703 paroisses ayant leurs écoles, et, dans ces écoles, 1 197 913 enfants ; 290 orphelinats avec 44 966 orphelins, 1 004 in-

stituts charitables. Plusieurs diocèses sont énormes : Brooklyn, 700 000 fidèles ; Boston, 850 000 ; Chicago, 1 150 000 ; New-York, 1 220 000.

II

Elles aussi, au terme du décret *Sapienti*, les missions d'infidèles aux Philippines sont annexées à la Propagande, les diocèses où elles se trouvent restant dans le droit commun.

La situation continue à n'y être pas brillante ; sans doute, les missionnaires de Mindanao ne trouvent plus, comme il y a quelques années, une opposition directe à leurs œuvres de la part des nouveaux maîtres. On n'éloigne plus les sauvages en leur disant : « Les Pères ne peuvent plus rien pour vous, ils sont désormais sans influence. » Le résultat avait été que le vide se faisait dans les réductions récentes : les sauvages retournaient à la forêt. L'œuvre de leur civilisation ne pouvait se poursuivre d'une façon sérieuse que par un accord constant de l'État et de l'Église, l'une apportant le dévouement de ses prêtres, l'autre prêtant son appui matériel, fournissant des fonds pour la création des villages, et au besoin des soldats pour mettre à la raison les coupeurs de têtes ou les faiseurs de sacrifices humains. A cette entente, l'État gagnait d'utiles sujets, l'Église des fidèles, et les indigènes la foi et la civilisation. Aujourd'hui, ces beaux temps sont loin. L'Église reste seule, réduite à ses propres forces, et à de maigres aumônes, l'obole de la Propagnation de la foi et ce que les jésuites de Manille peuvent prélever pour leurs confrères sur leurs propres ressources. C'est un Américain, Mgr Th. Hendrick, évêque de Cébu, qui s'en plaignait naguère, « pas un *cent* ne vient des États-Unis aux héroïques apôtres de Mindanao[1] ».

« Où est le temps, dit-il, où, parfois, l'on enregistrait jusqu'à 8 000 conversions par an ? Tel Père, qui vit encore, à lui seul, a fondé 80 centres de convertis, le long de la rivière Angusan, et sur la côte occidentale du golfe de Davao. D'autres missionnaires avaient été aussi heureux. Voici sa méthode. Quand il connaissait bien son terrain, il longeait la rive dans une petite barque. Une bande de solides chrétiens l'accompagnait et, avec eux, des musiciens. On invitait les sauvages de la montagne à descendre

1. J'emprunte les lignes qui suivent à une correspondance particulière.

sur la rivière. On les y établissait sous la conduite de quelques vieux chrétiens. De sa propre main, ce Père en a baptisé près de 50 000. En quelques mois, près de Davao, il a converti environ 25 000 musulmans. Tout cela est de l'histoire ancienne. Et même des chrétientés déjà fondées ont disparu dans la révolution. »

Mais que les Américains daignent le vouloir, le Mindanao chrétien renaîtra. Les *Moros* (musulmans) seront tenus en bride et subjugués. De bons et paisibles Vizayas viendront fonder des colonies et former des centres de vieux chrétiens. Qu'on rétablisse l'ordre et la justice chez les Filipinos; que les catholiques des États-Unis s'intéressent enfin à cette œuvre, et la mission peut redevenir plus florissante que jamais. C'est le souhait et l'espoir de l'évêque de Cébu. Déjà il s'en réalise quelque chose.

Le P. Lynch écrit de Davao qu'il a pénétré au cœur du pays et baptisé plus de 500 infidèles ou enfants d'infidèles. Quand il pourra faire là un plus long séjour, il en baptisera davantage encore. Les indigènes viennent à lui volontiers. Les Américains l'aident, le font transporter gratis d'un lieu à l'autre, le logent dans les immeubles de l'État. Il ne tardera pas à établir des écoles. En fait de missionnaires, les indigènes ne veulent que des catholiques. Le gouverneur souhaite pouvoir confier aux Jésuites tous les infidèles de l'intérieur, dans la province de Davao.

Ainsi les Américains commencent à comprendre qu'ils ont des devoirs d'humanité à remplir envers les sauvages de Mindanao. Ils organisent la police de la forêt. De ce chef, une aide sérieuse peut être donnée aux missionnaires. On cherche, par exemple, à abolir les sacrifices humains chez les Bagobos. Ces sauvages (qui par ailleurs ne sont pas anthropophages), quand un de ces sacrifices est exigé, choisissent pour victimes des esclaves, le plus souvent âgés et décrépits. Dans un cas récent, authentiquement observé, ils avaient immolé un enfant de huit ans, muet et presque aveugle. Le sacrifice était fait en faveur de deux veuves que troublaient les fantômes de leurs maris défunts et qui voulaient se remarier. Pour mettre fin à ces atrocités, les agents du gouvernement emploient les arguments moraux, l'instruction, etc., mais en les appuyant solidement d'autres arguments plus immédiatement intelligibles. On en a déjà usé avec fruit contre les coupeurs de têtes de Luzon.

Dans le reste de l'archipel, l'état religieux s'améliore lentement. Les Jésuites, qui gémissent sur Mindanao et ses missions de sauvages, reconnaissent que jamais leurs œuvres d'éducation, à Manille, n'ont été plus florissantes. Le grand séminaire, qui est entre leurs mains, et bientôt sans doute, deviendra séminaire central pour tout l'archipel, avec droit de conférer les grades, le doctorat y compris, compte environ 180 élèves. Celui de Jaro, dirigé par les Lazaristes, en a 40.

De leur côté, les évêques des États-Unis ont senti qu'ils avaient à secourir cette Église si profondément troublée par la politique de leurs gouvernants, et ils ont ouvert leurs séminaires. Soixante bourses ont été mises à la disposition de l'épiscopat philippin. De jeunes clercs tagals ou vizayas sont à Philadelphie, New-York, Cincinnati, Saint-Louis, Trenton, etc. Les prêtres qui sortiront de là reviendront sachant l'anglais, et, on l'espère aussi, ayant pris à l'école des Américains l'activité et l'énergie, l'esprit pratique et l'initiative qui leur manquent.

En attendant que les cadres du clergé indigène soient complètement constitués, ce qui demandera bien des années, de nouveaux missionnaires arrivent. Quelques Américains sont venus à Mindanao et ailleurs. Au diocèse de Jaro, le séminaire anglais de Mill-Hill (Londres) entretient huit prêtres, allemands et hollandais. La besogne est écrasante, car, dans ce diocèse, qui, pour un million et demi de fidèles devrait, au bas mot, avoir huit cents prêtres, à peine s'il y a une centaine de curés, avec trente à quarante recoletos (augustins déchaux). Aussi faut-il parfois rester huit, dix, douze heures de suite au confessionnal ; mais les missionnaires ont confiance : une chose sauvera les habitants, le plus précieux héritage que leur aient laissé leurs anciens *apo padre* (père des fidèles) : la dévotion au Rosaire et au Sacré Cœur.

Au diocèse de Vigan aussi des renforts viennent d'arriver. Après s'être adressé en vain à plusieurs congrégations pour donner des missionnaires aux nombreux infidèles de son territoire, l'évêque a pu enfin obtenir des prêtres belges de la société de Scheut. Il lui en est venu une dizaine. Ils se sont chargés de trois provinces : Lépanto, Bontoc, Nueva-Viscaya, 12000 kilomètres carrés, 160000 âmes, dont seulement 19410 civilisées. Avant leur arrivée, il n'y avait là qu'un prêtre, à Cervantès.

Ils ne trouvèrent guère que des ruines, matérielles et morales ; églises renversées ou dévastées, cures brûlées, détruites. Ici, d'une belle église bâtie par les Dominicains, il restait dix colonnes de bois portant un toit de tôle ; le presbytère était devenu gendarmerie. Ailleurs, des pans de murs noircis. Ou bien, laissée debout, l'église était aux mains du schisme aglypéen. Ailleurs encore, les nouveaux missionnnaires sont trop heureux de récupérer quelques beaux ornements sauvés par hasard. La vie chrétienne était à l'avenant. Là où, voilà dix ans, les fidèles se montraient fervents, simples et bons, aujourd'hui, c'est l'ignorance, le schisme, parfois l'hérésie. Mais ils reviennent au bercail après un premier mouvement de défiance à l'égard de ces prêtres « étrangers », « barbus », « aventuriers » ; ils se reprennent à leur sourire et à les écouter.

Restent les infidèles, les farouches Igorrotes surtout. On dit qu'ils s'adoucissent. Le gouvernement américain leur a donné des leçons à leur portée. Le meurtre d'un blanc a été suivi de l'exécution d'une centaine de sauvages. On pouvait plaisanter avec l'Espagne : mais les nouveaux maîtres, eux, ne plaisantent pas.

Les Igorrotes seront difficiles à convertir. Ils ont bien des vices. Du moins ils ne sont pas polygames et le mariage est chez eux en honneur. Comme ils sont intelligents, on compte les atteindre au moyen des écoles.

Les écoles, question vitale, comme partout. Les Philippins sont d'autant plus avides de savoir, que l'instruction qu'on leur propose maintenant est un fruit nouveau, on serait presque tenté de dire le fruit défendu d'autrefois. L'expression serait exagérée, mais rien de plus. Ce que leur enseignaient leurs anciens maîtres était fort élémentaire, suffisant en somme à leurs besoins et à leur état social du moment, mais guère progressiste. Nécessité de politique, disait-on. Lorsque, vers 1860, les Jésuites revinrent aux Philippines, ils essayèrent de remonter le courant. Ils fondèrent une école normale primaire pour fournir l'archipel de maîtres moins routiniers. De là des polémiques. Un professeur de la vieille Université Saint-Thomas, affirmait, assure-t-on, que l'intérêt de l'Espagne exigeait, chez les Indiens, l'ignorance du castillan. Le jésuite Cuevas soutenait la thèse contraire. Il l'emporta, en théorie du moins et sur le papier. Quant à son contradicteur,

devenu évêque de Nueva-Caceres, il revint à des idées plus libérales et fonda une école normale pour jeunes filles [1].

Maintenant, il n'est plus permis de discuter pareille question. Il est certain que l'ignorance (très relative) du castillan, n'a point sauvé la colonie espagnole. Pour eux, les nouveaux maîtres imposent l'instruction. Aujourd'hui, si l'Église ne peut la donner, d'autres s'en chargeront, et ce seront les protestants et les francs-maçons. « Ce que les Américains ont déjà fait en ce sens est prodigieux, écrit un missionnaire belge. Ils établissent partout leurs écoles neutres. Sans de puissantes écoles catholiques, soutenues par nous-mêmes, comme la loi nous le permet, nous verrons ce grand peuple igorrotte nous échapper. C'est pour nous le *to be or not to be* des Anglais [2]. »

Du gouvernement américain ne viennent pas d'obstacles positifs et directs. On connaît les belles paroles de M. Taft, qui, avant d'être élu président des États-Unis, avait eu large part dans l'organisation de la colonie nouvelle : « L'Église catholique, disait-il, est aux Philippines un instrument de paix et contribue au maintien de l'ordre public. Il importe, dans l'intérêt même du gouvernement, qu'elle soit soutenue. Je considère la question au simple point de vue matériel. L'Église catholique est la plus grande puissance de christianisation du monde. Je ne fais point partie de cette Église ; mais quiconque l'a vue à l'œuvre, au milieu de cette population, ne peut s'empêcher de reconnaître le bien qu'elle a fait. »

En conséquence, dans le procès engagé entre catholiques et schismatiques pour la possession des églises et autres biens, les schismatiques ne peuvent plus se faire passer pour les vrais héritiers des traditions philippines. Aussi bien l'on sait maintenant ce qu'ils sont, de purs anarchistes. C'est donc à l'Église romaine, que la cour suprême des États-Unis donne raison. Lorsque, à propos de Porto-Rico, une question semblable a été posée par des municipalités spoliatrices, la même cour a admis en principe que l'Église catholique est « une activité morale, une personne civile, avec les mêmes droits légaux que, par exemple, les sociétés de bienfaisance ; que les fondations faites en sa faveur, par les âmes

1. *Revue des Deux Mondes*, 15 avril 1877, p. 909-911.
2. *Missions catholiques*, 1908, p. 344, 433, 449, 508.

pieuses et par les communes elles-mêmes dans le cours des âges, ont le caractère de dons librement consentis, et que, dès lors, les municipalités ne peuvent pas en réclamer la possession ».

Pour les journaux catholiques français qui ont enregistré ce verdict, quelle matière à tristes comparaisons !

Cet esprit de justice se traduit encore dans les appréciations que l'on commence à émettre en Amérique sur les vrais fondateurs de la colonie, les religieux.

« Je confesse, déclare un ancien magistrat, M. Mc Donough, que je suis venu dans l'archipel, plein de préjugés contre les *friars*, sur la foi des relations hostiles qui circulent ici. J'ai vu les choses moi-même et j'ai changé d'avis. Ont-ils commis des fautes? Le contraire serait surhumain. D'aucuns ont-ils discrédité leur sainte vocation ? Sans doute. Mais, en regrettant ces fautes, ne manquons pas de charité, et n'étendons pas à tous l'erreur de quelques-uns... De 1571 à 1896, Augustins et Franciscains n'ont pas fondé moins de quatre cent trente-six villes... Ils se sont occupés du bien temporel de leurs ouailles, tout comme du bien spirituel. Ils leur ont appris l'agaiculture... Ils ont importé le blé, l'indigo, le café, le tabac, la canne à sucre, les patates douces, beaucoup d'arbres à fruits. Ils ont acquis de vastes domaines, et les ont fait cultiver par les indigènes aux conditions les plus faciles. Le fermier devait d'abord s'assurer à lui et à sa famille de quoi vivre frugalement. Le reste était partagé entre propriétaires et fermiers.

« L'ensemble de ces domaines agricoles acquis depuis l'origine, évalué et acheté par notre gouvernement, valait 7 500 000 dollars. Telle corporation religieuse de New-York possède, dit-on, pour 50 000 000 d'immeubles... Il y a quelques années, M. Bryan visita les Philippines, examina de près l'état des choses, et écrivit ici que les Filipinos étaient mûrs pour l'indépendance. Lorsque je lus cette déclaration, je me demandai : « Qui donc les a mûris? » Il n'y avait qu'une réponse : « Les moines. »

« Je conclus. Permettez-moi de le dire, j'ai appris à admirer les Filipinos. C'est un peuple sobre, modeste, bien élevé, religieux. Point de cupidité ni d'avarice. Aucune anxiété de s'enrichir. Ils savent prendre leur temps pour s'amuser, se récréer, pour la musique et le théâtre. Je me suis souvent dit qu'ils sont plus heureux, plus satisfaits de leur sort, que nos grands chefs d'industrie,

qui donnent tant d'heures à accumuler et à vénérer le tout-puissant dollar. »

III

De l'observatoire de Zi-ka-wei nous arrive le *Calendrier-Annuaire pour 1909*. Il contient comme tous les ans une statistique détaillée des missions de Chine [1].

Le tableau suivant donnera une idée des accroissements du christianisme de 1907 à 1908.

	1906-1907.	1907-1908.	Accroissement.
Vicariats apostoliques et diocèse de Macao . . .	39	39	0
Préfectures.	4	4	0
Missions (Ily).	1	1	0
Prêtres européens. . . .	1 280	1 389	109
Prêtres chinois	577	609	32
Total des prêtres	1 857	1 998	141
Baptisés	1 014 266	1 141 711	127 445
Moyennes :			
1 prêtre par.	219 558	213 428	habitants.
1 prêtre par.	546	571	chrétiens.
1 chrétien par	402	373	habitants.

Nulle part l'accroissement des chrétiens n'a été aussi considérable qu'au Tchely-Nord. Il y a eu pendant l'exercice 1907-1908, 32 741 païens adultes baptisés, 4 506 enfants de chrétiens et 10 488 enfants de païens. Le vicariat qui comptait, il y a un an, 216 806 chrétiens, en compte aujourd'hui 259 976, soit un gain de 33 998. C'est un peu plus du quart du total d'ensemble. Vient ensuite le Kiang-Nan, 10 025 baptisés, avec 107 637 catéchumènes ; le Chang-tong méridional, 6 781 avec 44 564 catéchumènes. Le Tchely-Ouest a un accroissement de 4 000, le Tchély-Sud-est de 2 570, le Sétchoan-Sud de 2 200, le vicariat de Foutchéou, 2 258; le Koang-tong, 3 645 ; Macao, 4 000. Douze autres missions oscillent entre 1 000 et 2 000.

On remarquera les 32 nouveaux prêtres chinois. Quantité négligeable, diront ceux qui voient surtout le travail à exécuter et les infidèles à convertir. Mais chiffre très convenable, si l'on compare le nombre des fidèles à celui des prêtres qui sortent de

1. Chang-Hai. Imprimerie de la Mission catholique, à l'orphelinat de T'ou-sé-wé, 1908.

leurs rangs. Un diocèse européen d'un million d'âmes passerait-il pour stérile en vocations, s'il avait tous les ans des ordinations de 30 à 40 prêtres nouveaux ? Or, c'est la moyenne qui semble s'établir depuis quelques années.

1904-1905	493	prêtres	chinois.	
1905-1906	521	—	—	> 28
1906-1907	599	—	—	> 56
1907-1908	609	—	—	> 32

Citons à ce propos quelques lignes d'un journal chinois, le *Che-pao*, juillet 1908. Il y a loin partout de la coupe aux lèvres, et il y a très loin en Chine d'un décret à son exécution, plus loin encore d'un projet à une réalité. Reste que les projets trahissent les états d'âme. Il est utile de savoir ce que les gens rêvent, même les *aegri somnia*. On nous apprend donc que « les membres du Wei-ou-pou (ministère des affaires étrangères) auraient tenu ces jours-ci des réunions pour conférer sur la question des missionnaires dans l'empire chinois. Ils sont d'avis *d'interdire dorénavant* à tous les Chinois ou *missionnaires indigènes* de propager les doctrines de la religion étrangère à l'intérieur de la Chine, Cependant ils ont décidé de protéger avec tout le soin possible les missionnaires étrangers en Chine, d'après les traités. »

On peut méditer là-dessus. Que pareil plan se réalise, qu'en serait-il pour la Chine de cette affirmation passée à l'état de principe que le seul avenir des missions est dans le clergé indigène ?

Et l'on peut méditer encore sur cet extrait du *North China Daily News*, 18 décembre 1908. Il s'agit des prêcheurs indigènes protestants, dont les faits et gestes risquent d'être compromettants pour tout le monde.

« Que dire de ceux du Kwan-toung ? Il y a des exceptions naturellement... Mais, à parler en général, ces gens-là sont sans éducation, sans la moindre instruction sérieuse. Tout ce qu'ils savent se borne au Nouveau Testament, et encore leur science est stéréotypée, comme celle des lettrés de Chine, il y a quelques années... Beaucoup de mots, mais pas plus de saveur qu'à mâcher de la cire. Naturellement, leurs sermons endorment l'auditoire. Pour tout résultat, ils évoquent le démon de la nonchalance. Ils étudient un an ou deux et les voilà partis. Ils ignorent tout de l'histoire ecclésiastique. Ainsi mal équipés, ils s'en vont rendre la vue aux aveugles et l'ouïe aux sourds. Si les

« leaders » du christianisme en Chine veulent aujourd'hui exciter l'attention du public indigène, il leur faut être cultivés et sages... Il leur faut organiser des écoles meilleures. Leurs jeunes prêcheurs devront étudier longuement avant même d'entrer au cours de théologie. Qu'ils étudient la science moderne. » Signé : C. Bone. Je trouve ce nom sur la liste des ministres protestants réunis à Changhaï, au congrès de 1907, avec la mention, Hong-Kong, W. M. S.

Ce serait donc un wesleyen qui fait ainsi le procès du clergé indigène protestant, et qui lui propose, en fait de programme, précisément ce que les missionnaires catholiques imposent à leurs séminaristes chinois. Comme cela se trouve !... Et c'est aussi devant un auditoire de wesleyens, à l'occasion d'une exposition de missions wesleyennes, qu'à Leeds, en décembre dernier, Sir Robert Hart, G. C. M. G, inspecteur général des douanes chinoises depuis 1863, un des vétérans parmi ceux qui ont le plus travaillé à européaniser la Chine, le même qui, jadis, avait essayé de doter Pékin d'une université, prononçait ces paroles qui ont déjà fait le tour de la presse et ont même figuré dans la *Revue pratique d'apologétique* :

« Il y en aura probablement beaucoup parmi vous qui ne seront pas de mon avis. Mais je ne puis laisser passer une occasion comme celle-ci de signaler l'œuvre admirable accomplie par les missionnaires catholiques romains. C'est chez eux qu'on trouvera les plus dévoués, les plus remplis d'abnégation parmi les suivants du Christ. Les missions catholiques romaines ont fait une grande œuvre, en répandant la connaissance de notre Dieu et sauveur, et plus spécialement en se sacrifiant à la cause des enfants abandonnés et des adultes malheureux. Leur organisation comme société est très supérieure à toute autre. Ils ne le cèdent à personne en zèle et en abnégation personnelle. Un côté fort dans leur situation, c'est qu'il n'y a pas de brèche dans leur continuité (je traduis mot à mot, *there is never a break in their continuity*) et en même temps, l'uniformité est parfaite dans l'enseignement et la pratique ; il y a de leur part sympathie agissante avec leur peuple, et pour adoucir la vie de ce monde et pour le préparer à l'éternité. Les catholiques romains ont été les premiers sur le champ de travail, ce sont eux qui l'ont le plus élargi et qui ont le plus grand nombre d'adhérents. »

Sir Robert Hart parle de ce qu'il a vu. Cette page, d'une autorité exceptionnelle, peut prendre place à côté des plus beaux témoignages sortis d'une bouche protestante en faveur du catholicisme. Mais on ne nous dit pas quelle figure faisaient les auditeurs de Leeds, en écoutant ces paroles très inattendues.

IV

Il est rare que les problèmes d'apostolat ne se compliquent de problèmes politiques, économiques, sociaux. Dans le Sud-Africain, la question du travail indigène se greffe sur celle de la conversion des noirs.

Les autorités coloniales se demandent comment exploiter les grandes richesses du pays, surtout les mines. De la main-d'œuvre chinoise, on ne veut pas entendre parler. Le travail des blancs sera toujours et plus rare et plus cher. Reste celui des noirs. Mais quoi ! les noirs sont d'une incorrigible paresse. On perd son temps à les former : les missionnaires y ont échoué comme les autres ; et les pessimistes s'en vont disant que l'avenir de la colonie n'est point très rose[1].

De cette paresse incurable des indigènes, suprême obstacle au progrès matériel de l'Afrique, que pensent ces missionnaires dont le zèle, dit-on, s'est dépensé en vain? Ils le savent, le noir est souvent, trop souvent, sans aucun goût pour le travail, quel qu'il soit. On n'arrive à l'y contraindre qu'en recourant à toutes sortes de pressions morales. Il faut la surveillance continue des chefs d'équipe ; sans quoi, ni constance, ni soin. Il faudra tous les jours, en face du même ouvrage, répéter les mêmes instructions minutieuses. Mais quelque étendu que soit le défaut, est-il universel? est-il irrémédiable?

Pour répondre en toute équité, les missionnaires ont sur les autres, industriels ou hommes d'État, un immense avantage. Ils aiment. Ils voient dans les noirs, non des bras à utiliser, mais des âmes à sauver. De là leur indulgence, ou mieux leur clairvoyance. Ils connaissent les défauts comme pas un, ayant cherché

1. Sur tout ce qui suit, j'ai fait de larges emprunts au *Zambesi Mission record, a missionary publication for readers at home and abroad.* Manresa House. Rochampton. London, S. W. ; paraît quatre fois par an. Prix : 2 shillings 6 d.

à les combattre ; mais ils connaissent aussi les ressources morales et intellectuelles, ayant plus qu'on ne le croit réussi à les dégager et à les mettre en valeur.

Il est faux, en effet, que les missionnaires n'aient rien obtenu des noirs, qu'ils n'aient implanté chez eux, dans le Sud-Africain, aucune habitude d'industrie, aucun progrès d'initiative et d'activité. Il faudrait, pour la soutenir, de la part de ceux qui se disent témoins oculaires, avoir passé, sans les honorer d'un regard, auprès des stations catholiques du Natal, de Basutoland, de la Rhodesia. Quand on voit ce qu'on obtient en certains centres agricoles, et qu'on le compare à l'état dégradé où vivent non loin de là les noirs infidèles, on s'étonne que de tels résultats aient pu être obtenus en dix ou vingt ans. La grâce de Dieu n'y est-elle pas pour quelque chose?

Il ne faut pas oublier que, dans une réforme morale comme celle-là, l'effort n'est pas tout : il faut compter aussi sur le temps. On sème dans une génération : il en faudra peut-être deux ou trois avant qu'on puisse récolter. Les blancs, quand ils veulent juger de l'aptitude des indigènes pour le travail, mettent beaucoup trop haut leurs exigences. Des considérations très élémentaires les amèneraient peut-être à ne pas tant demander.

D'abord il y a le climat. Il ne prête aucunement à l'effort énergique. Les blancs savent bien trouver là pour eux-mêmes une excuse. Pourquoi pas aussi les noirs? Pour un travail rude, il faut un corps endurant. Mais ces pauvres indigènes, qui s'engouffrent dans les mines avec la perspective de longs mois de fatigue, quel entraînement physique y apportent-ils? « J'ai vu, écrit un témoin, peu de spectacles aussi tristes que ces bandes de noirs, arrivés la veille de leurs kraals, se pressant autour du « Labour bureau », exposés à toutes les sautes de température, attendant, sans abri, le train qui les emportera au lieu de leur tâche. Dans leurs kraals, jusque-là, ils avaient vécu de ce qui leur tombait sous la main, d'une nourriture légère, guère fortifiante. Leurs formes émaciées, quand ils vont au travail, ne promettent pas, qualité ni quantité, un résultat merveilleux. Aussi ne s'étonne-t-on pas d'entendre parler d'épidémies décimant leurs équipes. Maladies de poitrine et scorbut font parmi eux beaucoup de victimes. » La mortalité est beaucoup plus haute dans les chantiers que dans les villages. Le gouvernement colonial, après enquête, l'a reconnu. On a pris

des mesures pour donner aux mineurs indigènes un régime plus nourrissant. D'aucuns ont protesté : la décision était sage cependant; elle n'avait qu'un tort, celui de venir un peu tard. Et maintenant, cette impuissance physique chez des hommes mal nourris, mal constitués, consumés déjà par des germes de maladie, peut-elle en justice s'appeler « paresse congénitale et incorrigible »?

Voici maintenant qui est d'ordre moral. Y a-t-il beaucoup d'indigènes qui réfléchissent? Mais, à défaut de réflexion, il y a le sentiment. Or, l'indigène qui laisse son kraal pour louer ses bras, s'est dit, ou du moins il a senti qu'il allait travailler pour un étranger. L'étranger peut avoir les meilleures intentions du monde et tout faire pour les rendre pratiques. Mais c'est un fait que, maintenant, il occupe le sol dont il a dépossédé l'indigène. Sur cette terre, jadis, le noir pouvait errer à l'aventure, travailler aussi peu qu'il le voulait et aujourd'hui!... Jadis, une liberté sans entraves. Maintenant il n'est plus, souvent à la lettre, qu'un coupeur de bois et un porteur d'eau, et cela sans espoir que jamais se comble l'abîme social qui le sépare de l' « employeur ». Esclave, il ne l'est pas, c'est vrai, et il n'engage son travail que s'il le veut. Mais ce travail il n'en voit clairement ni le but, ni la portée. Qu'est-ce pour lui que le développement politique et commercial de l'Afrique?

Où tendent ses efforts? Quelle en est la valeur? Il ne sait. Mais il sait que tout cela contredit les traditions de famille et de tribu. Ces traditions sont remplacées par la volonté d'un patron étranger et antipathique. Quel entrain aura-t-il dans sa tâche? et ce manque d'entrain peut-il être taxé paresse, et paresse incorrigible?

Enfin, tous les voyageurs du Sud-Africain attestent que les indigènes ont pour leur « home » un amour profond et sincère. Ce « home » est un kraal formé de huttes en terre, sans le moindre confort, mais c'est là qu'ils sont nés, là que vivent leurs proches, là qu'ils peuvent toujours compter sur un abri. Et maintenant laisser ce « home » une grande partie de l'année, être jeté parmi des étrangers, avec cette pensée qu'ils peuvent bien ne plus jamais revenir chez eux, cela les rendra-t-il bien ardents à travailler pour l'homme blanc? Et ils savent que cette perspective de ne pas revenir n'a rien de chimérique. Il y a les accidents de mines, les morts soudaines, les épidémies. De tout cela, on parle dans les kraals

quand les travailleurs y rentrent. Ils y ajouteront du leur peut-être, et accuseront les blancs de négligences coupables. Mais le simple récit des réalités, l'exposé des dangers, grands et petits, courus par ceux qui quittent le kraal en quête de travail, l'histoire de ceux qui n'ont pas reparu, tout effraye et abat. Le blanc peut se présenter et faire appel aux gens : ils sont sourds et ne veulent pas entendre. Ceux qui se risquent à prêter l'oreille et qui acceptent d'aller gagner là-bas quelque argent, partiront-ils avec enthousiasme, et travailleront-ils avec énergie?

Voilà bien souvent à quoi se réduit l' « incorrigible paresse » du noir du Sud-Africain. Il ne refusera pas de peiner, mais il lui faudrait un labeur qu'il pût comprendre, auquel il pût s'intéresser, qui fût son labeur à lui, sous des maîtres ou patrons sympathiques. Ce travail-là, le trouvera-t-il jamais dans les chantiers de l'État, dans les mines, ou les grandes exploitations industrielles et même agricoles? Mais il le trouve dans les missions.

Chichawacha est un vaste domaine de la mission du Zambèze, au Mashonaland, près de Salisbury. Lorsque les missionnaires en prirent possession, voilà bientôt dix-huit ans, il n'y avàit pas une hutte, pas âme qui vive. Un sol vierge, sans trace de culture, des buissons, un vrai désert. Rien n'y trahissait le passage de l'homme, que la terre noircie par les feux de broussailles. Mais le désert a fleuri. Sur une butte rocheuse se dresse la croix. Une belle église romane à deux tours domine les champs. A son ombre se groupent résidence des Pères, écoles, ferme, ateliers, couvent des sœurs dominicaines. Un peu plus loin, formant couronne, des kraals de Mashonas chrétiens. Plus loin encore, sur les collines, des kraals d'infidèles. Et partout terres défrichées et en plein rapport, travaux hydrauliques, carrières de pierres, fours à chaux, jardins et rizières.

Cette transformation matérielle en annonce une autre, celle des âmes. Ces noirs qui cultivent le domaine ou travaillent dans les ateliers, hier étaient de pauvres indolents, faibles, ignorants, superstitieux, malpropres, vicieux, défiants, perfides. La litanie serait sans fin de leurs défauts. Aujourd'hui leurs villages sont bien tenus; ils apparaissent eux-mêmes joyeux, ouverts, aimables. Leurs enfants, à l'école, jouent au *football* avec un entrain de jeunes Anglais; ils crient et rient à cœur joie. Ils assourdissent les visiteurs par leurs répétitions de fanfares. L'église est pleine

à l'heure des messes. Les communions sont nombreuses le dimanche. Tout ce peuple noir chante l'office avec un entrain et un esprit de foi admirables.

Pour en faire ainsi d'autres hommes, on les a isolés ; on a groupé les familles chrétiennes à l'écart des infidèles superstitieux ou polygames. Encore un peu, les enfants de païens déjà baptisés se marieront et fonderont de nouveaux villages à l'ombre de la croix. Ce qu'il en a coûté aux fondateurs de Chichawacha, de fièvres, de temps, de peines, de déceptions, les anges le savent. Et voici qui, peut-être, dira plus que tout le reste le sérieux des résultats : la race se transforme. Le P. Hartmann, un des ouvriers de la première heure, revoyant ses noirs de Chichawacha après bien des années, écrivait l'an dernier : « J'ai été frappé de constater combien depuis 1896 l'apparence physique s'était fortifiée. Je les voyais bien développés, bien bâtis : il y a dix ou douze ans, ils étaient chétifs et malingres. C'était manque d'ordre, mauvaise nourriture et irrégulière, faute d'exercice. C'était aussi vie licencieuse des parents et d'eux-mêmes. Tout est changé. Ils sont affables, joyeux, parce qu'ils sont heureux. Ils vivent dans l'ordre, la régularité, la propreté, et cela passe dans leurs mœurs. »

A l'école, ils ont subi l'entraînement d'un règlement serré qui leur a fait perdre les habitudes de nonchalance héritées de leurs ancêtres. Ils sont devenus actifs. Puis, de quatorze à dix-huit ou dix-neuf ans, ils ont travaillé dans les ateliers, les champs, la ferme, la cuisine. On les a payés tous les mois. Ils vivaient sur le terrain et dans les bâtiments de la mission, ayant leur chapelle à part. Tous les jours, après la messe, on leur faisait une instruction ou un catéchisme. Dans les ateliers, ils ont pris le goût des bons outils dernier modèle, et par conséquent de l'ouvrage bien fait. Autant de gagné pour l'intelligence. Dans cette ruche industrielle et agricole, tout parle de travail et de progrès : machine à vapeur, scierie mécanique, travaux d'arrosage. Les noirs peuvent dire que ce sont eux et leurs frères qui ont cuit ces briques, bâti ces murs et raboté ces planches. Ils ont tracé les allées des jardins, planté des bananiers, semé café, tapioca, coton. Puis voici la vigne, le potager, la pépinière, la serre pleine de fleurs pour l'autel. Travail intelligible pour eux, dont ils récoltent les fruits, et dont ils comprennent le but.

Il y a eu pour eux encore une solide et éloquente leçon de

choses, dans les travaux simples à la fois et ingénieux par lesquels un Père a capté les eaux de la petite rivière au profit du jardin. Les anciens se rappellent aussi la vallée du Manica, à 1 mille de la ferme, qui, naguère, était un marais sous de gigantesques mimosas. Ils y ont appris à drainer le sol, à changer un marécage en magnifiques champs de céréales et en rizières.

Leur éducation est faite. Vers dix-huit à dix-neuf ans, ils se marient et vont s'établir dans les kraals chrétiens des environs. On peut dire que l'expérience est concluante, il n'est point impossible de transformer le noir indolent et faible en un travailleur industrieux. Ce qui s'est réalisé à Chichawacha, n'est point un cas isolé. Les jésuites du Zambèze ont d'autres centres en activité ou en formation. Les Trappistes, les PP. Oblats de Marie Immaculée peuvent montrer des établissements analogues qui, depuis longtemps, ont fait leurs preuves.

Dans les œuvres de ce genre, les premières années sont toujours dures, et les résultats se font parfois longtemps attendre.

Difficultés d'ordre purement physique. Il faut toujours compter avec la fièvre, plus ou moins, selon les régions. Il faut s'installer là où il y a des noirs. Mais les noirs habitent à portée de l'eau ; il y a donc grandes chances pour que l'endroit soit marécageux, fiévreux, malsain. C'est pourtant là qu'on devra se fixer. Mais très rares sont les blancs qui échappent à la malaria. Il faudrait une maison bien construite, un peu de confortable, le moyen de se protéger contre les moustiques propagateurs de fièvres. Or, on n'aura la maison que plus tard, quand l'établissement sera sûr de durer. Il est vrai, mineurs, prospecteurs, chasseurs vivent sous la tente ou dans une hutte, mais ils passent. Le missionnaire demeure. Il est venu en Afrique pour y vivre et y mourir. S'il est immédiatement miné par les fièvres, quel bien fera-t-il ? Beaucoup donnaient de belles espérances qui ont disparu, avant même de commencer. Beaucoup d'autres n'avaient pas encore atteint le milieu problable de leur course qu'ils étaient déjà réduits à l'impuissance. D'autres encore n'ont été sauvés qu'à la condition de rentrer en Europe. Une conséquence s'impose aux missionnaires qui veulent faire feu qui dure : il faut de bonnes et solides maisons. On ne les bâtira qu'après de multiples essais, et voilà déjà beaucoup de temps perdu.

Quand le choix de la station est fait, il faut avant tout gagner

la sympathie du village. Chose plus difficile que jamais. Les seuls blancs que les indigènes connaissent de vue et par ouï-dire, bien probablement, sont les employés de l'État, des policemen, des prospecteurs, des chasseurs de gros gibier. Ils ne sont point venus dans le pays pour les noirs. Les noirs sont pour eux le plus souvent des bêtes de somme, et sont traités en conséquence. Le missionnaire n'a pas encore mis le pied dans le pays, les blancs ont déjà la réputation d'envahisseurs. Le prêtre se présente n'ayant qu'un désir, arracher l'indigène à son abjection et lui enseigner qu'il y a une vie plus haute que la vie présente. Mais lui aussi est un blanc, il appartient à la race détestée qui vit au delà des mers. Cela suffit, il est un ennemi. Avant tout, il faut donc persuader ces pauvres gens qu'il est venu chez eux pour eux et non pour lui.

Parfois la difficulté s'est atténuée d'une façon providentielle. Il y a deux ans, arrivait sur la petite rivière Ngwerere, affluent du Kafne, au nord du Zambèze, à quelque distance du chemin de fer, un missionnaire bien connu des anciens lecteurs des *Études*, le P. Torrend. Comme il parle la langue du pays aussi bien qu'un indigène, qu'il connaît de longue date leurs mœurs, leurs coutumes, leurs légendes, il s'en allait, léger de bagages avec trois boys pour toute caravane, fonder une station nouvelle. Le pays était quasi neuf. Les protestants étaient loin de là. Mais déjà le chemin de fer traversait le pays, il importait d'y faire acte de présence.

Donc, un soir, il s'arrêta dans un kraal pour y passer la nuit. Aussitôt toute la population mâle fut sur pied et entoura les nouveaux venus. Femmes et enfants avaient décampé et se tenaient coi. Le Père laissa ses boys bavarder avec les noirs autour du feu, et profita du soleil couchant pour achever son bréviaire.

Bien vite, il remarqua qu'on s'agitait fort dans le groupe des causeurs. Soudain, un grand cri s'éleva, et tout le village rassemblé hurlait, gesticulait. On venait de découvrir que l'un des boys, Francisco, était un enfant du pays, le propre neveu du chef, enlevé par des marchands d'esclaves avec sa mère, quand il n'avait que cinq ans. Sa mère avait pu s'échapper : il n'en avait plus entendu parler. Mais elle était revenue chez elle et vivait près de là, dans un kraal voisin. Lui, racheté par les missionnaires du bas Zambèze avait été baptisé, avait reçu un nom portugais, et

était entré au service des Pères. Maintenant, la Providence le ramenait au pays des Batongas pour y implanter la foi.

Dans cette romanesque aventure, il fallait voir la volonté de Dieu. Le missionnaire comprit qu'il devait s'arrêter là. Jamais rien ne lui donnerait plus d'autorité que d'avoir ramené l'enfant perdu. Lui, du moins, ne pouvait passer que pour un ami.

Pareilles introductions sont rares. En règle générale, les premiers rapports avec les noirs sont pénibles, changeants, instables. Il est absolument inutile d'ouvrir les relations en parlant de Dieu, du ciel, de l'enfer. On n'écoute pas, ou bien l'on répond à toutes les avances par un discours qui revient à ceci : « Tu nous aimes, dis-tu, et tu es venu ici pour nous. Prouve-le en nous aidant, alors nous te croirons. » Or, l'aide qu'ils demandent, c'est le vêtement, la nourriture, le travail, et de l'argent pour payer les taxes.

S'il le peut, le missionnaire fera des présents aux chefs de kraals. C'est le moyen de frayer les voies à une bonne entente avec ce peuple. Il engagera à son service autant de boys et de jeunes gens qu'il pourra pour défricher un terrain, bâtir sa hutte et ses hangars, surveiller son bétail, s'il en a. Et quand les boys verront qu'il est bon et juste, ils commenceront à l'aimer. Lui pourra alors commencer à leur parler de ce pourquoi il est venu.

Mais il a vite vu le bout de ses ressources ; souvent il n'a pas encore fait la moindre impression sur les âmes, que déjà il n'a plus rien. Il dit alors à ses gens : « Je le regrette, mais, allez-vous-en, je n'ai plus d'argent, je ne puis vous garder. » On ne le croit pas. Pour les indigènes, le blanc est un *inkosi*, une sorte de nabab roulant sur l'or. S'il ne peut les aider, on dit qu'il est ladre. Le prêtre protestera, on ne le croira pas : « Des mots! Des mots! Il est comme les autres. Nous avons besoin d'ouvrage et de vêtements, nous mourons de faim, et il nous donne des mots. »

Voilà l'histoire de toutes les stations où les ressources manquent, où l'on ne peut faire travailler ces indigènes dont vraiment les besoins ne sont que trop réels. Le prêtre devra donc rester longtemps parmi eux, leur prouver de cent façons sa bonne volonté, son désir sincère de leur progrès : après cela, peut-être le croira-t-on, quand il parlera de la vie future. Encore ne fera-t-il impression que sur les jeunes gens.

Les adultes, esclaves de leurs passions, noyés dans l'ignorance et la superstition épaisse, tiennent trop à leurs pratiques païennes. Ce qu'on peut obtenir d'eux, c'est la liberté de baptiser leurs enfants. Encore bien souvent cette permission sera refusée, si l'on ne peut l'acheter de quelques secours matériel.

Ce secours, ils l'acceptent volontiers sous la forme d'une tâche rétribuée. A ce point de vue, on remarque un changement dans les jeunes générations. Elles n'ont plus autant de répugnance pour le travail. On veut gagner de l'argent, pour payer les taxes d'abord, puis pour se procurer des objets dont leurs ancêtres savaient se passer. Ainsi, en certains endroits, ils veulent être habillés comme les blancs. Or, les habits coûtent cher, s'usent vite. Cela ne compte pas, et on les voit partir, avec leur argent, s'acheter les vêtements convoités ou chercher du travail pour pouvoir remplacer leurs guenilles. D'autres rêvent de posséder un troupeau et ils travailleront de longues années pour le constituer. De ce chef encore, il devient inexact de ne voir dans les noirs du Sud africain, que des êtres paresseux, flânant de kraal en kraal, buvant la bière avec les amis, et laissant aux femmes, le rude labeur. Le tableau n'est pas faux de tout point, mais il ne dit pas toute la réalité. Il y a quelque chose qui change, dans ce monde noir.

Et voilà pourquoi le missionnaire est continuellement assiégé par jeunes et vieux, réclamant de l'ouvrage. Si l'on peut leur en fournir, ils seront heureux, écouteront, suivront les conseils. Sinon, ils s'en iront, et que deviendront les âmes? Sur quoi un missionnaire de la Rhodesia nord-ouest écrit : « Le christianisme ne peut se répandre chez les indigènes sans ressources matérielles. Pour faire des chrétiens de nos Batongas, il faut les élever au-dessus de la boue où ils sont noyés. Ils ont conscience que le christianisme et leur abject état de vie sont incompatibles. Aussi bien que des chrétiens, il faut en faire des êtres intelligents. Pour cela, le missionnaire doit leur apprendre à travailler. »

Voyons-le un instant à l'œuvre, et, pour cela, retournons à la mission de Kasisi, celle que vient de fonder le P. Torrend.

Il a choisi son terrain, s'est bâti une hutte, et a ébauché une petite plantation. Il a eu des jours pénibles et presque la tentation de tout laisser là. Mais la Providence est venue à son secours : des aumônes sont arrivées à point nommé. Puis le sol a commencé

à produire. Il est fertile, l'eau n'est pas trop loin, et le pays n'est pas des plus fiévreux.

Mais les indigènes sont un peu dispersés. Le missionnaire a dû parcourir les environs sur un rayon d'une vingtaine de milles pour visiter les chefs. Sa réputation l'avait précédé. Presque partout, il a été bien reçu, à cette exception près qu'à l'apparition du blanc, un être rare dans le pays, femmes et enfants se cachaient. Mais bien vite il avait gagné la confiance. Parlant la langue comme un noir, il a recueilli partout une foule de contes indigènes, et le soir, autour du feu, il cause, raconte des histoires, et en recueille de nouvelles. Maintenant quand, à l'improviste, il apparaît dans un village, personne ne décampe plus : on vient écouter le « Kasiri », qui vous comprend si bien et que l'on comprend de même. Au nord de Kafué, il n'y a personne aujourd'hui, blanc ou noir, qui soit populaire comme le P. Torrend.

Le résultat est qu'on vient en foule demander de l'ouvrage à la mission : et le prêtre entre de plus en plus en contact avec les gens. Un peu de catéchisme est fait par là-dessus. Un village s'est formé. La mission est comme une hôtellerie pour la population flottante. D'autres hameaux se sont groupés. Deux chefs sont en pourparlers avec le Père, pour s'établir à portée avec leur peuple et se faire instruire. Il y a deux ans, la chapelle était en plein désert. Bientôt elle sera entourée de plusieurs centaines de huttes.

Tous les matins, la cloche sonne et les travailleurs viennent à l'instruction. Mais il est entendu qu'on est libre. Le travail avec sa paye, et l'assiduité au catéchisme sont choses absolument indépendantes. Ainsi l'on ne court pas le risque d'avoir de mauvais chrétiens, venus à la religion uniquement dans l'espoir d'améliorer leur sort temporel. En fait, presque tous donnent tous les matins vingt minutes ou une demi-heure au catéchisme. Pas encore de baptêmes, cependant, bien que les demandes ne manquent pas. Mais il n'y a là que des adultes : et l'expérience a montré que, pour les noirs, ce n'est pas trop que trois et quatre ans de catéchuménat.

La chapelle était bien petite : les noirs s'y entassaient le dimanche, et le missionnaire, tout endurci qu'il est aux choses du pays, trouvait que le « bouquet d'Afrique », devenait parfois intolérable. Il fallait dilater les murailles et donner de l'air. Deux maçons italiens, sans travail depuis un an, échouèrent vers ce

temps-là à la mission, et les voilà qui construisent une église.

Toutes les semaines, des bandes de noirs viennent chercher du travail. Si le Père est en fonds et qu'il y ait quelque chose à faire, il commence par débattre la question des gages. Sauf l'époque où il faut payer la taxe du gouvernement, les indigènes, en général, viennent travailler pour quelque objet de ménage, dont ils ont besoin, un pot, une houe, une pièce de calicot. On leur assigne une tâche proportionnée à ce qu'ils désirent. La nature du travail, le gage convenu, le fait que la nourriture est ou n'est pas comprise, sont marqués sur un papier que l'on remet à l'intéressé. Le travail fini, on l'inspecte, et s'il est bien fait, on reprend le billet et on donne le gage. Les résultats sont bons pour l'indigène. Ces pauvres gens qui, comme on dit parfois, sont « nés fatigués », si on les prend à la journée, feront le minimum de travail, et encore pas toujours. Ou alors il faut les surveiller de près, ce qui est impossible à un missionnaire isolé. Pris à la tâche, excités par le désir de toucher leur gage et de retourner le plus vite possible à la maison, ou encore de renouveler leur contrat, ce qui est souvent le cas, ils travaillent avec quelque zèle. En conséquence, la mission de Kasisi offre un spectacle agréable d'activité franche, spontanée, joyeuse, qui manque le plus souvent dans les fermes de la Rhodesia, où les noirs sont loués au mois.

Voilà l'œuvre de trois ans. Durant ce temps, le missionnaire a vécu isolé, loin de toute civilisation, souvent privé du nécessaire. A ce prix, il a convaincu les noirs qu'il les aimait, il a gagné leur confiance, il est en train de gagner les âmes.

Alexandre BROU.

REVUE DES LIVRES

Dr Adolf Rosch. — **Das religiöse Leben in Hohenzollern unter dem Einflusse des Wessenbergianismus (1800-1850)**. Köln, Kommissionsverlag von J.P. Bachem. 1 brochure, in-8, 139 pages. Prix : 2 Mk.

C'est une « contribution à l'histoire du *progrès*, des *lumières*, de la *culture* », — *Aufklärung* veut dire tout cela, — dont le plus ardent champion, dans les deux principautés de Hohenzollern-Hochingen et Hohenzollern-Sigmaringen, fut le vicaire général du diocèse de Constance Wessenberg. De 1800 à 1827, il fit son principal effort de ruiner les croyances traditionnelles de l'Église catholique, et, avec lui, des prêtres, auteurs de catéchismes, prédicateurs, journalistes, menèrent une rude guerre contre les confréries, les pèlerinages, la prière, le chapelet, etc. Quant au dogme, on le diminuait le plus possible.

Il y a bien du modernisme en tout cela !

Le « Wessenbergianisme » eut des conséquences désastreuses. Comme l'auteur le prouve par les statistiques, les rapports des inspecteurs, les aveux mêmes des meneurs principaux, la morale fléchit d'une honteuse façon parmi ces populations.

Dès 1840, une heureuse réaction se produisit, qui ne devint définitive que par l'annexion du Hohenzollern à la Prusse en 1850. Sur les instances des ecclésiastiques, en 1851, les Jésuites s'installaient à Gorheim près de Sigmaringen et travaillaient à rétablir les traditions de foi, de piété et de bonnes mœurs chrétiennes.

De cette intéressante étude ressort une conclusion qui vaut la peine d'être notée : quels que soient les germes de destruction et de mort semés dans le champ du père de famille par « l'homme ennemi », il faut garder l'espérance qu'un jour, sous le souffle de Dieu, par l'effort patient des ouvriers de la vérité, on verra refleurir les belles moissons.

Louis Chervoillot.

Maurice Besnier, professeur à l'Université de Caen. — **Les Catacombes de Rome**. Paris, Leroux, 1909. In-8, 290 pages avec 20 planches hors texte. Prix : 4 francs.

M. Besnier a voulu mettre le public lettré au courant « des résultats généraux des travaux archéologiques et critiques dont les catacombes de Rome ont été l'objet depuis un demi-siècle ». Il serait à désirer que tous les livres de vulgarisation fussent écrits avec une pareille

compétence. M. Besnier possède la littérature de son sujet. Il connaît, non seulement les œuvres d'ensemble, mais aussi les moindres articles et les plus récentes discussions. Avec quel *Cemeterium* identifier l'*Ostrianum* où saint Pierre catéchisa et baptisa? En quel endroit placer le centre de l'administration de l'Église romaine au second siècle? Comment dégager la signification symbolique des peintures des catacombes?... Sur tous ces points et sur bien d'autres, M. Besnier expose les différentes opinions et les raisons qui les appuient. Il ne se contente pas d'être un rapporteur très bien renseigné, il donne son avis motivé en toute indépendance. Par exemple, contre Tillemont, de Rossi, Mgr Duchesne, il se refuse à admettre l'existence de « deux Flavie Domitille chrétiennes, l'une femme, l'autre nièce de Clemens, exilées la première à Pandataria, l'autre à Pontia » (p. 116). Au contraire, il reste fidèle à la théorie de M. de Rossi, suivant laquelle l'Eglise se serait servie, au troisième siècle, de la législation sur les collèges funéraires, pour constituer sa propriété corporative. Tout récemment encore, Mgr Duchesne attaquait cette hypothèse dans son *Histoire ancienne de l'Église* (t. I, p. 385). La principale objection formulée est l'impossibilité de déguiser en collèges funéraires, comprenant d'ordinaire un nombre fort restreint de personnes, les communautés chrétiennes, qui, dans les grandes villes, pouvaient compter aisément de trente à quarante mille fidèles. L'argument n'était pas sans réplique. Nous savons qu'à Rome, par exemple, répond M. Besnier, « la communauté chrétienne ne formait pas un seul collège de quarante mille membres, mais autant d'associations distinctes qu'il y avait de cimetières particuliers (p. 45) ». Mgr Duchesne pensait que les diverses Églises constituèrent de véritables associations religieuses sur lesquelles la police fermait les yeux. La fiction légale des *collegia funeraticia*, reprend M. Besnier, ne rendait-elle pas précisément plus facile la tolérance administrative? En somme, « la théorie de J.-B. de Rossi a le très grand avantage de nous faire comprendre à la fois pourquoi les persécutions du troisième siècle n'ont été qu'intermittentes, et pourquoi elles ont été si sanglantes, — intermittentes, parce que, en temps normal, grâce à la connivence des agents du pouvoir, les chrétiens passaient pour se conformer à la loi; sanglantes, parce que, dans certaines circonstances, le voile était déchiré, l'illégalité réelle apparaissait, la répression s'imposait ». On pourrait aussi ajouter, avec M. Paul Allard (*le Christianisme et l'Empire romain*, p. 88, 1897), qu'ainsi l'on s'explique mieux comment, jusqu'en l'an 257, aux heures mêmes où l'Église est persécutée violemment, elle n'est pas inquiétée dans l'usage et l'administration de ses biens.

Dans son livre, M. Besnier apprécie d'abord brièvement les méthodes et les travaux des savants qui ont créé l'archéologie chrétienne et rend un bel hommage à l'œuvre de Rossi, « modèle de science et de conscience » (p. 24). Puis il retrace l'histoire et donne une description sommaire des catacombes romaines; enfin il étudie les différentes productions de l'art chrétien, peintures, sarcophages, statues, lampes,

verres dorés. On remarquera les pages si justes où il en revendique l'originalité et la valeur (p. 193 et 251).

Cet ouvrage, écrit d'une plume alerte, est de lecture fort attrayante. L'illustration est abondante et heureusement choisie. Signalons en particulier la belle reproduction d'*Orante* mise en tête du volume.

Ch. Mitsche.

J. Cornillon. — **L'Abbé Claude Fauchet**. Moulins, Grégoire, 1908. In-8, 270 pages. Prix : 2 francs.

L'abbé J. Charrier. — **Claude Fauchet**. Paris, Champion, 1909. 2 vol. in-8 396 et 370 pages. Prix : 7 fr. 50 le vol.

Le personnage qui vient de trouver deux historiens fut le plus populaire de Paris en 89. Après un siècle et plus, un rayonnement de sympathie s'échappe encore de lui. Ceux qui le racontent ont peine à se défendre contre le charme. Le docteur Cornillon lui pardonne d'avoir été prêtre, parce qu'il a été républicain. Tout en le blâmant d'avoir adhéré à la Constitution civile du clergé, l'abbé Charrier s'attache à faire valoir quelques circonstances atténuantes.

Du rapprochement que je viens de faire, le lecteur est prié de ne point conclure que je mets les deux ouvrages de niveau. Tout y diffère, la méthode, l'esprit, les recherches, le style. Sans doute possible, c'est le livre de l'abbé Charrier que demeurera à consulter sur Fauchet.

Chacun des auteurs à son paquet d'inédit. Celui du docteur Cornillon consiste en quelques papiers de famille et surtout en quelques pièces légères qui ne seraient pas sans déconsidérer Fauchet s'il les a rimées étant prêtre. M. Charrier a tiré du Calvados (dont Fauchet fut le premier évêque constitutionnel) des documents importants et caractéristiques. Il a aussi analysé — trop longuement — les sermons du prédicateur du roi, les articles du journaliste, les discours du député.

Lorsqu'on a lu ce millier de pages, on a devant les yeux — mais en plus vive lumière — le Fauchet traditionnel : ardent, prompt à la parole et à l'action, dupe facile des mots, ambitieux des premiers rôles, parce qu'il ne doute de rien, ni surtout de soi, sensible et généreux d'ailleurs ; vrai type de l'homme de 89, comme il le fallait pour aider puissamment à la Révolution sans le vouloir.

Précisément parce que son ouvrage est le plus considérable, M. Charrier me pardonnera de le chicaner sur deux points. Il pense que la Constitution civile du clergé n'a point d'origines jansénistes. Il suit en cela M. Pisani, pense-t-il. C'est vrai ; mais M. Pisani a deux opinions, et c'est la dernière exprimée qui est la bonne, parce qu'elle renie la première. — M. Charrier veut faire de Fauchet « un précurseur de la démocratie chrétienne » ; il a un chapitre pour le prouver. Les précautions qu'il se croit obligé de prendre n'indiquent-elles pas que le rapprochement est abusif ? La vérité est que Fauchet, qui avait des sentiments très vifs en toutes choses, n'a jamais eu que des théories sociales embryonnaires.

Paul Dudon.

P. Hermant et A. Van de Waele. — **Les Principales Théories de la logique contemporaine.** Paris, Alcan, 1909. *Bibliothèque de philosophie contemporaine.* 1 volume in-8, 303 pages. Prix : 5 francs.

Ce livre a une réelle valeur d'exposition. C'est une histoire de la pensée humaine, durant le dernier siècle, dans ses efforts pour saisir la vérité, établir le fondement des rapports entre le *moi* et le monde. En Allemagne, en Angleterre, en France, c'est le plus souvent l'histoire de divagations folles. Aussi bien l'ouvrage n'est-il pas à conseiller aux esprits qui, faute d'une solide formation, incapables de dominer la doctrine exposée, pourraient se laisser influencer par elle. Les précautions à prendre en abordant cette lecture sont assez semblables à celles que l'on demande au visiteur sur le seuil d'un hospice d'aliénés. Heureusement qu'à la sortie de l'hospice, les auteurs nous présentent, pour nous réconforter, les belles figures de Mgr Mercier, du P. Castelein et autres philosophes de leur école. Jules Grivet.

F. Enriquez, professeur à l'Université de Bologne. — **Les Problèmes de la science et la logique.** Traduit de l'italien par Julien Dubois, agrégé de l'Université. Paris, Alcan, 1909. *Bibliothèque de philosophie contemporaine.* 1 volume in-8, 256 pages. Prix 3 fr. 75.

L'auteur livre au public le fruit de quinze ans de réflexion. Le lecteur pourra regretter que M. Enriquez n'ait pas réfléchi quelques années encore : il eût modifié son travail; peut-être ne l'eût-il pas publié.

La lecture en est laborieuse; l'effort dépensé n'est pas récompensé. Notre philosophe fait la critique de quelques notions fondamentales, des faits qu'étudie le savant, des lois qui régissent ces faits, des problèmes que suggère la philosophie des sciences. Arrive-t-on à saisir sa pensée, c'est souvent pour regretter une confusion que lui eût épargnée cette philosophie traditionnelle, pour laquelle l'auteur semble n'avoir que du dédain. Jules. Grivet.

Philippe Martinon, professeur au lycée d'Alger. — **Les Tragiques grecs. Sophocle.** *Électre.* Traduction en vers. Paris, Fontemoing, 1907. In-8, 58 pages.

Le Même. — **Les Drames d'Euripide.** *Les deux Iphigénie. Médée.* Traduction en vers. Paris, Fontemoing, 1908. In-8, 106 pages.

Traduire en vers les tragiques grecs est une tâche bien difficile. On arrive bien rarement à conserver l'exactitude nécessaire sans que l'inspiration poétique en souffre quelque peu. Nous croyons, néanmoins, que M. Martinon a su vaincre les difficultés de ce travail et qu'il a réussi à rendre Sophocle et Euripide en bons vers français. Malheusement, il a cru devoir omettre quelques passages qui lui ont paru peu intéressants; il a même supprimé tous les chœurs, dont l'importance est pourtant capitale dans le drame grec. C'est là une lacune regrettable. L. Laurand.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

J. Lintelo, S. J. — **Après trois ans, la pratique du décret sur la communion quotidienne dans les maisons d'éducation.** Tournai, Castermann, 1909. In-8, 46 pages. Prix : 40 centimes.

H. Mazure, O. M. I. — **La Communion des enfants.** Lille, Desclée. In-32, 80 pages.

Tracts de propagande sur la communion fréquente. Bureaux du *Petit Messager du très saint Sacrement.* Tourcoing (Nord). Brochure de 4 pages. Prix : 1 franc le cent; de 8 pages, prix : 2 francs le cent.

L'infatigable apôtre de la communion fréquente et quotidienne, le R. P. J. Lintelo, revient, après bataille gagnée, à son sujet favori. Après bataille gagnée, disons-nous : il faut s'entendre. Le décret *Sacra Tridentina Synodus* a sans doute tranché, avec une clarté que tout commentaire affaiblit, les questions théoriques concernant la communion quotidienne. Mais il reste à faire passer dans la pratique, en particulier à rendre ordinaire, dans les collèges catholiques, la communion très fréquente. Le R. P. Lintelo passe en revue les résultats déjà obtenus, et suggère d'excellents conseils pour généraliser et assurer ces résultats.

En trois chapitres, clairs et substantiels, le R. P. Mazure traite ce qui a rapport à la communion privée, à la communion solennelle, à la communion quotidienne. Il propose, tout en conservant l'institution si touchante et si utile de la première communion collective, dans chaque paroisse chrétienne, d'admettre à titre privé, à des âges que la sagesse des confesseurs est chargée de déterminer, les enfants à la communion. Ce retour aux anciennes et saintes coutumes de l'Eglise n'empêchera pas la cérémonie publique, officielle, de la première communion. Solution ingénieuse, dont on peut se demander seulement si elle laissera subsister l'importance jusqu'ici attachée au jour de la première communion solennelle.

Les tracts de propagande, publiés par le *Petit Messager du très saint Sacrement*, mettent à la disposition des prêtres, et de tous les zélateurs de la communion quotidienne, l'exposé clair des raisons qui doivent aider à étendre cette sainte et efficace pratique. La rédaction est très soignée, le bon marché extraordinaire.

Louis des Brandes.

Léon Rimbault, missionnaire apostolique. — **Outre-tombe!...** Paris, P. Téqui. In-12, 150 pages. Prix : 2 francs.

C'est un traité sur le Purgatoire. Dans ces huit chapitres, *Prélude, Vers le royaume de la paix, Divines harmonies, le Sacrement de feu*, etc., la poésie jaillit d'une source fraîche et limpide; l'éloquence donne aux vivants de

salutaires et persuasives leçons ; la théologie explique et précise les enseignements de l'Eglise catholique sur les peines passagères de l'autre vie. On trouve à la page 137 une explication très profonde, empruntée au P. de Régnon, de la nature de l'amour dans les âmes dégagées de leur enveloppe charnelle.

Enfin, ce livre dit la seule parole qui puisse consoler la plus durable des douleurs humaines : la parole des revoirs éternels et de l'espérance infinie.

Louis CHERVOILLOT.

Henry CALHIAT. — **Histoire intime de Jean de Rochevieille.** Tours, Cattier, s. d. In-8, 304 pages. Prix : 2 fr. 50.

Un frère cadet de Maurice de Guérin : moins personnel, moins bien doué sans doute, mais plus désintéressé et plus chrétien, tel fut, au vrai, ce Jean de Rochevieille dont M. l'abbé H. CALHIAT nous présente la vie. La trame de l'ouvrage est fournie par le journal et les lettres de Jean, étudiant en droit à Paris, et mort poitrinaire à vingt-cinq ans. Il y a, dans ces écrits, des traits qui ne sont pas sans mérite, et ils respirent une pureté de vie bien rare. Le tout forme un livre de prix agréable et édifiant. Les illustrations sont décidément enfantines.

L. DES B.

P. Jaime PONS, S. J. — **Pensamientos escogidos de santa Teresa de Jesús.** Barcelona, Gustavo Gili, 1908. Brochure in-32, 96 pages.

Excellent opuscule de propagande dû à un écrivain qui connaît admirablement la séraphique mère, comme en témoigne la belle *Vida de santa Teresa de Jesús* dont nous parlerons prochainement et qui vient d'être publiée par ses soins. Les passages des divers écrits de la Sainte sont groupés suivant l'ordre des *Exercices* de saint Ignace, et généralement très suggestifs. Ce petit livre est tout désigné pour être offert comme souvenir de retraite. Si l'on en publie un jour une édition française, on prendra soin de combler une lacune de l'original en indiquant brièvement les sources de chaque extrait.

P. LHANDE.

A. CONAN DOYLE. — **Le Parasite.** Traduction Albert Savine et Georges Michel. 2e édition. Paris, P. V. Stock, éditeur. In-18, 321 pages. Prix : 3 fr. 50.

Cinq contes anglais à peu près convenables. *Le Parasite* nous présente des scènes de spiritisme et de magnétisme ; dans le *Secret de Grange* nous assistons aux exploits d'un faux revenant, etc. Les lecteurs qui, dans la sécurité du *home*, bien assis au coin de leur feu, cherchent dans les livres des émotions violentes et des épouvantes imaginaires, trouveront ici de quoi satisfaire leurs goûts.

Louis CHERVOILLOT.

Les *Études* ont encore reçu les ouvrages et opuscules suivants :

— *Les Planètes et leur origine*, par Ch. André. Paris, Gauthier-Villars, 1909. 1 volume in-8, VI-285 pages avec 94 figures et 3 planches. Prix : 10 francs.

— *Das Evangelium vom Gottessohn*, von Anton Seitz. Freiburg, Herder, 1908. 1 volume in-8, 545 pages. Prix : 5 Mk. 60.

— *Trouvères et Troubadours*, par Pierre Aubry. Paris, Alcan, 1909. 1 volume in-8, 217 pages. Prix : 3 fr. 50.

— *Silhouettes d'outre-Manche*, par Jacques Bardoux. Paris, Hachette, 1909. 1 volume in-16, 300 pages. Prix : 3 fr. 50.

— *Amour libre*, par Émile Barret. Limoges, E. Dumont. Brochure, 92 pages. Prix : 1 franc.

— *Leibniz*, par Jean Baruzi. Paris, Bloud, 1909. 1 volume in-16, 384 pages. Prix : 5 francs.

— *Annuaire pontifical catholique*, par Mgr Albert Battandier. Paris, 1909. Maison de la Bonne Presse.

— *L'Immolé*, roman, par Émile Baumann. 2e édition. Paris, Bernard Grasset, 1909. 1 volume in-12, 430 pages. Prix : 3 fr. 50.

— *Vingt années de rectorat*, par Mgr Baunard. Paris, Poussielgue, 1909. 1 beau volume in-8, 568 pages. Prix : 5 francs ; franco, 5 fr. 50.

— *Archives de la France monastique*, vol. VII. *Abbayes et prieurés de l'ancienne France*, par Beaunier. T. II : *Provinces ecclésiastiques d'Aix, Arles, Avignon et Embrun*, par le R. P. Dom J.-M. Besse. Paris, Poussielgue, 1909. 1 volume in-8.

— *Archives de la France monastique*. Vol. VIII : *Les Dépendances de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés*, par D. Anger. T. III. Paris, Poussielgue, 1909. 1 volume in-8, 300 pages.

— *Pour la défense française. Contre la réforme de l'orthographe*, par André Beaunier. Paris, Plon-Nourrit, 1909. 1 volume, 130 pages.

— *Par quelle autorité ?* par Robert-Hugh Benson. Traduction de H. Frilley. Paris, Lethielleux. 1 volume in-12, IV-620 pages. Prix : 3 fr. 50.

— *Les Corrections manuscrites des « Exercices » de saint Ignace. Études et documents*, par Antoine Boone, S. J. Bibliothèque des « Exercices », n° 18. Enghien (Belgique) et Paris, Lethielleux.

— *Souvenirs d'un Parisien*, par Henri Boucher. 2e série (1853-1862). Paris, Perrin, 1909. 1 volume in-16, 480 pages. Prix : 3 fr. 50.

— *Les Énigmes de l'histoire. La Fin de deux légendes : L'Affaire Léonard. Le Baron de Batz*, par Gustave Bord. Paris, Daragon, 1909. 1 volume in-8, 220 pages. Prix : 6 francs.

— *Portraits de femmes et d'enfants*, par Henry Bordeaux. Paris, Plon-Nourrit, 1909. 1 volume in-16, 356 pages. Prix : 3 fr. 50.

— *L'Homme et l'Univers*. Tome II : *Les Sciences naturelles devant la critique*, par le chanoine Brettes. Paris, Librairie de « la Synthèse », 1909. 1 volume in-8, 650 pages. Prix : 7 fr. 50.

— *Construction des induits à courant continu. Coussinets, paliers et autres organes de transmission*, par Brunswick et M. Aliamet. Paris, Gauthier-Villars, 1908. 1 volume in-8, 192 pages. Prix : broché, 2 fr. 50 ; cartonné, 3 francs.

— *La Vénérable Anne-Marie Javouhey (1779-1851)*, par V. Caillard. Paris, Gabalda, 1909. 1 volume in-12, 221 pages. Prix : 2 francs.

— *Les Philosophes. Kant*, par G. Cantecor. Paris, Delaplane. Brochure, 144 pages. Prix : 90 centimes.

ÉVÉNEMENTS DE LA QUINZAINE

Mai 11. — Séance orageuse à la Chambre des députés, au sujet de la grève des postiers. Discours de MM. Sembat et Jaurès. L'extrême gauche se met à chanter *l'Internationale* ; M. Brisson se couvre et sort ; la séance est suspendue dans le tumulte.

— La statistique officielle de la **Belgique**, pour 1907, constate un excédent de naissances de 69 791, c'est-à-dire de 60 p. 100 : pour 100 décès, il y a eu 160 naissances. L'excédent n'était que de 40 p. 100 en 1890, et de 50 p. 100, en 1900.

12. — Le Conseil des ministres prononce la révocation de deux cent vingt-huit agents des P. T. T.

— A **Brindisi**, entrevue du roi d'Italie et de l'empereur d'Allemagne.

— La Chambre des communes, à **Londres**, vote, par 242 voix contre 92, la motion en faveur du payement des députés. Cette motion avait déjà été adoptée, en principe, en 1906.

13. — Suite de la séance sur la grève des postiers ; MM. Barthou et Jaurès en profitent pour se livrer à des attaques personnelles. Tout se termine par l'habituel ordre du jour de confiance.

— La cour d'appel de **Toulouse** acquitte Mgr Marty, déjà acquitté à Montauban.

14. — A **Paris**, ouverture du triduum solennel en l'honneur de la bienheureuse Jeanne d'Arc. Plus de douze mille hommes se pressent à Notre-Dame, pour le panégyrique de la Bienheureuse prononcé par le chanoine Janvier.

— A la Chambre des communes, discussion en seconde lecture du bill de W. Redmond relatif à l'émancipation complète des catholiques d'Angleterre : accession possible aux charges de lord chancelier et de lord lieutenant d'Irlande ; titre légal et droit de posséder accordés aux ordres religieux ; abolition de la partie du serment par lequel le roi, à son couronnement, répudie, comme idolâtrique, le dogme de la présence réelle. M. Asquith se prononce en faveur du bill. Le principe en est adopté par 133 voix contre 123.

15. — Le pavoisement en l'honneur de Jeanne d'Arc se propage dans **Paris** ; il dépasse tout ce que l'on a vu en ce genre depuis longtemps.

— M. Barthou prononce trois cent treize révocations de postiers.

— Le transport *la Charente* s'échoue malheureusement à l'entrée du port de **Toulon**.

16. — A **Paris**, clôture des fêtes de Jeanne d'Arc; à Notre-Dame, panégyrique par Mgr Lecœur, évêque de Saint-Flour, devant une foule immense. Des milliers de personnes massées sur le parvis chantent le *Credo* et reçoivent la bénédiction de Mgr Amette.

— En **Belgique**, messe d'actions de grâces et solennités, pour le vingt-cinquième anniversaire du gouvernement catholique et pour le cinquantenaire de la grande Fédération catholique de Bruxelles.

— Arrestation, à **Paris**, du capitaine juif Marix, haut dignitaire de loge maçonnique, accusé de concussions et de trafic des grâces.

17. — Mgr Laurans, évêque de **Cahors**, et neuf curés doyens comparaissent devant le tribunal correctionnel, pour avoir condamné et prohibé certains livres d'histoire et de morale en usage dans les écoles officielles. Jugement à huitaine.

— Les cheminots refusent de s'unir immédiatement aux postiers grévistes. Mais la C. G. T. essaye de fomenter une grève générale.

18. — Rentrée du Sénat pour la seconde partie de la session ordinaire de 1909.

19. — Le général Stœssel et l'amiral Nebogatof, à **Saint-Pétersbourg**, sont mis en liberté.

— Lig Jasu est proclamé héritier présomptif du trône d'**Éthiopie**.

20. — A **Rome**, cérémonies de la canonisation des bienheureux Oriol et Hofbauer; deux cents évêques entourent le pape.

— La seconde grève postale est terminée. La première, avant tout professionnelle, avait eu les sympathies du public. Les révolutionnaires, en voulant accaparer le mouvement et y mêler une grève générale, compromettent de toutes façons la seconde.

21. — A **Orléans**, congrès national annuel de la Jeunesse catholique française.

22. — Le capitaine Marix, arrêté le 16, met en cause plusieurs hauts parlementaires du « Bloc ».

— Sentence du tribunal arbitral de **La Haye** réglant la question des légionnaires déserteurs à Casablanca : il admet le droit de la justice militaire française, mais blâme certains de ses procédés.

23. — Fêtes magnifiques, en l'honneur de Jeanne d'Arc, en diverses paroisses de Paris, à **Marseille**, **Lyon**, **Compiègne**.

— A **Perpignan**, élections municipales de ballottage : toute la liste progressiste passe avec 2 950 voix contre 2 760 données à la liste radicale-socialiste-unifiée.

— Manifestations révolutionnaires, au *Mur des fédérés*, au Père-Lachaise ; bagarres, coups, arrestations.

24. — Mgr Ricard, archevêque d'**Auch**, comparaît devant le juge

d'instruction, pour avoir dit, dans un mandement, qu'il faut combattre les écoles où l'on enseigne l'irréligion et l'antipatriotisme.

— A **Alençon**, un liquidateur, aidé de quinze gendarmes et de cinquante soldats, fait enfoncer les portes du couvent des pauvres Clarisses.

25. — A **Rome**, le Saint-Père donne une audience spéciale aux huit cents délégués de l'Union catholique des chemins de fer; M. l'abbé Reymann, directeur de l'œuvre, présente les cheminots français.

— M. Pierre Gerlier est élu président général de l'Association catholique de la Jeunesse française.

Paris, le 25 mai 1909.

Le Gérant : René TURPIN.

Imprimerie de J. Dumoulin, à Paris.

LA PRIMAUTÉ DE SAINT PIERRE

DANS LE NOUVEAU TESTAMENT[1]

II. Le texte « Tu es Petrus »

(*Suite.*)

2° *Le « Tu es Petrus » est-il « historique », et non pas rédactionnel ?*

Les critiques libéraux sont unanimes à nier que le *Tu es Petrus*, dans sa formule actuelle, reproduise une parole véritable de Jésus-Christ.

Quand ils avouent que ce texte appartient authentiquement à l'Évangile grec selon saint Matthieu, ils n'entendent donc pas reconnaître pour autant son *historicité.* Ils considèrent, en effet, la promesse adressée à l'apôtre Pierre par Jésus-Christ, comme étrangère à la tradition primitive, et comme élaborée, peu à peu, entre la Passion du Sauveur et la composition de notre Évangile : c'est-à-dire pendant une période longue, d'après eux, non pas seulement de trente ou quarante ans, mais de soixante ou soixante-dix ans. Le *Tu es Petrus* devrait être ainsi attribué « à une couche secondaire, probablement à la dernière couche du travail rédactionnel d'où est sorti le premier Évangile ». Tel est le sentiment de M. Alfred Loisy[2]. Nommons, parmi ceux qui, en France, ont adopté une position analogue : Jean Réville[3], Auguste Sabatier[4], M. Charles Guignebert[5].

On peut ramener à quatre chefs les arguments et les hypo-

1. Voir *Études* du 5 juin 1909, p. 585.
2. *Les Évangiles synoptiques*, t. II, p. 2-15. Ceffonds, 1908. In-8.
3. *Les Origines de l'épiscopat*, p. 31-43. Paris, 1894. In-8.
4. *Les Religions d'autorité et la Religion de l'esprit*, p. 209-212. Paris, 1904. In-8.
5. *Manuel d'histoire ancienne du christianisme. Les Origines*, p. 225-231. Paris, 1906. In-16. — *Modernisme et tradition catholique en France*, p. 89-91 et 119-125. Paris, s. d. (1908). In-12.

thèses qui, d'après ces divers critiques, permettraient d'affirmer l'origine rédactionnelle du *Tu es Petrus* :

Le contexte de saint Matthieu lui-même ;

Le silence de saint Marc et de saint Luc ;

Le caractère ecclésiastique du passage ;

Son caractère ébionite et judaïsant.

Nous allons donc examiner les quatre chefs de démonstration, et rechercher si, véritablement, ils excluent *l'historicité* de notre texte évangélique.

* * *

En premier lieu, on objecte le *contexte*, médiat ou immédiat, *de saint Matthieu lui-même.*

Le contexte *médiat* prouverait que Jésus-Christ n'entendait pas réserver à Pierre une prérogative comme celle dont le *Tu es Petrus* fournit l'expresion. Le contexte *immédiat* prouverait que le *Tu es Petrus* fait violence à la narration qui l'encadre.

Au sujet du contexte *médiat*, nous n'avons pas à répéter ce qui a été dit plus haut sur *la place de Pierre parmi les apôtres.* Jésus-Christ a fait suivre d'un précepte d'humilité les naïves et ambitieuses querelles entre disciples pour le premier rang. Jamais, toutefois, il n'a exclu de son royaume, ici-bas, l'existence d'une primauté qui serait, non pas un honneur mondain, mais un « service », un *ministère*, pour le bien spirituel de tous. Par ailleurs, dans l'ensemble du récit évangélique, spécialement chez saint Matthieu, Pierre apparaît toujours comme l'apôtre principal et privilégié. Voilà, certes, un contexte « médiat » qui n'est en rien défavorable au *Tu es Petrus*. Inutile d'insister.

Mais, dit-on, le premier Évangile attribue au Sauveur une déclaration manifestement incompatible avec le *Tu es Petrus.*

Notre texte contient les paroles suivantes : « Et tout ce que tu auras lié sur la terre sera lié dans les cieux ; et tout ce que tu auras délié sur la terre sera délié dans les cieux[1]. » Or, le même évangéliste rapporte, quelques pages plus loin, une formule à peu près identique : « Tout ce que vous aurez

1. Matth., xvi, 19.

lié sur la terre sera lié dans le ciel ; et tout ce que vous aurez délié sur la terre sera délié dans le ciel[1]. »

De part et d'autre, puissance efficace et plénière de « lier et de délier ». Mais, dans le premier cas, visiblement, « il s'agit d'une prérogative spéciale et unique accordée à Pierre ». Dans le second cas, ce même pouvoir est reconnu « à la masse des croyants », ou, pour parler plus juste, au *collège apostolique* tout entier[2]. Bref, entre les deux passages, apparaît une contradiction. « Il semble donc que, si XVIII, 18 subsiste, XVI, 19 doive tomber ; *et vice versa.* »

Du reste, pour la critique libérale, ni l'un ni l'autre des deux textes n'est historique et primitif. Mais ils sont regardés comme ne pouvant assurément pas remonter, l'un et l'autre, à la même date et à la même origine. Or, le second texte portant diverses marques d'antériorité relative, c'est le *Tu es Petrus* qui se trouverait le moins historique et le moins primitif des deux passages opposés[3].

Malgré les affirmations convaincues de certains critiques[4], nous avons peine à comprendre cette incompatibilité radicale entre les deux textes de saint Matthieu.

Un souverain dit à un homme d'État : « Je vous confierai un portefeuille ministériel, avec la présidence du conseil. » Le même souverain dit ensuite à douze personnages politiques, amis les uns des autres, et parmi lesquels se trouve le futur premier ministre : « Messieurs, je vous confierai, à tous, un portefeuille ministériel. » Prétendra-t-on que la seconde promesse détruise la première ? La charge de « ministre » garantie à *douze* hommes politiques est-elle incompatible avec la « présidence du conseil », déjà promise à *un seul* d'entre eux ?

1. Matth., XVIII, 18.

2. Les raisons historiques ne font certes pas défaut pour considérer le texte de Matth., XVIII, 18, comme adressé uniquement au collège apostolique. Cf. Loisy, *Synoptiques*, t. II, p. 90, 91. Mais ce serait sortir de notre sujet que de vouloir fournir ici cette démonstration.

3. Henri Monnier, *Notion de l'apostolat*, p. 136, 137. Nous savons déjà que M. Monnier conclut, non seulement contre l'historicité, mais contre l'authenticité même du *Tu es Petrus*.

4. Réville, *Origines de l'épiscopat*, p. 37, 38. Guignebert, *Manuel*, p. 230. *Modernisme*, p. 90.

N'assimilons pas la hiérarchie créée par le Christ aux distinctions terrestres. Mais il existe, du moins, entre la promesse évangélique faite à saint Pierre, et l'autre promesse évangélique faite ensuite au collège apostolique tout entier, un rapport analogue à celui des deux successives promesses que nous venons d'imaginer chez un roi d'ici-bas. *La puissance de lier et de délier* est garantie à Pierre, d'abord, et ensuite aux « Douze ». Il y aura donc, pour Pierre et pour les « Douze », une fonction commune et identique. Mais *les clefs du royaume des cieux* sont, en outre, promises à Pierre avec le rôle unique de *fondement perpétuel de l'Église*. Il y aura donc, pour Pierre, une prérogative exclusivement réservée à lui seul.

Bref, les deux textes de saint Matthieu [1] nous font entrevoir la mission de tout le collège apostolique, et l'autorité spéciale de son chef.

Où est la contradiction ? Où est l'incompatibilité ?

Vraiment, nous pouvons, sans davantage nous attarder à pareille question, étudier maintenant le contexte *immédiat* du *Tu es Petrus*.

« Les privilèges décernés par Jésus à Pierre », dit Jean Réville, sont évidemment un hors-d'œuvre qui rompt l'unité du récit, et met le Christ en contradiction avec lui-même[2]. »

Rupture de l'unité du récit, tel est le premier grief.

Dans toute la narration évangélique où se lit notre texte, la série des idées apparaît exactement la même chez les trois synoptiques : Jésus est, en personne, le Christ de Dieu : non pas toutefois au sens juif, mondain, charnel, du messianisme vulgaire. Le vrai Christ doit souffrir avec ignominie; doit mourir en croix; et ne parvenir que par les opprobres au glorieux triomphe qui lui est finalement réservé. Les disciples du Christ devront donc, à leur tour, se renoncer eux-mêmes, porter leur croix, bref imiter l'abnégation de leur Maître, pour avoir part à l'œuvre messianique, et n'être pas exclus de la récompense éternelle[3].

En introduisant, après la confession de Pierre, une ré-

1. xvi, 18, 19 et xviii, 18.
2. *Origines de l'épiscopat*, p. 37.
3. Marc., viii, 28-39 (ix, 1, grec); Matthieu, xvi, 15-28, Luc., 9, 20-27.

ponse laudative de Jésus à son apôtre privilégié, le rédacteur du premier Évangile n'a-t-il pas interrompu artificiellement la marche du récit et la suite naturelle des idées?

Autre grief, également tiré du contexte immédiat : par le *Tu es Petrus*, Jésus est mis en contradiction avec lui-même.

A peine vient-il de récompenser Pierre pour avoir entendu, sur le Christ, la révélation du Père céleste, que le Sauveur doit dire au même apôtre : « Arrière, Satan ! Tu es pour moi un scandale, car tu ne comprends pas les choses de Dieu, mais [uniquement] celles des hommes[1]. » Il y a, dans ce contraste, une invraisemblance que M. Guignebert juge intolérable. « Comment est-il possible que Jésus ait si mal placé sa confiance qu'il lui faille tout de suite reconnaître son erreur et accabler durement son ministre d'élection? Il me semble évident que les versets 18, 19 (*Tu es Petrus*) d'une part, et 22, 23 (*Vade post me, Satana*), d'autre part, se rapportent à deux traditions d'origine différente, peut-être aussi inauthentiques l'une que l'autre sous leur forme actuelle, mais qu'il est impossible de maintenir toutes deux côte à côte[2]. » Or, s'il faut choisir, l'harmonie du contexte, les morceaux parallèles et surtout le témoignage de Marc, imposent manifestement de regarder le *Vade post me, Satana,* comme plus primitif, et de lui sacrifier le *Tu es Petrus*. Telles seraient donc, à double titre, les exigences du contexte immédiat.

Et, cependant, même si tout cela était indiscutable, il ne faudrait pas en tirer des conclusions par trop affirmatives. La preuve, sans doute, paraîtrait faite que le *Tu es Petrus* n'est pas à sa vraie place, et qu'il est artificiellement placé en dehors de son cadre. Mais il n'en résulterait pas nécessairement que ce fût un texte étranger à la tradition primitive, et d'origine toute rédactionnelle. On ne doit pas, en effet, oublier avec quelle liberté les narrateurs évangéliques distribuent leur récit, quant à l'ordre littéraire, et quant au groupement simultané de paroles prononcées en des circonstances différentes[3]. La comparaison des textes parallèles ne laisse

1. Matth., xvi, 23. Cf. Marc., viii, 33.
2. *Manuel*, p. 229, 230.
3. Cf. E. Mangenot, *les Éléments secondaires et rédactionnels du « Dis-*

guère de doute à cet égard. Voilà pourquoi le *manque d'harmonie avec le contexte* ne saurait être donné comme un signe certain de *non-historicité.*

Mais, à vrai dire, pour le *Tu es Petrus*, il ne paraît y avoir aucune discordance avec le contexte. Un examen plus attentif montrera que, loin de rompre l'unité du récit, loin de mettre le Christ en contradiction avec lui-même, la réponse du Sauveur à l'apôtre s'encadre fort heureusement, au contraire, dans la narration du premier Évangile.

Tout le passage a pour signification dominante, non pas la prérogative de Pierre, mais la nécessité de l'abnégation. Jésus n'est aucunement le Christ du messianisme vulgaire : c'est un Christ destiné aux opprobres et à la croix. D'où il résulte que ses disciples devront, à leur tour, se renoncer eux-mêmes et porter leur croix, s'ils veulent parvenir au triomphe. Le *Tu es Petrus* ne serait donc pas indispensable à la marche du récit : mais il s'harmonise avec le contexte d'une manière très naturelle, et donne beaucoup de relief à cette page de saint Matthieu.

Jésus est, en réalité, le Christ, le Fils du Dieu vivant. Bienheureux qui le reconnaîtra pour tel ! (*Tu es Petrus.*)

Mais le Christ de Dieu subira les plus cruelles ignominies et mourra crucifié. Tel sera, pour lui, le chemin de la gloire. Malheur à qui ne le comprend pas ! (*Vade post me, Satana.*)

Donc, pour demeurer avec Jésus, il faut suivre la voie royale de la croix. (*Si quis vult post me venire, abneget semetipsum.*)

Bref, au *Tu es Christus*, fait écho le *Tu es Petrus*; puis, au *Tu es Petrus*, vient correspondre par contraste le *Vade post me, Satana.*

Pierre est loué pour sa foi; il est blâmé pour son manque d'esprit surnaturel. Pierre a mérité de hautes prérogatives : car il a proclamé, sous une lumière divine, que Jésus de Nazareth, malgré son humble apparence, est le Christ lui-même, le roi messianique, le fils du Dieu vivant. Pierre a mérité ensuite une grave réprimande : car, cédant au pré-

cours des paraboles », dans la *Revue du clergé français,* 1909, t. LVIII, p. 141-154.

jugé mondain et juif, il a protesté contre la perspective du mystère de la croix.

En tout cela, pas ombre de contradiction et pas la moindre rupture de l'unité du récit. Le *Tu es Petrus* s'encadre dans un ensemble véritablement homogène et cohérent. On ne peut donc lui refuser l'historicité au nom du *contexte* (médiat ou immédiat) *de saint Matthieu*.

*
* *

Plus délicate apparaît la question du *silence de saint Marc et de saint Luc*.

Si, réellement, Jésus-Christ avait adressé à Pierre la magnifique promesse du *Tu es Petrus*, comment saint Marc et saint Luc auraient-ils pu ignorer ou négliger une chose de pareille importance? Comment auraient-ils pu omettre la réponse laudative de Jésus, quand ils rapportaient, l'un et l'autre, la confession de Pierre, avec toutes les circonstances notables du même dialogue et du même fait? Comment expliquer surtout le silence de Marc, c'est-à-dire de l'évangéliste qui, d'après les témoignages primitifs, rédigeait, pour les fidèles de Rome, la catéchèse de Pierre lui-même? « Le silence de Marc est inexplicable », écrit Jean Réville, « et nous oblige à reconnaître qu'avant la rédaction de notre Matthieu actuel, il y avait une tradition relative à cette scène capitale, où les privilèges accordés à Pierre ne figuraient pas[1] ». « Le passage entier », dit à son tour M. Loisy, se « présente comme une enclave dans le récit de Marc, où il a été importé d'ailleurs... Son contenu et son caractère d'évidente interpolation dans le récit de Marc, ne permettent pas d'y reconnaître une parole authentique de Jésus[2]. »

Avant toute autre réponse, il faut noter que l'argument ne saurait être donné comme péremptoire. Un texte significatif est quelquefois rapporté par un seul d'entre les synoptiques,

1. *Origines de l'épiscopat*, p. 32. Cf. Monnier, *Notion de l'apostolat*, p. 139, Sabatier, *Religions d'autorité*, p. 212. Guignebert, *Manuel*, p. 228.

2. *Synoptiques*, t. II, p. 13, 14. Le lecteur sait que la plupart des critiques regardent notre second Évangile comme antérieur au premier et au troisième, et comme leur source commune. C'est en ce sens que doit être comprise la phrase de M. Loisy, et, de même, celle de Jean Réville.

et non par les deux autres. Ceux-ci, pourtant, auraient eu occasion de le mentionner, et on ne voit pas bien clairement la raison de leur silence. Or, les critiques libéraux se garderaient, à coup sûr, d'affirmer qu'en pareil cas et pour cet *unique* motif, l'historicité du texte doive être *nécessairement* exclue : eux-mêmes retiennent volontiers telle ou telle parole évangélique dont la condition rappellerait, à cet égard, celle du *Tu es Petrus*. A vrai dire, c'est précisément le mélange des ressemblances et des variétés dans le détail, l'alternance des parallélismes littéraux et des omissions inexpliquées, qui forment l'étrange complexité du problème synoptique : *harmonia discors*.

Au point de vue le moins dogmatique et le plus purement historique, l'omission d'un texte chez deux synoptiques (à supposer même qu'on n'en puisse fournir aucune explication plausible) ne causerait donc qu'une probabilité défavorable, pas davantage. Rendons justice à la modération que garde M. Guignebert sur ce point : « Le silence de Luc et de Marc constitue », dit-il, « une présomption contre l'authenticité [historicité] des deux versets de Matthieu[1] ». Une *présomption*, soit; mais non pas un argument ferme et certain. Et la « présomption » elle-même devra, en bonne critique, être négligée; ou plutôt devra céder devant la vérité : d'abord, si l'on apporte, du silence de Marc et de Luc, une autre explication raisonnable que l'origine rédactionnelle des paroles; en second lieu, si le témoignage du premier Évangile se trouve corroboré par des indices positivement favorables à l'historicité de notre texte.

Une première hypothèse, forcément un peu gratuite, mais qui ne présente aucune impossibilité, serait que le *Tu es Petrus* n'ait pas été prononcé dans les circonstances mêmes où l'encadre saint Matthieu. Le silence de Marc et de Luc, *en cet endroit*, deviendrait alors tout normal. Resterait seulement à montrer que l'omission d'un texte de si haute gravité pratique, dans tout le reste du second et du troisième Évangile, n'est pas inconciliable avec le caractère historique et primitif du *Tu es Petrus*.

1. *Manuel*, p. 229.

Eusèbe, d'autre part, expliquait l'absence de notre texte chez saint Marc, par la volontaire omission du même texte dans le récit oral de Pierre lui-même. En effet, le prince des apôtres aurait eu coutume, par humilité chrétienne, de rapporter ce qui pouvait le diminuer personnellement, comme sa triple chute durant la Passion ; et de taire ce qui pouvait le grandir aux yeux des fidèles : comme la magnifique promesse qui rémunéra sa profession de foi et d'amour envers le Christ. Mais, si le *Tu es Petrus* ne figurait pas dans la catéchèse de Pierre, il est normal qu'il ne figure pas davantage dans l'Évangile de Marc : puisque Marc s'est contenté de fixer par écrit les souvenirs mêmes de Pierre[1]. Bien que surtout imaginée *a priori*, cette hypothèse d'Eusèbe est moins gratuite, assurément, que plus d'un système de la critique libérale.

Mais, sans exclure l'hypothèse d'Eusèbe, qu'il soit permis d'en proposer une autre, directement suggérée par le texte même de saint Matthieu. M. Michiels est le premier, croyons-nous, qui ait indiqué ce point de vue : il le qualifie de « conjecture assez plausible[2] ».

Toute la réponse élogieuse de Jésus-Christ à saint Pierre porte un caractère juif et biblique extrêmement accusé; par exemple : Simon *Bar Jona*, Βαριωνᾶ, pour « fils de Jona » ; *la chair et le sang*, σὰρξ καὶ αἷμα, pour désigner la « nature humaine » ; les *portes de l'enfer*, πύλαι ᾅδου, pour désigner la « puissance de la mort » ; donner *les clefs du royaume*, τὰς κλεῖδας τῆς βασιλείας, pour signifier « l'autorité du majordome » ; *lier et délier*, ὃ ἐὰν δήσῃς, ὃ ἐὰν λύσῃς, au sens de « défendre et permettre[3] ».

Bien plus, la parole principale, *Tu es Petrus*, tire sa vraie signification d'un jeu de mots sur le nom araméen de l'apôtre. Ce nom, tel que Jésus l'employait, n'était autre que *Kéfa* (rocher), qui correspond au grec Πέτρος (Pierre)[4]. Notre texte,

1. *Demonstr. évang.*, III, 5. (*P. G.*, t. XXII, col. 216-217.)
2. *Origine de l'épiscopat*, p. 42.
3. On pourrait y joindre l'antithèse entre la *terre* et les *cieux*. Toutes ces expressions devront être expliquées au paragraphe 3, dont l'objet sera la *signification littérale* du texte *Tu es Petrus*.
4. Joan., I, 42.

dans la langue originale, se formulait donc équivalemment ainsi : « Tu es Rocher (*Kéfa*), et sur ce même Rocher (*Kéfa*) je bâtirai mon Église. » La communauté des fidèles du Christ reposera sur Pierre, comme une maison repose sur son fondement; et Pierre, le fondement de l'Église, est un roc[1]. Ce jeu de mots perd beaucoup de sa rigueur et de sa clarté en grec, à cause de la différence de terminaison entre Πέτρος et Πέτρα, ainsi que du pronom et de l'article féminins qui accompagnent πέτρα. On lit, en effet, chez saint Matthieu : Σὺ εἶ Πέτρος, καὶ ἐπὶ ταύτῃ τῇ πέτρᾳ οἰκοδομήσω μου τὴν Ἐκκλησίαν. *Tu es Petrus, et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam.*

Or, on ne conteste généralement pas que Luc soit un Grec, écrivant pour les Églises de l'hellénisme. D'autre part, les témoignages anciens, corroborés par divers critères internes, affirment que Marc est un Juif, qui écrit en grec pour les fidèles de Rome : c'est-à-dire pour des lecteurs venus en majorité du paganisme, et ignorant la langue, comme les usages, de la Palestine.

Dès lors, ne sera-t-il pas croyable que Marc et Luc aient omis volontairement le *Tu es Petrus*, à cause de son aramaïsme par trop accentué? Non pas que certaines locutions juives de notre texte, et d'autres fort semblables, ne se rencontrent également chez Marc, chez Luc, ou à travers les épîtres pauliniennes. Il serait déraisonnable, en effet, de contester la présence de divers sémitismes dans le grec du Nouveau Testament, sous prétexte que le nombre en a été beaucoup exagéré naguère. Mais de tels sémitismes n'apparaissent, généralement, que très clairsemés[2]. Au contraire, la réponse de Jésus, après la confession de Pierre, réunit en peu de lignes six ou sept formules bibliques et palestiniennes; la phrase principale du texte consiste même en un jeu de mots araméen; jeu de mots qui ne se retrouve qu'à demi en langue hellénique. On s'explique donc avec vraisemblance que Marc et Luc aient évité de transcrire un fragment que sa couleur

1. Cf. Matth., vii, 24, 25 et Luc., vi, 48.

2. Voir les judicieuses réflexions de M. Joseph Huby, *Le grec du Nouveau Testament, d'après les travaux récents.* Dans les *Études*, 1909, t. CXVIII, p. 249-262.

exotique rendait assez peu compréhensible à des lecteurs gréco-romains.

Il faut y mettre cependant une condition : c'est que la réponse du Christ pût être omise raisonnablement, et sans dommage pour le sens principal du morceau. Mais, — nous l'avons déjà constaté, — bien que le *Tu es Petrus* s'harmonise avec le contexte d'une manière très naturelle, et donne beaucoup de relief à cette page de saint Matthieu, il n'est pas toutefois indispensable à la marche du récit. Le passage a pour signification dominante, non pas la prérogative de Pierre, mais la nécessité de l'abnégation : Jésus est un Christ destiné aux opprobres et à la croix; ses disciples devront donc, pour le suivre au triomphe, se renoncer eux-mêmes et porter leur croix. Tout ce fragment évangélique garde la même valeur, sans qu'il y soit insisté particulièrement sur le rôle de Pierre. Le fait est si vrai que Luc a pu omettre, non seulement le *Tu es Petrus*, mais aussi la protestation indiscrète de l'apôtre contre la future passion du Christ, et la réprimande grave qui en résulte : *Vade post me, Satana*. Il y a donc, pour une parole de Jésus à Pierre, silence de Marc et de Luc; et, pour une autre parole de Jésus au même Pierre, silence du troisième Évangile. Néanmoins, chez saint Matthieu, chez saint Marc, chez saint Luc, la signification générale du morceau demeure visiblement identique.

Mais si le *Tu es Petrus* pouvait être omis sans dommage pour le contexte, l'importance même de cette parole n'obligeait-elle pas Marc et Luc à la reproduire, au moins en termes équivalents, dans le cas où ils l'auraient connue? Écoutons M. Guignebert : « Une pareille déclaration du Maître ne pouvait qu'être placée au premier rang parmi celles que la mémoire des fidèles devait recueillir tout de suite et garder précieusement[1]. » Il est indubitable que M. Guignebert serait dans le vrai si la première génération chrétienne

1. *Manuel*, p. 228. On voit que l'objection porte même contre ceux qui expliqueraient le silence de Marc et de Luc en disant que le *Tu es Petrus* est une véritable parole de Jésus-Christ : mais non pas une parole prononcée dans les circonstances où l'encadre saint Matthieu. La présente difficulté réclame une solution plausible de la part de tous ceux qui admettent l'historicité du *Tu es Petrus*.

avait partagé nos préoccupations actuelles ; si la controverse, pendant la seconde moitié du premier siècle, avait porté sur les mêmes problèmes qu'au dix-neuvième et au vingtième. Pour nous, l'une des questions les plus capitales à résoudre par l'Évangile est la question de l'Église. Le Christ a-t-il prévu l'Église? a-t-il fondé l'Église ? a-t-il hiérarchiquement organisé l'Église ? Toute parole de Jésus regardant cet objet nous paraît être de celles que les évangélistes devaient rapporter avec le plus grand soin et mettre davantage en relief.

Mais d'une tout autre nature étaient les préoccupations apologétiques de la première génération chrétienne. Ce que l'on attendait surtout des narrateurs évangéliques, c'était une évocation fidèle de la personne du Sauveur : Jésus Messie et Fils de Dieu, tel que l'avaient connu les témoins de sa vie mortelle, avec sa doctrine de pardon et de salut, avec son miraculeux pouvoir sur le démon et sur le mal. Voilà ce dont il s'agissait plus que de toute autre chose.

Les quelques textes directement relatifs à l'institution ou à l'organisation de l'Église, loin d'être artificieusement mis en relief, se trouvent épars dans l'Évangile, cités à propos d'autre chose, et comme faisant allusion à une réalité manifestement comprise du lecteur. Il y a là, pour ces textes, une puissante garantie de sincérité et de fidélité, une valeur très significative et probante. Les critiques libéraux ne peuvent sérieusement nier qu'à l'époque où écrivaient les évangélistes, il existât une hiérarchie ecclésiastique, ni que la conscience chrétienne en attribuât l'origine à une institution formelle de Jésus-Christ. Mais cette origine était une vérité reconnue, incontestée, dont on ne cherchait guère à détailler méthodiquement les titres ; et les Évangiles n'ont certes pas été composés dans le dessein particulier de l'établir.

Voilà pourquoi, contrairement à ce que nous serions tentés de croire aujourd'hui, l'importance ecclésiastique du *Tu es Petrus* n'obligeait pas Marc et Luc à reproduire cette parole, ou à manifester, d'une manière équivalente, son contenu.

Bref, le *Tu es Petrus* ne se rapportait pas spécialement au *but des évangélistes*, et, d'ailleurs, n'était *pas indispensable au contexte* qui l'encadre. Marc et Luc ont donc pu, tout en

le connaissant fort bien, l'omettre *délibérément*, pour quelque raison plausible : par exemple (comme nous l'avons conjecturé), à cause de l'aspect araméen du passage; à cause de cette *couleur juive* qui le rendait malaisé à comprendre pour des chrétiens de la gentilité.

D'autre part, la même raison, la même couleur juive, explique la présence du *Tu es Petrus* dans le premier Évangile plutôt que dans les autres. A cet égard, les critiques anciens n'auraient eu aucun doute. Un fragment aussi plein d'aramaïsme que le *Tu es Petrus* leur aurait paru tout naturellement à sa place dans un livre de telle origine. Ils considéraient, en effet, le texte grec de notre premier Évangile comme la traduction purement littérale de l'Évangile araméen, écrit par l'apôtre saint Matthieu, pour les fidèles de Palestine. La plupart des critiques modernes, orthodoxes et libéraux, admettent (avec bien des nuances) une hypothèse plus complexe. Le recueil araméen, attribué à saint Matthieu, n'aurait contenu que des paroles et discours du Seigneur, Λόγια Κυρίου. Quant à notre premier Évangile, ce serait une œuvre grecque, semblable au livre de saint Luc. Deux sources principales seraient communes au premier et au troisième Évangile : un *récit des faits* de la vie du Christ, c'est-à-dire l'Évangile de saint Marc; et un *recueil des paroles et discours* du Christ, c'est-à-dire les Λόγια réunis par saint Matthieu. Si la conjecture est fondée, on peut se demander pourquoi un fragment palestinien, tel que le *Tu es Petrus*, serait plus naturellement à sa place dans le premier Évangile que dans les autres. On peut également dire, avec Auguste Sabatier, que le *Tu es Petrus* ne devait pas appartenir aux Λόγια, source commune du premier et du troisième Évangile, puisqu'il ne figure pas chez saint Luc[1].

Mais il est un fait patent que l'on ne saurait négliger, *même en admettant l'hypothèse probable des deux sources.* Tous les témoignages primitifs désignent catégoriquement notre premier Évangile comme l'œuvre spéciale de l'apôtre Matthieu. Cela suppose, au *minimum* et à titre de chose notoire, que notre texte grec dépendait, plus étroitement que

1. *Religions d'autorité*, p. 211-212.

tout autre, du recueil araméen de saint Matthieu ; que notre texte grec s'était, pour ainsi dire, incorporé les Λόγια de l'apôtre palestinien. D'ailleurs, les critères internes corroborent indubitablement les témoignages extérieurs. La disposition même de la généalogie du Christ, la constante évocation des prophéties d'Israël, les allusions manifestes aux coutumes, au langage, aux idées, aux institutions du monde juif, tout, dans notre premier Évangile, porte un caractère spécifiquement israélite. Que l'on mesure le contraste avec saint Luc : et l'on reconnaîtra que, si notre troisième Évangile a puisé largement (peut-être) dans les Λόγια, c'est en les *utilisant* comme une source documentaire. Mais notre premier Évangile, allant plus loin, s'est vraiment *incorporé*, assimilé, la relation araméenne des Λόγια : lui seul demeure authentiquement *l'Évangile d'après saint Matthieu.*

Dès lors, on s'explique fort bien la présence, dans le premier Évangile, d'un texte aussi chargé d'aramaïsmes que le *Tu es Petrus*. Nous y retrouvons littéralement le récit palestinien. C'est dire que nous atteignons par là un témoignage direct et primitif : celui de l'apôtre Matthieu lui-même ; de Matthieu, l'un des « Douze », l'un de ceux qui assistaient personnellement au dialogue de Césarée de Philippe, entre Jésus et Pierre.

Ce témoignage immédiat est corroboré par de nombreux indices convergents. D'abord, le *Tu es Petrus* explique un fait bien établi par ailleurs : comment l'apôtre Simon, fils de Jona, reçut du Christ le surnom de « Pierre », ou *Kéfa*. En outre, le *Tu es Petrus* chez saint Matthieu, le *Confirma fratres tuos* chez saint Luc, le *Pasce oves meas* chez saint Jean, se complètent, s'éclairent et se garantissent mutuellement. Et surtout, enfin, le contexte général des Évangiles met en relief la prépondérance habituelle et manifeste de Pierre parmi les « Douze » ; or le *Tu es Petrus* rend compte de cette situation : Jésus-Christ avait désigné Pierre comme devant être le fondement de l'Église et le suprême administrateur du royaume de Dieu ici-bas. Pareille concordance entre des textes et des faits aussi multiples, aussi complexes, est une marque réellement certaine de vérité historique.

Que reste-t-il, maintenant, de la « présomption défavo-

rable » au *Tu es Petrus*, tirée de l'omission du texte chez saint Marc et chez saint Luc ?

Nous avons constaté que le silence de Marc et de Luc admet une explication raisonnable, toute différente de l'origine rédactionnelle des paroles. Nous avons constaté, d'autre part, que le *Tu es Petrus* est garanti par le témoignage direct, immédiat, personnellement désintéressé, de l'un des « Douze », l'apôtre Matthieu. Nous avons constaté que le dire du premier Évangile se trouve confirmé par tout un ensemble d'indices positivement favorables.

Selon les lois de la critique, la « présomption » contraire doit donc céder devant la preuve. Le *Tu es Petrus* est solidement attesté comme parole véritable de Jésus-Christ.

Reste à montrer, en peu de mots, la gratuité, l'invraisemblance, des deux hypothèses qui, d'après les critiques libéraux, expliqueraient la formation rédactionnelle du *Tu es Petrus*.

*
* *

M. Loisy attribue à ce texte une *origine ecclésiastique*.

Ce n'est pas l'emploi d'un mot inusité ailleurs [Église] qui constitue l'objection la plus forte contre l'authenticité [historicité] de ces passages[1], mais l'idée même d'une société terrestre, qui n'est ni la communauté israélite ni le royaume des cieux [sous son aspect définitif et glorieux], et qui se substitue, pour ainsi dire, à l'une et à l'autre. Jésus n'a jamais prêché que le royaume [il s'agit du royaume *eschatologique*] et l'avènement prochain du royaume ; il n'a pas réglé formellement les conditions d'un établissement terrestre qui remplacerait l'économie judaïque en tant que préliminaire à l'avènement du royaume. On n'a pu parler d'église que quand l'Église a existé ; c'est-à-dire après que, le judaïsme ayant rejeté la prédication apostolique, les groupes chrétiens durent se constituer de plus en plus, et définitivement, en dehors de l'organisation religieuse d'Israël. Il y eut alors des communautés, des églises, dont la réunion idéale, on peut dire la raison commune, était l'Église... Plein de signification si on le remet dans son milieu d'origine [à la fin du Ier siècle], le discours que Matthieu [ce nom désigne le rédacteur inconnu de notre Évangile] prête au Sauveur n'aurait eu, à la date indiquée, aucun sens pour les apôtres[2]... Matthieu réunit ensemble et idéalise les souvenirs de l'Évangile et de l'âge apos-

1. Matth., XVI, 18 et XVIII, 17.
2. *Synoptiques*, t. II, p. 8, 9.

tolique ; il les voit et les interprète à la lumière du présent ; il fait parler Pierre et Jésus de telle façon qu'on entende bien quelle est la tradition de Pierre et ce qu'elle vaut [1].

Parmi les critiques libéraux qui, avant M. Loisy, ont adopté une solution analogue, il faut particulièrement citer M. Holtzmann [2].

L'argument revient à ceci : le *Tu es Petrus* suppose la notion de l'Église, corps social hiérarchique, distinct du judaïsme, et devant procurer, préparer, ici-bas, le règne éternel de Dieu. Or, pareille notion demeure totalement étrangère à la pensée, à la perspective réelle du Christ. Donc notre texte, loin de pouvoir être une parole véritable de Jésus, projette artificiellement dans l'Évangile les préoccupations doctrinales du rédacteur, qui étaient celles du catholicisme naissant. Moins de soixante-dix années après la passion du Sauveur, on s'était habitué à voir une institution ecclésiastique et permanente dans la mission temporaire que Jésus avait confiée à Pierre et aux « Douze », en vue de prêcher, à sa suite, l'imminence du dernier jour, de la *Parousie* glorieuse.

Tout cela suppose que le royaume des cieux, dont Jésus annonçait l'installation prochaine, devait être le règne du siècle à venir : royaume purement et exclusivement *eschatologique*. Seraient donc seuls primitifs, dans l'Évangile, les textes qui s'accordent, ou peuvent s'accorder, avec cette croyance à la fin du monde imminente. Résulteraient, au contraire, d'une élaboration ultérieure et d'un travail rédactionnel, tous les textes qui prévoient l'essor de l'œuvre messianique en ce monde ; particulièrement ceux qui regardent l'Église : tel le *Tu es Petrus*.

Mais tout autre sera la condition du *Tu es Petrus* et des textes analogues, s'il est démontré que, malgré divers arguments spécieux et délicats, cette thèse paradoxale de M. Loisy contredit aux vraies données de la science historique sur les Évangiles ; et, mieux encore, s'il est démontré que le royaume des cieux, dont Jésus annonçait la prochaine instal-

1. *Synoptiques*, t. II, p. 15.
2. *Lehrbuch der N. T. Theologie*, p. 210-215. Frib. Brisg., 1897. In-8.

lation, n'était pas purement et exclusivement eschatologique, mais comportait, avant sa consommation finale et glorieuse, une première durée dans les conditions mêmes de la vie présente. Alors le *Tu es Petrus*, non seulement ne paraîtra pas incompatible avec la doctrine réelle du Christ, mais concordera naturellement et positivement avec cette doctrine. Le royaume devant comporter, ici-bas, l'existence d'une société visible, quoi de plus normal que de pourvoir à son gouvernement et à son organisation [1] ?

Traiter ici, en détail, la vaste question du royaume de Dieu dans l'Évangile serait évidemment sortir du cadre de cette modeste étude. Rappelons, toutefois, que le R. P. Lagrange a établi magistralement le double principe d'une réponse péremptoire à M. Loisy : 1° la pensée juive, contemporaine de Jésus, était loin de confondre le *messianisme* et l'*eschatologie*; l'avènement du Messie d'Israël en ce monde, et la rétribution définitive des justes et des pécheurs dans le monde à venir [2]; 2° *la venue du Fils de l'Homme sur les nuées du ciel* n'est pas une prédiction spéciale du jugement dernier, mais le symbole du règne de Dieu, en tant que royaume de sainteté, venu d'en haut, et bien différent des empires monstrueux qui surgissent de la terre [3]. Donc, lorsque Jésus-Christ déclare imminente l'installation du *règne messianique*, ou encore *la venue du Fils de l'Homme*, on ne peut conclure que, par le fait même, il déclare imminent le règne eschatologique avec le jugement dernier. Au contraire, cette proximité du *règne messianique*, ou de *la venue du Fils de l'Homme*, s'harmonise parfaitement avec les textes formels de l'Évangile qui attribuent au royaume une première durée dans les conditions mêmes de la vie présente.

Sans doute, l'humilité de cet avènement messianique en la personne de Jésus déconcerta les espérances d'Israël. « Les

1. Cf. Batiffol, *l'Église naissante*, p. 94-100 et 109-113. — Lepin, *les Théories de M. Loisy*, p. 281-300 et 358-366. Paris, 1908. In-16. — Vacandard, *l'Institution formelle de l'Église par le Christ*. (*Revue du clergé français*, 1909, t. LVII, p. 20-37.)

2. *Messianisme chez les juifs*, p. 133-135, 158-235.

3. *Les Prophéties messianiques de Daniel*. (*Revue biblique*, 1904, p. 494-520.) Cf. *l'Avènement du Fils de l'homme*. (*Revue biblique*, 1906, p. 382-411 et 561-574.) Voir, en outre, *Revue biblique*, 1908, p. 282, 283.

Juifs réclamaient des prodiges », *Judaei signa petunt*[1]. On attendait, pour la première installation du royaume, un coup vainqueur de la droite du Très-Haut, une manifestation glorieuse, la *Parousie* du Seigneur. Et ce que Jésus venait opérer, c'était la conquête du monde par le sacrifice et la croix. La *Parousie* n'aurait lieu qu'à l'époque inconnue où le jugement eschatologique inaugurerait le monde à venir. Les disciples du Christ ne purent imaginer que la *Parousie* dût se faire attendre bien longtemps. Avec leurs compatriotes juifs, ils continuèrent d'espérer, comme toute prochaine, la manifestation glorieuse du roi messianique : toutefois, pour eux, la *Parousie* devait être la consommation finale du royaume, et non plus son premier établissement. La génération apostolique vécut dans une attente anxieuse du triomphal retour de Jésus : mais cette illusion, héritée du judaïsme, fut trompée. Aujourd'hui encore, non moins qu'au temps des apôtres, ce que Jésus a déclaré devoir être inconnu demeure totalement inconnu. Mais, d'autre part, ce que le Christ avait déclaré imminent s'est accompli sans retard. La génération contemporaine du Sauveur a pu constater le châtiment d'Israël et l'apostolat des gentils ; elle a pu voir le règne messianique, le royaume des saints, bravant tous les obstacles, se répandre par le monde, grâce à la vertu d'en haut. C'était bien, la vérification du symbole prophétique ; l'établissement du cinquième empire de Daniel, qui ne devait pas être semblable, comme les quatre autres, à un monstrueux animal surgissant de la terre, mais qui devait avoir pour initiateur un *Fils de l'Homme descendant des cieux*[2].

Dès lors, le *Tu es Petrus* et les textes parallèles rentrent sans effort dans la perspective du Christ et dans la conception évangélique du royaume de Dieu.

En outre, au point de vue spécial du *Tu es Petrus*, la critique interne permet de relever, dans l'hypothèse rédactionnelle de M. Loisy, une invraisemblance grave.

Comme nous l'avons déjà constaté, la réponse de Jésus à Pierre est saturée de formules juives. Certaines paroles sont

1. I Cor., I, 22.
2. Dan., VII, 3-12 et 17, 18.

empruntées à l'Ancien Testament : les *clefs* du royaume, les *portes* de l'enfer. D'autres sont empruntées au rabbinisme : le pouvoir de *lier et délier*. D'autres sont empruntées au langage palestinien : comme *Bar Jona*, pour signifier « fils de Jona », ou *la chair et le sang*, pour désigner « la nature humaine ». Enfin, la déclaration capitale, *Tu es Petrus*, consiste en un jeu de mots araméen sur le nom de Pierre, *Kéfa*, jeu de mots qui ne se retrouve qu'à demi en grec. Bref, la couleur juive du morceau tout entier est manifeste, et nous y avons trouvé une explication probable et plausible du silence de Marc et de Luc, c'est-à-dire de deux évangélistes qui s'adressaient directement à des lecteurs gréco-romains, et ne prétendaient pas reproduire un écrit antérieur.

Mais, dans l'hypothèse de l'origine ecclésiastique, le *Tu es Petrus* se serait peu à peu élaboré vers la fin du premier siècle, alors que le christianisme faisait la conquête de la gentilité ; alors que l'Église presque entière parlait grec ; alors que les chrétiens (non schismatiques) de langue araméenne n'étaient plus qu'une minorité infime et sans influence. Comment donc, à une telle date, en de telles circonstances, la formule où s'exprimait la *nouvelle* tendance hiérarchique de l'Église, la formule du catholicisme naissant, aurait-elle porté ce cachet primitif, cette saveur galiléenne, cet aspect malaisé à comprendre pour des hommes venus du paganisme et de l'hellénisme ?

On ne peut sérieusement parler ici de fiction habile, d'archaïsme artificiel. Rien n'est plus étranger aux mœurs littéraires des évangélistes. Souvent, au contraire, ils traduisent une formule araméenne de Jésus par quelque locution équivalente, plus accessible au lecteur de langue grecque. Mais ils ne songent pas à *costumer* en style palestinien telle ou telle parole, pour la rendre plus vraisemblable dans la bouche de Jésus. Les critiques incroyants qui ont déployé l'ingéniosité la plus tenace, la plus raffinée, à surprendre, dans les moindres textes, un artifice rédactionnel, par exemple M. Firmin Nicolardot[1], n'ont jamais, croyons-

1. *Procédés de rédaction des trois premiers évangélistes*, p. 47-74, 112-114, 123-129, 211-214, 297-312.

nous, attribué aux évangélistes pareil souci de la couleur locale.

Donc la prétendue origine ecclésiastique du *Tu es Petrus* n'est pas seulement contredite par les arguments qui ruinent le système de M. Loisy, sur le rapport de l'Église à l'Évangile, mais elle est rendue, en outre, spécialement invraisemblable par le critère interne appliqué au texte lui-même. L'archaïsme araméen du *Tu es Petrus* est une marque non équivoque d'origine primitive et araméenne.

* * *

Toutefois, ne pourrait-on pas accorder l'origine *araméenne*, sans reconnaître l'origine *primitive ?* Certains critiques libéraux, tels Jean Réville, Auguste Sabatier, M. Guignebert, voient, dans le *Tu es Petrus*, « une tradition *judéo-chrétienne*[1] », une inspiration des cercles *judaïsants* ou *ébionites*[2] ». Le but de cette légende aurait été de grandir Pierre, l'apôtre de la circoncision, au détriment de Paul, l'apôtre des gentils et l'adversaire du légalisme juif. Quant à l'adoption du texte par le rédacteur de notre premier Évangile, c'est chose facilement explicable, observe M. Guignebert : « Le premier Évangile est, en effet, le plus *judéo-chrétien* des trois » synoptiques[3].

Semblable explication rend assurément compte de la couleur juive et palestinienne qu'a le passage entier de saint Matthieu. Mais, d'autre part, elle contredit à la tendance caractéristique, aux doctrines parfaitement certaines de notre premier Évangile.

Que ce livre soit un livre *juif*, ce n'est pas nous qui en disconviendrons, puisque nous le reconnaissons pour être, à un titre spécial et authentique, *l'Évangile selon saint Matthieu*. Mais « juif » n'est pas la même chose que « judaïsant ». Nul, à coup sûr, ne fut moins *judaïsant* que saint Paul : et cependant l'apôtre des gentils était lui-même rabbin juif, « pharisien et fils de pharisien[4] ». Pareillement, le premier

1. Réville, *Origines de l'épiscopat*, p. 32, 35, 36, 39.
2. Sabatier, *Religions d'autorité*, p. 212.
3. *Manuel*, p. 228, 229.
4. Act., XXIII, 6.

Évangile, malgré son origine juive, est tout le contraire d'un évangile judaïsant ou *judéo-chrétien*.

La thèse manifeste du premier Évangile peut se résumer en ces termes : « Jésus est le Christ qu'avaient annoncé les prophètes d'Israël, et que, néanmoins, Israël a criminellement rejeté. Voilà pourquoi, désormais, la synagogue est maudite : le royaume de Dieu est transféré du peuple juif à la foule des gentils. » Mainte parole du Sauveur, chez saint Matthieu annonce la diffusion de l'Évangile à travers le monde entier, et prépare la déclaration finale : *Enseignez toutes les nations*[1]. La critique contemporaine a mis en spécial relief ce caractère universaliste et antijudaïsant du premier Évangile.

Contentons-nous de relever deux traits bien significatifs. La *parabole des vignerons homicides* est commune aux trois synoptiques[2], et signifie, chez tous trois, la réprobation d'Israël et la vocation des gentils. Mais c'est chez Matthieu, *et chez lui seul*, que la redoutable conclusion est péremptoirement signifiée au peuple juif : « C'est pourquoi je vous dis que le royaume de Dieu vous sera ôté, et qu'il sera donné à un peuple qui en produira les fruits[3] ». Quant à la *parabole des invités au festin*, elle est racontée, avec quelques variantes, par saint Matthieu et saint Luc[4]. Dans l'une et l'autre relation, l'enseignement est identique à celui de la parabole des vignerons homicides. Mais, là encore, c'est chez Matthieu, le narrateur juif, et non pas chez Luc, le narrateur grec, que les allusions prophétiques aux crimes du peuple juif et à la chute de Jérusalem sont le plus clairement et le plus fortement accentuées. Chez Luc, en effet, les invités se contentent de trouver des prétextes pour ne pas venir au festin : le châtiment sera que d'autres prendront leur place. Chez Matthieu, plusieurs invités s'emparent des serviteurs royaux, les outragent et les mettent à mort : justement irrité, le roi expédie une armée, fait périr les coupables, et détruit même leur ville[5]. Certes, le rédacteur ne cherchait pas à estomper

1. Matth., XXVIII, 19.
2. Marc., XII, 1-12 ; Matth., XXI, 33-46 ; Luc., XX, 9-19.
3. Matth., XXI, 43.
4. Matth., XXII, 2-10 ; Luc., XIV, 16-24. — 5. Matth., XXII, 6, 7.

les allusions ni à émousser les traits pénibles pour Israël et le judaïsme. Vraiment, saint Matthieu est *l'évangéliste juif de la réprobation d'Israël.*

Il n'est donc pas permis de représenter le premier Évangile comme « le plus *judéo-chrétien* des trois » synoptiques. Il n'est pas permis de prétendre que le rédacteur de cet Évangile ait accueilli le *Tu es Petrus* pour complaire aux « cercles *judaïsants* ou *ébionites* », et pour faire indirectement échec à saint Paul, apôtre des gentils et de l'universalisme. Pareille hypothèse n'est pas seulement gratuite : elle est positivement fausse ; car elle est en évidente contradiction avec mainte donnée certaine de l'histoire évangélique.

* * *

Par là, se trouve écartée l'origine ébionite et judaïsante du *Tu es Petrus* ; de même qu'a été précédemment écartée son origine ecclésiastique. Nous savons, en outre, que ni le contexte médiat ou immédiat de saint Matthieu, ni le silence de saint Marc et de saint Luc ne s'opposent réellement à l'historicité de tout le passage comme vraie parole du Christ.

Mais cette longue argumentation défensive était-elle bien nécessaire ? Le fait capital ne domine-t-il pas de bien haut la broussaille des objections ?

Nous possédons, en faveur du *Tu es Petrus*, le témoignage immédiat et désintéressé de l'un des douze apôtres : témoignage spécialement corroboré par l'archaïsme araméen des paroles, et par l'ensemble des informations évangéliques sur la personne et le rôle de saint Pierre.

Donc, pour nous comme pour l'antiquité chrétienne [1], le *Tu es Petrus* est une parole véritable de Jésus-Christ ; le *Tu es Petrus* est « historique », et non pas « rédactionnel ».

(*A suivre.*) Yves de la Brière.

1. Les nombreux emplois du *Tu es Petrus*, que nous avons signalés dans les premiers siècles, évoquent manifestement ce texte comme parole *historique* du Sauveur. Nul doute à cet égard.

DE HAMID A MAHOMET V

NOTES DE CONSTANTINOPLE

Le 13 mai dernier, j'ai visité la fameuse mosquée Aboû Aiyoûb, Aiyoûb, tout court, comme on dit ici.

La veille, mes amis m'avaient averti : « Inutile de vous faire illusion ! vous n'entrerez pas dans la mosquée : jamais infidèle n'y a pénétré. Le *Kaiser* lui-même s'est vu refuser la faveur en 1898. D'ailleurs, la promenade en vaut la peine ! » C'était clair !

Sans mettre en doute les affirmations d'amis aussi bien informés, tous vieux résidents de Constantinople, je me suis laissé guider par mon compagnon : un jeune employé, très libéral, fils d'un général victime de l'ancien régime, au demeurant bon musulman, sincèrement attaché à son pays, un des plus sympathiques représentants de la Turquie nouvelle.

Du pont de Galata, un de ces élégants caïques du Bosphore, effilés comme un fuseau, si légers qu'un homme pourrait les porter sur l'épaule, nous a transportés au fond de la Corne-d'Or. Nous avons visité les *Eaux-douces d'Europe*. La ravissante journée, un vendredi et le premier mai (vieux style) ! C'est ici la fête du printemps, l'équivalent du *Chamm an-nasîm* égyptien. Cette réunion de circonstances avait attiré beaucoup de visiteurs à la promenade favorite des Constantinopolitains. Dans la foule, animée sans être bruyante, nombreuses *hanems*, dames turques, dévoilées[1], des officiers appartenant aux différentes armes de l'armée d'occupation. Les voitures sont fleuries et ornées de verdure ; les enfants et les fillettes portent des coiffures de fleurs des champs. C'est la façon traditionnelle de fêter le printemps, vraisemblablement héritée des Byzantins.

1. Cette mode commence à se répandre ici.

Nous avons visité le chalet impérial. Une sentinelle s'y promenait, nous avons pénétré dans le jardin. Puis, remontant le cours de la rivière, nous nous sommes dirigés vers l'ancienne résidence de printemps du sultan Mahmoud II. Portes grandes ouvertes, point de gardes ! Les promeneurs circulent librement à travers le parc, véritable forêt vierge. Nous admirons la belle cascade en marbre blanc, construite en travers de la rivière des Eaux-douces. Les écluses disparues, tout le mécanisme détruit, attestent un état d'abandon déjà ancien et redisent à leur façon l'histoire du passé. Dans une allée du parc, nous croisons un cavalier, jeune encore, l'air distingué, mais aux traits pâles et fatigués. Mon compagnon reconnaît le petit-fils du nouveau sultan. Il nous rend affablement notre salut. Plus loin, c'est un autre prince dans une voiture de la cour. Ils font comme nous, ils se promènent, ils profitent du 1er mai, la fête du printemps. Quelle révolution ! Un an auparavant, ces lieux étaient gardés comme une place de guerre, hérissée de baïonnettes et de sentinelles. On comprend les chants joyeux s'élevant des berges de la rivière. *Yâ chasîn hurrié !* Vive la liberté ! Ces braves gens s'en étaient vus privés si longtemps !

Depuis le 27 avril, tout Constantinople parlait d'Aiyoûb, où devait être célébrée la grande cérémonie d'investiture, signalant le début d'un règne. Ce point nous attirait, moi surtout, désireux de voir ce qu'il adviendrait de la prédiction de mes amis. A défaut du sanctuaire, on ne m'interdirait pas l'accès du grand cimetière. Vers quatre heures du soir, nous reprenons notre caïque, mené par un avenant et blond batelier, natif de Trébizonde. Nous accostons à l'échelle, installée quatre jours auparavant pour le débarquement de Mahomet V[1], se rendant à la cérémonie du sabre. Une centaine de pas, et nous voici dans la cour de la vénérable mosquée, « où jamais un chrétien n'a encore mis le pied ». Bædeker l'affirme. D'après Joanne, « il est absolument interdit, mais pas impossible d'y pénétrer ». Cela veut dire sans doute qu'une clef d'or est indispensable, à défaut de puissantes complicités.

1. Cette transcription a pour elle la tradition ; comp. Mahomet II, le conquérant de Byzance. Mehmed reproduit une transcription turque vicieuse.

Autour de cette cour carrée règne un cloître, supporté par de fines colonnettes ; au centre une fontaine, l'indispensable fontaine des mosquées de Stamboul. De gigantesques platanes projettent leur ombre séculaire sur ce décor paisible et très oriental. Sur le côté sud de la cour, se trouve le mausolée d'Aboû Aiyoûb, protégé par une grille monumentale. D'un rapide coup d'œil, je note cet ensemble. Déjà mon chapeau a attiré l'attention. Dans la cour, des hommes en petit nombre; devant la grille, des femmes jacassent et une troupe d'enfants mène un tapage infernal, en se suspendant aux barreaux dorés. Sur le visage des assistants, je remarque la surprise, causée par ma présence, mais pas trace d'hostilité.

A la suite de mon compagnon, j'allais me diriger vers la grille dorée, quand deux jeunes softas en turban blanc s'avancent pour nous barrer la route. J'entends le fameux mot: *Yasak*, interdit ! — Pourquoi ? demande mon ami. Pour toute réponse on me désigne. « Mais la religion ne défend rien de pareil. — C'est vrai, répond-on, mais c'est *yasak* ! » — Avec votre fanatisme, réplique vivement mon ami ottoman, avec vos absurdes interdictions, vous nous rendez la risée du monde civilisé. Pourquoi cet effendi étranger ne peut-il considérer le tombeau ? Parce qu'il n'a pas voulu vous tromper en coiffant un fez ! » Puis, désignant la troupe de gamins, se chamaillant devant le sarcophage d'Aiyoûb : « S'il y a une profanation, continue-t-il, c'est la présence de cette marmaille ! » J'essaye en vain de calmer mon ardent compagnon ; je fais mine de me retirer. Il ne veut rien entendre. Partir? jamais ! ce serait encourager le fanatisme de ces ignorants !

Embarrassés, les softas ne savent quelle contenance prendre. Depuis le 24 avril surtout, les turbans blancs ne sont plus en faveur. On les accuse d'avoir favorisé le mouvement du 13 avril. Nous pourrons donc circuler, à condition de ne pas passer devant le saint tombeau ! Nous pénétrons dans une seconde cour, où se dressent des platanes encore plus grands, protégés chacun par un grillage. Au dire de mon guide, ce seraient autant d'emplacements présumés du tombeau du célèbre compagnon du prophète. On les vénère à ce titre. Il est sévèrement interdit d'y toucher. Cette cour rec-

tangulaire plus vaste, mais aussi plus banale que la première, à part les platanes gigantesques et une fontaine sans caractère, ne présente rien de remarquable.

Je m'apprêtais à sortir. Mon guide m'arrête. Pas si vite! il reste la mosquée. Puis avisant un groupe, enturbanné de blanc, il apostrophe le principal de la bande et lui déclare d'un ton décidé son intention de pénétrer dans la mosquée. Nos hommes, interdits, se consultent un instant, puis ils font un signe d'aquiescement. La partie était gagnée!

Nous entrons après nous être déchaussés. Au milieu de l'édifice un cercle est formé. Au centre, un vénérable imâm, au turban volumineux, récite une prière. Fraternellement accoudés, des effendis, des officiers, des *hammals* (portefaix), des gens de la campagne scandent sa prière, commencée en arabe, achevée en turc, de nombreux *Amîn!* Mon compagnon s'y associe en étendant les mains, la paume tournée vers le ciel : le geste classique de la prière chez les musulmans! En arrière, un groupe de femmes y prennent également part, mais à une certaine distance. Quand la litanie est achevée, mon ami me demande la permission d'accomplir son *namâz* ou prière. En s'écoulant, l'assistance se contente de me regarder et semble se demander comment un non-musulman a pu franchir cette enceinte réservée. Je profite du répit pour examiner l'édifice.

Il fut construit par Mahomet II, le conquérant de Byzance. C'est une rotonde en marbre blanc de dimensions assez modestes et surmontée d'un dôme. Une douzaine de colonnes rondes, également en marbre, soutiennent la voûte ovale. Du haut de la coupole, des nombreuses baies, descend une vive lumière : c'est gai, gracieux, propre. L'ensemble manque pourtant de caractère et ne rappelle en rien les grandes mosquées de la capitale. Comme ornements, un grand lustre, les cartouches d'Allah, de Mahomet, des quatre premiers califes, des deux fils de ʿAlî ; des versets dorés du Qoran courent le long des bandes. A la droite du *minbar* (chaire), une *maqsoûra* ou loge grillée est réservée au sultan.

Comme j'achevais cet examen, mon ami, son *namâz* terminé, s'approche et je lui demande des éclaircissements sur certains détails du mobilier très restreint de l'édifice. Il avise

un imâm et se fait donner les explications désirées. A un moment, l'imâm ayant cité un vocable arabe, mon ami m'interroge sur la prononciation. Je rectifie, à la grande stupéfaction des softas présents, ahuris de se voir corrigés par un infidèle.

Dans cette mosquée, ou plus exactement dans le mausolée d'Aiyoûb, quatre jours auparavant, le sultan Mahomet V était venu ceindre l'épée d'Osman, le fondateur de sa dynastie. Mais comment expliquer la vénération attachée à ce sanctuaire, et le soin jaloux d'en écarter les étrangers ?

Quand le patriarcat grec de Constantinople entreprit sa lutte contre le siège de Rome, il sentit le besoin de s'octroyer une charte de fondation apostolique. A cet effet, il mit en circulation la légende de l'apôtre saint André, premier évêque de Byzance. Lorsque les sultans ottomans vinrent fixer sur les bords de la Corne-d'Or le centre de leur formidable puissance, ils obéirent à une tendance analogue. A la nouvelle et merveilleuse capitale, il manquait un sanctuaire islamique. Comment combler cette lacune ?

Fort opportunément on se rappela le nom de Khâlid Aboû Aiyoûb. Quel était ce personnage? Nos guides ne le disent pas. Il pourra être opportun de suppléer à leur silence.

Quand, exilé de la Mecque, Mahomet se réfugia à Médine, il trouva l'hospitalité chez un pieux Ansârien, un de ses premiers adhérents médinois, Abou Aiyoûb, parfois surnommé An-Najjârî, en sa qualité de membre du clan des Banoû Najjâr. Voilà ses titres de gloire. Au demeurant, il joua un rôle plutôt effacé dans la vie du prophète, très partial pour ses compatriotes, les *Émigrés* de la Mecque. Il ne fut pas, comme on le prétend, le porte-étendard de Mahomet, honneur réservé à des personnalités plus marquantes. Mais il a pu lui arriver de porter le fanion particulier des Banoû Najjar. Il jouissait d'ailleurs de l'estime de ses contemporains, et sut se tenir à l'écart des révolutions sanglantes, qui suivirent le meurtre du troisième successeur de Mahomet, ʻOtmân.

Victorieux de ʻAlî, le grand calife Moʻâwia avait établi la capitale de l'empire à Damas; mesure intelligente! C'était mettre le nouvel État en contact plus direct avec l'Occident. Le changement de capitale entraîna une autre conséquence :

il attira sur les provinces byzantines le principal effort des armes musulmanes.

Depuis de longues années, les bandes arabes sillonnaient l'Anatolie, certaines auraient dès lors atteint l'Hellespont. Leurs succès familiarisèrent Mo'awia avec le projet de la prise de Constantinople, la merveilleuse capitale de l'empire d'Orient. Sous le commandement de son fils Yazîd, il organisa une formidable expédition ; il y enrôla toutes les illustrations musulmanes contemporaines. Aboû Aiyoûb vivait dans la retraite à Médine. Il devait avoir atteint, sinon dépassé la quatre-vingtième année de son âge. Relique vivante, sa présence n'ajouterait rien à la force numérique de l'armée, mais elle en augmenterait le prestige ; elle affirmerait le caractère de guerre sainte, le *gihâd*, si recommandé dans le Qoran ! On venait de traverser le Taurus, quand le vieillard se sentit frappé à mort. Comme suprême consolation, il demanda à être enseveli au cœur du pays ennemi. On emporta le cercueil pendant deux ou trois étapes, puis on se décida à l'enterrer sur un point, impossible à déterminer, de l'Asie-Mineure, mais beaucoup plus rapproché de la Cilicie que du Bosphore. Dans la crainte de voir la tombe violée, Yazîd, conformément à une coutume arabe, fit passer plusieurs régiments de cavalerie sur la fosse d'Aboû Aiyoûb, afin d'en effacer jusqu'à la trace. Aussi n'en est-il plus question dans les premiers siècles de l'hégire. Voilà tout ce qu'on peut tirer des annalistes arabes les plus anciens, comme Ibn-Sa'd[1].

Comment donc est-on arrivé à localiser le sanctuaire d'Aiyoûb au fond de la Corne-d'Or ?

D'après toute la tradition islamique, les songes sont de leur nature des manifestations surnaturelles, « la soixante-dixième partie du don de prophétie », aurait affirmé Mahomet. Il aurait dit encore : « Qui me voit en songe, peut se sentir assuré de m'avoir contemplé en réalité ; Allah n'autorisant

1. N'ayant pas à faire ici étalage d'érudition, on me dispensera des références et de tout apparat bibliographique. Pourtant, antérieurement à la conquête ottomane, certains géographes et voyageurs arabes parlent d'une tombe d'Aboû Aiyoûb et la rapprochent de Stamboul. Mais ils n'en précisent pas l'emplacement. On peut voir ces témoignages cités dans la monumentale *Histoire de Bagdad* d'Ibn al-Khatîb, manuscrit de la bibliothèque de Kuprulu (Stamboul) dans la notice d'Aboû Aiyoûb.

pas Satan à prendre mes traits ! » Sur ce principe fécond repose toute l'oneiromancie musulmane, science très cotée dans les milieux les plus orthodoxes. On ne s'est pas fait faute de l'appliquer aux nocturnes apparitions des saints de l'islam.

Mahomet II se voyait maître de Byzance, lorsqu'un derviche connut par une merveilleuse révélation l'emplacement exact du tombeau d'Aiyoûb. La vision aurait déterminé le sultan à construire la mosquée actuelle. Comme on en convient pourtant, dans l'enceinte du sanctuaire, le point précis où reposent les restes du porte-étendard n'est pas connu. Les platanes des deux cours indiquent autant de localisations probables. Nous venons d'en indiquer d'autres : elles élargissent indéfiniment le champ des recherches. Quoi qu'il en soit, on pourra comprendre maintenant l'importance d'Aiyoûb aux yeux des musulmans de Constantinople.

Le soir, à mon retour, mes amis me firent une ovation : j'aurais été le premier, assurèrent-ils, à faire tomber cette barrière. Je ne sais jusqu'à quel point cette assertion est exacte. Comme je l'appris le lendemain, un journaliste juif, Marc de Tolédo, aurait, le jour même de l'investiture du sabre, pénétré dans la mosquée et jusque dans le mausolée d'Aiyoûb. Je puis seulement attester l'exactitude de la description des cours et de la mosquée, publiée par lui dans le *Stamboul* du 12 mai.

*
* *

Mon dernier article s'achevait le samedi 24 avril au bruit de la canonnade. Les troupes de Salonique s'attaquaient aux casernes, protégeant les abords de Yildiz. L'affaire fut menée rondement, mais non sans effusion de sang. Au moment où je portais mon manuscrit à la poste, j'ai vu déboucher dans la grand'rue de Péra un convoi de blessés, amenés sur des civières improvisées [1]. Spectacle impressionnant ! Le premier, un grand diable d'Albanais, blessé au pied, parlait à ses porteurs avec animation, et souriait à la foule se découvrant avec respect. Le second ne bougeait plus : était-il encore en vie ? Bientôt les hôpitaux furent encombrés.

1. Dans le plan d'attaque, tout avait été prévu, excepté le service des ambulances. On s'attendait, semble-t-il, à une très faible résistance.

Il serait injuste de ne pas rendre hommage à la valeur, à la tactique, à la tenue parfaite des armées rouméliotes : et l'on s'explique l'accueil enthousiaste, les applaudissements, la pluie de fleurs à leur entrée dans la ville. Au même moment, tous les quartiers de Stamboul et de Galata-Péra avaient été occupés par l'armée libératrice; les postes de police, les corps de garde désarmés, les ambassades protégées par des escouades de cadets de l'école militaire; des grand'gardes surveillaient les carrefours et arrêtaient impitoyablement tout individu suspect. Exception faite des casernes voisines du palais et abritant les prétoriens de Hamid, l'arrivée foudroyante des Saloniciens avait prévenu les velléités de résistance. Dans Péra pas un coup de fusil ne fut tiré, sinon par des mutins, échappés des casernes de Yildiz et poursuivis par les constitutionnels.

L'honneur de ce gigantesque coup de filet, jeté sur une capitale comme Constantinople, revient avant tout au généralissime Mahmoud Chefket-pacha : grâce à son coup d'œil, à sa vigueur dans l'exécution, nous avons échappé ce jour-là au plus grave des dangers. Nous l'avons su depuis. L'armée libératrice a dû devancer d'un jour son attaque, afin de prévenir le massacre, fixé au 24 avril. Des bombes — on les a retrouvées — étaient prêtes. Les Kurdes, disséminés dans Constantinople, n'attendaient qu'un signal. Surpris, Yildiz ne put le donner. Le plan aurait été le suivant, comme je le tiens d'un député musulman en situation d'être bien informé[1]. « Parallèlement aux horreurs d'Anatolie, les massacres de Constantinople étaient destinés à provoquer une intervention étrangère. Le sultan aurait apaisé l'Europe en cédant des lambeaux de ses États. Il régnerait sur des ruines, mais il régnerait seul, débarrassé à tout jamais de la constitution, du comité et d'un parlement. » Le 13 avril n'avait donné que des résultats insignifiants au gré de Hamid. Pour n'avoir pas su réprimer les impatiences de ses vingt mille prétoriens, le mouvement avait éclaté le 13, un jour trop tôt, au lieu du 14,

1. Le premier aide de camp du sultan actuel, des officiers comme Niazi-bey et Enver-bey ont confirmé le fait à un de mes amis. Le temps a manqué à Hamid pour détruire les documents compromettants, attestant sa complicité dans ces événements.

au moment précis où s'allumaient les incendies d'Asie-Mineure. Le 24 avril devait réparer ces maladresses. Pendant ses trente-trois années de règne, le sultan rouge a donné de telles preuves de férocité qu'avec lui l'invraisemblance perd de son caractère. Les perquisitions de Yildiz, les interrogatoires des cours martiales achèvent de nous édifier à cet égard.

Le samedi 24, à midi, les principales casernes avaient capitulé. On ne s'était pas attendu à une aussi opiniâtre résistance chez les mutins. Pour les y pousser, Hamid avait fait croire à la garnison que l'armée rouméliote était exclusivement composée de Bulgares et de Grecs. Ils ne pouvaient se rendre à ces infidèles. De fait, de nombreux volontaires chrétiens figuraient dans les rangs des Saloniciens, sans parler d'un bataillon de huit cents à mille juifs, détail généralement ignoré[1]. Nous les avons vus défiler dans leur costume national. Ces chrétiens ont eu, au fait d'armes du 24 avril, leur part, moins prépondérante pourtant que voudraient le faire croire des images tapissant les murs et les vitrines de Galata. Certaines de ces images, d'un dessin fort primitif, méritent d'être signalées. Elles représentent le capitaine Ὁπλάρχηγος Πάπα Δράκος, un curé gréco-macédonien en soutane au milieu de ses palicares ou volontaires. Une autre le montre conduisant ses hommes à l'assaut de la caserne de Top-hané et recevant les félicitations et les poignées de main de Niazi-bey. Ces images ne sont pas moins demandées que les gravures représentant Mahomet V, et les pendus exécutés sur les places de Stamboul.

Que décider de Hamid? Le Parlement, toujours réuni en assemblée nationale à San Stéfano sous la protection des baïonnettes saloniciennes, agita la question. On y discuta — je l'ai su après[2] — l'opportunité de la mort du sultan. Ce projet n'a pas été écarté sans peine. Si, à ce moment, on avait

1. Il y aurait une étude à faire sur la participation des juifs de Turquie au mouvement jeune-turc. Parmi les non-musulmans, ils se sont montrés des plus enthousiastes. Les raisons de cet enthousiasme ne sont pas difficiles à trouver. A l'encontre de leurs coreligionnaires de Palestine, le *Sionisme* — mal vu des Jeunes-Turcs — ne rencontre pas d'adhérents parmi les juifs ottomans ou indigènes.

2. Les séances étaient secrètes.

provoqué un referendum dans Constantinople, une condamnation capitale aurait vraisemblablement réuni la majorité des suffrages. Il faut avoir vécu sur les bords du Bosphore pour comprendre la terreur et aussi la répulsion inspirées par l'ancien souverain.

Déposition ou condamnation? Chacune des alternatives se heurtait à de graves difficultés. En dépit des souvenirs de 89, qui hantaient l'esprit des parlementaires jeunes-turcs, il fallut tenir compte de certains sentiments populaires et des formes anciennes. Calife, Hamid devrait être jugé par l'autorité religieuse. Dans l'islam, une telle autorité existe-t-elle, et où réside-t-elle? Il n'est pas facile de répondre. L'islam ne possède ni sacerdoce, ni culte, ni liturgie, ni clergé proprement dits. A le considérer par le dehors, par sa façade, il nous apparaît comme un déisme *sui generis*, spécifié par le monothéisme qoranique. Si la mort lui en avait laissé le temps, Mahomet aurait-il cherché à combler cette lacune dans son œuvre? Je n'oserais l'affirmer. Il n'avait pas l'esprit inventif. Pour suppléer à une caste sacerdotale, l'islam possède le corps des ulémas. Mais ces personnages, des savants, comme le nom l'indique[1], des laïques en réalité, n'ont aucun caractère spécial les séparant de la foule, les élevant au-dessus d'elle. Ils sont les interprètes de la loi religieuse, de cette *charî'a* qui a fait couler en ces derniers jours des flots d'encre et aussi de sang, hélas! Ils jouissent de la considération, s'attachant à leur savoir, à leur connaissance de la loi, du code religieux, véritable labyrinthe, où seuls les initiés peuvent se retrouver.

Aux époques de crise, le peuple, la communauté s'adressent à eux; ils leur posent des cas de conscience, comme nous en poserions à des casuistes, à des canonistes. Et ces consultations présentent toujours la forme interrogative. Nous possédons par centaines des recueils de *fetwas*, décisions, comme on les appelle. Ils commencent invariablement par cette formule : « Que pensent nos maîtres, nos savants (*ulémas*), Dieu les conserve et les dirige! de ce cas... » Suit l'exposé de la difficulté. « Qu'ils veuillent bien nous éclairer, et Allah leur

1. Uléma est le pluriel de *'âlim*, savant.

en saura gré! » En réponse, les ulémas cherchent dans le Qoran, dans le *hadîth*, — les deux constituent la Charî'a — la solution de la question proposée. Non pas leur conclusion, mais la force de leurs arguments ont de la valeur. Les ulémas se contentent de suggérer comment dans l'occurrence il y a lieu d'appliquer la Chari'a.

On comprendra donc le sens de la consultation, adressée par le Parlement, agissant au nom de la nation musulmane. En voici un résumé suffisamment exact :

Lorsque le commandeur des croyants supprime certaines questions importantes légales des livres sacrés; qu'il interdit, déchire, brûle ces mêmes livres; qu'il dépense et dilapide le trésor public ou s'en empare illégalement; que, sans motif légitime, il tue, emprisonne et exile ses sujets, et prend l'habitude de commettre toutes sortes d'autres tyrannies; puis, après avoir juré de revenir à la vertu, violant son serment, qu'il persiste à provoquer de violentes révolutions, capables de troubler complètement la situation et les questions islamiques, et fomente des massacres;

Lorsque, pour faire disparaître cette tyrannie, de tous les points des pays musulmans arrivent des demandes de déposition;

Lorsque son maintien offre un danger certain, tandis que sa chute ne peut être que favorable :

Faut-il, si les hommes compétents le jugent nécessaire, lui proposer d'abdiquer le sultanat et le khalifat, ou le détrôner?

Réponse : — Oui.

Le cheikh ul-islam,
Ziaeddin.

*
* *

On était au mardi 28 avril. Vers deux heures de l'après-midi, le canon se remit à tonner. Moment d'anxiété. Pendant ces quinze jours écoulés, on avait passé par tant d'alternatives! Même après la victoire des Saloniciens, la capitale pensait avoir lieu de craindre, puisque Hamid demeurait à Yildiz. J'ai été surpris de constater quel mystérieux pouvoir, en même temps qu'un besoin, jamais assouvi, de nuire, lui prêtent ses anciens sujets, je parle des musulmans. Mais les coups se succédant à intervalles réguliers, on respira : ils saluaient l'avènement de Mahomet V, et la sortie du nouveau souverain se rendant au Séraskérat pour la cérémonie de la *bai'a* ou hommage. La manifestation se borna à une poignée de main. Des journalistes ingénieux et informés ont relevé

le caractère ultradémocratique de ce geste. Ils en ignoraient évidemment la nature éminemment archaïque. Du temps du prophète, des premiers califes, et pendant toute la dynastie des Omaiyades, la *bai'a* ne connut pas d'autre cérémonial. *Bai'a* signifie accord, convention, transaction, de préférence commerciale [1]. Dans ces cas, avant de conclure, on se touchait la main. On s'engageait envers un supérieur, comme on eût fait vis-à-vis d'un particulier, dans une question d'intérêt[2]. Pour nos publicistes, toujours désireux de montrer l'accord de la Charî'a et des institutions constitutionnelles, quel thème à rapprochements neufs ! Les 'Abbâsides, dynastie à tendances perses et despotiques, ont introduit le baise-main, si contraire aux instincts égalitaires des Bédouins.

Si, sans peut-être s'en douter, le sultan reprenait une tradition archaïque, toute son attitude, pendant les premiers jours de son règne, attesta la rupture complète avec le passé. Avec Hamid, dirigé la nuit précédente sur Salonique, l'absolutisme, les formes autocratiques de la vieille monarchie ottomane avaient disparu. Désormais, Mahomet V cherchera à se rapprocher de son peuple, à rivaliser avec les chefs d'État les plus populaires. Successivement, le *sélamlik* aura pour théâtre les mosquées situées sur les deux rives de la Corne-d'Or. La *Hamidié*, voisine de Yildiz, demeurera fermée. Les jours de semaine, il arrivera même au souverain d'aller à pied accomplir ses dévotions dans la mosquée proche de sa résidence de Dolma-Bagtché, suivi d'un aide de camp. Il ordonnera d'abattre les énormes murailles élevées par Hamid pour cacher la vue du palais. Le vendredi, en passant devant le front des troupes, alignées sur son passage, le bon sultan dira familièrement aux soldats : « Vous pouvez vous retirer maintenant, mes amis, inutile d'attendre ma sortie au soleil ! » A la délégation arménienne, venue pour l'entretenir des massacres d'Anatolie : « Approchez, a-t-il dit, j'aime à voir mes enfants de près ; asseyez-vous autour de moi ! » Et ce disant, il fit avancer des fauteuils.

1. Du verbe *bâ'a*, acheter, vendre. Le terme nous vient des Qoraichites, les grands commerçants de l'Arabie.

2. D'après la terminologie du Qoran, tout entre Allah et le fidèle se réduit à une affaire d'achat et de vente. Le croyant se vend à Dieu lui et ses actes.

Le 10 mai, eut lieu la cérémonie de *l'investiture du sabre*, dans ce sanctuaire d'Aiyoûb, violé par nos pieds infidèles. Pour les amateurs de pittoresque, lecteurs de l'*Aziyadé* de Pierre Loti, ce fut une déception. Plus de hallebardiers, coiffés de plumets verts de 1 mètre de haut, plus d'habits écarlates, tout chamarrés d'or! Adieu les coiffures monumentales, les panaches de plumes d'autruche, agitées devant le souverain! Finie l'éblouissante cavalcade, où le calife suprême passait dans un fourmillement d'armes, de volumineux turbans à bandelettes d'or, de burnous brodés, de manteaux verts, d'aigrettes multicolores! Ce tableau fut aperçu en rêve par des journalistes et par des touristes confiants en leurs affirmations.

Mahomet V s'exhiba dans l'appareil d'un souverain moderne. A notre avis, le protocole a même trop accentué ce dernier caractère. Cela manquait décidément de panache! Dans les images, préparées la veille, l'imagination populaire a représenté son souverain fièrement campé à cheval, l'aigrette au front et sabre au clair. Au lieu d'une pittoresque flottille de caïques, des mouches à vapeur sont venues prendre à Dolma-Bagtché le sultan et sa suite. A l'échelle installée pour la circonstance tout près d'Aiyoûb, Mahomet V conformément à l'antique usage, aurait dû monter à cheval. Il se contenta de franchir à pied les 100 mètres le séparant de la mosquée. Puis, au retour, le cortège impérial revint prosaïquement en voiture à Stamboul. Notons la présence d'une automobile de guerre, celle qui, nuitamment, avait escorté Hamid de Yildiz à la gare. Dans la suite du sultan, cette machine symbolisait les aspirations de la Turquie nouvelle et aussi la dictature militaire, notre véritable gouvernement depuis le 24 avril. Mahomet V règne, mais l'armée gouverne sous le nom de Mahmoud Chefket-pacha. De ce partage du pouvoir, les honnêtes gens n'ont pas eu à se plaindre jusqu'ici. L'automobile figure également à côté d'un cuirassé, dans deux cartouches au bas du portrait du sultan vendu par milliers d'exemplaires, dans les rues de Stamboul. Les Ottomans se montrent si fiers de ce jouet moderne, qu'ils font sans interruption rouler sur le pavé branlant de la capitale les trois automobiles blindées, amenées dans les fourgons de l'armée

de Salonique. Exhibition éloquente et de nature à calmer les dernières ardeurs réactionnaires !

Pour l'installation du grand vizir, Hilmi-pacha, on a également modifié l'antique cérémonial. Le nouveau président du conseil est arrivé à la Sublime-Porte, non à cheval, mais en voiture. Ajoutez les réductions de la liste civile et des apanages des princes impériaux et des hauts fonctionnaires du palais[1]. Question d'économie[2] sans doute; mais aussi désir très accentué de marquer le caractère constitutionnel du nouveau régime ; préparation éloignée à la laïcisation de l'État musulman.

Hamid conduit à Salonique entre deux automobiles de guerre, Mahomet V rentrant d'Aiyoûb en voiture ! Cette antithèse peut résumer l'évolution dans la forme gouvernementale. A quand les réceptions officielles, tenues par les sultanes et les dames du palais, comme l'a proposé un journal de Péra, *la Vérité*? Nous n'en sommes pas encore là. Mais le souverain et les membres de sa famille affectent de se mêler à la foule. Cela nous a valu de les rencontrer aux *Eaux-douces*. Ils vont en excursion aux environs de la capitale et, chemin faisant, s'arrêtent au chevet des Saloniciens, blessés à la journée du 24 avril. Le sultan s'inscrit en tête de la liste pour soulager les victimes d'Adana. Prochainement, il entreprendra un voyage à travers les vilayets. Les princes impériaux visiteront l'Europe. Mais auparavant, comme me l'a confié tout bas un Turc intelligent et patriote, il faudra pré-

1. Le grand eunuque du palais y a perdu son titre d'Altesse.
2. Comparez cet entrefilet de *la Turquie :*

LE FOURRAGE DE LA MARINE

« Le lecteur s'étonnera naturellement en voyant cette rubrique : « Fourrage « de la marine ».

« Ces choses arrivent malheureusement. Oui! l'Etat paye annuellement 17 000 livres, près de 400 000 francs de fourrage au ministère de la marine. Cela ne contribuera pas naturellemeut à la chaufferie des cuirassés, disons-le. C'est pour la ration des chevaux de quelques officiers qui allaient à cheval les vendredis au Sélamlik, à la tête de l'infanterie de marine. 17 000 livres pour le fourrage des chevaux de quatre officiers qui allaient au Sélamlik ! Leurs chevaux devaient avoir des ventres de capacité incalculable. La commission du budget supprimera ce chapitre scandaleux. »

parer à cette tâche ces victimes de la tyrannie hamidienne, pauvres emmurés, trop longtemps déshabitués de la pleine lumière.

Quelque chose est incontestablement changé en Turquie, depuis l'avènement du bon Réchad. Les excellentes dispositions du souverain, de son entourage, du pouvoir, ne peuvent être mises en doute. Cela suffira-t-il pour remédier à la situation troublée, legs néfaste du captif de Salonique?

Laissons de côté les pertes matérielles, causées par un mois de guerre civile : il est difficile d'en calculer l'importance. Ne parlons pas des ruines, accumulées en Anatolie par la torche des incendiaires et le poignard des assassins. Rien n'en rendra l'horreur : véritable réveil de la sauvagerie tartare, comme s'exprimait notre premier article. Les détails fournis par des témoins non arméniens ne laissent aucun doute à cet égard. Le gouvernement doit s'attendre à une note formidable à payer, et, sur ce point, il ne voudra pas se dérober à sa responsabilité, en tant qu'héritier du régime antérieur. Mais la stagnation des affaires, pendant plus de deux mois, a ruiné le commerce. Non seulement dans le vilayet d'Adana, mais à Constantinople, on a prononcé le mot de *moratorium*. D'ici à quelque temps, plusieurs provinces anatoliennes, au lieu d'alimenter le trésor, devront vivre à ses dépens. Même si le gouvernement parvient — comme il l'espère — à retirer la fortune de Hamid, déposée dans les banques étrangères, la majeure partie de ces revenus considérables devra être consacrée à réparer les conséquences du 13 avril.

La série des révolutions militaires sera-t-elle terminée par les succès de Mahmoud Chefket-pacha et par la sévère répression des cours martiales? Nous voudrions l'espérer. Étant données les dispositions douteuses du corps d'armée d'Erzindjan, de nouveaux pronunciamentos nous paraissent à redouter. Qui peut prévoir les résultats de l'enrôlement des chrétiens? Avec raison, on recule devant la formation de régiments exclusivement chrétiens. L'adoption de corps mixtes sera-t-elle plus heureuse? en rapprochant les points de contact, ne multipliera-t-on pas les occasions de friction? Le paysan musulman d'Anatolie n'est pas encore préparé à considérer le chrétien comme son égal. L'Albanie commence à s'a-

giter. Dans le Kurdistan, dans les vilayets de la Basse-Mésopotamie, en Arabie, l'anarchie demeure maîtresse, en dépit des affirmations officielles, volontairement optimistes. Dans plus d'un vilayet la réaction a été surprise, mais non pas vaincue. Des milliers de soldats mutinés, échappés de Constantinople, se sont répandus sur la surface de l'Anatolie. Les neuf à dix mille hommes de l'ancienne garnison métropolitaine, envoyés en Macédoine, pour y subir un régime d'exception, quatre mille softas, expulsés de Stamboul avec la perspective de se voir enrôlés dans les troupes de terre et de mer, des centaines d'employés, licenciés par raison d'économie, tous ces éléments dissidents, ne donneront-ils pas de la tablature à l'autorité militaire? Autant de points d'interrogation inquiétants.

Les pendaisons de Constantinople, nous avons pu le constater *de visu*, ont produit une salutaire impression. Pendant trente-trois ans, le sensible sultan rouge avait arrêté toute exécution capitale. L'impression sera-t-elle suffisante? On a fait acte de justice en punissant les lâches assassinats, perpétrés sur la personne des officiers, durant la fatale journée du 13 avril. Mais les responsabilités, tout le monde le sent, se trouvent plus haut. Dans les vilayets d'Asie, c'est un vali, toute une collection de moutesarrifs, de caimacans, d'officiers, gravement compromis, et cela de l'aveu du gouvernement. En pleine Chambre, un député musulman a pu traiter de mensongers les télégrammes de l'ex-vali d'Adana, un autre réclamer sa mise immédiate en jugement, aux applaudissements de la majorité. Coupables ou incapables! Il n'y a pas à sortir de ce dilemme. En haut lieu, on sent le besoin de donner satisfaction à l'opinion publique, d'arrêter la réprobation du monde civilisé. A preuve les cours martiales, l'état de siège établi dans les vilayets troublés, la double commission parlementaire et gouvernementale où deux Arméniens figurent à côté de deux musulmans.

Un gouvernement fort, issu de conditions normales et non d'une double révolution, verrait sa tâche singulièrement facilitée. Il laisserait la justice suivre son cours et se bornerait à exécuter les sentences des commissions, où l'on a fait un louable effort pour atteindre à l'impartialité.

On parle d'imprudences, d'écarts de langage. Il serait enfantin de s'arrêter à examiner si les victimes s'en sont rendues coupables. L'heure est aux décisions viriles. Imprudences, manifestations intempestives — on les appellera comme on voudra — le gouvernement avait le devoir et les moyens de les arrêter. Les victimes, défalcation faite de milliers d'innocents, les ont durement expiées. Qu'on s'occupe des meurtriers! Qu'on leur fasse rendre gorge; avant tout qu'on délivre les Arméniennes, brutalement enlevées; puis qu'on abandonne cette canaille à la sévérité des lois, sans se laisser arrêter par les titres de Djevad-bey, ex-vali d'Adana et ancien secrétaire de Hamid. En télégraphiant à ce dernier : « Protégez les étrangers... les banques! » ʿAdil-bey, le conseiller du ministère de l'intérieur, a commis la plus grave des imprudences. Une destitution devrait au moins le faire sentir, et dégager la responsabilité du nouveau régime.

Personne ne conteste la foncière bonté du nouveau souverain... Mais la bonté, ornement du pouvoir suprême, ne suffit pas à faire un chef d'État. Pendant les trente-trois années d'une sévère réclusion, sciemment Hamid s'est ingénié à anéantir moralement son malheureux frère; il l'a éloigné de toute participation aux affaires. Et Mahomet V compte soixante-cinq ans[1].

A la députation, chargée de lui annoncer son élection au trône, il aurait répondu : « Je désire être le premier souverain ottoman constitutionnel. » Hamid avait feint de l'être pour pouvoir plus sûrement étrangler la constitution. Mais le parlementarisme est une machine passablement compliquée. Cette complication augmente encore dans les milieux où il se voit introduit sans préparation suffisante, tant pour les masses, que pour les gouvernants chargés de diriger le mécanisme. Le souverain doit savoir y occuper sa place, jouer son rôle : rôle parfois considérable, comme le montre l'exemple d'Édouard VII et de Léopold II. Dans le *Hatt* d'avènement de Mahomet V, pour la première fois, un souverain ottoman a proclamé la nécessité « de développer l'instruction, le commerce, l'industrie, conformément aux progrès modernes ».

1. Étant né le 3 novembre 1844.

Or, au moment où ce principe fécond était énoncé, la Turquie nouvelle pouvait constater, avec une douloureuse surprise, le manque d'hommes capables de l'appliquer. Ceux de l'ancien régime sont déconsidérés ou sujets à caution; aux jeunes, l'expérience fait défaut[1]. La formation du cabinet Hilmi-pacha s'en est ressentie. Au bout de deux semaines seulement, on a fini par trouver un ministre de la justice, département où tout demeure à faire. Le refus de Hakki-bey, ambassadeur à Rome, prive la combinaison Hilmi-pacha d'un homme de grande valeur. Pour le poste de l'intérieur, un des plus délicats à remplir en ce moment, il a fallu faire appel à un ancien grand vizir de Hamid, Férid-pacha, homme de poigne et d'une capacité reconnue. Le nouveau cheikh ul-islam, Sahib Molla est un esprit libéral, tenu en suspicion sous l'ancien régime. Le maintien de Hamâda-pacha au ministère des *Awkâf*, ou fondations pieuses, accorde une satisfaction très légitime aux populations arabes. Dans le cabinet, l'*Awkâf* constitue un poste secondaire; mais la capacité de ce fonctionnaire intelligent lui vaudra sans doute, au prochain remaniement, une position où il pourra mieux affirmer son énergie et ses talents d'organisation, très appréciés en Égypte[2] par tous les esprits impartiaux.

On parle beaucoup de l'adjonction au ministère de sous-secrétaires d'État. Cette mesure, on l'espère, permettrait de remédier bientôt à la désolante pénurie d'hommes de gouvernement, imbus des idées nouvelles. Ce serait comme une pépinière de futurs ministres; elle permettrait aux jeunes de s'initier à la marche des affaires. Ces jeunes appartiendront, on le comprend, au parti des *unionistes*. Je saisis cette occasion pour noter l'action salutaire des membres du comité en province. A Beyrouth, à Alep notamment, leur intervention a prévenu un désastre; ailleurs, les membres se sont efforcés, dans la mesure de leurs moyens, d'atténuer la catastrophe, d'accord avec des musulmans honnêtes et ayant le

1. Tous n'ont pas le courage d'en convenir, comme l'a fait Hilmi-pacha, proclamant la nécessité de faire appel à l'étranger. La presse jeune-turque parvient à s'étourdir en citant constamment l'exemple du Japon. Qui ne voit la différence ?

2. Où il fit d'abord carrière.

sentiment des responsabilités. En ce grand deuil de l'Anatolie, ces hommes de cœur nous permettent de ne pas désespérer du relèvement de leur pays !

Cette création de sous-secrétaires d'État est un essai : l'avenir permettra d'en apprécier l'opportunité. Une condition nécessaire de cette opportunité, c'est que les aspirants ministres ne prétendent pas passer par-dessus la tête des titulaires véritables et, comme il y a lieu de le redouter, les réduire à l'état d'hommes de paille. Ce serait le dualisme, pour ne pas dire l'anarchie dans l'administration, une nouvelle confusion ajoutée à tant d'autres. Cette considération calmera, espérons-le, les impatiences des jeunes Unionistes.

Ainsi composé, présidé par Hilmi-pacha, homme rompu aux affaires les plus délicates, le nouveau ministère ne produit pas mauvaise impression. Comme pouvoir exécutif, il peut compter sur un général, Mahmoud Chefket-pacha, — encore un Arabe, — dont l'énergique personnalité s'est avantageusement affirmée depuis les débuts de la contre-révolution. Le jour de ma visite à Aiyoûb, j'exprimai à mon sympathique compagnon mes appréhensions, causées par les difficultés de l'heure présente ; il me répondit : « Avec un homme comme Chefket-pacha, rien n'est impossible. » Nous avons prononcé le mot de dictature militaire ; il n'est pas trop fort. Depuis la fin d'avril, la capitale et les environs, plusieurs vilayets d'Asie vivent sous le régime de l'état de siège.

Comme Chefket-pacha l'a nettement déclaré, il cessera lorsque l'ordre aura été complètement rétabli à Constantinople et dans les provinces troublées. Dans la métropole, le travail d'épuration se poursuit méthodiquement. Toute la garnison a été changée ; l'effectif en sera réduit considérablement : c'est la fin du *prétorianisme* hamidien. Les Constantinopolitains ne le regretteront pas. On continue à pendre les principaux fauteurs de la révolution du 13 avril : officiers, simples soldats, ulémas, hodjas. On a exécuté sommairement des Kurdes, détenteurs de bombes. On ne connaît pas d'exécutions clandestines d'officiers ; ceci à l'encontre de télégrammes tendancieux, visant à ébranler la situation de Chefket-pacha. On attend seulement le vote de la loi sur le vagabondage pour

débarrasser la capitale de milliers d'apaches et de gens sans aveu. Cette même mesure devrait être étendue à certains ports de la Méditerranée orientale. On s'y est trop servi de ces individus pour exécuter le fameux boycottage autrichien, sauf à leur laisser ensuite les coudées franches pour se payer eux-mêmes de leur peine.

Tout ce travail de déblayement est mené avec une rondeur très militaire. Mais malgré la correction dans les formes, malgré les adoucissements accordés aux quartiers de Galata et de Péra, nous vivons sous une dictature militaire. Certains journaux l'ont appris à leurs dépens. Le Parlement lui-même s'incline devant ce soldat très courtois, mais non moins décidé. Il irait prendre chez lui le mot d'ordre, et sous cette impulsion retrouverait une activité que personne ne lui connaissait. D'autres croient deviner ici encore l'action du comité fantôme[1]. Depuis quelque temps, il fait beaucoup parler de lui et semble avoir oublié les leçons du passé. *Vincere scis, victoria uti nescis.* Puisse le parti des Jeunes-Turcs ne pas mériter ce reproche !

Quoi qu'il en soit, cette heureuse activité n'a jusqu'ici qu'un inconvénient : c'est de faire bâcler les lois les plus délicates, comme celle sur la presse. Quand on voit la Chambre adopter des articles contre lesquels la majorité des orateurs a protesté, comment ne pas se demander si son vote demeure entièrement libre ? On n'est pas moins péniblement surpris en entendant le député Djâhid-bey, rédacteur en chef du *Tannîn*, proposer contre ses confrères en journalisme les mesures les plus draconiennes. Ne se serait-il pas trop souvenu de la campagne déloyale du *Serbesti* et du sac des bureaux du *Tannîn* ? Sans vouloir obliger les publicistes jeunes-turcs à l'oubli évangélique des coups reçus, on pouvait s'attendre à une attitude plus chevaleresque.

Si, comme popularité, il doit largement partager avec Enver et Niazi, en fait de pouvoir, Chefket-pacha se conduit comme s'il ne relevait que de son épée et de sa conscience. A l'heure critique traversée par l'empire, la présence de ce loyal sol-

1. Pour la suspension des journaux, Chefket-pacha et le ministère de l'intérieur en ont décliné la responsabilité. On a donc frappé par-dessus leur tête.

dat, parlant plusieurs langues européennes, formé dans nos écoles d'Occident, doit inspirer confiance. Avec Mahomet V et Hilmi-pacha, il forme un triumvirat, dont l'action, énergique et féconde, l'union intime pourraient prévenir une catastrophe imminente.

Le monde civilisé, la vraie Turquie, celle où la corruption hamidienne n'a pu tuer les qualités antiques, les attendent à l'œuvre. Ils les jugeront sur leur attitude, sur leurs actes dans la malheureuse affaire d'Adana. Cette affaire servira comme de pierre de touche à tous les patriotes sincères, à tous les amis de l'empire.

Les malheurs de la Turquie sont toujours nés de la faiblesse de ses gouvernants, ou de leur manque de bonne volonté. Adana fournira l'occasion de prouver que ni la force ni la loyauté ne font défaut au gouvernement constitutionnel.

Ces réflexions nous étaient suggérées à la vue des hésitations constatées ces derniers jours. La Chambre, on l'a vu, avait voté l'envoi d'une double commission à Adana. Or, depuis dix jours, rien n'a été exécuté [1]. Le député musulman, membre de la commission parlementaire, a offert sa démission, effrayé sans doute de l'énormité de la responsabilité. Et la Chambre, sommée de lui désigner un successeur, a permis à la présidence [2] d'escamoter la motion. Voudrait-on encore classer cette affaire [3] ?

Fort heureusement un fait est venu rassurer notre scepticisme, mis en défiance par ces atermoiements, trop conformes aux traditions hamidiennes. Le 20 mai, Mahomet V s'est rendu au Parlement pour prêter serment à la constitution. Dans le discours du trône, lu à cette occasion, nous découpons les déclarations très franches qui s'y trouvent consignées.

Messieurs les Sénateurs,
Messieurs les Députés,

Par la grâce divine et l'assistance spirituelle du prophète, notre

1. De nombreux Adaniotes arméniens se seraient vus arrêtés.

2. Talaat-bey occupait le fauteuil de la présidence en l'absence d'Ahmed Riza-bey.

3. On vient enfin de prendre une décision. Pour plus de sûreté, on a même nommé un député supplémentaire, chargé de remplacer le premier en cas d'empêchement.

avènement au trône glorieux d'Osman, dont nous sommes l'héritier légitime, a eu lieu conformément au vœu de la nation et avec son assentiment.

J'éprouve en ce jour un sentiment de joie et de fierté à me voir au milieu des sénateurs et des députés qui personnifient notre glorieuse nation ottomane. Je suis persuadé que mon peuple partage ma conviction que le salut et le bonheur de notre chère patrie, ainsi que son évolution vers toute sorte de progrès, dépendent de l'application constante et sérieuse du régime constitutionnel, dont il est superflu d'expliquer ici la conformité, tant avec les lois de la Charî'a qu'avec les principes d'une vraie civilisation.

Notre patrie bien-aimée vient de traverser une période de grande crise. A l'heure présente, plus que jamais, elle a besoin du patriotisme de ses enfants, de leur union et de leur entente cordiale entre eux, afin de regagner ce qui a été perdu et d'assurer la marche en avant du pays.

Je ne doute pas que tous les peuples de races diverses qui vivent sous le nom général d'Osmanlis, réuniront dans un même élan de cœur et de sentiment national leurs efforts pour réaliser cette œuvre patriotique.

Messieurs les Sénateurs,
Messieurs les Députés,

J'ai été péniblement ému à la nouvelle des événements survenus à Adana. Toutefois, ces troubles ayant pris fin, il a été décidé de punir ceux qui y ont pris part et de venir largement en aide à ceux qui ont eu à souffrir de ces actes d'agression. A l'avenir, grâce à l'aide de Dieu, des faits si lamentables, tout à fait contraires tant aux prescriptions de la religion qu'aux sentiments d'humanité et de fraternité entre compatriotes, ne se reproduiront plus dans aucune partie de notre empire. Nous tenons à ce que toutes les mesures efficaces soient prises par le gouvernement pour prévenir le retour de pareils incidents, rétablir partout l'ordre et la sécurité et raffermir la bonne entente entre les divers éléments des populations. Les enfants de la patrie commune, mettant dorénavant de côté leurs différends et leurs querelles d'autrefois, se donneront la main pour profiter des richesses naturelles de notre pays et jouiront d'une vie heureuse dans une tranquillité réelle et un bien-être général.

Il me paraît difficile de ne pas faire honneur à la parole du souverain, engagée en des circonstances aussi solennelles, devant l'assemblée nationale, devant les ministres, devant les représentants du corps diplomatique. Elle est conforme aux assurances données précédemment par Mahomet V. Le monde civilisé, après en avoir pris acte, attendra avec anxiété la réalisation de cette royale promesse.

Comme le *Sabâh* le constate avec satisfaction, « les amis d'Europe comprennent que le perfectionnement législatif d'un peuple, à peine sorti de l'esclavage, demande du temps. Ils nous font crédit... ». Ce crédit ne saurait être illimité. Résisterait-il à un nouveau déni de justice, aux dépens cette fois des sinistrés de Cilicie? Il serait souverainement imprudent, pour la Turquie nouvelle, d'en courir le risque. Les paroles tombées des tribunes officielles de l'Occident avec des assurances sympathiques, renferment aussi un avertissement très clair !

On le comprendra à la Sublime-Porte. *In Challah !*

***

Constantinople, 23 mai 1909.

A PROPOS D'UNE CIRCULAIRE

NOTES SUR L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS

Des revues techniques, où elle fut débattue ces mois derniers, la « question du français » vient de passer dans les colonnes des journaux, et l'opinion publique est avertie qu'il y a, là aussi, une crise : on a évidemment parlé de banqueroute, et des pontifes ont proclamé que jamais on n'avait vu aux examens du baccalauréat une si grande faiblesse en français ; cette déchéance serait la honte de la jeunesse d'aujourd'hui. Pauvre jeunesse !

Il n'est pas nécessaire d'enfler la voix pour dire que les programmes, dont on espérait merveilles, mentent à leurs promesses. Si uniquement soucieux de sports que soient aujourd'hui les jeunes gens, il ne faudrait pas rendre responsable de tout cet état de choses la mauvaise volonté des malheureux enfants soumis au traitement des Ponocrates contemporains !

Je crois qu'un examen de conscience s'impose aux maîtres eux-mêmes ; il faudrait déterminer les responsabilités loyalement, les remèdes seraient alors plus efficaces.

Or, le ministère de l'instruction publique [1] lui-même vient de faire ce retour... sur les autres. Cette fois, ce ne sont plus les enfants qu'on accuse, mais uniquement les professeurs. C'est fort bien. Je souhaite que chacun de nous se reconnaissant, se corrige ; mais je pense qu'il eût fallu parfois adresser plus haut encore les observations.

Dans l'ensemble cependant, qu'elles qu'en soient les réticences, les demi-franchises et les inconséquences, l'acte est honnête, sage, instructif. Il y aura profit à le parcourir et à le discuter.

Le français est en déchéance chez les élèves de l'enseignement secondaire, voilà le fait initial.

1. *Ministère de l'instruction publique et des beaux arts. — Direction de l'enseignement secondaire. — Premier bureau : L'Enseignement du français.*

Quelle en est la cause ? Le rapport du ministère n'hésite pas : la mauvaise organisation de l'enseignement du français appelle, sinon une réforme, — il semble que l'on se fatigue enfin de toujours réformer, — du moins quelques observations, qui, cela va de soi, rappelleront à l'observance plus fidèle des programmes en vigueur : ils sont parfaits[1] !

La première remarque, naïve, semble-t-il, mais très judicieuse et fort importante, est qu'il faut *organiser l'enseignement du français.*

Peut-être n'est-il pas inutile d'insister sur ce point. Nous sommes en France un peu trop naïvement confiants en notre génie. Français de race, de milieu familial, mondain et politique, nous croyons tenir de nos mères la connaissance de notre langue maternelle, et volontiers nous estimerions, qu'à l'entendre parler et à le parler nous-mêmes, nous *savons* le français. Nos voisins les Belges n'ont pas cette confiance, et pour cause, ni cette témérité : ils se rendent compte qu'il leur faut apprendre le français s'ils le veulent savoir, et j'ai pu constater durant un professorat exercé à Bruxelles que leur enseignement du français est *organisé* comme il ne l'est pas généralement en France. Je ne dis pas qu'il y soit toujours enseigné avec plus de goût, mais il l'est plus *méthodiquement*, et c'est beaucoup.

Car enfin, si cet enseignement doit se poursuivre jusqu'en première, c'est-à-dire durant six ou sept années, il importe que répartition graduée soit faite des *matières* à enseigner, et que le *mode*, lui aussi, suive cette même progression : or, c'est ce qui nous manque le plus. On fait faire en sixième des devoirs français, narrations, lettres, etc., comme en seconde ; le discours, vieil apanage des anciennes rhétoriques, a disparu ; mettons à part les dissertations réservées aux hautes classes, les dictées et analyses réservées aux classes de grammaire, reste un devoir français toujours à peu près identique dans toutes les classes. Demandant un jour un programme méthodique à suivre pour la narration, j'eus cette réponse qui sert souvent de *plan* d'enseignement : « Il faut en donner d'abord de plus faciles, puis de plus difficiles, jusqu'aux très difficiles, qu'il faut réserver pour la fin. »

1. La nouvelle revue *l'Éducation*, chez Vuibert et Nony, a publié dans son premier numéro (mars 1909) un intéressant article de P. Feyel sur *les Programmes de 1902*.

Et c'est ainsi que l'on fait sans doute ! Plût au ciel d'ailleurs qu'on le fît toujours, et qu'on ne donnât pas à des bambins de treize ans à raconter trop d'incendies de Moscou !

Mais il va de soi que cette gradation est un peu vague. Il faudrait plus précis, et la circulaire ministérielle indique un programme, encore un peu flou, semble-t-il.

Elle examine successivement les deux cycles.

Premier cycle. — Le *but* poursuivi dans l'enseignement du français est :

1° De donner à l'enfant une connaissance plus complète et plus réfléchie de la langue maternelle.

2° De lui donner en même temps une culture intellectuelle et morale, par le fait des *idées* que les textes étudiés présenteront à son attention. Je laisse de côté cette dernière question [1] pour m'en tenir au point de vue plus humble et tout pratique de la connaissance de la langue et de la formation de l'artiste.

Pour atteindre ce but, il faut qu'une « entente préalable et nettement définie entre les professeurs... détermine un plan de travail méthodique. Qu'a-t-on fait dans la classe qui précède? Que fera-t-on dans la classe qui suit? Le professeur a besoin de le savoir pour que sa classe soit une suite naturelle de ce qui a été enseigné déjà, une préparation utile de se qui sera enseigné plus tard. La nécessité de cette adaptation apparaît surtout pour l'exercice de la « composition française » qu'on retrouve à tous les degrés de l'enseignement secondaire. »

Tout ceci est fort sage, mais reste à faire cette division du travail. Ici la circulaire se récuse, par discrétion ; soit, — à la condition, cependant, que chaque établissement se fasse un plan très *précis* imposé à chaque professeur. A la fin de l'année, il sera sage que l'on vérifie si le programme a été rempli, c'est ce que font d'une manière très heureuse les examens annuels qui existent dans beaucoup de collèges libres. En tout cas, il faut qu'une surveillance soit faite, sans quoi les désordres et les lacunes se multiplieront au gré des caprices — et des paresses — du professeur.

D'une façon générale, la circulaire dit que les devoirs peuvent

1. Je crois d'ailleurs qu'en général, dans les hautes classes, on s'occupe trop des *idées* et pas assez du style ou de la langue. Or, il ne faut pas oublier que l'enseignement du français est l'enseignement d'une *langue* et d'un *art*.

d'après « la division classique de la rhétorique ancienne », se répartir en exercices d'élocution, de disposition et d'invention ; on remarquera que l'ordre est renversé. « On fournit d'abord à l'élève l'occasion d'exprimer des idées qui lui sont offertes ; plus tard, on lui apprend à lier des idées qu'il n'a pas inventées ; plus tard encore, très tard, à inventer, dans la mesure restreinte où il en pourra sembler capable. » — Cette indication est juste, quoiqu'un peu vague dans son apparente précision, et ce morcelage rappelle un peu ces « procédés scolastiques » que plus loin la circulaire proscrira avec une sévérité vertueuse.

Passons l'exhortation émue adressée « aux véritables serviteurs de la démocratie », qui, chargés des sections B (modernes), ne comprendraient pas et ne sentiraient pas assez « la grandeur et l'attrait » de leur tâche ; et l'évocation de « ce public nouveau, si intéressant dans sa *candeur docile* (!), si prompt à se livrer quand on se livre à lui (!) ». Oh ! cette candeur ! et ce délicieux alexandrin !

Laissons là cette touchante parénèse. Venons-en au programme des classes.

II. *Classes de sixième et de cinquième.* — « Le français est une langue vivante que l'on sait *mal* quand on ne l'a apprise que par l'usage » ; c'est dire la nécessité de l'étude de la grammaire et des exercices d'application. Je n'insiste pas. Je signale le paragraphe 3 (p. 6) intitulé : « Exercices sur le *vocabulaire* » qui ne prend pas dans la circulaire la place qu'il mériterait.

Si nous sommes bien convaincus qu'il faut *apprendre* le français comme une langue étrangère, et si le premier et le plus long labeur, quand nous étudions l'allemand ou l'anglais, est de nous assimiler leur vocabulaire, nous n'hésiterons pas à apprendre méthodiquement le vocabulaire français. On peut affirmer que les enfants ne connaissent pas le quart du vocabulaire commun ; qu'ils ignorent le sens précis de la moitié des mots qu'ils emploient, et que, de beaucoup, ils méconnaissent totalement le vrai sens. Et cette ignorance ou ce psittacisme n'est pas le fait des enfants de sixième, mais d'élèves de première, âgés de quinze et seize ans.

Le vocabulaire exige donc une étude véritable, qui devra se poursuivre, non en sixième et cinquième seulement, mais jusqu'en première.

Comment faire méthodiquement ce travail? Il y a quelque difficulté à déterminer des *tranches* dans le vocabulaire, cependant je crois qu'il est possible de préciser quelque peu cette distribution :

1° Quant à la *matière*, on réservera aux plus jeunes les termes de la vie courante ; les abstractions seront à laisser de côté.

En quatrième et troisième, il faudra explorer en détail le vocabulaire de la narration et de la description et le vocabulaire psychologique élémentaire.

Le vocabulaire de la description plus rare, des choses de l'art et de l'âme, de la critique et du discours, ne pourra être abordé d'une façon régulière qu'en seconde [1].

2° Quant au *mode* : en évitant toujours la philologie savante et stérile, en ne négligeant jamais l'étymologie simple, qui aide les enfants à saisir les groupements de mots, on pourra, en troisième, puiser dans la philologie raisonnée et psychologique de *la Vie des mots* de Darmesteter et de *l'Essai de sémantique* de Bréal, des leçons fort suggestives et vraiment révélatrices.

D'une façon générale, cet enseignement aura une double tendance :

1° Procurer à l'enfant une *copia verborum* plus nourrie ;

2° Lui faire *préciser* le sens des termes qu'il apprend ou connaît.

Revenons aux classes de cinquième et de sixième. La circulaire recommande des « compositions », françaises élémentaires sous formes de petites narrations. Je doute que cela soit très fécond, tandis qu'il y a tant d'exercices de grammaire, d'analyse, de vocabulaire, très fructueux et si facilement rendus intéressants ! Seulement des devoirs de ce genre demandent de la part du professeur une préparation délicate ; il est évidemment plus facile de dicter un canevas quelconque ou de faire raconter une promenade.

En finissant, la circulaire dit un mot de la *lecture* de textes ; pour être féconde elle doit suivre les progrès de l'enseignement théorique du français qu'elle *illustre*[2] et *réalise*.

1. Je signale les exercices fort utiles que permet de faire un répertoire logique de la langue. *Le Dictionnaire des idées suggérées par les mots*, de Rouaix, peut, complété et corrigé, être utile.

2. Non qu'elle soit d'importance secondaire par rapport à l'enseignement

En somme, l'enfant sortira de cinquième connaissant l'usage *correct* de la langue correspondant aux idées dont est meublé un cerveau de douze à treize ans.

II. *Classes de quatrième et troisième.* — En Belgique, où les enfants sont généralement « *en retard* » sur les petits Français (la moyenne des élèves de quatrième a le même âge que nos enfants de seconde), une maturité plus grande permet des études plus approfondies et plus personnelles. C'est un grand avantage sans doute. En quatrième, on peut commencer utilement l'étude *artistique* du français, c'est-à-dire qu'au lieu d'insister sur les revisions de grammaire[1], on étudie déjà la langue comme *expression de beauté* et non plus tant comme algèbre.

L'enseignement théorique ou le « cours », les devoirs, les explications de textes vont donc à étudier les ressources artistiques de la langue. En quatrième, on étudie le vocabulaire et la phrase, c'est-à-dire la stylistique du mot et de la proposition. En troisième la composition et le développement, c'est-à-dire le paragraphe.

Combien cette étude est plus féconde que ces notions d'*histoire de la littérature* recommandées dès la quatrième et surtout en troisième, par le programme français !

Quel besoin d'étudier l'histoire de Mme de Sévigné ou de La Bruyère pour analyser et goûter telles pages délicieuses par le tour : l'amateur de prunes ou le madrigal de Louis XIV ? et l'important n'est-il pas d'apprendre à l'enfant à s'assimiler leur *art* ? Il en saura assez s'il n'ignore pas que ces écrivains appartiennent au dix-septième siècle, et qu'importerait vraiment qu'il les crût du dix-huitième ?

Mais que de choses à dire, que de mystères à pénétrer, d'exemples à analyser, d'exercices à proposer, pour apprendre aux enfants l'art du mot propre, du mot pittoresque et de l'image,

théorique ; il est entendu que, pour les enfants, les livres instructifs sont ceux où les *illustrations dominent.*

1. Peut-être est-il bon de remarquer à ce propos qu'une étude *psychologique* de la grammaire sera dès lors plus utile et plus intéressante que ces notions de grammaire *historique*, que la circulaire recommande, d'accord avec le programme officiel ; à moins que l'étude *historique* soit elle-même plus *psychologique* (ce qui est la vraie façon d'entendre l'histoire), que documentaire et archéologique.

pour assouplir leur plume aux caprices de la phrase française. Voilà qui, mieux que toutes les données historiques, leur fera acquérir du *style*.

Et puis on en reviendra toujours aux exercices si efficaces d'assouplissement de phrases, de variations, de pastiches. J'ai vu des enfants réussir de fort jolies descriptions de choses *vues*, imitées de La Bruyère, par exemple. Ils faisaient ainsi l'essai d'un talent modeste mais probe, précieux même, si au lieu de banales amplifications, il permet à l'enfant de dire nettement, finement, élégamment ce qu'il voit et ce qu'il sent.

Par contre, ces narrations « sur des sujets historiques ou légendaires » proposées par la circulaire sont déplorablement stériles. Forçant l'enfant à décrire ce qu'il n'a pas vu, à raconter ce qu'il n'a pas vécu, elles lui enseignent les pires habitudes d'insincérité banale et de placage impersonnel.

Voici le premier cycle terminé : l'élève sort de troisième sans ridicule prétention, possédant *bien* son instrument solidement trempé, riche déjà d'un trésor de sensations et d'expérience morale, il aborde la littérature, capable de la comprendre et d'en tirer profit.

Second cycle. — Alors commence le vrai travail littéraire ; ce qui précédait n'était qu'une préparation.

La circulaire insiste à bon droit sur les « observations générales » relatives aux classes de seconde et de première. On trouvera dans ces pages de très judicieuses remarques de détail sur la récitation des leçons (de mémoire) et la correction des devoirs. Mais il est clair que la vraie question est ailleurs : ce qu'il s'agit de perfectionner ou de réformer, c'est l'enseignement proprement dit, le *cours* de littérature. Or, c'est là précisément qu'il y a divergence, sinon conflit de méthodes : l'enseignement littéraire se fera-t-il par l'étude des *textes* ou par l'étude des *manuels*?

Posée sous cette forme, la question ne peut recevoir qu'une solution, me semble-t-il ; et je pense que personne n'hésite. En réalité, le dilemme n'est pas aussi caractérisé ; il s'agit d'une proportion seulement à établir entre les deux facteurs.

La circulaire provoque un mouvement de réaction très net et très heureux contre le travail de manuel. Je crois que nous touchons ici et le grand mal dont souffre l'enseignement du français,

et le vrai remède. La cause de la déchéance dont on s'étonne est, sans conteste, cet enseignement *irréel* qui fournit à l'enfant des formules, et exige de lui une science frelatée, toute de mémoire, et hors de sa portée. « Régime tout livresque », dit la circulaire, véritable école d'insincérité. Du « cours » ainsi compris on peut dire ce que disait le directeur de l'enseignement supérieur de certains sujets de composition vainement prétentieux : « C'est une des formes dangereuses du « mensonge intellectuel » ; tous nos efforts devraient tendre à « l'écarter de notre système d'études ». Ces paroles sont justes. Cette réaction, ne fît-elle que ramener en France le culte de la sincérité intellectuelle, serait infiniment utile, peut-être nécessaire ; au simple point de vue littéraire, d'ailleurs, elle sera très heureuse.

Oui, dégageons « d'une érudition dont la valeur est médiocrement éducative... la substance saine et vive « de la littérature », les grands noms, les grandes œuvres, et dans les grandes œuvres les meilleures pages ». Distinguons l'enseignement supérieur et l'enseignement secondaire [1]. N'oublions pas que toujours, mais ici surtout, l'étude de l'histoire littéraire n'est pas une fin, mais un moyen ; qu'elle n'a d'autre raison d'être que d'aider à l'intelligence des *textes*. « Esquissée à grands traits, l'histoire sera le lien nécessaire, le fond commun (?) des lectures particulières, la trame précise mais légère sur laquelle se détacheront les œuvres et les pages commentées. »

Ce programme est très net ; il n'hésite pas à réduire à une part minime le temps et l'effort consacrés à l'histoire de la littérature pour avantager la lecture et l'explication des textes. Il est, paraît-il, d'ailleurs en parfaite harmonie avec le programme en vigueur, cette tendance étant « une caractéristique des réformes de 1902 en ce qui concerne l'enseignement du français ». M. Feyel, dans l'article que j'ai déjà cité, dit fort bien la faiblesse, mais surtout la supériorité de la vieille culture littéraire

1. C'est peut-être un point sur lequel il faudrait insister. Les professeurs de l'enseignement secondaire, pour la plupart récemment élèves de l'enseignement supérieur, gardent avec les enfants leurs habitudes d'esprit et surtout leurs méthodes de travail. Ils se contentent, tout au plus, de baisser un peu le niveau, de réduire les proportions. Je crois qu'il faut bien se persuader qu'il n'y a pas entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur une différence de *degré*, mais une différence de *nature*. L'un forme l'instrument, l'autre le manie.

d'avant 1870 : point d'enseignement historique, « il demeurait seulement convenu que certaines dates capitales de l'histoire et de la littérature seraient acquises ou retenues en une fois... A ce régime, l'élève... s'orientait assez mal à travers les époques littéraires, mais... *il écrivait avec goût en français et en latin.* » (P. 57.)

On nous dit que les programmes de 1902 restaurent les mêmes méthodes; je le croirais volontiers. Mais la réforme n'est pas assez vigoureuse, puisqu'elle ne donne pas du tout les résultats attendus; ou plutôt nous verrons qu'elle est inconséquente et hésitante, c'est là son vice essentiel.

Quoi qu'il en soit, je crois qu'il faut souscrire ici entièrement, pratiquement au programme tracé par la circulaire : admettre cette direction comme sage, mais surtout *s'y conformer.*

Or, en pratique, on n'y obéit guère, et nous pouvons sans fausse honte battre notre faute : l'histoire dévore le plus pur de nos forces et de notre temps, et les lectures trop souvent ne sont qu'une illustration en marge du cours. Donc nous sommes coupables. Si je n'insiste pas plus sur ce point c'est, qu'ignorant trop comment procèdent mes collègues, je risquerais de leur prêter gratuitement mes propres vices de méthode. Des hommes de longue expérience me disent cependant avoir constaté que les professeurs de première négligent trop, dans leur enseignement, dans leurs corrections de devoirs surtout, l'art d'écrire et de composer, pour se soucier trop des idées et de l'érudition.

Croyons bien que si nos élèves écrivent mal, c'est que nous *n'enseignons* pas assez à écrire.

A chacun de s'interroger et de mieux faire. Encore une fois, il faut nous reconnaître coupables. Mais que d'autres imitent notre franchise; et, puisque la circulaire se contente de blâmer les professeurs inintelligents et routiniers de l'enseignement secondaire, il faudra bien que des dénonciations soient faites; il y a d'autres coupables, et qui gardent un trop modeste silence vraiment; j'entends parler des *jurys d'examens.*

Pour mesurer la grandeur de leur responsabilité, il suffit de considérer leur puissance. A tort ou à raison, l'élève de l'enseignement secondaire veut réussir aux examens, à tort ou à raison, le professeur veut assurer ce succès, et j'estime qu'il serait plaisant de les en blâmer. Sans doute on élèvera des indignations

vertueuses contre cet utilitarisme étroit et « la mécanisation » érigée en système d'éducation. Mais je crois qu'il y aurait mieux à faire, et voici : si vous constatez de la part de vos clients un servilisme tel, un tel désir de vous agréer et de se faire uniquement conformes au *patron-type* que vous *canonisez*, souverains maîtres de la jeunesse de France, ne pourriez-vous pas profiter de cette docilité ?

En effet, on multipliera vainement les plans d'enseignement et les circulaires destinées à secouer les routines; tandis que le moindre indice d'une façon nouvelle de comprendre les examens, ébranlera bien vite tout ce monde de professeurs que l'on se plaît à dire figé, enrouillé et mort.

Ceci posé, il faut en venir au cœur même de la question : les examinateurs étant tout-puissants, ne seraient-ils pas, pour une part, causes d'un mal dont ils se plaignent avec fracas?

La solution du problème n'est pas tellement difficile, il se réduit à cet autre fort simple : *Qu'est-ce que les examinateurs exigent de nos élèves?* et, par conséquent, que nous forcent-ils à leur enseigner ?

Pratiquement, des connaissances *historiques très vastes*, et cette science irréelle, *vrai mensonge intellectuel*, contre laquelle s'élève si fort la circulaire. Devant l'immensité du programme (et je ne parle que de la partie littéraire), l'enfant, incapable de se faire une idée personnelle sur les questions, incapable de *lire* seulement tous les textes imposés, en est réduit à recourir au manuel, qui lui fournit des analyses et des jugements tout faits; la mémoire, dès lors, tiendra la place du jugement et du goût, et finalement, le mieux « formé » sera celui qui aura le mieux acquis l'art de faire semblant de savoir. S'étonnera-t-on que trop d'enfants se résignent à ce mode de travail, s'étonnera-t-on surtout des fruits qui en résultent?

Donc le programme est trop vaste ; mais il y a plus. La réforme de 1902 a fait disparaître des horaires officiels l'étude des littératures grecque, latine et française, ou du moins l'a réduite à d'infimes proportions ; le malheur est que les examinateurs la rendent nécessaire.

Comme il s'agit ici d'une affirmation générale, il me faut apporter, pour la justifier, non pas quelques documents typiques, que l'on pourrait soupçonner d'être l'exception, mais les résultats d'une

enquête assez vaste, en masse compacte, — ce dont je prie le lecteur de m'excuser.

J'ai donc relu attentivement toute la série des devoirs français de baccalauréat donnés ces années dernières. Je laisse de côté les questions d'oral, faute de documents; par ailleurs, je n'ai commencé mon enquête qu'après 1903, laissant ainsi deux années aux examinateurs pour entrer dans les vues du nouveau programme. Mes observations portent sur quatre années consécutives, sur les examens de Paris et de province [1].

Je transcris ou je résume les sujets proposés, et je demande:

1° Ce qu'ils exigent de connaissances historiques pour n'être pas traités par des *considérations creuses et déclamatoires*;

2° Quelle immensité de lectures ils supposent, si l'enfant doit donner une *appréciation personnelle* ;

Et je fais remarquer enfin que l'enfant doit arriver à l'examen documenté non seulement sur les questions qu'on lui posera, mais sur les questions analogues, et je dirai de *même plan*, qu'on *peut* lui proposer.

Corneille avait-il raison de dire : « *Je ne dois qu'à moi seul toute ma renommée ?* »

Que savez-vous de Buffon ?

Que savez-vous de Sénèque et de son œuvre ?

Que savez-vous de la littérature dite alexandrine ?

« *Satira tota nostra est.* » — *Expliquez ce jugement. Caractérisez les principaux satiriques latins.* (Paris.)

Esquissez le tableau de la littérature latine au siècle d'Auguste. (Nancy.)

Ce sont là des sujets fort abordables, peut-être; mais de pure histoire littéraire, c'est tout ce que je veux faire constater. Il y a mieux :

Donnez une idée DES *principales écoles historiques du dix-neuvième siècle*; *montrez quelles en sont les* ORIGINES, *les* PRÉDÉCESSEURS, *les* MÉTHODES, *la* MANIÈRE, *l'*INTÉRÊT.

Voyez-vous ce travail de synthèse... toujours après expérience personnelle et non d'après un manuel ?

1. Il faut reconnaître que les reproches portent peu sur Paris, où l'ensemble des sujets proposés est très acceptable. La province, par contre, est très coupable.

Voici un sujet *vécu* :

Un lycéen a assisté à la représentation d'Œdipe-Roi au théâtre d'Orange. Vous supposerez qu'il fait part de ses impressions à un de ses amis.

C'est à... Caen que le sujet est donné.

Est-il possible à un élève d'avoir assez lu, dans leur texte, Tacite et les historiens anciens pour *justifier par quelques souvenirs de ses*] *lectures ce jugement de Racine sur Tacite : Il est le plus grand peintre de l'antiquité ?* (Paris.)

Quelles connaissances biographiques pour défendre Voltaire attaqué par un ami, en rappelant *tout ce qu'il y a eu de bon et de noble* (?) *dans la vie et les œuvres du patriarche de Ferney !* (Montpellier.)

Est-il sage d'imposer une étude assez précise et détaillée de la chaire au dix-septième siècle pour dire *quelle place occupe Bossuet parmi les orateurs du dix-septième siècle ?* (Nancy.)

Comment la lecture des œuvres et une simple esquisse biographique permettront-elles de composer intelligemment une lettre, où Diderot annonce la mort de Montesquieu, et fait l'éloge de ce *philosophe ?* (Aix.) Montpellier reprendra ce sujet en demandant que l'on précise quelles sont, parmi les idées de ce *philosophe*, celles qui sont *nouvelles*, *fécondes*, *ou susceptibles en France d'une réalisation prochaine.*

Bordeaux demande de *tracer le portrait de Mirabeau* ; Caen une étude sur *Voltaire dramaturge*[1].

Quelle connaissance délicate de l'histoire exige ce *dialogue* entre *Scipion et Caton sur les avantages et les dangers de l'hellénisme qui s'introduit à Rome* ! (Lille) — Une étude superficielle suffira, me dira-t-on ; — j'aime à le croire ; mais précisément ces « études superficielles » sont déplorables.

Après un devoir sur *La Fayette*, Poitiers demande quelle fut « *l'attitude du gouvernement de Louis XV vis-à-vis des gens de lettres ; la comparer à celle de Louis XIV, et en marquer les différences, dont on recherchera les causes.* »

Lille propose en quinze longues lignes une dissertation sur les statuettes de *Tanagra.*

1. Ni Mirabeau, ni Voltaire dramaturge ne sont au programme des textes à étudier.

Il est peut-être intéressant de demander *quelles sont les forces qui au dix-septième siècle contribuèrent à épurer la langue*; mais cela demande un cours d'histoire fort détaillé.

Je m'excuse encore une fois de la longueur de ce relevé, mais il importait de ne pas paraître arguer d'exceptions rares. Je fais grâce à mes lecteurs de tant d'autres exemples; il me faut cependant insister sur une série de devoirs fort en vogue dans les facultés de province; je veux parler des sujets *historiques* proprement dits.

Le programme de 1902 dit que « l'analyse de tout ou partie d'un des textes portés au programme, une *question d'histoire ou de géographie ne peuvent constituer un sujet de composition écrite* ».

Mais je ne saisis pas très bien la nuance qui sépare les sujets suivants des « questions d'histoire » prohibées :

Lettre de Bernis à Madame de Pompadour sur la situation de la France en 1758. (Le plan est indiqué, mais les détails qui sont la partie vivante du devoir, de quel enseignement relèvent-ils ?[1])

Lettre de Washington à Lafayette pour le remercier d'être venu avec ses compagnons au secours des Américains « insurgents », selon l'expression de l'époque. (Clermont-Ferrand.)

Et ces lettres sur : *La perte de l'empire colonial de la France sous Louis XV* (Dijon); — *Une alliance franco-autrichienne contre la Prusse en 1749* (Lille); — *Les événements qui se sont déroulés depuis la réunion des états généraux jusqu'en août 1789* (Lille); — *La bataille de Trafalgar racontée par un marin du « Bucentaure »*; — *Le Serment du Jeu de paume* (Lille); — *L'entrée des Français à Milan en 1796*.

Et ces rapports économiques, diplomatiques, etc... : *de Talleyrand à Napoléon contre le blocus continental* (Poitiers); — *de l'ambassadeur impérial en France informant son gouvernement de la prise de la Bastille* (Lille); — *de Lazare Hoche général en chef de l'armée de l'Ouest au Comité de salut public, vendémiaire an IV*; — *d'un ambassadeur étranger résidant en France à son souverain, à la veille de la réunion des états généraux de 1789* (Dijon); —

1. Souvent le texte du devoir indique le plan à suivre, les points de vue à envisager, mais c'est un jalonnage cela, et c'est tout.

d'Horace Walpole à Mme du Deffant sur la mort de Lally (Poitiers); — *de Turgot à Maurepas pour lui déclarer à quelles conditions il accepte les fonctions de contrôleur général, et les réformes qu'il fera*[1]; — *de Choiseul à Louis XV pour empêcher le partage de la Pologne* (Clermont); — *de Vauban à Louis XIV pour le dissuader de révoquer l'édit de Nantes* (Paris)[2].

Et ces discours : *de Franklin au congrès de Philadelphie de 1776* (Lyon); — *Sur le trois centième anniversaire de l'établissement des Français au Canada* (Montpellier); — *de Tallien contre Robespierre, 9 thermidor an II (*Bordeaux); — *de Mathieu Molé à la reine Anne après la journée des Barricades* [*en s'efforçant de prêter à Mathieu Molé le langage d'un parlementaire de cette époque !*] (Lille), etc.

Et ceci : *Comparer les destinées de Charles XII et de Pierre le Grand; — Indiquer, à l'aide de quelques faits précis, l'opposition qui existait en France à la fin de l'ancien régime entre les institutions et les tendances générales de l'opinion publique. Montrer que cette opposition rendait la Révolution inévitable* (Toulouse)[3]; — *Dialogue entre Montesquieu et Law* (Bordeaux); — *Que savez-vous et que pensez-vous de Jeanne d'Arc ?* (Caen); — *Que voulait dire Mirabeau quand il écrivait en 1784 : la guerre est l'industrie nationale de la Prusse?* (Besançon); — *Visite au champ de bataille de Waterloo; vos impressions* (Lille).

J'en omets en grand nombre ; mais songez-vous que l'enfant doit venir à l'examen documenté sur *tous* ces sujets à la fois et sur mille autres, car il peut avoir à traiter l'un quelconque d'entre eux. D'ailleurs souvent il n'aura pas la consolation de prendre un autre sujet plus en rapport avec ses connaissances littéraires.

Certaines facultés insistent lourdement : voici les trois sujets imposés par Lille en octobre 1905 :

1° *Quelques années après la défaite de la Prusse à Iéna, un professeur de Berlin... prêche à ses étudiants la nécessité pour la*

1. Lille reprend ce même devoir.

2. J'ose espérer que l'on demande autre chose qu'un lieu commun sur la tolérance !

3. Le professeur tient à son idée, car, l'année suivante, il propose ce devoir : *Montrer, en s'appuyant sur quelques faits précis, comment l'opposition parlementaire au dix-huitième siècle a préparé les esprits à la Révolution et a contribué à la rendre pour ainsi dire inévitable.* (Toulouse, 1905.)

patrie démembrée de se régénérer et de prendre sa revanche, etc...

2° *Le « financier » (fin du dix-septième, début du dix-huitième siècle) d'après l'histoire, les mémoires, les moralistes, les auteurs comiques...*

3° *Donner une idée du rôle qu'a joué la parole publique dans la Révolution; les caractères généraux de l'éloquence d'alors; les traits particuliers du talent de quelques-uns des plus fameux orateurs.*

Je ne puis les transcrire tous ici; mais les lecteurs curieux de s'édifier pourront se reporter aux Bulletins divers où sont consignés ces devoirs, et je les engage à examiner tous les devoirs donnés en octobre 1905 à Besançon par exemple[1]; encore une fois, je demande si c'est là réduire l'histoire, l'histoire *littéraire* j'entends[2], à une simple esquisse, et s'il est possible que des enfants documentent par des souvenirs personnels de telles compositions !

La circulaire recommande de ne pas « traiter en homme l'enfant devenu adolescent »; c'est-à-dire, j'imagine, de ne pas lui supposer une expérience de la vie, une fermeté de sens critique que seul l'âge lui fournira ; mais c'est aussi ne pas lui supposer une immensité de lecture, une ampleur d'érudition qui ne peuvent appartenir qu'à un homme.

Et maintenant, s'il y a crise, déchéance dans l'enseignement du français, à qui la faute? A nous pour une bonne part, je le redis pour que nul ne se méprenne sur ma pensée; mais à d'autres aussi, je crois l'avoir suffisamment établi.

Je regrette que la circulaire n'ait pas envisagé ce côté de la question. Elle est, de ce chef, incomplète et inconséquente.

Il faut dire aussi qu'elle est inconsciente.

Je me demande vraiment jusqu'à quel point l'auteur de la circulaire est naïf ou moqueur quand, parlant des devoirs donnés en première, il écrit les lignes suivantes :

« C'est aussi la crainte supertitieuse du baccalauréat qui fait dicter aux élèves des sujets de dissertations vastes et vagues, qu'ils sont incapables de traiter autrement que de façon tout imperson-

1. Cf. *Revue de l'enseignement chrétien*, année 1905, p. 704-705.

2. Quant aux devoirs d'histoire *politique*, il est trop clair qu'ils ne peuvent être proposés que par une *formelle infraction au programme.*

nelle et artificielle, au moyen de réminiscences livresques, de formules apprises, mais non assimilées. *Le professeur qui, en connaissance de cause, leur impose cette besogne au-dessus de leurs forces et les condamne soit à dissimuler sans droiture, soit à étaler sans pudeur des emprunts faussement ingénieux ou stérilement dociles*, se condamne aussi lui-même à en rendre compte sans vrai profit intellectuel ni moral, *oubliant que son devoir d'éducateur est de préparer à la vie autant et plus qu'à l'examen.* Mais il n'y a, en réalité, nulle opposition entre ces deux tâches d'importance inégale. Les procédés grossièrement mécaniques, en déprimant l'intelligence, n'assurent même pas le succès, plus justement et certainement acquis aux élèves qui auront appris sans tour de force de mémoire, sans fièvre, à trouver quelques idées simples, à les disposer dans un ordre logique, à les exprimer dans un style clair et correct [1]. » (P. 21).

N'y aurait-il pas mieux à faire que de dire aux professeurs de mépriser cette « crainte superstitieuse du baccalauréat », et de ne pas « oublier que leur devoir d'éducateur est de préparer à la vie autant et plus qu'à l'examen » ? Conformez donc l'examen lui-même à la vie, ne nous faites pas redouter pour nos élèves de ces « dissertations vastes et vagues », dont vous dites si bien la néfaste action sur les intelligences ; ne nous faites attendre pour nos candidats que des devoirs largement humains, et vous verrez tous les professeurs vous suivre, ceux-là en particulier qui, plus inintelligents, sont dominés par le souci de faire réussir au baccalauréat les élèves qu'on leur confie. Ne peut-on pas dire vraiment, d'après vos propres paroles, que : « *L'examinateur*, qui en connaissance de cause impose *aux candidats* cette besogne au-dessus de leurs forces, et les condamne à *apprendre* soit à dissimuler sans droiture, soit à étaler sans pudeur des emprunts faussement ingénieux ou stérilement dociles », est responsable des méthodes vicieuses qui sévissent dans l'enseignement secondaire ?

C'est fort bien de nous exhorter à suivre la *vraie méthode*, mais que les jurys eux-mêmes y soient plus fidèles ; et qu'on ne nous

1. Il est très vrai qu'un candidat faisant preuve d'un talent d'écrivain déjà formé serait apprécié des examinateurs, *si* cependant il trouve dans sa mémoire de quoi *nourrir* son travail de styliste. Or, je crois que les sujets que j'ai cités exigent, pour être traités, plus que « quelques idées simples », comme dit la circulaire.

dise pas, de grâce, que l'excuse du baccalauréat ne doit pas être invoquée par nous « pour justifier un défaut de méthode toujours injustifiable » !

Il fut des temps où « la réforme *dans le chef* et dans les membres » était impérieusement réclamée de l'Église ; je pense qu'il n'est pas hors de propos de répéter ici la vieille formule.

UN PROFESSEUR DE PREMIÈRE.

AUTOUR DE LA QUESTION RELIGIEUSE

Dieu et l'Expérience. — L'Anthropomorphisme analogique de saint Thomas et le Fétichisme des Patagons. Dieu et la théorie de l'Acte et de la Puissance. — Comment de l'homme on remonte à l'existence de Dieu. — Diverses formes d'Agnosticisme : Dieu et le Principe de la conservation de la valeur, Dieu et l'Universalité. — Postulats et conséquences de l'Agnosticisme. La religion, remède à la désharmonie humaine.

Il faut, tout d'abord, relever de nouveau[1], comme un heureux symptôme, le nombre et la valeur des ouvrages qui étudient la question religieuse. La curiosité du public reste éveillée. L'on sent qu'il incline vers les solutions affirmatives. Mais ces solutions, il convient de les lui présenter en lui parlant sa langue, en tenant compte de son orientation d'esprit, en faisant la part du vrai dans ce qu'il regarde comme des conquêtes de notre âge.

Voyons ce que lui fournissent à cet égard quelques livres plus récents.

Un des gains les plus assurés du dix-neuvième siècle, c'est l'élaboration et la mise en œuvre d'une vraie méthode scientifique, de la méthode expérimentale. Jamais on n'a plus et mieux étudié les faits, faits de la nature, de la conscience, de l'histoire. Si, dans ces derniers temps, la science a subi quelque discrédit, ce n'est pas que la méthode ait été reconnue mauvaise, mais c'est qu'elle a été mal appliquée ou indûment dépassée. Quelques-uns ont prétendu conclure au nom de l'expérience, là où n'atteignait pas l'expérience.

Mais l'expérience peut-elle atteindre Dieu? Est-ce ainsi qu'il faut comprendre le titre du volume de M. Xavier Moisant, *Dieu*; *l'Expérience en métaphysique*[2]? L'observation positive constate-t-elle son existence? Ou la conscience la perçoit-elle directement? S'agirait-il de la connaissance mystique ou d'un ontologisme

1. Voir *Études* du 5 juillet 1908, p. 97.
2. Xavier Moisant. *Dieu*; *l'Expérience en métaphysique*. Paris, Rivière, 1907. In-8 de XIII-300 pages.

renouvelé? Sous ce titre d'une allure un peu paradoxale, — et qui peut être pour autant ne lui déplaisait pas, — M. X. Moisant a voulu étudier la part de l'expérience dans la connaissance de Dieu; mais il ne dit pas que la connaissance de Dieu est toute expérience. « Percevoir, dit-il quelque part, c'est commenter. » Surtout, après avoir expérimenté, il faut interpréter. Si l'on ne trouve pas Dieu, c'est que l'on observe mal ou que l'on interprète mal. Observez bien, interprétez bien : Dieu se manifestera à vous.

L'athée en appelle à l'expérience et prétend s'y maintenir. Mais l'expérience qui montre que chacune des choses contingentes commence, nous découvre aussi chacune comme suspendue à un terme antérieur. « Se comprendrait-on soi-même, si l'on disait qu'il n'est point de premier terme, que la série est indéfinie, que la chaîne n'est fixée nulle part? S'il n'existe point de premier chaînon, les autres s'évanouissent et retombent dans le néant. La méthode expérimentale ne saurait admettre qu'à un clou peint sur la muraille on puisse suspendre une chaîne de fer. C'est reconnaître, tout ensemble, la nécessité d'un Être éternel, et l'impossibilité d'un monde contingent qui se suffirait éternellement. »

L'athée, au nom de l'expérience, conteste que le monde soit l'œuvre d'une Intelligence ordonnatrice. Il ne le peut qu'en niant que les objets naturels manifestent adaptation de moyens à une fin, ou qu'en les faisant intelligents. « Dans les deux cas, il falsifie les données mêmes de l'observation. Celle-ci répudie également l'illusion idolâtriqne qui transforme les astres, les plantes, les animaux en êtres guidés par une raison immanente, et l'aveuglement agnostique qui en méconnaît l'harmonieuse activité. La finalité interne que l'on oppose à la finalité externe, pour repousser les conclusions du théisme, implique nécessairement l'une ou l'autre erreur. » Ou l'on veut dire par cette idée directrice que l'être poursuit, sous son initiative propre, une fin déterminée : alors il est intelligent. Ou bien, résultat de mouvements aveugles, il ne réalise aucun plan : alors il n'y a aucune adaptation de moyens.

C'est encore un fait que nous nous sentons obligés. Également, « c'est un fait que la morale sans Dieu conduit à la morale sans obligation ». Nier Dieu, c'est ainsi dissoudre une donnée de la conscience.

C'est un fait que « la conscience est inséparable des plus hautes formes de l'activité spirituelle ». Donc Dieu qui est la pensée suprême n'est pas l'inconscient, loi abstraite, axiome logique. C'est l'être doué éminemment de conscience, l'être personnel au sens moderne.

C'est un fait que l'humanité préfère être que n'être pas. On parle de néant; mais, plus ou moins à son insu, « on rêve d'un sommeil qui serait conscient. Le philosophe qui discute le problème du mal n'est pas un désespéré. Il compulse les livres de sa bibliothèque, il rédige ses notes, il s'occupe de l'impression et de la vente de son ouvrage, de cet ouvrage où précisément il célèbre les attraits du néant. S'il tombe malade, il appelle le médecin. Si ses ressources lui permettent une agréable et salutaire villégiature de vacances, il ne se prive point d'améliorer et de prolonger son existence. » Le pessimiste se contredit incessamment lui-même. « Vous voulez être. Donc, vous adoptez le monde tel qu'il est. » Qu'est-ce qu'un autre monde que celui-ci? Qu'est-ce qu'un monde où le mal n'existerait pas? Comment se l'imaginer seulement? Les termes mêmes du problème nous échappent. Car il importe de remarquer que dans l'univers tout se tient. Si l'on enlève un élément, — et quel élément que l'existence du mal! — tout croule. — Soyons réalistes. Ne cherchons pas pourquoi le monde n'est pas meilleur; travaillons à le rendre meilleur.

On voit le procédé. Il est légitime. Il peut être efficace à l'égard des esprits réalistes et positifs; or, ils sont nombreux. Sur les idéalistes et les bergsoniens, il aurait moins de prise, une prise moins immédiate. Mais il convient pareillement de ramener ceux-ci au fait. A tous, M. Xavier Moisant enseigne, par un excellent spécimen, qu'il existe une métaphysique réaliste, une métaphysique qui ne perd jamais contact avec la réalité, et aussi une métaphysique qui sait employer la langue de ceux qui parlent bien.

Dans l'exposé, la préoccupation de l'objection à écarter absorbe parfois à l'excès l'auteur, fait dévier son effort ou l'amène à miner son propre terrain. Quand pour établir une pile de pont, on enfonce un caisson chargé, c'est le caisson lui-même qui forme l'assise profonde. Si l'on voulait fouiller d'abord le sable du fleuve, on entreprendrait un travail sans fin. Dans l'œuvre de

construction d'une doctrine, il y a souvent profit à faire tout d'abord peser, sur le fond sablonneux des objections, la thèse à établir : les premières difficultés cèdent d'elles-mêmes, et l'esprit trouve où s'appuyer.

*
* *

La connaissance expérimentale nous conduit à affirmer l'existence de Dieu et à connaître quelque chose de sa nature. Comment arrivons-nous à pénétrer cette nature? M. l'abbé Clodius Piat, dans son livre *De la Croyance en Dieu*[1], répond : en vertu de ce principe que « la cause première est l'acte plein de tout ce qu'elle a de réductible en acte ». La cause ne saurait différer en tous points de son effet. Nécessairement, Dieu, par certains côtés, doit être de notre famille. Mais — l'objection surgit d'elle-même — n'est-ce pas là de l'anthropomorphisme? La question est de savoir, répond de nouveau M. Piat, s'il n'y a pas un anthropomorphisme légitime.

Un anthropomorphisme, qu'on peut appeler *mythologique*, divinise les forces de la nature, transforme en puissances souveraines non seulement l'intelligence et la volonté de l'homme, mais encore ses passions et ses vices : fétichisme et idolâtrie.

« On discerne une autre espèce d'anthropomorphisme qu'on peut appeler *analogique*. Il n'a point la simplicité irréfléchie du précédent, il se greffe sur les spéculations métaphysiques les plus élevées. On y part de l'idée d'être parfait ou d'être infini. Puis, comme cette idée n'est encore qu'un cadre vide, on cherche à lui donner un contenu; et l'on croit y réussir en puisant à pleines mains au trésor de l'âme humaine. On prend dans son esprit, dans sa volonté et dans son cœur, tout ce qu'ils recèlent de plus noble et de plus exquis; on le purifie, on le brûle sur l'autel de l'adoration pour en dégager la quintessence; on y supprime toute trace de finitude. Puis on jette dans le gouffre ce précieux holocauste, convaincu qu'il est digne, non seulement d'être offert à l'Éternel, mais d'entrer comme élément dans la constitution de sa très auguste et très sainte nature. »

1. Clodius Piat. *De la Croyance en Dieu*, 1re édition. Paris, Alcan, 1907; In-12 de VII-286 pages. 2e édition, *ibid.*, 1909; in-12 de x-298 pages. La seconde édition se distingue par quelques notes ajoutées en appendice, surtout à l'occasion des récentes publications de Bergson et de Höffding.

Ce procédé, poursuit M. Cl. Piat, est celui d'Anaxagore et de Socrate. Platon fait effort pour tout ramener soit à l'intuition, soit à la déduction. « Aristote y retombe en plein. Saint Thomas d'Aquin renchérit sur *le maître*... Chacun sait que, pour préciser le contenu de l'être parfait, il élabore par voie de rémotion les caractères essentiels de l'âme humaine. Plus grande encore est la part qui revient au même procédé dans la philosophie de Descartes... Malgré les protestations de Spinoza, de Bayle et de Kant contre les dangers de l'anthropomorphisme analogique, il ne fait que s'accentuer après eux. Il règne en souverain dans les vastes synthèses de Fichte, de Schelling et même de Hegel. Pourquoi l'infini serait-il, en sa racine, ou la spontanéité du moi, ou la raison, ou l'intelligible qui sert d'idéal à la raison? Quel motif de partir de l'une ou l'autre de ces données tout humaines? sinon le besoin de faire l'Éternel à notre image, ce même besoin, en somme, qui pousse le Patagon à se fabriquer des idoles d'argile ou de bois? »

Comment ce qu'il y a de déplaisant dans ce rapprochement final n'a-t-il pas averti M. Piat qu'il devait y avoir quelque vice dans sa façon de comprendre le procédé analogique usité en Théodicée? D'autant que ce ne serait pas seulement Aristote et saint Thomas (laissons de côté les panthéistes allemands) qu'il faudrait assimiler plus ou moins aux Patagons, mais les Pères de l'Église en masse et tous les théologiens catholiques.

Ne nous occupons que de saint Thomas. Au début de la *Somme théologique*, il établit d'abord l'existence de Dieu comme premier moteur immobile, comme première cause non produite, comme être nécessaire, comme être possédant tout l'être (q. II). Puis il passe à la simplicité positive de la nature divine, et le fond de cette nature lui apparaît comme étant l'être subsistant, l'acte pur (q. III). Ceci n'est nullement un cadre vide qu'il faudrait remplir par la méthode que l'on décrit quelque peu dédaigneusement. Nous nous trouvons en face d'une entité très pleine, où l'être est serré autant qu'il est possible, d'où l'être déborde, d'où il se répand au dehors. Et dans cette diffusion de l'être, il arrive que tout ce qui se rencontre de perfection en dehors de Dieu se retrouve en lui, mais d'une façon excellente, et ainsi toute créature lui est analogiquement semblable (q. IV). Si cette voie de

purification et de transposition va à préciser d'une certaine manière l'idée que nous avons de Dieu, elle ne tend pas à la constituer. Saint Thomas considère d'abord d'un regard d'ensemble dans les êtres leur caractère de contingence, et il en tire l'affirmation d'un être premier et nécessaire, qui possède tout l'être. Puis il revient sur les perfections détaillées des créatures et retrouve ces perfections sublimées en Dieu. Il incline ainsi, pourrait-on dire, Dieu vers les créatures, et, de ce rapprochement, il obtient une notion plus distincte et plus précise de la divinité. Mais c'est une notion seconde. La première se tire du caractère contingent des créatures, notion déduite et à la fois intuitive, si l'on veut donner au terme *intuition* le sens de perception d'ensemble.

Saint Thomas ne part donc pas, à parler strictement, « de l'une ou l'autre de données tout humaines ». Il ne s'expose pas au péril, que l'auteur signale plus loin, de laisser de côté quelque catégorie de l'être que nous pouvons ne pas retrouver en notre esprit : il y a peut-être « dans le fond des choses des vertus secrètes dont nous n'aurons jamais aucune idée ». Pareille ignorance est même certaine, mais elle ne porte aucune atteinte à une notion vraie de Dieu. Et, encore un coup, ce n'est point à ces considérations que saint Thomas va la demander. D'un regard d'ensemble, il tire cette conséquence que Dieu est l'Être subsistant et absolu, par suite acte pur. Puis il se demande si à l'Être divin ainsi constitué conviennent, d'une manière éminente, les perfections des créatures. Sa réponse est affirmative, mais elle constitue moins une seconde étape ou un second moment dans la connaissance de Dieu, qu'une sorte de complément jugé secondaire. Et certes, pour qui réfléchit à ce que contiennent de réalité les notions d'Être subsistant, d'Absolu, d'Acte pur, qu'y a-t-il à chercher de plus? Cela un cadre vide! Aussi, dans la *Somme* de saint Thomas, parmi les quarante et une *questions* consacrées à l'étude de la nature divine, ce problème particulier en occupe proprement une, jetée au milieu de la discussion. Et, dans cette recherche, saint Thomas a souci de rapprocher les créatures de Dieu plutôt que de rapprocher Dieu des créatures, de montrer ce qu'elles participent de Dieu plutôt que de dire ce que d'elles on retrouve en Dieu : il faut affirmer, dit-il, que les créatures sont semblables à Dieu, non que Dieu est semblable aux créatures. C'est du *déiformisme* plutôt que de l'*anthropomorphisme*. On agit avec ce qu'on est, avec ce qu'on a.

Agir, c'est donc se manifester ; l'effet sera, de nécessité, une manifestation de la cause.

Quand, plus loin, M. Piat parle de la « servitude » des systèmes, du danger des procédés « unilinéaires », du retour aux philosophies classiques qui permet de monter ainsi « sur les épaules des anciens, afin de voir de plus haut et plus loin », on se demande s'il n'est pas arrivé à l'auteur de regarder à côté.

Pour lui, il adopte l'anthropomorphisme *déductif*, « qui contient la solution du problème donné ». En quoi consiste-t-il? « On n'y procède plus par transferts brutaux, ni par voie de purification ; on y passe du donné aux conditions essentielles du donné, et l'on remonte de la sorte jusqu'à ce que ces conditions soient accomplies. Il se trouve alors que l'existence d'une réalité quelconque suppose un principe éternel, nécessaire et doué d'attributs immuables ; que le changement ne peut avoir pour cause première que la liberté ; que l'ordre de la nature enveloppe de la contingence et réclame, comme tel, une intelligence transcendante et créatrice... » Tout ce qu'il y a de solide dans cet exposé se trouve déjà dans la doctrine décriée de saint Thomas. Et si l'on prétend indiquer ici l'ordre des déductions, par lesquelles l'esprit reconstitue les perfections de Dieu, il y a lieu de se demander s'il est avantageux d'établir l'éternité avant la nécessité, la liberté avant le caractère d'absolu [1].

M. Clodius Piat nous donne un autre volume qui ne touche que par quelques points à la question religieuse. *L'Insuffisance des Philosophies de l'Intuition* [2] a pour objet de remettre en lumière les droits de la raison. On y montre que soit dans la perception du monde extérieur, soit en théodicée, soit en morale, les données de l'intuition ne suffisent à rien, qu'il faut toujours les dépasser. D'où il suit que la raison n'a rien perdu de sa valeur objective.

1. Voici comment l'auteur justifie son titre. « On entend ici par *croyance* l'assentiment de notre esprit à ce que nous inférons du donné sur l'au-delà : *fides argumentum non apparentium*. Ainsi comprise, la croyance enveloppe toute la métaphysique, à savoir la cosmologie et la psychologie rationnelles, aussi bien que la théodicée. » (P. 26, note.) Bossuet disait, *De la Connaissance de Dieu et de soi-même*, mais en cela, sans doute, il était thomiste.

2. Clodius Piat. *Insuffisance des philosophies de l'Intuition*. Paris, Plon, 1908. Petit in-8 de 319 pages.

Mais n'y a-t-il rien à garder des formes outrées de l'intuitionnisme? Tout en réservant ce qu'il y a nécessairement d'extrinsèque dans l'objet transcendant à atteindre par la raison, comme, *a fortiori*, dans la Révélation et dans l'autorité établie pour la proposer, on peut dire, avec M. C. Piat, que « plus la religion vient de l'âme, plus elle gagne en spiritualité, plus elle est elle-même, et plus, par suite, elle a de puissance d'irradiation ». N'est-ce pas ce que le Sauveur voulait faire entendre par ces paroles : « Dieu est esprit, il faut que ceux qui l'adorent l'adorent en esprit et en vérité. »

Ce travail est conduit d'ordinaire avec aisance et clarté, sans trop d'incursion sur le domaine métaphysique. Il se suit avec agrément. Au surplus, l'auteur a pris soin de nous fournir le jugement à porter sur son œuvre. « Comme il est difficile de parler de soi-même avec exactitude, écrit-il dans la *Revue pratique d'apologétique*[1], je laisserai parler les autres. Voici ce que Charles Vincent écrivait il y a quelques semaines : « Le livre de M. C. Piat honore les lettres françaises. Bien plus, il est la preuve que les intelligences se ressaisissent, se virilisent, sortent de leur affadissement et rendent à notre spontanéité les qualités primordiales de notre entendement et de notre langue, la netteté du raisonnement et la clarté de son expression... S'il convient de féliciter pour ce livre l'Institut catholique, quels éloges ne doit-on pas à l'auteur lui-même? M. Piat a couru sus à ce fantôme (de la philosophie de « l'intuition »), déchiré sa tunique de vapeurs et saisi, si l'on peut ainsi parler, le noyau de cet agglomérat inconsistant. » Il serait difficile, en vérité, de rien ajouter à ce lyrisme.

Puisque Dieu est acte pur et acte subsistant, on voit toute l'importance de la question traitée par Mgr A. Farges dans le volume qui s'intitule : *Théorie fondamentale de l'Acte et de la Puissance, ou du Mouvement. Le Devenir, sa causalité, sa finalité, avec la critique de la Philosophie « nouvelle » de MM. Bergson et Le Roy ou du Modernisme philosophique*[2]. Si la théorie de l'Acte et de la Puissance est la clef de voûte de la doctrine péripatéti-

1. Numéro du 15 mars 1909, p. 957-958.
2. Paris, Berche et Tralin, 1909. In-8 de 443 pages. 7e édition avec Tables générales des neuf volumes d'*Études philosophiques*.

cienne et thomiste, c'est, en particulier, la clef de voûte de la théodicée selon les scolastiques. Et M. Farges établit victorieusement que cette théodicée est encore solide, on peut dire la seule solide, qu'elle donne réponse aux philosophies modernes « du devenir », où se dissout l'idée de Dieu. Et une septième édition de ce livre austère témoigne que l'auteur n'a pas travaillé en vain.

Il y a même dans la doctrine de M. Bergson un point mal défini, quoique capital, qui montre la particulière opportunité de la théorie péripatéticienne de l'Acte et de la Puissance. Pour M. Bergson, rien de ce qui a été conscient ne cesse d'être, tout ce qui a été dans la conscience est à jamais. Et là-dessus il construit son évolutionnisme vivant, spécialement une explication de la mémoire, faculté, à ses yeux, importante entre toutes. Mais comment ce qui a été persiste-t-il? L'acte ne peut-il retourner en puissance? L'auteur ne s'en explique pas, ou plutôt il semble admettre, dans les profondeurs de la conscience, une accumulation d'actes qui font effort pour s'extérioriser. Hypothèse fantaisiste et invraisemblable. Bien plus, dans sa doctrine, la substance dernière est un devenir qui se réalise sans cesse en de nouveaux actes, qui s'enrichit sans cesse de nouvelles réalités, sans qu'aucun agent existe pour l'actuer et l'enrichir. Doctrine inconcevable. Avec Aristote et le bon sens, il faut répéter hautement que rien ne vient *en acte* que par la vertu de ce qui est déjà *en acte*.

*
* *

De ce que nous avons dit plus haut au sujet de l'argument de causalité, il ne faudrait pas conclure qu'on ne peut, des données humaines, s'élever légitimement à l'affirmation de Dieu. Dans un ouvrage posthume, un homme qui fut un admirable clairvoyant et a projeté une lumière durable sur presque tout le domaine des sciences religieuses, l'abbé de Broglie [1], montre que, si Descartes a eu tort de négliger la preuve de Dieu tirée du monde extérieur, la preuve déduite par lui de l'existence du moi vaut, pourvu qu'on l'entende dans toute son ampleur. Prise selon toute son

1. Abbé de Broglie. *Preuves psychologiques de l'existence de Dieu*, avec préface par Augustin Largent. Paris, Bloud, 1905. In-12 de IX-256 pages. — Voir du même *les Fondements intellectuels de la Foi chrétienne*. Paris, Bloud, 1905. In-12 de 232 pages.

étendue, elle se ramène à la démonstration de l'École. Voici comment elle peut se formuler.

« Je pense, mais je puis douter et ignorer. Je désire, j'aime, mais je ne possède pas l'objet de mon désir, j'aperçois des perfections qui me manquent. Donc, je suis imparfait. Non seulement je suis imparfait, mais je suis un être relatif, j'ai besoin des autres êtres pour exercer mes facultés, pour atteindre la fin ou les fins auxquelles j'aspire. Je ne me suffis pas à moi-même. Je suis conditionné et dépendant. Mille choses m'arrivent que je voudrais éviter; j'ai mille désirs que je ne puis accomplir, faute de conditions qui ne dépendent pas de moi, et dont je dépends.

« Imparfait, relatif, conditionné, dépendant, je n'ai pas ma raison d'être en moi-même, je suis contingent. Donc, je suis produit par une cause. Quelle est cette cause? Elle doit être proportionnée à son effet...

« Je suis un être réel; le réel seul produit le réel. Donc, la cause de mon être est un être réel. Cette cause doit posséder en elle, formellement ou éminemment, toutes les perfections que je possède. C'est une perfection de se connaître. Elle se connaît. C'est une perfection de choisir, d'être libre, d'être le maître de ses actes. La cause de mon être est libre. Mais dans quelle mesure possède-t-elle ces perfections?...

« Ou cette cause est produite ou elle existe nécessairement. Comme une chaîne de causes se produisant l'une l'autre serait tout entière contingente et manquerait de raison suffisante, si elle ne dépendait pas d'une cause première nécessaire, on ne peut ne pas arriver à une telle cause. Et si la cause de mon être est nécessaire, elle doit être en tout ce qu'elle est, parfaite, absolue. Fini, l'être suprême ne se suffirait pas pleinement à lui-même. Fini, il porterait la marque de la contingence : il serait borné par une limite qui ne serait pas l'effet de son essence, laquelle est l'être même. »

On dira que cette argumentation n'a rien de bien neuf. Nous en convenons. La nouveauté en pareille matière serait plutôt suspecte. Mais il n'est pas inutile de montrer à l'encontre de certains auteurs, pris du prurit d'innover, que les preuves traditionnelles gardent toute leur valeur pour des esprits très fermes et très avertis.

L'abbé de Broglie fortifie sa thèse par quelques très justes remarques. Lors même qu'on nierait, avec les phénoménistes, l'existence du moi humain, l'argument ne serait pas compromis. Il resterait une chaîne de phénomènes, qui aurait besoin d'une cause, finalement nécessaire. — Lors même qu'on ramènerait le moi à l'être universel conscient dans l'homme, ce moi par le développement même qui serait au fond de son être et la souffrance que l'expérience nous révèle comme compagne de ce développement, serait convaincu d'imperfection et de contingence. — Aucune puissance ne saurait passer à l'acte, si ce n'est sous l'action d'un être qui est lui-même un acte. Cette maxime de l'École n'est qu'une manière d'exprimer le principe que le moins ne saurait produire le plus, qu'un ruisseau ne peut, sans recevoir d'affluent, se transformer en un fleuve, qu'une eau ne peut remonter plus haut que le bassin d'où elle découle. — Et ceci contre les agnostiques : « Rien n'oblige à croire *a priori* que les questions relatives à l'origine première de l'univers entier soient plus difficiles à résoudre que celles qui concernent tel phénomène particulier. Si le premier ordre de questions est plus vaste, il est aussi plus simple. Certains arguments pleinement démonstratifs peuvent conduire à la cause première de l'ensemble du monde, et seraient impuissants pour découvrir, au milieu de l'enchevêtrement des êtres, la cause seconde particulière de certains phénomènes. »

* * *

Avec M. Harald Höffding[1], de l'Université de Copenhague, nous retombons dans un agnosticisme indirect, cet agnosticisme qui réduit l'objet de la religion à un certain idéal moral.

A l'entendre, la religion, dans son essence intime, consiste non pas à comprendre le réel, — ce qui est l'objet de la science, — mais à en déterminer la valeur. Le problème religieux recherche quelle est la relation de l'existence actuelle avec ce qui confère à la vie sa valeur suprême. Aucune valeur ne se détruit et ne disparaît de l'univers : tel est l'axiome caractéristique de la religion. Cette croyance se manifeste dans toutes les religions populaires

1. Harald Höffding, professeur à l'Université de Copenhague. *Philosophie de la Religion*, traduit d'après l'édition anglaise, par J. Schlegel. Paris, Alcan, 1908. In-8 de xi-376 pages.

et encore plus dans les formes élevées. La science ramène les causes d'un événement à d'autres événements perçus par l'expérience. La religion n'explique pas la nature par la nature elle-même, mais par quelque chose de différent ou d'extérieur à la nature, qui lui donne, pour ainsi dire, une impulsion du dehors. Surtout elle ne consiste pas à rendre le réel plus intelligible, mais à chercher la relation du réel avec la conservation de la valeur.

Deux types de religion. Le premier type est représenté par les doctrines védantistes des Hindous, par le Bouddhisme, par le Platonisme, par le mysticisme du moyen âge et par le système de Spinoza. Selon ce type, la valeur suprême est toujours existante. Mais elle est cachée à la vue des hommes par le divers aux couleurs multiples et par le flux continuel des phénomènes et des illusions. Lorsque ces illusions se dissipent, l'homme a la révélation de la réalité éternelle et de son unité immédiate avec elle. Le multiple disparaît, la relation temporelle perd toute valeur, et l'objet doué de valeur se révèle comme la seule chose qui existe toujours, qui a toujours existé, comme la seule réalité.

A l'autre type appartiennent le Parsisme, le Judaïsme, le Christianisme. Ici, il y a attente, préparation, « pas encore ». Le souverain bien se réalise dans le cours des temps. L'objet qui possède la valeur ne se conserve qu'au moyen d'une lutte continuelle contre des forces qui essayent de le blesser ou de le détruire. Il doit passer par une évolution avant d'exister dans toute sa plénitude. Pour que la valeur appartienne intégralement à tous les hommes, il faut attendre que le monde ait parcouru son cycle historique. Mais si ce « royaume de Dieu » est à venir, l'effort pour l'atteindre, la lutte contre l'obstacle est une réalité et une valeur au même titre que le but à atteindre, et cela demeure.

Quel rapport la religion soutient-elle avec la morale? « La religion, répond Harald Höffding, est la foi dans la conservation de la valeur, et la morale recherche les principes selon lesquels la découverte et la production des valeurs se font. » La religion est dans l'élan vers la fin, la morale est dans l'étude de la fin et dans la lutte contre ce qui y fait obstacle.

« Si nous admettons que la valeur doit être conservée, et si nous nommons Dieu le principe de la conservation de la valeur, il sera clair que ce principe ne peut être nulle part présent et

agissant, autant que dans nos efforts pour découvrir et produire des valeurs. » Dans l'effort pour vivre la vie éternelle au milieu du temps, et, pour tout dire, dans toute vie vraiment personnelle, s'évanouit la distinction entre la fin et le moyen, comme aussi la distinction entre la religion et la morale.

Que penser de ce système? Bonnes remarques dans la partie descriptive; construction faible. Il est manifeste combien cette conception de la *valeur*, à titre d'élément religieux spécifique, dépend du protestantisme libéral, de toute la théologie protestante depuis Schleiermacher. Qu'on se rappelle les *jugements de valeur* de Ritschl. Il est bon de proclamer la portée morale de la religion et la perspective qu'elle ouvre au delà du sensible, — et que l'on conserve cela de Höffding, — mais cela est loin d'être toute la religion. Agnosticisme, ou *Monisne critique*, c'est par ce mot que Höffding caractérise sa doctrine. Agnosticisme, car l'axiome divin de la conservation des valeurs est, de son aveu, un postulat inaccessible à la raison. Monisme critique, car à qui étudie la portée de la croyance et du savoir, tout apparaîtrait se résoudre dans une réalité unique en voie de se réaliser[1].

Le docteur Paul Carus, directeur du *Monist*, dans son livre sur *Dieu*[2] s'élève fortement contre l'agnosticisme. A ses yeux, l'agnosticisme est la banqueroute de la pensée. Ce n'est pas seulement la plus faible, c'est la plus injurieuse des philosophies. C'est la philosophie de l'indolence, se résignant à déclarer que les questions les plus vitales pour l'homme sont hors de la prise de sa

1. Dans son volume : *la Forme idéaliste du Sentiment religieux. Deux exemples : Saint Augustin et Saint François de Sales* (Paris, Nourry, 1909. In-12 de 160 pages), M. Marcel Hébert se prononce, de son côté, pour un *Monisme idéaliste* qu'il propose d'appeler *Continuisme*. Une essence unique, *in fieri*, se développe à travers toutes choses. Nous la saisissons dans l'aspiration au parfait. M. Hébert prétend retrouver la trace de cette doctrine dans saint Augustin et saint François de Sales. Il en donne comme indice les passages où ces docteurs substituent à la personnalité divine les qualités exprimées par ces mots : O Lumière, O Vérité, O Beauté, O Bonté ! — Enfantillage. Qui ne voit que ces appellations ne vont nullement à dénier le caractère de personne à Dieu ?

2. Paul Carus. *God. An Enquiry into the nature of man's highest Ideal and a Solution of the problem from the Standpoint of science.* Chicago, *The Open Court*, 1908. Petit in-8 de IV-249 pages.

raison. « Comment faut-il entendre Dieu? — Dieu, répondit-il, est l'*Universalité* de l'existence, *Allhood*, principe formateur du monde, constitutif de l'ordre cosmique. Cette Universalité est omni-présente et éternelle. Elle embrasse toute chose dans son étreinte d'amour. L'homme a été conçu à son image et la raison n'est que le reflet de sa substance intime. C'est le prototype de la logique, du discours et du langage, ou, comme dit le quatrième Évangile, le Verbe qui était au commencement; ainsi, il est l'exemplaire de toute vérité. Cette *Totalité* n'est pas seulement réelle : c'est la super-réalité du monde. Il n'y a pas à chercher de distinction entre Dieu et l'ordre cosmique omni-présent. Tout concept qui tend à individualiser Dieu et à en faire un être concret est pur paganisme. Mais omni-présence dit aussi omni-bienfaisance. Et cette nouvelle conception de l'idée de Dieu réconcilie entre elles la Religion, l'Histoire, la Science et la Philosophie. »

C'est, à notre avis, sacrifier bien des choses à une réconciliation, ou mieux à une conciliation, que n'empêche nullement la notion de la personnalité divine au sens chrétien. Et ce Monisme ou cet Universalisme ne nous rejette-t-il pas dans l'Agnosticisme, dont M. Paul Carus a une si vive horreur? Sans doute, il ne s'agit pas ici de cet agnosticisme, négatif ou suspensif, qui refuse de se déclarer sur l'existence ou la nature du dernier fond des êtres. Mais le monisme, à force d'accumuler en une même réalité toutes les données *pensables*, arrive à en anéantir le concept même. Une notion qui réunit l'immuable et le changeant, l'idéal et la réalité, la loi et l'objet ordonné, l'abstrait et le concret, se détruit elle-même. Ce qui est tout, finit par n'être rien : la Totalité, au sens de Paul Carus, est dans tout, plutôt qu'elle n'est le tout; ainsi elle est distincte du tout, en dehors duquel il n'est rien.

*
* *

C'est avec des arguments autrement solides, avec une philosophie autrement consistante, que M. Georges Michelet revendique, contre l'*Agnosticisme contemporain*, le droit et le pouvoir, pour la raison humaine, d'atteindre à la notion de *Dieu* [1].

1. Georges Michelet, professeur à l'Institut catholique de Toulouse. *Dieu et l'Agnosticisme contemporain.* Paris, Gabalda, 1909. In-12 de xx-416 pages. — Dans un court opuscule, *la Philosophie condamnée* (Paris-Lille, Desclée, de Brouwer, 1908. In-12 carré de 53 pages), M. Jean Halleux réfute plus

Vers l'agnosticisme, dit-il, convergent trois tentatives religieuses récentes : la théorie sociologique, le Pragmatisme, l'Immanence. L'école sociologique, représentée de nos jours par M. Durkheim, se rattache directement à Auguste Comte et à sa conception de l'humanité. Le Pragmatisme dérive de l'utilitarisme anglais et de l'évolutionnisme spencérien comme de la doctrine de l'Inconnaissable. L'Immanence religieuse des modernes procède manifestement de la critique et de la conception religieuse de Kant. Selon la doctrine sociologique, Dieu n'est que la représentation ou le symbole de l'humanité. Le Pragmatisme se soucie peu de l'existence de Dieu, pourvu que la conviction de cette existence nous soit utile. L'Immanence aboutit à une expérience du divin, mais expérience sans un contenu défini, perception sans un objet précis. Triple attitude qui se résout dans la conception d'un Dieu intérieur. Ici, l'action de l'humanité et le milieu social éveillent en l'homme la vie religieuse. Là, le Pragmatisme s'achève en une théorie mystique de la subconscience, entendue d'une zone obscure qui relierait notre Moi à un Moi plus vaste, mais de même nature. Enfin, l'Immanentisme identifie chez les modernes Dieu avec l'aspiration au parfait ou avec le parfait se réalisant : l'homme est un Dieu qui se fait.

C'est de la conception de ce Dieu intérieur, immanent, saisi par la conscience, devenu un état de conscience, que M. Georges Michelet s'attache surtout à montrer l'inanité. Dans les profondeurs de la subconscience, au dire des agnostiques, le sentiment religieux ne se distingue pas des autres sentiments. Comment expliquer alors qu'il prenne, par la suite, sa spécificité, avec quelque chose d'universel, d'intense, souvent de dominateur? D'autres aspirations sont intermittentes ou apparaissent le propre des natures privilégiées. La vie religieuse, au moins rudimentaire, se montre chez les humbles comme un état primitif.

Le panthéisme idéaliste confond *unité* avec *union*[1]. La vie religieuse est essentiellement constituée par un rapport mutuel

spécialement le criticisme kantien et l'agnosticisme spencérien, sources du modernisme.

1. Erreur que M. Henry Roulleaux Dugage réédite dans sa *Théorie des Principes de l'Absolu*. (Paris, Plon, 1909. In-12 de IX-60 pages.) « Je suis, dit-il, conscience individuelle de l'univers, consciente parce qu'individuelle, et de cette universalité de ma pensée résulte la loi suprême de la solidarité. »

et réciproque entre Dieu et l'homme; mais si un rapport dit rapprochement des termes, il n'implique pas moins nécessairement distinction. Comment la religion naîtrait-elle du sentiment d'une identité entre notre moi restreint et le moi élargi? Éprouverait-on, à l'égard de soi-même, ces sentiments de respect, de soumission, de dépendance, ce besoin de prière qui se trouvent en toute religion?

Les mystiques restent une exception. Mais affirmer l'existence d'un sens divin capable de saisir immédiatement l'être de Dieu, et soutenir que, seules, quelques âmes privilégiées utilisent ce merveilleux pouvoir, c'est déclarer que, par une monstruosité inexplicable, la plupart des hommes sont privés d'une faculté naturelle. L'abstraction demeure le mode ordinaire de connaître.

Cependant, dit en finissant Georges Michelet, de cette funeste tentative d'immanentisme, une chose est à retenir. « Il existe une intime solidarité entre l'affirmation rationnelle de Dieu et la pratique de cette affirmation. Incessamment, la vie religieuse retentit sur la croyance religieuse. » Et Bossuet avait raison de dire que, dans la pleine connaissance de Dieu, « nous avançons à mesure que l'amour de la vérité s'épure et s'enflamme en nous[1] ».

Tout le problème religieux est fortement ramassé et lumineusement éclairci dans le bref opuscule de M. Maurice Sérol[2]. L'idée centrale est celle-ci : Dans la condition présente de l'humanité, il y a une telle inadéquation et désharmonie entre nos tendances naturelles et leur rassasiement que toute vie humaine semble d'abord condamnée à un lamentable échec. En vain essaye-t-on de restaurer l'ordre en faisant appel au stoïcisme, au pessimisme, à la foi dans l'immortalité collective. La religion seule, prière, espérance, amour de Dieu, — mais le tout conditionné par une doctrine rationnelle — permet à la vie de s'épanouir et de s'achever, en reculant son horizon jusqu'à l'infini et en lui procurant objets et énergies proportionnés à ses tendances. La religion, au sens plein, est un exhaussement de la vie, une réalisation de la vie intégrale.

Lucien ROURE.

1. Bossuet. *Connaissance de Dieu et de soi-même*, chap. IX, § 10.
2. Maurice Sérol. *Le Besoin et le Devoir religieux*. Paris, Beauchesne, 1908. In-12 de 216 pages.

LA DÉCOUVERTE DES ODES DE SALOMON

Dans un article paru en avril dernier, dans la *Contemporary Review*[1], M. J. Rendel Harris, Late Fellow and Librarian de Clare College, Cambridge[2], faisait part au public d'une découverte dont on peut déjà entrevoir la grande importance.

Un heureux hasard lui a fait mettre la main sur un petit manuscrit syriaque, pas très ancien il est vrai, mais bien vénérable par son contenu, puisqu'il nous rend, dans une traduction orientale dont on n'avait jusqu'à présent aucune trace, les dix-huit Psaumes de Salomon et les Odes de Salomon. On sait l'intérêt qui s'attache à cette littérature apocryphe, et notre texte vient précisément combler une de ses plus fâcheuses lacunes.

Jusqu'ici, nous ne possédions des *Psaumes de Salomon*, que la traduction grecque[3].

Quant aux *Odes*, elles nous étaient connues par une citation de Lactance relative à la naissance virginale de Jésus[4] et cinq

1. *An Early Christian Hymn-Book*, p. 414-428. Les chiffres cités plus loin sans autres indications renvoient aux pages de cet article.

2. Entre autres ouvrages, M. J. Rendel Harris est l'auteur de deux volumes de la collection *Texts and Studies. Contributions to biblical and patristic literature*, edited by J. Armitage Robinson, D. D., Cambridge. U. P. : vol. I, n° 1 : *The Apology of Aristides* ; vol. II, n° 1 : *A Study of Codex Bezae*, de plusieurs articles dans le *Dictionnaire de la Bible* de James Hastings [*Exodus and Journey to Canaan* (jointly with A. T. Chapman), *Sibylline Oracles*, *Sinaï*, etc.] ; il collabore à la Revue *The Expositor*, et est connu pour ses études sur les manuscrits fragmentaires des Septante, sur la relation des deux textes principaux de Tobie, sur la Stichométrie, etc.

3. Sur les *Psaumes de Salomon*, voir l'article de M. Cavallera. (*Études*, 20 mars 1909, p. 789-805.)

4. *Div. Inst.*, IV 12. *Epit. Div. Inst.*, c. XLIV. « Salomon ita dicit : Infirmatus est uterus Virginis, et accepit foetum, et gravata est, et facta est in multa miseratione mater Virgo. » Ces mêmes mots se trouvent dans l'*Epitome* introduits par cette phrase : « Apud Salomonem ita scriptum est. » (Voir *Ryle and James, Psalms of the Pharisees, commonly called The Psalms of Solomon*. Cambridge, 1891. Introduction, p. XXIII-XXIV.

citations de la *Pistis-Sophia*, ouvrage gnostique composé, croit-on, vers 200-250 après Jésus-Christ, et conservé dans une traduction copte.

M. R. Harris raconte ainsi sa découverte : « Le 4 janvier dernier, ayant quelques loisirs, je songeai à les employer à classer et à identifier un amas de papiers déchirés et jaunis couverts d'écriture syriaque, qui avaient longtemps traîné sur mes rayons, réclamant mon attention sans l'obtenir. Parmi ces papiers, était une liasse de feuilles que je crus être une copie tardive du Psautier syriaque ordinaire. Il était divisé par des rubriques qui numérotaient une série de psaumes telles que : Psaume IV, Psaume V, et ainsi de suite jusqu'au Psaume LX. Ce qui me fit penser au Psautier ordinaire, c'est que plusieurs de ces psaumes étaient marqués, en vue du chant choral, par la première lettre du mot *Alleluia*, ajoutée après chaque strophe. C'est là un fait assez fréquent dans les Psautiers syriaques. Sans soupçonner quoi que ce soit d'extraordinaire, je me mis à examiner le texte à loisir et je fus bientôt surpris de trouver que ce n'était pas là le vrai Psautier hébraïque, mais quelque chose de tout différent. Un psaume en particulier attira mon attention : il débutait ainsi :

Pourquoi sièges-tu, homme pervers, dans l'assemblée, quand ton cœur est loin du Seigneur ?

« Je crus me rappeler quelque chose d'analogue et je pris les Psaumes de Salomon, dans l'édition Ryle et James, pour chercher. Je trouvai précisément ces mots au début du psaume IV. Une inspection plus approfondie me montra que tout le contenu du Psautier de Salomon se trouvait à la fin de mon manuscrit. C'était la version syriaque des Psaumes de Salomon dont Ryle et James souhaitaient la découverte. L'examen me montra encore qu'au début du nouveau livre se trouvaient tous les passages cités dans le livre copte : *Pistis-Sophia*. Une investigation plus complète me fit voir le psaume ou l'ode citée par Lactance. Et puisque le livre entier, à part quelques mutilations au début et à la fin, représente un recueil de soixante ou soixante et un psaumes, il était clair que nous avions là entre les mains une collection de chants salomoniens

deux ou trois fois plus grande que celle que nous possédions jusqu'alors[1]. »

Détails plus précis encore : plusieurs manuscrits de Lactance donnent en note la référence de l'ode citée ; ils varient quelque peu sur le chiffre mais la plupart disent la XIX[e] ou la XX[e] Ode. Or, la citation de Lactance se trouve exactement au Psaume XIX de notre collection. Enfin, les *Stichométries*, ou tables donnant le nombre de lignes contenues dans les écrits des anciens auteurs, viennent encore confirmer ces témoignages. D'après la stichométrie de Nicéphore, les *Psaumes et Odes de Salomon* comptaient 2100 lignes ; selon les manuscrits, les dix-huit Psaumes seuls comptaient 850 [? 950] ou 1000 lignes. Comme étendue, les *Psaumes* étaient donc aux *Odes* dans le rapport de 10 à 11. Or, tel est, de très près, le rapport entre les deux parties de notre nouveau manuscrit[2]. L'identification paraît donc certaine.

« Restait à examiner ces *Odes* et à voir si elles appartenaient à la même période que les *Psaumes* déjà publiés. Étaient-elles juives, elles aussi? Étaient-elles chrétiennes? Était-ce une collection mêlée contenant à la fois des éléments juifs et des éléments chrétiens? Ce nouveau livre est-il une collection unique ou un agrégat de deux ou plusieurs livres distincts? Ces questions et autres semblables sont faciles à poser, mais une réponse complète demande un certain temps[3]. »

La première impression de M. J.-R. Harris, après avoir lu et traduit ce nouveau livre de psaumes, fut qu'ils remontaient à une période ancienne. Les allusions au Messie ou au Christ y étaient bien, il est vrai, celles que l'on pouvait attendre de fidèles de Palestine, mais pourtant, chose étonnante, dans tout le recueil, le nom de Jésus ne se trouvait pas mentionné une seule fois. Cependant, en poursuivant sa lecture, M. R. Harris découvrit des allusions manifestes à l'Incarnation, au Crucifiement, à la Descente aux Enfers, à la Trinité. Il n'y a donc pas à douter que quelques-unes au moins de ces Odes ne soient d'origine chrétienne.

1. P. 420-421.
2. D'après les pages 426-427.
3. P. 420-421.

Sur la date de leur composition, il y a beaucoup plus à hésiter. Certaines assertions relatives au temple du Seigneur amèneraient M. R. Harris à dater l'ode qui les contient, et peut-être toute la collection, de l'époque qui suivit l'année 73 après Jésus-Christ[1].

Quoi qu'il en soit, continue M. R. Harris, des questions de date, de lieu d'origine, d'auteur, une caractéristique indiscutable de ces psaumes, c'est, chez leur auteur ou leurs auteurs, un contact très intime avec les choses célestes, un vif sentiment d'union à Dieu, tous sentiments, par ailleurs, qui font sans peine abstraction des circonstances historiques. Nous en citerons ici quelques extraits en suivant, faute du texte encore inaccessible, la traduction anglaise qu'en donne M. R. Harris[2].

Psaume v. — Je te rendrai grâces, ô Seigneur! Car je t'aime, ô Très-Haut! Tu ne m'abandonneras pas, car tu es mon espérance. Volontiers, j'ai reçu ta grâce, j'y trouverai ma vie. Mes persécuteurs viendront, et ne me verront pas : un nuage obscur tombera sur leurs yeux, et la vapeur du nuage les jettera dans l'obscurité : ils seront sans lumière pour me voir, pour mettre la main sur moi... Car mon espérance est dans le Seigneur : je ne craindrai pas. Il est un diadème sur ma tête : je ne serai pas ébranlé. Tout dût-il s'écrouler, je resterai ferme; tout ce monde visible périr, je ne mourrai pas. Car le Seigneur est avec moi, et moi avec Lui. *Alleluia.*

Psaume xi. — Mon cœur s'est déclos, et sa fleur a paru : la grâce en lui a monté, et il a donné son fruit au Seigneur. Car le Très Haut a ouvert mon cœur par son Esprit Saint : il a cherché de ma part un retour d'affection, et il m'a empli de son amour. En ouvrant mon cœur, il m'a sauvé. Et j'ai couru dans la voie de sa paix, dans la voie de la vérité. Dès le début et jusques à la fin, j'ai acquis la science; et j'ai été établi sur le roc de la vérité où il m'avait érigé. Et les eaux... ont affleuré à mes lèvres, de la source de Dieu, en abondance : j'ai bu et me suis enivré d'eau vive et immortelle. Mais mon ivresse ne fut pas déraison : j'abandonnai la vanité. Je me tournai vers le Très-Haut mon Dieu, et m'enrichis par sa bonté. Et j'abandonnai la folie répandue par le monde ; je la répudiai, la bannis loin de moi. Et le Seigneur me renouvela en sa splendeur, et m'investit de sa lumière ; et d'en haut, il me donna le repos loin de la corruption. Et je devins la terre qui fleurit et qui réjouit par ses fruits; et le Seigneur était comme le

1. P. 423-424.
2. P. 424 *sqq.*

soleil [luisant] sur la face de la terre. Il illuminait mes yeux, et ma face recevait la rosée, et je humais avec délices les suaves parfums du Seigneur. Et il me prit en son jardin[1], où sont en abondance les joies du Seigneur; et j'adorai le Seigneur, pour la louange qu'il mérite, et je dis : « Bienheureux, ô Seigneur, ceux qui sont plantés en ta terre, ceux qui ont une place en ton jardin!... Ils ont passé des ténèbres à la lumière. Voilà que toutes tes œuvres sont belles, et que leurs œuvres à eux sont bonnes : ils se détournent de la perversité attirés vers tes charmes. Ils ont dépouillé l'amertune du sauvageon [?] une fois qu'ils ont été plantés dans ta terre. Tout est devenu comme une relique de ta personne, un mémorial éternel de tes œuvres fidèles. Oui, il y a une place abondante en ton jardin, et rien d'indigne ne s'y trouve. Je suis entièrement empli de fruit, gloire à Toi, ô Seignenr, délices du jardin à jamais! » *Alleluia.*

Psaume xl. — Comme le miel distille au rayon de l'abeille, comme le lait au sein de la femme qui aime ses enfants : ainsi mon espérance en toi, ô Dieu! Comme l'eau de la source à gros bouillons s'échappe, ainsi de mon cœur à gros bouillons s'échappe la louange du Seigneur, ainsi mes lèvres murmurent sa louange, et ma langue ses psaumes. Ma face exulte de sa joie, et mon esprit exulte en son amour; mon âme brille en Lui, et l'adoration en Lui est parfaite; le salut en Lui est ferme et assuré : son abondance est une vie immortelle, et qui y participe est à l'abri de la corruption. *Alleluia.*

Comme le remarque justement M. R. Harris, ce qui domine dans ces psaumes, ce sont plutôt des préoccupations de vie spirituelle intérieure, que des préoccupations de revanche nationale. Ces chants sont plutôt un hymne de louange qu'un cri de détresse et un appel à la délivrance.

Ce n'est pas que les allusions messianiques fassent défaut, mais l'étude montrerait, paraît-il, que ce n'est plus le Messie

1. J'hésite à rendre l'anglais *Paradise* par notre français *Paradis*. Outre déjà qu'entre ces deux mots il y a une nuance, je me demande si le *Paradise* de la traduction de M. R. Harris ne recouvre pas le syriaque *pardīs* (= heb. *pardês*) ou *pardajsō̄* (= gr. *paradeisos*) toutes formes dérivant comme on sait de l'original zend *pairidaêza*. Le sens *Paradis* = *ciel* se présente-t-il de bonne heure dans la littérature syriaque? Cela serait à voir; toujours est-il que le sens *Paradis* = *jardin* y est attesté, et il me semble qu'il va mieux ici. Cela m'amène à faire une autre remarque. Au cours de son article (p. 423), M. R. Harris nous dit qu'à son avis l'Église n'est pas une seule fois mentionnée dans ces nouveaux psaumes. Or, précisément, ce *jardin* dont il est ici question ne serait-il pas déjà une allusion à l'Église que plus tard des auteurs syriaques ont parfois appelée : *pardajsō̄ m'litō̄* : *paradisus rationalis?*

attendu des Psaumes de Salomon. Le Messie de nos Odes est déjà venu et il « a pris les gentils aux mailles de ses filets sauveurs ». Un seul exemple suffira.

Psaume xxxi. — Les abîmes ont disparu devant le Seigneur, et les ténèbres se sont dissipées à son apparition. L'erreur s'est fourvoyée et a péri sous sa main; la Folie n'a plus proposé ses sentiers [?] et a erré loin de la vérité du Seigneur. Il a ouvert la bouche et ses paroles ont été grâce et joie. Ses paroles ont été un chant nouveau à son nom, il a élevé la voix vers le Très-Haut. Il lui a offert les fils qui étaient avec Lui, et qu'il tenait entre ses mains. Et sa face a été justifiée, car c'était là le don que lui fit son Saint Père. Venez, vous qui fûtes dans l'affliction, et recevez la joie; entrez par sa grâce en possession de vos âmes, assurez-vous une vie immortelle. « Oui, ils ont fait de moi un débiteur, quand j'ai paru, moi qui, jamais ne fus un débiteur! Ils ont partagé mes dépouilles lorsque rien ne leur était dû. Mais j'endurais paisiblement et en silence, immobile sous leur assaut; je demeurais comme un rocher inébranlable, qui, battu de la vague, endure. J'ai par humilité supporté leur amertume, pour pouvoir racheter mon peuple et en prendre possession, pour ne pas laisser vides les promesses faites aux patriarches à qui j'avais promis le salut de leur race. » *Alleluia.*

Aux derniers vers, comme le remarque M. R. Harris, le Messie en personne prend la parole et fait même allusion à sa préexistence. Dans ce psaume, et plus encore dans quelques autres, nous dit-on, nous nous trouvons dans la région des idées johanniques. L'importance de cette découverte est évidente.

M. H. Harris a eu l'amabilité de faire espérer au R. P. A. Condamin la publication de ces textes précieux pour l'automne prochain. En attendant ce don joyeux, remercions-le déjà d'avoir bien voulu nous faire entrevoir quelque chose des surprises qu'une étude plus approfondie de ces odes réserve certainement à tous ceux qu'intéresse l'histoire des origines chrétiennes.

Louis MARIÈS.

DES BORDS DU NIL AUX RIVES DE LA MOSELLE

Deux pays : le premier lointain, illustre, dûment classé, éperdument décrit, l'Égypte; l'autre proche, moins enguirlandé de littérature et deux fois cher à tout bon Français, la Lorraine annexée[1]. Et pour en évoquer le charme glorieux ou subtil, deux des meilleurs ouvriers de la prose française contemporaine, Pierre Loti et M. Maurice Barrès. Acceptons ces guides avisés, faisons avec eux le voyage à Thèbes, le pèlerinage à Metz. Sera-t-il possible de n'en pas rapporter, avec une moisson de belles images, quelques réflexions opportunes?

I

La Mort de Philæ.

Pierre Loti nous livre, à son habitude, en vingt courts chapitres, un cahier de notations brèves et directes. Si les réflexions de l'écrivain n'ont pas acquis d'ampleur, s'il faut prendre quelque peine pour dégager, de ce trésor d'impressions, quelques idées très simples qui leur donnent ou leur prêtent une âme, le talent du narrateur n'a pas fléchi, l'acuité presque douloureuse de sa vision ne s'est pas émoussée. L'absence de toute intrigue, de toute armature interne, de tout fil conducteur rend même, dans ce dernier volume, le résultat plus saisissant. Le Fleuve, les ruines, les morts, eoilà l'Égypte; autour, battant de ses vagues pulvérulentes le vert jeune des champs de blé, les blanches levées de pierres tombales, fauve et mauvais, le Désert. Dans l'étroit ruban de terre grasse ourlée de sable, le débordant parfois, s'érigent les pylones et les colonnades des temples, se pressent les villes, antiques ou modernisées. Et partout, ramenées au jour, emplissant les musées trop étroits, ou dormant encore par my-

1. Pierre Loti, *la Mort de Philæ.* Paris, Calmann Lévy, s. d. [1909]. — Maurice Barrès, *Colette Baudoche, histoire d'une jeune fille de Metz.* Paris, Félix Juven, s. d. [1908].

riades dans les colline taraudées pour leur donner asile, les momies! Somptueuses momies de princes, avec leur accompagnement de joyaux et leur emmaillotage de fibres d'aloès — le linceul de Sésostris mesure 400 mètres de cet incomparable tissu; — momies anonymes ou sans gloire, longues formes adultes, ou frêles larves d'enfants; momies de bêtes, depuis l'Apis chargé de plaques d'or, enfoui dans le secret de presque inaccessibles retraites, jusqu'aux petites figures banales de chats et d'ibis. A l'horizon, barrant l'azur profond de leurs immuables signes géométriques, les Pyramides; et fourmillant encore, toujours durement et diversement opprimée, infatigable et vigoureuse, la race ancienne des fellahs.

Tel est le cadre. Loti nous y promène. Il narre l'intolérable contact de voyageurs béats et mal appris, le charme des regards jetés sur le monde, autrefois si fermé, des musulmans du Caire, la beauté tragique et comme indignée des grandes ruines menacées, ou bassements exploitées. Évidemment, tout n'est pas nouveau pour nous dans ces paysages que tant d'images et de descriptions graphiques nous ont rendus familiers. Et tout n'est pas d'un goût bien sûr dans les dérisions prodiguées aux « Cooks et Cookesses » qui vont piqueniquer dans les salles hypostyles et numéroter les pierres de Thèbes. Toutes ces visites, rendues de nuit aux momies du musée de Boulaq, aux dieux et déesses « millénaires », ont quelque chose de concerté, d'artificiel, qui glace l'admiration. Et puis, trop d'exclamations : « Tout ce qu'il évoque pourtant, ce nom seul d'Abydos!... Rien que de se dire : Abydos est là tout près et j'y arriverai dans un moment », rien que cela transforme les aspects de ces simples sillons verts, rend presque imposante cette région d'herbages, etc... » Voilà qui n'est pas si loin (osons le dire) de la littérature des Cooks. Tout n'est pas de même aloi dans ce très court volume.

Mais il y a du beau métal! Il y a des descriptions concrètes, détaillées, colorées, qui s'imposent à ce point qu'on *voit,* en les lisant, certains ensembles dans un relief que le regard direct ne nous donnerait probablement pas. Temple d'Amos, à Thèbes, la nuit :

Rien d'humain n'est aussi grand. Nulle part sur terre les hommes n'ont conçu des demeures pareilles. Des colonnes, des colonnes, plus hautes et plus grosses que des tours, par trop accumulées, sont voisines les unes des

autres jusqu'à l'étouffement, et montent pour soutenir en plein ciel des traverses de pierre que l'on n'ose pas regarder. Avancer là-dedans, on hésite ; on se croit devenu infirme et facile à écraser comme un insecte... La travée centrale de cet hypostyle est dans l'axe même de la voie que je suivais depuis les quartiers de Thoutmosis ; elle prolonge, elle magnifie comme en apothéose cette toujours même avenue, pour les dieux et les rois, qui fut la gloire de Thèbes et qui n'a pu être égalée dans la suite des âges ; les colonnes qui la bordent sont tellement géantes, que leurs têtes, formées de mystérieux pétales épanouis, si loin au-dessus du sol où l'on va rampant, baignent en plein dans la diffuse clarté de là-haut. Et, entourant comme une forêt terrible cette sorte de nef, un amas de colonnes encore s'enchevêtre des deux côtés : des colonnes monstres, d'un style plus perdu, dont les chapiteaux se ferment au lieu de s'ouvrir, imitant les boutons de quelque fleur qui ne s'épanouira jamais ; soixante à droite, soixante à gauche, trop rapprochées pour leur grosseur, elles se serrent comme une forêt de baobabs qui manquerait d'espace, elles donnent un sentiment d'oppression, sans possible délivrance, de lourde et morne éternité (p. 256-257).

Cette page, je la prends presque au hasard, je l'arrache à ce prestigieux album où elle voisine avec cent autres de la même force, d'une égale intensité. L'ironie, trop uniformément répandue sur tout ce qui, en Égypte, vient d'Europe — il ne faudrait pas donner à croire qu'il n'y a là-bas que touristes abêtis, malades et traitants ; il ne faudrait pas oublier ceux et celles qui vont en Égypte pour consoler, soigner, instruire, élever, dans tous les sens du mot ! — l'ironie est souvent justicière, et cingle au bon endroit. A cet égard, « la ville promptement embellie » est une manière de chef-d'œuvre, avec un peu d'insistance en trop.

Quant aux réflexions de l'auteur, elles sont pauvres, et elles sont tristes. Nul désenchantement plus amer, nul désespoir plus morne. Sauf la fleur de beauté, surannée, gâtée déjà par l'exploitation occidentale, mais subsistant encore et digne d'être un instant respirée, rien en Égypte — comme aussi bien rien ailleurs — ne vaut la peine d'être désiré, ni aimé. On ferait une litanie désolée de ces réflexions qui viennent clore, infatigablement, les courts chapitres de *la Mort de Philæ*.

Dans la mosquée de l'université l'Al-Azhar, un jeune étudiant musulman s'exerce au chant.

Et — dans ce lieu si vénérable, où le délabrement, l'usure des siècles s'indiquent partout, même aux colonnes de marbre rongées par le frottement des mains — cette voix d'or qui s'élève solitaire, on dirait qu'elle entonne le lamento suprême sur l'agonie du vieil islam et sur la fin des temps, l'élégie sur l'universelle mort de la foi dans le cœur des hommes... (p. 82).

Chez les Apis, dernière réflexion :

C'est peut-être cela, du reste, qui est la plus terrifiante de toutes nos notions positives : savoir qu'il y aura un *dernier* de tout; non seulement un dernier temple, un dernier prêtre, mais aussi une dernière naissance d'enfant humain, un dernier lever de soleil, un dernier jour... (p. 100).

Le christianisme :

On venait de concevoir en Judée de plus hauts et plus purs symboles, qui devaient régir la moitié du monde pendant deux millénaires, — pour ensuite hélas! décliner à leur tour; les peuples allaient donc essayer de se jeter à cœur perdu dans le renoncement, l'ascétisme, la fraternelle pitié... (p. 205).

L'état actuel :

...Notre humanité occidentale, après un cycle de sept ou huit millénaires, partie des dieux primitifs d'ici pour aboutir à la conception chrétienne qui, hier encore, le faisait vivre, est en voie de tout renier, et se débat, devant l'énigme de la mort, dans une obscurité plus lugubre et plus effarante qu'aux commencement des âges, avec la jeunesse en moins (p. 235).

Pour finir :

Ce summum du doute, de la désespérance et de la terreur, que dégage pour vous un tel ensemble de choses, voici qu'on le trouve confirmé, si l'on peut dire ainsi, par la rencontre de cette divinité — symbole qui vous attend au bout de la course comme pour recevoir ironiquement toute prière humaine : un rigide épouvantail de granit au sourire implacable, au masque dévorateur (p. 322).

Est-il rien de plus triste que ces plaintes et ces blasphèmes d'enfant désespéré ? Certes, les mauvaises fées qui ont, depuis le début de sa carrière littéraire, si mal conseillé Loti : l'individualisme protestant, et la recherche forcenée de la volupté, ont fait leur œuvre! Les forces collectives les plus agissantes, les plus unissantes et, si l'on peut dire, les plus agglutinantes : la religion, la race, ne sont jamais décrites ici que comme en voie d'émiettement, en mal de dissolution. Là même où l'Islam est copieusement, exagérément loué (*Un centre d'Islam*), on nous donne l'impression, juste peut-être, qu'une sorte de protestantisme va dénouer ce faisceau compact, et disperser en poussière d'hommes ce grand corps jadis unanime. La race égyptienne, « la race de bronze » est représentée, il est vrai, comme un peu plus solide, maintenue par l'amour jaloux de la terre. Mais si l'on veut bien y reconnaître une réserve de forces encore presque intactes, on ne nous laisse pas

d'illusion sur son avenir. L'Occident aura tôt fait de la dégrader.

Les Occidentaux sont là, partout, chez eux, profitant de leur passivité douce [des fellahs] pour en faire des valets à l'usage de leur trafics et de leurs plaisirs. L'œuvre de dégradation est si facile sur ces simples sans défense, à qui l'on apporte les convoitises, les besoins nouveaux, les « apéritifs », — et à qui on enlève la prière!... (p. 146).

Plus droit encore, et plus vite, l'habitude de considérer toute chose, *exclusivement*, comme une source possible de jouissance esthétique ou de plaisir sensible, mène au pessimisme le plus radical. La satiété tue le désir; le sentiment de l'universel écoulement accable celui qui s'est attaché furieusement à ce qui passe :

Monde lugubre, où nul ne voudrait redescendre
Par le même sentier, solitaire, âpre et lent :
Vous, stériles soleils qui n'êtes plus que cendre,
Et vous, ô pleurs muets tombés d'un cœur sanglant!

De cette leçon, vieille comme le monde, l'œuvre de Pierre Loti offre une variante nouvelle à laquelle la splendeur de la forme prête une sorte d'originalité tragique. On n'y trouve plus, du moins dans le dernier volume, cet espoir un peu chimérique (s'il ne se fonde pas sur des principes fermes), cette croyance irréfléchie, millénariste si l'on veut, mais enfin reposante, à un progrès, à une aurore, à un futur meilleur que le présent. Cette lueur qu'un invincible instinct s'efforce encore de découvrir — contre la logique des erreurs et des systèmes — au lointain d'une nuit sans étoiles, cette lueur a disparu.

Nulle part autant qu'ici on ne souffre de l'épouvante de connaître que toute notre misérable petite effervescence humaine n'est qu'une sorte de moisissure autour d'un atome émané de cette sinistre boule de feu, et que lui-même, ce soleil, n'aura été qu'un météore éphémère, qu'une furtive étincelle jaillie pendant une des innombrables transformations cosmiques, au cours des temps sans fin ni commencement (p. 276).

Il fait beau, après cela, de nous dire, de « crier... Réagissez, avant qu'il soit trop tard. Contre l'invasion dissolvante, défendez-vous!... » Réagir au nom de qui? en vue de quoi? A quoi bon?

Dans le dernier chapitre, qui donne son nom au volume, Pierre Loti décrit magnifiquement *la Mort de Philæ*. L'île délicieuse, la

perle de l'Égypte, est en effet condamnée par l'immense barrage établi pour rendre la campagne plus fertile. C'en est fait des ruines divines ; c'en est fait (s'il faut en croire l'auteur) de la pureté salubre de l'air. Avec les destructions ultimes, la fièvre va s'étendre... Ici et là cependant, épargnés encore quelques intants par le flot vaseux qui monte, émergent quelques colonnades à chapiteaux ouvrés, pointent quelques fragments des temples, — dus aussi, un peu plus tard, à l'infaillible niveau des crues prochaines.

Ainsi, dans ce dernier livre, l'auteur dispute au nihilisme envahissant les ruines du temple qu'il avait jadis érigé, dans son cœur, à la Beauté. Il tente d'en sauver quelques restes. Mais il a ouvert les vannes, et l'eau noire ne s'arrêtera pas. « A qui perd tout, Dieu reste encore... » — Que peut-il rester à qui perd Dieu ?

II

Colette Baudoche

Colette et sa mère-grand Mme Baudoche habitent à Metz, sur le quai Félix-Maréchal, un petit appartement de quatre pièces. Elles y hébergent un professeur allemand, compatriote de Kant, le docteur Frédéric Asmus. Surpris d'abord, puis intéressé, enfin gagné par le charme grave et mesuré de la ville et du pays messin, le jeune Poméranien, bien inspiré, juge que ce charme s'incarne au mieux en Colette Baudoche, et demande la main de la jeune fille. Après réflexion, et le cœur un peu gros (car Asmus, qui est un fort beau parti pour une petite logeuse sans fortune, s'est montré en somme un brave, intelligent et loyal garçon), — Colette refuse, et se garde à Metz. Derrière ces figures, et les élargissant, le coin de civilisation française qui se défend encore, et s'arc-boute sur Nancy pour tenir bon contre le déluge venu de l'Est ; la Germanie vigoureuse, savante et un peu fruste, délicieusement étonnée et comme dégelée, ou dépitée au contraire et rejetée vers ses origines violentes, par un raffinement de bon aloi qu'elle ressent, et ne comprend pas encore tout à fait...

L'art précieux et discipliné de M. Barrès est d'avoir fondu et raccordé le vaste ciel de sa toile avec le presque imperceptible épisode qui en occupe le premier plan, et que cela ne fasse par tort à ceci, qu'une série de traits menus et de détails sans prétention

nous touche d'une grande tristesse apaisée, nous anime d'un indéfectible espoir. Petits moyens, grands effets : c'est la devise de l'art classique en ce qu'il a de plus rare, et c'est le premier jugement qu'on doive, semble-t-il, porter sur l'*Histoire d'une jeune fille de Metz*.

Au prix de cela, que pèse la lenteur, d'ailleurs voulue et préméditée, de l'action? Qu'importent les apparentes digressions, dès là qu'elles concourent à l'impression finale? L'on relèvera plus justement quelque parti pris dans la façon d'accuser la lourdeur des démarches d'Asmus, de souligner sa vulgarité satisfaite, érudite et attendrie. M. Barrès, qui ne marchande jamais avec l'Allemagne contemporaine, dès qu'il s'agit de force et de discipline (qu'on lise, ici même, la magnifique entrée de Guillaume II à Metz !), lui mesure si parcimonieusement les qualités d'agrément et de finesse qu'on ne peut s'empêcher de discuter, chemin faisant, avec lui. Ce qui est indiscutable, c'est la notation juste et exquise des attitudes, de braves vertus familiales, des mots savoureux et sans apprêt, de la petite Messine. Lumineux et presque aérien, ni léché, ni même toujours précisé, le portrait de Colette Baudoche fait songer à ces esquisses de maître, si exactes, si vivantes, que nul ne peut — s'il les a une fois vues — les oublier. « Petite fille de mon pays, je n'ai même pas dit que tu fusses belle, et pourtant, si j'ai su être vrai... plusieurs t'aimeront, je crois, à l'égal de celles qu'une aventure d'amour immortalisa. »

Au sens le plus noble du mot, la Lorraine est une terre civilisée, c'est-à-dire une terre depuis longtemps défrichée par le travail de l'homme, embellie par ses soins constants, héritière et conservatrice de longues, ferventes et efficaces traditions. Chaque génération y entre, sans presque s'en douter, en possession d'un héritage immense qu'elle augmente à son tour, en dépit de quelques prodigues. Des milliers, des millions d'actes excellents : travail, renoncement, prière, sacrifice, s'y étagent en assises fermes sur lesquelles chaque enfant venant au monde — au lieu d'un sol miné par le scepticisme, ou mol encore et cherchant sa consistance — trouve à édifier une vie humaine, sans gloire peut-être, mais sûre, honnête, encadrée, et non sans fierté ni sans joie. Ces grandes réalités, immatérielles dans le meilleur d'elles-mêmes, ou incorporées et comme inscrites dans le sol, dans les monuments, dans les habitudes et dans la race, sont évoquées ici

en traits menus et précis, dont la convergence finit par imposer une vision d'ensemble, comme font les coups de burin d'un aquafortiste. Rien n'est livré au hasard, et nulle part on ne sent le procédé : l'on peut sans crainte appliquer à l'auteur ce qu'il dit du « peuple consciencieux d'ouvriers » et d'artistes qui a construit, ordonnancé et parfait le Nancy de Stanislas. « On y trouve la marque d'une volonté sûre de soi, servie avec la plus brillante exactitude ! Quelle leçon de justesse dans la pensée et dans l'exécution ! Ces trois places — disons : ces vingt ou trente scènes ! — font trois inventions de la plus belle unité, en même temps qu'elles contrastent nettement les unes avec les autres. Chaque feuille de ce beau trèfle semble s'offrir comme un emblème. »

Citer est presque trahir, tant chaque détail est commandé par l'ensemble auquel il appartient. Les dames Baudoche attendent Asmus, qui vient de louer les fameuses chambres sur le quai, et a été se promener en ville. Reviendra-t-il ?

Chaque dix minutes, elles viennent se pencher à la fenêtre. Vers cinq heures elles n'en bougèrent plus. Et, comme elles avaient cessé de travailler, elles cessèrent de causer. Une voisine, depuis la rue, leur demanda si l'Allemand qu'on avait vu monter louait. Elles firent un geste d'incertitude.

Il n'y avait plus sur le quai que deux, trois pêcheurs à la ligne et une paire de chiens flâneurs. Derrière la préfecture, le soleil se couchait et la Moselle, déjà enfoncée dans le noir, glissait en miroitant vers les collines de Saint-Julien et de Grimont. L'allumeur de reverbères passa. Le clocher de Saint-Vincent commença de sonner. Sous le vaste ciel plein de douceur, Metz semblait une petite ville courageuse.

— Eh bien ! dit la grand'mère tristement, il ne revient pas.

— Tant mieux, maman ; il nous aurait empêchées de nous sentir chez nous !

Ces pauvre mots étaient l'abrégé de tout un monde de sentiments, mais si mesurés qu'il faut connaître le manque de déclamation des Lorrains pour en distinguer la tendresse.

Elles se retiraient, quand soudain, toutes deux joyeusement s'écrièrent :

— Le voilà !

L'homme au chapeau verdâtre s'avançait, suivi d'un commissionnaire qui poussait deux malles sur une charrette. Et lui-même enchanté, loyal, gigantesque, tenait soigneusement un petit paquet. (P. 36, 37.)

Nous voici au soir d'une journée d'excursion, à Gorze :

Du château, la petite troupe s'éleva, le long des taillis et des vignes, au-dessus de la forêt, pour gagner la Croix-Saint-Clément. Comme ils l'atteignaient, quelques gouttes de pluie commencèrent à tomber, et tous cinq se mirent à l'abri sous le bouquet de tilleuls qui l'avoisine.

Le vent souffle toujours sur ce tragique plateau de Gravelotte. Il venait aujourd'hui de France, de Mars-la-Tour, et poussait dans le ciel de Metz une queue d'orage, des nuages frangés, noirs et lourds, la plupart empêchés de tomber par la rapidité de leurs course. Ils glissaient, se séparaient, se retrouvaient sans cesse et coulaient toujours. Sous l'influence de ces choses aériennes qui fuient, la campagne faisait et défaisait ses contours avec une saisissante mobilité. Des traînées lumineuses voyageaient sur les côtes, sur la rivière, sur le canal rectiligne qui le double de ses miroirs; elles atteignaient un bois, un village pour l'illuminer quelques minutes, et déjà le replonger dans l'ombre. En se reflétant sur la terre, ces lourdeurs du ciel prennent une légèreté magique; elles y dessinent mille forces fugaces et d'instables clartés. La Moselle noire, émotive, change de tons comme un serpent. Au loin, à droite, le pays de la Seille, qui tout à l'heure brillait, s'enténèbre. Et voici que les nuées allument sur l'horizon le pays messin. Au milieu de l'immense paysage obscur et tout au bout de la vallée noire, seul, maintenant, c'est le fond qui brille et qui semble nimber d'une gloire la douce cité de Metz. (P. 205, 207.)

Mais je choisis mal :

Ce soir-là, Mlle Colette venait de terminer sa robe et son corsage. Il [Frédéric Asmus] demanda la permission de les prendre avec sa grosse main, et il riait. Il était sensible à la légèreté et à l'amabilité de ces vêtements considérés en eux-mêmes. Ce sont des objets précieux, respectables et délicats, le fruit d'une aimable industrie et consacrés par leur usage, quelque chose de familier et devant qui, pourtant, il faut s'incliner. De toutes ses forces pédantes, il admirait cette jeune fille (pareille à toutes les Messines) et qui savait (comme elles toutes) exécuter un chef-d'œuvre de goût, de sobriété...

— Quelle ceinture me conseillez-vous de mettre là-dessus, Monsieur Asmus ?

— Du rouge ou du jaune, peut-être.

Elle partit d'un éclat de rire.

— Du rouge ou du jaune sur du mauve! Mais non, Monsieur le docteur ; je mettrai une ceinture mauve comme les fleurs du tissu. (P. 187, 188.)

Nous sommes à mille lieues, certes, des prestigieuses évocations de Loti, de ces rêveries énervantes où toutes les forces de l'âme et toutes les certitudes nécessaires se fondent, ou du moins s'altèrent, comme sous l'action d'un feu, comme sous le mordant d'un acide. A la sensation du vide, de l'éphémère, de l'inutile, de l'à quoi bon, suggérée par la description d'un imbécile devenir, aveugle et meurtrier ; à la *brevis voluptas* offerte comme le seul refuge ouvert, pour une heure, aux dupes de la *Maya*, succède l'impression d'une vie digne d'être vécue, saine, enracinée

dans le réel, ennoblie par des devoirs proches, illuminée par un idéal qui n'est pas un leurre. Voyez Colette : « Ce qui s'épanouit sur cette humble tige et au cœur de cette simple, c'est le sentiment religieux, avec la nuance proprement locale, c'est la fleur messine. » Douce fleur, et dont on ne savoure jamais mieux le frais parfum qu'en s'arrachant aux ruines de Philæ, à ces ruines en train elles-mêmes de périr.

Il y a bien des tristesses en notre temps, il y a aussi quelques échappées vers un ciel plus clair. C'en est une que le maître le plus écouté de la jeunesse qui lit, au lieu des paradis océaniens que nous entr'ouvrait jadis Loti, exorcisant la nostalgie des mers lointaines et des amours exotiques, rappelle et célèbre avec une intelligente piété la foi, la dignité simple, la beauté lumineuse et la vertu modeste de la bonne terre de France.

Louis des BRANDES.

BULLETIN DE THÉOLOGIE MORALE

I. Histoire des commandements de l'Église (A. Villien). — *II. Un problème moral d'éducation, à propos de quelques publications récentes : l'éducation de la pureté.* — *III. Autour du mariage : Petit catéchisme du mariage* (J. Hoppenot) ; *les Devoirs de la vie conjugale* (card. Mercier) ; *De la dépopulation par l'infécondité voulue* (Dr Desplats) ; *Au cœur du féminisme* (Th. Joran) ; *la Legge sul divorzio in Italia* (P. Pennacchio).

I

On s'est mis, depuis quelque temps, à étudier avec plus de soin l'*Histoire des dogmes*. M. Villien a pensé qu'une *Histoire des commandements de l'Église*[1] serait intéressante et utile. Il a d'abord publié en articles, dans la *Revue du clergé français*, puis réuni en un volume les résultats de ses travaux.

Il ne faudrait pas prendre le mot *Commandements* dans le sens général de *lois*; car, en ce cas, on embrasserait l'histoire de la législation positive ecclésiastique et, par conséquent, de toute la discipline chrétienne. Il n'est question, en réalité, que de ces *Commandements de l'Église*, en vers français naïvement rimés, que nous avons tous appris dans nos catéchismes, à la suite du Décalogue :

Les dimanches messe ouïras
Et fêtes de commandement, etc...

Dans ces distiques, dont la saveur archaïque n'est pas dépourvue de tout charme, sont énumérées les principales obligations imposées par l'Église à l'ensemble des fidèles. Pour la première fois, à la fin du quinzième siècle, on retrouve le fameux formulaire, sans le sixième distique : « Vendredi chair ne mangeras », etc. dans le *Livre de Jhesus*, qui forme la seconde partie du *Compost ou kalendrier des bergers*[2]. Mais, dès cette époque, on suppose

1. A. Villien, professeur à l'Institut catholique de Paris, *Histoire des commandements de l'Église*. Préface par M. l'abbé Boudinhon. Paris, Lecoffre, 1909. In-12, xii-357 pages.

2. Les premières éditions datées du *Compost* sont de 1491 et 1492. Voir *Dictionnaire de théol. cathol.*, de Vacant-Mangenot, t. III, p. 390.

que le recueil est d'un usage courant : « Ceux qui oyent *les prestres faisans les commandemens en leglise aux dimenches heure de messe parrochiale* et accomplissent iceulx commendemens oyent Dieu et font sa voulente. »

Un chapitre entier du livre de M. Villien est consacré à l'énumération et à la liste des commandements. Ce n'est là qu'une étude préliminaire. Les chapitres suivants sont consacrés à l'étude particulière de chaque commandement. Le dernier traite des dîmes ecclésiastiques.

Ces sortes de monographies font l'historique de chaque loi, depuis son origine la plus lointaine jusqu'à nos jours, et poursuivent l'évolution de la discipline, aussi bien que celle des pénalités qui l'accompagnent, à travers les siècles et dans les diverses Églises. C'est dire assez l'immense programme de travail que l'auteur s'est assigné. L'a-t-il rempli ?

M. Villien est allé aux sources. La table des conciles, des statuts synodaux et des principaux documents cités dénote assurément un travail de première main très considérable et très précieux. Aussi les pages de ce livre contiennent-elles quantité de renseignements fort intéressants et fort instructifs. Mais peut-on voir autre chose dans cet ouvrage? Y peut-on voir une synthèse sûre, qui donne une physionomie exacte de la discipline ecclésiastique au cours des siècles passés ? Pour qui a éprouvé la difficulté de tirer au clair des conclusions certaines, dès qu'il a voulu aller au fond d'une question bien précise, je crois qu'une telle synthèse ne doit, *a priori*, être acceptée qu'avec réserve. Cette prudence est de mise surtout dans la présente matière. La raison ? C'est que la vie disciplinaire de l'Église, spécialement dans les dix ou douze premiers siècles, échappe singulièrement à des vues d'ensemble, moins encore à cause de la rareté des documents qu'à cause de la complexité de cette vie, de son manque d'uniformité. En matière de discipline, il ne faut pas l'oublier, les mœurs, les coutumes, influent beaucoup sur les lois ; dans les premiers siècles, souvent, elles les préviennent et les amènent. Or, quelle diversité dans les mœurs ! Dès lors, combien sont délicates et dangereuses les généralisations qui feraient caractériser la législation de deux ou trois siècles, d'après des canons d'un ou de quelques conciles particuliers ou même nationaux ! Ce qui sera vrai du nord de la France, ne le sera pas nécessairement du nord de l'Espagne ; bien

moins de l'Italie, ou de la Hongrie ou de l'Afrique. Au reste, l'auteur l'a si bien senti qu'à propos de certains *statuts* de saint Boniface, archevêque de Mayence, il a écrit lui-même : « Gardons-nous toutefois de voir, dans ces divers textes, des pièces d'une législation uniforme et universelle ; ce n'est le plus souvent qu'une loi diocésaine ou provinciale, rarement encore nationale, bien que dans ces textes s'accusent des tendances nationales[1]. »

L'auteur a certainement vu le danger. Ne l'a-t-il pas cependant quelquefois oublié? C'est au lecteur d'en juger dans les cas particuliers et de savoir lire en homme averti. Ces réserves, ajoutons-le, ont moins leur raison d'être à mesure qu'on se rapproche du douzième siècle et que se développe une tendance progressive à plus d'uniformité. Cette tendance est accentuée par l'apparition, entre 1139 et 1150, du *Decretum* de Gratien. Elle est sanctionnée d'autorité, en 1215, par le quatrième concile de Latran, notamment au sujet de la confession annuelle et de la communion pascale. Elle a son plein aboutissement, autant que faire se peut, par la promulgation des Décrétales, en 1234.

Au reste, même pour les siècles précédents, malgré les réserves indiquées, les renseignements sûrs et caractéristiques sont abondants. Ils montrent souvent qu'ils n'y a rien de bien nouveau sous le soleil; que la parfaite observance des « commandements de l'Église » a été rare dans l'ensemble de la société chrétienne et que les pasteurs ont dû faire un effort à peu près continuel pour tirer la masse des fidèles de son indifférence, de son apathie ou de ses petites lâchetés.

II[2]

L'homme, parce qu'il est un animal raisonnable, est un animal naturellement curieux. On peut même dire que, de bonne heure, il se montre plus curieux que raisonnable. L'enfant le plus terrible n'est-il pas celui qui veut savoir le pourquoi et le comment de toutes choses, même et surtout de celles qu'on veut lui cacher?

La question des origines de la vie, de ce qu'on a appelé « le

1. *Op. cit.*, p. 121.

2. Ces pages ne sont pas précisément une analyse critique des livres signalés plus bas. Elles sont plutôt l'étude directe du problème traité dans ces ouvrages et repris ici, pour en mieux préciser les données complexes et en essayer une solution raisonnée.

mystère de la vie », n'est pas une des dernières que se pose un enfant même médiocrement curieux. Les circonstances fortuites les plus communes se chargent d'attirer son attention : naissances annoncées ou attendues, confidences faites à mots couverts et d'autant plus avidement recueillies et soigneusement méditées, etc. Un rien pose le problème ; l'enfant ne l'abandonne pas, d'ordinaire, qu'il n'en ait obtenu la solution. Il ira demander le mot de l'énigme à ses parents, si ceux-ci l'ont habitué à chercher auprès d'eux une réponse à ses doutes. Que vont lui dire le père ou la mère interrogés ? Faut-il l'instruire ? En quels termes et dans quelle mesure ? Faut-il le laisser dans l'ignorance ? Quel parti est préférable pour l'hygiène morale de l'enfant ? Il n'est pas besoin de faire ressortir l'importance de ce problème de pédagogie : la moralité des premières années de la vie en peut dépendre.

Comme on n'a, le plus souvent, donné aux parents aucune règle de conduite ; comme ils sont, trop souvent, incapables de s'en faire une par eux-mêmes, ils recourent à la solution simple et facile, à la méthode du silence. Ils usent d'expédients pour éluder les questions de l'enfant. Ils se remettent, du soin de l'instruire, au hasard des circonstances, c'est-à-dire, en pratique, au hasard des mauvaises lectures et des fréquentations suspectes, aux conversations de domestiques peu réservés ou vicieux, etc. Pour eux, ils croient avoir assez fait quand ils ont évité, avec une habileté qu'ils jugent volontiers sans défaut, d'éveiller la curiosité par un mot imprudent, ou quand ils ont réussi à imposer le silence. Ce système tout négatif ne leur demande aucun effort, à peine une certaine surveillance de soi, qui paraît toujours suffisante. Il rassure de plus leur conscience : de quel mal pourrait-on les accuser puisqu'ils n'ont rien dit ?

Cette solution est très généralement adoptée par les parents d'aujourd'hui comme par ceux d'hier. Mais quelle en est la valeur ? La question vaut la peine qu'on ne la tranche pas à la légère[1].

1. Jusqu'au dix-huitième siècle, les théologiens moralistes ont, à peu près seuls, traité cette question dans leurs ouvrages ; encore, quand ils l'ont fait, l'ont-ils résolue rapidement d'après les principes généraux de la morale chrétienne. J.-J. Rousseau présenta bruyamment le problème aux lecteurs de l'*Émile*. Si le fait est mentionné, ce n'est pas pour étudier ou discuter la solution du trop célèbre philosophe, mais plutôt pour marquer une date : avec l'*Émile*, l'éducation de la pureté entre, avec éclat, dans le domaine des

L'éducation de la pureté, il est vrai, ne se réduit pas à un enseignement ou, comme le disent certains éducateurs, à une révélation. Ce sera là, toutefois, le seul côté envisagé dans ces pages, puisque c'est là l'objet des plus sérieux dissentiments entre les écrivains dont je signalerai les publications.

Parlons d'abord des gens prudents, ou qui se prétendent tels. Leur préférence est pour la préservation et le silence. Il faut protéger l'enfant en le tenant dans l'ignorance; donc, dans la mesure du possible, écarter de ses yeux et de ses oreilles tout ce qui pourrait être une révélation du mystère de la vie ou même le lui faire soupçonner.

Pourquoi cette ligne de conduite? Il faut se taire, dit-on, parce qu'il faut respecter, chez l'enfant innocent, un instinct inné de pudeur et de réserve; parce qu'il faut préserver son esprit et son cœur des connaissances qui sont déjà, d'elles-mêmes, une souillure. Déchirer, à ses yeux, les voiles dont s'enveloppent les origines de la vie, c'est violer cette pudeur et cette réserve; c'est lui ravir son innocence; c'est tuer l'âme.

Autre raison de garder le silence : l'abus inévitable de cette science du bien et du mal. Cette thèse hostile à l'initiation est soutenue avec conviction par l'auteur d'un tout petit in-32 publié, sans nom d'auteur, par l'*Œuvre Saint-Charles*, sous ce titre : *les Meurtriers inconscients des âmes* parmi les parents, les éducateurs et tous ceux qui s'occupent de la jeunesse[1]. En deuxième page de couverture, on trouve cet avis important : « Il est expressément recommandé de tenir sous clef ce petit volume, afin surtout qu'il ne puisse pas tomber entre les mains des enfants et des adolescents. Les Frères et les Sœurs qui croiraient avoir une raison suffisante pour lire ces pages sont invités à en demander la permission à leur directeur spiriuel. » Quand on sait que « les

études pédagogiques. Depuis lors, la question, sans produire une littérature abondante, n'a pas été négligée. On peut s'en faire une idée par le livre récent du P. Ruiz Amado : *la Educación de la castidad.* C'est surtout dans les derniers temps que l'attention des éducateurs et du public cultivé a été amenée à se préoccuper plus vivement de ce problème.

1. *Les Meurtriers inconscients des âmes*, parmi les parents, les éducateurs et tous ceux qui s'occupent de la jeunesse. *Quelques réflexions sur l'éducation de la pureté*, d'après l'abbé Timon-David. Grammont (Belgique.) Œuvre de Saint-Charles, 1908. In-32, 72 pages.

meurtriers des âmes » sont les adversaires de la loi générale du silence, quand on a lu « l'avis important » cité et qu'on a entendu l'auteur en appeler à l'anathème du Sauveur contre ceux qui scandalisent un de ces petits[1], on comprend l'ardeur bouillante que l'écrivain déploie à combattre son combat, et même les invectives qu'il ajoute à ses arguments.

L'auteur des *Meurtriers* envisage les effets de la révélation pure, faite même par les parents et les éducateurs, avec un pessimisme à peu près absolu. A l'extrême opposé, on peut constater l'optimisme sans réserve d'une école récente et déjà assez répandue. Sa devise et son esprit se résumeraient assez exactement dans ces mots : *Veritas liberabit vos.* Son représentant le plus résolu et, sans doute, celui qui a le plus contribué à rendre plus vif un débat, jusque-là poursuivi dans le calme, est un pasteur protestant américain, le docteur Sylvanus Stall[2]. Son livre : *Ce que tout jeune garçon devrait savoir* a été traduit dans les principales langues modernes[3]. Il est « dédié aux milliers de garçons, dont les questions honnêtes au sujet des origines de la vie et de

1. Matth., XVIII, 6.

2. Dr Sylvanus Stall, *Ce que tout jeune garçon devrait savoir*, vingt et une causeries dédiées aux garçons et à leurs parents, traduction autorisée par l'auteur. 2e édition. Genève, Jeheber. In-12, 142 pages. Prix : 2 francs. — Mme Wood-Allen, docteur en médecine, *Ce que toute fillette devrait savoir*, dix-neuf causeries dédiées aux fillettes et à leurs mères. Genève, Jeheber. In-12, 143 pages. Prix : 2 francs.

3. L'apparition de la traduction espagnole souleva, en Espagne, de vives polémiques. Parmi les catholiques, le livre de Stall eut des ennemis acharnés et des partisans enthousiastes. L'évêque de Barcelone, le cardinal Casanas, voulut avoir l'avis du Saint-Siège sur la conduite à tenir en ces matières intéressant « la pureté et la modestie chrétienne ». Le *Bulletin officiel* de l'évêché de Barcelone communiquait, le 18 janvier 1908, la réponse de Rome au cardinal Casanas : « Au nom de Sa Sainteté, la Sacrée Congrégation de l'Index déclare qu'il ne convient nullement, en Espagne, d'élever les enfants suivant les méthodes enseignées dans les livres mentionnés. Ces livres doivent absolument (*es necesario*) être retirés des mains des fidèles, principalement des enfants. Ordre est donné par Sa Sainteté à l'évêque de Barcelone de communiquer cette sentence, au nom et par autorité de la Sacré Congrégation de l'Index, à tous les fidèles de langue espagnole. » Il faut, je pense, attribuer à l'impression produite par cette réponse condamnant une méthode, qui paraît à la fois exagérée et incomplète, la réserve et presque le défaut de conclusions pratiques où aboutit le livre du P. Ruiz Amado. Peut-être aussi le public auquel s'adressait son livre était-il encore plus redoutable que la Sacrée Congrégation de l'Index. Voir P. Ruiz Amado, S. J., *la Educación de la castidad.* Madrid, administración de *Razon y Fé*, 1908. In-16, VIII-216 pages.

l'être humain réclament une réponse vraie, scientifique et satisfaisante, telle qu'elle les sauve de l'ignorance et les rende capables d'éviter le vice personnel et social. » Avec le petit volume : *Ce que toute fillette devrait savoir*, « dédié aux milliers de fillettes... » et composé par Mme Mary Wood-Allen, il fait partie des *Sexe-Séries* dont la devise est : « Pureté et Vérité. »

Tout ce qui se rattache aux origines de la vie étant l'expression de la volonté et du plan de Dieu, le pouvoir reproducteur étant un attribut conféré par Dieu, une ressemblance du pouvoir créateur de Dieu, les lois de Dieu ne renfermant rien d'impur, il n'y a pas à rougir de ce qui se rapporte à ces objets. Il nous faut seulement « repenser les pensées de Dieu ». Donc, le jour où le petit garçon et la fillette interrogent leurs parents sur l'origine de la vie, il faut leur donner « une réponse vraie, scientifique et satisfaisante ». Il faut leur dévoiler l'ordre divin et les désordres humains, le plan de Dieu et la perversion que l'homme y introduit. La vérité complète sur le bien et sa grandeur, sur le mal, ses hontes et ses ravages « les sauvera de l'ignorance et les rendra capables d'éviter le vice personnel et social ». Au total, autant la première école veut qu'on garde les enfants dans l'ignorance, autant la deuxième tient pour la lumière et pour la vérité intégrale.

Telles sont, dans leur expression la plus accusée, les deux tendances opposées, auxquelles se rattachent, à des degrés très divers, les ouvrages récemment parus. Il ne faut, je crois, chercher dans aucune des deux une ligne de conduite universelle. Les solutions générales et absolues ne sont, d'ordinaire, telles que pour autant qu'elles sont simplifiées ; il faudrait même dire « simplistes ». Or, en matière aussi complexe que l'éducation, les solutions trop simples et uniformes, si elles font belle figure dans la théorie, échouent pitoyablement dans la pratique. Les médecins aiment à dire que, en dehors des livres, il n'y a pas de maladies ; il n'y a que des malades. On pourrait dire, avec autant de vérité, qu'il n'y a pas d'enfance à élever ; il n'y a que des enfants.

C'est bien, en effet, quand il s'agit d'éducation qu'il faut tenir compte des temps et des milieux, des races et des hérédités, des tempéraments nationaux et des tempéraments individuels, des qualités et des défauts, des habitudes acquises, etc... Aussi, résoudre le présent problème, ce n'est pas tant bâtir une méthode

uniforme et fixe que rechercher quelques principes assez simples pouvant s'appliquer à la diversité des cas concrets. A chaque éducateur, en présence de chaque enfant, d'en faire l'usage, et surtout d'en établir le dosage opportun.

Et d'abord, faut-il absolument écarter, comme coupable, l'idée de toute révélation des « mystères de la vie? » Jusqu'à quel point cette initiation blesse-t-elle la pudeur et la réserve de l'âme la plus innocente? C'est là la question capitale à résoudre pour les tenants de la première école, très nombreux parmi les éducateurs et les éducatrices. Il ne sera donc pas superflu de l'étudier avec soin.

Or, il faut répondre, sauf meilleur avis, que l'initiation proposée blesse la pudeur et la réserve dans la mesure où cette pudeur s'identifie avec l'ignorance, où la réserve, qui la protège, est incompatible avec la vérité discrètement enseignée.

Cette incompatibilité est-elle, en réalité, absolue? Non. Il ne s'agit point de nier la légitimité de la réserve même la plus intransigeante. Ce sentiment, dont les milieux et les habitudes peuvent bien restreindre ou augmenter l'étendue, émousser ou affiner la délicatesse, a cependant sa raison d'être solidement établie; la méconnaître, c'est nier les faits les plus assurés de la psychologie humaine, c'est en violer les lois les plus indiscutables.

Mais qu'est-ce au juste et en général que la pudeur? Ce n'est pas, à proprement parler, une vertu, encore qu'elle constitue pour les vertus, une protection puissante. Elle est plutôt une crainte, originairement instinctive et inconsciente. Elle est la crainte d'un mal et, ce mal, elle le redoute moins à cause de son opposition à la loi divine, qu'à raison de sa laideur, de la honteuse flétrissure qu'il apporte avec soi, et du mépris qu'il mérite.

Ce sentiment, susceptible de se produire en présence de tout mal moral, se manifeste, avec une intensité particulière, en présence des laideurs du vice qu'on appelle, pour cette raison, le vice honteux. Bien plus, il s'étend, en dehors même de tout abus, à tout ce qui s'y rattache de près. Il exige impérieusement que le voile du secret soit jeté sur l'usage de cette puissance génératrice dont Dieu a doté sa créature et qu'un sacrement spécial sanctifie.

Faut-il chercher l'explication de ce fait dans la nature même

des actes visés? Non, la raison est ailleurs. Elle est dans le sentiment, déposé en nous par la Providence, qu'a l'homme de la faiblesse de sa libre volonté, devant la révolte de ses appétits inférieurs. Il sait, il sent que la loi de ces appétits n'est pas en harmonie avec les lois de sa raison et de ses devoirs. Il sait et il sent douloureusement, en présence de ces exigences, que sa volonté, alors même qu'elle peut garder inviolable le sanctuaire de sa liberté, ne peut le préserver des furieuses attaques venues d'en bas, qu'elle ne peut l'empêcher d'être battu en brèche, et qu'elle ne le sauve qu'à grand'peine des capitulations forcées. Ce désordre heurte la raison et la volonté de l'homme, et les humilie en les blessant. C'est là le secret de cette aversion et de cette crainte qu'est la pudeur, de cette réserve derrière laquelle se retranche l'âme, pour mieux prévenir les rébellions désordonnées, ou, du moins, pour n'en pas laisser transparaître au dehors l'humiliant spectacle.

C'est, par une sorte de contre-épreuve, la raison pour laquelle les enfants, non avertis, et les vicieux tarés ne connaissent pas encore ou ne connaissent plus ces susceptibilités : les premiers, parce qu'ils ignorent le mal et le désordre; les seconds, parce qu'ils ont tué, en eux, le sens moral.

Mais le sentiment instinctif de crainte a aussi son rôle utile de préservation. Éloigner, de ses pensées et de ses regards, tout ce qui serait un aliment et une excitation pour les sens inférieurs, c'est fermer les avenues aux ennemis du dehors, c'est diminuer d'autant la force des ennemis du dedans. Et, à ce titre, la réserve devient une vertu aussi utile que belle.

Qui ne voit dès lors, et c'est là qu'il importe d'en venir, qu'il n'y a pas opposition nécessaire entre cette aversion raisonnée — et non plus seulement instinctive — et la connaissance du désordre qu'on redoute et dont on se défend? Serait-il même paradoxal de dire que cette connaissance, sagement distribuée, en révélant la beauté de l'ordre et la honteuse difformité du désordre, en révélant aussi les dangers de l'extérieur et les complicités du dedans, peut avoir pour effet de rendre la pudeur plus délicate et plus susceptible, plus prudente aussi et plus intransigeante, parce que plus éclairée et plus convaincue? La réponse ne paraît pas douteuse[1].

1. Au lecteur qui, sur ces questions, ne voudrait pas s'en tenir à un sen-

Il ne faudrait pourtant pas s'abuser et tomber dans cet optimisme naïf, qui méconnaîtrait et le caractère particulier des connaissances en question, et la nature même de l'homme. Le *Veritas liberabit vos* pourrait trouver ici son application, si la vérité portait en elle une force invincible de gouvernement des volontés. Mais ce n'est là le privilège d'aucune vérité, si belle et si grande soit-elle. Voir le bien ou le mieux et faire le pire n'est pas un cas chimérique, chez les compatriotes du docteur Stall, pas plus qu'ailleurs. Je n'en veux pour preuve que le nombre effrayant des divorces prononcés aux États-Unis. Ces divorces doivent avoir souvent pour cause de graves manquements aux devoirs conjugaux; et ces manquements eux-mêmes ont d'autres causes que l'ignorance du devoir.

Moins que toute autre science, celle qui se rapporte aux origines de la vie a un pouvoir moralisateur infaillible. Sans doute, l'ordre qu'elle nous révèle est admirable, comme tout ce qui est divin, et il est bien fait pour fortifier la loi supérieure de l'esprit. Mais le désordre n'est-il pas dans les puissances inférieures de l'homme? Tandis que l'ordre n'a pas grande prise sur la raison de l'enfant, peu développée, et n'influe guère sur sa volonté, mal affermie, le désordre a son siège dans les sens les plus intimes et y suscite les révoltes les plus violentes. Ajoutons que la connaissance elle-même, pour spéculative qu'elle soit, ne laisse pas la sensibilité hors de cause : avant l'heure, elle l'éveille, la trouble, et lui peut donner, au détriment de l'équilibre des facultés, un développement morbide, qu'on ne corrigera peut-être plus.

Si donc on ne peut, avec les tenants de la première école, admettre que la révélation de la vérité est, de soi, un attentat à l'innocence de l'enfant, il faut bien reconnaître, avec eux, contre l'école de Stall, que cette révélation n'est pas chose bonne et utile de tous points, et en toutes circonstances, ni même chose indifférente.

Nous arrivons ainsi à établir avec certitude :

1° Que donner à un enfant, dans les conditions et la mesure

timent instinctif, mais se faire des idées éloignées de tout excès, je signale les lectures suivantes : saint Augustin, *De Civit. Dei*, l. XIV, chap. XVII, XXIII, XXIV, et saint Thomas, spécialement, IIa IIæ, q. CLIV, art. 1 et 4; IIa IIæ, q. CXVI, art. 2, ad 3m; Ia IIæ, q. XLI, art. 4 et q. XLII, art. 3, 4m; IIa IIæ, q. CLI, art. 4; *De Verit.*, q. XXVI, 6, 16m.

jugées prudentes, la connaissance des questions sexuelles, n'est pas de soi un mal et ne constitue nécessairement un dommage, ni pour sa pudeur, ni pour l'innocence la plus délicate. Cela peut être, au contraire, un bien, et offrir de très sérieux et de très réels avantages.

2° Mais c'est, en même temps, un bien qui n'ira pas, bien souvent, sans quelques inconvénients ; qui pourra, en certains cas, offrir plus de danger que d'utilité ; car cette science est, en toute vérité, la science du bien et du mal.

3° Ce pourra être, parfois, une vraie nécessité. Tel est le cas de tant d'enfants qui, de cette science à double aspect, ne connaissent ou ne vont apprendre que le mensonge et le mal, et qui, n'ayant plus rien à perdre, ont tout à gagner à en connaître les côtés vrais et honnêtes.

Après avoir ainsi établi le caractère de cette connaissance des origines de la vie et des questions sexuelles, il ne sera pas malaisé de résoudre brièvement quelques doutes qui peuvent se présenter.

Et, tout d'abord, *quand faut-il parler* ? Y a-t-il, pour tirer l'enfant de son ignorance, un moment opportun à choisir ? Y a-t-il un âge ou des circonstances qui indiquent ce choix à faire ? ou bien la règle générale et unique sera-t-elle de parler dès que l'enfant est en état de comprendre les explications données ? Ce dernier parti plaît à plus d'un, parmi ceux-là même qui rejettent les exagérations du docteur Stall. On se base sur cette raison que, les sens n'étant pas éveillés dès le jeune âge, la révélation faite en ce moment a chance de ne pas troubler l'imagination de l'enfant, et de faire ainsi son entrée tout naturellement et tout paisiblement dans son âme.

De cette raison, l'on ne saurait nier la valeur. Ne semble-t-il pas préférable, en effet, que les enseignements sur l'origine de la vie soient donnés dans le calme du jeune âge, plutôt que dans la fièvre des crises de l'adolescence ? Encore ne faudrait-il pas accepter cette règle dans son imprécision trop absolue et assimiler des connaissances d'un ordre très spécial aux connaissances de l'analyse grammaticale ou de l'arithmétique. Ne pourrait-on pas plutôt admettre que, d'ordinaire et sauf raison spéciale, on

ne prendra pas les devants sur les interrogations des intéressés eux-mêmes ; que l'on se règlera, pour le choix du moment, non pas sur un âge déterminé, mais plutôt sur la nécessité ou sur l'utilité? J'ajoute d'ailleurs que, dans la pratique, on sera amené le plus souvent à donner, de bonne heure, un minimum d'enseignements.

Fréquemment, le choix du moment sera imposé par l'enfant lui-même. L'énigme concrète se présentera à son esprit, à l'apparition d'un nouveau petit être, dans sa famille ou dans une famille amie, ou à l'occasion de quelque conversation surprise. Il cherchera la solution dans son cerveau; puis il interrogera. Faut-il l'éconduire ou lui en imposer par un mensonge puéril? L'éconduire n'est qu'une solution provisoire, pas toujours possible. Lui mentir, ce sera souvent ne duper que soi-même ; ce ne sera jamais bien honnête et, à ce jeu, on risque fort de ruiner son autorité. En tout cas, aucun de ces procédés ne guérira le mal de la curiosité, si mal il y a. Qu'on lui réponde simplement, sans paraître attacher une tragique importance à sa question, sans lui faire soupçonner, derrière la réponse, de passionnants mystères. Qu'on apaise sa curiosité, sans lui donner des détails qu'il ne demande pas, sans courir le risque d'éveiller ses sens avant l'heure. Qu'on l'engage à chercher, auprès de ses parents, un supplément d'informations, quand il en sentira le besoin, tout en lui faisant observer que bien des choses peuvent lui échapper, à cause de sa jeunesse, et qu'il sera temps de les mieux comprendre, quand il sera plus grand. Est-il besoin d'ajouter que la fin à obtenir, — le calme de l'esprit, — demandera des réponses plus ou moins complètes, suivant la diversité des tempéraments intellectuels?

L'enfant qui interroge est moins terrible, à tout prendre, que celui qui se tait et n'interroge que lui-même. Avec celui-ci, le jour où l'on remarque un travail intérieur de recherche, il y aura d'ordinaire bien plus de danger à se taire qu'à parler. Il faut émousser l'aiguillon de la curiosité et lui enlever son pouvoir de nuire, en provoquant des confidences, des interrogations, en dissipant les incertitudes anxieuses de l'esprit, en lui rendant le calme dans une lumière discrète.

Ceci est surtout important, nécessaire même, avec l'adolescent dont les sens commencent à s'émouvoir, en même temps que l'esprit est intrigué. Point de doute qu'alors le silence ne soit le pire

des partis. En ce moment de crise de corps, de cœur et d'âme, l'enfant ne sera que trop porté à chercher par lui-même la solution de ses perplexités. Il la cherchera, avec une fièvre malsaine, avivée par le mystère de l'inconnu, dans les manuels de science, les dictionnaires, les gravures. Il la cherchera et, à coup sûr, la trouvera auprès de ses camarades ; mais dans quelles déplorables conditions de cynisme et de malsaines suggestions, ou d'expériences encore pires ! L'âme d'un adolescent, ainsi abandonné à lui-même, est une âme ruinée pour de longues années. De là, la nécessité d'éclairer cette âme au début de la crise, ou même de prévenir le danger dès qu'on le voit imminent.

L'âge de la puberté paraît donc être un âge qu'il serait nuisible de laisser passer, sans éclairer la conscience et lui donner les raisons de ses devoirs. Pour la jeune fille, en particulier, quelques explications ne s'imposent-elles pas de la part de sa mère? A quoi bon tarder d'ailleurs ? Quelque vigilance qu'on déploie, empêchera-t-on les révélations faites par les lectures et les conversations ? Et si l'on y réussissait, empêcherait-on les sens d'élever, dans l'intime de l'être, leur appel confus mais impérieux ? Et, laisser l'enfant livré à son ignorance, ne serait-ce pas le laisser livré sans défense, avec une demi-bonne foi, à la tyrannie de ses mauvais instincts, et exposé à contracter de funestes habitudes?

Autre raison plus décisive. L'Église, quand elle fait apprendre les commandements de Dieu, ne fait pas, pour le jeune âge, une édition allégée des sixième et neuvième commandements. Dans la liste des péchés capitaux, elle ne supprime pas la luxure. L'Église aurait-elle l'illusion de croire que, jusqu'à la veille du mariage, cette partie de son catéchisme sera récitée sans être plus comprise que des maximes en langue chinoise? Les explications orales du catéchisme seront aussi discrètes et chastes que l'on voudra : elles amèneront infailliblement les jeunes auditeurs à soupçonner bien des choses qu'on ne leur dit pas.

Il est, dans la vie du jeune homme surtout, une autre occasion où s'impose une instruction plus complète et plus solide : c'est le moment où il sort du collège pour mener la vie d'étudiant ou, tout au moins, une vie plus libre, plus mêlée, partant beaucoup plus exposée. A cette époque, savoir plus et mieux lui sera peut-être moins nécessaire pour défendre ses sens, contre les nouvelles

difficultés venues du dehors, que pour défendre son esprit contre les sophismes pseudo-médicaux et pseudo-scientifiques. Il se trouve, en effet, des médecins, des professeurs d'universités, et ils ne sont pas rares, pour qui la chasteté n'est pas seulement une vertu surannée, mais une impossibilité, une chose contre nature ; pour qui, par conséquent, le vice solitaire... et l'autre vice, font partie nécessaire de l'hygiène. Je ne puis même indiquer les conclusions auxquelles arrivent ces oracles de la jeunesse. Je me borne à citer le jugement de M. Frédéric Passy sur ces théories : « C'est une thèse de bestialité pure et, comme il arrive à toutes les thèses radicalement fausses, elle va précisément contre son but, qui serait l'amélioration de la race humaine. Dégradation morale conduisant fatalement à la dégradation physique, voilà à quoi le système proposé par M. Couvreur se réduirait[1]. » Cette thèse, cependant, est appuyée de raisons qui se prétendent scientifiques. Or, est-il bien sage de lancer les jeunes gens dans de pareils milieux avec, pour toute défense d'ordre rationnel, leur totale ignorance ? Pour plusieurs points de morale, une véritable apologie devient aussi nécessaire que pour nos dogmes.

Ces observations valent spécialement pour les jeunes gens, à raison de leur plus grande liberté de fréquentations et de lectures. Mais pense-t-on que le nombre soit très grand des familles, dont les relations sont assez sévèrement choisies pour préserver absolument les jeunes filles elles-mêmes des contacts dangereux ? Si ces familles existent, combien d'autres, au contraire, sont ouvertes aux influences les plus diverses. Dès lors, est-il prudent que les maîtresses, au moment de quitter leurs élèves, ou les parents les laissent se faire seules des idées sur les choses du cœur et du mariage, d'après les rêveries et les chimères de leur imagination, d'après le hasard des conversations et des lectures ? De tels errements dans les idées ne les exposent-ils pas à de regrettables illusions dans la pratique ? Ne serait-il pas préférable de les prémunir contre les expériences décevantes, en les rendant averties sur la vraie valeur des attraits et des joies, et aussi des dangers et des fardeaux que leur réserve la vie réelle ? Les avertir et les instruire ne serait-il

1. Cité par le docteur Francotte, professeur à l'Université de Liége, dans son *Rapport* à la section de médecine de la Société scientifique de Bruxelles : *De quelques points de morale sexuelle dans ses relations avec la médecine*. Louvain, secrétariat de la Société scientifique, 1907. In-8, 48 pages.

pas utile, nécessaire, loyal aussi, pour leur permettre de faire avec discernement le choix d'un état de vie ?

De quoi faut-il parler ? Après ce qui a été dit, sur le caractère spécial des connaissances visées ici, et sur les motifs de les dispenser, la réponse à cette nouvelle question et aux suivantes ne peut souffrir de grandes difficultés.

Disons tout de suite qu'en ces matières il convient de distinguer trois notions assez nettement séparées et qui se rapportent à la maternité ou origine immédiate de l'enfant, à la paternité ou rôle du père, et enfin aux abus des sens, en particulier au vice solitaire.

Faut-il, dès la première question d'un enfant, révéler tout, ou partie de ces notions ?

Je crois qu'une règle uniforme serait une règle fausse. Pour tel enfant, un éclaircissement sommaire sur la maternité sera suffisant. A quoi bon lui en dire plus long ? Chez tel autre, la curiosité demeurera excitée et ne s'apaisera que si on lui explique l'idée de paternité. Qu'on le fasse avec modestie et un respect religieux. Quant à lui faire entrevoir l'attrait de plaisirs que ses sens ne lui ont pas fait soupçonner, il n'y aurait aucune utilité et il y aurait habituellement de très graves dangers. Il sera temps de le mettre en garde au moment où les sens s'éveilleront.

Ce même principe, proportionner les connaissances aux nécessités du moment, demandera qu'on fasse large mesure à ceux qui, sortant du collège ou de la famille, vont entrer dans des milieux dangereux. Leur dévoiler la vérité et le bien dans l'ordre divin les armera contre les sophismes et les préjugés qui les menacent.

Qui doit parler ? S'il s'agit de répondre aux premières demandes de l'enfant encore ignorant, il va de soi que c'est là le rôle des parents, de la mère surtout. Ce rôle, ils seront amenés à l'exercer, si, comprenant leur devoir d'éducateurs, ils ont su, de bonne heure, établir un courant ininterrompu de confiance et de communication entre eux et leur enfant, s'ils ont habitué celui-ci à chercher auprès d'eux une réponse à tous ses *pourquoi et comment*. Souvent, et pour des raisons très diverses, bonnes ou mauvaises, les parents gardent le silence. Si l'enfant a été habitué à se bien confesser, le prêtre qui reçoit ordinairement les confidences de son pénitent

n'aura pas de mal à découvrir l'heure et la mesure où il est opportun de parler. Son rôle est de première importance et il peut être d'une efficacité décisive ; mais ce n'est pas le lieu d'y insister.

S'il s'agit de jeunes filles en pension, privées de la présence de leurs mères, il est tout naturel et il paraît indispensable que l'on charge une personne de confiance et de piété de donner l'instruction nécessaire.

Bien délicates sont parfois les fonctions du professeur dans les collèges. On fait un choix parmi les auteurs classiques et, dans les ouvrages de ces auteurs, on n'explique pas n'importe quel passage. Mais quelque sévérité que l'on apporte dans ce triage, il est impossible d'éviter tout mot, toute phrase qui, chez des esprits en éveil, puisse attirer l'attention, exciter des sourires ou des réflexions équivoques. Le pire serait que le professeur eût l'air de battre en retraite devant ce mot, cette phrase, cette explication, ou qu'il se dérobât en rougissant. Ce serait reconnaître officiellement qu'on ne peut parler discrètement et honnêtement du mariage, de l'amour, etc. ; ce serait trahir les droits de la saine vérité, et abandonner sa cause aux plaisanteries faciles et avilissantes des esprits mal faits. Qu'il parle donc lui-même le premier, à l'occasion, de ces sujets ; qu'il dise ce qui est présentement nécessaire et que, par le sérieux et le respect qu'il met dans son langage, il impose ce même sérieux et ce même respect à ses auditeurs.

Ce qui est en quelque sorte un devoir professionnel pour le maître dans sa classe est encore plus obligatoire, et j'ajoute plus facile, pour le catéchiste. La fonction qu'il remplit donne, en effet, à son enseignement un caractère particulier d'autorité. Sans doute la réserve et la discrétion s'imposent, puisqu'il s'adresse à des enfants plus ou moins jeunes. Mais il est tout aussi vrai qu'une fausse réserve et une gauche pruderie rendraient son silence plus dangereux que des paroles mesurées.

Faut-il ajouter que, dans certains cas spéciaux, de nature pathologique, l'intervention du médecin peut être aussi nécessaire à l'hygiène de l'âme de l'enfant qu'à celle de son corps ? C'est alors surtout que la prudence s'impose le plus, car trop de médecins, même chrétiens, ont, en ces matières, des préjugés, puisés dans l'enseignement de leurs maîtres ou dans leurs lectures, que la morale réprouve et que la science désavoue. Ce n'est pas une raison

de se priver d'un concours aussi précieux, mais seulement d'être très circonspect dans le choix de ces guides.

Comment parler? En règle générale et à peu près absolue, pas en public ; à moins qu'on ne s'adresse à un cercle très restreint dont chaque membre est bien connu. L'initiation devra plutôt être individuelle et progressive, selon la mesure de la nécessité présente et aussi des forces morales de l'enfant.

Quant au langage à employer en matière si délicate, il est trop évident qu'il doit être attentivement choisi ; d'autant plus qu'il doit, à la fois, sauvegarder et fortifier le sens moral de l'enfant, en lui inspirant le respect du plan divin, et augmenter, loin de l'entamer, sa vénération pour ses parents, exécuteurs des desseins de Dieu. Les livres contiennent là-dessus des indications précieuses[1] ; l'éducateur trouvera aussi bien et mieux dans son cœur et dans la connaissance qu'il a du sujet à instruire.

Le but des pages qui précèdent était uniquement d'envisager et de discuter la légitimité de l'initiation, son utilité et sa nécessité.

Réduire à cet aspect l'éducation de la pureté serait une erreur capitale. La vérité connue ne détermine la volonté dans aucun sens ; elle n'impose ni l'usage honnête, ni l'abus. A la bonne volonté, elle offre un appui. Aux passions mauvaises, elle révèle, dans le cas présent, des attraits tentateurs. Elle présente une occasion de mal faire. C'est pour s'être réglé sur des vues incomplètes que le docteur Stall demeure, en définitive, faible éducateur en même temps que psychologue trop optimiste.

Il est d'ailleurs inutile d'insister ici sur les secours surnaturels et très puissants que trouve la jeunesse dans les pratiques religieuses, en particulier dans la prière et les sacrements. Les éducateurs chrétiens savent, sans doute, que ces moyens ne dispensent pas de l'effort personnel ; mais l'expérience établit qu'avec ce secours l'effort est assuré du succès. Dans cet ordre d'idées, le livre du P. Ruiz Amado contient de précieuses indications[2].

1. Parmi les livres qu'on peut lire avec fruit, j'en signalerai deux : Abbé Fonssagrives, *Conseils aux parents et aux maîtres sur l'éducation de la pureté*. Paris, Poussielgue, 1902. In-12, 86 pages. — J. Renault, professeur agrégé de l'enseignement moyen, *la Pureté : préservation, direction, initiation*, 3e édition. Paris, Lethielleux, 1908. In-12, xi-128 pages.

2. Sur le devoir, la possibilité et les moyens surnaturels de se garder

Après ceux qui s'adressent à la raison, à la volonté de l'enfant, il faudrait mentionner ceux qui s'adressent à son égoïsme, pour le détourner du vice par la peur de ses suites honteuses et douloureuses : ils se bornent à la mission de médecin. Tels sont les auteurs de deux petites brochures éditées par la *Société française de prophylaxie sanitaire et morale* : *Pour nos fils*[1], *quand ils auront dix-huit ans*, et *Pour nos filles, quand leurs mères jugeront ces conseils nécessaires*[2]. On devine les motifs que peuvent présenter ces médecins. Ils en auraient d'autres à faire valoir ; mais ils choisissent à dessein ceux qui sont du ressort de leur profession, ceux qui peuvent seuls être compris de certains lecteurs.

Il y aurait, enfin, une enquête intéressante à faire sur l'éducation de la pureté dans l'Université. On sait que la pédagogie y est en général prétentieuse. On sait aussi que l'influence religieuse y diminue de plus en plus. Le dogme y est battu en brèche, par les voies indirectes bien plus encore que de front. La morale chrétienne, pour autant même qu'elle s'identifie avec la morale naturelle, ne tardera pas à disparaître pièce à pièce, grâce au désarroi anarchique des esprits.

Voici, sans nulle intention de généraliser injustement, un indice significatif. Il est pris dans le *Bulletin de la Société française de philosophie*[3] et emprunté aux explications qui accompagnent l'*Essai de catéchisme moral*, en deux cent vingt-sept demandes et réponses, de M. André Lalande, secrétaire général. Il y est dit (n° 202), que l'amitié est « une très bonne chose », mais qu'elle offre des dangers « de plusieurs espèces » (n° 203). Dans les discussions relatives à ce catéchisme, un membre de la *Société* a jugé qu'il serait préférable de supprimer le texte des numéros cités. D'autres eussent voulu insister davantage. M. Lalande, par goût personnel, eût opté pour la suppression, et cela pour plusieurs raisons, notamment à cause de l'âge à partir duquel les élèves

chastes, on trouvera d'utiles et pieux conseils dans l'opuscule d'un auteur anonyme, *Jeunes gens, on vous trompe*, édité par l'Œuvre Saint-Paul, Paris, 1908. In-32, 64 pages.

1. Dr A. Fournier, de l'Académie de médecine, *Pour nos fils, quand ils auront dix-huit ans. Quelques conseils d'un médecin.* Paris, Delagrave, 1905. In-24, 51 pages.

2. Dr Ch. Burlureaux, *Pour nos filles, quand leurs mères jugeront ces conseils nécessaires*, 3e édition. Paris, Delagrave, 1905. In-24, 41 pages.

3. Numéro de février 1907, p. 50, 51. Paris, Colin.

liront ce catéchisme. « J'accorde, dit-il, qu'il faille mettre en garde les enfants contre « les dangers de la rue et du dortoir », comme me l'écrit M. Beaulavon. Mais il me paraît moins exact de dire, comme il l'ajoute, que là se posent, nécessairement, des cas de conscience. A mon avis, cette question doit se résoudre de deux façons très différentes, suivant l'âge des élèves : jusqu'à la classe de première environ, par une bonne hygiène et une surveillance matérielle ; dans les hautes classes, par un enseignement exprès, technique, que peuvent donner le professeur de philosophie et le médecin du lycée. On fait depuis l'an dernier au lycée Michelet, et peut-être ailleurs, une conférence spéciale d'hygiène sexuelle pour les élèves de plus de seize ans. »

Sur quels principes, médecin et professeur régleront-ils leurs conseils ? Je l'ignore. Voici du moins la pensée intime de M. Lalande sur « le fond même des choses ». Il faut, pense-t-il, reconnaître « qu'il n'y a point de moralité proprement sexuelle et que tout ce qui peut être légitimement prescrit, en cette matière, se ramène, soit à des règles d'hygiène, rendues morales indirectement par les principes de tempérance et de dignité ; soit à l'application, entre les hommes et les femmes, des règles générales de sincérité, de justice et de bienveillance ; soit enfin au respect provisoire des lois existantes, lors même qu'on travaille à en obtenir le changement. »

Faut-il, après cela, s'étonner de la mélancolie de M. Compayré, dans son *Rapport* sur un concours d'agrégation pour jeunes filles : « C'est avec regret qu'on verrait se généraliser la tendance à ne plus parler du devoir, de la conscience, pour y substituer un vocabulaire nouveau, « sens du relatif, l'adaptation à la vie », et pour déclarer que « la morale évolue tous les jours avec les con- « ditions sociales » ou encore que « la morale consiste à faire vibrer « l'âme[1]. »

Le moment est vraiment bien choisi pour donner à une telle Université le monopole de l'enseignement et de l'éducation.

III

Tous ceux qui s'engagent dans le mariage connaissent-ils bien la nature du lien qu'ils acceptent, la portée des engagements

1. Cité par *l'Univers* du 3 mars 1909 : *le Sabotage de la morale.*

qu'ils prennent? Il serait bien téméraire de répondre affirmativement. En cette matière, assez rares sont les chrétiens chez qui, pour peu qu'on les interrogeât, on ne découvrirait pas des idées étrangement fausses ou incomplètes, tout au moins des convictions faiblement motivées sur les points les plus élémentaires et les plus vitaux. Mariage religieux et contrat civil, indissolubilité ou divorce, pourquoi cela plutôt que ceci? Lectures, conversations, théâtre, ont tout mis en question, ont ébranlé dans leurs idées les meilleurs et quelquefois les plus fermes d'entre les fidèles. On croit, d'autorité; on admet les enseignements de l'Église, mais on ne sait trop pourquoi. Bref, on avait besoin d'un *Catéchisme du mariage*[1], d'un exposé dogmatique et raisonné, qui pût éclairer et fortifier les convictions. M. l'abbé Hoppenot a pensé qu'il était nécessaire, en particulier, de traiter la question, lamentablement opportune en France, de la fécondité et de la stérilité volontaire dans le mariage. Il l'a fait avec une certaine ampleur, mais surtout avec une précision énergique. A noter encore les chapitres suivants : *Examen préliminaire du mariage; Choix d'un compagnon de vie; Faut-il se marier tôt?*

A côté de ce *Catéchisme*, je signalerai une *Lettre pastorale* de Son Ém. le cardinal Mercier, archevêque de Malines, sur *les Devoirs de la vie conjugale*[2]. L'occasion en a été le progrès constant et rapide que fait depuis quelques années, en Belgique, un mal dont on croyait le monopole réservé à la France : la dépopulation. En six ans, la baisse, dans les chiffres des naissances, a été de quinze mille. De plus, une campagne néo-malthusienne, méthodique et obstinée, étend et aggrave le mal d'année en année. Le cardinal Mercier a jugé que le silence n'était plus de la prudence, mais une trahison. Il a voulu rappeler la loi oubliée, niée, combattue. Il l'a fait dans un langage assurément très élevé, bien fait pour s'imposer aux intelligences les plus exigeantes, mais dont l'élévation n'empêche nullement la fermeté très énergique, la précision, la clarté. Il n'a rien laissé dans les nuages des mots; il n'a rien écrit entre les lignes. Tout est dans le texte. Ne comprendra pas qui ne voudra pas comprendre. Aux

1. Abbé J. Hoppenot, *Petit Catéchisme du mariage*. Paris, maison de la Bonne Presse, 1908. In-32, XLVIII-238 pages. Prix : 50 centimes.

2. Édité, dans le format in-folio, par la maison de l'Action catholique. Bruxelles, 1909. Prix : 2 francs le cent.

théories matérialistes, il a opposé la conception chrétienne de la vie conjugale, avec ses droits et ses devoirs, l'obligation de la tempérance, les lois de l'éducation des enfants, etc.

Très chrétien d'esprit est aussi le *Rapport* du docteur Desplats sur « la dépopulation par l'infécondité voulue[1] ». L'auteur s'est placé sur le terrain scientifique médical. Il n'ignore pas que les doctrines de mort ont été favorisées, propagées, appuyées d'arguments, qui sont souvent de pure complaisance, par de trop nombreux médecins. En présence des résultats désastreux produits, le docteur Desplats proclame que les médecins chrétiens, au nom de la loi morale, au nom du patriotisme, au nom de la vérité scientifique, doivent travailler à réparer le mal commis. Ils doivent dire bien haut que toute nouvelle maternité est un nouveau lien moral entre les parents. Elle est une « armature », qui rend le foyer stable et garantit son existence contre les heurts et les secousses de la vie. Instinctivement, les romanciers semblent s'en être rendu compte. On peut, du moins, le conclure de ce fait qu'ils prennent la grande majorité de leurs héroïnes, des professionnelles du roman immoral, parmi les épouses sans enfants. Une femme qui a de nombreux enfants n'a ni le temps de lire des romans, ni surtout d'en vivre.

Dans l'ordre physique, la maternité est encore plus bienfaisante pour la mère. Règle générale, loin de lui nuire, elle lui évite bien des maladies, elle développe sa santé. Par contre, les femmes qui, pendant des années, subissent les excitations du mariage, sans en accepter les fruits naturels, « fournissent les meilleures clientes des médecins, parce qu'elles ont toutes sortes de misères imaginaires ou réelles » (p. 11). Or, quels funestes résultats pour la paix et le bonheur du ménage produisent ces misères réelles... et imaginaires!

Il y a féminisme et féminisme. Celui que M. Joran prend à partie[2] est celui qu'une femme d'esprit définissait, paraît-il : « Un

1. Dr H. Desplats, professeur de clinique médicale à la Faculté catholique de Lille, *De la dépopulation par l'infécondité voulue.* Rapport présenté à la section de médecine de la Société scientifique de Bruxelles, le 28 avril 1908. In-8, 29 pages. Prix : 1 franc. Louvain, 1908.

2. Théodore Joran, *Au cœur du féminisme*, avec une lettre-préface de M. Frédéric Masson de l'Académie française. Paris, Savaète. In-8, xv-210 pages. Prix : 3 fr. 50.

club de malcontentes, qui groupe toutes les « toquées... » et les retoquées du mariage. » Des idées en opposition avec les lois les plus fondamentales de la nature; des prétentions illimitées à l'égalité des sexes dans l'instruction, le choix des carrières; la condamnation de la famille avec son organisation hiérarchique; une sorte de mépris et d'horreur pour la maternité ou, du moins, le ferme dessein de la restreindre à volonté; le droit à l'amour libre; chez quelques-unes, un appel à peine déguisé à la « lutte des sexes » : tel est le programme de la campagne menée dans leurs livres, leurs revues, journaux, conférences, par quelques femmes exaspérées et bruyantes. L'auteur de *Au cœur du féminisme* n'est pas tendre pour ces agitées en rupture de sexe. Il ne leur ménage ni les dures vérités, ni les mots cruels. On lui en veut même un peu de prendre parfois le ton du pamphlet. Mais on lit son livre avec intérêt. On étudie avec lui « les tares du féminisme ». Par leurs déclamations et leurs écrits, on apprend à connaître les héroïnes de cette fronde haineuse et révolutionnaire. On entend, à la contre-épreuve, les avertissements donnés à leurs sœurs égarées par des femmes sensées : Neera [1], la romancière italienne; Mlle Bos [2], la baronne Charles de Benoist, et l'on comprend ces lignes de M. Frédéric Masson, dans la Préface du livre : « Le féminisme n'est pas autre chose qu'une des formes de la doctrine anarchique qui, sur toutes les classes, sur tous les êtres de la société française, sur toutes ses institutions, sur tout ce qui forme l'essentiel de la nation, s'étend avec la rapidité d'une épidémie... Attaquer le féminisme, c'est attaquer la forme d'anarchie sur laquelle comptent davantage les chefs de la bande pour recruter des adeptes chez les femmes et, par elles, mener les hommes. » Et M. Masson ajoute : « Ce féminisme est bien plus répandu qu'on ne l'imagine; il a pénétré bien plus profondément dans la société qu'on ne le croirait à voir seulement certaines de ses manifestations grotesques. »

A côté de ce féminisme de femmes déclassées, révoltées et de ces sortes de prolétaires intellectuels, comme vont nous en fournir beaucoup les lycées de jeunes filles, se trouve un autre féminisme sérieux, discret dans ses plaintes et ses revendications,

1. *Les Idées d'une femme sur le féminisme*. Paris, 1908.
2. *Pessimisme, Féminisme, Moralisme*, chez Alcan.

celui que créent, tous les jours, les vraies nécessités de la lutte pour la vie. De celui-ci, Mlle M. Daubresse a écrit, dans l'*Énergie française* du 18 janvier 1908, p. 39 (*Exodes et Stabilités nécessaires*) : « Tous ceux qui étudient les conditions économiques actuelles constatent qu'elles obligent chaque jour un plus grand nombre de femmes à fournir un travail rémunéré. Ouvrières, petites bourgeoises, femmes du monde ayant subi des revers (il y en a beaucoup classées sous cette rubrique qui garde un certain lustre), toutes sont contraintes au dur labeur. Célibataires, elles subviennent à leurs besoins, quelquefois à ceux de leurs familles ; mariées, elles apportent au ménage un salaire d'appoint. Le *hard-work*, pour la femme, a dû être accepté, non pas comme un moyen de vivre, passager, transitoire, mais comme un fait stable, désormais acquis et d'extension rapide. »

Ces jeunes filles ne demandent qu'à fonder un foyer ; mais, pour beaucoup, c'est un luxe hors d'atteinte. Mariées, elles ne demandent qu'à se consacrer à leur ménage ; mais, trop souvent, elles doivent en sortir pour le faire vivre. Confondre ces féministes avec les premières serait une injustice. Ne pas chercher un remède à leur douloureuse situation, c'est en réduire beaucoup à grossir les rangs des féministes outrées. Il y a là, pour le prochain livre de M. Joran, un problème intéressant à résoudre ou du moins à étudier.

Le livre du professeur et docteur Pennacchio[1], *la Legge sul divorzio in Italia*, forme une série de charges contre le projet de loi que le roi lui-même avait patronné devant le Parlement. L'auteur combat son adversaire sur tous les terrains : religieux, moral, juridique, historique, physiologique, social. L'argument *ad hominem* notamment n'a pas de secret pour lui. Il écrit avec une verve abondante, une dialectique facile, avec éloquence ; il ne dédaigne même pas la poésie. Encore qu'on eût le droit de désirer, çà et là, plus de précision et de rigueur dans la discussion, on lit avec intérêt ces pages écrites dans la belle langue *dove suona il si*.

P. CASTILLON.

1. Prof. Dott. Pasquale Pennacchio, *la Legge sul divorzio in Italia, nelle sue molteplici quistioni religiose, etiche, giuridiche, storiche, fisiologiche, sociali.* Rome, Bretschneider, 1908. In-8, 400 pages.

REVUE DES LIVRES

A. Gratry. — **Jésus-Christ.** *Réponse à M. Renan.* (Publiée pour la première fois en 1864.) *Nouvelle édition.* Paris, Téqui, 1908. 1 volume in-16, xi-137 pages.

Mgr l'évêque de Nevers, en nous donnant cette réédition, nous en indique le but dans un court avant-propos. La postérité de Renan n'est pas éteinte, et, parmi ceux qui continuent son œuvre, plusieurs ont hérité de sa manière et de ses méthodes; aussi « le petit livre du P. Gratry est toujours bon à lire en face du modernisme ». Il serait exagéré d'induire de cette phrase que les circonstances n'ont aucunement changé depuis quarante-cinq ans. Renan, qui en son temps fut un chef d'école, est, comme savant, assez démodé; et nos adversaires vraiment sérieux ont bien plus que lui souci du fait exact, du document authentique, de l'exégèse précise. Aussi contre eux plusieurs des réponses du P. Gratry ne vaudraient plus; ainsi on réclamerait maintenant, et avec quelque raison, pour établir la divinité de Jésus, non plus simplement des textes évangéliques alignés, mais un examen plus sévère de leur contenu dogmatique, une exégèse plus stricte de l'expression *Fils de Dieu.* Reste à savoir si parmi nos adversaires, les vrais savants, contre qui cette *Réponse* serait désormais trop faible, sont en si grande majorité; et contre tous les autres, érudits de seconde ou troisième main, exégètes fantaisistes, historiens superficiels, ce petit livre a bien encore sa valeur. La seconde partie, le *Vrai Tableau de la vie de Jésus*, porte les traces d'une composition trop hâtive; empruntée pour une très grande part à Ewald, elle nous frappe moins aujourd'hui; mais tout le début du livre est encore, non seulement à lire, mais à imiter : on y touche du doigt chez Renan la fantaisie arbitraire et le manque de vraie critique; or, l'expérience est facile à répéter : il suffit par exemple de comparer le Christ johannique dans l'original évangélique et dans M. Loisy pour arriver à un résultat tout à fait semblable. De telles constatations sont bonnes à publier et à répéter; d'en avoir peut-être donné l'idée à quelques-uns suffirait à justifier la réédition de la *Réponse* du P. Gratry.

Christian Burdo.

P. Gillet, O. P. — **La Virilité chrétienne.** *Conférences universitaires.* Lille, Paris, Bruges, Desclée, de Brouwer, 1909. In-12, 442 pages. Prix : 3 fr. 50.

Sous ce titre, le P. Gillet nous donne la seconde série de ses

conférences aux étudiants de l'Université catholique de Louvain. Après *l'Éducation du caractère*, *la Virilité chrétienne*. La note chrétienne après la note humaine. L'on s'y attendait. Dans son premier ouvrage, l'auteur nous indiquait le moyen de mettre en valeur le fonds, très riche de nos énergies et de nos puissances naturelles. C'était de la culture humaine, forcément. Avec *la Virilité chrétienne*, notre visée est relevée à l'infini; du coup nous voici dans le surnaturel. Le P. Gillet nous montre la grâce s'associant avec la nature, non pour l'absorber, mais pour lui faire donner son maximum de rendement. L'idéal chrétien demande, comme point d'appui, l'idéal humain courageusement réalisé. S'il faut « s'appliquer à l'exercice des vertus surnaturelles, ce doit être en premier lieu pour acquérir les vertus surnaturelles correspondantes, celles qui s'imposent à tout homme du seul chef qu'il est homme [1] ». Impossible d'être un vrai chrétien sans être un parfait honnête homme. La première partie du livre est consacrée à l'idéal chrétien : nous y trouvons des caractéristiques, les ressources qu'il offre à l'intelligence humaine, son rôle dans l'éducation chrétienne du caractère. La deuxième et la troisième partie nous présentent tour à tour les moyens intérieurs et les moyens extérieurs propres à assurer cette éducation.

Nous félicitons le P. Gillet d'avoir mis en si vigoureux relief le côté religieux du problème, si agité aujourd'hui, de la formation du caractère. Beaucoup de catholiques se montrent peut-être trop confiants en l'efficacité des méthodes mises à la mode par les éducateurs « laïques ». En réalité, le meilleur de leurs théories est de l'ascétisme chrétien, mais démarqué. Si on l'oubliait moins, on s'éviterait, à l'égard des maîtres de la morale rationaliste, des étonnements et des enthousiasmes par trop candides. Aussi faut-il savoir gré au P. Gillet d'avoir procédé à une mise au point très précise. Il reconnaît le pouvoir de la volonté; il indique les moyens de canaliser le cours capricieux et sauvage des énergies naturelles; mais il a foi surtout en l'efficacité des secours divers. Par exemple, il entend bien qu'on ne se méprenne pas sur la manière de les utiliser ; il a horreur de toutes les contrefaçons de la piété ; il force les âmes à percer l'apparence des pratiques cultuelles pour atteindre à leur divine réalité. Tant pis pour les dilettantes et les pharisiens !

La Virilité chrétienne représente bien la spiritualité qu'il faut à la jeunesse d'aujourd'hui. On y trouve une psychologie très fine, une grande connaissance des faiblesses et des besoins de l'âme des jeunes gens. Ceux qui s'occupent de diriger les étudiants trouveront là matière à instructions solides, originales, pratiques : le P. Gillet a voulu avant tout faire œuvre d'apôtre, il a parfaitement réussi ; nous souhaitons voir son livre entre les mains de tous les jeunes gens chrétiens.

Paul Godtschalck.

1. Préface. On entend bien dans quel sens il faut interpréter cet « en premier lieu. »

Rôle social et politique du clergé; trois lettres de Mgr l'évêque de Beauvais. Paris, Beauchesne. Prix : 80 centimes ; franco, 90 centimes.

Mgr Douais est partisan d'une intervention sage et discrète ; il rappelle qu'une sérieuse philosophie, qu'une sérieuse théologie sont le meilleur apprentissage à l'étude des questions sociales. Restent nécessairement quelques déterminations sur lesquelles le temps décidera.

Point de divorce entre la religion et la morale. Les séparer, c'est, suivant un mot de Léon XIII, « s'abîmer dans la honte et la ruine ».

Les conséquences de la séparation obligent les catholiques :

A pourvoir au temporel de leurs églises;

A défendre la liberté de leurs églises;

A maintenir l'enseignement religieux.

Voilà le principe d'un groupement très fort, s'il s'étend sur tout le pays. H. Leroy.

P. Thureau-Dangin. — **Le Catholicisme en Angleterre au dix-neuvième siècle.** Paris, Bloud, 1909. In-8, 257 pages.

Les conférences données par M. Thureau-Dangin à l'Institut catholique de Paris, au printemps de 1908, sur *le Catholicisme en Angleterre au dix-neuvième siècle* viennent d'être réunies en volume. Des deux côtés de la Manche, elles sont assurées d'un succès mérité. Ceux mêmes qui ont lu et relu les trois beaux volumes consacrés par l'éminent académicien à *la Renaissance catholique en Angleterre au dix-neuvième siècle* aimeront à se résumer les impressions que leur laissa jadis cette histoire, « à la fois instructive et consolante ». Et à combien de lecteurs, plus humbles et moins riches de loisirs, ce petit volume ira porter la grande leçon que nous donne cette « reviviscence du catholicisme dans une nation où il était presque mort, et où le protestantisme semblait seul vivant ». Lorsque, après avoir constaté le triste état du catholicisme en Angleterre au début du dix-neuvième siècle, on assiste au merveilleux mouvement d'Oxford, aux conversions de Newman, de Manning, de tant d'autres; lorsqu'on voit, malgré les malheureuses divisions qui, en Angleterre comme partout, ont éprouvé l'armée catholique, son ardeur conquérante se maintenir et s'accentuer ; lorsque nos idées se montrent en progrès au sein même de l'anglicanisme, comment perdre confiance en la vitalité de notre Église, même vaincue et persécutée? Comment aussi ne pas se livrer généreusement à ce « retour sur nous-mêmes, sur nos responsabilités et nos devoirs » auquel nous convie l'auteur en terminant son beau livre. J. S.

G. Planque. — **Histoire du catholicisme en Angleterre.** Paris, Bloud, 1909. In-18, 127 pages.

Faire tenir en 127 pages in-18 l'*Histoire du catholicisme en Angle-*

terre, des origines à 1829, c'était un difficile problème. M. G. Planque l'a-t-il résolu ? Plusieurs estimeront que trop souvent son exposé tourne à la nomenclature, et que les caractéristiques de chaque époque ne se détachent pas suffisamment. L'ouvrage rendra néanmoins service aux gens pressés, qui désirent acquérir rapidement une teinture du sujet, et les bibliographies sommaires qui terminent chaque chapitre seront utiles aux étudiants de nos séminaires. J. S.

P. Stanislaus de Backer, S. J. — **Institutiones metaphysicæ specialis**, *quas tradebat in Collegio Lovaniensi*. Tomus quartus : *Theologia naturalis*. Paris, Beauchesne, 1908. In-8, 307 pages. Prix : 5 francs ; franco, 5 fr. 50.

Il semble difficile d'unir à un degré plus élevé profondeur et clarté, rigueur de la démonstration et sobriété dans le choix des arguments. Le lecteur a bien vite senti qu'il est à l'école d'un maître dont la science s'alimente aux sources les plus pures du Docteur angélique, pour résoudre les problèmes actuels et répondre aux préoccupations de l'heure présente.

La notion de l'*ens per participationem* est à sa place, la première, celle de fondement. On admirera la dissertation sur le principe de causalité, vengé contre les attaques des kantiens et positivistes; contre les mécanicistes, la démonstration de l'existence de Dieu empruntée aux causes finales, toujours attrayante à manier, mais ici présentée dans toute sa force.

Avec les molinistes, l'auteur accorde aux *futuribles* une vérité déterminée; Dieu les connaît; mais comment? Ce *quomodo*, l'auteur le prouve, dépasse ce que peut atteindre la raison humaine. C'est là une des choses les plus sensées qui aient jamais été dites sur la question.

Tout dans l'ouvrage pourra-t-il plaire à tous? Le fait serait inouï. D'aucuns aimeront à voir disparaître la preuve de l'existence de Dieu, fondée sur la prétendue perception immédiate de la loi morale. En face du bien à pratiquer, du mal à éviter, *l'être raisonnable* perçoit *naturellement* convenance ou disconvenance, sent naturellement attrait ou répugnance, mais non *obligation*, avant de connaître le législateur qui oblige. Jules Grivet.

D. Salvador Bové, *pbro.* — **El Sistema cientifico luliano. Ars magna.** *Exposicion y crítica*. Barcelona, tipografía catolica, 1908. 1 volume in-8, LXVIII-598 pages.

Le nord-est de l'Espagne est actuellement le théâtre d'un grand mouvement *lulliste* : à Palma (Majorque), une société savante édite trente volumes des œuvres de Raymond Lulle, en catalan ; — Barcelone possède, depuis 1901, une Revue lullienne; et l'un de ses rédac-

teurs, D. Salvador Bové, entreprend la publication de vingt volumes, en latin ceux-ci, d'œuvres du même écrivain, aussi brillant que fécond.

Sans exposer ici les raisons de cette entreprise en partie double, disons seulement que le Sor Bové revendique deux choses pour le célèbre polygraphe qu'il nomme son « maître » : 1° Plus de justice dans l'appréciation de son système ; jusqu'ici on l'a toujours défiguré. Et voilà pourquoi l'on nous prépare maintenant une « œuvre définitive pour connaître les doctrines lulliennes ». 2° Une place, pour ces mêmes doctrines, dans la restauration scolastique de notre époque : non pas seulement dans l'histoire des doctrines, mais dans l'organisme doctrinal de la néo-scolastique.

Pour le moment, l'intrépide avocat du lullisme demande aux savants, non pas de s'en rapporter à son plaidoyer enthousiaste, mais de suspendre leur jugement : qu'ils veuillent bien attendre la production des pièces du procès, les œuvres principales de R. Lulle. Soit, on attendra. Mais, encore vingt volumes ! J.-M. Dario.

A. Kleinclausz. — **Histoire de Bourgogne.** Paris, Hachette, 1909. In-8 carré, vii-454 pages.

Puissent toutes nos vieilles provinces rencontrer des historiens comme celui de la Bourgogne. Dans sa préface, M. Kleinclausz nous dit quel noble but il s'est proposé en écrivant son livre. « L'histoire peut et doit servir à fortifier chez l'enfant le sentiment moral. Elle permet de lui démontrer l'efficacité de l'action..., de faire appel à son équité en lui rappelant les noms de ceux qui ont contribué à la grandeur de la patrie. Quelle leçon plus profitable à cet égard que celle qu'il tirera des hauts faits de ses aïeux. » L'auteur a eu la bonne fortune de rencontrer dans le conseil général de la Côte-d'Or des préoccupations analogues, et, par délibération du 4 mai 1905, l'assemblée départementale lui a confié la composition de cet ouvrage destiné « à être placé entre les mains des maîtres et maîtresses de l'enseignement primaire, et des professeurs de l'enseignement secondaire, auxquels il fournira des éléments pour introduire dans leurs leçons des notions d'histoire provinciale et locale, et en même temps à servir de lecture et de prix pour les élèves ».

A notre époque où trop facilement l'enseignement officiel néglige les gloires et les grandeurs de la vieille France, cette doctrine et cet exemple sont à signaler.

C'est donc toute la vie de la Bourgogne, depuis les temps préhistoriques jusqu'à nos jours, que le professeur de l'Université de Dijon nous décrit dans ce livre, fruit d'un enseignement de huit années. Il le divise tout naturellement d'après les divers régimes que la province a connus. C'est d'abord une rapide esquisse de l'aspect géographique du pays ; après Michelet, il fait bon saluer « l'aimable et vineuse Bourgogne... bon pays où les villes mettent des pampres dans leurs armes, où tout le monde s'appelle frère ou cousin, pays de bons vivants et de

joyeux noëls... pays des orateurs, de la pompeuse et solennelle éloquence... pays de passages et d'échanges, lien économique, lien social et moral entre le Nord et le Midi. » M. Kleinclausz nous décrit ensuite à grands traits l'époque gallo-romaine et chrétienne, l'État burgonde, les temps mérovingiens, le régime carolingien et celui des ducs bénéficiaires. Avec la féodalité, la Bourgogne connaît son époque la plus glorieuse; ses ducs capétiens, ceux surtout de la maison de Valois, marchent de pair avec les plus puissants des souverains européens, et nulle cour n'est plus splendide que celle de Dijon, depuis que le mariage de Philippe le Hardi avec Marguerite de Flandre a rendu les ducs souverains du pays « le plus noble riche et grand qui soit en chrétienté ». Lorsque la folle ambition du Téméraire l'a conduit à sa perte, la Bourgogne devient un des plus riches joyaux de la couronne de France. Province frontière, et comme telle, prenant sa large part des épreuves du royaume, au temps des guerres de religion, et de la lutte entre les maisons de France et d'Autriche. Province opulente entre toutes, dont la bonne société « n'a qu'une seule occupation, celle de se donner du plaisir, qu'un souci, celui de varier le plus possible », dont les gouverneurs — princes lorrains d'abord, puis Condés — font si grande figure lors de la tenue des États. Province lettrée, artiste, érudite, facilement frondeuse, dont le Parlement, les corps municipaux, entretiennent vis-à-vis du pouvoir royal « une opposition nuancée de respect et d'amour ». La détresse des paysans, et de certains corps de métiers, contraste avec la plantureuse existence de la bourgeoisie propriétaire et commerçante. Aussi la députation de la Bourgogne se fera remarquer, durant la Révolution, par ses idées avancées; et la réaction contre les privilégiés sera terrible dans les campagnes.

Au dix-neuvième siècle, le progrès de l'industrie, la construction des canaux et des grandes lignes de chemins de fer qui relient Paris à la Méditerranée, à la Suisse, à l'Italie, font affluer dans l'heureuse province de nouvelles richesses. La Bourgogne fit noblement son devoir pendant l'Année terrible; depuis l'établissement de la troisième République, « son histoire est caractérisée par deux traits : son attachement aux institutions démocratiques, le rôle que ses représentants ont joué dans le gouvernement du pays ».

M. Kleinclausz procède par larges tableaux, détachant de l'histoire de chaque époque quelques grandes scènes dont la description est toujours empruntée aux contemporains. Rien ne vaut cette méthode pour donner aux jeunes lecteurs auxquels le livre est destiné ces impressions exactes sur le caractère des divers régimes, plus précieuses mille fois que l'aride nomenclature des menus faits. A la fin de chaque période, un exposé très soigné des institutions, de la civilisation, de l'art et de la littérature, achève le tableau. Une bibliographie raisonnée, placée en tête de tous les chapitres, permet aux curieux d'histoire locale de pousser plus avant leurs recherches. L'illustration abondante, et digne de la grande maison qui a entrepris l'édition, est strictement documentaire.

Ajoutons — et l'éloge n'est pas banal par le temps présent — que la place réservée à l'histoire de l'Église bourguignonne est suffisante, et que, généralement, cette histoire est traitée avec impartialité, avec sympathie même. Nos maîtres de l'enseignement libre pourront donc, comme leurs collègues de l'Université, faire leur profit de ce beau livre.

J. de la Servière.

Vicomte de Guichen. — **Crépuscule d'ancien régime**. Paris, Perrin, 1909. In-18, 323 pages.

L'ouvrage de M. le vicomte de Guichen, *Crépuscule d'ancien régime*, est un recueil de cinq articles : le Bombardement de Gênes et le Doge à Versailles; Jean Cavalier à Versailles; les Mœurs de la société de Paris sous la Régence; la France à la fin de la guerre de Sept ans; Franklin à Paris. L'auteur ne prétend pas donner une connaissance complète des sujets traités; il découpe dans ses lectures un certain nombre de documents et nous les livre sans discussion; quelques-uns sont inédits, presque tous sont intéressants. J. S.

Jean de Nettancourt-Vaubecourt. — **Sur les grandes routes d'Asie Mineure**. Paris, Leroux, 1908. 1 volume in-4 oblong, cartonné. Prix : 12 francs.

Quarante-sept pages de texte sur beau papier, donnant en quatre paragraphes un aperçu rapide sur « les caractères généraux et les aspects économiques — les populations — l'archéologie — les parcours ferrés » dans la péninsule d'Asie Mineure; un copieux index des noms propres; quarante planches groupant quatre-vingt dix photographies et offrant un « choix des principales perspectives »; une carte dont le dessin, d'une grande finesse, a été payé à beaux deniers par l'éditeur, mais qui a le tort de ne pas tenir compte pour certaines parties de R. Kiepert : en résumé, l'album d'un touriste éclairé.

Les amis de l'antiquité grecque, byzantine ou musulmane, regretteront qu'il n'ait pas été fait dans l'illustration plus large place aux monuments; mais les vues se déroulent si pittoresques, paysages, détours de route, coins de rues, scènes familiales alternent ou sont groupés de façon si heureuse qu'on ne saurait tenir rigueur à l'auteur. Et tous voudraient acheter son livre, s'il était moins cher.

G. de Jerphanion.

Richard Kiepert. — **Karte von Kleinasien**. Berlin, Dietrich Reimer, 1902-1908. 24 feuilles, 1 : 400000. Prix : 6 Mk la feuille.

Le docteur R. Kiepert vient de couronner les travaux bien connus de son père Heinrich Kiepert, sur l'Asie Mineure, par la publication de la première *carte générale* à grand échelle. Œuvre de grande pa-

tience et de grand mérite où sont réunis et fondus tous les renseignements fournis par les voyageurs qui ont parcouru, si nombreux, cette contrée dans le cours et surtout à la fin du dix-neuvième siècle. Un travail de ce genre comportait encore bien des lacunes, des incertitudes et des erreurs de détail dont les causes seraient faciles à déterminer. Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans cette étude. Il me suffira de dire que les grandes lignes de la topographie de l'Asie Mineure sont désormais fixées.

Au noms modernes, M. Kiepert ajoute les dénominations antiques des localités, fleuves ou montagnes[1], de sorte que la nouvelle carte constitue un document indispensable à quiconque, géographe, historien, archéologue, s'occupe de l'Asie Mineure.

G. de JERPHANION.

Henri SALADIN et Gaston MIGEON. — **Manuel d'art musulman.** — Henri SALADIN. *L'Architecture.* — Gaston MIGEON. *Les Arts plastiques et industriels.* Paris, Picard, 1907. 2 volumes in-8, XXIV-596 pages et LXXXIV-478 pages. Prix de chaque volume : 15 francs.

Cl. HUART. — **Les Calligraphes et les Miniaturistes de l'Orient musulman.** Paris, Leroux, 1908. 1 volume in-8, 388 pages avec figures, 10 planches hors-texte. Prix : 15 francs.

La collection des *Manuels archéologiques*, qui s'était ouverte par un ouvrage de premier mérite, ne dégénère pas. Le *Manuel d'art musulman* ne le cède en rien au *Manuel d'archéologie française*.

Ce livre sera peut-être une révélation pour plus d'un lecteur. L'art musulman, en effet, est trop peu connu; et, à plusieurs reprises, les auteurs du *Manuel* se plaignent de l'indifférence dont il est victime. A grands frais, on recherche et on exhume les moindres débris de l'antiquité classique, tandis qu'on passe inattentif devant des monument parfaitement conservés et qui ne leur sont inférieurs ni en intérêt historique, ni en valeur artistique. La plus maigre épitaphe est recueillie avec un soin religieux, si elle a la fortune d'être rédigée en grec ou en latin, alors qu'une multitude de textes importants, parce qu'ils étaient arabes, n'ont pas encore eu les honneurs d'une copie exacte. Cet oubli s'explique par la distance qui nous sépare de la civilisation mulsumane; mais il ne se justifie pas à une époque qui se glorifie, comme la nôtre, de n'être indifférente à rien de ce qui touche à l'histoire de l'humanité. A plus forte raison, les gouvernements orientaux sont-ils inexcusables de n'avoir rien fait jusqu'ici, pour sauver de la ruine tant de souvenirs du passé[2].

1. On sait la grande part qui appartient dans ces identifications à Heinrich Kiepert (*Asiae Minoris antiquae tabulae*) et à Ramsay (*The historical geography of Asia Minor*).

2. A la page 442, M. Saladin a écrit « Le Charnak-Kumbet (627 H — 1320 J. C.) possède aussi ces niches... » Quand le livre paraissait, la phrase n'était déjà plus vraie. Le monument est écroulé depuis plusieurs années.

Du moins, l'ouvrage de MM. SALADIN et MIGEON, en attirant l'attention sur l'art musulman, contribuera-t-il, on peut l'espérer, à mettre en honneur ce genre d'études trop oublié.

Écrire l'histoire de l'architecture musulmane était une lourde tâche. Il s'en faut, en effet, que cette architecture soit une. « La civilisation musulmane n'est pas purement arabe; elle est aussi, suivant les milieux ou elle a grandi, persane, syrienne, égyptienne, espagnole, indoue; mais s'il faut faire la part de tous, on ne peut nier que celle des Arabes ne soit la plus grande. » L'architecture, en particulier, à l'origine, n'a fait que s'approprier les modèles et les procédés en usage dans chacun des pays conquis : « Cet art n'était pas original dans son essence; il ne l'était que par l'expression nouvelle que lui demandaient les nouveaux maîtres de l'Asie et de l'Afrique. » « Il est fonction du lieu et non du régime politique. »

Cependant, le flux et le reflux des conquêtes, d'une part; la persistance de la vie nomade, l'habitude qu'avaient poètes, artistes, philosophes, d'aller de cour en cour; surtout le pèlerinage de la Mecque, où les artisans d'un même corps de métier, voyageant par groupes et lentement, avaient le temps d'apprendre, dans les grandes villes où ils passaient, les méthodes et les tours de main, d'enseigner, en retour, les leurs et parfois d'y laisser des œuvres durables, tout cela devait amener dans l'art musulman une certaine unité. Mais cette unité apparaît surtout dans la décoration et, suivant une remarque très judicieuse, cette décoration se ressentira toujours de ses origines; elle restera celle d'un peuple qui a vécu sous la tente. C'est aux étoffes brodées, aux tapis, aux nœuds et aux tresses de passementerie qu'elle empruntera ses motifs préférés. Qu'elle soit de faïence émaillée, ou de plâtre découpé, ou de pierre, elle rappellera les tentures brillantes que les émirs du désert appliquaient aux murs ou enroulaient autour des colonnes de leurs demeures passagères.

Après un premier chapitre, où il établit les différentes influences orientales ou occidentales, M. Saladin étudie une à une les grandes écoles syro-égyptienne (Syrie, Egypte, Arabie), mogrebine (Tunisie, Algérie, Maroc, Espagne, Sicile), persane (Perse, Mésopotamie, Turkestan), ottomane (Asie Mineure, Turquie d'Europe), indoue (Inde, Extrême-Orient). Pour chacune, d'abord les caractères généraux, puis l'étude des monuments principaux. Ce sont des mosquées, des tombeaux, des édifices d'utilité publique : caravansérails, bains, bazars, etc... On remarquera que les palais, malgré l'inouïe splendeur dont ils brillèrent à certaines époques, sont presque absents de cette étude. Le fait s'explique aisément. Outre que leur richesse même les désignait au pillage au cours des conquêtes et invasions successives, l'extraordinaire et prompte fortune de tant d'émirs, la superstition d'après laquelle « c'est un mauvais augure d'habiter une maison dont le maître est mort » les poussaient à se bâtir à la hâte des maisons qui ne devaient pas leur survivre, mais où ils entassaient les merveilles d'un luxe fabuleux.

Une riche bibliographie en tête de l'ouvrage, une table chronologique des monuments à la fin de chaque chapitre rendront les plus grands services. Enfin, signalons l'illustration admirablement soignée et d'une extrême abondance : plans et coupes de monuments, photographies, charmants croquis dus à la plume de M. Saladin. En tout : quatre cent vingt figures.

En ouvrant le livre de M. Migeon, le lecteur éprouvera tout d'abord une agréable surprise. Le premier chapitre lui apprendra combien peu, en Perse et en Mésopotamie surtout, les artistes ont observé la loi du Coran qui interdisait les représentations animées[1]. C'est grand bonheur pour nous. A cette violation, nous devons des œuvres telles que ces *Sept dormants* de l'*Histoire des prophètes* (*Manuel*, p. 36), tableau d'un calme si profond et qui peut se comparer avec avantage à tous les chefs-d'œuvre de la miniature byzantine ou occidentale. Les mêmes sujets animés se retrouveront sur les bois sculptés, les cuivres ciselés les étoffes, un peu partout dans l'art musulman, sauf chez les Ottomans, qui ont gardé sur ce point une orthodoxie intransigeante.

M. Migeon étudie, tour à tour, la peinture et la miniature, les bois ouvrés, les ivoires, l'orfèvrerie, les monnaies (dont la connaissance importe à l'étude des cuivres et bronzes), les cuivres incrustés, les bronzes et les fers, les armes, la céramique, les verres émaillés, les cristaux de roche et pierres gravées, les tissus, les tapis.

On reprochera peut-être à quelques chapitres de ressembler un peu trop à une simple nomenclature. L'excuse de M. Migeon est dans la rareté et l'état de dispersion de certains monuments de l'art industriel musulman. Beaucoup, sans doute, sont enfouis dans les ruines et dans les bazars de l'Orient; ceux qui se trouvent, çà et là, dans les grandes collections d'Europe, relégués, par une négligence fâcheuse, en arrière-plan, peu ou point catalogués, sont d'un accès difficile. Nul doute que, lorsque les spécimens de cet art seront venus au jour plus nombreux, il sera possible d'éclaircir bien des questions, encore douteuses, d'écoles et de chronologie.

Pour certains lecteurs, l'illustration de ce volume paraîtra supérieure encore à celle du précédent. Ici, plus de plans, utile mais austère élément : toute la place est réservée aux reproductions d'œuvres admirables ou curieuses. Les trois cent soixante-seize figures nous promènent à travers une vraie galerie de musée.

Enfin, M. Migeon a donné en tête de son volume, en quatre-vingts pages, un bon *Précis historique des civilisations musulmanes*[2].

1. « L'art arabe n'a pas été aussi réfractaire à la représentation des figures animées qu'on se l'était imaginé longtemps; mais ce genre de décoration, interdit pour les mosquées et tous les endroits sacrés, n'a trouvé de lieu d'asile que dans les palais des souverains et de leurs ministres; toute trace en a disparu avec les révolutions qui ont effacé les dynasties orientales. » (Huart, *Les Calligraphes*, p. 327.)

2. Deux critiques de détail : Djengis khan est qualifié (p. LXVIII) de « stu-

L'ouvrage de M. Huart est le complément nécessaire du premier chapitre de M. Migeon. On y trouvera d'abord une étude des différentes calligraphies arabes, persanes, turques; puis la revue des innombrables artistes qui ont laissé un nom dans l'art de la calligraphie et et dans les arts annexes : découpage, dorure, reliure, miniature.

A la vérité, il nous est difficile de nous extasier, comme font les connaisseurs orientaux, devant la grâce d'un *waw* ou d'un *ʿaïn* impeccablement tracés; mais quiconque a vu quel parti ornemanistes et décorateurs ont su tirer des inscriptions qui recouvrent les façades de monuments, les vases ou les meubles sculptés, comprendra l'importance qu'avait et a encore, en pays musulman, l'art de la calligraphie et il souscrira à ce vers du *Mehîn-Oustad* :

Le meilleur héritage dont l'homme garde le souvenir, c'est la plume.

La longue énumération entreprise par M. Huart et qu'il conduit jusqu'à nos jours, risquait, sous une plume moins délicate, de devenir fastidieuse. Mais un style d'une saveur et d'une simplicité tout orientales, de courtes et vivantes anecdotes en soutiennent l'intérêt. Et les planches, d'une exécution parfaite, répandues cà et là, dans le volume, l'égayent en nous présentant dix nouveaux spécimens de la miniature musulmane. G. de Jerphanion.

A. Berloin. — **La Parole humaine.** *Études de philologie nouvelle, d'après une langue d'Amérique.* Paris, Champion; Montréal, Beauchemin, 1908. In-8, 224 pages.

M. Berloin décrit dans ce volume la langue des Algonquins, l'*algique*; il étudie successivement la phonétique, la signification des mots, les formes grammaticales, la construction de la phrase. Mais l'auteur ne se borne pas là; il relève ensuite quelques ressemblances qui existent entre l'algique et les langues indo-européennes et croit pouvoir conclure de ces rapprochements que l'algique n'est autre que la « langue naturelle ». M. Berloin croit même que l'algique a été parlé au paradis terrestre. Nous ne pensons pas qu'il soit nécessaire de discuter cette thèse; nous craignons fort qu'elle ne persuade aucun linguiste.

L. Laurand.

pide conquérant ». Je doute fort que ce jugement sommaire soit accepté de tout le monde. Et pourquoi faut-il qu'on ne puisse adopter une règle fixe pour la transcription des noms arabes? Ceux qui ne sont pas au courant des particularités de la prononciation arabe en Égypte auront de la peine à reconnaître dans le Gawhar de M. Migeon (p. xxxiv) le Djohar de M. Saladin (p. 93), le Djouher, Djauher des autres auteurs. De même Gémal pour Djémal etc... D'ailleurs M. Migeon ne s'accorde pas toujours avec lui-même : le Gowhar répété deux fois à la p. xxxv, est sans doute une faute d'impression; mais il écrit : Tugril Beg (p. xxxix), Togrul Beg (p. lx) et Tughril Beg (p. lxxiv).

Maurice Croiset. — **Ménandre. « L'Arbitrage »**, édition critique. Paris, Ernest Leroux, 1908. 93 pages.

Sur les lambeaux récemment déterrés du poète Ménandre, le vol des philologues s'est abattu : Wilamowitz, von Arnius, Koerte.

Tout ce que l'Allemagne a de plus doctes noms, quelques Anglais et quelques Français ont entrepris à l'envi la tâche délicate de collationner, deviner et reconstruire. Cet effort collectif n'a pas été vain, puisqu'il permet à M. M. Croiset, le premier introducteur du Ménandre ressuscité, de nous donner aujourd'hui une édition critique de la pièce la plus intéressante, *l'Arbitrage*. Le seul titre en est décevant. J'aurais préféré celui plus modeste de fragments ou scènes, puisque même après le travail de restauration, il manque à la comédie la valeur d'environ deux actes. Ceci n'est qu'une chicane, et l'édition de M. Croiset est tout ce qu'on devait attendre, hardie, savante et probe, aussi attrayante qu'il est possible, enfin un élégant monument de l'héllénisme français.

Je recommande à ceux qui voudraient s'édifier sur l'ingéniosité des émendateurs de texte, la première scène de l'acte V, à rapprocher du petit fragment Q de l'édition princeps. C'est une merveille. Nous sommes d'ailleurs avertis par d'honnêtes crochets et des notes, de ce qui revient sûrement à Ménandre dans cette collaboration.

C'est quelquefois la moitié d'un vers, ou seulement deux lettres (vers 428), ou encore moins (vers 437).

Le résumé conjectural de l'acte et des scènes qui manquent est assez plausible. Sophroné est-elle vraiment la femme de Smicrinès? J'en doute. Smicrinès l'appelle, à plusieurs reprises, vieille coquine, « voleuse de temple », il la menace de la traîner dans la mare... C'est le langage qu'on tient aux esclaves dans la *Comédie nouvelle*. Je ne crois pas qu'il y ait dans Térence aucun exemple de propos aussi outrageux envers une femme libre. On peut voir dans *l'Hécyre*, acte II, scène I, comment Lackès gronde Sostrata. Le ton est bien différent. Il est vrai que Smicrinès est un fâcheux vieillard.

Pour terminer, j'appelle de mes vœux un recueil de tous les fragments de Ménandre, les anciens et les tout nouveaux. Nous en avons assez pour reconstituer dans le genre de l'Hypéride de Blass, une petite ruine attique, complète à la manière des ruines, et souriante.

A. Bremond.

Comte J. du Plessis. — **Les Femmes d'esprit en France.** *Histoire littéraire et sociale.* Paris, Nouvelle Librairie nationale. In-8, 290 pages

Dans son élégante étude sur *les Femmes d'esprit en France*, M. le comte J. du Plessis ne se borne pas à apprécier l'œuvre et le talent des auteurs féminins qui se sont fait un nom dans notre littérature; il insiste surtout, et avec raison, sur l'influence exercée par les femmes d'esprit, grâce à leurs relations mondaines, depuis les cours d'amour

du moyen âge et les cours lettrées de la Renaissance, jusqu'aux salons bleus du dix-septième siècle et aux salons philosophiques du dix-huitième. L'ouvrage, destiné au grand public, est dépourvu de bibliographie et de notes, mais tous ceux qui ont étudié de près notre histoire littéraire apprécieront l'information étendue et le goût sûr de l'auteur, aussi bien que la rectitude de son sens chrétien. C'est plaisir de lire sa défense des précieuses, ridiculisées par Molière et ses amis, plus encore pour la dignité et la moralité qu'elles s'efforcent d'introduire dans les relations mondaines que pour leurs manies et leurs exagérations. Avec le même courage il flétrit, l' influence de ces salons brillants du dix-huitième siècle qui tuèrent la foi et la moralité dans la haute société française. Je regrette que les quelques pages consacrées à l'influence féminine au dix-neuvième siècle n'aient pas été plus développées.

Il faut souhaiter beaucoup de lecteurs, et surtout de lectrices, à ce livre aimable de gentilhomme, de lettré et de chrétien. J. S.

P. R. del Valle Ruiz, O. S. A. — **Mis Canciones.** *Poésies.* Barcelone. Gili, 1908. Un vol. in-8, 189 pages.

Espagnol et Castillan : tel est bien le poète de *Mis Canciones.* Espagnol, il chante l'idéal noble, élevé, plein de la foi et de l'esprit de sa race. Castillan, il domine son langage; il le plie avec une maîtrise aux combinaisons poétiques les plus nationales : depuis les sonores et solennelles strophes d'*Arte Mayor*, jusqu'aux gracieuses *quintillas* et aux populaires *romances.* Espagnol, il sera peut-être dans sa patrie une vivante protestation contre certains esprits déchus qui, oubliant les glorieuses traditions de leur littérature, tombent dans le servilisme de la pensée et empruntent leur idéal à une inspiration exotique et malsaine. Castillan, il fournira un exemple contre ceux qui font du langage et de la forme l'accoutrement de la poésie.

Nous félicitons donc le P. del Valle Ruiz de marcher à un rang fort honorable sur les traces d'une pléïade moderne de poètes castillans. Gabriel y Galán, Ferrari, Grilo, Velarde, Balart, Nuñez, de Arce, Zorrilla etc.

Maintenant, une question se pose. L'auteur de *Mis Canciones* pousse-t-il sa personnalité littéraire jusqu'au point de pouvoir prétendre à une place distincte parmi ceux que nous venons de nommer? Nous n'oserions pas tout à fait l'affirmer. De plus, si nous envisageons le public français, nous craignons un peu qu'il n'y trouve quelque chose de cette impression que font au regard des étrangers les plaines de Castille. Ce sera, à certains endroits, de la monotonie dans le développement de la pensée et dans l'évolution de la forme à travers des détails qui ne sont pas toujours frappants. D'autre fois, un manque de coloris et et de pittoresque. On désirerait de-ci de-là quelque point de relief où viendrait se concentrer la lumière diffuse. On souhaiterait de voir

l'auteur abandonner de temps en temps des ressorts poétiques connus par ailleurs.

Cependant, tel qu'il se présente, ce petit volume garde une réelle valeur. Et c'est une gloire pour l'ordre hispano-augustinien que d'avoir un continuateur si digne de sa brillante tradition poétique.

E. B. NAVAS.

Dom A. du BOURG, O. S. B.—**Huysmans intime**. Toulouse, 7, rue d'Astorg, 1907. In-8, 14 pages.

Même les plus prévenus contre Huysmans s'adouciraient s'ils voulaient bien lire cette brochure. C'est un ami qui parle d'un ami avec affection et vénération, mais aussi avec grande impartialité, avouant sans se faire prier « le réalisme vigoureux, parfois répugnant de ses peintures ». Et cette impartialité fait l'esprit attentif et confiant aux intimités racontées. Au reste « le dernier et le plus magnifique des livres de Huysmans » — c'est ainsi que Dom du BOURG appelle les âpres souffrances des derniers jours — suffit à lui reconquérir les sympathies effarouchées par tant de cocasseries de style. Cette âme grande et sainte n'est-elle pas attachante, qui s'en va vers Dieu en disant : « Il me fallait souffrir tout cela pour que ceux qui liront mes œuvres sachent que je n'ai pas fait que de la littérature. » Pareils mots — et il en a beaucoup de cette sorte — font pardonner bien des idées bizarres et bien des images échevelées. A. de VIALET.

Paul ACKER. — **Œuvres sociales des femmes**. Paris, Plon, 1908.

M. Paul ACKER s'était essayé, non sans succès, dans le roman, et jamais de sa vie il ne s'était occupé de questions sociales moins encore, si possible, de questions féminines.

Ces deux qualités, l'une positive, l'autre négative, parurent décisives à M. Brunetière, il proposa donc à l'auteur d'écrire pour la *Revue des Deux-Mondes* quelques articles sur l'*action sociale féminine* durant ces dernières années (p. IV). M. Brunetière ne se trompait pas. L'ignorant qu'était alors M. Acker voudrait s'instruire, le romancier lui prêterait le don d'observer la vie et de la colorer.

Le présent livre est né de la collaboration de ces deux hommes réunis en un seul ; il se compose d'une suite de monographies alertes, écrites par un homme qui sait bien voir, bien écouter, bien résumer, clouer l'idée dominante à une anecdote... et passer à autre chose. Telles sont les qualités, tel serait aussi le défaut au regard d'un lourdaud qui voudrait non pas glisser, mais appuyer. H. LEROY.

Compte rendu du troisième Congrès national des syndicats et associations professionnelles de l'enseignement libre, tenu à Paris du 21 au 24 avril 1908. Paris, 53, rue de Babylone. Prix 50 centimes.

La brochure n'est point longue (60 pages), mais elle est pleine de

choses élevées ou pratiques, parfois singulièrement émouvantes, que tous les amis de l'enseignement libre ont intérêt à connaître.

Parmi les questions traitées, on remarquera les suivantes : Comment les écoles peuvent et dans quelle mesure elles doivent s'appuyer sur les associations familiales. — Séparation des pouvoirs. — Du choix des livres et de leur composition. — De l'enseignement religieux. — De la condition du personnel, etc. On entend ici comme des cris de douleur. La rétribution est parfois cruellement insuffisante. Et cependant, observe un congressiste, « à force de chercher le rabais on trouvera le rebut ». Il y a là un devoir de justice parfois oublié.

H. L.

I. **Salaires et durée du travail dans les industries des métaux au mois d'octobre 1908.** — II. **Exposé de quelques résultats dans l'industrie des métaux.** Bruxelles, imprimerie A. Lesigne. — III. **Industrie du caoutchouc et de l'amiante.** Bruxelles, Office de publicité : J. Lebègue et Cie, et Société belge de librairie : O. Schepens et Cie.

A part quelques lignes assez rares que tout le monde peut lire et comprendre, ces livres sont écrits par des spécialistes et pour des spécialistes ; on les consultera avec profit au cours d'une discussion, d'une enquête. Ils sont un témoignage en faveur de l'Office du travail en Belgique, qui sait inspirer et conduire à bien de telles études.

Une table des matières, que nous reproduisons, donnera du moins une idée de ce travail colossal :

Cadre I (Hommes). — Répartition des ouvriers d'après le taux des salaires.

Fabrication des métaux usuels autres que le fer. — Fabrication des produits sidérurgiques. — Construction de machines et d'ouvrages métalliques. — Fonderie. — Ferronnerie, serrurerie, poêlerie. — Fabrication de boulons, clous, vis, chaîne, fils, etc. — Fabrication d'armes à feu portatives. — Coutellerie. — Fabrication d'ustentiles de ménage. — Travail des métaux. — Fabrication d'objets et ouvrages spéciaux en métal. (*Cette nomenclature se répète à chacune des subdivisions suivantes.*)

Cadre I (Femmes). — Répartition des ouvrières d'après le taux des salaires.

Cadres II et III. — Répartition des ouvriers d'après le mode de calcul des salaires et la durée du travail.

Exposé de quelques résultats dans l'industrie des métaux : Nombre d'entreprises et d'ouvriers considérés. — Répartition géographique des industries. — Les salaires. — Le mode de calcul des salaires. — Répartition des entreprises. — La comparaison des salaires en 1896 et en 1903. — La durée du travail en 1896 et en 1903.

Industries du caoutchouc : Leur objet. — Les plantes à caoutchouc et leur exploitation. — Commerce du caoutchouc, etc. — Situation économique.

Industrie de l'amiante : Amiante brut. — Matières accessoires. — Technologie. — Produits fabriqués. — Situation économique.

J. D.

Pierre Lhande. — **Autour d'un foyer basque.** *Récits et Idées.* Paris, Nouvelle Librairie nationale. Collection des *Écrivains régionalistes.* 1 volume in-18. Prix : 2 francs.

Cette monographie, une des meilleures de la collection des *Pays de France*, est une étude très compétente, pittoresque, émue, de ce foyer basque, de cette famille-souche, détruite théoriquement par la loi de l'an II obligeant au partage forcé, maintenue malgré tout, grâce à l'opiniâtre entente de tous au pays basque, dont on prévoit cependant la ruine, la mort prochaine. Exact comme un mémoire destiné à l'Académie des sciennes morales, ce livre est touchant comme un poème. Cette famille qu'il suit à son travail, dans ses jeux, son repos, sa prière, dont il nous présente chaque membre, l'auteur — j'allais dire le poète — l'aime avec tendresse, et sobrement, amoureusement, il la défend, l'explique, la peint, la pleure. Avec raison, il estime que la loi devrait respecter la famille stable, où elle existe, qu'elle devrait laisser au moins au testateur la disponibilité de la moitié de ses biens, que la tradition est une chose sage, précieuse, modératrice et cependant pas routinière. Et avec encore plus de raison, il souffre à la pensée que sa race, attaquée par les forces modernes, forme un peuple, une famille qui meurt. En concevant autrement son ouvrage, M. Pierre Lhande aurait pu donner à la *Terre qui meurt* un beau pendant : *Une race qui meurt.*

Pierre Suau.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

L'abbé J. Bénac. — **Le P. Ambroise de Lombez (1708-1778).** Paris, Poussielgue, 1908. In-18, xxv-228 pages.

Le Père Ambroise de Lombez, capucin, eut à exercer les premiers emplois de son ordre dans des circonstances difficiles. Il fut chargé de réformer le couvent de la rue Saint-Honoré, à Paris, et de défendre contre les entreprises de la fameuse *Commission des réguliers* la règle franciscaine qu'il était question de modifier pour la France en des points essentiels ; il tint tête à Loménie de Brienne en personne, et l'empêcha d'aboutir à ses fins. Directeur d'âmes très apprécié dans son ordre et au dehors, auteur d'ouvrages ascétiques souvent réédités au cours du diy-neuvième siècle, il a laissé une telle réputation de sainteté qu'en 1904 le chapitre triennal des capucins français décida, à l'unanimité, de solliciter à Rome l'introduction de sa cause de béatification.

La notice que lui consacre M. Bénac, claire, bien documentée, ne dissimulant pas plus les misères que les gloires de l'ordre franciscain sous Louis XV, servira grandement, espérons-le, au succès de la cause J. S.

Sibilla. — **Lettere ghibelline.** Firenze, Ufficio della Rassegna nazionale. Seconda edizione. Une brochure in-8, 81 pages.

Très probablement, Sibilla est un pseudonyme. Les modernistes n'aiment point généralement à combattre visière levée, et, quand l'on rencontre ces masques, l'on ne sait à qui l'on parle. Probablement aussi, il a trempé dans le pamphlet *anonyme* qui se donnait pour une *Réponse à l'encyclique* « *Pascendi* ».

Quoi qu'il en soit, « Sibylle » prononce des oracles et ce prurit de réformes à quoi l'on reconnaît dès l'abord un moderniste le tourmente. Voici quelques-uns de ces oracles et de ces projets d'avenir.

Le pouvoir temporel est mort. On lui a fait « des obsèques convenables et silencieuses ». Le pouvoir temporel étant tombé, « ce ne serait pas un grand mal si les diplomates disparaissaient de l'Église ; l'épiscopat et le sacerdoce y gagneraient d'autant et le prestige de la hiérarchie se relèverait devant les gouvernements... Dans le catéchisme élémentaire, il y a trop de théologie, trop de formules... Il n'est pas vrai que la critique moderne nie ou mette en doute la résurrection de Jésus-Christ. Les sages critiques (*i savii critici*), qui sont aussi les meilleurs, se sont bornés à dire ceci, que la résurrection n'appartient pas à l'histoire commune, parce qu'elle est un fait de l'ordre surnaturel, dans lequel ordre le critique n'a pas le droit d'entrer ni pour édifier ni pour détruire... Un critique du parti catholique comme serait Alfred Loisy n'a jamais voulu se substituer à l'Église... ; pour lui la dépositaire, l'interprète, la maîtresse de la révélation, c'est l'Église, et

de ces idées est banni tout soupçon de luthéranisme. »

Voilà peint par lui-même ce que c'est qu'un moderniste ! Mais pourquoi ces gens qui dédaignent si tranquillement les dogmes et les décisions de l'Église, pourquoi donc veulent-ils s'obstiner à se dire catholiques ? Pourquoi ne vont-ils pas chercher dans le protestantisme un abri toujours sûr et commode pour toutes les opinions et pour toutes les variations ? Quel est le fond de cet étrange état d'âme moderniste ? Inconscience ou hypocrisie ?

Louis Chervoillot.

Annuaire de la législation du travail, 11e année (1907.) Office belge du travail. Bruxelles, A. Dewitt, 1908. Un volume grand in-8, xx-950 pages. Prix : 6 francs.

Cet important volume est le premier de la seconde série décennale. Il n'embrasse point toute la législation sociale dans son ensemble ; il est restreint à la législation du travail proprement dite : c'est ainsi qu'on n'y trouve pas les lois sur l'assistance, l'hygiène publique, etc. Une heureuse innovation : outre la traduction française, on trouvera désormais en regard le texte original des lois et décrets d'Allemagne, d'Autriche, Grande-Bretagne et des Etats-Unis (pour la législation féderale seule). Par suite, il a fallu augmenter le prix, qui demeure néanmoins environ le tiers de ce qu'il serait en France.

Les tables décennales, chronologiques et systématiques des dix premiers volumes : 1897-1906, viennent de paraître. Prix : 2 francs.

Ch. A.-T.

Les Industries à domicile en Belgique. Publication de l'Office belge du travail. Volume IX. I. *L'Industrie de la lingerie à Bruxelles*, par Robert Vermaut, 204 pages. II. *Enquête sur les salaires dans l'industrie du vêtement pour hommes*, 462 pages. Bruxelles, Société belge de librairie, 1908. Un volume in-8, 670 pages. Prix : 4 fr. 50.

Ce volume contient les résultats de deux enquêtes bien distinctes. La seconde a porté sur l'industrie à domicile du vêtement pour hommes dans onze villes de Belgique et principalement au point de vue du salaire. Neufs agents spéciaux en ont été chargés : il leur a été recommandé de ne se baser que sur l'observation directe et contradictoire et de ne recueillir, en ce qui concerne les salaires, que des données écrites. Le nombre des ateliers observés et pour lesquels la monographie de l'enquêteur est reproduite, a été de *deux cents soixante-huit*. Cela suppose un travail très considérable ; car le coefficient d'utilité des visites a rarement dépassé 30 p. 100. M. Gérard, juge d'instruction à Namur, chargé d'organiser et diriger l'enquête, a résumé en 52 pages les principales phases de l'enquête et les conclusions générales qui s'en dégagent.

L'enquête sur la lingerie est en grande partie navrante : l'auteur a vu de près le travail à domicile « avec ses maigres salaires, ses tristes logements, ses longues veillées déprimantes ; assassin des vies qu'il devrait nourrir ». Cette enquête, qui contient d'abord une remarquable étude sur les milieux, l'organisation commerciale, l'organisation économique, puis cinquante et une monographies, tranche notablement sur toutes celles qu'il nous a été donné de lire jusqu'ici. M. Vermaut est philosophe :

il distingue très bien l'objet *matériel* de son étude, la *lingerie*, et l'objet *formel*, le *travail à domicile*. Et tout en recueillant et groupant force détails, il s'est appliqué à dégager et éclairer vivement la principale figure de l'enquête : *l'ouvrière à domicile.*

Juriste, économiste, philosophe, M. Vermaut est aussi fin littérateur, chose rare et d'autant plus à signaler. Qu'on en juge par cette trop courte citation : « Lingerie, lingerie, mot subtil et joli, aux syllabes caressantes, douces comme une musique... Linons et mousselines légers comme des ailes de papillon, cotons souples et toiles fines, tissus informes que la fée Aiguille métamorphose... il faut vous bénir puisqu'en protégeant les corps et en créant de la beauté vous donnez du pain à des milliers d'ouvrières.

« Du pain hélas! souvent amer, trempé par la sueur, par les larmes et par le sang ! Lingerie, décor de blancheur sous lequel se dissimule un abîme insoupçonné de misères physiques et de déchéances morales ! Lingerie, Janus à deux faces, refuge assuré du sweating-system ! »

Viennent ensuite tous les faits, tous les chiffres que l'on peut désirer. Quel dommage que tous les économistes ne sachent pas écrire ainsi ! Mais pourquoi dans toutes ces belles publications belges n'est-il jamais question de religion ? Sans ce déficit, elles ne mériteraient presque toujours que des éloges.

Ch. Auzias-Turenne.

C. Lecigne. — **Du dilettantisme à l'action.** 1re série.

Réellement intéressantes, ces études contemporaines, et par moment très émouvantes, tant les âmes transparaissent dans les faits et les doctrines. L'auteur a eu raison de dire que son titre n'est pas une « étiquette factice ». *Du dilettantisme à l'action* résume tout son travail, et le lecteur suit avec passion ces mouvements d'âmes sortant de leurs indifférences poseuses ou naïves, pour aller — une exceptée, qui s'enfonce dans la perversité par orgueil et désir de plaire — pour aller à la lente conquête de la vérité coûte que coûte. Chaque écrivain a sa physionomie nettement dessinée. Le style est clair, imagé, facile, séduisant par endroits. Beaucoup de citations, et fort bien choisies. M. Lecigne a sa récompense, car, selon son vœu, on ne ferme pas son livre « sans se dire que la puissance et la fécondité de l'action sont toujours en raison directe de la force des croyances et que les plus belles œuvres sont celles où y a le plus de foi exprimée et le plus d'amour répandu ».

A. de Vialet.

Firmin van den Bosch. — **Littérature d'aujourd'hui.** Bruxelles, Dewit, 1908.

M. Firmin van den Bosch est un procureur du roi qui, « en marge d'une existence plus positivement utile, fait de la littérature par amour. Il lit, il lit tout ce qui vaut la peine d'être lu », sans préjugé d'école ; il se soucie « fort peu que l'artiste et le littérateur respectent telles normes augustes et conventionnelles, pourvu qu'ils apportent des allusions nouvelles à son actualité et des motifs inédits d'émotion à sa sensibilité ». Et, pour qu'on ne s'y méprenne pas, j'ajoute tout de suite que ce lecteur si large est catholique et que son ouvrage est même, avant tout, comme il dit de quelqu'un, « un geste décidé d'apostolat » : M. F. van den Bosch, comme M. Gilbert, qu'il tient pour un maître du genre, a voulu faire, par le fait,

la preuve qu'il peut y avoir une critique catholique. Et on ne résiste pas au charme de l'entendre lire tout haut Brunetière et M. Courouble, M. Dumont-Wilden et Paul Bourget : d'hommes si disparates, Français ou Belges, rien n'échappe à ce critique ouvert et très sensible qui comprend tout en artiste, sans rien sacrifier de ses principes d'honnête homme et de chrétien. Il y a bien quelques phrases où c'est le procureur du roi qui tient la plume, mais d'habitude elle est aux mains d'un écrivain agréable.

Ch. P.

M. de Meck. — **Pensées d'harmonie**. Paris, Plon-Nourrit. In-16, 174 pages.

Il y a du mélange dans ce livre. Voici une pensée peu originale, mais d'une parfaite orthodoxie : « La grâce de Dieu n'a pas de limite. » Malheureusement, je tombe sur d'autres passages où l'on assimile l'extase chrétienne au Nirvâna; où, parmi « les aristocrates de la pensée », on assigne une place également honorable à Socrate, à Platon, à Zoroastre, à Pythagore, au « Christ rédempteur » ; où l'on parle de la religion de Jésus absolument comme feu Sabatier ou comme Tolstoï, car, affirme l'auteur : « Le culte et le dogme lui étaient indifférents (au Christ), absorbé comme il l'était par son amour pour les hommes. » Cela n'empêche pas M. de Meck, dans le même morceau, de nous parler de *l'âme croyante*.

M. de Meck flétrit éloquemment la calomnie, mais contre ces pauvres Jésuites il écrit cette phrase qui, dans un journal anticlérical, serait payée son pesant d'or : « La marche politique de Machiavelli aussi bien que la morale individuelle des Jésuites me répugnent, d'abord par sentiment, ensuite parce que la base éthique sur laquelle elles sont construites me semble fausse. En effet, n'est-ce pas la même morale qui a fait crucifier le Christ? »

Ainsi, pour être juste dans l'appréciation des *Pensées d'harmonie*, on est obligé, après l'éloge, de faire très large la part du blâme, et cela trouble un peu pour le lecteur *l'harmonie des pensées*.

Louis Chervoillot.

Pierre de Bouchaud. — **Gœthe et le Tasse**. Paris, A Lemerre. In-18 jésus, 150 pages.

Torquato Tasso ne fut point ce que pensait jadis le vain peuple des lettrés. Gœthe partagea les erreurs de son temps, et, dans sa tragédie, il a créé un personnage imaginaire où vous chercheriez en vain les traits les plus caractéristiques de la vraie physionomie morale du grand poète italien. Par exemple, l'auteur de *Werther* a fait du Tasse un amoureux de la duchesse de Ferrare Léonore d'Este, mais Cherbuliez, dans son livre *le Prince Vitale*, et les critiques italiens ont péremptoirement établi qu'il faut rejeter cette invention fabuleuse. Tout de même, sur beaucoup d'autres points historiques, Gœthe a commis de nombreuses erreurs.

Qu'est-ce donc que l'on trouve dans l'œuvre dramatique à laquelle Gœthe travailla pendant plusieurs années? Ce qu'il y a au fond de toutes les œuvres de Gœthe, à savoir Gœthe lui-même.

Cette thèse incontestable et, de nos jours incontestée, M. Pierre de Bouchaud la démontre avec beaucoup d'érudition et l'appuie de solides preuves. Mais, dans la composition de son livre, il a suivi la méthode allemande — la mauvaise ! — plutôt que la française ou l'italienne. « L'ordre lumi-

neux », recommandé par le poète latin, manque dans ces pages où le nom seul d'Italie nous parle de lumière et de clarté. C'est, par exemple, au chapitre cinquième que sont renvoyés de longs détails sur « Ferrare au temps du Tasse », lesquels nous eussent sans doute été fort utiles pour comprendre mieux le chapitre deuxième, « Vie de Torquato Tasso », et les deux chapitres suivants.

Observons enfin que, à propos de « la religion des papes de la contre-réforme, soupçonneuse, revêche et menaçante », l'auteur de *Gœthe et le Tasse* montre qu'il n'étend pas à toutes les questions le même souci de l'exactitude historique.

Louis Chevoillot.

Les *Études* ont encore reçu les ouvrages et opuscules suivants [1]:

— *Tibulle et les Auteurs du « Corpus tibullianum »*, par Cartault. Paris, Collin, 1909. 1 volume in-8, 260 pages. Prix : broché, 7 francs.

— *Saint Paul. Valeur de son témoignage sur le Christ, l'Église et la doctrine du salut*, par le R. P. Castelein. Paris, Lethielleux, 1909. Brochure in-12, 64 pages. Prix : 1 fr. 50.

— *Quelques propos d'un contre-révolutionnaire*, par Guy Chardonchamp. Paris, Lethielleux, 1909. 1 volume in-12, 342 pages. Prix : 3 fr. 50.

— *Le Dernier Avènement de l'Homme-Dieu. Réponse à quelques questions sur le dernier avènement de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, par l'abbé Charre. Paris, Téqui. 1 volume 270 pages. Prix : 2 fr. 50.

— *La Maison de retraites de Vannes au dix-septième siècle*, par Honoré Chaurand, S. J. Enghien, Bibliothèque des Exercices. *Études et documents*, nº 2.

— *Le Premier Ministre constitutionnel de la guerre : La Tour du Pin. Les Origines de l'armée nouvelle sous la Constituante*, par Lucien de Chilly. Paris, Perrin, 1909. 1 volume in-12, 370 pages. Prix : 5 francs.

— *Le Quinzième Centenaire de saint Jean Chrysostome (407-1907) et ses conséquences pour l'action catholique dans l'Orient gréco-slave*, par Cyrille Charon. 2e et 3e parties, fasc. 2 et 3. Rome, Pustet, 1908. 1 volume in-8, xvi-413 pages. Prix : 5 francs.

— *La Passion de Jésus-Christ, courtes méditations pour chaque jour du Carême*, par le R. P. Richard F. Clarke. Brochure, 40 pages. Avignon, Aubanel.

— *La Grande Ombre*, par Arthur Conan-Doyle. 2e édition. Paris, Stock, 1909. 1 volume, 260 pages. Prix : 3 fr. 50.

— *Un début en médecine*, par Conan-Doyle. 2e édition. Paris, Stock, 1909. 1 volume, 330 pages. Prix : 3 fr. 50.

— *Le Drame maçonnique. La Conjuration juive contre le monde chrétien*, par Copin-Albancelli. 11e édition. Renaissance française. Paris-Lyon, Vitte, 1909. 1 volume in-16, 525 pages.

1. Les ouvrages et opuscules annoncés ici ne sont point pour cela recommandés : les *Études* rendront compte le plus tôt possible de ceux qu'il paraîtra bon de faire plus amplement connaître à leurs lecteurs.

— *Un cadet de Gascogne au seizième siècle. Blaise de Monluc*, par Paul Courteault. Paris, Picard, 1909. 1 volume in-12, 304 pages. Prix : 3 fr. 50.

— *Introduction à l'étude des Exercices spirituels de saint Ignace*, par Paul Debuchy, S. J. *Études et documents*. Enghien. Bibliothèque des Exercices.

— *S. S. Pie X et les œuvres de retraites*, par Paul Debuchy, S. J. *Études et documents*, Enghien, Bibliothèque des Exercices.

— *La Vénérable Catherine de Francheville. Études et documents*, par Paul. Debuchy, S. J. Enghien, Bibliothèque des Exercices.

— *La Démocratie vivante*, par Georges Deherme. Paris, Grasset, 1909. 1 volume in-8, 400 pages. Prix : 4 fr. 50.

— *La Théologie scolastique et la Transcendance du surnaturel*, par H. Ligeard. Paris, Beauchesne, 1908. 1 volume in-16, 138 pages. Prix : 1 fr. 50; franco : 1 fr. 75.

— *L'Expérience esthétique et l'Idéal chrétien*, par Armand Loisel. Paris, Bloud, 1909. 1 volume in-8, 230 pages, avec trois illustrations dans le texte. Prix : 5 francs.

— *Josselin inédit de Lamartine, d'après les manuscrits originaux*, par Christian Maréchal. Paris, Bloud, 1909. 1 volume in-8, 184 pages.

— *Le Jargon de François Villon, argot du quinzième siècle*, par Jules de Marthold. Ouvrage orné de 7 planches hors texte. Paris, Daragon, 1909. 1 volume in-8, 142 pages. Prix : 6 francs.

— *Guide du Nil au Jourdain par le Sinaï et Pétra*, par le P. Barnabé Meistermann. Paris, Picard, 1909.

— *Les Règles du pur catholicisme, selon saint Ignace de Loyola*, par le P. Meschler, S. J. *Etudes et documents*. Enghien, Bibliothèque des Exercices.

— *L'Abbaye de Lérins, son histoire, ses monuments*, par Henri Maris. Paris, Plon-Nourrit, 1909. 1 volume in-8, 430 pages. Prix : 15 francs.

— *Histoire des maîtres généraux de l'ordre des Frères prêcheurs*, par le P. Mortier. Tome IV, 1400-1448. Paris, Picard, 1909. 1 volume in-8, 660 pages. Prix : 10 francs.

— *Leçons sur l'art de prêcher. Lettres à un jeune vicaire*, par Mourret. Paris, Bloud, 1909. 1 volume in-8, 450 pages. Prix : 5 francs.

— *Desenvolvimiento del dogma*, por el card. J. H. Newman. Barcelona, Gili, 1909. Vol. I. Prix : en rustica, 5 francs; en tela, 6 fr. 50.

— *Histoire sanglante de l'humanité*, par Fernand Nicolay. Paris, Téqui, 1909. 1 volume in-16, 370 pages. Prix : 2 francs.

— *Le Jansénisme. Étude doctrinale d'après les sources. Leçons données à l'Institut catholique de Paris, novembre 1907-janvier 1908*, par J. Paquier. 2e édition. Paris, Bloud, 1909. 1 volume in-16, 520 pages.

— *Jeanne d'Arc*, poème dramatique, par Louis Perroy. Paris, Téqui, 1909.

— *Praelectiones dogmaticae*, auct. Chr. Pesch, S. J. Tom. VI, editio tertia. Friburgi, Herder, 1909. 1 volume, 452 pages. Tom. VII, editio tertia. Friburgi, Herder, 1909. 1 volume, 470 pages.

— *Les Femmes d'esprit en France*, par le comte J. du Plessis. Paris, Librairie nationale. 1 volume, 287 pages.

— *Jésus historique*, par C. Piepenbring. Paris, Nourry, 1909. 1 volume in-16, 195 pages. Prix : 2 fr. 50.

— *Vers la lumière et la beauté; essai d'esthétique sociale,* par Émile Pierret. Paris, La Renaissance française. 1 volume in-16, 320 pages. Prix : 3 fr. 50.

— *Les Premiers Séminaires en France au dix-septième siècle. Un document inédit,* par N. Prunel. Paris, Bureaux des *Études*, 50, rue de Babylone.

— *Meditationes de praecipuis fidei nostrae mysteriis,* auctore Ludovico de Ponte, S. J. Friburgi, Herder, 1908. Pars I, II, III. 3 volumes, 370, 266 et 530 pages. Prix : 3 fr. 75, 2 fr. 85 et 5 francs.

— *Elementa philosophiae scholasticae,* auct. Dr S. Reinstadler. Vol. I : *Continens Logicam, criticam, ontologiam, cosmologiam.* Vol. II : *Continens Anthropologiam, Theologiam naturalem, Ethicam.* Friburgi Brisgoviae, Herder, 1909. Duo volumina : 7 fr. 50; linteo religati, 9 fr. 25.

— *Un séjour à Lourdes,* par Adolphe Retté. Paris, Messein, 1909. 1 volume in-16, 310 pages. Prix : 3 fr. 50.

— *Souvenirs (1825-1907),* par la princesse de Sayn-Wittgenstein. Paris, Lethielleux. 1 volume in-8, 182 pages. Prix : 3 fr. 50.

— *Les Premiers Interprètes de la pensée américaine,* par A. Schalck de la Faverie. Paris, Sansot, 1909. 1 volume, 366 pages. Prix : 3 fr. 50.

— *Ponterotto, maison de retraites pour les hommes à Rome.* par Mgr Ricc. Schüller. *Études et documents.* Enghien, Bibliothèque des Exercices.

— *Art et Apologétique,* par A.-D. Sertillanges. 3e édition. Paris, Bloud, 1909. 1 volume in-12, 334 pages. Prix : 3 fr. 50.

— *Polarisation et Saccharimétrie,* par Siderski. 2e édition. Paris, Gauthier-Villars, 1908. 1 volume in-8, 168 pages. Prix : broché, 2 fr. 50 ; cartonné, 3 francs.

— *Le Mystère chrétien et les Mystères antiques,* par Rudolf Steiner. Paris, Perrin, 1908. 1 volume in-16, 257 pages. Prix ; 3 fr. 50.

— *Chants d'avant l'aube,* par Algernon Charles Swinburne. Traduction de G. Mouray. Paris, Stock, 1909. 1 volume in-18, 344 pages. Prix : 3 fr. 50.

— *Les Défenseurs. Histoires lorraines,* par Jean Tanet. Préface de Maurice Barrès. Paris, Bloud, 1909. 1 volume, 140 pages. Prix : 1 fr. 50; relié : 2 fr. 50.

— *Les Exercices spirituels et la Civilisation moderne,* par Taparelli d'Azeglio, S. J. *Études et documents.* Enghien, Bibliothèque des Exercices.

— *Un libérateur. Roman,* par Léon Thévenin. Paris, Perrin, 1909. 1 volume in-16, 270 pages. Prix : 3 fr. 50.

— *Œuvres choisies oratoires et pastorales,* par Mgr Touchet. Tome V. 2e édition. Paris, Lethielleux. 1905. 1 volume in-12, IV-460 pages. Prix : 3 fr. 50.

— *De vrais miracles constatés de l'ordre physique touchant à la foi,* par l'abbé P. Tronchère. Tome Ier. Paris, Téqui, 1909. 1 volume in-8, 320 pages. Prix : 3 francs; franco : 3 fr. 50.

— *Suis-je catholique? Examen de conscience d'un moderniste,* par Georges Tyrrell. Paris, Nourry, 1909. 1 volume in-12, 280 pages. Prix : 3 fr. 50.

— *Notions sur les religions de l'Inde. Le Védisme,* par Louis de la Vallée-Poussin. Paris, Bloud, 1909. 1 volume in-32, 126 pages.

— *La Plus Grande France, bilan de la France coloniale,* par Henri Vast. Paris, Garnier, 1909. 1 volume in-8, 552 pages. Prix : 5 francs.

ÉVÉNEMENTS DE LA QUINZAINE

Mai 26. — La grève des inscrits maritimes est à peu près générale à **Marseille**, quarante navires sont immobilisés, plus de deux mille voyageurs attendent le départ.

— A la demande de la Commission d'enquête sur la marine, des perquisitions sont opérées chez M. Dupont, l'ancien chef de cabinet de M. Thomson.

— Au comité de la C. G. T., les révolutionnaires l'emportent par surprise, et M. Niel, réformiste, donne sa démission de secrétaire général.

27. — A l'Académie française, M. Marcel Prévost est élu au fauteuil de Victorien Sardou; aucun résultat pour l'élection au fauteuil du cardinal Mathieu.

28. — Le roi d'Espagne refuse de recevoir la mission marocaine.

— L'Association générale des P. T. T. proteste contre l'affiliation du Syndicat des postiers à la C. G. T.

29. — Lettre apostolique *Vinea electa* créant à **Rome** un Institut biblique.

— La grève des inscrits maritimes se prolongeant, les capitaines au long cours décident d'accepter les services des marins de l'État.

30. — A **Arles**, inauguration de la statue de Mistral, œuvre de Théodore Rivière. Frédéric Mistral y assiste et prononce un discours de remerciement. — La veille, avait été inauguré le *Museon Arlaten*, au Palais du félibrige.

— A **Rouen**, fêtes solennelles en l'honneur de Jeanne d'Arc ; M. Thalamas, venu pour organiser une manifestation, échoue misérablement.

— A **Compiègne**, le cortège historique en l'honneur de Jeanne d'Arc se déroule une seconde fois au milieu d'une affluence énorme.

31. — On célèbre à **Palestro** le cinquantenaire de la brillante victoire française.

— Des émeutes, provoquées par les républicains, ont troublé la ville de **Martella**, en Espagne.

Juin 1er. — Le R. P. Faisandier, de la Compagnie de Jésus, supérieur de la mission de **Maduré**, est nommé, par le Saint-Père, évêque titulaire de Bodona, et coadjuteur avec succession de Mgr Barthe, évêque de Trichinopoli.

— M. Louis est agréé comme ambassadeur de France à **Saint-Pétersbourg**.

— La famille du maréchal Lannes fait célébrer à Saint-Etienne-du-Mont, à **Paris**, une messe pour l'âme du héros d'Essling. — A **Lectoure**, fêtes patriotiques et religieuses.

2. — Depuis quelques jours, on signale de nombreux actes de *sabotage* sur les lignes télégraphiques, aux environs de **Paris**, **Nancy**, **Bordeaux**, etc.

— D'après les demandes de crédit supplémentaires faites par le ministre des finances, on peut déjà évaluer le déficit budgétaire de l'exercice 1909 ; il monte à 118 786 494 francs.

3. — Le Saint-Père vient d'achever sa soixante-quatorzième année.

— On parle du général allemand Von der Goltz comme vice-président du conseil supérieur militaire de Turquie.

— Conférence des bourses et fédérations affiliées à la C. G. T., graves incidents entre révolutionnaires et réformistes ; M. Griffuelhes refuse de s'expliquer sur la comptabilité.

4. — A **Paris**, congrès catholique de l'Evangile, sous la présidence de Mgr Amette.

— Grande fête à **Magenta**, pour le cinquantenaire de la victoire de Mac-Mahon, en 1859.

5. — Intéressantes expériences de téléphonie sans fil, entre le croiseur *Condé* et **Toulon**, à une distance de 110 kilomètres, grâce aux appareils inventés par les lieutenants Colin et Jeance.

— Combat en **Mauritanie** ; le détachement du capitaine Plomion met les ennemis en déroute, mais perd trois tirailleurs tués.

6. — Fêtes à **Milan**, pour le cinquantenaire de la libération de la Lombardie.

7. — Nomination de M. Bompard à l'ambassade de **Constantinople** en remplacement de M. Constans.

— Les cheminots du réseau de l'Est se retirent de la C. G. T.

8. — D'après l'avis définitif du Conseil supérieur de la marine, notre flotte doit comprendre 45 cuirassés, 12 croiseurs, 144 contre-torpilleurs, etc., la dépense sera de trois milliards, et le programme sera achevé en 1925.

9. — Les huit grandes loges maçonniques d'**Allemagne** ont décidé de renouer des relations amicales avec le G .·. O .·. de France.

— M. Briand attribue illégalement à une cultuelle schismatique les biens de la fabrique de Sains-lès-Fressin (Pas-de-Calais).

— Le préfet de l'Isère intente un procès à M. Lecouturier, liquidateur des Chartreux, devant la cour de **Grenoble**, pour inexécution des charges d'assistance assurées par les Pères de la Grande-Chartreuse (hôpital de Saint-Laurent-du-Pont).

10. — Anniversaire de la glorieuse victoire remportée, en 1884, par les catholiques de **Belgique** sur le terrain électoral. Avant cette

date, la majorité des *libéraux* était de vingt voix; elle fut remplacée par une majorité catholique de trente-deux voix.

— A **Paris**, obsèques fastueuses de M. Chauchard, fondateur des magasins du *Louvre*, multimillionnaire, richissime collectionneur, parmi une foule curieuse et peu sympathique.

— Au camp de **Châlons**, expériences de l'aviateur M. Hubert Latham sur son monoplan *Antoinette*, qui donne une impression de stabilité et de sécurité complètes.

Paris, le 10 juin 1909.

Le Gérant : René TURPIN.

Imprimerie de J. Dumoulin, à Paris.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME 119

La table de la Bibliographie est au 20 décembre 1909.



